

CENTRE NATIONAL DE L'EXPERTISE HOSPITALIÈRE



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

SOMMAIRE

Cliquer sur le nom d'un domaine de formation pour accéder aux détails.



PRÉPARATIONS CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI

- Préparations aux concours en distanciel et présentiel
- Préparations aux oraux des concours
- Préparations aux concours en présentiel
- Formations d'adaptation à l'emploi



STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

- Actualités Stratégie et Gouvernance
- Praxis - Parcours métiers
- Stratégie et Gouvernance
- Boosters managériaux



EXECUTIVE LEADERSHIP

- Actualité Executive et Leadership
- Praxis - Parcours métiers
- Coaching individuel, d'équipe
- Leadership et innovations managériales
- Institut du leadership médical
- Parcours chefs de pôle et exécutifs de pôle
- Parcours cadres administratifs de pôle



MÉDICO-SOCIAL

- Actualités Médico-Social
- Offre réforme GTSMS
- Offre réforme SAD
- Praxis - Parcours métiers
- Coopération
- Stratégie et finances
- Management et organisation
- Accompagnement
- Qualité et évaluation HAS



FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

- Praxis - Parcours métiers
- Fonction Achats et commande publique



CENTRE DE DROIT JURISANTÉ

- Actualités Jurisanté
- Praxis - Parcours métiers
- Focus JuriSanté
- Ma Santé 2022 - Actualité
- Coopération
- Fonctionnement de l'établissement
- Patients



STATUTS PERSONNELS MÉDICAUX, NON MÉDICAUX, GESTION JURIDIQUE RH

- Actualités Statuts
- Praxis - Parcours métiers
- Gestion du personnel non-médical
- Dialogue social et négociation collective
- Gestion du personnel médical



DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Actualités Ressources Humaines
- Praxis - Parcours métiers
- Les essentiels de la GRH et la GPMC
- Les entretiens RH
- IA au service des RH
- Formation et évolution professionnelle
- Organisation et gestion du temps de travail - GTT
- Dialogue social et négociation collective
- Contrôle de gestion sociale
- Santé, qualité de vie et conditions de travail
- Prévention des risques psychosociaux
- Efficacité professionnelle



MANAGEMENT FONDAMENTAUX, INNOVATIONS, OUTILS

- Actualités Management
- Praxis - Parcours métiers
- Les fondamentaux du management
- La boîte à outils du manager
- Les innovations managériales



FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION

- Actualités Finances
- Praxis - Parcours métiers
- Finances - Cœur de métier
- Certification et fiabilisation des comptes
- Comptabilité analytique
- Contrôle de gestion sociale
- Contrôle de gestion - Actualités
- Contrôle de gestion - Les fondamentaux
- Contrôle de gestion - Approfondissement



AFR : ACCUEIL, FACTURATION, RECOUVREMENT

- Actualités AFR
- Praxis - Parcours métiers
- Facturation - Gestion des données administratives
- Facturation - Gestion des données d'activité
- Facturation - Culture générale de la facturation des soins
- Facturation - Recouvrement
- Facturation - Pilotage & Management
- Facturation en EHPAD et USLD



INFORMATION MÉDICALE, PMSI

- Praxis - Parcours métiers
- Les missions du DIM
- Renforcer la synergie DIM - services administratifs
- Les outils fondamentaux du PMSI
- PMSI MCO
- Spécial TIM
- PMSI MCO - Cap sur l'expertise
- PMSI SMR
- PMSI HAD
- PMSI santé mentale



SYSTÈMES D'INFORMATION HOSPITALIERS

- Praxis - Parcours métiers
- Virage numérique : les incontournables



QUALISANTÉ - ÉVALUATION, QUALITÉ, GESTION DES RISQUES

- Actualités Qualisanté
- Praxis - Parcours métiers
- Certification HAS qualité des soins
- Dispositif d'évaluation HAS des ESSMS
- Démarche qualité
- Qualité en instituts de formation
- Gouvernance qualité et appropriation par les équipes
- Partenariat et expérience patient
- Evaluation EPP et pertinence des soins
- Risques et travail en équipe
- Situations sanitaires exceptionnelles, gestion de crises
- Risques spécifiques
- Démarche développement durable et RSE



PHARMACIE, STÉRILISATION ET HYGIÈNE

- Praxis - Parcours métiers
- Pharmacie
- Médicament
- Dispositifs médicaux stériles
- Fluides médicaux
- Stérilisation
- Hygiène



PATIENTS - EXPERTISE CLINIQUE - SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

- Actualités Patients
- Praxis - Parcours métiers
- SAMU - SMUR - Urgences
- Parcours patient et prise en charge
- Prévenir les risques dans le parcours patient
- Éducation thérapeutique du patient
- Santé mentale et psychiatrie



LOGISTIQUE - ORGANISATION ET MANAGEMENT

- Praxis - Parcours métiers
- Transports
- Logistique et gestion des stocks
- Blanchisserie
- Restauration
- Architecture et immobilier hospitalier

NOS ÉVÉNEMENTS 2026

Chaque mois, le CNEH propose des rencontres pour rester à la pointe des enjeux de santé et d'organisation hospitalière.

Notre agenda 2026 met en avant des journées thématiques de grande envergure, telles que des JOURNEES FOCUS abordant des sujets stratégiques comme la qualité des soins, les ressources humaines, ou encore les parcours patients.

Vous pourrez également prendre part à des JOURNEES NATIONALES qui vous permettront de mieux appréhender les défis de l'hôpital de demain (journée des responsables formation continue, managers soignants, référents GTT, AFR, finances, médiateurs hospitaliers). En complément, les rencontres du «Club 10-12» et les «Cafés RH» et «café quali» offriront des points d'information réguliers sur les dernières actualités réglementaires.



CONTACT

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS

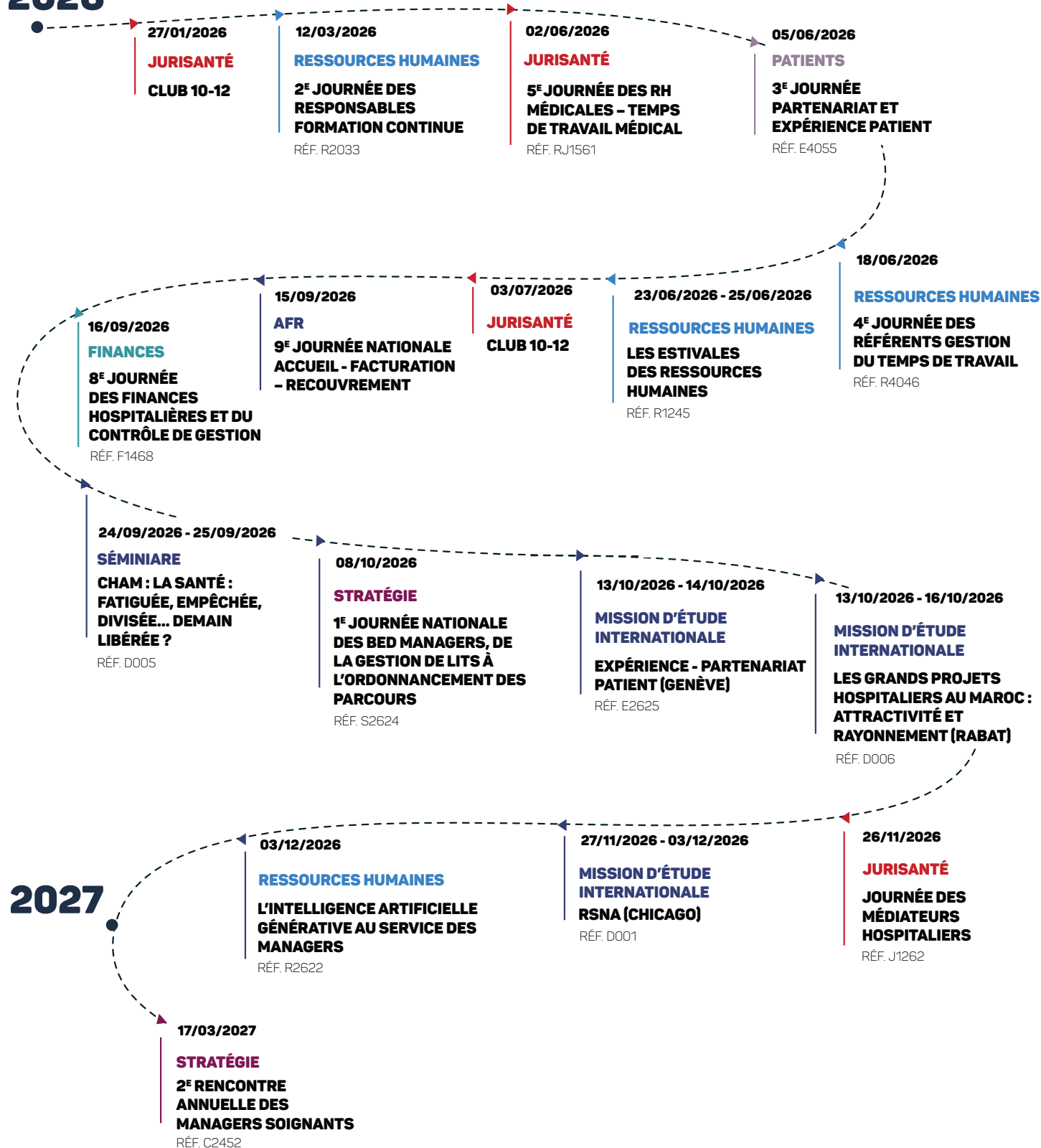
Sylvie LIOT

☎ 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

✉ sylvie.liot@cneh.fr

NOS ÉVÉNEMENTS

2026



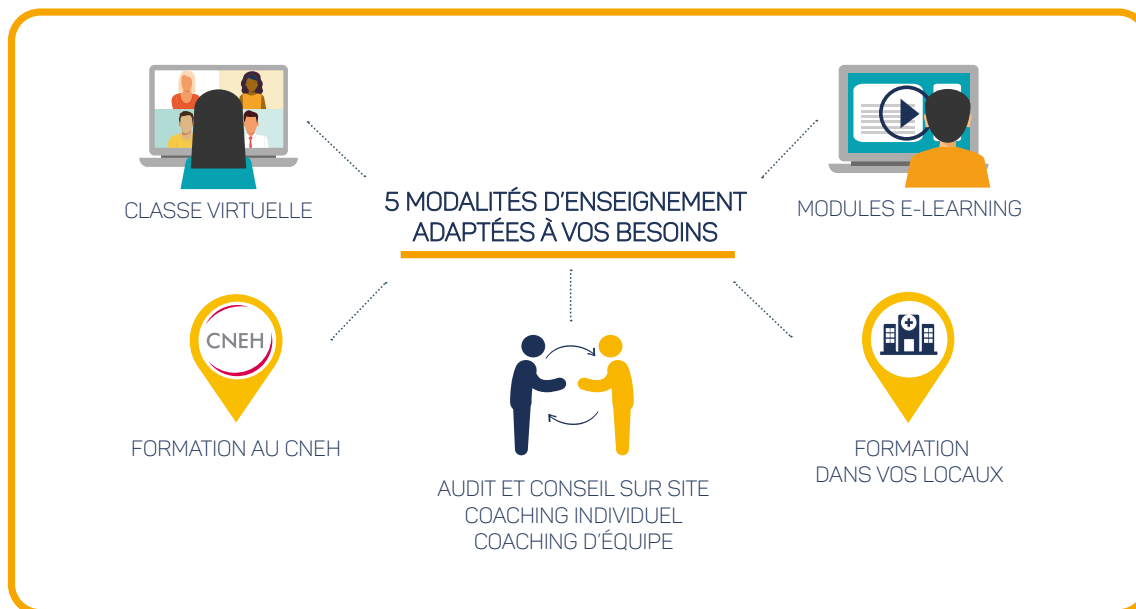
2027

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À TOUS NOS ÉVÉNEMENTS SUR NOTRE SITE INTERNET

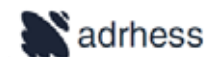
DÉCOUVRIR LES ÉVÉNEMENTS

NOTRE OFFRE

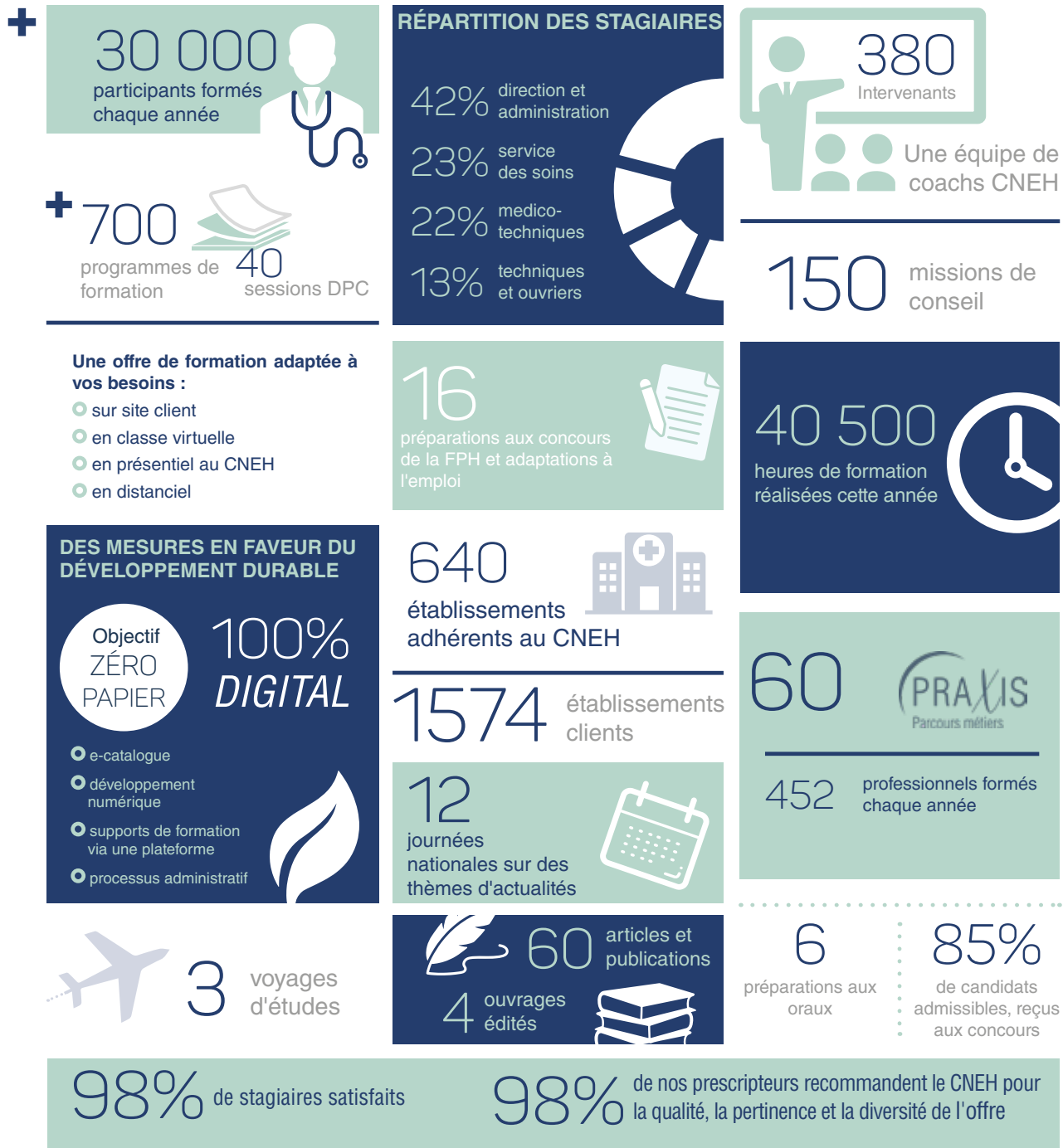
- 700 formations dont **40 formations DPC**
- 60 parcours métiers certifiants **Praxis pour** appréhender en toute sérénité un métier
- Une offre de **préparation aux concours** et d'**adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées Nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **Institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-12**, point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



NOS PARTENAIRES



LE CNEH EN QUELQUES CHIFFRES



NOS AGRÈMENTS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

► **Organisme de formation** : 11 92 1585 192
► **Qualiopi** : N° 2021/92714.2



► **Les Acteurs de la Compétence**, 1^{re} fédération des entreprises de formation, rassemble tous les acteurs de référence du capital humain.



► **Numéro organisme** : 1044

PRAXIS - NOS PARCOURS MÉTIERS

Plébiscitée par **98% des participants** et composée de **62 parcours métiers**, l'offre de formation PRAXIS du CNEH répond à une double exigence d'acquisition et d'actualisation des connaissances.

Idéaux lors d'une prise de poste ou à la faveur d'une évolution professionnelle, ces parcours permettent de découvrir un métier, d'en renforcer la maîtrise ou de valoriser concrètement vos compétences tout en élargissant votre réseau professionnel.

Conçus et animés par des experts et professionnels de terrain, les parcours PRAXIS sont interactifs et parfaitement adaptés aux évolutions du secteur hospitalier et médico-social. D'une durée de 5 à 21 jours, ils comprennent plusieurs modules regroupés en ateliers thématiques, garantissant un apprentissage riche et dynamique.

Chaque participant bénéficie d'un suivi personnalisé assuré par l'équipe de coordinateurs pédagogiques assurant une expérience de formation adaptée et efficace.

12 NOUVEAUX PARCOURS PRAXIS

- **S2542** - Praxis - Facilitateur des transformations à l'hôpital
- **G2534** - Praxis - Administrateur de GCSMS / Directeur de GTSMS
- **G2535** - Praxis - Coordonnateur de la vie sociale en EHPAD
- **J2572** - Praxis - Responsable de la communication en établissement de santé
- **R2451** - Praxis - Référent égalité, diversité et harcèlement
- **R2534** - Praxis - Référent design en établissements de santé
- **E2573** - Praxis - Référent sécurité système d'information
- **E2425** - Praxis - Evalueur Interne en ESSMS
- **E1704** - Praxis - Référent simulation en santé
- **E2427** - Praxis - Responsable développement durable/RSE
- **E2432** - Praxis - Education thérapeutique du patient en pédiatrie
- **E4090** - Praxis - Référent expérience patient

**RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE NOTRE OFFRE
PRAXIS SUR NOTRE SITE INTERNET**

DÉCOUVRIR LES PRAXIS



PRAXIS - LES INCONTOURNABLES

- **S1399** - Praxis - Cadre régulateur de bloc (chef de bloc)
- **S2570** - Praxis - Parcours Chef de Pôle
- **S1139** - Praxis - Cadre de pôle : les clés du management à l'hôpital
- **S1500** - Praxis - Manager Coach
- **G1154** - Praxis - Directeur.trice d'établissement médico-social
- **G1545** - Praxis - Responsable administratif en établissement médico-social
- **G2415** - Praxis - Référents/responsables hôteliers en ESSMS
- **G1547** - Praxis - Référent/responsable qualité en ESSMS
- **G918** - Praxis - Infirmière coordinatrice - IDEC
- **J1083** - Praxis - Responsable des travaux
- **J900** - Praxis - Référent.e juridique
- **J922** - Praxis - Responsable des relations avec les usagers et les associations
- **J1426** - Praxis - Délégué à la protection des données
- **J1467** - Praxis - Chargé des coopérations
- **J2300** - Praxis - Chargé du patrimoine immobilier
- **J3042** - Praxis - Assistant.e de direction
- **J2304** - Praxis - Coordinateur.trice des secrétariats médicaux
- **J1280** - Praxis - Responsable de la gestion des archives physiques et numériques en ES et ESSMS
- **J1105** - Praxis - Responsable des affaires médicales
- **J1361** - Praxis - Gestionnaire paie-carrière dans la fonction publique hospitalière
- **R919** - Praxis - Responsable des ressources humaines en établissement de santé
- **R2308** - Praxis - Responsable de la formation continue dans la fonction publique hospitalière
- **R1472** - Praxis - Référent gestion du temps de travail du personnel non médical
- **R1433** - Praxis - Conseiller en évolution professionnelle
- **R2500** - Praxis - Référent handicap RH
- **R4045** - Praxis - Cadre de santé faisant fonction en établissement sanitaire
- **F916** - Praxis - Responsable administratif, budgétaire et financier
- **F901** - Praxis - Contrôleur de gestion en établissement de santé
- **F1159** - Praxis - Contrôleur de gestion sociale
- **F917** - Praxis - Responsable de la facturation des soins
- **F1553** - Praxis - Gestionnaire administratif accueil-facturation-recouvrement
- **F1537** - Praxis - Réorientation vers le métier de médecin DIM
- **F2302** - Praxis - TIM encadrant
- **F2350** - Praxis - TIM ou assistant codeur PMSI MCO
- **F1554** - Praxis - TIM ou assistant codeur PMSI SMR
- **F902** - Praxis - Chef de projet SI à l'hôpital
- **E904** - Praxis - Manager la qualité en établissement de santé
- **E906** - Praxis - Gestionnaire de risques, coordonnateur de risques associés aux soins
- **E2426** - Praxis - Certification HAS : devenir expert en évaluation interne
- **E2301** - Praxis - Assistant.e qualité
- **E2310** - Praxis - Responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse
- **E1558** - Praxis - Responsable qualité en radiologie diagnostique, médecine nucléaire et imagerie
- **E1250** - Praxis - Responsable qualité en radiothérapie
- **E2312** - Praxis - Management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs médicaux implantables (DMI)
- **E1458** - Praxis - Agent de stérilisation en milieu hospitalier
- **E1551** - Praxis - Référent en hygiène en EHPAD et établissements médico-sociaux
- **E2031** - Praxis - Management des parcours patient
- **E924** - Praxis - Éducation thérapeutique du patient
- **S1058** - Praxis - Responsable magasin, logistique en établissement de santé
- **S1662** - Praxis - Management de la restauration collective hospitalière

PRÉPARATIONS CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI

CATALOGUE DE
FORMATION



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

DÉTAILS DE L'OFFRE CONCOURS ET ADAPTATION À L'EMPLOI

Vers des formations qui révèlent votre potentiel et transforment vos projets en réussites.

Réussir un concours, évoluer dans sa carrière, assumer de nouvelles fonctions dans un environnement hospitalier en constante évolution : chaque parcours est unique et mérite un accompagnement à la hauteur de ses ambitions pour transformer des projets en réussites concrètes.

Le Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi propose une offre de formation reconnue, structurée et exigeante, qui vise à révéler les potentiels, à renforcer la confiance et à sécuriser les trajectoires professionnelles de nos stagiaires.

Portées par des équipes pédagogiques expertes, nos formations allient accompagnement personnalisé, méthodologies rigoureuses et modalités pédagogiques adaptées aux réalités professionnelles de chacun. Présentiel, distanciel, mixte ou sur site, notre offre de formation s'inscrit au plus près de vos besoins, à des moments clés de votre carrière.

Quel que soit votre objectif, votre rythme ou votre modalité de formation, ce catalogue vous ouvre les portes d'un accompagnement sur mesure, conjuguant exigence, proximité et efficacité. Le Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi s'engage à faire de ces formations un véritable levier de VOTRE réussite professionnelle.



**Plus de 20
formations au
service de 3 enjeux**

Public concerné

- **Pour les préparations aux concours**
Toute personne remplissant les exigences réglementaires des concours administratifs hospitaliers.
- **Pour les formations d'adaptation à l'emploi**
Toute personne titulaire de la fonction publique hospitalière récemment nommée sur son grade.

«L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves» Eleanor Roosevelt

«Réussir un concours, évoluer professionnellement et assumer de nouvelles responsabilités sont des moments clés qui comptent.

Le Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH vous accompagne avec des formations concrètes, adaptées à votre rythme et à votre réalité de terrain, pour sécuriser chaque étape de votre parcours professionnel et vous permettre d'avancer avec confiance dans un environnement hospitalier en constante évolution.»

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle « Concours et Adaptation à l'Emploi », Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Diplômée de l'EHESP et de Sciences-Po Paris.

Réussir votre concours avec confiance et méthode

Grandir dans votre carrière en révélant votre potentiel

Assumer vos nouvelles responsabilités avec sérénité et légitimité

L'ÉQUIPE

Céline Limouzy

Directrice du Pôle « Concours et Adaptation à l'Emploi », Directrice d'hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, diplômée de l'EHESP et de Sciences-Po Paris.

Clothilde Poppe

Juriste spécialisée en droit de la santé. Responsable du Pôle «Concours et Adaptation à l'Emploi»

CONTACTS

Catherine Joulain

☎ 01 41 17 15 66

✉ catherine.joulain@cneh.fr

Ana Hernandez

☎ 01 41 17 15 78

✉ ana.hernandez@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Préparations aux concours en distanciel et présentiel

► Préparation aux concours hospitaliers DESSMS et DH	16
► Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH (Liste d'aptitude)	20
► Préparation au concours hospitalier Directeur des Soins (DS)	23
► Cycle de perfectionnement pour les Cadres Supérieurs de Santé	26
► Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (CSS) - Concours sur titre	29
► Préparation au concours Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (IASS)	32
► Préparation au concours Attaché d'administration hospitalière (AAH) ...	35
► Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS	38
► Préparation au concours d'Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)	41

Préparations aux oraux des concours

► Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH	45
► Préparation à l'oral du Tour Extérieur DESSMS et DH	48
► Préparation aux oraux du concours DS	51
► Préparation aux oraux du concours IASS	54
► Préparation aux oraux du concours AAH	57
► Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS	60

Préparations aux concours en présentiel

► Préparation au concours d'Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)	64
► Préparation au concours d'Assistant Médico-Administratif (AMA) - Branche secrétariat médical	67

Formations d'adaptation à l'emploi

► Adaptation à l'emploi des Techniciens Hospitaliers (TH) et Techniciens Supérieurs Hospitaliers (TSH)	71
► Adaptation à l'emploi des Adjoints des Cadres Hospitaliers (ACH)	75
► Adaptation à l'emploi des Assistants Médico-Administratifs (AMA) - Branche secrétariat médical	79
► Adaptation à l'emploi des Agents de Service Mortuaire (ASM)	83

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET PRÉSENTIEL

Choisissez l'école de référence !





Satisfaction

4,7/5

Atteinte des
objectifs

4,9/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AUX CONCOURS HOSPITALIERS DESSMS ET DH

Publié le 2026/02/12

Réf. C982

22 jours
154h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- DE NOVEMBRE 2026 A NOVEMBRE 2027
- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques
- Préparer les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires des concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires des concours
cf. programme du concours sur : <https://www.cng.sante.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et/ou en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **MATIÈRES PRÉPARÉES**

- Note de réflexion sur une question contemporaine
- Note de synthèse et de propositions
- Droit public
- Droit hospitalier
- Economie
- Economie de la santé
- Finances publiques
- Législation de sécurité sociale et d'aide sociale
- Mise en situation professionnelle collective
- Entretien avec le jury
- Anglais
- Respiration consciente
- Santé publique

► **FORMULE 1 - Pack COMPLET préparation aux concours DESSMS et DH**

- 16 jours (4 regroupements de 4 jours) de préparation aux épreuves écrites EN PRESENTIEL au CNEH (non accessibles en visioconférence ou en replay) :
3, 4, 5, 6 nov. 2026
12, 13, 14, 15 janv. 2027
09, 10, 11, 12 mars 2027
11, 12, 13, 14 mai 2027
- 6 jours (2 regroupements de 2 puis 4 jours) de préparation aux épreuves orales EN PRESENTIEL au CNEH - Session réservée aux candidats admissibles
- 12 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation documentaire du CNEH
- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE 1**

Pack COMPLET DESSMS/DH
Réf. C982 - 4 400 € nets

► **FORMULE 2 - Pack A DISTANCE préparation aux concours DESSMS et DH**

IMPORTANT : ce pack ne comprend pas l'accès aux 16 jours en présentiel de la Formule 1, ceux-ci n'étant pas accessibles en visioconférence ni en replay.

- 6 jours (2 regroupements de 2 puis 4 jours) de préparation aux épreuves orales EN PRESENTIEL au CNEH - Session réservée aux candidats admissibles
- 12 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation documentaire du CNEH
- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE 2**

Pack A DISTANCE DESSMS/DH
Réf.C982 - 3 800 € nets

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SESSION.S

Session 2026 - 2027 3, 4, 5, 6 nov. 2026
et 12, 13, 14, 15 janv. 2027
et 9, 10, 11, 12 mars 2027
et 11, 12, 13, 14 mai 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à la plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel - Cycles de classes virtuelles thématiques.

EN AMONT DE LA FORMATION

Questionnaire en amont de la formation

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité) INTERNE ET 3 ^{ÈME} CONCOURS	ÉCRITES (admissibilité) EXTERNE
☐	DESSMS ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3 ^{ème} concours	Arrêté du 19 juin 2024 4 épreuves écrites	4 épreuves écrites : ☒ Note de réflexion sur une question contemporaine ☒ Note de synthèse et de propositions ☒ 2 matières techniques Une case à cocher dans chaque colonne* ☐ DPU ☐ DHosp ☐ ECO ☐ ECO santé ☐ FiPu ☐ LSS et AS ☐ SP	4 épreuves écrites : ☒ Note de réflexion sur une question contemporaine ☒ Note de synthèse ☒ 2 matières techniques Une case à cocher dans chaque colonne* ☐ DPU ☐ DHosp ☐ ECO ☐ ECO santé ☐ FiPu ☐ LSS et AS ☐ SP
☐	DH ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3 ^{ème} concours	Arrêté du 19 juin 2024 4 épreuves écrites	4 épreuves écrites : ☒ Note de réflexion sur une question contemporaine ☒ Note de synthèse et de propositions ☒ 2 matières techniques Une case à cocher dans chaque colonne* ☐ DPU ☐ DHosp ☐ ECO ☐ ECO santé ☐ FiPu ☐ LSS et AS ☐ SP	4 épreuves écrites : ☒ Note de réflexion sur une question contemporaine ☒ Note de synthèse ☒ 2 matières techniques Une case à cocher dans chaque colonne* ☐ DPU ☐ DHosp ☐ ECO ☐ ECO santé ☐ FiPu ☐ LSS et AS ☐ SP
			ORALES (admission) INTERNE ET 3^{ÈME} CONCOURS	ORALES (admission) EXTERNE
☐	DH - DESSMS ☐ Externe ☐ Interne ☐ 3 ^{ème} concours	Arrêté du 19 juin 2024 3 épreuves orales	3 épreuves orales : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien avec le jury ☒ Anglais	3 épreuves orales : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien avec le jury ☒ Anglais

* Légende :

DHosp = Droit hospitalier

DPU = Droit public

ECO = Economie

ECO santé = Economie de la santé

FiPu = Finances publiques

LSS et AS = Législation de sécurité sociale et d'aide sociale

SP = Santé publique



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

.....

Adresse personnelle

.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse

.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE*

FORMULE 1 - Pack Concours DESSMS et DH*

**Pack AVEC regroupements présentiels au CNEH
incluant la préparation aux épreuves orales**

☐ Pack Concours DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)
Réf. C982 **4 400 €**

FORMULE 2 - Pack Concours DESSMS et DH*

**Pack SANS regroupements présentiels au CNEH
incluant la préparation aux épreuves orales**

☐ Pack Concours DESSMS/DH (épreuves écrites + orales)
Réf. C982 **3 800 €**

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par IANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de contacter Catherine Joulain.

* Les sessions de préparation aux oraux sont réservées uniquement aux candidats admissibles. Toute formation commencée est due dans son intégralité.



Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

4,6/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU TOUR EXTÉRIEUR DESSMS ET DH (LISTE D'APTITUDE)

Publié le 2026/02/12

Réf. C2401

35h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

► ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

- Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité
- Acquérir la méthodologie d'élaboration du dossier de candidature (Curriculum Vitae et Lettre de Motivation)
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises
- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du Tour
Extérieur DESSMS et DH

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du Tour Extérieur
DESSMS et DH
cf. programme sur : <https://www.cng.sante.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Em-
ploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et/ou en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **AU PROGRAMME**

- Accompagnement sur mesure pour la préparation du dossier de candidature (Curriculum Vitae, Lettre de Motivation)
- Démarrage de l'accompagnement possible sans attendre la publication de l'avis d'ouverture du Tour Extérieur DESSMS et DH au Journal Officiel
- Méthodologie de l'épreuve orale (2 jours en visio)
- Simulations de jury et entraînements à l'épreuve orale (3 jours en présentiel au CNEH)

► **MATIÈRES PRÉPARÉES**

- Dossier de candidature
- Entretien avec le jury

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH**

Réf. C2401 - 1 500 € nets

Les sessions de préparation à l'épreuve orale sont réservées aux candidats admissibles et ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue de l'épreuve écrite. Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

SESSION.S

A la carte .

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques en distanciel - Coaching individuel

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
 par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
 ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Fonction

Service/Pôle

Adresse

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

CAS SPÉCIFIQUES

Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
 Merci de contacter Catherine Joulain



TARIFS NETS DE TAXE *

Tour Extérieur visé : ☐ DESSMS ☐ DH

Préparation au Tour Extérieur DESSMS et DH

Elaboration du dossier professionnel

+ Préparation à l'épreuve orale - Réf. C2401

1 500 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS HOSPITALIER DIRECTEUR DES SOINS (DS)

Publié le 2026/02/12

Réf. C903

**21 jours
147h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- DE NOVEMBRE 2026 A NOVEMBRE 2027
- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques
- Préparer les épreuves orales d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : <https://www.cng.sante.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFCIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée, composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **MATIÈRES PRÉPARÉES**

- Note de synthèse
- Dissertation de culture générale
- Droit hospitalier
- Soins et Santé publique
- Management et gestion hospitalière
- Efficience cognitive et respiration consciente
- Dossier professionnel
- Entretien avec le jury
- Mise en situation professionnelle collective

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au concours DS**

- Apports théoriques et pratiques en PRESENTIEL

- 15 jours (6 regroupements de 2 ou 3 jours) de préparation aux épreuves écrites EN PRESENTIEL au CNEH :

18, 19, 20 nov. 2026

09, 10, 11 déc. 2026

27, 28, 29 janv. 2027

4, 5 mars 2027

1, 2 avr. 2027

3, 4 mai 2027

- 6 jours (2 regroupements de 3 jours) de préparation aux épreuves orales EN PRESENTIEL au CNEH - Session réservée aux candidats admissibles

- 12 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation en ligne du CNEH

- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE**

Pack COMPLET DS

Réf. C903 - 5 000 € nets

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANTE.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, Directrice des soins honoraire, co-coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours

SESSION.S

Session 2026 - 2027 18, 19, 20 nov. 2026

et 9, 10, 11 déc. 2026

et 27, 28, 29 janv. 2027

et 4, 5 mars 2027

et 1, 2 avr. 2027

et 3, 4 mai 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel - Cycles de classes virtuelles thématiques

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne



TARIFS NETS DE TAXE*

**Pack AVEC regroupements présentiels au CNEH
incluant la préparation aux épreuves orales**

☐ Pack Concours DS (épreuves écrites et orales)
Épreuves écrites - Réf. C903

5 000 €

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de contacter Ana Hernandez.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter ana.hernandez@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Etablissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT POUR LES CADRES SUPÉRIEURS DE SANTÉ

Publié le 2026/02/12

Réf. C1448

**12 jours
84h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

► DE NOVEMBRE 2026 A AVRIL 2027

- Développer une nouvelle identité professionnelle au regard des enjeux d'évolution du système de santé,
- Adapter ses méthodes de gestion aux organisations complexes et acquérir des outils de pilotage des pôles,
- Conforter son positionnement et affirmer son leadership,
- Apprendre à gérer les conflits et améliorer sa communication en situation complexe.

PUBLIC

Cadres supérieurs de santé
Cadres faisant fonction de cadre supérieur de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **MODULE 1 : Territorialisation du système de santé et parcours de soins**

- Renforcer et compléter ses connaissances sur l'évolution des secteurs de la santé (sanitaire et medico-social)
- Comprendre l'impact des politiques de territorialisation sur les parcours de soins, de santé, de vie

► **MODULE 2 : Cadre Supérieur de santé : un métier en constante évolution**

- Identifier son style de management et en repérer les avantages et les inconvénients
- Identifier la place et le rôle des CSS dans la gouvernance des pôles et des établissements

► **MODULE 3 : Méthodologie de conduite d'un projet complexe**

- Identifier la spécificité d'un projet complexe et connaître les étapes clés et outils adaptés pour réussir un projet
- Savoir expliquer, donner du sens, afin de faciliter l'adhésion des équipes et fédérer autour d'un projet

► **MODULE 4 : Formalisation et rédaction de documents opérationnels et stratégiques**

- Améliorer la technique de rédaction des documents opérationnels : relevé de conclusions, rapport circonstancié, note institutionnelle
- Acquérir la méthodologie de rédaction de documents stratégiques : dans le pôle, l'établissement, l'institut

► **MODULE 5 : Pilotage d'un établissement, d'un pôle, d'un institut de formation**

- Comprendre les principes de financement des établissements de santé et les principes de contrôle de gestion et contrôle de gestion sociale
- S'approprier les outils de pilotage du pôle : contrat de pôle, tableaux de bords, indicateurs de résultats
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement et le pilotage des institutions de formation et les évolutions des formations paramédicales

► **MODULE 6 : Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences**

- Maîtriser les fondamentaux de la gestion des ressources humaines et de l'amélioration des conditions de travail
- Favoriser l'attractivité et la fidélisation de ses collaborateurs par une politique de développement des compétences et d'accompagnement des projets professionnels

► **MODULE 7 : Positionnement et leadership**

- Manager une équipe de cadres
- Accompagner la résolution de conflits
- Expérimenter les outils de la communication restaurative et orientée solution
- Consolider et développer son positionnement et son leadership
- Prendre du recul et préserver son bien être au travail grâce à l'Analyse des Pratiques Professionnelles.

► **FORMULE - Pack COMPLET Cycle de perfectionnement pour les CSS**

Réf. C1448 - 5 000 € nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, Directrice des soins honoraire, Co-coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés

SESSION.S

Session 2026 - 2027 19, 20 nov. 2026
et 9, 10, 11 déc. 2026
et 27, 28, 29 janv. 2027
et 4, 5 mars 2027
et 1, 2 avr. 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Co-développement et analyses des pratiques professionnelles (APP) - Jeux de rôle

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter ana.hernandez@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus


TARIFS NETS DE TAXE *

☐ **Cycle de perfectionnement pour les CSS**

- Réf.C1448

5 000 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

* Toute formation commencée est due dans son intégralité



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ (CSS) - CONCOURS SUR TITRE

Publié le 2026/02/12

Réf. C2402

17.5h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer l'épreuve écrite d'admissibilité
- Acquérir la méthodologie d'élaboration du dossier de candidature et acquérir les connaissances théoriques et pratiques requises
- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie, adopter la bonne posture et mobiliser ses connaissances
- Préparer le concours de CSS adaptée à vos attentes et besoins spécifiques :
 - Accompagnement sur mesure en 100% distanciel pour l'élaboration du dossier de candidature
 - Démarrage de la session : 3 mois avant la date de parution de l'avis d'ouverture du concours

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : arrêté du 25 juin 2013

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée, composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **AU PROGRAMME**

- Accompagnement sur mesure pour la préparation du dossier de candidature (Curriculum Vitae, fiches techniques, projet professionnel)
- Démarrage de l'accompagnement possible sans attendre la publication de l'avis de concours et de vacance d'emplois
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements à l'épreuve orale

► **MATIERES PREPAREES**

- Dossier de candidature
- Entretien avec le jury

► **LES TEXTES DE REFERENCE**

- Décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la FPH
- Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours professionnels permettant l'accès au grade de CSSP

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au concours Cadre Supérieur de Santé (CSS)**

- Accompagnement sur mesure
- Formation 100 % distanciel - 17,5 heures
- La préparation au concours CSS débute 3 mois minimum avant la date de parution de l'avis d'ouverture du concours.

► **TARIF FORMULE**

Préparation au concours Cadre Supérieur de Santé
Réf. C2402 - 2 100€ nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANTE.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, Directrice des soins honoraire, Co-coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés

SESSION.S

A la carte .

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Coaching individuel

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVOYER AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire).....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

Profil du candidat

☐ Interne ☐ Externe

Branche choisie

☐ Gestion administrative générale

☐ Gestion économique, finances et logistique



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ **Préparation au concours Cadre supérieur de Santé**

Épreuves écrites et orales

- Réf. C2402

2 100 €

* Toute formation commencée est due dans son intégralité

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS INSPECTEUR DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE (IASS)

Publié le 2026/02/12

Réf. C2403

**21 jours
147h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- DE OCTOBRE 2026 A SEPTEMBRE 2027
- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Préparer les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme sur : <https://sante.gouv.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFCIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **MATIERES PREPAREES**

- Note d'aide à la décision rédigée à partir d'un dossier
- Questions à réponses courtes :
 - droit public,
 - santé publique,
 - politiques sociales,
 - protection sociale et économie de la santé
- Mise en situation professionnelle collective
- Entretien avec le jury
- Respiration consciente

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au concours IASS**

- Apports théoriques et pratiques en VISIO

- 18 jours (6 regroupements de 3 jours) de préparation aux épreuves écrites en VISIO :

07, 08, 09 oct. 2026

16, 17, 18 nov. 2026

14, 15, 16 déc. 2026

06, 07, 08 janv. 2027

03, 04, 05 févr. 2027

15, 16, 17 mars 2027

- 3 jours de préparation à l'épreuve orale en VISIO - Session réservée aux candidats admissibles

- 11 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation en ligne du CNEH

- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE**

Pack COMPLET IASS

Réf. C2403 - 2 200 € nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SESSION.S

VISIO 2026 - 2027 du 7 au 9 oct. 2026

et 16, 17, 18 nov. 2026

et 14, 15, 16 déc. 2026

et 6, 7, 8 janv. 2027

et 3, 4, 5 févr. 2027

et 15, 16, 17 mars 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

Cochez	Concours visés	Épreuves des concours	Choix des matières	
			ÉCRITES (admissibilité)	ORALES (admission)
☐ IASS	Arrêté du 23 avril 2025	2 épreuves écrites + 2 épreuves orales	2 épreuves écrites : ☒ Note d'aide à la décision à partir d'un dossier ☒ Questions à réponses courtes 2 matières techniques à choisir : (2 cases à cocher sur 4 matières proposées) ☐ Droit public ☐ Santé publique ☐ Politiques sociales ☐ Protection sociale et économie de la santé	2 épreuves orales : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien individuel avec le jury



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
 par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
 ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ **Préparation au concours IASS**
 Pack Concours IASS (épreuves écrites et orales)

- Réf. C2403

2 200 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS ATTACHÉ D'ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE (AAH)

Publié le 2026/02/12

Réf. C1401

**21 jours
147h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- DE NOVEMBRE 2026 A NOVEMBRE 2027
- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Préparer l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme sur : <https://www.cng.sante.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFCIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et/ou en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **MATIÈRES PRÉPARÉES**

- Questions à réponses courtes :
 - Droit hospitalier
 - Finances publiques
 - Culture administrative et juridique
 - Organisation, fonctionnement et politiques des institutions européennes
- Note sur dossier
- Entretien avec le jury
- Respiration consciente

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au concours AAH :**

- Apports théoriques et pratiques

- 18 jours (6 regroupements de 3 jours) de préparation aux épreuves écrites EN PRESENTIEL au CNEH :

25, 26, 27 nov. 2026

15, 16, 17 déc. 2026

20, 21, 22 janv. 2027

17, 18, 19 mars 2027

14, 15, 16 avr. 2027

19, 20, 21 mai 2027

- 3 jours de préparation à l'épreuve orale EN PRESENTIEL au CNEH - session réservée aux candidats admissibles

- 12 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation documentaire du CNEH

- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE**

Pack COMPLET AAH

Réf. C1401 - 3 700 € nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANTE.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SESSION.S

Session 2026 - 2027 25, 26, 27 nov. 2026

et 15, 16, 17 déc. 2026

et 20, 21, 22 janv. 2027

et 17, 18, 19 mars 2027

et 14, 15, 16 avr. 2027

et 19, 20, 21 mai 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel - Cycles de classes virtuelles thématiques

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Fonction.....

Adresse personnelle.....

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire).....

E-mail personnel (obligatoire).....

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus


TARIFS NETS DE TAXE *

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

☐ Pack Concours AAH (épreuves écrites + orales)

- Réf. C1401

3 700 €

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites. Toute formation commencée est due dans son intégralité.

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail

Fonction

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle



Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AUX CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

Publié le 2026/02/12

Réf. C2005

**14 jours
98h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- D'OCTOBRE 2026 A MAI 2027
- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Préparer l'épreuve orale d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires des cycles préparatoires

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme sur : <https://www.cng.sante.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite..**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MATIÈRES PRÉPARÉES :**

► **Note de synthèse**

- Méthodologie de la note de synthèse
- Devoirs en ligne et concours blancs

► **Dissertation de culture générale**

- Méthodologie de la dissertation
- Apports de connaissances
- Devoirs en ligne et concours blancs

► **Droit hospitalier**

- Le système de santé français
- L'organisation interne de l'établissement public de santé
- Les personnels de l'établissement public de santé
- Le financement de l'établissement public de santé
- Le statut du malade et l'éthique dans le monde hospitalier
- La responsabilité des établissements et de leurs agents

► **Entretien avec le jury**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec débriefing collectif et recentrage méthodologique

- Coaching individualisé (gestion du stress, gestion de la prise de parole, gestion du temps...)
- Aide à la présentation du parcours professionnel et à l'exposé des motivations

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP : AAH, DESSMS et DH, DS :**

- Apports théoriques et pratiques

- 12 jours (4 regroupements de 3 jours) de préparation aux épreuves EN PRESENTIEL au CNEH :
7, 8, 9 oct. 2026
23, 24, 25 nov. 2026
6, 7, 8 janv. 2027
3, 4, 5 févr. 2027

- 2 jours de préparation aux épreuves orales en avril ou mai 2027 EN PRESENTIEL au CNEH - Session réservée aux candidats admissibles

- 8 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation documentaire du CNEH

- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE**

Pack COMPLET AAH, DESSMS et DH, DS
Réf. C2005 - 2 900 € nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Juriste, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SESSION.S

Session 2026 - 2027 7, 8, 9 oct. 2026
et 23, 24, 25 nov. 2026
et 6, 7, 8 janv. 2027
et 3, 4, 5 févr. 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel - Cycles de classes virtuelles thématiques

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer au CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff
ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



CYCLES PRÉPARATOIRES VISÉS (COCHER)

☐ DESSMS et DH - Arrêté du 30 décembre 2014

☐ DS - Arrêté du 29 septembre 2010

☐ AAH - Décret et arrêté du 04 février 2022

Profil du candidat

☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ **Préparation aux cycles préparatoires de l'EHESP :**

AAH, DESSMS + DH, DS

épreuves écrites orales

- Réf. C2005

2 900 €

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

*Dans le cadre du pack épreuves écrites et orales, les sessions de préparation aux oraux ne sont pas remboursées en cas de non-admissibilité à l'issue des épreuves écrites
Toute formation commencée est due dans son intégralité



Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

Publié le 2026/02/12

Réf. C1449

**9 jours
54h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : arrêté du 27 septembre 2012

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clotilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à
l'Emploi
06 63 78 10 89 - clotilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MATIÈRES PRÉPARÉES :**

- **Programme du concours : arrêté du 27 septembre 2012**
- Cas pratique - Gestion administration générale ou Gestion économique, finances et logistique
- Droit public
- Droit hospitalier
- Entretien avec le jury

► **Question à réponse courte**

- Institution, action administrative et organisation administrative (droit public)
- Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (droit hospitalier)

► **Epreuve du cas pratique**

- Branche administrative ou Branche économique, finances et logistique

► **Préparation à l'oral**

- Méthodologie
- Exercice de mise en situation
- Accompagnement à la constitution du dossier RAEP

► **FORMULE - Pack COMPLET Concours Adjoint des cadres hospitaliers :**

- Apports théoriques et pratiques
- 9 jours - 4 regroupements de préparation aux épreuves :
4 et 5 mai 2027 en visio
25 et 26 mai 2027 en visio
22 et 23 juin 2027 en visio
1, 2 et 3 septembre 2027 en présentiel
- 6 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation en ligne du CNEH

► **TARIF FORMULE**

Pack COMPLET Adjoint des cadres hospitaliers
Réf. C1449 - 2 050 € nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte

INTERVENANTE.S

- Clothilde Poppe, Responsable du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Juriste, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SESSION.S

CNEH et VISIO 4, 5 mai 2027
et 25, 26 mai 2027
et 22, 23 juin 2027
et 1, 2, 3 sept. 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Clothilde Poppe :
par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Établissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

Profil du candidat

☐ Interne ☐ Externe

Branche choisie

☐ Gestion administrative générale

☐ Gestion économique, finances et logistique

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ **Préparation au concours Adjoint des cadres hospitaliers**

Épreuves écrites et orales

- Réf. C1449

2 050 €

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

* Toute formation commencée est due dans son intégralité

PRÉPARATIONS AUX ORAUX DES CONCOURS

Choisissez l'école de référence !





Satisfaction

4,6/5

LES PRÉPARATIONS AUX ORAUX



Atteinte des
objectifs

5/5

PRÉPARATION AUX ORAUX DES CONCOURS DESSMS ET DH

Publié le 2026/02/12

Réf. C205

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer les épreuves orales d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Candidats admissibles au concours DESSMS et/ou DH

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Session réservée aux candidats admissibles aux concours DESSMS et/ou DH

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **AU PROGRAMME**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps...
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

► **DATES**

- 6 jours de préparation aux épreuves au CNEH - à Malakoff :
Le 10 et 11 sept. 2026
puis 4 jours entre le 14 et le 18 sept. 2026

► **Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>**

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Oraux blancs dans les conditions du concours - Débriefing collectif et recentrage méthodologique - Coaching collectif et tutorat individualisé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

CNEH 10, 11 sept. 2026
et du 14 au 18 sept. 2026



DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer au CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



ÉPREUVES ORALES :

Concours pour le(s)quel(s) vous êtes admissible

☐ DESSMS ☐ DH☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
☐	DESSMS	Arrêté du 19 juin 2024 Arrêté du 13 février 2025	3 épreuves orales obligatoires : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien individuel avec le jury ☒ Oral de langue vivante en anglais
☐	DH	Arrêté du 19 juin 2024 Arrêté du 13 février 2025	3 épreuves orales obligatoires : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien individuel avec le jury ☒ Oral de langue vivante en anglais
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle.

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.

* Les sessions de préparation aux oraux sont réservés uniquement aux candidats admissibles. Toute formation commencée est due dans son intégralité.



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ Préparation aux oraux des concours DESSMS et DH
6 jours à Malakoff (2 jours + 4 jours) - Réf.C205
Session réservée aux candidats admissibles

1 000 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement). Merci de contacter Catherine Joulain

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ Autofinancement - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ Établissement - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH : 3 rue danton, 92240, Malakoff - 01.41.17.15.15 - formation@cneh.fr



Satisfaction

4,6/5

LES PRÉPARATIONS AUX ORAUX



Atteinte des
objectifs

5/5

PRÉPARATION À L'ORAL DU TOUR EXTÉRIEUR DESSMS ET DH

Publié le 2026/02/12

Réf. C2506

5 jours
35h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Candidats admissibles au Tour Extérieur DESSMS et/ou DH

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Session réservée aux candidats admissibles au Tour Extérieur DESSMS et/ou DH

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **AU PROGRAMME**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps, etc.
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

► **DATES**

- 5 jours de préparation aux épreuves :
Classe virtuelle 3 et 4 sept. 2026
Malakoff au CNEH 14, 15, 16 sept. 2026

► **Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>**

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Oraux blancs dans les conditions du Tour Extérieur - débriefing collectif et recentrage méthodologique - Coaching collectif et tutorat individualisé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

SESSION.S

VISIO/CNEH 3, 4 sept. 2026
et 14, 15, 16 sept. 2026

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)



DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer au CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

Tour Extérieur pour le(s)quel(s) vous
êtes admissible☐ DH☐ DESSMS☐ Classe normale☐ Hors classe

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire).....

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.....

Adresse professionnelle.....

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel.....

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom.....

Téléphone

E-mail.....

Fonction.

* Les sessions de préparation aux oraux sont réservés uniquement aux candidats admissibles. Toute formation commencée est due dans son intégralité.



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ Préparation à l'oral du Tour Extérieur DESSMS et DH 5
jours (2 jours en classe virtuelle + 3 jours à Malakoff)
Réf.C2411

Session réservée aux candidats admissibles

900 €

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ Autofinancement - Contacter catherine.joulain@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ Établissement - Règlement sur facture ou dépôt chorus

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.



Satisfaction

4,6/5

LES PRÉPARATIONS AUX ORAUX



Atteinte des
objectifs

4,6/5

PRÉPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS DS

Publié le 2026/02/12

Réf. C905

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer les épreuves orales d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Candidats admissibles au concours DS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Session réservée aux candidats admissibles aux concours DS

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **AU PROGRAMME**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps, etc.
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et s'en approprier les fondements

► **DATES**

- 6 jours de préparation aux épreuves au CNEH - à Malakoff :
09, 10, 11 sept. 2026
28, 29, 30 sept. 2026

► **Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>**

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, Directrice des soins honoraire, Co-coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Oraux blancs dans les conditions du concours - Débriefing collectif et recentrage méthodologique - Coaching collectif et tutorat individualisé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

CNEH 9, 10, 11 sept. 2026
et 28, 29, 30 sept. 2026



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi



ÉPREUVES ORALES :

☐ DS☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
☐	DS	Arrêté du 19 juin 2024 Arrêté du 13 janvier 2025 3 épreuves orales obligatoires	3 épreuves orales obligatoires : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien individuel avec le jury sur la base du dossier ☒ Oral technique de droit hospitalier, ou management et gestion hospitalière, ou soins et santé publique
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ Préparation aux oraux du concours DS

6 jours à Paris (2 x 3 jours) - Réf. C905

Session réservée aux candidats admissibles

1300 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter
- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH : 3 rue danton, 92240, Malakoff - 01.41.17.15.15 - formation@cneh.fr



Satisfaction

4,6/5

LES PRÉPARATIONS AUX ORAUX



Atteinte des
objectifs

5/5

PRÉPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS IASS

Publié le 2026/02/12

Réf. C1456

3 jours
21h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer les épreuves orales d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Candidats admissibles au concours IASS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Session réservée aux candidats admissibles aux concours IASS

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **AU PROGRAMME**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps, etc.
- Préparation à la posture : adopter un positionnement d'inspecteur et s'en approprier les fondements

► **DATES**

- 3 jours de préparation aux épreuves en VISIO : 15, 16, 17 juillet 2026

► **Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>**

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Oraux blancs dans les conditions du concours - Débriefing collectif et recentrage méthodologique - Coaching collectif et tutorat individualisé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

SESSION.S

VISIO 15, 16, 17 juil. 2026

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :Concours pour le(s)quel(s) vous êtes
admissible☐ IASS☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
☐	IASS	Arrêté du 23 avril 2025 2 épreuves orales obligatoires	2 épreuves orales : ☒ Mise en situation professionnelle collective ☒ Entretien individuel avec le jury sur la base du dossier
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ Préparation aux oraux du concours IASS

3 jours à Paris - Réf. C1456

Session réservée aux candidats admissibles

600 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité



Satisfaction

4,6/5

LES PRÉPARATIONS AUX ORAUX



Atteinte des
objectifs

5/5

PRÉPARATION AUX ORAUX DU CONCOURS AAH

Publié le 2026/02/12

Réf. C2000

3 jours
21h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Candidats admissibles aux concours AAH

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Session réservée aux candidats admissibles aux concours AAH

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **AU PROGRAMME**

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements en culture générale, matières techniques et langues vivantes, avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps, etc.
- Préparation à la posture : adopter un positionnement d'attaché et s'en approprier les fondements

► **DATES**

- 3 jours de préparation aux épreuves au CNEH - à Malakoff : 23, 24, 25 sept. 2026

► **Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>**

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Oraux blancs dans les conditions du concours - Débriefing collectif et recentrage méthodologique - Coaching collectif et tutorat individualisé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

CNEH 23, 24, 25 sept. 2026



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Céline Limouzy :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :Concours pour le(s)quel(s) vous êtes
admissible☐ AAH☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Externe ☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Concours visé(s)	Épreuves des concours	Matières orales d'admission
☐	AAH	Arrêté du 24 mai 2024	1 épreuve orale : ☒ Entretien individuel avec le jury
☐	Autre(s) à préciser :		

* sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle.

Adresse professionnelle.

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction.

*Toute formation commencée est due dans son intégralité



TARIFS NETS DE TAXE *

☐ Préparation aux oraux du concours AAH

3 jours à Paris - Réf. C2000

Session réservée aux candidats admissibles

600 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Tarifs modulaires pour une participation uniquement à l'une ou l'autre des sessions
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de contacter Catherine Joulain

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.



Satisfaction

4,7/5

LES PRÉPARATIONS AUX ORAUX



Atteinte des
objectifs

4,6/5

PRÉPARATION AUX ORAUX DES CYCLES PRÉPARATOIRES DE L'EHESP : AAH, DESSMS ET DH, DS

Publié le 2026/02/12

Réf. C1035

2 jours
14h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Candidats admissibles aux cycles préparatoires AAH, DESSMS&DH, DS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Session réservée aux candidats admissibles aux cycles préparatoires AAH, DESSMS&DH, DS

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

► AU PROGRAMME

- Méthodologie de l'épreuve orale
- Simulations de jury et entraînements avec débriefing collectif et recentrage méthodologique
- Aide à la mobilisation des connaissances sur l'actualité sanitaire, sociale et médico-sociale et sensibilisation aux thèmes d'actualité
- Coaching collectif et tutorat individualisé : gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps, etc.
- Préparation à la posture : adopter un positionnement de directeur et/ou d'attaché et s'en approprier les fondements

► DATES

- 2 jours de préparation aux épreuves au CNEH - à Malakoff :
30, 31 mars 2026

► **Programme détaillé sur : <https://www.cng.sante.fr>**

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Oraux blancs dans les conditions du concours - Débriefing collectif et recentrage méthodologique - Coaching collectif et tutorat individualisé

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

SESSION.S

CNEH 30, 31 mars 2026

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)



DEMANDE D'INSCRIPTION (À RENVoyer AU CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé à Clothilde Poppe :

par courrier : CNEH (Catherine Joulain) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à catherine.joulain@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

CHOIX DES MATIÈRES POUR
LES ÉPREUVES ORALES :Cycles préparatoires pour le(s)quel(s)
vous êtes admissible☐ AAH☐ DESSMS et DH☐ DS☐ Autres :

Profil du candidat

☐ Interne ☐ 3^{ème} concours

Cocher	Pré-concours visé(s)	Épreuves des concours	Matière orale d'admission
☐	AAH	Décret et arrêtés du 04 février 2022 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : ☒ Entretien avec le jury
☐	DESSMS et DH	Arrêté du 30 décembre 2014 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : ☒ Entretien avec le jury
☐	DS	Arrêté du 29 septembre 2010 1 épreuve orale obligatoire	1 épreuve orale : ☒ Entretien avec le jury
☐	Autre(s) à préciser :		

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction.

Adresse personnelle.

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

*Toute formation commencée est dûe dans son intégralité



TARIFS NETS DE TAXE*

☐ Préparation aux oraux des cycles préparatoires de l'EHPSP

2 jours à Paris - Réf.C1035

Session réservée aux candidats admissibles

500 €

CAS SPÉCIFIQUES

- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de nous contacter

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

☐ Autofinancement ☐ Établissement

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

☐ Paiement joint (obligatoirement) ☐ À facturer à l'établissement

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière
au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge
financière en cas d'autofinancement.

Organisme de formation : 11 92 1585 192 Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH : 3 rue danton, 92240, Malakoff - 01.41.17.15.15 - formation@cneh.fr

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN PRÉSENTIEL

Choisissez l'école de référence !



Satisfaction

4,7/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN PRÉSENTIEL



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

Publié le 2026/02/12

Réf. C210

16 jours
96h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : arrêté du 27 septembre 2012

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joullain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **MATIERES PREPAREES**

- Cas pratiques : gestion administration générale ou gestion finances
- Droit public
- Droit hospitalier
- Entretien avec le jury

► **TRONC COMMUN**

- Les candidats de la branche gestion administrative générale et de la branche gestion économique, finances et logistique sont regroupés pour les matières communes

► **PREPARATION A L'EPREUVE DES QUESTIONS ET REPONSES COURTES - 7.5 jours**

- Droit public - Institutions, action administrative et organisation administrative - 4 jours
- Droit hospitalier - Organisation du système de santé et organisation et fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux - 3,5 jours

► **PREPARATION A L'EPREUVE DE CAS PRATIQUE - 3,5 jours**

- Branche gestion administrative dans les établissements de la fonction publique hospitalière ou Branche gestion économique, finances et logistique

► **PREPARATION A L'ORAL - 3 jours**

- Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae
- Gestion du stress, gestion de la prise de parole en public, gestion du temps
- Oraux blancs dans les conditions du concours avec

débriefing collectif et recentrage méthodologique

► **CONCOURS BLANCS - 2 jours**

► **DATES**

- 16 jours de préparation aux épreuves au CNEH - à Malakoff :

Session 1 :

Les lundis et/ou mardis du 28 sept. 2026 au 1 fév. 2027

Session 2 :

Les lundis et/ou mardis du 3 mars 2027 au 14 juin 2027

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Jérôme Dogbeh, Professeur de droit public
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Concours blancs et exercices de révision - Coaching collectif et individuel

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

CNEH, les lundis et/ou mardis au 1 févr. 2027	du 28 sept. 2026 au 1 févr. 2027
CNEH, les lundis et/ou mardis du 8 mars 2027 au 14 juin 2027	du 8 mars 2027 au 14 juin 2027

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

C210

☐ Du 28/09/2026 au 01/02/2027 - 16 jours - 96 heures

☐ Du 08/03/2027 au 14/06/2027 - 16 jours - 96 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 600 €
Tarif non-adhérents	2 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

CONTACT

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à :

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 66 - catherine.joullain@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN PRÉSENTIEL



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF (AMA) - BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL

Publié le 2026/02/12

Réf. C212

12 jours
72h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
- Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour chaque matière
- Préparer l'épreuve orale d'admission
- Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
- Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : arrêté du 27 septembre 2012

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à
l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **Programme du concours : arrêté du 27 septembre 2012**

► **PREPARATION A L'EPREUVE DES QUESTIONS ET REPONSES COURTES - 3 jours**

- Organisation du système de santé et organisation hospitalière
- Règlementation relative aux droits des malades

► **PREPARATION A L'EPREUVE DE CAS PRATIQUE - 4 jours**

- Traitement et coordination des opérations et des informations médico-administratives

► **PREPARATION A L'ORAL ET RAEP - 3 jours**

- Accompagnement à la constitution du dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ou du curriculum vitae

► **CONCOURS BLANCS - 2 jours**

► **DATES**

- 12 jours de préparation aux épreuves au CNEH
A Malakoff les jeudis et/ou vendredis
du 1 avr. 2027 au 25 juin 2027

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Concours blancs avec corrections personnalisées - Oraux blancs avec débriefing - Coaching collectif et individuel

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

CNEH, les jeudis et/ou vendredis du 1 avr. 2027 au 25 juin 2027

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRÉPARATION AU CONCOURS D'ASSISTANT MÉDICO-ADMINISTRATIF (AMA) - BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL

C212

☐ Du 01/04/2027 au 25/06/2027 - 12 jours - 72 heures



Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	1 870 €
Tarif non-adhérents	2 060 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

CONTACT

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à :

ASSISTANTE

Catherine JOULAIN

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 66 - catherine.joulain@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

FORMATIONS D'ADAPTATION À L'EMPLOI

Choisissez l'école de référence !





Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES FORMATIONS D'ADAPTATIONS À L'EMPLOI



ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS (TH) ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS (TSH)

Publié le 2026/02/12

Réf. C221

27 jours
189h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir un socle de connaissances sur l'environnement sanitaire, social et médico-social
- Développer des compétences d'encadrement d'équipe,
- Maîtriser les fonctions attribuées aux Techniciens Hospitaliers et Techniciens Supérieurs Hospitaliers,
- Développer un réseau professionnel de TH et TSH.

PUBLIC

Technicien Hospitalier (TH) et Technicien Supérieur Hospitalier (TSH)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps de Technicien Hospitalier (TH) et Technicien Supérieur Hospitalier (TSH)

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **Programme de l'adaptation : arrêté du 21 août 2013**

► **PARTICIPER A L'ADAPTATION A L'EMPLOI AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- de modalités pédagogiques variées en présentiel et/ou en distanciel conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiées composée de professionnels expérimentés, à l'écoute des participants
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MODULE 1 - 5 jours - Le cadre d'exercice des Techniciens hospitaliers et Techniciens supérieurs hospitaliers**

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH : statut juridique, les règles de gouvernance de l'hôpital, les organes de décision et instances représentatives des personnels
- les structures de coopérations inter-établissements (GCS, CHT, GIP...) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière (recrutement du fonctionnaire, droits et obligations)

► **MODULE 2 - 12 jours - La gestion des ressources humaines**

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution, rôle de l'encadrement de proximité
- les éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines : santé et sécurité au travail, la formation tout au long de la vie et le parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- prendre la parole en public et conduire une réunion
- conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- valoriser la qualité du travail
- gestion des tensions et conflits
- transmettre les savoirs
- accompagner les agents aux changements
- conduire des projets en équipe

► **MODULE 3 - 10 jours - Les connaissances techniques générales**

- la sécurité incendie à l'hôpital
- la sécurité informatique
- écologie hospitalière et développement durable
- sécurité des personnes et risques professionnels
- le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux, génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques
- la matériovigilance
- les contraintes spécifiques des services logistiques
- les contrôles techniques obligatoires
- les procédures d'évaluation de la qualité

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas et mises en situation - Jeux de rôle - Retours d'expérience - Kahoot

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

Session 2026
25 jours au CNEH + 2 en VISIO

CNEH :
Du 28/09 au 02/10/2026
Du 02/11 au 06/11/2026
VISIO :
Le 26 et 27/11/2026
CNEH :
Du 07/12 au 11/12/2026
Du 04/01 au 08/01/2027
Du 01/02 au 05/02/2027

Session 2027
24 jours au CNEH + 3 en VISIO

CNEH :
Du 18/01 au 22/01/2027
VISIO :
Le 02/02/2027
Le 23/02/2027
CNEH :
Du 08/03 au 12/03/2027
Du 30/03 au 02/04/2027
VISIO :
Le 26/04/2027
CNEH :
Du 10/05 au 14/05/2027
Du 31/05 au 04/06/2027

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



ADAPTATION À L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS (TH) ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS HOSPITALIERS (TSH)

C221

☐ Du 28/09/2026 au 05/02/2027 - 27 jours - 189 heures

☐ Du 18/01/2027 au 04/06/2027 - 27 jours - 189 heures

☐

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail professionnel :

E-mail personnel :

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 800 €
Tarif non-adhérents	5 300 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

Bulletin d'inscription à :

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires



Satisfaction

4,3/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES FORMATIONS D'ADAPTATIONS À L'EMPLOI



ADAPTATION À L'EMPLOI DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

Publié le 2026/02/12

Réf. C220

22 jours
154h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir un socle de connaissances sur l'environnement sanitaire, social et médico-social,
- Développer des compétences d'encadrement d'équipe,
- Maîtriser les fonctions attribuées aux adjoints des cadres hospitaliers,
- Développer un réseau professionnel d'adjoints des cadres hospitalier.

PUBLIC

Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps des Adjointes des Cadres Hospitaliers (ACH)

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **Programme de l'adaptation : arrêté du 24 octobre 2014**

► **PARTICIPER A L'ADAPTATION A L'EMPLOI AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- de modalités pédagogiques variées en présentiel et/ou en distanciel conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiées composée de professionnels expérimentés, à l'écoute des participants,
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MODULE 1 - 5 jours - Connaissance du cadre d'exercice des adjoints des cadres hospitaliers**

- les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social
- l'établissement FPH
 - statut juridique
 - règles de gouvernance de l'hôpital, organes de décision
 - instances représentatives des personnels
 - organisation médicale (pôles, unités fonctionnelles, contractualisation interne)
- les structures de coopération inter établissements (GCS, CHT, GIP, etc.) et GHT
- les règles de financement des établissements de la FPH
- les achats hospitaliers et les marchés publics
- le statut des personnels de la fonction publique hospitalière
 - recrutement du fonctionnaire
 - droits et obligations

► **MODULE 2 - 12 jours - Techniques de management et de communication**

- le positionnement des différents acteurs dans l'institution, rôle de l'encadrement de proximité
- éléments de connaissances complémentaires en ressources humaines
 - santé et sécurité au travail
 - formation tout au long de la vie et parcours professionnel
- la gestion du temps et de l'organisation du travail
- communiquer dans l'équipe : temps et espaces d'échanges
- prendre la parole en public et conduire une réunion
- conduire les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe
- valoriser la qualité du travail
- gérer les tensions, les conflits
- transmettre les savoirs
- accompagner les agents aux changements
 - structurels : coopération inter établissements
 - professionnels : évolution des missions
- conduire des projets en équipe

► **MODULE 3 - 10 jours dont 5 jours de stage sur le terrain : Connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions**

- enseignements complémentaires destinés à l'ensemble des stagiaires
 - pilotage stratégique de l'établissement :
 - projet d'établissement, certification et qualité
 - pilotage médico-économique et indicateurs de gestion
 - volet projet social et professionnel du projet d'établissement
 - relations sociales et dialogue social
 - politique de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers
 - pilotage économique et logistique
 - normes de qualité
 - développement durable à l'hôpital, visite de services dans un établissement
 - préparation du stage en immersion
 - identification des procédures de gestion administratives et financières
 - application des systèmes d'information dans les domaines de la gestion et impact sur les organisations de travail

► **Stage «sur le terrain» (non pris en charge par le CNEH)**

- Durant ce stage, l'agent devra notamment prendre connaissance des missions et de l'activité des services administratifs, hospitaliers, logistiques et techniques avec lesquels il sera amené à travailler dans son poste d'affectation, en rencontrant les professionnels qui en ont la charge

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, directeurs des soins, universitaires et autres professionnels du monde de la santé

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas et mises en situation - Jeux de rôle - Retours d'expérience - Quiz - Travail en sous groupe - Kahoot

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SESSION.S

Session 2026
20 jours au CNEH + 2 en VISIO

CNEH :
Du 05/10 au 09/10/2026
VISIO :
Du 05/11 au 06/11/2026
CNEH :
Du 23/11 au 27/11/2026
Du 14/12 au 18/12/2026
Du 11/01 au 15/01/2027

Session 2027
20 jours au CNEH + 2 en VISIO

CNEH :
Du 11/01 au 15/01/2027
Du 01/02 au 05/02/2027
VISIO :
Le 02/03/2027
CNEH :
Du 22/03 au 26/03/2027
VISIO :
Le 27/04/2027
CNEH :
Du 24/05 au 28/05/2027

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



ADAPTATION À L'EMPLOI DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS (ACH)

C220

☐ 2026 - Du 05/10/2026 au 15/01/2027 - 22 jours - 154 heures

☐ 2027 - Du 11/01/2027 au 28/05/2027 - 22 jours - 154 heures

☐

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail professionnel :

E-mail personnel :

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 900 €
Tarif non-adhérents	4 320 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

Bulletin d'inscription à :

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires



Satisfaction

4/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES FORMATIONS D'ADAPTATIONS À L'EMPLOI



ADAPTATION À L'EMPLOI DES ASSISTANTS MÉDICO-ADMINISTRATIFS (AMA) - BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL

Publié le 2026/02/12

Réf. C1221

15 jours
105h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir les connaissances nécessaires sur l'organisation des établissements hospitaliers, l'organisation médicale, le parcours du patient,
- Identifier les particularités du statut du fonctionnaire hospitalier, ses droits et obligations,
- Maîtriser les connaissances spécifiques nécessaires au fonctionnement d'un secrétariat médical en établissement hospitalier,
- Développer un réseau professionnel d'AMA.

PUBLIC

Assistant Médico-Administratif (AMA)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Etre nommé dans le corps des Assistants-Médico-Administratifs (AMA)

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **Programme de l'adaptation : arrêté du 24 octobre 2014**

► **PARTICIPER A L'ADAPTATION A L'EMPLOI AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- d'une équipe pédagogique diversifiées composée de professionnels expérimentés, à l'écoute des participants
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MODULE 1 - 6 jours - Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière**

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation des secteurs sanitaire, social et médico social, le SROS
- L'établissement FPH : statut juridique, règles de gouvernance de l'hôpital
- Le statut des personnels de la fonction publique hospitalière et développement des ressources humaines
 - recrutement du fonctionnaire, droits et obligations, positionnement hiérarchique
 - formation tout au long de la vie, parcours professionnel
 - prévention des risques professionnels
- Les différentes activités médicales à l'hôpital
- Les activités des structures de santé extrahospitalières
- Les activités des structures médico-sociales
- Les nouvelles modalités de prise en charge au travers des parcours de soins
- L'organisation médicale dans les établissements publics de santé
- Le mode de financement de l'hôpital et la valorisation

► **MODULE 2 - 7 jours + 2 jours en option - Les spécificités du secrétariat médical à l'hôpital**

- La place de l'utilisateur dans le système de santé : les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des patients
- Le secret médical et le secret professionnel, la confidentialité en lien avec les nouvelles technologies de la communication, le respect du droit à l'image
- Le traitement et la transmission des informations, l'évolution des techniques d'information médicale (dossier médical informatisé, télémédecine, transmission informatisée de résultats d'examens)
- L'approche relationnelle dans un secrétariat médical, pratique de l'accueil des patients, l'écoute active, la prise en charge des situations agressives et conflictuelles
- La réglementation relative au dossier du patient (classement, archivage, traçabilité, règles de communication du dossier médical), l'identitovigilance à l'hôpital
- Traitement des statistiques médicales, valorisation de l'activité médicale : PMSI, recueil d'information

médicalisée, PMSI MCO, PMSI SSR, et PMSI Psychiatrie, qualité du codage

- La terminologie médicale et son utilisation : la formation du terme médical (méthode pour comprendre les termes médicaux : décomposition, définition, orthographe et différents affixes) ; termes médicaux génériques et différentes spécialités médicales, examens couramment pratiqués, décryptage des comptes rendus médicaux

► **MODULE 3 - 5 jours - Stage «sur le terrain» dans un secrétariat médical différent de celui d'affectation (non pris en charge par le CNEH)**

Durant ce stage, l'agent devra notamment :

- observer et s'adapter aux relations professionnelles nécessaires à l'organisation du circuit des patients (équipes soignantes et médicales de l'établissement)
- prendre connaissance des missions et de l'activité sur les services ou entités suivantes : services des admissions et des traitements externes, service central des dossiers médicaux, cellule d'identitovigilance, service social des patients, service du droit des malades, médiateur, gérant de tutelle.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours s
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours administratifs, directeurs d'hôpital, d'attachés d'administration, d'AMA coordinatrices, de cadres de santé et autres professionnels du monde de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Etudes de cas et mises en situation - Jeux de rôle - Retours d'expérience

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

SESSION.S

Session 2027
en présentiel au CNEH
Du 15/03 au 19/03/2027
Du 10/05 au 14/05/2027
Du 07/06 au 11/06/2027

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



ADAPTATION À L'EMPLOI DES ASSISTANTS MÉDICO-ADMINISTRATIFS (AMA) - BRANCHE SECRÉTARIAT MÉDICAL

C1221

☐ Du 15/03/2027 au 11/06/2027 - 15 jours - 105 heures

☐
☐

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail professionnel :

E-mail personnel :

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 330 €
Tarif non-adhérents	2 575 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

Bulletin d'inscription à :

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires



Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

LES FORMATIONS D'ADAPTATIONS À L'EMPLOI



ADAPTATION À L'EMPLOI DES AGENTS DE SERVICE MORTUAIRE (ASM)

Publié le 2026/02/12

Réf. C915

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Définir les missions et les valeurs de l'agent mortuaire,
- Mettre en pratique des prestations spécifiques auprès des corps des personnes décédées,
- Soutenir les familles et les proches du défunt,
- Maîtriser les formalités liées au décès,
- Assurer l'hygiène des locaux et du matériel.

PUBLIC

Agent de Service Mortuaire (ASM) en fonction
Aide-Soignant (AS) exerçant en service mortuaire
Personnel hospitalier assurant des fonctions d'agent de service mortuaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Etre Aide-Soignant (AS) et Agent de Service Mortuaire (ASM)
affectés dans un service de personnes décédées

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Clothilde POPPE

Responsable du Pôle Concours & Adaptation à
l'Emploi
06 63 78 10 89 - clothilde.poppe@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **Programme de l'adaptation : arrêté du 16 juillet 2009**

► **PARTICIPER A L'ADAPTATION A L'EMPLOI AVEC LE CNEH, C'EST BENEFICIER :**

- d'une équipe pédagogique diversifiées composée de professionnels expérimentés, à l'écoute des participants,
- d'une promotion solidaire et complémentaire formant un réseau pour l'avenir.

► **MODULE 1 : Les missions et les valeurs**

- le statut et les obligations pour l'agent de service mortuaire
- l'organisation de l'accueil des corps en chambre mortuaire
- la réalisation des autopsies
- l'accueil des proches du défunt

► **MODULE 2 : Les relations avec les familles**

- l'écoute active
- les notions de deuil, de souffrance et de douleur
- les attitudes positives de compassion, d'empathie, d'écoute et les utiliser dans la relation avec les proches du défunt
- l'identification des situations de crise ou de difficultés potentielles
- connaître ses propres difficultés dans la relation avec des personnes en situation douloureuse et alerter en cas de doute ou d'inquiétude

► **MODULE 3 : Les formalités liées au décès**

- l'orientation des familles dans l'accomplissement des démarches administratives auprès des services de l'état civil de l'hôpital
- la procédure du dépôt des biens
- les relations avec les prestataires funéraires
- la prévention et la gestion des dysfonctionnements en chambre mortuaire

► **MODULE 4 : Le maintien de l'hygiène et de la propreté**

- définitions et concepts principaux
- les bactéries et la contamination de l'environnement
- les procédures du bionettoyage
- les soins du corps et les précautions de conservation
- les locaux et les conditions de travail
- la maintenance du matériel en contact avec les corps

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, Responsable du pôle concours et adaptation à l'emploi du CNEH, juriste, coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée de cadres supérieurs de santé, de psychologues et autres professionnels du monde de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Etudes de cas et mises en situation - Retours d'expérience

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

SESSION.S

Session 2026
En présentiel au CNEH :
Le 05/10 et 06/10/2026
Du 02/11 au 04/11/2026
Du 30/11 au 02/12/2026

Session 2027
En présentiel au CNEH :
Le 25/03 et 26/03/2027
Du 19/05 au 21/05/2027
Du 07/06 au 09/06/2027

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



ADAPTATION À L'EMPLOI DES AGENTS DE SERVICE MORTUAIRE (ASM)

C915

☐ Du 05/10/2026 au 02/12/2026 - 8 jours - 56 heures

☐ Du 25/03/2027 au 09/06/2027 - 8 jours - 56 heures

☐

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail professionnel :

E-mail personnel :

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Prénom :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	1 700 €
Tarif non-adhérents	1 820 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

Bulletin d'inscription à :

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation

Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi

01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

CATALOGUE DE
FORMATION

DÉTAILS DE L'OFFRE STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

Développer une posture de décideur éclairé pour piloter des projets et fédérer les acteurs à différents niveaux de l'organisation

L'offre Stratégie et Gouvernance s'adresse aux décideurs et cadres impliqués dans la définition, le pilotage et le portage de la stratégie des établissements de santé.

Elle accompagne l'élaboration des projets d'établissement, le pilotage médico-économique et la conduite des transformations organisationnelles.



**Plus de 20
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Equipes de directions
- Responsables de pôles, chefs de service et cadres

“L’offre Stratégie et Gouvernance a été pensée pour accompagner des professionnels confrontés à des choix structurants et à des environnements complexes.

Les formations proposées s’appuient sur des apports d’experts, des analyses de situations réelles et des mises en situation issues du terrain, afin de favoriser la prise de recul, l’échange entre pairs et le développement de pratiques de pilotage adaptées aux réalités des organisations.»

Juliette PETIT

Directrice du Pôle Stratégie et Performance du CNEH

Définir les orientations et les priorités stratégiques

Piloter les équilibres médico-économiques et les ressources

Piloter des projets et accompagner les transformations organisationnelles

SATISFACTION CLIENT

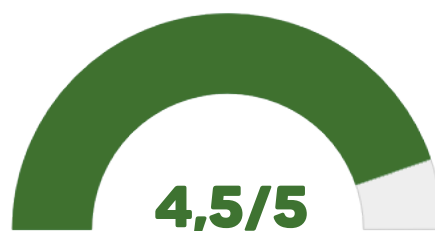


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 112

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 112

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation complète et répondant aux attentes.»

«Formation très professionnelle.»

PÉDAGOGIE

«Méthodes et outils pédagogiques utilisés très appréciés.»

«Études de cas basées sur des situations très concrètes et réelles.»

DURÉE & RYTHME

«Équilibre parfait entre pratique, partage et théorie.»

CONTENU

«Contenu riche et mise en situation et exemples permettant de se projeter dans son quotidien et de faire des liens.»

«Les formations du CNEH font toujours preuve d'une très grande expertise des thèmes abordées.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«M'a permis de me rapprocher de mon binôme, de confirmer nos objectifs communs, de développer de nouvelles approches de collaboration.»

«Très enrichissant pour le binôme cadre/chef de service et pour le management au quotidien dans un service de soins.»

«Formation applicable dans le quotidien avec des apports mobilisables en pratique.»

«Des notions développées et l'apport d'outils permettant de trouver des solutions managériales.»

FORMATEUR.TRICE

«Des formations animées par des hospitaliers pour des hospitaliers.»

«Animatrice au top ! Bienveillante écoute, sourire, énergie positive, bonne humeur et douceur.»

L'ÉQUIPE

Juliette Petit

Directrice du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, EDHEC Business School, DESS GRH Paris Dauphine

Expertises : Stratégie - Organisation et Gouvernance - Modèles de santé innovants - Performance hospitalière

Christophe Feigueux

Directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, Master Economie et Management des Systèmes de Santé Paris Dauphine, Coaching individuel et d'équipe

Expertises : Gouvernance - Projets médicaux et soignants - Coaching et accompagnement d'équipe - Ressources managériales - Organisation des services et gestion des équipes et des talents

Karin Masini

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, SciencesPo, Directrice d'hôpital EHESP, Coach Dauphine PSL

Expertises : Stratégie - Organisation et Gouvernance - Optimisation des fonctions support - Accompagnement individuel et d'équipes - Management de projets complexes - Coaching d'équipe

Dr Frédéric Poujade

Conseiller médical du CNEH, Docteur en Médecine, Biologiste, Praticien Hospitalier

Expertises : Stratégie - Organisation des Activités - Plateaux Techniques, Projets d'établissements et Gouvernance

Laurent Lévy-Bourru

Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Coach certifié (Metasystem - Orygin), Urgentiste expert en techniques soins d'urgences et REA

Expertises : Coaching individuel - Coaching d'équipe - Conduite du changement - Management et accompagnement des équipes

Jean-Marc Bonnassot

Ingénieur, consultant du pôle Logistique - Organisation et Management du CNEH

Expertises : Conduite de mission de réorganisation des Services d'Imagerie, Blocs Opératoires, Stérilisations - Fusion de services : réorganisation des postes de travail et négociation avec les partenaires sociaux - Expert en dimensionnement capacitaire et plan directeur architectural

Didier Antoine

Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, DRH, Responsable de pôle d'activités médicales

Expertises : Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, DRH, Responsable de pôle d'activités médicales

Séverine Touflet

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Cadre supérieure de santé, Master 2 Organisation et Conduite du Changement CNAM Paris, Manager expérimentée en RH et techniques de soins

Expertises : Projets médicaux et soignants, Accompagnement d'équipe, Ressources managériales, organisation des services, gestion des équipes et des talents

Sara Garcia

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Master spécialisé en Management des établissements de santé – Toulouse Business School

Expertises : Gestion de projet - Accompagnement au changement - Projets d'établissements et Gouvernance - Coaching individuel et d'équipe

Jeremy Grunner

Consultant, formateur du pôle Stratégie Gouvernance du CNEH

Expertises : Stratégie - Gestion de projet et Accompagnement au Changement - Dynamique d'équipe

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Yaa Mansah

☎ 01 41 17 15 08

✉ yaa.mansah@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sylvie Liot

☎ 01 41 17 15 76

✉ sylvie.liot@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Actualités - Stratégie

- 1re Journée Nationale des Bed Managers de la gestion de lits à l'ordonnancement des parcours 94

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Cadre régulateur de bloc (chef de bloc) 96

Stratégie et Gouvernance

- S1922 - Projet d'établissement : quelle démarche pour son élaboration ? . 101
- S2641 - Projet de gouvernance & management participatif, de l'ambition à la feuille de route.....102
- S1923 - Diagnostic organisationnel appliqué aux établissements publics de santé103
- S2557 - Intelligence artificielle à l'hôpital : les clés pour agir104
- S1257 - Bed-manager - Optimiser la gestion des lits d'hospitalisation 105
- S2018 - La récupération améliorée après chirurgie : comment s'y mettre ? 106
- J2453 - Lanceur d'alerte, signalement, divulgation publique...107

Boosters managériaux

- S2434 - Booster 1 - Gouvernance et instances des établissements publics de santé109
- S2435 - Booster 2 - Le projet de gouvernance et de management participatif..... 110
- S2436 - Booster 3 - Les fondamentaux de l'élaboration d'un contrat de pôle..... 111
- S2437 - Booster 4 - Les fondamentaux de l'élaboration d'un projet de service..... 112
- S2438 - Booster 5 - Les fondamentaux du management..... 113
- S2439 - Booster 6 - Manager une équipe 114
- S2440 - Booster 7 - Manager des projets 115
- S2441 - Booster 8 - La gestion de situations sensibles..... 116
- S2442 - Booster 9 - L'organisation du système de santé français 117
- S2443 - Booster 10 - La gouvernance et l'organisation des établissements publics de santé 118
- S2444 - Booster 11 - Les ressources humaines médicales : les fondamentaux 119
- S2445 - Booster 12 - La responsabilité juridique à l'hôpital..... 120
- S2448 - Booster 13 - Les enjeux de la coopération et de la mutualisation . 121

ACTUALITÉS - STRATÉGIE

Choisissez l'école de référence !



1^{RE} JOURNÉE NATIONALE DES BED MANAGERS DE LA GESTION DE LITS À L'ORDONNANCEMENT DES PARCOURS

JEUDI 08 OCTOBRE 2026

RÉF. S2624

OBJECTIFS

Le CNEH organise une journée pour confronter vos pratiques et partager les leviers de la transformation de la fonction de Bed Manager.

Une occasion de rencontrer vos pairs et d'explorer des solutions pour optimiser l'ordonnancement des parcours.

- Clarifier les missions et les périmètres d'intervention du Bed Management selon les contextes hospitaliers
- Identifier des leviers concrets pour faciliter l'interface entre l'hôpital et les structures d'aval
- Échanger sur les outils et méthodes de gestion des flux face aux situations de tension

Au programme

- Rôle et missions du Bed Management
- La fonction de Bed Manager : le dessous des cartes
- Les outils du Bed Management : les compétences qui font la performance, la place de l'IA
- La place et la performance du diagnostic social et environnemental du patient
- L'implication des partenaires dans les parcours de soins, de santé et de vie des patients
- Focus : la place de l'IPA dans la coordination des parcours

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric POUJADE

Conseiller Médical du CNEH

06 87 62 35 35 - frederic.poujade@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1399

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Coordonner l'ensemble des acteurs, afin de rendre possible la réalisation de tous les actes planifiés, le respect de cette programmation et l'organisation en situation d'urgence chirurgicale
- Assurer le respect de la charte de bloc, des décisions prises par le conseil de bloc et les cadres de santé du bloc, par délégation des cadres de santé du service
- Garantir la qualité des soins et la prise en charge des patients en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur
- Mettre en œuvre et faire appliquer les règles de fonctionnement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

- Chefs de bloc, cadres régulateurs de bloc
- IBODE ou IADE faisant fonction de cadre régulateur,
- Secrétaires assumant des missions d'ordonnancement au bloc opératoire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Exercer au bloc opératoire en participant à son fonctionnement du bloc opératoire depuis plusieurs années

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Dr Frédéric POUJADE
Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH
06 87 62 35 35 - frederic.poujade@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)

S1399

Du 16/09/2026 au 20/11/2026 - 7 jours - 49 heures

Du 15/09/2027 au 19/11/2027 - 7 jours - 49 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 200 €
Tarif non-adhérents	3 520 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) - La gouvernance et le pilotage du bloc opératoire**
 ► **Atelier 1 - Les acteurs du pilotage du bloc opératoire : rôles et responsabilités respectives**

- Le cadre régulateur de bloc ou chef de bloc : rôles et responsabilités
- Le médecin coordonnateur de bloc : rôle et responsabilités
- Un binôme à construire et des compétences à partager

► **Atelier 2 - Les instances de pilotage du bloc opératoire**

- Le conseil de bloc, au cœur de l'organisation opérationnelle du bloc
- La charte de bloc

► **Atelier 3 - Les outils d'aide au pilotage du bloc**

- Les indicateurs et tableaux de bord de suivi d'activité du bloc
- Le logigramme d'élaboration et d'utilisation d'un tableau de bord de bloc
- Le plan d'amélioration qualité et le logigramme du processus qualité
- L'utilisation du tableau de bord dans la prise de décision

► **Méthodes pédagogiques**

- Des exemples de chartes de bloc
- Un tableau de suivi des décisions
- Des fiches de poste de chefs de bloc et de coordonnateurs
- Des tableaux de bord

► **MODULE 2 (1 jour) - Les processus organisationnels**

► **Atelier 4 - Les processus organisationnels**

- L'évaluation de l'occupation des vacations au bloc, le calcul du besoin heure/salle, la prise en compte de la saisonnalité et la définition d'un schéma cible de vacations opératoires interindividuelles
- La conception du processus de programmation : principes, règles de programmation, organisation de la demande d'interventions, outils de la programmation au fil de l'eau

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expérience sur les bonnes pratiques organisationnelles observées dans les blocs
- Les règles d'or de la planification et de la programmation

► **Atelier 5 - Le respect des processus organisationnels et des règles de fonctionnement**

- La régulation au quotidien pour des décisions non opposables et légitimes : rajouts, urgences, annulations, etc.
- Le respect des horaires par l'ensemble des protagonistes
- Le rôle du régulateur : la négociation et la gestion des tensions

► **Méthodes pédagogiques**

- Des retours d'expérience
- Des tableaux de saisonnalité
- Des fiches de mission de régulateur
- Un outil de modélisation des plannings

► **MODULE 3 (1 jour) - Les interfaces avec la pharmacie et la stérilisation**

► **Atelier 6 - La maîtrise de la gestion des stocks**

- Le choix du système logistique et la définition des seuils de commandes et/ou dotations

- La logistique des inventaires de stocks
- L'organisation de la commande des DM
- L'optimisation des interfaces avec la pharmacie
- La traçabilité des entrées et sorties de stocks
- L'anticipation de la programmation, l'utilisation des DM et le contrôle de leur disponibilité

► **Atelier 7 - L'organisation de la traçabilité de l'utilisation des dispositifs médicaux (DMI, DMS, DMR et DMNS)**

- La maîtrise de la consommation des DM
- L'organisation des responsabilités en matière de gestion des DM
- Les nouvelles organisations avec le gestionnaire de flux
- Les modes de stockage des DM au bloc opératoire
- La disponibilité des ancillaires, la multiplicité des fournisseurs

► **Méthodes pédagogiques**

- Des tableaux de bord types de suivi des DM, des profils de poste du référent DM
- Des retours d'expérience sur l'anticipation de l'utilisation des DM
- Les actions de maîtrise de la consommation et des stocks

► **MODULE 4 (2 jours) - La gestion des ressources humaines**

► **Atelier 8 - L'adéquation entre ressources humaines et activité**

- L'analyse des plannings existants et la vérification de leur adéquation avec l'activité
- La définition d'une organisation cible : modèle d'armement, tâches afférentes, pauses repas, horaires de travail
- La gestion des absences
- La définition du besoin en équivalent temps plein (ETP)

► **Atelier 9 - La gestion des compétences**

- L'anticipation des départs et l'identification des futurs besoins
- L'organisation des programmes de formation interne et externe
- La définition et la mise en œuvre d'un circuit d'accueil du nouvel arrivant

► **Atelier 10 - Le management et l'accompagnement du changement au bloc opératoire**

- L'accompagnement du changement dans un cadre sécurisé
- La cartographie des acteurs
- La feuille de route et le plan de déploiement au service du management et de l'accompagnement du changement
- Le plan de communication

► **Méthodes pédagogiques**

- Une étude de cas sur un scénario d'organisation des RH
- Des exemples d'outils : baromètre social, cartographie des acteurs, matrice d'impact des changements, fiche d'habilitation aux postes, outil de modélisation de plannings

► **MODULE 5 (0,5 jour) - La chirurgie ambulatoire**

► **Atelier 11 - L'optimisation de la prise en charge du patient en chirurgie ambulatoire**

- L'identification des flux
- La mise en place des flux tirés
- Les leviers dans la phase de pré-hospitalisation : consultation, sécurisation de l'arrivée du patient
- Les leviers dans la phase opératoire : salle dédiée à la chirurgie ambulatoire

INTERVENANT.E.S

- Dr Frédéric Poujade, Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH, coordinateur du Praxis
- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur spécialisé en organisation du plateau technique et en conduite du changement, consultant du CNEH
- Christophe Feigueux, Cadre supérieur de santé, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Séverine Toufflet, Consultante, formatrice du pôle Executive Leadership du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Atelier « charte de bloc » - Etude de cas - Retours d'expérience et proposition de solutions organisationnelles
 - Exemples d'outils - Assistance sur le travail personnel engagé

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

latoire (avantages/inconvénients)

- Les leviers dans la phase post-opératoire : SSPI, fluidité de la sortie
- Les leviers dans la phase post-hospitalisation : suivi à J+1, suivi post-hospitalisation
- La prise en charge de l'urgence en UCA
- **Méthodes pédagogiques**
- Des retours d'expérience et des propositions de solutions organisationnelles

► **MODULE 6 (0,5 jour) - La stratégie territoriale du bloc opératoire**

► **Atelier 12 - L'analyse de son positionnement territorial**

- La définition du périmètre de l'étude
- L'analyse de ses parts de marché
- L'évaluation des fuites sur le territoire

► **Atelier 13 - L'identification des besoins et des leviers**

- L'analyse de l'offre et de la demande
- L'identification des filières à fort enjeu de coopération

► **Méthodes pédagogiques**

- L'ouverture sur la stratégie globale de l'établissement
- Des exemples d'analyses territoriales

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un état des lieux d'une organisation donnée, et une proposition de plan d'actions ou d'améliorations
- Présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 200 €
Non-adhérents	3 520 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSIONS

Paris 16, 17, 18 sept. 2026
et 15, 16 oct. 2026
et 19, 20 nov. 2026

Paris/Visio 15, 16, 17 sept. 2027
et 13, 14 oct. 2027
et 18, 19 nov. 2027

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

Choisissez l'école de référence !



S1922 - Projet d'établissement : quelle démarche pour son élaboration ?

OBJECTIFS

S'approprier la démarche clés en main d'élaboration et de rédaction d'un projet d'établissement
Maîtriser les techniques d'animation pour conduire votre démarche
Formaliser sa feuille de route et programmer sa mise en œuvre

PROGRAMME

- La démarche d'élaboration d'un PE : du réglementaire à l'opérationnel
 - le cadre réglementaire et les évolutions récentes
 - les structures possibles d'un projet d'établissement :
 - avantages et limites des différentes structures (par volet, transversale, mixte, etc.)
 - les 5 étapes clés d'un projet stratégique : Ambitions, leviers, diagnostic, objectifs et projets

- L'étape de cadrage de votre démarche d'élaboration de PE
 - les rôles des différents acteurs
 - les périmètres d'élaboration pertinents (par pôle, site, filière, etc.)
 - les livrables à chaque étape
 - la définition de votre méthode, la programmation de sa mise en œuvre et l'évaluation de la charge de travail associée

- La conduite du changement comme facteur clé de réussite pour élaborer un projet partagé
 - la communication au service du projet et de

- l'engagement des acteurs
 - le partage et l'alignement entre la gouvernance et le terrain : négociable non négociable, marges de manœuvre
 - la mobilisation de la communauté hospitalière par l'intelligence collective (enquête numérique, atelier participatif, séminaire, etc.)

- Le contenu rédactionnel de votre projet d'établissement : des impondérables aux raffinements
 - la formulation d'une ambition et des objectifs stratégiques
 - la formalisation des projets et des fiches actions associées

- La programmation et les outils de mise en œuvre de votre projet d'établissement
 - la planification et responsabilisation des acteurs
 - le tableau de bord et le pilotage de vos indicateurs
 - la gouvernance et la communication de mise en œuvre

INTERVENANT.E.S

- Un expert hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et réglementaires - Etudes de cas réel - Identification des grands objectifs stratégiques sur la base d'un diagnostic interne et externe - Travail en sous-groupe sur votre propre projet - Expérimentation des ateliers participatifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Partage des retours d'expérience des participants - Bilan des acquis en l'issue de la journée
- Évaluation à chaud : 3 mots clés - Réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs adjoints
Présidents de CME
Chefs de projet en charge de l'élaboration du projet d'établissement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

Atteinte des Objectifs

New

Adresse Mail Générique

formation@cneh.fr

S2641 - Projet de gouvernance & management participatif, de l'ambition à la feuille de route

Une approche stratégique et opérationnelle

OBJECTIFS

Faire le point sur les attendus légaux et de certification
Identifier les sujets irritants des cadres et responsables d'équipe
Identifier les leviers et les points de blocage d'une démarche participative
Tester des outils pour mener son PGMP

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Le projet de gouvernance et de management participatif constitue une obligation légale depuis l'ordonnance du 10 novembre 2021 (Art. L.6143-2-3 CSP) et un attendu d'une certification HAS.

Au-delà de l'obligation réglementaire, élaborer un tel projet, lui donner une ambition supérieure à celle des textes, vise in fine le double objectif de redonner du sens au travail et de faire grandir les dynamiques collectives au quotidien, pour répondre à l'enjeu majeur de fidélisation des professionnels à l'hôpital.

► Le programme

- Présentation des attendus réglementaires en matière de gouvernance
- Présentation des attendus de la certification en matière de démarche managériale
- Exemples managériaux et démarches participatives : leviers et points de blocage d'une démarche participative
- Méthodes et techniques d'animation pour monter et faire vivre son PGMP

INTERVENANT.E.S

- Didier Antoine, Consultant, formateur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié et médiateur
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante, cheffe de projet du pôle Stratégie Gouvernance du CNEH
- Juliette Petit, Directrice du pôle Stratégie et Gouvernance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 5, 6 nov. 2026
Paris 3, 4 déc. 2026
Paris 28, 29 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 400 €
Tarif non-adhérents 1 560 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement, cadres supérieurs (adm - tech - logistiques) ou praticiens en charge du dossier RSE
Cadres et chefs de pôle
Toute personne intéressée par la thématique RSE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1923 - Diagnostic organisationnel appliqué aux établissements publics de santé



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

OBJECTIFS

Connaître les approches possibles selon les finalités du diagnostic
Être capable de concevoir une démarche de diagnostic sur mesure adaptée au contexte, aux enjeux et aux objectifs de l'analyse organisationnelle
Maîtriser les outils de recueil d'information et leurs modalités de mise en œuvre
Formuler des recommandations sur la base d'une information avérée
Partager un diagnostic dans une logique de mobilisation et d'accompagnement au changement

PROGRAMME

- ▶ S'approprier les grands types de diagnostic organisationnel selon les finalités recherchées
 - développement d'une organisation et de ses activités (sous l'angle du positionnement stratégique)
 - structure et de la performance d'une organisation (sous l'angle de la qualité par une approche systémique)
 - gouvernance d'une organisation (sous l'angle de l'analyse des processus managériaux et de décision)
 - qualité de vie au travail des professionnels (sous l'angle de l'organisation du travail, des conditions de travail et du climat social)
 - identité et culture d'une organisation (sous l'angle des valeurs, des croyances et de la perception interne et externe d'une organisation)
- ▶ Déterminer le cadre de votre diagnostic organisationnel
 - définition du périmètre du diagnostic, les enjeux de l'analyse et les facteurs clés de réussite
 - évaluation des besoins, définition axes d'analyse et des objectifs associés
 - identification des acteurs de la démarche et l'ensemble des ressources à disposition
 - sélection des outils d'analyse adaptés à la démarche
 - le calendrier de la démarche et les livrables attendus
- le plan de communication (cibles, objectifs et messages clés)
- ▶ La réalisation de votre diagnostic organisationnel :
 - la bonne posture à adopter en fonction des contextes, des outils déployés et des acteurs rencontrés
 - conception et mise en œuvre des principaux outils de recueil d'information pour animer la démarche de diagnostic :
 - organisation et réalisation d'une enquête numérique,
 - préparation et conduite d'entretiens individuels et/ou collectifs,
 - réalisation d'observation
 - formalisation d'une analyse quantitative et/ou d'une étude documentaire
 - animation d'ateliers participatifs
 - conception et animation de séminaires
- ▶ L'analyse des informations recueillies et le partage de recommandations
 - sélection des informations pertinentes et avérées pour concevoir un diagnostic non-discutable
 - les règles pour synthétiser l'information et mettre en valeur les principaux enseignements
 - la formulation des recommandations et la formalisation des scénarii d'évolution à proposer
 - le partage du diagnostic avec la gouvernance et les acteurs de terrain et le processus de décision

INTERVENANT.E.S

- Un expert hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances a priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Études de cas réels : conception d'une démarche de diagnostic sur la base d'un cahier des charges - Mise en situation et jeux de rôle - Conduire un entretien individuel et/ou collectif - Travail en sous-groupe - Formalisation des livrables - Expérimentation des ateliers participatifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Études de cas réel : conception d'une démarche de diagnostic sur la base d'un cahier des charges - Mise en situation et jeux de rôle : conduire un entretien individuel et/ou collectif - Travail en sous-groupe : formalisation des livrables - Expérimentation des ateliers participatifs

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs adjoints
Cadres de santé
Cadres administratifs
Cadres techniques et logistiques
Tout managers
Chefs de projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2557 - Intelligence artificielle à l'hôpital : les clés pour agir

OBJECTIFS

Equiper les professionnels de santé des connaissances indispensables pour intégrer des outils d'IA dans leur pratique quotidienne de manière éthique et sécurisée

PROGRAMME

- Comprendre les concepts de base de l'IA et du machine learning
- Identifier les applications actuelles et futures de l'IA à l'hôpital
- Analyser les répercussions sur les métiers et les prises en charge
- Connaître la méthodologie indispensable à la réussite d'un projet d'IA :
 - Mode de développement
 - Cadre juridique
 - Protection des données
 - Modèle économique
 - Intégration avec le DPI et les infrastructures SI de l'établissement

INTERVENANT.E.S

Jane Despatin, Responsable des opérations et de la performance hospitalière
Joseph Tedesco, Directeur général du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche ludique des concepts scientifiques de l'intelligence artificielle
- Études de cas réels et discussions en groupe
- Expérimentations par les participants
- Quiz pour évaluer et ancrer les connaissances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation remis à chaque participant

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Bibliographie : Articles scientifiques, rapports (HAS, INSERM, OMS)
Panorama d'innovations à explorer après la formation

Durée 1 jour - 7h

Paris 16 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 600 €
Tarif non-adhérents 650 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'hôpitaux (CHU, CH, GHT), Présidents de CME
DSI, DPO, RSSI, Directeurs de la transformation numérique
Médecins, Pharmaciens
Directeur des soins
Executif de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Sylvie LIOT – 01.41.17.15.76 –
06.42.22.31.55 sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

.

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1257 - Bed-manager - Optimiser la gestion des lits d'hospitalisation

OBJECTIFS

Appréhender la gestion des lits dans toutes ses dimensions : planification, programmation, régulation et pilotage/management, pour les hospitalisations programmées et non programmées
Analyser la performance de la gestion des lits dans son établissement
Identifier les leviers d'amélioration et les bonnes pratiques en matière de gestion de lits
Faire de la politique d'hospitalisation de son établissement la base de sa démarche de gestion des lits
Utiliser les méthodes et outils d'une gestion des lits efficace
Piloter sa démarche de gestion des lits à l'aide de mesures de contrôle (commission, indicateurs, etc.)

PROGRAMME

- Repérer les enjeux et les différentes dimensions du management des lits
 - les enjeux et impacts de la gestion des lits : planification, programmation, régulation et pilotage/management
 - les différentes dimensions de la gestion des lits
- Optimiser la durée des séjours hospitaliers
 - l'accompagnement à la réalisation d'un diagnostic du management et des pratiques de la gestion des lits dans votre établissement
 - les prérequis et facteurs clés de succès d'une gestion des lits efficace
- Organiser le management de la gestion des lits
 - la définition de la politique de l'hospitalisation
 - l'organisation du management de la gestion des lits (processus décisionnels, acteurs, etc.)
 - les modalités organisationnelles (lissage d'activité, articulation programmé/non programmé, anticipation de la sortie, etc.)
 - les méthodes et les outils de la gestion des flux patients (choisir les indicateurs pertinents, mettre en place un outil de gestion des lits partagé par tous, etc.)
 - l'élaboration d'un plan d'actions et la conduite de projet

INTERVENANT.E.S

- Dr Frédéric Poujade, médecin biologiste, Directeur médical du CNEH
- Une experte en poste de bed manager en établissement

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas - Mises en situation sur des outils - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026
Paris 5, 6 avr. 2027
Paris 9, 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de projet gestion des lits
Bed Managers
Directeurs des soins
Directeurs de l'efficience et de la performance
Médecins chefs de pôle et cadres de pôle
Cadres et cadres supérieurs
Toute personne concernée par la gestion des lits dans son établissement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2018 - La récupération améliorée après chirurgie : comment s'y mettre ?

Une approche novatrice indispensable pour les patients, les praticiens et l'hôpital

OBJECTIFS

Présenter les principes de la démarche RAAC et les points clés de sa mise en oeuvre au niveau médical, paramédical et organisationnel, afin de préparer les professionnels

Analyser les enjeux stratégiques de la RAAC pour l'hôpital et les mettre en perspective avec l'évolution du monde de la santé

Apporter des éléments méthodologiques essentiels à la mise en oeuvre de la RAAC au sein d'une équipe (chirurgiens, anesthésistes, cadres et paramédicaux)

Favoriser les échanges autour des pratiques (trucs et astuces, difficultés rencontrées, succès) entre équipes relatant leurs cheminements à différents niveaux de maturité

PROGRAMME

► Les éléments essentiels de la récupération améliorée après chirurgie (RAAC)

- les enjeux stratégiques de la RAAC pour l'établissement en perspective avec l'évolution du monde de la santé
- les grands principes de la RAAC
- les résultats obtenus par les centres d'excellence

► Focus sur le rôle des soignants dans la RAAC

- l'IDE RAAC : profil et fiche de poste
- le rôle clé de l'information patient

• la coordination du parcours patient

► La mise en oeuvre de la RAAC : illustration à partir de deux chemins cliniques

- présentation de deux chemins cliniques respectant les bonnes pratiques de la RAAC
- présentation de trucs et astuces collectés auprès de centres d'excellence
- présentation d'outils d'aide à la mise en oeuvre (passport RAAC, fiche de poste IDE RAAC, check lists)

INTERVENANT.E.S

- Un expert CNEH, consultant en stratégie et performance

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et bibliographiques - Retours d'expérience - Ateliers de création de chemins cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation, l'état d'avancement des projets RAAC des participants est questionnée - En cours de formation, les productions des ateliers permettent de mesurer la capacité à réinvestir les acquis - En fin de formation, tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

28 sept. 2026

Paris

25, 26 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs

Chirurgiens

Anesthésistes

Cadres de bloc

Cadres de chirurgie

Professionnels soignants et paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2453 - Lanceur d'alerte, signalement, divulgation publique...

De l'obligation juridique à la pratique managériale

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique
Identifier les enjeux et les modalités d'une posture managériale adaptée
Anticiper les organisations à mettre en place

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
Harcèlement moral et sexuel, atteintes à la probité, menaces graves pour le fonctionnement hospitalier... Le dispositif des lanceurs d'alerte devient une obligation juridique incontournable pour les managers hospitaliers. L'arsenal juridique est touffu et complexe. Il ne doit pas occulter un questionnement profond sur la posture managériale et institutionnelle. Nous vous proposons une journée pour poser le cadre, et en sécuriser la mise en oeuvre.
- Comprendre les notions
 - Lanceur d'alerte, signalement... De quoi parle-t-on ?
 - Le dispositif du lanceur d'alerte et les autres
- dispositifs de signalement
 - Les acteurs
 - Définir le bon niveau et le bon canal de signalement
- ▶ Le cadre juridique
 - La procédure : signalement interne, signalement externe, divulgation publique
 - Les garanties offertes au lanceur d'alerte
- ▶ Le positionnement des managers hospitaliers
 - Quelles attentes à l'égard des managers hospitaliers dans une situation appelant un signalement ?
 - Quelles responsabilités ?
 - Comment interroger et faire évoluer ses pratiques ?

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Céline Berthier, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Christophe Feigieux, directeur du pôle Stratégie & Performance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Exercice de positionnement individuel par rapport au sujet

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Atelier de mise en situation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 29 sept. 2026
Paris 1 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 540 €
Tarif non-adhérents 595 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs adjoints
Présidents de CME
Chefs de pôles
Chefs de service
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
Managers hospitaliers

PRÉREQUIS

Etre en situation d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel à l'hôpital

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

BOOSTERS MANAGÉRIAUX

Choisissez l'école de référence !



S2434 - Booster 1 - Gouvernance et instances des établissements publics de santé

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Panorama des dernières réformes, éléments de contexte, actualités 2024
- Les acteurs : organes et instances (organes décisionnels et instances consultatives)
- L'organisation interne ; les pôles d'activités médicales ; les services
- L'établissement dans son territoire et les instances du GHT

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h
Visio - 13/15h 13 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents 175 €
Tarif non-adhérents 192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2435 - Booster 2 - Le projet de gouvernance et de management participatif

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Le projet de gouvernance et de management participatif : de quoi parle-t-on ? existants
- Benchmarking et comparaisons avec des modèles
- Une introduction pour structurer la démarche d'élaboration et de mise à jour de l'outil

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2436 - Booster 3 - Les fondamentaux de l'élaboration d'un contrat de pôle

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Le pilotage du pôle par la contractualisation
- Les éléments constitutifs du contrat de pôle
 - Le lien et l'articulation avec le projet d'établissement et les projets de service
- Le contrat de pôle comme outil du dialogue de

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2437 - Booster 4 - Les fondamentaux de l'élaboration d'un projet de service

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Le projet de service : éléments structurants
- Les étapes clés de l'élaboration du projet et ses modalités de révision
- Une introduction à la démarche « gestion de projet »

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

Visio - 13/15h 2 juil. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2438 - Booster 5 - Les fondamentaux du management

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Qu'est-ce que manager aujourd'hui ?
 - Pistes de réflexions pour une meilleure connaissance de soi : valeurs, biais cognitifs, modes de communication, approche PCM, gestion de ses émotions, etc.
 - Debriefing avec éléments théoriques et ouverture sur le leadership

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2439 - Booster 6 - Manager une équipe

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Composantes d'une équipe
- Maturité et dynamique d'équipe
- Jeux d'acteurs et systémie
- Leviers de responsabilisation de l'équipe et de la performance
- Comment susciter le plaisir au travail ?

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2440 - Booster 7 - Manager des projets

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Etudes de cas
- Debriefing

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2441 - Booster 8 - La gestion de situations sensibles

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Mise en situation : scénario type ou amenée par un stagiaire
- Un Flash Codev complété par une présentation des outils à disposition
- Jeu de rôles pour illustrer le choix du client du
- Codev
- Un debriefing : séquence de questions/éclaircissements
- Une conclusion : éléments de sortie

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2442 - Booster 9 - L'organisation du système de santé français

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Cadre juridique et organisationnel
- Le pilotage régional de la santé
- Les modalités de financement : généralités et principales évolutions

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2443 - Booster 10 - La gouvernance et l'organisation des établissements publics de santé

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Les instances de décision
- Les coopérations et l'enjeu territorial
- L'organisation interne de l'hôpital

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2444 - Booster 11 - Les ressources humaines médicales : les fondamentaux

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Les statuts médicaux et les principales règles associées
- Les praticiens contractuels et les motifs de recours

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2445 - Booster 12 - La responsabilité juridique à l'hôpital

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- Les différents types de responsabilité (pénale, indemnitaire, disciplinaire, déontologique) ► Exemples et cas concrets

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2448 - Booster 13 - Les enjeux de la coopération et de la mutualisation

OBJECTIFS

- 1 booster formation de 2 heures, en classe virtuelle, pour
Donner un premier éclairage à une question
Présenter le cadre général
Faire un focus sur quelques notions essentielles
Et toujours, des exemples concrets, des échanges sur les problématiques rencontrés par les stagiaires, une animation dynamique pour faciliter les apprentissages

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ► Les textes à connaître sur le GCSMS (inclus les apports nouveaux du GTSMS) | GCSMS |
| ► La gouvernance, les statuts, le fonctionnement économique, les ressources humaines au sein du | ► Exemples de mutualisations permettant de générer de l'efficacité économique |

INTERVENANT.E.S

Une équipe de consultants-experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue du module

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Chaque participant aura accès à un mur numérique de supports et de fiches mémos

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents	175 €
Tarif non-adhérents	192 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens managers ou futurs managers
Chefs de service
Responsables d'unité
Médecins
Internes, Docteurs juniors
Professionnels en situation de management
Modules adaptables pour tous professionnels hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue du module

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EXECUTIVE LEADERSHIP

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE EXECUTIVE LEADERSHIP

Accompagner les responsables dans le développement de leur leadership et l'animation des collectifs de travail

L'offre Executive Leadership s'adresse aux médecins, chefs de pôle, chefs de service, directeurs et cadres supérieurs désireux de renforcer leur capacité à soutenir la performance des structures et à conduire les équipes dans un contexte en constante évolution.



**Plus de 30
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Médecins
- Chefs de pôle
- Chefs de service
- Equipes de directions
- Cadres supérieurs

“Nous avons conçu l’offre Executive Leadership pour accompagner des professionnels engagés dans des responsabilités exigeantes, en leur proposant des espaces pour travailler leur posture, leur manière de décider, d’animer les collectifs et de conduire les équipes.

Nos formations s’ancrent dans des situations concrètes du quotidien hospitalier, avec la volonté de soutenir un exercice du leadership à la fois réfléchi, structurant et pleinement ancré dans les réalités du terrain»

Christophe FEIGUEUX

Directeur du Pôle Stratégie et
Performance du CNEH

**Consolider
sa posture
managériale et
son leadership**

**Animer les collectifs
de travail**

**Piloter les situations
complexes et
accompagner les
transformations**

SATISFACTION CLIENT

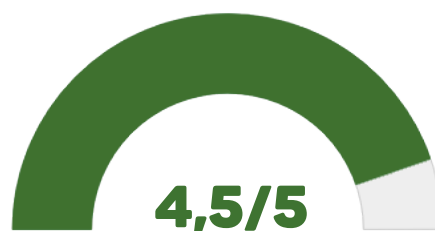


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 112

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 112

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation complète et répondant aux attentes.»

«Formation très professionnelle.»

PÉDAGOGIE

«Méthodes et outils pédagogiques utilisés très appréciés.»

«Études de cas basées sur des situations très concrètes et réelles.»

DURÉE & RYTHME

«Équilibre parfait entre pratique, partage et théorie.»

CONTENU

«Contenu riche et mise en situation et exemples permettant de se projeter dans son quotidien et de faire des liens.»

«Les formations du CNEH font toujours preuve d'une très grande expertise des thèmes abordées.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«M'a permis de me rapprocher de mon binôme, de confirmer nos objectifs communs, de développer de nouvelles approches de collaboration.»

«Très enrichissant pour le binôme cadre/chef de service et pour le management au quotidien dans un service de soins.»

«Formation applicable dans le quotidien avec des apports mobilisables en pratique.»

«Des notions développées et l'apport d'outils permettant de trouver des solutions managériales.»

FORMATEUR.TRICE

«Des formations animées par des hospitaliers pour des hospitaliers.»

«Animatrice au top ! Bienveillante écoute, sourire, énergie positive, bonne humeur et douceur.»

L'ÉQUIPE

Juliette Petit

Directrice du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, EDHEC Business School, DESS GRH Paris Dauphine

Expertises : Stratégie - Organisation et Gouvernance - Modèles de santé innovants - Performance hospitalière

Christophe Feigueux

Directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, Master Economie et Management des Systèmes de Santé Paris Dauphine, Coaching individuel et d'équipe

Expertises : Gouvernance - Projets médicaux et soignants - Coaching et accompagnement d'équipe - Ressources managériales - Organisation des services et gestion des équipes et des talents

Karin Masini

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, SciencesPo, Directrice d'hôpital EHESP, Coach Dauphine PSL

Expertises : Stratégie - Organisation et Gouvernance - Optimisation des fonctions support - Accompagnement individuel et d'équipes - Management de projets complexes - Coaching d'équipe

Dr Frédéric Poujade

Conseiller médical du CNEH, Docteur en Médecine, Biologiste, Praticien Hospitalier

Expertises : Stratégie - Organisation des Activités - Plateaux Techniques, Projets d'établissements et Gouvernance

Didier Antoine

Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, DRH, Responsable de pôle d'activités médicales

Expertises : Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, DRH, Responsable de pôle d'activités médicales

Sara Garcia

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Master spécialisé en Management des établissements de santé – Toulouse Business School

Expertises : Gestion de projet - Accompagnement au changement - Projets d'établissements et Gouvernance - Coaching individuel et d'équipe

Laurent Lévy-Bourru

Consultant au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Coach certifié (Metasystem - Orygin), Urgentiste expert en techniques soins d'urgences et REA

Expertises : Coaching individuel - Coaching d'équipe - Conduite du changement - Management et accompagnement des équipes

Séverine Touflet

Consultante au CNEH Pôle Stratégie et Performance, Cadre supérieure de santé, Master 2 Organisation et Conduite du Changement CNAM Paris, Manager expérimentée en RH et techniques de soins

Expertises : Projets médicaux et soignants, Accompagnement d'équipe, Ressources managériales, organisation des services, gestion des équipes et des talents

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Yaa Mansah

☎ 01 41 17 15 08

✉ yaa.mansah@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sylvie Liot

☎ 01 41 17 15 76

✉ sylvie.liot@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Actualités - Statuts

- 5e Journée des RH médicales : Temps de travail médical : résoudre l'équation impossible ? 129

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Parcours Chef de Pôle - Formation réglementaire 60 H..... 131
- Praxis - Cadre de pôle : les clés du management à l'hôpital 135
- Praxis - Manager Coach 139
- Praxis - Facilitateur des transformations à l'hôpital 143

Coaching individuel, d'équipe

- S01 - Coaching individuel, d'équipe et organisationnel..... 148

Leadership et innovations managériales

- J1469 - Président et vice-président de CME - Réussir vos 100 jours .. 150
- S2412 - Manager ensemble : défis et enjeux du binôme Cadre de Santé/ Chef de Service 151
- S2071 - Manager en multisites 152
- S1460 - Vers un nouveau management en santé 153
- S2610 - Révélez votre potentiel de leader avec le modèle DISC et forces motrices 154
- S2611 - Mieux se comprendre pour mieux coopérer 155
- S2553 - La culture du feed-back pour nourrir la relation managériale . 156
- S1330 - Animer des ateliers de codéveloppement..... 157
- S1570 - Réunions d'équipe : gagner en efficacité et dynamiser vos temps d'échanges collectifs 158
- S2593 - Cycle d'accompagnement des managers Redonner du sens au collectif dans un environnement complexe..... 159

Institut du leadership médical

- S2346 - Inscrire son action dans son environnement et la réalité des enjeux stratégiques actuels 162
- S1569 - Les évolutions de la e-santé..... 163
- S1565 - Définir une ambition stratégique équilibrée et partagée 164
- S217 - Développer son leadership et améliorer sa communication managériale 165
- S1566 - Optimiser son temps professionnel..... 166
- S1568 - Communiquer efficacement au quotidien et en situations difficiles 167
- S1680 - Dynamiser son équipe par le mode participatif et l'intelligence collective 168
- SC22 - Gérer efficacement les situations difficiles 169
- S1681 - Expérimenter des modalités innovantes dans la gestion quotidienne de votre équipe..... 170
- S1682 - Maîtriser les fondamentaux de la finance et du pilotage médico-économique 171

Parcours chefs de pôle et exécutifs de pôle

- S559 - Maîtriser les fondamentaux du management de pôle 173
- S560 - Manager efficacement un pôle de psychiatrie..... 174
- SE01 - Pilotage médico-économique et performance hospitalière 175
- SM01 - Pilotage médico-économique et performance hospitalière en santé mentale 176
- SE03 - Gestion budgétaire et financière..... 177
- SM03 - Gestion budgétaire et financière en santé mentale..... 178
- SE04 - Management des ressources humaines..... 179
- SE05 - Manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques..... 180
- SC23 - Réussir ses projets de transformations et accompagner ses équipes dans le changement 181
- SE02 - Animation d'équipe et conduite du changement..... 182

Parcours cadres administratifs de pôle

- S2371 - Les fondamentaux de la fonction de cadre administratif de pôle . 184

ACTUALITÉS - STATUTS

Choisissez l'école de référence !



5E JOURNÉE DES RH MÉDICALES : TEMPS DE TRAVAIL MÉDICAL : RÉSOUDRE L'ÉQUATION IMPOSSIBLE ?

MARDI 2 JUIN 2026

RÉF. J1561

OBJECTIFS

Le CNEH entourait d'experts, vous propose une journée d'échanges et de réflexion pour améliorer la formule et développer des réponses durables à la problématique du temps de travail médical.

► AU PROGRAMME

- L'organisation du temps de travail médical serait-elle une équation insoluble ?
- Contraintes réglementaires mouvantes, organisations de travail complexes, manque de ressources médicales... Autant d'inconnues avec lesquelles composer.

► INTERVENANTS

- Martine CAPPE, Responsable de l'offres RH médicales du CNEH
- Dr Thierry GODEAU, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026
- Dr Jean-Marie WOHL, Président de la Commission Médicale de Groupement GHT Centre Alsace
- Le Président de la COPS « sous réserve », CH de Colmar
- Monsieur Emilien SAUGRIN, Directeur des affaires médicales, CH de Colmar
- Dr Sophie RIVIERE, Présidente de la COPS, CHU de Montpellier
- Madame Sophie BARRE, Directrice des affaires médicales, CHU de Montpellier
- Dr Cynthia GARIGNON, Chef de pôle, CH de Saint Brieuc
- Clémence FOURRIER, Directrice des affaires médicales, CH de Saint Brieuc
- Jane DESPATIN, conseillère CNEH Prospective - Responsable des opérations et de la performance APHP Université Paris SACLAY
- Dr Leila LAZARO, Présidente de CME, CH de Bayonne
- Dr Antoine BIGOURDAN - Radiologue - CH de Bayonne

COORDINATEUR.TRICE

Martine CAPPE

Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté

07 72 30 26 84 - martine.cappe@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - PARCOURS CHEF DE PÔLE - FORMATION RÉGLEMENTAIRE 60 H

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S2570

8 jours
60 h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Un parcours managérial complet avec une approche adaptée à des profils et établissement variés
- Un espace privilégié d'échanges, de partages de pratiques, et de développement des compétences
- Un parcours complété par une approche de coaching et un suivi personnalisés
- Des intervenants avec une vision hospitalière croisée (médecins, soignants, administratifs) alliant expérience et réalités concrètes de l'hôpital
- Un accompagnement au-delà de la formation : des intervenants qui restent disponibles et à l'écoute
- Une expertise CNEH reconnue dans l'accompagnement des managers hospitaliers formant un réseau unique de compétences

Ce parcours peut également être organisé en intra au sein de votre établissement pour un groupe de participants.

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Chefs de Pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Didier ANTOINE

Consultant au pôle Executive Leadership du CNEH

06 75 30 46 17 - didier.antoine@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - PARCOURS CHEF DE PÔLE - FORMATION RÉGLEMENTAIRE 60 H

S2570

Du 16/09/2026 au 17/12/2026 - 8 jours - 60 heures

Du 23/09/2027 au 17/12/2027 - 8 jours - 60 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 400 €
Tarif non-adhérents	4 850 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert :**

Dans le contexte actuel et les évolutions réglementaires récentes, les établissements s'interrogent sur l'autonomie des pôles et les missions de leurs chefs.

Positionnés à la fois en proximité mais sur un périmètre pertinent pour incarner une vision, une ambition et défendre un projet, les chefs de pôle constituent une ressource majeure pour réaliser l'élaboration, comme le déploiement de tous les projets institutionnels.

Positionnés comme des « managers », ils sont en première ligne pour impulser l'idée de transformation, y faire adhérer leurs équipes et la décliner concrètement.

Les exigences de qualité, continuité et sécurité des soins, les contraintes de moyens comme de temps, les conditions de travail ou la lutte contre les discriminations, le besoin de réactivité et d'adaptabilité rapides, nécessitent d'acquérir de nouvelles compétences dans l'exercice de ces responsabilités.

► **Un parcours de 60 heures (8 jours) en formation à Paris**

5 grands objectifs :

- 1 - Incarner une vision du pôle dans un réseau d'acteurs multiples
- 2 - Organiser et piloter les activités, identifier les outils à disposition
- 3 - Porter et décliner les projets
- 4 - Animer un collectif médical, un collectif d'encadrants et un collectif de professionnels à l'échelle d'un pôle clinique ou médico technique
- 5 - Développer ses compétences relationnelles pour négocier, gérer et prévenir les tensions et les conflits

► **4 modules de 2 jours en présentiel, les 7 étapes de votre parcours de formation :**

- 1 - PREAMBULE : Test de Positionnement
- 2 - MODULE 1 - Vision et Pilotage - 2 jours (16 et 17 sept 2026)
- 3 - MODULE 2 - Transformation et Engagement des équipes - 2 jours (14 et 15 oct 2026)
- 4 - COACHING INDIVIDUEL
- 5 - MODULE 3 - Leadership et Influence - 2 jours (17 et 18 nov 2026)
- 6 - MODULE 4 - Conflits et Négociation - 2 jours (16 et 17 dec 2026)
- 7 - VALIDATION : Séance de clôture 2 h - en distanciel

► **MODULE 1 – VISION ET PILOTAGE – 2 jours**

Le chef de pôle incarne une vision pour son pôle en lien avec les autres pôles de l'établissement, du GHT et les différents acteurs (locaux, départementaux, régionaux et nationaux).

Pour construire cette vision, il a besoin de connaître les missions qui lui sont confiées, les outils dont il dispose mais surtout les acteurs en présence au sein de son établissement et de son GHT mais également d'identifier les tutelles, les partenaires et les usagers du territoire.

► **Ouverture et présentation du parcours**

► **Un regard à 360° sur le système de santé**

► **Les rôles et responsabilités du chef de pôle au sein de l'établissement**

- Rôles et missions spécifiques du chef de pôle
- L'animation de l'équipe de pôle
- Le chef de pôle au sein d'un réseau d'acteurs

► **Le contrat de pôle**

- La mécanique du contrat: enjeux et finalités
- Méthodologie d'élaboration, les questions à poser, les pièges à éviter
- L'avenant au contrat de pôle

► **Le dialogue de gestion**

- Les outils à mobiliser
- Les différentes dimensions du pilotage: indicateurs, tableaux de bord, études médico-économiques

► **MODULE 2 (2 jours) – TRANSFORMATION ET ENGAGEMENT DES EQUIPES**

Le pilotage du pôle comporte plusieurs dimensions : la qualité et la sécurité des soins et les projets liés à leur amélioration ou à leur maîtrise, le management des équipes de professionnels et de cadres et chefs de service incluant l'objectif final de disposer de professionnels compétents, en nombre suffisant et motivés par un collectif de travail solidaire ce qui induit une réflexion sur la gestion du changement et sa déclinaison participative : la transformation.

► **Le pilotage des projets du pôle ou du service**

- Des projets à visées différentes: stratégie et opérationnalité
- Méthodologie de projet appliqué à l'échelle d'un pôle et d'un service
- Des notions complémentaires sur la gestion de projet

► **Les leviers et outils du management des équipes**

- Situer son rôle de manager
- Les leviers du manager
- Analyse des pratiques managériales et ateliers de co-développement

► **Les conditions de réussite dans la conduite du changement**

- Méthodologie et outils et focus autour des étapes dans la conduite du changement
- Cas pratiques

► **MODULE 3 (2 jours) – LEADERSHIP ET INFLUENCE**

Les théories managériales évoluent : d'un leadership liée à une compétence innée des traits de personnalité, un deuxième modèle table sur la compétence de savoir collaborer.

Aujourd'hui dans le contexte complexe qui est celui d'un chef de pôle, le leadership repose avant tout sur une capacité d'adaptation : au contexte, à la thématique, à la personne, à l'équipe ... et sur la capacité à réaliser l'analyse du positionnement adapté.

► **Clarifier pour mieux se positionner**

- Les différences et les points communs entre Leader, leadership, charisme, autorité et pouvoir
- Idées reçues sur le leadership, naît-on leader ? Peut-on le devenir ?
- L'équation gagnante du leadership

INTERVENANT.E.S

- Coordinateur du parcours Praxis : D.Antoine, chef de projet formateur du Pôle Stratégie et Performance
- Intervenants : S. Toufflet, consultante en Management du pôle Stratégie et Performance du CNEH - C.Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance, coach certifié (NRGy Training) - K. Masini, DH, cheffe de projet du Pôle Stratégie & Performance

MÉTHODES MOBILISÉES

Des apports théoriques et méthodologiques - Des mises en situation pour appliquer les différentes tactiques du changement - Une animation sous la forme d'ateliers participatifs - les participants expérimentent eux-mêmes

EN AMONT DE LA FORMATION

Test de Positionnement

► Le leadership nouvelle génération

- L'actualisation de sa représentation du leadership
- La mobilisation par le sens et la contribution individuelle
- L'évolution du rapport au travail : composer avec les nouvelles exigences générationnelles

► Leadership et dynamique d'équipe

- Qu'est-ce qu'un groupe ? Une équipe ?
- Les influences du leadership sur les grandes étapes du développement d'un groupe
- Les leviers pour dynamiser une équipe

► Leadership et focalisation du collectif

- Clarifier sa vision
- Le pouvoir de persuasion de la communication alignée
- Fédérer à partir du sens
- Le pouvoir de l'attention portée à soi, aux autres, au contexte

► Les leviers de persuasion du leader

- L'art de la rhétorique ; argumenter
- Susciter l'adhésion à une vision; traiter les objections

► L'authenticité au service du leadership

- Être au clair sur son système de valeurs
- Créer les appuis du passé propice à l'émergence de l'authenticité

► L'exemplarité

- Faire vivre la confiance réciproque; incarner la vision
- L'esprit de justice et équité

► MODULE 4 (2 jours) – CONFLITS ET NEGOCIATION

Le chef de pôle est comme tout manager en relation avec les professionnels de son équipe mais aussi avec leurs représentants, les usagers, les différents partenaires médico techniques ou cliniques, les directions support... Des acteurs divers avec lesquels le compromis doit être recherché par des compétences de négociation, Des acteurs n'ayant pas le même point de vue et amenés à entrer en conflit si les désaccords ne sont pas régulés.

► La communication interpersonnelle

- Les enjeux et les mécanismes
- La communication verbale, para verbale, non verbale, émotionnelle
- Le rôle des émotions et leurs usages en matière de résolution de tensions
- Diagnostiquer son mode de communication et comprendre ses

propres mécanismes internes

- S'appropriier les outils de la communication bienveillante : l'écoute active, l'assertivité

► La gestion des situations difficiles

- Différencier désaccord, tensions, conflits pour assurer une prise de recul
- Mener un débat constructif et utile
- Acquérir de la méthodologie de résolution des désaccords
- Permettre l'expression des tensions pour mieux les apaiser et les dépasser
- méthodologie de résolution de conflit
- l'appropriation des techniques de médiation

► VALIDATION : Séance de clôture 2 h - en classe virtuelle

- Rédaction d'un projet élaboré durant la formation : un plan d'actions ou d'amélioration, ou encore sur la création de la fonction chef de pôle si elle n'existe pas
- Présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 400 €
Non-adhérents	4 850 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 60 h

SESSIONS

Paris 16, 17 sept. 2026
et 14, 15 oct. 2026
et 17, 18 nov. 2026
et 16, 17 déc. 2026

Paris 23, 24 sept. 2027
et 21, 22 oct. 2027
et 25, 26 nov. 2027
et 16, 17 déc. 2027



PRAXIS - CADRE DE PÔLE : LES CLÉS DU MANAGEMENT À L'HÔPITAL

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1139

16 jours
112h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Devenir cadre de pôle, c'est franchir une nouvelle étape dans son parcours managérial : c'est passer d'un management de proximité à une fonction de pilotage plus transversale.

Vous êtes au cœur des grands enjeux de pôle : qualité des soins, coordination des équipes, performance des organisations, attractivité des métiers et accompagnement des transformations. Aussi cette formation vous propose de consolider votre posture de cadre paramédical de pôle, de mieux comprendre les leviers de gouvernance hospitalière et de développer des outils concrets pour piloter, fédérer, arbitrer et accompagner les équipes dans un environnement complexe et en mouvement.

A l'issue de ce parcours de formation de 9 mois, vous aurez renforcé vos compétences, croisé vos regards entre pairs, partagé et échangé sur vos pratiques et pris la hauteur nécessaire à l'exercice de la fonction.

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux cadres de santé de pôle, aux cadres administratifs de pôle, aux gestionnaires de pôle ainsi qu'aux directeurs référents

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Séverine TOUFLET

Consultante formatrice en management au pôle
Stratégie et Gouvernance & Executive Leadership
06 37 64 15 81 - severine.touflet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CADRE DE PÔLE : LES CLÉS DU MANAGEMENT À L'HÔPITAL

S1139

Du 16/03/2027 au 14/12/2027 - 16 jours - 112 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	6 880 €
Tarif non-adhérents	7 560 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - Le pilotage médico-économique**

- Comprendre les principes de base du pilotage médico-économique
- S'approprier les outils du pilotage médico-économique d'un pôle

► **Atelier 1 - Le pilotage médico-économique**

- La notion de performance à l'hôpital
- Le contexte institutionnel et économique
- Le management stratégique du pôle : le projet de pôle
- Le pilotage du pôle : le contrat de pôle
- Les tableaux de bord et indicateurs liés aux objectifs du contrat
- L'analyse critique des procédures d'intéressement

► **MODULE 2 (3 jours) - La gestion de projets de changement**

- Évaluer son niveau de maîtrise du mode projet et de la conduite de changement et identifier les points à approfondir lors de la formation
- Positionner la conduite de projet dans le contexte hospitalier
- Connaître les fondamentaux de la gestion de projet et de la conduite de changement
- Comprendre les mécanismes du changement et savoir structurer une démarche de changement
- Utiliser les outils de dynamisation collective dans la conduite du changement
- Connaître les différents types d'ateliers et leur mobilisation

► **Atelier 2 - Maîtriser les méthodes et outils de la conduite de projets de changement à l'hôpital**

- Focus Cadrage : être en mesure de cadrer le projet, de mettre en place une structure projet et de communiquer sur le lancement d'un projet
- Focus Diagnostic : être capable de réaliser un diagnostic éclairant au regard d'une situation donnée et des objectifs visés, être capable d'établir une cartographie des acteurs, d'élaborer un plan d'actions et un plan d'accompagnement
- Focus accompagnement/mise en œuvre : être capable d'amener les équipes à atteindre les objectifs fixés dans les contraintes établies ; savoir communiquer et conduire le changement
- Focus Évaluation et capitalisation : être capable de faire le bilan et clôturer le projet ; savoir tirer expérience du projet

► **Atelier 3 - Dynamiser la conduite du changement par les ateliers participatifs**

- Permettre à ses collaborateurs d'exprimer leurs craintes, mécontentements et difficultés
- Impliquer son équipe dans la construction du nouveau modèle d'organisation
- Redonner confiance dans les projets
- De nombreux cas pratiques

► **Méthodes pédagogiques**

- Des mises en situation pour appliquer les différentes tactiques du changement

► **MODULE 3 (2 jours) - La gestion budgétaire et financière**

- Comprendre les conséquences de la T2A sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
- Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital
- Optimiser le recueil de l'activité médicale : le PMSI
- Piloter la dimension budgétaire et financière du pôle

► **Atelier 4 - Le pilotage budgétaire et financier de pôle**

- La logique du pilotage par l'activité et les recettes
 - l'EPRD, pivot de la gestion financière de l'hôpital
 - les principes de la T2A et de la gouvernance
 - l'EPRD et l'analyse financière
 - le dispositif réglementaire
 - la logique de construction budgétaire
 - la lecture du compte de résultat
 - la dynamique de l'investissement
- L'équilibre financier du pôle
 - la prévision des dépenses
- Organiser son pôle afin d'optimiser les recettes
 - la T2A et ses implications organisationnelles sur le circuit du patient et le codage de l'activité
- Mettre en place un contrôle budgétaire intégré au pôle
- Des mises en situation pour appliquer les différentes tactiques du changement

► **Méthodes pédagogiques**

- De nombreux cas pratiques

► **MODULE 4 (4 jours) - Le management d'équipe**

- Renforcer ses compétences managériales pour animer une équipe et conduire le changement
- Situer son rôle de manager
- Appréhender et intégrer les concepts et principes de la négociation
- Comprendre et appréhender les situations de conflits
- Appréhender les stratégies d'acteurs
- Appréhender les principes de base de la communication interpersonnelle
- S'approprier une méthode de résolution des conflits

► **Atelier 5 - Les compétences managériales**

- Leadership et communication
- Les leviers du manager
- Les stades de développement d'une équipe
- Les leviers d'actions pour faire progresser l'équipe
- Analyse des pratiques managériales et ateliers de co-développement

► **Atelier 6 - La négociation constructive**

- Définitions
- Les conditions de réussite et les facteurs de blocage d'une négociation
- Le processus de négociation
- Les situations de négociation
- Les approches de négociation

► **Atelier 7 - La résolution des conflits**

- La notion de conflit
- La méthodologie de gestion d'un conflit
- La communication en situation de conflit
- La gestion des conflits en pratique

INTERVENANT.E.S

- Coordinatrice du parcours : Séverine Toufflet, Consultante formatrice en management au pôle Stratégie et Gouvernance du CNEH
- Consultants CNEH : D. Antoine, chef de projet formateur - C. Feigueux, directeur du Pôle Stratégie et Performance, coach certifié (NRGy Training) - K. Masini, DH, cheffe de projet - V. Lazzarotti, ingénieur qualité du pôle Qualisanté - S. Charpentier, Consultante formatrice du pôle Médico-social
- Experts CNEH : A. Chassain, DH honoraire - F. Limouzy, DH, CH de Fréjus, Saint-Raphaël - C. Laroumagne, DA, CH les Andelys - C. Silvestrin, CSS

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques- Exercices pratiques- Mises en situation- Ateliers participatifs- Analyses de pratiques- Exercices d'auto positionnement et connaissance de soi

EN AMONT DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances a priori

► Méthodes pédagogiques

- Une animation sous la forme d'ateliers participatifs - les participants expérimentent eux-mêmes les méthodes
- Des séquences d'analyses de pratiques entre pairs • Un outil d'analyse et de résolution de problème
- Un exercice pratique sur la négociation à partir d'une grille de questionnement
- Des exercices pour mieux se connaître et équilibrer son lien avec les autres

► MODULE 5 (2 jours) - Le pilotage RH

- Comprendre les mécanismes relatifs au statut de la fonction publique hospitalière et aux personnels contractuels
- Intégrer les aspects réglementaires du temps de travail
- Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences au sein du pôle

► Atelier 8 - La gestion des ressources humaines

- Les clés de la gestion des agents stagiaires et titulaires
- Les clés de la gestion des agents contractuels
- La réglementation relative au temps de travail
- L'articulation des concepts fondamentaux de la GRH
 - la motivation
 - l'adéquation entre les besoins et les ressources
 - les politiques RH
- L'application de la GPMC
 - l'évaluation des compétences des personnels non médicaux
 - les affectations et mobilités dans le pôle
 - le projet de formation de pôle
- L'organisation de la gestion des effectifs
 - la notion d'ETP
 - l'évolution de la masse salariale
 - les tableaux de bord RH de pôle

► MODULE 6 (2 jours) - Qualité et gestion des risques

- Acquérir des connaissances pour manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques liées aux activités de soins
- Repérer les enjeux importants, les points sensibles et les outils de pilotage de la qualité, de la sécurité et de la gestion des risques
- Des exercices pratiques sur la démarche de gestion des risques dans le pôle

► Atelier 9 - La qualité et la gestion des risques au sein d'un pôle

- L'évolution et les orientations culturelles, normatives et réglementaires autour des démarches qualité-gestion des risques : historique et actualité
- Les fondements et principes des démarches qualité-gestion des risques
 - les deux systèmes qualité applicables en santé (certification ISO et certification HAS : la visite, le compte qualité, l'audit de processus, le patient traceur le processus décisionnel)
- Les modèles managériaux
 - le management par processus
 - le management par la qualité
 - le management de la sécurité et des risques
- Les responsabilités, rôles et missions des acteurs
- Le pilotage de la qualité-gestion des risques au sein du pôle
 - les outils d'évaluation et de suivi
- Méthodes pédagogiques
 - Des exercices pratiques sur la démarche de gestion des risques dans le pôle

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	6 880 €
Non-adhérents	7 560 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 16 jours - 112h

SESSIONS

Paris	16, 17 mars 2027 et 6, 7 avr. 2027 et 8, 9, 10 juin 2027 et 7, 8 sept. 2027 et 5, 6 oct. 2027 et 20, 21 oct. 2027 et 16, 17 nov. 2027 et 14 déc. 2027
-------	--



PRAXIS – MANAGER COACH

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1500

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Travailler sa posture manager coach, c'est apprendre à faire réussir les autres sans faire à leur place. C'est passer du réflexe de solution immédiate à l'art du questionnement, de l'écoute et de la responsabilisation. Les 11 jours de formation du parcours Praxis – Manager Coach vous propose d'expérimenter une posture puissante, concrète et engagée pour accompagner vos équipes avec plus d'impact, de confiance et d'intelligence collective.

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels en position de management

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Laurent LEVY-BOURRU

Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)
06 75 87 79 32 - laurent.levy-bourru@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGER COACH

S1500

Du 19/05/2026 au 22/10/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 25/05/2027 au 17/11/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	6 500 €
Tarif non-adhérents	7 300 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► LES PLUS

- Un parcours construit autour d'une approche expérientielle combinant 1/3 d'apports théoriques et 2/3 de pratique.
- Une démarche de développement personnel et professionnel qui amène le participant à enrichir sa pratique managériale pour accroître son efficacité. La démarche invite à réinterroger ses pratiques, adopter une plus grande lucidité sur ses comportements et développer une vision systémique.
- Un soutien personnalisé proposé au participant sous forme de coaching individuel. 3 séances de coaching sont organisées au cours des 2 intersessions et à la fin du cycle. Elles se déroulent par téléphone avec un coach référent, choisi parmi l'équipe de coaches du Praxis.
- Une véritable dynamique de groupe et assurer un suivi personnalisé de chaque participant

► **MODULE 1 (3 jours) - Articuler posture de manager et posture de coach**

- Appréhender ce qui distingue ou rapproche management et coaching
- Clarifier son propre système de valeurs et ses modes de fonctionnement
- Intégrer la posture et les outils fondamentaux du coaching

► **Manager et coach : des postures complémentaires ?**

- Articuler la posture de coach et celle de manager
 - revisiter les leviers classiques du management : règles, objectifs, processus, projets, compétences et valeurs du manager
 - la posture de manager coach et les enjeux de la qualité de vie et du bien-être au travail

- Les fondamentaux de la posture de manager coach : un état d'esprit
 - positif : l'effet Rosenthal
 - systémique : tout interagit avec tout
 - orienté solutions : sortir de l'espace problème
 - challenger : penser « out of the box »

- Les 4 piliers de la posture de manager coach
 - offrir un cadre rassurant, structurant et engageant
 - entretenir des relations fluides et authentiques
 - donner un cap et stimuler l'évolution professionnelle de chacun des membres de l'équipe
 - favoriser l'engagement dans l'action et le progrès

- Les outils fondamentaux du coaching
 - interroger son propre système de valeurs et de croyances
 - pratiquer l'écoute authentique
 - utiliser le feed back et le feed forward

- Le concept d'équipe
 - les composantes, les principes d'action et les fonctions vitales d'une équipe
 - les différents niveaux de maturité d'une équipe
 - l'analyse des besoins des membres d'une équipe

► **Méthodes pédagogiques**

- Ateliers (blason, arbre à personnages, identifier ses freins, etc.)
- Atelier d'écoute authentique en deux temps : séquence d'écoute et

- de présence
- authentiques, débriefing (feed back positif & feed forward)
- Photolangage : vivre et analyser la vie d'équipe

► **En intersession : chaque participant est invité à réinvestir dans sa pratique managériale les postures et outils présentés dans ce premier module. Une séance téléphonique de coaching est programmée avec le coach référent**

► **MODULE 2 (3 jours) - Manager avec les émotions et la communication positive**

- Aider l'équipe à se développer par une meilleure connaissance émotionnelle et relationnelle de soi
- Inscrire son équipe dans une dynamique d'évolution, inspirer et mobiliser ses collaborateurs
- Orienter l'équipe vers la solution et le résultat

- Apprivoiser les émotions au service du développement personnel et collectif

- mieux se connaître
- développer son intelligence émotionnelle et celle de son équipe
- les leviers d'action et d'apprentissage de soi
- développer sa maturité personnelle
- développer la connaissance de l'équipe sur elle-même

- Les leviers de la dynamique d'équipe

- le sentiment d'appartenance
- la cohésion
- la cohérence
- la collégialité

- Fixer un cap à son équipe
 - clarifier sa propre visée pour l'équipe
 - stimuler l'adhésion : communiquer par le sens

- Le manager communicant
 - la communication non violente

- Cultiver un état d'esprit positif propre au développement de l'équipe
 - les questions orientées solutions
 - la reformulation positive

► **Méthodes pédagogiques**

- Atelier de communication non violente
- Atelier de connaissance émotionnelle
- Atelier d'animation d'équipe

► **En intersession : chaque participant est invité à réinvestir dans sa pratique managériale les postures et outils présentés dans ces premiers modules. Une séance téléphonique de coaching est programmée avec le coach référent**

► **MODULE 3 (3 jours) - Faire confiance à l'intelligence collective**

- Stimuler la coopération et la créativité au sein de son équipe
- Recadrer positivement
- Gérer les situations de tensions

INTERVENANT.E.S

- Laurent Lévy-Bourru, Coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management du CNEH, coordinateur du Praxis
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Olivier Cannarella, Coach certifié (HEC), accrédité coach hospitalier en organisation et management (CNEH), superviseur certifié (IDSUP) de coaches et dirigeants, médiateur
- Xavier Dutheil, Coach certifié (HEC), accrédité coach hospitalier en organisation et management (CNEH), superviseur, consultant senior en communication

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance d'apports théoriques et pratiques - Entraînements sur les techniques - Evaluation des acquis professionnels

EN AMONT DE LA FORMATION

Questionnaire de positionnement et d'attentes

- Construire une dynamique positive durable
- Développer la culture de la réussite collective

- Développer l'intelligence collective
 - construire une dynamique d'intelligence collective
 - animer un atelier d'intelligence collective
 - animer un débat au sein de son équipe
 - contourner un point de blocage
 - utiliser le codéveloppement : les leviers d'action et de connaissance de soi/le développement de la maturité personnelle et collective

- Recadrer positivement un collaborateur
 - la finalité du recadrage : la transformation
 - les réactions naturelles au recadrage
 - faire face à la plainte et au reproche

- Entretenir la dynamique d'équipe
 - le point de semaine positif
 - le bilan de fonctionnement

► Méthodes pédagogiques

- Atelier de codéveloppement, atelier « post-it party »
- Atelier de réflexion individuelle écrite
- Atelier bilan de fonctionnement

► VALIDATION DU PARCOURS (2 JOURS)

- En fin de cycle, après une journée d'approfondissement dédiée à des ateliers pratiques et d'entraînement, chaque candidat présentera un mémoire écrit d'une dizaine de pages, rétrospective de son cheminement personnel et professionnel au cours de la formation.
- Ce travail devra expliciter la manière dont il a réinvesti auprès de son équipe les apports et les outils abordés lors des modules ainsi que les effets obtenus. Il montrera plus particulièrement sa capacité à réinterroger ses pratiques managériales et relationnelles en s'étant confronté à la réalité du terrain. La soutenance devant un jury d'experts de ce travail valide le parcours de formation.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	6 500 €
Non-adhérents	7 300 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris 25, 26, 27 mai 2027
et 29, 30 juin 2027 et 1 juil. 2027
et 21, 22, 23 sept. 2027
et 16, 17 nov. 2027



PRAXIS - FACILITATEUR DES TRANSFORMATIONS À L'HÔPITAL

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S2542

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

► Objectif principal : Acquérir les principes, les techniques et la posture pour accompagner les transformations et les rendre efficaces et mobilisatrices

- Renforcer sa capacité à définir une vision claire du changement à mener
- Renforcer un positionnement managérial propice à engager et faciliter les transformations
- Consolider ses compétences en termes de pilotage de projet
- Faciliter l'acceptation des transformations à mettre en œuvre
- Réduire les risques liés aux transformations en intégrant les acteurs et les parties prenantes
- Répondre au plus près des préoccupations pour minimiser les résistances et leurs effets sur un collectif
- Stimuler l'investissement individuel et collectif et faire de la transformation une opportunité pour agir sur la culture de coopération de l'équipe

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Managers, toutes personnes en responsabilité managériale

PRÉREQUIS

Avec projet de transformation en cours ou à venir

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Laurent LEVY-BOURRU

Consultant au pôle Executive Leadership du CNEH,
Coach certifié (Metasystem - Orygin)
06 75 87 79 32 - laurent.levy-bourru@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - FACILITATEUR DES TRANSFORMATIONS À L'HÔPITAL

S2542

Du 29/09/2026 au 30/01/2027 - 11 jours - 77 heures

Du 19/05/2027 au 25/11/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 280 €
Tarif non-adhérents	5 800 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Préambule**

La loi Rist depuis 2021 promeut le management des équipes comme un axe essentiel de la dynamique hospitalière. Depuis quelques années des critères de certification des Etablissements de Santé s'intéressent à la dynamique participative et aux modalités de mobilisation des équipes.

Notre parcours de formation vous donne les clés pour mobiliser les équipes, surmonter les résistances et instaurer une dynamique de collaboration.

Grâce à des outils concrets et une posture de facilitateur, vous deviendrez un acteur clé du changement. Faites évoluer vos pratiques et améliorez la qualité des soins en impliquant tous les acteurs. Cette formation s'adresse aux acteurs amenés à conduire des projets pour transformer l'hôpital de demain au niveau stratégique ou opérationnel.

Cette formation permet aux professionnels de devenir de véritables acteurs du changement, capables d'accompagner les transformations avec engagement et efficacité.

► **MODULE 1 (3 jours) : Fondamentaux du changement et posture du facilitateur**

► **Comprendre le changement en milieu hospitalier**

- Enjeux et spécificités du changement à l'hôpital
- Facteurs de résistance et leviers d'adhésion
- Études de cas et retours d'expérience

► **Posture et rôle du facilitateur**

- Différence entre manager, coach et facilitateur
- Développer une posture d'écoute et de parité
- Intelligence émotionnelle et gestion des tensions

► **Communication et influence**

- Principes de la communication engageante
- Prise de parole et gestion des objections
- Jeux de rôle et mises en situation

► **Construire une stratégie de transformation**

- Diagnostiquer une situation de changement
- Définir une vision et des objectifs clairs
- Élaborer un plan d'action réaliste et mobilisateur

► **MODULE 2 (3 jours) : Accompagner les équipes dans le changement et animer les temps collectifs**

► **Conduire le changement sur le terrain**

- Accompagner les équipes au quotidien
- Expérimentation et adaptation des actions
- Gestion des résistances et des conflits

► **Mobilisation et engagement des parties prenantes**

- Cartographie des acteurs et gestion des intérêts divergents
- Co-construction des solutions avec les professionnels de santé
- Techniques d'animation et de motivation stimulant l'engagement
- Faire circuler la parole et réguler les idées
- Faire vivre le débat
- Traiter les objections
- Faire face à la controverse et aux tensions

► **Techniques de facilitation et engagement des équipes**

- Animation de réunions et d'ateliers participatifs
- Outils collaboratifs (Design Thinking, World Café, etc.)
- Techniques d'intelligence collective adaptées à l'hôpital (autres ateliers participatifs, facilitation graphique...)
- Gestion des feedbacks et axes d'amélioration continue
- Plan d'actions pour maintenir la dynamique

► **MODULE 3 (2 jours) : Pratique intensive et cas concrets**

► **Études de cas et simulations**

- Analyse de cas réels de transformations hospitalières
- Mises en situation et feedback collectif
- Débriefing et apprentissages clés

► **Co-création et innovation**

- Ateliers de co-constructions de solutions pour les grands défis hospitaliers
- Expérimentation de nouveaux outils et méthodes
- Collaboration interdisciplinaire et transversale

► **MODULE 4 (2 jours) : asseoir une posture de pilote et de facilitateur**

► **Leadership et développement personnel du facilitateur**

- Renforcer sa confiance et son impact
- Gestion du stress et des émotions dans les situations complexes
- Développer son assertivité et sa confiance
- Travailler la posture au service de la confiance
- Construire et structurer sa vision de la facilitation

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Présentation de projets de facilitation
- Évaluation des compétences acquises
- Élaboration d'un plan d'action individuel pour ancrer la pratique

INTERVENANT.E.S

- Laurent Lévy-Bourru, Coach certifié (Metasystem - Orygin), consultant et formateur en management du CNEH, coordinateur du Praxis
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- une équipe d'experts formateurs en management et accompagnement au changement

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de mises en situation - Travail sur des cas concrets issus du contexte hospitalier des participants - Feedback individualisé et accompagnement sur les projets terrain

EN AMONT DE LA FORMATION

Questionnaire de positionnement et d'attentes

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 280 €
Non-adhérents	5 800 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSION.S

Paris	19, 20 mai 2027 et 15, 16, 17 juin 2027 et 28, 29, 30 sept. 2027 et 23, 24, 25 nov. 2027
-------	---

COACHING INDIVIDUEL, D'ÉQUIPE

Choisissez l'école de référence !



S01 - Coaching individuel, d'équipe et organisationnel

OBJECTIFS

Les managers de santé, quelles soient leurs fonctions, doivent agir dans un contexte de plus en plus complexe et en constante évolution. Ils sont en première ligne pour mener les projets, impulser le changement et faire adhérer leurs équipes.

L'offre coaching du CNEH apporte aux managers, à leurs équipes et à leur organisation, un accompagnement personnalisé pour leur permettre d'assumer au mieux leurs missions face aux défis managériaux auxquels ils sont confrontés.

Complémentaire à la formation et au conseil, le coaching, qu'il soit individuel, d'équipe, stratégique et d'organisation s'inscrit dans une dynamique de mobilisation du manager, de l'organisation et de ses modes de fonctionnement.

PROGRAMME

> Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé) en haut de l'écran, à droite

- 5 dispositifs de coaching
 - Coaching individuel
 - Coaching prise de fonction
 - Coaching de binômes
 - Coaching collectif
 - Coaching stratégique et d'organisation

Dans un environnement hospitalier en perpétuelle transformation, le coaching est un levier clé pour aider les directeurs, les médecins et tous les acteurs du monde de la santé exerçant des responsabilités managériales à piloter avec clarté, impact et sérénité.

Le coaching professionnel est bien plus qu'un simple accompagnement : c'est un levier de transformation puissant. Il permet de dépasser les obstacles, d'aligner performance et épanouissement, et de développer des compétences durables. Que ce soit

pour renforcer la posture managériale, accompagner une prise de poste, un changement ou booster la confiance en soi, le coaching ouvre la voie à des résultats concrets et mesurables.

Et si vous aussi, vous libériez tout le potentiel de votre leadership et celui de vos équipes ?

Prendre soin des autres commence par prendre soin de soi. Dans un environnement exigeant où la pression, la charge mentale et les responsabilités ne cessent de croître, le coaching professionnel offre un espace de recul et de ressourcement. Il permet de mieux gérer le stress, de renforcer la confiance en soi, d'améliorer la communication au sein des équipes et de retrouver un équilibre entre engagement professionnel et bien-être personnel. Parce que des directeurs, des managers médicaux et des cadres soignants épanouis sont la clé d'une prise en charge optimale pour les usagers du service public hospitalier.

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Céline Limouzy - Coach professionnelle certifiée - Directrice d'Hôpital - Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance d'apports théoriques et de pratiques - Entraînements sur les techniques - Partages et retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Présidents et Vice-présidents de la commission médicale d'établissement
Directeurs et cadres de direction
Cadres et cadres supérieurs de santé
Cadres administratifs et techniques
Médecins et pharmaciens : chefs de pôle, chefs de service, praticiens
Managers et chefs de projet dans le secteur de la santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

LEADERSHIP ET INNOVATIONS MANAGÉRIALES

Choisissez l'école de référence !



J1469 - Président et vice-président de CME - Réussir vos 100 jours

OBJECTIFS

Connaître le fonctionnement général et les missions de la CME et de la CMG à jour des évolutions réglementaires

Appréhender au travers des diverses réformes les transformations profondes du système de santé

Avoir tous les outils de la gestion des ressources humaines afin de réussir sa prise de poste sur le volet managérial

Mise en situation sur les organisations des services et gestion des conflits

Travailler sa communication et son influence

Se familiariser avec le pilotage économique : Finances hospitalières et contrôle de gestion sociale

PROGRAMME

► Réussir ses 100 jours : comprendre les enjeux, construire une stratégie

- rencontrer les acteurs clés et les partenaires
- organiser son bureau de CME et les modalités de fonctionnement
- connaître les missions et rôles du PCME et de la CME
- se positionner auprès des équipes en poste
- fixer sa stratégie sa stratégie en interne et sur le territoire

► La gouvernance hospitalière

- point sur l'organisation actuelle
- les perspectives et les évolutions attendues en lien avec les réformes

► GRH et connaissance réglementaire

- statuts des personnels médicaux
- atelier In-basket : prioriser ses missions : savoir déléguer

► Maîtriser le management

- connaître les outils de pilotage : tableaux de bord, entretien annuel, analyse médico-économique
- animer la communauté médicale

► Gestion des situations complexes et gestion des conflits

- maîtriser sa communication
- connaître la gestion de crise

► Leadership et management du PCME

- la posture managériale : du manager au leader
- du leadership individuel au leadership partagé
- l'influence du leadership sur la dynamique d'équipe

► Finances hospitalières et contrôle de gestion sociale

- EPRD
- principaux indicateurs financiers
- études médico-économiques
- indicateurs de performance et benchmark
- leviers d'action de la performance RH

INTERVENANT.E.S

- Dr Thierry Godeau, Président de la Conférence nationale des présidents de CME de CH
- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Christophe Feigieux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Dr Frédéric Poujade, Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH
- Juliette Petit, Directrice du pôle Stratégie et Gouvernance du CNEH
- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest
- Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante, cheffe de projet Pôle Stratégie Gouvernance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie favorisant les échanges entre pairs, les retours d'expérience et le partage de pratiques - Des ateliers pour travailler sur des points clés du mandat : définir sa feuille de route, organiser et prioriser ses actions - Mise en situation : organiser et fixer ses priorités lors de sa prise de fonction - Retour d'expérience : échanges le Dr Godeau élu à la Présidence de la Conférence Nationale des Présidents de CME de CH

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz en amont de la formation : inventaire des connaissances et des attentes - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table, 3 mots clés, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 5 jours - 35h

Paris du 21 au 25 sept. 2026

Paris du 22 au 26 mars 2027

Paris du 20 au 24 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 3 600 €

Tarif non-adhérents 3 960 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Présidents et vice-présidents de CME
- Praticiens hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

S2412 - Manager ensemble : défis et enjeux du binôme Cadre de Santé/Chef de Service

Incarnier un co-management aligné, cohérent, complémentaire et équilibré (Rapport Claris 06/2020)

OBJECTIFS

Comprendre, clarifier les rôles, missions et responsabilités de chacun des managers du binôme ; la connaissance des liens fonctionnels et hiérarchiques au service d'un positionnement managérial bicéphale
Intégrer dans sa pratique l'alignement managérial en binôme : pour une coopération dans un climat de confiance

Manager et conduire le changement en binôme

Construire les fondamentaux du binôme pour créer les conditions de réussite du manager ensemble

Dynamiser l'équipe dans un co management ; faire adhérer, réguler les situations individuelles et collectives

Vous souhaitez organiser cette action de formation dans vos locaux : consulter la plaquette pdf de notre offre globale sur ce thème. cf pdf en haut d'événement à droite

PROGRAMME

- Les évolutions du système de santé
 - l'organisation territoriale du système de santé issue de la loi HPST et des lois santé successives
 - les dernières évolutions : les enjeux associés pour le binôme médecin-cadre au sein du service et au sein du pôle
 - les évolutions récentes issues de la loi RIST : la reconnaissance de la place du service avec une binôme médico-soignant
 - les évolutions envisagées pour les années futures
 - la poursuite d'une démarche de « médicalisation de la gouvernance »
- La place, le rôle et les responsabilités des managers en santé
 - le cadre réglementaire
 - la création d'un projet de gouvernance et du management participatif
 - la gouvernance hospitalière aujourd'hui
 - la réhabilitation du service
 - l'apparition du binôme Chef de Service-Cadre de Santé dans la loi
 - La répartition des rôles et missions de chacun
- Les fondamentaux du management
 - la clarification de la notion de management
 - l'exploration du sujet du management en mode collaboratif
 - réflexion collective partagée et débriefing de l'expérience de l'atelier
 - les points d'appui du binôme
 - focus sur les styles de management
- le management situationnel : auto positionnement
- les forces et complémentarités du binôme
- la posture managériale : du manager au leader
- du leadership individuel au leadership partagé
- l'influence du leadership sur la dynamique d'équipe
- Le « binôme idéal »
 - un atelier de co-construction
 - les contributions croisées des composantes du binôme
- Les fondements du binôme
 - notre blason : un socle commun, solide, à partir duquel piloter le service à deux
- La boussole du binôme : le projet fédérateur commun :
 - exploitation des axes constituant le projet fédérateur commun
 - ambition, raison d'être, feuille de route, etc.
- Nos principes d'interactions
 - réguler les désaccords et les tensions
 - définir des rituels qui gèrent le quotidien
- Les fondamentaux de la communication
 - convaincre et faire adhérer en binôme
 - les entretiens difficiles
 - les feed backs de renforcement les feed back correctifs
 - le recadrage positif

INTERVENANT.E.S

- Séverine Touffet, Consultante en Management, pôle Executive Leadership du CNEH
- Didier Antoine, Consultant, formateur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Un carnet de bord trace toute la production, les engagements du binôme et la progression des participants et du binôme - Des apports théoriques - Des retours d'expérience - Des ateliers collaboratifs - Des grilles d'analyse et tests de positionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des besoins et attendus des participants ; et ; confrontation au programme de la formation - En cours de formation : plan de progression personnel, bilan des acquis en l'issue de la journée - Évaluation à chaud : le positionnement de chacun, les avancées sur leur propre binôme - éveil matin : les acquis de la veille - En fin de formation ou de module : tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud reprenant les objectifs de la formation, la qualité d'enseignement, la satisfaction globale

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 21, 22 mai 2026

Paris 24, 25 sept. 2026

Paris 16, 17 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de Santé ou Faisant Fonction, Chefs de service ou responsables d'unité de soins
La présence du binôme au complet est un pré requis à la participation et est indispensable tout au long de la formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2071 - Manager en multisites

OBJECTIFS

Structurer sa démarche de management à distance
Appréhender les contraintes et les opportunités liées à la distance
Optimiser et planifier sa présence virtuelle et réelle
Identifier les outils du management à distance : délégation, contractualisation, outils collaboratifs, outils de reporting
Animer une équipe en réseau

PROGRAMME

- Les enjeux et les spécificités des équipes multisites
 - structurer sa démarche de management à distance
 - fonctionnement, atouts et contraintes du management à distance : défi managérial, organisationnel et relationnel
- Organiser et faire fonctionner les équipes à distance
 - optimiser et planifier sa présence virtuelle et réelle
 - organiser et optimiser le temps de l'équipe
 - maîtriser son temps pour gagner en efficacité
 - poser un cadre et des règles de comportement
 - le rôle du manager dans l'organisation du travail et la déclinaison des objectifs généraux
- Piloter la performance de ses équipes multisites
 - identifier les outils du management à distance : délégation, contractualisation, outils collaboratifs, outils de reporting
 - identifier et optimiser les contributions individuelles pour rendre les équipes performantes et autonomes
 - mesurer la performance organisationnelle et logistique
 - élaborer une cartographie des processus et
- mener une analyse de risque
- Assurer la cohésion et la motivation des équipes multisites : appartenance et réseau
 - fédérer les équipes par des référentiels communs et par la qualité des échanges
 - animer une équipe en réseau
 - les facteurs et les leviers pour mobiliser une équipe multisites
 - donner du sens et travailler l'autonomie des équipes : ressorts de la motivation et de la démotivation à distance
 - créer des liens et un réseau par des projets communs (gestion de projet, animation de groupe, challenge commun, etc.)
- Communiquer à distance
 - créer les « règles du jeu » et maîtriser les outils de communication à distance
 - appréhender les contraintes et les opportunités liées à la distance
 - les aspects comportementaux de l'expression orale (téléphone, réunion à distance, gestion des émotions et des conflits)
 - tirer parti des technologies pour garder le lien
 - faire lien avec les outils de reporting adaptés

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Séverine Touffet, Consultante en Management, pôle Executive Leadership du CNEH
- Christine Coquaz, Directrice des soins, experte du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Auto-diagnostic et nombreux ateliers pratiques - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Quiz et auto-diagnostic - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 9, 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel d'encadrement amené à exercer sa fonction de manager sur plusieurs sites

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1460 - Vers un nouveau management en santé

En partenariat avec AQUAVIES

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux des transformations actuelles de la fonction managériale
Faire évoluer sa posture managériale en phase avec les évolutions sociétales et les nouvelles générations en développant un leadership participatif, bienveillant, engageant et positif
Manager avec les émotions et la communication positive
Être en capacité de mettre en place la démarche participative pour améliorer la qualité de vie au travail, la qualité des soins et la performance au sein de son équipe
Manager son équipe par l'intelligence collective
Construire une dynamique positive durable

PROGRAMME

Une collaboration CNEH & AQUAVIES - Association pour la qualité de vie des soignants

► Module 1 - Jour 1 : Mieux manager pour mieux soigner

- Appréhender l'intérêt et les enjeux de la démarche participative pour améliorer la qualité de vie au travail et la qualité des soins au sein de son équipe :
 - le syndrome d'épuisement professionnel des soignants : définition, prévention, dépistage et prise en charge
 - les facteurs managériaux et organisationnels : lien avec la qualité de vie au travail
- Maîtriser les fondamentaux de la démarche participative
 - développer l'intelligence collective au service de la réussite et de la performance
 - la démarche participative et ses composantes : prérequis à sa mise en place et à sa réussite
 - les qualités du manager participatif

► Module 1 - Jour 2 : Les espaces d'échanges

- Définition, bénéfices, mise en place et fonctionnement
- Le lien avec les types de management et la performance

► Module 2 - Jours 3 et 4 : Prévenir et traiter les conflits par la communication positive

- Maîtriser pour prévenir
 - faire adhérer et convaincre
 - avoir une communication positive et bienveillante
 - développer une écoute authentique
 - distinguer pour anticiper, désaccord, tension et conflit

INTERVENANT.E.S

- Équipe de AQUAVIES : médecins, psychologues, directeurs d'établissements sanitaires et médico
- Christophe Feigieux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Dominique Bechu, Certifié en coaching professionnel, en préparation mentale et en PNL, formatrice en management au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Les outils pédagogiques spécifiques du module 1 : tests d'auto-évaluation managériale et des attentes/besoins au travail, mise en situation et jeux de rôle, atelier de co-développement sur les problématiques managériales des participants - Les outils pédagogiques spécifiques du module 2 : jeux de rôle : écoute, réunions conflictuelles, entretiens de recadrage, etc. - Les outils pédagogiques : un serious game est proposé en amont du parcours

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Quiz, tests d'auto-évaluation - Bilan des acquis de la veille - Tour de table - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 6 jours - 42h

Paris 24, 25 sept. 2026
et 15, 16 oct. 2026
et 26, 27 nov. 2026
Paris 3, 4 mars 2027
et 7, 8 avr. 2027
et 2, 3 juin 2027
Paris 29, 30 sept. 2027
et 20, 21 oct. 2027
et 24, 25 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 3 000 €
Tarif non-adhérents 3 300 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs, Présidents de CME et leurs collaborateurs
Chefs de pôle et exécutifs de pôle, chefs de service, praticiens hospitaliers
Cadres des équipes médicales, soignantes, administratives et techniques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2610 - Révélez votre potentiel de leader avec le modèle DISC et forces motrices

Un outil pour mobiliser vos équipes et accompagner les transformations à l'hôpital

OBJECTIFS

Améliorer la connaissance de soi, de ses forces, de ses limites et de ses axes de développement
Affirmer son positionnement managérial et développer un leadership adapté au contexte hospitalier
Améliorer la qualité de sa communication avec les autres pour renforcer la coopération entre professionnels et services
Favoriser l'émergence et le développement des compétences au sein des équipes de soins

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Dans un environnement hospitalier en constante évolution, le manager doit conjuguer performance, écoute et adaptation. Le modèle DISC et les forces motrices offrent des clés concrètes pour mieux se connaître, comprendre les comportements des autres et ajuster sa communication.

Cette approche favorise une gestion plus fluide des équipes, renforce la cohésion et stimule la motivation individuelle et collective.

Elle permet également d'adopter un leadership authentique, capable de mobiliser durablement les professionnels autour d'objectifs communs.

Une formation pour manager avec justesse, efficacité et humanité.

- Les forces Motrices et leurs apports
- Identifier les motivations de ses collaborateurs
- La découverte du modèle DISC : Maîtriser les fondements théoriques du DISC (Marston)
- La dynamique intra-personnelle
- Reconnaître son propre style et celui des autres à travers le DISC
- S'entraîner à adapter sa communication selon les profils DISC de ses interlocuteurs : travailler la forme pour faire écouter le fond
- Prévenir, réguler et traiter les situations de tension ou conflits grâce au DISC
- Plan de développement personnel

INTERVENANT.E.S

- Séverine Touffet, formatrice consultante certifiée DISC & Forces motrices, pôle Stratégie & Performance CNEH
- Experts formateurs CNEH certifiés DISC & Forces motrices

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table dynamique, identification des besoins, identification de son profil de personnalité

MÉTHODES MOBILISÉES

Introduction et contextualisation - Apports théoriques – Ludopédagogie- Mises en situation - Animation d'ateliers
- Partage de pratiques – Retours d'expérience - Outils opérationnels - Questionnaire d'identification de profil individuel et/ ou collectif (optionnel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation à chaud - Bilan oral collectif, axes de progrès

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Managers (tous secteurs et filières : médicaux, soignants, administratifs, techniques, administratifs...)
Directeurs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2611 - Mieux se comprendre pour mieux coopérer

Le DISC et les forces motrices comme leviers de communication et de cohésion d'équipe

OBJECTIFS

Mieux se connaître individuellement et collectivement
Renforcer l'efficacité de l'équipe
Améliorer la motivation et la satisfaction de chacun
Résoudre les conflits et les problèmes relationnels
Développer les talents
Aider au recrutement de collaborateurs motivés et engagés

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Dans un contexte où la qualité des échanges et la coopération conditionnent directement la qualité des soins, comprendre les comportements et motivations de chacun, devient un atout stratégique pour favoriser la transformation des équipes en un collectif plus fluide et efficace. Notre formation, s'appuyant sur la méthode DISC et l'analyse des forces motrices, offre aux équipes des clés pour :

- Mieux se connaître et reconnaître les modes de fonctionnement de leurs collègues,
- Adapter leur communication afin de réduire les tensions et fluidifier les échanges,
- Développer une collaboration plus efficace au service du patient,
- Renforcer la cohésion et l'engagement au sein des établissements de santé.

Directement applicable au quotidien, cette formation permet de transformer la diversité des profils en une véritable richesse collective, pour une performance humaine durable au sein de vos équipes.

- Les forces Motrices et leurs apports
- La découverte du modèle DISC : Maîtriser les fondements théoriques du DISC (Marston)
- La dynamique intra-personnelle
- Reconnaître son propre style et celui des autres à travers le DISC
- Mieux communiquer grâce au DISC pour répondre à notre objectif commun
- Se donner du feedback pour mieux collaborer
- Comment répondre collectivement à nos enjeux et définir les pratiques à faire évoluer

INTERVENANT.E.S

- Séverine Toufflet, formatrice consultante certifiée DISC & Forces motrices Assessments 24x7, pôle Stratégie & Performance CNEH
- Experts formateurs CNEH certifiés DISC & Forces motrices Assessments 24x7

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table dynamique, identification des besoins, identification de son profil de personnalité

MÉTHODES MOBILISÉES

Introduction et contextualisation - Apports théoriques – Ludopédagogie- Mises en situation - Animation d'ateliers
- Partage de pratiques – Retours d'expérience - Outils opérationnels - Questionnaire d'identification de profil individuel et/ ou collectif (optionnel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, axes de progrès

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toute équipe (opérationnelle, services, CODIR ...)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2553 - La culture du feed-back pour nourrir la relation managériale

Savoir dire et recevoir les choses qui comptent et coopérer

OBJECTIFS

Identifier sa relation habituelle au feed-back et à l'évaluation
Découvrir les conditions d'un feed-back entendable et efficace
Faire la différence entre une insatisfaction et le dépassement d'une limite (de l'agacement à la colère)
Pouvoir proposer des stratégies concrètes d'évolution et rester ouvert à l'autre
Exprimer sa gratitude avec authenticité

PROGRAMME

► Programme proposé dans le cadre d'un partenariat CNEH /NouVo

► LE MOT DE L'EXPERT

Être encadrant ou manager c'est avoir la responsabilité d'animer un collectif d'individus dans le cadre d'un lien hiérarchique ou fonctionnel, et de participer à la qualité des relations dans le groupe. Il s'agit d'un prérequis incontournable pour soutenir la motivation, la dynamique et la cohésion au sein de n'importe quel espace collectif.

Afin qu'ils puissent jouer ce rôle, nous identifions 2 leviers :

- Prendre soins d'eux-mêmes pour qu'ils puissent prendre soin à leur tour des individus dont ils ont la responsabilité
- Adopter en conscience des pratiques équilibrées au service des personnes encadrées et de l'organisation.

Changer ses comportements implique de remettre en question ses croyances, ses habitudes et d'interroger ses propres limites. Ce processus de changement est un processus sensible qui mérite d'être accompagné avec un respect total du rythme et des valeurs de chacun.

Cette formation vise à vous accompagner plus spécifiquement à explorer votre rapport à l'interaction avec vos collaborateurs (valoriser, partager une insatisfaction, recadrer une consigne...) à travers la pratique du feed-back comme outil d'ouverture à un dialogue constructif.

► S'approprier les bonnes pratiques des feed-backs constructifs

- Expérimenter le feedback : qu'est-ce que cela fait d'en recevoir ? Vérifier l'impact sur l'autre
- S'approprier les conditions pour réaliser un feed back : bienveillance, authenticité, factuel et sans jugement
- Passer de l'écoute à l'écoute active pour mesurer l'impact de ses feed-back
- Prendre en compte l'état émotionnel et les

réactions physiques

- Expérimenter le feedback : qu'est-ce que cela fait d'en recevoir ? Vérifier l'impact sur l'autre

► PROGRAMME

► Identifier les situations propices aux feedbacks

- Faire du feed-back un outil de reconnaissance de l'autre en valorisant ce qui vous satisfait
- Accompagner la progression de vos collaborateurs en partageant vos insatisfactions sans abîmer la relation
- Alimenter le courage et la confiance managériale à travers le feed-back : reconnaître ses erreurs, savoir dire non, connaître et poser ses limites, savoir partager son état émotionnel...

► Intégrer le feed-back à sa posture de management

- Connaître son propre rapport au feed-back
- S'entraîner à accueillir les feedbacks au service de sa propre progression : le oui ET à la place du oui MAIS
- Clarifier et partager son intention
- Mises en pratiques autour vos situations managériales

► Les plus de la formation :

- Coaching intégré pour explorer et prendre conscience
- Apprentissage par l'expérimentation et la mise en situation
- Des temps de réflexion individuelle pour permettre de se centrer sur ses propres perceptions
- Animation systématique de débats de perceptions et de questions-réponses pour faciliter l'appropriation
- Ancrage des apprentissages individuels par la réalisation d'une carte mentale « fil rouge » par les participants

► Ressources diverses : fiches outils, lectures, vidéos...

Durée 2 jours - 14h

Paris 22, 23 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en situation d'encadrement, hiérarchique ou non

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Vincent Godefroy, Associé Fondateur de NouVo, Formateur et coach certifié
- Jean François Simon, Associé Fondateur de NouVo, Formateur et coach certifié

EN DÉBUT DE FORMATION

- Test d'auto-positionnement relatif aux objectifs de la formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques sur situations réelles - Partages d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début : Tour de table, identification des objectifs individuels - En cours : autodiagnostic et élaboration par chaque participant de sa carte mentale - En fin : Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, axes de progrès

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure - contact@cneh.fr

www.cneh.fr

S1330 - Animer des ateliers de codéveloppement

Les fondamentaux

OBJECTIFS

Acquérir les compétences et la posture pour animer des ateliers de codéveloppement
Se professionnaliser et développer sa stature de manager
Se distancier de sa pratique, la questionner pour se repositionner comme manager au sein de son équipe
Identifier des pistes de progression et des axes d'amélioration individuels et collectifs
Améliorer sa communication et son écoute à travers le codéveloppement

PROGRAMME

- Apports théoriques
 - les fondamentaux et les concepts d'intelligence collective
 - la pratique réflexive et l'apprentissage organisationnel
 - Exercices et mises en situation
 - atelier : les participants prennent part à une séance puis en supervisent une autre. Il est prévu 4 à 5 mises en situation au cours de la formation.
- Chaque séance est supervisée puis débriefée par les intervenants
- Bilan et clôture
 - la rédaction d'une charte de fonctionnement
 - la validation des méthodologies d'intervention
 - les limites d'intervention dans le cadre du codéveloppement
 - les points de vigilance

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)
- Gisèle Hoarau, Coordinatrice paramédicale de pôle (honoraire), consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques sur situations réelles - Partages d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des soins
Chefs de projet
Médecins
Chefs de pôle
Chefs de service
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1570 - Réunions d'équipe : gagner en efficacité et dynamiser vos temps d'échanges collectifs

Gagner en efficacité et dynamiser vos temps d'échanges collectifs

OBJECTIFS

Assurer une préparation efficace des réunions et des temps d'échange collectifs
Appliquer des modalités d'animation innovantes et dynamisantes
Identifier et améliorer ses talents et ressources en animation de réunion et temps d'échange collectif
Piloter les situations d'incompréhension, de tensions
Faire des réunions une opportunité de développement du collectif

PROGRAMME

- ▶ L'efficacité des réunions
 - définir collectivement les critères d'efficacité des réunions et temps d'échange collectifs
 - les formes innovantes
- ▶ La phase de préparation
 - définition de la finalité d'une réunion et du fil rouge
 - utilisation de la méthode du chemin de fer
 - identification des points sensibles pour mieux les anticiper
 - les idées clés de l'introduction
- ▶ La communication au service de la réussite des réunions
 - clarification du message avec lequel chacun doit se centrer au cours de la réunion et temps d'échange collectifs
 - utilisation d'une rhétorique alignée au service de la réussite
 - gestion de son trac
 - acquisition des techniques pour transmettre rapidement une information et faire participer
- ▶ Les modes participatifs au service de la production des réunions
 - tours de main pour gagner en efficacité
- ▶ La participation équitable et la facilitation des relations interpersonnelles
 - participation et facilitation des interactions des participants
 - animation d'un débat pour le rendre productif
 - transformation d'un point de blocage en opportunité
 - la régulation efficace lors d'une tension relationnelle
- ▶ L'importance de la conclusion
 - l'engagement des participants
- ▶ Faire grandir un collectif par le débriefing de réunion et du temps d'échange collectifs
 - anticipation des prochaines réunions en définissant perspectives et suites à donner
 - débrief à chaud
 - capitalisation des réussites de la réunion
 - ciblage sur les points clés d'avancement

INTERVENANT.E.S

• Séverine Toufflet, Consultante, formatrice du pôle Executive Leadership du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche pédagogique combinant 1/3 d'apports et 2/3 d'ateliers - Ateliers pratiques/mises en situation filmées et débriefées - Partages/retours d'expérience - Des techniques innovantes de réunion - Utilisation de la vidéo pour renforcer la progression de chacun en partant de ses talents et points d'excellence - Une animation au service du renforcement et la progression de chacun des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Suivi et debrief des exercices - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des soins
Chefs de projet
Médecins
Chefs de pôle
Chefs de service
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2593 - Cycle d'accompagnement des managers Redonner du sens au collectif dans un environnement complexe

Redonner du sens au collectif dans un environnement complexe

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement des organisations complexes par l'approche systémique
S'approprier les processus de changement pour en devenir auteur et acteur
Comprendre la place et le rôle du conflit dans les organisations
Expérimenter les outils et méthodes de la médiation et de la communication restaurative et orientée solution
Identifier ses soft-skills pour en faire des atouts au service du projet et de l'équipe
Diminuer son stress et améliorer sa concentration pour un plus grand bien-être

PROGRAMME

► Le mot des experts du CNEH

Le monde des organisations traverse depuis plusieurs années une crise profonde. La question du sens donné au travail bouscule les institutions au point de questionner ce qu'il est convenu d'appeler le commun (la culture commune, le projet global, les modalités d'une organisation apprenante, la communication transversale).

Dans un contexte de changement permanent, l'adaptation s'impose aux managers. Mais quel risque fait courir la « sur-adaptation » dans un contexte où les injonctions paradoxales se multiplient et où la performance serait à elle seule une finalité. Et pourtant, l'étude du vivant montre que la performance est contre-productive en période de pénurie et que la solution se trouve dans le champ de la robustesse (Olivier Hamant, « Antidote au culte de la performance : la robustesse du vivant »).

► Le CNEH vous propose une formation de 11 jours en présentiel à PARIS/MALAKOFF complétée lors des intersessions en distanciel par :

- 4 séances d'accompagnement personnalisé sous forme de coaching/mentorat
- 4 webinaires en soirée
- 4 classes virtuelles en soirée
- 5 ateliers de Respiration Consciente ainsi qu'un accès illimité à des guidages de Respiration Consciente

► MODULE 1 : ACCUEILLIR LA COMPLEXITE

- Comprendre le fonctionnement d'une organisation complexe grâce à l'approche systémique
- Observer et explorer les facteurs de vulnérabilité et de renforcement au sein de l'institution et des équipes
- Élaborer des stratégies nouvelles de pilotage, management ou coordination, en prenant appui sur les apports théoriques

► MODULE 2 : ACCOMPAGNER L'ENVIRONNEMENT COMPLEXE PAR LE GESTE ET LA POSTURE

- Évaluer-réguler les stratégies et articuler des logiques contraires ?
- Réorienter les stratégies en travaillant la représentation collective des processus de changement
- Expérimenter des démarches qui relient geste et posture dans l'accompagnement pour tendre vers un système complexe

► MODULE 3 : SOFT-SKILLS – TRAVAIL COOPÉRATIF - ANTICIPATION

- Identifier ses forces et celles de ses collègues et mettre les soft skills au service d'un projet et de l'équipe Repérer les sources de dégradation d'une qualité de vie au travail

- Se mettre en situation de communication: développer son leadership en restant soi-même
- Accompagner la résolution du conflit en tenant compte de son écosystème
- Acquérir et expérimenter les outils de la communication restaurative et orientée solution

► MODULE 4 : QUEL PROJET POUR MANAGER DANS UN SYSTEME ROBUSTE ?

- Mettre en cohérence les différents projets (personnel, professionnel, institutionnel)
- Cultiver la robustesse dans un monde de performance au sein d'un système sous pression et aux ressources limitées
- Élaborer un projet de management qui vous ressemble et donne du sens pour vous et vos équipes, ou comment passer d'un mode collaboratif à un mode coopératif

► MODULE 5 : COMMUNICATION – RESOLUTION - PROJECTION

- Comprendre la posture de chaque acteur : la direction, les managers, les ressources humaines, la « personne de confiance », le coach, le médiateur
- Retour d'expérience sur l'utilisation des techniques de communication orientée solution
- Expérimenter les techniques et outils de la communication restaurative.

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

- Chaque participant présente un projet de management élaboré sous la forme d'un plan de progrès personnalisé

► EN INTERSESSION WEBINAIRES offrant la possibilité d'échanger avec des spécialistes reconnus :

- Olivier HAMANT, chercheur, Directeur de l'institut Michel SERRES
- Jérémy LACK, Avocat et médiateur, spécialiste en Méthodes Appropriées de Résolution des Différents (MARD)

► LES PLUS DE NOTRE PARCOURS

- Un parcours combinant des apports théoriques et une approche expérientielle grâce à des analyses de pratiques professionnelles, des jeux de rôle, des espaces de création
- Une démarche de développement personnel et professionnel permettant à chaque participant de cheminer à son propre rythme, selon ses besoins et en fonction du projet qu'il souhaite développer
- L'acquisition de techniques de respiration consciente visant à diminuer votre stress, travailler votre équilibre et améliorer votre concentration
- Une dynamique de groupe initiée par les nombreux ateliers en présentiels, entretenue par des webinaires et un espace de réflexion partagé en intersession
- Une équipe pédagogique resserrée et supervisée qui assurera la cohérence du parcours

Durée 11 - 77h
Paris 26, 27 janv. 2027
et 9, 10 mars 2027
et 11, 12, 13 mai 2027
et 23, 24 juin 2027
et 9, 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 6 200 €
Tarif non-adhérents 6 800 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Responsables de structures
Chefs de service
Médecins responsables
Managers des structures
sanitaires, médico-sociales,
territoriales, associatives,
publiques, ESPIC, privées
Cadres

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, Directeur du Pôle Stratégie et Performance du CNEH, responsable offre management, coach certifié (NRGy Training)
- Christine Coquaz, Directrice des Soins Honoraire, consultante et Formatrice, expert au CNEH, responsable pédagogique du parcours
- Pascal Bely, Formateur, Consultant, fondateur du cabinet Trigone
- Christophe Bourgon, Responsable de l'état-major des opérations au sein du contrôle aérien suisse, manager, coach, médiateur
- Jérôme Hoarau, Auteur, conférencier, coach, spécialiste des Soft-Skills
- Fred Tillon, Infirmier, professeur de yoga, formateur Oxygen Advantage

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire en ligne en amont de la formation : les attentes du participant

MÉTHODES MOBILISÉES

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Mises en situation - Animation d'ateliers - Partage de pratiques – Retours d'expérience - Webinaires - Accompagnements individuels

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi individualisé des apprenants - Définition des axes de progression tout au long du parcours pédagogique
- Evaluation de l'atteinte des objectifs

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

INSTITUT DU LEADERSHIP MÉDICAL

Choisissez l'école de référence !



S2346 - Inscrire son action dans son environnement et la réalité des enjeux stratégiques actuels

OBJECTIFS

Connaître les enjeux des dernières réformes de santé
Maîtriser la réforme de la nouvelle gouvernance et s'inscrire dans la gouvernance du pôle
Analyser la répartition des pouvoirs à l'hôpital, circuits décisionnels et instances

PROGRAMME

- ▶ L'évolution de la politique hospitalière
 - les structures internes
 - le responsable de structure interne
- ▶ L'organisation territoriale du système de santé issue de la loi HPST et de la loi de santé
 - l'organisation de l'offre de soins, les agences régionales de santé (ARS)
 - le projet régional de santé et ses composantes, les coopérations dans la loi de santé : de la CHT au GHT, les coopérations organiques (GCS)
- ▶ L'organisation des établissements publics de santé en pôles d'activité
 - les pôles d'activité et leur gouvernance
 - le chef de pôle
- ▶ Les processus de décision au sein des établissements publics de santé
 - au niveau de l'établissement, focus sur les différentes instances (directoire, CS, CTE, CME, CHSCT, etc.) : composition, attributions
 - au niveau des pôles d'activité : projet de pôle, contrat de pôle, délégations au niveau des structures internes : projet médical de service
- ▶ Le pilotage financier et médico-économique du pôle et des structures internes

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/étude de cas - Retours/partages d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Paris 22 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1569 - Les évolutions de la e-santé

E-santé : innovation - intelligence artificielle et digital

OBJECTIFS

Se mettre à jour sur les évolutions de la e-santé
Partager des retours d'expérience sur la mise en oeuvre des projets de e-santé
Faire un point sur le cadre législatif qui conditionne la mise en oeuvre de tels projets

PROGRAMME

- ▶ Le contexte et les enjeux de la e-santé aujourd'hui
 - Une place déterminante laissée aux innovations numériques
 - les tendances en France : enquête innovation digitale du CNEH, autres enquêtes et sondages
- ▶ Panorama des solutions existantes
 - les applications
 - les objets connectés
 - les autres innovations : robots, intelligence artificielle, big data
 - des retours d'expérience hospitalier sur la mise en oeuvre de l'innovation technologique:
- contexte et enjeux
- choix technologiques
- modèle financier
- conduite du changement et impact sur les métiers
- ▶ La législation et ses évolutions
 - la législation actuelle sur les données personnelles et données de santé et présentation du RGPD
- ▶ La mise en pratique par un atelier sur
 - les éléments clés de la gestion de projet
 - la formation et l'information des patient

INTERVENANT.E.S

- Un expert CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques sur les principales définitions - Panorama structuré des innovations - Retours d'expérience hospitalières - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : tour de table, quiz de connaissance en ligne dont les réponses sont analysées au fur et à mesure - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle
Cadres de santé de pôle
Cadres administratifs de pôle
Directeurs référents de pôle
Médecins
Pharmaciens

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1565 - Définir une ambition stratégique équilibrée et partagée

OBJECTIFS

Définir son ambition en tant que leader médical
Bien articuler son ambition dans la réalité des enjeux actuels
Projeter une cible stratégique pertinente pour son organisation

PROGRAMME

- Identifier son positionnement individuel et ses marges d'action stratégiques
- Construire une analyse stratégique sur un territoire sur la base des nombreuses données disponibles
- Mettre en évidence les paramètres pour la prise de décision stratégique
- Echanges en salle plénière pour déterminer une cible stratégique

INTERVENANT.E.S

- Didier Antoine, Consultant, formateur du pôle Executive Leadership du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Brainstorming - Ateliers - Présentation magistrale

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation validation des attentes des participants par un tour de table - en cours de formation : Quiz
- en fin de formation bilan de la journée et questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
chefs de pôle ou de service
PCME
Directeurs et équipe de direction

PRÉREQUIS

Des connaissances primaires en statistiques sont utiles

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S217 - Développer son leadership et améliorer sa communication managériale

OBJECTIFS

Connaître les différents styles de leadership et savoir se situer
Développer la place du leadership dans le management
Développer son authenticité
Renforcer ses capacités de conviction et de mobilisation
Fédérer et mobiliser par un partage de la vision et du sens

PROGRAMME

- ▶ Différencier pour mieux se positionner
 - les différences et les points communs entre leader, leadership, charisme, autorité et pouvoir
 - les idées reçues sur le leadership : naît-on leader ? Peut-on le devenir ?
 - l'équation gagnante du leadership
- ▶ Le leadership nouvelle génération
 - les évolutions du leadership dans le temps
 - l'actualisation de sa représentation du leadership
- ▶ Leadership et dynamique d'équipe
 - qu'est-ce qu'un groupe ? Une équipe ?
 - les grandes étapes du développement d'un groupe et leur influence sur le leadership
 - les leviers pour dynamiser une équipe
- ▶ Leadership et focalisation du collectif
 - clarifier sa vision
 - le pouvoir de persuasion de la communication alignée
 - fédérer à partir du sens
 - le pouvoir de l'attention portée à soi, aux autres, au contexte
- ▶ L'authenticité au service du leadership
 - être au clair sur son système de valeurs
 - créer les appuis du passé propice à l'émergence de l'authenticité
- ▶ L'exemplarité
 - faire vivre la confiance réciproque
 - incarner la vision
 - l'esprit de justice et équité

INTERVENANT.E.S

- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)
- Olivier Cannarella, Coach certifié (HEC), médiateur, consultant et formateur en management et conduite du changement, partenaire du CNEH
- Xavier Duthell, Coach certifié, consultant en communication et en management, partenaire du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques sur les composantes du leadership - Ateliers collectifs et exercices individuels de mise en pratique pour favoriser l'appropriation individuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés et des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire individuel d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Équipes de direction
Présidents de CME
Trios de pôle
Médecins
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1566 - Optimiser son temps professionnel

OBJECTIFS

Mieux connaître son rapport au temps
Identifier ses talents et ressources en gestion du temps pour les développer
Prendre conscience de nos pièges pour mieux les éviter
Prioriser pour optimiser son temps professionnel
Développer des stratégies d'optimisation de son temps professionnel

PROGRAMME

- ▶ Le rapport au temps
 - la singularité du rapport au temps
 - les lois de la gestion du temps
 - la place des injonctions et des croyances
 - test : bilan personnel de notre gestion du temps et de notre organisation
- ▶ Le cœur d'activité professionnel
 - prise du recul sur son cœur de métier
 - identification des objectifs centraux de mon cœur d'activité
 - détermination des grandes missions en rapport avec mes objectifs professionnels
- étude des activités et actions professionnelles et de leur niveau de récurrence et de priorité
- ▶ Les voleurs de temps
 - test : notre sensibilité aux voleurs de temps
 - identification des voleurs de temps
 - les stratégies pour éviter les voleurs de temps
- ▶ Les méthodes et les outils de priorisation
 - les stratégies d'organisation de l'activité professionnelle
 - la délégation
 - savoir dire non

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/exercice de mise en situation - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, quiz avant formation - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud, quiz après formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h
Paris 9, 10 juin 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des soins
Chefs de projet
Médecins
Chefs de pôle et chefs de service
Cadres

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1568 - Communiquer efficacement au quotidien et en situations difficiles

Communiquer pour convaincre, pour développer son influence et lors de situation de crise

OBJECTIFS

Développer son leadership et son influence de manager avec une communication efficace
S'approprier des techniques et outils de communication
Favoriser l'adhésion et la cohésion de ses interlocuteurs
Utiliser les leviers d'influence pertinents
Structurer sa communication pour l'adapter à ses besoins et aux enjeux

PROGRAMME

- ▮ Quelques principes de communication
 - vous avez dit communication : les principes de base de la communication
 - la communication : les différents formats et registres les différentes échelles et cibles
 - l'analyse des obstacles de la communication : bruit, perte d'information, interprétation, stress, trac
 - les difficultés de communication au niveau professionnel
 - la communication efficace (définition d'un objectif, organiser ses idées, choisir ses arguments, s'adapter à son auditoire, savoir créer le contact, dynamiser son intervention)
- ▮ Qu'est-ce que l'influence ?
 - comment définir l'influence
 - à propos de l'influence et de persuasion
 - influence, notoriété, image, réputation : quelles différences, quels points de convergence ?
 - de l'influence à l'image de son service, de son pôle : comment la construire, comment la travailler ?
- exercice de mise en situation, échanges et réactions sur des situations réelles
- ▮ Focus sur les enjeux de la communication d'un hôpital public
 - analyse et compréhension du contexte
 - comprendre les enjeux de la communication externe d'un hôpital
 - comment choisir sa stratégie
 - comment améliorer sa communication externe
- ▮ Communication de crise
 - définition et caractéristiques d'une crise
 - ce qui se joue pendant une crise
 - les objectifs d'une communication pendant une crise
 - les grands principes et points de vigilance de la communication de crise
 - la préparation de l'après crise
 - exercice (cas pratique) : comment élaborer un contenu efficace pour communiquer pendant une crise ?

INTERVENANT.E.S

- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)
- Xavier Dutheil, Coach certifié, consultant en communication et en management, partenaire du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas/mises en situation filmées et debriefées - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, quiz avant formation - En cours : bilan des progrès réalisés lors de chaque exercice - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud, quiz après formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 29, 30 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des soins
Chefs de projet
Médecins
Chefs de pôle
Chefs de service
Cadres

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1680 - Dynamiser son équipe par le mode participatif et l'intelligence collective

OBJECTIFS

Mobiliser, dynamiser, prendre soin de l'équipe
Appréhender l'intérêt et les enjeux de la démarche participative pour améliorer la Qualité de vie au travail et la qualité des soins de son équipe
Mettre en place une démarche participative au sein de sa structure
Manager son équipe par l'intelligence collective et découvrir les différents types d'ateliers participatifs pour accéder et dynamiser le travail collaboratif dans vos projets
Construire une dynamique positive durable

PROGRAMME

- Piloter la dynamique d'équipe
 - les composantes d'une équipe,
 - les fonctions vitales d'une équipe
 - les niveaux de maturité
 - Cadrer et structurer l'action individuelle et collective
 - l'activité, la visée, l'engagement
 - des objectifs efficaces : allier Emotionnel et Rationnel
 - Maintenir des relations fluides et authentiques
 - la circulation la parole
- l'animation d'un débat
 - incarner un relationnel engageant
 - Stimuler l'engagement pour progresser
 - la création et l'entretien de boucles de réussite
 - la stimulation du progrès
 - la focalisation des énergies
 - la remobilisation positive
 - Appréhender l'intérêt et les enjeux du management de proximité pour améliorer la Qualité de vie au travail de votre équipe

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Exercices pratiques et mises en situation sous la forme de jeux de rôle - Ateliers participatifs et de co-développement - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début : identification des objectifs au regard du contenu proposé - En cours : bilan des acquis de chaque atelier et des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : les acquis de la journée, en individuel et collectif (1 point saillant, 1 action), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 9, 10 juin 2026
Paris 22, 23 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Praticiens hospitaliers médecins, pharmaciens
Chefs de service
Chefs de pôle
Présidents et vice-présidents de CME

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SC22 - Gérer efficacement les situations difficiles

Communication, gestion des conflits et médiation

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la communication interpersonnelle
Comprendre son mode de communication et savoir le questionner
Intégrer les mécanismes essentiels qui régissent la gestion des conflits
Intégrer les outils de gestion des conflits (la communication non violente - CNV)
Résoudre une situation de crise ou de conflit par la médiation

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▶ La communication interpersonnelle<ul style="list-style-type: none">• les enjeux et les mécanismes• la communication verbale et non verbale• le rôle des émotions• diagnostiquer son mode de communication et comprendre ses propres mécanismes internes• s'approprier les outils de la communication bienveillante : l'écoute active, l'assertivité | <ul style="list-style-type: none">▶ La gestion des conflits<ul style="list-style-type: none">• la définition d'un conflit• les mécanismes• la méthodologie de résolution de conflit• les outils : initiation à la communication non violente (CNV) pour en comprendre les enjeux• l'appropriation des techniques de médiation• le «savoir-être» pour une résolution des situations conflictuelles par la médiation |
|---|---|

INTERVENANT.E.S

- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)
- Frédéric Texier, DRH, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, identification des objectifs individuels au regard du programme de formation - Bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.), tour de table (mots clés), questionnaires d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Engagement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle
Membres de trio de pôle
Directeurs référents de pôle
Médecins
Pharmaciens

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1681 - Expérimenter des modalités innovantes dans la gestion quotidienne de votre équipe

OBJECTIFS

Découvrir des modalités innovantes pour la gestion quotidienne des équipes
Mobiliser de nouveaux outils de dynamique d'équipe
Expérimenter les nouvelles techniques d'animation de réunion et de réflexion et les modalités afférentes
Mobiliser en fonction des besoins et des objectifs d'équipe

PROGRAMME

- Les effets des modalités innovantes sur l'animation de réunion et sur la dynamique d'équipe
- L'importance de la structure, de la finalité, la raison d'être et les objectifs de l'équipe
 - l'adaptation de la modalité aux contextes :
 - différenciation des différents buts
 - les règles, le partage des valeurs et l'état d'esprit
 - l'autonomie des acteurs, des rôles et de la posture
 - la capitalisation sur l'intelligence collective
- Les typologies de réunions
 - les espaces d'expression pour co-créer
 - les espaces de coopération
 - l'apprentissage pour décider ensemble
- la création d'opportunités à partir des différences de points de vue
- l'animation des réunions à distance
- Les modalités innovantes des d'animation
 - la présentation des différentes modalités, de leurs techniques
 - l'identification de la modalité adaptée en fonction des besoins et des situations
 - l'expérimentation de 4 modalités par exemple : les chapeaux de De Bono, World Café, les scénarios rose et noir, team boat, pont de cordes...
 - les points de vigilances et les tours de main pour animer les ateliers

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances a priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et partage d'expérience - Mise en pratique des modalités présentées - Réflexion collective sur les bénéfices de ces modalités

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : recensement des besoins des stagiaires - En fin de formation : évaluation de la satisfaction des participants via d'un tour de table et d'un questionnaire d'évaluation à chaud. Ce questionnaire porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et les perspectives de déploiement dans leur structure

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Présidents, vises présidents de CME
ChefS de pôle
ChefS de service
Médecins
Pharmaciens
Praticiens hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1682 - Maîtriser les fondamentaux de la finance et du pilotage médico-économique

OBJECTIFS

Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital et leurs conséquences sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
Elaborer la stratégie de son pôle et connaître les principaux outils du pilotage médico-économique et de la performance
Piloter la dimension budgétaire et financière du pôle/secteur d'activité
Analyser les pratiques de contractualisation et de suivi médico-économique du pôle /secteur d'activité
Participer au dialogue de gestion

PROGRAMME

- Jour 1 : La gestion budgétaire et financière
 - L'évolution des modes de financement des EPS
 - Les recettes et les dépenses courantes d'un EPS
 - la logique de financement par l'activité
 - l'EPRD, pivot de la gestion financière de l'hôpital
 - le dispositif d'allocation des ressources
 - Le régime comptable des EPS : distinction entre ordonnateur et comptable
 - Le contenu de l'EPRD
 - la lecture du compte de résultat
 - l'articulation entre exploitation et investissement : la CAF et le tableau de financement
 - Les dépenses hospitalières
 - les principaux postes de dépenses hospitaliers
 - le comportement de ces dépenses au regard de l'évolution de l'activité
 - Les investissements du pôle
 - la notion de ROI
 - les arbitrages entre divers projets d'investissement
 - L'optimisation des recettes
 - la T2A et ses implications organisationnelles sur le circuit du patient et le codage de l'activité
 - les perspectives de modification des financements dans la cadre du plan Ma santé 2022
 - La mise en place d'un pilotage budgétaire intégré au pôle
 - Les fondamentaux de la comptabilité analytique hospitalière
 - La construction des CREA de pôle et le pilotage budgétaire
 - la déclinaison de la logique de l'EPRD au niveau des pôles
 - l'analyse des résultats du CREA
- l'équilibre financier du pôle
- Jour 2 : Les outils de pilotage médico-économique du pôle
 - Les nouvelles dimensions de la performance hospitalière
 - le virage ambulatoire
 - le parcours du patient et le rôle des coopérations territoriales
 - l'adaptation des ressources aux besoins et aux contraintes
 - Le diagnostic de la performance de son pôle/ service/secteur d'activité
 - Les outils de la démarche stratégique
 - le diagnostic territorial
 - le diagnostic interne du pôle/service
 - le projet de pôle/service
 - Le pilotage du pôle grâce à la contractualisation
 - les étapes du processus de contractualisation
 - le contenu du contrat : objectifs, moyens, indicateurs
 - les délégations de gestion : champ, sens et niveau des délégations
 - Les tableaux de bord et l'interprétation des indicateurs
 - les objectifs du tableau de bord : tableau de bord et contrat de pôle
 - la conception d'un tableau de bord de pôle/ service/secteur d'activité et le choix des indicateurs : présentation et analyse de différents types de tableaux de bord
 - La construction d'une étude médico-économique : exercice

INTERVENANT.E.S

- Caroline Laroumagne, Directrice adjointe, CH les Andelys
- Christian Nicolas, Directeur d'hôpital, professeur d'économie

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Etudes de cas/ateliers pratiques - Construction d'une étude médico-économique - Analyse à partir des documents budgétaires et tableaux de bord des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels de formation/quiz - En cours de formation : ateliers participatifs - En fin : quiz/questionnaire d'évaluation à chaud/séance «Post it» sur l'atteinte des objectifs des participants

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PARCOURS CHEFS DE PÔLE ET EXÉCUTIFS DE PÔLE

Choisissez l'école de référence !



S559 - Maîtriser les fondamentaux du management de pôle

OBJECTIFS

Positionner son pôle dans la stratégie de l'établissement et du territoire
Élaborer un projet et un contrat de pôle de manière efficace
Appréhender le positionnement des acteurs de la gouvernance du pôle
Organiser et piloter son pôle d'activité

PROGRAMME

- ▶ La stratégie d'un pôle d'activité
 - l'impact des réformes et la dernière actualité des évolutions réglementaires
 - la conduite d'une réflexion stratégique au niveau du pôle
 - l'articulation du projet/contrat de pôle et du projet d'établissement
- ▶ La nouvelle répartition des fonctions
 - au sein des pôles : approche par métier, relations entre et avec les responsables du pôle, chefs de service et responsables d'unités fonctionnelles
 - les notions fondamentales du management
 - les leviers d'action du manager
 - une introduction aux mécanismes globales de la communication et à ses enjeux
- entre les pôles et les directions fonctionnelles : les délégations de gestion
- ▶ Le contrat de pôle
 - des objectifs fondés sur une cartographie des points forts et de progrès du pôle, liens avec le projet de pôle
 - les leviers d'action à mobiliser au niveau d'un pôle
 - l'intéressement
- ▶ Le pilotage médico-économique d'un pôle par les tableaux de bord
 - la conception d'un tableau de bord de pôle
 - la définition des indicateurs utiles
 - la mise en place d'un dialogue de gestion

INTERVENANT.E.S

- Didier Antoine, Expert en gouvernance et RH médicales, consultant du pôle Executive Leadership du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Diagnostic/étude de cas - Ateliers participatifs/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 sept. 2026
Paris 16, 17 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle
Exécutifs de pôle
Assistants de gestion de pôle
Directeurs référents de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S560 - Manager efficacement un pôle de psychiatrie

OBJECTIFS

Adapter la gestion par pôle aux spécificités de la psychiatrie et de ses enjeux
Mesurer les impacts de l'organisation en pôles au sein des établissements
Appréhender l'articulation entre secteurs et pôles

PROGRAMME

- ▶ L'environnement législatif et réglementaire
 - la nouvelle organisation interne des établissements
 - les stratégies politiques pour la transformation de l'offre de soins en psychiatrie
 - les modèles de valorisation de l'activité en psychiatrie PMSI (V11) et de la T2A (SMR et VAP) et démarche qualité
 - les enjeux des évolutions en cours
- ▶ La stratégie d'un pôle d'activité
 - l'impact des réformes, une adaptation nécessaire pour les établissements
 - le contexte spécifique de la psychiatrie en établissement monodiscipline et en CHG
 - les éléments du diagnostic populationnel
 - les éléments nécessaires à l'émergence d'une réflexion stratégique
 - la gouvernance stratégique d'un pôle à l'échelle du territoire de santé
 - l'articulation du projet de pôle et du projet d'établissement
- ▶ Le contrat de pôle
 - la déclinaison du projet de pôle en objectifs quantifiés
 - la négociation des objectifs et des moyens
 - l'intéressement
- ▶ La nouvelle répartition des fonctions
 - entre les pôles et les directions fonctionnelles : les délégations de gestion
 - au sein des pôles : approche par métier, relations entre responsables de pôle, chefs de service et responsables d'unité fonctionnelle
 - la méthodologie de définition des fiches de fonction
- ▶ Le pilotage médico-économique d'un pôle par les tableaux de bord
 - la conception d'un tableau de bord de pôle
 - la définition des indicateurs utiles en psychiatrie
 - l'utilisation du tableau de bord/l'analyse du contrat de pôle
 - l'utilisation des outils du diagnostic territorial
 - la mise en place du dialogue de gestion

INTERVENANT.E.S

- Gaël Leloup, Directeur adjoint en charge des finances et de la cellule d'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraies
- Etienne Joubert, Docteur en Economie de la Santé, expert CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques - Retours d'expérience - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 17, 18 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle en psychiatrie
Exécutifs de pôle en psychiatrie
Directeurs référents de pôle en psychiatrie
Cadres de santé et assistants de gestion de pôle en psychiatrie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SE01 - Pilotage médico-économique et performance hospitalière

OBJECTIFS

Élaborer la stratégie de son pôle et connaître les principaux outils du pilotage médico-économique et de la performance

Analyser les pratiques de contractualisation et de suivi médico-économique du pôle

Identifier les principaux leviers de performance du pôle et mettre en place les indicateurs adaptés

PROGRAMME

- ▶ Les nouvelles dimensions de la performance hospitalière
 - le virage ambulatoire
 - le parcours du patient et le rôle des coopérations territoriales
 - l'adaptation des ressources aux besoins et aux contraintes
- ▶ Le diagnostic de la performance de son pôle
- ▶ Les outils de la démarche stratégique
 - le diagnostic territorial : positionnement stratégique de l'activité médicale
 - illustration : comment mesurer le positionnement de l'activité du pôle sur le territoire ?
 - le diagnostic interne du pôle
 - le projet de pôle
- ▶ Le pilotage du pôle grâce à la contractualisation
 - les étapes du processus de contractualisation
 - le contenu du contrat : objectifs, moyens, indicateurs
- les délégations de gestion : champ, sens et niveau des délégations
- ▶ Les tableaux de bord et l'interprétation des indicateurs
 - les objectifs du tableau de bord : tableau de bord et contrat de pôle
 - la conception d'un tableau de bord de pôle et le choix des indicateurs : typologies d'indicateurs, benchmark (indicateurs Hospidiag et autres bases de données)
 - présentation et analyse de différents types de tableaux de bord
- ▶ Le dialogue de gestion
 - le suivi du contrat, rôle des acteurs et des outils
 - l'animation du cycle de gestion du pôle
 - l'intéressement
- ▶ Construire une étude médico-économique

INTERVENANT.E.S

- Didier Antoine, Expert en gouvernance et RH médicales, consultant du pôle Executive Leadership du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Diagnostic/étude de cas - Ateliers participatifs - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

8, 9 oct. 2026

Paris

7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Exécutifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SM01 - Pilotage médico-économique et performance hospitalière en santé mentale

Établissements et pôles de santé mentale

OBJECTIFS

Élaborer la stratégie de son pôle et connaître les principaux outils du pilotage médico-économique et de la performance en santé mentale
Connaître les outils du contrôle de gestion en santé mentale
Analyser les pratiques de contractualisation et de suivi médico-économique du pôle
Mettre en place les indicateurs adaptés aux principaux leviers de performance du pôle

PROGRAMME

- Gouvernance et contractualisation
 - le cadre réglementaire et le contexte
 - les coopérations territoriales
 - le rôle des acteurs et les enjeux
 - l'organisation des pôles des établissements psychiatriques
 - les contrats et les projets de pôle
 - la délégation de gestion
- les tableaux de bord et le dialogue de gestion
- Le contrôle de gestion en psychiatrie
 - introduction à la notion de performance à l'hôpital
 - la définition et les objectifs du contrôle de gestion
 - les outils du chef de pôle issus du contrôle de gestion

INTERVENANT.E.S

- Gaël Leloup, Directeur adjoint en charge des finances et de la cellule d'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraïs
- Etienne Joubert, Docteur en Economie de la Santé, expert CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances a priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques - Diagnostic/étude de cas - Ateliers participatifs - partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, mes points à consolider, etc.), bilan des acquis de la veille (réveil matin) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle en santé mentale
Cadres de santé de pôle en santé mentale

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

•

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE
formation@cneh.fr

SE03 - Gestion budgétaire et financière

OBJECTIFS

Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital et les réformes en cours
Comprendre les conséquences de la T2A sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
S'approprier la dimension budgétaire et financière du pôle
Optimiser la traçabilité et le recueil de l'activité médicale (PMSI)

PROGRAMME

- L'évolution des modes financement des établissements de santé et les réformes en cours
- Le régime comptable des EPS
- Les écritures spécifiques (amortissements, provisions réglementées, les incidences d'une cession d'actif d'envergure sur les équilibres financiers)
- L'EPRD et le PGFP et le lien avec le bilan (tableau de financement, FR, BFR et trésorerie)
- La certification des comptes
- Le compte financier : la clôture
- Le PRÉ et la soutenabilité financière et des projets de restructuration
- La comptabilité analytique hospitalière
- Le contrôle de gestion ; le dialogue de gestion

INTERVENANT.E.S

- Caroline Laroumagne, Directrice adjointe, CH les Andelys

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Retours d'expérience - Etudes de cas - Des apports théoriques nombreux

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 11, 12 juin 2026
Paris 17, 18 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle
Cadres de santé de pôle
Cadres administratifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SM03 - Gestion budgétaire et financière en santé mentale

Établissements et pôles de santé mentale

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la réforme financière en psychiatrie
Identifier les points clés de lecture d'un budget
Repérer comment la comptabilité analytique peut servir le pilotage du pôle
Comprendre la mécanique budgétaire
Intégrer les grands principes du pilotage de la masse salariale
Accéder à une boîte à outils adaptée à la psychiatrie

PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux du financement des établissements de santé mentale
 - historique et contexte
 - le financement actuel : de l'ONDAM à la DAF
 - la réforme financière en psychiatrie
 - les fondements
 - les nouvelles modalités de financement : dotation populationnelle, dotation à l'activité, qualité, etc.
 - les impacts
- Le fonctionnement financier de l'hôpital
 - le compte financier : le bilan et le compte de résultat
 - l'état des prévisions des recettes et des dépenses et le plan global de financement pluriannuel
- Le pilotage financier de l'hôpital
 - le tableau de bord financier des établissements publics de santé mentale
 - la comptabilité analytique, les coûts, le budget de pôle

INTERVENANT.E.S

- Gael Leloup, Directeur adjoint - contrôle de gestion, finances, admissions chez CH Drôme Vivarais

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques - Retours/partages d'expérience - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs référents de pôle en santé mentale
Chefs de pôle en santé mentale
Cadres de santé de pôle
Cadres administratifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SE04 - Management des ressources humaines

Les outils GRH, la conduite de l'entretien médical annuel

OBJECTIFS

Connaître le positionnement des acteurs du pôle et leur place au sein de l'institution hospitalière
Connaître les missions du chef de pôle, les bases réglementaires, statutaires, les enjeux et dimensions de la gestion en Ressources Humaines du Personnel Médical et Non Médical
Comprendre les enjeux et finalités des entretiens médicaux annuels
Maîtriser la méthodologie de préparation de l'entretien médical annuel, d'utilisation des outils et de suivi des objectifs
Pratiquer l'entretien médical annuel et se positionner lors des situations difficiles

PROGRAMME

► Journée 1 : les fondamentaux de la GRH médicale et non médicale

- le positionnement dans l'institution Hospitalière
- le rappel des missions du chef de pôle
- le statut du fonctionnaire, les contractuels et le temps de travail des non-médicaux.
- le statut des Praticiens Hospitaliers, les contractuels et le temps de travail médical
- les affectations et les mobilités dans le pôle
- la GPMC
- l'analyse des tableaux de bord, suivi des effectifs
- les projets Formation au sein du pôle
- les instances et le dialogue social
- l'actualité réglementaire

annuels

- l'actualité réglementaire et des retours d'expériences : méthodes, outils et pratiques,
- les objets de l'évaluation : compétences cliniques vs coordination médicale, participation à la permanence des soins, participation aux activités transversales, etc.
- la notion de performance individuelle et collective au sein de mon équipe
- l'élaboration d'objectifs SMARTe individuels et collectifs
- la communication interpersonnelle au cours de l'entretien, expérimentée par des jeux de rôle
- les suites de l'entretien dont le plan de formation et le plan de DPC.

► Journée 2 : La conduite des entretiens médicaux

INTERVENANT.E.S

- Martine Cappe, Responsable du pôle RH médicales du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Retours/partages d'expérience et réflexion collective - Ateliers pratiques, jeux de rôle et mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des besoins des participants, quiz d'évaluation des connaissances - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.), quiz d'évaluation des acquis - En fin : tour de table (mots clés), perspectives de déploiement dans leur structure des participants, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 13, 14 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle
Chefs de service
Praticiens hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SE05 - Manager la qualité, la sécurité et la gestion des risques

OBJECTIFS

Acquérir des méthodes et des outils pour fédérer les équipes autour des démarches qualité et sécurité dans les activités de soins

Développer une approche positive et pragmatique de la gestion des risques liés aux activités de soins auprès des équipes

Repérer les points d'ancrage d'une culture sécurité dans les équipes

Appréhender les outils de pilotage qualité et sécurité utiles et pertinents au fonctionnement du pôle

PROGRAMME

- Appréhender l'évolution et les orientations culturelles, normatives et réglementaires de la démarche qualité et gestion des risques en santé
 - le contexte réglementaire et normatif de la démarche qualité dans le secteur de la santé et le secteur industriel
 - les enjeux de la gestion des risques à l'International et au niveau National
 - les fondamentaux de la démarche qualité et de gestion des risques
 - les principes et définitions de la démarche qualité et de gestion des risques
 - l'évolution des approches qualité et gestion des risques, le niveau de maturité attendu aujourd'hui dans nos hôpitaux
 - la Certification HAS

- Coordonner les approches managériales qualité et gestion des risques en lien avec la stratégie de l'établissement et du pôle ou secteur d'activité
 - l'approche par processus

- l'approche par les risques

- Piloter le dispositif qualité et gestion des risques au sein d'un pôle ou secteur d'activité

- les rôles et enjeux des acteurs au sein du pôle, le lien avec les instances et structures institutionnelles
- les outils et méthodes d'évaluation : Etudes de pertinence des soins, les Traceurs, les Retours d'Expérience, la mesure de l'Expérience Patient, etc.
- les mesures d'impact : le pilotage de l'activité clinique et l'amélioration des résultats
- le tableau de bord du pôle :
 - la structure du tableau de bord : lien entre les objectif du pôle et le choix des indicateurs à suivre
 - les types d'indicateurs (résultats ; pratique clinique, expérience patient, etc.)
 - la communication des résultats comme facteur de réussite des équipes

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance d'apports méthodologiques et de mises en situation - Exercices d'analyse de pratiques en sous-groupes en fonction des besoins et activités des participants - Des exercices pratiques sur la démarche de gestion des risques ou d'amélioration de la qualité dans le pôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : positionnement actuel puis souhaité par rapport à la maturité de la culture sécurité au sein de leur structure - En cours : autoévaluation de progression à l'aide d'un quiz en ligne - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud et perspectives de déploiement dans leur structure.

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 24 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs référents de pôle
Chefs de pôle
Cadres de santé de pôle
Cadres administratifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SC23 - Réussir ses projets de transformations et accompagner ses équipes dans le changement

Gestion de projet

OBJECTIFS

Connaître la démarche, la méthode et les outils de la gestion de projet
Analyser les besoins du pôle/service/unité en matière de conduite de projet
Construire et planifier un projet dans le pôle/service/unité
Communiquer efficacement sur ce projet
Manager les équipes et conduire le changement dans le cadre d'un projet

PROGRAMME

- ▶ Le pilotage des projets du pôle ou du service
 - les étapes de la conduite d'un projet
 - les principaux outils à mobiliser
 - les points clés du pilotage par le chef de projet
- ▶ Les leviers et outils du management des équipes
 - la communication
 - la conduite d'une réunion de projet
 - l'animation d'une équipe projet (les ateliers participatifs)
 - la reconnaissance de l'engagement
- ▶ Les conditions de réussite dans la conduite du changement
 - le caractère stratégique de l'accompagnement au changement et ses implications sur la conduite de projet
 - la compréhension des mécanismes du changement (analyse du comportement des acteurs : démarche et outils pour favoriser l'adhésion)
 - les modèles innovants en matière de gestion de projet (projets agiles, etc.)
 - Un atelier de codéveloppement sur les problématiques des participants

INTERVENANT.E.S

- Christophe Feigueux, directeur du pôle Stratégie et Performance du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Séverine Toufflet, Consultante en management, formatrice du pôle Executive Leadership du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Ateliers pratiques/études de cas «fil rouge» apportés par les participants - Partages/retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels au regard du programme de formation, autoévaluation - En cours : bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) et quiz de connaissances sur la gestion de projet - En fin de formation : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 22, 23 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 980€
Tarif non-adhérents 1 200 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle de service ou responsables de structure interne
Praticiens hospitaliers
Exécutifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SE02 - Animation d'équipe et conduite du changement

OBJECTIFS

Comprendre la notion de management et celle de leadership
Connaître le mécanisme de la motivation et les logiques d'influence
Utiliser les bons leviers de management en fonction des situations pour mobiliser et dynamiser son équipe
Appréhender le concept de changement et l'exécutif de pôle dans la conduite du changement
Analyser les comportements des acteurs face au changement
Communiquer et gérer les conflits

PROGRAMME

► La notion de management et de leadership	situations difficiles
► L'univers relationnel du chef de pôle, de l'exécutif de pôle et ses enjeux	► La gestion des conflits
► Le mécanisme de la motivation et les logiques d'influence	► La communication interpersonnelle
► Les leviers de la dynamique d'équipe	► Questionnaire d'auto-évaluation : quel type de manager êtes-vous ?
► Le concept de changement : composantes, mécanismes et typologie	► Analyse de son expérience personnelle • expériences de management à travers les méthodes présentées pendant la formation • application de la grille d'analyse des composantes d'un changement à une situation vécue • application des différentes tactiques de changement à un changement vécu
► Les comportements face au changement	► Ateliers de codéveloppement à partir de problématiques liées à des situations difficiles
► Le rôle du chef de pôle et de l'exécutif de pôle en matière de conduite du changement	
► La communication et la gestion des	

INTERVENANT.E.S

- Catherine Silvestrin, Formatrice en management, experte CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Questionnaire, autodiagnostic - Ateliers pratiques/mises en situation concrètes - Ateliers de co-développement - Retours/partages d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs au regard du programme de formation - En cours : autodiagnostic, bilan des progrès réalisés (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - En fin : tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h
Paris 2, 3 juin 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de pôle
Cadres de santé de pôle
Cadres administratifs de pôle
Directeurs référents de pôle
Médecins
Pharmaciens

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PARCOURS CADRES ADMINISTRATIFS DE PÔLE

Choisissez l'école de référence !



S2371 - Les fondamentaux de la fonction de cadre administratif de pôle

OBJECTIFS

Connaître les enjeux des dernières réformes de santé
Maîtriser la réforme de la nouvelle gouvernance et s'inscrire dans la gouvernance du pôle
Analyser la répartition des pouvoirs à l'hôpital (circuits décisionnels et instances)
Comprendre les conséquences de la T2A sur le pilotage stratégique des établissements et des pôles d'activité
Comprendre l'évolution des modes de financement de l'hôpital
Optimiser le recueil de l'activité médicale (PMSI)
Piloter la dimension budgétaire et financière du pôle
Connaître les outils de management de la performance : la contractualisation
S'approprier et développer les outils de pilotage médico-économique d'un pôle
Participer au dialogue de gestion

PROGRAMME

► MODULE 1 - Le contexte réglementaire et l'environnement hospitalier

- L'évolution de la politique hospitalière
 - l'évolution des dernières réformes de santé et leur impact sur la stratégie hospitalière
 - les derniers éléments issus du plan Ma Santé 2022
 - les enjeux à venir du pilotage hospitalier
 - de l'hôpital au territoire : L'impact des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) sur la stratégie hospitalière publique
 - le rôle des ARS
- Les différents acteurs
 - les grands équilibres décisionnels à l'hôpital
 - les différents organes et instances décisionnels : directeur, directoire, conseil de surveillance
 - les instances consultatives et techniques : CME, CTE, CSIRMT, etc.
 - l'organisation polaire des hôpitaux publics : périmètre et fonctionnement des pôles, missions et prérogatives des chefs de pôles
 - la place des services et des chefferies de service
- Les outils de la stratégie hospitalière
 - le CPOM, le projet d'établissement, le projet médical partagé, le contrat de pôle, le règlement intérieur, etc.

► MODULE 2 - La gestion financière et budgétaire du pôle

► L'évolution des modes de financement des EPS

- Les recettes et les dépenses courantes d'un EPS
 - la compréhension de la logique de financement par l'activité
 - l'EPRD, pivot de la gestion financière de l'hôpital
 - le dispositif d'allocation des ressources
 - l'ONDAM
- Le régime comptable des EPS : distinction entre ordonnateur et comptable
- L'appréciation du contenu de l'EPRD
 - la lecture du compte de résultat
 - l'articulation entre exploitation et investissement : la CAF et le tableau de financement
- Les dépenses hospitalières
 - les principaux postes de dépenses hospitaliers
 - le comportement de ces dépenses au regard de l'évolution de l'activité
- Les investissements du pôle
 - la notion de ROI
 - les arbitrages entre divers projets

d'investissement

- L'optimisation des recettes
 - la T2A et ses implications organisationnelles sur le circuit du patient et le codage de l'activité
 - les perspectives de modification des financements
- La mise en place du pilotage budgétaire intégré au pôle
- Les fondamentaux de la comptabilité analytique hospitalière
 - la définition des principes : notions de charges directes, charges indirectes, etc.)
 - les objectifs dans le secteur public hospitalier
 - le guide de comptabilité analytique hospitalière
- La construction des CREA de pôle et le pilotage budgétaire
 - la déclinaison de la logique de l'EPRD au niveau des pôles
 - l'analyse des résultats du CREA
 - l'équilibre financier du pôle

► MODULE 3 - Les outils de pilotage médico-économique du pôle

- Le rôle du cadre administratif de pôle dans la gouvernance du pôle
 - le positionnement du cadre administratif de pôle dans l'exécutif de pôle et par rapport aux directions fonctionnelles
- La notion de performance à l'hôpital
 - le caractère multidimensionnel et intégré de la performance
 - la performance et la contractualisation
 - la performance et le contrôle de gestion
- La conception du tableau de bord stratégique et de résultat
 - le choix des indicateurs, l'interprétation du tableau de bord, les typologies d'indicateurs
 - le benchmark : les indicateurs Hospidag et autres bases de données
 - les différents niveaux de tableaux de bord : du stratégique à l'opérationnel
 - les tableaux de bord des activités supports : plateaux médico-techniques, logistiques, etc.
 - présentation de différents types de tableaux de bord
- Le dialogue de gestion
 - le processus de contractualisation entre le pôle et la direction
 - l'animation du cycle de gestion du pôle
 - la structuration du reporting pour les directions

INTERVENANT.E.S

- Didier Antoine, Expert en gouvernance et RH médicales, consultant du pôle Executive Leadership du CNEH
- Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante, cheffe de projet du pôle Stratégie Gouvernance du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH

Durée 3 jours - 21h

Paris 15, 16, 17 avr. 2026
Paris 23, 24, 25 sept. 2026
Paris 9, 10, 11 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres administratifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques - Ateliers pratiques : études de cas, construction d'une étude médico économique - Ateliers participatifs à partir de l'analyse à partir des documents budgétaires et tableaux de bord des participants - Retours/partages d'expérience et réflexion collective

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : identification des objectifs individuels de formation, quiz d'évaluation des connaissances - En cours : bilan au terme de chaque atelier participatif, réveil matin en début de J2 et J3 - En fin : quiz, tour de table (séance «Post it» sur l'atteinte des objectifs des participants), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MÉDICO-SOCIAL

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIAL

Développer vos compétences pour piloter et réussir durablement vos transformations en ESSMS

A travers l'offre de formation et de conseil Médico-social, nous accompagnons les directions et les équipes des ESSMS dans la conception, la mise en œuvre et la pérennisation de leurs transformations, en lien étroit avec leurs enjeux spécifiques.

Notre approche associe expertise sectorielle, accompagnement managérial et ingénierie du changement. Nos formations s'appuient sur une expertise reconnue, des intervenants issus du terrain et des méthodes participatives favorisant l'appropriation des pratiques. À vos côtés, nous construisons des parcours sur mesure pour sécuriser vos évolutions, renforcer l'engagement de vos équipes et garantir des résultats durables.

A photograph of a young man with short brown hair and a beard, wearing glasses and blue medical scrubs. He has a stethoscope around his neck and is smiling warmly at the camera. The background is a soft-focus clinical setting.

**Plus de 50
formations au
service de 3
enjeux**

Public concerné

Tout professionnel exerçant en ESSMS issues de l'ensemble des filières :

- soignante
- éducative
- management
- gestion, finances
- hébergement
- communication
- vie sociale

«A travers ce catalogue, notre ambition est d'accompagner les décideurs et acteurs de terrain dans l'anticipation des évolutions du secteur médico-social et de co-construire, avec eux des réponses utiles, opérationnelles et innovantes.»

Rafael VERDEJO,

Directeur du pôle Médico-Social
du CNEH

**Garantir la qualité
des pratiques et
le sens de
l'accompagnement**

**Améliorer l'efficacité
des organisations et le
pilotage des équipes**

**Sécuriser la pérennité
et le positionnement
stratégique des
ESSMS**

SATISFACTION CLIENT

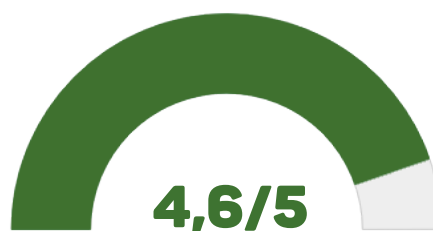


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 43

SATISFACTION GLOBALE



RÉPONSES EFFECTIVES : 43

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation enrichissante, appropriée à mes attentes.»

«Une expertise avérée et une connaissance approfondie des sujets traités.»

PÉDAGOGIE

«Très pratico-pratique avec des cas concrets de notre établissement.»

«Beaucoup d'explications et matériels à notre disposition pour comprendre les sujets abordés.»

DURÉE & RYTHME

«Des formations bien structurées et adaptées en termes de durée et de rythme.»

CONTENU

«Des contenus riches d'illustrations permettant de se transposer.»

«Des programmes détaillés.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Apports théoriques et mises en application avec des cas concrets pour intégrer l'exercice des adverbess du GIR, très formateur. Je repars avec un guide GIR que je vais pouvoir utiliser dans mon service et partager avec mes collègues.»

«Formation très intéressante et qui va vraiment m'aider dans mon quotidien au travail.»

«M'a permis de réévaluer ma pratique professionnelle et me donne des outils pour l'améliorer.»

FORMATEUR.TRICE

«Merci pour l'accompagnement par les trois formateurs de grande humanité et qualité.»

«Formateur bienveillant, posé, répondant concrètement aux différentes questions, s'adaptant aux situations.»

L'ÉQUIPE

RAFAEL VERDEJO-RUIZ

Directeur du pôle Médico-social Gérontéval du CNEH

Expertises : audits organisationnels, évaluation externe, conduite du changement
Tél. 06 52 49 57 33

ANNA DE SA

Directrice d'établissement Médico-social,
consultante au CNEH

Expertises : stratégies sociales, médico-sociales et de santé, amélioration de la performance et des organisations, dépendance Tél. 06 62 02 40 54

SOPHIE CHARPENTIER

Cadre supérieur de santé, consultante du secteur
médico-social du CNEH

Expertises : conduite du changement, qualité de vie au travail, accompagnement de la personne âgée dépendante
Tél. 06 43 48 73 53

MATHILDE JULIOT

Consultante Formatrice – Pôle médico-social

Expertises : audit organisationnel, évaluation externe, démarche qualité, soins des patients
Tél. 06 68 09 81 33

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Romy Tondje

☎ 01 41 17 15 05

✉ romy.tondje@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sabrina Hupin

☎ 01 41 17 15 40

✉ sabrina.hupin@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Coopération

- G2413 - Déployer votre service autonomie à domicile (SAD) 193
- G2414 - Réussir son projet de coopération sociale et médico-sociale 194

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Administrateur de GCSMS / Directeur de GTSMS 196
- Praxis - Directeur.trice d'établissement médico-social 200
- Praxis - Infirmière coordinatrice - IDEC 204
- Praxis - Responsable administratif en établissement médico-social 208
- Praxis - Responsable mécénat et collecte de fonds 212
- Praxis - Référents/responsables hôteliers en ESSMS 216
- Praxis - Coordonnateur de la vie sociale en EHPAD 220
- Praxis - Référent/responsable qualité en ESSMS 224
- Praxis - Responsable des Activités Physiques et Sportives (APS) 228

Stratégie et finances

- G672 - L'aide sociale en EHPAD 233
- G1243 - Construire et négocier son CPOM dans le secteur médico-social 234
- G2039 - L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD - M22) en EHPAD 235
- G817 - Le projet d'établissement dans le secteur médico-social : un élément fort de management 236
- G2419 - Valoriser les prises en charge soins et dépendance en EHPAD... 237
- G2420 - Mécénat et collecte de fonds 238
- G1297 - Audit financier en ESSMS 239

Bienveillance et amélioration continue

- G1367 - Agir en bienveillance en ESSMS 241
- G2621 - La Méthode Valorisation® des ESMS 242
- G2606 - Concevoir et piloter une démarche pérenne de bienveillance en ESSMS 243

Management et organisation

- G2042 - Organiser et planifier de manière efficiente le temps de travail du personnel en établissement d'hébergement médico-social (EHPAD, MAS, FAM, IME, etc.) 246
- G1169 - Audit organisationnel en ESSMS 247
- G2417 - Renforcer les compétences managériales des IDEC en ESSMS 248
- G2525 - Fondamentaux d'une démarche RSE en secteur Médico social .. 249
- G2526 - Lancer sa démarche RSE en secteur médico-social 250
- G2607 - Développer un leadership partagé pour asseoir les fondations de votre GCSMS/GTSMS 251

Accompagnement

- G002 - Faire du projet personnalisé un réel outil du quotidien 253
- G006 - Maîtriser la grille AGGIR 254
- G007 - Maîtriser PATHOS 255
- G531 - Mobiliser une équipe autour de l'alimentation, du menu au service 256
- G601 - Transmissions ciblées en établissement médico-social : moderniser les relèves soignantes 257
- G390 - Vis ma vie de dépendance 258
- G2418 - Représentants du CVS : comment exercer son mandat au quotidien ? 259
- G022 - Faire vivre les documents et les instances obligatoires en ESSMS 260
- G1372 - Les troubles psychiatriques chez la personne âgée 261

- G1373 - La prise en charge des maladies neurodégénératives et des troubles cognitifs 262
- G1387 - Les Activités Physiques et Sportives (APS) adaptées aux personnes âgées 264
- G2416 - ASH participant aux soins d'hygiène et de confort 265
- G604 - La gestion du risque « chutes » chez la personne âgée 266

Dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

- E1380 - L'accompagné traceur en ESSMS 268
- E4000 - Le dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) 269
- E4016 - E-learning - Le dispositif d'évaluation HAS des ESSMS 270
- E4017 - Les traceurs ciblés en ESSMS 271
- E4018 - L'audit système en ESSMS 272
- E4043 - Management qualité et gestion des risques en ESSMS 273

COOPÉRATION

Choisissez l'école de référence !



G2413 - Déployer votre service autonomie à domicile (SAD)

Anticiper les impacts de la réforme sur la stratégie et le fonctionnement de vos services

OBJECTIFS

Maîtriser les aspects juridiques et connaître les enjeux de la nouvelle réforme des services à domicile
Savoir réaliser un état des lieux et analyser les modalités actuelles de fonctionnement des différents services à domicile
Identifier et anticiper les impacts de la réforme sur la stratégie et le fonctionnement des services à domicile

PROGRAMME

▶ SEQUENCE 1

▶ Le cadre juridique et économique de la réforme
Les objectifs de la réforme
Les types de services concernés
Les missions du SAD
Les nouvelles modalités d'organisation des services autonomie à domicile
Les nouvelles modalités de financement
Les régimes d'autorisation
Le calendrier de mise en œuvre

▶ SEQUENCE 2

▶ Etat des lieux et analyse du fonctionnement actuel des services
Atelier pratique pour explorer les axes de coopé-

ration

▶ SEQUENCE 3

▶ Les impacts de la réforme sur la stratégie et le fonctionnement
Identifier les éléments de réussite de la transformation du service
Identifier les difficultés qui risquent de compromettre la mise en place du projet de réforme

▶ SEQUENCE 4

▶ Déterminer les différentes étapes du plan d'action pour préparer la construction du nouveau projet de service «SAD» attendu par la réforme

INTERVENANT.E.S

- Une équipe d'experts CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Partage de pratiques et d'expériences - Ateliers d'intelligence collective

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
IDEC SSIAD
Cadres SSIAD
Coordonnateurs de services à domicile

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2414 - Réussir son projet de coopération sociale et médico-sociale

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux de la coopération dans le secteur médico-social
Maîtriser la méthodologie de conduite du projet de coopération
Evaluer la faisabilité du projet de coopération

PROGRAMME

- ▶ Eléments de contexte à l'origine du projet de coopération
- ▶ Identification des attentes des parties prenantes au projet de coopération
- ▶ Les prérequis à tout projet de coopération
- ▶ Les différentes formes de coopération existantes
- ▶ Atelier réflexif sur les modalités de coopération à retenir
- ▶ La méthodologie de conduite du projet de coopération

INTERVENANT.E.S

- Une équipe d'experts CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, questions-réponses avec les participants - Ateliers participatifs - Atelier de brainstorming
- Auto diagnostic - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissements et leurs adjoints
Administrateurs et membres de GCSMS et de GHT
Tous professionnels impliqués dans un projet de coopération

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - ADMINISTRATEUR DE GCSMS / DIRECTEUR DE GTSMS

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G2534

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser les fondamentaux du cadre juridique propre au GCSMS
- Connaître et adapter le rôle et les missions de l'administrateur de GCSMS et de directeur de GTSMS
- Être en capacité de définir et partager le projet stratégique du GCSMS et du GTSMS en adéquation avec les besoins de la population du territoire
- Développer un leadership partagé avec ses pairs qui soit garant de l'effectivité du projet de coopération

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

- Administrateurs et membres de GCSMS et de GTSMS
 - Directeurs
 - Directeurs adjoints

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Anna DE SA

Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
06 62 02 40 54 - anna.desa@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - ADMINISTRATEUR DE GCSMS / DIRECTEUR DE GTSMS

G2534

Du 17/09/2026 au 03/12/2026 - 7 jours - 49 heures

Du 10/03/2027 au 03/06/2027 - 7 jours - 49 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 250 €
Tarif non-adhérents	3 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Une formation qui permettra à chaque administrateur de GCSMS d'organiser les modalités d'exercice de son mandat de manière adaptée à son environnement - Des outils pour coordonner les activités du GCSMS**

► **MODULE 1 (1 jour) : Maîtriser le cadre réglementaire du GCSMS**

- Les textes à connaître sur le GCSMS (inclus les apports nouveaux du GTSMS)
- La gouvernance du GCSMS
- Les statuts du GCSMS
- Le fonctionnement économique
- Les ressources humaines au sein du groupement

► **MODULE 2 (1 jour) : Connaître et adapter le rôle et les missions de l'administrateur de GCSMS et du directeur de GTSMS**

- Les modalités de pilotage du GCSMS
- Le statut de l'administrateur et du directeur
- Les missions ad hoc de l'administrateur et du directeur
- Les outils à formaliser pour sécuriser son mandat
- Atelier : rédaction de la fiche de mission de l'administrateur/directeur

► **MODULE 3 (2 jours) : Réussir son projet GCSMS**

- Les pré-requis au projet
- Le diagnostic partagé
- Le projet stratégique et sa mise en oeuvre
- La communication
- Le pilotage et les modalités de suivi

► **MODULE 4 (2 jours) : Manager son équipe de pairs**

- Les critères de la transversalité et de la complémentarité
- Les engagements réciproques
- Le leadership moteur de la transformation

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle
- remise d'une attestation de compétences délivrée par le CNEH

► **LES PLUS:**

Des séances de coaching individuelles et collectives

► **Pour aller plus loin à l'issue de ce parcours**

- Le CNEH vous accompagne dans la mise en oeuvre du projet de coopération, 2 programmes sur demande :
 - Accompagnement à l'élaboration du projet de coopération
 - Accompagnement à l'élaboration du projet stratégique de territoire

INTERVENANT.E.S

- Anna de Sa, Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Brigitte de Lard, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Un administrateur de GCSMS en poste

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, questions-réponses avec les participants - Ateliers participatifs, atelier de brainstorming
- Auto diagnostic, retours d'expérience

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 250 €
Non-adhérents	3 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSIONS

Paris 17, 18 sept. 2026
et 29, 30 oct. 2026
et 1, 2, 3 déc. 2026

Paris 10, 11 mars 2027
et 28, 29 avr. 2027
et 1, 2, 3 juin 2027



PRAXIS - DIRECTEUR.TRICE D'ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G1154

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir les compétences stratégiques et managériales indispensables à la gestion d'un établissement
- Définir une politique stratégique de l'établissement social et médicosocial en lien avec les politiques sociales, médico-sociales et sanitaires de son territoire
- Coordonner et piloter sa mise en œuvre dans les différents domaines

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Chefs d'établissement en fonction ou faisant fonction

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Rafael VERDEJO

Directeur du pôle Médico-Social du CNEH

06 30 18 34 97 - rafael.verdejo@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - DIRECTEUR.TRICE D'ÉTABLISSEMENT MÉDI-CO-SOCIAL

G1154

Du 01/02/2027 au 09/06/2027 - 12 jours - 84 heures

Du 07/09/2027 au 03/12/2027 - 12 jours - 84 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 200 €
Tarif non-adhérents	4 620 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Connaissance du secteur médico-sociaux**

- Connaître les spécificités du secteur médico-social sur le plan réglementaire et de l'accompagnement
- S'approprier les grandes missions du Directeur en ESMS
- Anticiper et construire son CPOM

► **Atelier 1 - Rappel de la réglementation**

- Les grandes lois ayant structuré le secteur médicosocial : de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale au renoncement à la loi grand âge et autonomie en passant par la loi ASV du 28 décembre 2015
- Les grandes missions et enjeux du Directeur en ESMS Rappel de la réglementation
- Les enjeux et les finances du CPOM
- Les objectifs en termes de qualité de la prise en charge des personnes accompagnées et d'efficience de gestion
- Démarche au service de la transformation de l'offre Les champs d'application des CPOM et des textes applicables
- La procédure de conclusion d'un CPOM
- L'exécution d'un CPOM

► **Méthodes pédagogiques**

- Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social

► **MODULE 2 (3 jours) - Finances et contrôle de gestion en établissement médico-social**

- Optimiser le process budgétaire dans son établissement et identifier les leviers d'amélioration
- Bâtir un tableau de bord adapté à ses objectifs

► **Atelier 2 - Les objectifs, enjeux et finalités d'une politique financière**

- L'approche budgétaire et le pilotage
- Introduction et contexte réglementaire
- Rappels des principes de la préparation et de l'exécution budgétaire aujourd'hui en établissement médico-social
- Se préparer à la réforme de la tarification des ESMS : l'EPRD, pivot de la gestion financière
- Optimiser le suivi de l'exécution budgétaire de chacune des trois sections : encadrer ses dépenses et renforcer ses recettes
- Les enjeux et objectifs du pilotage pour les directeurs d'établissement

► **Méthodes pédagogiques**

- Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage dans son établissement
- La construction d'un tableau de bord adapté à ses objectifs : outil de pilotage de son établissement

► **MODULE 3 (2 jours) - Gestion des ressources humaines**

- Définir une politique RH en matière de recrutement et de formation
- Optimiser la gestion des ressources humaines dans un cadre contraint

► **Atelier 3 - La politique RH en EHPAD**

- Le recrutement et la formation
 - l'entretien
 - la formalisation du recrutement dans le secteur médico-social
 - l'attractivité du secteur médico-social pour un candidat
 - les outils de sélection
- La gestion stratégique des formations du secteur médico-social
 - les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - le plan de formation dans le secteur médico-social
 - le DPC : compréhension et étapes de mise en oeuvre
- La gestion des ressources humaines
 - l'optimisation des ressources allouées
 - le temps de travail des soignants DAO (durée annuelle opposable)
 - la gestion des ETP
 - la gestion des plannings : le point sur l'absentéisme et les remplacements
 - les éléments de paie

► **Méthodes pédagogiques**

- les outils et tableaux de bord partagés
- Une approche pratique et concrète des problématiques RH quotidiennes dans son établissement

► **MODULE 4 (3 jours) - Management, qualité et gestion des risques**

- Obtenir une vue générale de l'organisation soignante de son établissement
- S'initier à la démarche d'amélioration continue de la qualité en secteur médico-social

► **Atelier 4 - Le management**

- Définir les bases du management en établissement médico-social
- Définir les règles de gestion des équipes
- La place de l'encadrement de proximité, cadre ou IDEC : quelles compétences pour quel encadrement ?
 - les transmissions : quel temps pour quelles données ?
 - la gestion des conflits
 - les réunions de service
 - les contrôles
- La coopération avec le médecin coordonnateur

► **Atelier 5 - Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques**

- La démarche qualité : concepts et principes
- L'évaluation interne et l'évaluation externe
- Les tableaux de bord de l'ANAP
- Les indicateurs de la HAS
- La gestion des risques : concepts et principes, méthodologie
- La présentation d'un projet à mettre en place dans son secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH, coordinateur du praxis
- Anna de Sa, Directrice d'établissement médicosocial, consultante du CNEH
- Estelle di Silvestro, Responsable administrative en EHPAD
- Christophe Catala, Directeur d'hôpital
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH, Coach certifié (Metasystem - Orygin)

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► LES PLUS

- Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social
- Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage dans son établissement
- La construction d'un tableau de bord adapté à ses objectifs : outil de pilotage de son établissement
- Une approche pratique et concrète des problématiques RH quotidiennes dans son établissement
- La présentation d'un projet à mettre en place dans son secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 200 €
Non-adhérents	4 620 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris 1, 2, 3 févr. 2027
et 15, 16, 17 mars 2027
et 3, 4, 5 mai 2027
et 7, 8, 9 juin 2027

Paris 7, 8, 9 sept. 2027
et 12, 13, 14 oct. 2027
et 3, 4, 5 nov. 2027
et 1, 2, 3 déc. 2027



PRAXIS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE - IDEC

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G918

13 jours
91h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Participer à l'élaboration du projet d'établissement, en particulier du projet de vie personnalisé et de soins et contribuer à sa mise en œuvre
- Effectuer la liaison et la coordination entre la direction de l'établissement, les résidents, les patients, l'équipe médicale et paramédicale de l'établissement, l'équipe hôtelière, les intervenants extérieurs et les familles
- Veiller au respect des règles, des chartes et de la mise en œuvre des bonnes pratiques professionnelles
- Assurer et /ou participer à la gestion des aspects administratifs et logistiques liés à la prise en charge des résidents, patients

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux infirmiers référents en poste ou en passe de le devenir, ainsi qu'aux cadres de santé prenant un poste en EHPAD, en SSIAD ou dans un centre hospitalier de proximité

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Sophie CHARPENTIER

Responsable de l'offre Management et Organisation
du pôle Médico-Social du CNEH
06 43 48 73 53 - sophie.charpentier@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - INFIRMIÈRE COORDINATRICE - IDEC

G918

Du 25/01/2027 au 25/03/2027 - 13 jours - 91 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 290 €
Tarif non-adhérents	4 720 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours) - L'approche réglementaire**

- Appréhender les évolutions démographiques et épidémiologiques et leurs impacts sur les établissements
- Connaître le contexte réglementaire lié à la prise en charge de personnes à domicile et en établissement d'hébergement pour personnes âgées
- Se forger une nouvelle identité professionnelle
- Définir les fonctions, les responsabilités et missions de l'IDEv coordonnateur
- Connaître les décrets de compétences des différents métiers du SSIAD, de l'EHPAD

► **Atelier 1 - La connaissance et la compréhension de l'environnement**

- Les enjeux gérontologiques et les politiques nationales
 - pilotage
 - démographie
 - plans
 - schémas gérontologiques
 - HPST, GHT, Alzheimer, appels à projets, etc.
- L'organisation et le fonctionnement d'un EHPAD et d'un SSIAD
 - L'environnement réglementaire et juridique (loi 2002, tarification, gestion des libéraux, médicaments, loi AVS, etc.)
- L'identification des caractéristiques de son établissement dans son environnement
 - recherche INSEE
 - projet d'établissement
 - évaluation de la concurrence
 - gestion du territoire

► **Afin d'optimiser cet atelier, il est demandé aux stagiaires d'effectuer des recherches sur la loi 2002-2, la loi HPST, le plan Alzheimer, le schéma gérontologique de leur département ainsi que sur les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, le fonctionnement de leur établissement (projet d'établissement, convention tripartite, projets en cours, effectifs, etc.).**

► **Atelier 2 - Le métier de l'infirmier coordinateur, une nouvelle identité professionnelle**

- La fiche de poste de l'infirmier coordinateur et son positionnement
- les activités de l'infirmier coordinateur
- les compétences attendues
- les liens fonctionnels et hiérarchiques

► **Atelier 3 - Les aspects juridiques : les responsabilités de l'infirmier coordinateur**

- Les décrets de compétence et leur application à domicile
- La responsabilité de l'infirmier coordinateur en tant que chef d'équipe
- La place du soin en EHPAD et/ou domicile
- Les soins techniques
- Les soins relationnels
- La place de la famille et le rôle de l'aidant

► **MODULE 2 (4 jours) - L'approche managériale**

- Maîtriser les principes fondamentaux, les outils et les techniques de base du management
- Organiser le travail et piloter les équipes
- Les outils RH
- New AGGIR et PATHOS

► **Atelier 4 - Le management et la gestion des ressources humaines**

- Se positionner
 - l'articulation fonctionnelle et hiérarchique avec la direction, le médecin coordonnateur ou les médecins libéraux et l'équipe
 - les techniques de management
- Manager
 - l'organisation du travail : délégation, coordination, partage de l'information (les outils de transmissions), conduite de réunions, etc.
 - l'animation et la gestion de l'équipe : motivation, gestion des conflits, évaluation des personnels et des pratiques professionnelles, etc.
- La gestion des plannings et des congés
- Le calcul des effectifs
- La gestion des tournées

► **Atelier 5 - Les outils de codification de la charge de travail**

- La place du soin en CH, EHPAD ou SSIAD au regard de la dépendance et du handicap du patient
- soins techniques
- soins relationnels

► **Méthodes pédagogiques**

- Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
- L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
- L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- L'autodiagnostic du comportement managérial

► **LES PLUS :**

- Le point complet sur l'actualité et les enjeux du secteur
- L'analyse et élaboration d'une fiche de poste
- L'autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- L'autodiagnostic du comportement managérial
- La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

► **Un travail en intersession personnalisé suivi par un tuteur du CNEH :**

élaboration d'un projet complet en conditions réelles (définition, périmètre, organisation, formalisation, soutenance, etc.)

► **MODULE 3 (4 jours) - Le management de projet et la démarche qualité**

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet et de la conduite du changement
- Maîtriser la méthodologie de pilotage opérationnel d'un projet de soins et de vie
- Connaître les bases de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

► **Atelier 6 - La conduite de projet**

- La méthodologie de la conduite de projet
 - les grandes phases
 - l'accompagnement du changement

INTERVENANT.E.S

- Sophie Charpentier, Cadre supérieure de santé, consultante du pôle Médico-social du CNEH, coordinatrice du parcours
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, consultante du pôle Médico-social du CNEH
- Blandine Delfosse, Experte Présidente de la FFIDEC (Fédération Française des Infirmières diplômées d'état coordinatrices)
- Dr Imad Boulaich, Gérontologue en établissement de santé
- Laurent Lévy-Bourru, Consultant, formateur au pôle Executive Leadership du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Cf Programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- les outils
- l'évaluation
- la communication
- L'étude du projet de soins et du projet de vie
 - le contenu
 - la méthodologie d'élaboration
 - la mise en oeuvre opérationnelle
 - l'évaluation

► **Atelier 7 - La démarche qualité et la gestion des risques**

- Les grands concepts de la démarche qualité et de la gestion des risques
 - la démarche qualité (concepts et principes, outils, évaluation interne et externe)
 - la gestion des risques (concepts et principes, méthodologie)

► **Méthodes pédagogiques**

- La présentation d'un projet à mettre en place dans le secteur d'activité
- La rédaction de protocoles qualité

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 290 €
Non-adhérents	4 720 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 13 jours - 91h

SESSIONS

Paris du 25 au 29 janv. 2027
et 15, 16, 17, 18 févr. 2027
et 22, 23, 24, 25 mars 2027



PRAXIS - RESPONSABLE ADMINISTRATIF EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

Satisfaction

4,3/5

Atteinte des
objectifs

4/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G1545

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender l'ensemble des ressources et des moyens nécessaires de l'exercice de la fonction
- Maîtriser et appliquer les fondamentaux de la gestion administrative et financière en EMS
- Mettre en œuvre les règles de l'aide sociale et d'obligation alimentaire
- Se doter des compétences nécessaires à l'application de la politique RH de l'établissement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Personnels en poste (renforcer les acquis)
Personnels en situation de prise de poste

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Rafael VERDEJO
Directeur du pôle Médico-social du CNEH
06 30 18 34 97 - rafael.verdejo@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE ADMINISTRATIF EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL

G1545

Du 14/09/2026 au 11/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 18/01/2027 au 28/04/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 500 €
Tarif non-adhérents	3 850 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) - CONNAISSANCE DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL**
Connaître les spécificités réglementation et de l'accompagnement du secteur médico-social

► **Atelier 1 - Rappel de la réglementation**

- Les grandes lois ayant structuré le secteur médico-social : de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale au renoncement à la loi grand âge et autonomie en passant par la loi ASV du 28 décembre 2015
- Les grandes missions et enjeux du Responsable Administratif et financier en ESMS

► **Méthodes pédagogiques**

- Double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un ESM

► **MODULE 2 (4 jours)- GESTION FINANCIERE**

- Appréhender les objectifs, enjeux et finalités d'une politique financière en EHPAD
- Maîtriser les principes fondamentaux de la procédure budgétaire contractualisée
- Bâtir son EPRD et optimiser son utilisation
- Connaître le contexte des politiques de financement
- S'initier à l'analyse financière
- Renforcer la connaissance de son établissement et identifier ses leviers de performance
- Appréhender l'enjeu majeur de l'affectation des résultats et la technique des opérations budgétaires

► **Atelier 2 - La politique financière**

- L'approche budgétaire et le pilotage
- Rappels des principes de la préparation et de l'exécution budgétaire aujourd'hui en établissement médico-social
- La réforme de la tarification des ESMS : l'EPRD, pivot de la gestion financière
- Le suivi de l'exécution budgétaire de chacune des trois sections : encadrer ses dépenses et renforcer ses recettes
- Les enjeux et objectifs du pilotage pour les directeurs d'établissement

► **Méthodes pédagogique**

- Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage en établissement

► **Atelier 3 - Optimiser l'utilisation de la M22**

- Pratiquer la comptabilité publique des établissements sociaux et médico-sociaux
- La classification des comptes
- La comptabilité publique et ses documents
- la comptabilité générale, la comptabilité budgétaire, la comptabilité matière, la comptabilité analytique
- Les règles de la comptabilité publique : les comptes
- l'exploitation, les dépenses, les recettes, les différents comptes
- Le fonctionnement de la comptabilité publique
- les amortissements, les provisions, les rattachements des charges
- Le compte de gestion du trésorier
- Le bilan : comprendre et analyser les grandes masses du bilan
- les grandeurs bilantielles

► **Méthodes pédagogique**

- Des exercices pratiques et concrets (les participants sont invités à apporter leurs documents budgétaires et financiers)

► **Atelier 4 - L'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) en EHPAD**

- Le cadre juridique
 - La convergence tarifaire
 - La tarification à la ressource et la procédure de notification
 - L'architecture générale de l'EPRD
 - La nomenclature comptable (M21 et M22)
 - Les groupes fonctionnels
 - Les comptes de résultat prévisionnel (CRPP, CRPA)
 - Le passage du résultat à la capacité d'autofinancement (CAF)
 - Le calcul de la CAF
 - Le tableau de financement prévisionnel (TFP)
 - Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)
 - Le fonds de roulement
 - Les annexes à l'EPRD
 - L'élaboration de l'EPRD (exploitation et investissement)
 - Les règles de soumission ou non à l'équilibre budgétaire strict
 - Les tarifications : soins, dépendance et hébergement habilité, partiellement habilité ou non habilité par l'aide sociale
 - Le calendrier
 - L'approbation de l'EPRD
 - L'exécution de l'EPRD
 - les crédits limitatifs et évaluatifs, les virements de crédits, les décisions modificatives
 - L'élaboration d'un EPRD
 - les CRPP, le calcul des tarifs, l'application de la minoration en fonction de l'activité, le TFP
 - Le calcul de la CAF
 - L'approche financière
 - les grandeurs bilanciennes (FRI, FRE, FRNG, BFR)
- **Méthodes pédagogique**
- Des mises en situation et des exercices pratiques

► **Atelier 5 - L'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD)**

- La comptabilité administrative de l'ordonnateur
 - le contrôle a posteriori, les autorisations et réalisations, les charges et produits rattachés, le compte de résultat de l'année budgétaire, la concordance avec le compte de gestion
 - Les dispositions réglementaires du CASF
 - le calendrier, le cadre normalisé,
 - le contenu et les documents et informations à fournir
 - Le rapport financier et d'activité
 - Les ratios d'analyse de dépenses et les indicateurs médico-sociaux
 - Les résultats
 - le résultat d'investissement
 - le résultat d'exploitation
 - les différentes affectations des résultats
 - la liberté d'affectation en lien avec les objectifs du CPOM
 - la réformation des résultats d'exploitation
 - La capacité d'autofinancement
 - Le fonds de roulement
- **Méthodes pédagogique**
- Cas pratiques de construction de son EPRD en salle informatique permettant de travailler sur vos propres documents

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH, coordinateur du parcours
- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social consultante du CNEH
- Sophie Charpentier, Cadre supérieure de santé, consultante du pôle Médico-social du CNEH
- Estelle di Silvestro, Responsable administrative en EHPAD
- Christophe Catala, Directeur d'hôpital

MÉTHODES MOBILISÉES

Une double lecture de la réglementation confrontée au quotidien d'un établissement médico-social - Une approche pratique et concrète du budget, de son exécution et du pilotage en établissement - Des mises en situation et des

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► MODULE 3 (2 jours) - GESTION DES RH

- Conduire une politique RH et optimiser la gestion des ressources humaines dans un cadre contraint

► Atelier 6 - La politique des ressources humaines

- Le recrutement des personnels
 - le recrutement : entretien et formalisation
 - l'attractivité du secteur médico-social pour un candidat
 - les outils de sélection
- La gestion stratégique de la formation
 - les rôles et responsabilités des différents acteurs
 - le plan de formation
 - le DPC et sa mise en œuvre
- La gestion des ressources humaines
 - l'optimisation des ressources allouées
 - le temps de travail des soignants : la durée annuelle opposable (DAO)
 - la gestion des ETP
- la gestion des plannings : le point sur l'absentéisme et les remplacements
 - les éléments de paie
 - les outils et tableaux de bord partagés

► Méthodes pédagogique

- Une approche pratique et concrète des problématiques RH

► MODULE 4 (3 jours) - L'AIDE SOCIALE

- Connaître et maîtriser la réglementation en matière d'aide sociale et d'obligation alimentaire
- Identifier les différents partenaires
- Repérer les points essentiels pour améliorer sa pratique quotidienne

► Atelier 7 - Inventaire, décryptage et mise en œuvre des dispositifs existants

- L'obligation alimentaire en droit civil
- L'obligation alimentaire dans le droit de l'aide sociale
- L'admission à l'aide sociale
 - la prise en charge et le traitement d'un dossier
 - le contentieux
 - la participation des résidents admis à l'aide sociale en établissement
 - les récupérations en matière d'aide sociale à l'hébergement
- L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement
 - les conditions d'admission
 - les dispositions particulières
 - le traitement d'un dossier type
 - l'aide technique et méthodologique

► Méthodes pédagogique

- Des mises en situation et des exercices pratiques

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Quiz
- Présentation à l'oral un point spécifique traité en formation et appliqué à son établissement - Ce travail devra expliciter la manière dont il a réinvesti les apports et les outils abordés lors des modules ainsi que les effets obtenus. Il montrera plus particulièrement sa capacité à réinterroger ses pratiques professionnelles en s'étant confronté à la réalité du terrain

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 500 €
Non-adhérents	3 850 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Classe virtuelle 14, 15, 16 sept. 2026
et 5, 6, 7 oct. 2026
et 16, 17 nov. 2026
et 10, 11 déc. 2026

Classe virtuelle 18, 19, 20 janv. 2027
et 8, 9, 10, 11 mars 2027
et 26, 27, 28 avr. 2027



PRAXIS - RESPONSABLE MÉCÉNAT ET COLLECTE DE FONDS

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/04/14

Réf. G2627

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Maîtriser les fondamentaux du mécénat et de la collecte de fonds dans le secteur de la santé
Comprendre les spécificités du mécénat en santé, son cadre juridique et fiscal, ainsi que les différentes formes de soutien (financier, en nature, compétences) et les structures dédiées (fonds, fondations).
Développer une posture professionnelle de responsable mécénat et fundraising
Identifier les missions, la posture et les compétences clés du métier afin de savoir piloter une démarche de mécénat et de collecte dans un environnement sanitaire, médico-social ou associatif.
Construire et déployer une stratégie opérationnelle de mécénat et de mobilisation des partenaires
Savoir élaborer un programme de mécénat, prospecter mécènes et donateurs, engager les parties prenantes internes et externes, communiquer efficacement et assurer la pérennité des partenariats et des actions de collecte.

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Directeurs ESMS
Encadrement ESMS
Professionnels des ESMS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de
l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE

Mathilde JULIOT
Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du
CNEH
06 30 11 05 74 - mathilde.juliot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE MÉCÉNAT ET COLLECTE DE FONDS

G2627

Du 02/11/2026 au 22/01/2027 - 8 jours - 56 heures

Du 13/09/2027 au 25/11/2027 - 8 jours - 56 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 000 €
Tarif non-adhérents	4 400 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 - Maîtriser les fondamentaux du mécénat et de la collecte de fonds dans le secteur de la santé (2jours)**

► **Objectifs :**

- Distinguer mécénat, parrainage/sponsoring et collecte de fonds dans le contexte de la santé.
- Comprendre le cadre juridique et fiscal spécifique au secteur de la santé, y compris la notion d'intérêt général.
- Découvrir les différentes formes de mécénat adaptées au secteur de la santé : financier, de compétences, en nature.
- Explorer les formes et les spécificités des fonds et fondations, avec un focus sur celles dédiées aux initiatives de santé.

Mise en situation :

Étude de cas pratiques pour l'application des dispositifs juridiques et fiscaux spécifiques au secteur de la santé.

► **MODULE 2 : Développer une posture professionnelle de responsable mécénat et fundraising (1jour)**

► **Objectifs :**

- Identifier les missions principales d'un responsable mécénat/fundraising en santé.
- Comprendre les rôles des différents acteurs impliqués dans une démarche de mécénat.
- Développer les compétences essentielles : prospection, communication, pilotage, fidélisation.
- Se positionner professionnellement dans un environnement sanitaire, médico-social ou associatif.

Mise en situation :

Jeu de rôle : positionnement du responsable mécénat face à un mécène ou un porteur de projet médical.

► **MODULE 3 - Construire et déployer une stratégie opérationnelle de mécénat et de mobilisation des partenaires (4 jours)**

► **Atelier 1 – Structurer une démarche stratégique de mécénat**

- Réaliser un benchmarking de l'environnement, les concurrents et les meilleures pratiques dans le secteur de la santé.
- Préciser les orientations stratégiques (vision, missions, valeurs) et les objectifs spécifiques au secteur de la santé.
- Appliquer une méthodologie projet
- Évaluer les moyens nécessaires (RH, budget, logistique, gouvernance)
- Construire un programme de mécénat aligné sur les besoins de l'établissement
- Organiser un sourcing de projets et de prospects pertinents

► **Atelier 2 – Mobiliser et développer les partenariats**

- Concevoir un plan d'action impliquant les équipes internes et parties prenantes
- Développer une stratégie de communication et de valorisation des opérations
- Animer la relation mécène (suivi, reconnaissance, club de partenaires)

► **Atelier 3 – Mettre en œuvre des techniques de collecte et de fidélisation**

- Préparer un argumentaire et définir des contreparties responsables
- Maîtriser les techniques de fundraising (particuliers, grands donateurs, réseaux)
- Utiliser les outils de collecte : microdon, marketing direct, événements, crowdfunding
- Fidéliser les donateurs sur le long terme en tenant compte des spécificités santé
- Impliquer les collaborateurs et renforcer la mobilisation interne

► **Validation parcours formation (1jour)**

Une évaluation sous forme de soutenance de projet devant un jury d'experts

INTERVENANT.E.S

- Mathilde Juliot, Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH
- Stéphane Godlewski, Directeur de DOYOUOPHIL
- Expert CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports Théoriques - Animations d'ateliers : vidéo, cas pratique, quizz, brainstorming

EN AMONT DE LA FORMATION

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

SESSION.S

Paris 2, 3, 4 nov. 2026
et 7, 8, 9 déc. 2026
et 21, 22 janv. 2027

Paris 13, 14, 15 sept. 2027
et 13, 14, 15 oct. 2027
et 24, 25 nov. 2027

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 4 000 €
Non-adhérents 4 400 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation



PRAXIS - RÉFÉRENTS/RESPONSABLES HÔTELIERS EN ESSMS

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G2415

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Construire ou consolider son identité professionnelle et donner du sens à son travail et maîtriser les enjeux de la fonction et du poste
- Entretenir avec les personnes accueillies des relations humaines et sociales prenant en compte les problèmes et difficultés vécues par celles-ci
- Améliorer le confort, la sécurité des personnes et des biens
- Connaître et respecter les règles d'hygiène, de confort et de sécurité dans la vie quotidienne, et dans la production alimentaire et culinaire
- Maîtriser les grands principes du management
- Conforter ou identifier sa place au sein de l'équipe pluridisciplinaire et se positionner comme manager de son équipe

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux ASH faisant fonction de maitresse de maison, de référent/responsable hôtelier, cadres en responsabilité hiérarchique des ASH faisant fonction de maitresse de maison ou de référent hôtelier

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Être en situation d'encadrement d'équipe ou en passe de le devenir

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Anna DE SA

Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
06 62 02 40 54 - anna.desa@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENTS/RESPONSABLES HÔTELIERS EN ESSMS

G2415

Du 21/10/2026 au 06/11/2026 - 6 jours - 42h

Du 08/09/2027 au 24/11/2027 - 9 jours - 63h

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 100 €
Tarif non-adhérents	2 310 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert :**

Ce cycle court de formation est organisé de manière dynamique et doit constituer un enrichissement au plan théorique ainsi qu'aux plans personnel et professionnel pour chacun des participants. Le processus pédagogique proposé permet d'alterner les apports didactiques et les illustrations concrètes en lien avec le quotidien professionnel des stagiaires, et de favoriser les échanges d'expérience et le partage de préoccupations communes. A l'issue de chaque module, un plan d'actions est établi afin d'améliorer la qualité du service hôtelier.

► **MODULE 1 (3 jours) - Définir et maîtriser les contours du poste**

- Connaître le cadre institutionnel de la fonction
- Appréhender la notion d'identité professionnelle
- Connaître le rôle et la fonction de référent/responsable hôtelier
- Assurer un accompagnement respectueux de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Assurer la qualité et la sécurité du cadre de vie

► **MODULE 2 (1 jour) - Maîtriser les fondamentaux du management**

- Les points à connaître par tout manager (gestion du temps, écoute active, posture managériale, la gestion des conflits, la relation de confiance au sein de l'équipe, etc.)
- Mesurer la portée de la fonction de manager « référent/responsable hôtelier »
- La culture professionnelle
 - L'organisation du travail
 - Des exigences claires et partagées

► **MODULE 3 (1 jour) - Développer des modes de coopération et de participation au travail d'équipe**

- Connaître les caractéristiques de l'équipe pluridisciplinaire
 - Statut, rôle et fonction de chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire
 - Organisation
 - Cohésion d'équipe
 - Dynamique de projet
- Communiquer au sein de l'équipe pluridisciplinaire
 - Continuité de l'accompagnement
 - Coordination et travail en réseau
 - Recueil, tri des informations et transmission
 - Outils et supports de communication interne
 - Discrétion, secret professionnel
 - Prise de parole en réunion, prise d'initiative

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Présentation orale devant un jury d'experts d'un plan d'actions d'amélioration de la la qualité du service hôtelier de son établissement

INTERVENANT.E.S

- Anna de Sa, Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Florence Bernardet, Diététicienne et cadre de santé en milieu hospitalier, expert CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Questions-réponses avec les participants - Jeux de rôle/mises en situation - Analyse de pratique professionnelle

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation, un préparatoire sera envoyé aux participants pour relever les attentes des participants

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 100 €
Non-adhérents	2 310 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 42h

SESSIONS

Paris 21, 22, 23 oct. 2026
et 4, 5, 6 nov. 2026

Paris 8, 9, 10 sept. 2027
et 4, 5, 6 oct. 2027
et 22, 23, 24 nov. 2027



PRAXIS – COORDONNATEUR DE LA VIE SOCIALE EN EHPAD

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G2535

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Le programme «Coordonnateur de la vie sociale en EHPAD» a été conçu pour permettre aux animateurs de faire évoluer leurs missions afin de répondre aux nouveaux besoins des résidents et de devenir de véritables coordonnateurs de la vie sociale.

Voici les objectifs que ce programme vous propose :

- Adapter l'offre des activités de la vie sociale en EHPAD aux vues de l'évolution à venir
- Être en capacité de coordonner des actions en partenariat (domicile/EHPAD/ville)
- Devenir une ressource/un appui pour les autres acteurs participant aux activités de la vie sociale

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

- Animateur ou responsable de la vie sociale en EHPAD

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Sophie CHARPENTIER

Responsable de l'offre Management et Organisation
du pôle Médico-Social du CNEH
06 43 48 73 53 - sophie.charpentier@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - COORDONNATEUR DE LA VIE SOCIALE EN EHPAD

G2535

Du 06/09/2027 au 09/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE) :

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) :

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 700 €
Tarif non-adhérents	2 970 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) : Identifier les enjeux d'avenir de transformation de l'offre**

- Appréhender le contexte et son évolution :
 - Comprendre les dynamiques actuelles de transformation de l'offre médico-sociale
 - Se familiariser avec les changements induits par le virage domiciliaire
- Connaître le cadre réglementaire :
 - Se tenir informé des réglementations en vigueur pour anticiper les évolutions futures

► **MODULE 2 (5 jours) : Acquérir des outils de management pour savoir coordonner**

- Elaborer un projet et conduire le changement :
 - Savoir structurer et mettre en œuvre un projet de vie sociale
 - Maîtriser les techniques de conduite du changement pour engager les équipes.
- Avoir des notions sur les fondamentaux du management et de l'animation d'équipe :
 - Développer des compétences en management pour animer efficacement une équipe
- Communiquer efficacement :
 - Améliorer ses compétences en communication pour fédérer et mobiliser

► **MODULE 3 (1 jour) : Savoir identifier les besoins des personnes accueillies pour adapter l'offre**

- Connaître les profils des résidents :
 - Comprendre l'évolution des profils de résidents pour adapter les activités proposées
 - Développer une offre de vie sociale qui réponde aux besoins spécifiques des résidents

► **MODULE 4 (2 jours) : Développer ses capacités à travailler en partenariat**

- Formaliser et pérenniser les partenariats :
 - Savoir établir et maintenir des partenariats durables avec d'autres acteurs du territoire
- Construire et consolider son réseau :
 - Développer et entretenir un réseau de partenaires pour enrichir l'offre de vie sociale
- Rechercher des fonds pour la vie sociale :
 - Acquérir les compétences nécessaires pour financer des activités de vie sociale

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle
- Remise d'une attestation de compétences délivrée par le CNEH

INTERVENANT.E.S

- Sophie Charpentier, Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Mathilde Juliot, Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH
- Responsables d'animation en ESSMS

MÉTHODES MOBILISÉES

Présentation plénière - Ateliers en sous-groupe - Travail individuel en intersession

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou
chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 700 €
Non-adhérents	2 970 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format
papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue
de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSION.S

Paris	6, 7, 8 sept. 2027 et 11, 12, 13 oct. 2027 et 9, 10 nov. 2027 et 8, 9 déc. 2027
-------	--



PRAXIS - RÉFÉRENT/RESPONSABLE QUALITÉ EN ESSMS

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G1547

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Définir, piloter et évaluer la mise en œuvre de la politique et du programme d'action qualité de sa structure
- Garantir la conformité aux référentiels par rapport aux recommandations et aux réglementations en vigueur, en relation avec les clients et les fournisseurs
- Définir et assurer le déploiement opérationnel de la gestion des risques

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux personnes d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (EHPAD, MAS, CSAPA, IME, ESAT, Foyer d'hébergement, etc.) souhaitant devenir référent qualité

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Anna DE SA

Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
06 62 02 40 54 - anna.desa@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT/RESPONSABLE QUALITÉ EN ESSMS

G1547

Du 28/09/2026 au 11/12/2026 - 8 jours - 56 heures

Du 26/01/2027 au 30/04/2027 - 8 jours - 56 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 550 €
Tarif non-adhérents	3 880 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) : Structurer une démarche qualité pérenne**

- Comprendre les principes de l'amélioration continue de la qualité
- Appréhender la réglementation et le nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Etablir un diagnostic complet de sa situation par le biais de l'auto évaluation
- Proposer les orientations qualité pertinentes et les valoriser

► **Atelier 1 : Les principes de l'amélioration de la qualité**

- La définition de la qualité
- Les exigences réglementaires. Les étapes fondatrices de l'évaluation
- Les enjeux de la démarche qualité pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Les apports de la qualité au niveau institutionnel
- La démarche qualité : les 7 principes de management de la qualité
 - orientation client
 - responsabilité de la direction
 - implication des professionnels
 - amélioration
 - prise de décisions fondées sur les preuves
 - management des relations avec les parties intéressées
 - approche processus
- Le pilotage et la structuration de la démarche
 - les acteurs externes : la HAS, les tutelles (conseil départemental, ARS)
 - le schéma de gouvernance interne. Comité de pilotage de la qualité
 - le rôle et les missions du référent qualité
 - la qualité l'affaire de tous

► **Méthodes pédagogiques**

- Appréhension concrète des points clefs des textes réglementaires
- Travail sur l'organigramme hiérarchique et fonctionnel de la qualité au sein d'un établissement et service social et médico-social

► **Atelier 2 : Le nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité**

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- La structuration du manuel HAS des ESSM
- Les orientations stratégiques
- Les thématiques et les objectifs évalués
- L'évaluation interne :
 - qu'est-ce qui change ?
 - comment l'appréhender ? Le lien avec l'évaluation interne déjà menée précédemment ?
 - travail sur la boîte à outils
 - quel pilotage de la démarche ?
 - réflexion sur la feuille de route de l'établissement : entre aujourd'hui et la venue de l'organisme accrédité

► **Méthodes pédagogiques**

- Ateliers pratiques d'élaboration de son rétroplanning de préparation de la visite de l'organisme accrédité
- Remise d'une boîte à outils

► **Atelier 3 : Les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation HAS des ESSMS**

- Les accompagnés traceurs
- Les traceurs ciblés
- Les audits système
- Les observations
- Les différentes sources d'information permettant de mener son auto évaluation

► **Méthodes pédagogiques**

- Ateliers pratiques de réalisation
- Remise d'une boîte à outils

► **Atelier 4 : La politique d'amélioration de la qualité**

- Identifier et comprendre les priorités
 - l'identification des objectifs de la politique
 - les liens avec les attentes du manuel d'évaluation HAS
 - la communication aux équipes et en externe (personnes accompagnées, familles, etc.)
 - Donner du sens à la démarche
 - lier la politique institutionnelle avec la démarche qualité. Qualité et CPOM
 - fédérer autour des enjeux prioritaires identifiés
 - Les moyens. Les compétences à décliner
- **Méthodes pédagogiques**
- Exemples de politique
 - Travail sur les politiques des participants

► **Atelier 5 : Le programme d'amélioration de la qualité**

- La méthodologie d'élaboration du programme d'actions
 - La communication autour des actions
 - Le suivi du programme
- **Méthodes pédagogiques**
- Exemples de programmes d'amélioration
 - Brainstorming et processus décisionnel autour d'une problématique d'amélioration

► **MODULE 2 (3 jours) : Outiller sa démarche et évaluer les pratiques**

- Maîtriser la gestion documentaire de l'ESSMS
- Appréhender les méthodes d'évaluation de la qualité et de gestion des risques

► **Atelier 6 : La gestion des documents utiles à la démarche qualité**

- Quelques définitions : procédures, protocoles, modes opératoires, enregistrements, formulaires, etc.
 - La définition du périmètre documentaire
 - Les documents sources, la bibliographie, les recommandations de bonnes pratiques
 - La nomenclature des documents
 - Les cycles de vie des documents de la création à la destruction
 - Les modalités de diffusion des documents qualité
 - Les modalités de révision
- Les + de l'atelier
- Identification des documents attendus par la HAS au niveau de l'évaluation des ESSMS
 - Analyse constructive de documents remis par les participants
 - Remise de documents clefs

INTERVENANT.E.S

- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Un Responsable qualité en établissement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratiques - Retours d'expériences
- Travail en groupe

EN AMONT DE LA FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 7 : La gestion des risques

- Le lien entre démarche qualité et gestion des risques
- Quelques définitions : risque, danger, évènement indésirable, etc.
- La typologie des risques : professionnels, maltraitance, infectieux, épidémiques, sécurité, etc.
- La cartographie des risques
- La fiche de signalement d'évènement indésirable
- Le circuit de la fiche de signalement
- Les modalités d'analyse et de suivi des évènements indésirables
- Le décret du 21 décembre 2016 portant déclaration obligatoire des EIG
- Communiquer et faire le bilan des fiches
- Analyser les évènements indésirables graves
- Le CREX
- La gestion de crises

► Méthodes pédagogiques

- Les points clés
- Analyse d'événements indésirables
- Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis

► Atelier 8 : Les méthodes d'évaluation

- L'audit interne, les évaluations de pratiques professionnelles (EPP)
- Les indicateurs
- La mesure de la satisfaction des personnes accompagnées, de l'entourage

► Méthodes pédagogiques

- Ateliers pratiques
- Elaboration de grilles et de méthodes d'évaluation

► MODULE 3 (1 jour) : Mettre en œuvre les améliorations qui font sens

- Accompagner le changement lié à la dynamique d'amélioration

► Atelier 9 : La conduite du changement

- Le mécanisme de la motivation et les logiques d'influence
- Le concept de changement : composantes, mécanismes et typologie
- Les comportements face au changement
- Le rôle de la direction et du référent qualité en matière de conduite du changement

► Méthodes pédagogiques

- Des mises en situation concrètes
- Des ateliers de co développement

► Atelier 10 : Les modalités de communication

- Les modalités de communication
- Le rôle du référent qualité dans la transmission des informations et des bonnes pratiques
- Diffuser les éléments essentiels aux équipes

- Développer une communication constructive

- La communication externe

► Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques
- Retours d'expériences

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 550 €
Non-adhérents	3 880 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

SESSIONS

Paris	28, 29, 30 sept. 2026 et 18, 19, 20 nov. 2026 et 10, 11 déc. 2026
Paris	26, 27, 28 janv. 2027 et 9, 10, 11, 12 mars 2027 et 29, 30 avr. 2027



PRAXIS – RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS)

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/04/14

Réf. G2628

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Développer une posture de Responsable APS
- Maîtriser le cadre SNSS 2025-2030
- Concevoir et déployer un programme APS structuré
- Construire et animer les coopérations territoriales
- Manager une équipe et piloter l'organisation
- Mesurer, valoriser et pérenniser

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel
ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

- Éducateurs en activité physique adaptée (APA)
- Enseignants en activité physique adaptée
- Éducateurs sportifs intervenant en structure médico-sociale
- Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Psychomotriciens
- Responsables de service en ESSMS
- Professionnels du sport-santé
- Chargés de mission prévention santé / sport-santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de
l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE

Mathilde JULIOT
Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du
CNEH
06 30 11 05 74 - mathilde.juliot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au
CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS)

G2628

Du 20/09/2027 au 16/12/2027 - 6 jours - 42 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 100 €
Tarif non-adhérents	2 310 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 : Le métier de Responsable APS (2j)**

Cadre et enjeux Sport-Santé (SNSS 2025-2030) (1j) :

- Place des APS/APA dans les politiques publiques : prévention, soin, accompagnement.
- Santé mentale comme fil conducteur : bénéfices, messages clés, formats d'accueil, leviers de motivation.
- Publics prioritaires (handicap, dépendance, maladies chroniques, publics éloignés) ; universalisme proportionné.
- Repères réglementaires et institutionnels : prescription, responsabilités, qualité, sécurité.

Métier et posture de Responsable APS : qualité, sécurité, éthique (1j)

- Missions et posture du Responsable APS : pilotage, coordination, communication, articulation pluridisciplinaire.
- Cadre qualité et sécurité : qualification des intervenants, protocoles, traçabilité, gestion des risques.
- Repères éthiques : consentement, confidentialité, respect des choix, lutte contre la stigmatisation.
- Écosystème sport-santé : prescripteurs, CPTS, Maisons Sport-Santé, clubs/structures sport-santé, collectivités, acteurs du médico-social.

Ateliers / mises en situation :

- Rédiger une fiche de poste « Responsable APS » en ESSMS.
- Cartographie de partenaires et scénarios d'orientation à partir de situations-types.
- Analyser un besoin d'un public et formuler une réponse APS adaptée (objectifs, freins, facteurs de réussite).

► **MODULE 2 : Construire, piloter, évaluer et valoriser un programme APS (2j)**

- Construction d'un programme structuré : objectifs, choix d'activités, progression, adaptation, accessibilité, formats inclusifs.
- Pilotage opérationnel : plan d'action, ressources, budget simplifié, calendrier, suivi.
- Évaluation : indicateurs de déploiement et d'impact, retours usagers/professionnels, amélioration continue.
- Valorisation et lisibilité de l'offre : communication, argumentaire, référencement, etc.

Ateliers / mises en situation :

- Benchmarking territorial et analyse d'offres existantes.
- Gestion de projet : feuille de route et plan de déploiement.
- Pitch d'un programme APS auprès d'un partenaire/financeur.

► **MODULE 3 : Manager une équipe APS et organiser l'activité (1j)**

- Coordination d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un programme APS.
- Rôles, missions, compétences des intervenants ; montée en compétences.

- Organisation opérationnelle : plannings, temps de coordination, interfaces avec les équipes soignantes/éducatives, partenaires.
- Dynamique collective : communication interne, rituels, conduite du changement.

Ateliers / mises en situation :

- Jeux de rôle : brief d'équipe, régulation d'un désaccord, animation d'une réunion de coordination.

► **VALIDATION DU PARCOURS (1 jour)**

- Évaluer la capacité à concevoir, piloter et promouvoir un programme APS.
- Soutenir un projet APS devant un jury d'experts.

INTERVENANT.E.S

- Mathilde Juliot, Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH
- Mailys Boucherba, Directrice de TousCap
- Alexia Garambois, Enseignante APA

MÉTHODES MOBILISÉES

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants
Apports Théoriques - Animations d'ateliers : vidéo, cas pratique, quizz, brainstorming

EN AMONT DE LA FORMATION

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 42h

SESSION.S

Paris 20, 21 sept. 2027
et 8, 9 nov. 2027
et 15, 16 déc. 2027

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 2 100 €
Non-adhérents 2 310 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

STRATÉGIE ET FINANCES

Choisissez l'école de référence !



G672 - L'aide sociale en EHPAD

OBJECTIFS

Connaître et maîtriser la réglementation en matière d'aide sociale et d'obligation alimentaire
Identifier les différents partenaires
Repérer les points essentiels pour améliorer la pratique quotidienne

PROGRAMME

- ▶ L'obligation alimentaire en droit civil
 - les définitions
 - les règles fixées par le code civil
 - les compétences
 - la mise en œuvre de l'obligation alimentaire
- ▶ L'obligation alimentaire dans le droit de l'aide sociale
 - les définitions
 - le dispositif législatif et réglementaire
- ▶ L'admission à l'aide sociale
 - la prise en charge et le traitement d'un dossier
- le contentieux
- la participation des résidents admis à l'aide sociale en établissement
- les récupérations en matière d'aide sociale à l'hébergement
- ▶ L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en établissement
 - les conditions d'admission
 - les dispositions particulières
 - le traitement d'un dossier type
 - l'aide technique et méthodologique

INTERVENANT.E.S

- Christophe Catala, directeur d'hôpital

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en situation - Exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 12, 13 oct. 2026
Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 800 €
Tarif non-adhérents 880 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Personnels administratifs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G1243 - Construire et négocier son CPOM dans le secteur médico-social

OBJECTIFS

Se préparer aux enjeux stratégiques et opérationnels de la contractualisation
Maîtriser les règles de passation, de conclusion et d'exécution d'un CPOM
Articuler les principaux outils de pilotage d'un établissement médico-social avec le CPOM

PROGRAMME

- ▶ Le cadre général des CPOM
 - contexte et historique
 - le cadre juridique et législatif
 - le champ d'application
 - caractéristiques essentielles des contrats
 - le diagnostic préalable à la rédaction du contrat
 - la fixation des objectifs prioritaires
 - la stratégie budgétaire associée au contrat
 - le champ de négociation
 - l'élaboration des indicateurs de suivi
- ▶ La dimension stratégique des CPOM
 - un outil répondant aux enjeux de qualité d'accompagnement, de performance et de dialogue
 - un outil à articuler à la stratégie globale de l'établissement (projet d'établissement, convention tripartite et loi 2002-2)
- ▶ La méthode de suivi et l'évaluation d'un CPOM
 - modalités pratiques de suivi
 - l'inexécution du contrat par les parties
 - la résiliation du contrat
 - le contentieux des CPOM
- ▶ La pratique des CPOM dans le secteur médico-social
 - analyse en sous-groupe d'exemples de CPOM conclus
 - points de vigilance juridique
- ▶ La méthodologie pour conclure un CPOM
 - la chronologie de la démarche
 - la fixation des priorités pour l'effort de la contractualisation

INTERVENANT.E.S

- Un directeur d'établissement

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants -Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 27, 28 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents 800 €
Tarif non-adhérents 880 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Équipes d'encadrement
Personnels des services administratifs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2039 - L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD - M22) en EHPAD

De nouvelles compétences techniques et pratiques dans le domaine budgétaire et financier des EHPAD

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et l'architecture EPRD
Bâtir son EPRD et optimiser son utilisation
Maîtriser les outils de gestion financière indispensables à la bonne réalisation de l'EPRD
Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD et les étapes de la nouvelle procédure budgétaire
Renforcer la connaissance de son établissement et identifier ses leviers de performance
Appréhender l'enjeu majeur de l'affectation des résultats et la technique des opérations budgétaires

PROGRAMME

▶ Le cadre juridique	budgétaire strict
▶ La convergence tarifaire	▶ Les tarifications : soins, dépendance et hébergement habilité, partiellement habilité ou non habilité par l'aide sociale
▶ La tarification à la ressource et la procédure de notification	▶ Le calendrier
▶ L'architecture générale de l'EPRD	▶ L'approbation de l'EPRD
▶ La nomenclature comptable	▶ L'exécution de l'EPRD
▶ Les comptes de résultat prévisionnel (CRPP, CRPA)	▶ L'élaboration d'un EPRD
▶ Le passage du résultat à la capacité d'autofinancement (CAF)	▶ Le calcul de la CAF • la CAF réelle
▶ Le calcul de la CAF	▶ L'approche financière • les grandeurs bilancielle (FRI, FRE, FRNG, BFR)
▶ Le tableau de financement prévisionnel (TFP)	
▶ Le plan global de financement pluriannuel (PGFP)	▶ L'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) • la comptabilité administrative de l'ordonnateur • les dispositions réglementaires du CASF • le rapport financier et d'activité • les ratios d'analyse de dépenses et les indicateurs médico-sociaux • les résultats • la capacité d'autofinancement • le fonds de roulement
▶ Le fonds de roulement	
▶ Les annexes à l'EPRD	
▶ L'élaboration de l'EPRD (exploitation et investissement)	
▶ Les règles de soumission ou non à l'équilibre	

INTERVENANT.E.S

- Estelle di Silvestro, Responsable administrative en EHPAD
- Christophe Catala, Directeur d'hôpital
- Gilles Gardan, Responsable administratif et financier d'un EHPAD

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques de construction de son EPRD et son ERRD

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - En fin de formation ou de module : bilan des acquis en fin de journée, tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 28, 29, 30 sept. 2026

Paris 27, 28, 29 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 200 €

Tarif non-adhérents 1 320 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement

Élèves directeurs

Équipes d'encadrement

Personnels administratifs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G817 - Le projet d'établissement dans le secteur médico-social : un élément fort de management

Conception, mise en œuvre et pilotage

OBJECTIFS

Mettre en œuvre et s'approprier la démarche projet

Appliquer les recommandations de la HAS

Mettre en place des outils simples et efficaces pour piloter le projet à cinq ans

PROGRAMME

► Le contenu du projet d'établissement, le cadre réglementaire et la grille de lecture de la HAS

- les missions
- les principes d'intervention
- la nature de l'offre de service
- l'évaluation et la qualité

► Les modalités d'élaboration et de pilotage

- le management et l'animation de la démarche institutionnelle
- l'association des acteurs : usagers, familles, professionnels
- la conception de plans d'actions et de fiches actions
- la communication interne et externe

► Anticiper la mise en œuvre sur cinq ans

• analyser les évolutions des publics accueillis et l'offre de son territoire

- évaluer les conséquences desdites évolutions sur les missions et l'offre de service
- adapter les principes d'intervention
- adapter l'organisation humaine et matérielle

► Faire vivre le projet après son élaboration

- la définition des modalités de pilotage (suivi et d'évaluation)
- la prise en compte des ajustements liés à la mise en œuvre du projet
- la complémentarité des rôles et des fonctions
- la mise en œuvre des instances de participation (conseils de vie sociale, groupes d'expression, etc.)

INTERVENANT.E.S

• Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-social du CNEH

• Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Une formation pratico-pratique qui apportera des outils et un concentré méthodologique pour mener une démarche de construction du Projet d'établissement - Méthodologie et outils d'animation de groupes de travail s'appuyant sur l'intelligence collective pour réussir la construction de son projet d'établissement - Méthologie pour contruire un diagnostic territorial, préalable incontournable pour construire son projet d'établissement - Ateliers participatifs pour identifier les valeurs professionnelles de son établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Élèves directeurs
Médecins
Équipes managériales
Personnels paramédicaux
Psychologues

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2419 - Valoriser les prises en charge soins et dépendance en EHPAD

OBJECTIFS

Maîtriser les outils PATHOS et AGGIR

PROGRAMME

- ▶ Lancer la formation
 - Fixer les enjeux et partager la vision de la formation
 - S'accorder sur la méthode et les acteurs
- ▶ Valoriser la charge en soins
 - Maîtriser l'outil PATHOS
 - Améliorer la traçabilité
- Assurer une coupe blanche au sein de l'établissement
- ▶ Valoriser le niveau de dépendance
 - Maîtriser la grille AGGIR
 - Actualiser les plans de soins
 - Réaliser le GIRAGE de l'établissement

INTERVENANT.E.S

- Une équipe d'experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Encadrants
Médecins coordinateurs
Professionnels exerçant en EHPAD

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2420 - Mécénat et collecte de fonds

Développer et diversifier ses ressources par une stratégie efficace

OBJECTIFS

Connaître les étapes et les ressources pour une réflexion stratégique sur le mécénat de sa structure
Comprendre les enjeux et avantages des différents types de mécénat et modes d'intervention
S'approprier les méthodes et outils pour bâtir un plan d'action réaliste

PROGRAMME

- Acquérir les notions clés du mécénat en France
 - Distinguer mécénat, parrainage/sponsoring et la collecte de fonds
 - Cadre juridique et fiscal du mécénat pour établissements publics et associations, la notion d'intérêt général
 - Les différentes formes de mécénat
 - Les formes et les spécificités des fonds et fondations
- Concevoir sa stratégie de mécénat et la communiquer
- Travailler sur son identité et son positionnement en lien avec les objectifs institutionnels et les spécificités du territoire
- Choisir le support juridique de la stratégie de mécénat et de ses modalités de fonctionnement
- Définir la typologie de projets finançables par le mécénat
- Communiquer sur la stratégie de mécénat et structurer les outils
- Mettre en place une gestion efficace des dons et fidéliser ses mécènes

INTERVENANT.E.S

- Une équipe d'experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentation plénière - Mise en situation - Ateliers en sous-groupes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026
Paris 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissements et leurs adjoints
Responsables communication
Chargés de mécénat et des partenariats
Administrateurs et membres de GCSMS et de GHT
Tous professionnels susceptibles de conduire un projet de mécénat

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G1297 - Audit financier en ESSMS

Maximiser sa performance financière

OBJECTIFS

Réaliser un état des lieux de la santé financière de votre EHPAD permettant de :

- mesurer son activité et sa structure de coût
- fournir un avis sur la viabilité financière de votre établissement
- proposer des axes d'optimisation de la gouvernance et de la gestion financière

PROGRAMME

► Comment conduire l'audit financier et dresser un diagnostic

- la méthodologie d'audit
- les outils

► L'exploitation des données issues des bilans financiers des 3 derniers exercices

- l'analyse des comptes d'exploitation afin d'apprécier la situation financière, notamment par référence aux ratios des principales charges comparés aux standards du secteur
- l'analyse des grandeurs bilancielle
 - le fonds de roulement d'exploitation (FRE) constitué d'actifs stables d'exploitation et des financements stables d'exploitation
 - le fonds de roulement d'investissement (FRI) calculé par différence entre les financements stables et les emplois stables du haut de bilan
 - le fonds de roulement net global (FRNG) composé du FRE et du FRI
 - le besoin en fonds de roulement (BFR) résultant du décalage éventuel d'exploitation

- l'analyse de la CAF, de l'endettement court et long terme ainsi qu'à la situation de trésorerie : indicateurs de la viabilité

- l'analyse de ratios financiers
- l'endettement
- la vétusté des immobilisations
- le fonds de roulement en jours d'exploitation, etc.
- d'autres indicateurs viendront également compléter l'analyse
- la capacité d'autofinancement
- l'activité
- le coût annuel à la place et d'autres indicateurs ANAP
- construction des tableaux et de graphes comparatifs

► Les axes d'amélioration de la gouvernance et de la gestion financière

- identifier les pistes d'amélioration sur le plan financier
- bâtir un plan d'actions pour optimiser la gestion de son établissement

INTERVENANT.E.S

- Estelle di Silvestro, Responsable administrative en EHPAD
- Christophe Catala, Directeur d'hôpital

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Équipes de direction
Équipes d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

BIENTRAITANCE ET AMÉLIORATION CONTINUE

Choisissez l'école de référence !



G1367 - Agir en bientraitance en ESSMS

OBJECTIFS

Envisager l'éthique de la bientraitance et la concrétiser dans ses actes et comportements
Identifier les actes et les situations de négligence et de maltraitance
Débanaliser tout acte de soin et prendre conscience de la portée et des conséquences immédiates ou à termes des attitudes soignantes à l'égard de la personne dépendante
Mieux adapter le soin en vivant l'expérience du vieillissement
Appréhender le cadre réglementaire et les recommandations de bonnes pratiques de la HAS

PROGRAMME

- ▶ Maîtriser le cadre réglementaire et éthique
 - définition de la maltraitance
 - les différentes formes de maltraitance
 - l'impact de la négligence et de la maltraitance
 - l'impact sur la vie d'équipe
 - la conduite à tenir en cas de suspicion de maltraitance
 - le tabou
 - la procédure et le signalement
 - les règles professionnelles d'exercice
 - la notion de consentement libre et éclairé
 - la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé ainsi que les autres textes (loi Leonetti, loi sur la fin de vie)
 - la responsabilité professionnelle
- ▶ Identifier les liens entre le concept et la pratique
 - la définition de la bientraitance
 - les valeurs, approches et attitudes de la notion de bientraitance : distinguer les notions de dignité, singularité, respect, vulnérabilité, sollicitude, libre arbitre, etc.
- ▶ Progresser
 - la grille d'auto-contrôle de ses pratiques professionnelles CEPFRAL
 - l'analyse des pratiques des professionnels sur les critères de la grille
 - l'identification des axes d'amélioration et la définition d'un plan d'actions individuel

INTERVENANT.E.S

- Anna-Laura Bianchi, Psychologue du travail
- Dr Imad Boulaich, Gériatologue en établissement de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas - Mise en situation - Analyse des pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne travaillant auprès de personnes âgées ou vulnérables

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2621 - La Méthode Valorisation® des ESMS

OBJECTIFS

Valoriser les savoirs expérimentiels des professionnels
Favoriser le pouvoir d'agir des résidents
Résoudre les problématiques complexes du quotidien
Adopter une approche respectueuse de chacun

PROGRAMME

Sur Site uniquement 63 heures - 9 jours
devis sur demande - formation@cneh.fr

► MODULE 1 : Pour la gouvernance (4j = 2+2)

► S'approprier la méthode en vue de son déploiement

- Séquence 1 : Le contexte et les constats
- Séquence 2 : Fondements et finalité de la méthode
- Séquence 3 : Les outils de la méthode Valorisation®

► Savoir élaborer le projet de mise en œuvre de la Méthode

- Séquence 4 : Méthodologie de déploiement de la méthode

► MODULE 2 : Pour le groupe de référents Méthode Valorisation® (4j = 2+2)

► Maîtriser la méthode et s'approprier les outils

- Séquence 5 : Les fondements et la finalité de la méthode
- Séquence 6 : Les outils

► Savoir mettre en œuvre la Méthode

- Séquence 7 : Mise en pratique

► MODULE 3 : Pour tous 1j (+ suivi à distance)

► Savoir évaluer et ajuster la mise en œuvre de la Méthode Valorisation

- Séquence 8 : Evaluation de la mise en œuvre de la Méthode Valorisation
- Séquence 9 : Réajustements

► METHODOLOGIE

Cette méthode novatrice, développée par Paul Vérot, a pour finalité d'implanter une culture pérenne de l'éthique et de la bientraitance en mobilisant l'intelligence collective permettant de valoriser le savoir expérimentiel des résidents et l'expertise terrain des professionnels. Ainsi, elle permet de faire émerger collectivement des réponses concrètes face aux problématiques d'accompagnement et redonne alors du sens aux activités d'accompagnement.

En cela, la méthode inscrit les pratiques des ESMS dans les quatre valeurs fondamentales portées par le référentiel HAS :

- Pouvoir d'agir de la personne
- Respect des droits fondamentaux
- Approche inclusive des accompagnements
- Réflexion éthique des professionnels

Et crée les conditions propices à une dynamique d'amélioration continue des pratiques.

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Anna De Sa, Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Sophie Charpentier, Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH
- Mathilde Juliot, Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les besoins des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports Théoriques - Animations d'ateliers - Analyse de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation de la mise en œuvre du projet sur site, avec un suivi personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Supports remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs ESMS
Encadrement ESMS
Professionnels des ESMS

PRÉREQUIS

Avoir une Gouvernance engagée
Constituer un groupe de référents

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2606 - Concevoir et piloter une démarche pérenne de bientraitance en ESSMS

OBJECTIFS

Améliorer la qualité de vie des personnes accueillies en répondant à leurs besoins de manière respectueuse et adaptée
Impliquer toutes les parties prenantes, notamment la gouvernance, les professionnels, les personnes accompagnées, leurs représentants, pour une démarche collective et participative
Renforcer la cohésion des équipes grâce à des pratiques et des outils partagés
Prévenir les situations de crise et créer un environnement de travail sain et respectueux

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

La promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance constituent un enjeu de santé publique depuis les années 2000. Qu'il s'agisse de plan de lutte ou de la création d'instance dédiée au niveau national, force est de constater que les leviers se sont avérés jusqu'alors insuffisants. La stratégie nationale de lutte contre la maltraitance 2024-2027, présentée en mars 2024, repose sur cinq axes prioritaires : le respect des droits, le renforcement des outils de signalement, la vigilance et la promotion d'une culture de la bientraitance.

La HAS qui a intégré la bientraitance au cœur du manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS a publié en octobre 2024 des outils pratiques afin de permettre de mieux repérer les situations à risque et de construire au sein de chaque ESSMS une démarche globale, qui ne peut être pérennisée que par un engagement fort et un pilotage méthodique et permanent de la direction et de l'encadrement.

► Note important :

Le parcours comporte 3 modules qui s'adressent à des publics différents et se conçoit comme un parcours sur mesure à ajuster en fonction des besoins de l'établissement.
Pour plus de précisions, veuillez contacter Anna de Sa, Coordinatrice « bientraitance » anna.desa@cneh.fr ou 07 88 62 34 75

► **MODULE 1** : Structurer la démarche globale de bientraitance et de prévention de la maltraitance (Direction et encadrement = 3j)

► **JOUR 1** : S'approprier les concepts clés, les enjeux et le cadre réglementaire

- Les principes fondamentaux de la bientraitance
- Le cadre réglementaire de la maltraitance et les RBPP sur la bientraitance
- L'identification et le repérage des actes de maltraitance
- Les droits fondamentaux de la personne accueillie

► **JOUR 2** : Savoir déployer la démarche

- Les étapes clés de mise en œuvre de la démarche
- Le déploiement (diagnostic, instance dédiée, inventaire des outils, définition d'objectifs clairs et mesurables, plan d'action bientraitance)
- La stratégie de pilotage et d'animation de la démarche

► **JOUR 3** : Savoir évaluer et pérenniser la démarche

- Les outils de suivi à mettre en place

- La capitalisation des réussites
- La communication et la valorisation de la démarche

► **MODULE 2** : Connaître, comprendre et concrétiser la bientraitance au quotidien

A destination des professionnels de terrain : AS, AES, AMP, IDE, moniteurs-éducateurs, psychologue, animateur etc. (3j = 2+1)

► **JOUR 1** : Connaître et utiliser les outils de prévention et de traitement des situations de maltraitance
Identifier les actes et les situations de négligence et de maltraitance

- Les effets du vieillissement ou du handicap versus pratiques
- Le cadre réglementaire de la maltraitance et les RBPP sur la bientraitance
- L'identification et le repérage des actes de maltraitance
- Les droits fondamentaux de la personne accueillie

► **JOUR 2** : Connaître l'éthique de la bientraitance et la concrétiser dans ses actes et comportements

- La définition de la bientraitance
- Les effets de la bientraitance lors des actes de la vie quotidienne

► **JOUR 3** : Analyser ses pratiques professionnelles

- Ateliers de co-développement sur 3-4 situations choisies par le groupe

► **MODULE 3** : Impliquer les personnes accueillies dans la démarche institutionnelle de promotion de la bientraitance

A destination des personnes accueillies, aidants, membres des familles, représentants légaux (0,5j)

► Renforcer le pouvoir d'agir et l'autodétermination des personnes accueillies et de leur proche

- Les concepts de bientraitance et de prévention de la maltraitance
- Les droits des personnes accueillies et les dispositifs de signalement
- L'information et le partage des avancées de la démarche avec les personnes accueillies, aidants, membres des familles, représentants légaux
- Ateliers participatifs pour coconstruire des actions et recueillir les attentes des résidents et aidants.

INTERVENANT.E.S

- Anna De Sa, Coordinatrice pédagogique « bientraitance » du pôle Médico-social
- Sophie Charpentier, Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH
- Florence Bernardet, Cadre de santé et coach certifié, expert CNEH



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs ESMS
Encadrement ESMS
Professionnels des ESMS

PRÉREQUIS

Gouvernance engagée

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EN DÉBUT DE FORMATION

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports Théoriques - Animations d'ateliers : vidéo, cas pratique, quizz, brainstorming - Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation de la mise en œuvre du projet sur site, avec un suivi personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

MANAGEMENT ET ORGANISATION

Choisissez l'école de référence !



G2042 - Organiser et planifier de manière efficiente le temps de travail du personnel en établissement d'hébergement médico-social (EHPAD, MAS, FAM, IME, etc.)

Adapter l'organisation aux moyens de l'établissement

OBJECTIFS

Maîtriser les notions réglementaires de base pour concevoir des cycles de travail

Établir un lien et articuler la gestion des effectifs et la gestion des temps

Mieux connaître l'absentéisme pour le prévenir et le diminuer

Optimiser l'affectation des ressources

Maîtriser la méthodologie de construction des cycles (avec du personnel à temps plein, à temps partiel, en intégrant les congés annuels, RTT, etc.)

Développer des pratiques d'élaboration des plannings anticipés

PROGRAMME

► La réglementation de la gestion du temps de travail

- la notion de durée annuelle opposable (DAO) qui correspond à la base annuelle
- la notion de durée annuelle réalisée (DAR) qui correspond au temps de travail réalisé
- définir un vocabulaire commun
- définir des règles de décompte du temps réalisé (DAR)
- calculer le décompte du temps de travail pour un salarié
- les notions incontournables : temps de travail effectif, temps de pause et de restauration, temps d'habillage et de déshabillage, travail de jour/travail de nuit, horaires variables l'organisation du travail en 12h, les jours fériés, le tableau de service, les astreintes, le compte épargne-temps

► L'optimisation de la gestion du temps de travail : calculer et gérer le temps de travail des personnels « Processus de gestion et de management du temps de travail »

- optimiser la gestion du temps de travail en fonction des ressources de l'établissement effectivement disponibles
- définir l'effectif cible brut nécessaire
- mesurer l'écart entre l'effectif nécessaire et l'effectif réel
- définir l'effectif cible pondéré (qui permet d'absorber et de faire face à l'absentéisme)
- calculer la marge d'autonomie et identifier les seuils d'autonomie permettant la gestion des absences et des aléas planning
- calibrer les postes de travail en adéquation avec l'activité, sa variabilité, les ressources disponibles
- analyser les processus de gestion et de management du temps de travail

- analyse de l'application des règles de décompte du temps de travail

- évaluation de la conformité des cycles de travail avec la réglementation
- évaluation de l'aptitude des cycles de travail à organiser l'activité et à faciliter la gestion des présences et du remplacement des absences par le cadre de proximité
- évaluation des règles de gestion des effectifs, de l'absentéisme, des remplacements
- description des modalités de gestion pour chaque événement d'absence (congés annuels, RTT, jours fériés, maladie, absences syndicales, etc.)
- optimiser l'affectation des ressources par service, par pôle
- formaliser les règles de rappel

► La conception des cycles de travail et la projection des tableaux de service

- construire des cycles en cohérence avec les postes de travail et les besoins réels des services
- l'utilisation de l'outil d'aide à la conception et à l'analyse des cycles de travail (Diagcycle©)
- la conception d'un cycle de travail adapté à l'organisation du travail et respectueux de la réglementation
- l'intégration des temps partiels et des congés
- la méthode d'affectation d'un même cycle à plusieurs agents (à des rangs différents)
- la gestion des congés annuels, des RTT, des jours fériés, des congés exceptionnels, de maladie, des AT, etc.
- la projection du tableau de service, l'élaboration de plannings anticipés et la distribution des effectifs sur le bas de planning

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
IDEC
Chefs de service socio-éducatif

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G1169 - Audit organisationnel en ESSMS

Donner du sens à votre organisation et améliorer vos pratiques

OBJECTIFS

Maîtriser la méthodologie d'audit organisationnel en établissement médico-social

Être capable de construire un diagnostic vous permettant de donner une visibilité sur l'organisation, le fonctionnement et la qualité des pratiques de votre établissement

Savoir identifier ses leviers de performance et les axes d'amélioration

Savoir fixer des objectifs pertinents conduisant à un fonctionnement plus efficient, respectueux des résidents, et plus opérationnel pour les équipes

Savoir accompagner les transformations nécessaires pour atteindre les objectifs fixés lors de l'audit et piloter le plan d'actions

PROGRAMME

► Comment conduire l'audit organisationnel et dresser un diagnostic organisationnel et de la qualité des pratiques dans votre établissement.

- méthodologie
- outils
- posture professionnelle

► Que faut-il regarder et comment ?

- Analyse RH et de la gestion du temps de travail
 - les postes de travail
 - effectifs nécessaires à l'organisation décrite, effectifs autorisés et rémunérés, effectifs rémunérés absents

- absentéisme et modalités de gestion des absences et des remplacements

- cycles de travail existants, processus d'élaboration des tableaux de service, règles de décompte du temps de travail

- Pilotage managérial
 - missions et répartition des rôles
 - communication
 - stratégie et outils de pilotage
 - condition de travail
- Traitement de l'information
 - dossier du résident
 - modalités de transmissions orales et écrites
 - réunions pluridisciplinaires

- Analyse de la charge de travail
 - répartition sur la journée, par type de charge (hygiène et toilette, repas, distribution de médicaments, animation, etc.) et par catégorie professionnelle

- nombre d'agents mobilisés par type de charge

- différents professionnels exécutant un type de charge (analyse des glissements de tâches)

- Qualité des prises en charge et de l'accompagnement
 - prises en charge spécifiques
 - activités, animation, vie sociale
 - écarts avec les recommandations de bonnes pratiques

- Coordination entre les professionnels
 - continuité et pluridisciplinarité
 - mutualisations
 - travail en collaboration entre les différentes équipes

► les pistes d'amélioration sur le plan organisationnel et des pratiques

- la communication et le partage du diagnostic, comment faire? dans quel délai? à qui ?
- l'appropriation du diagnostic par les professionnels pour engager un élan de changement
- l'implication des professionnels dans la construction du plan d'action réaliste et ambitieux, connu de tous et compris collectivement
- les outils et méthodes de co-construction d'un plan d'action

► Accompagner et piloter le changement et les transformations organisationnelles et des pratiques

- le pilotage du plan d'action et le feedback auprès des professionnels
- les méthodes et les outils managériaux de conduite du changement

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Anna-Laura Bianchi, Psychologue du travail
- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Sophie Charpentier, Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH
- Mathilde Juliot, Consultante, formatrice du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices pratiques - Utilisation des outils CNEH pour conduire l'audit organisationnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emergence - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Équipes de direction
Équipes managériales
Responsables qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2417 - Renforcer les compétences managériales des IDEC en ESSMS

OBJECTIFS

Se situer dans son rôle et ses missions d'IDEC

Connaitre les fondamentaux du management et développer sa posture managériale

Avoir des outils pratiques pour renforcer la dynamique d'équipe, gérer son temps de travail, gérer les situations sensibles

Savoir conduire un projet

PROGRAMME

- Savoir se positionner en tant qu'IDEC et manager en approfondissant les notions de management
 - Rappels sur le rôle et les missions de l'IDEC
 - Rappels réglementaires sur le fonctionnement d'un EHPAD
 - Notions sur les fondamentaux du management : clarification de la notion de management, les styles de management, auto-positionnement
 - Animation d'équipe : notion d'équipe, identification du profil de son équipe, focus sur l'animation d'une réunion
 - Notions de communication et assertivité
- Savoir gérer les situations sensibles
 - Différenciation désaccords, tension et conflits
 - Réflexion sur les comportements adaptés
- Gestion et prévention des conflits
 - Différents entretiens (recadrage, gestion de conflits, etc.)
- Savoir gérer son temps de travail
 - Priorisation des tâches
 - Identification des voleurs de temps
- Développer ses capacités à conduire un projet
 - Les fondamentaux de la méthode projet
 - Les outils de la démarche projet
- Savoir animer un atelier d'intelligence collective
 - Notions sur la méthode de co-développement ou analyse des pratiques managériales
 - Retours d'expérience pour éprouver la méthode

INTERVENANT.E.S

- Une équipe d'experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentation plénière - Ateliers en sous-groupe - Echanges autour des pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants -Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 8, 9, 10 sept. 2026

Paris 22, 23, 24 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 100 €

Tarif non-adhérents 1 200 €

PUBLIC CONCERNÉ

IDEC

IDEC faisant fonction

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2525 - Fondamentaux d'une démarche RSE en secteur Medico social

Tout comprendre pour lancer sa démarche RSE

OBJECTIFS

► Les enjeux de la transition écologique sont multiples et recouvrent tous les champs d'intervention des établissements quelque soit leur cœur de métier (soin ou accompagnement médico-social) : éco soins mais aussi énergie et bâtiments, approvisionnement et logistique, alimentation... La formation identifie les obligations réglementaires qui pèsent sur les établissements et anticipe les évolutions en soulignant l'intérêt d'une démarche co construite avec l'ensemble des parties prenantes d'un territoire.

- Identifier les enjeux de la démarche RSE
- Identifier les obligations réglementaires et les échéances de mise en œuvre
- Anticiper les évolutions pour préparer les établissements à la transformation écologique

PROGRAMME

- Apports théoriques : la RSE c'est quoi ?
- Enjeux d'une démarche aujourd'hui
- Cadre législatif et réglementaire, obligations et échéances
- Points forts de la formation :
 - Une prise de hauteur sur les enjeux afin de mieux appréhender les évolutions à venir et les transformations à opérer
 - Un état des lieux des obligations réglementaires
 - Des exemples de bonnes pratiques
 - Des échanges au sein du groupe permettant des partages d'expérience

INTERVENANT.E.S

- Rafaël Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante, cheffe de projet Pôle Stratégie & Performance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Rappels des obligations réglementaires, notions théoriques sur la démarche RSE et ses évolutions
Partages d'expériences, mises en situation, apports méthodologiques et pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports, exercices et corrigés et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 sept. 2026
Paris 16, 17 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Cadres supérieurs administratifs, techniques, Logistiques
Praticiens en charge du dossier RSE
Cadres et chefs de pôle
Toute personne intéressée par la thématique RSE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2526 - Lancer sa démarche RSE en secteur médico-social

Ateliers pratiques pour aller plus loin

OBJECTIFS

Les enjeux de la transition écologique sont multiples et recouvrent tous les champs d'intervention des établissements quelque soit leur cœur de métier (soin ou accompagnement médico-social) : éco soins mais aussi énergie et bâtiments, approvisionnement et logistique, alimentation... Réalisée à l'issue du 1er module général, cette journée permet une déclinaison concrète d'ateliers à utiliser pour bâtir une démarche de manière opérationnelle.

- Maîtriser les modalités pratiques de mise en œuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

► 4 ateliers pour lancer et mener une démarche de transformation :

- Partager les enjeux
- Identifier les points de vigilance et gérer les résistances
- Construire un plan d'action
- Décliner un plan d'action

► Points forts de la formation :

- Des ateliers pratiques mobilisant des techniques d'intelligence collective.
- Des ateliers simples à réutiliser afin de lancer le démarrage opérationnel de la démarche
- Des partages d'expérience permettant un benchmark et un enrichissement mutuel

INTERVENANT.E.S

- Rafaël Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante, cheffe de projet Pôle Stratégie & Performance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes, point sur les connaissances à priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Adaptation à la spécificité de l'établissement, avec mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table (mots clés), questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports, exercices et corrigés et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 14, 15, 16 sept. 2026
Paris 5, 6 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 100 €
Tarif non-adhérents 1 200 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Cadres supérieurs administratifs, techniques, Logistiques
Praticiens en charge du dossier RSE
Toute personne intéressée par la thématique RSE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2607 - Développer un leadership partagé pour asseoir les fondations de votre GCSMS/GTSMS

OBJECTIFS

Identifier les besoins fondamentaux de l'équipe de direction
Renforcer la cohésion au sein de la gouvernance du groupement
Construire une dynamique de leadership partagé au service du groupement
Elaborer une vision commune et un projet ambitieux pour le groupement

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

sein du groupement

La coopération ne peut se limiter à un cadre juridique ou à une mutualisation technique. Elle repose avant tout sur la volonté de chacun à travailler ensemble, dans une alliance humaine et managériale où chacun peut prendre sa place en confiance, avec une vision partagée et une gouvernance incarnée.

Il est nécessaire de poser les fondations d'une culture de coopération en renforçant le leadership collectif, en partageant une vision commune qui soutiendra le collectif grâce à un projet cohérent, ayant du sens pour chacun.

Cette formation permet, au travers d'ateliers d'intelligence collective notamment, d'équiper les directeurs des GCSMS/GTSMS qui pourront alors renforcer la cohésion et la dynamique collective au

► Programme

- Construire les bases de l'alliance : identifier vos besoins individuels et collectifs, partager vos valeurs et vos objectifs
- Travailler sur la cohésion : ce qui vous rassemble, quelle équipe vous êtes et quelle équipe voulez-vous être ?
- Renforcer le leadership : quel leader voulez-vous être dans la coopération ? Comment vous partager vous les rôles ?
- S'engager dans un projet fédérateur : construire une vision partagée, les modalités de la coopération et les outils permettant de la faire vivre

INTERVENANT.E.S

- Sophie Charpentier, Consultante et Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH
- Anna De Sa, Consultante, responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Karin Masini, Consultante, cheffe de projet du pôle Stratégie Gouvernance du CNEH
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié et médiateur
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Présentation de chacun avec les objectifs de la formation et les objectifs des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Ateliers d'intelligence collective - Retours d'expérience - CODEV - Ateliers pratiques de co construction - Ice breaker

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation par tour de table - Questionnaire de satisfaction dématérialisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs ESSMS

PRÉREQUIS

Être en coopération, soit en GSCMS, soit en GTSMS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

ACCOMPAGNEMENT

Choisissez l'école de référence !



G002 - Faire du projet personnalisé un réel outil du quotidien

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux du projet de vie institutionnel
Appréhender les enjeux de l'individualisation de la prise en charge
Participer à l'élaboration, mettre en place et évaluer les projets personnalisés
Faire vivre les projets personnalisés
Développer la dynamique de travail en équipe pluridisciplinaire
Bénéficier d'exemples de projets et de retours d'expérience
Intégrer dans la réflexion et dans les pratiques quotidiennes le concept de bientraitance

PROGRAMME

- ▶ Avant de se lancer : (se) préparer
 - maîtriser le cadre réglementaire et institutionnel
 - contexte réglementaire (Loi du 2 janvier 2002, Loi ASV et les recommandations de la HAS)
 - place du projet personnalisé dans le projet d'établissement
 - projet personnalisé et autres outils de la loi 2002 (CS, Charte des droits, etc.)
 - les principes clés de la mise en place de projets personnalisés
 - besoins versus attentes : les définir
 - s'appuyer sur des valeurs communes
 - mobiliser, en pluridisciplinarité
 - chercher la participation: oui, mais comment?
 - donner un rythme, ne pas l'imposer
 - place de la famille dans le projet personnalisé
 - gérer les refus, les silences, les changements d'avis
 - une démarche structurée
 - le diagnostic
 - la conception d'objectifs individualisés
 - être attentif aux ressources nécessaires
 - l'évaluation et l'actualisation des projets : indicateurs de suivi
 - analyse des résultats
 - limites et écueils à éviter
 - anticiper l'organisation nécessaire
 - le temps
- les compétences
 - la pluridisciplinarité et les subjectivités individuelles
 - la communication auprès des résidents et des familles
 - le pilotage du projet : coordinateurs et référents
- ▶ Concevoir les outils
 - les outils et supports de l'individualisationÉléments clés, points d'appui et écueils à éviter concernant le relevé des habitudes de vie, de l'histoire de vie, des goûts et aversions des résidents, les réunions de synthèse pluridisciplinaires
 - le projet personnalisé en actionTravail sur les supports existants de l'établissement
- ▶ Déployer, évaluer, mettre à jour
 - le projet personnalisé, un outil concret et réel
 - la question des ressources
 - les indicateurs, un élément incontournable qui doit rester simple (Indicateurs d'objectifs, d'activité, de résultats)
 - le calendrier, un outil essentiel
 - fixer un planning, le suivre, l'adapter
 - réévaluer: pourquoi, quand, par qui, comment
 - jeux de rôle mettant en scène des difficultés récurrentes dans la mise en place de projets personnalisés

INTERVENANT.E.S

- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Florence Bernardet, Psychologue comportementaliste, experte du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux retours d'expérience - Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels en charge de la coordination des projets personnalisés

PRÉREQUIS

Une expérience d'un an dans le secteur médico-social est souhaitable.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G006 - Maîtriser la grille AGGIR

Améliorer l'évaluation de la dépendance pour un accompagnement personnalisé des résidents

OBJECTIFS

Connaître et maîtriser le modèle AGGIR

Comprendre les impacts de l'évaluation de la dépendance sur budget de l'établissement

Permettre aux professionnels de formaliser un accompagnement personnalisé aux actes de la vie quotidienne cohérent et adapté au niveau de dépendance de chaque usager

Favoriser l'autonomie des usagers aux actes de la vie quotidienne

PROGRAMME

► Historique, concepts et définitions

- historique de la dépendance
- dépendance et autonomie : 2 notions à prendre en compte pour répondre au mieux aux besoins de la personne âgée
- les notions de vieillesse, de dépendance et de pathologies

► L'impact d'une bonne évaluation GIR sur le financement de l'établissement

- le financement du budget soin, dépendance et l'impact sur le tarif hébergement du GIR des usagers

► La grille AGGIR

- les principes de la grille
- les niveaux de dépendance : les six Groupes Iso Ressources (GIR)
- le codage de chaque variable (S-T-C-H), qu'évalue-t-on concrètement ?
- le plan d'aide issu de l'évaluation : outil de personnalisation de l'accompagnement et du maintien de l'autonomie

► Réalisation des cas pratiques pour comprendre parfaitement son utilisation

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Anna-Laura Bianchi, Psychologue du travail experte en évaluation de la dépendance
- Sophie Charpentier, Responsable de l'offre Management et Organisation du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratique 1 : évaluation du degré de dépendance d'un résident en EHPAD - Cas pratique 2 : évaluation du degré de dépendance d'une personne à domicile (prise en compte de l'importance des variables illustratives) ; la correction des cas pratiques donne lieu à des apports cognitifs complémentaires sur le modèle AGGIR

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

1 oct. 2026

Paris

1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 400 €

Tarif non-adhérents 440 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G007 - Maîtriser PATHOS

Anticiper la coupe PATHOS, vitrine de la prise en charge médicale et outil de gouvernance du Projet de Soins

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement et les généralités du modèle PATHOS
Reconnaître les états pathologiques et savoir attribuer les profils de soins les plus appropriés à l'état du résident
Identifier les éléments nécessaires de traçabilité des dossiers des résidents
Apprendre à valoriser les différentes prises en charge des résidents

PROGRAMME

- ▶ Les concepts et les principes du modèle PATHOS
 - les 50 états pathologiques
 - les 12 profils de soins
 - les 240 combinaisons plausibles
 - les 8 postes de ressources
 - les niveaux de soins nécessaires
 - le Pathos Moyen Pondéré (PMP)
 - définition et recommandations générales
- codage de la prévention
- ▶ Conseils pratiques pour obtenir un bon PATHOS
 - quand et comment réaliser une coupe PATHOS ?
 - comment se préparer efficacement à l'évaluation PATHOS ?
 - les éléments de preuve indispensables à la validation de la cotation
- ▶ L'utilisation du modèle PATHOS
 - codage des profils de soins
- ▶ Exercices pratiques et utilisation du guide de recueil

INTERVENANT.E.S

- Dr Martine Soudani, Médecin gériatre, expert de l'outil PATHOS
- Françoise Guillemette

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - De nombreux cas concrets permettant d'intégrer la méthode de codage
- Des outils de pilotage et de traçabilité permettant de mieux évaluer les fragilités et les états pathologiques, mieux identifier les soins requis et optimiser la traçabilité des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 1 oct. 2026
Paris 5 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 400 €
Tarif non-adhérents 440 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G531 - Mobiliser une équipe autour de l'alimentation, du menu au service

OBJECTIFS

Analyser un plan alimentaire

Participer au repérage des fragilités chez les personnes accompagnées et à la gestion des situations complexes

Améliorer et repenser le service des repas et son environnement

Maîtriser les règles d'hygiène

S'inscrire au sein d'une équipe comme acteur dynamique

PROGRAMME

► Introduction : les effets du vieillissement sur la prise alimentaire et sur le métabolisme, la symbolique alimentaire

► La composition des menus, une étape aux multiples enjeux

- repères nutritionnels essentiels
- la place du plaisir et des 5 sens
- la variété, à rechercher ou à éviter ?
- le plan alimentaire et les changements de menus
- au-delà des mets, la question de la cuisson et de la température

► Le repérage des fragilités chez les personnes accompagnées

- des sources de fragilité multiples et évolutives
- les signes d'alerte utilisables au quotidien (dénutrition, déglutition, déshydratation, etc)
- les régimes et textures et l'enrichissement, des pratiques majoritaires (différents types)
- situations particulières (Alzheimer, refus de s'alimenter)
- atelier en sous-groupes : analyse d'exemple de plans alimentaires, utilisation de grilles d'alerte

► Le moment du service, moteur d'une bonne alimentation

- le mode de service approprié (une ou des salles, la question de l'heure des repas, de la durée)
- les attitudes et la gestuelle/les techniques de service
- le plan de salle et le plan de table
- l'aménagement de la salle: confort, respect des rythmes, convivialité et décoration
- l'aide au repas

► Les règles d'hygiène essentielles

► Atelier pratique : visite d'une salle de restauration afin d'échanger autour des améliorations possibles

► L'alimentation, un enjeu où chacun a son rôle à jouer

- le rôle de chaque métier dans la prévention et la gestion de l'alimentation (soignant, animation, bio nettoyage, cuisine)
- la responsable hôtellerie, un lien essentiel avec les personnes accompagnées (Commission des Menus, enquête de satisfaction)
- des outils simples du quotidien à utiliser (recueil des besoins et attentes, communication écrite au quotidien, PP, réunions de synthèse, traçabilité avec le prestataire Restauration)

INTERVENANT.E.S

- Florence Bernardet, Psychologue comportementaliste, experte du CNEH
- Laurent Viale, Expert CNEH, ex-responsable hôtellerie

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Mises en situation - Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : inventaire des connaissances et acquis des participants - En fin de formation : plan d'action individuel et questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables hôtellerie/hébergement
Référents alimentation
Personnels impliqués dans le service restauration

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G601 - Transmissions ciblées en établissement médico-social : moderniser les relèves soignantes

Un enjeu pluridisciplinaire dans l'amélioration de l'accompagnement des usagers

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires pour intégrer les transmissions ciblées dans la démarche d'accompagnement des résidents
Améliorer la traçabilité des activités avec des transmissions structurées, opérantes et fiables
Favoriser la continuité de l'information afin d'améliorer l'accompagnement
Structurer les transmissions orales et optimiser le temps disponible

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux des transmissions ciblées
 - les transmissions : une méthode d'organisation des écrits, centrée sur la personne, favorisant cohérence et continuité des soins et de l'accompagnement
 - l'écrit en tant qu'outil d'organisation des soins et de l'accompagnement
 - les procédures et circuits d'informations
 - la coordination sur les 24 heures
 - les exigences actuelles de traçabilité
 - les informations communicables et non communicables
- ▶ Optimiser le dossier de soins, outil de traçabilité et de responsabilité
 - le cadre réglementaire et législatif
 - la constitution et le contenu du dossier
 - la communication et l'utilisation du dossier de soins
 - la tenue du dossier
 - l'accès aux informations
- ▶ Les principes des transmissions ciblées
 - définition, objectifs, traçabilité
 - qui ?, quand ?, pour quoi et comment ? rédigent les transmissions
 - de la démarche de soins aux transmissions ciblées
 - l'approche de la démarche soignante
 - le développement du concept « prendre soin »
 - la méthode et le choix des cibles
 - les macrocibles
- les cibles prévalentes
- modèles de transmissions écrites adaptés à la spécificité du service
 - l'organisation des écrits : données, actions, résultats (DAR)
 - programmation et contrôle des actions
- ▶ Les transmissions orales : un temps des professionnels au service des résidents et de la continuité de l'accompagnement
 - l'intérêt, le contenu et la structure d'une transmission orale efficace
 - pilotage et organisation des transmissions orales
 - la dynamique d'équipe
 - qui participe aux transmissions orales ?, le lien avec tous les professionnels qui accompagnent les usagers
 - complémentarité des transmissions orales et écrites
- ▶ De la théorie à la pratique
 - exercices de formulation de cible en fonction d'éléments d'observation
 - exercices de formulation de transmissions ciblées en fonction d'étude de cas
 - exercices de formulation de transmissions ciblées à partir de transmissions narratives
 - analyse et discussion de transmissions ciblées
- ▶ Articuler diagramme de soins, transmissions ciblées, plans de soins et projet personnalisé

INTERVENANT.E.S

- Catherine Chauris, IDEC
- Nadira Zine el Abidine, Directrice d'établissement médico-social
- Sébastien Soulie, Cadre supérieur de santé
- Geneviève Mellet, Cadre supérieur de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 sept. 2026
Paris 15, 16 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 800 €
Tarif non-adhérents 880 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G390 - Vis ma vie de dépendance

L'expérience du vieillissement de la personne âgée et du handicap

OBJECTIFS

Connaître les effets du vieillissement naturel de toute personne
Découvrir les impacts sur la relation à la personne soignée
Repérer les déterminants de la fragilité pour prévenir la dépendance
Modifier les pratiques soignantes : acquérir de nouvelles approches de soins
Développer la responsabilité soignante et l'autocontrôle
Renforcer la qualité de l'accompagnement en EHPAD, au domicile ou en établissement médico-social

PROGRAMME

- ▶ Apports cognitifs
 - connaître le concept de la fragilité
 - connaître le vieillissement
 - maîtriser les effets et les conséquences sur la vie de la personne âgée
 - découvrir les impacts sur la relation avec la personne accompagnée
 - définir vulnérabilité, dépendances et spécificités d'une personne âgée ou dépendante
- ▶ Atelier «24 h en EHPAD»
 - du lever au coucher, l'autre expérience du soignant
 - comment concilier autonomie et dépendance dans la prise en charge de la personne âgée ou dépendante ?
 - la marche autonome; la marche accompagnée
 - l'aide à la toilette ; faire à la place de
 - la place du fauteuil
 - la déambulation
- ▶ Ateliers de simulation dans les actes de la vie quotidienne
 - se déplacer en totale autonomie en situation de vieillissement
 - se repérer dans l'établissement en situation de handicap
- ▶ Atelier de simulation sur la confiance relationnelle
 - se laisser guider dans les déplacements
 - vivre l'aide au repas en situation de vieillissement
- ▶ Recueil et mise en commun des vécus et ressentis individuels
- ▶ Synthèse par centre de perception : audition-vue-toucher-olfaction-goût
 - construction d'un plan de progrès personnel dans sa prestation à la personne âgée ou dépendante
 - travail en sous-groupe
 - ce que je fais bien : analyses de pratiques professionnelles
 - pourquoi ?
 - sens de la pratique
 - ce que je vais améliorer «en s'inspirant de la démarche projet

INTERVENANT.E.S

- Anna-Laura Bianchi, Psychologue du travail
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Dr Imad Boulaich, Gériatologue en établissement de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en situation : expérimenter sur soi le vieillissement - Retours d'expérience - Analyse de pratiques - Formation-action centrée sur la prise de conscience du vécu et du ressenti d'une personne en situation de dépendance - Expérimentation individuelle - Formation qui valorise l'importance d'un accompagnement de qualité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h
Paris 20, 21 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 880 €
Tarif non-adhérents 880 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des établissements médico-sociaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2418 - Représentants du CVS : comment exercer son mandat au quotidien ?

OBJECTIFS

Appréhender les spécificités et les règles de fonctionnement du CVS
Connaître les rôles respectifs, les responsabilités et les missions des membres du CVS
Apprendre à penser collectif et adopter la posture appropriée
Être en mesure d'assurer la communication auprès des familles et résidents
Mettre en œuvre des bonnes pratiques dans la préparation, le déroulement et le suivi du CVS

PROGRAMME

- ▶ Les règles de fonctionnement du CVS
 - L'environnement institutionnel des structures médico-sociales
 - Les enjeux de la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002
 - Les apports de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015, «Loi ASV»
 - La valorisation des proches aidants
 - Les droits et libertés des résidents
 - Le respect de la dignité, vie privée, intimité
 - Le droit d'aller et venir librement
 - Le libre choix entre les prestations adaptées qui sont offertes
 - La prise en charge et l'accompagnement individualisé de qualité et la recherche du consentement
 - La personne de confiance
 - La confidentialité
 - L'accès aux informations ou documents relatifs à la prise en charge
 - Le droit à l'information
 - La participation au projet d'accueil et d'accompagnement
 - Le droit au maintien des liens familiaux
 - Le fonctionnement du CVS
 - o La composition
 - o Les rôles respectifs des membres du CVS
 - o Le déroulé de l'instance
 - o Le secrétariat des instances : convocation, relevé de conclusion, communication des pièces obligatoires, calendrier des réunions, etc.
- Les évolutions réglementaires impactant le CVS
 - Les dispositions du décret de 2022
 - Le contenu minimal du projet d'établissement
- ▶ Le CVS au quotidien : les bonnes pratiques à adopter
 - Connaître et faire connaître le CVS
 - Travailler sa posture et son positionnement
 - Notions d'objectivité, neutralité, décentration, respect, confiance, assiduité et démocratie.
 - Savoir être et savoir faire requis
 - La prise de parole en public
 - Recueillir la parole des résidents et des familles
 - Outils : réunion, enquête, boîte à idées, etc.
 - Tri et organisation des demandes
 - Préparation de la retranscription des demandes, hiérarchisation etc.
 - Préparer le CVS
 - Ordre du jour, les points à ajouter
 - Argumentaire pour rapporter le plus précisément les demandes de ses collègues
 - Répartition des rôles entre les élus, l'orateur, le rapporteur
 - Animer l'instance
 - Les règles de conduite de réunion
 - Répartition des rôles entre les élus, l'orateur, le rapporteur
 - La prise de notes des propos tenus lors du CVS
 - La communication après la réunion
 - Rédiger le compte rendu

INTERVENANT.E.S

- Kelly Vang, Consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Anna de Sa, Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation, un quiz de connaissance sera envoyé aux participants pour évaluer leur niveau de connaissance. Le jour de la formation, un tour de table permettra le relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Questions/réponses avec les participants - Quiz de connaissances - Etudes de cas, illustrations issues de la pratique - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation est faite sur la base d'une fiche individuelle d'évaluation (réalisée par le CNEH) permettant de mesurer la satisfaction des stagiaires sur les objectifs, les contenus, les modalités pédagogiques, le rythme de la formation
Elles seront récupérées par le CNEH et envoyées à l'établissement dans un délai d'un mois
Un suivi sur la base d'un questionnaire sera proposé après la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

. Tous les membres d'un Conseil de vie sociale

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G022 - Faire vivre les documents et les instances obligatoires en ESSMS

OBJECTIFS

Maîtriser les exigences réglementaires relatives aux documents et instances obligatoires
Assurer le respect de l'ensemble des obligations réglementaires et juridiques
Impliquer les acteurs dans la démarche

PROGRAMME

- Introduction : ce qu'il faut retenir des grandes lois et autres textes réglementaires
 - porter une vraie mobilisation des usagers
- Obligations des ESSMS : de la réglementation à la pratique
 - un outil de pilotage: le projet d'établissement
 - des outils d'organisation et de fonctionnement : contrat de séjour et règlement de fonctionnement
 - des instruments de protection des résidents: charte, livret d'accueil, CVS, personne qualifiée
- Focus sur le contrat de séjour
 - la nature juridique du contrat de séjour
 - la question de recueil du consentement de la personne (refus, impossibilité, etc.)
- Le recours à des personnes extérieures à l'établissement
 - la personne qualifiée
 - la personne de confiance
 - la notion de représentant légal
 - la gestion des familles
- Mettre les obligations des ESSMS au cœur du quotidien
 - établir un lien direct avec les besoins et attentes
 - le défi de la mobilisation du personnel
- La protection juridique des majeurs : vers la réforme applicable depuis le 1er janvier 2009

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Anna de Sa, Directrice d'établissement médico-social, responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Aports théoriques - Echanges entre participants - Analyse de documents et de situations quotidiennes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - Quizz de connaissances
- Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Membres de l'équipe de direction
Responsables qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G1372 - Les troubles psychiatriques chez la personne âgée

Comprendre les troubles pour proposer un accompagnement adapté

OBJECTIFS

Appréhender les pathologies psychiatriques les plus fréquentes
Discerner les troubles du comportement chez le sujet âgé
Identifier les symptômes des principales maladies psychiatriques en gériatrie
Reconnaître les facteurs aggravants et les signes de décompensation
Analyser sa pratique à partir des problématiques rencontrées afin d'identifier des axes d'amélioration

PROGRAMME

- ▶ Maîtriser les éléments de définition : qu'est-ce qu'une pathologie psychiatrique ?
- ▶ La sémiologie psychiatrique
 - le comportement psychomoteur
 - l'état émotionnel
 - le fonctionnement cognitif et les bases anatomiques et physiologiques
 - Echanges et débats
 - les notions de « normal » et de pathologique en psychiatrie
 - les attentes et perceptions des soignants autour de la maladie mentale
- ▶ Les pathologies psychiatriques les plus fréquentes chez le sujet âgé hébergé en établissement de personnes âgées
 - dépression
 - régression, apathie
 - troubles anxieux et du sommeil
 - troubles bipolaires
 - schizophrénie et psychoses
 - troubles de la personnalité
 - pathologies à l'interface entre les problèmes physiques et les tableaux psychiatriques (Parkinson, démences, confusion)
- ▶ La gestion des troubles du comportement des résidents atteints des maladies psychiatriques en établissement de personnes âgées
 - les prises en charge recommandées
 - l'approche générale des thérapies médicamenteuses
 - l'approche générale des thérapies non médicamenteuses
 - pathologies à l'interface entre les problèmes physiques et les tableaux psychiatriques (Parkinson, démences, confusion)
- ▶ Développer ses compétences relationnelles avec les résidents
 - attitude et posture
 - adopter une communication et des attitudes adaptées dans les situations du quotidien
- ▶ Travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau
- ▶ Gérer les situations de crise et les analyser
 - l'évaluation des troubles :
 - mieux comprendre les difficultés de la personne et apprendre à travailler avec les capacités restantes au travers des activités de la vie quotidienne.
 - tenter de réduire les difficultés, rechercher des solutions adaptées aux résidents.
 - la gestion des comportements d'opposition aux soins (la capture et le rebouclage sensoriel, les stratégies de diversion)

INTERVENANT.E.S

- Dr Imad Boulaich, Gériatologue en établissement de santé
- Dr Fatma Shanoun, Gériatologue en établissement de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers atteints des maladies psychiatriques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G1373 - La prise en charge des maladies neurodégénératives et des troubles cognitifs

Un accompagnement global et pluridisciplinaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

OBJECTIFS

Renforcer sa capacité d'objectivation et de prise de recul par une meilleure connaissance des maladies neuro-dégénératives

Développer les compétences des personnels dans leur capacité à appréhender les conséquences des troubles cognitifs

Développer une attitude d'écoute et mobiliser les ressources du résident et de sa famille

Favoriser le processus d'accompagnement par la mise en place de projets d'animation adaptés

Développer la prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement au sein de l'établissement

PROGRAMME

- Appréhender la notion de maladie neuro-dégénérative chez la personne âgée
 - les maladies neuro-dégénératives : définitions
 - la spécificité des maladies neuro-dégénératives : (Brainstorming) et classification
 - l'état confusionnel
 - la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
 - les troubles cognitifs de la maladie, les stades de la maladie d'Alzheimer, son évolution et les troubles non cognitifs associés à la pathologie

- Cerner et comprendre l'origine des troubles, leur structuration et les facteurs aggravants
 - l'arrivée dans la vieillesse, les spécificités de la prise en soin et les besoins des personnes âgées
 - la compréhension des troubles du comportement
 - l'évaluation des troubles : outils d'évaluation des troubles comportementaux
 - mieux comprendre les difficultés de la personne et apprendre à travailler avec les capacités restantes au travers des activités de la vie quotidienne
 - tenter de réduire les difficultés et rechercher des solutions adaptées à chaque personne
 - étude de cas à partir de situations de terrain apportées par les stagiaires

- Temps d'analyse des pratiques professionnelles
 - les recommandations de la HAS et des sociétés savantes : support et outil de la bientraitance au quotidien
 - les outils Mobiquat

- Identifier les marges de progrès dans sa pratique professionnelle
 - travail en sous-groupes à partir d'une situation d'usager : 3 à 4 situations de soins concrètes
 - décrire la personne en termes de capacités et de difficultés
 - décrire les actions soignantes mises en place
 - analyser et rechercher ce qu'il serait possible de mettre en place pour la personne âgée
 - diffusion du film « Les évadés du réel » : analyses et discussions autour du film

- Repérer les différents types d'accompagnement

possibles

- l'approche des soins et les implications pour l'équipe
- la prise en compte des attentes de la personne
 - être écouté, compris, aidé
 - l'importance de la reconnaissance et la connaissance des capacités et des difficultés de la personne
 - l'importance du maintien des capacités
 - les observations et le recueil de données
 - l'observation des fonctions cognitives, de la mémoire, du langage
 - l'observation de l'humeur
 - l'orientation dans le temps et dans l'espace
 - l'observation des gestes conservés, de la reconnaissance des objets et des personnes
- l'adaptation des actions en fonction des observations et la mise en place d'objectifs réalistes la guidance verbale et gestuelle, l'aide apportée, accompagner la personne

- Apprendre à communiquer avec la personne âgée atteinte de troubles neuro-dégénératifs

- communiquer avec une personne âgée atteinte d'une maladie neuro-dégénérative
 - les modes de communication
 - l'orientation vers la réalité
 - la « validation affective » (Naomi Feil)
 - les attitudes à adopter (regard, parole, ton, mots, distance, toucher, interventions possibles)
- la communication non verbale
 - le décodage des messages de la personne
 - l'importance des sens, le toucher : soin et moyen de communication, le toucher/massage, les signaux émis par notre corps (voix, ton, gestes, distance, posture, gestes, regard)
- la gestion des comportements d'opposition aux soins : la capture et le rebouclage sensoriel, les stratégies de diversion
- l'attitude soignante : séquence vidéo pédagogique : « le savoir-faire et le savoir-être dans le soin »
- définir en sous-groupe 2 ou 3 axes d'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives

INTERVENANT.E.S

- Dr Imad Boulaich, Gériatologue en établissement de santé
- Dr Fatma Sahnoun, Gériatre en établissement médico-social

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas - Jeux de rôle - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux, paramédicaux et psychologues
Personnels non paramédicaux assurant l'accompagnement au quotidien des usagers atteints de maladies neurodégénératives

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

G1387 - Les Activités Physiques et Sportives (APS) adaptées aux personnes âgées

OBJECTIFS

Fournir des repères simples pour comprendre l'anatomie et la physiologie humaine
Définir des activités de gymnastique douce adaptées à la personne âgée et au quotidien des équipes
Concevoir une séance d'activités physiques
Fédérer l'ensemble des professionnels autour de Les Activités Physiques et Sportives (APS)
Contribuer à une meilleure santé physique et psychique du résident

PROGRAMME

Les Activités Physiques et Sportives (APS) adaptées aux personnes âgées ▶ Bien vieillir, une nécessité pour la personne accompagnée et pour les professionnels

- ▶ Comprendre le fonctionnement du corps humain
 - les grandes lois de la nature et la recherche de l'efficacité dans le mouvement
 - le fonctionnement du corps humain : des systèmes interdépendants (système squelettique, articulaire, musculaire)
 - comprendre le mouvement : le corps, l'équilibre, les articulations, les muscles
 - prendre conscience des articulations (chevilles, genoux, fémur, colonne vertébrale)
 - l'équilibre des tensions, un élément clé du mouvement
 - l'importance d'une approche globale du corps

- ▶ Les points clés pour mener une Activités Physiques et Sportives (APS) auprès et avec les personnes âgées

- ▶ L'approche du professionnel dans l'animation d'une séance d'Activités Physiques et Sportives (APS)

- ▶ Construire une séance Activités Physiques et Sportives (APS), étape par étape

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Gandon, Animateur en EHPAD
- Mailys Boucherba, Formatrice Activité Physique Adaptée

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques simples - Retours d'expérience - Mises en situation - Exercices d'activité physique simples et courts à intégrer dans le quotidien des équipes (matériel nécessaire aux ateliers pratiques peut être fourni gratuitement sur demande (balles en mousse, balles de tennis, ballons paille, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : inventaire des acquis a priori des participants ainsi que de leurs attentes - En fin de formation : bilan des acquis et questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 13, 14 oct. 2026
Paris 13, 14 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 800 €
Tarif non-adhérents 880 €

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé interagissant avec les personnes accompagnées (IDE, AS, ASG, etc.)
Professionnels susceptibles de participer à une animation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G2416 - ASH participant aux soins d'hygiène et de confort

Les fondamentaux pour réussir l'exercice de ses missions

OBJECTIFS

Connaître la personne âgée et son environnement en EHPAD

Acquérir des compétences pour participer à l'accompagnement de la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne (hygiène, sécurité, ergon)

Savoir mettre en œuvre un projet personnalisé

PROGRAMME

- ▶ Connaître la personne âgée et son environnement
 - Aspects réglementaires : organisation d'un EHPAD et obligations envers les résidents et leur proche
 - Les effets du vieillissement avec un atelier «simulateur de vieillissement»
 - Communication auprès de la personne âgée
- ▶ Appréhender l'accompagnement personnalisé
 - Les projets personnalisés : un outil du quotidien
- ▶ Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort
 - Maîtrise du risque infectieux : règles d'hygiène en EHPAD
 - Accompagnement aux AVQ
- ▶ Les règles de bonnes pratiques et la bientraitance
 - Repérage, évaluation et prévention des risques (douleur, dénutrition, escarres, etc.)
 - Sensibilisation à la bientraitance par l'approche des notions de fragilité et vulnérabilité

INTERVENANT.E.S

- Une équipe d'experts du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Présentation plénière - Ateliers en sous-groupe - Travail individuel en intersession

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants -Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

ASH

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

G604 - La gestion du risque « chutes » chez la personne âgée

OBJECTIFS

Comprendre le mécanisme de chute de la personne âgée et ses conséquences
S'inscrire dans une démarche d'évaluation à partir des recommandations de bonnes pratiques
Gérer le risque de chutes
Définir collégialement des actions de prévention à mettre en place en équipe soignante

PROGRAMME

- ▶ Le mécanisme de chute chez la personne âgée :
 - La marche
 - Vieillesse et chutes ; l'enjeu de la prévention
 - Les effets de la chute sur la personne : impacts physiques et psychologiques
- ▶ Les outils de repérage des résidents à risque de chutes
 - les facteurs de risque intrinsèques et extrinsèques
 - l'évaluation gériatrique
 - les outils d'évaluation et de dépistage
 - échange sur les modalités de mise en œuvre par les équipes de soins
- ▶ Les actions simples de prévention et la prise en charge individualisée et multifactorielle du résident à haut risque de chutes
 - se prendre en charge
 - les prescriptions médicamenteuses
 - correction des déficits visuels, neurosensoriels et nutritionnels
 - activité physique et hygiène de vie
 - programme de rééducation adapté : ateliers équilibre
 - miser sur la sécurité : évaluation et aménagement de l'environnement, de la chambre et des accessoires
 - le panorama des technologies au service de la
- ▶ prévention des chutes
 - entourer le résident (confiance en soi, ressources mobilisables, moyens d'alerte)
 - recommandations de bonnes pratiques et prise en charge
- ▶ La coordination entre l'équipe soignante, le médecin coordonnateur et le médecin traitant
 - protocoles et de prévention et de prise en charge des chutes en équipe pluridisciplinaire
 - l'importance des réunions de synthèse et de la fixation d'objectifs de soins personnalisés
 - l'implication du personnel de nuit
 - l'utilisation systématique des outils
- ▶ Stratégie de prévention en établissement médico-social
 - analyse des pratiques professionnelles
 - axes de la stratégie de prévention
 - les médicaments
 - les pathologies sous-jacentes potentiellement en cause
 - la rééducation et éducation
 - l'environnement
- ▶ Les contentions ; le paradoxe de la prévention
- ▶ Le rôle capital de l'équipe

INTERVENANT.E.S

- Dr Imad Boulaich, Gériatologue en établissement de santé
- Dr Fatma Shanoun, Gériatologue en établissement de santé
- Maïlys Boucherba, Formatrice Activité Physique Adaptée

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Aide à la construction d'une stratégie de prévention de chutes - Ateliers de prévention permettant de travailler l'équilibre

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 17, 18 nov. 2026
Paris 17, 18 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 800 €
Tarif non-adhérents 880 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux
Équipes hôtelières
Équipes d'animation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ESSMS

Choisissez l'école de référence !



E1380 - L'accompagné traceur en ESSMS

OBJECTIFS

Etablir l'état des lieux de la prise en soins en ESSMS (points forts et points à améliorer) en intégrant l'expérience de la personne accompagnée
Acquérir la méthodologie et les outils pratiques pour la mise en place de la méthode de l'accompagné traceur en ESSMS

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ L'accompagné traceur : définition, objectifs, enjeux | entourage : consolidation de l'analyse |
| ▶ Les modalités pratiques de réalisation d'un accompagné traceur : étapes de la démarche, qui ? Quoi ? Comment ? Quand ? | ▶ Le reporting et le suivi des actions. Le suivi de l'efficacité des actions d'amélioration |
| ▶ La place de la personne accompagnée et de son | ▶ Les modalités de déploiement |

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, ingénieur, diplômé en gestion globale des risques et des crises, consultant du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation : réalisation d'un accompagné traceur à partir d'un dossier anonymisé : points critiques du parcours, points forts de la prise en soins et axes d'amélioration, rédaction d'un rapport d'investigation, communication et retours d'expérience à son équipe ou à l'institution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation - La remise d'une grille d'audit accompagné traceur - Les modalités de déploiement pratique seront discutées au regard des retours de la réalisation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Médecins coordinateurs en EHPAD
Médecins généralistes
Equipes d'encadrement IDEC
Personnels paramédicaux, de rééducation et de soutien
Membres de la CVS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4.5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4000 - Le dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Des conseils et des outils pour mieux se préparer

OBJECTIFS

Le CNEH vous propose une journée animée par des directions, soignants et équipes qualité issus d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

► AU PROGRAMME

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- Focus sur les attentes du référentiel d'évaluation HAS ESSMS, notamment les critères impératifs
- En pratique, les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
- L'auto-évaluation et la stratégie de préparation
- Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
- Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
- Présentation pratique de SYNAE

PROGRAMME

- Programme
 - Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
 - Focus sur les attentes du référentiel d'évaluation HAS ESSMS, notamment les critères impératifs
 - En pratique, les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
 - L'auto-évaluation et la stratégie de préparation
 - Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
 - Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
 - Présentation pratique de SYNAE
- Interventions
 - L'EHPAD et le SSIAD de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin, Aurore GUIBERT, Responsable QVR
 - La mise en œuvre des nouvelles méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
 - La feuille de route de l'établissement : comment se prépare t'il concrètement à la visite ?
 - Un organisme accrédité :
 - Les modalités d'intervention depuis la sollicitation de l'OA à l'envoi du rapport d'évaluation; les documents sollicités en amont; ses conseils pour bien préparer et mener la visite

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Aurore Guibert, Responsable QVR

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Questionnaire en amont et post formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 déc. 2026

Classe virtuelle 11 juin 2027

Classe virtuelle 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Direction

Cadres de santé

IDEC

Membres des équipes qualité et gestion des risques

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4016 - E-learning - Le dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

OBJECTIFS

Appréhender de manière concrète le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

PROGRAMME

- ▶ Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS : l'accompagné traceur ; le traceur ciblé ; l'audit système ; les observations
- ▶ La structuration du manuel d'évaluation HAS ESSMS ; les critères impératifs
- ▶ L'auto-évaluation : Comment l'appréhender ? Réflexion sur la feuille de route de l'établissement
- ▶ Les modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menées par les organismes accrédités
- ▶ Les organismes accrédités

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports illustratifs - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances - questionnaire d'évaluation - 2 heures pour se former à distance : méthode, pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents 120 €
Tarif non-adhérents 135 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux, paramédicaux, de rééducation et de soutien, éducatifs
Cadres de santé
Directeurs
Référénts qualité de pôle, membres des cellules qualité
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4017 - Les traceurs ciblés en ESSMS

OBJECTIFS

Appréhender la place des traceurs ciblés dans la démarche qualité
Acquérir la méthode et les outils pratiques pour leur mise en place

PROGRAMME

- ▶ Les traceurs ciblés : définition, leur place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS, les domaines tracés
- ▶ Les modalités de déploiement au sein de l'établissement : qui ? Comment ? Boîte à outils ?
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation du traceur ciblé
- ▶ Point focus sur les critères impératifs

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques à partir d'un événement « traceur » : élaboration des grilles de recueil, simulation d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables qualité-gestion des risques
Cadres
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4.5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4018 - L'audit système en ESSMS

OBJECTIFS

Appréhender la place de l'audit système dans la démarche qualité
Acquérir la méthode et les outils pratiques pour sa mise en place

PROGRAMME

- ▶ L'audit système : définitions, sa place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS et dans la démarche qualité
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation des audits système
- ▶ L'impact sur les processus et sur la politique de l'établissement
- ▶ Les modalités de déploiement au sein de l'établissement : qui ? Comment ? Boîte à outils ?
- ▶ Point focus sur les critères impératifs

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Directeur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Cadres de santé
Responsables qualité-gestion des risques
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4043 - Management qualité et gestion des risques en ESSMS

OBJECTIFS

Accompagner la mise en place ou le développement de la démarche qualité et sécurité dans sa structure

PROGRAMME

- ▶ La démarche qualité et gestion des risques (a priori, a posteriori) en ESSMS
- ▶ L'articulation entre projet d'établissement, convention, évaluation HAS
- ▶ Le management par la qualité, les axes à développer : stratégique, technique, structurel, culturel
- ▶ La politique qualité et sécurité de son institution
- ▶ La culture qualité et sécurité dans son établissement
- ▶ L'association des usagers à la démarche
- ▶ La gestion de projet : de la réalisation du diagnostic qualité à l'élaboration du programme d'actions
- ▶ La boîte à outils

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Echanges de pratique - Illustrations et retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et relevé des attentes des participants - Quiz - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

1, 2 oct. 2026

Paris

20, 21 mai 2027

Paris 30 sept. 2027 et 1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Direction

Cadres de santé

IDEC

Membres des équipes qualité-gestion des risques

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

Maîtriser, sécuriser et professionnaliser la fonction achat

La fonction achat en établissement public sanitaire ou médico-social s'appuie sur un cadre juridique spécifique et en évolution permanente.

S'y ajoutent des démarches nationales ou territoriales d'amélioration de la performance achat, mais aussi des opportunités environnementales, sociales et économiques liées aux achats responsables qui font de cette fonction un enjeu stratégique pour les établissements.



**Plus de 20
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Directeurs généraux
- Directions en charge des achats
- Responsables des achats
- Direction en charge des travaux
- Responsables logistique
- Prescripteurs : pharmaciens, ingénieurs biomédicaux, responsables travaux, restauration, service informatique

«Les achats acquièrent une place toujours plus stratégique dans la gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Ils intègrent les enjeux d'actualité : développement durable, IA, coopérations...

Nous vous accompagnons sur une maîtrise juridique et opérationnelle de cette fonction, en intégrant toutes les spécificités de la vie des établissements sanitaires et médico-sociaux.»

Brigitte de LARD-HUCHET

Directrice du centre de droit JuriSanté
du CNEH

Philippe SOLIVÉRI

Directeur de l'offre Finances et Contrôle
de gestion du CNEH

**Maîtriser les cadres
juridiques du droit
de la commande
publique**

**Développer
une stratégie
performante du
portefeuille achats**

**Construire une relation
fournisseur gagnante**

SATISFACTION CLIENT

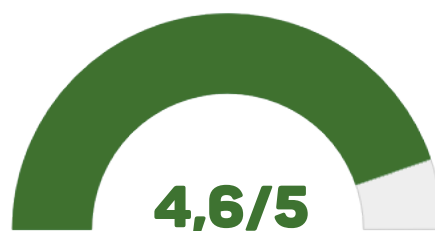


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 661

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 664

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Contenu très intéressant, correspondant parfaitement à mes attentes.»

«La formation était très enrichissante et parfaitement adaptée.»

PÉDAGOGIE

«Qualité pédagogique Indéniable de l'intervenante sur le sujet traité pouvant être « indigeste » mais qui a été très bien intégré.»

«La méthode pédagogique est super, beaucoup de réflexions et d'échanges avec beaucoup d'exemples de cas concrets.»

DURÉE & RYTHME

«Le fait d'avoir trois intervenants sur 5 jours permet une approche complémentaire sur plusieurs thématiques, ce qui est intéressant.»

CONTENU

«Une formation très intéressante et instructive, j'ai appris beaucoup de choses.»

«Contenu très intéressant illustré par la théorie et toujours des applications pratiques.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation pertinente pour améliorer les pratiques au quotidien.»

«Formation très documentée et abondamment illustrée d'exemples et de jurisprudence, l'expertise du Centre de Droit Jurisauté est indéniable.»

FORMATEUR.TRICE

«Formatrice qui impulse le groupe et qui est en capacité de s'adapter aux questions.»

«Formatrice au-dessus de mes attentes, dynamique, joviale et connaissant très bien le sujet dans la transmission de ses compétences et de l'enseignement.»

L'ÉQUIPE

PHILIPPE SOLIVÉRI

Responsable de l'offre Finances et Contrôle de gestion du CNEH

Expertises : gestion financière et budgétaire des structures sanitaires et médico-sociales, analyse et étude de comptes financiers, gestion de trésorerie, certification et fiabilisation des comptes.

BRIGITTE DE LARD-HUCHET

Directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

Expertises : organisation et planification sanitaires, GHT, coopération, droits des usagers.

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Nadia Hassani

☎ 01 41 17 15 43

✉ nadia.hassani@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Christelle Tardjo

☎ 01 41 17 15 04

✉ christelle.tardjo@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Praxis - Parcours métiers

► Praxis - Responsable des travaux	281
--	-----

Fonction Achats et Commande publique

► J050 - Initiation aux marchés publics de fournitures et de services	286
► J051 - Les marchés publics de fournitures et de services - Perfectionnement.....	287
► J1450 - La toute dernière actualité de la commande publique	288
► J1693 - Optimiser ses achats par la négociation : MAPA, procédure avec négociation (PAN), dialogue compétitif	289
► J1427 - L'exécution financière d'un marché public	290
► J056 - Monter une opération de travaux de A à Z : aspects techniques et juridiques.....	291
► J1428 - L'exécution de travaux : prévention et gestion des conflits	292
► J2073 - Les concessions à l'hôpital public	293
► J3041 - Les bonnes pratiques d'achats pour les établissements privés non lucratifs.....	294
► J2038 - Pratique des CCAG - Fournitures courantes et services (FCS) et Prestations intellectuelles (PI)	295
► J2040 - Pratique des CCAG : Travaux et MOE	296
► J4013 - Marchés publics et développement durable	297
► F2058 - Professionnaliser la fonction Achats.....	298
► F1261 - Exprimer et analyser son besoin fonctionnel d'achats à l'hôpital... 299	
► F1262 - Analyser les candidatures et les offres des fournisseurs pour un choix optimisé	300
► F1312 - Définir la stratégie de son portefeuille achats en établissement de santé.....	301
► F2062 - Harmoniser les pratiques pour assurer la performance des achats.....	302
► F2405 - Initiation aux techniques de négociation en lien avec la commande publique	303
► F2640 - Comprendre l'achat responsable	304
► F1313 - Construire une relation fournisseur gagnante à l'hôpital	306
► F1483 - Les impacts des approvisionnements sur les achats.....	307
► F2067 - L'optimisation de la chaîne logistique, un levier pour les achats.... 308	

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS – RESPONSABLE DES TRAVAUX

Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1083

6 jours
38h30

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Conduire une opération de travaux juridiquement sécurisée
- Maîtriser le pilotage d'un marché de maîtrise d'œuvre
- Connaître les marchés publics de travaux

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs des travaux, ingénieurs des travaux, personnels de la direction des travaux des établissements publics de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Brigitte de LARD-HUCHET
Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH

06 81 44 21 13 - brigitte.delard@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO
Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DES TRAVAUX

J1083

Du 18/11/2026 au 04/12/2026 - 5,5 jours - 38,5 heures

Du 17/11/2027 au 03/12/2027 - 5,5 jours - 38,5 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 640 €
Tarif non-adhérents	2 890 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) - Les prérequis pour mener une opération de travaux**

- Identifier les principaux acteurs
- Connaître les étapes incontournables d'une opération de travaux

► **Atelier 1 - Les principaux acteurs**

- La maîtrise d'ouvrage
 - ouvrage, opération de travaux, maîtrise d'ouvrage
 - les rôles et responsabilités du maître d'ouvrage
 - le positionnement et les responsabilités du maître d'ouvrage par rapport aux autres intervenants (mandataire, conducteur d'opération, assistant maître d'ouvrage (AMO), contrôleur technique, coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS), coordonnateur des systèmes de sécurité incendie (CSSI)
 - l'étude de la faisabilité d'une opération de travaux
 - la rédaction d'un programme
- La maîtrise d'oeuvre
 - définition et modalités d'organisation
- Les relations avec les entrepreneurs
 - le rôle et les responsabilités des entrepreneurs
 - le recours à une cotraitance
 - le recours à une sous-traitance
- Les garanties et assurances

► **Atelier 2 - Les étapes incontournables**

- Les contraintes
- La méthodologie à utiliser pour sécuriser l'opération envisagée

► **Méthodes pédagogiques**

- Rédaction en commun d'un mémento des actions, vérifications et contrôles nécessaires à la mise en oeuvre d'une opération de travaux de son démarrage à son achèvement

► **MODULE 2 (1 jour) - Les marchés publics de maîtrise d'oeuvre**

- Appréhender la notion de maîtrise d'oeuvre à travers les textes juridiques la définissant
- Maîtriser les missions du maître d'oeuvre et le contenu principal de son marché
- Assimiler les principales procédures de passation des marchés publics de maîtrise d'oeuvre
- Connaître les modalités d'intervention et les responsabilités du maître d'oeuvre

► **Atelier 3 - Le cadre juridique des marchés publics de maîtrise d'oeuvre**

- L'environnement juridique des marchés publics de maîtrise d'oeuvre
- La distinction entre le maître d'oeuvre et les autres intervenants à l'acte à construire

► **Atelier 4 - Réussir la passation de son marché public de maîtrise d'oeuvre**

- Les principes de base de la passation des marchés publics de maîtrise d'oeuvre
- Appréhender les procédures de passation des marchés publics de maîtrise d'oeuvre

► **Atelier 5 - Les missions du maître d'oeuvre et le contenu de son marché**

- La typologie des missions de maître d'oeuvre
- Les clauses essentielles d'un marché de maîtrise d'oeuvre

► **Atelier 6 - Mode d'intervention et responsabilités du maître d'oeuvre**

- Les modes d'intervention du maître d'oeuvre
- Les responsabilités et garanties dont le maître d'oeuvre est redevable

► **Méthodes pédagogiques**

- Décryptage des principales clauses d'un marché public de maîtrise d'oeuvre

► **MODULE 3 (2 jours) - Les marchés publics de travaux**

- Attribuer les marchés aux entrepreneurs
- Faire vivre un chantier
- Clôturer un chantier

► **Atelier 7 - L'attribution des marchés aux entrepreneurs**

- La définition du mode de passation adéquat
 - la procédure non formalisée
 - l'appel d'offres
 - les procédures formalisées encadrées : marchés négociés, dialogue compétitif, conception, réalisation, etc.
 - les procédures spécifiques : marchés à tranches conditionnelles, accord-cadre...
- La rédaction des pièces constitutives d'un marché public de travaux
- La notification
- La passation d'un avenant
 - la procédure
 - les précautions

► **Atelier 8 - Faire vivre un chantier**

- La préparation d'un chantier
- Le démarrage un chantier
- L'exécution des travaux
 - arrêter un planning et des délais
 - décider de travaux non prévus
 - les pénalités en cas d'inexécution
 - les règles de sécurité et d'hygiène

► **Atelier 9 - Clôturer un chantier**

- Les opérations préalables à la réception d'un chantier
- L'émission de réserves : cas et modalités
- La levée des réserves
- Les décomptes et soldes
- La mise en service
- **Méthodes pédagogiques**
- Analyse d'un CCAP type de travaux

INTERVENANT.E.S

- Pascal Vittecoq, Directeur des travaux, CH du Havre
- Olivier Laurent, Adjoint au chef du département du droit public de l'économie et du patrimoine de l'AP-HP
- Cabinet Rayssac - Avocats

MÉTHODES MOBILISÉES

Rédaction en commun d'un mémento des actions, vérifications et contrôles nécessaires à la mise en oeuvre d'une opération de travaux de son démarrage à son achèvement - Décryptage des principales clauses

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► **MODULE 4 (1 jour) - La prévention, la gestion et la maîtrise des aléas et litiges**

- Identifier les risques contentieux liés à la passation des marchés publics de travaux
- Prévenir et gérer les aléas lors de l'exécution d'un marché public de travaux
- Appréhender les principales responsabilités et garanties des intervenants lors d'une opération de travaux
- Procéder au règlement amiable des litiges

► **Atelier 10 - Maîtriser les risques contentieux**

- Identifier les recours dirigés contre la procédure de passation et le marché signé (principaux recours, risque indemnitaire, risque pénal)
- Connaître les procédures de référés utilisables en cours d'exécution des marchés

► **Atelier 11 - Gérer le chantier**

- Maîtriser l'exécution (ordre de service, pénalités, sous-traitance, etc.)
- Réagir aux aléas (travaux supplémentaires, modification des marchés, cas de résiliation, etc.)

► **Atelier 12 - La réception et ses effets**

- Les différentes formes de réception des travaux et leurs effets
- La procédure de règlement des comptes et la gestion des réclamations afférentes

► **Atelier 13 - Responsabilités et garanties des constructeurs et règlement amiable des litiges**

- Les spécificités de la responsabilité et des garanties des constructeurs
- Le règlement amiable des litiges
- Analyse d'une transaction à la suite de la réclamation d'une entreprise

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour)**

- Evaluation sous forme d'un devoir sur table (QCM, cas pratique...)
- Le devoir est corrigé de manière argumentée par un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 640 €
Non-adhérents	2 890 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 38h30

SESSIONS

Paris	18, 19, 20 nov. 2026 et 2, 3, 4 déc. 2026
Paris	17, 18, 19 nov. 2027 et 1, 2, 3 déc. 2027

FONCTION ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

Choisissez l'école de référence !



J050 - Initiation aux marchés publics de fournitures et de services

OBJECTIFS

Connaître les contraintes de la commande publique
Savoir identifier les procédures de passation et les mettre en œuvre
Sécuriser la passation et l'exécution des marchés

PROGRAMME

- ▶ Le cadre législatif et réglementaire
 - les sources documentaires à connaître et à utiliser
 - les risques juridiques à identifier et prévenir
 - les différents contrats de la commande publique
- ▶ L'identification des acteurs
 - les pouvoirs adjudicateurs : la répartition des compétences dans les GHT
 - la mutualisation de l'achat : les centrales d'achats et les groupements de commandes
 - les groupements d'opérateurs et la sous-traitance
- ▶ Le choix de la procédure de passation
 - la présentation d'une procédure type de passation d'un marché public
 - la présentation des différentes procédures de passation
 - la procédure d'appel d'offres (ouvert/restreint)
 - le dialogue compétitif et la Procédure Concurrentielle avec Négociation (PCN)
- ▶ La constitution du dossier de consultation des entreprises
 - la définition du besoin : le CCTP
 - la passation du marché : le RC
 - l'exécution du marché : le CCAP
- ▶ Le choix de la publicité appropriée
 - l'avis de préinformation, l'avis de marché, l'avis d'attribution, la publicité postérieure
- ▶ La mise en concurrence
 - le point sur les achats de faible montant
 - l'incidence de la dématérialisation des procédures
 - l'étude d'un RC type de MAPA
- ▶ La sélection des candidatures et des offres
 - les pièces de la candidature (check list)
 - l'analyse des offres
 - le point sur la négociation
- ▶ L'optimisation de l'exécution du marché
 - les clauses essentielles du CCAP : durée, prix, réception, pénalités
 - les garanties
 - la gestion de l'aléa : modifications du marché
 - l'exécution financière : avances, acomptes
- ▶ La prévention des contentieux
 - la fin de la procédure (publicités obligatoires et obligations de conservation des documents)
 - la rédaction des courriers de rejet et des RAO
 - l'identification et la quantification du risque des différents recours

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Brainstorming - Etude de documents - Cas pratiques - Revue de jurisprudences
- Retours d'expérience - Modèle de rapport de présentation commenté

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 18, 19, 20 nov. 2026
Paris 23, 24, 25 juin 2027
Paris 24, 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs publics
Directeurs des achats
Pharmaciens
Ingénieurs biomédicaux
Logisticiens
Toute personne nouvellement intégrée dans la cellule achats
Toute personne participant à la formalisation d'un marché public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

•

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J051 - Les marchés publics de fournitures et de services - Perfectionnement

OBJECTIFS

Sécuriser la passation et l'exécution des marchés publics
Connaître les dernières évolutions de la jurisprudence

PROGRAMME

- ▶ Le champ d'application du droit de la commande publique
 - les marchés publics et accords-cadres
 - les nouvelles obligations de mise en concurrence pour les occupations domaniales
 - les prestations entre établissements publics
- ▶ L'organisation de la fonction Achats
 - les dispositifs de mutualisation de l'achat (groupements de commandes et centrales d'achat)
 - le partage de responsabilités entre les différents intervenants de la commande publique
- ▶ La définition du besoin : les règles d'écriture du CCTP
 - les variantes/PSE
 - l'aménagement de la durée du marché
 - la contrainte de l'allotissement
 - la prise en compte du développement durable
 - les modalités d'achat fractionné (marchés subséquents, à bons de commande et à tranches optionnelles)
- ▶ La conclusion du marché public
 - le calcul des seuils et choix de la procédure
 - la prise en compte des circonstances (dispenses de procédure)
 - les avantages et inconvénients du dialogue
- compétitif et de la Procédure avec Négociation (PAN)
- ▶ L'analyse des candidatures et des offres
 - l'inversion de l'analyse des offres et des candidatures
 - les éléments de candidature à vérifier
 - les interdictions de soumissionner facultatives
 - l'identification et l'éviction des offres anormalement basses
 - l'analyse des offres et la rédaction du RAO
- ▶ La sécurisation de la passation du contrat
 - l'identification des risques contentieux
 - prévenir le contentieux par une information efficace des opérateurs évincés
 - les conditions de la déclaration sans suite
- ▶ L'optimisation de l'exécution du contrat
 - constater l'exécution des prestations (vérifications quantitatives et qualitatives)
 - concevoir et mettre en œuvre les garanties contractuelles
 - concevoir et mettre en œuvre des pénalités efficaces
 - gérer les aléas en cours d'exécution du contrat
 - gérer un changement d'opérateur
 - gérer l'exécution financière du contrat (avances, acomptes, décompte de liquidation)

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Brainstorming - Etudes de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience - Cas pratiques (comment rédiger un règlement de consultation et un CCAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026

Paris 8, 9 avr. 2027

Paris 9, 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux

Directeurs adjoints

Acheteurs publics

Toute personne susceptible d'intervenir dans l'acte d'achat, l'analyse des offres et la passation d'un marché public

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les règles de la commande publique, cf formation «Initiation aux marchés publics de fournitures et de services» (réf. 050)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J1450 - La toute dernière actualité de la commande publique

OBJECTIFS

Maîtriser les nouveaux textes et les dernières jurisprudences
Appréhender les actualités pertinentes en droit de la commande publique

PROGRAMME

- Décryptage des dernières décisions jurisprudentielles et impact sur la pratique achats
 - focus sur la passation
- focus sur l'exécution
- les évolutions de la dématérialisation de la commande publique

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Brainstorming - Etudes de cas et de jurisprudence - Retours d'expérience - Conseils pratiques sur les nouveaux textes, notamment du point de vue de la rédaction

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée	0.5	-	3h30
Classe virtuelle			5 févr. 2027
Classe virtuelle			8 oct. 2027
Classe virtuelle			6 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	250 €
Tarif non-adhérents	275 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Acheteurs publics
Juristes
Toute personne en charge des contrats et des achats publics

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les règles de la commande publique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J1693 - Optimiser ses achats par la négociation : MAPA, procédure avec négociation (PAN), dialogue compétitif

OBJECTIFS

Identifier les différents cas de recours à la négociation
Maîtriser le cadre juridique de la négociation pour chaque procédure
Appréhender le contenu de la négociation et connaître les points de vigilance associés

PROGRAMME

- ▶ Introduction : identifier les différents cas de recours à la négociation
 - connaître les procédures permettant le recours à la négociation
 - appréhender le cadre réglementaire et jurisprudentiel de la négociation
 - les limites de la négociation et la protection du secret des affaires
 - choisir la procédure adaptée à son besoin
- ▶ Les marchés à procédure adaptée (MAPA)
 - les cas de recours pour la procédure adaptée
 - les règles de calcul des seuils
 - le cas des petits lots
 - le déroulement de la procédure et de la négociation
 - les points de vigilance et les risques juridiques
- ▶ La procédure avec négociation (PAN)
 - les cas de recours pour la PAN
 - le déroulement de la procédure
- le planning de la procédure et de la négociation
- la définition des exigences minimales
- les points de vigilance et les risques juridiques dans le cadre d'une PAN
- ▶ Le dialogue compétitif
 - les cas de recours au dialogue compétitif
 - le choix entre PAN et dialogue compétitif
 - le déroulement de la procédure
 - le planning de la procédure et de la négociation
 - les points de vigilance et les risques juridiques dans le cadre des phases de dialogue
- ▶ La procédure négociée sans mise en concurrence
 - connaître les cas de recours à la procédure négociée sans mise en concurrence
 - préparer une procédure
 - connaître les points de vigilance et les risques juridiques associés à la procédure
 - la rédaction du marché et les pièces contractuelles

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Brainstorming - Etudes de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience - Cas pratiques - Une présentation des clauses relatives à la négociation utilisable directement dans la pratique professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 14, 15 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs publics
Directeurs des achats
Juristes
Toute personne susceptible d'intervenir dans l'acte d'achat, l'analyse des offres et la passation d'un marché public

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les règles de la commande publique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

•

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J1427 - L'exécution financière d'un marché public

De la décomposition du prix global forfaitaire au décompte général et définitif

OBJECTIFS

Savoir rédiger les clauses financières d'un marché public
Maîtriser la procédure de règlement pendant l'exécution d'un marché public
Savoir gérer efficacement les questions financières en fin de marché

PROGRAMME

- ▶ Rappel du cadre réglementaire et contractuel des différents intervenants de l'acte à construire
 - le rôle du maître d'ouvrage
 - le CCAG prestataires intellectuels et le CCAG travaux
 - le prix base marché (contenu et forme, prix nouveau, révision, pénalités, retenue de garantie et réclamations)
 - les clauses financières dans les pièces particulières du marché et les éléments financiers présentés par les candidats
 - les sous-traitants et les fournisseurs
- ▶ Les modalités de règlement des entreprises de travaux et les prestataires intellectuels directement liés au maître d'ouvrage
 - les délais réglementaires de paiement et les intérêts moratoires
 - l'avance, l'acompte, la retenue de garantie
 - les pénalités de retard et autres
- le règlement des prestations supplémentaires et/ou modificatives
- les réclamations en cours d'exécution
- ▶ Les modalités de règlement des sous-traitants
 - agrément
 - modalités de règlement des sous-traitants
- ▶ Les modalités de règlement des fournisseurs
- ▶ Solder les comptes avec les différents intervenants à l'acte de construire après la réception des travaux
 - le projet de décompte final (PDF), éventuellement le projet de décompte général, le décompte général du marché et le décompte général et définitif (DGD)
 - décompte exprès et décompte tacite (CCAG travaux 2009 et 2014)
 - après résiliation : le décompte général de liquidation

INTERVENANT.E.S

• Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Brainstorming - Etude de documents - Retours d'expérience - Cas pratiques - L'étude de dossiers pratiques sur la gestion d'une réclamation d'une entreprise travaux, d'une procédure devant le CCIRA et d'un contentieux relatif au décompte général du marché

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table en début et fin de formation - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Juristes en charge des marchés
Directeurs des achats
Acheteurs publics
Ingénieurs
Techniciens et conducteurs de travaux
Chargés de la passation et du suivi d'exécution des marchés de travaux
Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances des marchés publics de travaux est conseillé
Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation «Monter une opération de travaux de A à Z : aspects techniques et juridiques» (Réf. J056)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J056 - Monter une opération de travaux de A à Z : aspects techniques et juridiques

OBJECTIFS

Identifier les acteurs d'une opération de travaux, connaître leur rôle et leurs responsabilités
Mettre en place des méthodes de planification et de gestion de la maîtrise d'ouvrage
Comprendre le suivi administratif et technique d'une opération de travaux
Gérer la fin d'un chantier et prévenir les risques de litiges

PROGRAMME

- ▶ L'approche du financement et de la réglementation dans ses grands principes
- ▶ L'approche avec le marché
- ▶ Les choix possibles : opération classique loi MOP, conception réalisation, baux, monuments historiques
- ▶ Le détail de la conception réalisation
- ▶ La loi MOP
 - l'étude de faisabilité
 - le programme
 - les intervenants à l'acte de construire : maître d'ouvrage, mandataire, conducteur d'opération, coordonnateur sécurité, coordonnateur SSI, contrôle technique
 - les marchés séparés, le groupement, l'entreprise générale
- ▶ La passation des marchés de maîtrise d'œuvre
 - la procédure
 - la négociation du marché
 - l'engagement n°1 et n°2
 - la mission de base (ESQ, DIAG, APS, APD, PRO VISA, etc.)
- ▶ La gestion du chantier
 - la gestion financière : avance forfaitaire, acomptes, cession ou nantissement de créance
 - la sous-traitance
 - le compte prorata
 - l'entreprise défaillante
 - les pénalités
 - la réception
 - les garanties
 - les assurances
 - le décompte général et définitif
- ▶ Les procédures
 - rappel du calcul des seuils pour la partie travaux
 - les différentes procédures : MAPA, AO, dialogue compétitif, procédure avec négociation (PAN)
 - la publicité
 - la remise et l'examen des candidatures
 - les critères
 - les variantes/options
 - les clauses sociales
 - les offres anormalement basses
 - l'achèvement de la procédure
 - les modifications de marché et avenants
- ▶ Prévenir les contentieux : jurisprudence et moyens de contournement

INTERVENANT.E.S

- Sophie Laurence, Directrice d'hôpital, expert JuriSanté
- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Brainstorming - Cas pratiques - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Evaluation des acquis de la veille - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 13, 14, 15 oct. 2026

Paris 6, 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Responsables des achats
Directeurs des travaux
Ingénieurs des travaux
Personnels de la direction des travaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J1428 - L'exécution de travaux : prévention et gestion des conflits

Maîtriser les règles de la résiliation et savoir fixer les pénalités

OBJECTIFS

Savoir fixer les pénalités et rédiger les articles correspondants dans le cahier des charges
Connaître les différentes étapes de la résiliation d'un marché de travaux
Maîtriser les différentes opérations de liquidation des comptes en marché de travaux

PROGRAMME

► Le cadre juridique de l'exécution des marchés de travaux

- le CCAG Travaux
- les pièces particulières du marché

► La rédaction des clauses relatives aux pénalités

- le cadre général du CCAG Travaux
- les clauses particulières du cahier des charges
- le contrôle du juge sur le montant des pénalités

► Les différentes étapes de la résiliation en marché de travaux

- les différents cas de résiliation
- l'ajournement et l'interruption des travaux
- les opérations de liquidation

► Les contentieux de la résiliation et du décompte général de liquidation

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Cas pratiques - Retours d'expérience - Etudes de jurisprudence

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres administratifs
Ingénieurs
Techniciens et conducteurs de travaux
Chargés de la passation et du suivi d'exécution des marchés de travaux
Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances des marchés publics de travaux est conseillé - Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation «Monter une opération de travaux de A à Z : aspects techniques et juridiques» (Réf. J056)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2073 - Les concessions à l'hôpital public

Cafétérias, locations de téléviseurs, kiosques

OBJECTIFS

Connaître le régime juridique applicable aux conventions relatives aux cafétérias, kiosques, distributeurs de boissons, occupation du domaine public
Sécuriser la procédure de passation des contrats de concession

PROGRAMME

- ▶ Présentation de la concession et des autres formes contractuelles
 - le marché public
 - la convention d'occupation domaniale
 - la délégation de service public
- ▶ Présentation du cadre juridique des concessions
 - l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession
 - le décret d'application n° 2016-86 du 1er février 2016
 - l'impact du nouveau code de la commande publique
- ▶ Les domaines concernés
 - les cafétérias
 - les conventions de location de TV
- les kiosques et distributeurs de boissons
- les crèches hospitalières
- ▶ Les éléments essentiels du contrat de concession
 - la durée du contrat
 - le régime des biens affectés au contrat
 - le statut des personnels
 - le contrôle de la personne publique
 - la perception de redevances par la personne publique
- ▶ Les étapes de la mise en concurrence d'un contrat de concession
 - le contenu du DCE
 - le lancement de la publicité
 - le déroulement des phases de négociation
 - l'attribution du marché

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Brainstorming - Cas pratiques - Etudes de documents et de jurisprudence - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Directeurs adjoints
Acheteurs
Toute personne en charge des contrats et des achats

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J3041 - Les bonnes pratiques d'achats pour les établissements privés non lucratifs

OBJECTIFS

Définir une politique Achats (fournitures et services) au sein des associations et des établissements
Optimiser ses achats et sécuriser juridiquement la rédaction des contrats pour la passation et l'exécution
Apprécier la soumission ou non au code de la commande publique

PROGRAMME

- ▶ La présentation synthétique des textes qui gouvernent l'achat
 - le code de la commande publique (CCP)
 - le code de l'action sociale et des familles (CASF)
 - les contrôles des Chambres régionales des comptes (décret du 12 décembre 2016)
 - les conséquences de l'avis du Conseil d'Etat du 11 avril 2024
- ▶ Les différents types d'acheteurs
 - la notion de « pouvoir adjudicateur »
 - les Groupements de commandes
 - les centrales d'achats
 - les centrales de référencement
 - échanges sur les stratégies Achats des établissements et associations
- ▶ La préparation de la procédure
 - la définition des besoins
 - la cartographie des achats
 - le cas particulier des associations multi-établissements
 - distinguer les contrats les plus importants (restauration, linge, nettoyage, informatique, etc.)
- ▶ La détermination du choix de la procédure applicable
 - l'estimation globale des montants des achats
 - le choix d'une soumission volontaire ou non aux dispositions du CCP pour certains marchés
 - les modalités de publicité et de mise en concurrence : quels supports et quels délais ?
- ▶ Les principales procédures de marchés
 - la soumission obligatoire pour certaines opérations de travaux
 - les procédures non formalisées
 - les marchés en attribution directe
- ▶ La sélection des candidatures et des offres
 - les documents exigibles des candidats
 - l'analyse des offres
 - la rédaction du contrat : faut-il utiliser le contrat du fournisseur ou rédiger son propre contrat ?
 - exemple de contrats types
- ▶ La prévention des litiges et l'information des candidats évincés
 - l'information des candidats non retenus
 - les documents communicables aux candidats évincés
 - exemple de courriers de rejets

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports juridiques - Études de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience - Études de clauses type

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Quiz de connaissances à chaque étape de la formation - Étude de cas - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et adjoints
Responsables des achats
Acheteurs
Juristes
Toute personne susceptible d'intervenir dans l'acte d'achat, l'analyse des offres et la passation d'un marché public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2038 - Pratique des CCAG - Fournitures courantes et services (FCS) et Prestations intellectuelles (PI)

Fournitures courantes et services (FCS) et Prestations intellectuelles (PI)

OBJECTIFS

Elaborer les documents contractuels en cohérence avec les CCAG FCS et PI
Acquérir des réflexes en matière de rédaction de clauses contractuelles

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
S'agissant des CCAG applicables, d'une part, aux marchés de fournitures courantes et services (FCS) et d'autre part aux marchés de prestations intellectuelles (PI), les points de vigilance sont nombreux : procédures d'admission des prestations, formalisation des clauses de pénalités ou encore de règlement des litiges. Le CNEH vous propose une journée de formation pour interroger et sécuriser vos pratiques professionnelles en matière de rédaction des clauses contractuelles.
- ▶ Le cadre juridique général des CCAG
- l'esprit de la réforme
- la rédaction du CCAP et la formalisation des dérogations
- ▶ Le contenu des CCAG FCS et PI
 - l'exécution financière
 - le règlement des litiges
 - la propriété intellectuelle
- ▶ Des conseils pratiques sur la rédaction des clauses
 - l'admission des prestations
 - les pénalités

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports juridiques - Études de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience - Études de clauses type

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Quiz de connaissances à chaque étape de la formation - Étude de cas - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs publics
Directeurs des achats
Directeurs adjoints en charge de la logistique, du matériel ou des services informatiques
Juristes
Toute personne susceptible d'intervenir dans l'acte d'achat, l'analyse des offres et la passation d'un marché public

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les règles de la commande publique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2040 - Pratique des CCAG : Travaux et MOE

Travaux et Maîtrise d'œuvre (MOE)

OBJECTIFS

Elaborer les documents contractuels en cohérence avec les CCAG Travaux et MOE
Acquérir des réflexes en matière de rédaction de clauses contractuelles

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
Depuis 2021 existe un CCAG unique pour couvrir les marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre. Le CNEH vous propose une journée de formation pour maîtriser ces nouveaux documents.
- ▶ Le cadre juridique général des CCAG
 - l'esprit de la réforme
 - la rédaction du CCAP et formalisation des dérogations
- ▶ L'étude du CCAG MOE
- le champ d'application
- prix et règlement
- les éléments de mission
- la procédure d'établissement des décomptes
- ▶ L'étude du CCAG Travaux
 - les délais
 - les difficultés d'exécution
 - la réception
- ▶ Des conseils pratiques sur la rédaction des clauses
 - le règlement du solde du marché
 - les pénalités

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports juridiques - Études de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience - Études de clauses type

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Quiz de connaissances à chaque étape de la formation - Étude de cas - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints en charge des travaux et des grands projets
Acheteurs publics
Juristes
Toute personne susceptible d'intervenir dans l'acte d'achat, l'analyse des offres et la passation d'un marché public

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les règles de la commande publique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J4013 - Marchés publics et développement durable

OBJECTIFS

Comprendre le cadre juridique du développement durable dans la commande publique
Acquérir les bons réflexes pour mettre en place une procédure d'achat intégrant les impératifs de développement durable
Maîtriser l'insertion des clauses sociales et environnementales dans les contrats

PROGRAMME

- ▶ Contextes et éléments d'actualité sur les clauses sociales et environnementales
 - développement durable dans la préparation de la procédure
 - cas pratiques sur les critères associés
- ▶ La définition du besoin
 - la différence entre clause sociale, clause d'insertion, clause de progrès social, clause « jeunes décrochés », marchés publics réservés
 - la distinction entre spécifications techniques et conditions d'exécution
 - concilier les enjeux financiers et le développement durable
- ▶ Le choix de la procédure et la rédaction du règlement de la consultation
 - conseils pratiques pour prendre en compte le
- ▶ Le recours aux marchés globaux et l'application du développement durable à certains segments d'achat
 - les marchés globaux de performance
 - les segments d'achat spécifiques
 - les marchés publics à vocation sociale
- ▶ Les marchés publics réservés
 - le cadre juridique et les enjeux d'un sourcing bien effectué
 - cas pratique autour d'un DCE type

INTERVENANT.E.S

- Cabinet Rayssac Avocats

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Etudes de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience - Nombreux cas pratiques et partages d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Exercice collectif d'évaluation des pratiques - Exercice collectif de réactivation des acquis en cours de session - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 25 mars 2027
Paris 9 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs publics
Juristes
Toute personne susceptible d'intervenir dans l'acte d'achat, l'analyse des offres et la passation d'un marché public

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur les règles de la commande publique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2058 - Professionnaliser la fonction Achats

OBJECTIFS

Optimiser la stratégie de son portefeuille achats et maîtriser les méthodes et les outils correspondants
Mieux appréhender les différentes étapes du cycle Achats
Développer la relation prescripteur/acheteur

PROGRAMME

► Module 1 - Définir la stratégie de votre portefeuille achats (1 jour)

- situer la fonction Achats dans son environnement
- cartographier pour décider : méthodes et outils
- mettre en application : une vision globale stratégique avec la matrice SWOT
- connaître les grands leviers de la stratégie achat

► Module 2 - Exprimer et analyser votre besoin fonctionnel d'achats (2 jours)

- les enjeux du binôme prescripteur/acheteur
- caractériser son besoin d'achats
- développer la relation prescripteur/acheteur
- analyser les spécifications techniques de son projet
- préparer des critères de choix pour la phase de mise en concurrence
- passer de l'expression du besoin à la

formalisation du CCTP ou du CDCF

► Module 3 - Accompagnement à la réalisation de votre première cartographie des achats (1 jour)

- la formation action concrète et sur mesure sur la méthodologie à utiliser pour la mise en place de votre première cartographie
- travaux sur vos bases réelles
- caractériser l'activité de vos achats
- déterminer les coûts et les délais internes
- définir l'organisation de votre fonction Achats
- identifier les risques et les enjeux liés à l'achat public
- définir le diagnostic de votre fonction Achats
- définir les axes de progrès de votre fonction Achats
- mettre en place vos procédures

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Utilisation des outils et méthodes appropriés à la détermination de votre besoin - Analyse des fonctions de services et techniques sur la base d'exemples concrets - Utilisation d'un modèle de tableau multicritères - Nombreux exercices et études de cas - exploitation de vos bases réelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée
- Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des achats
Acheteurs
Coordonneurs des achats

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1261 - Exprimer et analyser son besoin fonctionnel d'achats à l'hôpital

OBJECTIFS

Développer la relation prescripteur/acheteur (interne ou dans un GHT)
Maîtriser les méthodes et outils d'expression des besoins
Maîtriser les bonnes pratiques dans la rédaction de son cahier des charges

PROGRAMME

- ▶ Mesurer les enjeux du binôme prescripteur/acheteur
 - la mesure des fonctions contraintes
 - identifier ce qui peut faire l'objet de variantes et de prestations supplémentaires éventuelles (PSE)
 - l'expression du niveau des exigences demandé aux fournisseurs
- ▶ Caractériser son besoin d'achats
 - les 4 dimensions de l'expression du besoin : qualité, quantité, délais, risques
 - l'approche BCDE
 - la rédaction de la fiche d'expression du besoin
 - l'identification du besoin par le tableau des fonctionnalités
 - l'appréciation de l'achat en coût global (cycle de vie d'un produit)
 - le développement durable dans la démarche d'achat
 - les achats récurrents et les achats ponctuels
 - l'opportunité d'internaliser ou d'externaliser les prestations (cas des GHT)
- ▶ Développer la relation prescripteur/acheteur
 - la coordination de la demande du prescripteur
 - l'animation d'un atelier brainstorming
 - se positionner comme animateur-conseil
- ▶ Étude de cas : utilisation des outils et méthodes appropriés à la détermination de son besoin dans un établissement de santé
- ▶ Analyser les spécifications techniques de son projet d'achats
 - le produit et son environnement
 - distinction entre les fonctions de services et les fonctions techniques
- ▶ Étude de cas : analyser les fonctions de services et techniques sur la base d'un exemple concret issu du monde hospitalier
- ▶ Valoriser les fonctions retenues
 - les coûts fonctions
 - les composantes d'un prix (coûts directs, indirects, etc.)
 - la détection des coûts inutiles
 - les inducteurs de coûts
 - la formule de révision de prix
- ▶ Préparer des critères de choix pour la phase de mise en concurrence
 - les grilles multicritères et leur pondération
- ▶ Étude de cas : utilisation d'un modèle de tableau multicritères
- ▶ Passer de l'expression du besoin à la formalisation du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ou du cahier des charges fonctionnelles (CDCF)
 - les bonnes pratiques
 - la rédaction d'une RFI/RFQ
 - la structuration du CCTP ou CDCF
 - le cadre de réponse technique

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une mise en situation sur les techniques d'animation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des achats
Acheteurs et coordonnateurs des achats
Prescripteurs : pharmaciens, ingénieurs biomédicaux, responsables travaux, restauration, service informatique

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1262 - Analyser les candidatures et les offres des fournisseurs pour un choix optimisé

OBJECTIFS

Maîtriser les techniques de l'analyse des offres (interne ou dans un GHT)
Apprécier l'offre par une approche coût global
Choisir l'offre la plus pertinente

PROGRAMME

- ▶ La sélection des candidatures (la recevabilité, l'admissibilité)
 - le potentiel des candidats et leurs poids sur le segment achats (sourcing)
 - la santé financière du fournisseur et les risques d'approvisionnement
 - la qualification des candidatures
 - les tableaux multicritères pour les procédures restreintes
 - les conditions de repêchage des candidats
- ▶ L'analyse des offres
 - les différentes techniques de l'analyse des offres et leur impact sur le choix des offres
 - l'impact des critères de choix offerts par le CMP sur les achats
 - le tableau multicritères de choix des offres
 - la stratégie du choix des variantes et des PSE
 - l'identification des réponses des fournisseurs en adéquation avec les critères
- l'évaluation de la pertinence des offres anormalement basses
- la formalisation des rapports d'analyse
- la préparation du cadre de la négociation
- ▶ Étude de cas
 - établir une trame de rapport d'analyses et les contenus obligatoires
 - renseigner un tableau multicritères pour un marché d'achats d'équipements hôteliers
 - utiliser les méthodes permettant de déceler l'offre anormalement basse
- ▶ Pour aller plus loin : analyser les prix et les coûts
 - l'identification du poids mort ou du seuil de rentabilité
 - le raisonnement en coût marginal

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions
• Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière
• Maryse Pedreno, ex-Responsable Cellule Marchés, GHT 06

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Outils transmis aux participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des achats
Acheteurs et coordonnateurs achats
Prescripteurs : pharmaciens, ingénieurs biomédicaux, responsables travaux, restauration, service informatique

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1312 - Définir la stratégie de son portefeuille achats en établissement de santé

OBJECTIFS

Savoir respecter les étapes clés pour définir la stratégie de son portefeuille achats
Maîtriser les outils pour mieux définir la stratégie de son portefeuille achats

PROGRAMME

- ▶ La fonction Achats dans son environnement
 - les objectifs réglementaires, sanitaires au niveau local, régional et national : les ARS et le programme PHARE, les groupements d'achat, les GHT
 - la responsabilité sociétale économique des établissements de santé
 - l'atteinte des objectifs économiques et qualitatifs des achats
- ▶ Cartographier pour décider : méthodes et outils
 - l'hôpital et son environnement
 - les acteurs : prescripteurs, influents, sociétés savantes
 - l'identification du circuit de décision à l'hôpital
 - la prise en compte du positionnement de l'établissement dans les groupements et le GHT
 - le portefeuille achats
 - la cartographie du portefeuille achats : Pareto, matrice ABC et matrice de Kraljik
 - la segmentation et la définition des familles d'achats : achats prioritaires, achats simples externalisés, achats mutualisés via des groupements régionaux ou nationaux, etc.
 - cas pratique : mettre en œuvre les outils d'analyse présentés
- la connaissance du portefeuille fournisseurs
 - les fournisseurs actuels et potentiels sur le portefeuille achats : fournisseurs actuels, concurrents, nouveaux entrants (sourcing, diagramme de Porter)
 - l'analyse du risque fournisseur et des partenaires
 - le diagramme de Porter
- la connaissance du processus d'achat
 - les différents acteurs du processus, leur rôle et leur contribution
 - les interactions des acteurs internes et/ou externes
 - les contraintes et risques liés à l'achat
 - le circuit optimal de l'acte d'achat à l'hôpital
 - mise en pratique : un exemple de QQOCP
- ▶ Atelier : une vision globale stratégique avec la matrice SWOT
 - l'élaboration d'une matrice SWOT sur la base d'un projet proposé par les stagiaires
- ▶ Les grands leviers de la stratégie achat
 - la planification et la programmation des besoins d'achats
 - la rationalisation et la standardisation du besoin

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une méthodologie applicable à toutes les volumétries d'achats et à toutes les tailles de portefeuille d'achats - Une prise de recul sur sa fonction, une familiarisation à des outils opérationnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table- Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des achats en prise de fonction
Acheteurs (pharmaciens, ingénieurs biomédicaux, hôtellerie, restauration, etc.)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2062 - Harmoniser les pratiques pour assurer la performance des achats

OBJECTIFS

Comprendre le principe d'harmonisation d'une pratique (a-t-on intérêt et peut-on tout harmoniser ?)
Trouver la bonne limite du projet avant qu'il ne devienne une contrainte (harmonisation des produits, harmonisation des pratiques ?)
Fédérer un groupe projet dans un contexte changeant
Gérer la réticence au changement

PROGRAMME

- Identifier les éléments favorisant l'harmonisation de pratiques organisationnelles
 - quel est l'intérêt économique d'harmoniser une pratique ou un produit ?
 - pour quel patient ?
 - pour quel produit ?
 - quelles conséquences sur la chaîne logistique ?
- Traduire les éléments dans le cahier des charges
 - la modification d'un marché en cours
- le temps d'échange avec les fournisseurs
- Établir un contrôle et un reporting
- Spécial GHT
 - comment harmoniser une pratique ou l'utilisation d'un produit pour un GHT ?
 - l'organisation d'un club métier inter GHT
 - l'accompagnement au changement
 - les outils de contrôle

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Mise en situation des participants : exercice en miroir acheteur/utilisateur ou soignant/responsable logistique - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée
- Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs
Ingénieurs logistiques
Responsables logistiques
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2405 - Initiation aux techniques de négociation en lien avec la commande publique

OBJECTIFS

Objectif stratégique : Systématiser le recours à la négociation dans toutes les situations de la commande publique

Objectifs opérationnels : Donner des clefs pour une utilisation courante de la négo et apporter des « bonus » pratiques qui permettent de sortir des situations de blocage

PROGRAMME

- ▶ Le code de la commande publique en bref
 - définition
 - historique
 - structure
 - la commande publique
 - procédures et marchés
 - la place de la négociation dans le code en bref
- ▶ Les techniques de négociation
 - Le cube : enjeux, urgences, dépendance
 - méthode : connaître, contact, convaincre et conclure
 - La méthode des intérêts
 - prendre une décision plus réfléchie et plus rationnelle
- ▶ Les techniques de négociation en pratique
 - mises en situation
 - acheteurs & vendeurs
 - préparation négociation
- ▶ Les techniques de négociation
 - quand peut-on négocier dans le cadre de la commande publique ?
 - la base : instruire, plaire, émouvoir

INTERVENANT.E.S

- Thierry Denis, Adjoint directeur des achats, GHT06 - CHU Nice

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apport théorique - Bonus permettant de fixer des savoirs, d'acquérir des réflexes et/ou des outils simples dont l'utilisation est immédiate - Mises en situation - Brainstorming : Quand peut-on négocier dans le cadre de la commande publique ? - Quelles sont les qualités attendues d'un bon discours ? - Négocier, c'est quoi ? - Jeux de rôles : argumentation / contre argumentation entre acheteur et vendeur - Remise d'outils simples de préparation de négociation - Un cas concret

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : Tour de table - Recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - Inventaire des connaissances et acquis à priori des participants via questionnaire de démarrage
En fin de formation : en restituant le questionnaire de démarrage à chaque participant afin qu'il puisse mesurer des écarts - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs hospitaliers
Acheteurs publics
Assistants acheteurs hospitaliers ou publics

PRÉREQUIS

Acheteurs hospitaliers, acheteurs publics en situation d'exercice professionnel

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2640 - Comprendre l'achat responsable

Ce qui change à compter du 21 août 2026 pour les acheteurs publics – nouvelle obligation réglementaire

OBJECTIFS

Appliquer les nouvelles possibilités pour préparer, passer et exécuter des marchés publics éco- et socio-responsables

Intégrer la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans toutes les phases du cycle achat

Travailler en coût global, économie circulaire, inclusion sociale, critères environnementaux

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

A partir du 21 août 2026 les acheteurs publics devront intégrer des critères environnementaux dans leurs procédures d'attribution des marchés publics.

Elargissement du champ des assujettis à l'élaboration d'un SPASER.

► MODULE 1 – Fondements et cadre des achats responsables

- Définition des achats socialement et écologiquement responsables
- Enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux
- Articulation entre stratégie achat, RSE et politiques publiques / d'entreprise
- Panorama du contexte juridique et réglementaire

Méthodes : apports théoriques, échanges d'expériences

► MODULE 2 – Le processus d'achat responsable

- Structuration du processus achat responsable
- Déontologie, éthique et prévention des conflits d'intérêts
- Médiation et gestion de la relation fournisseur
- Délais de paiement responsables et impact sur la chaîne de valeur

Méthodes : études de cas, mise en situation, retours terrain

► MODULE 3 – Analyse du besoin et relation avec les prescripteurs

- Identifier et analyser le besoin réel
- Intégrer les enjeux durables dès l'amont
- Travailler avec les prescripteurs : co-construction, arbitrages, priorisation
- Traduire le besoin responsable dans les documents de consultation

Méthodes : ateliers pratiques, travaux en sous-groupes

► MODULE 4 – Relation fournisseurs et sourcing responsable

- Identifier, connaître et impliquer sa supply chain
- Transparence et partage d'informations
- Écoute et dialogue fournisseurs
- Intégration des PME, de l'innovation et de l'achat local

Méthodes : cas concrets, cartographie fournisseurs, bonnes pratiques

► MODULE 5 – Approche en coût global et économie circulaire

- Différence coût d'acquisition / coût global
- Économie circulaire : réemploi, recyclage, durabilité, performance d'usage
- Analyse des impacts sur le cycle de vie

Méthodes : exemples chiffrés, exercices d'analyse

► MODULE 6 – Montage contractuel et RSE

- Allotissement et accès des PME
- Choix des critères de sélection et d'attribution
- Pondération et hiérarchisation des critères RSE
- Clauses d'exécution et conditions particulières

Méthodes : décryptage de marchés, ateliers de rédaction

► MODULE 7 – Rédaction des clauses sociales et environnementales

- Clauses sociales :
 - insertion professionnelle
 - handicap
 - marchés réservés
 - réseaux et organisations de l'ESS
- Clauses sociétales :
 - achat local
 - réindustrialisation / relocalisation
 - bien-être et qualité de vie au travail
 - sécurité et santé au travail
 - santé environnementale

- Clauses environnementales :
 - BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre) et impact carbone
 - logistique responsable
 - gestion des ressources
 - écolabels
 - REP (Responsabilité Élargie du Producteur)
 - gestion des déchets et recyclage

Méthodes : modèles types, cas pratiques, correction collective

► MODULE 8 – Notation, évaluation et suivi des fournisseurs

- Méthodes de notation et d'évaluation RSE
- Indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux
- Outils de suivi et de pilotage
- Reporting, amélioration continue et dialogue fournisseurs

Méthodes : construction de grilles d'évaluation, mises en situation

► À l'issue de la formation chaque participant sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux, principes et obligations liés aux achats responsables
- Structurer un processus d'achat intégrant les dimensions sociales et environnementales
- Analyser le besoin et travailler efficacement avec les prescripteurs
- Identifier, sourcer et impliquer une supply chain responsable
- Intégrer l'approche en coût global et les principes de l'économie circulaire
- Rédiger des marchés et des clauses sociales et environnementales adaptées
- Définir des critères, méthodes de notation et d'évaluation des fournisseurs
- Assurer le suivi, le pilotage et l'amélioration continue des achats responsables



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acheteurs

Gestionnaires de marché relevant : de la Direction des Achats, de la Politique Hôtelière et de la Logistique, et des établissements parties du GHT pouvant être étendu aux acheteurs toutes fonctions publiques confondues

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base sur les marchés publics

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Maryse Zalma, Directrice de la coordination des achats – DPDA à l'APHP

EN DÉBUT DE FORMATION

Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Ateliers pratiques - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

F1313 - Construire une relation fournisseur gagnante à l'hôpital

OBJECTIFS

Développer une relation fournisseur adaptée à la stratégie de son portefeuille achats
Manager et piloter la relation avec le fournisseur au sein de son établissement de santé
Améliorer sa communication avec ses fournisseurs

PROGRAMME

- Introduction
 - les notions clés : relation fournisseur, négociation
 - les enjeux de l'optimisation de sa relation fournisseur à l'hôpital
- Adapter sa relation fournisseur à la stratégie de son portefeuille achats
 - les différentes relations fournisseurs possibles à partir de la connaissance de son panel fournisseur et sa cartographie
- Cas pratique : travail sur un exemple de relation gagnant-gagnant
 - organiser et manager sa relation avec le fournisseur : les bonnes pratiques
 - être un interlocuteur privilégié
 - inciter le fournisseur à être force de proposition (innovation, co-développement)
 - piloter et évaluer la relation fournisseur sous l'angle des achats
 - le tableau de bord comme référentiel de performance
- Optimiser le partenariat avec son fournisseur par la négociation
 - la grille de préparation de la négociation et les différents scénarios possibles
 - les étapes de la négociation
 - l'identification des étapes
 - les objections : les comprendre et les exploiter
 - conclure
 - renforcer ses compétences comportementales
 - les qualités nécessaires à une bonne négociation
 - les conditions d'un dialogue constructif
- les axes d'amélioration possibles : mise en place et suivi
 - assurer et gérer le retour d'expérience des anomalies et dysfonctionnements constatés
 - ateliers
 - la conception d'un tableau de bord de suivi des fournisseurs
 - la formalisation d'un plan de progrès établi sur les objectifs assignés aux fournisseurs et la mise en place d'un suivi d'exécution

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des achats
Acheteurs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1483 - Les impacts des approvisionnements sur les achats

Réduction des montants d'achats, engagements fournisseur et hôpital

OBJECTIFS

Repositionner le rôle de chacune de ces fonctions et leurs interactions
Réfléchir ensemble sur les dysfonctionnements existants et les solutions à y apporter en termes d'organisation, de processus et de SIH

PROGRAMME

- ▶ La chaîne générale d'approvisionnement : achats, approvisionnements
 - Les Achats : rappel des macro-processus, acteurs, supports d'information
 - Les Approvisionnements interne/externe : processus, acteurs, supports d'information
- ▶ Les principaux dysfonctionnements des approvisionnements et leurs impacts sur les achats, sur les stocks et sur la qualité des opérations
- ▶ Les axes d'amélioration des approvisionnements
 - en magasin central : dimensionnement des stocks centraux, régulation des commandes fournisseurs, référencement, rubriques approvisionnements des CCTP, ristournes, etc.
 - en UF : gestion des stocks UF, dotations, ruptures et demandes urgentes, hors stock, organisation UF/magasin central, SIH
- ▶ Les gains escomptés par ces solutions sur les achats, sur les stocks et sur la qualité des opérations
- ▶ La mise en place d'un GHT : questions sur le domaine croisé des achats/approvisionnements et les amorces de réponse

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière
- Un responsable achat

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux exercices - Nombreux retours d'expérience et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des achats
Responsables des achats
Responsables des services économiques
Responsables logistique

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur le domaine des achats et/ou avoir suivi la formation réf. 2058 « Professionnaliser la fonction Achats » et/ou la formation réf. F1313 « Construire une relation fournisseur gagnante à l'hôpital »

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2067 - L'optimisation de la chaîne logistique, un levier pour les achats

OBJECTIFS

Comprendre la supply chain

Interroger les bons interlocuteurs en amont pour établir un cahier des charges pertinent (fonction logistique partagée entre plusieurs services)

Appréhender la notion de stock de sécurité pour établir les bons volumes d'achats

Comprendre la logistique du dernier mètre (entre la porte de l'unité de soins et le lit du patient) et intégrer les soignants dans la démarche d'achat

Spécial GHT : organiser un flux logistique entre plusieurs établissements (limiter les coûts de transport intersites et de stockage)

PROGRAMME

- ▶ Appréhender les différentes étapes de la supply chain
 - identifier les besoins des clients et la façon d'y répondre
 - gérer les approvisionnements et la transformation des produits
 - mettre au point et analyser les solutions logistiques en interne et en externe

- ▶ Démontrer la faisabilité sur un modèle choisi par le groupe
 - essai d'écriture pour le marché
 - comment obtenir la performance attendue et la contrôler ?

- ▶ Appliquer le modèle dans un GHT

- ▶ Quelles conditions d'approvisionnement ou conditions logistiques intégrer dans la définition des prix cibles ; certains marchés intègrent dans leur bordereau de prix unitaire des majorations/remises
 - le nombre de points de livraison, les conditionnements (unité, carton, palette), le

- montant de la commande
- le nombre de commandes annuelles

- ▶ Faire un état des lieux, un préalable indispensable
 - le périmètre : ensemble des approvisionnements ? pour tous les flux ?
 - les conditions logistiques des marchés (avec impact prix)
 - les capacités de stockage, incluant les évolutions possibles
 - la gestion de stocks, la valorisation, la couverture sur les sites logistiques et dans les services
 - l'étude des coûts de transport pour le périmètre ciblé
 - les livraisons communes (multi flux, sous réserve de la réglementation) et/ou la mise en commun des moyens (matériels et humains)

- ▶ L'analyse des contraintes
 - les moyens matériels et humains existants
 - les transferts sur un site de ces moyens
 - l'externalisation

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Berquier, Consultante achat et logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Mises en situation des participants - Analyse des méthodes mises en œuvre et propositions d'actions d'amélioration et/ou d'optimisation - Nombreux exercices et études de cas - Retours d'expérience du secteur de la santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Bilan des acquis à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables logistiques

Acheteurs en logistique

Responsables des achats dans un GHT

Le module peut être conduit à la demande sur une filière (ex : restauration) ou toutes les filières logistiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CENTRE DE DROIT JURISANTÉ

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE CENTRE DE DROIT JURISANTÉ

Maîtriser et sécuriser l'environnement juridique des établissements sanitaires et médico-sociaux

Droit hospitalier, droits des patients, gestion réglementaire des activités sanitaires et médico-sociales, coopération, réformes... nous vous accompagnons dans l'acquisition des normes applicables, et la sécurisation du risque juridique.



**Plus de 40
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Equipes de direction
- Directeurs des affaires juridiques
- Juristes
- Responsables de pôles, chefs de service et cadres
- Professionnels de santé

2026 sera une fois de plus pour le centre de droit JuriSanté l'occasion de vous accompagner sur des sujets d'actualité autant que des sujets de fond.

Sujets d'actualité, avec la réforme des GTSMS, la réforme des SAD, la dimension juridique de l'IA...

Sujets de fond, avec de nouvelles offres de formation et d'événements, sur la communication hospitalière, la médiation, la veille juridique...

Autant de thématiques qui nourrissent le besoin de formation des hospitaliers !

Brigitte de LARD-HUCHET

Directrice du centre de droit JuriSanté
du CNEH

**Sécuriser la pratique
juridique**

**Faire du droit
un outil pour
structurer les
organisations**

**Mettre le droit au
service de la gestion
hospitalière**

SATISFACTION CLIENT

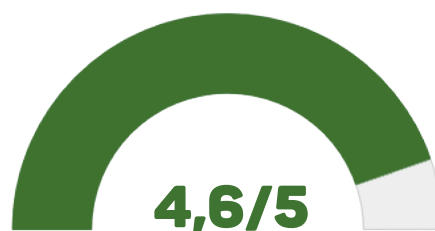


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 661

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 664

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Contenu très intéressant, correspondant parfaitement à mes attentes en termes de statut de la FPH.»

«La formation était très enrichissante et parfaitement adaptée aux besoins des chefs de service.»

PÉDAGOGIE

«Qualité pédagogique Indéniable de l'intervenante sur le sujet traité pouvant être « indigeste » mais qui a été très bien intégré.»

«La méthode pédagogique est super, beaucoup de réflexions et d'échanges avec beaucoup d'exemples de cas concrets.»

DURÉE & RYTHME

«Le fait d'avoir trois intervenants sur 5 jours permet une approche complémentaire sur plusieurs thématiques, ce qui est intéressant.»

CONTENU

«Une formation très intéressante et instructive, j'ai appris beaucoup de choses au niveau des droits des résidents mais également aux droits des personnels hospitaliers.»

«Contenu très intéressant illustré par la théorie et toujours des applications pratiques.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation pertinente pour améliorer les pratiques au quotidien.»

«Formation très documentée et abondamment illustrée d'exemples et de jurisprudence, l'expertise du Centre de Droit Jurisauté est indéniable.»

FORMATEUR.TRICE

«Formatrice qui impulse le groupe et qui est en capacité de s'adapter aux questions.»

«Formatrice au-dessus de mes attentes, dynamique, joviale et connaissant très bien le sujet dans la transmission de ses compétences et de l'enseignement.»

L'ÉQUIPE

Brigitte de Lard-Huchet

Directrice du Centre de droit JuriSanté
du CNEH

Expertises : organisation et planification sanitaires, GHT, coopération, droits des usagers.

Céline Berthier

Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du
CNEH

Expertises : statuts des personnels non médicaux.

Martine Cappe

Consultante en gestion des ressources humaines
médicales au Centre de droit JuriSanté du CNEH

Expertises : statuts des personnels médicaux, organisation des ressources humaines médicales.

Mélanie Dupé

Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du
CNEH

Expertises : statuts des personnels non médicaux.

Aude Charbonnel

Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du
CNEH

Expertises : droits des patients, dossier médical, fonctionnement des établissements de santé, psychiatrie.

Isabelle Génot-Pok

Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du
CNEH

Expertises : droits des patients, dossier médical, archives hospitalières, RGPD, secret professionnel, psychiatrie.

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Nadia Hassani

☎ 01 41 17 15 43

✉ nadia.hassani@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Christelle Tardjo

☎ 01 41 17 15 04

✉ christelle.tardjo@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Actualités - Jurisanté

► Journée de la médiation hospitalière	316
--	-----

Praxis - Parcours métiers

► Praxis - Référént juridique	318
► Praxis - Responsable des relations avec les usagers et les associations... 322	
► Praxis - Responsable de la communication en établissement de santé 326	
► Praxis - Délégué à la protection des données	330
► Praxis - Chargé des coopérations	334
► Praxis - Chargé du patrimoine immobilier	338
► Praxis - Assistant.e de direction	342
► Praxis - Coordinateur.trice des secrétariats médicaux	346
► Praxis - Responsable de la gestion des archives physiques et numériques	350

Focus JuriSanté

► J2642 - FOCUS : Equipes médicales et (soignantes) de territoire	355
► J2643 - FOCUS : Fin de vie et soins palliatifs	356
► J2548 - FOCUS : Les atteintes à la probité à l'hôpital	357
► J2549 - FOCUS : Les rapports circonstanciés	358
► J2571 - FOCUS : Réussir sa veille juridique	359
► J2551 - FOCUS : La Certification Périodique des Professionnels de Santé 360	
► J2562 - FOCUS : IA et sécurité juridique	361
► J2550 - FOCUS : Parcours professionnel et mobilité	362
► J2642 - FOCUS : Equipes médicales et (soignantes) de territoire	363
► J2563 - FOCUS : La Commission d'Organisation de la Permanence des Soins (COPS)	364

Coopération

► J2024 - Le GHT : l'essentiel du dispositif	366
► J851 - Coopération conventionnelle à l'hôpital	367
► J1511 - PREMIERS PAS : GCSMS – GTSMS : L'essentiel du dispositif 368	
► J969 - Comment piloter son GCS ?	369

Fonctionnement de l'établissement

► J1262 - Journée de la médiation hospitalière	371
► J2453 - Lanceur d'alerte, signalement, divulgation publique... ..	372
► J072 - Connaissance de l'institution hospitalière	373
► J1906 - L'essentiel du droit des autorisations sanitaires	374
► J2021 - Prise de poste à l'hôpital, les essentiels	375
► J1710 - Règlement intérieur en établissement public de santé	376
► J2341 - Maîtriser le secrétariat des instances hospitalières	377
► J1709 - Assistant de direction	378
► J106 - Gérer les relations hôpital, police, justice	379
► J077 - La garde de direction en MCO	380
► J1692 - Mes 1ères gardes de direction en MCO	381
► J092 - La garde de direction en santé mentale	382
► J1691 - Mes 1ères gardes de direction en santé mentale	383
► J1512 - Élaborer et mettre en œuvre un projet des usagers	384
► J082 - Les archives médicales hospitalières : réglementation, gestion et organisation	385
► J081 - La commission des usagers : de la CDU d'établissement à l'instance de territoire	386
► J104 - Le dossier médical informatisé du patient	387
► J2643 - FOCUS : Fin de vie et soins palliatifs	388
► J1021 - Le médiateur hospitalier	389

Patients

► J099 - Les droits du patient et du résident aujourd'hui : décryptage et cas pratiques	391
► J1514 - Intégrer la démarche éthique dans la pratique soignante	392
► J1362 - La pertinence du recours à des mesures de restriction des libertés individuelles en santé mentale	393
► J1337- L'isolement et la contention physique en établissement de santé mentale	394
► J1336 - La laïcité dans le service public hospitalier	395
► J1515 - Le patient mineur à l'hôpital	396
► J492 - Les aspects juridiques de la prise en charge du majeur protégé..... 397	
► J2422 - Soins psychiatriques sans consentement : tout savoir pour les gardes administratives	398
► J991 - Soins psychiatriques sans consentement : sécuriser les procédures	399
► E2503 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : isolement et contention en psychiatrie	400

ACTUALITÉS - JURISANTÉ

Choisissez l'école de référence !





JOURNÉE DE LA MÉDIATION HOSPITALIÈRE

JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

RÉF. J1262

OBJECTIFS

La médiation hospitalière est un espace de dialogue et de reconnaissance, offert aux usagers et à leurs proches lorsque leur parcours de soins a été source de souffrance ou d'incompréhension. Elle repose sur une conviction : chaque insatisfaction mérite d'être entendue, et chaque situation peut trouver un chemin vers la compréhension mutuelle.

Vingt ans après sa création, où en est la médiation hospitalière ? A-t-elle tenu ses promesses ? Quelles pratiques ont émergé, quelles résistances persistent ? Cette journée est une invitation à regarder lucidement le chemin parcouru et à imaginer ensemble ce que ce dispositif pourrait encore devenir

► AU PROGRAMME

- Ouverture : Pourquoi cette journée, pourquoi maintenant ?
- Panorama de la médiation hospitalière : état des lieux du dispositif
- Qu'est-ce qui déclenche une réclamation ? Les sources de rupture de la relation
- Le cadre et son application réelle : Les impondérables et les zones grises
- La posture du médiateur : Ce qui se joue vraiment pendant l'entretien de médiation
- Les bonnes pratiques et les leviers de réussite : Comment faire vivre la médiation au quotidien ?

COORDINATEUR.TRICE

Isabelle GENOT-POK

Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

06 81 44 21 11 - isabelle.genot@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RÉFÉRENT JURIDIQUE

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J900

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Identifier et anticiper les risques juridiques en établissement de santé
- Développer une fonction de conseil auprès de la direction et des équipes
- Acquérir des outils pratiques pour la gestion quotidienne des dossiers juridiques

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux référents juridiques du secteur sanitaire. Il peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Être en charge des affaires juridiques dans un établissement de santé
Avoir des connaissances de base en droit de la santé

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Aude CHARBONNEL
Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 77 52 86 13 - aude.charbonnel@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO
Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT JURIDIQUE

J900

Du 15/09/2026 au 17/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 11/10/2027 au 15/12/2027 - 10 jours - 70 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 200 €
Tarif non-adhérents	4 620 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Le référent juridique au sein de l'établissement de santé**

- Positionner la fonction au sein de l'établissement
- Maîtriser le fonctionnement de l'établissement

► **Atelier 1 - La fonction de référent juridique**

- Présentation du Praxis
- Tour de table, identification des objectifs individuels au regard du programme de formation
- Présentation des fiches de poste actuelles = les contours du poste de chaque participant(e), ses missions, son positionnement

► **Atelier 2 - La prise de fonction et la mise en place de la veille juridique**

- Le périmètre d'intervention - le droit au sein de l'activité en établissement de santé et les matières juridiques concernées
- La mise en place de la veille juridique et ressources documentaire :
 - Organiser, recueillir et diffuser l'information juridique de l'établissement
 - Connaître les ressources pertinentes
 - Structurer la gestion documentaire juridique et la communication de l'information juridique en interne

► **Atelier 3 - Le fonctionnement quotidien de l'hôpital public**

- Le cadre juridique des établissements de santé : autorisations d'activité, tutelle...
- La gouvernance, les instances, les équilibres décisionnels
- L'organisation des pôles
- La place de l'établissement dans son environnement : ARS, tutelles, coopérations, GHT...
- Les évolutions à venir
- Les fondamentaux sur la gestion des ressources humaines, le financement et les achats

► **Méthodes pédagogiques**

- Présentation croisée

► **MODULE 2 (1 jour) - Le référent juridique et la sécurisation des actes juridiques en établissement**

- Acquérir la méthodologie de rédaction juridique des actes administratifs

► **Atelier 4 - La sécurisation des documents internes de l'établissement**

- La rédaction des documents juridiques essentiels - délégations de signature, règlement intérieur, rédaction des décisions individuelles, notes internes, notes de synthèse, notes de service, instructions (éléments méthodologiques)

► **Méthodes pédagogiques**

- Exercices pratiques

► **MODULE 3 (2 jours) - Le référent juridique et la gestion des litiges**

- Acquérir des compétences en gestion précontentieuse et contentieuse

► **Atelier 5 - La gestion précontentieuse et contentieuse en établissement public**

- Les fondements des responsabilités juridiques
- Panorama des différentes procédures : CCI, civile, pénale

- Le traitement des réclamations (notions)
- Sécuriser la gestion des litiges en phase précontentieuse (courriers, orientation des demandes)
- Gérer les expertises
- Gérer les relations avec l'assureur, l'avocat
- Acquérir la méthodologie de rédaction d'un mémoire en défense
- Suivre une procédure contentieuse engageant l'établissement
- **Le plus de cet atelier : L'intervention d'un avocat ayant l'expérience du contentieux**

► **MODULE 4 (1 jour) - Le référent juridique et la gestion de projet**

- Maîtriser les méthodes et outils de la gestion de projet

► **Atelier 6 - Gestion, techniques et organisation de projet**

- La présentation et la mise en œuvre d'un projet, la méthode de projet et la conduite du changement
- Les projets dont le référent peut avoir la charge en établissement et les risques associés
- Accompagnement du projet professionnel
- **Méthodes pédagogiques**
- Axe et méthodes de travail
- Guide de projet

► **MODULE 5 (2 jours) - Le référent juridique et l'environnement de l'établissement**

- Connaître et maîtriser tous les outils de coopération inter-établissements
- Identifier le mode de coopération le plus adapté aux enjeux de l'établissement
- Connaître le cadre d'intervention de la police et ses limites

► **Atelier 7 - Les relations entre l'établissement, la police et la justice**

- Les droits et obligations du personnel face à l'ordre public
- La définition des missions de l'hôpital et des représentants de l'ordre public
- La notion de secret professionnel face aux forces de l'ordre
- Les cadres d'intervention des forces de l'ordre et la justice en établissement de santé
- Les actes mis en œuvre selon le type d'intervention : comment réagir, répondre et accompagner le personnel dans les démarches ?

► **Atelier 8 - La gestion des conventions avec les partenaires extérieurs**

- Identifier les conventions à signer ou à actualiser
- Adopter les bons réflexes juridiques pour la rédaction de conventions
- Mettre en place une méthodologie pour le suivi des contrats

► **Méthodes pédagogiques**

- Ateliers de rédaction de convention
- Travaux en sous-groupes
- Jeux des erreurs

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions d'amélioration, de développement ou de renforcement de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH, coordinatrice du Praxis
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice pôle JuriSanté du CNEH
- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Lydie Brecq-Coutant, Avocat à la cour, expert CNEH spécialisée en droit de la fonction publique et droit de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence)

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 4 200 €
Non-adhérents 4 620 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris 15, 16, 17 sept. 2026
et 13, 14, 15 oct. 2026
et 17, 18, 19 nov. 2026
et 17 déc. 2026

Paris 11, 12, 13, 14 oct. 2027
et 16, 17, 18, 19 nov. 2027
et 14, 15 déc. 2027



Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS - RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES USAGERS ET LES ASSOCIATIONS

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J922

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser l'ensemble des dispositifs juridiques relatifs aux droits des usagers
- Acquérir les outils nécessaires à la mise en oeuvre de la politique des droits des usagers
- Savoir déployer la fonction de RRUA dans toutes ses dimensions

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse à tout professionnel chargé ou responsable des relations avec les usagers et les associations en établissement de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Les candidats doivent au minimum avoir une bonne connaissance juridique des droits du patient et avoir analysé leur rôle au sein de l'organigramme de leur établissement

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Isabelle GENOT-POK

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 81 44 21 11 - isabelle.genot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES USA- GERS ET LES ASSOCIATIONS

J922

Du 28/09/2026 au 15/12/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 08/03/2027 au 26/05/2027 - 12 jours - 84 heures

Du 27/09/2027 au 14/12/2027 - 12 jours - 84 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 000 €
Tarif non-adhérents	4 400 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) - La fonction de responsable des relations avec les usagers : un savoir-faire, un savoir-être**

- Comprendre les enjeux des missions des RRUA
- Se positionner au sein de l'organigramme de l'établissement

► **Atelier 1 - Le positionnement et les missions du responsable des relations avec les usagers**

- Travail autour de la fiche de poste
- Les compétences attendues
- Le positionnement dans l'organigramme de l'établissement
- Les liens fonctionnels et hiérarchiques : direction, CME, CDU, direction des soins, RAQ, coordonnateur des risques associés aux soins
- Présentation des attendus pour la validation avec un choix du mode de validation

► **Méthodes pédagogiques**

- Autodiagnostic de sa fonction
- Autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir
- Apports de méthodologie pour la présentation des travaux à réaliser pour la validation

► **MODULE 2 (3 jours) - Droits du patient et accompagnement des usagers**

- Faire le point sur la dernière actualité des droits du patient
- Aider à la mise en œuvre du dispositif réglementaire dans les pratiques professionnelles
- Identifier une méthodologie de transmission des connaissances et bonnes pratiques relatives aux droits du patient
- Maîtriser les principes fondamentaux en matière de gestion de l'accès au dossier médical
- Organiser, faire vivre et évaluer la procédure d'accès au dossier
- Identifier et surmonter les difficultés de mise en œuvre sur le terrain
- Connaître les règles applicables aux relations avec l'entourage du patient
- Respecter le secret professionnel et l'expliquer
- Identifier et structurer la réponse institutionnelle aux situations particulières : relations avec les parents des patients mineurs, avec les tuteurs

► **Méthodes pédagogiques**

- Analyse des difficultés d'application des droits au travers de cas pratiques
- Réflexion sur les outils nécessaires pour travailler avec les professionnels de terrain sur les droits du patient

► **Atelier 2 - Les droits du patient**

- Point sur les droits fondamentaux de la personne prise en charge en établissement :
 - identification des points sensibles dans l'application des droits du patient
 - quelles informations diffuser et sous quelle forme pour faire connaître les droits du patient et les bonnes pratiques professionnelles ?
 - procédures à mettre en place
 - actions à réaliser

► **Atelier 3 - La gestion de l'accès au dossier médical, points clés et mise en œuvre**

- Le contenu du dossier médical, les règles de base
- Les règles de l'accès au dossier médical du patient
- Les responsabilités des professionnels intervenant dans l'accès au dossier médical
- Les impératifs de la procédure : informations communicables, délais
- Les moyens pour maîtriser la procédure : les actions et les outils
- Le pilotage de l'information et de la procédure, et la restitution aux instances concernées et aux usagers

► **Méthodes pédagogiques**

- Analyse de cas pratiques
- Travaux de groupe : l'organisation de la procédure d'accès - la structure du guide d'accès pour les professionnels - quelle information déployer auprès des instances ?

► **Atelier 4 - La gestion des familles et de l'entourage du patient**

- Les obligations et les droits de l'entourage du patient
- Les responsabilités des professionnels
- Le secret professionnel et les proches du patient
- Les limites de la personne de confiance
- Les situations particulières
- Analyses de cas pratiques : savoir répondre à l'entourage
- Les outils nécessaires pour les informations à diffuser et à utiliser

► **MODULE 3 (4 jours) - Gestion des relations conflictuelles et prévention des conflits**

- Apprendre à gérer un conflit
- Identifier les éléments constitutifs d'un différend
- Recevoir les usagers
- Gérer le traitement de la réclamation écrite
- Appliquer les bonnes pratiques de gestion des réclamations
- Élaborer une procédure conforme à la réglementation
- Décrypter un courrier de réclamation
- Devenir un appui pour les partenaires gestionnaires des contentieux
- Jouer un rôle d'interface efficace entre les différents acteurs du contentieux

► **Atelier 5 - La gestion des relations conflictuelles**

- Les obstacles à la qualité relationnelle
- Les caractéristiques d'un conflit
- Les différents types de conflits, leur nature (processus de résolution de conflit dans une réflexion d'altérité)
- Le rôle du responsable des relations avec les usagers : négociateur, arbitre, régulateur et/ou médiateur ?
- L'écoute proactive pour détecter et/ou décoder les modes d'expression non verbale (la gestuelle)
- L'entretien dans le cadre du conflit : les types d'entretiens possibles, l'accueil de la personne, les précautions à prendre
- Les conséquences du conflit : savoir les gérer

► **Méthodes pédagogiques**

- Exercices pratiques
- Mises en situation et jeux de rôle
- Retours d'expérience

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH, coordinatrice du Praxis
- Claudie Fardo, Experte en management au CNEH
- Aude Charbonnel, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Mathilde Bruneau, Chargée de mission HAS, service engagement des usagers (SEU)
- Un intervenant qualitatif / gestionnaire de risques du CNEH
- Lydie Brecq Coutant, Avocate à la cour, experte du CNEH spécialisée en droit de la fonction publique et droit de la santé

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 6 - Le traitement de la réclamation écrite et l'organisation de la CDU

- L'organisation générale de la procédure de gestion des réclamations
- Mission, fonctionnement et organisation de la CDU
- Le rôle de chaque membre de la commission
- La réunion de la CDU après chaque médiation
- La décision de la CDU
- Les outils de l'analyse de la réclamation
- L'exploitation des résultats et leur mise à disposition auprès des équipes

► Méthodes pédagogiques

- Analyse d'un dossier de réclamation
- Utilisation d'outils de gestion de la réclamation écrite

► Atelier 7 - La gestion des contentieux et des procédures amiables

- Le mécanisme de règlement amiable des accidents médicaux
- Les contentieux en indemnisation des accidents médicaux
- Les relations avec la justice

► Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques
- Analyse d'un dossier de contentieux (gestion d'un contentieux et limites du rôle du RRUUA)

► MODULE 4 (3 jours) - Faire vivre les réseaux de travail dans l'établissement et hors de l'établissement

- Se positionner au sein de l'organigramme fonctionnel de l'établissement
- Repérer les circuits d'information
- Organiser l'animation du réseau interne
- Appréhender le rôle et la place des représentants des usagers dans l'hôpital
- Mettre en place la concertation avec les représentants des usagers à l'hôpital
- Apprendre à mettre en place un dispositif d'écoute et de communication avec les usagers
- Améliorer la qualité de l'accueil, de l'écoute et de la communication avec l'utilisateur

► Atelier 8 - Organiser les liens avec les instances et l'organigramme fonctionnel de l'établissement

- Les liens et la cohérence avec les objectifs du projet d'établissement, les projets de pôle et le projet qualité et gestion des risques
- La contribution de la CDU et sa position au sein de l'établissement
- Le recueil et la prise en compte de la satisfaction du patient
- exploiter les résultats des enquêtes et questionnaires de satisfaction
- l'amélioration de la qualité de la prise en charge : être force de

proposition

► Méthodes pédagogiques

- Ateliers de réflexion sur les organisations à mettre en place

► Atelier 9 - Intégrer les représentants des usagers et les associations dans la vie de l'établissement

- Comment faciliter l'action des représentants des usagers dans l'hôpital?
- Comment promouvoir la représentation institutionnelle à l'hôpital?
- La place des représentants des usagers au sein des instances et au-delà des instances
- L'apport des représentants des usagers : leur rôle dans une structure de soins
- La formation et la sensibilisation des représentants des usagers
- Les leviers d'action pour impliquer les représentants des usagers dans les projets de l'hôpital et faire d'eux des partenaires incontournables

► Méthodes pédagogiques

- Participation d'un représentant des usagers
- Travail en groupe sur l'approche du travail avec les représentants des usagers

► Atelier 10 - Exemple hospitalier de mise en place d'une structure d'accueil et d'écoute des usagers

- Plainte et satisfaction
- Les outils et les enquêtes d'évaluation de la satisfaction des usagers
- Le développement des outils de communication à destination des usagers
- Le plan de communication en appui du dispositif d'écoute des usagers
- REX et réflexion de groupe sur la mise en place d'une structure d'accueil et d'écoute

► Atelier 11 - Retour sur les attendus de la validation du praxis

- Choix du mode de validation et méthodologie proposée

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0.5 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 000 €
Non-adhérents	4 400 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris	28, 29, 30 sept. 2026 et 1 oct. 2026 et 19, 20, 21, 22 oct. 2026 et 16, 17, 18 nov. 2026 et 15 déc. 2026
Paris	8, 9, 10, 11 mars 2027 et 22, 23, 24, 25 mars 2027 et 5, 6, 7 avr. 2027 et 26 mai 2027
Paris	27, 28, 29, 30 sept. 2027 et 18, 19, 20, 21 oct. 2027 et 15, 16, 17 nov. 2027 et 14 déc. 2027



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J2572

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Comprendre le rôle stratégique de la communication au sein d'un établissement de santé
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication interne et externe
- Gérer tout type de communication

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Responsables de la communication
Directeurs de la communication
Chargés de la communication
Directeurs généraux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Aude CHARBONNEL

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au
CNEH
06 77 52 86 13 - aude.charbonnel@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

J2572

Du 24/05/2027 au 18/06/2027 - 8 jours - 56 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 600 €
Tarif non-adhérents	3 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert**

Les établissements de santé sont confrontés à de multiples enjeux de communication : gestion de crise, attractivité RH, image, relations usagers, concurrence... Le responsable de la communication est un acteur stratégique, encore trop souvent isolé, qui doit maîtriser à la fois l'institutionnel, le relationnel et le digital. Le parcours métiers praxis du CNEH propose une formation opérationnelle, centrée sur la pratique de la communication en établissement, avec des retours d'expérience, des outils concrets et une mise en réseau des professionnels, quelle que soit la taille de leur structure.

► **MODULE 1 : Les fondamentaux indispensables pour maîtriser la fonction (1 jour)**

- Positionner la fonction au sein de l'établissement.
- Savoir se situer dans un environnement hospitalier exigeant, réglementé et en constante évolution

► **Atelier 1 : La fonction de responsable de la communication**

La place du responsable communication au sein de l'établissement

► **Atelier 2 : Communication à l'hôpital : ce que dit le droit**

Connaître le cadre légal qui encadre la communication au sein de l'hôpital

► **MODULE 2 : Savoir mettre en place une stratégie de communication (3 jours)**

- Comprendre les fondamentaux de la communication interne et externe d'un établissement de santé
- Déployer une stratégie digitale multicanale

► **Atelier 3 : Communication interne et externe. Attractivité RH**

- Elaborer une stratégie de communication alignée sur le projet d'établissement
- Développer l'image externe (institutionnelle, partenariats, médias, réseaux territoriaux)
- Construire une communication interne motivante et adaptée
- Renforcer la marque employeur
- Outiller les managers comme relais de communication

► **Atelier 4 : Communication digitale et innovation**

- Animer les réseaux sociaux et gérer l'e-réputation
- Optimiser le site internet de l'établissement
- Explorer de nouveaux formats et découvrir les opportunités et risques de l'intelligence artificielle

► **Atelier 5 : Événementiel et rayonnement institutionnel**

- Connaître les différents types d'événements hospitaliers
- Maîtriser protocoles avec personnalités, élus, médias etc.
- Anticiper logistique, budget et marchés publics
- Utiliser l'événementiel comme levier d'image et de rayonnement

► **MODULE 3 : La communication hospitalière en action (3 jours)**

- Développer une posture assertive dans les interactions et prises de parole
- Savoir élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication efficace en situation de crise

► **Atelier 6 : Posture du communicant**

- Adapter sa communication selon ses interlocuteurs
- Prise de parole, choix des mots

► **Atelier 7 : Gérer la communication en situation de crise**

- Se préparer à la crise : comprendre et anticiper la crise
- Faire face à la crise : besoins et attentes des parties prenantes, construire des messages de communication et leurs vecteurs de communication
- Simulation de crise (mise en situation, rédaction des messages et éléments de langage, pièges à éviter)

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Evaluation sous forme de soutenance de projet devant un jury d'experts

► **LES PLUS**

Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, Consultante pôle JuriSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Amandine Echard, Experte CNEH, Cheffe de projets, Hospices Civils de Lyon
- Vincent Godefroy, Expert CNEH, Coach et facilitateur du changement
- François Rambié, Expert CNEH, Communication du changement
- Didier Antoine, Consultant pôle stratégie et performance du CNEH
- Caroline Marichez, Responsable Marketing et Communication du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

EN AMONT DE LA FORMATION

Questionnaire connaissances - Relevé des attentes

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

SESSION.S

Paris 24, 25, 26, 27 mai 2027
et 15, 16, 17, 18 juin 2027

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 3 600 €
Non-adhérents 3 900 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation



PRAXIS - DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,6/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1426

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Comprendre les concepts et approches nécessaires au respect de la réglementation générale sur la protection des données
- Comprendre les nouvelles exigences que le RGPD impose et acquérir les prérequis pour évaluer la mise en œuvre de ces nouvelles exigences
- Acquérir l'expertise nécessaire pour conseiller et accompagner le responsable de traitement dans ses décisions

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Délégués à la protection des données en poste quel que soit leur profil métier, ou tout professionnel susceptible de prendre la fonction de DPO (dans le secteur sanitaire ou médico-social public).

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Être désigné DPO de son établissement ou de son GHT auprès de la CNIL
Être pressenti comme futur DPO
Occuper une fonction n'induisant pas de conflits d'intérêt

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Isabelle GENOT-POK

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 81 44 21 11 - isabelle.genot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

J1426

Du 05/10/2026 au 02/12/2026 - 8 jours - 59 heures

Du 14/09/2027 au 29/11/2027 - 8 jours - 59 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 600 €
Tarif non-adhérents	3 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Les fondamentaux indispensables de la protection des données**

- Poser le cadre juridique de la fonction de DPO
- Maîtriser l'environnement juridique de la protection des données
- Comprendre le métier/la fonction de DPO
- Acquérir les réflexes nécessaires pour organiser la protection des données

► **Atelier 1 - L'environnement juridique de la fonction de DPO**

- Le cadre réglementaire du RGPD
 - son champ d'application
 - un changement de paradigme
- Les apports et précisions de la loi CNIL modifiée
- Les interactions avec le code de la santé publique
- Les définitions essentielles posées par le cadre juridique : traitement, responsable de traitement, sous-traitant, etc.
- Le principe de responsabilité (l'accountability)
- Le RGPD, le GHT et la loi CNIL
- Les étapes de la démarche de mise en conformité
- Le nouveau rôle de la CNIL : autorité de contrôle

► **Atelier 2 - La protection des données des usagers**

- Les données à caractère personnel concernées
- Les droits des personnes concernées en établissement de santé
- Quelle application des droits en établissement de santé, médico-social et social ?
 - les données des usagers
 - les données des personnels des établissements
- Les documents et les procédures à mettre en place pour faire valoir les droits applicables
- Le traitement de la violation de données
 - définitions
 - déclaration à la CNIL
 - conditions d'information aux personnes concernées

► **Atelier 3 - La fonction de délégué à la protection des données**

- Le rôle de pilote de la mise en conformité
 - les missions : accompagner la mise en conformité, informer, superviser, alerter, traiter les demandes, être référent de la CNIL, former et sensibiliser les acteurs des structures, valider la mise en conformité
 - les responsabilités et leurs limites
 - les qualités et compétences requises
- Délégué d'établissement ou délégué de GHT : un choix d'organisation
- La mise en œuvre de la gouvernance : le rôle du responsable du traitement, les fonctions composant la gouvernance de la protection des données
 - la posture du délégué dans la gouvernance
 - les moyens nécessaires
- Les liens avec les sous-traitants : responsabilités du sous-traitant, contrat de sous-traitance

► **Méthodes pédagogiques**

- travail de groupe sur la cartographie du rôle du délégué : élaboration d'une fiche de poste et d'une lettre de mission

► **MODULE 2 (4 jours) - Les outils du délégué pour mener la mise en conformité**

- Connaître tous les outils nécessaires et conseillés pour la mise en œuvre de la conformité de l'établissement
- Acquérir les méthodes pour gérer les outils de la mise en conformité
- Prévoir les procédures de gestion des demandes et des incidents

► **Atelier 4 - Le registre des traitements**

- Organiser la cartographie des traitements (par service, par poste) : utiliser les documents existants, rechercher l'historique
- Maintenir à jour la cartographie des traitements
- Choisir un outil adéquat
- Documenter le registre des traitements ou superviser le registre
- Les informations à transcrire
 - l'utilisation des principes qui régissent les traitements : fondement juridique du traitement, minimisation des données, licéité des données, conservation des données
 - évaluer les risques et les écarts entre les pratiques et le RGPD
 - organiser la tenue du registre
- Le registre des traitements au sein d'un GHT

► **Atelier 5 - L'analyse d'impact sur la vie privée (PIA) et l'audit organisationnel**

- Le choix des traitements faisant l'objet d'un PIA
 - les critères de choix
 - la liste de la CNIL
 - les acteurs du PIA
- La mise en œuvre d'un PIA
 - les outils
 - les principes de l'analyse d'impact
 - ce que contient une analyse d'impact
 - évaluer les mesures garantissant la proportionnalité et la nécessité du traitement
- L'audit organisationnel : contrôle des pratiques en matière de protection des données

► **Atelier 6 - La sécurisation des données et son impact sur le système d'information**

- Garantir la protection des données
 - en amont, dès la conception des produits ou services : les systèmes d'exploitation des données à caractère personnel
 - la sécurité par défaut : l'obligation de disposer d'un système d'information par défaut
 - les exigences pour garantir l'intégrité et la sécurité des données
 - l'obligation de garantir par défaut que seules les données nécessaires sont traitées
- La création d'un référentiel sécurité à jour : charte utilisateur des SI, politique d'habilitation, politique de gestion des incidents, etc.
- La gestion des incidents de violation des données
 - le signalement aux autorités de contrôle : procédure prévue
 - le signalement à la personne concernée par la violation de données
- Le maintien de la conformité sur le long terme : la planification des audits

► **Atelier 7 - La documentation complémentaire et nécessaire**

- Les chartes à rédiger : utilisateurs, administrateurs SI, référents applicatifs, prestataires
- La mise en place d'une politique de protection des données

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, Juriste, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH, coordonnatrice du Praxis
- Jean-Luc Armonico, DPO en milieu associatif, ancien DPO du GHT du Vaucluse 84
- Marie Laure Kervégant, DPO du GHT Brocéliande Atlantique

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

- les règles de bonne conduite
- la PSSI
- Les documents à constituer pour tracer les actions à mener
- les formulaires d'information relatifs aux droits (accès, modification)
- les procédures de réponse pour les droits non applicables

► **Atelier 8 - Les attendus pour la validation du praxis**

- étapes de la validation
- repères méthodologiques pour un projet
- accompagnement de votre projet
- axe et méthodologie de travail pour votre présentation orale

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions à mettre en place dans son établissement
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 3 600 €
Non-adhérents 3 900 €

SESSIONS

Paris 5, 6, 7 oct. 2026
et 2, 3, 4, 5 nov. 2026
et 2 déc. 2026

Paris 14, 15, 16 sept. 2027
et 25, 26, 27, 28 oct. 2027
et 29 nov. 2027

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)



PRAXIS - CHARGÉ DES COOPÉRATIONS

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1467

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Connaître les dispositifs de coopération existants, conventionnels et organiques, à l'hôpital et en ESMS
- Sécuriser juridiquement les dispositifs de coopération déployés
- Accompagner sur le terrain les projets au plus près des besoins des acteurs

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels du secteur sanitaire ou médico-social public en charge dans leur établissement des projets de coopération avec d'autres acteurs de santé ou structures du territoire. Le cycle peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Une bonne connaissance de la gestion hospitalière et de l'organisation du secteur sanitaire et/ou médico-social, si le professionnel est déjà en poste
Une connaissance minimale en droit et plus particulièrement en droit public, si le professionnel est en prise de fonction

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Brigitte de LARD-HUCHET
Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH

06 81 44 21 13 - brigitte.delard@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO
Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CHARGÉ DES COOPÉRATIONS

J1467

Du 18/05/2026 au 25/06/2026 - 8 jours - 56 heures

Du 25/05/2027 au 17/06/2027 - 8 jours - 56 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 600 €
Tarif non-adhérents	4 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Les fondamentaux de la coopération sanitaire et médico-sociale**

- Positionner la fonction au sein de l'établissement
- Identifier les fondamentaux de la gestion des coopérations dans l'établissement
- Connaître les ressources documentaires utiles

► **Atelier 1 - La fonction de chargé des coopérations à l'hôpital**

- La place de la coopération dans la stratégie et l'organisation de l'établissement
- L'organisation du poste de chargé de coopération : les prérequis en termes de compétences, les ressources et moyens, la fiche de poste
- La place du chargé de coopération au sein de l'établissement, les connexions à établir avec les acteurs en interne
- Les fondamentaux du droit des coopérations à l'hôpital : textes applicables, principes d'organisation

► **Atelier 2 - Savoir rédiger une convention de coopération**

- Qu'est-ce qu'une convention de coopération ?
- typologie des conventions de coopération
- cadre juridique applicable
- qualification juridique et risques contentieux
- Méthodologie de rédaction
- clauses incontournables
- points de vigilance pour la rédaction

► **Atelier 3 - Les outils de coopération organique : GCS, GIE, GIP, GCSMS**

- Panorama des différents outils de coopération utilisables dans le domaine sanitaire et médico-social, constitution, fonctionnement, spécificités :
 - groupement d'intérêt économique (GIE),
 - groupement d'intérêt public (GIP),
 - groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)
- Focus sur le groupement de coopération sanitaire (GCS) : différents types de GCS, dernières dispositions juridiques, création, fonctionnement
- Les points de vigilance dans la constitution d'un groupement : objet, modèle économique, équilibres décisionnels, gouvernance, évolutions potentielles...
- Les coopérations sur les activités de soins autorisées

► **Atelier 4 - Le déploiement des GHT**

- Point d'étape sur la construction des GHT : rappel des fondamentaux juridiques, état d'avancement de la démarche
- Les coopérations liées aux filières de soins
- la construction de pôles inter-établissements
- les coopérations sur les activités médicotéchniques : pharmacie (PUI), imagerie, biologie médicale
- Articulation GHT / autres coopérations
- La gestion des ressources humaines dans le GHT
- Les fonctions mutualisées : achats, DIM, SIH, formation
- La sécurisation juridique des GHT
- Les prérogatives de l'établissement support

► **MODULE 2 (3 jours) - Mettre en place une action de coopération**

- Maîtriser sur le plan juridique les différents outils de coopération
- Prendre en compte les spécificités de chaque projet de coopération
- Inscrire la démarche coopérative dans le cadre des GHT

► **Atelier 5 - Démarche projet en coopération sanitaire**

- Le cadrage d'un projet
 - le niveau d'ambition du projet
 - les enjeux, le périmètre et la cible du projet
 - la gouvernance (le pilotage du projet, la structuration des groupes de travail, les compétences disponibles...)
- La phase de diagnostic
 - les différents outils et méthodes DE diagnostic
 - le niveau de convergence / divergence
 - l'identification des acteurs clés
- La mise en œuvre et le suivi du projet
 - le tableau de bord et le suivi d'un plan d'actions, le reporting
- Le bilan et la clôture du projet
 - l'évaluation du projet et son ajustement
 - la clôture d'un projet

► **Atelier 6 - Les liens avec le secteur associatif**

- La problématique des coopérations avec le secteur associatif
- les différents types d'associations en lien avec l'hôpital
- les subventions
- La mise à disposition de moyens auprès d'associations
- Les conditions d'intervention des associations à l'hôpital
- Les associations transparentes et le risque de gestion de fait

► **Atelier 7 - La coopération avec les acteurs libéraux**

- Les différents outils juridiques envisageables
 - le contrat d'exercice libéral
 - la convention de co-utilisation
- Les points de vigilance dans la mise en place de partenariats avec les libéraux
- Les responsabilités juridiques
- L'articulation ville-hôpital

► **Atelier 8 - Les aspects RH des coopérations**

- Les recrutements
- Le recours à la mise à disposition dans les partenariats publics ou public-privé
- Les flux de personnels médicaux et leur dimension statutaire (PET, PST, etc.)
- Le dialogue social dans les coopérations

► **Atelier 9 - Focus sur les coopérations en imagerie**

- Les outils juridiques de la coopération en imagerie
- Les problématiques particulières : facturation, PDS, liens avec les libéraux
- Les plateaux mutualisés d'imagerie médicale (PMIM)

► **MODULE 3 (1 jour) - Le volet financier et fiscal des coopérations**

- Intégrer la dimension financière et fiscale à un projet
- Maîtriser le risque financier

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté, coordinatrice du Praxis
- Philippe Soliveri, Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion, AFR, PMSI du CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Martine Cappe, Responsable du pôle RH médicales du CNEH
- Maryem Rhazzar, Avocate, experte du CNEH
- Jean-François Simon, coach certifié, consultant en communication et relations interpersonnelles, expert du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. Méthodes pédagogiques mobilisées durant la formation en fin de programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 10 - Les aspects budgétaires et comptables des coopérations

- Méthodologie de constitution du montage financier dans une coopération conventionnelle :
 - suivi des facturations entre partenaires
 - écritures comptables à réaliser
- Les fondamentaux de l'organisation budgétaire et comptable d'une structure de coopération
- Les nouvelles normes applicables aux GCS/GCSMS publics
- Le fonctionnement financier des structures de coopération organique
 - flux financiers - patrimoine - budget - investissements
- Les aspects financiers du GHT
 - budget G - comptes consolidés - évolutions à venir

► Atelier 11 - La fiscalité dans les coopérations

- Rappel des mécanismes de la TVA dans les établissements de santé
 - régime TVA applicable aux recettes
 - modalités de récupération de la TVA
- Cas particulier des groupements de coopération
 - principe : exonération visée à l'article 261 B du CGI
 - point d'attention : livraisons de biens et montage pour éviter la taxation

► Méthodes pédagogiques mobilisées durant la formation

Des outils de veille documentaire - Des ateliers pratiques - Une méthodologie appliquée au pilotage de projets en coopération sanitaire - Des études de cas et des retours d'expérience - Des illustrations issues de la pratique budgétaire et comptable des GCS

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 600 €
Non-adhérents	4 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

SESSION.S

Paris 25, 26, 27, 28 mai 2027
et 14, 15, 16, 17 juin 2027



PRAXIS - CHARGÉ DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

4,7/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J2300

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser le cadre juridique de la gestion du patrimoine immobilier en établissement public sanitaire ou ESMS
- Identifier les enjeux d'une gestion réactive et juridiquement sécurisée du patrimoine immobilier
- Appréhender les situations pratiques les plus prégnantes auquel l'établissement est confronté et y apporter une réponse stratégique et opérationnelle

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels (du secteur sanitaire ou médicosocial public) intervenant sur les problématiques liées à la gestion juridique et administrative du patrimoine immobilier de leur établissement. Le cycle peut également répondre aux besoins de personnes en cours de réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Connaître l'organisation sanitaire et hospitalière
Posséder des connaissances juridiques de base sur le fonctionnement d'un établissement public de santé

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Céline BERTHIER

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 71 21 27 15 - celine.berthier@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CHARGÉ DU PATRIMOINE IMMOBILIER

J2300

Du 31/05/2027 au 30/06/2027 - 7 jours - 49 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 150 €
Tarif non-adhérents	3 450 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

Dates 2027 - en cours de programmation

► **MODULE 1 (0,5 jour) - Les fondamentaux de la gestion du patrimoine immobilier à l'hôpital**

- Positionner la fonction au sein de l'établissement
- Placer la gestion immobilière hospitalière dans le cadre juridique de la propriété des personnes publiques
- Connaître les ressources documentaires utiles

► **Atelier 1 - Les fondamentaux de la gestion patrimoniale à l'hôpital et la fonction de chargé(e) du patrimoine hospitalier - 0,5 jour**

- La fonction de chargé du patrimoine à l'hôpital : profil de poste, enjeux de la fonction, place dans les projets de l'établissement
- Les principes régissant le domaine immobilier de l'hôpital : domaine public et domaine privé, textes applicables, spécificités juridiques liées au statut de l'hôpital, problématiques juridiques actuelles du patrimoine immobilier hospitalier
- Le domaine public : inaliénabilité, imprescriptibilité, et effets juridiques (affectation, déclassement, etc.)

► **Méthodes pédagogiques**

- Un atelier pratique

► **MODULE 2 (1,5 jours) - La gestion immobilière au quotidien**

- Appréhender les différentes situations d'utilisation du domaine hospitalier
- Connaître et appliquer les réglementations afférentes
- Identifier les situations à risque

► **Atelier 2 - Les autorisations d'occupation du domaine public - 0,5 jour**

- Les différentes hypothèses d'occupation du domaine public à l'hôpital
- Le cadre juridique des conventions et autorisations d'occupation du domaine public
- La sécurisation juridique des occupations du domaine public
- La nouvelle procédure issue de l'ordonnance du 19 avril 2017

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : exercice collectif autour d'un projet de convention

► **Atelier 3 - La gestion des logements de fonction - 0,5 jour**

- Le cadre juridique des logements de fonction à l'hôpital : le décret du 8 janvier 2010
- Les concessions de logement pour nécessité absolue de service
- Les concessions de logement pour utilité de service
- La mise en œuvre opérationnelle et la gestion des logements de fonction

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratiques
- Éclairages jurisprudentiels
- Nombreuses illustrations issues de missions d'accompagnement juridique du CNEH

► **Atelier 4 - Les contrats de concession - 0,5 jour**

- Présentation du cadre juridique des concessions (ordonnance du 29 janvier 2016)
- Présentation de la concession et des autres formes contractuelles

- Les étapes de la mise en concurrence d'un contrat de concession
- Les éléments essentiels du contrat de concession
- Le contentieux des concessions : les risques juridiques liés à la procédure de passation, au renouvellement des concessions, au transfert des biens lors des transitions entre prestataires, à la redevance, à l'exécution du contrat

► **MODULE 3 (4 jours) - Coopération, finances, contentieux : la dimension stratégique de la gestion immobilière**

- Replacer la gestion du patrimoine immobilier hospitalier dans sa dimension stratégique
- Maîtriser les normes juridiques connexes au droit de la domanialité
- Organiser les éléments d'une réflexion juridique au service de la décision stratégique

► **Atelier 5 - La gestion des litiges et contentieux relatifs au patrimoine immobilier - 1 jour**

- Le champ du contentieux domanial (les autorisations concernées, les formes d'occupation concernées)
- Le contentieux de la délimitation domaniale (domaine public et domaine privé, blocs de compétence administrative et judiciaire)
- Le contentieux de l'exécution de l'autorisation domaniale (redevances, rupture anticipée et occupations sans titre)

► **Atelier 6 - RETEX sur la gestion du patrimoine hospitalier - 0,5 jour**

► **Atelier 7 - Les aspects budgétaires et financiers de la gestion du patrimoine - 0,5 jour**

- Les écritures comptables relatives à la gestion du patrimoine
- La question des amortissements
- Les impacts de la gestion du patrimoine sur le bilan comptable et la santé financière de l'établissement
- La dotation non affectée
- Les liens avec la certification des comptes
- Le volet comptable des investissements immobiliers dans les GHT

► **Atelier 8 - La gestion du domaine privé hospitalier - 0,5 jour**

- La notion de domaine privé à l'hôpital
- Les règles juridiques de gestion
- Les différents outils juridiques à connaître
- Les baux souscrits par l'hôpital
- Les difficultés pratiques à prendre en compte

► **Atelier 9 - Le schéma directeur immobilier - 0,5 jour**

- Définition du schéma directeur immobilier
- Enjeux, objectifs, et acteurs au projet
- Approche méthodologique pour la construction d'un schéma directeur
- Élaboration de scénarii
- Points de vigilance dans la démarche

► **Atelier 10 - Investissements, cessions et montages immobiliers complexes - 1 jour**

- La problématique actuelle des établissements hospitaliers : les projets identifiés sur le terrain
- La restriction liée aux montages immobiliers complexes (bail emphytéotique, contrat de partenariat, etc.)
- L'octroi d'une autorisation conférant des droits réels au preneur : le

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH, coordinatrice du cycle Praxis
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Mathieu Didier, Avocat, Cabinet Rayssac Avocats
- Sophie Laurence, Directrice d'hôpital en charge du patrimoine
- Patrice Mureau, CHU Clermont-Ferrand
- Philippe Solivéri, Directeur de l'offre Finances et contrôle de gestion et achats du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

cadre juridique, la procédure, les effets, les points de vigilance pour le montage

- Investissement immobilier et coopération : la problématique des GCS, GIE, etc., les règles juridiques et les montages envisageables, les impacts sur la rédaction des partenariats

- Investissement immobilier et GHT : où en est-on ? La problématique juridique et financière

► **Méthodes pédagogiques**

- Retour d'expérience

- De nombreux exemples issus de la pratique hospitalière et des projets de coopération

- L'intervention d'un avocat expérimenté sur les contentieux hospitaliers patrimoniaux

- Des études de cas et exercices pratiques à partir de documents budgétaires et comptables hospitaliers

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Présentation d'un projet professionnel devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 3 150 €

Non-adhérents 3 450 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSIONS

Paris 31 mai 2027 et 1, 2, 3 juin 2027
et 28, 29, 30 juin 2027



PRAXIS - ASSISTANT.E DE DIRECTION

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J3042

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender le métier d'assistant.e de direction en établissement de santé
- S'inscrire dans son environnement
- Acquérir les outils pratiques pour être efficace au quotidien

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux assistants.es de direction du secteur sanitaire et peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou reconversion professionnelle

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Aude CHARBONNEL

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 77 52 86 13 - aude.charbonnel@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - ASSISTANT.E DE DIRECTION

J3042

Du 13/10/2026 au 10/12/2026 - 7 jours - 42 heures

Du 25/05/2027 au 25/06/2027 - 8 jours - 56 heures

Du 05/10/2027 au 19/11/2027 - 8 jours - 56 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 360 €
Tarif non-adhérents	3 700 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Connaissance du métier d'assistant(e) de direction en établissement de santé et de son environnement**

- Positionner la fonction au sein de l'établissement
- Connaître le fonctionnement de l'établissement public de santé

► **Atelier 1 - La fonction d'assistant(e) de direction**

- Présentation du Praxis
- Tour de table, identification des objectifs individuels au regard du programme de formation
- Présentation des fiches de poste actuelles : les contours du poste de chaque participant(e), ses missions, son positionnement

► **Atelier 2 - Le tandem assistant(e)/directeur**

- Rappel sur le positionnement du directeur et son rôle stratégique
- Comprendre le positionnement d'un(e) assistant(e) de direction par rapport au positionnement du directeur pour mieux comprendre ses missions
- Invités/grands témoins : un directeur d'établissement et son assistante

► **Atelier 3 - Connaître les acteurs internes de l'hôpital**

- Les grands principes de fonctionnement d'un établissement public de santé
- L'appartenance au service public hospitalier et ses enjeux
- La gouvernance interne de l'hôpital
- Les dernières actualités
- Les enjeux de la transformation des secrétariats de direction en lien avec l'évolution de l'établissement de santé (direction commune, fusion, GHT, coopération et restructuration)

► **Atelier 4 - Connaître les acteurs externes à l'hôpital**

- L'environnement du système de santé et ses particularités
- Gérer les relations avec les partenaires extérieurs (ARS, préfecture, mairie, conseil départemental, CNG, réseau ville-hôpital, HAS, etc.)
- Identifier les partenaires extérieurs de l'hôpital
- Trouver le bon interlocuteur

► **Atelier 5 - Gérer le secrétariat des instances**

- Les règles concernant le fonctionnement des différentes instances
- L'articulation avec les instances du GHT
- La place de l'assistant(e) de direction dans la gestion des instances

► **Méthodes pédagogiques**

- Présentation croisée
- Travail sur la fiche de poste
- Deux grands témoins
- World café
- Quiz interactif
- Mise en situation « In basket »
- Des trames de PV

► **MODULE 2 (3 jours) - Acquérir les outils pratiques pour être efficace au quotidien**

- Organiser son poste de travail
- Maîtriser les règles de fonctionnement d'un secrétariat de direction
- Travailler sa communication orale et écrite

- Développer un bon relationnel au sein de l'établissement et avec l'extérieur

► **Atelier 6 - Organiser le secrétariat de direction**

- Atelier de réflexion et analyse des pratiques sur l'organisation du poste
- Gestion du temps : comment s'organiser, comment optimiser son temps de travail ?

► **Atelier 7 - Maîtriser les écrits professionnels liés à la fonction**

- Prise de note (éléments méthodologiques pour la prise de notes)
- Préparation et rédaction de courriers officiels
- Rédaction des procès-verbaux et comptes rendu d'instance et de réunion : éléments de sécurisation juridique
- Rédaction de notes et documents associés : points de vigilance pour la mise en œuvre pratique
- Communication, archivage des documents relatifs aux instances

► **Atelier 8 - Avoir la bonne posture et maîtriser sa communication orale**

- Maîtriser les fondamentaux de la communication inter-personnelle (écoute, expression, feed-back)
- Identifier les situations sources de stress et mettre en œuvre la posture adéquate, pour soi-même et pour son interlocuteur
- Identifier les outils de communication adaptés aux contextes (courriel, téléphone, entretien présentiel etc.)

► **Méthodes pédagogiques**

- Exercices pratiques
- Echanges de bonnes pratiques
- Jeux de rôles
- Mise en situation
- Exercices pratiques, concrets, opérationnels

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- pPrésentation d'un projet professionnel devant un jury d'experts

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH coordinatrice du Praxis
- Brigitte Remmery - Angélique Guidez, Expertes du CNEH
- Martine Cappe, Responsable du pôle RH médicales du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Jean-Francois Simon ou Vincent Godefroy, Coach et facilitateur du changement

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 360 €
Non-adhérents	3 700 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSION.S

Paris 13, 14, 15, 16 oct. 2026
et 8, 9, 10 déc. 2026

Paris 25, 26, 27, 28 mai 2027
et 22, 23, 24, 25 juin 2027

Paris 5, 6, 7, 8 oct. 2027
et 16, 17, 18, 19 nov. 2027



PRAXIS - COORDINATEUR.TRICE DES SECRÉTARIATS MÉDICAUX

Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

4,6/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J2304

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Prendre la mesure des missions qui incombent au coordinateur(trice) de secrétaires médicaux dans un contexte en pleine évolution, s'inscrire dans un contexte de rationalisation des moyens
- Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion d'équipe de secrétariat médical en établissement, voire à l'échelle d'un groupement hospitalier, dans un objectif d'harmonisation des pratiques et d'efficacité managériale

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux coordinateurs.trices des secrétariats médicaux en établissement mono site ou multisites, secrétaires référent(e)s en transversalité, toute secrétaire médicale intéressée par une évolution de poste

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas d'expérience minimale
Avoir des connaissances sur l'organisation institutionnelle interne d'un établissement et du GHT est un plus

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Isabelle GENOT-POK

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 81 44 21 11 - isabelle.genot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - COORDINATEUR.TRICE DES SECRÉTARIATS MÉDI-CAUX

J2304

Du 21/09/2026 au 20/11/2026 - 11 jours - 77 heures

Du 15/03/2027 au 01/06/2027 - 11 jours - 77 heures

Du 20/09/2027 au 22/11/2027 - 11 jours - 77 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 550 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours) - Connaissance du métier**

- Connaître les missions des coordinateurs(trices) de secrétariats médicaux
- Encadrer et se positionner au sein d'une équipe de secrétaires médicales mono site ou multi sites
- Connaître précisément le champ des compétences de l'assistante médico-administrative
- Comprendre les enjeux des services de secrétariat médical au regard du métier dans l'organisation sanitaire et médico-sociale

► **Atelier 1 - Posture et positionnement de la fonction d'encadrement**

- La fiche métier ; la fiche de poste
- La création du lien fonctionnel/liens hiérarchique (local ou groupal)
- Quelle organisation ? quels interlocuteurs ? les attentes des directions
- La mise en place d'un réseau interne

► **Atelier 2 - La gestion au quotidien**

- Les plannings/les outils
- La gestion des conflits
- L'harmonisation des pratiques et l'optimisation des processus
- La gestion de carrière (évaluation, entretien, valorisation, recueil des besoins, formation, avancement, passerelle TIM/ Archives, etc.)
- Les leviers de motivation des collaborateurs
- Le rôle du personnel d'encadrement
- La rédaction des rapports circonstanciés

► **MODULE 2 (1 jour) - Environnement de travail**

- Connaître l'environnement hospitalier dans lequel les missions de la coordinatrice se déploient

► **Atelier 3 - L'organisation et le fonctionnement d'un établissement public de santé**

- Les compétences et prérogatives des différents acteurs hospitaliers (instances et équilibres décisionnels, projet d'établissement et projet médical d'établissement)
- l'organisation en pôles d'activité (désignation et compétences du chef de pôle, contrat et projet de pôle)
- les coopérations inter-établissements et la place de la structure dans l'organisation régionale de l'offre de soins (relations avec l'ARS, avec les autres établissements hospitaliers, les acteurs de soins de ville, etc.)

► **Atelier 4 - Les enjeux et conséquences des GHT sur la coordination des secrétariats médicaux**

- Acteurs, calendrier et gouvernance du GHT : composition, instances, rôle de l'établissement support et concentration des compétences
- L'incidence du projet médical partagé, moteur du GHT : équipes médicales communes, pôles inter-établissements, filières de soins
- L'impact des mutualisations de fonctions au sein du GHT : DIM de territoire, SIH convergent, DMP, partage d'informations, achats, formation et écoles, activités médico-techniques

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expérience et bonnes pratiques issues de nos missions de conseil
- Atelier : rédaction d'une fiche de poste

► **MODULE 3 (1 jour) - Connaissance et gestion financière**

- Appréhender le financement des établissements de santé
- Optimiser les processus opérationnels de la facturation

► **Atelier 5 - Connaître le financement des établissements de santé**

- Les dépenses et recettes d'un EPS : l'hôpital, une entreprise comme une autre
- Les acteurs du financement (Assurance Maladie, mutuelles et patients)
- L'évolution des modes de financement des EPS : de la dotation globale à la T2A
- La T2A
 - origines et fonctionnement
 - valorisation des activités : enjeux, organisation et modalités (tarifs, CCAM, CIM10, NGAP, etc.)
 - avantages et inconvénients de la T2A

► **Atelier 6 - Comprendre la facturation des soins pour mieux travailler ensemble**

- Les enjeux de la facturation des soins à l'heure de la T2A et de FIDES
- Le processus de facturation des soins : objectifs, activités et acteurs
- Le rôle des secrétariats médicaux dans le processus facturation
- Les leviers pour une facturation de qualité
 - organisation du circuit et de l'accueil patient
 - organisation du bureau des entrées et relations avec les secrétariats médicaux
 - professionnalisation du recueil de l'information médico-administrative
 - pilotage du processus
- Les règles de facturation : ce qu'il faut savoir (CMUc, ALD, maternité, accident de travail)
- Les évolutions de la facturation : le projet SIMPHONIE

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expérience et bonnes pratiques
- Atelier : le coordinateur(trice) de secrétaires médicaux pivot d'une organisation efficiente : mise en pratique de la gestion de la facturation

► **MODULE 4 - (1 jour) Les fondamentaux du statut du fonctionnaire hospitalier**

- Identifier le cadre réglementaire général de la fonction publique hospitalière
- Connaître les règles statutaires essentielles applicables au fonctionnaire hospitalier
- Savoir adapter son management à la situation juridique des agents

► **Atelier 7 - La FPH : principe et organisation**

- Les grandes notions : emploi, corps, grade et échelon
- Les instances nationales, territoriales

► **Atelier 8 - Les personnels au sein de la FPH**

- Les principes du recrutement sur concours
- Les agents stagiaires
- Les agents titulaires
- Les motifs de recours aux agents contractuels et leur gestion

► **Atelier 9 - La gestion réglementaire de l'absentéisme dans la FPH**

- Les acteurs compétents
- Les différents congés maladie

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Laurie Doreau, Responsable des ressources humaines, GHU Paris psychiatrie et neurosciences
- Caherine Charnard, Formatrice en management, ancienne coordinatrice AMA
- Martine Cappe, Consultante au centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Adeline Chassain, Un expert en management et gestion de conflits
- Jessica Dollo, directrice des finances et des investissements, Hôpital National des 15-20

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Les accidents et maladies imputables au service
- L'inaptitude pour raison de santé
- **Méthodes pédagogiques**
- Des outils pour rédiger un rapport circonstancié - Des cas pratiques et des quiz

► **MODULE 5 (3 jours) - Le management des équipes et des projets**

- Accompagner le développement des compétences, l'efficacité et l'aisance des secrétariats médicaux
- Se positionner et être garant de l'efficacité de son service par un management opérationnel
- Coordonner, superviser et organiser le travail des secrétaires médicales

► **Atelier 10 - Les fondamentaux du management et l'accompagnement du changement**

- Les techniques de management d'équipe
- Les outils du manager d'équipe
- Le management par la qualité

► **Atelier 11 - Gestion de conflit**

- Repérer les conflits
- Désamorcer les conflits
- Clés de management de conflits

► **Atelier 12 - Les attendus pour la validation du praxis**

- Le choix du mode de validation
- Méthodologie proposée
- Etapes de la validation et de mise en pratique
- Accompagnement de votre projet professionnel ou de votre mode de validation
- Axe et méthodes de travail et de présentation
- **Méthodes pédagogiques**
- Des mises en situation - Des propositions d'outils de management

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions à mettre en place dans son établissement ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 550 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris	du 21 au 25 sept. 2026 et du 12 au 16 oct. 2026 et 20 nov. 2026
Paris	du 15 au 19 mars 2027 et du 26 au 30 avr. 2027 et 1 juin 2027
Paris	du 20 au 24 sept. 2027 et du 4 au 8 oct. 2027 et 22 nov. 2027



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA GESTION DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1280

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Conduire, piloter la mise en oeuvre de la politique de gestion des archives en lien avec la direction de la structure
- Développer les méthodes, procédures et outils de gestion des archives
- Maîtriser l'environnement juridique et normatif des archives hospitalières physiques et numériques
- Intégrer les évolutions du métier dans les pratiques

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux responsables et aux cadres en charge de la gestion d'archives physiques et numériques, aux responsables des applications informatiques (DPI), aux médecins DIM du secteur hospitalier ou médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur l'environnement juridique et hospitalier des archives hospitalières

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Isabelle GENOT-POK

Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
06 81 44 21 11 - isabelle.genot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA GESTION DES ARCHIVES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES

J1280

Du 12/04/2027 au 22/06/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 510 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - Connaître le cadre interne et externe dans lequel évoluent les archives physiques et numériques hospitalières**

- Préciser les missions des archives et leurs limites
- Connaître les différentes typologies des archives en EPS et EPSM
- Savoir positionner les archives au cœur de l'établissement

► **Atelier 1 - La place des archives physiques et numériques hospitalières dans le paysage des archives nationales et départementales**

- L'environnement général des archives : définition et réglementation
- L'organisation des archives en France : l'organigramme tutélaire
- Les liens et les attentes des Archives Départementales
- Le Vadémécum de la dématérialisation : un référentiel essentiel

► **Atelier 2 - La place des archives physiques et numériques dans la structure**

- Les missions d'un service d'archives au sein de l'établissement : collecter, conserver, classer, communiquer, éliminer
- L'environnement juridique : le code du patrimoine, la CNIL, la CADA
- Les durées légales de conservation de l'ensemble des archives, données, documents, impacts sur l'évolution des supports et du métier
- Focus sur le dossier du patient du point de vue archivistique
- Le rôle des personnels gestionnaires

► **MODULE 2 (3 jours) - Optimiser la gestion des archives physiques et numériques sein de la structure**

- Maîtriser la gestion des archives et leur cycle de vie
- Savoir gérer et organiser un service d'archives
- Être force de proposition en matière de gestion des archives
- Connaître et repérer les évolutions du métier

► **Atelier 3 - La gestion des archives administratives et médicales**

- Terminologie archivistique
- Les outils de la gestion des différents types d'archives : l'inventaire, le récolement, le plan de classement, les tableaux de gestion, les bordereaux de versement interne, les bordereaux d'élimination
- Mises en situation à travers l'analyse et l'utilisation de documents

► **Atelier 4 - Vers une gestion optimale des archives physiques**

- Réorganiser un service d'archives physiques
- Cycle de vie des archives : la théorie des 3 âges
- L'élimination des archives : procédures, organisations, relations avec les tutelles, obligations, traçabilité
- L'externalisation des archives : réglementation, contrat de prestation, organisation, gestion des mouvements
- La gestion des sinistres et les procédures dégradées
- Les plans de continuité d'activité et de reprise d'activité (PCA, PRA)
- La valeur ajoutée du responsable

► **Atelier 5 – La gestion du numérique et son archivage**

- L'archivage électronique : réglementation, méthode, outils
- Les logiciels
- Accompagner les changements du métier d'archiviste

► **MODULE 3 (2 jours) - Gestion de la politique d'archivage**

- Acquérir des fondamentaux pour aider à l'élaboration d'une politique d'archivage

► **Atelier 6 - Mettre en place une politique d'archivage**

- Accompagner les services en matière d'organisation et de classement : analyser la gestion des archives selon leur support au niveau des services, accompagner les services dans la gestion de leurs données et documents
- Définir les rôles des acteurs
- Mise en place d'outils : procédures, outils et méthodologies à mettre en place
- Réaction des procédures descriptives et structurantes de la politique d'archivage : méthodologie

► **Méthodes pédagogiques**

- Ateliers de mise en pratique et d'utilisation des outils de gestion des archives
- Partages d'expérience

► **MODULE 4 (2 jours) - Gérer les équipes du service et l'évolution du métier**

- Connaître les fondamentaux de la dynamique d'équipe
- (Re)donner un cap à l'équipe pour fédérer
- Se positionner au sein de l'organigramme de l'établissement

► **Atelier 7 - Les fondamentaux du management d'équipe**

- Réguler et anticiper les tensions dans l'équipe en évolution
- Animer des réunions d'équipe
- Entretenir la dynamique de l'équipe
- Fédérer par la projection positive : mobiliser, renforcer et identifier les points forts de l'équipe
- Clarifier les situations d'insatisfaction
- Clarifier ses propres limites et interdits

► **Atelier 8 - Le positionnement du responsable de la gestion des archives physiques et numériques**

- Analyse de la fiche de poste
- Quelles compétences attendues
- Se positionner dans l'organigramme de l'établissement
- Les liens fonctionnels et hiérarchiques

► **Méthodes pédagogiques**

- Un test de positionnement « quel manager suis-je ? »
- Mises en situation managériale
- Autodiagnostic des compétences acquises et à acquérir

► **MODULE 5 (1 jour) - La préparation de la validation du praxis**

- Répondre aux attendus de la validation du praxis

► **Atelier 9 - Méthodologie projet**

- Savoir porter un projet au sein de la structure

► **Méthodes pédagogiques**

- Atelier de construction d'un projet

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH, coordinatrice du cycle Praxis
- Déborah Delhorbe, Archiviste, département de l'Aisne
- Marie-Laure Kervégant, DPO du GHT Brocéliande Atlantique, et ancienne responsable du service d'archives du CH Bretagne Atlantique
- Un consultant et formateur en management du CNEH
- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur en organisation, consultant du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel individuel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet individuel devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 510 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSION.S

Paris du 12 au 16 avr. 2027
et du 24 au 28 mai 2027
et 22 juin 2027

FOCUS JURISANTÉ

Choisissez l'école de référence !



J2642 - FOCUS : Equipes médicales et (soignantes) de territoire

Aspects stratégiques, juridiques, et statutaires

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
Maîtriser le cadre juridique des équipes médicales de territoire
Identifier les leviers statutaires de développement
Intégrer la dimension stratégique des équipes médicales de territoire

PROGRAMME

- ▶ La notion d'équipe médicale de territoire
 - L'intégration dans les textes GHT
 - La notion d'équipe médicale et (soignante) de territoire
 - La dimension médicale, la dimension soignante
 - La prise en compte de la démographie médicale et les enjeux d'attractivité
- ▶ Les outils juridiques
 - La FMIH
 - Le pôles inter-établissements
 - D'autres outils conventionnels ?
- Les leviers statutaires : profil des praticiens, régime indemnitaire, positions d'activité
- Les points de vigilance, les risques associés, les pistes de sécurisation
- ▶ La dimension stratégique
 - L'intégration dans les filières de soins
 - L'intégration dans la politique RH : les outils proposés
 - L'auto-évaluation des GHT sur les équipes médicales et (soignantes) de territoire
 - Les attendus de la circulaire de juillet 2026

INTERVENANT.E.S

Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté
Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
Martine Cappe, consultante RH médicales au Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Auto-évaluation sur la thématique

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Questions réponses et échanges - Brainstorming - Partage d'expériences, études de cas - Quiz de connaissances en cours de session (inductif/déductif)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h
Visio 14h -17h 6 nov. 2026
Visio 9h30 -12h30 5 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €
Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des affaires médicales
Managers médicaux
Cadres et cadres supérieurs de santé
Directeurs des soins
Pilotes de filières de soins

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du fonctionnement d'un GHT

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2643 - FOCUS : Fin de vie et soins palliatifs du décryptage des lois aux adaptations des organisations

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
Décrypter les lois
Identifier les impacts pour les professionnels et les organisations
Donner des clés pour anticiper et sécuriser les pratiques

PROGRAMME

- ▶ Décrypter les évolutions législatives
 - Ce qui change, ce qui est maintenu
 - Définition et conditions de l'accès à l'aide à mourir,
 - Clause de conscience,
 - Nouveautés pour les directives anticipées,
 - ...
- ▶ Identifier les impacts pour les professionnels et les organisations
 - Les conséquences en matière de procédures, de droits des patients, de traçabilité et de responsabilité
- Savoir répondre aux demandes des patients et, le cas échéant, des familles, personnes de confiance, proches
- ▶ Donner des clés pour anticiper et sécuriser les pratiques : « check-list » organisationnelle :
 - Quelles procédures revoir ?
 - Quelles équipes former ?
 - Quels documents actualiser et quelles situations anticiper ?

INTERVENANT.E.S

Aude Charbonnel, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
Brigitte De Lard Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table (selon le nombre de participants) - Questions réponses et échanges

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table (selon le nombre de participants)

Durée 0.5 - 3h

VISIO 9H30 - 12H30 10 nov. 2026
VISIO 9H30 - 12H30 15 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	300 €
Tarif non-adhérents	330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Direction des soins
Médecins
Présidents de CME
Cadres de santé
Soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

J2548 - FOCUS : Les atteintes à la probité à l'hôpital

Comprendre et gérer le risque

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Comprendre le risque d'atteinte à la probité
 - Maîtriser les fondamentaux d'une démarche de prévention en établissement

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique des atteintes à la probité
 - Les différents textes
 - L'Agence Française Anticorruption
- ▶ Les différents secteurs à risque
 - Marchés publics et relations avec des prestataires
 - Relations avec des organismes publics
- ▶ Gestion des ressources humaines
 - Gestion patrimoniale
 - Gestion des tutelles et curatelles
- ▶ Les outils de gestion du risque
 - La démarche proposée par l'AFA
 - Le déploiement en établissement

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Etudes de cas et analyses jurisprudentielles - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30-12h30 16 oct. 2026

Visio 9h30-12h30 12 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs

Directeurs adjoints

Managers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2549 - FOCUS : Les rapports circonstanciés

De la définition juridique à la méthodologie de rédaction

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Appréhender le cadre juridique du rapport circonstancié
 - Identifier les enjeux de sa rédaction
 - Elaborer une méthodologie de rédaction

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
La rédaction du rapport circonstancié est un enjeu majeur dans les situations problématiques où l'établissement doit agir : dommage au patient, faute disciplinaire, responsabilité, problématique statutaire...
Point d'ancrage de toute procédure, sa définition et son contenu nécessitent une appréhension des aspects juridiques et opérationnels.
Nous vous proposons un focus de 3 heures pour faire le point sur ce document et maîtriser tous ses aspects, de sa rédaction à son utilisation.
 - insuffisance professionnelle, accident de service, événement indésirable...
- ▶ Les acteurs
 - Le rédacteur
 - Le destinataire
 - La personne concernée par le rapport
- ▶ La rédaction du rapport circonstancié
 - La forme et les éléments indispensables
 - Ce qu'il doit comporter et ce qu'il ne doit pas comporter
 - Conseils de contenu et de rédaction
- ▶ Le devenir du rapport circonstancié
 - Les délais de rédaction et de conservation
 - Le classement au dossier et la transmission
- ▶ Le rapport circonstancié : c'est quoi ?
 - Définition et objectifs
 - Les procédures concernées : discipline,

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30 - 12h30 18 sept. 2026

Visio 9h30 - 12h30 2 févr. 2027

Visio 9h30 - 12h30 3 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des Ressources

Humaines

Cadres de santé

Responsables de service

Gestionnaires des ressources

humaines

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2571 - FOCUS : Réussir sa veille juridique

De la recherche de texte à l'analyse juridique

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
Savoir mener une recherche juridique
Organiser une recherche et une veille juridique
Décrypter et exploiter le contenu d'un texte juridique

PROGRAMME

▶ Le mot de l'expert

La veille juridique est un outil essentiel pour naviguer dans un environnement normatif souvent complexe et en constante évolution. Aussi, les professionnels amenés à manier le droit dans leur quotidien ont besoin de mettre en place une veille juridique pertinente leur permettant de s'adapter aux évolutions réglementaires et d'anticiper les risques propres à leur domaine d'activité. Ce temps de réflexion proposé vous permettra d'acquérir les clés d'une veille juridique efficace et d'un décryptage des textes facilité.

▶ Rappel sur la hiérarchie des normes

- la pyramide des normes (pyramide de Kelsen)
- l'ordonnancement juridique des textes

▶ Comment réaliser une recherche juridique

- les sites juridiques essentiels juridiques et doctrinaux
- la méthodologie de recherche
- la sélection et l'indexation des éléments

▶ Les clés de l'analyse juridique

- ateliers à partir de lectures de textes juridiques

▶ LES PLUS

- Des recommandations pour la réalisation d'une veille juridique en établissement de santé
- Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Genot-Pok, Juriste consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Céline Berthier, Juriste consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30-12h30 19 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	300 €
Tarif non-adhérents	330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs adjoints
Cadres supérieurs de santé
Responsables administratifs
Managers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis spécifique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2551 - FOCUS : La Certification Périodique des Professionnels de Santé

De l'obligation juridique à la démarche collaborative

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Maîtriser le cadre juridique de la certification périodique des professionnels de santé
 - Identifier les enjeux et les modalités de cette certification
 - Appréhender la mise en œuvre de cette obligation en établissement de santé

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ Certification Périodique des Professionnels de Santé : de quoi s'agit-il ? <ul style="list-style-type: none">• Le dispositif et ses enjeux juridiques | de réalisation, période et computation, liens avec le DPC... <ul style="list-style-type: none">• La plateforme nationale numérique sécurisée• Les délais applicables |
| ▶ Les 4 axes nationaux et les référentiels | |
| ▶ Les acteurs <ul style="list-style-type: none">• Les professionnels de santé relevant d'un Ordre national• Les 7 Ordres Nationaux• Les établissements de santé | ▶ La démarche de la Certification Périodique <ul style="list-style-type: none">• Une démarche collaborative : comment articuler parcours individuel du professionnel de santé et politique de formation institutionnelle ?• Quel régime de responsabilité entre le professionnel, l'Ordre et l'établissement ? |
| ▶ La mise en œuvre de la Certification Périodique <ul style="list-style-type: none">• Les professionnels concernés et les cas d'exonération• Les actions de certification : contenu, conditions | ▶ Les plus : <ul style="list-style-type: none">• Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils |

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9H30 - 12H30 8 sept. 2026

Visio 9H30 - 12H30 19 mars 2027

Visio 9H30 - 12H30 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des Ressources Humaines et des Affaires Médicales
Directeur des Soins
Présidents de CME
Chefs de pôles
Chefs de service
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
Responsables formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2562 - FOCUS : IA et sécurité juridique

Encadrer l'usage de l'IA à l'hôpital et en ESMS

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
Connaître les cadres juridiques applicables à l'utilisation de l'IA
Identifier les risques induits par l'usage de l'IA à l'hôpital

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
L'IA, on ne parle plus que de ça. Au-delà des potentialités ouvertes, les incertitudes et la méconnaissance du cadre juridique laissent la porte ouverte à des mésusages, voire des abus ou des situations à risque juridique. Par où commencer pour sécuriser son utilisation à l'hôpital ?
- ▶ Les grands domaines d'utilisation de l'IA à l'hôpital et en ESMS : cartographie des usages... et identification des situations à risque
- ▶ Quel cadre juridique pour l'IA ?
 - l'IA Act
 - le RGPD
 - le droit interne et les autres réglementations
- ▶ Les pistes de sécurisation de l'utilisation de l'IA
 - Les outils à mettre en œuvre
 - Les organisations à déployer
- ▶ Les pratiques à développer, au plan collectif et individuel

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de LARD-HUCHET, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h
Classe virtuelle 13 nov. 2026
Classe virtuelle 26 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €
Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Directeurs des affaires générales
Directeurs des affaires juridiques
Juristes
Responsables des services informatiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis spécifique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2550 - FOCUS : Parcours professionnel et mobilité

Un panorama des outils juridiques de la mobilité de la FPH

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Identifier la notion de parcours professionnel
 - Maîtriser les outils juridiques de la mobilité
 - Appréhender la construction d'une politique de mobilité au sein d'un établissement

PROGRAMME

- ▶ La notion de parcours professionnel dans la Fonction Publique Hospitalière
 - La (non) définition juridique
 - Les acteurs
- ▶ Parcours professionnel et mobilité
 - Les différentes mobilités statutaires
 - Zoom sur le cumul d'activité
- ▶ Parcours professionnel et promotion
 - La notion de promotion et de carrière
 - Zoom sur l'engagement de servir
- ▶ Parcours professionnel et reconversion pour raison de santé
 - L'inaptitude pour raison de santé et ses différentes options : l'aménagement de poste, le reclassement, la prévention...
 - Zoom sur la Période de Préparation au Reclassement
- ▶ Parcours professionnel et cessation de fonction
 - La démission et la rupture conventionnelle
- ▶ Les plus !
 - Un suivi des dernières jurisprudences en la matière
 - Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Classe virtuelle 11 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	300 €
Tarif non-adhérents	330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeur des ressources humaines
Responsable des ressources humaines
Gestionnaire ressources humaines
Direction des soins
Cadres de santé
Conseiller en évolution professionnelle

PRÉREQUIS

Maîtrise générale du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2642 - FOCUS : Equipes médicales et (soignantes) de territoire

Aspects stratégiques, juridiques, et statutaires

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
- Maîtriser le cadre juridique des équipes médicales de territoire
- Identifier les leviers statutaires de développement
- Intégrer la dimension stratégique des équipes médicales de territoire

PROGRAMME

- ▶ La notion d'équipe médicale de territoire
 - L'intégration dans les textes GHT
 - La notion d'équipe médicale et (soignante) de territoire
 - La dimension médicale, la dimension soignante
 - La prise en compte de la démographie médicale et les enjeux d'attractivité
- ▶ Les outils juridiques
 - La FMIH
 - Le pôles inter-établissements
 - D'autres outils conventionnels ?
- Les leviers statutaires : profil des praticiens, régime indemnitaire, positions d'activité
- Les points de vigilance, les risques associés, les pistes de sécurisation
- ▶ La dimension stratégique
 - L'intégration dans les filières de soins
 - L'intégration dans la politique RH : les outils proposés
 - L'auto-évaluation des GHT sur les équipes médicales et (soignantes) de territoire
 - Les attendus de la circulaire de juillet 2026

INTERVENANT.E.S

Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté
Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
Martine Cappe, consultante RH médicales au Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Auto-évaluation sur la thématique

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Questions réponses et échanges - Brainstorming - Partage d'expériences, études de cas - Quiz de connaissances en cours de session (inductif/déductif)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h
Visio 14h -17h 6 nov. 2026
Visio 9h30 -12h30 5 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €
Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des affaires médicales
Managers médicaux
Cadres et cadres supérieurs de santé
Directeurs des soins
Pilotes de filières de soins

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du fonctionnement d'un GHT

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2563 - FOCUS : La Commission d'Organisation de la Permanence des Soins (COPS)

OBJECTIFS

► 3 heures en classe virtuelle pour :

Connaître le cadre réglementaire de la commission d'organisation de la permanence des soins

Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les nouvelles règles concernant la permanence des soins

Sécuriser le fonctionnement de la COPS

PROGRAMME

► Le mot de l'experte

La COPS n'est pas seulement une instance obligatoire, elle devient un élément stratégique de la gestion des organisations médicales, à la croisée des chemins entre sécurisation du temps de travail médical et efficacité de la permanence des soins. Le CNEH vous propose une formation de 3 heures en visio, pour mieux cerner et piloter le fonctionnement d'une instance dont le rôle est grandissant avec les dernières évolutions réglementaires.

- le cadre juridique de la COPS
- l'articulation avec la CME et les autres instances
- enjeux de la mise en place de la COPS, et articulation avec le schéma territorial de la PDS

► La COPS et son fonctionnement

- sa composition
- ses attributions
- ses prérogatives
- son fonctionnement
- son règlement intérieur

► La COPS au sein de l'hôpital

- rappel sur la gouvernance

► Etudes de cas : Présentation de charte des temps

INTERVENANT.E.S

- Martine CAPPE, Responsable de l'offre RH médicales au CNEH
- Brigitte de LARD-HUCHET, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Isabelle CARRON, Adjointe à la directrice des affaires médicales, Centre Hospitalier métropole Savoie

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques - retour d'expériences - présentations de modèles - Quiz

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30-12h30 11 sept. 2026

Visio 9h30-12h30 30 mars 2027

Visio 9h30-12h30 5 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs
- Directeurs des affaires médicales
- Attachés aux affaires médicales
- Managers médicaux : PCME, Vice PCME, chefs de pôles, chefs de services

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

COOPÉRATION

Choisissez l'école de référence !



J2024 - Le GHT : l'essentiel du dispositif

OBJECTIFS

- **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Identifier les différentes composantes du GHT
Acquérir les fondamentaux juridiques
Comprendre les enjeux opérationnels de la mise en œuvre d'un GHT

PROGRAMME

- Les fondamentaux du GHT
 - l'obligation de constituer un GHT et ses objectifs
 - les acteurs
 - le moteur du GHT : le projet médical partagé
 - les 8 domaines de mutualisation obligatoire : attentes réglementaires et stratégies de mutualisation
 - la gouvernance : instances, place de l'établissement support
- Quel rôle pour l'établissement support ?
- les mutualisations obligatoires : concentration des compétences et prérogatives au sein du GHT
- les risques juridiques induits: marchés publics, ressources humaines
- la responsabilité des directeurs d'établissements supports et d'établissements parties
- les implications financières du GHT
- Les dernières évolutions du GHT
 - Ce que deviennent les GHT sur le terrain
 - Les perspectives à venir

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Brainstorming

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table en début et en fin de formation - Quiz d'évaluation des connaissances, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Responsables des affaires juridiques
Directeurs adjoints
Chargés de mission GHT
Cadres administratifs
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base sur le fonctionnement du secteur hospitalier

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J851 - Coopération conventionnelle à l'hôpital

Du formalisme juridique à l'outil stratégique

OBJECTIFS

Identifier les enjeux d'une bonne maîtrise des partenariats conventionnels
Sécuriser l'élaboration et la mise en œuvre de ses conventions
Développer la coopération conventionnelle comme outil au service de la stratégie

PROGRAMME

- Pourquoi conventionner sur les activités hospitalières ?
 - Coopération conventionnelle et activité de soins
 - Coopération conventionnelle et stratégie d'établissement
 - Coopération conventionnelle et risque juridique
- Typologie des conventions
 - Conventions entre établissements de santé, avec les acteurs libéraux, les associations, etc.
 - Les conventions obligatoires, les conventions utiles : élaborer un plan d'actions
- Conclure une convention
 - le choix des partenaires et du champ des partenariats
 - la rédaction des clauses conventionnelles : contenu et négociation
 - le formalisme juridique : conseils pour élaborer des conventions sécurisées
- Jusqu'où faire vivre ses partenariats conventionnels ?
 - le suivi et l'évaluation des conventions
 - de la coopération conventionnelle à la coopération organique

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exercices inductifs (jeu des erreurs) - Cas pratiques - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances - Arbre de positionnement - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 13, 14 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Cadres de direction
Responsables des affaires juridiques

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base sur les pratiques de coopération à l'hôpital

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1511 - PREMIERS PAS : GCSMS – GTSMS : L'essentiel du dispositif

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux de la coopération dans le secteur médico-social
Maîtriser la méthodologie de construction d'un GTSMS-GCSMS
Comprendre le fonctionnement budgétaire et comptable du GTSMS-GCSMS

PROGRAMME

- ▶ Les fondamentaux du GCSMS-GTSMS
 - les textes applicables
 - l'impact des dernières politiques publiques en matière de coopération médico-sociale : GTSMS et GCSMS
 - l'opportunité pour les acteurs et la faisabilité du groupement
- ▶ Les questions à se poser face à un projet de coopération
 - le contenu du projet : quelles coopérations mettre en place ?
 - le choix des partenaires au projet
 - les modalités de fonctionnement et d'évaluation
 - le choix du montage juridique et la procédure
- ▶ La méthodologie de construction du GCSMS-GTSMS
 - la formalisation de l'objet du GCSMS-GTSMS et la désignation des membres
 - la détermination de la gouvernance du GCSMS-GTSMS
- ▶ Les fondamentaux de l'organisation budgétaire et comptable d'un GCSMS-GTSMS
 - le fonctionnement économique du GCSMS-GTSMS
 - la gestion des ressources humaines au sein du groupement (recrutement, mises à disposition, etc.)
 - l'évaluation et l'évolution du GCSMS-GTSMS dans le temps
 - l'élaboration des documents supports : convention constitutive et règlement intérieur
- ▶ Les fondamentaux de l'organisation budgétaire et comptable d'un GCSMS-GTSMS
 - les textes applicables
 - le fonctionnement financier du GCSMS-GTSMS
 - les flux financiers
 - le patrimoine du GCSMS-GTSMS
 - les investissements dans le GCSMS-GTSMS
 - la procédure budgétaire au sein du GCSMS-GTSMS

INTERVENANT.E.S

- Rafael Verdejo, directeur du pôle Médico-social du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en début et en fin de formation - Quiz d'évaluation des connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 6 nov. 2026
Paris 9 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissements et services médico-sociaux
Attachés d'administration hospitalière

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base sur le secteur médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J969 - Comment piloter son GCS ?

Approches stratégique, juridique, financière et pratique

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Connaître le cadre juridique applicable aux GCS et ses évolutions

Mettre en place un GCS

Comprendre les règles financières, budgétaires et comptables applicables aux GCS

PROGRAMME

- Les questions préliminaires incontournables
 - les enjeux stratégiques et financiers inhérents à la coopération envisagée
 - les besoins et attentes des partenaires autour du projet de coopération
 - l'opportunité et la faisabilité du GCS
 - l'articulation avec le GHT
- Mettre en place le GCS
 - la distinction entre le GCS de moyens et le GCS établissement de santé
 - le GCS exploitant les autorisations de ses membres
 - GCS de droit public ou de droit privé
 - Objet, statuts, procédure de constitution
- la gouvernance du GCS
- Bâtir : la convention constitutive et le règlement intérieur
- Gérer les ressources humaines
 - les statuts des personnels
 - la mise à disposition de plein droit
 - le GCS employeur
 - les instances représentatives du personnel
- Le fonctionnement financier du GCS
 - les flux financiers
 - le patrimoine du GCS
 - les investissements dans le GCS

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Philippe Solivéri, responsable de l'offre Finances et Contrôle de Gestion du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de cas - Etudes de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table en début et en fin de formation - Quiz d'évaluation des connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Administrateurs de GCS
Directeurs adjoints
Responsables des affaires juridiques

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base sur le fonctionnement du secteur hospitalier

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Choisissez l'école de référence !



J1262 - Journée de la médiation hospitalière

OBJECTIFS

La médiation hospitalière est un espace de dialogue et de reconnaissance, offert aux usagers et à leurs proches lorsque leur parcours de soins a été source de souffrance ou d'incompréhension. Elle repose sur une conviction : chaque insatisfaction mérite d'être entendue, et chaque situation peut trouver un chemin vers la compréhension mutuelle.

Vingt ans après sa création, où en est la médiation hospitalière ? A-t-elle tenu ses promesses ? Quelles pratiques ont émergé, quelles résistances persistent ? Cette journée est une invitation à regarder lucidement le chemin parcouru et à imaginer ensemble ce que ce dispositif pourrait encore devenir

► AU PROGRAMME

- Ouverture : Pourquoi cette journée, pourquoi maintenant ?
- Panorama de la médiation hospitalière : état des lieux du dispositif
- Qu'est-ce qui déclenche une réclamation ? Les sources de rupture de la relation
- Le cadre et son application réelle : Les impondérables et les zones grises
- La posture du médiateur : Ce qui se joue vraiment pendant l'entretien de médiation
- Les bonnes pratiques et les leviers de réussite : Comment faire vivre la médiation au quotidien ?

PROGRAMME

► 08h00 - Accueil des participants

► 09h00 - Ouverture : Pourquoi cette journée, pourquoi maintenant ?

► 09h15 - Panorama de la médiation hospitalière : état des lieux du dispositif

► 09h45 - Qu'est-ce qui déclenche une réclamation ? Les sources de rupture de la relation

- Témoignages croisés : usagers, soignants, médiateurs

► 10h45 - Pause

► 11h00 - Le cadre et son application réelle : Les impondérables et les zones grises

- Retours d'expérience d'établissements

► 13h30 - La posture du médiateur : Ce qui se joue vraiment pendant l'entretien de médiation

- Ce qu'on cherche à apporter au réclamant
- Ce qui se joue pour le médiateur et les difficultés de l'exercice

- Mises en situation commentées, démonstration séance de médiation

► 15h00 - Pause

► 15h15 - Les bonnes pratiques et les leviers de réussite : Comment faire vivre la médiation au quotidien ?

- Retours d'expérience d'établissements

16h30 - 17h00 - Synthèse et clôture de la journée

INTERVENANT.E.S

Isabelle GENOT-POK, Consultant-formatrice en droit de la santé, CNEH
Vincent GODEFROY et Jean-François SIMON, Coachs et médiateurs, NouVo
Florian PETIT, Directeur de la qualité, de la patientèle et des affaires juridiques, Directeur référent de la prévention, CHU de ROUEN
Dr Yannick MEUNIER, Médiateur médical, CHU de ROUEN,
Jean-François HELLEUX, Représentant des usagers et président de CDU, CH de FOUGERES
(Liste non exhaustive)

EN DÉBUT DE FORMATION

- Des temps d'échanges à l'issue de chaque intervention

MÉTHODES MOBILISÉES

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage de pratiques et d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 26 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 700 €
Tarif non-adhérents 750 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médiateurs
Directeurs des relations avec les usagers
Responsables des relations avec les usagers
Directeurs d'établissement
PCME
Direction expérience patient
Membres des CDU
Directeur Qualité et Gestion des risques
Directeurs des affaires juridiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2453 - Lanceur d'alerte, signalement, divulgation publique... De l'obligation juridique à la pratique managériale

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique
Identifier les enjeux et les modalités d'une posture managériale adaptée
Anticiper les organisations à mettre en place

PROGRAMME

► Le mot de l'expert
Harcèlement moral et sexuel, atteintes à la probité, menaces graves pour le fonctionnement hospitalier... Le dispositif des lanceurs d'alerte devient une obligation juridique incontournable pour les managers hospitaliers. L'arsenal juridique est touffu et complexe. Il ne doit pas occulter un questionnement profond sur la posture managériale et institutionnelle. Nous vous proposons une journée pour poser le cadre, et en sécuriser la mise en oeuvre.

Comprendre les notions

- Lanceur d'alerte, signalement... De quoi parle-t-on ?
- Le dispositif du lanceur d'alerte et les autres

dispositifs de signalement

- Les acteurs
- Définir le bon niveau et le bon canal de signalement

► Le cadre juridique

- La procédure : signalement interne, signalement externe, divulgation publique
- Les garanties offertes au lanceur d'alerte

► Le positionnement des managers hospitaliers

- Quelles attentes à l'égard des managers hospitaliers dans une situation appelant un signalement ?
- Quelles responsabilités ?
- Comment interroger et faire évoluer ses pratiques ?

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Céline Berthier, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Christophe Feigueux, directeur du pôle Stratégie & Performance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Exercice de positionnement individuel par rapport au sujet

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Atelier de mise en situation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 29 sept. 2026
Paris 1 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 540 €
Tarif non-adhérents 595 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs adjoints
Présidents de CME
Chefs de pôles
Chefs de service
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
Managers hospitaliers

PRÉREQUIS

Etre en situation d'encadrement hiérarchique ou fonctionnel à l'hôpital

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J072 - Connaissance de l'institution hospitalière

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance globale du secteur sanitaire et hospitalier
Maîtriser les bases de l'organisation d'un établissement public de santé
Intégrer les dernières actualités législatives et réglementaires relatives au secteur sanitaire

PROGRAMME

- ▶ Le cadre organisationnel du système de santé français
 - les dernières grandes réformes
 - le pilotage régional de la santé (les ARS)
 - les missions des établissements de santé et le service public
- ▶ La tutelle hospitalière, la planification sanitaire et le projet régional de santé (PRS)/schéma régional de santé (SRS)
- ▶ La coopération et les différentes formes de partenariat
 - les enjeux de la coopération sanitaire
 - les différents types de coopération
 - focus sur le groupement hospitalier de territoire (GHT)
- ▶ La gouvernance
 - les instances à l'hôpital : composition, structuration et missions des différents organes
 - l'organisation en pôles
- ▶ Le financement des établissements publics de santé : les grands principes de fonctionnement et la T2A
- ▶ Les achats hospitaliers : les grands principes de l'achat public
- ▶ Le statut des personnels et les enjeux de la gestion des ressources humaines à l'hôpital
 - les personnels médicaux
 - les personnels non médicaux
 - les contractuels à l'hôpital public
- ▶ Les droits des patients et la responsabilité juridique à l'hôpital : notions
 - les droits des patients
 - les grands principes de responsabilité
 - le mécanisme de règlement amiable
- ▶ La démarche qualité à l'hôpital et la certification

INTERVENANT.E.S

- Clothilde Poppe, juriste, responsable du pôle Concours et Adaptation à l'emploi du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Céline Berthier, juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Cécile Goguet, ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Echanges entre participants - Retours d'expérience - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Reprise des attentes des stagiaires - Synthèse en 3 mots clés - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 12, 13, 14 oct. 2026
Classe virtuelle 7, 8, 9 juin 2027
Paris 22, 23, 24 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,9/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1906 - L'essentiel du droit des autorisations sanitaires

OBJECTIFS

Faire le point sur le régime juridique des autorisations en matière sanitaire
Maîtriser les évolutions dans la mise en œuvre des procédures et des autorisations

PROGRAMME

- ▶ Les fondamentaux du droit des autorisations d'activités de soins et d'EML
 - Les textes essentiels à connaître
 - La politique régionale de l'offre de soins: schéma régional/SRS, et CPOM
 - La distinction avec d'autres procédures (PUI, reconnaissances contractuelles...)
 - Les activités et équipements concernés, et les évolutions récentes
 - Les grands principes relatifs aux conditions techniques et d'implantation (CI-CT)
- ▶ L'octroi d'une autorisation
 - Les conditions d'octroi d'une autorisation
 - La procédure à suivre
 - Le contenu du dossier à déposer - la question des implantations concurrentielles
- L'instruction - La décision et les recours envisageables
- ▶ La mise en œuvre
 - Le commencement d'activité; la visite de conformité
 - Les incidents en cours d'autorisation
 - Les demandes de modification en cours d'autorisation
- ▶ La fin de l'autorisation
 - Suspension et retrait de l'autorisation
 - Renouvellement et non-renouvellement de l'autorisation

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Études de cas et premiers retours d'expérience - Apports méthodologiques sur la gestion des dossiers d'autorisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table en début et en fin de formation - Quiz d'évaluation des connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs
- Directeurs adjoints
- Présidents de CME
- Responsables des affaires juridiques

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base sur le fonctionnement du secteur hospitalier

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2021 - Prise de poste à l'hôpital, les essentiels

7h chrono pour tout savoir sur l'environnement de la santé et le fonctionnement d'un hôpital

OBJECTIFS

- INFORMATION : Formation individuelle dispensée uniquement à distance, en visioconférence - Date et durée adaptables selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un établissement de santé et son environnement

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ► Les essentiels du cadre organisationnel du système de santé français | établissements publics de santé |
| ► Les essentiels de la coopération hospitalière | ► Les essentiels sur la certification |
| ► Les essentiels du statut de la fonction publique hospitalière | ► Les essentiels sur les droits des patients |
| ► Les essentiels sur le financement des | Le programme proposé pourra être à affiner en fonction des attentes du participant, de son profil et de ses connaissances initiales. |

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Mélanie Dupé, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Diaporama – Textes – Schémas de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques – Echanges permanents entre le participant et le formateur

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée Visio - Sur

TARIFS

Tarif adhérents Sur devis
Tarif non-adhérents Sur devis

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
AAH

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1710 - Règlement intérieur en établissement public de santé

Et si vous mettiez le vôtre à jour ?

OBJECTIFS

Maîtriser les dispositions juridiques relatives au règlement intérieur
Identifier les axes de non-conformité
Sécuriser l'évolution de son règlement intérieur

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux juridiques du règlement intérieur
 - Un règlement intérieur ou des règlements intérieurs ?
 - Obligation d'adoption d'un règlement intérieur
 - Risques juridiques associés : responsabilité médicale, responsabilité administrative, responsabilité pénale
- ▶ Le contenu du règlement intérieur :
 - Contenu obligatoire, contenu recommandé
 - Les dispositions relatives aux activités de soins
- Les dispositions relatives à la gouvernance
- Les dispositions relatives à la qualité de structure publique
- Les dispositions relatives aux ressources humaines
- ▶ Méthodologie d'élaboration
 - Procédure réglementaire
 - Structuration du règlement intérieur
 - Préconisations pour la conduite de la démarche

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, juridiques, et méthodologiques - Partage de pratiques et d'expériences, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation à chaud - Quiz de connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs adjoints
Responsables des affaires juridiques
Responsables des affaires générales

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du fonctionnement d'un établissement public de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2341 - Maîtriser le secrétariat des instances hospitalières

OBJECTIFS

Appréhender les spécificités et règles propres à chaque instance
Maîtriser la rédaction des procès-verbaux
Assurer le suivi des instances

PROGRAMME

- ▶ Les règles concernant le fonctionnement des différentes instances (conseil de surveillance, CSE, CAP, CME, directoire, ainsi que celles des GHT)
 - le quorum
 - le report
 - la composition
 - la convocation
 - la modification des membres
- ▶ La rédaction des procès-verbaux
 - la forme
 - le contenu
 - les règles CADA concernant la communication
 - l'importance des PV
- ▶ Le suivi des instances

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expériences et échanges de pratiques entre les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 20 nov. 2026
Classe virtuelle 25 juin 2027
Classe virtuelle 20 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels du service des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtriser les compétences des instances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1709 - Assistant de direction

Un séminaire d'établissement pour reconnaître une fonction

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Identifier le rôle et les missions de l'assistant de direction en établissement de santé

Construire des pratiques professionnelles communes ou convergentes

Créer une dynamique professionnelle au sein de l'établissement

PROGRAMME

- Le poste d'assistant de direction en général, le mien en particulier
 - La fonction d'assistant de direction en établissement de santé
 - Le lien avec les missions de la structure
 - Les acteurs et interlocuteurs internes et externes de l'assistant de direction
 - Le tandem assistant /directeur
- La gestion du poste
 - Atelier autour des fonctions de classement, de
- préparation des dossiers, de veille
 - Travailler sur la posture de vigilance en lien avec les process juridiques de décision dans l'établissement
 - Le suivi des instances
- Maîtriser les écrits professionnels liés à la fonction
 - Éléments méthodologiques pour la prise de notes
 - Les différents types d'écrits et les règles juridiques associées
 - Gestion de la communication et de l'archivage

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Céline Berthier, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, juridiques, et méthodologiques - Partage de pratiques et d'expériences, ateliers en sous-groupes, worldcafé, brainstorming, quiz, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation à chaud - Quiz de connaissances - Arbre de positionnement

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant.e de direction en poste ou en prise de poste

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J106 - Gérer les relations hôpital, police, justice

OBJECTIFS

Connaître le cadre et les limites d'intervention de la police
Connaître les droits et obligations du personnel face aux représentants de l'ordre public
Adapter son comportement en présence des forces de l'ordre et des autorités judiciaires

PROGRAMME

- ▶ L'hôpital et les représentants de l'ordre public : des missions distinctes
 - la notion de secret professionnel
 - les prérequis
 - les préalables indispensables à tout type d'intervention des représentants de l'ordre public
 - les enquêtes préliminaires : l'initiative policière
 - les situations : demande d'informations, demande de certificats, interrogatoire et audition (patient/personnel), expertise, réquisition de médecin, fouille à corps, perquisition, saisie
- le flagrant délit : le pouvoir policier
- la commission rogatoire : les pouvoirs du juge
- ▶ Les difficultés rencontrées au quotidien dans les lieux sensibles de l'établissement de santé et les attitudes à adopter (étude de cas)
 - victime d'agression, agresseur blessé, détention de drogue, accident de la route, ivresse publique, détenu et gardé à vue, tentative de suicide, disparition de patient, toxicomanie, décès suspect, suicide, etc.
- ▶ Réflexion autour de la construction d'une charte de collaboration : exercice de groupe

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse de pratiques - Etudes de cas (cf programme) - Analyse d'une charte de collaboration

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Carto-quiz sur les 3 jours - «Réveil matin» - Réactivation des acquis (J3) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 9, 10, 11 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 530 €
Tarif non-adhérents	1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Administrateurs de garde
Chefs de service
Cadres de santé
Personnels des urgences
Responsables des affaires juridiques

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de base en droit de la santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J077 - La garde de direction en MCO

OBJECTIFS

Identifier les difficultés juridiques de la garde de direction
Savoir réagir face à des situations sensibles ou critiques lors des gardes

PROGRAMME

- Le cadre juridique de la garde de direction
 - les fondements juridiques de la garde de direction : focus sur la délégation de signature
 - les personnels participant au tour de garde
 - le rôle et les missions du directeur de garde
 - les outils de la garde de direction : la mallette de garde, les fiches de procédure, le rapport de garde
 - la responsabilité du directeur de garde
- Les aspects juridiques des situations rencontrées par le directeur de garde
 - l'admission dans un service inadéquat
- le patient atteint de troubles mentaux
- le patient mineur
- le patient majeur protégé
- les cas particuliers de sortie : la sortie contre avis médical, la sortie à l'insu du service et la sortie «disciplinaire»
- le décès en établissement
- les spécificités de l'activité en gynécologie-obstétrique
- les relations avec la police et la justice
- les situations sanitaires exceptionnelles : plan blanc, terrorisme, etc.

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas et analyse de jurisprudences - Mises en situation - Analyse des outils de sécurisation de la garde administrative

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - «Réveil matin» (J2 - réactivation des acquis) - Synthèse en 3 mots clés - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 22, 23 sept. 2026
Paris 12, 13 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Administrateurs de garde
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Assurer des gardes ou des astreintes administratives

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1692 - Mes 1ères gardes de direction en MCO

Pour être prêt à assurer ses premières gardes/astreintes administratives

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation individuelle dispensée uniquement à distance, en visioconférence - Date et durée adaptables selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser les premières gardes de direction en MCO
Identifier les difficultés juridiques de la garde de direction en MCO

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Les directeurs et leurs collaborateurs sont amenés à assurer des gardes administratives au sein de leur établissement. Dans ce cadre, ils sont souvent confrontés à des situations appelant une prise de décision et un positionnement rapide et juridiquement sécurisé. Pour autant, beaucoup de situations qui se présentent lors des gardes administratives ne font pas partie du quotidien professionnel des administrateurs de garde. A la différence des gardes médicales, la garde administrative n'a fait l'objet d'aucune réglementation d'ensemble. Elle constitue pourtant une réalité quotidienne qui suscite des interrogations quant à ses fondements et aux règles applicables. Pour cette raison, il est indispensable d'avoir une vision claire des dispositifs juridiques applicables en pareille hypothèse lorsqu'on est amené à réaliser ses 1ères gardes afin d'acquérir les bons réflexes en situation d'urgence. Nous vous proposons une formation individuelle sur mesure, adaptée à votre niveau, à

vos rythmes et à vos objectifs.

► Ce que je dois connaître de la garde administrative avant de commencer :

- le cadre juridique, les outils, les organisations de mon établissement

► Les situations que je peux rencontrer le plus fréquemment

- problématiques de ressources humaines
- problématiques logistiques
- problématiques d'admission des patients

► Les situations à risque juridique élevé

- dans la prise en charge des patients
- en matière de sécurité des biens et des personnes

► Les bons réflexes à acquérir

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas et analyses de jurisprudence

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes du participant - Questionnaire d'évaluation à chaud - Disponibilité du formateur à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée Visio - Sur

TARIFS

Tarif adhérents Sur devis
Tarif non-adhérents Sur devis

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Administrateurs de garde/
d'astreinte
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Etre amené à assurer des gardes/
astreintes administratives

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J092 - La garde de direction en santé mentale

OBJECTIFS

Identifier les difficultés juridiques de la garde de direction en santé mentale
Maîtriser les étapes de prise en charge du patient admis en soins sans consentement

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique de la garde de direction
 - les fondements juridiques de la garde de direction : focus sur la délégation de signature
 - les personnels participant au tour de garde
 - le rôle et les missions du directeur de garde
 - les outils de la garde de direction : la mallette de garde de direction, les fiches de procédure et le rapport de garde
 - les limites de l'intervention du directeur de garde
 - la responsabilité du directeur de garde
- ▶ Les aspects juridiques des situations rencontrées par le directeur de garde
 - l'admission de patients en surnombre ou en hébergement
 - l'accueil des patients atteints de troubles mentaux : les différents régimes de soins avec et sans consentement (admission, lien avec les urgences, mise en place d'une procédure de soins sous contrainte)
 - les restrictions aux libertés individuelles : liberté d'aller et venir, contention et isolement, visites, autorisations de sortie
 - l'accompagnement juridique des services dans les décisions de soins (soins sans consentement, refus de soins, etc.)
 - la prise en charge de catégories spécifiques de patients en psychiatrie : le patient mineur, le patient protégé, le patient détenu
 - les relations avec la police et la justice, l'intervention des forces de l'ordre dans l'établissement, l'audition des personnels hospitaliers
 - la sortie du patient : sortie contre avis médical, sortie à l'insu du service, levée de la mesure de soins sans consentement
 - le suicide et le décès

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas et analyse de jurisprudence - Mises en situation - Analyse des outils de sécurisation de la garde administrative

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - «Réveil matin» (J2 - réactivation des acquis) - Synthèse en 3 mots clés - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 2, 3 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Administrateurs de garde/
d'astreinte
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Assurer des gardes ou des
astreintes administratives en santé
mentale

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1691 - Mes 1ères gardes de direction en santé mentale

Pour être prêt à assurer ses premières gardes/astreintes administratives

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation individuelle dispensée uniquement à distance, en visioconférence - Date et durée adaptables selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser les premières gardes de direction en santé mentale
Identifier les difficultés juridiques de la garde de direction en santé mentale
Maîtriser les étapes de prise en charge du patient admis en soins sans consentement

PROGRAMME

- Le mot de l'expert
Les directeurs et leurs collaborateurs sont amenés à assurer des gardes administratives au sein de leur établissement. Dans ce cadre, ils sont souvent confrontés à des situations appelant une prise de décision et un positionnement rapide et juridiquement sécurisé. Pour autant, beaucoup de situations qui se présentent lors des gardes administratives ne font pas partie du quotidien professionnel des administrateurs de garde. A la différence des gardes médicales, la garde administrative n'a fait l'objet d'aucune réglementation d'ensemble. Elle constitue pourtant une réalité quotidienne qui suscite des interrogations quant à ses fondements et aux règles applicables. Pour cette raison, il est indispensable d'avoir une vision claire des dispositifs juridiques applicables en pareille hypothèse lorsqu'on est amené à réaliser ses 1ères gardes dans un établissement de santé mentale afin d'acquérir les bons réflexes en situation d'urgence. Nous vous proposons une formation individuelle sur mesure, adaptée à votre niveau, à votre rythme et à vos objectifs.
- Ce que je dois connaître de la garde administrative avant de commencer
 - le cadre juridique, les outils, les organisations de mon établissement
- Les situations que je peux rencontrer le plus fréquemment
 - problématiques de ressources humaines
 - problématiques logistiques
 - problématiques concernant l'admission et le suivi des patients en soins psychiatriques sans consentement
- Les situations à risque juridique élevé
 - dans la prise en charge des patients
 - en matière de sécurité des biens et des personnes
- Les bons réflexes à acquérir

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas et analyses de jurisprudence

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes du participant - Questionnaire d'évaluation à chaud - Disponibilité du formateur à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée Visio - Sur

TARIFS

Tarif adhérents Sur devis
Tarif non-adhérents Sur devis

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Administrateurs de garde/
d'astreinte
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Etre amené à assurer des gardes/
astreintes administratives

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1512 - Élaborer et mettre en œuvre un projet des usagers

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Identifier la ou les thématiques de votre projet des usagers
Mobiliser les différents acteurs internes et externes au projet
Intégrer le projet au sein de votre structure

PROGRAMME

- Qu'est-ce qu'un projet des usagers ?
 - ses objectifs et ses enjeux
 - pourquoi un projet des usagers dans votre établissement ?
 - le choix de la thématique : comment la sélectionner ?
 - les articulations avec l'ensemble des projets de la structure : projet médical, projet de soins, etc.
 - l'articulation avec les projets de l'établissement : rendre le projet des usagers opérationnel
- la détermination des acteurs au projet
- l'organisation du ou des modes de travail et de mise en place du projet
- la rédaction du projet
- la validation du projet
- La mise en œuvre du projet dans l'établissement : penser son animation et sa pérennisation
 - la place de chaque acteur dans le projet
 - la publication et la communication du projet : moyens matériels, humains, supports de communication
 - l'évaluation du projet
- Organiser la démarche du projet des usagers : les étapes de réalisation

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JurSanté du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas par l'analyse de documents - Mise en œuvre d'outils de la démarche projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants au regard du programme - Carto-quiz tout au long de la journée - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Engagement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Membres de la commission des usagers
Représentants des usagers
Responsables des relations avec les usagers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J082 - Les archives médicales hospitalières : réglementation, gestion et organisation

Réglementation, gestion et organisation

OBJECTIFS

Maîtriser la réglementation des archives hospitalières
Savoir se situer dans le fonctionnement d'un service d'archives
Utiliser et mettre en pratique les outils de l'archiviste

PROGRAMME

- ▶ L'approche réglementaire et normative
 - la définition et les finalités des archives hospitalières, le champ d'application, les objectifs de l'archivage
 - l'environnement législatif et réglementaire : textes et évolutions en cours
 - la conservation des archives
 - les délais : prescriptions légales et préconisations
 - la notion de conservation préventive
 - le lieu de conservation et la pratique de l'externalisation
 - la conservation technique des archives
 - les préconisations techniques : locaux, conditionnement, sécurité, marchés et achat
- les supports de conservation : types de supports, sécurité et validité des supports
 - l'archivage électronique : évolution du métier
 - l'élimination des archives : règles, méthodes, responsabilités des acteurs
- ▶ Les principaux outils de l'archiviste-organisateur
 - atelier pratique : tableau de gestion, plan de classement, bordereau d'élimination, bordereau de versement
- ▶ Le personnel des services d'archives
 - statut, formation, compétences, responsabilités
 - le rattachement administratif du service

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Jean-Luc Armonico, expert CNEH, ancien responsable du service des archives, CH d'Avignon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse de documents de procédure - Utilisation d'outils - Analyse de situations de terrain - Retours d'expérience - Travaux de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Carto-quiz tout au long de la formation - Quiz Vrai/Faux en équipes (J2) - «Réveil matin» (J3 - réactivation des acquis) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 7, 8, 9 déc. 2026

Paris 14, 15, 16 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires d'archives
(archivistes)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J081 - La commission des usagers : de la CDU d'établissement à l'instance de territoire

De la CDU d'établissement à l'instance de territoire

OBJECTIFS

Maîtriser les missions de la commission des usagers et les enjeux de sa contribution à la politique qualité
Organiser l'animation des CDU et de l'instance du groupement
Appliquer les bonnes pratiques de la gestion des réclamations et de la médiation

PROGRAMME

- Le positionnement de la commission au sein de l'établissement
 - le développement des compétences de la CDU
 - la composition de la CDU et son fonctionnement
 - le projet des usagers : thématique, organisation
- Les contributions qualité de la commission et sa position au sein de l'établissement
 - les documents dont la commission doit disposer pour sa contribution qualité au regard de ses missions
 - les liens et la cohérence avec les objectifs du projet d'établissement et des projets de pôle
 - les liens avec les instances
 - la réglementation relative à la mission qualité de la commission : contribution aux travaux des instances et experts internes
 - le rapport annuel de la commission et sa nouvelle dimension au regard du projet des usagers
- Commission des usagers de groupement ou comité des usagers ?
 - le partage des attributions ou missions
 - la transmission des avis à la CDU d'établissement
 - le travail de collaboration entre l'instance du groupement et l'instance de l'établissement
- Les bonnes pratiques de traitement des réclamations
 - l'organisation générale de la procédure de gestion des réclamations, ce que l'on devrait appliquer, ce que l'on peut appliquer selon le nombre de réclamations dans l'établissement
 - l'homogénéité des pratiques
 - le rôle de chaque membre de la commission
 - la lecture et l'analyse d'une réclamation : cas pratique
 - l'utilisation d'outils de repérage des motifs de la réclamation
 - la compréhension du courrier
 - la réponse à la réclamation
 - analyse des pratiques et propositions d'outils

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Pascale Ravé, ingénieure qualité et gestion des risques, consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse des documents (règlement intérieur, procédure, etc.) - Analyse de pratiques - Etude d'un dossier de réclamation - Elaboration et rédaction de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Carto-quiz tout au long de la formation - «Réveil matin» (J2, réactivation des acquis) - Quiz vrai/faux en équipe - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 9, 10, 11 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Membres des CDU d'établissement ou de GHT
Membres des comités d'usagers de GHT
Responsables qualité
Responsables des relations avec les usagers

PRÉREQUIS

Connaître l'organisation interne d'un établissement de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J104 - Le dossier médical informatisé du patient

Aspects juridiques

OBJECTIFS

Comprendre les contraintes juridiques du dossier informatisé
Intégrer l'impact de l'informatisation du dossier sur les métiers

PROGRAMME

- ▶ Rappel des notions de base
 - le dossier papier et le dossier informatique
 - le dossier médical informatisé au sein du GHT : la convergence des SI
 - le dossier médical unique en GHT
 - le dossier médical partagé (DMP)
- ▶ Les impératifs juridiques liés à l'informatisation du dossier
 - le contenu du dossier médical informatisé
 - la tenue du dossier médical informatisé
 - les accès autorisés et non autorisés, les exigences juridiques de sécurisation des accès, du RGPD au code de la Santé publique
- la sécurisation des systèmes d'information versus les aspects juridiques
- la durée de conservation et l'archivage électronique
- la signature électronique
- les recommandations de la HAS
- la jurisprudence
- ▶ La législation informatique et libertés 2019
 - l'application du dispositif CNIL au dossier médical en tant que « traitement » informatique
 - les garanties de la loi CNIL pour le patient et les nouveaux droits issus du RGPD

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Atelier d'analyse des pratiques (difficultés rencontrées en établissement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et attentes des participants - Carto-quiz tout au long de la formation - « Réveil matin » (J2)
- Synthèse du quiz - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 7, 8 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM
Responsables de projet informatique
Responsables des systèmes d'information
Chefs de pôle
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Être porteur du projet d'informatisation du dossier médical

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2643 - FOCUS : Fin de vie et soins palliatifs du décryptage des lois aux adaptations des organisations

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
Décrypter les lois
Identifier les impacts pour les professionnels et les organisations
Donner des clés pour anticiper et sécuriser les pratiques

PROGRAMME

- ▶ Décrypter les évolutions législatives
 - Ce qui change, ce qui est maintenu
 - Définition et conditions de l'accès à l'aide à mourir,
 - Clause de conscience,
 - Nouveautés pour les directives anticipées,
 - ...
- ▶ Identifier les impacts pour les professionnels et les organisations
 - Les conséquences en matière de procédures, de droits des patients, de traçabilité et de responsabilité
- Savoir répondre aux demandes des patients et, le cas échéant, des familles, personnes de confiance, proches
- ▶ Donner des clés pour anticiper et sécuriser les pratiques : « check-list » organisationnelle :
 - Quelles procédures revoir ?
 - Quelles équipes former ?
 - Quels documents actualiser et quelles situations anticiper ?

INTERVENANT.E.S

Aude Charbonnel, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
Brigitte De Lard Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table (selon le nombre de participants) - Questions réponses et échanges

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table (selon le nombre de participants)

Durée 0.5 - 3h

VISIO 9H30 - 12H30 10 nov. 2026
VISIO 9H30 - 12H30 15 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	300 €
Tarif non-adhérents	330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Direction des soins
Médecins
Présidents de CME
Cadres de santé
Soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

J1021 - Le médiateur hospitalier

Du savoir-être au savoir résoudre les conflits

OBJECTIFS

S'approprier la mission de médiateur hospitalier
Identifier les contextes institutionnels d'intervention au quotidien
Acquérir les fondamentaux de l'entretien de médiation hospitalière

PROGRAMME

- La médiation et le droit hospitalier
 - le cadre juridique de la médiation hospitalière
 - la fonction de médiateur hospitalier
 - la typologie des demandes
 - l'analyse critique des motifs et réponses
 - le déroulement, la conclusion et le suivi d'un entretien de médiation
 - le compte rendu du médiateur
- Les différents cadres de référence de chaque personne dans la réception de l'information, son traitement et sa restitution
- Le conflit
 - les caractéristiques d'un conflit
 - les obstacles à la qualité relationnelle
- Le processus de résolution des conflits
 - par l'adversité
 - par l'altérité
- Le médiateur
 - des portraits de médiateurs
- les quatre principes éthiques et déontologiques des professionnels (le Codeome) : impartialité, indépendance, neutralité et confidentialité
- la posture d'accueil et d'autorité du médiateur
- La conduite d'une médiation hospitalière
 - les techniques d'entretien de médiation
 - le processus
 - les précautions à prendre
- Les techniques et le savoir-faire du médiateur hospitalier
 - l'écoute active
 - l'accompagnement de la réflexion et la responsabilité des parties
 - le soutien, l'appréciation, la confrontation et l'anticipation
 - la reformulation
- Une journée REX le 5ème jour de formation afin de confronter les mises en pratique en établissement et de répondre aux questions des participants

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Jean-Francois Simon, coach et facilitateur du changement
- Vincent Godefroy, coach et facilitateur du changement

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en situation, jeux de rôle - Exercices pratiques sur documents - Pratiques réflexives - Présentation d'expériences de médiation - Analyse des pratiques - Synthèse de conseils et méthodes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Validation des acquis par les jeux de rôle - Questionnaire d'évaluation à chaud - Retours d'expérience (J5)

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emergence - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 5 jours - 35h

Paris 1, 2 févr. 2027
et 25, 26 mars 2027
et 29 avr. 2027
Paris 8, 9 avr. 2027
et 11, 12 mai 2027
et 29 juin 2027
Paris 11, 12 oct. 2027
et 3, 4 nov. 2027
et 9 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 2 500 €
Tarif non-adhérents 2 750 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médiateurs médicaux et non médicaux
Responsables des relations avec les usagers, membres de la CDU

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances de bases en droit de la santé et en droit des patients

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

PATIENTS

Choisissez l'école de référence !



J099 - Les droits du patient et du résident aujourd'hui : décryptage et cas pratiques

Décryptage et cas pratiques

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Maîtriser l'étendue et les limites des droits des patients et des résidents

Analyser les responsabilités des professionnels

Optimiser l'application des droits des patients et des résidents dans les pratiques professionnelles

PROGRAMME

► Quiz de connaissances

► Brainstorming sur l'intégration des droits des patients et des résidents dans les pratiques professionnelles

► Les droits fondamentaux de la personne

- le respect de la dignité des personnes : analyse de situations
- le respect des libertés individuelles : liberté d'aller et venir, libre choix, liberté religieuse et laïcité ; analyse d'un cas de liberté d'aller et venir à partir d'un scénario

► Focus sur les référentiels HAS, la politique des droits du patient

► Le secret professionnel et ses évolutions

► Secret et partage de l'information : les nouvelles modalités : analyse de situations

► Les droits et la responsabilité du patient et du résident

- l'information du patient : analyse de situations

- l'expression de la volonté : analyse d'un cas de recueil de consentement et de refus de soins à partir d'un scénario
- la personne de confiance : analyse de situations
- le droit du patient et du résident en fin de vie
- l'accès au dossier médical : analyse de situations

► Le contrôle de la qualité de la prise en charge

- le rôle de la nouvelle commission des usagers et la représentation des usagers dans le système de santé
- le droit à la réclamation : analyse d'un cas de réclamation à partir d'un scénario

► Cas pratiques en sous-groupes selon une grille d'analyse et de questions

- quelles règles juridiques applicables ?
- quels éléments à prendre en compte ?
- quelles contraintes de la situation de terrain ?
- quels enjeux éthiques ?
- comment répondre/réagir face à cette situation ?
- quelle posture des professionnels ?
- quelles responsabilités ?
- débriefing collectif

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Aude Charbonnel, juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Analyses de situations de terrain - Retours d'expérience et études de cas - Travaux de groupe (Cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances/quiz d'acquisition - Quiz Vrai/Faux par équipes - «Réveil matin» (dernier jour) - Entretien d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1514 - Intégrer la démarche éthique dans la pratique soignante

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Appréhender le concept de l'éthique dans la prise en charge des patients : éthique et décision de soins
Promouvoir l'éthique clinique en tant qu'aide dans la prise de décision
Aborder des cas concrets sur les problématiques éthiques rencontrées

PROGRAMME

- Introduction : que sait-on de l'éthique ? Une démarche éthique pour quoi faire ?
 - les éléments de méthodologie pour développer une réflexion éthique au quotidien dans les services de soins
- Analyser les concepts à distinguer pour savoir se positionner
 - éthique, déontologie, morale et droit
 - l'éthique et le droit : complémentarité ou incompatibilité ?
 - la nature et les valeurs sociales
 - la justice et l'équité
- Rechercher le sens, rechercher l'action
 - la sensibilité éthique, le comportement éthique
 - l'action éthique, la responsabilité éthique
- Les fondements de la réflexion éthique : les filtres de la réflexion
 - le principe d'autonomie
 - le principe de bienfaisance/non-malfaisance
 - le principe de justice
- Repérer la problématique éthique
 - Analyse de cas proposés par le formateur
- Développer une méthodologie
 - La démarche éthique en pratique : structurer la réflexion et la démarche
 - quelques prérequis : interdisciplinarité, la parole égale de chacun
 - la recherche du questionnement éthique : clarification de la question en jeu, argumentaire, choix
 - préparer la prise de décision
 - l'évaluation de la solution et son possible réajustement
 - tracer le travail, la démarche
 - Les outils d'aide à la décision
 - la méthodologie éthique : une grille pour organiser la réflexion/un organigramme de DDE
 - l'utilisation de l'outil et ses conditions de mise en œuvre

INTERVENANT.E.S

• Isabelle Génot-Pok, juriste, titulaire d'un DU d'éthique et de pratiques hospitalières, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Utilisation d'outils - Cas pratiques - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - «Réveil matin» (J2, réactivation des acquis) - Analyse du test de positionnement au regard de la formation - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Personnels paramédicaux
Personnels socio-éducatifs
Membres de comité d'éthique

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1362 - La pertinence du recours à des mesures de restriction des libertés individuelles en santé mentale

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Connaître le cadre juridique des libertés individuelles en psychiatrie
Disposer des clés nécessaires pour mener une réflexion éthique sur le sens des restrictions des libertés individuelles
Décliner ces exigences dans l'approche institutionnelle
Repositionner la responsabilité professionnelle au regard des droits des patients et de leurs modes d'expression organisés dans l'établissement
Evaluer ces droits fondamentaux au regard des règlements intérieurs et autres pratiques « usuelles » au sein des services

PROGRAMME

- Le champ des libertés individuelles des patients hospitalisés (en santé mentale, hors santé mentale ; quel que soit le mode d'hospitalisation : HC, HDJ, HAD, etc.)
 - analyse des différentes libertés citoyennes transposées dans le secteur hospitalier : liberté de choix, de visite, de fumer, de s'habiller, d'avoir des relations sexuelles, etc.
 - analyse de situations rencontrées et réflexion à partir de scénarios
 - travail pratique autour des recommandations du CGLPL
- Le régime juridique applicable aux libertés individuelles en psychiatrie
 - le principe de liberté
 - la possibilité d'une restriction proportionnée et sa justification, l'individualisation, l'analyse, la vigilance et la réévaluation (analyse et construction de protocoles)
 - les responsabilités dans la décision de restriction des libertés dans un cadre collectif
 - l'organisation à mettre en place en cas de restrictions des libertés : conseils et démarche
 - les référentiels à disposition des hospitaliers
- L'approche éthique des restrictions des libertés individuelles
 - les décisions de restriction des libertés individuelles au regard de l'éthique : question de dignité, question de nécessité ?
 - la prescription médicale de restriction d'une liberté individuelle : fond, forme et suivi
- le principe de précaution, de sécurité face aux soins ou injonctions paradoxales
- analyse de situations rencontrées et réflexion à partir de scénarios
- La privation de liberté
 - interroger la pratique au regard des restrictions ou privations des libertés individuelles
- L'évaluation en équipe et à l'échelle institutionnelle des restrictions de libertés individuelles
 - construire un audit de pratiques : organisationnel et opérationnel ; les méthodes préconisées par la HAS
 - intégrer la mesure de l'expérience patient dans vos tableaux de bords
 - renseigner votre compte qualité en vue de la certification HAS, préparer vos équipes
- Pour aller plus loin, nos équipes vous proposent une offre complémentaire individuelle ou cumulée :
- Offre 1 : 1 jour hors site
 - analyse de vos documents internes : règlements intérieurs de fonctionnement, chartes, procédures et protocoles internes
- Offre 2 : 0,5 jour hors site
 - analyse de vos données internes : événements indésirables, plaintes et réclamations, et réponses apportées
- Offre 3 : 1 jour audit sur site
- Offre 4 : 0,5 jour hors site
 - co-rédaction d'une procédure avec l'établissement

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Pascale Ravé, directeur qualité et gestion des risques, consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Analyse de documents de procédure - Utilisation d'outils d'évaluation du niveau de certification de l'établissement - Echange de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Quiz d'évaluation et d'acquisition des connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins psychiatres
Soignants spécialisés en psychiatrie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1337- L'isolement et la contention physique en établissement de santé mentale

Nouveau critère impératif HAS

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Maîtriser le dispositif juridique encadrant l'isolement et la contention

Sécuriser les pratiques médicales, soignantes et administratives dans la mise en œuvre de l'isolement et de la contention

Analyser des choix effectués en équipe pour le patient

PROGRAMME

► Qu'est-ce que l'isolement et la contention en santé mentale ?

- une définition juridique, les recommandations de la HAS
- l'obligation de conformité à la loi
 - isolement et contention officiels
 - isolement et contention « officieux »
 - la réalité de terrain et l'analyse des préconisations du CGLPL

► Poser le cadre juridique strict applicable à l'isolement et à la contention

- le nouveau dispositif juridique de l'isolement et de la contention (loi 2016 et instruction 2017)
- la position du juge français/la jurisprudence de la CEDH
- les règles professionnelles peuvent-elles venir en appui de la contention et de l'isolement ?
- les nouvelles recommandations de la HAS
- les limites de l'utilisation de la contention
- état des lieux des pratiques

► La réflexion éthique indispensable à toute prise de décision

- quelle légitimité des mesures d'isolement et de contention ?

► Les incidences de l'isolement et de la contention sur les droits fondamentaux de la personne prise en charge

- la mesure privative de liberté d'aller et venir : le risque juridique déjà éprouvé
- savoir rester dans le respect de l'intimité et de la dignité du patient
- information et consentement du patient

► L'isolement et la contention, un acte réfléchi et

adapté

- ambivalence et paradoxe : la représentation pour les soignants, la représentation pour le patient
- les autres moyens alternatifs à utiliser en premier lieu
- la démarche de la mise en isolement, de la pose de contention : recommandations de la HAS, protocole, consignes sur les procédures, fiches à tenir, registre, suivi, évaluation, trace dans le dossier médical

► L'évaluation des pratiques et des résultats pour le patient :

- Les nouvelles méthodes portées par la HAS : parcours traceur, patient traceur, mesure de l'expérience patient
- Les nouveaux IQSS spécifiques
- Les tableaux de bord à destination des équipes, des encadrants, des décisionnaires
- Le renseignement du compte qualité dans le cadre de la certification V2023 pour les critères en lien avec ces exigences.

► Formation sur site client : 2 jours avec 3 options au choix ou cumulées :

► Option 1 : une demi-journée d'analyse de vos documents (procédures, formulaires dossier patient, rapports d'inspection, indicateurs)

► Option 2 : une demi-journée d'audit in situ par unité avec la méthode parcours traceur OU avec la méthode patient traceur (sur la base d'un échantillonnage construit avec l'établissement)

► Option 3 : une journée pour construire le dispositif institutionnel d'évaluation des pratiques et de mesure de l'expérience patient (contractualisation différenciée par pôle/par service), et soutien de l'équipe qualité dans la mise en œuvre.

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Pascale Ravé, ingénieure qualité et gestion des risques, consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Analyse de documents de procédure - Utilisation d'outils d'évaluation du niveau de certification de l'établissement - Echanges de pratiques - Méthodologie et outils d'évaluation des pratiques et d'intégration des retours d'expérience patient dans vos programmes d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Quiz d'évaluation et d'acquisition des connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé
Personnels gestionnaires des droits des patients
Administrateurs de garde

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1336 - La laïcité dans le service public hospitalier

Quelle gestion ? Quelles réponses au fait religieux ?

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Intégrer les principes de laïcité et leur application en structures de santé ou médico-sociales publiques
Prévenir et manager les situations à risque
Maîtriser les conduites à tenir devant les demandes ou situations liées à l'appartenance religieuse

PROGRAMME

- La réalité d'un principe juridique en établissement et son applicabilité
 - la loi et sa raison d'être
 - la définition de la laïcité et le sens des textes
 - les piliers de la laïcité
 - le principe applicable au service public hospitalier et les conséquences sur les personnels
 - la neutralité (exemples de situations et de comportements)
 - les personnels hospitaliers et leurs propres convictions
 - droits des patients et laïcité : ce qui peut être entendu et accepté (les demandes particulières : alimentation, hygiène, actes médicaux spécifiques,
- refus de soins)
 - l'analyse du comportement et la compréhension du cadre de référence de l'usager
- Les obligations du personnel de santé et des établissements
 - le rôle de l'encadrement : la nécessité d'appliquer un principe légal et éthique
 - l'analyse de la jurisprudence
- Quel management des services RH ?
 - la posture à adopter en fonction du contexte d'exercice professionnel

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etude de cas à partir de films pédagogiques - Utilisation d'une boîte à outils pédagogiques
- Cas pratique et échange de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - Quiz d'évaluation des connaissances/quiz d'acquisition
- Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1515 - Le patient mineur à l'hôpital

Aspects juridiques et conseils pratiques

OBJECTIFS

Identifier et sécuriser les situations de prise en charge à risque des mineurs
Sécuriser les relations avec les titulaires de l'autorité parentale

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ Le statut juridique du mineur
• Les droits fondamentaux de toute personne mineure
• L'autorité parentale
- sa définition, ses attributs, ses conditions d'exercice, ses aménagements judiciaires
- la situation des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance | en établissement de santé |
| ▶ La prise en charge administrative du mineur
• Admission programmée, en urgence, consultations
• Sortie du mineur – atelier : construire une politique d'accueil du patient mineur | ▶ Les conditions de délivrance des soins au mineur
• Information et consentement
• Soins dans le secret
• Accès au dossier médical |
| | ▶ La conduite à tenir face à un mineur en danger
• Signalement judiciaire et information préoccupante
- présentation des deux dispositifs
- les règles d'or de la rédaction des signalements et des IP |

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, juriste, consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas/exercices pratiques - Retours d'expérience - Echanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud reprenant les objectifs de la formation, la qualité d'enseignement et la satisfaction globale

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 déc. 2026
Paris 7, 8 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé
Personnels administratifs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J492 - Les aspects juridiques de la prise en charge du majeur protégé

Points clés et spécificités - A jour de l'ordonnance du 11 mars 2020

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Acquérir un comportement respectueux des droits du majeur protégé et des obligations de l'établissement
Repérer les risques juridiques dans la prise en charge des personnes majeures protégées
Appréhender les évolutions juridiques depuis 2016 en faveur des personnes majeures protégées

PROGRAMME

- La notion de majeur protégé
 - les règles juridiques et les limites imposées au majeur protégé
 - les aspects éthiques et déontologiques
- Les différentes mesures de protection et leurs conséquences pour le patient
 - la sauvegarde de justice
 - la curatelle
 - la tutelle
 - l'habilitation familiale
- La prise en compte de la protection en établissement de santé
 - le majeur protégé en consultation
 - les conditions d'admission du majeur protégé
 - le majeur protégé dans le service de soins : les droits renforcés des majeurs protégés
- sur l'information, le consentement, le refus de soin, le respect de la vie privée, les sorties provisoires, les sorties à l'insu du service, l'appel du tuteur, les procédures à suivre
- la sortie définitive du majeur protégé : la liberté d'aller et venir, la sortie contre avis médical, la volonté du majeur, le rôle du protecteur et ses limites
- Les évolutions législatives
- L'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)
- Le référentiel HAS
 - la prise en charge des personnes socialement vulnérables

INTERVENANT.E.S

• Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Analyse de documents de prise en charge - Exercices pratiques - Analyses de situations de terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - «Réveil matin» (J2, réactivation des acquis)
- Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des services de mandataires judiciaires à la protection des majeurs
Directeurs de garde
Directeurs adjoints
Responsables des affaires juridiques
Personnels des services d'admission
Chefs de service
Médecins
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2422 - Soins psychiatriques sans consentement : tout savoir pour les gardes administratives

OBJECTIFS

Maîtriser les étapes de la prise en charge du patient en soins sans consentement nécessitant l'intervention de l'administrateur de garde
Identifier les spécificités du rôle de l'administrateur de garde en établissement de santé mentale

PROGRAMME

- Les spécificités de l'activité en psychiatrie, le cadre juridique des soins libres/sans consentement
- Analyse des étapes clés de la procédure juridique de prise en charge des patients en soins psychiatriques sous contrainte sur décision du directeur (SDD) et du préfet (SDRE)
 - Le rôle de l'administrateur de garde : vérification des conditions de fond et rédaction des décisions administratives, information sur la situation juridique et les droits, la procédure en cas de non maintien de la mesure ou de levée – Chronologie et points de vigilance
- Analyse de la spécificité de la procédure d'isolement et de contention
 - Le rôle de l'administrateur de garde : connaissance des délais et des démarches à effectuer entre information et saisine du juge – Chronologie et points de vigilance

INTERVENANT.E.S

- Aude Charbonnel, juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Diaporama - Textes - Schémas de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage de pratiques et d'expériences

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

16 nov. 2026

Paris

23 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs,
Attachés d'administration
Cadres de santé
Cadres supérieurs de santé

PRÉREQUIS

Réaliser des gardes administratives ou être amené.e à en réaliser

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J991 - Soins psychiatriques sans consentement : sécuriser les procédures

Sécuriser les procédures

OBJECTIFS

Maîtriser les aspects juridiques et organisationnels de la prise en charge psychiatrique sans consentement
Repérer les situations à risque
Identifier les actions à entreprendre pour la sécurisation juridique des prises en charge

PROGRAMME

- Rappel synthétique des grands principes de la prise en charge psychiatrique sous contrainte : soins à la demande d'un tiers (SDT), soins sur décision du représentant de l'État (SDRE), procédures d'urgence dans la mise en œuvre
- Les certificats médicaux et décisions d'admission : les règles à respecter
- La période d'observation : les étapes à respecter, le lien avec les services d'urgences, les situations à risque
- Le programme de soins : hypothèses de mise en œuvre, contenu, formalisation, points de vigilance
 - La procédure devant le juge des libertés : constitution du dossier de saisine, déroulement de l'audience
 - Les partenariats : juge des libertés, préfet, ARS, etc.
 - Analyse des documents de procédure garantissant les droits du patient
 - identifier le contenu des documents
 - appréhender les cas de mise en œuvre
 - sécuriser la rédaction des documents

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse de procédures - Exercices pratiques - Analyse de situations de terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - Carto-quiz tout au long de la formation - «Réveil matin» (J2, réactivation des acquis) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 14, 15, 16 sept. 2026

Paris 19, 20, 21 mai 2027

Paris 24, 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Psychiatres
Personnels soignants
Responsables des affaires juridiques
Personnels de la direction qualité
Personnels du bureau des entrées
Personnels de la direction des usagers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

E2503 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : isolement et contention en psychiatrie

OBJECTIFS

Appréhender de manière concrète le cadre juridique des libertés individuelles en psychiatrie
Appréhender les attentes concrètes des experts-visiteurs
Repérer les situations à risque d'anomalie
S'autoévaluer efficacement pour viser le zéro anomalie

PROGRAMME

Le mot de l'expert

exceptionnelle pour les enfants ou les adolescents ?

Les critères impératifs de la HAS constituent des points de vigilance majeurs dans le processus de certification, en particulier en psychiatrie sur l'isolement et la contention. Leur non-respect peut entraîner une ou des anomalies impactant directement le résultat global de la certification.

Une seule anomalie sur un critère impératif peut suffire à compromettre la certification de votre établissement.

En 2 heures 30, cette formation vous propose un décryptage clair, concret et opérationnel des critères incontournables appliqués à la psychiatrie.

Un format court et concret pour viser le zéro anomalie et aborder la visite de certification avec confiance

- Décryptage du critère impératif HAS en psychiatrie
- Ce que la HAS attend, les bonnes pratiques organisationnelles
- Pour des patients adultes en soins sous contrainte (quel est le cadre légal ?)
- Quid des pratiques mises en œuvre en situation

- Focus sur les autres restrictions de liberté
 - Contact avec ses proches
 - Accès à ses effets personnels
 - Liberté d'aller et de venir
- Les liens avec les règlements internes ou règlements de fonctionnement (transmis/affichés et la justification des restrictions de liberté unilatérales, etc.)
- Les bonnes pratiques de prescription, suivi et levée d'une restriction individuelle de liberté
- Les points de questionnements auprès des professionnels, les observations, les éléments de traçabilité
- Analyse de situations réelles (cas pratiques)
- Comment atteindre le "zéro anomalie" : méthodes et outils, les leviers d'adhésion
- Check-list terrain favorisant l'implication des équipes
- Préparer efficacement la visite HAS

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 0 jour - 2h30

Visio 2H30

4 déc. 2026

Visio 2H30

4 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 150 €

Tarif non-adhérents 170 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs, responsables qualité
gestion des risques, assistants
qualité en psychiatrie
Médecins psychiatres
Soignants spécialisés en
psychiatrie
Tout professionnel impliqué dans
la démarche qualité

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de
certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

STATUTS PERSONNELS MÉDICAUX, NON MÉDICAUX, GESTION JURIDIQUE RH

CATALOGUE DE
FORMATION

DÉTAILS DE L'OFFRE STATUTS DES PERSONNELS MÉDICAUX, NON MÉDICAUX, GESTION JURIDIQUE RH

Vers une maîtrise des statuts des personnels et de la dimension juridique des ressources humaines à l'hôpital et en EPSMS

Gestion statutaire, rédaction des actes, organisations RH ... Nous vous accompagnons dans la maîtrise des enjeux et des cadres juridiques et réglementaires nécessaires à la gestion des ressources humaines, médicales et non médicales



**Plus de 30
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Chefs d'établissements
- Directions des ressources humaines
- Directions des affaires médicales
- Cadres et managers, médicaux et non médicaux
- Gestionnaires des ressources humaines
- Gestionnaires des affaires médicales

«2026 sera l'année de renouvellement des CSE, de la réforme de la protection sociale complémentaire, des nouveaux outils dans la gestion juridique des ressources humaines.

2026 poursuivra aussi la mise en œuvre de chantiers de fond à l'hôpital: temps de travail médical, gestion des internes, des médecins à diplôme étranger...

Une actualité juridique et statutaire à maîtriser, donc !»

Brigitte de LARD-HUCHET

Directrice du Centre de droit JuriSanté
du CNEH

**Maîtriser les
connaissances
statutaires
nécessaires à une
bonne gestion RH
à l'hôpital**

**Anticiper et gérer
le risque juridique,
social et managérial
associé**

**Intégrer la dimension
juridique dans une
approche stratégique
des ressources
humaines**

L'ÉQUIPE

Brigitte de Lard-Huchet

Directrice du Centre de droit JuriSanté
du CNEH

Expertises : organisation et planification sanitaires, GHT,
coopération, droits des usagers.

Céline Berthier

Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du
CNEH

Expertises : statuts des personnels non médicaux.

Martine Cappe

Consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

Expertises : statuts des personnels médicaux, organisation
et gestion des ressources humaines médicales

Mélanie Dupé

Juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du
CNEH

Expertises : statuts des personnels non médicaux.

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Nadia Hassani

☎ 01 41 17 15 43

✉ nadia.hassani@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Christelle Tardjo

☎ 01 41 17 15 04

✉ christelle.tardjo@cneh.fr

SATISFACTION CLIENT

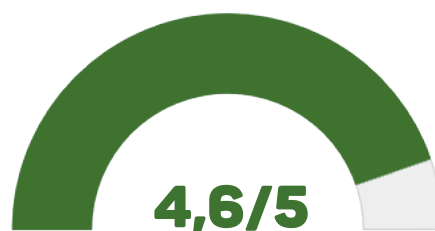


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 661

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 664

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Contenu très intéressant, correspondant parfaitement à mes attentes en termes de statut de la FPH.»

«La formation était très enrichissante et parfaitement adaptée aux besoins des chefs de service.»

PÉDAGOGIE

«Qualité pédagogique Indéniable de l'intervenante sur le sujet traité pouvant être « indigeste » mais qui a été très bien intégré.»

«La méthode pédagogique est super, beaucoup de réflexions et d'échanges avec beaucoup d'exemples de cas concrets.»

DURÉE & RYTHME

«Le fait d'avoir trois intervenants sur 5 jours permet une approche complémentaire sur plusieurs thématiques, ce qui est intéressant.»

CONTENU

«Une formation très intéressante et instructive, j'ai appris beaucoup de choses au niveau des droits des résidents mais également aux droits des personnels hospitaliers.»

«Contenu très intéressant illustré par la théorie et toujours des applications pratiques.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation pertinente pour améliorer les pratiques au quotidien.»

«Formation très documentée et abondamment illustrée d'exemples et de jurisprudence, l'expertise du Centre de Droit Jurisauté est indéniable.»

FORMATEUR.TRICE

«Formatrice qui impulse le groupe et qui est en capacité de s'adapter aux questions.»

«Formatrice au-dessus de mes attentes, dynamique, joviale et connaissant très bien le sujet dans la transmission de ses compétences et de l'enseignement.»

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Actualités - Statuts

- 5e Journée des RH médicales : Temps de travail médical : résoudre l'équation impossible ? 408
- J2548 - FOCUS : Les atteintes à la probité à l'hôpital..... 409
- J2549 - FOCUS : Les rapports circonstanciés410
- J2551 - FOCUS : La Certification Périodique des Professionnels de Santé 411
- J2550 - FOCUS : Parcours professionnel et mobilité 412
- J2563 - FOCUS : La Commission d'Organisation de la Permanence des Soins (COPS) 413

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Responsable des affaires médicales 415
- ds 419

Gestion du personnel non-médical

- J204 - Café RH à l'hôpital : et si on discutait droit et pratique ?..... 424
- J304 - Le statut et la carrière du fonctionnaire hospitalier 425
- J994 - La toute dernière actualité du statut de la fonction publique hospitalière..... 426
- J307 - Les contractuels dans la fonction publique hospitalière 427
- J310 - Les aspects réglementaires de l'absentéisme non-médical 428
- J2023 - La toute dernière actualité de la protection sociale - Nouveautés et jurisprudences 429
- J308 - L'avancement du fonctionnaire hospitalier..... 430
- J2000 - Les Lignes Directrices de Gestion 431
- J4001 - Le comité social d'établissement (CSE) et CAP 432
- J1142 - Les élections professionnelles 433
- J305 - L'organisation des concours dans la fonction publique hospitalière . 434
- J1322 - La gestion des agents stagiaires 435
- J1153 - Les aspects réglementaires du temps de travail non médical . 436
- J312 - La paie du personnel non médical 437
- J1325 - L'assurance chômage dans la fonction publique hospitalière.. 438
- J318 - L'action disciplinaire dans la fonction publique hospitalière 439
- J1103 - Le cumul d'activités des agents publics..... 440
- J758 - Le dossier du fonctionnaire hospitalier : tenue, contenu, transmission des informations..... 441
- J319 - La retraite du fonctionnaire hospitalier 442
- J1489 - Sécurisation juridique des décisions relatives au personnel non médical..... 443
- J2341 - Maîtriser le secrétariat des instances hospitalières 444

Dialogue social et négociation collective

- J315 - L'exercice du droit syndical et la représentation du personnel... 446
- J1158 - Le droit de grève à l'hôpital..... 447

Gestion du personnel médical

- J1561 - 5e Journée des RH médicales : Temps de travail médical : résoudre l'équation impossible ? 449
- J2564 - Personnels médicaux en formation - de l'étudiant au docteur junior..... 451
- J1469 - Président et vice-président de CME - Réussir vos 100 jours .. 452
- J297 - Les statuts des personnels médicaux 453
- J1422 - ESPIC : développer votre culture « affaires médicales » 454
- J1410 - Les contrats des personnels médicaux : sécuriser les procédures 455
- J1073 - Actualités statutaires des ressources humaines médicales - À jour des réformes 456
- J298 - Les statuts des médecins à diplôme étranger à l'hôpital 457
- J299 - La rémunération du médecin hospitalier 458

- J951 - Temps de travail médical, obligations de service et permanence des soins - A jour des réformes..... 459
- J2342 - La gestion de l'absentéisme du personnel médical 460
- J4004 - L'entretien professionnel des personnels médicaux 461
- J1411 - Les élections professionnelles pour la Commission Médicale d'Etablissement (CME)..... 462

ACTUALITÉS - STATUTS

Choisissez l'école de référence !



5E JOURNÉE DES RH MÉDICALES : TEMPS DE TRAVAIL MÉDICAL : RÉSOUDRE L'ÉQUATION IMPOSSIBLE ?

MARDI 2 JUIN 2026

RÉF. J1561

OBJECTIFS

Le CNEH entourait d'experts, vous propose une journée d'échanges et de réflexion pour améliorer la formule et développer des réponses durables à la problématique du temps de travail médical.

► AU PROGRAMME

- L'organisation du temps de travail médical serait-elle une équation insoluble ?
- Contraintes réglementaires mouvantes, organisations de travail complexes, manque de ressources médicales... Autant d'inconnues avec lesquelles composer.

► INTERVENANTS

- Martine CAPPE, Responsable de l'offres RH médicales du CNEH
- Dr Thierry GODEAU, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026
- Dr Jean-Marie WOHL, Président de la Commission Médicale de Groupement GHT Centre Alsace
- Le Président de la COPS « sous réserve », CH de Colmar
- Monsieur Emilien SAUGRIN, Directeur des affaires médicales, CH de Colmar
- Dr Sophie RIVIERE, Présidente de la COPS, CHU de Montpellier
- Madame Sophie BARRE, Directrice des affaires médicales, CHU de Montpellier
- Dr Cynthia GARIGNON, Chef de pôle, CH de Saint Briec
- Clémence FOURRIER, Directrice des affaires médicales, CH de Saint Briec
- Jane DESPATIN, conseillère CNEH Prospective - Responsable des opérations et de la performance APHP Université Paris SACLAY
- Dr Leila LAZARO, Présidente de CME, CH de Bayonne
- Dr Antoine BIGOURDAN - Radiologue - CH de Bayonne

COORDINATEUR.TRICE

Martine CAPPE

Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté

07 72 30 26 84 - martine.cappe@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

J2548 - FOCUS : Les atteintes à la probité à l'hôpital

Comprendre et gérer le risque

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Comprendre le risque d'atteinte à la probité
 - Maîtriser les fondamentaux d'une démarche de prévention en établissement

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique des atteintes à la probité
 - Les différents textes
 - L'Agence Française Anticorruption
- ▶ Les différents secteurs à risque
 - Marchés publics et relations avec des prestataires
 - Relations avec des organismes publics
- ▶ Gestion des ressources humaines
 - Gestion patrimoniale
 - Gestion des tutelles et curatelles
- ▶ Les outils de gestion du risque
 - La démarche proposée par l'AFA
 - Le déploiement en établissement

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Etudes de cas et analyses jurisprudentielles - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30-12h30 16 oct. 2026

Visio 9h30-12h30 12 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs

Directeurs adjoints

Managers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2549 - FOCUS : Les rapports circonstanciés

De la définition juridique à la méthodologie de rédaction

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Appréhender le cadre juridique du rapport circonstancié
 - Identifier les enjeux de sa rédaction
 - Elaborer une méthodologie de rédaction

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
La rédaction du rapport circonstancié est un enjeu majeur dans les situations problématiques où l'établissement doit agir : dommage au patient, faute disciplinaire, responsabilité, problématique statutaire...
Point d'ancrage de toute procédure, sa définition et son contenu nécessitent une appréhension des aspects juridiques et opérationnels.
Nous vous proposons un focus de 3 heures pour faire le point sur ce document et maîtriser tous ses aspects, de sa rédaction à son utilisation.
 - insuffisance professionnelle, accident de service, événement indésirable...
- ▶ Les acteurs
 - Le rédacteur
 - Le destinataire
 - La personne concernée par le rapport
- ▶ La rédaction du rapport circonstancié
 - La forme et les éléments indispensables
 - Ce qu'il doit comporter et ce qu'il ne doit pas comporter
 - Conseils de contenu et de rédaction
- ▶ Le devenir du rapport circonstancié
 - Les délais de rédaction et de conservation
 - Le classement au dossier et la transmission
- ▶ Le rapport circonstancié : c'est quoi ?
 - Définition et objectifs
 - Les procédures concernées : discipline,

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30 - 12h30 18 sept. 2026

Visio 9h30 - 12h30 2 févr. 2027

Visio 9h30 - 12h30 3 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des Ressources

Humaines

Cadres de santé

Responsables de service

Gestionnaires des ressources

humaines

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2551 - FOCUS : La Certification Périodique des Professionnels de Santé

De l'obligation juridique à la démarche collaborative

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Maîtriser le cadre juridique de la certification périodique des professionnels de santé
 - Identifier les enjeux et les modalités de cette certification
 - Appréhender la mise en œuvre de cette obligation en établissement de santé

PROGRAMME

- ▶ Certification Périodique des Professionnels de Santé : de quoi s'agit-il ?
 - Le dispositif et ses enjeux juridiques
 - Les 4 axes nationaux et les référentiels
- ▶ Les acteurs
 - Les professionnels de santé relevant d'un Ordre national
 - Les 7 Ordres Nationaux
 - Les établissements de santé
- ▶ La mise en œuvre de la Certification Périodique
 - Les professionnels concernés et les cas d'exonération
 - Les actions de certification : contenu, conditions
- de réalisation, période et computation, liens avec le DPC...
- La plateforme nationale numérique sécurisée
- Les délais applicables
- ▶ La démarche de la Certification Périodique
 - Une démarche collaborative : comment articuler parcours individuel du professionnel de santé et politique de formation institutionnelle ?
 - Quel régime de responsabilité entre le professionnel, l'Ordre et l'établissement ?
- ▶ Les plus :
 - Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9H30 - 12H30 8 sept. 2026

Visio 9H30 - 12H30 19 mars 2027

Visio 9H30 - 12H30 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des Ressources Humaines et des Affaires Médicales
Directeur des Soins
Présidents de CME
Chefs de pôles
Chefs de service
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
Responsables formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

Taux de Satisfaction des Participants

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2550 - FOCUS : Parcours professionnel et mobilité

Un panorama des outils juridiques de la mobilité de la FPH

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
 - Identifier la notion de parcours professionnel
 - Maîtriser les outils juridiques de la mobilité
 - Appréhender la construction d'une politique de mobilité au sein d'un établissement

PROGRAMME

- ▶ La notion de parcours professionnel dans la Fonction Publique Hospitalière
 - La (non) définition juridique
 - Les acteurs
- ▶ Parcours professionnel et mobilité
 - Les différentes mobilités statutaires
 - Zoom sur le cumul d'activité
- ▶ Parcours professionnel et promotion
 - La notion de promotion et de carrière
 - Zoom sur l'engagement de servir
- ▶ Parcours professionnel et reconversion pour raison de santé
 - L'inaptitude pour raison de santé et ses différentes options : l'aménagement de poste, le reclassement, la prévention...
 - Zoom sur la Période de Préparation au Reclassement
- ▶ Parcours professionnel et cessation de fonction
 - La démission et la rupture conventionnelle
- ▶ Les plus !
 - Un suivi des dernières jurisprudences en la matière
 - Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, juriste, consultante au Centre de Droit JuriSanté du CNEH
- Brigitte de Lard-Huchet, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Classe virtuelle 11 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	300 €
Tarif non-adhérents	330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeur des ressources humaines
Responsable des ressources humaines
Gestionnaire ressources humaines
Direction des soins
Cadres de santé
Conseiller en évolution professionnelle

PRÉREQUIS

Maîtrise générale du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2563 - FOCUS : La Commission d'Organisation de la Permanence des Soins (COPS)

OBJECTIFS

► 3 heures en classe virtuelle pour :

Connaître le cadre réglementaire de la commission d'organisation de la permanence des soins

Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les nouvelles règles concernant la permanence des soins

Sécuriser le fonctionnement de la COPS

PROGRAMME

► Le mot de l'experte

La COPS n'est pas seulement une instance obligatoire, elle devient un élément stratégique de la gestion des organisations médicales, à la croisée des chemins entre sécurisation du temps de travail médical et efficacité de la permanence des soins. Le CNEH vous propose une formation de 3 heures en visio, pour mieux cerner et piloter le fonctionnement d'une instance dont le rôle est grandissant avec les dernières évolutions réglementaires.

- le cadre juridique de la COPS
- l'articulation avec la CME et les autres instances
- enjeux de la mise en place de la COPS, et articulation avec le schéma territorial de la PDS

► La COPS et son fonctionnement

- sa composition
- ses attributions
- ses prérogatives
- son fonctionnement
- son règlement intérieur

► La COPS au sein de l'hôpital

- rappel sur la gouvernance

► Etudes de cas : Présentation de charte des temps

INTERVENANT.E.S

- Martine CAPPE, Responsable de l'offre RH médicales au CNEH
- Brigitte de LARD-HUCHET, directrice du Centre de droit JuriSanté du CNEH
- Isabelle CARRON, Adjointe à la directrice des affaires médicales, Centre Hospitalier métropole Savoie

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques - retour d'expériences - présentations de modèles - Quiz

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Visio 9h30-12h30 11 sept. 2026

Visio 9h30-12h30 30 mars 2027

Visio 9h30-12h30 5 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs
- Directeurs des affaires médicales
- Attachés aux affaires médicales
- Manageurs médicaux : PCME, Vice PCME, chefs de pôles, chefs de services

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RESPONSABLE DES AFFAIRES MÉDICALES

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1105

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir les notions essentielles de l'ensemble des statuts médicaux
- Maîtriser la réglementation du temps de travail médical
- Savoir traiter les éléments concernant la rémunération.
- Comprendre la protection sociale
- Suivre les effectifs médicaux en vue de l'élaboration d'un EPRD
- Se constituer un réseau professionnel

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux responsables ou aux directeurs des affaires médicales, aux attachés d'administration hospitalière et plus globalement à toute personne en charge de la gestion des personnels médicaux dans la FPH.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Martine CAPPE

Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
07 72 30 26 84 - martine.cappe@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DES AFFAIRES MÉDICALES

J1105

Du 08/09/2026 au 11/12/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 09/03/2027 au 18/06/2027 - 12 jours - 84 heures

Du 14/09/2027 au 16/12/2027 - 12 jours - 84 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	6 120 €
Tarif non-adhérents	6 730 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - La gestion statutaire des médecins**

- Connaître le cadre réglementaire général et les règles statutaires essentielles applicables aux médecins hospitaliers
- Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires et sécuriser ses pratiques

► **Atelier 1 - Les médecins à l'hôpital : introduction**

- Les études de médecine : la réforme
- La démographie médicale en France
- La gouvernance du personnel médical : les rôles respectifs du chef d'établissement, du président de CME et du chef de pôle
- La gestion du personnel médical à l'hôpital, d'une gestion statutaire à une gestion des RH

► **Atelier 2 - Les praticiens hospitalo-universitaires**

- Les titulaires
- Les temporaires
- Les praticiens hospitalo-universitaires

► **Atelier 3 - Les praticiens hospitaliers**

- Le concours, la période probatoire, l'affectation et la nomination
- Les positions statutaires : disponibilité, mise à disposition, recherche d'affectation, congé parental et détachement
- La discipline et l'insuffisance professionnelle

► **Atelier 4 - L'activité libérale, l'activité privée, l'activité d'intérêt général**

- Le cadre réglementaire
- Les contrôles
- La clause de non-concurrence

► **Atelier 5 - Les médecins recrutés par contrat (praticiens attachés, praticiens contractuels et assistants des hôpitaux)**

- Le recrutement et les points de vigilance
- La rédaction des contrats
- Le licenciement, l'insuffisance professionnelle et la discipline
- La protection sociale applicable à chaque contrat
- La réglementation 2025 de l'intérim médical

► **Atelier 6 - La prolongation d'activité et le cumul emploi retraite après la loi de modernisation de notre système de santé**

- La prolongation d'activité de droit et la prolongation d'activité sur demande
- Les possibilités offertes par le cumul emploi retraite

► **Atelier 7 - Les médecins à diplôme étranger en France**

- Les conditions d'exercice de la médecine en France
- Les FFI et les DFMS/DFMSA
- Les régimes dérogatoires successifs
- La PAE, la CAE et l'autorisation d'exercice
- La réforme des EVC
- Les praticiens associés
- Les praticiens associés contractuels temporaires

► **MODULE 2 (3 jours) - La gestion stratégique et financière des médecins**

cins

- Maîtriser les dernières réformes
- Connaître les différents contrats pouvant être proposés aux médecins libéraux
- Maîtriser les règles en matière de gestion du temps de travail médical

► **Atelier 8 - La stratégie médicale**

- La coopération organique et la coopération conventionnelle
- Le contrat d'exercice libéral
- Les prestations médicales croisées dans le cadre d'un GCS, d'un GIE
- L'impact des GHT dans la gestion stratégique du personnel médical

► **Atelier 9 - Le temps de travail médical**

- L'organisation du temps de travail : Les règles nationales et européennes
- La durée du temps de travail : Les règles nationales et européennes
- Le tableau de service : obligation réglementaire
- L'organisation des gardes et astreintes
- astreintes forfaitisées - arrêtés du 8 juillet 2025
- Le temps de travail additionnel et sa contractualisation
- Le repos de service et le repos quotidien
- Les questions spécifiques
- Le temps de travail des internes
- Le temps de travail des urgentistes

► **Atelier 10 - La rémunération des médecins et les variables de paie**

- La rémunération des praticiens statutaires
- La rémunération des praticiens recrutés par contrat
- La rémunération des étudiants et des internes
- Les primes et indemnités
- Le temps de travail additionnel
- La prime d'exercice territorial
- Les indemnités de service public exclusif
- Les indemnités sectorielle et de liaison
- Le paiement des gardes et astreintes - arrêtés du 8 juillet 2025
- La prime de solidarité territoriale

► **MODULE 3 (3 jours) - La gestion des ressources humaines médicales**

- Comprendre la maîtrise de la masse salariale
- Connaître les évolutions réglementaires
- Percevoir le passage d'une gestion statutaire à une gestion des ressources humaines

► **Atelier 11 - La masse salariale du personnel médical et le pilotage économique**

- L'EPRD : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs médicaux
- L'analyse prospective
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
- La modélisation des prévisions
- Le suivi budgétaire
- La saisonnalisation du suivi budgétaire
- L'analyse médico-économique
- La réalisation des tableaux de bord

► **Atelier 12 - La conduite de projet**

INTERVENANT.E.S

- Du CNEH : Martine Cappe, Responsable de l'offre RH médicales
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit Jurisanté -
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership - Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante du pôle Stratégie
- Isabelle Carron, Responsable des affaires médicales
- Amandine Weber, Directrice référente des affaires médicales
- Bettina Dreyfus, Attachée d'administration du CH de Montfavet
- Antoine Coleu, Responsable de la GTT
- Odile Barre, Directeur de la qualité

MÉTHODES MOBILISÉES

Un rappel des textes réglementaires - Des études de contrat type - Des exemples de contrats et de tableaux - Des analyses de CV - Des exemples de contrat et de convention de temps partagé - Des cas pratiques

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► **Atelier 13 -Accompagner les praticiens et une communauté médicale : développer ses soft skills et expérimenter à partir de situations vécues**

- Ateliers de simulation : Situation de harcèlement et de conflits, la conduite de réunion, la présentation d'un sujet en CME, etc.

► **MODULE 4 (3 jours) - Manangement et démarche qualité**

► **Atelier 14 - Formation du personnel médical**

- L'entretien professionnel médical
- Le DPC des médecins

► **Atelier 15 - la direction des affaires médicales et le mangement par la qualité**

- Certification et compte qualité
- La carographie des risques
- Accréditation des médecins, travail en équipe

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel individuel
- Présentation du projet devant un jury d'expert en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	6 120 €
Non-adhérents	6 730 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris 8, 9, 10 sept. 2026
et 6, 7, 8 oct. 2026
et 17, 18, 19 nov. 2026
et 9, 10, 11 déc. 2026

Paris 9, 10, 11 mars 2027
et 13, 14, 15 avr. 2027
et 11, 12, 13 mai 2027
et 16, 17, 18 juin 2027

Paris 14, 15, 16 sept. 2027
et 12, 13, 14, 15 oct. 2027
et 16, 17, 18 nov. 2027
et 14, 15, 16 déc. 2027



DS

Satisfaction

SD

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1361

11.5
80,5h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender les principes et enjeux de la gestion de la carrière dans la FPH
- Comprendre et appliquer les règles de la protection sociale et de l'absentéisme
- Maîtriser les techniques de la paie et des ARE

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel
ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux gestionnaires de paie carrière en poste ou en
devenir dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du statut du fonctionnaire
Avoir des connaissances de base sur la paie du personnel non

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Mélanie DUPE

Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du
CNEH
06 32 63 25 95 - melanie.dupe@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - GESTIONNAIRE PAIE-CARRIÈRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

J1361

Du 16/09/2026 au 04/12/2026 - 11,5 jours - 80,5 heures

Du 15/09/2027 au 08/12/2027 - 11,5 jours - 80,5 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 850 €
Tarif non-adhérents	5 335 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) : Les fondamentaux de la gestion statutaire dans la fonction publique hospitalière, le recrutement et la protection sociale**

► **ATELIER 1 : Les grands principes**

- Présentation du cycle et de l'évaluation
- Les grands principes de la fonction publique
 - les grandes notions : corps, grades, emplois, métiers
 - mise en perspective du métier
- Référentiel des sites internet utiles au gestionnaire paie-carrière
- **Méthodes pédagogiques :**
Présentation des notions et illustrations

► **ATELIER 2 : Le recrutement dans la fonction publique hospitalière**

- Les concours
- La nomination et la situation de l'agent stagiaire
 - le cadre réglementaire codifié dans le Code général de la fonction publique
 - la durée, la prolongation et prorogation du stage
 - les congés des agents stagiaires
 - la fin du stage
- La titularisation
- **Méthodes pédagogiques :**
La remise de fiches techniques

► **ATELIER 3 : La protection sociale du fonctionnaire hospitalier**

- Le congé maladie ordinaire
- Le congé longue maladie
- Le congé longue durée
- Les accidents et maladies imputables au service
- L'incapacité physique
 - la reprise à temps partiel thérapeutique
 - l'aménagement du poste de travail
 - la disponibilité d'office pour raison de santé
 - le reclassement
 - la retraite pour invalidité
- **Méthodes pédagogiques :**
Exemples de décisions administratives - Schémas de synthèse

► **MODULE 2 (3 jours) : La gestion de la carrière dans la fonction publique**

► **ATELIER 4 : L'exception au recrutement du fonctionnaire : la gestion des agents contractuels**

- Contractuels de droit public et contractuels de droit privé
- Les cas de recours
 - notion de besoin permanent et non permanent
 - notion de temps non complet et de temps partiel
- La rédaction des contrats : exemples et points de vigilance
- Les points essentiels de la gestion des contractuels
 - les congés
 - la protection sociale

- la rémunération
- Les termes des contrats
 - à l'initiative de l'administration
 - à l'initiative de l'agent
- **Méthodes pédagogiques :**
Exemples de contrats et de courriers

► **ATELIER 5 : L'avancement**

- Les reprises d'ancienneté à la nomination
 - pour services publics
 - pour services privés
 - pour services similaires
- L'avancement d'échelon
- L'avancement de grade
 - méthodologie de réalisation des tableaux d'avancement de grade
 - positionnement des agents bénéficiant d'un avancement de grade
- Le changement de corps
 - positionnement des agents bénéficiant d'un changement de corps
- Le fonctionnement des CAP
- **Méthodes pédagogiques :**
Présentation des thématiques et distribution de tableaux de synthèse
Cas pratique sur chaque thématique abordée

► **ATELIER 6 : La mobilité et l'évaluation**

- Mobilité interne et externe
- Les positions statutaires
 - l'activité et ses variantes
 - le détachement
 - la disponibilité
 - le congé parental
- De la notation à l'évaluation
 - réglementation concernant la notation
 - présentation du dispositif d'évaluation
- **Méthodes pédagogiques :**
Remise de fiches techniques

► **MODULE 3 (3 jours) : La gestion de la paie et les variables de rémunération**

► **ATELIER 7 : La gestion de la paie**

- Les composantes de la rémunération
 - la catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
 - le traitement de base
 - les compléments de rémunération : les primes et les indemnités
- Check-list des primes et indemnités
- Zoom sur la prime de service
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations et les charges
 - l'assurance maladie
 - la retraite
 - les contributions, les taxes
- Les retenues patronales
- Les différentes étapes de la paie
 - la saisie des informations
 - le calcul de la paie
 - le prélèvement à la source

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH, coordinatrice du Praxis
- Céline Berthier, Juriste, Consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Carl-Stéphane Klein, Expert pour le centre de droit Jurisanté
- Karina Lubineau, Experte pour le centre de droit Jurisanté

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- le mandatement de la paie
- Le cycle de la paie et la certification des comptes
- présentation des grandes lignes de la certification des comptes
- le contrôle de la paie et des variables de rémunération
- l'élaboration des process

► Méthodes pédagogiques :

Tableaux de synthèse - Cas pratiques

► ATELIER 8 : L'indemnisation du chômage dans la fonction publique

- Le fondement juridique de l'assurance chômage
- Le cadre institutionnel de l'assurance chômage
- L'impossibilité pour les employeurs publics d'adhérer au régime d'assurance chômage
- Les options offertes aux établissements de santé au regard de l'assurance chômage :
 - l'auto-assurance
- La convention du 14 avril 2017
- le champ d'application
- les conditions d'attribution de l'allocation de retour à l'emploi (ARE)
- la détermination du montant de l'allocation journalières et la durée de l'indemnisation
- La convention du 14 mai 2014
- les droits rechargeables (disparition de la reprise et de la réadmission)
- L'avenant du 25 mars 2015 : l'introduction du droit d'option éviter de citer des dispositifs trop anciens s'ils sont devenus le droit commun

► Méthodes pédagogiques :

Cas pratiques sur la détermination du montant de l'allocation journalière et de la durée d'indemnisation

► MODULE 4 (2 jours) : La retraite du fonctionnaire hospitalier

► ATELIER 9 : principes, réforme et différents régimes

- La réforme des retraites
- La loi portant sur la réforme des retraites du 14 avril 2023
- Les différents régimes de retraite et la préparation des dossiers
 - la CNRACL : l'immatriculation et l'affiliation
 - les taux de cotisation, la surcotisation et les nouveautés
 - la validation des services & les bonifications
 - les durées d'assurance & les minorations/majorations
 - le rétablissement des droits auprès du régime général et de l'IRCAN-TEC
 - le rachat des études supérieures
 - le temps partiel cotisé sur du temps plein
 - le droit à pension & le supplément de pension
 - la cessation progressive d'activité
 - le recul de limite d'âge, la prolongation d'activité et le maintien en

fonction

- la pension d'invalidité / la pension de réversion / le capital décès
- l'indemnisation des congés non pris
- le départ anticipé « carrière longue »
- le départ anticipé « fonctionnaire handicapé »
- Le départ anticipé "15 ans de service et 3 enfants ou enfant handicapé" (recul limite d'âge, RAFP, etc.)
- L'action en réparation civile de la CDC pour le compte de la CNRACL
- Le service de demande de retraite en ligne + la plateforme « Ma retraite publique »
- La gestion des correspondants retraite

► ATELIER 10 : La constitution d'un dossier de retraite, cas pratiques

► Méthodes pédagogiques :

Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0.5 jour)

- Devoir sur table portant sur une des thématiques abordées lors des ateliers (droits et obligations du fonctionnaire, positions statutaires, inaptitudes, etc.)

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

MODALITÉ

Durée de formation 11.5 - 80,5h

SESSIONS

Paris 16, 17, 18 sept. 2026
et 19, 20, 21 oct. 2026
et 16, 17, 18 nov. 2026
et 2, 3, 4 déc. 2026

Paris 15, 16, 17 sept. 2027
et 18, 19, 20 oct. 2027
et 15, 16, 17 nov. 2027
et 6, 7, 8 déc. 2027

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 4 850 €
Non-adhérents 5 335 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

GESTION DU PERSONNEL NON-MÉDICAL

Choisissez l'école de référence !



J204 - Café RH à l'hôpital : et si on discutait droit et pratique ?

OBJECTIFS

Suivre l'actualité des ressources humaines hospitalières
Partager entre professionnels sur les pratiques de gestion RH

PROGRAMME

3 séquences de 2.30h (de 10h à 12h30 en classe virtuelle)

► Sur un thème en fonction de l'actualité juridique portant sur le statut du personnel non médical

► L'œil de la juriste :

- un édito introductif rappelant les grandes lignes juridiques du sujet évoqué
- une mise en perspective des problématiques et des enjeux
- le point sur la situation dans les autres Fonctions

Publiques

- une présentation des pratiques de terrain et des outils disponibles

► Place au débat

- le regard d'experts et de grands témoins
- des retours d'expérience
- des échanges avec les participants

► Clôture

- synthèse des échanges
- un sketchnote

Durée 3 demi - 7h30

Classe virtuelle 25 sept. 2026
et 6 nov. 2026
et 11 déc. 2026

Classe virtuelle 12 févr. 2027
et 2 avr. 2027
et 4 juin 2027

Classe virtuelle 24 sept. 2027
et 5 nov. 2027
et 17 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 400 €
Tarif non-adhérents 450 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Responsables et gestionnaires des ressources humaines
Directeurs des soins
Cadres et managers

PRÉREQUIS

Maîtriser les grandes lignes du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Un ou deux experts/grands témoins selon la thématique

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apport de connaissances - Retours d'expérience de terrain et présentation d'outils (fiche pratique, synthèse sous forme de sketchnote)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Apports théoriques - Brainstorming entre les participants et partage d'expériences - Quiz d'évaluation avant et après la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

J304 - Le statut et la carrière du fonctionnaire hospitalier

Panorama de la gestion statutaire des personnels non médicaux à l'hôpital

OBJECTIFS

Identifier le cadre réglementaire général de la fonction publique hospitalière
Connaître les règles statutaires essentielles applicables au fonctionnaire hospitalier
Comprendre les liens juridiques entre les différentes thématiques de la gestion statutaire des agents

PROGRAMME

- ▶ Le cadre statutaire de la fonction publique hospitalière
 - le détachement
 - la disponibilité
 - notions essentielles
 - rôle des instances statutaires et de représentation des personnels
- ▶ Recrutement dans la fonction publique hospitalière
 - les concours
 - le stage et la titularisation
 - les exceptions au concours
 - la situation des agents contractuels
- ▶ La protection sociale du fonctionnaire hospitalier
 - les congés maladie
 - le CITIS
 - les inaptitudes professionnelles
 - les acteurs compétents (à jour du conseil médical)
- ▶ Les positions du fonctionnaire
 - l'activité
- ▶ L'avancement du fonctionnaire : les notions indispensables
 - l'avancement d'échelon, de grade
 - le changement de corps
 - les reprises d'ancienneté à la nomination
- ▶ Les droits et les obligations du fonctionnaire hospitalier
 - le congé parental hospitalier
- ▶ Les congés, l'organisation du temps et la gestion des CET
- ▶ La discipline
- ▶ La cessation des fonctions du fonctionnaire hospitalier

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en début et fin de session - Recueil des attentes - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 4, 5, 6 nov. 2026
Classe virtuelle 2, 3, 4 déc. 2026
Classe virtuelle 1, 2 févr. 2027 et 5 févr. 2027
Paris 31 mars 2027 et 1, 2 avr. 2027
Classe virtuelle 3, 4, 5 mai 2027
Classe virtuelle 15, 16, 17 sept. 2027
Paris 3, 4, 5 nov. 2027
Classe virtuelle 1, 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs de soins
Personnels du service des ressources humaines
Cadres de santé
Personnel d'encadrement
Responsables de formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J994 - La toute dernière actualité du statut de la fonction publique hospitalière

A jour des réformes

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances statutaires au regard des derniers textes
Prendre un temps d'avance sur les réformes
Ajuster les pratiques

PROGRAMME

- Ségur de la santé : des mesures impactant les carrières et les rémunérations, un régime indemnitaire unique, la restauration du travail collectif
- La réforme de la fonction publique : les LDG, le nouvel entretien professionnel, le CSE, le recrutement des agents contractuels, la rupture conventionnelle, le renforcement de l'égalité professionnelle, etc.
- La mobilité dans la fonction publique
- La protection sociale des fonctionnaires hospitaliers
 - le conseil médical
 - le temps partiel thérapeutique
 - le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS)
 - la période de préparation au reclassement
- Les évolutions en matière de déontologie et de discipline
- Un décryptage des dernières jurisprudences

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratique et de jurisprudences - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Tour de table - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 14, 15 sept. 2026

Classe virtuelle 13 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Maîtrise du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J307 - Les contractuels dans la fonction publique hospitalière

La gestion des agents contractuels en établissement de santé

OBJECTIFS

Maîtriser les règles relatives aux contractuels à l'hôpital
Identifier les éléments clés d'un contrat
Sécuriser la gestion des agents contractuels à l'hôpital

PROGRAMME

- ▶ Les différentes catégories d'agents contractuels à l'hôpital
 - les contractuels de droit privé
 - le médecin du travail
 - la reprise des personnels par un établissement public de santé
 - les travailleurs handicapés
 - les agents de nationalité étrangère (hors UE et EEE)
 - les contractuels de droit public
- ▶ Les modalités de recrutement des agents contractuels de droit public
 - la procédure de recrutement
 - le recrutement pour répondre à un besoin permanent
 - le recrutement pour répondre à un besoin non permanent
- ▶ Les clés pour gérer les agents contractuels de droit public
 - la détermination de la période d'essai
- l'entretien professionnel
- la fixation de la rémunération
- les modalités liées à la protection sociale
- les congés et autorisations d'absence
- la gestion de la carrière : gestion du temps de travail, temps partiel, etc.
- les CCP
- ▶ Le terme pour les contrats de droit public
 - le renouvellement ou le non-renouvellement du contrat
 - la règle de cédésation
 - la démission
 - le reclassement
 - le licenciement
 - pour inaptitude physique
 - pour insuffisance professionnelle
 - pour motif disciplinaire
 - la rupture conventionnelle
- ▶ Le versement des allocations de retour à l'emploi

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupe, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas pratiques et de jurisprudences - Echanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en début et fin de session - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 12, 13 nov. 2026

Classe virtuelle 18, 19 mai 2027

Classe virtuelle 15, 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines

Personnels du service des ressources humaines

Directeurs des soins

Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J310 - Les aspects réglementaires de l'absentéisme non-médical

Le conseil médical, le CITIS, le TPT et la période de préparation au reclassement

OBJECTIFS

Connaître les particularités juridiques des différents types de congés maladie
Maîtriser la gestion des accidents et maladies imputables au service
Sécuriser les procédures et décisions individuelles

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ Le régime spécial de sécurité sociale des agents contractuels et stagiaires | les instances et acteurs |
| ▶ La gestion des congés pour raison de santé <ul style="list-style-type: none">• les différents types de congés• les conditions, les caractéristiques, le processus• les acteurs compétents et le contrôle | ▶ La gestion des inaptitudes pour raisons de santé ou le cycle de l'inaptitude <ul style="list-style-type: none">• la disponibilité pour raisons de santé• le temps partiel pour raisons thérapeutiques• le reclassement et la période de préparation au reclassement• la retraite pour invalidité |
| ▶ La gestion des accidents et maladies imputables au service <ul style="list-style-type: none">• les définitions légales• la procédure de reconnaissance de l'imputabilité et la prise en charge qui en découle• le congé pour invalidité temporaire imputable au service• les droits et obligations de l'employeur : lien avec | ▶ Les incidences des congés pour raisons de santé sur la gestion du temps de travail <ul style="list-style-type: none">• le report des congés annuels• les incidences sur le temps partiel• la combinaison des différents congés |

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas et de jurisprudences - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Classe virtuelle 23, 24, 25 sept. 2026

Classe virtuelle 18, 19, 20 nov. 2026

Classe virtuelle 17, 18, 19 mars 2027

Classe virtuelle 23, 24, 25 juin 2027

Classe virtuelle 22, 23, 24 sept. 2027

Classe virtuelle 17, 18, 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines

Directeurs des soins

Personnels des ressources humaines

Personnels du service de santé au travail

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2023 - La toute dernière actualité de la protection sociale - Nouveautés et jurisprudences

Nouveautés et jurisprudences

OBJECTIFS

Faire le point sur l'actualité du droit de la protection sociale dans la FPH
Sécuriser le risque juridique dans la gestion de la protection sociale des personnels de la FPH

PROGRAMME

- Les impacts de la mise en place des instances réformées : conseil médical restreint, plénier, supérieur
 - La mise en place des nouveaux dispositifs de protection sociale : CITIS, PPR, TPT
 - rappel des cadres juridiques
 - difficultés de mise en œuvre
 - recommandations pour la pratique
- La nouvelle prise en charge du congé de maladie (90%)
 - pour qui ?
 - à compter de quand ?
 - quels sont les arrêts maladie concernés ?
- L'actualité jurisprudentielle en matière de protection sociale dans la FPH

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Quiz de connaissances - Apports théoriques - Etudes de cas et partage de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Tour de table - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Classe virtuelle 21 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs des ressources humaines
Responsables et gestionnaires des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtriser les notions essentielles de la protection sociale dans la FPH

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J308 - L'avancement du fonctionnaire hospitalier

OBJECTIFS

Maîtriser les règles et les enjeux relatives à l'avancement du fonctionnaire hospitalier
Appréhender les calculs de reprise d'ancienneté à la nomination

PROGRAMME

- ▶ Propos introductifs
 - La Fonction Publique de carrière et les grandes notions d'avancement
 - LDG, CAP et recours de l'agent
- ▶ La reprise d'ancienneté à la nomination
 - Les règles de bonification (services publics ou privés, services similaires, services militaires...)
 - Les règles de calcul et de classement selon la catégorie et le corps d'intégration
- ▶ L'avancement d'échelon
 - les règles d'avancement et le cadencement unique
- l'élaboration du tableau d'avancement
- ▶ L'avancement de grade
 - l'avancement au choix
 - la sélection par examen professionnel
 - les concours professionnels
 - l'élaboration du tableau d'avancement
 - les quotas et ratios
 - les lignes directrices de gestion
- ▶ Le changement de corps
 - les modalités du changement de corps
 - Zoom sur la computation départementale

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques et de jurisprudences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table, 3 mots clés, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

28, 29 sept. 2026

Classe virtuelle 25, 26 mars 2027

Classe virtuelle 27, 28 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines

Directeurs des soins

Toutes personnes en charge de la gestion des carrières

PRÉREQUIS

Maîtrise du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2000 - Les Lignes Directrices de Gestion

De la rédaction à la révision

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Maîtriser le cadre juridique du dispositif
Structurer la méthodologie de la rédaction et de la révision des LDG
Identifier les enjeux pour le pilotage des ressources humaines

PROGRAMME

- Le cadre juridique
 - les textes applicables
 - les objectifs poursuivis
- Des lignes directrices de gestion : pour quoi faire ?
- Le dispositif des lignes directrices de gestion :
 - un schéma pluriannuel
 - un premier volet définissant les enjeux et les objectifs de la politique des ressources humaines de l'établissement
 - un second volet définissant la politique de l'avancement et de la promotion
 - les liens avec l'entretien annuel
- Des lignes directrices de gestion : pour quoi faire ?
 - les enjeux, les bénéfices, les limites
- La structuration des lignes directrices de gestion
 - apports méthodologiques sur la gestion de projet
 - réflexion sur les process de construction et de révisions des lignes directrices de gestion
 - ateliers de rédaction : travail en groupes sur les volets et mesures des lignes directrices de gestion avec la formulation du périmètre, des objectifs, des critères et de leurs indicateurs
 - travail en commun sur un rétroplanning et un plan de communication

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupe, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Échanges avec les participants - Atelier de rédactions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Quiz - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels du service des ressources humaines
Cadres

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J4001 - Le comité social d'établissement (CSE) et CAP

Les instances représentatives du personnel non médical hospitalier

OBJECTIFS

- **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE et des CAP dans la fonction publique hospitalière
Comprendre les évolutions réglementaires et organisationnelles

PROGRAMME

- Le cadre juridique CSE et des CAP
 - le CGFP
 - les acteurs et la mise en place des instances nouvellement élus
- Les grands principes de fonctionnement du CSE
 - l'obligation de constituer un CSE : types de structures, seuils, etc.
 - les missions et prérogatives du CSE
 - la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail : constitution, missions et prérogatives
- Composition et fonctionnement du CSE
 - la composition du CSE
 - la composition de la formation spécialisée
 - la désignation des représentants des personnels (élections professionnelles)
 - le fonctionnement de l'instance
 - le mandat des membres
- Les CAP
 - CAPD et CAPL
 - La composition entre représentants du personnel et représentants de l'administration
 - Les compétences des CAP entre compétences obligatoires et celles à la demande de l'agent
 - Le fonctionnement des CAP

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Quiz de connaissances - Apports théoriques - Partage de pratiques entre les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Quiz - Questionnaire d'évaluation - Évaluation à chaud - Quiz de progression - À l'issue de la formation, disponibilité du CNEH à distance (formateur, hotline, service SVP, etc.)

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs des ressources
humaines
Responsables et gestionnaires
des ressources humaines

PRÉREQUIS

Connaissance des fondamentaux
du statut de la FPH et de la
gouvernance d'un établissement
public de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1142 - Les élections professionnelles

Le scrutin des instances représentatives du personnel : CAP, CCP et CSE

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux des élections professionnelles
Maîtriser le déroulé des opérations électorales
Sécuriser le process

PROGRAMME

Moment clé pour les ressources humaines hospitalières et le dialogue social, les élections professionnelles permettent aux agents de désigner leurs représentants dans les instances consultatives que sont le CSE, les CAP et les CCP.

Nous vous proposons une formation de 3 heures 30 pour appréhender le process des opérations électorales et vous fournir les repères juridiques et organisationnels nécessaires à une organisation efficace de ces scrutins.

► Des élections, pour qui, pour quoi ?

- Le cadre réglementaire
- Les instances à constituer (rappel)

► Le calendrier électoral

► Zoom sur le vote électronique

- Le choix du prestataire
- Les garanties à respecter
- L'expertise indépendante
- Cellule technique et bureau de vote électronique

► L'organisation concrète du scrutin (papier ou électronique)

- La détermination du nombre de sièges par instances
- Les listes électorales
- Le dépôt des candidatures
- La constitution des bureaux de vote
- Le matériel de vote (professions de foi,, matériel selon le mode de scrutin...)
- Déroulement du vote et dépouillement
- La détermination des résultats
- Affichage et communication des PV

► Les suites du scrutin

- Contestations et recours contentieux
- Mise en place effective des instances

► Les plus de la formation :

- Un rétroplanning reprenant chaque étape du process électoral
- Un espace documentaire en ligne pour retrouver les supports et outils

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupe, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h30

Classe virtuelle 4 sept. 2026

Classe virtuelle 2 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des Ressources Humaines
Responsables de ressources humaines
Gestionnaires des ressources humaines
Toutes personnes engagée dans le processus des élections professionnelles

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J305 - L'organisation des concours dans la fonction publique hospitalière

Le recrutement du personnel non médical par voie de concours

OBJECTIFS

Maîtriser la réglementation et la jurisprudence applicables aux procédures de concours
Gérer l'intégralité du processus de recrutement par concours
Sécuriser l'organisation des concours et éviter les contentieux

PROGRAMME

- ▶ Rappel des notions indispensables et présentation des différents types de concours
 - l'ouverture et l'admission à concourir
- ▶ Les modalités préparatoires
 - l'autorité chargée du recrutement
 - la vacance d'emploi
 - les règles du concours et les dérogations
 - les conditions générales de recrutement
 - le cas particulier de l'ouverture des concours internes aux ressortissants européens
- ▶ Le déroulement d'un concours
 - la composition du jury
 - le rôle et le pouvoir du jury
 - les épreuves du concours et leur appréciation
 - les délibérations du jury
- ▶ La suite du concours
 - la nomination
 - la reprise d'ancienneté à la nomination
 - les litiges relatifs au concours
 - les stages et la titularisation
- ▶ La mise en place d'un concours
 - la réglementation

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas pratiques et de jurisprudences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en début et fin de session - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 23, 24 nov. 2026

Classe virtuelle 8, 9 févr. 2027

Classe virtuelle 31 mai 2027 et 1 juin 2027

Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chargés de l'organisation des concours auprès d'une direction des ressources humaines

Personnels du service formation

Directeurs des ressources humaines

Personnels du service des

Ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtrise du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1322 - La gestion des agents stagiaires

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Connaître la réglementation et la jurisprudence relatives à la gestion des agents stagiaires

Maîtriser les clés de gestion des agents stagiaires

Sécuriser les procédures et décisions individuelles

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ► La nomination de l'agent stagiaire <ul style="list-style-type: none">• les conditions liées à l'établissement• les conditions liées à l'agent | retraite |
| ► Le positionnement de l'agent stagiaire : règles de reprise d'ancienneté à la nomination | ► La protection sociale de l'agent stagiaire <ul style="list-style-type: none">• les congés maladie• l'épuisement des droits à congés maladie : congé sans traitement• la gestion de l'inaptitude physique |
| ► Les caractéristiques du stage <ul style="list-style-type: none">• la durée du stage : évaluation de la compétence professionnelle• la prolongation du stage : comptabilisation du temps de présence de l'agent• la situation de l'agent stagiaire : avancement, | ► L'issue du stage <ul style="list-style-type: none">• la titularisation• le licenciement en cours de stage• la non-titularisation à l'issue du stage |

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges de pratiques - Focus sur la rédaction des décisions administratives liées aux agents stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Recueil des attentes des participants

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Maîtrise du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1153 - Les aspects réglementaires du temps de travail non médical

OBJECTIFS

Connaître la réglementation sur le temps de travail du personnel non médical
Maîtriser les règles juridiques relatives à la construction des cycles de travail
Analyser les dernières jurisprudences

PROGRAMME

- ▶ La réglementation relative au temps de travail dans la fonction publique hospitalière
 - l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail
 - les prérogatives du chef d'établissement
 - les notions incontournables du temps de travail et des temps de pauses
 - les durées de temps de travail quotidiennes, hebdomadaires
 - le calcul de la durée annuelle opposable (DAO)
 - le cycle de travail
 - l'organisation du travail en 12h
 - les astreintes
- les heures supplémentaires
- le don de jours
- le télétravail
- ▶ La gestion des congés annuels (principe report et paiement) et des RTT
- ▶ Les incidences des absences sur la gestion du temps de travail du personnel non médical
- ▶ Le compte épargne-temps dans la fonction publique hospitalière

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Nombreuses mises en pratiques à partir de situations problématiques - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 9 oct. 2026
Classe virtuelle 1 févr. 2027
Classe virtuelle 28 juin 2027
Classe virtuelle 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels des ressources humaines
Exécutifs de pôle
Personnels d'encadrement
Personnels en charge des plannings
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J312 - La paie du personnel non médical

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances juridiques et pratiques nécessaires à l'élaboration et au suivi budgétaire de la paie
Maîtriser les clés de gestion de la paie
Sécuriser les pratiques

PROGRAMME

- ▶ Rappel sur la notion de service fait
 - l'Assurance Maladie
 - la retraite
 - les contributions, les taxes
- ▶ Les composantes de la rémunération
 - la catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
 - le traitement de base
 - les compléments de rémunération : primes et indemnités
- ▶ Les impacts du PPCR
- ▶ Les variations de la rémunération
- ▶ Les cotisations et les charges
- ▶ Les retenues patronales
- ▶ Les différentes étapes de la paie
 - la saisie des informations
 - le calcul de la paie
 - le prélèvement à la source
- ▶ Ségur de la santé : des mesures impactant les carrières et les rémunérations, un régime indemnitaire unique, la restauration du travail collectif

INTERVENANT.E.S

- Carl-Stéphane Klein, expert paie

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratiques - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe Virtuelle 19, 20 nov. 2026
Paris 20, 21 mai 2027
Classe virtuelle 24, 25 juin 2027
Paris 18, 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeur des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines
Personnels en charge de la paie

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1325 - L'assurance chômage dans la fonction publique hospitalière

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Maîtriser les spécificités en matière d'indemnisation du chômage dans la fonction publique hospitalière
Analyser les conventions relatives à l'indemnisation du chômage
Procéder aux calculs nécessaires

PROGRAMME

- Présentation générale du dispositif
 - fondement juridique et cadre institutionnel de l'assurance chômage
 - jurisprudence du 9 septembre 2014, la fin de la possibilité d'adhérer au régime d'assurance chômage
 - les options offertes aux établissements de santé au regard de l'assurance chômage
- La convention du 14 avril 2017
 - les conditions d'attribution de l'allocation de retour à l'emploi (ARE)
 - la détermination du montant et de la durée de l'allocation journalière d'indemnisation
- La convention du 14 mai 2014
 - les droits rechargeables
 - l'avenant du 25 mars 2015 : l'introduction du droit d'option
- Les questions transverses
 - le cumul de l'ARE avec une pension de retraite
 - l'activité réduite
 - les ARE versées au cours d'une formation
- Les règles de coordination et les liaisons entre l'employeur public et pôle emploi
- Les nouvelles dispositions de l'assurance chômage 2019 et 2020

INTERVENANT.E.S

- Carl-Stéphane Klein, expert paie

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Cas pratiques - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Echanges de pratiques - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels en charge de la gestion du risque chômage dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière et de la paie du personnel non médical

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J318 - L'action disciplinaire dans la fonction publique hospitalière

OBJECTIFS

Appréhender la réglementation relative à la discipline dans la fonction publique hospitalière
Sécuriser la procédure applicable
Rédiger des rapports et des décisions disciplinaires

PROGRAMME

- ▶ Propos introductifs
 - les notions à ne pas confondre : la discipline, l'insuffisance professionnelle, l'inaptitude physique
- ▶ Le pouvoir disciplinaire
 - le droit pénal et le droit disciplinaire
 - l'autorité hiérarchique
 - le conseil de discipline
- ▶ La suspension des fonctions des agents publics
- ▶ La constitution du dossier disciplinaire
 - la convocation et l'entretien préalable
 - les droits de la défense
 - l'obligation de communication du dossier
 - la rédaction du dossier introductif
- ▶ La procédure applicable
 - la saisine de la CAP/CCP en conseil de discipline
- le déroulement du conseil : composition, quorum, déroulé de l'audience, délibéré et avis du conseil
- ▶ La sanction disciplinaire
 - les diverses sanctions applicables
 - l'appréciation de la sanction
 - la rédaction et la motivation de la décision : cas pratique
 - l'exécution de la sanction
- ▶ Les recours
 - hiérarchique
 - gracieux
 - contentieux
 - cas pratique : le rejet d'un recours hiérarchique/gracieux
- ▶ L'effacement de la sanction disciplinaire

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques et de jurisprudences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 30 nov. 2026 et 1 déc. 2026
Classe virtuelle 16, 17 mars 2027
Paris 29, 30 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels du service des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1103 - Le cumul d'activités des agents publics

À jour des réformes

OBJECTIFS

► **INFORMATION** : Formation dispensée uniquement sur site client pour un groupe de participants - Durée adaptable selon les besoins - Demande de devis formation@cneh.fr

Connaître le régime des cumuls d'activités récemment modifié avec la loi de transformation de la fonction publique

Rédiger les actes de gestion relatifs aux cumuls d'activités

Maîtriser le régime des sanctions encourues par les agents

PROGRAMME

► La loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations du fonctionnaire

- présentation des grands principes concernant la déontologie et la prévention des conflits d'intérêts
- la commission de déontologie et son évolution avec le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020

► Les cumuls d'activités dans le cadre statutaire : l'article 25 septies du Titre I du statut général de la fonction publique et son évolution avec la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019

- présentation introductive au principe du non-cumul d'activités
- les autorisations de principe
- les interdictions de principe
- les dérogations concernant la poursuite d'activité au sein d'une entreprise
- les dérogations concernant la création d'entreprise

- Le cumul d'activités à titre accessoire
 - présentation de ce type de cumul d'activités
 - analyse de la jurisprudence et d'avis
 - cas pratiques

► Les sanctions aux manquements concernant les cumuls d'activités

- le reversement des sommes indûment perçues par voie de retenue sur le traitement
- la procédure disciplinaire et les sanctions envisageables

► Synthèse : élaboration d'un tableau reprenant les différentes situations évoquées et d'un modèle de décision type

- Le rôle du référent déontologue

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEHH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques et de jurisprudences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table, 3 mots clés, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J758 - Le dossier du fonctionnaire hospitalier : tenue, contenu, transmission des informations

Les règles de bonne gestion

OBJECTIFS

Maîtriser les règles de gestion et de tenue du dossier administratif du fonctionnaire hospitalier
Repérer les responsabilités des professionnels de la DRH
Adopter les bonnes pratiques de confidentialité et de circulation des informations

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique du dossier du fonctionnaire hospitalier
 - les règles posées par le statut
 - la tenue du dossier : les règles de formalisme
 - le principe de l'intangibilité du dossier, ses limites
 - la conformité au droit des pratiques de tenue du dossier
 - ▶ Le contenu du dossier : ce qu'on doit y mettre, ce qu'on ne peut pas y mettre
 - les informations administratives et professionnelles
 - les informations personnelles et touchant à la vie privée
 - la question des « doubles dossiers »
 - ▶ Le suivi du dossier de l'agent en cas de mobilité
 - ▶ L'informatisation du dossier et l'impact du RGPD
 - ▶ L'accès aux informations
- l'agent (cas particulier de la procédure disciplinaire)
 - les professionnels de l'établissement
 - les tiers
 - les préconisations de la CADA
- ▶ La confidentialité en DRH
 - les fondements juridiques
 - les notions de confidentialité, secret professionnel, devoir de réserve, discrétion, respect de la vie privée
 - les échanges d'informations nominatives entre la DRH et les autres services de l'établissement
 - la confidentialité au quotidien en DRH : les bons réflexes professionnels
 - la responsabilité des professionnels de la DRH
 - ▶ L'archivage du dossier du fonctionnaire hospitalier
 - la conservation, la clôture et l'archivage du dossier
 - le tri, l'élimination et la destruction du dossier

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques et de jurisprudences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 2 oct. 2026

Classe virtuelle 10 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J319 - La retraite du fonctionnaire hospitalier

Programme évolutif selon l'actualité

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et les conséquences des dernières réformes
Maîtriser le cadre juridique des régimes de retraite
Sécuriser les pratiques et l'instruction des dossiers

PROGRAMME

- ▶ Les dernières évolutions législatives et réglementaires
- ▶ Les différents régimes de retraite et la préparation des dossiers
 - la CNRACL
 - l'immatriculation
 - l'affiliation
 - les taux de cotisation
 - la validation des services
 - la surcotisation et les nouveautés
 - les bonifications
 - les durées d'assurance
 - les minorations et majorations
 - le rétablissement des droits auprès du régime général et de l'IRCANTEC
 - le rachat des études supérieures
 - le temps partiel cotisé sur du temps plein
 - le droit à pension
 - la cessation progressive d'activité
 - le supplément de pension
 - le recul de limite d'âge
 - la prolongation d'activité et le maintien en fonction
 - la pension d'invalidité
- la pension de réversion
- le capital décès
- l'indemnisation des congés non pris
- le départ anticipé « carrière longue »
- le départ anticipé « fonctionnaire handicapé »
- le départ anticipé "15 ans de service et 3 enfants ou enfant handicapé"
- le recul de la limite d'âge
- la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP)
- les règles de cumul
- le droit à l'information
- la dématérialisation des échanges
- l'action en réparation civile de la CDC pour le compte de la CNRACL
- la qualification des comptes individuels retraite (QCIR)
- le service de demande de retraite en ligne + la plateforme « Ma retraite publique »
- la gestion des correspondants retraite
- ▶ La constitution d'un dossier de retraite : cas pratiques

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions :
• Didier Lacchini, Responsable honoraire d'un secteur cessation d'activité en CH
• Karine Lubineau, Responsable des Ressources Humaines en CH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 5, 6, 7 oct. 2026
Paris 23, 24, 25 nov. 2026
Paris 25, 26, 27 mai 2027
Paris 15, 16, 17 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1489 - Sécurisation juridique des décisions relatives au personnel non médical

Comment rédiger vos décisions en ressources humaines

OBJECTIFS

Identifier les enjeux des décisions relatives aux ressources humaines
Sécuriser les pratiques et les process de décisions

PROGRAMME

- ▶ Les décisions en ressources humaines : les notions essentielles
 - l'ordonnancement juridique et les grands principes de droit administratif
 - les normes applicables et la construction des visas
- ▶ Les délais et voies de recours et les mentions obligatoires
 - les catégories d'actes pris en ressources humaines
 - la motivation de la décision
 - les éléments de légalité interne et externe
 - la disparition de la décision : retrait, abrogation et décision contraire
- ▶ La rédaction des décisions relatives au recrutement et au suivi de la carrière
 - la nomination, le suivi de stage et la titularisation
- le contrat de travail et son suivi
- la notation et l'évaluation
- l'avancement
- ▶ La rédaction des décisions relatives à la protection sociale et à la gestion des temps
 - les divers congés maladie
 - la gestion des temps (accord local, congés divers, etc.)
- ▶ La rédaction des décisions relatives à l'action disciplinaire
 - les sanctions disciplinaires
 - les décisions pré-disciplinaires
- ▶ La rédaction des décisions relatives aux positions statutaires et à la cessation de fonctions
 - les différentes positions statutaires et leur suivi
 - la cessation de fonctions

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratiques et de jurisprudences - Ateliers de rédaction

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 24, 25 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels du service des ressources humaines
Juristes

PRÉREQUIS

Maîtrise des fondamentaux du statut de la Fonction Publique Hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2341 - Maîtriser le secrétariat des instances hospitalières

OBJECTIFS

Appréhender les spécificités et règles propres à chaque instance
Maîtriser la rédaction des procès-verbaux
Assurer le suivi des instances

PROGRAMME

- ▶ Les règles concernant le fonctionnement des différentes instances (conseil de surveillance, CSE, CAP, CME, directoire, ainsi que celles des GHT)
 - le quorum
 - le report
 - la composition
 - la convocation
 - la modification des membres
- ▶ La rédaction des procès-verbaux
 - la forme
 - le contenu
 - les règles CADA concernant la communication
 - l'importance des PV
- ▶ Le suivi des instances

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expériences et échanges de pratiques entre les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes - Quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 20 nov. 2026

Classe virtuelle 25 juin 2027

Classe virtuelle 20 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement

Directeurs des ressources humaines

Directeurs des soins

Personnels du service des ressources humaines

PRÉREQUIS

Maîtriser les compétences des instances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

DIALOGUE SOCIAL ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Choisissez l'école de référence !



J315 - L'exercice du droit syndical et la représentation du personnel

OBJECTIFS

Connaître les instances de représentation des personnels dans la fonction publique hospitalière
Gérer la situation administrative des responsables syndicaux
Prévenir les situations à risque et gérer les conflits

PROGRAMME

- ▶ La construction historique du syndicalisme
 - les autorisations d'absence, les incidences sur le temps de travail
- ▶ Le panorama des organisations syndicales
 - les heures mensuelles d'information
 - le crédit de temps syndical
 - la mutualisation du temps syndical
 - les locaux, les affichages, les distributions
 - le point sur les dernières jurisprudences
- ▶ Zoom sur les règles concernant la négociation
- ▶ CAP, CSE, CCP :
 - les règles de fonctionnement
 - la place et le rôle des organisations syndicales
- ▶ Les conditions matérielles d'exercice du droit syndical
 - ▶ Le droit de grève, l'assignation et le service minimum
 - ▶ La carrière des représentants syndicaux

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas pratiques et de jurisprudence

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et quiz de progression

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 7, 8 déc. 2026

Classe virtuelle 20, 21 mai 2027

Classe virtuelle 9, 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement

Directeurs des ressources humaines

Directeurs des soins

Personnels du service des ressources humaines

Exécutifs de pôle

Personnels d'encadrement

Membres des instances

PRÉREQUIS

Connaître les compétences et le fonctionnement des instances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1158 - Le droit de grève à l'hôpital

OBJECTIFS

Maîtriser les divers aspects du droit de grève dans les services publics

Organiser l'activité de l'établissement en période de grève entre droits fondamentaux et assignations

PROGRAMME

- ▶ Introduction au droit de grève
 - responsabilité en cas de défaillance
 - le droit de procéder à des assignations
 - L'obligation de procéder à des retenues sur traitement en l'absence de service fait
- ▶ Le monopole syndical sous contraintes
 - les fondements du monopole syndical
 - La matérialité
- ▶ Des revendications professionnelles et leur licéité
 - l'obligation du préavis et la sanction des grèves surprises
 - l'interdiction de certaines modalités de grève
- ▶ Les limitations posées par l'autorité administrative sous le contrôle du juge administratif
 - La nécessité de prévoir un service minimum et la
- ▶ La protection de l'agent gréviste
 - l'adhésion volontaire au mouvement
 - les garanties et obligations de l'agent gréviste
 - les situations spécifiques
 - grève pour droit de retrait irrégulier
 - grève de l'agent en décharge syndicale à plein temps
 - grève et accident de trajet
 - l'abus du droit de grève

INTERVENANT.E.S

- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expériences et échanges pratiques entre les participants - L'élaboration des tableaux du service minimum

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Inventaire des connaissances - Bilan des acquis, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Attachés d'administration hospitalière
Cadres
Représentants syndicaux

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base sur le droit syndical

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

GESTION DU PERSONNEL MÉDICAL

Choisissez l'école de référence !



J1561 - 5e Journée des RH médicales : Temps de travail médical : résoudre l'équation impossible ?

OBJECTIFS

Le CNEH entourait d'experts, vous propose une journée d'échanges et de réflexion pour améliorer la formule et développer des réponses durables à la problématique du temps de travail médical.

► AU PROGRAMME

- L'organisation du temps de travail médical serait-elle une équation insoluble ?
- Contraintes réglementaires mouvantes, organisations de travail complexes, manque de ressources médicales...

Autant d'inconnues avec lesquelles composer.

► INTERVENANTS

- Martine CAPPE, Responsable de l'offres RH médicales du CNEH
- Dr Thierry GODEAU, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026
- Dr Jean-Marie WOHL, Président de la Commission Médicale de Groupement GHT Centre Alsace
- Le Président de la COPS « sous réserve », CH de Colmar
- Monsieur Emilien SAUGRIN, Directeur des affaires médicales, CH de Colmar
- Dr Sophie RIVIERE, Présidente de la COPS, CHU de Montpellier
- Madame Sophie BARRE, Directrice des affaires médicales, CHU de Montpellier
- Dr Cynthia GARIGNON, Chef de pôle, CH de Saint Brieuc
- Clémence FOURRIER, Directrice des affaires médicales, CH de Saint Brieuc
- Jane DESPATIN, conseillère CNEH Prospective - Responsable des opérations et de la performance APHP Université Paris SACLAY
- Dr Leila LAZARO, Présidente de CME, CH de Bayonne
- Dr Antoine BIGOURDAN - Radiologue - CH de Bayonne

PROGRAMME

► Programme détaillé à télécharger en PDF (en haut de la page)

► Le mot des experts

L'organisation du temps de travail médical serait-elle une équation insoluble ?

Contraintes réglementaires mouvantes, organisations de travail complexes, manque de ressources médicales...

Autant d'inconnues avec lesquelles composer.

Le CNEH vous propose une journée d'échanges et de réflexion pour améliorer la formule et développer des réponses durables à la problématique du temps de travail médical.

► 8h45 : Accueil des participants

► 09h30 : Ouverture de la journée

- Martine CAPPE, Responsable de l'offres RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Dr Thierry GODEAU, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026

► 09h45 : Permanence des soins : le point sur l'actualité réglementaire et les règles du jeu

- Martine CAPPE, Responsable de l'offres RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

► 10h15 - 12h30 : Mise en place des astreintes forfaitisées : retours d'expériences

► Présentation d'une organisation innovante : La Commission d'Organisation de la Permanence des Soins Territoriale (COPST)

- Dr Jean-Marie WOHL, Président de la Commission Médicale de Groupement GHT Centre Alsace
- Le Président de la COPS « sous réserve », CH

de Colmar

- Monsieur Emilien SAUGRIN, Directeur des affaires médicales, CH de Colmar
- Dr Sophie RIVIERE, Présidente de la COPS, CHU de Montpellier Madame Sophie BARRE, Directrice des affaires médicales, CHU de Montpellier

► 12h30 - 14h00 : BUFFET organisé par le CNEH sur site

► 14h00 - 15h00 : Les maquettes organisationnelles médicales : réflexion sur une démarche portée par des médecins

- Dr Cynthia GARIGNON, Chef de pôle, CH de Saint Brieuc
- Clémence FOURRIER, Directrice des affaires médicales, CH de Saint Brieuc

► 15h00 - 16h00 : L'intelligence Artificielle (IA) dans les organisations médicales : quelles opportunités en matière de temps de travail ?

- Jane DESPATIN, conseillère CNEH Prospective - Responsable des opérations et de la performance APHP Université Paris SACLAY

► IA dans la pratique : présentation d'un planning médical

- Dr Leila LAZARO, Présidente de CME, CH de Bayonne
- Dr Antoine BIGOURDAN - Radiologue - CH de Bayonne

► 16h00 - 16h15 : Clôture de la journée

- Martine CAPPE, Responsable de l'offres RH médicales, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Dr Thierry GODEAU, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026

INTERVENANT.E.S

- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Dr Thierry Godeau, Président de la Commission Médicale de Groupement - GHT Atlantique et Président de la Conférence Nationale des PCME des Centres Hospitaliers jusqu'en mars 2026

Durée 1 jour - 7h

Paris 2 juin 2026

TARIFS

Tarif adhérents 600 €
Tarif non-adhérents 650 €

PUBLIC CONCERNÉ

Présidents de CME
Chefs de pôles
Chefs de services
Directeurs d'établissement
Directeurs des affaires médicales
DRH
Cadres de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EN DÉBUT DE FORMATION

- Des temps d'échanges à l'issue de chaque intervention

MÉTHODES MOBILISÉES

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage de pratiques et d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

J2564 - Personnels médicaux en formation - de l'étudiant au docteur junior

Piloter l'ensemble de vos personnels médicaux en formation

OBJECTIFS

Comprendre les étapes clés de la formation des étudiants en médecine
Maîtriser les règles de gestion des étudiants, internes et docteurs juniors à l'hôpital

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
Les établissements de santé, publics et privés accueillent régulièrement des professionnels médicaux en formation. Cette formation permet de comprendre leur formation, leurs statuts et leurs modalités de recrutement.
- ▶ Les études « Comment devenir personnel médical ? »
 - les 3 cycles des études et les 3 phases de l'internat
 - conditions d'obtention du plein exercice et suite de carrière
- ▶ Les statuts à l'hôpital des professionnels en formation
 - internes, Docteurs juniors et inter-CHU (particularité DOM-TOM)
 - FFI
 - licence de remplacement
 - organisation du parcours et maquettes par spécialité
- ▶ Les médecins étrangers en formation
 - DFMS / DFMSA
 - stagiaires associés
 - PADHUE
- ▶ Temps d'échange

INTERVENANT.E.S

- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques et d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants - Inventaire des connaissances

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement et Certificat de réalisation remis à chaque participant

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Supports pédagogiques remis à l'apprenant

Durée 1 jour - 7h

Paris 27 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines médicales
Attachés ou Responsables des affaires médicales
Gestionnaires RH
Présidents de CME
Chefs de pôle
Cadres de pôle
toutes personnes engagées dans la gestion des ressources humaines médicales

PRÉREQUIS

Avoir une culture générale hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1469 - Président et vice-président de CME - Réussir vos 100 jours

OBJECTIFS

Connaître le fonctionnement général et les missions de la CME et de la CMG à jour des évolutions réglementaires
Appréhender au travers des diverses réformes les transformations profondes du système de santé
Avoir tous les outils de la gestion des ressources humaines afin de réussir sa prise de poste sur le volet managérial
Mise en situation sur les organisations des services et gestion des conflits
Travailler sa communication et son influence
Se familiariser avec le pilotage économique : Finances hospitalières et contrôle de gestion sociale

PROGRAMME

- ▶ Réussir ses 100 jours : comprendre les enjeux, construire une stratégie
 - rencontrer les acteurs clés et les partenaires
 - organiser son bureau de CME et les modalités de fonctionnement
 - connaître les missions et rôles du PCME et de la CME
 - se positionner auprès des équipes en poste
 - fixer sa stratégie sa stratégie en interne et sur le territoire
- ▶ La gouvernance hospitalière
 - point sur l'organisation actuelle
 - les perspectives et les évolutions attendues en lien avec les réformes
- ▶ GRH et connaissance réglementaire
 - statuts des personnels médicaux
 - atelier In-basket : prioriser ses missions : savoir déléguer
- ▶ Maîtriser le management
 - connaître les outils de pilotage : tableaux de bord, entretien annuel, analyse médico-économique
 - animer la communauté médicale
- ▶ Gestion des situations complexes et gestion des conflits
 - maîtriser sa communication
 - connaître la gestion de crise
- ▶ Leadership et management du PCME
 - la posture managériale : du manager au leader
 - du leadership individuel au leadership partagé
 - l'influence du leadership sur la dynamique d'équipe
- ▶ Finances hospitalières et contrôle de gestion sociale
 - EPRD
 - principaux indicateurs financiers
 - études médico-économiques
 - indicateurs de performance et benchmark
 - leviers d'action de la performance RH

INTERVENANT.E.S

- Dr Thierry Godeau, Président de la Conférence nationale des présidents de CME de CH
- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Dr Frédéric Poujade, Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH
- Juliette Petit, Directrice du pôle Stratégie et Gouvernance du CNEH
- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest
- Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante, cheffe de projet Pôle Stratégie Gouvernance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie favorisant les échanges entre pairs, les retours d'expérience et le partage de pratiques - Des ateliers pour travailler sur des points clés du mandat : définir sa feuille de route, organiser et prioriser ses actions - Mise en situation : organiser et fixer ses priorités lors de sa prise de fonction - Retour d'expérience : échanges le Dr Godeau élu à la Présidence de la Conférence Nationale des Présidents de CME de CH

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz en amont de la formation : inventaire des connaissances et des attentes - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table, 3 mots clés, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 5 jours - 35h

Paris du 21 au 25 sept. 2026

Paris du 22 au 26 mars 2027

Paris du 20 au 24 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 3 600 €

Tarif non-adhérents 3 960 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Présidents et vice-présidents de CME
- Praticiens hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J297 - Les statuts des personnels médicaux

À jour des réformes

OBJECTIFS

Connaître le cadre réglementaire général et les règles statutaires essentielles applicables aux médecins hospitaliers

Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires

Sécuriser ses pratiques

PROGRAMME

- ▶ La formation des personnels médicaux
 - les étudiants hospitaliers et les internes
 - le Docteur Junior
- ▶ Les praticiens hospitaliers
 - le concours, l'affectation, la gestion de carrière, le temps de travail, la fin de carrière, la prolongation et le cumul emploi retraite, la protection sociale
 - les mesures transitoires
- ▶ Le contractuel médical
 - les motifs de recrutement, le temps de travail, la gestion de la carrière, la fin de contrat, la protection sociale, la prolongation d'activité et cumul emploi retraite
 - les mesures transitoires
- ▶ Les médecins à diplôme étranger
 - les conditions d'exercice de la médecine en France
 - la procédure d'autorisation à jour des réformes
 - le nouveau statut : Praticien associé
 - les mesures transitoires
- ▶ Quelques éléments relatifs au temps de travail médical
 - Focus sur les arrêtés du 8 juillet 2025 concernant les astreintes
- ▶ Les primes d'attractivité (PET, PST, PECH, etc.)
- ▶ L'intérim médical
- ▶ Le compte-épargne temps

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Isabelle Carron, Attachée principale d'administration hospitalière, CH de Chambéry
- Fanny Tuyeras, Responsable des affaires médicales, CHU de Limoges
- Adboul Ba, Directeur de la stratégie des affaires médicales, GHPSO de Creil
- Laurie Lassalle, Directrice adjointe des affaires médicales, CHU de Toulouse
- Emilien Saugrin, DAM CH de Colmart

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Echanges et retours d'expérience - Point de l'actualité réglementaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants, inventaire des connaissances - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table - Evaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 3, 4 déc. 2026
Paris 2, 3 nov. 2026
Classe virtuelle 18, 19 janv. 2027
Paris 15, 16 févr. 2027
Paris 25, 26 mars 2027
Classe virtuelle 26, 27 avr. 2027
Classe virtuelle 24, 25 mai 2027
Paris 28, 29 juin 2027
Classe virtuelle 30 sept. 2027 et 1 oct. 2027
Paris 22, 23 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'établissement
Personnels de la direction des affaires médicales
Attachés d'administration hospitalière
Médecins
Adjoints des cadres hospitaliers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1422 - ESPIC : développer votre culture « affaires médicales »

Gérer votre ressource médicale publique et privée

OBJECTIFS

Connaître le cadre réglementaire général et les règles statutaires applicables aux médecins hospitaliers
Appréhender le comparatif des règles statutaires pour le PM privé/public
Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires
Sécuriser les pratiques

PROGRAMME

- ▶ Réglementation et effet miroir : Entre Code Du Travail (CDT), Convention Collective (CCN), Accords d'entreprise et Code de la Santé Publique (CSP)
 - hiérarchie des normes à respecter : le distinguo !
 - trier entre culture publique et réglementaire privé
 - différencier les filières (population médicale)
 - champs du possible : les conventions public/privé VS Privé/Privé
 - interlocuteurs : préfecture, ARS, Ordre des médecins, CNG etc.
- ▶ Temps de travail médical
 - effet miroir CSP/CDT, CCN
 - organisation du temps de travail médical : tableau de service, permanence des soins, TTA
 - responsabilité en matière de non respect de la réglementation
 - dilemme : associer organisation médicale et temps de travail !
 - jurisprudence
- ▶ Recrutement Médical
 - CDI
 - CDD
 - focus : licence de remplacement
- loi RIST : pour qui ? pour quoi ?
 - prime de solidarité territoriale
 - recours à l'intérim
 - rémunération
 - contractualisation
- ▶ Bons plans et mauvaises pistes : La gestion des étudiants hospitaliers, internes, docteurs juniors et médecins étrangers
 - effet miroir CSP/CCN
 - différents parcours de formation
 - réformes récentes
 - rôle de l'ordre des médecins
 - tagiaire associé
 - interlocuteurs : préfecture & universités
 - responsabilité médicale & employeur
 - terrain de stage, mise à disposition, refacturation
- ▶ RH : adaptez vos éléments de langage !
 - congés payés
 - congés exceptionnels
 - CET
 - maladie
 - formation
 - instances

INTERVENANT.E.S

- Martine CAPPE, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Andrea Mignerey, Directrice des ressources humaines et de la recherche ICANS

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Echanges et retours d'expérience - Point de l'actualité réglementaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants, inventaire des connaissances - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table - Evaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 24, 25 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'établissement
Directeurs des Ressources Humaines
Présidents et Vice-Présidents de CME
Chefs de service
Tous professionnels engagés dans la gestion des RH médicales

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1410 - Les contrats des personnels médicaux : sécuriser les procédures

OBJECTIFS

Connaître les contrats à proposer au praticien suivant sa situation administrative
Connaître les règles en matière d'élaboration des contrats et des conventions
Sécuriser l'ensemble des documents liés à l'exercice médical émis par la Direction des affaires médicales

PROGRAMME

- ▶ Les contrats hors CNG
 - le nouveau praticien contractuel
 - les assistants
 - les praticiens attachés en CDI
- ▶ Les contrats accessibles aux libéraux
 - le contrat d'exercice libéral
 - la convention de co-utilisation des plateaux techniques
- ▶ Les contrats liés à la carrière
 - le contrat d'activité libérale
 - le contrat de service public exclusif
 - le contrat d'intérêt général
 - la convention de partage d'activité
 - le contrat d'engagement dans la carrière hospitalière
 - la convention dans le cadre de la prime de solidarité territoriale
 - le contrat de temps de travail additionnel

INTERVENANT.E.S

- Selon les sessions
- Damien Laroudie, Directeur adjoint PM-PNM, Direction Commune Monts et Barrages
 - Isabelle Carron, Attachée d'administration hospitalière, CH de Chambéry

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Apports pratiques : analyse pendant la formation des contrats, des conventions soumis par les stagiaires - Des modèles de contrats, de conventions

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis à l'issue - Evaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Paris 9 oct. 2026
Paris 17 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels en charge des affaires médicales

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur des statuts médicaux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1073 - Actualités statutaires des ressources humaines médicales - À jour des réformes

À jour des réformes

OBJECTIFS

Connaître les dernières évolutions légales et réglementaires concernant la gestion statutaire des médecins hospitaliers
Comprendre les évolutions en matière de gouvernance médicale

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ La formation des personnels médicaux
• la réforme des études de médecine
• le statut de « docteur junior » | temporaire |
| ▶ La réforme du statut de Praticien Hospitalier : le statut unique | ▶ Les primes d'attractivité
• l'indemnité de service public exclusif
• la prime d'exercice territoriale individuelle et en équipe
• la prime de solidarité territoriale
• la prime d'engagement dans la carrière hospitalière |
| ▶ la réforme du statut de praticien contractuel
• les 4 motifs des praticiens contractuels
• les mesures dérogatoires | ▶ La permanence des soins : les arrêtés du 8 juillet 2025 concernant les astreintes |
| ▶ Les médecins à diplôme étranger
• la procédure d'autorisation d'exercice
• la réforme des EVC
• le statut de praticien associée
• le nouveau statut du praticien contractuel | ▶ L'interim médical
▶ L'entretien professionnel médical |

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions
• Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
• Isabelle Carron, Attachée principale d'administration hospitalière, CH de Chambéry
• Bettina Dreyfus, experte CNEH
• Abdoul Ba, Directeur de la stratégie des affaires médicales, GHPSO de Creil
• Emilien Saugrin, DAM CH de Colmar

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Approfondissement essentiel de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de formation - Evaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle	9 oct. 2026
Classe virtuelle	11 févr. 2027
Classe virtuelle	16 mars 2027
Paris	1 juil. 2027
Paris	15 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des services des des affaires médicales
Présidents de CME
Directeurs d'établissement

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur des statuts médicaux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J298 - Les statuts des médecins à diplôme étranger à l'hôpital À jour des réformes

OBJECTIFS

Connaître le statut et la place des médecins à diplôme étranger à l'hôpital public
Maîtriser les possibilités de recrutement de ces praticiens

PROGRAMME

- ▶ Les conditions d'exercice de la médecine en France
 - faisant fonction d'interne (FFI)
 - stagiaire associé
 - praticien associé
- ▶ Le déroulement des études médicales des étudiants étrangers
 - le praticien associé contractuel temporaire
 - la réforme des EVC
 - les modalités d'obtention de diplôme français ne permettant pas l'exercice en France
- ▶ La procédure d'autorisation d'exercice (PAE)
- ▶ Le recrutement des médecins à diplôme obtenu dans l'Union européenne
 - Les procédures administratives lors du recrutement de médecins à diplôme étranger
 - pour les ressortissants communautaires
 - pour les ressortissants de pays tiers
- ▶ Le recrutement des médecins à diplôme obtenu hors Union européenne
 - les différents statuts de recrutement sans plénitude d'exercice
 - La régularisation des Padhues

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Laurie Lassalle, Directrice adjointe des affaires médicales, CHU de Toulouse
- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Bettina Dreyfus, RAM CH de Montfavet, experte CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse de CV de médecins à diplôme étranger - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis à l'issue en fin de formation - Evaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 17 sept. 2026
Paris 13 nov. 2026
Classe virtuelle 8 févr. 2027
Classe virtuelle 13 mai 2027
Classe virtuelle 13 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Personnels de la direction des affaires médicales
Chefs de pôle
Chefs de service

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur des statuts médicaux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J299 - La rémunération du médecin hospitalier

À jour des réformes

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances techniques nécessaires au calcul et au versement de la paie du personnel médical
Comprendre les règles applicables

PROGRAMME

- ▶ La rémunération des personnels médicaux
 - les rémunérations liées aux différents statuts
 - les indemnités, primes et éléments spécifiques de rémunération
 - indemnité de service public exclusif
 - prime d'exercice territorial individuelle
 - prime d'exercice territorial en équipe
 - la prime de solidarité territoriale
 - la prime d'engagement dans la carrière
 - activité d'intérêt général
 - activité libérale
 - indemnité d'activité sectorielle et de liaison
 - part complémentaire variable
 - indemnité liée aux missions institutionnelles
- les cotisations salariales et charges patronales (URSSAF, maladie, retraite, IRCANTEC, CSG, taxe sur les salaires, etc.)
- ▶ Les dispositions transversales
 - la gestion du temps médical : calcul du temps de travail et du temps de travail additionnel
 - la permanence des soins : astreintes et gardes
- ▶ Le processus de paie
 - le bulletin de salaire
 - les différentes étapes de la paie
 - l'évolution de la masse salariale
 - exemple de tableaux de préparation de l'EPRD

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Stephan Baptiste, Chargé des affaires médicales, CH d'Ales
- Julie Perodeau, CHU de Rennes
- Fanny Tuyeras, Responsable des affaires médicales, CHU de Limoges

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Des exemples d'expérience terrain - Analyse de bulletins

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis, réveil matin : les acquis de la veille
- Mise en pratique par des cas concrets, tour de table - Evaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 24, 25 sept. 2026
Classe virtuelle 17, 18 nov. 2026
Paris 11, 12 févr. 2027
Classe virtuelle 25, 26 mars 2027
Paris 3, 4 juin 2027
Classe virtuelle 27, 28 sept. 2027
Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de la direction des affaires médicales

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur les statuts médicaux et les bases du temps de travail médical

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J951 - Temps de travail médical, obligations de service et permanence des soins - A jour des réformes

OBJECTIFS

Connaître les règles en matière de gestion du temps de travail médical
Analyser les tableaux de service pour comprendre le temps additionnel

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ▶ Le temps de travail médical | 2025 |
| • les obligations de service d'un médecin hospitalier | • la participation à la permanence des soins des médecins à diplôme étranger et des internes |
| • Les tableaux de service, temps de travail additionnel et compte épargne-temps | • la contractualisation du temps de travail additionnel |
| • Le décompte du temps de travail médical : en demi-journées ou en temps continu ? | • le temps de travail des urgentistes |
| • temps de travail médical et contrat de pôle | • temps de travail médical et schéma territorial de la permanence des soins |
| ▶ Le temps de travail et la permanence des soins | ▶ Les responsabilités en matière de temps de travail et de permanence des soins |
| • les notions de repos quotidien et de repos de sécurité | • le rôle du directeur |
| • l'organisation de la permanence des soins : permanence sur place et astreintes | • le rôle du chef de pôle |
| • Revalorisation des astreintes : arrêté du 8 juillet | • le rôle de la CME et de la COPS |

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Abdoul Ba, Directeur de la stratégie des affaires médicales, GHPSO de Creil
- Isabelle Carron, Attachée principale d'administration hospitalière, CH Chambéry
- Damien Laroudie, Directeur adjoint PM-PNM, Direction Commune Monts et Barrages
- Laurie Lasalle, Directrice adjointe aux affaires médicales, CHU de Toulouse

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Comprendre la conception d'une charte des temps médicaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants, inventaire des connaissances - Tour de tables, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle	29 sept. 2026
Classe virtuelle	1 déc. 2026
Classe virtuelle	11 mars 2027
Paris	27 mai 2027
Classe virtuelle	7 oct. 2027
Classe virtuelle	2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'établissement
Présidents de CME
Chefs de pôle
Chefs de service
Personnels de la direction des affaires médicales

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur des statuts médicaux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J2342 - La gestion de l'absentéisme du personnel médical

À jour des réformes

OBJECTIFS

Faire le point sur le droit applicable en matière d'absentéisme médical
Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires
Sécuriser ses pratiques

PROGRAMME

- ▶ La protection sociale des personnels médicaux, internes et étudiants
 - le régime statutaire
 - les accidents de travail, les maladies imputables aux fonctions
 - le maintien des émoluments et la subrogation (cas pratique)
 - les congés de longue maladie et de longue durée
 - les contrôles envisageables
 - le mi-temps thérapeutique et le temps partiel thérapeutique
- ▶ Les différents acteurs à solliciter
- l'agence régionale de santé et le comité médical
- le Centre national de gestion
- l'Assurance Maladie
- le médecin du travail
- ▶ Politique RH et absentéisme médical
 - connaître l'absentéisme dans son établissement, un tableau de bord simple
 - le registre du temps médical
 - CME et CSE
 - la gestion du handicap
- ▶ Actualités réglementaire et jurisprudentielle

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Stephan Baptiste, Chargé des affaires médicales, CH d'Ales
- Damien Laroudie, Directeur adjoint PM-PNM, Direction Commune Monts et Barrages
- Fanny Tuyeras, Responsable des affaires médicales, CHU de Limoges
- Bettina Dreyfus, RAM CH de Montfavet, experte CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Connaissances réglementaires - Retours d'expérience - Analyse de cas concrets - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants, inventaire des connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 29 sept. 2026

Classe virtuelle 9 mars 2027

Classe virtuelle 10 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de service

Directeurs des affaires médicales

Personnels de la direction des

affaires médicales

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur des statuts médicaux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J4004 - L'entretien professionnel des personnels médicaux

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique et statutaire de l'entretien professionnel médical
Positionner l'entretien dans les nouvelles pratiques managériales des personnels médicaux
Préparer la mise en place du dispositif dans son établissement

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▶ Le cadre juridique de l'entretien professionnel médical<ul style="list-style-type: none">• Ce que disent les textes, les enjeux juridiques de l'entretien professionnel• L'intégration de l'entretien dans les nouveaux statuts des praticiens• Le périmètre de l'entretien, ce qu'il est, ce qu'il n'est pas• Les besoins de formation, la question des valences• La procédure et les modalités• L'entretien professionnel médical replacé dans | <ul style="list-style-type: none">le contexte de la gestion mutualisée des RH médicales à l'échelle du GHT▶ La dimension managériale de l'entretien professionnel<ul style="list-style-type: none">• La conduite de l'entretien, les outils mobilisables• Quelle grille d'entretien ?• La posture du manager médical• Comment aborder la question des compétences, du parcours professionnel, de la motivation, etc. ?• Les suites de l'entretien• Les pièges à éviter |
|---|--|

INTERVENANT.E.S

- Martine Cappe, Consultante, responsable de l'offre RH médicales – centre de droit JuriSanté
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH, coach certifié (NRGy Training)
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Didier Antoine, expert en gouvernance et RH médicales, consultant chef de projet du CNEH
- Séverine Toufflet, Consultante, formatrice du pôle gouvernance et management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques, réglementaires, conceptuels - Études de cas et premiers retours d'expérience - Apports méthodologiques, travail en ateliers - Présentation de trame

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en début et en fin de formation - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Paris 17 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Directeurs des affaires médicales
Présidents de CME
Chefs de pôle
Chefs de service

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

J1411 - Les élections professionnelles pour la Commission Médicale d'Etablissement (CME)

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique des élections professionnelles pour la commission médicale d'établissement
Préparer et anticiper les futures élections de CME, de l'élection des membres à celle de son président
Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires
Sécuriser le risque juridique sur les opérations électorales

PROGRAMME

Dates en cours de programmation

- ▶ Missions et prérogatives de la CME
 - les textes applicables
 - les enjeux de la représentation médicale au sein des établissements
 - les règles de composition de la CME
- ▶ La phase préparatoire
 - la réalisation du règlement intérieur des élections
 - la détermination des collèges électoraux et des sièges à pourvoir
 - la préparation du scrutin et les listes électorales
 - le dépôt et la recevabilité des candidatures
- ▶ Le déroulement du scrutin
 - quid du vote électronique ?
 - le vote sur site
 - le vote par correspondance
- ▶ Le décompte des voix et les procès-verbaux
 - première réunion de l'instance
 - modalités de convocation
 - l'élection du Président et de son vice Président
- ▶ Études de cas pratiques
 - le contentieux des élections professionnelles

INTERVENANT.E.S

- Delphine Masson, Directrice adjointe, Direction Politique Médico-Soignante, ARS Grand EST

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table et quiz en ouverture de session

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse d'un protocole électoral - Retours d'expérience - L'étude d'un modèle de protocole électoral et/ou d'un calendrier électoral et d'un modèle de règlement intérieur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants, inventaire des connaissances - Bilan des acquis à l'issue de chaque journée, réveil matin : les acquis de la veille - Tour de table, 3 mots clés, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires médicales
Responsables des affaires médicales
Chefs de pôle, chefs de service
Médecins
Toute professionnel engagé dans le processus des élections professionnelles pour la CME

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur les statuts médicaux

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Développer vos compétences en RH pour améliorer la qualité du service rendu et favoriser la qualité de vie au travail des professionnels

Un ensemble de formations pour appréhender les fondamentaux de la GRH : le contrôle de gestion sociale, l'organisation et la gestion du temps de travail, le dialogue social et la négociation collective, les entretiens RH et la formation continue, la prévention des risques psychosociaux, la QVCT ainsi que l'utilisation de l'intelligence artificielle générative.



**Plus de 80
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- DRH, RRH, gestionnaire RH
- Responsable formation
- Référent (GTT, harcèlement, handicap...)
- Cadre et manager de tous services
- Encadrant des secrétariats médicaux
- Médecin,
- Psychologue du travail
- Service de santé au travail
- Partenaires sociaux

“La gestion des RH est un levier stratégique pour accompagner les transformations.

Notre offre RH propose des formations adaptées aux enjeux stratégiques, de gestion et d'organisation de la FPH, sans perdre de vue l'essentiel - l'humain au cœur du service public.»

Séverine HERTE

Directrice du Pôle RH et Management
au CNEH

**Développer
l'attractivité et la
fidélisation**

**Promouvoir la qualité
de vie au travail et
prévenir les risques
psychosociaux**

**Optimiser les
organisations de
travail et la coopération
territoriale**

SATISFACTION CLIENT

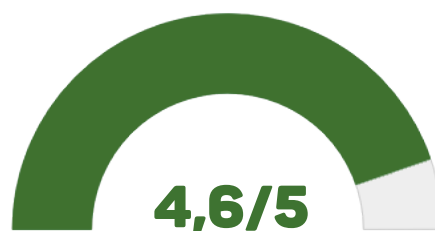


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 162

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 162

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Respect du niveau initial de chacun ce qui est très appréciable.»

«La formation a été adapté à mes besoins et a répondu à mes attentes et questionnements sur les cycles de travail.»

PÉDAGOGIE

«Méthodologie claire et logique.»

«Méthodes pédagogiques diversifiées et riches.»

DURÉE & RYTHME

«Formation ludique avec des ateliers, une participation de tous, plein de conseils qui vont être mis en pratique.»

CONTENU

«Bon apport théorique et pratique sur les cycles.»

«Merci pour ces trois journées riches en apprentissages, découvertes et scénarios proposés.»

«Merci d'avoir démocratisé la gestion du temps.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Cette formation devrait être obligatoire pour tous les managers en santé !»

«Très utile et pertinent pour notre quotidien.»

«Bonne formation, indispensable en management en milieu hospitalier.»

FORMATEUR.TRICE

«Bon formateur qui a su rendre intéressant le côté théorique et apporter une bonne dynamique au groupe.»

«Très bons échanges avec le formateur, qui montre une connaissance et une expertise approfondie du sujet et une maîtrise parfaitement adaptée des supports pédagogiques.»

L'ÉQUIPE

Séverine Herte

Directrice du Pôle RH et Management
MASTER en Economie et Gestion de la santé CNAM,
D.E.S.S Sciences de l'Education Université Paris VIII,
CHANGE LEARNER: certification C2C ESSEC Chair
of change management, Formation de formateurs
IMESG

Expertises : Audit de la fonction RH, GRH, GPMC, QVCT,
Prévention des Risques Psychosociaux, Communication
interpersonnelle

Anne Lumbroso-Vassal

Consultante au CNEH pôle RH et Management
D.E.S.S GRH IAE de Bordeaux, Formation de
Formateurs - IIMESG

Expertises : Accompagnement de projet en formation,
Conception, organisation et animation de formations et
conférences, Management - Changement - Travail en Equipe,
GRH/GPMEC – Recrutement – Entretien Professionnel -
Formation – Accompagnement de Projet Professionnel, RPS
& QVT – Violences & Harcèlements – Stress & Epuisement,
Conflit – personnalités difficiles - Communication non-
violente – Accueil – Relation D'aide – Bienveillance

Frédéric Texier

DRH, Consultant formateur au pôle RH
et management au CNEH

Expertises : Dialogue social, formation continue,
recrutement, attractivité, fidélisation, maintien dans l'emploi,
handicap, entretiens RH, gestion du temps de travail,
qualité de vie au travail et conditions de travail, prévention
des risques psychosociaux, management des projets et
des équipes, gestion des conflits, intelligence artificielle
générative

Fabienne Flouriot

Consultante formatrice pôle RH et Management,
Cadre supérieur de santé

Expertises : Management des projets et des équipes,
gestion du temps de travail, audit organisationnel,
intelligence artificielle générative

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Florence Desrayaud

☎ 01 41 17 15 46

✉ florence.desrayaud@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Bénédicte Ambry

☎ 01 41 17 15 65

✉ benedicte.ambry@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
 pour accéder aux détails

Actualités - Ressources humaines

3e Journée Nationale des Responsables Formation Continue	471
5e Journée Nationale des Référents Gestion du Temps de Travail	472
Les Estivales des Ressources Humaines	473
L'Intelligence Artificielle générative au service des managers des établissements de santé	474

Praxis - Parcours métiers

Praxis - Responsable des ressources humaines en établissement de santé	476
Praxis - Responsable de la formation continue dans la fonction publique hospitalière	480
Praxis - Conseiller en évolution professionnelle	484
Praxis - Référent gestion du temps de travail du personnel non médical... ..	488
ds	492
Praxis - Gestionnaire paie-carrière dans la fonction publique hospitalière ..	496
Praxis - Responsable des affaires médicales	500
Praxis - Référent handicap RH	504
Praxis - Référent égalité, diversité et harcèlement	508

Les essentiels de la GRH et la GPMC

R2528 - Référent harcèlement (moral et sexuel) dans la FP	513
R2561 - Référent handicap en établissement de santé	514
R2450 - Intégrer la RSE dans la Gestion Hospitalière des Ressources Humaines	515
R4036 - Conduire un audit RH : analyser, optimiser et fiabiliser ses processus RH	516
R1157 - Mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences	517
R2428 - L'accompagnement des parcours et de la mobilité professionnels ..	518
R1324 - Analyser et prévenir l'absentéisme	519
R1407 - Les processus en gestion des Ressources Humaines	520
R4027 - Booster sa marque employeur pour mieux recruter	521
R1557 - L'égalité professionnelle	522

Entretiens RH

R1354 - L'essentiel des entretiens RH	524
R4039 - Réussir les entretiens de recrutement	525
R279 - Réaliser les entretiens professionnels et de formation	526
R4038 - Elaborer et défendre son projet professionnel	527
R2054 - Conduire un entretien de retour d'absence	528

IA au service des RH

R2543 - Intelligence Artificielle générative (IAG) et agents conversationnels : les fondamentaux	530
R2544 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service du manager et de son management	531
R2545 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) dans la FPH	532
R2546 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service des Responsables formation : de la théorie à l'action, en toute éthique	533
R2547 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service des formateurs (IFCS, IFPS, IFAS....), formateurs internes, tuteurs et référents. ..	534

Formation et évolution professionnelle

R275 - Gérer la formation à l'hôpital	536
R1496 - Elaborer le plan de formation	537

R4024 - Elaboration, suivi et bilan du budget de la formation professionnelle	538
R1445 - Le compte personnel de formation	539
R1160 - L'évaluation des actions de formation	540
R1495 - Etre un organisme de formation en établissement de santé ..	541
R4040 - Formation de formateur.trice occasionnel.le	542

Organisation et gestion du temps de travail - GTT

R278 - Réaliser le diagnostic organisationnel d'un service et optimiser les maquettes de fonctionnement	544
J1153 - Les aspects réglementaires du temps de travail non médical ..	545
R284 - Organiser et planifier de manière efficiente le temps de travail du personnel non médical	546
R1155 - Construire des cycles de travail en cohérence avec les maquettes organisationnelles	547
R2037 - Améliorer l'efficacité de la gestion du temps de travail par la méthode de l'audit interne	548
R1492 - La synchronisation des temps médicaux et non médicaux	549
R1348 - Optimiser le dimensionnement et le suivi des effectifs en situation financière contrainte	550

Dialogue social et négociation collective

R1451 - Construire le dialogue social à l'hôpital	552
R1452 - Les techniques de négociation sociale, les outils pour convaincre ..	553
R1453 - Conduire la négociation de l'accord local GTT dans son établissement	554
R2431 - Elaborer son rapport social unique et sa base de données sociales	555

Contrôle de gestion sociale

F835 - Prévoir et piloter sa masse salariale non médicale	557
F1267 - Les outils pour piloter sa masse salariale non médicale	558
F1499 - De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux	559
F1471 - Piloter efficacement sa masse salariale médicale	560
F1920 - Piloter et réorganiser la masse salariale en ESSMS	561

Santé, qualité de vie et conditions de travail

R1413 - Savoir mettre en œuvre et piloter une démarche QVCT au sein de son établissement	563
R2320 - Le baromètre social, un outil de pilotage institutionnel	564
R1414 - Intégrer la QVCT dans son management au quotidien	565
R1405 - Être acteur.trice opérationnel.le de la QVCT	566
R1439 - Mieux vivre les horaires atypiques dans un souci d'équilibre vie privée/vie professionnelle	567
R1417 - Intégrer les personnes en situation de handicap	568
R1493 - Le retour à l'emploi dans la FPH	569
R1494 - Les maladies chroniques évolutives et la question du maintien en emploi	570
R1618 - Préparer son départ à la retraite	571

Prévention des risques psychosociaux

R1077 - Réaliser un diagnostic et un plan de prévention des risques psychosociaux	573
R1346 - Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques psychosociaux	574
R1075 - Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux	575
R4030 - Mieux gérer son stress professionnel	576
R4031 - Prévenir l'épuisement professionnel	577
R1289 - Violence et agressivité à l'hôpital	578
R4035 - Communication non-violente avec les personnes accueillies et	

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

au sein des équipes.....	579
▶ R1355 - Agir contre les discriminations et le harcèlement au travail	580
▶ R1589 - Sensibilisation au harcèlement moral, discriminatoire et sexuel dans la FPH	581
▶ R4032 - Prévenir le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et violences sexuelles au travail et dans la FPH	582
▶ R1349 - Les bonnes pratiques managériales face à la souffrance d'un agent	583
▶ R1248 - Mettre à distance sa souffrance au travail et aller mieux	584
▶ R2023 - Les conduites addictives au travail	585

Efficacité professionnelle

▶ R1368 - Appréhender le métier de secrétaire médicale.....	587
▶ R848 - Optimiser l'accueil physique et téléphonique des usagers.....	588
▶ R1619 - Les bonnes pratiques de l'accueil téléphonique	589
▶ R4041 - Développer son assertivité (affirmation de soi) et renforcer sa confiance en soi.....	590
▶ R4033 - Booster ses prises de parole en public	591
▶ R4025 - Parler en public de son métier.....	592
▶ R342 - Optimiser sa gestion du temps	593
▶ La cancérologie	594
▶ R4026 - Accueillir et encadrer les nouveaux professionnels	595
▶ R2591 - L'art de la relation : maîtriser les clés d'une communication authentique et constructive	596
▶ R2592 - Prendre la parole avec impact : techniques d'éloquence et d'expression issues du théâtre	597

ACTUALITÉS - RESSOURCES HUMAINES

Choisissez l'école de référence !



3E JOURNÉE NATIONALE DES RESPONSABLES FORMATION CONTINUE

11 MARS 2027

RÉF. R2033

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour sa deuxième journée des référents et gestionnaires de la formation continue dans la Fonction Publique Hospitalière.

► AU PROGRAMME :

- L'Actu concours de la fonction publique hospitalière,
- Les innovations technologiques, intelligence artificielle, simulation en santé, réalité virtuelle, leur potentiel pour transformer les pratiques de formation et le développement des compétences hospitalières,
- Les approches pédagogiques innovantes permettant de concilier efficacité, pertinence et adaptation aux réalités du terrain hospitalier,
- Le mentorat, comme levier d'accompagnement et de professionnalisation des personnels d'encadrement,
- La culture de l'évaluation des actions de formation comme outil stratégique au service de la qualité, de la performance collective et du management,
- La mise en réseau et les échanges de pratiques entre responsables et référents, pour enrichir les démarches locales grâce à une dynamique collective nationale.

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric TEXIER

Consultant du pôle RH et Management du CNEH

06 07 85 18 75 - frederic.texier@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

5E JOURNÉE NATIONALE DES RÉFÉRENTS GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

10 JUIN 2027

RÉF. R4046

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la 4ème journée nationale des Référents Gestion du Temps de Travail : 1 journée dédiée à la GTT hospitalière associant conférences, échanges sur les pratiques et retours d'expériences.

► AU PROGRAMME

- La « simplicité » du temps de travail
- Congés annuels et astreintes : entre contraintes de service et droits des agents
- Référent GTT : de l'urgence permanente à la vision d'ensemble
- De la planification subie à la planification choisie : un projet d'IA native coconstruite entre terrain et éditeur

COORDINATEUR.TRICE

Fabienne FLOURIOT

Consultante formatrice au pôle RH et management, cheffe de projet chargée des interventions sur les organisations et la GTT
fabienne.flouriot@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation
01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

LES ESTIVALES DES RESSOURCES HUMAINES

LES 23, 24 ET 25 JUIN 2026

RÉF. R1245

OBJECTIFS

Le CNEH et l'adRHess vous donnent rendez-vous au Novotel Montparnasse pour les rencontres annuelles des Estivales RH : 3 journées dédiées aux Ressources Humaines hospitalières associant conférences et échanges sur les pratiques.

► AU PROGRAMME

- Actualités réglementaires, intégrité et responsabilité RH
- Actualités règlementaires par la DGOS et la FHF
- Transparence salariale
- Déontologie et intégrité en RH hospitalière
- Rapport et enquête administrative : quelles règles, quel usage et quelles précautions ?
- Dématérialisation, data, IA et transition écologique
- Données RH et RGPD
- L'IA au service de la gestion RH hospitalière
- Ecologie organisationnelle et mobilités vertes
- Fidélisation et régulation dans les équipes
- La santé des femmes et des soignants
- Les futurs souhaitables à l'hôpital
- Contrôle de gestion sociale

COORDINATEUR.TRICE

Séverine HERTE

Directrice du pôle RH et Management du CNEH

06 75 19 00 89 - severine.herte@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE AU SERVICE DES MANAGERS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

JEUDI 3 DECEMBRE 2026

RÉF. R2622

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour un nouvel événement « LES MANAGERIALES du CNEH » à destination de tous les managers, pour sa première édition, à l'Intelligence Artificielle et à la révolution qu'elle engendre pour les managers.

Depuis 3 ans, l'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (IAG) sont partout : dans les discours, les outils... et parfois les fantasmes.

Cette journée propose de passer du mythe à l'usage, en donnant aux managers des repères clairs, rassurants et opérationnels. Sans technicisme excessif ni naïveté, il s'agit de comprendre, d'encadrer et d'expérimenter l'IAG dans le respect des exigences éthiques et réglementaires.

Au programme : des apports solides le matin, des ateliers concrets l'après-midi, et des cas d'usage directement transposables dans son quotidien managérial... et surtout, une envie de partager nos questionnements sur ce nouveau partenaire qui s'invite dans nos pratiques et nos échanges.

Une journée pour apprivoiser l'IAG, renforcer son efficacité managériale en gardant la main sur l'essentiel : l'humain.

COORDINATEUR.TRICE

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

06 85 10 25 42 - anne.lumbrosovassal@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS – RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

4,4/5

Atteinte des
objectifs

4,6/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R919

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Piloter, organiser et contrôler les activités de la fonction RH, en tenant compte de la réglementation et des orientations stratégiques de l'établissement
- Animer une équipe RH

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux RRH et DRH nouvellement nommés et plus largement à toute personne en charge des ressources humaines au sein d'une direction ou d'un pôle, dans la fonction publique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric TEXIER

Consultant du pôle RH et Management du CNEH

06 07 85 18 75 - frederic.texier@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

R919

Du 08/09/2026 au 16/12/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 11/01/2027 au 23/04/2027 - 12 jours - 84 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 760 €
Tarif non-adhérents	6 480 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours) - Le positionnement du RH, la gestion réglementaire et statutaire du personnel**

- Se positionner dans la fonction de RRH
- Identifier le cadre réglementaire et connaître les règles statutaires essentielles applicables au fonctionnaire hospitalier
- Connaître la réglementation sur le temps de travail
- Appréhender les règles du dialogue social

► **Atelier 1 - La fonction RH aujourd'hui**

- Les enjeux et les défis
- La méthodologie d'élaboration du projet professionnel validant le parcours

► **Atelier 2 - Les modalités d'intégration dans la fonction publique hospitalière**

- Le concours
- Le recrutement sans concours
- La nomination
- Le stage
- La titularisation
- Les recrutements des agents contractuels

► **Atelier 3 - La protection sociale du fonctionnaire hospitalier**

- La présentation des régimes de protection sociale des agents contractuels et stagiaires
- La présentation du régime spécial de protection sociale du fonctionnaire hospitalier
- La gestion des différents congés maladie
- La gestion des accidents et maladies imputables au service
- La gestion des inaptitudes physiques

► **Atelier 4 - La carrière du fonctionnaire hospitalier**

- La mobilité dans la fonction publique
- Les règles de reprise d'ancienneté à la nomination
- Les règles d'avancement d'échelon et de grade
- Les règles de changement de corps
- La procédure disciplinaire
- La cessation des fonctions

► **Atelier 5 - Les aspects réglementaires de la gestion du temps de travail**

- Les spécificités de la gestion du temps de travail dans la fonction publique hospitalière : textes applicables, guide sur l'aménagement du temps de travail, décision du directeur général
- Les notions essentielles : temps de travail effectif, temps de pause et de restauration, temps d'habillage et de déshabillage, cycle de travail, tableau de service, astreinte, heures supplémentaires, congés annuels, réduction du temps de travail, télétravail, don de jours de repos, compte épargne-temps, etc.

► **Atelier 6 - Instances consultatives et droit syndical**

- Les instances de dialogue social
- le droit syndical

► **MODULE 2 (2 jours) - La gestion du personnel**

- Appréhender la paie du personnel non médical
- Piloter la masse salariale

► **Atelier 7 - La paie du personnel non médical**

- Les composantes de la rémunération
 - le traitement de base
 - les compléments de rémunération
 - les cotisations et charges
- Les variations de la rémunération

► **Atelier 8 - La masse salariale**

- L'EPRD : une présentation budgétaire renouvelée, le tableau prévisionnel des effectifs rémunérés, le partenariat DAF/DRH à mettre en place
- La définition de la masse salariale
- L'analyse rétrospective
- L'analyse prospective et les impacts des différents effets (effectif, structure, GHT)
- Le suivi budgétaire
- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail

► **MODULE 3 (3 jours)**

- Appréhender les concepts et outils de la GPMC
- Acquérir les outils de gestion des parcours professionnels
- Connaître les principes généraux du développement des compétences
- Être acteur opérationnel de la qualité de vie au travail

► **Atelier 9 - Lignes directrices de gestion, GPMC et parcours professionnel**

- Les lignes directrices de gestion
- Les fondamentaux de la GPMC : enjeux et objectifs
- Les différentes étapes
- La GPMC et les processus RH : recrutement, formation, mobilité
- Les parcours professionnels

► **Atelier 10 - La formation et le DPC au service du développement des compétences**

- La formation Professionnelle, un outil stratégique au service de la performance de l'établissement et de la gestion des Ressources Humaines
- Analyse des principaux textes réglementaires
- Les dispositifs et les outils de la formation : Bilan de compétences, VAE, le Congé de Formation Professionnelle, le Compte Personnel de Formation, l'apprentissage, l'entretien de formation, le passeport formation, etc.
- Le Développement Professionnel Continu : enjeux, objectifs, critères, exigences et réglementation. Le suivi et le contrôle de l'obligation DPC
- La Politique de formation et le plan de développement des compétences et de DPC
- Focus sur le budget de la formation - Valorisation de l'investissement formation de l'établissement

► **Atelier 11 - QVCT**

- Comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail et agir en faveur de la QVCT
- Historique : l'émergence du concept de QVCT
- Le cadre d'action : le contexte réglementaire et l'actualité du sujet
- Les enjeux en termes de conduite de projet

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH, coordinateur du Praxis
- Anne Lumbroso-Vassal, Experte en Management, RH, RPS et QVCT du CNEH
- Fabienne Flouriot, Experte GTT, au CNEH
- Marie-Gabrielle Vaissière, DRH pour le compte de l'adRHess
- Stéphanie Bussière-Bossin, Responsable formation
- Isabelle Collin, AAH

MÉTHODES MOBILISÉES

Des échanges de pratiques - Des outils opérationnels
- Des mises en situation - L'animation d'ateliers d'échanges de pratiques par les participants

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Les liens entre QVCT, organisation du travail, et planification du travail
- la synchronisation des temps professionnels
- les critères d'amélioration de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle
- la grille tridimensionnelle de construction des cycles de travail
- les caractéristiques en faveur de l'amélioration de la QVCT : visibilité, équité, stabilité, régularité et lisibilité
- Les outils de conduite de projet QVCT
- La mobilisation des acteurs internes et l'articulation des rôles

► **MODULE 4 (2 jours) - Le management des équipes et des projets**

- Apprendre les grands principes du management
- Se positionner comme manager de son équipe
- Motiver ses collaborateurs pour une meilleure performance

► **Atelier 12 - Les grandes missions et dimensions du management**

- Le management : quelles définitions ?
- Les enjeux et finalités du management autour de la performance individuelle et collective
- Les 3 grandes dimensions et 4 grandes missions du management et les missions associées

► **Atelier 13 - La motivation de ses collaborateurs**

- L'animation et la motivation de son équipe
- Les grandes théories de la motivation au service de la performance
- La répartition des activités et des projets en fonction des intérêts et des compétences de ses collaborateurs
- Le management situationnel pour adapter son style à son interlocuteur

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 760 €
Non-adhérents	6 480 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris	8, 9, 10, 11 sept. 2026 et 5, 6, 7 oct. 2026 et 4, 5, 6 nov. 2026 et 15, 16 déc. 2026
Paris	11, 12, 13, 14 janv. 2027 et 8, 9, 10 févr. 2027 et 8, 9, 10 mars 2027 et 22, 23 avr. 2027



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R2308

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Repérer et analyser des besoins individuels et collectifs en formation
- Appréhender les dimensions stratégiques, opérationnelles et techniques de la gestion de la formation continue
- Mettre en oeuvre et évaluer les résultats, l'efficacité de la politique de formation élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et la politique des ressources humaines
- Formaliser et présenter un projet professionnel devant un jury d'experts

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, responsables de la formation, chargés de formation, personnels des services ressources humaines, cadres, cadres supérieurs de santé dans la fonction publique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Séverine HERTE

Directrice du pôle RH et Management du CNEH

06 75 19 00 89 - severine.herte@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

R2308

Du 25/01/2027 au 03/06/2027 - 11 jours - 77 heures

Du 24/05/2027 au 09/07/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 950 €
Tarif non-adhérents	5 445 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - Réglementation, enjeux et ingénierie de la formation**

- Positionner la fonction dans l'établissement
- Connaître la réglementation en matière de formation continue et de DPC
- Identifier les ressources internes et externes à mobiliser
- Maîtriser les différentes formes d'ingénierie de formation
- Appréhender la formation dans sa dimension stratégique et opérationnelle

► **Atelier 1 - Le métier de responsable formation et les relations avec les professionnels**

- La fonction de responsable formation : des savoir-faire, des savoir-être
- L'évolution du métier : fiche métier/fiche de poste et positionnement
- Comprendre les enjeux d'une fonction transversale
- Se positionner au sein de l'organigramme de l'établissement
- Les relations avec les directions fonctionnelles, l'encadrement de proximité, les agents

► **Atelier 2 - La formation, un outil stratégique au service de la performance**

- Les grands enjeux de la formation
 - la formation, un moyen au service de la réduction des écarts qualitatifs entre les besoins et les ressources
 - la formation au service de la performance individuelle et collective
 - la formation au service de l'atteinte des objectifs du pôle et de l'établissement
 - la formation au service des évolutions et de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- Les facteurs d'évolution subis et choisis impactant la politique de formation à l'hôpital
- Le contexte et les enjeux de la formation dans la FPH : des défis à relever
 - les perspectives démographiques et territoriales, les changements d'organisation
 - la réforme des financements
 - l'évolution des modes de prise en charge
 - l'évolution des processus de travail

► **Atelier 3 - Rappel de la réglementation**

- Le décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie
 - les différents dispositifs offerts par la réforme et leurs conditions de mobilisation
 - la validation des acquis de l'expérience, l'entretien de formation, le passeport formation, l'entretien de parcours professionnel
 - le bilan de compétences
 - le congé de formation professionnelle
 - les périodes de professionnalisation
 - l'apprentissage
 - les actions de préparation aux examens et concours
 - les études favorisant la promotion professionnelle, les actions de conversion, etc.
- Le Compte Personnel d'Activité dont le CPF

► **Atelier 4 - Conduire un projet de formation**

- La conduite de projet : mode d'emploi
- Les éléments de méthodologie
- De la conception du projet à l'évaluation et au suivi du projet
- La structuration d'un projet et l'utilisation des outils
- Le travail attendu concernant le projet professionnel de votre validation de parcours

► **Atelier 5 - Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique**

- Les trois approches de l'ingénierie de formation : le catalogue, le recensement, l'investissement
- La démarche d'ingénierie de formation : de l'ingénierie de formation à l'ingénierie des compétences
- La diversité des méthodes d'apprentissage - le e-learning
 - la formation, la formation-action
 - les échanges de pratiques, les ateliers de co-développement
 - les apprentissages professionnels informels : le coaching individuel, d'équipe
- Les différentes étapes de conception d'une action de formation
 - des objectifs de formation aux objectifs pédagogiques
 - les principales techniques pédagogiques
 - les critères à prendre en compte dans le cadre de la conception d'une action de formation
- La démarche qualité des actions de formations

► **MODULE 2 (3 jours) - L'élaboration du plan de formation**

- Définir la politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation
- Concevoir un plan de formation et un plan de formation DPC
- Mettre en œuvre, piloter et évaluer le plan de formation et de DPC
- Intégrer le conseil en évolution professionnelle dans sa pratique
- Placer le plan de formation au centre de l'agenda social

► **Atelier 6 - Politique et plan de formation : objectifs, enjeux et finalités**

- Les éléments et contraintes à prendre en compte lors de l'élaboration du plan de formation et de DPC
- Les objectifs stratégiques
 - projet de territoire
 - projet d'établissement
 - projets de pôle et de service
 - projets professionnels personnels des agents
- Les orientations et priorités en matière de formation
 - les orientations ministérielles en matière de développement des compétences des personnels des établissements de la FPH
 - les orientations annuelles et pluriannuelles du projet stratégique de d'établissement
 - la politique handicap de l'établissement et le plan de formation
- Le plan de formation DPC : réglementation et différentes approches pour valider son obligation DPC

► **Atelier 7 - Le plan de formation**

- La démarche de recueil et d'analyse des besoins individuels et collectifs de formation
- Les partenaires à associer, la place centrale du responsable du service et du pôle, les instances et leurs modalités de fonctionnement
- La place de l'entretien professionnel et de l'entretien de formation dans

INTERVENANT.E.S

- Séverine Herte, Directrice du pôle RH et Management du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Valérie Gouffé, Cadre supérieure, Responsable d'un pôle formation, coach professionnel certifié RNCP1
- Stéphanie Bossin, Responsable de la formation professionnelle Personnel médical et non médical, EPS Ville-Evrard
- Cabinet Rayssac Avocats
- Frédéric Texier, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Des échanges de pratiques - Des outils opérationnels - Des mises en situation - L'animation d'ateliers d'échanges de pratiques par les participants

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

l'identification et la priorisation des besoins de formation

- Les outils et modalités du recueil : enquêtes, questionnaires, fiches de demande de formation, entretiens individuels et/ou collectifs
- Les formations réglementaires obligatoires
- Le budget de la formation : cotisations et élaboration
- Le partenariat avec l'ANFH
- Les outils au service des projets personnels et professionnels
- le répertoire des métiers
- les cartographies de compétences
- les entretiens professionnels, de formation, de carrière
- La définition des priorités et l'arbitrage
- La structuration du plan de formation et de DPC par typologie d'actions
- Les parcours de formation professionnalisant
- La communication autour du plan de formation
- Le plan de formation DPC : du recueil au pilotage
- Le plan de formation médicale et de DPC

► Atelier 8 - Le pilotage et l'évaluation du plan de formation et de DPC

- La programmation des actions de formations : organisation, communication et outils adéquats
- Le budget de la formation : pilotage, évaluation et optimisation
- Le suivi des différents dispositifs de formation : BC, CPF, CFP, VAE, Apprentissage, etc.
- Des outils au service de la qualité des prestations formation: règlement intérieur, charte de l'équipe formation, fiches de poste des formateurs internes et de DPC
- L'actualisation et l'adaptation du plan de formation et de DPC au regard des évolutions, des changements à mettre en œuvre et de l'évaluation des actions
- Le pilotage et le suivi des évaluations à chaud et à froid des actions de formations
- Les déclarations administratives obligatoires en matière de formation
- Le responsable formation et les différentes commissions de l'établissement
- Le rapport d'activité annuel et le bilan social

► Atelier 9 - Le Conseil en Evolution Professionnelle

- Le CEP de quoi parle-t-on ?
- L'identification du projet
- L'accompagnement et le soutien à l'élaboration du projet professionnel
- Du projet professionnel au projet de formation : quelle articulation
- Les outils de la formation au service du projet professionnel
- Les acteurs de l'évolution professionnelle et de la mobilité interne et/ou externe

► MODULE 3 (2 jours) - Manager la formation dans un contexte économique contraint

- Maîtriser les règles de l'achat public applicables à la formation
- Choisir la meilleure offre
- Négocier avec les prestataires
- Optimiser son budget formation

► Atelier 10 - Les pratiques d'achat et les marchés publics en matière de formation

- La spécificité de l'achat de formation
- La définition d'une nomenclature spécifique à l'achat de formation
- La notion d'allotissement dans l'achat de formation
- L'achat de formation dans le cadre du GHT
- L'optimisation des offres régionales et nationales de l'ANFH
- La notion de seuil dans les marchés de formation
- Le choix de la procédure de passation

► Atelier 11 - La rédaction des documents contractuels et le choix du prestataire

- La publicité au niveau du GHT
- La rédaction des conventions de formation
- La rédaction du cahier des charges
- Le choix des critères
- L'analyse des candidatures et des offres des organismes de formation
- La négociation avec les candidats : l'intérêt des négociations dans le choix de l'organisme
- La rédaction des courriers de rejet
- Les informations communicables aux organismes non retenus

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 950 €
Non-adhérents	5 445 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris du 25 au 29 janv. 2027
et 24, 25, 26 mars 2027
et 25, 26 mai 2027
et 3 juin 2027

Paris du 24 au 28 mai 2027
et 22, 23, 24 juin 2027
et 7, 8, 9 juil. 2027



PRAXIS - CONSEILLER EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R1433

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Contribuer à la mise en place du dispositif CEP au sein de son établissement et gagner en efficacité lors de l'accompagnement d'un agent dans la construction de son projet professionnel
- Évoluer vers la fonction de conseiller en évolution professionnelle

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Personnels des ressources humaines, conseillers mobilité carrière, chargé du maintien dans l'emploi, psychologues du travail, assistants sociaux et tout agent souhaitant évoluer professionnellement vers ce métier

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Séverine HERTE
Directrice du pôle RH et Management du CNEH
06 75 19 00 89 - severine.herte@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF
Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CONSEILLER EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

R1433

Du 21/09/2026 au 11/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 14/09/2027 au 08/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 320 €
Tarif non-adhérents	4 750 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - Les aspects réglementaires et opérationnels du CEP**

- Connaître la réglementation relative du CEP
- Identifier les droits des agents dans le cadre du CEP
- Identifier les missions du conseiller en évolution professionnelle

► **Atelier 1 - Les points clés du CEP et ses aspects législatifs**

- Historique de la réforme du CEP
- Les points clés de la réglementation en vigueur du CEP (le cadre général et les spécificités pour la FPH)
- Le cahier des charges relatif au CEP
- Définition et finalités du CEP

► **Atelier 2 - La fonction et le référentiel d'activités du CEP**

- Définition et précision des concepts clés : La notion de projet et d'accompagnement
- Le périmètre d'activités du CEP (missions, objectifs, fiches métiers, etc.)
- Les responsabilités de la fonction

► **MODULE 2 (2 jours) - Le périmètre du CEP**

- Identifier les acteurs internes et externes et les réseaux à mobiliser à l'échelle des territoires
- Appréhender les complémentarités du CEP entre les établissements et l'ANFH
- Décrire les dispositifs de formation relevant de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie et le lien avec le CEP
- Appréhender les champs respectifs du bilan de compétences et du CEP
- Identifier les publics cibles spécifiques
- Identifier les enjeux et les impacts de GRH sur les projets d'évolution professionnelle interne à la FPH

► **Atelier 3 - Environnement du CEP**

- Les publics cibles du CEP
- Les relations fonctionnelles du CEP
- Le réseau et les partenaires privilégiés du CEP
- Le rôle des acteurs dans la mise en œuvre du CEP
- Le positionnement du CEP au sein de son organisation et de son territoire

► **Atelier 4 - L'articulation du CEP avec les dispositifs existants**

- Description du dispositif FPTLV
- Les modalités d'accès à la formation par le biais de la FPTLV
- L'articulation du CEP avec la FPTLV et l'entretien professionnel de formation
- Interface et complémentarité du CEP et du bilan de compétences
- Les situations prioritaires d'accès au CPF
- L'articulation de la PPR avec le CEP
- L'exercice du droit à la mobilité

► **MODULE 3 (2 jours) - Rôle et posture du Conseiller en Évolution Professionnelle**

- Adopter une posture adaptée tout au long des différentes étapes du projet d'évolution professionnelle
- Identifier les outils, les pratiques et les supports dans le cadre d'un accompagnement

► **Atelier 5 - La posture du Conseiller en Évolution Professionnelle**

- La notion d'accompagnement, de projet : rappel de concepts-clés
- Les fondamentaux de l'accompagnement : autonomisation, individualisation, responsabilisation, socialisation
- Les valeurs de l'accompagnement
- Différence entre posture et positionnement
- La distance relationnelle entre l'accompagnant et le bénéficiaire
- La posture du conseiller : la co-construction et le développement du pouvoir d'agir du bénéficiaire
- Les composantes de la posture d'accompagnant
- La création d'une relation de confiance et d'un cadre relationnel favorable
- Focus sur 3 postures : accueil, écoute, médiation
- L'écoute active : fondements et principes
- Les attitudes d'écoute de Porter

► **Atelier 6 - Les outils du CEP**

- Les outils de diagnostic
- Outils d'aide à la définition du projet : grilles et questionnaires, l'entretien motivationnel, l'entretien d'explicitation, la méthode ADVP
- Outils d'évaluation des compétences : le bilan de compétences, la VAE, la grille de diagnostic des compétences, l'entretien professionnel
- Les entretiens réglementaires de gestion des mobilités et des parcours professionnels
- L'entretien de carrière
- Le bilan de carrière
- L'entretien de mobilité carrière
- Les outils de GPMC pour la gestion des mobilités et des parcours professionnels
- La charte de mobilité
- Les répertoires des métiers et les dictionnaires des compétences
- La fiche de poste
- Le CV et la lettre de motivation

► **MODULE 4 (3 jours) - La conduite pas à pas du CEP à chaque niveau**

- Construire une démarche d'accompagnement personnalisé
- Maîtriser le déroulement de l'entretien
- Identifier les outils adaptés à la définition et la co-construction d'un projet d'évolution Professionnelle
- Utiliser les supports à renseigner dans le cadre d'un accompagnement
- Identifier les liens entre l'expression des besoins du bénéficiaire et le niveau de traitement de ce besoin
- Assurer un suivi de la personne accompagnée et de son projet

► **Atelier 7 - Le CEP : une offre de service à 2 niveaux : accueil individualisé et accompagnement personnalisé**

- Les étapes du traitement d'un projet d'évolution d'un agent
- Rappel : les besoins à l'origine d'une demande d'accompagnement :
 - Besoins institutionnels
 - Besoins personnels : mobilité choisie

INTERVENANT.E.S

- Francis Abraham, Responsable formation, CEP CH du Rouvray
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Kit d'outils du CEP - La revue juridique du CEP - De nombreuses mises en pratique, études de cas, jeux de rôle, simulation, quiz

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Besoins médicaux : mobilité contrainte
- Inciter les agents à être acteurs de leur parcours professionnel : pourquoi ?
- Les obstacles récurrents de l'activité de conseil en évolution professionnelle
- La démarche duelle d'exploration : du côté du CEP, du côté de la personne accompagnée

► Atelier 7.1 : La mise en œuvre du niveau 1 : un accueil individualisé

- Enjeux et objectifs de l'accueil individualisé
- Comment identifier la demande du bénéficiaire et analyser la situation ?
- La démarche de l'entretien : méthodologie et étapes
 - Préparation de l'entretien
 - Accueil et cadrage de l'entretien
 - Exploration de la situation
 - Co-construction du plan d'action
- La préparation du 1er entretien
 - La 1ère prise de contact
 - Accueil et cadrage de l'entretien
 - Comment identifier la demande du bénéficiaire et analyser la situation ?
 - La co-construction avec la personne d'une analyse partagée de sa situation professionnelle
- Les techniques relationnelles et de questionnement pour préciser ou construire le projet professionnel
- Les entretiens : directif, semi-directif, non-directif : intérêt et usages
- Quel type de questions pour préciser le projet professionnel ?
- Repérer les ressources et les limites du bénéficiaire
- Dresser un premier bilan et identifier les objectifs
- La rédaction de la synthèse
- La conclusion de l'entretien

► Atelier 7.2 - La mise en œuvre du niveau 2 : un accompagnement personnalisé

- Enjeux et objectifs de l'accompagnement personnalisé
- Précision sur les objectifs de l'accompagnement professionnel
- L'aide à la définition du plan d'actions
- Comment procéder à la recherche de solutions ?
- Ouvrir le champ des possibles et informer sur les ressources à disposition
- La formalisation du plan d'actions (étapes, acteurs, échéances, plan de financement, etc.)
- Les ajustements éventuels à apporter
- Obtenir l'engagement de la personne
- Le soutien à apporter à la personne afin de définir une stratégie pour atteindre son objectif

- La mobilisation des ressources utiles à la réalisation du plan d'actions
- Le suivi du plan d'actions
- L'instruction d'une demande de formation
- La recherche des financements du projet professionnel
- L'accompagnement à la prise de poste (cas d'évolution en interne ou cas d'évolution hors de l'établissement) et le bilan à 6 mois

► VALIDATION DU PARCOURS (1 jour) en classe virtuelle

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 320 €
Non-adhérents	4 750 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris 21, 22, 23, 24 sept. 2026
et 13, 14 oct. 2026
et 17, 18, 19 nov. 2026
et 11 déc. 2026

Paris / Visio 14, 15, 16, 17 sept. 2027
et 26, 27 oct. 2027
et 17, 18, 19 nov. 2027
et 8 déc. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL NON MÉDICAL

Satisfaction

4,4/5

Atteinte des
objectifs

4,2/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R1472

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender à 360° la Gestion du Temps de Travail (GTT) et en avoir une compréhension globale
- Utiliser des outils et solutions innovantes indispensables à la fonction de référent gestion du temps de travail
- Professionnaliser la fonction GTT au sein de son établissement
- Conduire et Accompagner des projets en lien avec la GTT
- Rejoindre une communauté de pratique et gagner en performance

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels exerçant ou étant amenés à exercer ou superviser une fonction en lien avec la gestion du temps de travail : directeur des ressources humaines, directeur des soins, gestionnaire des services de ressources humaines, cadre de santé, cadre supérieur de santé, cadres administratifs, attachés d'administration, informaticiens

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Exercer ou évoluer professionnellement vers une fonction en lien avec la gestion du temps de travail

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Fabienne FLOURIOT

Cadre supérieur de santé, experte GTT, consultante du CNEH
06 31 44 55 21 - fabienne.flouriot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL DU PERSONNEL NON MÉDICAL

R1472

Du 09/09/2026 au 16/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 23/03/2027 au 25/06/2027 - 10 jours - 70 heures

Du 07/09/2027 au 17/12/2027 - 10 jours - 70 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE) :

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) :

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 500 €
Tarif non-adhérents	5 100 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Préambule**

A l'issue de chaque atelier une fiche pratique dématérialisée et des outils pratiques seront déposées sur la plateforme :

- Le contexte et la réglementation du temps de travail
- Missions et rôle des référents GTT
- Le suivi opérationnel du décompte du temps de travail
- L'optimisation et la maintenance de l'informatisation de la gestion du temps de travail
- L'organisation du travail et le suivi des effectifs
- Les outils : Suivtach®, Diagpers®, Diagcycle®, Suivpers®, Quick audit GTT

► **MODULE 1 (2 jours) - Le contexte et la réglementation du temps de travail**

- Maîtriser la réglementation de la gestion du temps de travail du personnel non médical et être force de proposition en matière de GTT

► **Atelier 1 - Le contexte et les enjeux de la gestion du temps de travail à l'hôpital**

- Les enjeux de la gestion du temps de travail
- L'organisation et le suivi du décompte du temps de travail
- L'accord local et la négociation sociale
- Les rôles et missions des référents GTT
- Discussion et analyse critique des principales publications et rapports officiels concernant la GTT

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : fiche de poste du référent GTT

► **Atelier 2 - Les aspects réglementaires de la gestion du temps de travail du personnel non médical**

- Le panorama de la réglementation en vigueur
- Le temps de travail effectif (TTE)
- L'obligation annuelle de travail (OAT)
- Les absences de droit
- Les absences justifiées et autorisées
- L'aménagement de la réduction du temps de travail
- L'exercice du droit syndical
- Le compte épargne temps
- Le risque juridique et les points de vigilance jurisprudentiels

► **Méthodes pédagogiques**

- Étude de cas : mise en pratique de l'analyse juridique

► **MODULE 2 (2 jours) - Le suivi opérationnel du décompte du temps de travail**

Comprendre les processus en lien avec le décompte du temps de travail et maîtriser les outils et méthodes de la GTT

► **Atelier 3 - Le management du décompte du temps de travail**

- Les principes du décompte du temps de travail
- Les processus de suivi de la GTT
- L'actualisation du guide de gestion du temps de travail
- L'inventaire des indicateurs du contrôle de cohérence et de qualité du décompte du temps

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique 1 : analyse du guide de gestion du temps de travail
- Cas pratique 2 : résolution de problème de valorisation de compteurs du temps de travail

► **Atelier 4 - L'harmonisation des pratiques de l'encadrement**

- Le parcours de formation et d'intégration des nouveaux utilisateurs
- Les supports indispensables d'aide et de formation à destination des utilisateurs (manuel utilisateur, fiches réflexes, fiches pratiques d'utilisation du logiciel GTT, etc.)
- La charte des plannings
- L'assistance aux utilisateurs : quel dispositif pour plus de réactivité et de performance ?

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : construction d'un programme de formation à destination des nouveaux encadrants sur la GTT

► **MODULE 3 (2 jours) - L'accompagnement et le suivi d'un projet d'informatisation de la gestion du temps de travail**

Acquérir les bonnes pratiques de paramétrage, suivi et contrôle du temps de travail

► **Atelier 5 - Le suivi de l'informatisation de la GTT**

- L'analyse de l'expression des besoins et de l'expérience utilisateur
- Les bonnes pratiques du paramétrage du logiciel de GTT
- La rédaction du cahier des charges afin d'actualiser et d'optimiser la gestion informatisée du temps de travail
- La conduite et le suivi de l'informatisation des processus de décompte du temps de travail
- La maintenance et le test des nouvelles versions logicielles (le cahier de recettes, la qualification d'une nouvelle version, etc.)
- La mise en place de la gestion des alertes et des anomalies
- L'audit interne du système de gestion du temps (volet pilotage/gouvernance, volet paramétrage/réglementaire, volet pratique de l'encadrement)

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : utilisation de l'outil d'audit GTT

► **MODULE 4 (3 jours) - L'organisation du travail et le suivi des effectifs**

Être en capacité de construire des outils pédagogiques innovants et performants afin d'harmoniser les pratiques des managers en lien avec la GTT

Évaluer la performance du système de gestion du temps de travail de son établissement et l'auditer

► **Atelier 6 - L'évaluation et le suivi de l'organisation du travail**

- Les maquettes organisationnelles de travail (MO) : les outils de l'ANAP et du CNEH, les MO de fonctionnement, les MO adaptée, les MO en fonctionnement dégradé
- Le calcul des effectifs nécessaires : la formule de calcul, les outils du CNEH, l'utilisation de l'outil Diagpers®
- Les effectifs autorisés : les effectifs des services normés, le point sur les bonnes pratiques pour les services non normés, le benchmark en lien avec les effectifs autorisés
- Le suivi des effectifs, l'utilisation de l'outil Suivpers®
- La gestion des remplacements, utilisation d'un logigramme de décision

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flouriot, Cadre supérieur de santé, experte GTT, consultante du pôle RH et Management du CNEH, coordinateur du Praxis
- Arnaud Peiret, Adjoint à la DRH, CH Tarbes-Lourdes
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Bénéficier d'un kit d'outils de gestion pratiques - Développer son réseau grâce à un accès illimité à une plateforme collaborative fédérant les participants au Praxis - Partages d'expériences, cas pratiques

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	dgjduig
Non-adhérents	5 100 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

►Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

MODALITÉS DE SATISFACTION

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris 9, 10, 11 sept. 2026
et 1, 2 oct. 2026
et 2, 3 nov. 2026
et 3, 4 déc. 2026
et 16 déc. 2026

Paris / Visio 23, 24 mars 2027
et 15, 16 avr. 2027
et 11, 12 mai 2027
et 1, 2, 3 juin 2027
et 25 juin 2027



DS

Satisfaction

SD

Atteinte des
objectifs

SD

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le Publié le

R2308

skjhdsz
slkh udz

CHOISISSEZ

► fqfqf

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel
ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, responsables de la formation,
charges de formation, personnels des services ressources humaines,
cadres supérieurs de sante dans la fonction publique hospitalière

DSQDSDQDQDS

qddsqsqdsqdqsd dzdadddq

ACCESSIBILITÉ PSH

qddsqsqdsqdqsd dzdadddq

ELIGIBILITÉ FORMATION

qddsqsqdsqdqsd dzdadddq

COORDINATEUR.TRICE

hncjycyj

hncjycyj

hncjycyj

ASSISTANTE

hncjycyj

hncjycyj

hncjycyj

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION SOCIALE

F1159

Du 02/09/2026 au 19/11/2026 - 7 jours - 49 heures

Du 09/03/2027 au 24/06/2027 - 7 jours - 49 heures

Du 14/09/2027 au 17/11/2027 - 7 jours - 49 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE) :

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) :

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 360 €
Tarif non-adhérents	3 700 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Le pilotage de la masse salariale**

- Comprendre les mécanismes de la paie
- Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH et à la DAF
- Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
- Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
- Réaliser un suivi budgétaire opérationnel

► **Atelier 1 - Le contrôle de gestion et la comptabilité analytique**

- La finalité du contrôle de gestion : diagnostiquer, anticiper et suivre au fil de l'eau
- Le contrôle de gestion sociale
 - les enjeux
 - les outils
 - les acteurs

► **Atelier 2 - Les composantes de la rémunération**

- La catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
- Le traitement de base
- Les compléments de rémunération : primes et indemnités
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations et les charges
- La sécurisation du processus paie dans le cadre de la certification ou de la fiabilisation des comptes

► **Atelier 3 - Prévoir sa masse salariale, élaborer le titre I de l'EPRD et le TPER**

- La définition et les enjeux de la masse salariale et de l'EPRD
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
 - les composantes de la masse salariale
 - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
- La modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
- Effectifs : de quoi parle-t-on ?
- L'élaboration du TPER

► **Atelier 4 - Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs**

- La saisonnalisation du suivi budgétaire : prévoir et suivre sa masse salariale
- Un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
- Les tableaux de bord budgétaires
- Des outils tableaux remis aux stagiaires : outil d'analyse rétrospective et de suivi budgétaire, modèle de simulation de masse salariale
- Un cas pratique : le calcul d'une masse salariale
- Une feuille de route : le retour dans l'établissement

► **MODULE 2 (2 jours) - Les tableaux de bord RH et la performance sociale de l'établissement ou du pôle**

- Intégrer la dimension sociale dans le contrôle de gestion de l'établissement
- Diagnostiquer la performance sociale de l'établissement à l'aide des bases de comparaison
- Analyser les tableaux de bord sociaux existants
- Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés au public destinataire

► **Atelier 5 - Le système d'information sociale**

- Le fichier de structure de l'établissement
- La comptabilité analytique
- Le système d'information RH

► **Atelier 6 - Connaître le benchmark RH et en faire un outil de politique RH**

- Identifier les référentiels existants
 - BDHF, Base d'Angers, SNATIH, etc.
- Faire une analyse critique de ses données RH en comparaison des référentiels
- Cas pratique : analyser l'absentéisme
- Transformer les analyses en plan d'actions social
- Un travail d'analyse des tableaux de bord et des outils RH des établissements des stagiaires
- Des exemples de tableaux de bord

► **Atelier 7 - La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH**

- L'analyse des demandes des utilisateurs (direction, pôle, tutelle, etc.)
- Les objectifs des tableaux de bord RH
- Les composantes des tableaux de bord RH
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine (masse salariale, effectifs, formation, absentéisme, etc.)
 - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social : rationaliser la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord : critères de présentation et fréquence

► **Atelier 8 - Le tableau de bord RH, un outil de pilotage de la politique sociale**

- La communication sur les tableaux de bord RH
 - une communication ciblée auprès des interlocuteurs adéquats
 - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord RH
- L'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives
 - l'analyse des tableaux de bord RH
 - la prise de décision
- Le suivi des décisions
- Transformer les analyses en plan d'actions social

► **MODULE 3 (1,5 jours) - La place du contrôleur de gestion sociale**

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet
- S'interroger sur le positionnement du contrôleur de gestion sociale
- Communiquer en tant que contrôleur de gestion sociale

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Frisch, Coordinateur du parcours, Responsable de l'offre Finances, Contrôle de gestion du CNEH
- Mounia Boubeker, Directeur des affaires médicales - Alexandra Marcel, responsable Ressources Humaines - Alexandra Tiloux, responsable du département Contrôle de Gestion RH - Jordan Nesson, responsable du Contrôle de Gestion Sociale et du pôle budgétaire RH - Séverine Touffet, consultante formatrice, spécialiste en organisation management et performance du CNEH - Antoine Coleu, responsable de la Gestion du Temps de Travail

MÉTHODES MOBILISÉES

Un cas pratique : le calcul d'une masse salariale - Une feuille de route : le retour dans l'établissement - Un travail d'analyse des tableaux de bord et des outils RH des établissements des stagiaires - Des exemples de tableaux

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 9 - La méthodologie de la conduite de projet

- Les grandes phases
- L'accompagnement du changement
- Les outils
- L'évaluation
- La communication

► Atelier 10 - Définir le positionnement professionnel du contrôleur de gestion sociale

- Réfléchir à sa place pour mieux la définir
 - au sein de l'établissement et de son service
 - avec ses partenaires principaux : DAF, DRH, DAM, DS, pôles, etc.

► Atelier 11 - Analyser sa pratique quotidienne pour mieux la transformer

- Présentation par les participants des problématiques rencontrées dans leur exercice professionnel
- Les analyser collectivement pour les comprendre
- Transformer sa pratique afin de la rendre plus efficace

► Atelier 12 - Cibler des apports théoriques en relation avec les thématiques évoquées lors de l'atelier 11

- La communication
- La socialisation et les relations interpersonnelles
- Des fiches de synthèse sur la gestion statutaire, l'absentéisme, le temps de travail

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 360 €
Non-adhérents	3 700 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSIONS

Paris	2, 3, 4 sept. 2026 et 14, 15 oct. 2026 et 18, 19 nov. 2026
Paris	9, 10, 11 mars 2027 et 30, 31 mars 2027 et 23, 24 juin 2027
Paris	14, 15, 16 sept. 2027 et 6, 7 oct. 2027 et 16, 17 nov. 2027



Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS - GESTIONNAIRE PAIE-CARRIÈRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1361

11.5
80,5h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender les principes et enjeux de la gestion de la carrière dans la FPH
- Comprendre et appliquer les règles de la protection sociale et de l'absentéisme
- Maîtriser les techniques de la paie et des ARE

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux gestionnaires de paie carrière en poste ou en devenir dans la fonction publique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du statut du fonctionnaire
Avoir des connaissances de base sur la paie du personnel non médical

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Mélanie DUPE

Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
06 32 63 25 95 - melanie.dupe@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - GESTIONNAIRE PAIE-CARRIÈRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

J1361

Du 16/09/2026 au 04/12/2026 - 11,5 jours - 80,5 heures

Du 15/09/2027 au 08/12/2027 - 11,5 jours - 80,5 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 850 €
Tarif non-adhérents	5 335 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) : Les fondamentaux de la gestion statutaire dans la fonction publique hospitalière, le recrutement et la protection sociale**

► **ATELIER 1 : Les grands principes**

- Présentation du cycle et de l'évaluation
- Les grands principes de la fonction publique
 - les grandes notions : corps, grades, emplois, métiers
 - mise en perspective du métier
- Référentiel des sites internet utiles au gestionnaire paie-carrière
- **Méthodes pédagogiques :**
Présentation des notions et illustrations

► **ATELIER 2 : Le recrutement dans la fonction publique hospitalière**

- Les concours
- La nomination et la situation de l'agent stagiaire
 - le cadre réglementaire codifié dans le Code général de la fonction publique
 - la durée, la prolongation et prorogation du stage
 - les congés des agents stagiaires
 - la fin du stage
- La titularisation
- **Méthodes pédagogiques :**
La remise de fiches techniques

► **ATELIER 3 : La protection sociale du fonctionnaire hospitalier**

- Le congé maladie ordinaire
- Le congé longue maladie
- Le congé longue durée
- Les accidents et maladies imputables au service
- L'inaptitude physique
 - la reprise à temps partiel thérapeutique
 - l'aménagement du poste de travail
 - la disponibilité d'office pour raison de santé
 - le reclassement
 - la retraite pour invalidité
- **Méthodes pédagogiques :**
Exemples de décisions administratives - Schémas de synthèse

► **MODULE 2 (3 jours) : La gestion de la carrière dans la fonction publique**

► **ATELIER 4 : L'exception au recrutement du fonctionnaire : la gestion des agents contractuels**

- Contractuels de droit public et contractuels de droit privé
- Les cas de recours
 - notion de besoin permanent et non permanent
 - notion de temps non complet et de temps partiel
- La rédaction des contrats : exemples et points de vigilance
- Les points essentiels de la gestion des contractuels
 - les congés
 - la protection sociale

- la rémunération
- Les termes des contrats
 - à l'initiative de l'administration
 - à l'initiative de l'agent
- **Méthodes pédagogiques :**
Exemples de contrats et de courriers

► **ATELIER 5 : L'avancement**

- Les reprises d'ancienneté à la nomination
 - pour services publics
 - pour services privés
 - pour services similaires
- L'avancement d'échelon
- L'avancement de grade
 - méthodologie de réalisation des tableaux d'avancement de grade
 - positionnement des agents bénéficiant d'un avancement de grade
- Le changement de corps
 - positionnement des agents bénéficiant d'un changement de corps
- Le fonctionnement des CAP
- **Méthodes pédagogiques :**
Présentation des thématiques et distribution de tableaux de synthèse
Cas pratique sur chaque thématique abordée

► **ATELIER 6 : La mobilité et l'évaluation**

- Mobilité interne et externe
- Les positions statutaires
 - l'activité et ses variantes
 - le détachement
 - la disponibilité
 - le congé parental
- De la notation à l'évaluation
 - réglementation concernant la notation
 - présentation du dispositif d'évaluation
- **Méthodes pédagogiques :**
Remise de fiches techniques

► **MODULE 3 (3 jours) : La gestion de la paie et les variables de rémunération**

► **ATELIER 7 : La gestion de la paie**

- Les composantes de la rémunération
 - la catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
 - le traitement de base
 - les compléments de rémunération : les primes et les indemnités
- Check-list des primes et indemnités
- Zoom sur la prime de service
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations et les charges
 - l'assurance maladie
 - la retraite
 - les contributions, les taxes
- Les retenues patronales
- Les différentes étapes de la paie
 - la saisie des informations
 - le calcul de la paie
 - le prélèvement à la source

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH, coordinatrice du Praxis
- Céline Berthier, Juriste, Consultante au centre de droit JuriSanté du CNEH
- Carl-Stéphane Klein, Expert pour le centre de droit Jurisanté
- Karina Lubineau, Experte pour le centre de droit Jurisanté

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- le mandatement de la paie
- Le cycle de la paie et la certification des comptes
- présentation des grandes lignes de la certification des comptes
- le contrôle de la paie et des variables de rémunération
- l'élaboration des process

► Méthodes pédagogiques :

Tableaux de synthèse - Cas pratiques

► ATELIER 8 : L'indemnisation du chômage dans la fonction publique

- Le fondement juridique de l'assurance chômage
- Le cadre institutionnel de l'assurance chômage
- L'impossibilité pour les employeurs publics d'adhérer au régime d'assurance chômage
- Les options offertes aux établissements de santé au regard de l'assurance chômage :
 - l'auto-assurance
- La convention du 14 avril 2017
- le champ d'application
- les conditions d'attribution de l'allocation de retour à l'emploi (ARE)
- la détermination du montant de l'allocation journalières et la durée de l'indemnisation
- La convention du 14 mai 2014
- les droits rechargeables (disparition de la reprise et de la réadmission)
- L'avenant du 25 mars 2015 : l'introduction du droit d'option éviter de citer des dispositifs trop anciens s'ils sont devenus le droit commun

► Méthodes pédagogiques :

Cas pratiques sur la détermination du montant de l'allocation journalière et de la durée d'indemnisation

► MODULE 4 (2 jours) : La retraite du fonctionnaire hospitalier

► ATELIER 9 : principes, réforme et différents régimes

- La réforme des retraites
- La loi portant sur la réforme des retraites du 14 avril 2023
- Les différents régimes de retraite et la préparation des dossiers
 - la CNRACL : l'immatriculation et l'affiliation
 - les taux de cotisation, la surcotisation et les nouveautés
 - la validation des services & les bonifications
 - les durées d'assurance & les minorations/majorations
 - le rétablissement des droits auprès du régime général et de l'IRCAN-TEC
 - le rachat des études supérieures
 - le temps partiel cotisé sur du temps plein
 - le droit à pension & le supplément de pension
 - la cessation progressive d'activité
 - le recul de limite d'âge, la prolongation d'activité et le maintien en

fonction

- la pension d'invalidité / la pension de réversion / le capital décès
- l'indemnisation des congés non pris
- le départ anticipé « carrière longue »
- le départ anticipé « fonctionnaire handicapé »
- Le départ anticipé "15 ans de service et 3 enfants ou enfant handicapé" (recul limite d'âge, RAFP, etc.)
- L'action en réparation civile de la CDC pour le compte de la CNRACL
- Le service de demande de retraite en ligne + la plateforme « Ma retraite publique »
- La gestion des correspondants retraite

► ATELIER 10 : La constitution d'un dossier de retraite, cas pratiques

► Méthodes pédagogiques :

Retours d'expérience et échanges de pratiques - Cas pratiques

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0.5 jour)

- Devoir sur table portant sur une des thématiques abordées lors des ateliers (droits et obligations du fonctionnaire, positions statutaires, inaptitudes, etc.)

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

MODALITÉ

Durée de formation 11.5 - 80,5h

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 850 €
Non-adhérents	5 335 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

SESSIONS

Paris 16, 17, 18 sept. 2026
et 19, 20, 21 oct. 2026
et 16, 17, 18 nov. 2026
et 2, 3, 4 déc. 2026

Paris 15, 16, 17 sept. 2027
et 18, 19, 20 oct. 2027
et 15, 16, 17 nov. 2027
et 6, 7, 8 déc. 2027

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)



PRAXIS - RESPONSABLE DES AFFAIRES MÉDICALES

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. J1105

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Acquérir les notions essentielles de l'ensemble des statuts médicaux
- Maîtriser la réglementation du temps de travail médical
- Savoir traiter les éléments concernant la rémunération.
- Comprendre la protection sociale
- Suivre les effectifs médicaux en vue de l'élaboration d'un EPRD
- Se constituer un réseau professionnel

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux responsables ou aux directeurs des affaires médicales, aux attachés d'administration hospitalière et plus globalement à toute personne en charge de la gestion des personnels médicaux dans la FPH.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Martine CAPPE

Consultante, responsable de l'offre RH médicales –
centre de droit JuriSanté
07 72 30 26 84 - martine.cappe@cneh.fr

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH
01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DES AFFAIRES MÉDICALES

J1105

Du 08/09/2026 au 11/12/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 09/03/2027 au 18/06/2027 - 12 jours - 84 heures

Du 14/09/2027 au 16/12/2027 - 12 jours - 84 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	6 120 €
Tarif non-adhérents	6 730 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Christelle TARDJO

Assistante de formation, Praxis au CNEH

01 41 17 15 04 - christelle.tardjo@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - La gestion statutaire des médecins**

- Connaître le cadre réglementaire général et les règles statutaires essentielles applicables aux médecins hospitaliers
- Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires et sécuriser ses pratiques

► **Atelier 1 - Les médecins à l'hôpital : introduction**

- Les études de médecine : la réforme
- La démographie médicale en France
- La gouvernance du personnel médical : les rôles respectifs du chef d'établissement, du président de CME et du chef de pôle
- La gestion du personnel médical à l'hôpital, d'une gestion statutaire à une gestion des RH

► **Atelier 2 - Les praticiens hospitalo-universitaires**

- Les titulaires
- Les temporaires
- Les praticiens hospitalo-universitaires

► **Atelier 3 - Les praticiens hospitaliers**

- Le concours, la période probatoire, l'affectation et la nomination
- Les positions statutaires : disponibilité, mise à disposition, recherche d'affectation, congé parental et détachement
- La discipline et l'insuffisance professionnelle

► **Atelier 4 - L'activité libérale, l'activité privée, l'activité d'intérêt général**

- Le cadre réglementaire
- Les contrôles
- La clause de non-concurrence

► **Atelier 5 - Les médecins recrutés par contrat (praticiens attachés, praticiens contractuels et assistants des hôpitaux)**

- Le recrutement et les points de vigilance
- La rédaction des contrats
- Le licenciement, l'insuffisance professionnelle et la discipline
- La protection sociale applicable à chaque contrat
- La réglementation 2025 de l'intérim médical

► **Atelier 6 - La prolongation d'activité et le cumul emploi retraite après la loi de modernisation de notre système de santé**

- La prolongation d'activité de droit et la prolongation d'activité sur demande
- Les possibilités offertes par le cumul emploi retraite

► **Atelier 7 - Les médecins à diplôme étranger en France**

- Les conditions d'exercice de la médecine en France
- Les FFI et les DFMS/DFMSA
- Les régimes dérogatoires successifs
- La PAE, la CAE et l'autorisation d'exercice
- La réforme des EVC
- Les praticiens associés
- Les praticiens associés contractuels temporaires

► **MODULE 2 (3 jours) - La gestion stratégique et financière des méde-**

cins

- Maîtriser les dernières réformes
- Connaître les différents contrats pouvant être proposés aux médecins libéraux
- Maîtriser les règles en matière de gestion du temps de travail médical

► **Atelier 8 - La stratégie médicale**

- La coopération organique et la coopération conventionnelle
- Le contrat d'exercice libéral
- Les prestations médicales croisées dans le cadre d'un GCS, d'un GIE
- L'impact des GHT dans la gestion stratégique du personnel médical

► **Atelier 9 - Le temps de travail médical**

- L'organisation du temps de travail : Les règles nationales et européennes
- La durée du temps de travail : Les règles nationales et européennes
- Le tableau de service : obligation réglementaire
- L'organisation des gardes et astreintes
- astreintes forfaitisées - arrêtés du 8 juillet 2025
- Le temps de travail additionnel et sa contractualisation
- Le repos de service et le repos quotidien
- Les questions spécifiques
- Le temps de travail des internes
- Le temps de travail des urgentistes

► **Atelier 10 - La rémunération des médecins et les variables de paie**

- La rémunération des praticiens statutaires
- La rémunération des praticiens recrutés par contrat
- La rémunération des étudiants et des internes
- Les primes et indemnités
- Le temps de travail additionnel
- La prime d'exercice territorial
- Les indemnités de service public exclusif
- Les indemnités sectorielle et de liaison
- Le paiement des gardes et astreintes - arrêtés du 8 juillet 2025
- La prime de solidarité territoriale

► **MODULE 3 (3 jours) - La gestion des ressources humaines médicales**

- Comprendre la maîtrise de la masse salariale
- Connaître les évolutions réglementaires
- Percevoir le passage d'une gestion statutaire à une gestion des ressources humaines

► **Atelier 11 - La masse salariale du personnel médical et le pilotage économique**

- L'EPRD : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs médicaux
- L'analyse prospective
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
- La modélisation des prévisions
- Le suivi budgétaire
- La saisonnalisation du suivi budgétaire
- L'analyse médico-économique
- La réalisation des tableaux de bord

► **Atelier 12 - La conduite de projet**

INTERVENANT.E.S

- Du CNEH : Martine Cappe, Responsable de l'offre RH médicales
- Brigitte de Lard-Huchet, Directrice du centre de droit Jurisanté -
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership - Karin Masini, Directrice d'hôpital, consultante du pôle Stratégie
- Isabelle Carron, Responsable des affaires médicales
- Amandine Weber, Directrice référente des affaires médicales
- Bettina Dreyfus, Attachée d'administration du CH de Montfavet
- Antoine Coleu, Responsable de la GTT
- Odile Barre, Directeur de la qualité

MÉTHODES MOBILISÉES

Un rappel des textes réglementaires - Des études de contrat type - Des exemples de contrats et de tableaux - Des analyses de CV - Des exemples de contrat et de convention de temps partagé - Des cas pratiques

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► **Atelier 13 -Accompagner les praticiens et une communauté médicale : développer ses soft skills et expérimenter à partir de situations vécues**

- Ateliers de simulation : Situation de harcèlement et de conflits, la conduite de réunion, la présentation d'un sujet en CME, etc.

► **MODULE 4 (3 jours) - Manangement et démarche qualité**

► **Atelier 14 - Formation du personnel médical**

- L'entretien professionnel médical
- Le DPC des médecins

► **Atelier 15 - la direction des affaires médicales et le mangement par la qualité**

- Certification et compte qualité
- La carographie des risques
- Accréditation des médecins, travail en équipe

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel individuel
- Présentation du projet devant un jury d'expert en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(Ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence).

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	6 120 €
Non-adhérents	6 730 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSION.S

Paris 8, 9, 10 sept. 2026
et 6, 7, 8 oct. 2026
et 17, 18, 19 nov. 2026
et 9, 10, 11 déc. 2026

Paris 9, 10, 11 mars 2027
et 13, 14, 15 avr. 2027
et 11, 12, 13 mai 2027
et 16, 17, 18 juin 2027

Paris 14, 15, 16 sept. 2027
et 12, 13, 14, 15 oct. 2027
et 16, 17, 18 nov. 2027
et 14, 15, 16 déc. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT HANDICAP RH

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R2500

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Assurer le rôle et les missions du référent handicap RH
- Organiser, coordonner et mettre en œuvre les actions relatives à l'information et l'accompagnement des agents en situation de handicap dans votre établissement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels Référent Handicap mais aussi DRH, RH, responsable de mission handicap, manager, préventeur en santé au travail, ergonomes, assistant social, psychologue du travail, etc. amenés à intervenir dans la politique handicap de leur structure

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric TEXIER
Consultant du pôle RH et Management du CNEH
06 07 85 18 75 - frederic.texier@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF
Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT HANDICAP RH

R2500

Du 28/09/2026 au 30/11/2026 - 6 jours - 42 heures

Du 27/09/2027 au 29/11/2027 - 6 jours - 42 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 880 €
Tarif non-adhérents	3 160 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert :**

La professionnalisation des référent(e)s handicap est un enjeu important pour les établissements de santé souhaitant déployer une politique ambitieuse en matière d'insertion de leurs agents en situation de handicap. Acteur de proximité et animateur opérationnel de la politique handicap de son établissement, le référent handicap doit pouvoir mobiliser des connaissances à la fois réglementaires managériales, RH et comportementales pour assurer ses missions.

► **MODULE 1 (3 jours) - Appréhender le contexte réglementaire et les pratiques professionnelles dans les établissements de santé et positionner la fonction de référent handicap au sein de son établissement**

► **Atelier 1 : Les missions du référent handicap RH**

- Présentation du Praxis, méthode d'élaboration du projet professionnel
- Les enjeux d'une politique de santé au travail
- Le rôle, missions et activités d'un référent handicap
- Les relations et la coordination avec les différents acteurs en interne et en externe
- Les 6 axes d'une politique emploi et handicap :
 - Axes sensibilisation, formation, information, communication
 - Axe recrutement, accompagnement à la prise de poste et intégration
 - Axe retour et maintien dans l'emploi
- La posture d'aide et d'accompagnement : maîtrise émotionnelle, écoute compréhensive, empathie, regard positif, choix des mots, identification des besoins et des attentes, etc.
- Création d'un jeu de sensibilisation ou support à destination d'une équipe sur le handicap

► **Atelier 2 : Le cadre réglementaire et juridique**

- La Loi du 6 août 2019 relative à la modernisation et transformation de la Fonction Publique
- La Circulaire du 17 mars 2022 relative à la mise en place des référents handicaps dans la FPE
- Les fondamentaux de La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés et ses modalités d'application :
 - Les nouvelles modalités de déclaration
 - Le parcours du déclarant
 - L'accompagnement des établissements

► **MODULE 2 (2 Jours) - Comprendre et renforcer les connaissances sur la notion de handicap et les différents types de handicap au travail. Conduire un projet sur le handicap pour être pilote d'action ou force de proposition auprès de sa direction**

► **Atelier 3 : La notion de handicap**

- Le handicap en quelques chiffres
- Les représentations et le discours autour du handicap
- La notion de handicap et de maladie
- Les différentes terminologies (déficience, incapacité, personne en situation de handicap, personne handicapée, etc.)

- Les types de handicaps et la classification internationale (CIH) : MCO, Visuel, Auditif, physique, psychique, etc.
- De la catégorisation à la discrimination, à la promotion de la diversité au travail
- La reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : démarches et éléments pour argumentation
- La déclaration d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) : un outil de suivi de la politique handicap
- La conduite de projet : du diagnostic au plan d'actions, aux indicateurs de suivi et d'évaluation

► **Atelier 4 : La politique RH et politique de prévention et de santé au travail**

- La définition, les enjeux du maintien dans l'emploi et les étapes du maintien dans l'emploi et/ou de la reconversion professionnelle
- Les solutions réglementaires et organisationnelles (maquette organisationnelle et poste en transition)
- L'articulation de la mission handicap dans les enjeux Ressources Humaines et la politique de prévention et santé au travail
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap : méthodes, moyens et outils utilisés
- L'orientation et l'information auprès des personnes en situation de handicap
- La coordination des acteurs mobilisables et les dispositifs d'aides
- La communication interne sur le handicap

► **Atelier 5 : Partage et retours d'expériences**

- Retour d'expérience d'un référent handicap dans un établissement de santé
- Retour d'expérience dans un GHT
- Retour d'expérience dans un département
- Cas pratiques

► **VALIDATION DU PARCOURS (1 jour) - en classe virtuelle**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH, coordinateur du Praxis
- Natacha L'Hostis, Référente handicap
- Antonin Luzuy, Docteur en droit
- Séverine Escolan, Responsable retour et maintien dans l'emploi
- Laetitia Gezeguel, Ergonome

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, retours d'expérience, cas pratique

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 880 €
Non-adhérents	3 160 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 42h

SESSION.S

Paris 28, 29, 30 sept. 2026
et 3, 4 nov. 2026
et 30 nov. 2026

Paris / Visio 27, 28, 29 sept. 2027
et 8, 9 nov. 2027
et 29 nov. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET HARCÈLEMENT

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R2451

8 jours
56h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Les enjeux de l'égalité et de la diversité
- La mise en place d'une politique institutionnelle
- La prévention des violences morales, sexistes et sexuelles au travail
- Les dispositifs de signalement et de traitement des situations de harcèlement et la jurisprudence

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux Directeurs des Ressources Humaines, Responsables des Ressources Humaines, Instances représentatives du personnel, Cadres

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante formatrice en Management et RH,
experte RPS et QVCT du CNEH
06 85 10 25 42 - anne.lumbrosovassal@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET HARCÈLEMENT

R2451

Du 09/09/2026 au 15/12/2026 - 8 jours - 56 heures

Du 13/09/2027 au 09/12/2027 - 8 jours - 56 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 500 €
Tarif non-adhérents	3 750 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 (2 jours) - L'Égalité & la diversité comme visées au sein des institutions publiques hospitalières

- Maîtriser le vocabulaire, le cadre réglementaire et définir un socle commun autour de l'Égalité et de la Diversité
- Prévenir les situations de discriminations et de harcèlement au travail
- Appréhender des moyens d'actions pour mettre en œuvre un plan d'action visant l'Égalité et la Diversité
- Clarifier le rôle des référents Égalité

Atelier 1 : Le cadre législatif en matière d'Égalité et de Diversité

- Les obligations et responsabilités de l'employeur au regard des fondamentaux de la législation française
- Les notions clés à retenir : discrimination, diversité, égalité des chances, racisme, égalité professionnelle
- Les attendus pour construire un plan d'action pluriannuel échancé et les sanctions encourus en cas de non-réalisation
- Les 7 critères de labellisation selon l'AFNOR

Atelier 2 : Les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes

- Les concepts clés : parité, égalité, proportionnalité, mixité, discrimination directe/indirecte et positive, etc. et leurs enjeux dans la fonction publique hospitalière
- La parité et l'accès des « femmes » aux responsabilités, l'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail, l'implication des pères et la conciliation des temps de vie
- Le partage d'une culture de l'Égalité et de la Diversité, un levier d'attractivité, de fidélisation, de motivation et de QVCT

Atelier 3 : La prévention des discriminations et harcèlement au travail

- Le plan d'action et la place du dialogue social sur les questions de non-discrimination et de non-harcèlement : une politique obligatoire à décliner sur les plans stratégique et opérationnel
- Le rôle de la direction des ressources humaines
- Le positionnement des cadres de proximité

Atelier 4 : L'élaboration et l'animation du plan d'actions en faveur de l'Égalité : un enjeu de dialogue social

- Du diagnostic de la situation des femmes et celle des hommes (RSU)
- Au plan d'actions déclinés autour des 5 axes imposés : la rémunération, l'accès à l'emploi et le développement de carrière, la prévention des violences sexistes et sexuelles, l'articulation entre vie professionnelle et personnelle, la gouvernance
- La négociation, la communication, l'accompagnement et l'évaluation du projet Égalité et Diversité

Atelier 5 : Les missions, prérogatives et positionnement des Référents Égalité

- L'information des agents sur la politique d'égalité professionnelle menée au sein de l'Institution
- La sensibilisation des agents à l'égalité par la réalisation d'actions
- Le conseil des agents et des services autour des sujets liés à l'égalité
- La remontée d'informations auprès du coordinateur Égalité de l'ARS
- La participation au diagnostic, au suivi de la mise en œuvre des actions menées par l'établissement

MODULE 2 (3 jours) - La prévention du harcèlement moral, des discriminations, et des violences sexistes & sexuelles

- Comprendre ce qu'est le harcèlement – sexuel, discriminatoire, moral et identifier les comportements hostiles et de violence
- Savoir agir en situation de violences sexistes et sexuelles, comme victime, témoin, encadrant, DRH, DG, IRP, référent
- Mettre en place une politique de prévention des différentes formes de harcèlement aux niveaux primaire, secondaire, tertiaire
- Développer ses compétences pour écouter et accompagner les victimes de VSS

Atelier 6 - Les violences discriminatoires, morales et sexuelles dans l'histoire des femmes au travail : du droit de cuissage au combat des femmes pour leur libération à Metoo (2017)

- L'état des lieux des situations-problèmes de harcèlement sexuel dans le milieu sanitaire : le poids de la culture carabine
- Les violences sexistes et sexuelles (VSS) en 10 chiffres clés : qui agresse qui, où et quand ?
- Le harcèlement sexuel, une forme de violence et un risque psycho-social
- Les idées reçues sur le harcèlement sexuel et la révolution en cours : des sexes, des genres, des identités ?
- Le cadre législatif, les acteurs clés et guides de bonnes pratiques sur la prévention des VSS

Atelier 7 : Les violences sexistes et sexuelles : une relation basée sur la violence (négation de l'autre)

- Les agissements sexistes (bienveillant, masqué, hostile), le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles
- Les liens entre le harcèlement sexuel, le harcèlement moral et le harcèlement discriminatoire
- Le cyberharcèlement, ses différentes formes
- Les conséquences de violences subies sur la santé des victimes, les collectifs de travail et sur l'institution
- Focus sur les profils des victimes et de agresseurs : qui agresse qui, comment et pourquoi ?
- Les 5 mécanismes des violences sexuelles : l'isolement, la dévalorisation, l'inversion de la culpabilité, la peur, l'impunité
- La différence entre drague et harcèlement : le « consentement libre et éclairé », l'abus de « faiblesse », la sidération
- Les situations à risque : faible mixité, précarité, rapports sociaux très ou très peu hiérarchisés, travail de nuit, isolé, etc.

Atelier 8 : Les outils et techniques pour repérer les agissements sexistes et les violences sexuelles et y faire face

- Le violentomètre, pour autodiagnostiquer la relation
- Que faire si je suis victime ?
- Que faire si je suis témoin ?

Atelier 9 : Les acteurs à mobiliser et dispositif à mettre en place pour prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Les rôles des témoins, des cadres, de la DRH, des IRP : le soutien et le recadrage, l'alerte et le signalement, l'enquête et la protection/sanction
- Les missions des référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes (art L.1153-5-1 CT)

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Marie-Gabrielle Vaissière, DRH, HAD AP-HP

MÉTHODES MOBILISÉES

Tour de table - Co-construction d'une fiche de poste référent égalité et/ou harcèlement - Expositive
- Une approche concrète des points clés des textes réglementaires - Quiz de connaissances - Discussions

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Les trois types de prévention à déployer : primaire, secondaire, tertiaire

Atelier 10 : L'entretien d'investigation/aide avec un agent qui se dit harcelé : comment procéder?

- Les étapes et questions clés de l'entretien : les modèles-types de guide d'entretien
- L'analyse de situation-problème : faits, causes et conséquences, solutions mises en œuvre, alternatives
- Les compétences relationnelles à mobiliser : intelligence émotionnelle, écoute compréhensive, communication non-violente : recul émotionnel, hauteur rationnelle, profondeur existentielle
- Les attitudes à adopter face à la personne : empathie, neutralité, juste distance, regard inconditionnellement positif
- Les 4 grilles de lecture à mobiliser en situation : comportementale, transactionnelle, stratégique, personnalités « difficiles »
- La posture et le positionnement éthique en entretien : responsabilité/conviction – devoir/conséquences/vertu
- Les indicateurs pour qualifier une situation de harcèlement/violence sexiste/uelle : distinguer les vraies /fausses victimes
- Les solutions à mettre en œuvre pour «extraire» la personne de la situation en attendant les résultats de l'enquête : mesures de protection immédiate, médiation, prise en charge en interne, etc.
- Les dispositifs de protection des victimes : la protection fonctionnelle, la reconnaissance en accident du travail, le changement de service ou d'affectation, la suspension et la sanction de l'agent mis en cause
- Le rôle de la commission d'enquête (administrative) et ses règles de fonctionnement
- Le procès-verbal d'audition et le rapport d'enquête

MODULE 3 (2 jours) - Les dispositifs institutionnels pour l'Egalité & contre les violences sexistes et sexuelles & cas de jurisprudence

- Construire une politique Promotion de l'Egalité et une culture de prévention du Harcèlement sexuel au sein de son établissement : vers un plan d'action de prévention échancé
- Positionner les missions des référents dans ce cadre institutionnel
- Elaborer les outils pour sensibiliser, accompagner, gérer les situations difficiles

Atelier 11 : La politique Egalité et prévention des VSS : 3 étapes de prévention (primaire, secondaire, tertiaire)

- La prévention primaire : PREVENIR
- La mise en place d'une politique Egalité professionnelle et l'intégration des risques liés aux VSS dans le DUERP
- Le dispositif pour en finir avec les VSS en 6 étapes
- Les mesures organisationnelles pour prévenir les situations à risques
- La prévention secondaire : SENSIBILISER ET FORMER LES

ACTEURS

- Les actions d'information, de sensibilisation et de formation
- La procédure de signalement et de prise en charge par la structure et les mesures d'urgence
- Le travail sur la culture organisationnelle : vers un changement de paradigme ?
- La prévention tertiaire : PRENDRE EN CHARGE
- La mise en place d'un dispositif d'écoute et de recueil des plaintes et d'un circuit de traitement des signalements et de suivi, et de sanctions des auteurs, administratives et/ou pénales
- La mobilisation des personnes ressources : l'accompagnement des victimes, témoins et collectifs de travail
- Le suivi médicopsychologique et/ou juridique

Atelier 12 : Le signalement (les procédures de recueil et de traitements du signalement : les 5 outils clés)

1. Le règlement intérieur et/ou la charte de fonctionnement (de la cellule) des Référents Egalité et VSS
2. Le processus de traitement d'un signalement
3. Le formulaire de signalement et l'accusé réception d'un signalement
4. Le questionnaire de recueil du signalement et le compte-rendu d'entretien en vue de l'orientation du signalement
5. Le bilan annuel des signalements

Atelier 13 : Le traitement des signalements

- L'établissement des faits (enquête administrative, collecte des éléments de preuve et témoignages, absence d'exonération de responsabilité), la première qualification des faits, le rapport d'enquête
- Les mesures conservatoires (protection fonctionnelle, suspension, changement d'affectation, protection contre les représailles)
- L'orientation des agents présumés victimes ou témoins vers les autorités compétentes pour prendre les mesures d'accompagnement et soutien et/ou de protections fonctionnelles appropriées et assurer le traitement des faits signalés
- La procédure disciplinaire et l'échelle des sanctions applicables aux agents de la fonction publique
- Les procédures pénales et ordinales

Atelier 14 : Etudes de cas de jurisprudence

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence

Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 3 500 €

Non-adhérents 3 750 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 8 jours - 56h

SESSIONS

Paris 9, 10 sept. 2026
et 5, 6, 7 oct. 2026
et 16, 17 nov. 2026
et 15 déc. 2026

Paris / Visio du 13 au 17 sept. 2027
et 17, 18 nov. 2027
et 9 déc. 2027

LES ESSENTIELS DE LA GRH ET LA GPMC

Choisissez l'école de référence !



R2528 - Référent harcèlement (moral et sexuel) dans la FP

Comprendre le harcèlement et agir au sein de son institution

OBJECTIFS

Restituer le harcèlement (moral, sexuel, discriminatoire) dans le contexte actuel, et au regard de la loi
Comprendre les causes, signes précurseurs, manifestations et cadre légal au sein de la FP
Agir en tant que référent harcèlement : le dispositif de prévention et la formalisation de sa boîte à outils

PROGRAMME

- 1 - Définir, comprendre et prévenir le harcèlement et les VSS
- Qu'est-ce que le harcèlement moral ?
 - Le harcèlement moral, une violence interne
 - Les conséquences sur la personne ciblée, les proches, les collègues, l'institution
 - Les niveaux de responsabilité et les sanctions administratives, civiles et pénales
 - Le cadre de protection de la FP
- Quels sont les caractéristiques du harcèlement moral ?
 - Les 4 formes de harcèlement
 - Les 45 agissements caractéristiques
 - Les 3 autres aspects : fréquence et durée, complémentarité, intention malveillante
 - Les étapes du processus
- Comment comprendre le harcèlement moral ?
 - L'approche par la personnalité
 - L'approche situationnelle
 - Les 4 composantes : harceleur, harcelé, témoins, institution
- Quels outils et indicateurs pour repérer les situations à risque ?
- Qu'entend-on par violences sexistes et sexuelles
 - La libération de la parole depuis Metoo (2017)
 - Les 10 chiffres des VSS en France et dans la FP
 - VSS, HS, agissements sexistes, agressions sexuelles
 - Les 5 mécanismes des violences sexuelles
- Qu'est-ce que consentir ?
 - Dragage ou harcèlement : quelle nuance ?
 - L'emprise : manipulation mentale, relation de domination, de soumission et de dépendance
 - Entre dénonciation des abus et justice
- Suis-je suis victime ou témoin ?
 - Le violentomètre : l'autodiagnostic relationnel
 - Le positionnement individuel
 - Les 6 conseils pour répondre aux propos sexistes
- 2 - Agir en tant que Référent Harcèlement
- Quels sont les rôles des référents harcèlement : informer, accompagner, orienter

- La sensibilisation, l'évaluation des risques, le signalement et le traitement des situations
- La posture éthique des référents et les limites de l'intervention
- La coordination avec les autres acteurs

- Comment articuler les 3 étages de prévention ?
 - La prévention primaire :
 - L'Egalité et les VSS dans le DUERP - Le dispositif pour en finir avec le harcèlement - Les mesures organisationnelles
 - La prévention secondaire :
 - L'information, la sensibilisation et la formation - Le signalement, la prise en charge et les mesures d'urgence - Le travail sur la culture organisationnelle
 - La prévention tertiaire :
 - Le recueil et le traitement des signalements : sanctions administratives et/ou pénales - Les personnes ressources : accompagnement des victimes, témoins et collectifs - Le suivi médicopsychologique et/ou juridique

- Quelles procédures de recueil et de traitement des signalements ?
 - La charte de fonctionnement des référents
 - Le processus de traitement d'un signalement
 - Le formulaire de signalement et son I'AR
 - Le questionnaire et le CR d'entretien
 - Le bilan annuel des signalements

- 3 - Agir en tant que référent harcèlement
- Comment conduire et suivre les dossiers ?
 - Les étapes et modèles-types de guide d'entretien
 - L'analyse de situation et les compétences clés
 - Comment reconnaître une victime ?
 - Le rôle de la commission d'enquête
 - Les entraves à la transparence dans les enquêtes
 - Le PV d'audition et le rapport d'enquête

- Quelles sont les suites à donner ?
 - L'établissement des faits, la première qualification des faits, le rapport d'enquête
 - Les mesures conservatoires
 - L'orientation des agents présumés victimes ou témoins vers les autorités compétentes
 - La procédure disciplinaire et l'échelle des sanctions applicables
 - Les procédures pénales et ordinales

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbruso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Marie-Gabrielle Vaissière, DRH de l'HAD à IAP-HP

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants - Questionnaire ou test de positionnement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Quiz - Autodiagnostic - Repères théoriques - Retours d'expériences - Analyse des pratiques - Capsules vidéo
- Présentation et construction d'outils - Cas de jurisprudence - Présentation des guides de recommandations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Mises en situation - Jeux de rôle - Cas pratique - Elaboration d'outils pratiques

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 4 jours - 28h

Paris 23, 24 sept. 2027
et 4, 5 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 840 €
Tarif non-adhérents 1 990 €

PUBLIC CONCERNÉ

- IRP - Instance Représentative du Personnel
- Directeurs des Ressources Humaines
- Responsables des Ressources Humaines
- Référents harcèlement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure - contact@cneh.fr

www.cneh.fr

R2561 - Référent handicap en établissement de santé

OBJECTIFS

Mieux comprendre le handicap
Appréhender la question du parcours
Comprendre la réalité de la personne en situation de handicap
Mettre en pratique le raisonnement éthique face à des décisions complexes
Animer la dynamique d'amélioration de la prise en charge des patients porteurs de handicap au sein de son établissement

PROGRAMME

- Le mot de l'expert :
La formation vise à répondre aux exigences de la loi n° 2021-502 du 21 avril 2021, du décret n° 2022-1679 du 27 décembre 2022 et de l'instruction du 1er juin 2023 relative au référent handicap en établissement de santé.

Les participants acquerront une compréhension approfondie du rôle et des responsabilités du référent handicap dans un établissement de santé. Ils seront formés pour anticiper et faciliter le parcours de soins des patients en situation de handicap, en développant des compétences essentielles pour assurer la liaison entre le patient, ses proches et les professionnels de santé.
 - Comprendre le handicap et les situations de handicap
 - Représentations du handicap : situation de handicap vs porteur de handicap
 - Classification internationale du handicap
 - Conséquences du handicap sur la vie quotidienne
 - Appréhender la question du parcours : Le référent personne ressource du parcours
 - Les différents parcours et leurs singularités : territoire, santé, soin
 - Concepts fondamentaux : accès aux soins, graduation, prévention, soins primaires
 - La coordination : enjeu des parcours
 - Les outils du parcours
 - Comprendre la réalité de la personne en situation de handicap et de son entourage
 - Accompagnement entre structures sanitaires,
- médicosociales, sociales et de droit commun
 - Les notions d'habitué aux soins et d'autodétermination
 - La prise en compte des besoins au regard des cycles de vie
 - Mettre en pratique le raisonnement éthique face à des situations complexes
 - Notions de démocratie sanitaire, libre choix, refus des personnes accompagnées
 - Directives anticipées et questionnements éthiques
 - Les risques de rupture
 - Connaitre et mettre en place les outils d'évaluation et de communication
 - Outils d'évaluation des personnes en situation de handicap
 - Techniques de communication adaptées
 - Agir en tant que référent handicap
 - Comment réaliser des états des lieux ?
 - Établir et conduire une feuille de route
 - Études de cas et mises en situation
 - Analyse de situations concrètes rencontrées par les référents handicap
 - Discussion sur les meilleures pratiques pour éviter les risques de rupture dans le parcours
 - LES PLUS
 - Cette formation vise à mettre en conformité les établissements sur la question de la formation des référents handicap après leur nomination.
 - Elle se fonde sur des exemples concrets et se veut opérationnelle.

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Le participant est invité, avant cette formation, à réfléchir en particulier à des situations issues de sa vie professionnelle et l'ayant interpellé. Ces cas pourront être traités lors de l'analyse des pratiques - Apports pratiques sous forme d'échanges interactifs - Réflexions de groupe guidées par le formateur - Mises en situations personnalisées en atelier de bonnes pratiques - Elaboration d'un plan personnel d'action - La formation combine des apports théoriques (limités aux attentes), des échanges d'expériences, des réponses pratiques aux questions, des ateliers de concrétisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 déc. 2026
Paris 4, 5 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Cadres de pôle
Toutes personnes engagées dans l'accompagnement des patients et usagers en situation de handicap

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2450 - Intégrer la RSE dans la Gestion Hospitalière des Ressources Humaines

Enjeux et Pratiques

OBJECTIFS

Comprendre les Fondamentaux de la RSE RH en établissement public de santé et médico-sociaux
Intégrer la RSE dans la Gestion des Ressources Humaines
Promouvoir une Culture d'Entreprise Responsable
Développer des Compétences en Communication et Sensibilisation de la RSE RH
Évaluer et Mesurer l'Impact de la RSE RH

PROGRAMME

- ▶ Introduction à la RSE dans le secteur de la santé
 - définition, les différentes dimensions et principaux référentiels
 - la RSE et la fonction RH dans le secteur de la santé
 - Rôle des ressources humaines dans la mise en place et le déploiement d'une politique RSE, enjeux pour la fonction RH dans le secteur de la santé
- ▶ Les grands thèmes RSE en établissement de santé
 - la sécurité et santé au travail
 - les grands axes de la politique de ressources humaines
 - les actions menées pour améliorer les conditions de travail
 - la formation du personnel dans le domaine du développement durable
- ▶ Atelier pratique : évaluer la maturité RSE de sa fonction RH dans le secteur de la santé
 - Auto-évaluation de la maturité RSE de la fonction RH
 - identification des axes de progrès et élaboration d'un plan d'action
- ▶ Intégrer la RSE dans la stratégie RH d'un établissement de santé
 - définir les objectifs RSE de la fonction RH en cohérence avec la stratégie globale de son établissement
 - identifier les indicateurs de suivi et de performance adaptés au secteur de la santé et à son établissement
- ▶ Mobiliser les parties prenantes internes et externes dans le secteur de la santé
 - les différentes parties prenantes de la politique RSE
 - les leviers de mobilisation et de communication
- ▶ Atelier pratique : élaborer un plan d'action RSE pour sa fonction RH
- ▶ Définition d'actions concrètes à mettre en place
 - élaboration d'un rétroplanning et identification des ressources nécessaires
- ▶ Le suivi et l'évaluation de sa politique RSE
 - Identifier les outils de suivi et de reporting à sa politique
 - communiquer sur les résultats et les progrès

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Exemples de l'industrie et hospitaliers - Ateliers pratiques pour une mise en œuvre dès le retour dans son établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table en fin de formation - Cas pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 13, 14 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 100 €
Tarif non-adhérents 1 200 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables
Ressources Humaines
Cadres de santé
Responsables RSE
Équipes de direction
Référénts développement durable

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4036 - Conduire un audit RH : analyser, optimiser et fiabiliser ses processus RH

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux méthodologiques de l'audit RH
Préparer et conduire un audit RH en utilisant une méthodologie rigoureuse
Identifier et prioriser les principaux risques RH dans l'établissement
Formuler des objectifs et des plans d'actions pertinents

PROGRAMME

- ▶ L'audit RH : enjeux et finalités
 - optimiser le pilotage de la fonction RH
 - disposer d'une lecture objective et globale sur le système de gestion RH
 - améliorer et fiabiliser ses processus et ses procédures RH
 - optimiser l'organisation et le fonctionnement du service RH
 - développer l'expertise de la DRH
 - sécuriser la gestion des RH dans tous ses segments
 - améliorer la qualité du service rendu
- ▶ Les champs de l'audit RH
 - champ stratégique
 - politique RH, Communication RH, Dialogue social
 - champ de la sécurité
 - conformité juridique des actes de gestion
 - champ organisationnel
 - organisation et fonctionnement de la DRH
 - délégation de gestion RH
 - compétences RH de la DRH et des cadres
 - outils RH, SIRH, Système documentaire RH
 - accueil et information, service client/fournisseur interne
 - champ fonctionnel
 - cohérence et efficacité des processus de gestion RH
 - Conformité des pratiques aux règles de l'art
- ▶ Le périmètre de l'audit RH
 - GPRH, formation, recrutement, évaluation, mobilité et parcours professionnels, gestion des carrières/paie, gestion des temps, conditions de travail, etc.
- ▶ Les pré-requis et les conditions de réussite de l'audit RH
 - déterminer les objectifs et le périmètre audité
 - identifier les acteurs concernés par la démarche
 - mettre en place un système de pilotage : COPIL, tableaux de bord
- communiquer : cadres, agents, instances
- définir le contenu, la forme et la chronologie de l'information à diffuser
- ▶ Les 4 phases de l'audit RH
 - préparation : cadrage, précision des objectifs et du périmètre, identification des acteurs et des modalités de l'audit, planification (durée de chaque phase, échéances à respecter), constitution du dossier de l'audit
 - diagnostic : recueil de données (entretiens, réunions, analyse documentaire)
 - recueillir les référentiels internes : règles, procédures, guides, cadre normatif, etc.
 - formaliser les processus RH et élaborer des cartographies des risques théoriques par processus
 - élaborer des grilles d'entretien et mener des entretiens : posture de l'auditeur, établir la relation avec succès, s'adapter à ses interlocuteurs
 - mener des observations et analyser des documents
 - analyser les écarts entre le processus attendu et le processus réel
 - analyser les risques encourus du fait des écarts constatés et des dysfonctionnements
 - mesurer l'impact des risques avérés
 - formalisation : élaboration du rapport d'audit provisoire, des recommandations et du plan d'actions, recueil des observations des personnes auditées
 - restitution :
 - organiser une réunion de présentation du rapport provisoire
 - prendre en compte les observations et rédiger le rapport définitif : axes d'amélioration et un plan d'actions, calendrier, indicateurs
- ▶ Le suivi du plan d'actions
 - identifier des responsables d'actions à mener
 - coordonner la mise en œuvre des actions
 - évaluer et ajuster

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques - Retours d'expérience - Exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Engagement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Responsables des ressources humaines
Auditeurs internes
Responsables qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1157 - Mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

Méthodes et outils

OBJECTIFS

Identifier les enjeux de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

Analyser la cartographie des métiers et des compétences

Intégrer la cartographie dans les pratiques de recrutement, de formation, d'évaluation et de mobilité

PROGRAMME

► La démarche GPMC

- le démarrage du projet : repérage des enjeux, préparation méthodologique en amont, diagnostic de situation
- les quatre phases de la démarche
 - état des lieux (métiers, effectifs, compétences)
 - facteurs d'évolution
 - analyse des écarts
 - politiques d'ajustement

► L'analyse et l'utilisation de la cartographie des métiers et des compétences

- la comparaison de la structure des effectifs grade/métier
- l'état des lieux des départs et des recrutements

par métier

- l'analyse du plan de formation

► L'impact de la gestion métiers-compétences sur les pratiques RH

- la projection des effectifs et des besoins probables
- le recrutement et la gestion individuelle et collective de l'emploi
- la mobilité et l'orientation professionnelle
- la formation et la gestion des compétences
- la détection de potentiels et la création de viviers
- la composition des équipes et la gestion des compétences critiques

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes des démarches internes aux établissements - Etude de cas - Retours d'expérience - Grille de diagnostic - Exercices sur des cas concrets - Diagnostic de situation de GPMC de l'établissement - Elaboration de fiches techniques aux étapes clés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation, test de positionnement de l'établissement sur la GPMC - Vérification des acquis sous forme de questions et interactions avec la salle, bilan des acquis de fin de journée - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Personnels d'encadrement
Responsables de formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2428 - L'accompagnement des parcours et de la mobilité professionnels

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la mobilité professionnelle (verticale, horizontale, géographique, fonctionnelle) et de la gestion des parcours au sein de son établissement/GHT et leurs implications pour les personnels hospitaliers

Élaborer des plans de développement de carrière répondant aux aspirations des professionnels et aux besoins de l'établissement (GPMC)

Maîtriser les dispositifs, méthodes et outils pour accompagner les professionnels hospitaliers dans leurs parcours et transitions de carrière (mentorat, coaching, formation continue)

PROGRAMME

► Les enjeux, défis et bénéfices contemporains de la mobilité et de l'accompagnement des parcours professionnels

- L'analyse des tendances actuelles et des défis de la GRH et de la GPMC en milieu hospitalier : la promotion de l'engagement et la rétention des talents d'aujourd'hui au service de l'hôpital de demain
- L'identification des problématiques RH de l'établissement dans son environnement
- Les différents types de mobilité
- La gestion des mobilités collectives et individuelles
- Le cadre législatif et réglementaire encadrant la mobilité dans le secteur de la santé
- L'évolution des besoins des professionnels en fonction de leur âge et de leur génération : la courbe de motivation, le sens et la valeur du travail en question(s)

► L'élaboration des plans de développement de carrière

- L'analyse des besoins en compétences au regard de la GPMC
- L'évaluation des compétences actuelles, des capacités et potentiels des professionnels
- L'identification des projets professionnels individuels
- Le développement de plans de carrière personnalisés en fonction des aspirations individuelles et des besoins de la structure
- Le suivi et l'ajustement des plans de carrière en fonction des changements organisationnels : les perspectives pour aligner les attentes et aspirations des employés en fonction des possibilités internes et/ou externes

► Le rôle des cadres de proximité, relais de la politique RH institutionnelle

- L'entretien professionnel et de formation, un outil

clé pour évaluer les compétences, les projets et besoins de chaque collaborateur

- L'entretien de carrière
- L'accompagnement des parcours professionnels sur le terrain : le mentorat, le coaching, les formations continues (dont leur évaluation), les outils numériques
- L'entretien de la motivation (intrinsèque et extrinsèque) au travail : l'utilité sociale, la cohérence éthique, le développement professionnel
- Les facteurs favorisant l'attachement à l'institution : un environnement de travail positif, un système de reconnaissance adapté, le développement de l'engagement institutionnel et du sentiment d'appartenance

► La mise en place des dispositifs, méthodes et outils d'accompagnement au niveau RH

- La définition des besoins en ressources humaines aux niveaux quantitatif et qualitatif pour les 1-3-5-10-20 ans et mesurer l'écart au regard de la pyramide des âges de son établissement et des projets régionaux et nationaux en matière de santé (analyse prospective)
- Le rôle des différents acteurs : agents, managers de proximité, service RH, CEP, etc.
- Les dispositifs d'accompagnement spécifiques en lien avec la formation continue : Bilans de compétences, Validation des Acquis de l'Expérience, les Congés de Formation Professionnelle, le Compte Personnel de formation, les études promotionnelles
- La conduite des entretiens de mobilité : les techniques d'entretien efficace (écoute active, questionnement) et la gestion de conflits et les résistances au changement
- Les relais internes et externes : CEP, ANFH, autres fonctions publiques, réseau personnel, etc.

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Un consultant expert spécialisé en RH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Relevé des attentes des participants - Questionnaire ou test de positionnement sur la thématique

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Mises en situation - Animation d'ateliers - Partage de pratiques - Retours d'expérience - Outils opérationnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Quiz - Tour de table en fin de formation - Mise en situation - Jeux de rôle - Cas pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de tous services, professionnels des services RH

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1324 - Analyser et prévenir l'absentéisme

OBJECTIFS

Mettre en œuvre une démarche de prévention de l'absentéisme intégrant l'analyse des données RH et l'analyse du travail

PROGRAMME

- ▶ Le contexte de l'absentéisme
 - l'absentéisme en chiffres
 - les comparaisons intersectorielles et internationales
 - les différentes sources de données
 - la question de la définition de l'absentéisme et les indicateurs de gestion
 - la question du présentisme
 - les controverses scientifiques
- ▶ Les représentations de l'absentéisme dans la FPH
 - de quoi parle-t-on ?
 - les représentations des acteurs : santé, maladie, usure professionnelle
 - les résultats de l'analyse des bilans sociaux
- ▶ L'analyse de l'absentéisme et la définition des causes
 - les facteurs déclenchants
 - le rôle des conditions de travail
 - les méthodes d'interprétation des résultats
 - la démarche projet
 - les acteurs à associer
- ▶ Le développement d'un plan absentéisme et la mobilisation des acteurs
 - les outils de prévention : l'organisation et le temps de travail, la prévention de l'usure professionnelle, le dialogue social
 - la place de l'encadrement de proximité
 - les mesures correctives RH : entretien de retour, rappel des règles, contre-visite médicale

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Mise en situation - Exercices sur des cas concrets
- Une compréhension approfondie des situations - Témoignages de conduite du projet sur l'absentéisme

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants - En cours de formation : bilan des acquis de fin de journée - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels des services financiers
Personnels des ressources humaines
Médecins du travail
Membres du CSE/F3SCR
Psychologues du travail
Préventeurs
Cadres de santé
Directeurs et cadres des affaires médicales
Exécutifs de pôle
Personnels en charge des plannings

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1407 - Les processus en gestion des Ressources Humaines

Piloter les processus gestion des RH dans un système de management par la qualité

OBJECTIFS

Comprendre la place du processus gestion des ressources humaines dans un système qualité
Acquérir les outils nécessaires au pilotage du processus
Construire la carte d'identité du processus

PROGRAMME

- ▶ La notion de processus
 - la logique de construction d'un système de management de la qualité
 - la logique processus
 - qu'est-ce qu'un processus ?
 - le principe d'amélioration continue
 - les exigences ISO 9001 liées aux processus
 - le système de management selon la HAS
 - les différents types de processus
 - les objectifs du management par les processus
- ▶ La construction d'un processus
 - les fondamentaux du processus
 - le panorama du processus
- les risques majeurs du processus
- zoom sur le processus
- ▶ Le pilotage et l'amélioration et l'amélioration d'un processus
 - la boîte à outil du pilote
 - les objectifs et les indicateurs
 - la mesure autour d'un processus
 - la revue de processus
 - le rôle d'un pilote de processus
 - le processus d'amélioration et ses acteurs
- ▶ La carte d'identité du processus

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Mise en situation - Construction en séance de la carte d'identité du processus de gestion RH des établissements des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 24, 25 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables RRH

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4027 - Booster sa marque employeur pour mieux recruter

OBJECTIFS

Connaître le marché de l'emploi
Renforcer l'attractivité de l'établissement
Comprendre le lien de la marque employeur avec son territoire
Optimiser ses modalités de recrutement
Transformer sa marque employeur et sa communication RH à l'ère du digital

PROGRAMME

- Comprendre les enjeux RH et stratégiques liés à la marque employeur : attractivité, fidélisation, engagement, continuité du service public, image
- Cerner ses besoins de recrutement
 - Connaître ses métiers et les compétences clés
 - Identifier les métiers en tension
- Se connaître et connaître le marché de l'emploi de son territoire
 - Identifier ses problématiques de recrutement
 - Bien connaître son établissement et sa culture
 - Comprendre les évolutions du marché de l'emploi : employeurs concurrents, métiers en tension, etc.
 - Les profils : juniors, experts, génération X, Y, etc. Leurs attentes
- Les composantes de la marque employeur
 - Missions, culture d'établissement, valeurs, histoire, identité, image et réputation
 - Les bénéfices : attractivité ciblée, recrutement, intégration, engagement des agents, fidélisation, e-réputation
- Construire et développer une marque employeur claire et attractive
 - Savoir faire le diagnostic réel et culturel de sa marque employeur
- Identifier ses facteurs d'attractivité : les graphes sociaux : leviers d'attractivité et de fidélisation
- Développer et maîtriser la réputation RH de l'établissement
- Les actions pour booster sa marque employeur : accueil et intégration, expérience candidat, expérience collaborateur
- Comprendre les nouvelles règles du jeu en matière de communication RH
 - Savoir communiquer sur ses atouts pour faire la différence
 - S'assurer de la cohérence de sa démarche entre les valeurs et les objectifs de l'établissement et l'image perçue par l'environnement professionnel
- Élaborer le plan de communication de la marque employeur
 - Authenticité et cohérence dans sa communication interne et externe
 - Savoir marketer son offre d'emploi et faire preuve de créativité
 - Définir les bons canaux de recrutement : réseaux sociaux, canaux institutionnels et privés (Pôle Emploi, cabinets RH, FHF, ARS, réseaux professionnels, écoles, etc.), recrutement direct
- Adapter ses modes de communication aux profils recherchés

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions :

- Marie-Noëlle Desplanches, consultante formatrice au CNEH
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques – Echanges de pratiques - Exercices pratiques : identifier ses leviers d'attractivité - Rédiger une offre d'emploi

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les problématiques et les pratiques des participants
- Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Classe virtuelle 26 févr. 2027
Classe virtuelle 28 avr. 2027
Classe virtuelle 13 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeur général
Directeurs des ressources humaines
Responsables des ressources humaines
Directeurs des soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1557 - L'égalité professionnelle

Décliner une politique en établissement de santé

OBJECTIFS

Maîtriser le vocabulaire, le cadre réglementaire et avoir un socle commun de connaissances
Prévenir les situations de discrimination et de harcèlement
Appréhender les moyens d'action pour être en capacité d'établir un plan d'actions et de déployer

PROGRAMME

- ▶ Le cadre législatif
 - Obligations et responsabilités ; les fondamentaux législatifs français à retenir
 - Cadre légal de la lutte contre les discriminations (discrimination, diversité, égalité des chances et égalité professionnelle)
 - Les obligations au regard de la loi
 - Les attendus pour construire un plan d'action
 - Les sanctions
- ▶ Les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes
 - Les concepts clés : parité, égalité, mixité, discrimination directe/indirecte et positive, etc.
 - Les enjeux dans la fonction publique hospitalière
 - La parité et l'accès des femmes aux responsabilités
- ▶ Prévention des discriminations et harcèlement au travail
 - L'égalité salariale et la lutte contre la précarité dans le travail
 - L'implication des pères et la conciliation des temps de vie
 - Le partage d'une culture de l'égalité
- ▶ Elaborer et faire vivre le plan d'actions
 - Le rôle de la direction des ressources humaines
 - Le rôle de l'encadrement
 - Le plan d'actions et de prévention
 - La place du dialogue social sur les questions de non-discrimination et de non-harcèlement

INTERVENANT.E.S

- Marie-Gabrielle Vaissière-Bonnet, DRH de l'hospitalisation à domicile de l'AP-HP (personnel médical et non médical), formatrice experte du CNEH
- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Conseils et recommandations pratiques - Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des participants - Séances de questions-réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation à chaud : 3 mots clés
- En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 10 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de la direction des ressources humaines
Encadrement
Représentants du personnel
Personnels du service de santé au travail
Personnels médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

ENTRETIENS RH

Choisissez l'école de référence !



R1354 - L'essentiel des entretiens RH

L'entretien de recrutement, de retour d'absence, de recadrage, professionnel

OBJECTIFS

Connaître et mettre en œuvre la méthodologie et les techniques des principaux entretiens RH
S'exercer de manière intensive aux entretiens RH

PROGRAMME

- ▶ Chacune des journées de formation s'articulera en deux temps
 - un temps d'analyse partagée et d'auto-diagnostic pour chaque type d'entretien afin de permettre au participant d'identifier son propre positionnement
 - un temps de simulation d'entretien suivi d'un débriefing collectif
- ▶ Les éléments théoriques et méthodologiques des différents types d'entretiens RH
 - la définition, les objectifs et le périmètre des différents entretiens au cours d'une carrière
 - le rappel des bonnes pratiques et de la réglementation en vigueur
 - les attitudes et les postures managériales professionnelles à adopter
 - l'adaptation des entretiens en fonction des parcours, âges (cycle de vie), générations
 - les compétences relationnelles à mobiliser :
- intelligence émotionnelle, écoute compréhensive, assertivité
 - l'accompagnement personnalisé
 - la méthodologie de la conduite d'entretien pas à pas : les outils pratiques
 - procédures
 - guide d'entretien
 - matrice de compatibilité
 - les points de vigilance et l'éthique en situation
- ▶ Séances de coaching autour des ateliers de simulation suivants :
 - atelier 1 : l'entretien de recrutement
 - atelier 2 : l'entretien d'accueil et d'intégration
 - atelier 3 : l'entretien d'évaluation et de formation
 - atelier 4 : l'entretien de recadrage
 - atelier 5 : l'entretien de retour d'absence
 - atelier 6 : l'entretien de milieu de carrière
 - atelier 7 : l'entretien de départ
 - atelier 8 : l'entretien de fin de carrière

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Repères théoriques - partage de méthodologies et outils - Jeux de rôle - Mises en situation - Ateliers pratiques pour chaque type d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 29, 30 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Attachés d'administration hospitalière
Cadres administratifs
Cadres de santé
Directeurs des soins
Directeurs fonctionnels

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4039 - Réussir les entretiens de recrutement

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux du recrutement et identifier les moyens pour attirer et sélectionner les «bons» candidats
Acquérir les méthodes et techniques d'un entretien de recrutement
Se positionner en tant que recruteur

PROGRAMME

- Identifier les pratiques et les difficultés rencontrées par les participants en situation d'entretien
 - les règles d'or pour la réussite de l'entretien : méthodologie, forme des questions, prise de notes, thèmes à aborder, feed-back
 - les types de questions : ouvertes, fermées
- Se positionner pour mieux recruter
 - cerner son positionnement en tant que recruteur et sa sphère d'influence
 - identifier le positionnement du candidat et ses attentes
 - la posture et la déontologie du recruteur : écoute, bienveillance, non jugement, empathie, neutralité, objectivité, transparence
- Les préalables à l'entretien de recrutement
 - l'importance de la préparation, fondement de la réussite
 - définir qui participe à l'entretien et quel est le rôle de chacun
 - pas d'improvisation : créer une liste de questions adaptées au poste et au contexte
- Les outils du recrutement
 - la grille d'entretien de recrutement pour renforcer l'efficacité du recruteur : les critères à définir
 - les fiches métiers du répertoire : un outil d'identification des activités et des compétences requises
 - la fiche de poste : un outil majeur du processus de recrutement
- Qu'évalue-t-on en entretien de recrutement
 - Adaptation du candidat au poste, à l'environnement du poste, capacités du candidat à se projeter, à évoluer
- Les 4 temps forts de l'entretien de recrutement :
 - Explorer le parcours professionnel
 - Apprécier la motivation
 - Apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le poste et le contexte
 - Identifier les perspectives d'évolution du candidat
 - La variable compétences : un élément déterminant du recrutement
- Mener des entretiens efficaces
 - savoir questionner : faire le lien avec la grille d'entretien
- Optimiser et structurer ses entretiens
 - accueillir le candidat et établir une relation de confiance
 - présenter l'établissement et le poste : une rencontre entre deux projets
 - évaluer l'adéquation du candidat aux attentes : l'intérêt des mises en situation
 - explorer le parcours professionnel
 - projeter le candidat dans le poste et l'établissement
 - clarifier le projet professionnel et les motivations
 - conclure l'entretien
 - s'assurer des suites données
- Les principaux risques de l'entretien : induire les réponses, se mettre à la place du candidat, poser des questions ou avoir une attitude discriminante, etc.
- Discrimination : ce que dit la loi
- Les techniques relationnelles dans l'entretien de recrutement
 - l'écoute active et ses caractéristiques : écouter authentiquement et faire parler le candidat, s'entraîner au questionnement, pratiquer la reformulation efficace, savoir utiliser les informations obtenues, oser dire et savoir dire sans aggraver, etc.
 - les 10 commandements pour mieux écouter
 - écouter activement : quelques écueils à éviter
 - les 6 attitudes d'écoute de Porter
- Décrypter le comportement du candidat : langage verbal, para-verbal et non verbal
- Rédiger un compte-rendu d'entretien objectif
- Sélectionner le(s) candidat(s)
 - tableau de synthèse et de prise de décision

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Mises en situation - Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 9, 10 sept. 2026
Paris 8, 9 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Chargés de recrutement
Responsables des ressources humaines
Cadres toutes filières

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R279 - Réaliser les entretiens professionnels et de formation

OBJECTIFS

Identifier les enjeux et caractéristiques de l'entretien professionnel et de formation : de l'analyse de la valeur professionnelle à l'accompagnement des parcours
S'approprier la méthodologie, les étapes et les outils de cet entretien dans la FPH
S'entraîner à la conduite d'entretien en mobilisant les fondamentaux de la communication interpersonnelle (postures et positionnements)

PROGRAMME

- ▶ Le cadre réglementaire de l'entretien professionnel et de formation
 - les textes de référence dans la FPH
 - les objectifs et la procédure de l'entretien professionnel et de formation
 - les voies recours en cas de désaccord
- ▶ Le sens, les enjeux et les finalités de l'évaluation pour le professionnel, le manager, le DRH
 - les valeurs fondatrices et enjeux de l'évaluation professionnelle : un changement de paradigme
 - l'articulation entre l'évaluation, la gestion des ressources humaines et la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
 - les objets de l'évaluation : l'appréciation de «la valeur professionnelle» (évaluation des missions et activités, des compétences, du potentiel, de la performance, de la motivation)
 - la notion de critères et d'indicateurs, les échelles de mesure des connaissances, des savoir-faire et leur utilisation
- ▶ Les outils et références de l'évaluation
 - la fiche métier, la fiche de poste et le référentiel de compétences et ses niveaux
 - le support d'entretien et le guide de l'entretien
 - les objectifs de progrès et de projet (quantitatifs et qualitatifs, individuels et collectifs)
- ▶ La préparation de l'entretien
 - la programmation des entretiens
 - le rôle de l'évaluateur et de l'évalué
- la préparation de l'évaluateur et de l'évalué
- ▶ La conduite de l'entretien et ses différentes étapes
 - la phase d'accueil et l'instauration d'un climat de confiance
 - le rappel des objectifs de l'entretien
 - le bilan de l'année écoulée
 - l'analyse des causes des réussites et difficultés rencontrées
 - la fixation des objectifs avec les critères, les indicateurs et les moyens associés
 - l'identification des besoins en formation et/ou d'évolution de carrière
 - la synthèse de l'entretien
 - le suivi de l'entretien
- ▶ La communication en situation d'entretien
 - les attitudes facilitant/bloquant de la communication
 - les compétences relationnelles en entretien
 - la gestion des situations et/ou personnalités difficiles : l'accueil et le cadre de l'entretien
- ▶ L'entraînement aux différentes étapes de l'entretien
 - l'analyse rétrospective : bilan de l'année, évaluation des compétences (savoir-faire, manière de servir, qualités relationnelles, capacités d'expertise et d'encadrement) et analyse des écarts en fonction des attendus
 - la prospective : formulation d'objectifs, axes de formation et accompagnement du parcours du professionnel

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques, exercices et outils pratiques - Analyse des pratiques professionnelles - Retours d'expérience - Mise en situation - Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'encadrement de tous secteurs
Directeurs des ressources humaines

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4038 - Elaborer et défendre son projet professionnel

OBJECTIFS

Faire un bilan et une analyse de ses compétences au regard de son parcours professionnel
Formaliser son projet professionnel et dégager des pistes d'action pour le mettre en oeuvre
Savoir défendre son projet à l'oral

PROGRAMME

- ▶ Les événements qui amènent à se poser la question du projet professionnel
 - où en suis-je dans ma carrière ? A quel carrefour ? : une évolution ou une transition ?
 - pourquoi changer aujourd'hui ? : identification de ses ressentis, satisfactions/insatisfactions, questions/doutes actuels par rapport à son travail au regard du métier et du poste actuel
 - quel est mon désir de devenir(s) ? : ses préférences/projections pour l'avenir et possibilités de mobilité
- ▶ Le projet professionnel en question(s) ?
 - qu'est-ce qu'un projet ?
 - professionnel ? Personnel ? De vie ?
 - en fonction des âges et du cycle de vie et de la place du travail dans sa vie (réussir dans la vie ou réussir sa vie ?)
- ▶ Du parcours professionnel à l'analyse des compétences : de l'analyse rétrospective du passé à la projection vers l'avenir
 - de la description de ses études et de son parcours professionnel
 - à l'identification des compétences acquises : hard skills et soft skills
 - à la mise en sens et en perspective : l'identité narrative et le récit de soi
- ▶ Le parcours professionnel, une mise en perspective de ses expériences professionnelles et de sa carrière
 - les stages, expériences professionnelles et extra-professionnelles, « trous » et/ou « incohérences » dans le parcours
 - l'inventaire des compétences acquises, de ses points forts et faibles, de ses valeurs
 - les 9 aspects à prendre en compte pour valoriser ses expériences : mes missions, les enjeux du poste, mes activités, les résultats, les dimensions du poste, les interlocuteurs, les événements marquants, les motifs de satisfaction et de déception, les compétences mises en œuvre et/ou acquises
 - les points forts et les points faibles de votre personnalité ? Vos qualités ? Vos défauts ? Vos valeurs personnelles
- ▶ La mise en valeur de son parcours et de ses compétences dans le curriculum vitae et la lettre de motivation
 - le CV chronologique, anti-chronologique, thématique ou fil conducteur
 - la mise en forme du CV et la présentation de soi
 - la rédaction de la lettre de motivation en trois parties (vous, moi, nous)
- ▶ Les questions à se poser pour cadrer son projet professionnel
 - qu'est-ce que je souhaite faire ?
 - qu'est-ce que je sais faire et ce que je suis capable de faire ?
 - qu'est-ce que je peux faire ?
 - qu'est-ce que je voudrais être ? : types d'emploi, secteurs d'activité, secteur public ou privé, niveau de responsabilité, lieu de travail, etc.
- ▶ Des scénarios d'évolution au projet professionnel
 - la détermination de ses choix et priorités : ce que je veux vraiment aujourd'hui et pour l'avenir
 - la définition du profil de métier/emploi en correspondance avec les éléments identifiés.
 - la recherche d'informations sur ces métiers et l'étude de la faisabilité des scénarios : profils requis, qualifications nécessaires, possibilités d'emploi (documentations, rencontres de professionnels)
 - la formulation de son projet professionnel et l'élaboration de son plan d'action
- ▶ Les différents types d'exposé à l'oral : de carrière, de carrière depuis l'entrée dans la FPH, de fonctions

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une analyse de ses compétences, une formalisation de son projet professionnel, une présentation orale de son projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 31 mars 2027 et 1 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2054 - Conduire un entretien de retour d'absence

OBJECTIFS

Analyser les raisons de l'absentéisme de l'agent (arrêt court, arrêt long, maladie ordinaire, accident de travail, etc.)

Mener l'entretien de retour d'absence (de courte ou de longue durée)

Définir des objectifs d'accompagnement et de réintégration des professionnels aux niveaux individuel et collectif

PROGRAMME

- Le repérage des causes de l'absentéisme à l'hôpital et les spécificités du contexte actuel (post covid, nouvelles générations, etc.)
- Les préalables juridiques de l'entretien de retour d'absence : la confidentialité, le respect du secret médical, la non intrusion
- Les différents types d'entretien de retour d'absence
 - Les absences de courte/longue durée, choisies ou subies
 - Compressibles/incompressibles
 - Pour motifs professionnels/personnels
- Le déroulement de l'entretien
- Le repérage des besoins, les attentes et motivations de l'agent
- Les étapes de l'entretien
- L'élaboration du plan d'accompagnement et de réintégration
- Les outils de réintégration disponibles ou à prévoir
- Les acteurs institutionnels à mobiliser et la préparation des équipes au retour de leur collègue après un arrêt long
 - Au niveau interne et externe
 - Au sein de l'équipe
 - La posture managériale et les attitudes facilitantes en entretien de retour d'absence : le curseur relationnel, entre accueil et affirmation du cadre

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 29, 30 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels des ressources humaines
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

IA AU SERVICE DES RH

Choisissez l'école de référence !



R2543 -Intelligence Artificielle générative (IAG) et agents conversationnels : les fondamentaux

Comprendre et expérimenter les possibilités de l'IA générative dans son quotidien

OBJECTIFS

Comprendre l'IA et les Big data et les mutations qu'elles engendrent au travail
Comprendre les usages de l'IAG (textes, images, audio, vidéo), leurs portées et limites
Utiliser des agents conversationnels, comme ChatGPT, Perplexity, Mistral, Copilot etc...
Identifier dans sa pratique quotidienne et professionnelle les cas d'usages de l'IAG

PROGRAMME

Ce programme de formation peut être organisé dans votre établissement sous forme de séminaire de 20 à 60 personnes - devis sur demande formation@cneh.fr

► 1 - Comprendre l'IA, les mutations inédites qu'elle génère et ses enjeux

► L'IA, la révolution technologique et anthropologique : qu'est-ce que l'IA ?

- La définition de l'intelligence artificielle et des Big data : principes et enjeux
- L'histoire de l'IA des origines à nos jours : du test de Turing en 1950 au règlement européen de 2024 et à la commission sur l'IA en France
- Le fonctionnement de l'IA : portées et limites
- Les différents types d'IA : faible et forte
- Les domaines d'application de l'IA
- L'IA en 20 mots clés
- Les dangers et enjeux sociétaux-éthiques de l'IA
- Atelier pratique : Quiz sur l'IA et carte mentale sur ses utilisations et ses représentations

► Comment discuter avec un ChatBot ?

- L'intelligence artificielle générative : des agents conversationnels basés sur des données et des processeurs, et des hommes
- Les écosystèmes dominants et les outsiders : la guerre entre Etats-Unis, Chine et Europe ?
- Les dominants : focus sur ChatGPT, Copilot, Gemini, Deep Seek, Mistral
- Les outsiders spécialisés en texte, images, vidéo, sons : focus sur Perplexity
- Atelier pratique : Intérêts et limites du l'IA, expérimentation de l'IAG sur cas d'usages personnels et/ou professionnels

► Les applications pratiques : quelle valeur ajoutée ?

- Au quotidien dans sa vie personnelle
- Les applications professionnelles

INTERVENANT.E.S

Tous nos formateurs sont certifiés en IAG
• Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
• Anne Lombroso-Vassal, Consultant-formateur CNEH
• Jean-Luc Stanislas, Intervenant pour le CNEH, expert en innovations managériales

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des connaissances et pratiques en IA

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche théorique, participative et innovante : 70% de la formation dédiée à des ateliers IA, utilisation de Chatbots conversationnels, études de cas réels et exercices en sous-groupes et en individuel pour ancrer les apprentissages : sessions interactives avec supports visuels, études de cas, et ressources numériques pour approfondir les concepts clés présentés sous forme de Padlet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Un formulaire de recueil des connaissances et pratiques en IA sera distribué aux participants en début de formation afin d'identifier leurs connaissances et expériences de ces outils.

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 14 déc. 2026
Paris 27 mai 2027
Paris 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels en exercice au sein des milieux sanitaires et médicosociaux, professionnels de terrain, managers et directeurs (soignants, techniques et administratives)

PRÉREQUIS

pour les formations animées au CNEH, les conditions matérielles sont fournies
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2544 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service du manager et de son management

mobiliser différents chatbots (ChatGPT, Perplexity, Copilot ...) pour améliorer son savoir-faire et son positionnement managérial

OBJECTIFS

Augmenter son management en utilisant les outils de l'IA générative

Identifier dans sa pratique managériale les cas d'usages de l'IAG

S'entraîner sur des thématiques managériales proposées par le groupe individuellement et en atelier

PROGRAMME

Ce programme de formation peut être organisé dans votre établissement sous forme de séminaire de 20 à 60 personnes - devis sur demande formation@cneh.fr

► 1 - Etre manager à l'ère de l'IA : opportunités, compétences et défis

► IA et un levier de transformation managériale ?

- L'optimisation du temps : automatisation des tâches chronophages, recentrage sur le cœur du management.
- L'enrichissement des pratiques : aide à la décision, analyse avancée des données.
- Vers un management plus personnalisé ? : adaptation aux besoins des équipes et individualisation du suivi

► Les nouvelles compétences du manager augmenté

- L'adaptation aux outils IA : leur fonctionnement, apports et limites.
- Le pilotage et la prise de décision assistés par IA
- Les bonnes pratiques et la vigilance

► Vers une application stratégique : les 4 grandes familles d'IA en management

- Les assistants conversationnels
- Les systèmes de personnalisation
- Les outils de création de contenus
- Les solutions audiovisuelles

► 2 - L'utilisation de l'IA générative et des agents conversationnels au service du manager

► Structurer, organiser et prendre des décisions stratégiques avec l'IA

► Optimisation des ressources humaines et

organisationnelles

- L'optimisation des fiches de postes et cartographie de compétences
- L'accompagnement des changements et la conduite de projet
- La réduction de la charge administrative

► Communication, management et développement des compétences

- L'amélioration des pratiques et de la communication managériales
- La formation et le développement professionnel des équipes
- L'intelligence collective au service du travail en équipe

► Prise de décision et pilotage stratégique

- Le soutien à la prise de décision (clinique)
- La facilitation de la recherche et du leadership clinique
- La veille réglementaire et de conformité

► 3 - Améliorer l'expérience patient, optimiser les ressources et renforcer la gestion des crises avec l'IA

► Gestion des ressources et optimisation logistique

- La gestion des ressources matérielles et des stocks
- L'optimisation de la gestion des lits
- L'amélioration de l'expérience patient, de la sécurité, de la surveillance de la qualité des soins

► Qualité, sécurité et gestion des situations critiques

- La gestion des réclamations et des plaintes
- L'analyse des pratiques professionnelles au regard des recommandations de bonnes pratiques
- La gestion des conflits, des situations d'urgence et/ou de crise

INTERVENANT.E.S

Tous nos formateurs sont certifiés en IAG

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Anne Lumbroso-Vassal, Consultant-formateur CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Intervenant pour le CNEH, expert en innovations managériales

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des connaissances et pratiques en IA

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche théorique, participative et innovante : 70% de la formation dédiée à des ateliers IA, utilisation de Chatbots conversationnels, études de cas réels et exercices en sous-groupes et en individuel pour ancrer les apprentissages : sessions interactives avec supports visuels, études de cas, et ressources numériques pour approfondir les concepts clés présentés sous forme de Padlet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour identifier les objectifs et attentes, quiz de pré-évaluation des connaissances et expériences en IA
- Évaluation continue par des exercices pratiques, et feedback en direct
- Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif et réflexion autour d'un plan d'action personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

10 déc. 2026

Paris

15 déc. 2027

Paris

28 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres et managers en charge d'équipes soignantes, techniques, administratives

PRÉREQUIS

Nous vous recommandons de suivre en amont la formation : R2543 - Intelligence Artificielle générative (IAG) et agents conversationnels : les fondamentaux pour un usage éclairé dans sa pratique quotidienne, professionnelle et/ou personnelle
Pour les formations animées au CNEH, les conditions matérielles sont fournies
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2545 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) dans la FPH

Mobiliser différents outils d'IA pour améliorer ses pratiques de GRH

OBJECTIFS

Identifier dans sa pratique professionnelle RH, les cas d'usages de l'IA générative
S'entraîner sur des thématiques RH proposées par le groupe, individuellement et en atelier

PROGRAMME

Ce programme de formation peut être organisé dans votre établissement sous forme de séminaire de 20 à 60 personnes - devis sur demande formation@cneh.fr

► 1 - Être DRH à l'ère de l'IA : une évolution du rôle et des compétences

► Les nouvelles compétences des DRH/RRH augmentées par l'IA

► Les bonnes pratiques et points de vigilance

► Les 4 grandes familles d'IA générative appliquées à la gestion RH

- Les assistants conversationnels généralistes : accompagnent la réflexion pédagogique et RH
- Les systèmes de personnalisation et d'interaction : permettent une adaptation fine des parcours professionnels et facilitent la gestion des compétences
- Les outils spécialisés dans la création de contenus : génèrent des supports pédagogiques interactifs et des documents administratifs optimisés
- Les solutions de production audiovisuelle : créent des modules e-learning immersifs et facilitent la communication interne

► 2 - L'utilisation des outils de l'IA générative au service de la GRH

► Structurer, organiser et attirer les talents

- Attractivité et recrutement
- L'attractivité et la marque employeur

INTERVENANT.E.S

Tous nos formateurs sont certifiés en IAG

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Anne Lumbroso-Vassal, Consultant-formateur CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Intervenant pour le CNEH, expert en innovations managériales

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des connaissances et pratiques en IA sera distribué aux participants en début de formation afin d'identifier leurs connaissances et expériences de ces outils.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche théorique, participative et innovante : 70% de la formation dédiée à des ateliers IA, utilisation de Chatbots conversationnels, études de cas réels et exercices en sous-groupes et en individuel pour ancrer les apprentissages : sessions interactives avec supports visuels, études de cas, et ressources numériques pour approfondir les concepts clés présentés sous forme de Padlet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour identifier les objectifs et attentes, quiz de pré-évaluation des connaissances et expériences en IA
- Évaluation continue par des exercices pratiques, et feedback en direct
- Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif et réflexion autour d'un plan d'action personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 27 nov. 2026

Paris 9 juin 2027

Paris 7 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des services RH en exercice au sein du secteur sanitaire et médico-social

PRÉREQUIS

Nous vous recommandons de suivre en amont la formation : R2543 - Intelligence Artificielle générative (IAG) et agents conversationnels : les fondamentaux pour un usage éclairé dans sa pratique quotidienne, professionnelle et/ou personnelle
Pour les formations animées au CNEH, les conditions matérielles sont fournies
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2546 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service des Responsables formation : de la théorie à l'action, en toute éthique

Mobiliser différents outils de l'IA pour améliorer ses pratiques en tant que responsable formation

OBJECTIFS

Identifier dans sa pratique professionnelle de responsable formation les cas d'usages de l'IA générative
S'entraîner sur des thématiques proposées par le groupe individuellement et en atelier

PROGRAMME

Ce programme de formation peut être organisé dans votre établissement sous forme de séminaire de 20 à 60 personnes - devis sur demande formation@cneh.fr

- L'intégration de l'IA dans la Formation Continue Hospitalière : guide pour les Responsables de Formation
- Analyse des besoins et élaboration de la Politique de formation avec l'IA
 - L'utilisation de l'IA pour le recueil des besoins : les outils d'analyse prédictive pour identifier les compétences à développer en fonction des évolutions médicales et technologiques.
 - La personnalisation des formations en fonction des parcours et trajectoires professionnels.
 - Structurer le plan de formation en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et la politique des ressources humaines.
 - Optimisation des ressources : la planification des formations en fonction des contraintes budgétaires et organisationnelles.
- Gestion administrative et suivi budgétaire
 - Via un ChatBot, donner accès aux agents aux informations relatives à la formation continue (dispositifs existants et procédures propres à l'établissement)
 - Suivre les certifications, surveiller les échéances et planifier les formations
 - Suivi budgétaire et optimisation financière
 - L'analyse prédictive des coûts : la modélisation des dépenses liées aux formations et l'anticipation des besoins budgétaires futurs.
 - L'analyse des sources de financement disponibles et la proposition d'un plan d'optimisation des ressources financières pour la formation
- Relations avec les partenaires et veille stratégique
 - Interaction avec les organismes de formation et les tutelles

INTERVENANT.E.S

Tous nos formateurs sont certifiés en IAG

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Anne Lumbroso-Vassal, Consultant-formateur CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Intervenant pour le CNEH, expert en innovations managériales

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des connaissances et pratiques en IA

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche théorique, participative et innovante : 70% de la formation dédiée à des ateliers IA, utilisation de Chatbots conversationnels, études de cas réels et exercices en sous-groupes et en individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour identifier les objectifs - Quiz de pré-évaluation des connaissances - Évaluation continue par des exercices pratiques, et feedback en direct - Questionnaire d'évaluation à chaud - Bilan oral collectif et réflexion autour d'un plan d'action personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 10 déc. 2026
Paris 8 juin 2027
Paris 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Formateurs IFCS, IFPS, IFACE
... formateurs internes, tuteurs et référents

PRÉREQUIS

Nous vous recommandons de suivre en amont la formation : R2543 - Intelligence Artificielle générative (IAG) et agents conversationnels : les fondamentaux pour un usage éclairé dans sa pratique quotidienne, professionnelle et/ou personnelle
Pour les formations animées au CNEH, les conditions matérielles sont fournies
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2547 - L'intelligence Artificielle générative (IAG) au service des formateurs (IFCS, IFPS, IFAS....), formateurs internes, tuteurs et référents

mobiliser différents outils IA pour améliorer ses pratiques professionnelles en formation

OBJECTIFS

Comprendre les transformations du métier de formateur à l'aune de l'IA
Identifier dans sa pratique de formation les cas d'usages de l'IA générative
S'entraîner sur des thématiques de formation proposées par les participants individuellement et en atelier

PROGRAMME

Ce programme de formation peut être organisé dans votre établissement sous forme de séminaire de 20 à 60 personnes - devis sur demande formation@cneh.fr

► Etre formateur à l'heure de l'IA, une transformation profonde du métier

- Les bénéfices pour les formateurs : gains de temps dans la préparation, enrichissement pédagogique, personnalisation
- Les nouvelles compétences du formateur augmenté l'heure de l'IA
- Les bonnes pratiques et points de vigilance : qualité et fiabilité des contenus, éthique et transparence, protection des données, droit d'auteur et propriété intellectuelle
- Les 4 grandes familles d'IA en formation et leurs applications pratiques en formation : vers une orchestration judicieuse
 - Les assistants conversationnels généralistes qui accompagnent la réflexion pédagogique
 - Les systèmes de personnalisation et d'interaction
 - Les outils spécialisés dans la création de contenus
 - Les solutions de production audiovisuelle

► L'utilisation des solutions proposées par l'IA générative dans les pratiques de formation - Concevoir et animer des formations interactives et engageantes avec l'IA

- Conception et ingénierie pédagogique
- L'ingénierie pédagogique et la construction d'un scénario à 3 temps de formation, de conseil, de conférences : PIF, PAF, PO
- La création de contenus personnalisés et la mobilisation de techniques pédagogiques interactives : modules, quiz, simplification des concepts, exercices ludiques, images

- Animation et facilitation pédagogique
 - L'animation de formation : brainstorming, nuage de mots, cartographie, images, carte mentale, grilles d'entretiens...
 - La simulation et l'analyse de cas pratiques et situations-problèmes professionnels
 - La facilitation et la stimulation des discussions de groupe en formation

- Personnalisation et soutien à l'apprentissage
 - La réflexion sur les enjeux de la formation pour les participants et des clés sur la communication interpersonnelle et de groupe
 - Le soutien à l'apprentissage autonome et la personnalisation des parcours d'apprentissage : l'accès rapide aux ressources éducatives, à des liens vers des articles, des vidéos et d'autres ressources pertinentes en réponse aux questions des apprenants

- Optimiser la gestion pédagogique et évaluer les compétences avec l'IA

- Gestion et optimisation des processus pédagogiques
 - Les conseils et procédures réglementaires : état de l'art sur une question et résumé de PDF
 - L'automatisation et la gestion des tâches administratives
 - La collecte de retours d'expérience et la constitution d'une banque de cas anonymisés

- Évaluation et validation des compétences
 - La validation de projet en tant que jury : les points forts et faibles du projet, l'évaluation quantitative, les questions pour aller plus loin
 - L'évaluation automatisée des connaissances pendant, à la fin et à froid de la formation

INTERVENANT.E.S

Tous nos formateurs sont certifiés en IAG
• Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
• Anne Lumbroso-Vassal, Consultant-formateur CNEH
• Jean-Luc Stanislas, Intervenant pour le CNEH, expert en innovations managériales

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des connaissances et pratiques en IA

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche théorique, participative et innovante : 70% de la formation dédiée à des ateliers IA, utilisation de Chatbots conversationnels, études de cas réels et exercices en sous-groupes et en individuel pour ancrer les apprentissages : sessions interactives avec supports visuels, études de cas, et ressources numériques pour approfondir les concepts clés présentés sous forme de Padlet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour identifier les objectifs et attentes, quiz de pré-évaluation des connaissances et expériences en IA
Évaluation continue par des exercices pratiques, et feedback en direct
Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif et réflexion autour d'un plan d'action personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 11 juin 2027
Paris 13 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PRÉREQUIS

Nous vous recommandons de suivre en amont la formation : R2543 -Intelligence Artificielle générative (IAG) et agents conversationnels : les fondamentaux pour un usage éclairé dans sa pratique quotidienne, professionnelle et/ou personnelle
Pour les formations animées au CNEH, les conditions matérielles sont fournies
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

FORMATION ET ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Choisissez l'école de référence !



R275 - Gérer la formation à l'hôpital

OBJECTIFS

S'approprier des outils et des techniques permettant une mise en œuvre optimale du plan de formation et répondant à des objectifs stratégiques
Appréhender les enjeux de la loi de santé et l'impact des GHT

PROGRAMME

- ▶ Rappels réglementaires FPTLV
 - les textes applicables
 - formation professionnelle initiale, professionnelle continue - préparation aux concours et examens - promotion professionnelle - reconversion professionnelle - congé de formation professionnelle - bilan de compétences - VAE
- ▶ Le CPF, certification périodique des professionnels de santé à ordre
- ▶ Le DPC et ses exigences
- ▶ Le recueil et l'analyse des besoins de formation
 - le cadrage général
 - les documents du recensement des besoins
- ▶ La construction du plan de formation
 - l'intérêt du plan pluriannuel
 - les acteurs à mobiliser
- les étapes de la construction
- quels choix pour quels résultats ?
- ▶ L'achat de formation
 - les différents dispositifs de formation
 - le marché à procédure adaptée (MAPA)
 - le choix des organismes
- ▶ Les temps budgétaires de la mise en œuvre du plan de formation
- ▶ L'évaluation des actions de formation
- ▶ La mesure des effets de la formation
- ▶ Coordonner la formation au sein du GHT
 - quelle coordination territoriale de la formation par l'établissement support et quels impacts ?
 - quels acteurs mobiliser sur le territoire ?

INTERVENANT.E.S

- Valérie Gouffé, Docteur en gestion, cadre supérieur, responsable de formation en établissement de santé
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - La présentation concrète de la construction d'un plan pluriannuel
- Une étude de cas de construction d'un plan de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 26, 27, 28 oct. 2026
Paris 25, 26, 27 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Responsables de formation
Personnels du service formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1496 - Elaborer le plan de formation

OBJECTIFS

Appréhender la formation comme un moyen stratégique au service de la performance des établissements
Connaître les éléments constitutifs et le processus d'élaboration d'un plan de formation et de DPC
Connaître les acteurs à mobiliser et leurs rôles et responsabilités respectives
Initier une réflexion sur la communication autour du plan de formation
S'entraîner à défendre le plan de formation auprès d'un décideur

PROGRAMME

- ▶ La place de la formation dans la gestion des ressources humaines et la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- ▶ La formation : un levier stratégique pour réduire les écarts entre les besoins et les ressources
- ▶ La formation : un levier au service de l'adéquation entre les individus et les postes
- ▶ Les principes, objectifs et enjeux d'une politique et d'un plan de formation
- ▶ Les facteurs de la performance individuelle et collective
- ▶ L'articulation formation/compétences
- ▶ L'identification des différentes pratiques
- ▶ Les sept points clés d'un plan de formation en lien avec la politique définie
- ▶ Le processus d'élaboration d'un plan de formation et ses différentes étapes : du recueil des besoins aux quatre niveaux d'évaluation d'une action de formation (satisfaction, acquis, effets, résultats)
- ▶ Les éléments à investir dans le cadre de la définition d'un plan de formation et leurs modalités d'usage
- ▶ Les orientations annuelles de la DGOS
- ▶ L'articulation entre besoins collectifs institutionnels et besoins individuels et les arbitrages à opérer
- ▶ La traduction des besoins de formation en objectifs de formation et objectifs pédagogiques
- ▶ Les acteurs à mobiliser et leurs rôles et responsabilités respectives
- ▶ L'achat de formation
 - l'analyse critique d'actions de formation
 - les étapes de sélection d'une action de formation
 - les critères de sélection d'une offre de formation
 - les étapes du processus d'achat d'une action de formation
 - les éléments réglementaires et juridiques en matière d'achat de formation : seuils de marché, type de marché, etc.
- ▶ Initier une réflexion sur la communication autour du plan de formation
 - le plan de formation à communiquer : la cible, les contenus, les objectifs, le support de communication, etc.
 - les rôles et responsabilités des commissions de formation en matière de communication du plan de formation
 - la communication concernant les personnes ressources à solliciter en fonction des besoins
- ▶ Appréhender la vie au quotidien d'un plan de formation
 - les aléas de la vie du plan de formation
 - l'anticipation des besoins
 - l'évolution des besoins de formation en cours d'année et la nécessaire adaptation aux demandes
 - l'émergence de nouveaux besoins en fonction des projets stratégiques de l'établissement
 - la planification et l'organisation des départs en formation, en situation de contraintes humaines fortes (absentéisme, turn-over des personnels, permanence des soins, sécurité des patients, etc.)
 - l'annulation ou le report des formations par le prestataire, faute de participants, etc.
- ▶ S'entraîner à défendre le plan de formation auprès d'un décideur
 - la compréhension et l'analyse de la demande
 - la définition des objectifs à atteindre dans le cadre de la négociation
 - la définition des moyens à mettre en œuvre
 - les arguments à mettre en avant pour défendre le plan de formation
 - les éléments structurants de la communication verbale et non verbale

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie participative fondée sur une alternance autour d'apports cognitifs et méthodologiques, de moments d'échanges, de travaux de groupes, de synthèse

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 févr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Responsables des ressources humaines
Responsables de formation
Chargés de formation
Cadres supérieurs et/ou de proximité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4024 - Elaboration, suivi et bilan du budget de la formation professionnelle

OBJECTIFS

Gérer avec efficacité et efficience le budget de la Passer du budget de formation au budget de développement des compétences
Au regard de l'analyse des besoins institutionnels et individuels, construire le budget du plan de développement des compétences, incluant le budget du plan de DPC
Analyser et optimiser les coûts de formation

PROGRAMME

- ▶ Le budget de la formation professionnelle : les différentes cotisations à l'ANFH
- ▶ Les différents dispositifs de formation et sources de financements existants (plan de formation, plan de formation DPC, congés de formation professionnelle, VAE, BC, EP, CFP, CPF, etc.)
- ▶ Les différentes enveloppes budgétaires et cofinancements externes existants (CNSA, ANFH-FQ&CPF, FMEP, etc.)
- ▶ L'évaluation du budget nécessaire au développement des compétences
- ▶ Les étapes de la construction du budget du plan de développement des compétences
- ▶ Identification des principales lignes des dépenses de la formation : budgets institutionnels et budgets des Pôles
- ▶ Les engagements financiers N+1
- ▶ La construction du tableau de bord du budget à présenter
- ▶ Négociation du budget avec la Direction et les partenaires sociaux
- ▶ Le contrôle de la gestion de la formation: Les indicateurs de suivi du budget
- ▶ Les éléments d'analyse économique des résultats de la formation professionnelle : le suivi qualitatif, quantitatif et financier
- ▶ Elaboration du rapport d'activité et du Bilan social : optimisations réalisées
- ▶ Communication sur l'investissement en formation : présentation aux instances
- ▶ Valorisation de l'investissement «formation» de l'établissement avec le retour sur investissement de la formation

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie active, variée et basée sur la pratique - Alternance entre apports théoriques et pratiques (analyse réflexive des pratiques professionnelles, études de cas, travaux de groupe, etc. - Analyse des tableaux financiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz pré et post formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 1 oct. 2026

Classe virtuelle 17 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables et/ou chargés de formation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1445 - Le compte personnel de formation

Le mettre en place et le faire vivre à l'hôpital

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique du compte personnel de formation (CPF)
Comprendre les implications du CPF sur l'évolution de la politique de formation
Identifier les actions à initier pour mettre en place le CPF sur le terrain

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique du compte personnel de formation (CPF)
 - les textes applicables
 - les publics bénéficiaires
 - le calcul des droits et l'alimentation du compte
 - les règles d'utilisation du CPF et les formations éligibles
 - l'articulation du CPF avec les études promotionnelles, le CFP
 - la gestion juridiquement sécurisée du CPF : instruction des demandes, décisions de rejet, gestion des litiges, etc.
- ▶ Le CPF et l'évolution des politiques de formation
- les rôles et responsabilités de l'encadrement
- le projet professionnel de l'agent
- le CPF et la prévention des inaptitudes
- le conseil en évolution professionnelle (CEP)
- ▶ Le déploiement du CPF en établissement
 - les acteurs à impliquer
 - les critères internes à prioriser
 - les outils à mobiliser
 - l'information des agents
 - les actions à conduire
 - la place de l'ANFH dans le dispositif
 - la question d'un budget dédié au CPF (plan et fond ANFH)

INTERVENANT.E.S

- Valérie Gouffé, Docteur en gestion, cadre supérieur, responsable de formation en établissement de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports cognitifs - Quiz de connaissances interactif - Atelier autour de la construction d'une démarche CPF en établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en début et en fin de session - Arbre de positionnement - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

11 déc. 2026

Paris

6, 7 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de formation continue
Directeurs des ressources humaines
Personnels de la direction des ressources humaines
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Disposer d'une connaissance de base de la gestion statutaire des ressources humaines à l'hôpital

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1160 - L'évaluation des actions de formation

Mesure du retour sur investissement des formations

OBJECTIFS

Identifier les enjeux et les différents objets de l'évaluation de la formation
S'approprier les différentes méthodes et outils de l'évaluation
Concevoir des outils pour évaluer l'image, les acquis, les résultats, les effets d'une action de formation
Élaborer un dispositif global et approfondi d'évaluation d'une action de formation stratégique
Mesurer et analyser les résultats de l'évaluation

PROGRAMME

- Le cadrage général de l'évaluation
 - les enjeux de l'évaluation
 - le choix d'évaluer
 - la distinction entre contrôle et analyse
 - les conséquences du contrôle et de l'analyse sur les processus d'évaluation
 - les objets de l'évaluation
 - la spirale de l'ingénierie de formation (acquis, résultats, effets)
 - les 3 niveaux d'évaluation de la formation
- les acteurs de l'évaluation
- les moments de l'évaluation : l'image, les acquis, les résultats, les effets de la formation
- L'évaluation à chaud : principes, outils et usages
- L'évaluation à froid : principes, outils et usages
- La démarche d'identification et d'amélioration des compétences

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse des pratiques professionnelles - Retours d'expérience - Exercice pratique d'évaluation de supports - Une mise en discussion de modèles d'évaluation à froid - L'analyse d'un dispositif global d'évaluation - L'analyse des écarts aux bonnes pratiques à partir d'une étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 13, 14 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Responsables de formation
Professionnels amenés à gérer ou animer des formations

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1495 - Etre un organisme de formation en établissement de santé

OBJECTIFS

Identifier les éléments clefs de la mise en œuvre d'un organisme de formation dans le champ du public
Construire étape par étape le projet : des pièces à fournir au document de déclaration d'activité
Mettre en œuvre une politique de qualité et de communication

PROGRAMME

- ▶ Le cadre réglementaire
 - le statut et les modalités de fonctionnement dans le secteur public
 - les acteurs et organisme de contrôle : La DRIEETS - QUALIOPI
 - les éléments de traçabilité et de preuve
- ▶ La mise en place du dispositif
 - les démarches administratives
 - la gestion des demandes
 - le bilan pédagogique et financier
- la conception d'un catalogue de formation
- la recherche des prestataires pour quels clients ?
- les prestataires sous-traitants
- ▶ La contractualisation
 - les conventions de formation et les contrats
- ▶ Les labellisations
 - les formations DPC
 - QUALIOPI - Les certifications qualité

INTERVENANT.E.S

- Valérie Gouffé, Docteur en gestion, cadre supérieur, responsable de formation en établissement de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Responsables formation
Gestionnaires de formation
Personnels en charge de la politique formation dans les services

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4040 - Formation de formateur.trice occasionnel.le

OBJECTIFS

Savoir élaborer, mettre en œuvre et évaluer une action de formation
Comprendre les principes de l'andragogie, les rôles et le positionnement du formateur
S'entraîner à l'animation d'une séquence pédagogique en utilisant des supports adaptés

PROGRAMME

- Les principes de l'apprentissage chez l'adulte (ou andragogie)
 - les pédagogies centrées sur l'apprenant
 - les pédagogies centrées sur l'action externe
 - l'effet pygmalion dans la relation formateur-formé

- La conception et la réalisation d'une action de formation ou l'ingénierie de formation
 - la rédaction du projet au regard du cahier des charges de formation : contexte de la demande, problème posé, objectifs d'évolution (finalités), objectifs pédagogiques, thèmes à aborder, méthodes pédagogiques, pré-requis, durée
 - le scénario pédagogique, les modules de formation, séquences pédagogiques et le choix des méthodes
 - les techniques et les aides pédagogiques : exposé, discussion, exercices pratiques, travaux individuels et de groupe

- Les styles et compétences d'animation du formateur
 - les compétences du formateur : respect du contrat, disponibilité et écoute, prise de parole en public, gestion du groupe et des participants

« difficiles »

- les types de pédagogie (traditionnelle, active, psychosociologique, formation-action) et les méthodes (expositive, démonstrative, interrogative, active, expérimentelle)
 - les cinq postures du formateur : transmissif, compagnonnage, développemental, facilitateur, apprenant
- Les méthodes et outils du formateur
 - la simulation et le jeu de rôle, les études de cas, le photolangage, les capsules vidéos et les outils numériques, l'analyse de situations de travail, le mind mapping, le métaplan, le nuage de mots, le QQQCP, brainstorming, Ishikawa, etc.
 - La Ludo pédagogie (pédagogie par le jeu) : porté et limites
 - les outils numériques du formateur en distanciel : klaxoon, zoom, teams, padelt, etc.
 - la formalisation des supports pédagogiques : support stagiaire, diaporama, quiz de connaissances
 - l'évaluation de la formation : avant, pendant, à la fin et après la session

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Une approche pratique de la formation qui permet aux participants de créer le scénario de leur future formation et de s'entraîner à l'animation d'une séquence pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table de recueil des attentes, quiz d'évaluation de connaissances - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

ORGANISATION ET GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL - GTT

Choisissez l'école de référence !



R278 - Réaliser le diagnostic organisationnel d'un service et optimiser les maquettes de fonctionnement

OBJECTIFS

Découvrir la démarche méthodologique du diagnostic organisationnel
Identifier les leviers favorisant une meilleure adéquation entre activité et effectifs
Définir des postes de travail adaptés à l'activité et à sa variabilité
Organiser la suppléance des équipes soignantes

PROGRAMME

- L'évaluation de l'organisation des activités de travail et des conditions de travail
 - la méthode du diagnostic organisationnel et l'utilisation de l'outil Suivtach©
 - l'analyse de l'adéquation entre l'activité réalisée et la qualification du personnel
 - la mesure de l'écart entre l'effectif nécessaire et l'effectif réel/effectif théorique
 - la mise en évidence des pics d'activité et des temps faibles
 - l'identification des éléments désorganisateurs
 - l'optimisation et la définition des postes de travail : comprendre les liens existants entre le déroulé d'activité, les postes de travail et la construction des cycles de travail
 - l'identification des points forts et des axes d'amélioration d'une organisation existante ou d'une réorganisation future
 - l'intégration des critères d'amélioration de la qualité de vie au travail dans le projet de transformation des organisations
- L'optimisation des organisations de travail : plan d'actions
 - l'association des agents au projet
 - l'amélioration de l'adéquation entre les solutions de prise en charge du patient et ses besoins
 - la redéfinition des maquettes organisationnelles cibles
 - l'utilisation de l'outil Diagpers©
 - le recentrage des expertises et les compétences des professionnels au service des patients
 - la répartition des activités de travail sur l'ensemble du poste de travail
- L'évaluation de la gestion de la suppléance des équipes soignantes
 - l'état des lieux du processus de gestion des remplacements
 - le calcul de la marge de risque pour compenser l'absentéisme prévisible
 - les différentes solutions pour organiser les remplacements
 - la mise en place d'un management solidaire entre services à effectif constant
 - la formalisation des maquettes d'organisation : en fonctionnement normal, en fonctionnement dégradé, en fonctionnement adapté
 - l'optimisation des ressources : maîtriser l'évolution de la masse salariale, limiter le recours aux heures supplémentaires et réduire le coût d'intérim
- Les tableaux de bord de contrôle du suivi des effectifs et de l'organisation de la suppléance
 - les principaux indicateurs de suivi
 - l'utilisation de l'outil Suivpers©
 - l'analyse rétrospective de mesure des écarts : l'effectif rémunéré/effectif nécessaire (brut et pondéré), effectif nécessaire brut/effectif réel, effectif nécessaire pondéré/effectif réel
 - les instruments de dialogue institutionnel pour la gestion des remplacements et le suivi des impacts financiers
 - la gestion des effectifs d'un service, le suivi des remplacements, le suivi des pools

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flouriot, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

- Echanges - Retours d'expériences - Mise en situation - Ateliers pratiques - Analyse de situations-problèmes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 4, 5 mars 2027
Paris 16, 17 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 500 €
Tarif non-adhérents 1 650 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,9/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J1153 - Les aspects réglementaires du temps de travail non médical

OBJECTIFS

Connaître la réglementation sur le temps de travail du personnel non médical
Maîtriser les règles juridiques relatives à la construction des cycles de travail
Analyser les dernières jurisprudences

PROGRAMME

- ▶ La réglementation relative au temps de travail dans la fonction publique hospitalière
 - l'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail
 - les prérogatives du chef d'établissement
 - les notions incontournables du temps de travail et des temps de pauses
 - les durées de temps de travail quotidiennes, hebdomadaires
 - le calcul de la durée annuelle opposable (DAO)
 - le cycle de travail
 - l'organisation du travail en 12h
 - les astreintes
- les heures supplémentaires
- le don de jours
- le télétravail
- ▶ La gestion des congés annuels (principe report et paiement) et des RTT
- ▶ Les incidences des absences sur la gestion du temps de travail du personnel non médical
- ▶ Le compte épargne-temps dans la fonction publique hospitalière

INTERVENANT.E.S

- Mélanie Dupé, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH
- Céline Berthier, Juriste, consultante au centre de droit JuriSanté au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Nombreuses mises en pratiques à partir de situations problématiques - Retours d'expérience et échanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 9 oct. 2026
Classe virtuelle 1 févr. 2027
Classe virtuelle 28 juin 2027
Classe virtuelle 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels des ressources humaines
Exécutifs de pôle
Personnels d'encadrement
Personnels en charge des plannings
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

R284 - Organiser et planifier de manière efficiente le temps de travail du personnel non médical

OBJECTIFS

Consolider ses connaissances réglementaires en matière de gestion du temps de travail
Gérer de manière opérationnelle la gestion du temps de travail
Maîtriser les modalités de décompte du temps de travail
Identifier les leviers favorisant une meilleure adéquation entre activité et effectifs
Analyser un cycle de travail existant
Concevoir un nouveau cycle et projeter le tableau de service
Comprendre l'articulation entre gestion des plannings et gestion des effectifs

PROGRAMME

- Les principes de décompte du temps de travail
 - le principe de l'annualisation du temps de travail
 - les règles de modulation de l'obligation annuelle de travail
 - le décompte du temps dû et réalisé
 - les modalités de gestion des absences
 - le calcul du temps de travail effectif d'un agent et la formalisation des règles de décompte
 - l'identification des impacts des modifications de planning sur les différents compteurs
- La description de la maquette organisationnelle et l'optimisation de l'organisation existante
 - la description de la maquette organisationnelle et l'évaluation de l'organisation du travail pour chaque service
 - le calibrage des postes de travail en fonction des besoins (activité) et des ressources disponibles (effectifs autorisés)
 - le calcul de l'effectif nécessaire : l'effectif cible brut (ECB), l'effectif cible pondéré (ECP)
- La conception des cycles de travail et la projection

- des tableaux de service
 - la méthode de construction des cycles de travail : méthode classique et méthode avec intégration de moyens de suppléance
 - l'amélioration de la qualité de vie au travail par l'optimisation des plannings
 - les critères tridimensionnels de construction des cycles de travail : axe réglementaire, axe organisation/gestion, axe QVCT/usages
 - la réglementation et l'évaluation de la conformité réglementaire des cycles de travail en vigueur
 - l'intégration des agents à temps partiels
 - les organisations complexes : cycles pour les services normés, les services spécifiques, les cycles par compétences, etc.
- Adéquation des effectifs planifiés au regard des besoins définis dans la maquette organisationnelle
- Ateliers de mise en pratique
 - Utilisation de l'outil Diagpers©
 - Utilisation de l'outil Diagcycle©

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flouriot, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Etudes de cas - Mise en situation - Ateliers pratiques - Ckeck-list vérification cycles - Utilisation intensive d'outils pratiques à partir de situations rapportées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026
Paris 1, 2 avr. 2027
Paris 13, 14 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 500 €
Tarif non-adhérents 1 650 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels des ressources humaines
Personnels en charge des plannings
Exécutifs de pôle
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1155 - Construire des cycles de travail en cohérence avec les maquettes organisationnelles

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances sur la réglementation en lien avec les cycles de travail
Élaborer des cycles de travail pour son organisation en adéquation avec les maquettes organisationnelles
Comprendre les liens entre gestion des plannings et efficacité organisationnelle

PROGRAMME

- ▶ Connaître la réglementation en lien avec les cycles de travail
 - définition du cycle de travail, maquette organisationnelle, cartographie des postes, OAT
 - garanties à respecter (annuelles, mensuelles, hebdomadaires, quotidiennes)
 - le choix des horaires
 - la RTT, les jours fériés et cycles de travail
- ▶ Élaborer un cycle de travail en cohérence avec la maquette organisationnelle
 - méthodologie de construction des cycles de travail
 - vérification de l'adéquation maquette organisationnelle, effectif autorisé et cartographie des postes
- ▶ Ateliers pratiques : à partir de l'outil Diagcycle©
 - cycles à repos fixes
 - cycles à repos variables
 - cycles de nuit
- cycles alternant jour/nuit
- cycles 12h
- cycles imbriqués
 - l'analyse des points forts et points faibles des cycles
 - la simulation de nombreux scénarios de nouveaux cycles
 - la projection pour chaque cycle des plannings individuels types et des tableaux de service types
- ▶ Préparer le dossier de présentation en instance :
 - synthèse de l'état des lieux
 - formalisation des critères essentiels des nouveaux cycles : axe réglementaire, axe organisation et axe QVCT
 - présentation des scénarios de cycles co-construits avec les équipes
- ▶ Une journée de consolidation et partage des cycles élaborés en inter-session avec les équipes de terrain

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flouriot, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Outils Diagpers© et DiagCycle© - Etudes de cas - Formation « 100% mise en pratique » construite autour des problématiques et du contexte institutionnel des participants
- Travail en groupe réduit, supervisé et tutoré par un expert en gestion du temps de travail - Check-list vérification des cycles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 17, 18 sept. 2026
et 16 oct. 2026

Paris 4, 5 févr. 2027
et 12 mars 2027

Paris 4, 5 nov. 2027
et 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 2 250 €
Tarif non-adhérents 2 500 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels des ressources humaines
Personnels d'encadrement
Trios de pôle
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Exercer des fonctions d'encadrement et avoir suivi une des formations suivantes :
- réf. 278 - Réaliser le diagnostic organisationnel d'un service et optimiser les maquettes de fonctionnement
- réf. 284 - Organiser et planifier de manière efficace le temps de travail du personnel non médical

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2037 - Améliorer l'efficacité de la gestion du temps de travail par la méthode de l'audit interne

OBJECTIFS

Connaître la méthodologie de l'audit interne
Améliorer et harmoniser les pratiques de l'encadrement de proximité en lien avec la gestion des plannings
Identifier les non-conformités en lien avec le paramétrage du décompte du temps de travail
Repérer les marges d'amélioration du management RH du système de gestion du temps de travail
Valoriser les gains éventuels en temps agent retrouvé (nombre d'ETP)

PROGRAMME

- ▶ La méthode de l'audit interne
 - la démarche globale
 - les étapes clés
 - les objectifs
 - l'élaboration des grilles d'audit : critères liés au paramétrage, critères liés aux pratiques de l'encadrement, critères liés à la gouvernance et au pilotage de la GTT
 - la conduite et l'organisation de l'audit
 - la description des processus
 - l'élaboration de la grille d'analyse et de la grille d'entretien
 - la mesure des écarts et l'analyse des non-conformités
 - la rédaction du plan d'actions
- ▶ L'identification des points durs et/ou de vigilance
 - connaître et respecter les procédures de saisie des absences
 - la maîtrise du volume des heures supplémentaires
 - la modulation de l'obligation annuelle de travail
 - le décompte du temps de travail effectif
 - l'impact des différentes absences sur les principaux compteurs GTT (CA, maladie, RTT, absences syndicales, etc.)
 - les écarts avec la réglementation en vigueur
- ▶ Les outils et techniques de l'audit interne
 - les questionnaires d'évaluation
 - les techniques d'entretien
 - le recueil des données
 - les quatre grilles d'analyses :
 - la grille de conformité réglementaire
 - la grille de conformité des pratiques de l'encadrement de proximité
 - la grille de conformité paramétrage du décompte du temps de travail
 - la grille de conformité du pilotage et du management RH du temps de travail
 - ▶ La rédaction du rapport de restitution de l'audit
 - l'identification des écarts : points sensibles, non-conformités, non-conformités majeures
 - la description des marges de progrès et d'amélioration
 - la formalisation du plan d'actions d'amélioration
 - la mise en œuvre des actions correctives et préventives
 - ▶ Le quick-audit de suivi et d'amélioration continue du système de gestion du temps de travail
 - les objectifs du quick-audit
 - la démarche de l'audit rapide
 - mesurer l'efficacité du plan d'actions
 - ▶ Cas pratique : simulation d'un audit interne du système GTT à partir d'une étude de cas

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flourié, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

Etudes de cas : audit des pratiques et du paramétrage du logiciel GTT - Retours d'expériences et partages de situations de terrain - Fiches réflexes audit GTT

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Directeurs des systèmes d'information
Personnels d'encadrement
Personnels des ressources humaines
Exécutifs de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1492 - La synchronisation des temps médicaux et non médicaux

Un déterminant de l'amélioration du parcours patient

OBJECTIFS

S'approprier le sujet de la synchronisation des temps professionnels
Identifier les enjeux et les pistes d'amélioration en lien avec le parcours du patient
Maîtriser les méthodes d'intervention et les outils de la synchronisation des temps
Réaliser un état des lieux des impacts de la désynchronisation des temps professionnels
Passer en revue les pistes d'actions en s'inspirant de retours d'expérience

PROGRAMME

- ▶ La synchronisation des temps professionnels : de quoi s'agit-il ?
 - établissements
 - REX en lien avec les pistes d'amélioration déjà éprouvées sur le terrain
- ▶ Le contexte et les thèmes associés à la synchronisation des temps professionnels
 - les fondamentaux de la gestion du temps médical
 - les fondamentaux de la gestion du temps paramédical
 - les notions de base de la GPMC
- ▶ Les caractéristiques de la désynchronisation des temps professionnels
 - lieux à haut risque
 - impacts organisationnels classiques
 - temporalité de la désynchronisation, etc.
- ▶ Les enjeux de la synchronisation des temps professionnels sur les axes :
 - QVCT
 - qualité et sécurité des soins
 - efficacité organisationnelle et financière
- ▶ Présentation de retours d'expérience REX en lien avec des conduites de projet sur la synchronisation des temps
 - REX en lien avec les problématiques habituellement retrouvées dans les
- ▶ Gouvernance, pilotage et préparation du projet
- ▶ La conduite de projet d'optimisation de la synchronisation des temps professionnels
- ▶ Présentation du kit des outils ANAP «Synchronisation des temps»
 - AETTAPES : outil d'évaluation de la gestion des effectifs et du temps de travail
 - outils d'aide à la gouvernance d'une structure
 - outils de formalisation de l'organisation théorique
 - outils de formalisation de l'organisation opérationnelle
 - le dictionnaire des indicateurs de la synchronisation des temps
 - la mallette «Chef de projet»
- ▶ L'utilisation des outils à chaque étape d'une conduite de projet type
- ▶ Les indicateurs de performance de la synchronisation des temps personnel

INTERVENANT.E.S

• Fabienne Flouriot, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

Etudes de cas - Retours d'expérience - Mise en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des affaires médicales
Directeurs des soins
Cadres soignants
Cadres administratifs
Attachés d'administration
Chefs de projet RH
Référénts Gestion du Temps de Travail médical et non médical

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1348 - Optimiser le dimensionnement et le suivi des effectifs en situation financière contrainte

OBJECTIFS

Maîtriser les outils de gestion des effectifs et de suivi budgétaire
Evaluer le dimensionnement des effectifs en fonction de la capacité financière
Comparer son positionnement en termes de dimensionnement des effectifs (benchmarks interne et externe)
Se doter d'un outil de projection des effectifs et de suivi budgétaire
Mettre en place un outil de suivi commun entre la DRH, la direction des soins et les pôles

PROGRAMME

- ▶ L'analyse de l'organisation du suivi des effectifs au niveau institutionnel et au niveau des pôles
 - l'état des lieux du pilotage du suivi des effectifs
 - l'évaluation du dialogue de suivi des effectifs (DRH, direction des soins, pôles)
 - le diagnostic des forces, faiblesses, menaces et opportunités
 - les indicateurs de suivi et les jalons de communication
 - le circuit décisionnel et les critères de validation des affectations
 - une étude de cas sur le suivi des effectifs d'un établissement
- ▶ La méthode de dimensionnement des effectifs
 - l'objectivation de la situation de départ : outil Diapers©
 - le calcul des effectifs strictement nécessaires
 - l'identification des marges de redéploiement par la réalisation d'un benchmark interne
 - l'identification des marges de redimensionnement par la réalisation d'un benchmark externe
 - cas pratique et retours d'expérience
- ▶ L'intégration des moyens de suppléance à l'organisation en adéquation avec sa capacité financière
 - la projection des coûts prévisibles au regard de la réalité de l'absentéisme et des moyens de suppléance en vigueur
 - l'identification de la marge risque nécessaire pour tenir les maquettes organisationnelles
 - la définition des nouvelles règles de suppléance et de remplacement
 - le management du circuit et du dispositif de suppléance (rationalisation de l'utilisation des ressources, capacité à fixer des objectifs de recours au remplacement...)
- ▶ Le suivi partagé des affectations en personnel : outil Suivpers©
 - la mise en place d'un outil de suivi partagé entre DRH, DSI et pôles
 - les principaux indicateurs de suivi et d'efficacité
 - la formalisation du circuit de suivi et de remplacement
 - le dialogue institutionnel autour du suivi et du remplacement
 - mise en pratique : utilisation de l'outil Suivpers© à partir d'une étude de cas

INTERVENANT.E.S

- Fabienne Flouriot, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

- Jeux de rôle - Etude de cas : ajustement des effectifs à partir des besoins en présence quotidienne des professionnels - Mise en situation - Retours d'expérience - Séance de travail sur poste informatique et remise des outils informatiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 déc. 2026

Paris 20, 21 mai 2027

Paris 1, 2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines

Directeurs des soins

Cadres de pôle

Personnels en charge du suivi des effectifs

PRÉREQUIS

Exercer une activité de gestion et de suivi des effectifs

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

DIALOGUE SOCIAL ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

Choisissez l'école de référence !



R1451 - Construire le dialogue social à l'hôpital

OBJECTIFS

Identifier les enjeux du dialogue social dans la fonction publique hospitalière
Analyser les impacts de la loi de transformation de la fonction publique sur le dialogue social
Connaître les modalités de fonctionnement des nouvelles instances (comité social d'établissement et formation spécialisée)
Connaître les dispositions relatives à la négociation des accords collectifs
Identifier les conditions de réussite d'une négociation
Maîtriser la réglementation relative à l'exercice des droits syndicaux
Appréhender les perspectives d'évolution du dialogue social dans la fonction publique hospitalière

PROGRAMME

- Enjeux, évolution et actualité du dialogue social dans la Fonction Publique Hospitalière
 - Modalités du dialogue social
 - Evolution des droits syndicaux dans la fonction publique
 - Les avancées du dialogue social dans la fonction publique hospitalière
 - La loi de transformation de la fonction publique (6/6/2019)
 - La crise sanitaire et les accords Ségur (7/2020)
 - Les élections professionnelles
 - Les instances représentatives
 - Le Comité Social d'Établissement et la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
 - la réglementation (Décret du 3/12/2021)
 - la composition
 - les attributions
 - Les Commissions Paritaires
 - les lignes directrices de gestion et le repositionnement des commissions paritaires
 - la réglementation (Décret du 29/11/2019)
 - la composition
 - les attributions
 - La Conférence Territoriale de Dialogue Social
 - dialogue social et GHT
 - la réglementation (Article R.6132-14 du CSP)
 - la composition
 - les attributions
 - La représentation du personnel au sein des autres instances
- FOCUS : le règlement intérieur des instances
FOCUS : le fonctionnement des instances en mode « agenda social »
- Elections professionnelles et représentativité syndicale
 - Caractéristiques des syndicats dans la FPH
 - Le paysage syndical après les élections professionnelles de 2022
 - Les conditions d'exercice du droit syndical
 - Les conditions matérielles
 - L'affichage et la distribution des documents syndicaux
 - Les autorisations spéciales d'absence et le crédit de temps syndical
 - L'exercice du droit de grève
 - La situation des représentants syndicaux
- FOCUS : la charte du dialogue social
- La négociation et les accords collectifs dans la FPH
 - Dialogue social et régulation sociale
 - Le cadre réglementaire : L'ordonnance du 17/2/2021 et le décret du 7/7/2021
 - Les acteurs de la négociation
 - Des domaines de négociation élargis
 - Validité, portée et publicité des accords collectifs
 - Un dialogue social entre concertation et négociation
 - Conduite d'une négociation à l'hôpital
 - Se préparer à la négociation et définir les objectifs
 - Organiser la démarche
 - S'appuyer sur un diagnostic pertinent et partagé
 - Conduire la négociation en sachant analyser le comportement des acteurs
 - Conclure la négociation (formalisation, clause de revoyure)
- FOCUS : La négociation sur la GTT (Décret du 30/11/2021)
- Les évolutions actuelles du dialogue social dans la fonction publique et à l'hôpital.
 - Vers un dialogue social simplifié et plus participatif
 - Vers un dialogue social de territoire
 - Vers un renforcement du dialogue de proximité

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie active fondée sur une alternance entre des apports théoriques et réglementaires, des retours d'expériences et des moments d'échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels de la direction des ressources humaines
Personnels d'encadrement et Cadres de proximité
Cadres supérieurs
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1452 - Les techniques de négociation sociale, les outils pour convaincre

OBJECTIFS

Repérer les contextes dans lesquels il est possible de recourir à la négociation
Connaître les techniques de négociation
Évaluer ses chances de réussite
Analyser le contexte institutionnel et les enjeux
Utiliser les outils de la négociation
Mettre en pratique la négociation

PROGRAMME

- ▶ L'importance de la phase de préparation
 - l'autodiagnostic pré-négociation
 - l'identification de ses forces et de ses faiblesses
 - le choix de la meilleure stratégie
 - l'anticipation des problèmes de la négociation
 - les questions à se poser impérativement
 - le recueil d'information sur les autres parties prenantes

Atelier 1 - À partir d'une étude de cas, les participants seront invités en sous groupes à se préparer à mettre en œuvre une négociation sociale

- ▶ Les différents types de négociation
 - les grandes approches de la négociation
 - l'inventaire des techniques de négociation
 - le panorama des tactiques de négociation

Atelier 2 - Utilisation des techniques et des tactiques de la négociation sous forme de jeux de rôle

- ▶ Les leviers psychologiques au service de la négociation

- les principales techniques relationnelles
- les techniques de persuasion
- l'écoute active
- les outils de la psychologie sociale
- la posture corporelle et l'occupation de l'espace

Atelier 3 - Mise en pratique des leviers psychologique et exploitation des effets lors de cas pratiques et jeux de rôle

- ▶ Simulation d'une négociation à partir de situations apportées par les participants ou de cas concrets de terrain

- ▶ Ateliers tournants : mise en situation par l'utilisation de la technique de la simulation puis débriefing collectif

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Jeux de rôle - De nombreuses mises en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 10, 11 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels de la direction des ressources humaines
Personnels d'encadrement
Cadres supérieurs de santé
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1453 - Conduire la négociation de l'accord local GTT dans son établissement

OBJECTIFS

Maîtriser les enjeux et les opportunités d'un réexamen des règles de la GTT dans son établissement
Établir un diagnostic de la situation locale
Organiser avec les partenaires sociaux une démarche de renégociation

PROGRAMME

► Rappel des principales dispositions afférentes à la GTT du PNM (OAT, cycles de travail, amplitudes, RTT, etc.)

► Établir un état des lieux partagé de la GTT dans son établissement

- l'accord local, les règles applicables
- les pratiques et les éventuelles difficultés d'application
- l'utilisation des CET et la dette sociale
- la gestion informatisée du temps de travail

► Organiser en mode projet la renégociation de l'accord

- le cadre réglementaire de référence
- les méthodes (mécaniste, semi-globale ou globale)
- la démarche (comité de suivi, délais, accompagnement éventuel de l'établissement)
- les différents acteurs en interne et en externe (ex : tutelle)

► Réussir la renégociation

- ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas
- révision et dénonciation
- les vrais impacts d'un réexamen de la GTT
- le jeu des acteurs dans les séances de négociation
- les cadres et les responsables de pôles à la démarche
- la confiance et la transparence
- la communication régulière sur le déroulement de la négociation

► Décliner de manière opérationnelle le nouvel accord sur la GTT

- la transposition juridique (présentation aux instances, notes de service, etc.)
- le paramétrage du logiciel de GTT
- l'actualisation du guide de GTT
- l'information du personnel

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Etudes de cas : analyse critique d'un guide de gestion du temps de travail - Mise en situation - Ateliers pratiques : organiser la négociation en mode projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 17, 18 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Directeurs des ressources humaines
Personnels de la direction des ressources humaines
Personnels d'encadrement
Cadres supérieurs de santé
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2431 - Elaborer son rapport social unique et sa base de données sociales

OBJECTIFS

Maîtriser les différentes étapes de construction du RSU
Articuler RSU et pilotage stratégique des Ressources Humaines
Organiser la réalisation du RSU en utilisant des indicateurs pertinents

PROGRAMME

- ▶ Le contexte de la BDS et du RSU
 - Les origines du bilan social
 - Les valeurs qui s'y rattachent
 - Les évolutions bilan social / rapport social unique
 - Le cadre juridique
- ▶ Le contenu de la BDS et son utilité
- ▶ Le contenu du RSU et son lien avec la BDS
- ▶ Elaborer la BDS et le RSU
 - Etapes d'élaboration et méthodes
- ▶ Environnement technique de la BDS

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse des pratiques professionnelles - Retours d'expérience - L'analyse des écarts aux bonnes pratiques à partir d'études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 2, 3 juil. 2026
Paris 16, 17 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des Ressources Humaines
Responsables de formation
Professionnels amenés à gérer ou animer des formations

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

benedicte.ambry@cneh.fr - 01 41 17 15 65

CONTRÔLE DE GESTION SOCIALE

Choisissez l'école de référence !



F835 - Prévoir et piloter sa masse salariale non médicale

OBJECTIFS

Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH
Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
Mettre en place des tableaux de bord de pilotage budgétaire de la masse salariale

PROGRAMME

- Définition du contrôle de gestion RH
 - la modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
 - l'élaboration du TPER
 - la maîtrise des dépenses de personnel
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
 - les composantes de la masse salariale
 - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- L'analyse prospective de la masse salariale et des effectifs
 - les facteurs d'évolution de la masse salariale
- Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs
 - la saisonnalisation du suivi budgétaire
 - un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
 - la réalisation des tableaux de bord

INTERVENANT.E.S

- Selon les sessions
- Sonia Larid, Directrice administrative ORSNP, experte du CNEH
 - Alexandra Marcel, Chargée de mission ressources humaines, CH de Riom
 - Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest
 - Monia Boubeker, Directrice des affaires médicales, APHM

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Des outils Excel® remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 sept. 2026
Classe virtuelle 2, 3 déc. 2026
Classe virtuelle 26, 27 janv. 2027
Paris 25, 26 mars 2027
Paris 22, 23 sept. 2027
Classe virtuelle 1, 2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et cadres des affaires financières
Directeurs et cadres des ressources humaines
Directeurs et cadres des affaires médicales
Cadres administratifs

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1267 - Les outils pour piloter sa masse salariale non médicale

Initiation

OBJECTIFS

Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés
Améliorer les tableaux de bord sociaux existants

PROGRAMME

- ▶ La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord sociaux
 - interprétation des données et identification des pistes d'amélioration
 - les pistes d'amélioration en fonction des résultats des indicateurs
- ▶ Les composantes des tableaux de bord sociaux
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine
 - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social
 - la rationalisation de la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord
- ▶ Structurer ses commentaires
 - la communication sur les tableaux de bord sociaux
 - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord sociaux
 - l'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives : l'analyse des tableaux de bord sociaux, la prise de décision
 - le suivi des décisions
- ▶ Le tableau de bord social, un outil de pilotage stratégique de la politique sociale

INTERVENANT.E.S

- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants sont invités à apporter leurs tableaux de bord sociaux afin qu'ils soient étudiés durant la session - Nombreux exercices, études de cas et exemples de tableaux de bord sociaux - Remise d'outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

13 oct. 2026

Paris

3, 4 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Cadres administratifs des ressources humaines
Cadres de pôle
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1499 - De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux

Perfectionnement

OBJECTIFS

Capitaliser sur les tableaux de bords existants dans votre établissement pour les rendre plus pertinents et améliorer le dialogue de gestion

PROGRAMME

► Rappel sur la méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH (clés de réussite pour bien construire les tableaux de bord et bien coordonner les différents indicateurs entre eux)

► Retours sur les tableaux de bord des stagiaires (ajustements et propositions)

► Analyser les tableaux de bord (atelier en salle informatique)

- comment interagir et interpréter les datas en fonction des résultats obtenus ?
- quelles pistes d'amélioration ?

► Conduire un projet au sein du Contrôle de gestion sociale.

INTERVENANT.E.S

- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et analyses de tableaux de bord - Des échanges et des retours d'expérience sur la mise en place des tableaux de bord sociaux avec les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

14 oct. 2026

Paris

15 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge du contrôle de gestion sociale non médical dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Savoir construire des tableaux de bord ou avoir suivi la formation F1267 (Construire et utiliser ses tableaux de bord RH), ou le Praxis F1159 (Contrôleur de gestion sociale)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1471 - Piloter efficacement sa masse salariale médicale

Méthodes, outils et retours d'expérience

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
Maîtriser les outils de gestion des effectifs et de suivi budgétaire du personnel médical
Se doter d'un outil de projection des effectifs médicaux et de suivi budgétaire
Mettre en place un outil de suivi commun entre la DAM et la DAF
Mettre en place des outils de pilotage de la performance

PROGRAMME

- ▶ Introduction
 - les différentes missions des Directions des affaires médicales
 - les liens étroits à construire avec le contrôle de gestion, la DAF et le DIM pour mettre en place des outils de pilotage médico-économique
- ▶ Appréhender les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
- ▶ Gérer et suivre la masse salariale médicale
 - la nomenclature comptable propre au PM
 - les opérations de clôture sur le PM
 - le pilotage de la masse salariale
- ▶ Piloter la performance
- ▶ Cas pratiques : gestion et suivi de la masse salariale, pilotage de la performance, dialogue de gestion, recrutement médico économique, maquette organisationnelle, nouvelles expériences
- ▶ Le système d'information sociale
 - le fichier commun de structure
 - les règles d'affectation analytique
 - la fiabilisation des données de personnel
- ▶ Construire des tableaux de bord RH
 - le contexte et enjeux des tableaux de bord RH, éléments de définition
 - la méthodologie de construction des tableaux de bord RH
- ▶ Les tableaux de bord RH, outils de pilotage
 - des exemples de tableaux de bord RH
 - le tableau de pôle automatisé
 - le suivi budgétaire
 - focus sur l'absentéisme
 - le cadran RH
 - cas pratiques
- ▶ Réaliser des diagnostics ciblés et utiliser les référentiels externes/benchmark

INTERVENANT.E.S

- Martine Cappe, Responsable de l'offre RH médicales du CNEH
- Monia Boubeker, Directrice des affaires médicales, APHM
- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une mise en situation dans le cadre du dialogue de gestion - La remise d'outils de pilotage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 2, 3 nov. 2026
Paris 24, 25 mars 2027
Paris 9, 10 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et Responsables des affaires médicales
Attachés d'administration hospitalière
Toute personne en charge de la gestion des personnels médicaux dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1920 - Piloter et réorganiser la masse salariale en ESSMS

OBJECTIFS

Analyser la structure en effectifs et proposer des organisations les mieux adaptées aux besoins des résidents
Construire une maquette organisationnelle et calculer les effectifs cibles à partir de l'enveloppe allouée
Conduire de nouveaux modèles organisationnels avec les équipes en favorisant la qualité des prises en charge des résidents mais aussi la qualité de vie au travail des professionnels
Mettre en place un Plan action de lutte contre l'absentéisme

PROGRAMME

- Introduction et présentation du cas concret
 - analyse SWOT du cas concret proposé
 - rappel des modalités de calcul des effectifs cibles, principes de la gestion des congés et de la posture managériale pour rendre des arbitrages
 - projection des maquettes organisationnelles aux effectifs cibles à l'échelle d'une unité
 - analyse de la structure en effectifs et modalités d'organisations
- réflexion et échanges sur les ratios en personnel et de leur utilisation
- réalisation de nouvelles maquettes organisationnelles dans la cadre d'effectifs cibles définis et analyse au regard de la charge en soins ou de travail
- management du projet et méthodologie adaptée
- définition d'indicateurs de suivis pour les résidents et les professionnels

INTERVENANT.E.S

- Marie Henry, Directrice adjointe du projet Nouvel Hôpital, CHU de REIMS
- Thierry Brugeat, Coordonnateur général des soins, CHU de REIMS

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Nombreux cas pratiques - Positionnement/posture du manager - Méthodologie de réorganisation - La formation se déroule en s'appuyant sur les données d'un cas pratique d'un EHPAD et USLD

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

IDEC

Cadres de santé et cadres administratifs
Cadres de pôle
Toutes personnes ayant des fonctions d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SANTÉ, QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Choisissez l'école de référence !



R1413 - Savoir mettre en œuvre et piloter une démarche QVCT au sein de son établissement

OBJECTIFS

Mettre en œuvre une démarche QVCT

PROGRAMME

► Réaliser un état des lieux QVCT : identifier les actions, pratiques et les ressources de son établissement

- les dynamiques de projet QVCT : partage sur les acquis, les bénéfices et les limites des actions engagées dans son établissement, tant du point de vue des dispositifs de management que du point de vue des effets sur le travail
- pilotage : équipes projet, mobilisation et coopération entre les acteurs internes
- ressources : inventaire des ressources et des actions mises en œuvre en faveur de la QVCT
- perspectives : réflexion sur les risques identifiés et les axes de progrès
- synthèse des travaux : diagnostic forces, faiblesses, opportunités

► S'approprier les outils de conduite de projet QVCT

- la mobilisation des acteurs internes et l'articulation des rôles
- une démarche qui s'articule autour de différentes étapes
- la sensibilisation et la communication interne
- le diagnostic et la stratégie de recueil de données
- les outils HAS : boussole, espaces de discussion, reportage photos
- le plan d'actions : les différents registres d'action, la hiérarchisation, la temporalité (court, moyen et long terme)
- l'évaluation : méthodologie d'évaluation et indicateurs de suivi

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En cours de formation : évaluation à chaud : 3 mots clés - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

3 juil. 2026

Paris

2 juil. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Comités de pilotage
Groupes projet
Tout membre d'une structure projet QVCT

PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation de sensibilisation à la QVT

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2320 - Le baromètre social, un outil de pilotage institutionnel

Évaluer le climat social pour ajuster les politiques de QVCT

OBJECTIFS

Connaître les éléments constitutifs du baromètre social

Appréhender les outils d'évaluation du baromètre social

Interpréter les résultats d'une enquête sociale

Apprendre à communiquer les résultats et construire des axes de travail coordonnés en fonction du climat social

PROGRAMME

► Qu'est-ce qu'un baromètre social ?

- présentation des déterminants de l'intention de départ : satisfaction au travail, motivation, engagement, stress, absentéisme
- l'intérêt du baromètre social, le choix d'une cible, la fréquence de soumission

► Comment construire un baromètre social ?

- les enquêtes par questionnaire (en ligne ou papier), par entretien individuel ou collectif (focus groupe)
- les outils spécifiques du secteur de la santé : Karasek, Siegrist, Saphora Job
- la méthodologie et les questions déontologiques
- le choix concerté des outils, les indicateurs
- l'analyse des résultats, le croisement des données et la prise en compte du contexte de l'établissement

► Donner du poids aux résultats : le baromètre

comme outil de pilotage des politiques RH

- la communication des résultats, un enjeu
 - déterminer le public, les canaux et les formes de communication
 - favoriser la mise en discussion des résultats avec les agents et en instance
 - réajuster les politiques RH en matière de prévention des risques psychosociaux
 - prioriser les actions, identifier les publics vulnérables (spécialités médicales, professions, pôles)

► Les différents leviers d'action

- la politique de recrutement
- la formation continue
- la communication
- le mode de management
- le respect de l'équilibre vie privée/vie professionnelle
- la procédure de mobilité interne

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Séverine Herte, Directrice du pôle RH et management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En cours de formation : évaluation à chaud : 3 mots clés - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Engagement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Équipes de direction
Directeurs des ressources humaines
Personnels en charge des RH de pôle
Membres du CSE/F3SCR
Médecins du travail
Psychologues

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1414 - Intégrer la QVCT dans son management au quotidien

OBJECTIFS

Développer un management au service de la QVCT

PROGRAMME

- Repérer l'importance du rôle de l'encadrement dans la qualité de vie au travail
 - le lien entre management et qualité de vie au travail
 - le lien entre travail et management
 - l'évolution des modes de management
 - projet managérial et QVCT
 - le manager de proximité : piloter, gérer, réguler
- Identifier les leviers d'action pour les managers de

proximité

- la proximité auprès des agents
- la gestion et l'animation d'équipe
- les leviers de la reconnaissance
- la résolution des conflits
- le principe de subsidiarité
- la charge de travail des managers
- l'information et la communication
- le management du travail

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation à chaud : 3 mots clés - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

1 juil. 2026

Paris

30 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres

Responsables de services

PRÉREQUIS

Avoir suivi un module de formation sur la QVT

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1405 - Être acteur.trice opérationnel.le de la QVCT

OBJECTIFS

Sensibiliser les professionnels de terrain à la qualité de vie et aux conditions de travail

PROGRAMME

- ▶ Comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail et la stratégie nationale (DGOS)
 - historique : l'émergence du concept de QVCT
 - le cadre d'action : le contexte réglementaire et l'actualité du sujet
 - la certification HAS : les objectifs de la qualité de vie au travail dans le compte qualité
 - les enjeux en termes de conduite de projet
 - retours d'expérience hospitalière : démarches QVT en soutien à des projets de transformation
- ▶ Appréhender les champs de la QVCT et les indicateurs associés
 - les relations de travail
- le contenu du travail
- l'environnement de travail
- l'organisation du travail
- le développement professionnel
- la conciliation entre vie privée et vie professionnelle
- ▶ Maîtriser les critères du manuel qualité HAS
 - le dialogue social et l'implication du personnel
 - le management des emplois et des compétences
 - l'intégration des nouveaux arrivants
 - la santé et la sécurité au travail
 - les indicateurs, tableaux de bord et le pilotage de l'établissement

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation à chaud : 3 mots clés - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

2 juil. 2026

Paris

1 juil. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout acteur de la QVCT

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1439 - Mieux vivre les horaires atypiques dans un souci d'équilibre vie privée/vie professionnelle

OBJECTIFS

Apprendre à travailler en horaires atypiques et prendre la mesure des compétences

PROGRAMME

► Déterminer les spécificités du travail en horaire décalés

- les spécificités des rythmes de travail atypiques
- les différents rythmes de travail : travail posté (3x8), de nuit fixe, etc.
- les effets spécifiques du travail de nuit sur la santé
- les avantages et inconvénients perçus par les agents concernés
- les obligations liées au travail de nuit et en horaires décalés et les droits des agents
- les obligations : surveillance médicale particulière, repos obligatoire, limitation de la durée du travail, etc.
- le rôle du CSE sur les rythmes de travail

► Les horaires décalés comme désorganisateur biologique et facteur de marginalisation sociale

- les conséquences des rythmes de travail sur l'organisme, la santé physique et mentale, la vie sociale et familiale, l'intensification de la charge mentale, la performance, la vigilance
- les effets du décalage du rythme circadien
- les rotations horaires conseillées pour limiter les effets sur la santé
- les liens entre rythmes de travail et pathologies graves
- la prévention des addictions et TMS

► Adapter son rythme de sommeil pour une meilleure récupération

- la vigilance sur les rythmes de sommeil
- les conséquences des rythmes de travail sur le sommeil et la vigilance
- aider les salariés à identifier et répondre à leurs besoins en sommeil
- gérer les temps de repos chez soi
- faire la sieste dans de bonnes conditions pour en tirer tous les bénéfices
- les stimulants, la mélatonine, les siestes, la luminothérapie
- contrôler la luminosité au travail
- s'accorder aux jours de repos : créer un déficit de sommeil, sortir, se coucher tard

► Mieux vivre ses horaires atypiques par un mode de vie adapté

- habitudes alimentaires et rythme de travail
- la chronobiologie alimentaire
- le respect des 3 repas par jour
- quelques recommandations pratiques adaptées aux plages horaires
- la conservation d'un bon capital santé
- l'articulation avec la vie privée et la vie sociale

INTERVENANT.E.S

- Maria Crétant, cadre supérieur de santé, APHP

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Grille de diagnostic

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

5, 6 avr. 2027
et 4, 5 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel de nuit
Cadres

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1417 - Intégrer les personnes en situation de handicap

OBJECTIFS

Mettre en place une démarche d'intégration des personnes en situation de handicap

PROGRAMME

► Comprendre les préjugés et stéréotypes du handicap

- l'histoire du handicap et la vision stigmatisante
- handicap, inaptitude, invalidité : quelle est la différence ?
- les grandes familles de handicap
- les lois sur le handicap
- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- pourquoi obtenir le statut de « travailleur handicapé »
- la notion de discrimination

► Favoriser l'intégration de la personne au sein de l'équipe

- rôle et missions du tutorat dans le contexte spécifique du handicap
- l'accueil des travailleurs handicapés
- l'intégration des travailleurs dans le service et l'établissement
- la mise en place d'un accompagnement adapté
- les outils d'un dossier de tutorat
- les moyens d'intervention pour améliorer les difficultés rencontrées par les agents

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Une experte maintien dans l'emploi, référente handicap en GHT

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Analyse des situations professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

7 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des ressources humaines

Cadres

Responsables de service

Tuteurs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1493 - Le retour à l'emploi dans la FPH

Réglementation et bonnes pratiques

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique des cas d'inaptitude et notamment celui du reclassement pour raison de Com-
prendre les enjeux du retour en emploi
Donner des clés pour un management bienveillant
Analyse de pratiques et co-construction de solutions de maintien en emploi

PROGRAMME

- ▶ Les aspects réglementaires et les notions essentielles
 - les obligations des établissements en santé et sécurité au travail
 - les différentes arrêts maladie (CMO, CLM/CLD, CITIS)
 - inaptitude au poste ou aux fonctions : quelles différences ?
 - reconversion ou reclassement : définitions
 - l'aptitude à la reprise : adaptation au poste, changement d'affectation, temps partiel thérapeutique
 - l'inaptitude à la reprise : le reclassement, la disponibilité d'office pour raison de santé, la retraite pour invalidité
- ▶ Les acteurs incontournables
 - internes : l'encadrement, le service de santé au travail, la commission de retour à l'emploi, le conseiller en évolution professionnelle
 - externes : les médecins agréés, le conseil médical
- ▶ La procédure de reclassement
 - les obligations de l'employeur : les textes applicables pour les titulaires, les stagiaires et les contractuels
- ▶ L'entretien préalable au reclassement avec l'agent : préconisations et échanges sur les pratiques en vigueur
- ▶ la période de préparation au reclassement : cadre réglementaire, outils d'aide à la mise en oeuvre
- ▶ étude de cas
- ▶ Le reclassement et ses impacts sur la carrière et la retraite
 - le changement de grade
 - l'intégration dans le nouveau grade et ses conséquences
 - étude de cas concrets
- ▶ Un retour en emploi réussi
 - les impacts du retour à l'emploi pour l'agent, l'équipe et le cadre
 - étude de cas de dispositifs et outils existants (procédure, tableau de bord)
- ▶ Le rôle des acteurs en général et du manager en particulier
 - la posture bienveillante
 - mise en situation
 - retours d'expérience

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Retours d'expérience - Analyse des pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Un travail sur la posture - Une analyse de l'impact du choix des mots et des actions lors du retour à l'emploi - Bilan des acquis en fin de journée - En fin de formation : tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 22, 23 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des soins
Directeurs des ressources humaines
Cadres des ressources humaines
Cadres de santé
Services de santé au travail
Médecins du travail

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1494 - Les maladies chroniques évolutives et la question du maintien en emploi

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux du maintien en emploi
Comprendre les maladies chroniques évolutives
Acquérir une démarche impliquant les acteurs concernés

PROGRAMME

- ▶ La santé au travail composante essentielle de la santé d'un établissement : éléments de compréhension
 - les travailleurs atteints de maladie en lien avec le travail : TMS, RPS, lombalgies etc.
 - la question des travailleurs de plus de 55 ans
 - les travailleurs travaillant avec un problème de santé sans lien direct avec le travail : les maladies extra-professionnelle : le handicap, les maladies chroniques évolutives
 - focus sur les maladies chroniques évolutives et ses caractéristiques
 - la définition de la maladie chronique évolutive
 - les effets pour le salarié
 - les politiques publiques sur le thème des MCE (plan santé travail 3, plan cancer 3, plan MCE)
- quelques chiffres en France
- les impacts dans le travail pour le service et l'établissement
- les enjeux
- les acteurs incontournables à associer
- ▶ La démarche à mettre en œuvre
- ▶ L'approche par les situations de travail (méthode ANACT)
- ▶ Les solutions apportées
 - les solutions individuelles et collectives
 - les réponses techniques et matérielles
 - la réflexion sur l'organisation du travail

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Une experte maintien dans l'emploi, référente handicap en GHT

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Questionnement afin de valider les acquis - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 25 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Représentants du personnel
Cadres des ressources humaines
Cadres de santé
Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Professionnels des services de santé au travail
Médecins du travail
Membres du CSE/F3SCR
Cadres en mission transversale sur le maintien en emploi

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1618 - Préparer son départ à la retraite

Se repérer, sécuriser et bien vivre sa transition vers la retraite

OBJECTIFS

Maîtriser les aspects administratifs de la retraite (régime CNRACL, calendrier, démarches)
Être au clair avec les aspects juridiques et fiscaux de la gestion du patrimoine
Aborder sereinement la transition vie professionnelle/retraite
Préserver son capital santé
Transmettre ses savoirs et compétences professionnelles

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Partir à la retraite, ce n'est pas seulement remplir un dossier CNRACL : c'est retenir un chapitre professionnel et en ouvrir un autre, avec ses questions concrètes — combien vais-je toucher, que devient mon patrimoine, qui suis-je une fois le badge rendu ? Cette formation répond à ces deux besoins à la fois : sécuriser ce qui se calcule (pension, démarches, cadre juridique et fiscal) et accompagner ce qui se vit (la transition, la santé, l'envie de transmettre ce que l'on sait faire). Deux jours pour repartir avec un dossier administratif clair, un plan d'action personnel et surtout la certitude que cette nouvelle étape se prépare aussi bien qu'elle se mérite.

► JOURNÉE 1 — Cadre administratif, juridique et fiscal (7h)

- Accueil et lancement : tour de table, recueil des attentes, questionnaire de positionnement
- Régime de retraite CNRACL : durée de cotisation, liquidation, décote/surcote, simulation de taux de remplacement, cas pratiques
- Démarches administratives : calendrier J-24 mois, interlocuteurs DRH/CNRACL, rachat de trimestres, cumul emploi-retraite

- Patrimoine : cadre juridique : régimes matrimoniaux, donation entre époux, réversion, mandat de protection future
- Fiscalité à la retraite : imposition de la pension, prélèvement à la source, PER, abattements, simulation de revenu net
- Synthèse J1 (16h15-17h00) : consolidation, tour de table, fiche-ressource

► JOURNÉE 2 — Transition, capital santé et transmission des savoirs (7h)

- Retour sur J1 : questions en suspens, météo des apprentissages
- Transition vie active/retraite : enjeux identitaires, retraite progressive, témoignages, exercice « Qui suis-je sans mon titre ? »
- Préserver son capital santé : activité physique, alimentation, sommeil, couverture santé, auto-diagnostic
- Transmettre ses savoirs : expertise tacite, tutorat, compagnonnage, RETEX, atelier en binôme
- Construire son projet de retraite : vision à 5 ans, travail individuel « Mon projet en 3 axes »
- Plan d'action et clôture : plan d'action, tour de table final, remise du livret, évaluation à chaud

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH, ex-Directeur des Ressources Humaines et des Affaires Médicales (14 ans en Centre Hospitalier), expert QVT et conduite de projet, certifié en animation de groupes de codéveloppement professionnel (CECODEV)
- Cynthia Quintard, Responsable des Ressources Humaines (CH de Riom), formatrice vacataire CFPS du CHU de Clermont-Ferrand, experte retraite du fonctionnaire, carrière, paye et gestion du temps de travail en FPH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques (régime CNRACL, cadre juridique et fiscal) — Ateliers pratiques et simulations — Témoignages — Travail individuel et en binôme — Animation de temps de codéveloppement professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes - Feed-back en début de session, évaluation à chaud : 3 mots clés
- Synthèse des évaluations individuelles, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 déc. 2026
Paris 28, 29 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 090 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Agents en approche de la retraite (horizon 1 à 10 ans), public transversal, tous statuts et filières — 12 participants maximum par groupe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Choisissez l'école de référence !



R1077 - Réaliser un diagnostic et un plan de prévention des risques psychosociaux

OBJECTIFS

Réaliser un diagnostic et un plan d'actions des risques psychosociaux dans son établissement ou son service

PROGRAMME

- Les risques psychosociaux et leurs spécificités
 - le lien entre travail et santé, le bien-être au travail
 - l'apparition de la notion de risque psychosocial
 - les catégories : stress, violence, harcèlement au travail et souffrance éthique
 - les principaux modèles de compréhension des RPS
 - les facteurs de risques et les ressources de l'organisation
 - les effets sur l'organisation, les personnes et les collectifs de travail
- L'élaboration d'un projet de prévention
 - les principes européens de prévention et leur hiérarchie
 - les trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
 - les grandes lignes d'une démarche de prévention, les préconisations de l'INRS et de l'ANACT
 - les outils de veille et de repérage des risques : tableau de bord d'indicateurs, cartographie des risques, auto et hétéro diagnostics, enquête quantitative, diagnostic qualitatif
 - les indicateurs incontournables : taux d'absentéisme pour raisons de santé, taux de rotation des agents, taux de visite sur demande au médecin de prévention, taux d'actes de violence
- synthèse des démarches et outils mis à disposition par le FNP, le projet Clarté et l'étude ORSOSA, ainsi que le guide méthodologique du groupe de travail inter-fonctions publiques
- le document unique
- les acteurs de la prévention, leur rôle dans la mobilisation et la mise en place d'un plan de prévention des RPS
- Atelier-projet : préparation d'un diagnostic et/ou du plan d'actions personnalisé
 - méthodologie de la conduite de projet
 - échanges sur les freins et réticences à la mise en œuvre d'une démarche
 - construction collective d'un argumentaire permettant de répondre aux objections et de convaincre chaque catégorie d'acteurs
 - élaboration de la feuille de route
 - choix de l'enquête par questionnaire
 - élaboration du plan d'actions de mobilisation
- Atelier-projet : restitution des premières réalisations
 - présentation de son action, des effets produits et des difficultés rencontrées
 - présentation des résultats de l'enquête et/ou du plan de prévention
 - analyse collective des pratiques, axes d'amélioration et points de vigilance

INTERVENANT.E.S

• Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Mises en situation - Test de positionnement - Grilles d'analyse
Un accompagnement personnalisé et sur-mesure à la réalisation du projet institutionnel, bénéficiant d'un tutorat à distance par un consultant CNEH.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : cadrage - Au cours de l'accompagnement : points d'étape - A distance : suivi du projet et conseils méthodologiques - En fin de session : mesure de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Chefs de pôle
Médecins du travail
Référénts prévention
Membres du CSE/F3SCR
Comités de pilotage interne RPS

PRÉREQUIS

Avoir suivi un module de sensibilisation aux RPS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1346 - Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques psychosociaux

OBJECTIFS

Se positionner en tant qu'encadrant dans une démarche de prévention des RPS
Acquérir des méthodes et outils opérationnels pour déployer une démarche de prévention des RPS
Inscrire la démarche de prévention des RPS dans une dynamique de qualité de vie au travail

PROGRAMME

- ▶ La prévention des risques psychosociaux
 - définition et enjeux : le bien-être, le harcèlement, le stress, la violence, etc.
- ▶ Le rôle et les missions du personnel d'encadrement dans une démarche de prévention des RPS
- ▶ Comprendre les problématiques du manager et les RPS liés au management
 - mieux comprendre la réalité du management aujourd'hui
 - déchiffrer l'évolution du monde du travail dans le secteur sanitaire et médico-social et ses impacts sur le management
- ▶ Les liens entre management et santé psychique
 - l'impact du management sur le mental des salariés
 - le management, source de souffrance mais aussi de bien-être au travail
 - la place incontournable du manager dans la prévention des RPS
- ▶ Les situations problématiques auxquelles est confronté le manager au sein de son équipe
 - les problèmes relationnels : problème de communication, conflit, harcèlement
 - l'émergence de conduites addictives : consommation de psychotropes
- ▶ L'étude des comportements
 - les différents modes de management, les personnalités des managers et leurs impacts
 - les différents types de comportements des salariés
- ▶ Développer une posture réflexive sur les situations rencontrées
 - l'analyse des expériences professionnelles : devenir analyste de sa pratique
 - l'analyse de sa pratique managériale
 - les attitudes managériales favorisant le bien-être au travail
- ▶ L'identification d'une situation à risque
 - l'analyse des cas concrets des participants
- ▶ Les facteurs à l'origine des RPS et leurs impacts sur l'organisation du travail et la santé des professionnels
- ▶ Les démarches préconisées par l'ANACT et l'INRS
- ▶ Les indicateurs d'alerte
- ▶ L'élaboration, le suivi et l'évaluation d'actions de prévention collectives

INTERVENANT.E.S

• Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience - Mises en situation - Grille d'analyse

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Chefs de pôle
Médecins du travail
Référénts prévention
Membres du CSE/F3SCR
Comités de pilotage interne RPS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1075 - Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux

OBJECTIFS

Identifier les différents types de risques psychosociaux et leurs impacts sur la santé
S'approprier un langage commun en matière de RPS
Identifier les acteurs de la prévention
Repérer comment agir, pour soi et pour les autres

PROGRAMME

- ▶ Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
 - les notions de santé et de travail, leurs liens
 - la terminologie des risques psychosociaux : stress, harcèlement (moral, sexuel), violence au travail (interne et externe), burn-out, souffrance au travail
 - les causes et les symptômes des risques psychosociaux liés au travail
 - focus : le stress, ses manifestations et ses effets
- ▶ Pourquoi s'engager dans une démarche de prévention ?
 - les enjeux économiques et sociaux de la santé au travail
- le cadre réglementaire et conventionnel
- les enjeux pour les établissements hospitaliers et pour les usagers
- les différents niveaux de la prévention
- le plan de prévention des risques psychosociaux
- ▶ Quelles conditions réunir pour agir sur les risques psychosociaux ?
 - les acteurs internes et externes participant à la prévention
 - leurs prérogatives
 - leurs rôles et attentes
 - les leviers d'action et les conditions de réussite d'un projet RPS

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Mises en situation - Grille d'analyse - Utilisation de séquences vidéo à des fins d'analyse des situations de travail (INRS/ANACT)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 2 juil. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Chefs de pôle
Personnels d'encadrement
Médecins du travail
Psychologues du travail
Ergonomes, préventeurs
Membres du CCSE/F3SCR

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4030 - Mieux gérer son stress professionnel

OBJECTIFS

Définir et comprendre les mécanismes du stress professionnel
Connaître les processus corporels, psychologiques et comportementaux du stress, ses phases et conséquences (inhibition de l'action, agressivité, fuite) en identifiant ses stressors
Mobiliser des techniques, outils pour mieux réguler son stress en travaillant sur ses réactions émotionnelles, sur ses interprétations et sur son comportement afin de favoriser la qualité de vie au travail et des relations constructives.

PROGRAMME

- ▶ Le stress en quelques repères clés :
 - Les trois distinctions : stress, anxiété, dépression
 - Les deux définitions du stress : le syndrome général d'adaptation et le déséquilibre entre les contraintes et les ressources
 - Le modèle transactionnel du stress : l'interaction entre un environnement et une personne
- ▶ Les réactions (bio-psycho-comportementales) au stress :
 - Au niveau des émotions (le cœur) : colère, peur, tristesse, joie, surprise, dégoût
 - Au niveau des pensées (la tête) : les sept distorsions cognitives ou interprétations erronées
 - Au niveau des comportements (la main) : l'inhibition de l'action, l'affrontement, la fuite
- ▶ Les conséquences du stress :
 - Au niveau individuel : les conséquences bio-psycho-comportementales
 - Au niveau collectif : l'urgence, l'agressivité, l'absentéisme
- ▶ Les facteurs collectifs générant du stress au travail, dans les soins : les six grands indicateurs de stress (autodiagnostic)
 - Se sentir débordé par son travail
- ▶ Être obligé de maîtriser ses émotions en permanence
- ▶ Manquer d'autonomie dans son travail
- ▶ Subir des rapports sociaux de mauvaise qualité au travail
- ▶ Travailler dans des conditions qu'on désapprouve
- ▶ Travailler dans l'insécurité socio-économique
- ▶ Les facteurs individuels prédisposant au stress :
 - Le cycle, les événements de vie et la crise du milieu de la vie
 - La personnalité : l'obsessionnel, l'hyperactif, le sauveur
- ▶ Les méthodes et techniques de prévention et de gestion du stress
 - Au niveau physique : renforcer ses modérateurs de stress (hygiène de vie, activité de plaisir et de loisir, réseau relationnel) et adopter quelques techniques de lâcher prise (respiration, relaxation)
 - Au niveau psychologique : prendre de la hauteur rationnelle avec la méthode ABC d'Ellis, arrêter de « pensouiller », analyser ses représentations
 - Au niveau comportemental : communiquer de façon assertive, trouver la juste distance et se positionner de façon constructive (existentielle)

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche bio-psycho-comportementale du stress basée sur l'analyse des principaux stressors professionnels et personnels en vue de réfléchir à son positionnement professionnel et à son investissement au travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de tables de recueil des attentes, quiz d'évaluation des connaissances
- Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

1, 2 avr. 2027

Paris 30 sept. 2027 et 1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout Public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4031 - Prévenir l'épuisement professionnel

OBJECTIFS

Définir, distinguer et évaluer l'épuisement professionnel
Analyser les causes individuelles et les facteurs collectifs conduisant à l'épuisement à partir de l'analyse de situations difficiles/problèmes rencontrés sur le terrain
Prévenir l'épuisement professionnel, s'en protéger et récupérer

PROGRAMME

- ▶ L'épuisement professionnel et ses liens avec le burn out et le bore out
 - La triade du burn out : l'épuisement physique, psychique et émotionnel, la déshumanisation et la dépersonnalisation, la perte d'accomplissement de soi au travail
 - Les douze stades menant à l'épuisement : du burn in au burn out
 - Les signes émotionnels et relationnels, physiques, cognitifs et motivationnels de l'épuisement
- ▶ Les trois dimensions de l'épuisement professionnel (burn out), au-delà du stress chronique
 - Le burn out comme maladie de l'idéal avec H. Freudenberg introduit la notion de burn out
 - Le burn out comme maladie de la relation d'aide avec C. Maslach qui formalise le concept
 - Le burn out comme pathologie de civilisation (crise des identités professionnelles, devenir du soin) avec P. Chabot qui le pense global
- ▶ La composante individuelle de l'épuisement : les exigences internes ou prédispositions personnelles
 - Les stressseurs personnels et l'échelle d'événement de vie
 - La personnalité obsessionnelle, le comportement hyperactif, le sacrifice de soi, la négligence de soi, le sentiment de toute puissance, le sauveteur
 - Le cycle de vie et la crise du milieu de la vie
- ▶ La composante relationnelle de l'épuisement professionnel : les exigences émotionnelles et les relations dégradées
 - La saturation, le travail émotionnel et l'injuste distance
 - Les tensions (rugosités) relationnelles : agressivité, violence, harcèlement
 - La solitude au travail, absence de soutien, de solidarité, de loyauté
- ▶ La composante institutionnelle de l'épuisement professionnel : les exigences situationnelles et le monde de la technique
 - Les exigences de travail : quantité de travail, rythme, pression, etc.
 - Le déficit de reconnaissance et l'inaccomplissement de soi, qui pose la question du sens
 - La qualité empêchée, le travail bâclé et souffrance éthique
- ▶ Les trois axes à développer pour prévenir l'épuisement
 - L'eutrapélie ou la détente et la tempérance : vers un moi équilibré (entre surmoi et ça), le temps pour soi, les trois deuils et renoncements nécessaires, l'éloge de la lenteur
 - L'eumétrie ou la pacification des relations humaines : la communication non-violente, la juste distance et le curseur relationnel, la coopération, le soutien, le triangle bénéfique
 - L'eupraxie ou la qualité, la valeur et le sens du travail : la reconnaissance, l'estime de soi, le travail vivant, le positionnement éthique, la présence à soi

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche pluridisciplinaire de l'épuisement professionnel qui amène à se questionner sur son positionnement professionnel et sur la place (centrale) du travail, en partant de l'analyse des situations proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes, quiz d'évaluation de connaissances - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h
Paris 9, 10 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout Public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1289 - Violence et agressivité à l'hôpital

Sécuriser l'exercice professionnel et la prise en charge des usagers

OBJECTIFS

Reconnaître les différents niveaux d'agressivité et/ou de violence dans les comportements humains
Identifier et comprendre les différentes situations de violence et d'agressivité rencontrées dans un établissement de santé
Développer des compétences individuelles et collectives afin de faire face aux situations d'agressivité ou de violence
Mettre en œuvre la méthode de gestion de la violence pas à pas et restaurer le dialogue
Acquérir des techniques défensives de protection simples permettant de se protéger et de sécuriser l'accueil des usagers

PROGRAMME

- ▶ Le phénomène de violence et son apparition
 - les différentes formes d'expression de l'agressivité et de la violence au sein d'un établissement de santé : l'escalade du comportement agressif
 - la catégorisation des différentes situations d'agressivité et de violence
 - identifier le mécanisme d'expression de la violence et de l'agressivité : stress et comportement inadapté (les 5 niveaux du comportement agressif)
 - repérer les situations professionnelles et/ou les prises en charge à risque
 - évaluer le potentiel de danger d'une situation
 - la prise de conscience des éléments déclencheurs d'une situation d'agressivité
 - les pathologies psychiatriques et/ou les expériences de vie facilitant l'émergence de situations de violence : éléments de psychopathologie
 - le contexte type : heure, sexe, âge, types de prise en charge, organisation du service, pathologies, mode relationnel, etc.

- ▶ Le développement des compétences individuelles et collectives pour faire face aux situations d'agressivité et de violence
 - le contexte émotionnel chez le professionnel et

- le patient : gestion du stress, comportements inadaptés
- les attitudes de prévention et d'anticipation : les 3 règles à respecter, le langage corporel
- évaluer la dangerosité d'une prise en charge : utilisation d'un outil de prédiction du passage à l'acte
- le plan d'actions à mettre en place face à un usager agressif
- les modalités relationnelles à mettre en œuvre
- le processus de «désescalade»

- ▶ Atelier 1
 - l'évaluation du potentiel de dangerosité : auto-diagnostic de la dangerosité
 - les bonnes attitudes et postures
 - la sécurisation et la mise en protection
 - le plan d'actions de gestion d'une situation d'agressivité (« les 8 A »)
- ▶ Atelier 2
 - application des principales techniques corporelles de gestion et de mise en protection à partir de situations réelles
 - débriefing collectif, étape clé du processus réflexif (techniques de simulation)
 - jeux de rôle

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Un expert en négociation, ancien membre du GIGN, spécialisé en arts martiaux

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emergence - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'encadrement
Personnels soignants
Personnels en contact avec les usagers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4035 - Communication non-violente avec les personnes accueillies et au sein des équipes

OBJECTIFS

Comprendre les fondements et les enjeux de la communication non-violente en situation professionnelle
S'entraîner aux techniques de la communication non-violente
Œuvrer pour une ambiance de travail collaborative et apaisée, en favorisant des relations respectueuses de chacun (collègues, patients, familles)

PROGRAMME

► Les préalables à la communication non-violente de Marshall Rosenberg

- De la communication violente à la communication non-violente : des paroles toxiques aliénantes aux paroles bienfaisantes
- La distinction entre agressivité (défensive/ expressive/pathologique), l'agression (physique, visible) et l'oppression (symbolique, invisible)
- Les deux niveaux de la communication (contenu/ relation) et la grille de diagnostic relationnel : le pouvoir, la distance affective, les échanges, les valeurs
- Les relations complémentaires et symétriques, hautes et basses

► La CNV, une approche issue de la psychologie humaniste

- La psychologie humaniste comme troisième force en psychologie et l'anthropologie positive
- Les deux auteurs au fondement de la CNV créée par M. Rosenberg : C. Rogers (la centration sur la personne) et A. Maslow (la pyramide des besoins, de base et de réalisation)
- Le parcours et les orientations de M. Rosenberg (1934-2015)

► La CNV au service de la pacification des relations humaines

- Le principe fondamental de la CNV : connecter avec soi pour connecter avec l'autre

- Les fondements de la CNV : l'écoute empathique, l'auto-empathie, l'authenticité
- Du langage de domination (du chacal, le pouvoir « sur ») au langage qui laisse la place à l'autre (de la girafe, le pouvoir « avec ») : les quatre manières d'écouter un message et de réagir à un stimulus

► Les distinctions clés de la CNV

- Entre l'observation et l'évaluation
- Entre les sentiments et les pensées (interprétation)
- Entre les besoins et les stratégies pour les satisfaire (accusation)
- Entre les demandes et les exigences
- En synthèse, l'outil OSBD (Observation-Sentiment-Besoin-Demande)

► Les prises de décision non-violentes via le consensus systémique : objectif gagnant-gagnant

- Le renversement dans les critères de décision collective : du degré d'approbation (la majorité) au degré d'opposition
- Les méthodes pratiques du consensus « express » et du consensus « approfondi »
- L'utilisation des trois fonctions de la communication : Informer et la visée de l'objectivité vs le mensonge - S'exprimer et l'approche subjective vs la conformité - Convaincre et chercher l'intersubjectivité vs la manipulation

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche originale de la communication au service de la pacification des relations, des exercices pratiques d'entraînement à la CNV, une analyse des relations difficiles proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes, quizz d'évaluation de connaissances - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026

Paris 15, 16 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040€

Tarif non-adhérents 1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1355 - Agir contre les discriminations et le harcèlement au travail

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux de la lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail
Maîtriser le vocabulaire, le cadre réglementaire et avoir un socle commun de connaissances
Prévenir les situations de discrimination et de harcèlement dans la fonction publique hospitalière, au niveau primaire, secondaire et tertiaire

PROGRAMME

- Contexte et enjeux de la lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail
 - la définition de la discrimination, du harcèlement au travail et des termes associés
 - le contexte réglementaire (à jour de la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique)
 - les enjeux dans la fonction publique hospitalière
 - les modalités d'expression des discriminations : recrutement, gestion de la carrière, égalité professionnelle, situation de handicap, etc.
 - les modalités d'expression du harcèlement
- Autodiagnostic de ses pratiques managériales
 - test de positionnement (questionnaire d'auto-évaluation)
- La mesure des discriminations et des situations de harcèlement comme préalable à l'action
 - l'état des lieux de la politique institutionnelle de lutte contre les discriminations et le harcèlement
 - les outils de mesure
 - le baromètre sur la perception des discriminations au travail
- Les moyens de prévention et d'action
 - le rôle du service des ressources humaines
 - le rôle de l'encadrement
 - le plan d'actions et de prévention
 - la place du dialogue social sur les questions de non-discrimination et de non-harcèlement
 - atelier 1 : mettre en place un plan d'actions de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail
 - atelier 2 : élaboration d'une charte contre les discriminations et le harcèlement au travail

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Un panorama de la réglementation à jour des dernières actualités - Etude de cas : les modalités d'expression des discriminations - Jeux de rôle - Atelier pratique : mettre en place un plan d'actions de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail - Atelier pratique : élaboration d'une charte contre les discriminations et le harcèlement au travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

4 déc. 2026

Paris

3 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Chefs de pôle
Personnels d'encadrement
Représentants du personnel

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1589 - Sensibilisation au harcèlement moral, discriminatoire et sexuel dans la FPH

OBJECTIFS

Resituer le harcèlement dans le contexte actuel, dans le champ des RPS et au regard de la loi
Comprendre les causes du harcèlement, repérer ses signes précurseurs et manifestations au sein de la FPH
Savoir agir en situation, en tant que victime, témoin, encadrant, IRP, référent, direction...

PROGRAMME

▶ Qu'est-ce que le harcèlement au regard de la loi et quelles conséquences juridiques ?

- Les formes de harcèlement au travail : Moral - Discriminatoire - Sexuel
- Les niveaux de responsabilité et les sanctions administratives, civiles et pénales
- Le cadre de protection prévu par le statut général de la fonction publique contre le harcèlement

▶ Quels sont les caractéristiques du harcèlement moral ?

- La typologie des formes de harcèlement : individuel, transversal, stratégique, institutionnel
- Les 45 agissements caractéristiques
- Les aspects à considérer : la fréquence et la durée, la complémentarité, l'intention malveillante
- Les 4 étapes du processus de harcèlement

▶ Comment comprendre le harcèlement moral ?
Issue d'un conflit ou conséquence de l'impossibilité du conflit ?

- L'approche par la personnalité : le profil des agresseurs et celui des victimes
- L'approche situationnelle : le management par le stress et la peur; la déconflictualisation et la désolation
- La fabrique du harcèlement en quatre composantes : le harceleur, le harcelé, les témoins, l'institution

▶ Le contexte actuel des violences sexistes et sexuelles (VSS) au travail

- La libération de la parole des femmes depuis MeToo (2017)
- Les 10 chiffres des violences sexistes et sexuelles
- Les spécificités du harcèlement sexuel et ses facteurs favorisant dans la FPH

▶ Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et les agressions sexuelles

- Le harcèlement sexuel et le harcèlement sexuel assimilé
- Les agissements sexistes
- Les violences sexistes et sexuelles
- Les agressions sexuelles

- Les cinq mécanismes des violences sexuelles

▶ Autour du consentement, une notion juridique

- La différence entre drague et harcèlement
- Les notions de « consentement libre et éclairé » et d'« abus de faiblesse »
- Vers le consentement éclairé : l'apprentissage du oui et du non, du plaisir et du désir

▶ Comment je sais si je suis victime de VSS ?

- Le violentomètre, un outil pour un autodiagnostic
- Un curseur : la relation est-elle source d'énergie, d'estime de soi ou de perte d'identité, de dévalorisation ?
- Le positionnement individuel

▶ Répondre aux propos sexistes

- Maîtriser ses émotions et identifier s'il faut répondre ou pas
- Ne pas retourner la violence contre l'autre
- Mobiliser un langage qui laisse la place à l'autre
- Rappeler la loi
- Créer des parallèles avec d'autres stéréotypes
- Exprimer un refus des propos sans créer de tension

▶ Comment élaborer un plan d'action pour sensibiliser, prévenir et faire face au harcèlement ?

- De la logique de la réparation à la culture de la prévention
- Le plan d'action et ses trois niveaux de prévention
- La procédure de signalement
- La méthodologie de l'entretien
- L'enquête interne
- L'information et la fixation des règles et procédures de médiation

▶ Les acteurs et dispositifs à mobiliser pour prévenir le harcèlement

- Les rôles des témoins, des cadres, de la DRH et des représentants du personnel
- La mise en place d'un dispositif pour en finir avec le harcèlement
- La prévention au niveau managérial et institutionnel

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbruso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Marie-Gabrielle Vaissière, DRH de l'HAD à l'AP-HP
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Autodiagnostic et quiz de harcèlement moral et sexuel, études de jurisprudence - Mises en situation - Analyses de situations problèmes remontées du terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Bilan des acquis en fin de journée - Synthèse des évaluations individuelles, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 14, 15 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Personnels du service des ressources humaines
Personnels encadrants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure - contact@cneh.fr

www.cneh.fr

R4032 - Prévenir le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et violences sexuelles au travail et dans la FPH

OBJECTIFS

Définir et qualifier le harcèlement sexuel ainsi que toutes les formes de comportement à connotations sexistes et sexuelles,
Connaître la responsabilité légale de l'employeur en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles et les obligations des encadrants,
Savoir régir en situation et/ou accompagner les professionnels victimes de violences sexistes et/ou sexuelles

PROGRAMME

- ▶ Les violences sexuelles dans l'histoire des femmes au travail : du droit de cuissage au combat des femmes pour leur libération à Metoo (2017)
 - état des lieux des situations-problèmes de harcèlement sexuel dans le milieu sanitaire et médico-social
 - les violences sexistes et sexuelles en 10 chiffres clés : qui agresse qui, où et quand ?
 - le harcèlement sexuel est une forme de violence et un risque psycho-social
- ▶ Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et les agressions sexuelles :
 - les agissements sexistes, les violences sexistes et sexuelles, les agressions sexuelles
 - les liens entre le harcèlement sexuel, le harcèlement moral et le harcèlement discriminatoire
 - le cyberharcèlement et ses différentes formes
 - les conséquences de violences subies sur la santé des personnes victimes (effraction/déshumanisation), sur les collectifs de travail et sur l'Institution
- ▶ Le harcèlement, une relation basée sur la violence
 - focus sur les profils des victimes et de agresseurs
 - les cinq mécanismes des violences sexuelles : l'isolement, la dévalorisation, l'inversion de la culpabilité, l'instauration de la peur, assurer son impunité
 - la différence entre drague et harcèlement : retour sur les notions de « consentement libre et éclairé » dans le droit et d' « abus de faiblesse »
- ▶ Les outils et techniques pour repérer les agissements sexistes et les violences sexuelles et y faire face
 - le violentomètre, un outil pour un autodiagnostic et les 12 questions à se poser pour identifier si la relation est violente ou pas (la relation est-elle basée sur des rapports d'égalité ou de violence ?)
 - un curseur : la relation est-elle source d'énergie et d'estime de soi ou de perte d'identité et de dévalorisation ?
 - le positionnement individuel : l'affirmation d'un refus, la recherche de soutien, le droit d'alerte et de retrait, les voies de recours internes/externes (défenseur des droits, associations), la constitution d'un dossier, le dépôt de plainte
- ▶ Les acteurs à mobiliser et dispositif à mettre en place pour prévenir le harcèlement sexuel aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire
 - les rôles des témoins, des cadres, de la DRH et des représentants du personnel : le soutien et le recadrage, l'alerte et le signalement
 - la mise en place d'un dispositif pour en finir avec le harcèlement au travail en 6 étapes : lancer un sondage, communiquer/sensibiliser/former, désigner un référent, formaliser une procédure de signalement et de prise en charge, reconstruire le collectif, sanctionner les auteurs

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Marie-Gabrielle Vaissière, DRH de l'HAD à l'AP-HP
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche historique, psychosociologique et juridique des violences sexistes et sexuelles, des études de cas, une analyse des situations proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes, quiz d'évaluation de connaissances - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 12, 13 nov. 2026
Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout Public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1349 - Les bonnes pratiques managériales face à la souffrance d'un agent

Prévention, détection, alerte, soutien, action

OBJECTIFS

Comprendre les déterminants de la souffrance au travail aux niveaux individuels, collectifs, organisationnels, sociétaux
Identifier les situations managériales et/ou de gestion, pathogènes et protectrices (génératrices de mal être ou de plaisir au travail)
Mettre en place un management «humain» centré sur la «personne»
Accompagner les agents en mal être et/ou souffrance

PROGRAMME

- ▶ Souffrance au travail : de quoi parle-t-on ?
 - les risques psychosociaux en général
 - focus sur la souffrance au travail
- ▶ Les facteurs de la souffrance au travail liés
 - à l'organisation du travail
 - au travail prescrit
 - aux relations de travail
 - à l'environnement
 - au contexte socio-économique
- ▶ Comment agir sur la souffrance au travail ?
 - les 3 niveaux de prévention
 - l'approche individuelle
 - l'approche collective
- ▶ Les éléments de psychopathologie de la souffrance au travail
 - les formes de décompensation psychique
 - les pathologies de surcharge
 - les formes de décompensation somatique
 - les formes de dépression et de risque de passage à l'acte suicidaire
- ▶ Les liens entre organisation, management et souffrance au travail
 - les méthodes de management pathogènes
 - les méthodes de management protectrices
 - le rôle de l'organisation du travail face aux situations pathogènes
- ▶ Les bonnes pratiques managériales face à la souffrance au travail d'un agent
 - les acteurs concernés
 - les actions de prévention du management de proximité
 - le repérage de la souffrance au travail
 - l'information et l'alerte
 - la mise en œuvre du soutien
 - les actions managériales
- ▶ Études de cas issues d'établissements de santé et/ou proposées par les participants
- ▶ Ateliers pratiques (REX) à partir de situations difficiles proposées par le groupe

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant, formateur en management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Etudes de cas : le repérage de la souffrance d'un agent - Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 oct. 2026
Paris 3, 4 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Chefs de pôle
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1248 - Mettre à distance sa souffrance au travail et aller mieux

Parvenir à une meilleure compréhension de sa souffrance au travail et des situations en cause afin de prendre du recul

OBJECTIFS

Comprendre les contraintes individuelles, collectives et organisationnelles auxquelles les professionnels sont confrontés

Repérer les mécanismes et situations responsables de la souffrance au travail

Identifier les risques psychosociaux et leurs conséquences sur la santé des agents

Mettre des mots sur les difficultés rencontrées afin de faciliter la mise à distance

Trouver des leviers d'actions pour aller mieux

PROGRAMME

- ▶ Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?
 - un panorama de la réglementation
 - les obligations de l'employeur
 - la définition de la souffrance au travail et des notions liées
- ▶ L'analyse des facteurs de souffrance au travail
 - les contraintes collectives
 - les contraintes individuelles
 - les contraintes organisationnelles
 - le mécanisme de la souffrance au travail
- ▶ L'analyse des causes de la souffrance au travail à partir des situations vécues
 - la description des situations rencontrées
 - un travail d'élaboration et de recherche de sens
- la conciliation entre temps personnel et temps professionnel
- la décharge émotionnelle du vécu
- ▶ Développement personnel et élaboration de pistes d'actions
 - l'identification de ses moteurs et de ses freins
 - l'analyse de ses forces
 - ses modalités de communication
 - l'identification des situations en cause et recherche de stratégies et/ou comportements protecteurs
 - quelles stratégies pour faire face, pour se protéger, pour agir ?
 - les outils utilisables par les professionnels

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Analyse des pratiques professionnelles - Atelier de co-développement (CODEV)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 9, 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout Public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2023 - Les conduites addictives au travail

Agir sur le plan juridique et managérial

OBJECTIFS

Connaître les textes relatifs aux obligations et prérogatives des établissements de santé et médico-sociaux en matière d'addiction

Gérer le risque juridique

Mettre en place une politique de prévention : anticiper pour accompagner au mieux les professionnels

Adopter la bonne posture face à une situation d'alcoolisation d'un professionnel

PROGRAMME

► L'approche juridique de la notion d'addiction liée à des produits (alcool, médicaments, drogues) et les risques générés par ces addictions sur le lieu de travail

► Les facteurs explicatifs et les mécanismes d'action de l'addiction

- les 3 vulnérabilités : biologique, psychique, sociale
- les facteurs explicatifs
- les mécanismes d'action de l'addiction

► Les dispositifs en vigueur et la gestion du risque juridique

- les obligations de sécurité de l'employeur et la gestion du risque juridique
- analyse de la réglementation issue du code du travail, du code de la santé publique, du code pénal et du code de la route
- le rôle de l'équipe de direction, du médecin du travail et du service de santé au travail, des personnels d'encadrement (gestion à chaud des situations, contrôle, dépistage et conséquences)
- cas pratique : l'évaluation du règlement intérieur de son établissement

► La prise en charge et le repérage des situations

INTERVENANT.E.S

- Juriste, consultant formateur
- Psychosociologue ou psychologue clinicien

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Une double approche juridique et pratique - Echanges de pratique - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et point des attentes des participants - Application des notions et concepts abordés et confrontation au vécu des participants - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs du service de santé au travail

Médecins du travail

Directeurs adjoints

Gestionnaires des risques

Cadres de santé

Personnels d'encadrement

Responsables des ressources humaines

Responsables des affaires juridiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Choisissez l'école de référence !



R1368 - Appréhender le métier de secrétaire médicale

OBJECTIFS

Comprendre les différents facteurs d'évolution du métier de secrétaire médicale et leurs impacts
Appréhender les missions et le positionnement de la secrétaire médicale dans le service, le pôle et dans l'institution
Connaître le cadre juridique de son exercice professionnel, les responsabilités et les risques encourus
Identifier et maîtriser la terminologie médicale pour mieux communiquer avec les différents acteurs

PROGRAMME

- Le statut et les obligations de la secrétaire médicale en établissement public de santé
 - le statut applicable à la secrétaire médicale
 - les obligations nées de la participation au service public : la continuité, l'égalité, la neutralité, l'adaptabilité
 - les obligations nées de l'appartenance à la fonction publique hospitalière : le secret, la réserve, la discrétion professionnelle, le désintéressement
- Appréhender les droits fondamentaux du patient pris en charge
- Les droits du patient et le métier de secrétaire médicale
 - le respect de la personne prise en charge
 - la gestion du libre choix du patient
 - le respect du droit à l'information (administrative et financière)
 - le respect de la confidentialité dans la relation patient/secrétaire médicale
- Les droits du patient et le métier de secrétaire médicale (suite)
 - la notion de secret professionnel, son étendue et ses limites
 - les implications pratiques de la protection de la confidentialité
 - les modalités de partage des informations secrètes au sein de l'établissement de santé et avec les acteurs extérieurs : les demandes d'information internes et externes, les relations avec la famille, le téléphone, le courrier, la transmission des résultats, etc.
 - les relations avec les tiers : organismes de Sécurité sociale, police, compagnies d'assurances, employeur, etc.
 - le secret professionnel et les nouvelles technologies : fax, e-mail, dossier électronique, signature électronique, le positionnement de la CNIL
- Les missions et prérequis du métier
- fiche métier-fiche de poste (exercice)
- l'accueil du patient et de sa famille
- la collaboration avec les médecins
- la polyvalence
- la gestion du dossier patient et des tâches administratives
- le DMP, le dossier patient informatisé
- la durée de conservation des dossiers médicaux
- Comprendre et intégrer les principales évolutions du métier
 - la maîtrise des écrits professionnels, la vérification de la cohérence des données lors de l'utilisation de la reconnaissance vocale
 - la saisie des courriers au fil de l'eau (lettre de liaison Loi Touraine)
 - l'utilisation de la boîte mail (ordonnances et codes RPPS)
 - la dictée numérique et la reconnaissance vocale
 - l'évolution de l'utilisation du téléphone pour la confirmation des rendez-vous
 - l'utilisation des mails
 - le guichet unique (pré-admission par les secrétaires médicales, saisie du codage des actes)
 - le respect du délai et de la réglementation du traitement des demandes de communication du dossier patient
- Clarifier les bases du vocabulaire médical
 - les origines du vocabulaire médical, étymologie
 - le décryptage du mot médical : les unités de sens (préfixes, suffixes, radicaux)
 - l'écriture et l'analyse de courriers médicaux
 - les sigles et les acronymes
 - l'identification des mots clés par spécialité
 - mise en pratique : exercices de terminologie (quiz, mots croisés, croquis à compléter)
- Les métiers médicaux et paramédicaux passerelles pour l'AMA
 - leurs spécificités
 - leurs fonctions

INTERVENANT.E.S

- Catherine Gouret, ancienne cadre de pôle

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 5 jours - 35h

Paris du 5 au 9 oct. 2026
Paris du 4 au 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 2 050 €
Tarif non-adhérents 2 250 €

PUBLIC CONCERNÉ

Secrétaires médicales
AMA
Adjoints administratifs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R848 - Optimiser l'accueil physique et téléphonique des usagers

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et finalités de l'accueil dans le milieu sanitaire et médico social
S'approprier les bonnes pratiques en matière d'accueil physique et téléphonique
Gérer les situations et/ou personnalités difficiles

PROGRAMME

- ▶ Les fondamentaux de l'accueil dans les structures sanitaires et médico sociales
 - le respect des valeurs du service public : égalité, laïcité, autonomie
 - les droits du patient et les exigences de la HAS en matière d'accueil
 - les responsabilités, l'éthique et le positionnement des professionnels de l'accueil
 - l'approche «client/fournisseur», vecteur de l'image de marque : identification des «clients» de l'hôpital, travail sur les attentes croisées
 - La dimension relationnelle de l'accueil
- ▶ L'accueil téléphonique : règles, identification du correspondant et de l'objet de l'appel, recueil et transmission d'informations, écoute et techniques de reformulation, importance du langage
- ▶ Les compétences relationnelles et attitudes à mobiliser en situation d'accueil physique
 - la prise de contact
 - les attitudes facilitantes : la reconnaissance de l'autre comme personne, la connaissance de ses besoins (être informé, sécurisé, etc.), la disponibilité, l'écoute et la reformulation, la réponse adaptée
- le questionnement, la démarche d'accompagnement, la gestion du temps
- ▶ Les fondamentaux de la communication
 - le processus de communication, la communication non verbale, la place de l'aspect relationnel par rapport à l'aspect technique, expliquer, faire passer une information
 - le recueil d'informations
 - l'adaptation à son interlocuteur, la synchronisation du verbal et du non verbal
- ▶ La gestion des situations difficiles : la réponse et la manière de répondre face à des objections, une réclamation, un interlocuteur en colère, inquiet, qui présente des difficultés d'expression, en détresse
- ▶ Les situations de crise, la gestion des comportements agressifs
 - les facteurs déclencheurs : l'environnement, le cadre, l'attente, le silence, le manque d'information, l'inquiétude, l'exigence de l'interlocuteur, la relation des personnels à l'institution hospitalière
 - les postures et attitudes professionnelles à adopter

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbruso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Martine Daigneau, Consultante, formatrice, experte CNEH, ancienne coordinatrice de secrétariats médicaux

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Jeux de rôles - Mise en situation - Exercices pratiques, concrets, opérationnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 28, 29 sept. 2026
Paris 28, 29 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1619 - Les bonnes pratiques de l'accueil téléphonique

Améliorer son image et accroître la satisfaction des usagers

OBJECTIFS

Convaincre de l'importance de soigner les relations téléphoniques
Communiquer les règles d'un accueil téléphonique performant

PROGRAMME

- ▶ Enjeux d'un accueil téléphonique performant
«le téléphone, une fenêtre ouverte sur nos établissements de santé
- ▶ Maîtriser l'outil téléphonique
 - la gestion du standard
 - la gestion de la messagerie
 - l'activation du renvoi d'appel
 - le transfert et la mise en attente
- ▶ Prendre conscience des attitudes facilitant une bonne communication téléphonique
 - recueil et transmission d'informations
 - écoute et technique de reformulation
 - l'importance du langage
 - le questionnement
 - la gestion du temps
- ▶ Acquérir les bons réflexes de l'accueil téléphonique
 - accueillir (nombre de tentatives, réactivité du décroché, présentation)
 - écouter et repérer le besoin (identification de l'appelant, repérage du besoin)
 - apporter une solution (clarté des informations communiquées, conseil et argumentation)
 - transférer un appel, bien l'orienter
 - soigner le climat tout au long de l'appel
 - prendre congé de son interlocuteur, lui donner envie de revenir
- ▶ Mesurer, motiver pour progresser
 - les «enquêtes mystère»
 - le contrôle interne

INTERVENANT.E.S

- Martine Daigneau, Consultante, formatrice, experte CNEH, ancienne coordinatrice de secrétariats médicaux

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Mise en situation - Jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 1 juil. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Standardistes
Agents d'accueil
Régulateurs de parcours
AMA

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4041 - Développer son assertivité (affirmation de soi) et renforcer sa confiance en soi

OBJECTIFS

Définir les composantes de la confiance et de l'affirmation de soi et s'autoévaluer
S'entraîner aux méthodes et techniques d'assertivité (affirmation de soi) en fonction des situations professionnelles rencontrées
Se positionner et s'affirmer comme acteur de l'évolution au sein de sa structure

PROGRAMME

► Les concepts clés et leur agencement : du Moi au Soi

- l'estime de soi : haute ou basse, stable ou instable, quel regard porte-t-on sur soi ? : les visages quotidiens de l'estime de soi
- les trois piliers interdépendants de l'estime de soi : l'amour de soi, la vision de soi, la confiance en soi
- l'affirmation de soi, une manière d'être en relation à « l'unisson » : ni agressif « hérisson », ni passif « paillason », ni manipulateur « polisson » : les caractéristiques des quatre comportements en actes
- les conséquences d'un manque d'estime et de confiance en soi : la peur de la critique, le sentiment d'infériorité, la difficulté à s'affirmer, le perfectionnisme, la culpabilité

► Les pistes pour enrichir son estime et sa confiance en soi : devenir son meilleur ami en se donnant des droits

- l'autodiagnostic de son estime de soi
- le développement de son intelligence émotionnelle : l'image de soi, l'idéal de soi, le comportement de soi, la conscience de soi, la présence à soi
- les nourritures de l'estime de soi : le travail (sentiment d'être compétent) et l'amour (sentiment d'être aimé)
- l'enrichissement de son estime de soi en trois changements (le rapport à soi, aux autres, à l'action) et dix clés

► De l'estime de soi à l'affirmation de soi, pour mieux vivre avec les autres

- l'autodiagnostic d'affirmation de soi
- les répercussions du manque d'affirmation de

soi (je me sens mal, je vis mal, j'ai des rapports difficiles avec les autres) et les raisons que l'on se donne pour ne pas s'affirmer

- les sept caractéristiques d'un comportement affirmé (assertif)
- les avantages d'un comportement affirmé : bien s'entendre avec soi-même, avec les autres, et obtenir ce que l'on souhaite
- les méthodes et techniques de l'affirmation de soi : le message Je, la position basse, le disque rayé, l'édredon, l'enquête négative, le DESC

► L'affirmation de soi en situation professionnelle : les techniques de l'affirmation de soi en actes

- prendre la parole et exprimer son point de vue
- demander ce dont vous avez besoin
- refuser lorsque vous n'êtes pas d'accord et se faire entendre : dire non ou négocier ?
- répondre à un compliment en sachant remercier
- exprimer son mécontentement et apprendre à faire une critique
- réagir positivement à une critique ou à une attaque
- développer l'art de résoudre les conflits
- gérer les colères en faisant face quand ça explose
- surmonter les conflits en mettant de l'huile dans les rouages

► Les méthodes pour changer

- l'approche par la méthode ABC d'Ellis (situation, émotion, pensées automatiques) et le recadrage cognitivo-comportemental (pensées alternatives)
- la chasse aux préjugés
- de l'analyse à partir du questionnaire « Comment changer ? » au plan d'action

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en QVCT et en codéveloppement professionnel

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche pluridisciplinaire de l'estime de soi et de l'affirmation de soi qui amène à se questionner sur son positionnement professionnel et sur sa place et son rôle, ainsi que sur ses besoins et désirs en partant de l'analyse des situations proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

R4033 - Booster ses prises de parole en public

OBJECTIFS

Développer une expression aisée à l'oral et perfectionner ses prises de parole en public
Travailler ses prises de parole sur le fond en les structurant efficacement
Améliorer la forme de ses prises de parole afin de capter son auditoire

PROGRAMME

- Les blocages et difficultés de l'expression orale
 - état des lieux des situations de prise de parole en public, des enjeux de celles-ci et des difficultés rencontrées à l'oral
 - le trac, la timidité et la peur des autres : comment les comprendre et maîtriser son trac ?
 - le stress relationnel : les techniques bio-psycho-comportementales pour faire face en situation d'anxiété sociale (respiration, modification de pensée, confiance en soi)
- Les composantes de l'expression orale
 - les données physiologiques de la parole : le ton, le débit, les pauses, l'articulation, la respiration, l'élocution, la voix, le volume
 - l'expression corporelle : le regard, le corps, la respiration, l'expressivité, les gestes et la posture, l'occupation de l'espace
 - le niveau intellectuel : le langage, le vocabulaire, la structuration de la pensée
 - le niveau relationnel : la présence, la congruence, l'humour
 - les autres composantes : le temps, le contexte, la salle, le public
- La méthodologie et les techniques pour une prise de parole efficace
 - la préparation de l'intervention sur le fond : les attentes, les objectifs, le contenu, les différents types de plan, la conclusion, l'accroche : de l'organisation des notes à la gestion du temps
 - l'expression verbale : l'utilisation de tous les canaux sensoriels (limbique, visuel, rationnel)
 - les techniques d'exposé pour intéresser son auditoire : le pitch, les démonstrations, exemples et anecdotes, le verbal et le non-verbal
 - les bases de l'argumentation intersubjective : les trois catégories d'argument (l'ethos ou la crédibilité de l'orateur, le logos ou le raisonnement logique, le pathos ou l'appel aux sentiments pour susciter l'adhésion)
 - les supports pédagogiques et aides visuelles au service de l'orateur : powerpoint, paperboard, objets, etc.
 - la gestion de l'interactivité avec le public et la réponse aux questions

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Marion Tedesco, Consultant-formateur CNEH, experte en ateliers d'écriture et théâtraux

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Un entraînement sur le fond et sur la forme à la prise de parole en public sur des thématiques proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h
Paris 17, 18 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4025 - Parler en public de son métier

OBJECTIFS

Préparer son intervention sur le fond et sur la forme afin de présenter de façon positive son métier face à un public
S'entraîner à la prise de parole en public en valorisant son expérience, son métier et le secteur sanitaire et médico-social
Constituer sa boîte à outils pour ses interventions orales

PROGRAMME

- ▶ Les blocages et difficultés de l'expression orale
 - le trac, la timidité et la peur des autres : comment les comprendre et maîtriser son trac ?
 - le stress relationnel : les techniques bio-psycho-comportementales pour faire face en situation d'anxiété
- ▶ Les composantes de l'expression orale
 - les données physiologiques, l'expression corporelle, le niveau intellectuel, le niveau relationnel
 - les autres composantes : le temps, le contexte, la salle, le public
- ▶ La méthodologie et les techniques pour une prise de parole efficace
 - la préparation de l'intervention sur le fond : les attentes, les objectifs, le contenu, les différents types de plan, la conclusion, l'accroche : de l'organisation des notes à la gestion du temps
 - l'expression verbale : l'utilisation de tous les canaux sensoriels (limbique, visuel, rationnel)
 - les techniques d'exposé : les démonstrations, exemples/anecdotes, le verbal et le non-verbal
 - les supports pédagogiques et aides visuelles
 - la gestion de l'interactivité avec le public et la réponse aux questions
- ▶ La présentation de son métier
 - les 9 aspects à prendre en compte pour valoriser ses expériences : mes missions, les enjeux du poste, mes activités, les résultats, les dimensions du poste, les interlocuteurs, les événements marquants, les motifs de satisfaction et de déception, les compétences mises en œuvre et/ou acquises
 - l'analyse de mon métier : de la fiche métier à ma fiche de poste, les composantes clés de mon métier : missions, activités, compétences
 - une journée type et/ou trois exemples issus de la pratique
- ▶ La présentation du secteur sanitaire et médico-social
 - l'étendue du champ professionnel du secteur de la santé et de ses terrains d'exercice : des métiers au service de l'humain
 - les valeurs et orientations du travail médical, soignant, éducatif, social : qu'est-ce qu'aider autrui ?
 - les conditions d'emploi, de carrière et de travail au service des parcours professionnels
- ▶ La formalisation de son support d'intervention
 - les 8 caractéristiques d'un exposé performant
 - de la prise de contact à la prise de congé
 - les quelques astuces pour gérer son trac (stress) : enrayer les pensées limitantes, gérer ses émotions et prévenir les sensations physiques désagréables
- ▶ Atelier pratique : Présentation orale de son métier devant le groupe et réponse aux questions

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- La formalisation sur le fond et sur la forme de son exposé et sa présentation à l'oral, devant un groupe de pairs et de collègues

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

7, 8 juil. 2026

Paris 30 juin 2027 et 1 juil. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R342 - Optimiser sa gestion du temps

OBJECTIFS

Prendre conscience de sa relation et améliorer son rapport au temps (à soi, aux autres, au travail)
Identifier ses priorités pour mieux organiser son temps au quotidien
Acquérir des méthodes et outils pour optimiser son temps

PROGRAMME

- ▶ Le temps, les temps
 - une notion ambiguë : passé, présent, futur
 - les pathologies contemporaines du temps : l'être pressé (encombré, éparpillé, énervé) et le culte de l'urgence (la société malade du temps)
 - vivre au présent ou dans l'instant ?
- ▶ La dimension personnelle du temps : le temps et la relation à soi
 - repérer ses voleurs de temps et ses petites voix intérieures
 - appréhender les lois du temps
 - se positionner dans son cycle de vie : qu'est ce qu'une vie réussie (réussir dans la vie ou réussir sa vie ?)
- ▶ La dimension interpersonnelle du temps : le temps et la relation aux autres
 - le temps comme culture
 - la grille de structuration du temps avec les autres
 - le temps de la communication
 - savoir dire non
- ▶ La dimension organisationnelle du temps
 - l'autopointage des activités
 - l'analyse des activités
 - la définition du poste de travail et la fiche de poste
 - le repérage et la sélection des tâches prioritaires
 - la connaissance des principes de base de la gestion du temps
 - l'identification des tâches chronophages
 - l'analyse des pertes de temps et leur gestion
- ▶ Les méthodes et les outils d'organisation
 - le repérage de son style d'organisation
 - l'optimisation du classement et du tri

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte en psychosociologie du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Jeux de rôles - Mise en situation - Grilles d'analyse de son rapport au temps - Un autodiagnostic personnalisé et des exercices pratiques - Une formation engageante qui permet de comprendre et prendre conscience de sa relation au temps et aux autres

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 7, 8 sept. 2026
Paris 24, 25 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

La cancérologie

Les fondamentaux et les perspectives d'avenir

OBJECTIFS

- Acquérir les bases scientifiques relatives à la cancérologie

PROGRAMME

- Les éléments clés à prendre en compte et objectifs des écrits professionnels : informer, tracer, convaincre, agir
- les fondamentaux de l'expression écrite : la situation de communication et son contexte, les objectifs du rédacteur et du destinataire,

AA

- aa

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et méthodologiques - Etudes de cas - Retours d'expérience - De nombreuses applications

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une

Durée 2 jours - 14h

Paris 7, 8 déc. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible/inaccessible

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible/inaccessible

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4026 - Accueillir et encadrer les nouveaux professionnels

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et finalités de l'accueil et de l'encadrement des nouveaux professionnels
Identifier les dispositifs à mettre en place afin de garantir une intégration réussie au sein de son service et de son institution
Construire ses outils pour un accueil et un accompagnement personnalisé et qualité

PROGRAMME

- ▶ L'état des lieux des pratiques en matière d'accueil et d'encadrement des nouveaux professionnels : quels stratégies, dispositifs et outils d'intégration ?
- ▶ L'intégration des nouveaux professionnels à l'hôpital et dans le médico-social : un enjeu central de la politique des ressources humaines face aux problèmes endémiques de recrutement
 - L'intégration, dernière étape du processus de recrutement
 - Les deux dimensions de l'intégration : temporelle et fonctionnelle, identitaire et culturelle
 - La nécessité de formaliser la politique d'intégration dans le projet d'établissement, dans le projet social et dans le projet de soins
- ▶ L'intégration en actes : la mise en œuvre sur le terrain
 - La mise en place de procédures actives d'accueil
 - La création d'un parcours d'intégration pour les nouveaux professionnels : le parcours d'intégration type et les points de passage incontournables
- La personnalisation de l'accueil, aux niveaux de l'établissement, du service, de l'équipe (l'importance de l'appartenance à un collectif de travail)
- La journée d'accueil
- Les livrets d'accueil
- L'accompagnement par un collègue de travail (tutorat, compagnonnage) et par la formation continue
- Une évaluation réciproque par le bilan d'étape, l'enquête de satisfaction et le rapport d'étonnement
- L'évaluation de la politique d'accueil et d'intégration
- ▶ Les parcours d'intégration spécifiques
 - Les remplaçants d'été : pour une intégration rapide
 - Les jeunes stagiaires et les personnes en contrat d'alternance
 - Les futurs professionnels : pour une intégration à plus long terme

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbruso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en management, expert du CNEH
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche complète de l'intégration des nouveaux professionnels, du diagnostic des pratiques existantes à la formalisation d'un plan d'action individualisé pour favoriser une prise de poste efficiente

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 16, 17 nov. 2026
Paris 2, 3 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2591 - L'art de la relation : maîtriser les clés d'une communication authentique et constructive

OBJECTIFS

Identifier les mécanismes de la communication et les sources de malentendus
Développer ses compétences relationnelles
Adapter sa communication à ses interlocuteurs et aux situations au travail
Prévenir les conflits interpersonnels et promouvoir le dialogue constructif au service du collectif et du sens du travail

PROGRAMME

- ▶ I – Mieux se comprendre pour mieux communiquer : communiquer avec clarté et respect en préservant la qualité de la relation.
 - ▶ I.1 – Les bases d'une communication réussie : du message à la relation
 - Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : du schéma de la communication (émetteur – message – récepteur) au contenu et à la relation.
 - Les positions en situation (haute, basse, symétrique, complémentaire) : approche sociohistorique.
 - Les trois fonctions de la communication : informer, s'exprimer, argumenter et leurs dérivées.
 - ▶ I.2 – L'actualisation de ses compétences relationnelles en situation professionnelle
 - Les 4 dimensions de la relation : le pouvoir, la distance, les échanges, les valeurs
 - Introduction à l'intelligence émotionnelle : percevoir, comprendre, utiliser et réguler les émotions.
 - L'affirmation de soi : équilibre entre respect de soi et respect de l'autre (méthode DESC).
 - L'écoute compréhensive vs les attitudes de Porter et pièges à éviter : les attitudes, techniques et outils de l'écoute
- ▶ II – Gérer les tensions et construire une communication constructive : décoder les mécanismes inconscients de la relation et restaurer une communication saine.
 - ▶ II.1 – L'identification et le désamorçage des jeux relationnels
 - Introduction à l'Analyse Transactionnelle : les trois États du Moi (Parent, Adulte, Enfant).
 - L'analyse des transactions
 - Le triangle dramatique de Karpman
 - Le travail sur la posture adulte et sur le positionnement professionnel : répondre plutôt que réagir.
 - ▶ II.2 – La gestion des conflits et des personnalités difficiles : transformer le conflit en levier de coopération et renforcer la confiance relationnelle.
 - Des définitions et des distinctions : désaccord/ tension/agressivité/violence/conflit.
 - L'échelle d'escalade du conflit (Glasl) : repérer le point de bascule.
 - La communication non violente (OSBD) : observer, ressentir, identifier son besoin, demander.
 - Les profils de personnalité (Big Five) : adapter sa communication selon les types de comportements.

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants - Autodiagnostic de positionnement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Etudes de cas - Jeux de rôle - Analyses de situations vécues - Des apports théoriques ciblés issus de la psychologie du travail, de l'Analyse Transactionnelle et de la Communication Non Violente - Feedback individuel et collectif pour ancrer les apprentissages

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Mises en situation – Jeux de rôle – Etudes de cas pratiques - Questionnaire individuel de satisfaction - Tour de table collectif en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 2, 3 déc. 2026

Paris 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2592 - Prendre la parole avec impact : techniques d'éloquence et d'expression issues du théâtre

OBJECTIFS

Prendre la parole avec aisance et authenticité dans des contextes variés (réunion, présentation, entretien, communication sensible)

Structurer un discours clair, convaincant et adapté à son auditoire

Mobiliser le corps, la voix et les émotions comme instruments de communication

Gérer le stress et le trac grâce à des techniques issues du théâtre et de la cohérence cardiaque

Développer une présence scénique naturelle, fondée sur la sincérité et la connexion à l'auditoire

PROGRAMME

I - La parole comme outil d'impact

► I.1 Les fondations de l'éloquence : identifier son rapport à la parole et libérer ses freins corporels/ mentaux.

- Accueil et brise-glace théâtral : exercices de mise en confiance et de cohésion de groupe.
- Les quatre composantes de la prise de parole (verbale, paraverbale, non verbale, émotionnelle).
- Atelier "Le trac, cet allié qui s'ignore" : comprendre les manifestations physiques du stress et expérimenter la cohérence cardiaque.
- Exercice pratique : relaxation et respiration diaphragmatique guidée.
- Improvisations : exprimer une émotion (joie, colère, peur...) par la voix et le corps sans texte.

► I.2 La structuration de sa parole pour convaincre : construire un discours structuré et vivant qui capte.

- Les 6 étapes de préparation d'une intervention orale : du repérage d'informations à la conclusion.
- Exercice « L'art de l'accroche et de la chute » : capter et laisser une empreinte.
- Atelier storytelling : raconter une situation vécue selon une structure narrative (situation – tension – résolution).
- Exercice « Du pitch à l'elevator pitch » : dire l'essentiel en 30 secondes.
- Feedback collectif avec grilles d'observation : clarté, authenticité, impact émotionnel.

II - La présence scénique et l'expression incarnée

► II.1 Le corps, la voix et la présence : développer une communication vivante et cohérente entre le fond et la forme.

- Apports de l'Actor Studio : la sincérité du jeu (Stanislavski), la mémoire sensorielle (Strasberg), la vérité dans l'instant (Meisner).
- Ateliers pratiques : travail du souffle et de la posture, exercices de regard, d'ancrage, d'occupation de l'espace, exploration de la voix (intensité, rythme, silences), jeux d'improvisation et de réaction face à l'imprévu.
- Atelier "Corps-mémoire et émotions" : comment s'appuyer sur ses sensations pour renforcer la sincérité de son discours.

► II.2 La mise en scène et la mise en situation : prendre la parole avec naturel, clarté et conviction, en s'appuyant sur la maîtrise de soi et la relation à l'autre.

- Atelier "La scène est à vous" : individuellement, sur une prise de parole réelle (présentation, annonce, réunion...).
- Jeux d'acteur : travail sur le rythme, les silences, les transitions, la présence au public.
- Feedback individualisé et en groupe : analyse constructive sur le fond et la forme.
- Clôture en "impro finale" : une minute pour dire ce que l'on retient... sans mot clé imposé.

INTERVENANT.E.S

- Marion Tedesco, Consultant-formateur CNEH, experte en ateliers d'écriture et théâtraux

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Relevé des attentes des participants – Autodiagnostic de positionnement

MÉTHODES MOBILISÉES

Apprentissage par la pratique - Jeux d'improvisation - Mises en situation - Supports vidéo - Extraits théâtraux - Exercices sensoriels

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Exposé devant le groupe - Etudes de cas et mises en situations pratiques - Questionnaire individuel de satisfaction - Tour de table collectif en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel devant parler en public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

MANAGEMENT FONDAMENTAUX, INNOVATIONS, OUTILS

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE MANAGEMENT

Déployer un management porteur de sens, fondé sur la mobilisation agile de l'intelligence collective, au service de la qualité des soins et de la QVCT

Management : Les fondamentaux, Les outils, Les innovations Un ensemble de formations structurantes pour affirmer son leadership, professionnaliser ses pratiques d'encadrement et piloter efficacement les transformations au cœur des établissements sanitaires et médico-sociaux.



**Plus de 35
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Cadres
- Faisant-fonction
- Managers
- Chefs de projet
- Responsables de tous services

“Dans un environnement hospitalier et médicosocial marqué par des tensions persistantes, renforcer son leadership d’équipe constitue un levier majeur pour préserver le sens, la cohérence et l’éthique de l’action managériale.

Notre offre de formation en management met à disposition des outils concrets et éprouvés, immédiatement opérationnels et ouvre des espaces pour explorer les innovations managériales actuelles.»

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante au CNEH

Affirmer un leadership stratégique dans un environnement en tension

Maîtriser les outils opérationnels du management

Conduire le changement et soutenir le travail en équipe en mobilisant les innovations managériales récentes

SATISFACTION CLIENT

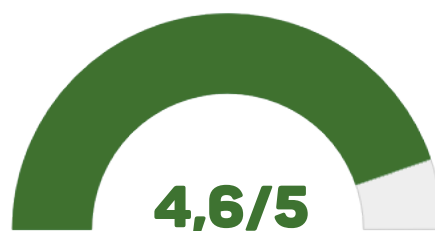


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 162

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 162

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Respect du niveau initial de chacun ce qui est très appréciable.»

«La formation a été adapté à mes besoins et a répondu à mes attentes et questionnements sur les cycles de travail.»

PÉDAGOGIE

«Méthodologie claire et logique.»

«Méthodes pédagogiques diversifiées et riches.»

DURÉE & RYTHME

«Formation ludique avec des ateliers, une participation de tous, plein de conseils qui vont être mis en pratique.»

CONTENU

«Bon apport théorique et pratique sur les cycles.»

«Merci pour ces trois journées riches en apprentissages, découvertes et scénarios proposés.»

«Merci d'avoir démocratisé la gestion du temps.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Cette formation devrait être obligatoire pour tous les managers en santé !»

«Très utile et pertinent pour notre quotidien.»

«Bonne formation, indispensable en management en milieu hospitalier.»

FORMATEUR.TRICE

«Bon formateur qui a su rendre intéressant le côté théorique et apporter une bonne dynamique au groupe.»

«Très bons échanges avec le formateur, qui montre une connaissance et une expertise approfondie du sujet et une maîtrise parfaitement adaptée des supports pédagogiques.»

L'ÉQUIPE

Séverine Herte

Directrice du Pôle RH et Management
MASTER en Economie et Gestion de la santé CNAM,
D.E.S.S Sciences de l'Education Université Paris VIII,
CHANGE LEARNER: certification C2C ESSEC Chair
of change management, Formation de formateurs
IMESG

Expertises : Audit de la fonction RH, GRH, GPMC, QVCT,
Prévention des Risques Psychosociaux, Communication
interpersonnelle

Anne Lumbroso-Vassal

Consultante au CNEH pôle RH et Management
D.E.S.S GRH IAE de Bordeaux, Formation de
Formateurs - IIMESG

Expertises : Accompagnement de projet en formation,
Conception, organisation et animation de formations et
conférences, Management - Changement - Travail en Equipe,
GRH/GPMEC – Recrutement – Entretien Professionnel -
Formation – Accompagnement de Projet Professionnel, RPS
& QVT – Violences & Harcèlements – Stress & Epuisement,
Conflit – personnalités difficiles - Communication non-
violente – Accueil – Relation D'aide – Bienveillance

Frédéric Texier

DRH, Consultant formateur au pôle RH
et management au CNEH

Expertises : Dialogue social, formation continue,
recrutement, attractivité, fidélisation, maintien dans l'emploi,
handicap, entretiens RH, gestion du temps de travail,
qualité de vie au travail et conditions de travail, prévention
des risques psychosociaux, management des projets et
des équipes, gestion des conflits, intelligence artificielle
générative

Fabienne Flouriot

Consultante formatrice pôle RH et Management,
Cadre supérieur de santé

Expertises : Management des projets et des équipes,
gestion du temps de travail, audit organisationnel, intelligence
artificielle générative

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Florence Desrayaud

☎ 01 41 17 15 46

✉ florence.desrayaud@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Bénédicte Ambry

☎ 01 41 17 15 65

✉ benedicte.ambry@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Actualités - Ressources humaines

- L'Intelligence Artificielle générative au service des managers des établissements de santé 605

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Cadre de santé faisant fonction en établissement sanitaire 607
- Praxis - Référent design en établissements de santé 611

Actualités - Ressources humaines

- R2622 - L'Intelligence Artificielle générative au service des managers des établissements de santé 616
- S2557 - Intelligence artificielle à l'hôpital : les clés pour agir 618
- J2562 - FOCUS : IA et sécurité juridique 619
- R291 - Concevoir et conduire des projets avec l'IA générative dans un contexte d'accompagnement du changement 620
- R1590 - Dynamiser vos réunions d'équipe avec l'IAG 621
- R2603 - Innovations managériales et IAG : Leadership agile et dynamiques collectives..... 622

Les fondamentaux du management

- R4034 - Le cadre de proximité face aux mutations..... 626
- R953 - Manager et dynamiser son équipe 627
- R2429 - L'accompagnement à la prise de poste des nouveaux encadrants : être formateur, tuteur, mentor, coach de nouveaux cadres (de santé et faisant-fonction) 628
- R934 - Management intergénérationnel..... 629
- R1010 - Manager les compétences 630
- R1359 - Mettre en œuvre un management bienveillant..... 631
- R1063 - Manager les secrétariats médicaux..... 632
- R1357 - Développer sa posture managériale par l'analyse des pratiques . 633
- R2412 - De la sensibilisation à la mise en œuvre de l'analyse des pratiques (APP) - regard des recommandations de bonnes pratiques (RBPP) - au sein de son service..... 634
- R2418 - L'éthique managériale du cadre de santé..... 635

La boîte à outils du manager

- R2414 - L'attractivité, l'intégration et la fidélisation des professionnels : le rôle des managers 637
- R291 - Concevoir et conduire des projets avec l'IA générative dans un contexte d'accompagnement du changement 638
- R933 - Prendre soin de son équipe 639
- R1590 - Dynamiser vos réunions d'équipe avec l'IAG 640
- R1292 - Travailler ensemble et partager un sens commun du travail... 641
- R4029 - Faire des conflits une force et canaliser les personnalités difficiles 642
- R2407 - Animer des espaces de discussion sur le travail 643
- R2532 - Animer une formation avec la ludopédagogie et les outils immersifs..... 644

Les innovations managériales

- R2410 - Le Leadership clinique, une posture managériale à développer .. 646
- R2408 - Le management agile 647
- R2541 - Animer son équipe de manière ludique et collaborative 648
- R2409 - Les neurosciences au service du management 649
- R2411 - De la sensibilisation à l'utilisation des méthodes du design thinking dans la conduite de projet 650
- R2603 - Innovations managériales et IAG : Leadership agile et dynamiques collectives..... 651
- R2566 - Découvrir la démarche appréciative (Appreciative Inquiry) 654

- R2567 - Acquérir la méthodologie de la démarche appréciative (Appreciative Inquiry) 655
- R2530 - Innovations managériales et IA : des leviers stratégiques pour les cadres hospitaliers 656
- R2639 - Renforcer ses pratiques managériales par un groupe apprenant 657

ACTUALITÉS - RESSOURCES HUMAINES

Choisissez l'école de référence !





L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE AU SERVICE DES MANAGERS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

JEUDI 3 DECEMBRE 2026

RÉF. R2622

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour un nouvel événement « LES MANAGERIALES du CNEH » à destination de tous les managers, pour sa première édition, à l'Intelligence Artificielle et à la révolution qu'elle engendre pour les managers.

Depuis 3 ans, l'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (IAG) sont partout : dans les discours, les outils... et parfois les fantasmes.

Cette journée propose de passer du mythe à l'usage, en donnant aux managers des repères clairs, rassurants et opérationnels. Sans technicisme excessif ni naïveté, il s'agit de comprendre, d'encadrer et d'expérimenter l'IAG dans le respect des exigences éthiques et réglementaires.

Au programme : des apports solides le matin, des ateliers concrets l'après-midi, et des cas d'usage directement transposables dans son quotidien managérial... et surtout, une envie de partager nos questionnements sur ce nouveau partenaire qui s'invite dans nos pratiques et nos échanges.

Une journée pour apprivoiser l'IAG, renforcer son efficacité managériale en gardant la main sur l'essentiel : l'humain.

COORDINATEUR.TRICE

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

06 85 10 25 42 - anne.lumbrosovassal@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





Satisfaction

4,7/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

PRAXIS - CADRE DE SANTÉ FAISANT FONCTION EN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R4045

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Aborder sa prise de poste avec succès et sérénité
- Mieux comprendre la stratégie de l'institution, sa place et son rôle au sein de l'institution, du pôle, de l'équipe
- Acquérir des outils et méthodes pour vous aider dans votre nouvelle fonction

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Ce cycle s'adresse au cadre de proximité faisant fonction ou au cadre de santé souhaitant actualiser leurs connaissances dans le secteur sanitaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante formatrice en Management et RH,
experte RPS et QVCT du CNEH
06 85 10 25 42 - anne.lumbrosovassal@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CADRE DE SANTÉ FAISANT FONCTION EN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

R4045

Du 21/09/2026 au 17/12/2026 - 11 jours - 77 heures

Du 20/09/2027 au 19/11/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 450 €
Tarif non-adhérents	4 895 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'experte :**

• Devenir cadre de santé aujourd'hui passe souvent par une période d'apprentissage sur le terrain sans formation préalable. Les professionnels paramédicaux qui choisissent de « faire fonction » se retrouvent souvent démunis face aux nouvelles missions qui leur sont confiées au sein de leur institution. Le passage de compétences techniques et cliniques à une fonction d'encadrement suppose d'acquérir de nouvelles compétences relationnelles, méthodologiques et managériales.

► **MODULE 1 (5 jours) - La fonction de cadre de proximité et le management d'équipe**

► **Comprendre l'évolution du monde hospitalier, la stratégie de l'institution, les interactions avec les différentes directions fonctionnelles et le service**

► **Clarifier le rôle, les missions et les activités du responsable d'unité**

► **Acquérir les méthodes et outils nécessaires pour manager efficacement son équipe et la mobiliser autour de projets fédérateurs**

► **Atelier 1 (1 jour) - Actualiser ses représentations de la fonction « cadre de santé » au regard des évolutions hospitalières et sociétales**

- Actualiser ses connaissances sur le système de santé
- Connaître les différentes évolutions hospitalières depuis les 30 dernières années
- Se situer dans la gouvernance hospitalière et l'organisation des soins
- Comment passer du « faire » au « faire faire » ? : les clés pour réussir sa prise de fonction
- Le faisant fonction cadre de santé et les interfaces entre les différentes directions fonctionnelles et les différents acteurs
- Vers un premier diagnostic de service

► **Atelier 2 (1 jour) - Développer ses compétences managériales en animation et dynamisation des équipes (animée par une consultante en management, ressources humaines, QVCT)**

- Appréhender les transformations du management, du rapport à l'autorité et au travail et leurs impacts sur la relation d'encadrement
- Animer, motiver et faire coopérer les équipes en tenant compte des âges et des générations
- Mesurer le rôle des cadres dans la mise en œuvre d'un management bienveillant au service de la qualité de vie et du travail
- Faire l'autodiagnostic de son style de management et l'ouverture vers un nouveau pacte managérial

► **Atelier 3 (3 jours) - Mobiliser les professionnels autour du projet de service et de projets d'équipe**

- Le cadre et la conduite de projet
- Le projet de soins décliné au niveau de l'unité
- Définition des missions, objectifs et valeurs du service
- Les méthodes, outils et techniques de conduite de projet
- L'accompagnement des professionnels au changement

► **MODULE 2 (5 jours) - La gestion du temps de travail et le management des RH**

- Construire une organisation pérenne et développer la réflexion clinique autour de valeurs partagées
- Développer ses compétences en animation d'équipe et management des ressources humaines afin de favoriser le bien-être et le sens au

travail

► **Atelier 4 (2 jours) - Gérer le temps de travail de façon efficiente**

- Les règles professionnelles selon les décrets de compétences
- La responsabilité de l'encadrement
- La réglementation en matière de Gestion du Temps de Travail
- La mise en place d'une organisation centrée autour du patient et de la qualité des soins
- La planification des effectifs en adéquation avec les ressources allouées et les besoins et activité (maquette organisationnelle)
- Le planning : un enjeu managérial et un axe QVCT (cycles de travail, le planning au quotidien, la gestion de l'absentéisme inopiné)

► **Atelier 5 (3 jours) - Manager les ressources et les relations humaines**

- Le rôle des cadres en matière de ressources humaines : le recrutement, l'accueil et l'intégration, l'évaluation annuelle, la formation, l'accompagnement des parcours individuels, le recadrage, le retour à l'emploi, etc.
- Les relations humaines au cœur du travail des encadrants : les méthodes et techniques pour une bonne communication interpersonnelle et de groupe
- La prévention et la gestion des conflits au travail : la délibération et la controverse professionnelle
- L'éthique managériale et le devenir sens du travail : les questions de la posture et du positionnement en situation

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, coordinatrice du Praxis, experte RPS et QVCT du CNEH
- Fabienne Flouriot, Cadre supérieur de santé, experte GTT, consultante du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Analyse des pratiques professionnelles - Retours d'expériences - Autodiagnostic - Etudes de cas - Jeux de rôle

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 450 €
Non-adhérents	4 895 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris du 21 au 25 sept. 2026
et du 2 au 6 nov. 2026
et 17 déc. 2026

Paris / Visio du 20 au 24 sept. 2027
et du 11 au 15 oct. 2027
et 19 nov. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT DESIGN EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. R2534

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Ce Praxis vise à répondre aux questions suivantes :

- Qu'entend-on par design et design en santé ?
- Que serait un design au service de l'hospitalité, de la qualité des soins et de la qualité de vie au travail, de la transformation des secteurs sanitaires et médico-sociaux ?
- Quels sont les rôles et les missions complémentaires des référents design et des designers professionnels en milieu de soin ?
- Quelles sont les conditions de réussite, la portée et les limites de ces approches ?
- Comment sensibiliser son institution à l'approche du design en santé et l'articuler aux enjeux internes, par exemple aux démarches d'expérience patient et de partenariat en santé ?
- En quoi le design en santé peut-il nourrir la réflexion stratégique de l'établissement de soin ?

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Ce cycle d'adresse aux futurs référents design, managers et futurs commanditaires de missions en design, métiers de la qualité, de l'innovation, de l'expérience patient, des projets transverses, des soins

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante formatrice en Management et RH,
experte RPS et QVCT du CNEH
06 85 10 25 42 - anne.lumbrosovassal@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT DESIGN EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

R2534

Du 24/09/2026 au 14/12/2026 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 000 €
Tarif non-adhérents	5 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert :**

Dans le sillage des systèmes de santé nord-américains et scandinaves et du mouvement européen du design des politiques publiques, le design hospitalier est une approche innovante pour conduire des projets collaboratifs en santé.

Le design hospitalier permet d'aborder des sujets nouveaux et complexes en plaçant les patients, les aidants et les soignants au cœur des projets. En coconstruisant des projets ancrés dans la réalité du terrain - En s'appuyant sur le vécu et l'expérience des patients - En actionnant de nouveaux leviers de compétitivité aux niveaux économique, social et environnemental.

Qu'entend-on par le design en santé ? Que serait un design au service de l'hospitalité ? Quels sont les rôles et les missions des référents design et des designers en milieu de soin ? Quelles sont les conditions de réussite, la portée et les limites de ces approches ? Comment sensibiliser son institution à l'approche du design en santé et l'articuler aux enjeux internes ?

Et enfin, en quoi le design en santé peut-il nourrir la réflexion stratégique de l'établissement de soin ? Telles sont les questions auxquelles répond ce Praxis, en vous accompagnant dans la mise en œuvre de votre projet au sein de votre institution.

► **MODULE 1 (5 jours) - THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

- Se repérer dans l'écosystème du design et du design en santé (fondements historiques, piliers méthodologiques) et intégrer le design dans la stratégie de gouvernance hospitalière
- Définir les rôles, missions, compétences et positionnement des référents design au sein de l'institution
- S'initier aux valeurs et aux méthodologies du design pour être capable de sensibiliser en interne, formuler des commandes

► **Atelier 1 : L'écosystème du design en santé (fondements, démarches, caractéristiques, approches)**

► **L'historique, les origines et l'actualité de la démarche du design en santé**

- La synthèse historique d'une discipline, le design, de 1950 à nos jours
- Tous designers ? Une méthodologie inspirée du design : le design thinking. Potentiels et écueils à éviter.
- Le panorama du design en santé aujourd'hui en France
- La place du design dans l'écosystème de méthodologies de projets innovants (lean, agile, etc.)
- Labos, missions innovation et autres formes organisationnelles dans le secteur sanitaire et médico-social

► **Design, stratégie et innovation**

- Pourquoi s'intéresser au design dans le milieu de la santé aujourd'hui ?
- Les conditions de réussite de la démarche design : son intégration dans la stratégie de gouvernance hospitalière
- Les visées de la démarche pour contrer la crise de l'hôpital : prise en charge globale, travail en partenariat et en réseaux, autonomie et reconnaissance, expérimentation de nouvelles façons de bien travailler.
- Le design et les nouveaux modèles organisationnels : de la remise en cause des modèles traditionnels à la critique de l'entreprise libérée
- Les contre-modèles inspirants et les espaces d'expérimentation des équipes

► **Atelier 2 : Des exemples concrets de mise en pratique des démarches de design dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux**

► **Design et innovation managériale**

- Quand et comment le design s'agence avec les innovations managériales dans l'établissement
- Design et conduite de projet : utiliser le design pour accompagner les changements
- Une illustration concrète

► **Design et maîtrise d'usage**

- L'assistance à maîtrise d'usage (AMU), troisième pierre complémentaire de l'AMO et de la MOE
- L'intégration de l'AMU dans un projet bâtementaire
- Une illustration concrète

► **Design et innovation thérapeutique**

- Le design au service des innovations dans les pratiques soignantes
- Design et formation : s'inspirer du design pour repenser la formation auprès des soignants - une illustration concrète

► **Atelier 3 : Les rôles, missions, compétences, positionnement et posture des référents design au sein de l'institution**

► **Le référent design au carrefour de l'interne et de l'externe**

- L'ambassadeur (initier, promouvoir, relier aux enjeux des équipes et de l'institution) : embarquer des équipes pluridisciplinaires pour aborder des problèmes nouveaux et complexes et conduire des projets exploratoires et participatifs, dans un contexte VICA (volatile, incertain, complexe et ambigu).
- Le facilitateur (faire du lien entre les disciplines, favoriser la compréhension des mots et des notions, animer des réunions et ateliers de travail pluridisciplinaire)
- Le commanditaire (formuler, écrire et défendre une commande de design, sélectionner des prestataires)
- Le manager de l'articulation des compétences internes et externes (assurer le suivi des prestataires, faire le lien avec l'interne, coordonner la pérennisation de la démarche après le départ des prestataires)
- **Les questionnements éthiques auxquels peuvent être confrontés les référents design dans la pratique : retours d'expérience**

► **Atelier 4 : La méthodologie et les outils du design**

► **Les piliers méthodologiques du design : présentation de projets et d'outils associés**

- Les outils d'immersion (observation, entretiens individuels et collectifs, reportage photo, visite guidée, etc.),
- Les outils de recherche (documentation, collecte d'exemples, synthèse des enseignements, etc.),
- Les outils d'analyse (reformuler le problème, dresser un parcours utilisateur, utiliser des personas, etc.),
- Les outils d'animation d'ateliers (conduire un brainstorming, reformuler les idées, prendre en note les idées, prioriser, synthétiser, etc.),
- Les outils de tests avec des moyens légers (conduire une expérimentation, mobiliser les parties-prenantes, mener une évaluation)

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Coordinatrice du Praxis, experte RPS et QVCT du CNEH
- Marie Coiré, Designer indépendante, co-fondatrice du lab-ah au GHU Paris psychiatrie et neurosciences, professeure en école de design
- Matthew Marino, Designer indépendant, co-fondateur Care & co. et User Studio
- Lise Burgade, Directrice associée de Open Communities, spécialiste du secteur médico-social - Justine Coubard-Millot, Designer et Directrice du lab-ah au GHU Paris psychiatrie & neurosciences
- Matthieu Ruthy, Chef de projet design hospitalier, Direction de la

MÉTHODES MOBILISÉES

Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Mises en situation - Animation d'ateliers - Partage de pratiques - Retours d'expérience - Outils opérationnels

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Les enjeux et les usages de la co-construction avec les équipes de soins et les usagers

- La notion d'hospitalité dans le monde du soin : quelles approches ? En quoi les dimensions philosophiques de l'hospitalité peuvent-elles nourrir les valeurs et les directions d'un projet ?
- L'expérience globale de l'usager : comment la saisir et l'intégrer dès la conception du projet ?
- L'expérience de l'équipe de soins face aux contraintes organisationnelles et environnementales : comment identifier et prioriser en équipe la problématique ?
- La pérennisation du projet à travers l'élaboration des référentiels de maîtrise d'usage et de formations co-construites avec les équipes et les usagers : la logique du « dernier km » du projet en design.
- Les indicateurs de résultat du projet : comment mesurer l'impact du projet sur l'amélioration de la qualité de vie et du travail des équipes, et sur l'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des usagers du système de santé ?

► MODULE 2 (5 jours) - APPLICATIF

- S'inspirer de démarches pionnières de design portées dans le milieu sanitaire et médico-social
- S'engager dans un projet en étant coaché par un designer professionnel et le mettre en pratique au sein de son établissement en mobilisant les démarches proposées en formation

► Atelier 5 : Les applications du design en santé : retours d'expérience de démarches centrées sur l'humain portées dans le milieu hospitalier

► Des exemples de mises en pratique du design dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux : quels enseignements pour le système de santé ?

- Le travail de la Direction de la Stratégie et de la Transformation (Matthieu Ruthy)
- RETEX Fabrique de l'hospitalité du CHRU de Strasbourg (Christelle Carrier)
- RETEX Lab-ah du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (Justine Coubard-Millot)
- Les appuis-terrains et l'innovation managériale par le design (Matthew Marino)
- Leviers et obstacles rencontrés par les designers/manager en innovation (Lise Burgade)

► Atelier 6 : Retours d'expérience sur son propre projet en cours d'élaboration ou de réalisation

- Retour d'expérience de son projet en co-développement
- Etat d'avancée de son projet intégrant les approches du design
- Renforcement des compétences suite aux retours des participants

► Atelier 7 : Présentation du projet final et validation du Praxis

- La présentation orale de son projet : diaporama argumenté en vue de la validation du praxis
- Echanges avec ses pairs et le jury d'experts

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 000 €
Non-adhérents	5 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris	24, 25 sept. 2026 et 5, 6, 7 oct. 2026 et 5, 6 nov. 2026 et 19, 20 nov. 2026 et 14 déc. 2026
-------	--

ACTUALITÉS - RESSOURCES HUMAINES

Choisissez l'école de référence !



R2622 - L'Intelligence Artificielle générative au service des managers des établissements de santé

de la théorie à la pratique

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour un nouvel événement « LES MANAGERIALES du CNEH » à destination de tous les managers, pour sa première édition, à l'Intelligence Artificielle et à la révolution qu'elle engendre pour les managers.

Depuis 3 ans, l'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (IAG) sont partout : dans les discours, les outils... et parfois les fantasmes.

Cette journée propose de passer du mythe à l'usage, en donnant aux managers des repères clairs, rassurants et opérationnels. Sans technicisme excessif ni naïveté, il s'agit de comprendre, d'encadrer et d'expérimenter l'IAG dans le respect des exigences éthiques et réglementaires.

Au programme : des apports solides le matin, des ateliers concrets l'après-midi, et des cas d'usage directement transposables dans son quotidien managérial... et surtout, une envie de partager nos questionnements sur ce nouveau partenaire qui s'invite dans nos pratiques et nos échanges.

Une journée pour apprivoiser l'IAG, renforcer son efficacité managériale en gardant la main sur l'essentiel : l'humain.

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris à la première édition « DES MANAGERIALES DU CNEH », consacrée à l'Intelligence Artificielle et à la révolution qu'elle engendre pour les managers.

Depuis 3 ans, l'intelligence artificielle (IA) et l'intelligence artificielle générative (IAG) sont omniprésentes : dans les discours, les outils... et parfois dans les fantasmes.

Cette journée propose de passer du mythe à l'usage, en donnant aux managers hospitaliers des repères clairs, rassurants et opérationnels. Sans technicisme excessif ni naïveté, il s'agit de comprendre, d'encadrer et d'expérimenter l'IAG dans le respect des exigences éthiques et réglementaires.

► 8h45 – 9h15 : Accueil des participants et café de bienvenue

► 9h15 – 9h30 : Ouverture de la journée :

- Les enjeux et pratiques de l'IAG en établissement de santé, et pour les managers : baromètre et diagnostic maturité IAG

► 9h30 – 10h : Comprendre la révolution IAG (LLM) et ses implications pour les managers

- De l'IA à l'IAG : de quoi parle-t-on ? comment ça fonctionne ? où en est-on ?
- Le panorama des usages de l'IAG : ce qui change pour les managers
- Les potentialités, risques et limites, biais et hallucinations des modèles de langage (LLM) et agents IA

► 10h30 – 11h : Sécuriser les usages de l'IAG : le cadre juridique et éthique (RGPD, AI Act, charte IA)

- Les essentiels réglementaires : protection des données, qualification des usages, points de vigilance spécifiques FPH
- L'AI Act et les recommandations de la CNIL : comment traduire ces exigences dans un établissement de santé ou médico-social : la charte IA
- Des exemples : notes managériales, données RH, documents formation, suivi d'activité...

► 11h00 – 11h15 : PAUSE

► 11h15 – 12h30 : Démonstrations commentées – L'IAG au service du manager hospitalier

- Le prompt efficace en 5 points : rôle, contexte, tâche, format, ton

- Quelques usages (recherche, texte, image, vidéo, podcast, diaporama...) avec quelques Chatbots : ChatGPT, Gemini, Le Chat, Perplexity, Claude, Notebook LM, Napkin, Nano banana, Veo3, Gamma

- Quelques cas d'usage :

- Management d'équipe : entretiens, feedback, notes internes, conduite de projet, ...
- RH/formation : fiches de poste, GPMC, ingénierie de formation, livrables Qualiopi, ...
- Pilotage/qualité : préparation de rapports, plans d'action, suivi d'indicateurs, ...

► 12h30 – 14h00 : DÉJEUNER organisé par le CNEH sur site

Après-midi – Ateliers d'appropriation de l'IAG dans sa fonction managériale

► 14h00 – 14h15 : Lancer les ateliers – Règles du jeu et consignes : confidentialité, anonymisation, rôle du manager comme pilote

► 14h15 – 16h00 : 4/5 Ateliers pratiques sur 4/5 thématiques (cas d'usage)

- Identifier les usages pertinents et réalistes de l'IAG dans son périmètre professionnel
- Rewriting managérial et communication assistée par IAG
- IAG et conduite de projet
- Co-construire une charte d'usage IAG d'équipe ou de service

► 16h00 – 16h15 : PAUSE

► 16h15 – 17h00 : Synthèse des productions sous forme de world café et conclusion de la journée

- Ce qui est autorisé / encadré / proscrit
- Les règles de confidentialité et d'anonymisation
- Le rôle du manager, du DPO, de la direction
- 2 usages IAG à tester, 1 garde-fou à mettre en place, 1 action de partage/sensibilisation dans son équipe ou direction
- Le recueil "à chaud" des impressions et besoins d'accompagnement complémentaires (coaching de managers, séminaires d'équipe, modules de formation IAG, etc.)

► BESOINS MATERIELS

Afin d'expérimenter les outils IA, merci de vous munir de pc portable ou d'une tablette (charge 100%) lors des ateliers de mise en pratique.

Durée 1 jour - 7h

Paris 3 déc. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 700€
Tarif non-adhérents 750€

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Médecins
Chefs de pôle
Managers, cadres
Responsables de service
Gestionnaires
Chefs de projets de tous niveaux
et de tous services de la FPH

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Échanges avec les participants -
Questionnaire de satisfaction

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante-formatrice, responsable des pôles Management, RPS/QVCT, IAG au CNEH
- Jean-Luc Stanislas, CSS, Consultant expert en management, IAG et ludopédagogie
- Frédéric Texier, DRH, RF, Consultant-formateur, responsable du pôle RH au CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

- Diagnostic de maturité IAG (Wooclap) - Introduction et contextualisation – Baromètre de l'IAG - Apports théoriques - Retours d'expérience - Partage de pratiques – Démonstration et entraînement sur des Chatbots
- Padlet

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quizz de connaissances et d'évaluation de ses compétences en IAG

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

S2557 - Intelligence artificielle à l'hôpital : les clés pour agir

OBJECTIFS

Equiper les professionnels de santé des connaissances indispensables pour intégrer des outils d'IA dans leur pratique quotidienne de manière éthique et sécurisée

PROGRAMME

- Comprendre les concepts de base de l'IA et du machine learning
- Identifier les applications actuelles et futures de l'IA à l'hôpital
- Analyser les répercussions sur les métiers et les prises en charge
- Connaître la méthodologie indispensable à la réussite d'un projet d'IA :
 - Mode de développement
 - Cadre juridique
 - Protection des données
 - Modèle économique
 - Intégration avec le DPI et les infrastructures SI de l'établissement

INTERVENANT.E.S

Jane Despatin, Responsable des opérations et de la performance hospitalière
Joseph Tedesco, Directeur général du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche ludique des concepts scientifiques de l'intelligence artificielle
- Études de cas réels et discussions en groupe
- Expérimentations par les participants
- Quiz pour évaluer et ancrer les connaissances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation remis à chaque participant

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Bibliographie : Articles scientifiques, rapports (HAS, INSERM, OMS)
- Panorama d'innovations à explorer après la formation

Durée 1 jour - 7h

Paris 16 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 600 €
Tarif non-adhérents 650 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'hôpitaux (CHU, CH, GHT), Présidents de CME
DSI, DPO, RSSI, Directeurs de la transformation numérique
Médecins, Pharmaciens
Directeur des soins
Exécutif de pôle

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Sylvie LIOT – 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55 sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

.

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

J2562 - FOCUS : IA et sécurité juridique

Encadrer l'usage de l'IA à l'hôpital et en ESMS

OBJECTIFS

- ▶ 3 heures en classe virtuelle pour :
- Connaître les cadres juridiques applicables à l'utilisation de l'IA
- Identifier les risques induits par l'usage de l'IA à l'hôpital

PROGRAMME

- ▶ Le mot de l'expert
L'IA, on ne parle plus que de ça. Au-delà des potentialités ouvertes, les incertitudes et la méconnaissance du cadre juridique laissent la porte ouverte à des mésusages, voire des abus ou des situations à risque juridique. Par où commencer pour sécuriser son utilisation à l'hôpital ?
- ▶ Les grands domaines d'utilisation de l'IA à l'hôpital et en ESMS : cartographie des usages... et identification des situations à risque
- ▶ Quel cadre juridique pour l'IA ?
 - l'IA Act
 - le RGPD
 - le droit interne et les autres réglementations
- ▶ Les pistes de sécurisation de l'utilisation de l'IA
 - Les outils à mettre en œuvre
 - Les organisations à déployer
- ▶ Les pratiques à développer, au plan collectif et individuel

INTERVENANT.E.S

- Brigitte de LARD-HUCHET, directrice du Centre de Droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Questions réponses et échanges - Brainstorming

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports juridiques, conceptuels et méthodologiques - Partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme

Durée 0.5 - 3h

Classe virtuelle 13 nov. 2026

Classe virtuelle 26 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €

Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Directeurs des affaires générales
Directeurs des affaires juridiques
Juristes
Responsables des services informatiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis spécifique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

christelle.tardjo@cneh.fr

R291 - Concevoir et conduire des projets avec l'IA générative dans un contexte d'accompagnement du changement

OBJECTIFS

Intégrer la démarche, la méthode et les outils incontournables du management de projet et de la conduite de changement
Réussir un projet, de l'élaboration à l'évaluation, par la mise en œuvre d'une méthodologie concrète ainsi que l'utilisation des outils de l'IA
Organiser une communication adaptée et efficace autour du projet
Travailler sur un projet individuel et le présenter oralement au groupe

PROGRAMME

- Les changements : définitions, typologie, caractéristiques, accompagnements
 - Les changements : évolutions et mutations du milieu sanitaire et médicosocial
 - Les types de changement (1 et 2) et leurs niveaux d'impacts
 - L'accompagnement du changement en 3 étapes (décristallisation, déplacement, recristallisation), les besoins des professionnels et les stratégies managériales à déployer
- Les définitions et les caractéristiques des projets en milieu sanitaire
 - La notion de projet : définition et ambition
 - Les différences entre projet et activité courante : les concepts et cycle de vie d'un projet
 - Les projets prescrits et les projets choisis
 - La place des projets dans les stratégies institutionnelles de changement
- Les étapes clés de la gestion et du pilotage de projet
 - Les enjeux et les caractéristiques des projets
 - Le phasage et les étapes clés d'un projet
 - L'identification des acteurs et de leurs rôles
 - Le lancement du projet et la note de cadrage
 - Les facteurs de réussite et d'échec des projets
- La conception du projet en 10 étapes (projet mode d'emploi, PME) et les outils de conduite de projet
 - Le pré-projet, l'identification des risques et le cadrage du projet
- Le lancement du projet
 - La structure projet : rôle et responsabilités
 - Le diagnostic : SWOT, analyse par processus, RACI
 - Le plan d'action, les actions cibles et la planification des actions
 - L'élaboration de l'organigramme technique du projet, des tâches et le planning de réalisation, le diagramme de Gantt
 - Les matrices de priorisation, fiches action et points de contrôle (tableaux de bord, indicateurs)
 - Les outils de l'IA au service du projet
- La mise en œuvre du projet, son suivi et son évaluation
 - L'animation, l'accompagnement des changements et le pilotage du projet
 - Les deux communications : opérationnelle et promotionnelle (interne et externe)
 - La conduite des réunions sur l'avancée du projet et les ajustements au regard des résistances
 - L'évaluation, le bilan et suivi du projet
 - La clôture du projet, la réunion de conclusion
- L'IA au service des projets (initiation)
 - une aide à la recherche documentaire
 - un outil pour formaliser le projet
 - des supports pour présenter son projet
- La présentation des projets des participants à l'ensemble du groupe

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, consultant formateur en Management, expert au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Grilles d'analyse - chaque participant travaille sur un projet concret qui sert de fil rouge tout au long de la formation en mobilisant les outils de l'IA générative - L'intersession permet de mettre à profit l'assimilation des concepts, méthodes et outils présentés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Réinvestissement des acquis et des outils déclinés sur un projet en intersession - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 22, 23 oct. 2026
et 27 nov. 2026

Paris 21, 22 oct. 2027
et 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants
Cadres techniques et logistiques
Cadres administratifs
Personnels en charge d'une équipe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis en centre de formation au CNEH
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

Atteinte des objectifs

5/5

Adresse mail générique

formation@cneh.fr

R1590 - Dynamiser vos réunions d'équipe avec l'AG

OBJECTIFS

Connaître les types, objectifs, modes d'animation d'une réunion d'équipe
Développer vos compétences en agilité managériale et IAG pour améliorer votre efficacité
Utiliser des outils pratiques et solutions digitales pour mieux conduire vos réunions

PROGRAMME

- ▶ Les différents types de réunion : d'information, de groupe de travail, de résolution de problèmes, d'analyse de pratiques, de crise, etc.
- ▶ Les objectifs, enjeux, stratégies et limites des réunions d'équipes
- ▶ La conduite de la réunion
 - les différentes étapes et la structuration du temps de la réunion : préparation, déroulement, clôture, évaluation et suivi
 - les différents rôles et les règles associées : l'animateur, le secrétaire, le gestionnaire du temps
 - l'animation de la réunion : attitude, écoute/ouverture, motivation (écouter et se faire écouter), etc.
 - les difficultés rencontrées dans l'animation de réunion : gestion des problèmes des situations difficiles (postures d'un groupe, approche de la gestion des conflits)
 - la conclusion orientée vers la prise de décision et le plan d'actions
- ▶ Les stratégies d'animation de réunion
 - Le rôle de l'animateur
 - la dynamique de groupe pendant la réunion
 - les styles de management et d'animation de réunion
 - les postures de leadership de l'animateur
- ▶ Les techniques d'animation de la réunion
 - la communication participative, assertive
 - les techniques de régulation, négociation, facilitation, persuasion, médiation
 - la régulation des tensions interpersonnelles
 - les méthodes agiles en animation
- ▶ Le suivi et la continuité dans l'action
 - l'information et la communication des résultats : le choix du type d'écrit le plus approprié : procès verbal, compte rendu, relevé de conclusions
 - l'évaluation de la réunion
 - les suites à donner et le suivi : le plan d'actions
- ▶ Les autres vecteurs de circulation de l'information (connaissance, reconnaissance)
 - les tableaux de bord internes ou institutionnels
 - le journal interne
 - la journée thématique et/ou la journée portes ouvertes
- ▶ Les outils numériques et fiches pratiques, les relevés de décisions
 - les fiches outils méthodologiques
 - les outils d'informations, de suivi de décisions de gestion des réunions
 - les solutions digitales d'animations des réunions à distance
 - l'IAG au service des réunions

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en Management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Mises en situation - Grille d'analyse et test de positionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026

Paris 27, 28 mai 2027

Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants

Cadres techniques

Cadres administratifs

Managers de proximité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2603 - Innovations managériales et IAG : Leadership agile et dynamiques collectives

OBJECTIFS

Augmenter son management en intégrant l'intelligence artificielle générative de manière éthique, critique et contextualisée, afin d'enrichir la prise de décision, les pratiques professionnelles et les dynamiques collectives au service du soin

Développer une posture de leadership transformationnel favorisant l'engagement, le sentiment d'appartenance, la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi que la construction du sens dans des organisations soumises à de fortes tensions

Outiller les managers pour conduire le changement avec agilité en mobilisant l'intelligence collective, les apports des neurosciences et des méthodes collaboratives, afin de renforcer la coopération, la créativité et la capacité d'adaptation des équipes

PROGRAMME



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Cadres
Responsables projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

► **MODULE 1 : Management augmenté et intelligence artificielle générative : Innovations, dynamiques collectives et leadership transformationnel en santé**

► Séquence 1 – L'intégration de l'IAG dans ses pratiques managériales - J1–J2

Management augmenté à l'épreuve de l'intelligence artificielle générative – Anne Lumbroso-Vassal

- La clarification des notions clés liées à l'intelligence artificielle générative et à ses limites
- Le positionnement de l'IAG dans l'écosystème hospitalier et médicosocial
- L'évolution du rôle, des marges de manœuvre et des responsabilités du manager hospitalier
- La notion de management augmenté et l'articulation entre outils numériques et posture managériale
- Le panorama de cas d'usage managériaux concrets de l'IAG en contexte hospitalier
- La lecture critique des productions de l'IAG : fiabilité, biais, zones d'incertitude
- Les enjeux éthiques, juridiques et réglementaires spécifiques au secteur de la santé
- Les effets potentiels de l'IAG sur les équipes, les métiers et les dynamiques collectives
- Le rôle du manager dans la régulation, l'encadrement et la sécurisation des usages
- L'élaboration d'une trajectoire d'intégration de l'IAG adaptée au périmètre managérial

► Séquence 2 – Leadership transformationnel et QVCT - J3–J4

Le manager, médiateur du sens et artisan du collectif ou l'IAG comme levier de posture – Frédéric Texier

- La posture de leadership transformationnel dans les organisations hospitalières
- Les leviers managériaux de mobilisation et d'engagement des équipes
- Le sentiment d'appartenance comme facteur de cohésion et de performance collective
- Le rôle du manager dans la construction et la régulation du sens au travail
- La place de la QVCT dans les pratiques managériales et les politiques hospitalières
- Les mécanismes de reconnaissance, de soutien et de développement des agents
- Les dynamiques collectives comme ressources face aux tensions et aux transformations
- Les postures managériales favorables à l'évolution des pratiques professionnelles
- Les équilibres entre exigences institutionnelles, contraintes opérationnelles et réalités humaines
- La responsabilité managériale dans la prévention de l'usure professionnelle et des RPS

► **MODULE 2 : Agilité organisationnelle et intelligence collective : le manager, un facilitateur du collectif ?**

► Séquence 3 – Agilité organisationnelle, pilotage de projets augmenté avec l'IA générative - J5–J6

Management agile des projets et IA générative :

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
 - Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
 - Jean-Luc Stanislas, Consultant expert en ludopédagogie et neurosciences, Cadre supérieur de santé
 - Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en AI et en co-développement
- Tous les intervenants sont Certifié RS6776 «Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'IA générative»

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche expérientielle et interactive - Mises en pratique - Etudes de cas - Ateliers collaboratifs - Co-développement - Ludopédagogie - Design thinking - Intelligence collective - Analyse réflexive

apports des neurosciences, du design thinking et de la ludopédagogie – Jean-Luc Stanislas

- Les enjeux du changement organisationnel à l'ère de l'IA générative et des agents IA.
- Le management éthique et responsable des usages d'IA dans la planification stratégique des projets de services.
- Les cas d'usages d'IA générative et d'agents IA « copilotes de projet » pour planifier, suivre et ajuster les projets.
- Le design thinking augmenté par l'IA, appliqué aux projets hospitaliers et aux parcours patients/professionnels.
- La créativité et la co-constructions renforcées par l'IAG au service de l'intelligence collective des équipes.
- La ludopédagogie et les serious games, enrichis avec l'IAG, pour l'appropriation des transformations.
- Les neurosciences : compréhension des comportements, des résistances et de la charge cognitive à l'ère de l'IA.
- Le slow management agile : simplifier les tâches avec l'IA, ralentir pour redonner du sens au service de l'humain.
- Les postures managériales agiles et « IA-compatibles » inspirées du care management.
- La motivation, l'engagement, l'adhésion : les leviers managériaux pour accompagner les projets augmentés par l'IA.

► Séquence 4 – Intelligence collective et dynamiques collaboratives - J7–J8

Deux méthodes d'intelligence collective à découvrir (l'Appreciative Inquiry (AI) et le co-développement) pour renforcer la créativité et la cohésion d'équipe – Isabelle Dauvillier

- Le cadre, l'intention et les règles du jeu de l'intelligence collective (sécurité psychologique, confidentialité, écoute).
- Le panorama comparatif AI vs co-développement : objectifs, apports, limites et cas d'usage.
- Les postures et compétences relationnelles : questionnement puissant, reformulation, feedback, inclusion.
- L'AI : principes (orientation forces/avenir) et effets attendus sur l'énergie collective et la cohésion.
- L'AI : cycle 4D (Discover, Dream, Design, Destiny/Deliver) et livrables par phase.
- Les entretiens appréciatifs : construction d'un guide, pratique en binômes, extraction de thèmes (patterns).
- Le passage à la créativité opérationnelle : divergence/convergence, priorisation, prototypes/quick wins.
- Le co-développement : finalité, cadre, rôles (client/consultants/facilitateur) et règles de fonctionnement.
- Le co-développement : déroulé en étapes, qualité du questionnement, débrief et apprentissages.
- L'ancrage et le transfert : articulation AI + co-dev, rituels, plan 30/60/90 jours, indicateurs (cohésion, créativité, exécution).



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Quiz en amont et en aval de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT

Choisissez l'école de référence !



R4034 - Le cadre de proximité face aux mutations

L'encadrant garant des valeurs, du sens et de l'éthique professionnelle

OBJECTIFS

Clarifier les rôles et activités des cadres de proximité dans le contexte actuel sanitaire et médico-social
Développer ses compétences managériales en situation
Se positionner en respectant son éthique professionnelle

PROGRAMME

- L'état des lieux de sa pratique d'encadrement : les points satisfaisants et insatisfaisants
 - Les difficultés rencontrées dans sa pratique de cadre de proximité aujourd'hui
 - La clarification de l'idéal, des rôles et attentes de rôles, d'hier à aujourd'hui au regard de la fiche métier
 - Le cadre de proximité, intermédiaire entre l'institution et l'équipe, médiateur entre travail prescrit et travail réel
- Les trois fonctions du cadre de proximité aujourd'hui : à quoi passez-vous votre temps ? : expert, gestionnaire, manager
 - Gestionnaire administratif, ou comment mettre en place une organisation de travail (des soins) pérenne ?
 - Coach-psy, ou comment accompagner dans les changements en cours les professionnels en fonction de leurs parcours et des besoins de l'institution ?
 - Leader de la clinique, ou comment faire avancer la réflexion sur les pratiques de soin au regard des recommandations ?
- Les transformations de la fonction d'encadrement à l'aune des mutations actuelles
 - Les évolutions du secteur sanitaire et médicosocial depuis les trente dernières années : le triple cadre normatif
 - Les changements dans les rapports à l'autorité (horizontalité vs verticalité) et au travail (réussir sa vie vs réussir dans la vie)
- Le rôle du cadre, un travail de lien invisible, médiateur des logiques en tension, visant à maintenir la cohérence, les valeurs et le sens
- Les pratiques d'encadrement efficaces
 - Exercer une autorité aujourd'hui : l'évolution des styles de management, vers le management situationnel, personnalisé, intergénérationnel et agile
 - Animer et motiver une équipe : les fondamentaux pour dynamiser collectivement et motiver individuellement
 - Gérer les conflits entre les professionnels : l'argumentation, la négociation, la médiation et l'arbitrage
 - Faire coopérer : la reconnaissance et l'écoute des besoins des agents en fonction des âges et des générations
 - Favoriser la santé et le bien-être au travail : les éléments clés pour prévenir le stress et l'épuisement de ses collaborateurs
- Etre cadre, une question de positionnement et de posture ?
 - Le positionnement du cadre tiraillé entre les soins et la gestion : agir dans plusieurs mondes, n'appartenir à aucun ?
 - Vers un devenir sens du management : le triple souci éthique
 - Les pistes à développer pour rester un cadre en bonne santé

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche pluridisciplinaire de la fonction d'encadrement qui amène à se questionner sur son positionnement professionnel et sur sa place au sein de l'équipe et de l'institution, en partant de l'analyse des situations-problèmes proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 14, 15, 16 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres en activité
Faisants fonction

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R953 - Manager et dynamiser son équipe

OBJECTIFS

Se positionner comme manager au sein de son équipe
Définir et fixer des objectifs individuels et collectifs
Motiver ses collaborateurs et développer leur potentiel

PROGRAMME

- ▶ Rappel du contexte et des réformes hospitalières
- ▶ Les missions du responsable/manager d'équipe
 - les concepts clés : animer, organiser, déléguer, décider, planifier
 - la boîte à outils managériale
- ▶ La connaissance de son style de management
 - le management d'hier à aujourd'hui : des conceptions de l'homme et d'efficacité au travail
 - l'autodiagnostic de son style managérial et l'adaptation à l'équipe
 - les clés de management intergénérationnel : comment articuler le «JE / NOUS»
- ▶ Le développement et le maintien d'une dynamique positive d'équipe
 - les principes du fonctionnement d'une équipe
 - la performance collective, plus que la somme des performances individuelles
 - la répartition du travail entre les membres d'une équipe
- ▶ Du «JE au NOUS»
 - les leviers et ressorts de la motivation et de la délégation : en fonction des âges et des parcours, des compétences et motivations
 - la grille de compétences pour mobiliser et développer les synergies : reconnaissance, gratification et valorisation des contributions
 - la focalisation sur des projets signifiants individuellement et collectivement
- ▶ L'animation des réunions d'équipe
 - la communication au sein des groupes et la coopération
 - les différents types de réunions professionnelles
 - les méthodes, outils et postures en réunion
- ▶ La gestion des conflits
 - la compréhension des mécanismes en situation de conflit
 - la gestion de la crise pour recréer les conditions de la coopération
 - la mise en place d'espaces de discussion (autour de l'activité et/ou de projets)

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Fabienne Flouriot, Cadre supérieur de santé, experte GTT, consultante au RH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Test de positionnement - Analyse de situations concrètes - Echanges de pratiques professionnelles - Ateliers pratiques : l'autodiagnostic de son style de management, exercices de communication et/ou simulations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 oct. 2026

Paris 2, 3 mars 2027

Paris 11, 12 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants

Cadres techniques

Cadres administratifs

Personnels en charge d'une équipe

PRÉREQUIS

Être responsable d'une équipe

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2429 - L'accompagnement à la prise de poste des nouveaux encadrants : être formateur, tuteur, mentor, coach de nouveaux cadres (de santé et faisant-fonction)

Etre formateur, tuteur, mentor, coach de nouveaux cadres de santé et faisant-fonction



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

OBJECTIFS

Évaluer les compétences à acquérir par les nouveaux cadres ou faisant-fonction, élaborer un plan d'accompagnement personnalisé et mesurer les progrès réalisés en matière de pratiques managériales
Comprendre les rôles et les responsabilités du tuteur, du mentor, du compagnon, du formateur et du coach dans le contexte de l'accompagnement des nouveaux cadres et adopter les meilleures pratiques
Maîtriser des techniques et des outils pédagogiques adaptés aux besoins et aux styles d'apprentissage des nouveaux cadres pour faciliter le transfert des compétences et des expériences

PROGRAMME

- ▶ L'état des lieux des expériences personnelles d'encadrement et/ou de tutorat de nouveaux cadres
 - Les rôles, missions, postures et positionnements des cadres expérimentés dans l'accompagnement
 - Les enjeux de la transmission des savoirs managériaux à l'hôpital et le lien intergénérationnel
 - Les attentes et les défis auxquels font face les cadres de proximité aujourd'hui
- ▶ Les missions de tuteur, mentor et coach auprès des nouveaux cadres et faisant-fonction
 - Promouvoir l'intégration, la fidélisation et le bien-être au travail
 - Assurer la formation en situation de travail : transmettre son savoir-faire et son expérience
 - Assurer l'accompagnement après l'intégration : favoriser les échanges de pratiques managériales et la réflexion
- ▶ Le travail pédagogique en situation de tutorat, de mentorat et/ou de coaching : créer un environnement propice d'apprentissage
 - Les compétences clés du cadre accompagnateur : pédagogiques, sociales, relationnelles, réflexives, organisationnelles
 - Les trois modèles de compétence et leurs centrations : sur la somme de savoirs et de capacités, sur le savoir-faire en situation, sur le savoir agir responsable
 - Les spécificités de l'apprentissage des adultes (andragogie)
- ▶ La conception et la mise en œuvre du projet de tutorat, mentorat ou de coaching
 - L'évaluation des compétences managériales du nouvel encadrant : de la cartographie des compétences au diagnostic de son niveau de maîtrise
 - Le parcours d'apprentissage personnalisé :
- définition d'objectifs, séquences, méthodes pédagogiques, indicateurs de suivi et planning, intervenants, dispositifs, méthodes et outils d'accompagnement à la fonction managériale
- La conception et l'utilisation des documents de soutien au tutorat : objectifs, charte d'encadrement, livret d'accueil, guide de bonnes pratiques, traçabilité des suivis, bilans intermédiaires et évaluation de la qualité du tutorat)
- L'analyse de situations apportées par les apprenants : développement des compétences, pratique réflexive, transfert en situation, évaluation des compétences, et métacognition
- ▶ Les stratégies relationnelles favorisant la réflexivité : « faire faire, faire dire, faire construire »
 - La relation tutorale selon la méthode CARE
 - Les bases de l'écoute : le questionnement, la reformulation et l'explicitation
 - Les fonctions pédagogiques du tuteur, mentor, coach : soutenir la motivation, favoriser la poursuite des objectifs, assurer la simplification du travail, attirer l'attention sur les caractéristiques d'une situation de travail, réaliser des démonstrations, canaliser la frustration et le travail de deuil
 - Les méthodes de motivation et de renforcement positif : partir de l'apprenant, faire confiance et responsabiliser, personnaliser le tutorat, donner des signes de reconnaissance et le droit à l'erreur
- ▶ Les trois temps de l'évaluation du processus d'encadrement : auto-évaluation, évaluation formative, évaluation-bilan.
 - Les quatre niveaux d'évaluation centrée sur l'apprenant
 - Les quatre niveaux d'évaluation centrés sur le tuteur
 - Le portfolio, un outil d'évaluation du cheminement, de l'acquisition des compétences.

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Frédéric Texier, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Relevé des attentes des participants - Test de positionnement

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de situations concrètes - Echanges de pratiques professionnelles - Elaboration d'un parcours d'apprentissage à la fonction d'encadrement - Simulation d'entretien d'accueil et/ou de suivi - Création de son Portfolio de tuteur, mentor, coach

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Quiz - Tour de table en fin de formation - Mise en situation - Jeux de rôle - Cas pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres expérimentés de tous services en position d'encadrement ou managériale : cadre intermédiaire (de proximité), cadre supérieur, directeur/directrice des soins, chargé de mission/projet, etc. en situation de former de nouveaux professionnels à la fonction d'encadrement

PRÉREQUIS

Expérience dans la fonction managériale

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R934 - Management intergénérationnel

OBJECTIFS

Identifier les stéréotypes et dépasser les idées reçues sur chaque génération
Repérer les sources potentielles de conflits intergénérationnels et leurs conséquences
Construire une cartographie de l'équipe, identifier les forces de chaque génération et conjuguer les différences vers un sens commun
Comprendre et répondre efficacement aux attentes des différents professionnels en favorisant la coopération

PROGRAMME

- Les 4 générations au travail aujourd'hui : des valeurs et cadres de référence différents
 - les notions clés : génération, conflit générationnel, classe d'âge, âges de la vie, cycle de vie, valeurs, modes de vie, transmission ou reproduction ?, guerre/confusion des âges ? ; âges objectif/subjectif, etc.
 - les générations au travail, leurs valeurs et cultures spécifiques : les boomers, les générations X, Y, Z
 - les quatre visions qui inspirent nos comportements : le « Nous » de la Tradition, le « Je » de la réussite matérielle, le « Moi » de l'expression personnelle, le « Moi-Nous » de la réalliance
 - le retour démographique et le papy-boom et leurs conséquences dans le milieu sanitaire et social
- Les changements intervenus dans la société et dans le milieu sanitaire et social et leurs impacts sur les rapports à l'autorité, au travail et au soin au fil des générations
 - les transformations de la relation à l'autorité : de l'obligation verticale (soumission) à la responsabilité intérieure (délibération)
 - les transformations de la relation au travail : de la fatalité de l'effort (le devoir) à la création d'utilité et/ou de beauté (la réalisation de soi)
 - les transformations de la relation de soin : de la relation d'aide (paternalisme bienveillant) à la relation de service (partenariat respectueux)
 - les 6 empreintes sociétales et les types de management : tradition, force, ordre, succès, bien-être, liberté (du management paternaliste au management coresponsable)
- Les enjeux du management intergénérationnel : faire coopérer une équipe composée de 4 générations
 - intégrer la nouvelle génération qui a un rapport au travail différent et identifier les implications
- de la révolution culturelle et numérique sur l'organisation
 - organiser la transmission des compétences et du savoir en renforçant la cohésion et en développant l'intelligence collective
 - la double face du management intergénérationnel : personnaliser les pratiques managériales en fonction des attentes et aspirations de chaque génération et développer la capacité à travailler ensemble : un management intégratif (« communauté de travail »)
- Le renforcement de la motivation en fonction des étapes de carrières
 - Etape 1 : Le début de carrière ou la phase d'exploration de l'apprenti dépendant : le besoin de naître professionnellement
 - Etape 2 : Le milieu de carrière ou la phase d'établissement du collègue indépendant : la nécessité de se reconnaître dans son travail
 - Etape 3 : La seconde partie de carrière ou la phase de maintenance du mentor responsable : le souci de transmettre son expérience
 - Etape 4 : La fin de carrière ou la phase de désengagement et les 6 dimensions du sentiment de fin de vie professionnelle
- Les pratiques à développer pour favoriser un management intergénérationnel
 - la constitution d'équipe mixant les générations : le travail sur la pyramide des âges
 - la création d'un espace d'échange intergénérationnel sur les visions respectives du monde à partir des thématiques clés en commençant par ses représentations sur les générations
 - la mise en place d'organisation apprenante favorisant la transmission des savoirs/compétences, le tutorat et de nouvelles façons de travailler ensemble

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Auto diagnostic - Etude de cas - Retours d'expérience - Mises en situation - Analyse des pratiques professionnelles - Capsule vidéo

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Point sur les connaissances a priori et bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Plan de progression personnel - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 déc. 2026

Paris 16, 17 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1010 - Manager les compétences

OBJECTIFS

Comprendre les fondamentaux permettant de passer d'une gestion des compétences au management par les compétences

Elaborer une grille de compétences en fonction d'un poste et une matrice de compétences collectives

Lier formation et compétences dans l'accompagnement des évolutions organisationnelles

PROGRAMME

- ▶ Les fondamentaux de la GPMC et de la gestion des compétences
 - de la gestion administrative à la gestion des RH
 - le lien avec la stratégie de l'établissement et sa déclinaison opérationnelle dans l'unité
 - la définition de concepts clés : compétence (savoir, savoir-faire, savoir être), performance, efficience, emploi, métier, fonction, poste, tâches
- ▶ La définition des activités et des compétences requises par les professionnels
 - les référentiels : du répertoire des métiers aux fiches de poste
 - l'équipe : les missions, les effectifs, les budgets
 - la répartition du travail entre les membres d'une équipe
- ▶ L'accompagnement des compétences de l'équipe
 - l'évolution des effectifs, des métiers et des compétences (pyramide des âges et des anciennetés, flux d'effectifs)
- les modes d'évaluation des compétences dont l'entretien professionnel et l'entretien de formation
- l'évaluation des compétences et des écarts : la grille de compétences
- la délégation
- le plan de formation : CPF, VAE dans le processus de construction des compétences, etc.
- l'évaluation et la capitalisation des effets de la formation
- ▶ L'anticipation et la préparation de la mobilité au sein de l'équipe
 - l'accueil des nouveaux professionnels
 - la gestion des situations de retour à l'emploi
 - l'identification des compétences transversales et des compétences spécifiques
- ▶ Les fondamentaux, finalités et enjeux du DPC
 - de nouveaux besoins de développement des compétences et d'analyse des pratiques professionnelles

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Texier, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
- Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en QVCT et en codéveloppement professionnel

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etude de cas - Des échanges de pratiques professionnelles entre les participants ou à partir de situations réelles proposées par le formateur - Un atelier pratique : la grille de compétences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants
Cadres techniques
Cadres administratifs
Personnels en charge d'une équipe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1359 - Mettre en œuvre un management bienveillant

OBJECTIFS

Identifier sa posture managériale et adapter ses pratiques grâce aux principes éthiques, psychosociaux et organisationnels du management bienveillant
Développer ses compétences relationnelles et émotionnelles afin d'améliorer la communication, la coopération et la régulation des tensions au sein des équipes
Mettre en œuvre des outils managériaux concrets pour renforcer l'engagement, la responsabilité partagée et la qualité de vie au travail dans son collectif

PROGRAMME

- ▶ Les fondements du management bienveillant
 - Le cadre conceptuel du management bienveillant, entre éthique du care, responsabilité managériale et cadre juridique de la santé au travail
 - La clarification des représentations du "bienveillant", ses ambiguïtés, risques d'instrumentalisation et dérives possibles
 - L'articulation entre bienveillance et performance, engagement organisationnel et sécurité psychologique
 - Le repérage des besoins des professionnels, inspiré des approches motivationnelles et adapté aux métiers du soin et de l'accompagnement
- ▶ Les styles de management et la dynamique des interactions
 - Le panorama des grands styles de management, fondé sur les travaux de Hersey & Blanchard et Mintzberg
 - L'adaptation des pratiques aux contextes de la FPH, intégrant contraintes hiérarchiques, missions de service public et environnements sous tension
 - Le management contextualisé, ou comment articuler exigences organisationnelles, singularités individuelles et maturité professionnelle
- ▶ Les compétences relationnelles et émotionnelles du manager
 - La mobilisation de l'intelligence émotionnelle, au service des relations professionnelles
- ▶ Les leviers opérationnels du management bienveillant
 - La communication bienveillante structurée, dérivée de la CNV et adaptée aux contraintes institutionnelles
 - Le développement de la sincérité et de l'authenticité professionnelles
 - La valorisation de la reconnaissance professionnelle au service de la santé au travail
 - Les pratiques de régulation relationnelle, pour prévenir et transformer les tensions interpersonnelles
 - Une méthode d'entretien de recadrage responsable, combinant fermeté, équité et soutien
 - Un dispositif de responsabilisation partagée, fondé sur la contractualisation des engagements et la confiance dynamique
 - Un cadre de délégation éthique, assurant autonomie, clarté et suivi
 - Une pratique du codéveloppement professionnel, pour analyser les freins et co-construire des solutions.
 - Une dynamique de coopération et d'intelligence collective
 - Une fédération du collectif autour du sens, en mobilisant la mission de service public comme ressource identitaire et motivationnelle

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une analyse de cas issus du terrain, centrée sur les réalités FPH : urgences, équipes pluridisciplinaires, tensions hiérarchiques, usure professionnelle - Une simulation d'entretien sensible, recadrage, reconnaissance, retour après conflit - Une résolution collaborative d'un problème RPS/QVCT, avec outils de diagnostic (ANACT, HAS, INRS) - Un entraînement au feed-back positif et correctif, adapté aux logiques de coopération inter-métiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances à priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 18, 19 janv. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout cadre

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1063 - Manager les secrétariats médicaux

OBJECTIFS

Comprendre les spécificités du management des secrétariats médicaux
Encadrer l'équipe des secrétaires médicales
Organiser, coordonner et superviser le travail des secrétariats médicaux

PROGRAMME

- ▶ La fonction de coordinatrice ou de référente des secrétaires médicales
 - le rôle et les responsabilités - les missions et activités
 - le positionnement institutionnel
- ▶ Les projets stratégiques des établissements et leurs déclinaisons au niveau des secrétariats médicaux
 - les attentes des directions vis-à-vis des coordinatrices des secrétaires médicales
 - les évolutions de l'environnement économique, technique et réglementaire et les impacts sur le métier d'assistante médico-administrative
 - l'organisation générale des secrétariats médicaux
 - la coordination des tâches
 - la conception, la mise en œuvre et le suivi de projet
- l'organisation de la relation avec les usagers
- la gestion de l'information et de la communication
- ▶ Le management d'une équipe de secrétaires médicales
 - l'évaluation du travail
 - la formation et le développement des compétences
 - l'élaboration et la gestion des plannings
 - l'analyse et l'optimisation des processus
 - la conduite du changement
- ▶ L'amélioration de ses aptitudes managériales
 - les fonctions du manager
 - les outils du manager d'équipe
 - le management par la qualité
 - le management des personnes et des équipes

INTERVENANT.E.S

- Catherine Gouret, ancienne Coordinatrice des secrétariats médicaux, cadre de pôle

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Mise en situation - Diagnostic managérial - Un travail approfondi sur les missions et activités des secrétaires médicales

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 8, 9, 10 sept. 2026
Paris 7, 8, 9 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables, référents, coordinateurs et encadrants des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1357 - Développer sa posture managériale par l'analyse des pratiques

OBJECTIFS

Bénéficier d'un espace sécurisé et confidentiel pour échanger sur ses pratiques et les analyser
Pouvoir «lâcher prise» et faire face à la pression
Prendre du recul sur sa posture professionnelle
Analyser et faire évoluer ses pratiques de management

PROGRAMME

- ▶ Introduction : Poser les bases du travail collectif
 - Prise de connaissance mutuelle
 - Co-construction des règles de fonctionnement (bienveillance, confidentialité et création d'un espace sécurisé propice aux échanges constructifs et ouverts)
 - Délimitation des frontières entre analyse des pratiques et critique institutionnelle
 - ▶ Identification des attentes et des problématiques
 - Recueil des attentes : carte mentale ou une matrice de priorités
 - Exposé des difficultés rencontrées et identification de 3 à 5 problématiques prioritaires
 - Regroupement des difficultés par thématiques managériales (motivation, conflits, changements, etc.).
 - ▶ Analyse de six situations-problèmes issues du terrain
 - Description factuelle des situations par les participants, analyse des causes, des actions entreprises et de leurs résultats
 - Analyse systémique : identifier les acteurs, les enjeux, les interactions, et les impacts
 - Discussion collective pour explorer les perceptions et les biais
 - ▶ Approfondissement des thématiques managériales en fonction des besoins
- Accompagnement du changement : étapes de Kotter, outils de communication pour réduire la résistance
 - Conduite de projet : Méthodologies agiles adaptées au milieu hospitalier
 - Exercice de l'autorité : Posture d'autorité positive et respectée
 - Motivation des professionnels : Application de la théorie des motivations (Maslow, Herzberg)
 - Gestion des conflits : Approches structurées (médiation, DESC).
 - Prévention de l'épuisement : Identifier les signaux faibles et construire une culture de soutien
- ▶ Réflexion sur les postures/positionnements managériaux et identification d'axes d'amélioration individuels et collectifs
 - Travail sur le positionnement : cartographie de son style de leadership, de ses forces et axes d'amélioration individuels
 - Travail sur la posture managériale : l'équilibre entre proximité et distance avec l'équipe et le développement des soft skills : écoute active, empathie, assertivité.
 - Construction de plans d'action et élaboration d'outils transférables sur le terrain
 - Brainstorming collectif pour générer des idées innovantes
 - Atelier collaboratif pour partager les plans d'action et obtenir des retours constructifs du groupe

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en QVCT et en codéveloppement professionnel

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Analyse des pratiques professionnelles (APP) - Atelier de co-développement (CODEV) - L'ouverture d'un espace confidentiel et sécurisé en dehors de l'environnement institutionnel - Une analyse des pratiques en groupe fermé restreint - Un travail de développement centré sur les problématiques apportées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, identification des objectifs individuels - Point sur les connaissances à priori - Quiz - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Engagement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Managers hospitaliers
Cadres
Responsables d'équipe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2412 - De la sensibilisation à la mise en œuvre de l'analyse des pratiques (APP) - regard des recommandations de bonnes pratiques (RBPP) - au sein de son service

Regard des recommandations de bonnes pratiques (RBPP) - au sein de son service

OBJECTIFS

Connaître la définition d'une APP, ses enjeux et ses distinctions avec la supervision
Comprendre l'environnement (contexte réglementaire et institutionnel) dans lequel s'inscrivent les APP
S'approprier la démarche et le déroulement des APP et la posture du cadre animateur

PROGRAMME

► Les APP dans le milieu sanitaire et médico-social, de quoi parle-t-on ?

- la définition et les distinctions : APP, EPP, RBPP, supervision, régulation, EDT, groupes de parole
- la modernité du concept et son influence sur la professionnalisation et l'éthique de la pratique infirmière
- la finalité de l'APP : la qualité des soins, le développement des compétences, la réflexivité

► Les théoriciens de l'analyse des pratiques professionnelles (APP)

- les fondateurs : E. Durkheim, M. Balint, J. Dewey
- les courants qui orientent la pratique : comportementalisme, socioconstructivisme, auto-confrontation croisée, systémique, psychanalyse
- les supports fondamentaux de l'APP : les RBPP, l'EBN (Evidence Based Nursing) ou la pratique fondée sur les preuves (PFP)

► Les caractéristiques l'APP

- l'APP, un modèle inspiré des démarches qualité et de la roue de Deming: Planifier, Faire, Analyser, Evaluer
- les caractéristiques de l'analyse de pratique : la pratique comme base de l'analyse, comme étude d'une situation complexe, comme pratique réflexive, comme gage d'efficacité

► Les freins à la mise en place de l'APP

- les 7 difficultés rencontrées par les professionnels analysant leurs pratiques
- les obstacles liés au courant choisi : orientation comportementaliste, systémique ou psychanalytique

► De la théorie à la pratique : une méthode en 4 temps

- la sélection de dossiers ou de situations cliniques selon plusieurs critères : existence d'un problème qui peut porter sur les modalités de prise en charge, le diagnostic, le traitement, le pronostic, la iatrogénie, la qualité et l'efficacité des soins, des cas cliniques ou sur des questions restées sans réponse - un patient pris au hasard - le choix en

référence à un thème

- la recherche bibliographique : identification et sélection des données de littérature scientifique et professionnelle en rapport avec les situations cliniques rencontrées.
- la mise en œuvre de chaque situation clinique en réunion de 2 heures : la présentation de chaque situation clinique par les participants à tour de rôle, l'identification des problèmes posés par le dossier présenté, les échanges et les confrontations de pratiques, l'identification de questions non résolues nécessitant un approfondissement de recherche bibliographique
- la mise en œuvre d'actions d'amélioration et les modalités de suivi : la mise en œuvre des actions d'amélioration et des modalités de suivi (rédaction de nouveaux protocoles, chemin clinique, suivi d'indicateurs, enquête de satisfaction, suivi périodique des actions entreprises, comparaison à un référentiel par audit ou auto-évaluation, adoption de recommandations), la recherche bibliographique complémentaire.

► Les GAPP : Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles

- les objectifs et le fonctionnement des GAPP : cadrage sur le fond et la forme
- la structuration d'un cycle d'APP et d'une séance d'APP
- les ressources et outils : RBPP, sites HAS, ANESM, spécialisés, études randomisées, de cohorte, etc.

► Les documents supports des GPP (HAS) (cf. référentiel)

- la charte (règlement intérieur) du staff ou GAP
- les documents de traçabilité

► L'animation de GAPP

- l'animation d'un cycle d'APP, positionnement et posture
- une double centration sur la qualité du travail et sur la qualité de vie au travail
- les 3 compétences de l'animateur

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en QVCT et en codéveloppement professionnel

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Mise en situation sur des thématiques proposées par les participants - Expérimentation des postures et d'outils clés en situation d'animation de GAP

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation, bilan oral et définition d'axes de progrès individuels - Expérimentations d'étapes-clé de la démarche APP sur un projet (commun) en formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Etre en position d'encadrement ou managériale, en animation d'équipe et/ou de projet : faisant-fonction cadre, cadre intermédiaire (de proximité), cadre supérieur, médecins, chargé de mission/projet, etc.

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2418 - L'éthique managériale du cadre de santé

De la théorie à la pratique

OBJECTIFS

Prévenir la souffrance éthique et les conflits de valeurs au travail dans le secteur sanitaire et médico social
Analyser et donner du sens aux dilemmes éthiques (soignants et managériaux) rencontrés dans la pratique quotidienne par les cadres de santé
Se familiariser avec les fondements, approches et concepts de l'éthique en situation
S'engager dans une posture et un positionnement éthique dans son management d'équipe

PROGRAMME

- Le contexte historique, social, culturel, scientifique, et politique du management des soins
 - l'état des lieux des problématiques et difficultés éthiques rencontrés par les participants
 - les réformes des systèmes de soins de santé depuis les années 80 et leurs effets sur les pratiques
 - les impacts du nouveau management public dans le champ de la santé et sur le rôle des cadres de santé
 - le nouveau manager (expert, gestionnaire, psy-coach) : l'accompagnement des équipes vers le changement et le triple écueil normatif (la technique, le droit, le consumérisme)
 - les 5 ordres selon la philosophie : économico-techno-scientifique, juridico-politique, morale, éthique, religieux
 - les 3 axes de la philosophie : théorie (terrain de jeu), pratique (règles du jeu), sagesse (but du jeu)
- Les conflits de valeurs et la souffrance éthique du cadre de santé
 - l'attractivité et le recrutement en berne : pourquoi et comment devenir soignant aujourd'hui ?
 - le travail et le management en questions avec les nouvelles générations
 - et les soins dans tout ça ? : qu'est-ce que soigner ? quelqu'un ? qui a mal ? qui souffre ? se sent diminué ? mutilé ? mourant ?
 - l'éthique et les risques psychosociaux : harcèlement moral, conflit de valeurs, souffrance éthique, banalité du mal, déshumanisation des soins, etc.
 - les 3 facettes du mal-être au travail : le burn out (le zèle), le bore out (l'ennui) et le brown-out : l'absurdité et le conflit de valeurs (la question du sens)
 - les 3 sens qui font encore sens au travail aujourd'hui : l'utilité sociale, la cohérence éthique, le développement personnel et professionnel
- et au-delà, le sens comme signification (passé), sensation (présent), à-venir (direction)
- Les dilemmes éthiques rencontrés par les cadres
 - Cliniques : entre thanatophilie et biophilie, les questions de la posture et du positionnement
 - Managériaux : contraindre, conditionner, ou animer
 - Personnels et existentiels : les questions autour du temps et l'importance de la fierté au travail
- Des questions morales et/ou éthiques ?
 - la distinction entre la morale et l'éthique : le bien et le mal vs le bon et le mauvais
 - les trois éthiques : le devoir (Kant et l'universalité), les conséquences (Bentham, Mill et le bien-être pour le plus grand nombre), les vertus (Aristote et le courage)
 - Le principlisme en situation : non malfeasance, bienfeasance, respect, justice
- Vers une éthique du management en situation
 - le leadership clinique : accompagner la vulnérabilité du «Tu», l'universalité du «Ils»
 - le management des hommes et/ou des ressources humaines ?
 - la démarche éthique, méthodes et outils pour une pratique réflexive et coopérative
- L'issue pour un travail de qualité : rendre le travail vivant (et être au service de la vie)
 - la centration autour du patient et du soignant : manager des soins au service de la vie
 - les apports du concept d'humanité : verticalité, regard, parole, intelligence, toucher, sourire
 - la mise en place d'espaces de parole : les discussions cruciales sur le travail bien fait, le lien social et le bien commun
 - les règles de communication et conditions de possibilité pour une éthique managériale en situation

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en Management, expert QVT

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Tour de table, recueil des attentes et problématiques - En cours : Bilan des acquis - En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, axes de progrès - Une formation-action opérationnelle : 50 % du temps de formation consacrés aux exercices et mises en situation (études de cas cliniques, analyse de problématiques des participants, esprit critique)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Formulaire de recueil des pratiques managériales actuelles, sur les situations autour de la posture de leadership clinique dans le travail collaboratif et le niveau d'implication souhaité auprès des cadres et cadres supérieurs

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 22, 23 févr. 2027
Paris 27, 28 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Être en responsabilité d'équipe, en fonction de responsabilité managériale ou de prise de poste, et/ou en situation de pilotage de projets, mission transversale d'animation d'équipes projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

LA BOITE À OUTILS DU MANAGER

Choisissez l'école de référence !



R2414 - L'attractivité, l'intégration et la fidélisation des professionnels : le rôle des managers

OBJECTIFS

Clarifier les notions d'attractivité, d'intégration et de fidélisation

Déployer des dispositifs managériaux et RH pour attirer les nouveaux professionnels, favoriser une intégration réussie au sein de l'équipe et de l'établissement et les fidéliser

Adapter son management en fonction des nouvelles attentes des professionnels

PROGRAMME

► L'état des lieux des pratiques managériales et RH pour attirer, intégrer et fidéliser les professionnels de santé au sein de son établissement

- Les pratiques des cadres dans les processus en faveur de l'attractivité et de la satisfaction au travail
- Les difficultés rencontrées et les mesures mises en œuvre pour y pallier

► Les concepts clés au regard des évolutions actuelles

- Recruter, intégrer, fidéliser : des enjeux majeurs pour la pérennité du système de santé, la qualité des soins et la qualité de vie au travail
- Les changements dans les rapports à l'autorité et au travail ante et post Covid
- Les transformations dans le rapport à l'emploi : de la valorisation du statut de fonctionnaire et du CDI à la quête de liberté (CDD, intérim, vacations)

► L'attractivité : ou comment donner l'envie de travailler au sein de l'institution

- Le renforcement de l'image de l'établissement et de la marque employeur dans ses trois dimensions (factuelle, ressentie, symbolique)
- Les nouveautés RH à développer : l'e-recrutement, les stages de professionnalisation, les CAE, l'accès au statut de fonctionnaire, la revalorisation des salaires, l'augmentation de la durée des CDD, le renforcement des pools de remplacement, les plannings, etc.
- Les valeurs à promouvoir pour attirer les jeunes : l'inclusion et la diversité, la responsabilité sociétale et le développement durable, l'équilibre vie professionnelle-personnelle, le télétravail, le travail en équipe, la créativité, etc.

► L'intégration réussie : les clés de l'« On-boarding » (embarquement)

- L'intégration fonctionnelle (du poste de travail) et l'intégration identitaire (sentiment d'appartenance)
- L'accueil au sein du service et le parcours d'intégration et de suivi (parrainage, tutorat/mentorat, personnes référentes)

- L'organisation de moments conviviaux entre et avec les nouveaux embauchés

► La fidélisation du personnel au regard des nouvelles attentes professionnelles

- La stabilisation des équipes et le sentiment d'appartenance à une équipe au regard des trois sources de motivation
- L'évolution de carrières, interprofessionnelles et interdisciplinaire et l'accompagnement des parcours (maintien dans l'emploi et reconversion : IPA, AS, etc.) selon le cycle de vie professionnelle
- Les politiques RH au service de la fidélisation des agents : la mobilité, les parcours, la formation tout au long de la vie, la rémunération, les avantages sociaux ou en nature, la promotion promotionnelle, les conditions de travail, les plannings, l'accompagnement social (crèche, logement, conciergerie, etc.), la prévention des RPS et la promotion de la QVCT

► Le rôle et la place des cadres aujourd'hui

- De Taylor à l'entreprise libérée, vers une démocratisation du travail ? : les effets des styles de management sur les individus et sur les groupes
- Un management situationnel, médiateur, bienveillant, favorisant l'autonomie (pouvoir d'agir)
- Un management personnalisé, intergénérationnel et par les valeurs : zoom sur les espaces de discussion sur le travail (intelligence collective)

► Les évolutions de la fonction d'encadrement à prévoir pour les années à venir

- Vers un management transformationnel et un manager « coach »
- L'agilité managériale et le design thinking dans la conduite de projet
- Les nouvelles compétences requises : juridiques, digitales, gestion de projet complexes, management de l'innovation, développement de réseaux pluridisciplinaires

Durée 2 jours - 14h

Paris 18, 19 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadre en activité

PRÉREQUIS

Etre en position d'encadrement ou managériale, en animation d'équipe et/ou de projet : faisant-fonction cadre, cadre intermédiaire (de proximité), cadre supérieur

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques, retours d'expérience et analyse des pratiques managériales d'attractivité, d'intégration et de fidélisation sur des sujets proposés par les participants - Quiz et diagnostic, jeux de rôle et simulations
- Présentation de dispositifs mis en place dans d'autres établissements pour favoriser l'attractivité, l'intégration et la fidélisation et élaboration d'un plan d'action managérial personnalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation (questionnaire CNEH), bilan oral et définition d'axes de progrès individuels

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Toutes nos formations sont déclinables sur site client pour un groupe de participants et sur mesure - contact@cneh.fr

www.cneh.fr

R291 - Concevoir et conduire des projets avec l'IA générative dans un contexte d'accompagnement du changement

OBJECTIFS

Intégrer la démarche, la méthode et les outils incontournables du management de projet et de la conduite de changement
Réussir un projet, de l'élaboration à l'évaluation, par la mise en œuvre d'une méthodologie concrète ainsi que l'utilisation des outils de l'IA
Organiser une communication adaptée et efficace autour du projet
Travailler sur un projet individuel et le présenter oralement au groupe

PROGRAMME

- Les changements : définitions, typologie, caractéristiques, accompagnements
 - Les changements : évolutions et mutations du milieu sanitaire et médicosocial
 - Les types de changement (1 et 2) et leurs niveaux d'impacts
 - L'accompagnement du changement en 3 étapes (décristallisation, déplacement, recristallisation), les besoins des professionnels et les stratégies managériales à déployer
- Les définitions et les caractéristiques des projets en milieu sanitaire
 - La notion de projet : définition et ambition
 - Les différences entre projet et activité courante : les concepts et cycle de vie d'un projet
 - Les projets prescrits et les projets choisis
 - La place des projets dans les stratégies institutionnelles de changement
- Les étapes clés de la gestion et du pilotage de projet
 - Les enjeux et les caractéristiques des projets
 - Le phasage et les étapes clés d'un projet
 - L'identification des acteurs et de leurs rôles
 - Le lancement du projet et la note de cadrage
 - Les facteurs de réussite et d'échec des projets
- La conception du projet en 10 étapes (projet mode d'emploi, PME) et les outils de conduite de projet
 - Le pré-projet, l'identification des risques et le cadrage du projet
- Le lancement du projet
 - La structure projet : rôle et responsabilités
 - Le diagnostic : SWOT, analyse par processus, RACI
 - Le plan d'action, les actions cibles et la planification des actions
 - L'élaboration de l'organigramme technique du projet, des tâches et le planning de réalisation, le diagramme de Gantt
 - Les matrices de priorisation, fiches action et points de contrôle (tableaux de bord, indicateurs)
 - Les outils de l'IA au service du projet
- La mise en œuvre du projet, son suivi et son évaluation
 - L'animation, l'accompagnement des changements et le pilotage du projet
 - Les deux communications : opérationnelle et promotionnelle (interne et externe)
 - La conduite des réunions sur l'avancée du projet et les ajustements au regard des résistances
 - L'évaluation, le bilan et suivi du projet
 - La clôture du projet, la réunion de conclusion
- L'IA au service des projets (initiation)
 - une aide à la recherche documentaire
 - un outil pour formaliser le projet
 - des supports pour présenter son projet
- La présentation des projets des participants à l'ensemble du groupe

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, consultant formateur en Management, expert au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Grilles d'analyse - chaque participant travaille sur un projet concret qui sert de fil rouge tout au long de la formation en mobilisant les outils de l'IA générative - L'intersession permet de mettre à profit l'assimilation des concepts, méthodes et outils présentés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Réinvestissement des acquis et des outils déclinés sur un projet en intersession - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 22, 23 oct. 2026
et 27 nov. 2026

Paris 21, 22 oct. 2027
et 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants
Cadres techniques et logistiques
Cadres administratifs
Personnels en charge d'une équipe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis en centre de formation au CNEH
Pour les formations sur site client chaque participant doit disposer d'un pc et d'une connexion internet

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

Atteinte des objectifs

5/5

Adresse mail générique

formation@cneh.fr

R933 - Prendre soin de son équipe

OBJECTIFS

Adopter des comportements favorisant le bien-être au travail
Prévenir ou gérer des situations de mal-être au sein de son service
Maintenir l'envie d'agir des personnels en difficultés

PROGRAMME

- ▶ Pourquoi prendre soin de son équipe ?
 - les bénéfices pour les personnes ; l'impact pour la structure et pour la qualité des soins
 - la question de l'exemplarité : l'équipe, un miroir du manager
 - le cas des situations de crise
- ▶ Proposer une organisation du travail efficace
 - définir clairement les tâches et les responsabilités
 - allouer une charge de travail juste
 - définir les objectifs et les priorités avec précision
 - poser un cadre de travail clair : droits et devoirs de chacun
 - appliquer les lois de la gestion du temps
- ▶ Initier des projets fédérateurs
 - identifier les projets porteurs de sens en équipe
 - accompagner les changements avec bienveillance
 - rendre compte du travail réalisé et valoriser les contributions individuelles et collectives
- ▶ Savoir motiver ses collaborateurs
- laisser une liberté dans les modalités d'exécution
- encourager le développement professionnel
- reconnaître les ressources et les valeurs personnelles
- ▶ Prendre en compte les émotions
 - savoir reconnaître et nommer les émotions
 - déceler les besoins cachés derrière les émotions
 - répondre à ces besoins dans le périmètre du management
 - prévenir et réguler les émotions négatives
- ▶ Créer la confiance et la coopération dans son équipe
 - savoir comment impliquer ses collaborateurs
 - rédiger une charte du respect et de la solidarité au travail
 - créer des rendez-vous de travail sur le moral et les pratiques de l'équipe
 - valoriser les apports et l'intelligence de chacun
 - redéfinir l'équilibre de l'équipe à chaque départ ou arrivée

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Aline Lopez, Consultante, experte psychosociologue du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation-action : apports théoriques - Retours d'expérience - Mises en situation - Des grilles d'analyse et des tests

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Autoévaluation - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 22, 23 oct. 2026
Paris 30 sept. 2027 et 1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants
Cadres techniques
Cadres administratifs
Personnels en charge d'une équipe

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1590 - Dynamiser vos réunions d'équipe avec l'AG

OBJECTIFS

Connaître les types, objectifs, modes d'animation d'une réunion d'équipe
Développer vos compétences en agilité managériale et IAG pour améliorer votre efficacité
Utiliser des outils pratiques et solutions digitales pour mieux conduire vos réunions

PROGRAMME

- Les différents types de réunion : d'information, de groupe de travail, de résolution de problèmes, d'analyse de pratiques, de crise, etc.
- Les objectifs, enjeux, stratégies et limites des réunions d'équipes
- La conduite de la réunion
 - les différentes étapes et la structuration du temps de la réunion : préparation, déroulement, clôture, évaluation et suivi
 - les différents rôles et les règles associées : l'animateur, le secrétaire, le gestionnaire du temps
 - l'animation de la réunion : attitude, écoute/ouverture, motivation (écouter et se faire écouter), etc.
 - les difficultés rencontrées dans l'animation de réunion : gestion des problèmes des situations difficiles (postures d'un groupe, approche de la gestion des conflits)
 - la conclusion orientée vers la prise de décision et le plan d'actions
- Les stratégies d'animation de réunion
 - Le rôle de l'animateur
 - la dynamique de groupe pendant la réunion
 - les styles de management et d'animation de réunion
 - les postures de leadership de l'animateur
- Les techniques d'animation de la réunion
 - la communication participative, assertive
 - les techniques de régulation, négociation, facilitation, persuasion, médiation
 - la régulation des tensions interpersonnelles
 - les méthodes agiles en animation
- Le suivi et la continuité dans l'action
 - l'information et la communication des résultats : le choix du type d'écrit le plus approprié : procès verbal, compte rendu, relevé de conclusions
 - l'évaluation de la réunion
 - les suites à donner et le suivi : le plan d'actions
- Les autres vecteurs de circulation de l'information (connaissance, reconnaissance)
 - les tableaux de bord internes ou institutionnels
 - le journal interne
 - la journée thématique et/ou la journée portes ouvertes
- Les outils numériques et fiches pratiques, les relevés de décisions
 - les fiches outils méthodologiques
 - les outils d'informations, de suivi de décisions de gestion des réunions
 - les solutions digitales d'animations des réunions à distance
 - l'IAG au service des réunions

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en Management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Retours d'expérience - Mises en situation - Grille d'analyse et test de positionnement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels - Bilan des apprentissages (ce que je retiens, mes actions à mener, etc.) - Tour de table (mots clés) - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026
Paris 27, 28 mai 2027
Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres soignants
Cadres techniques
Cadres administratifs
Managers de proximité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1292 - Travailler ensemble et partager un sens commun du travail

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la communication liée au travail
Développer un cadre transactionnel propice à une collaboration efficace
Construire un dessein commun et partagé autour de l'activité professionnelle
Identifier les préalables à une relation efficace entre les parties prenantes
Connaître les différents registres de la communication compréhensive

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| <p>► Travailler : de quoi parle-t-on ?</p> <ul style="list-style-type: none">• le métier, la profession, l'activité, une pratique• le style et le genre professionnel• le travail prescrit et le travail réel• les dimensions personnelle, interpersonnelle, transpersonnelle et impersonnelle du métier• l'intercommunication <p>► Identifier son contexte de travail et analyser son activité</p> <ul style="list-style-type: none">• autodiagnostic de sa situation et de son rapport au collectif de travail• le profil de son organisation et des comportements professionnels• travailler ensemble : points forts et axes d'amélioration <p>► Cas pratique en sous groupe : simulation d'une situation de travail en équipe pour atteindre un objectif partagé</p> <p>► Les enjeux de la communication dans un contexte professionnel</p> <ul style="list-style-type: none">• les obstacles à la communication compréhensive• les approches managériales• les différents registres de la communication | <p>compréhensive</p> <p>► Cas pratique : réflexion centrée sur son positionnement dans l'équipe, sur ses modalités d'agir ensemble, et son approche relationnelle</p> <p>► L'espace de travail transactionnel</p> <ul style="list-style-type: none">• analyse des espaces d'échange dans son contexte professionnel• les temps d'échange à mettre en place à l'hôpital <p>► Le travail en équipe</p> <ul style="list-style-type: none">• les théories de l'engagement et de la motivation• comprendre ce qui pousse un professionnel à agir• les évolutions actuelles : les attentes en termes d'autonomie et leurs risques- l'affaiblissement de la réciprocité- la perte du sentiment d'obligation à l'égard des autres- la négligence du destin collectif- la moindre implication dans les relations interprofessionnelles• l'émergence du sens commun du travail• le partage de l'intentionnalité d'agir : comment y parvenir ? |
|--|--|

INTERVENANT.E.S

• Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Une double approche théorique et pratique - Des réflexions de groupe guidées par l'intervenant - Une mise en situation à partir d'exemples de terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table pour recueillir les attentes et faire le point sur les connaissances a priori - Evaluation régulière des acquisitions sous forme de quiz - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R4029 - Faire des conflits une force et canaliser les personnalités difficiles

OBJECTIFS

Définir et comprendre les situations problèmes, les conflits et personnalités « difficiles » au travail
Développer ses compétences relationnelles afin de prévenir les conflits et/ou de les transformer en force
Adapter son positionnement en fonction des personnalités et des besoins de chacun

PROGRAMME

► L'état des lieux des situations difficiles et des conflits liés : à l'évolution des patients et de leurs pathologies, aux professionnels et à leur profession, à l'institution et son organisation.

- les conflits au travail : intrapersonnels, interpersonnels, collectifs, de besoins, d'intérêts, de valeurs.
- les quatre attitudes face au désaccord selon la centration sur la relation et/ou sur la solution
- les issues du conflit : consensus (sens commun), compromis, accord sur les désaccords

► Les grilles de lecture et d'analyse de la dynamique conflictuelle

- la lecture sociologique des conflits : acteurs, enjeux, stratégie
- les trois étages de la fusée : de l'accumulation de frustrations, à la saturation émotionnelle (qui s'exprime sous la forme de la colère, au comportement agressif) à l'enfermement circulaire (« agir-contre-agir », « lui » ou « moi »)
- les jeux psychologiques et le triangle relationnel dramatique :
 - la notion de jeu psychologique et les besoins sous-jacents
 - les trois types de rôles dans les jeux : sauveur, persécuteur, victime
 - de l'analyse au désamorçage des jeux en 6 étapes
- les personnalités au travail : une question de disposition ou de situation ?

- les concepts-clés : caractère/tempérament, traits/types, personnalités difficiles/psychopathologique
- les cinq grands traits de la personnalité : le modèle OCEAN

- l'élargissement de sa palette de réponses face aux 11 personnalités difficiles

- * anxieux
- * dépressif
- * paranoïaque
- * narcissique
- * dépendant
- * passif-agressif, etc.

► Les compétences relationnelles-clés favorisant le travail en équipe et la coopération

- les quatre axes pour un diagnostic relationnel : pouvoir, distance, échange, et valeur
- les compétences relationnelles : l'intelligence émotionnelle, l'écoute compréhensive, l'affirmation de soi, l'argumentation intersubjective
- la controverse professionnelle et la délibération

► Vers une co-construction du sens et des bonnes pratiques professionnelles (accords normatifs et règles de métier)

- le cadre, médiateur des divergences entre les différents acteurs en présence
- l'art de gérer les différences et de créer des passerelles : négociation, médiation, arbitrage.
- vers une éthique relationnelle : le souci de soi, des autres et du monde

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Frédéric Texier, Consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche psychosociologique des conflits et des personnalités au travail, des autodiagnostic de positionnement et de personnalités, une analyse des conflits proposés par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes, quiz d'évaluation de connaissances - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 7, 8, 9 déc. 2026

Paris 20, 21, 22 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2407 - Animer des espaces de discussion sur le travail

Libérer la parole sur le travail, favoriser l'initiative et la créativité, et promouvoir l'innovation

OBJECTIFS

Préciser les enjeux et la place des espaces de discussion sur le travail dans la démarche QVCT
Organiser, animer et évaluer les espaces de discussion
Gérer les situations et/ou personnalités difficiles en réunion

PROGRAMME

- S'approprier les principes clés des EDD
 - la typologie des espaces de discussion sur le travail, leurs fonctions et spécificités
 - les quatre finalités des EDD : la régulation de l'activité, la concertation sociale, la résolution de problème, le développement professionnel
 - les facteurs favorisant la discussion sur le « travail bien fait » et les écarts entre travail prescrit/réel
 - les cinq caractéristiques des EDD : le format, l'objet, les modalités, l'institutionnalisation, les finalités
 - ce qu'est et ce que n'est pas un espace de discussion
 - le curseur entre discussion et pouvoir d'agir : contexte, état des lieux, ingénierie, expérimentation, évaluation
- Concevoir des espaces de discussion adaptés à son service
 - la mobilisation des acteurs et la composition des groupes
 - les modes d'animation et les outils supports (analyse de situations problèmes, ateliers de codéveloppement, etc.)
 - le rythme de travail et des rencontres : les modalités de fonctionnement des EDD
 - la valorisation et communication des résultats
- Animer des groupes de travail et des espaces de discussion
 - les rôles de l'animateur en réunion : la facilitation des échanges (facilitation & régulation) et la centration sur la production
 - les principes clés de l'andragogie
 - les techniques et outils d'animation de groupes d'adultes : le brainstorming, le nuage de mots, le diagramme Ishikawa, l'arbre des causes, le logigramme, la matrice de décision
- Communiquer en groupe
 - les compétences relationnelles à développer : l'intelligence émotionnelle, l'écoute compréhensive, l'affirmation de soi, l'argumentation
 - les attitudes facilitantes : l'empathie, le regard inconditionnellement positif, l'authenticité
 - les phénomènes relationnels au sein des groupes
- Gérer des situations et/ou des personnalités difficiles
 - le positionnement et la posture de l'intervenant dans les espaces de discussion
 - les situations conflictuelles et les méthodes de consensus express
 - la gestion des participants « difficiles » et/ou des personnalités « atypiques »

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant, expert en management et en intelligence collective du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pratique du sujet, alternant repères théoriques et méthodologiques et animation d'espaces de discussion sur des thématiques proposées par les participants - Une formation-action opérationnelle pour savoir comment pratiquer les méthodes agiles : 65 % du temps de formation consacrés aux exercices et mises en situation (études de cas, analyse de problématiques des participants, plan d'action personnalisé)
- Une place importante accordée aux méthodes pédagogiques (vidéos, quiz etc. afin d'acquérir des bonnes pratiques agiles)
- Présentation d'outils de modélisation clés en main, création d'un espace web avec des supports et ressources pédagogiques (padlet)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes - Evaluation des connaissances et de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

21, 22 juin 2027

Paris

29, 30 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout cadre en activité

PRÉREQUIS

Etre en position d'encadrement : faisant-fonction cadre, cadre intermédiaire (de proximité)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2532 - Animer une formation avec la ludopédagogie et les outils immersifs

OBJECTIFS

Scénariser le parcours de formation des apprenants (de l'analyse de besoin à l'évaluation)
Élaborer des supports pédagogiques adaptés, et mobiliser des méthodes ludiques et participatives afin de susciter une dynamique de groupe favorable à l'apprentissage
Évaluer efficacement les acquis de formation et mesurer ses impacts sur les pratiques professionnelles

PROGRAMME

- L'ingénierie de formation et scénarisation pédagogique
 - De la demande au projet de formation : contexte, besoins, objectifs de formation et pédagogiques
 - La construction du scénario pédagogique : séquences, modules, méthodes, durées, prérequis
 - Les outils méthodologiques pour la conception (QOQCP, Ishikawa, check-lists)
- Atelier : construire un scénario pédagogique
- Le positionnement et posture du formateur interne
 - La clarification du rôle et positionnement du formateur interne (andragogie vs pédagogie)
 - La posture du formateur interne orientée participants : écoute, disponibilité, empathie
 - Les astuces pour développer une dynamique de groupe positive (brise-glace, défis collaboratifs, jeux de cartes)
- Atelier : Exploration de son profil de formateur
- L'animation d'une formation et méthodes actives
 - Les principes de l'apprentissage chez l'adulte : effet Pygmalion, pédagogies centrées sur l'action
 - Les compétences clés du formateur : gestion du temps, relation au groupe, adaptation
 - Les types de pédagogies (traditionnelle, active, psychosociologique, formation-action) et méthodes (expositive, interrogative, démonstrative, active, expérientielle)
 - Les cinq postures du formateur (transmissif, compagnonnage, développemental, facilitateur, apprenant)
- Atelier : Cohésion et animation d'un groupe avec le jeu «Mieux travailler ensemble»
- Les méthodes et outils ludo-pédagogiques
 - Les outils numériques interactifs (Kahoot, Wooclap)
 - Les mini-cas cliniques, jeux de rôle, escape games pédagogiques
 - Les outils créatifs (Lego® Serious Play®, post-it, mind mapping, photolangage)
 - Les mini-cas cliniques, études de cas, défis chronométrés, ateliers visuels
 - L'élaboration de supports pédagogiques adaptés (diaporama, fiches-outils, quiz)
- Atelier : Création express d'un jeu ludo-pédagogique avec l'AG
- La mise en situation d'animation et feedback
 - Les principes de l'évaluation formative en continu
 - L'utilisation du feedback pour ajuster posture, rythme, supports
 - La gestion du trac, la prise de parole en public, le langage corporel
- Atelier : Simulation et feedback vidéo avec «Feelin' Cartes»
- L'évaluation de formation et pérennisation des acquis
 - Les 4 niveaux d'évaluation (Kirkpatrick) : satisfaction, apprentissages, transferts, impacts
 - La conception d'outils d'évaluation : quizz pré/post, questionnaires de satisfaction, grilles d'observation
 - L'analyse des données et l'amélioration continue
- Atelier : Conception d'un flash-quiz d'évaluation ludique avec un outil numérique

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des pratiques de formation actuelles sera distribué aux participants en début de formation. Ce questionnaire permettra : - d'identifier les styles d'animation des participants - d'évaluer les besoins spécifiques et de personnaliser certains aspects de la formation afin qu'elle corresponde au mieux aux attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Brainstorming, REX et analyse des pratiques d'animation de formation
- Ateliers de simulation ludo-pédagogique à chaque séquence de formation auprès du groupe de participants, activités ludiques et interactives (numériques)
- Construction de scénarii pédagogiques, de quizz de formation et de questionnaires d'évaluation de formation en mobilisant les outils de l'IA
- Repères théoriques, autodiagnostic de style d'animation, analyse des situations difficiles en formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : Tour de table ludique, quiz d'évaluation des connaissances avec l'outil numérique
- En cours de formation : Feed-back continu par des exercices de simulation, et débriefing en temps réel
- En fin de formation : Questionnaire QR Code d'évaluation à chaud et bilan oral collectif.

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 juin 2027
Paris 13, 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels en charge d'animation de formation dans les établissements de santé

PRÉREQUIS

Être formateur ou manager d'équipe, avoir une expérience préalable en management, et être ouvert aux approches ludo-pédagogiques et aux outils numériques

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

LES INNOVATIONS MANAGÉRIALES

Choisissez l'école de référence !



R2410 - Le Leadership clinique, une posture managériale à développer

OBJECTIFS

Identifier les enjeux du «management» des soins dans le contexte socio-culturel des politiques de santé actuelles
Comprendre le leadership clinique, ses champs d'applications dans le secteur de la santé, sa mission de leadership clinique en tant que Cadre
S'engager dans une démarche éthico-réflexive clinique afin d'améliorer la qualité des soins et de vie au travail

PROGRAMME

► Le contexte social, culturel, scientifique, politique de la clinique en soins

- Les réformes des systèmes de soins de santé dans le contexte socio-démographie du vieillissement et les maladies chroniques complexes
- Les impacts du nouveau management public dans le champ de la santé
- Les soins de santé primaires, réseaux de santé et les soins de premiers recours
- Les tensions capacitaires sanitaires et médico-sociales et le virage ambulatoire
- L'émergence de l'empowerment du patient (patient expert, patient partenaire)
- L'écosystème partenarial des acteurs de santé sur le territoire de santé (libéral, déserts médicaux)

► Le leadership clinique dans le champ du soin

- Le leadership clinique : définition, objectifs et ses caractéristiques génériques
- Son rayonnement en Europe, aux Etats-Unis et plus récemment en France
- Les principaux enjeux du leadership pour le patient, la profession et la société
- L'instauration de la pratique avancée dans le contexte français (émergence, défis et perspectives)
- Les compétences et postures du « leader clinique » : leadership transformationnel, leadership authentique, leadership et éthique

► Les domaines et formes de leadership dans le secteur de la santé

- Le leadership au niveau des politiques de santé
- Le leadership managérial et institutionnel
- Le leadership des paramédicaux (national, européen, international)

► La posture de leadership de l'encadrement au sein des professions paramédicales et en collaboration interprofessionnelle

- Les différents styles de leadership (formels, émergents)
- La place du leadership clinique dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Les stratégies d'adaptation de sa posture entre l'expertise clinique et organisationnelle
- Le positionnement du Cadre de Santé dans la collaboration interdisciplinaire (l'esprit critique)

► Le développement du leadership clinique et son impact sur l'éthique du soin

- Le leadership clinique du soignant (transformationnel, transactionnel, authentique)
- Les 7 activités clés du leadership clinique dans la pratique avancée
- Les bénéfices éthiques du leadership clinique du professionnel de santé pour le patient

► Les applications opérationnelles du leadership clinique pour le Cadre de Santé

- La gouvernance clinique en soins
- Le pilotage de projet médico-soignant (chemins cliniques, parcours et filière de prises en charge)
- Les réunions cliniques interdisciplinaires et les espaces de réflexivité cliniques
- L'accompagnement du changement dans l'amélioration des pratiques cliniques
- Le raisonnement autour de la critique en soins (qualité et sécurité des soins)
- La valorisation de la recherche clinique en soins en lien avec la pratique.
- Les espaces de réflexions éthiques et cliniques

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en Management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formulaire de recueil des pratiques managériales actuelles, sur les situations autour de la posture de leadership clinique dans le travail collaboratif et le niveau d'implication souhaité auprès des cadres et cadres supérieurs - Une formation-action opérationnelle : 65 % du temps de formation consacrés aux exercices et mises en situation (études de cas cliniques, analyse de problématiques des participants, esprit critique)
- Une place importante accordée aux méthodes pédagogiques (vidéos, quiz, Ludo pédagogie, etc.) afin d'acquérir des bonnes pratiques sur la posture de leadership clinique - Des outils de modélisation clés en main, la création d'un padlet avec des supports et ressources pédagogiques
- Des références bibliographiques utiles pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels, quiz de connaissances - Bilan des acquis et autodiagnostic sur le style de leadership clinique - Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, axes de progrès

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 14, 15 sept. 2026
Paris 25, 26 janv. 2027
Paris 13, 14 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'équipe
Professionnels en situation de pilotage de projets
Professionnels en mission transversale d'animation d'équipes projets

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance sur les fondamentaux du management est conseillé
Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation Animer et dynamiser une équipe R953

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2408 - Le management agile

OBJECTIFS

Appréhender le management agile et ses enjeux

Accompagner le changement en mode agile en développant l'intelligence collective afin de motiver ses équipes

Affirmer son agilité et développer sa posture de leadership en situation complexe

Développer les modes de communication « hybrides »

PROGRAMME

- ▶ Le management agile
 - L'environnement VICA (Volatile, Incertain, Complexe, Ambigu)
 - La vision de l'organisation agile
 - La définition du manager agile (valeurs, principes) et de son modèle d'agilité managérial
 - Les 7 principes de l'agilité dans les organisations complexes
 - Qu'est-ce que la performance managériale ?
- ▶ Le pilotage de projet et l'accompagnement du changement en mode agile
 - La conduite de projet agile (démarche et posture de facilitation)
 - Les méthodes créatives pour stimuler l'agilité des membres d'une équipe
 - Le processus d'accompagnement du changement et les résistances
- ▶ L'intelligence collective et la motivation des équipes en interdisciplinarité
 - L'intelligence collective, la responsabilisation et l'innovation participative
 - Les techniques de management collaboratives en mode agile (management à distance)
 - Les méthodes agiles pour fixer des objectifs et définir des plans d'actions
- Les techniques agiles d'entretiens individuels, réunions d'équipes, de délégation et l'auto-organisation
- ▶ L'affirmation de sa posture de leadership agile
 - L'identification des ressources pour développer son leadership agile
 - Les leviers, atouts et pratiques d'hybridation de sa posture de manager
 - Les stratégies d'adaptation managériales pour favoriser l'agilité de l'équipe
- ▶ Les modes de communication « hybrides » adaptés au management agile
 - Les outils collaboratifs numériques stimulant les coopérations
 - Les environnements de travail QVCT pour favoriser l'agilité collective
 - Les coopérations intergénérationnelles et leur rapport au travail et à l'autorité
 - Les modes de communications utilisant les soft-skills pour gérer les tensions
 - Le mentoring, le coaching d'équipe (manager-coach agile)

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en Management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formulaire de recueil des pratiques managériales actuelles, méthodes agiles et du niveau d'implication souhaité auprès des cadres et cadres supérieurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels, quiz de connaissances - Bilan des acquis et auto-diagnostic sur le management agile - Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, axes de progrès

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 14, 15 déc. 2026

Paris 21, 22 janv. 2027

Paris 23, 24 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'équipe

Professionnels en situation de pilotage de projets

Professionnels en mission

transversale d'animation

d'équipes projets

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance sur les fondamentaux du management est conseillé

Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent

préalablement suivre la formation

Animer et dynamiser une équipe

R953

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures

nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2541 - Animer son équipe de manière ludique et collaborative

outils pratiques pour les cadres et managers

OBJECTIFS

Comprendre l'importance des approches ludo-pédagogiques dans l'animation d'équipe et la dynamique collective

Intégrer dans son management des méthodes ludo-pédagogiques favorisant l'engagement, la créativité et la coopération

Prendre des décisions collectives et résoudre des dilemmes managériaux afin de stimuler la motivation et la performance

PROGRAMME

1 - Introduction à la neuro-pédagogie et outils ludo-pédagogiques

► Introduction aux approches ludo-pédagogiques pour les managers

- La ludo-pédagogie comme levier pour l'animation d'équipes
- les principes de base de la ludification dans le management (jeux de rôle, serious games, quiz, simulations, outils numériques)

► Les neurosciences appliquées au management : principes clés

- les processus cognitifs qui influencent la motivation et la collaboration
- les mécanismes de prise de décision collective en situation complexe

► Exercices pratiques : atelier de simulation sur des pratiques ludo-pédagogiques

- le panorama des outils et jeux ludo-pédagogiques utiles pour les managers
- les exercices d'intelligence collective et de prise de décision en équipe à travers des jeux de simulation.

► Les intelligences émotionnelles dans la dynamique du travail en équipe

- les outils ludo-pédagogiques sur l'intelligence émotionnelle
- la gamification dans l'utilisation des soft-skills dans un contexte collectif

l'engagement et la collaboration

► Les outils digitaux collaboratifs en ludo-pédagogie

- les avantages des outils digitaux pour dynamiser la gestion d'équipe et bénéfices de la ludification en ligne

- les applications de brainstorming : outils comme Padlet pour stimuler la créativité et la génération d'idées collectives pendant des sessions de groupe.

- les Serious games et quiz interactifs : outils comme Wooclap, Géniali, Kahoot!, pour gamifier et renforcer l'engagement des équipes

► Le management de l'intelligence collective et de valorisation des talents

- le jeu comme outil d'engagement collectif selon l'Approche Neuro-Cognitive (ANC)
- l'atelier interactif pour reconnaître et valoriser les talents individuels d'une équipe

► Utilisation des jeux de réflexion pour stimuler la créativité et la collaboration

- les jeux de groupe pour renforcer la cohésion et la créativité
- les outils de gamification pour la résolution de dilemmes managériaux (serious games)
- La sécurité psychologique dans les équipes
- les espaces d'échanges et de discussion (Atelier ludique avec Managinnov)
- un jeu collectif pour identifier les irritants du quotidien et situations complexes

► Les références utiles pour aller plus loin en ludo-pédagogie pour les managers

2 : Outils pratiques et stratégies pour renforcer

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbruso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche interactive : 65% de la formation est consacrée aux mises en situation, exercices de groupe, et études de cas pratiques - ludo-pédagogie : utilisation de jeux de rôle, simulations et serious games pour travailler sur des problématiques concrètes - Apports théoriques et pratiques : présentations et études de cas avec supports visuels et vidéos pour renforcer l'acquisition des compétences. Formation-action opérationnelle : Vous repartirez avec des outils concrets, directement applicables à votre gestion d'équipe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Un formulaire de recueil des pratiques managériales actuelles sera distribué aux participants avant la formation. Ce questionnaire permettra : d'identifier les styles de management des participants ainsi que leur niveau d'implication dans l'animation de leurs équipes - D'évaluer les besoins spécifiques et de personnaliser certains aspects de la formation afin qu'elle corresponde au mieux aux attentes des participants - D'identifier les attentes en termes de gestion de l'engagement, des talents et des conflits au sein des équipes

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Tour de table, recueil des attentes des participants

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 16, 17 mars 2027

Paris 5, 6 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres et aux managers en charge d'équipes dans les établissements de santé souhaitant renforcer leurs compétences en management collaboratif et en gestion de la dynamique d'équipe
Professionnels chargés de la gestion d'équipe ou du pilotage de projets ou mission transversale d'animation d'équipes projet

PRÉREQUIS

Avoir une expérience préalable en management, et être ouvert aux approches ludo-pédagogiques et aux outils numériques

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2409 - Les neurosciences au service du management

OBJECTIFS

Connaître les fondamentaux sur les neurosciences
Comprendre les principes généraux sur le neuro-management
Mettre en pratique les méthodes pour renforcer ses compétences en neuro-management
Affirmer son style de neuro-manager pour valoriser les talents et renforcer les collaborations
Mobiliser les stratégies issues des neurosciences pour répondre aux dilemmes managériaux

PROGRAMME

- Les généralités sur les neurosciences au service du management
 - Les idées reçues et neuro-mythes
 - Les vertus du cerveau et ses modes opératoires (neurogénèse et plasticité neuronale)
 - Les besoins du cerveau et ses processus mentaux de décisions internes (biais cognitifs)
 - L'intelligence humaine et les intelligences multiples
 - Les fondements scientifiques du comportement humain
- Les principes généraux sur le neuro-management
 - L'impact des sciences neurocognitives sur les nouvelles pratiques managériales
 - La définition du neuro-management et les compétences clés du neuro-manager
 - L'auto-diagnostic de son style de neuro-manager (son mécanisme cognitif)
 - Les bienfaits et les limites du neuro-management
- Les outils et méthodes pour renforcer ses compétences en neuro-management
 - Les pratiques pour identifier l'état émotionnel des membres d'une équipe
 - Les 8 profils de motivation avec l'ANC (Approche Neuro Cognitive)
- Les processus mentaux de l'intuition et la prise de décision en neuro-management
- Les atouts de la neuro-pédagogie dans l'amélioration des pratiques professionnelles
- Les leviers efficaces pour comprendre et valoriser les talents avec les neurosciences
 - L'identification des mécanismes neuronaux des membres d'une équipe
 - La sécurité psychologique dans les relations interpersonnelles
 - Les mécanismes cognitifs pour libérer la créativité, l'initiative et la collaboration
 - Les leviers d'action intrinsèques de l'engagement
- Les stratégies issues des neurosciences pour répondre aux dilemmes managériaux
 - La posture de neuro-leadership dans le pilotage de projet et la conduite du changement
 - Les mécanismes de prise de décision complexes avec les neurosciences
 - Le cerveau neuro-social et son impact sur la régulation positive du climat social (soft-skills)
 - La régulation des perceptions avec les apports en neuropsychologie (tensions, stress, conflits, personnalités difficiles)

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Jean-Luc Stanislas, Consultant formateur en Management, expert du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Ateliers dynamiques et diversifiés favorisant la consolidation des savoirs faire en situation d'agir en utilisant les approches méthodologiques de la ludo-pédagogie - Une formation-action opérationnelle pour savoir comment utiliser les méthodes et outils issues du neuro-management : 65 % du temps de formation consacrés aux exercices et mises en situation (études de cas, analyse de problématiques des participants, plan d'action personnalisé) - Une place importante accordée aux méthodes pédagogiques (vidéos, quiz, Ludo pédagogie, etc.) afin d'acquérir des bonnes pratiques en neuro-management - Des outils de modélisation clés en main, la création d'un padlet avec des supports et ressources pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, identification des objectifs individuels, quiz de connaissances - Bilan des acquis et autodiagnostic sur le profil de neuro-manager - Questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, axes de progrès

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 5, 6 oct. 2026
Paris 8, 9 mars 2027
Paris 11, 12 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'équipe
Professionnels en situation de pilotage de projets
Professionnels en mission transversale d'animation d'équipes projets

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance sur les fondamentaux du management est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation Animer et dynamiser une équipe R953

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2411 - De la sensibilisation à l'utilisation des méthodes du design thinking dans la conduite de projet

OBJECTIFS

Comprendre la démarche du design thinking et la posture du cadre porteur de projet
Se repérer dans l'écosystème du design en santé et s'inspirer de démarches pionnières centrées sur l'humain, portées dans le milieu sanitaire et médico-social
Savoir mobiliser les méthodes et outils du design thinking sur son terrain professionnel
S'engager dans une démarche/un projet innovant et le mettre en pratique au sein de son unité/service

PROGRAMME

► L'historique, les origines et l'actualité de la démarche du design thinking en santé

- Historique du concept: Design et design thinking. De 1964 à nos jours
- L'engouement pour le design thinking sur les 20 dernières années
- L'écosystème d'innovation, place du design thinking, approches limitrophes (lean, agile, etc)
- Le panorama Design & Santé aujourd'hui en France
- Labs, missions innovation et autres formes organisationnelles dans le secteur sanitaire et médico-social

► Design thinking et innovation managériale

- Pourquoi s'y intéresser en tant que manager en santé aujourd'hui? Les visées de la démarche pour contrer la crise de l'hôpital : prise en charge globale, travail en partenariat et en réseaux, autonomie et reconnaissance, expérimentation de nouvelles façons de bien travailler
- Design thinking et nouveaux modèles managériaux et organisationnels: de la remise en cause des modèles traditionnels à la critique de l'entreprise libérée
- Contre-modèles inspirants et espaces d'expérimentation des équipes auto-gérées

► Présentation de la méthode Design Thinking

- Présentation du process, des postures et des outils.
- En pratique : recueillir les expériences en commençant par les besoins utilisateurs (immersion et empathie), identifier les opportunités en définissant le(s) problème(s) au(x)quel(s) s'attaquer, et générer des idées en visant la quantité, sélectionner les idées, choisir les indicateurs qui comptent (désirabilité, faisabilité, constructibilité), prototyper et tester, implémenter

► RETEX, leviers & obstacles

- Des exemples inspirants pour améliorer les pratiques : des terrains d'application multiples à la définition de priorités de service : l'exemple de l'AP-HP et du programme Carte Blanche à l'innovation
- Des retours d'expérience identifiant les leviers et obstacles rencontrés par les managers en innovation
- Les enseignements pour le système de santé

► Le rôle et la posture du manager en design thinking

- Le rôle du manager : embarquer une équipe pluridisciplinaire pour résoudre des problèmes complexes et conduire des projets
- D'un management empêché à un management empathique, visionnaire, collaboratif, innovant, apprenant
- De l'exploitation (causalité, gestion, exécution, optimisation) à l'exploration (effectualité, intrapreneuriat, recherche, construction et découverte, essais/erreurs, optionalité)
- La posture : empathie, ouverture, collaboration, apprennent : les 10 règles du Design thinking
- Trucs et astuces de facilitateur

► La boîte à outils

- Les outils d'hier : brainstorming, nuage de mots, métaplan, diagramme Ishikawa, arbre des causes, logigramme, matrice de décision
- Et ceux d'aujourd'hui : recherche internet, Retex, benchmarking, mind mapping, observation, photojournal, visite guidée, storytelling, parcours client, carte d'expérience, grille d'objectifs, matrice 2X2, carte d'empathie, personas, cadres à pépète, baromètre des priorités, reformulation du défi, prototypages, world café, rencontres d'experts, SWOT, roadmap, etc.

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
- Inès Gravey, Consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Expérimentations d'étapes-clé du design sur un projet (commun) en formation - Mise en situation sur un projet proposé par les participants - Expérimentation des postures et d'outils clés (interviews empathiques, "Comment Pourrions-nous", idéation, modalités de prototypage et plans d'expérimentation)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table de recueil des attentes - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation - Cas pratiques durant la formation - Bilan oral et définition d'axes de progrès individuels

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Etre en position d'encadrement ou managériale, en animation d'équipe et/ou de projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2603 - Innovations managériales et IAG : Leadership agile et dynamiques collectives

OBJECTIFS

Augmenter son management en intégrant l'intelligence artificielle générative de manière éthique, critique et contextualisée, afin d'enrichir la prise de décision, les pratiques professionnelles et les dynamiques collectives au service du soin

Développer une posture de leadership transformationnel favorisant l'engagement, le sentiment d'appartenance, la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi que la construction du sens dans des organisations soumises à de fortes tensions

Outiller les managers pour conduire le changement avec agilité en mobilisant l'intelligence collective, les apports des neurosciences et des méthodes collaboratives, afin de renforcer la coopération, la créativité et la capacité d'adaptation des équipes

PROGRAMME



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Cadres
Responsables projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

► **MODULE 1 : Management augmenté et intelligence artificielle générative : Innovations, dynamiques collectives et leadership transformationnel en santé**

► Séquence 1 – L'intégration de l'IA dans ses pratiques managériales - J1–J2

Management augmenté à l'épreuve de l'intelligence artificielle générative – Anne Lumbroso-Vassal

- La clarification des notions clés liées à l'intelligence artificielle générative et à ses limites
- Le positionnement de l'IA dans l'écosystème hospitalier et médicosocial
- L'évolution du rôle, des marges de manœuvre et des responsabilités du manager hospitalier
- La notion de management augmenté et l'articulation entre outils numériques et posture managériale
- Le panorama de cas d'usage managériaux concrets de l'IA en contexte hospitalier
- La lecture critique des productions de l'IA : fiabilité, biais, zones d'incertitude
- Les enjeux éthiques, juridiques et réglementaires spécifiques au secteur de la santé
- Les effets potentiels de l'IA sur les équipes, les métiers et les dynamiques collectives
- Le rôle du manager dans la régulation, l'encadrement et la sécurisation des usages
- L'élaboration d'une trajectoire d'intégration de l'IA adaptée au périmètre managérial

► Séquence 2 – Leadership transformationnel et QVCT - J3–J4

Le manager, médiateur du sens et artisan du collectif ou l'IA comme levier de posture – Frédéric Texier

- La posture de leadership transformationnel dans les organisations hospitalières
- Les leviers managériaux de mobilisation et d'engagement des équipes
- Le sentiment d'appartenance comme facteur de cohésion et de performance collective
- Le rôle du manager dans la construction et la régulation du sens au travail
- La place de la QVCT dans les pratiques managériales et les politiques hospitalières
- Les mécanismes de reconnaissance, de soutien et de développement des agents
- Les dynamiques collectives comme ressources face aux tensions et aux transformations
- Les postures managériales favorables à l'évolution des pratiques professionnelles
- Les équilibres entre exigences institutionnelles, contraintes opérationnelles et réalités humaines
- La responsabilité managériale dans la prévention de l'usure professionnelle et des RPS

► **MODULE 2 : Agilité organisationnelle et intelligence collective : le manager, un facilitateur du collectif ?**

► Séquence 3 – Agilité organisationnelle, pilotage de projets augmenté avec l'IA générative - J5–J6

Management agile des projets et IA générative :

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH
 - Frédéric Texier, DRH, consultant, formateur du pôle RH et Management du CNEH
 - Jean-Luc Stanislas, Consultant expert en ludopédagogie et neurosciences, Cadre supérieur de santé
 - Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en AI et en co-développement
- Tous les intervenants sont Certifié RS6776 «Création de contenus rédactionnels et visuels par l'usage responsable de l'IA générative»

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche expérientielle et interactive - Mises en pratique - Etudes de cas - Ateliers collaboratifs - Co-développement - Ludopédagogie - Design thinking - Intelligence collective - Analyse réflexive

apports des neurosciences, du design thinking et de la ludopédagogie – Jean-Luc Stanislas

- Les enjeux du changement organisationnel à l'ère de l'IA générative et des agents IA.
- Le management éthique et responsable des usages d'IA dans la planification stratégique des projets de services.
- Les cas d'usages d'IA générative et d'agents IA « copilotes de projet » pour planifier, suivre et ajuster les projets.
- Le design thinking augmenté par l'IA, appliqué aux projets hospitaliers et aux parcours patients/professionnels.
- La créativité et la co-constructions renforcées par l'IA au service de l'intelligence collective des équipes.
- La ludopédagogie et les serious games, enrichis avec l'IA, pour l'appropriation des transformations.
- Les neurosciences : compréhension des comportements, des résistances et de la charge cognitive à l'ère de l'IA.
- Le slow management agile : simplifier les tâches avec l'IA, ralentir pour redonner du sens au service de l'humain.
- Les postures managériales agiles et « IA-compatibles » inspirées du care management.
- La motivation, l'engagement, l'adhésion : les leviers managériaux pour accompagner les projets augmentés par l'IA.

► Séquence 4 – Intelligence collective et dynamiques collaboratives - J7–J8

Deux méthodes d'intelligence collective à découvrir (l'Appreciative Inquiry (AI) et le co-développement) pour renforcer la créativité et la cohésion d'équipe – Isabelle Dauvillier

- Le cadre, l'intention et les règles du jeu de l'intelligence collective (sécurité psychologique, confidentialité, écoute).
- Le panorama comparatif AI vs co-développement : objectifs, apports, limites et cas d'usage.
- Les postures et compétences relationnelles : questionnement puissant, reformulation, feedback, inclusion.
- L'AI : principes (orientation forces/avenir) et effets attendus sur l'énergie collective et la cohésion.
- L'AI : cycle 4D (Discover, Dream, Design, Destiny/Deliver) et livrables par phase.
- Les entretiens appréciatifs : construction d'un guide, pratique en binômes, extraction de thèmes (patterns).
- Le passage à la créativité opérationnelle : divergence/convergence, priorisation, prototypes/quick wins.
- Le co-développement : finalité, cadre, rôles (client/consultants/facilitateur) et règles de fonctionnement.
- Le co-développement : déroulé en étapes, qualité du questionnement, débrief et apprentissages.
- L'ancrage et le transfert : articulation AI + co-dev, rituels, plan 30/60/90 jours, indicateurs (cohésion, créativité, exécution).



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Quiz en amont et en aval de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

R2566 - Découvrir la démarche appréciative (Appreciative Inquiry)

OBJECTIFS

Découvrir la démarche appréciative et ses effets en expérimentant la méthode
S'acculturer à une posture managériale innovante, orientée solutions et forces mobilisables
Expérimenter des outils transférables de reconnaissance et de mobilisation collective

PROGRAMME

► Les fondamentaux de l'Appreciative Inquiry (AI) en santé

- La création de l'AI à la fin des années 1980 par David Cooperrider et Suresh Srivasta
- Une démarche de changement organisationnel fondée sur la valorisation des forces, la co-construction de sens, et l'activation de l'intelligence collective
- Les bases théoriques : la psychologie positive, le constructivisme social et la pensée systémique
- Les principes clés : noyau positif, centration sur les forces, processus participatif, vision partagée et imaginaire collectif et comparaison avec les approches traditionnelles
- Des exemples d'application à l'hôpital : projets I.CARE, accompagnements QVCT, restructurations d'équipe...

► Le cycle des 5 D (Définition, Découverte, Devenir, Décision, Déploiement)

► La définition de la vision partagée (étape 1)

- Le projet positif de la structure ou de l'unité ou en lien avec une thématique managériale, soignante, QVCT...
- La définition d'un ou deux thèmes en lien avec la vision

► La phase découverte (étape 2) : l'interview appréciative entre pairs

- Échange en binômes sur une expérience positive
- Exercice en binôme de narration avec la grille d'entretien appréciative en 4 questions, en lien avec la vision partagée, débriefing collectif
- Débriefing collectif : identification des ressources mobilisées

► La posture et les outils de l'accompagnement au changement avec l'AI

- La posture d'accompagnement de la démarche AI : reconnaissance contextualisée et régulière, écoute, valorisation des compétences/talents, création de rituels de reconnaissance, implication des équipes dans la vision et les projets
- Les outils concrets : réunions positives, feedback appréciatif, journal des réussites, carnet des forces du service, météo d'équipe, arbre de reconnaissance, récit appréciatifs, calendrier des gratitude, miroir des qualités

► Le plan d'action individuel et collectif

- L'élaboration d'un plan d'action personnalisé
- Le partage des engagements et idées d'actions collectives
- Les perspectives de déploiement de la démarche AI au sein de votre service

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Dauviller, Formatrice au CNEH, experte en QVCT et en codéveloppement professionnel, démarche appréciative, animation d'espaces de discussion sur le travail

EN DÉBUT DE FORMATION

- Quiz

MÉTHODES MOBILISÉES

- Les principes de l'Appreciative Inquiry (exploration) - Méthodes pédagogiques actives (mises en situation, co-développement, ateliers d'intelligence collective et récits d'expériences)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Exercices pratiques - Questionnaire d'évaluation - Tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 8 sept. 2026
Paris 8 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de tous niveaux et de tous services des secteurs sanitaires et médicosociaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

R2567 - Acquérir la méthodologie de la démarche appréciative (Appreciative Inquiry)

OBJECTIFS

Concevoir et animer des dynamiques de changement en s'appuyant sur la méthode structurée de l'Appreciative Inquiry.

Acquérir et utiliser des outils concrets et transférables pour initier des processus de transformation individuelle et collective.

Adopter une posture managériale fondée sur les forces, la coopération et la valorisation des réussites.

Mobiliser la démarche appréciative dans des contextes variés : amélioration continue, régulation d'équipe, conduite du changement.

PROGRAMME

► Introduction : Les fondamentaux de l'Appreciative Inquiry :

- Une démarche d'exploration positive basée sur des postulats clés et ancrages scientifiques : les principes constructionniste, de simultanéité, poétique, d'anticipation et positif.
- La focalisation sur les réussites plutôt que les problèmes, un changement de paradigme.
- Les origines de l'AI (David Cooperrider), psychologie positive (modèle PERMA), sciences cognitives (effet Pygmalion).
- Un modèle pour penser autrement et agir la vie « bonne » au travail (philosophie et méthode d'accompagnement des collectifs) : construire sur les forces de tous avec tous
- Le cycle de l'AI en 5 étapes (Définition, Découverte, Devenir, Décision, Déploiement) et le choix d'un thème positif.

- 1. L'étape 1 : Définir une vision partagée (Define)
- La consolidation de la vision : le choix des thèmes clés
 - L'animation de la phase de définition

- 2. Les objectifs de l'étape 2 : Découvrir (Discovery)
- Les thématiques choisies, un support pour enclencher les entretiens appréciatifs
 - La spécificité des entretiens appréciatifs un processus participatif et un dialogue interne centré sur le positif
 - La construction d'une grille d'entretien appréciatif à partir des 4 questions clés de l'AI.
 - La mise en pratique : entretiens en binôme sur les récits marquants.
 - La synthèse collective de l'étape 2 : la restitution des histoires, et l'identification du « noyau positif » collectif

- Deux outils clés : le Blason et la matrice FOAR.
- L'animation de la phase de découverte, la posture d'écoute, l'intelligence émotionnelle, comparaison avec l'entretien classique

- 3. L'introduction à l'étape 3 Devenir (Dream).
- La sélection des souhaits prioritaires
 - La marguerite : un outil pour affiner ses souhaits prioritaires
 - L'incarnation des souhaits prioritaires (mise en forme créative : sculpture, tableau, poème ...)
 - L'animation de la phase de devenir

- 4. L'étape 4 de la Décision (Design)
- La co-construction et la formalisation du plan d'action appréciatif
 - Les éléments clés de la conduite de projet et de l'accompagnement au changement
 - L'animation de la phase de décision

- 5. L'étape 5 du Déploiement (Destiny-Delivery)
- La mise en œuvre et le suivi du plan d'action (animation, planification, communication, évaluation)
 - La présentation du kit de déploiement.
 - L'animation de la phase de déploiement

- 6. La mise en œuvre de la démarche appréciative au sein de son service
- Les conditions de succès d'une démarche appréciative
 - Les applications pratiques :
 - Dans le management et l'animation et d'équipe
 - Dans la conduite et l'accompagnement de projet de changement
 - L'identification des modalités de transfert des acquis de l'AI dans sa pratique

INTERVENANT.E.S

• Isabelle Dauvillier, Consultant-formateur CNEH, experte en co-développement, démarche appréciative, animation d'espaces de discussion sur le travail certifiée en AI (Appreciative inquiry)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Expérimentations en sous-groupes (jeux de rôles et simulations de situations managériales) - Travail réflexif individuel et collectif (auto-évaluation, partage d'expériences, analyse des postures professionnelles) - Co-construction d'outils transférables (grilles, trames d'entretien)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Exercices pratiques de mise en situation - Analyses de cas - Tour de table - Formalisation d'une mise en perspective de l'usage dans son contexte professionnel

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 4 jours - 28h

Paris 9, 10 sept. 2026
et 6, 7 oct. 2026

Paris 9, 10 sept. 2027
et 5, 6 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 2 050 €
Tarif non-adhérents 2 250 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de tous niveaux et de tous services des secteurs sanitaires et médicosociaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2530 - Innovations managériales et IA : des leviers stratégiques pour les cadres hospitaliers

OBJECTIFS

Comprendre les mutations des pratiques managériales dans le secteur hospitalier et explorer des modèles disruptifs et des méthodologies innovantes
Développer des compétences en intelligence collective et en gestion créative des équipes (leadership transformationnel et durable)
Intégrer l'IA et les outils numériques dans son management

PROGRAMME

- 1 - Les mutations du management hospitalier
 - Management hospitalier et innovations disruptives
 - La définition de l'innovation managériale
 - Les caractéristiques et dynamiques des innovations managériales à l'hôpital
 - Les 3 niveaux de l'innovation managériale
 - Les 10 paradigmes de l'innovation managériale
 - Les différentes formes d'innovations managériales
 - Les nouvelles formes post-moderne de l'innovation et des organisations
 - Le panorama des innovations pour l'hôpital de demain (en IDF)
 - Les entreprises libérées, l'holocratie, le lean management
 - Le management agile
 - Le management bienveillant
 - L'innovation centrée sur l'humain : une transformation culturelle
 - Les communautés de pratiques, réseaux apprenants,
 - L'expérience collaborateur, l'expérience patient
 - Le sensemaking : un modèle de création de sens
 - Les « 6 commandements » des innovations managériales
- 2 - Les formes d'innovations managériales
 - Les démarches collaboratives
 - Les 3 démarches managériales d'intelligence collectives : interventionnelles, collaboratives et coopératives,
 - La méthode en 6 axes pour stimuler l'innovations à l'hôpital (Livre blanc)
 - Les méthodes d'animations managériales innovantes
 - La matrice des innovations managériales
 - Les 4 cadres d'organisation et de leadership en innovation managériale
 - Les techniques d'idéations créatives
- Les méthodes créatives en innovation managériales
- Les démarches de co-apprentissage
- 3 - Les outils numériques au service du pilotage de l'innovation managériale durable
- 4 - Impact de l'IA dans l'innovation managériale
 - IA et numérique : Une révolution pour le management hospitalier
 - Le manager connecté et hybride pour optimiser la gestion du temps et des ressources
 - L'impact de l'IA dans la gestion des activités et de la formation continue
 - L'intelligence artificielle et ses impacts en innovations managériales
 - Le panorama des outils numériques au service de la performance du management
 - Des exemples d'établissements ayant développé des innovations numériques
- 5 - Le leadership au service du pilotage des innovations
 - Le leadership au service de l'innovation managériale
 - Les 6 figures du leadership (Goleman, 2000)
 - Le pilotage de l'information
 - Les 45 formes de l'innovation managériale seet les 4 finalités
 - Les indicateurs de pilotage d'une innovation managériale
 - Le programme d'innovation managériale
 - L'intrapreneuriat en santé pour encourager l'innovation en interne
 - Comment donner aux professionnels les moyens d'agir sur leurs idées ?
 - Et favoriser l'autonomie grâce à des collectifs et des appels à projets ?

INTERVENANT.E.S

- Jean-Luc Stanislas, Cadre supérieur de santé, expert en innovations managériales
- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Un formulaire de recueil des pratiques managériales sera distribué aux participants en début de formation afin d'identifier leurs connaissances et expériences en matière d'innovations managériales

MÉTHODES MOBILISÉES

- Approche participative : 70% de la formation dédiée à des ateliers collaboratifs, études de cas réels et exercices en sous-groupes - Innovations managériales appliquées : utilisation de simulations, hackathons, et scénarios immersifs pour expérimenter les outils et méthodologies innovantes - Apports théoriques ciblés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table pour identifier les objectifs et attentes, quizz de pré-évaluation des connaissances - En cours de formation : évaluation continue par des exercices pratiques, feedback en direct sur les méthodes mobilisées - En fin de formation : questionnaire d'évaluation à chaud, bilan oral collectif, remise d'un plan d'actions personnalisé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 déc. 2026
Paris 1, 2 févr. 2027
Paris 7, 8 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres de santé
- Managers
- Responsables d'équipe

PRÉREQUIS

Être manager hospitalier, cadre de santé ou responsable d'équipe, et s'intéresser aux approches innovantes en management ainsi qu'à l'intégration des outils numériques et des méthodologies collaboratives

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2639 - Renforcer ses pratiques managériales par un groupe apprenant

Un dispositif de coaching collectif pour traiter les situations réelles de management hospitalier

OBJECTIFS

Prendre du recul sur les situations managériales complexes pour en dégager des leviers d'action concrets grâce aux apports et regards croisés des pairs
Renforcer son pouvoir d'agir et ses capacités d'adaptation, d'autonomie et de créativité au service de la qualité des soins et de la qualité de vie au travail
Consolider sa posture managériale pour renforcer la coopération et la dynamique collective au sein de l'équipe

PROGRAMME

► Les modalités de fonctionnement du dispositif

Chaque participant apporte une situation managériale réelle pour laquelle il souhaite un soutien. Le groupe s'appuie sur cette situation pour produire collectivement des analyses, des retours d'expérience, des pistes d'action et des recommandations. Le porteur de la situation repart avec des pistes d'action construit et enrichi par les apports du groupe. L'ensemble du groupe bénéficie de l'intelligence collective et de l'effet miroir des problématiques partagées.

► Le déroulé d'une séquence de groupe apprenant

Chaque séance suit une méthode structurée en six étapes :

- Exposé de la situation par le participant.
- Clarification : le groupe pose des questions pour approfondir la compréhension de la situation.
- Reformulation : le participant reformule sa problématique à la lumière des échanges.
- Propositions : les participants formulent des suggestions, idées d'actions et retours d'expérience.
- Synthèse et/ou plan d'action : le participant choisit les pistes à expérimenter.
- Apprentissages : chaque participant partage ses enseignements issus de la séance.

► Les apports de la démarche

- Analyse approfondie de situations managériales concrètes.
- Acquisition de méthodes pour écouter, questionner, analyser et formuler des solutions adaptées.
- Développement de la réflexivité professionnelle et de la posture de coopération.
- Valorisation des pratiques et de l'expérience terrain de chacun.
- Constitution d'un socle commun de références managériales.

► Le fonctionnement du groupe

Le groupe est composé exclusivement de cadres et managers sans lien hiérarchique, créant un cadre propice à des échanges ouverts, sécurisés et fondés sur une stricte confidentialité. Cette garantie favorise l'expression de situations professionnelles sensibles et renforce la qualité des analyses partagées. Les problématiques abordées, souvent convergentes, permettent un enrichissement croisé des pratiques. Chaque participant bénéficie d'un temps dédié centré sur l'une de ses situations. En fin de séance, un débriefing collectif permet de consolider les apprentissages, dans le respect des règles de confidentialité, tant au niveau individuel que collectif.

Durée Sur -

TARIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
Cadres administratifs
Cadres techniques
Managers en situation d'encadrement dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Être en situation d'encadrement d'équipe et disposer de situations professionnelles réelles à travailler

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Isabelle Dauvillier, Consultante, formatrice au CNEH, experte en QVCT et en codéveloppement
- Frédéric Texier, Consultant du CNEH, formateur du pôle RH et Management, expert en codéveloppement
- Coach certifiés, formés à l'animation de groupes apprenants et aux méthodes de codéveloppement, avec expertise en management hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports méthodologiques sur le groupe apprenant et l'analyse de situations complexes - Ateliers - Échanges entre pairs - Débriefing collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Bilan des apprentissages - Retour d'expérience - Questionnaire d'évaluation de satisfaction - Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue du parcours ou de chaque regroupement - Suivi de la participation individuelle et collective.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION

CATALOGUE DE
FORMATION

DÉTAILS DE L'OFFRE FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION

Piloter vos finances, c'est piloter l'avenir de votre établissement : conjuguez qualité des soins, équilibre économique et performance durable

Entre les contraintes budgétaires, et les exigences réglementaires, les établissements de santé doivent conjuguer de nombreux impératifs tout en assurant leur pérennité économique.

La maîtrise des finances et du contrôle de gestion est désormais un levier stratégique pour sécuriser les ressources, optimiser les coûts et éclairer les décisions.



**Plus de 45
formations au
service de 3 enjeux**

Public concerné

- Directeurs généraux
- Directeurs aux finances et au contrôle de gestion
- Responsables financiers
- Contrôleurs de gestion
- Chefs de projet contrôle interne
- Chargés de mission performance
- Gestionnaires de comptes ou de magasins
- Membres des instances
- Agents des services financiers ou du contrôle de gestion
- Assistants de gestion de Pôle

«L'hôpital d'aujourd'hui ne peut plus se limiter à chercher à équilibrer ses comptes : il doit anticiper, piloter et innover pour répondre à des enjeux multiples – qualité des soins, attractivité, transformation numérique, et contraintes réglementaires.

Dans ce contexte, la fonction financière et le contrôle de gestion deviennent des acteurs clés de la stratégie hospitalière, bien au-delà du suivi budgétaire. Ils sont le moteur d'une gouvernance éclairée, capable de concilier impératifs médico-économiques et projets de modernisation.»

Philippe SOLIVÉRI

Directeur de l'offre Finances, Contrôle de gestion, AFR et PMSI du CNEH

Frédéric FRISCH

Responsable de l'offre Contrôle de gestion du CNEH

Retrouver et pérenniser l'équilibre financier de votre établissement

Outiller votre pilotage stratégique grâce à des méthodes et indicateurs fiables

Sensibiliser vos équipes aux enjeux économiques

SATISFACTION CLIENT

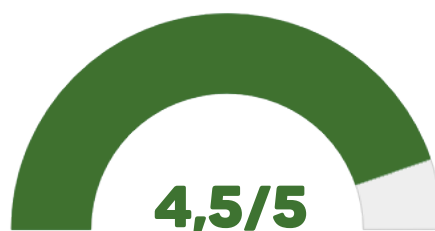


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 681

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 682

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation sur-mesure répondant parfaitement aux besoins et aux attentes des professionnels.»

«Formation intéressante, interactive qui correspond à mes attentes, adaptée à ma pratique.»

PÉDAGOGIE

«Une pédagogie très claire, des outils transposables aux missions du quotidien.»

«Des livrets d'exercices PMSI permettant de conforter la théorie.»

DURÉE & RYTHME

«Durée et séquençage entre théorie et pratique très apprécié»

CONTENU

«Des supports et un enseignement d'une qualité excellente.»

«Le volet pratique de la formation couplé au profil de l'animatrice à particulièrement facilité l'acquisition des compétences.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation complète précise et enrichissante, me permettant de mettre en pratique des points essentiels vus au cours de cette session afin de ne pas passer à côté des suppléments forfait de réa et de soins intensifs.»

«Etant novice dans le domaine du contentieux je suis sortie de cette formation avec de nouvelles connaissances qui vont me servir à mes tâches quotidiennes.»

FORMATEUR.TRICE

«Une expertise avérée et une connaissance approfondie des sujets abordés.»

«Intervenante de terrain, ce qui est une plus-value importante sur l'intérêt et la qualité de la formation.»

L'ÉQUIPE

Philippe Solivéri

Directeur de l'offre Finances, Contrôle de gestion, AFR et PMSI du CNEH

Tél. 06 77 52 24 28

Email : philippe.soliveri@cneh.fr

Frédéric Frisch

Responsable de l'offre contrôle de gestion du CNEH

Email : frederic.frisch@cneh.fr

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Sophie Millet

☎ 01 41 17 15 47

✉ sophie.millet@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sabrina Hupin

☎ 01 41 17 15 40

✉ sabrina.hupin@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Actualités - Finances, Contrôle de gestion

► 8e Journée Nationale des Finances Hospitalières et du Contrôle de Gestion.....	665
--	-----

Praxis - Parcours métiers

► Praxis - Responsable administratif, budgétaire et financier	667
► Praxis - Contrôleur de gestion en établissement de santé	671
► Praxis - Contrôleur de gestion sociale	675

Finances - Cœur de métier

► F1319 - Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance.....	680
► F1321 - Définir sa stratégie financière pluriannuelle	681
► F2323 - Comprendre la dimension financière induite dans son activité.....	682
► F1353 - Concevoir et piloter un Plan de Retour à l'Equilibre	683
► F1318 - La fiscalité dans les établissements de santé.....	684
► F1572 - La réforme du financement en psychiatrie.....	685
► F1275 - Réformes de financement du SMR, enjeux et évolutions	686
► F374 - Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC....	687
► F375 - Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD - M21	688
► F377 - Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle.....	689
► F376 - Construire et gérer son plan annuel de trésorerie	690
► F1109 - Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année	691
► F1113 - Rédiger son rapport financier	692
► F555 - L'EPRD et l'analyse financière en hôpital de proximité - M21 ...	693
► F1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)	694
► F2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)	695
► F1960 - Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs	696

Certification et fiabilisation des comptes

► F1311 - Mettre en œuvre votre plan d'actions après la venue du CAC	698
► F1304 - Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne dans son établissement.....	699
► F1305 - Objectif certification des comptes	700
► F1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes.....	701
► F1307 - Fiabiliser les immobilisations et les inventaires.....	702
► F1308 - Fiabiliser les achats et les stocks	703
► F1017 - Fiabiliser le cycle personnel.....	704
► F1018 - Fiabiliser le cycle recettes	705

Contrôle de Gestion - Actualités

► F1705 - Devenez « Data efficace » pour décider et agir différemment !	707
► F1706 - Apprendre à modéliser et à exploiter les données hospitalières autrement, au bénéfice du pilotage, du management et de l'aide à la décision clinique	708

Contrôle de gestion - Les fondamentaux

► F383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion	710
► F1501 - Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux.....	711
► F2056 - Le contrôle de gestion en psychiatrie	712
► F1098 - Le contrôle de gestion en SMR	713
► F2059 - Le contrôle de gestion des achats en GHT	714
► F1573 - Construire ses tableaux de bord, analyser et communiquer ..	715
► F1574 - Automatiser ses tableaux de bord avec Excel®	716
► F1575 - Enrichir ses tableaux de bord pour un dialogue de gestion adapté	717

Comptabilité analytique

► F1502 - Faire évoluer son fichier de structure	719
► F768 - Le retraitement comptable (RTC)	720
► F2060 - Produire le retraitement comptable (RTC) en SMR.....	721
► F2057 - Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie.....	722

Contrôle de gestion - Approfondissement

► La cancérologie	724
► F1314 - La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A.....	725

Contrôle de gestion sociale

► F835 - Prévoir et piloter sa masse salariale non médicale	727
► F1267 - Les outils pour piloter sa masse salariale non médicale.....	728
► F1499 - De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux	729
► F1471 - Piloter efficacement sa masse salariale médicale.....	730
► F1920 - Piloter et réorganiser la masse salariale en ESSMS	731

ACTUALITÉS – FINANCES, CONTRÔLE DE GESTION

Choisissez l'école de référence !





8E JOURNÉE NATIONALE DES FINANCES HOSPITALIÈRES ET DU CONTRÔLE DE GESTION

MARDI 16 SEPTEMBRE 2026

RÉF. F1468

OBJECTIFS

Cet événement rassemblera des décideurs, des responsables financiers et contrôleurs de gestion.

AU PROGRAMME

- Commission d'enquête sur l'organisation du système de santé et la difficulté d'accès aux soins
- Atelier : L'Intelligence Artificielle au service du pilotage de la masse salariale
- Financement bancaire versus dette inter-hospitalière
- Retour d'expérience sur un plan de performance
- L'IA et la gestion de la data au profit d'une finance hospitalière augmentée
- L'IA générative, un levier d'optimisation des recettes d'activité

COORDINATEUR.TRICE

Philippe SOLIVERI

Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion, AFR et PMSI
du CNEH

06 77 52 24 28 - philippe.soliveri@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

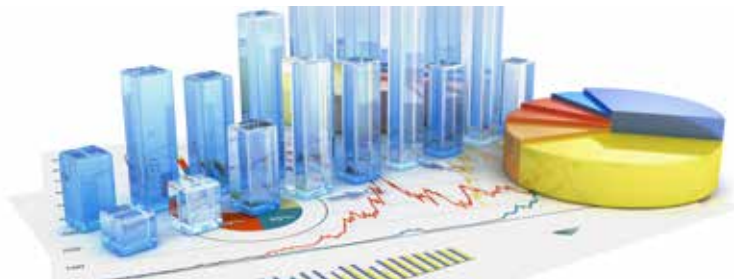
Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RESPONSABLE ADMINISTRATIF, BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F916

13 jours
91h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Définir et piloter la mise en oeuvre de la politique financière dans le cadre de la stratégie de l'établissement,
- Appréhender l'ensemble des ressources et des moyens nécessaires de l'exercice de la fonction,
- Se doter de toutes les «techniques» utiles à la mise en oeuvre du poste,
- Développer son réseau professionnel.

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux cadres, contractuels ou titulaires exerçant la direction des affaires financières en établissement de santé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en oeuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Philippe SOLIVERI

Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion, AFR et PMSI du CNEH
06 77 52 24 28 - philippe.soliveri@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE ADMINISTRATIF, BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

F916

Du 08/09/2026 au 27/11/2026 - 13 jours - 91 heures

Du 09/02/2027 au 18/06/2027 - 13 jours - 91 heures

Du 07/09/2027 au 26/11/2027 - 13 jours - 91 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 600 €
Tarif non-adhérents	6 160 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - Introduction**

► **Atelier 1 - La dimension managériale du métier de DAF**

- Les enjeux de la fonction de responsable administratif et financier
- Se positionner en interne et vis-à-vis des tutelles : direction, corps médical, ARS, etc.
- Les axes de travail d'un responsable administratif et financier

► **Atelier 2 - A la recherche de la performance financière**

- Connaître les principales bases de la performance d'un établissement de santé
- les indicateurs clés de la performance organisationnelle
- l'optimisation des recettes
- l'analyse de la performance
- Piloter et mobiliser autour de la performance
- le suivi : les outils, les tableaux de bord et leur périodicité
- du pilotage opérationnel au management stratégique

► **MODULE 2 (2 jours) - Bâtir la stratégie financière pluriannuelle de son établissement**

► **Atelier 3 - Analyser la situation financière de son établissement**

- Se référer à la stratégie d'établissement
- Identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
- Réaliser le diagnostic financier de son établissement : comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (marge brute, CAF, BFR, FR, trésorerie, indicateurs du TBFPS, etc.)
- L'élaboration et l'exécution des dépenses et des recettes : comptes de résultat principal et annexe
- Le financement des investissements
- La gestion patrimoniale et financières emprunts

► **Atelier 4 - Construire son PPI et son PGFP**

- Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure
- Les principes méthodologiques de construction du PPI : PPI base zéro, intégration des nouveaux investissements, prise en compte d'une opération architecturale majeure, etc.
- Évaluer et prioriser les différents investissements
- Réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)
- Élaborer le plan global de financement pluriannuel
- Maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
- Acquérir les méthodes de réalisation d'un PGFP
- Choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
- Elaborer des scénarios de PGFP
- Rédiger et présenter un argumentaire aux tutelles

► **MODULE 3 (0,5 jour) - La communication**

- Communiquer ses résultats financiers et présenter de manière synthétique des informations complexes
- Les aspects réglementaires ponctuant la communication: EPRD, instances, contractualisation interne et externe
- Les résultats financiers nécessitant une communication adaptée: EPRD et PGFP, compte financier, études médico-économiques, suivi des objectifs par activité, plan de retour à l'équilibre, situation de crise

► **MODULE 4 (3 jours) - Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD**

► **Atelier 5 - Estimer les recettes**

- Être en capacité de mener à bien un projet d'EPRD, en ce qui concerne son volet recettes
- Les outils de prévision d'activité
- La mise en place d'un suivi
- L'évaluation du potentiel de recettes de titre 2
- Mesurer les gains potentiels à réaliser par une lecture des tableaux MAT2A

► **Atelier 6 - Prévoir les dépenses : la masse salariale**

- Évaluer de manière crédible
- Anticiper l'évolution de la masse salariale

► **Atelier 7 - Prévoir les dépenses**

- Évaluer de manière crédible les évolutions prévisibles des « autres » dépenses d'exploitation
- Déterminer le calendrier de travail de l'EPRD
- Déterminer les bonnes évolutions de dépenses sur les achats de matière première, consommables, fournitures hospitalières
- Analyser les bases de données comparatives ayant un gain en efficacité (base d'Angers, BDHF, etc.)
- Cas pratique à partir des données de la FHF
- Mesurer l'impact des projets sur les dépenses d'exploitation
- Cas pratique autour de l'acquisition d'un équipement lourd

► **MODULE 5 (3 jours) - Gérer la trésorerie et les emprunts**

► **Atelier 8 - Bâtir son plan de trésorerie**

- Construire un plan de trésorerie
- Le positionnement de la gestion de trésorerie dans le cycle budgétaire
- L'incidence de l'activité sur le niveau de trésorerie
- Les délais de paiement et d'encaissement

► **Atelier 9 - Gérer la trésorerie et la dette dans le contexte actuel des taux**

- Choisir les outils pertinents pour optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie
- L'analyse de l'emprunt, points techniques
- Le taux fixe, opportunité ou handicap ?
- La gestion d'une ligne de trésorerie
- L'analyse d'une proposition de ligne de trésorerie

► **MODULE 6 (1 jour) - Fiabilisation et certification des comptes**

► **Atelier 10 - De la fiabilisation à la certification des comptes**

- Le contexte réglementaire
- La mission du commissaire aux comptes
- Les étapes de préparation
- La mise en œuvre du chantier autour de la direction des finances (animer, communiquer, pérenniser, etc.)
- Les enjeux du contrôle interne
- Les étapes de la mise en place d'un dispositif de contrôle interne

► **MODULE 7 (1 jour) - Le partenariat avec le comptable du Trésor**

INTERVENANT.E.S

Philippe Solivéri, Directeur du pôle Finances CNEH - Antony Armand, Analis Finance - Gaëlle Quily, Responsable du service performance, ARS IdF - Guillaume Soulard, responsable budgétaire et financier - Antoine Coleu, responsable du Contrôle de Gestion Sociale - Marc Champion, Responsable Finances - Mariéva Clémentz, Finances Publiques - Caroline Laroumagne, Directrice adjointe - Sandra Lyannaz, directeur - Martine Cappe, Responsable de l'offre RH CNEH - Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière - Sophie Armand, Analis Finance - Yoann Roger, Responsable supervision financière, ARS IdF - Cyril Delom, Directeur Adjoint aux finances

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 11 - Optimiser l'échange d'informations entre l'ordonnateur et le comptable

- La formalisation de la collaboration DDFIP et EPS
- La simplification et la dématérialisation des échanges
- Les principes du contrôle hiérarchisé de la dépense ou du contrôle partenarial
- Focus sur des thèmes à la carte

► Méthodes pédagogiques

- Un point complet sur les dimensions managériales essentielles pour mener à bien ses missions,
- Une discussion à partir des états financiers des établissements communiqués par les stagiaires,
- Les outils et la démarche pour réaliser un PGFP d'investissement à 5 ans,
- L'inventaire des outils et des processus d'une communication efficace,
- Des outils pratiques d'évaluation et de suivi des recettes,
- Des cas pratiques et des outils d'analyse de la masse salariale,
- Un atelier animé par des experts du domaine bancaire présentant des outils pour optimiser la dette des établissements,
- La présentation d'un outil transposable aux établissements,
- La démarche type pour réaliser la clôture de l'exercice grâce à la collaboration entre l'ordonnateur et le comptable,
- Le retour d'expérience sur la mise en œuvre d'une démarche partenariale.

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jours)

- Un QCM suivi d'une évaluation sous forme d'une mise en situation avec une présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 600 €
Non-adhérents	6 160 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 13 jours - 91h

SESSIONS

Paris	9, 10, 11, 12 févr. 2027 et du 22 au 26 mars 2027 et du 14 au 18 juin 2027
Paris	7, 8, 9, 10 sept. 2027 et du 4 au 8 oct. 2027 et du 22 au 26 nov. 2027



PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F901

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser l'ensemble des dimensions du métier de contrôleur de gestion
- Connaître les techniques du contrôle de gestion et les comptabilités analytiques hospitalières
- Comprendre et outiller le dialogue de gestion
- Analyser la performance et mener des études médico-économiques
- Développer son réseau professionnel

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Professionnels, contractuels/titulaires, exerçant ou supervisant la fonction de contrôle de gestion (directeurs d'hôpital, attachés d'administration, adjoints des cadres, ingénieurs, chargés de mission) en établissement public ou privé ou organismes de tutelle hospitalière.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric FRISCH

Responsable de l'offre Contrôle de gestion et Achats du CNEH
06 38 11 93 64 - frederic.frisch@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

F901

Du 21/09/2026 au 11/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 02/02/2027 au 03/06/2027 - 10 jours - 70 heures

Du 21/09/2027 au 09/12/2027 - 10 jours - 70 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 800 €
Tarif non-adhérents	5 280 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - La fonction contrôle de gestion : domaines d'intervention**

Identifier l'environnement du contrôle de gestion en milieu hospitalier
Clarifier le positionnement institutionnel du contrôle de gestion au sein de l'établissement

Passer en revue les techniques du contrôle de gestion et les comptabilités analytiques hospitalières

► **Atelier 1 - Se situer dans son environnement : contexte et enjeux de la fonction de contrôleur de gestion**

- Le dialogue de gestion avec les pôles
- Les mesures d'économies et le plan triennal avec leur impact sur le financement hospitalier
- La certification des comptes et son intérêt pour le contrôleur de gestion
- Le contrôle de gestion : un métier en essor avec de nouveaux domaines d'intervention

► **Atelier 2 - Construire une comptabilité analytique hospitalière (CAH)**

- Le découpage analytique et le « fichier structure » ou « FICOM »
- Les concepts de base du calcul des coûts (charge directe, charge indirecte, méthode des sections homogènes, etc.)
- Atelier : à partir du guide méthodologique de la comptabilité analytique, application des règles d'affectation des charges dans les sections d'analyse concernées

► **Atelier 3 - L'apport de l'information médicale au contrôle de gestion**

- Les fondamentaux du PMSI et de la facturation des séjours
- Les indicateurs issus du PMSI, utilisation dans les tableaux OVALIDE
- Les liens privilégiés DIM et contrôleur de gestion

► **Atelier 4 - L'analyse de la rentabilité : construire et utiliser les comptes de résultats par pôle (CRéA, CRéO)**

- Les différentes données à disposition : activité, dépenses, recettes, facturation, etc.
- La « mécanique » des recettes de l'activité
- L'imputation des dépenses, notamment des dépenses de personnel
- Le recueil de l'information sur les unités d'œuvre et les consommations intermédiaires
- La possibilité d'adapter les règles issues du guide de comptabilité hospitalière aux spécificités de l'établissement
- Les problématiques liées à la ventilation des recettes
- Le traitement des pôles médico-techniques : une autre méthode possible, les CRéO
- L'analyse et la communication des résultats : mettre en évidence l'impact de la politique tarifaire pour nuancer son analyse
- Cas pratique : réalisation du CRéA pour le pôle anesthésie, réanimation/chirurgie ambulatoire

► **Atelier 5 - Le RTC**

- Enjeux et principales étapes de la réalisation du retraitement comptable
- Remplir concrètement le support officiel : ARCANH
- Cas pratique de synthèse du module 1 Le cas pratique consiste à réaliser un retraitement comptable simplifié dans un établissement hospitalier en 4 parties:

- partie 1 : retraitement des charges directes
- partie 2 : traitement des ETP
- partie 3 : traitement des unités d'œuvre
- partie 4 : analyse et exploitation des résultats : comparaison aux résultats des autres outils de comptabilité analytique et proposition de leviers d'actions

► **MODULE 2 (4,5 jours) - La fonction contrôle de gestion : dimension stratégique**

► **Atelier 6 - L'analyse de la performance : maîtriser les outils de benchmarking**

- Qu'est-ce que le benchmarking ? Études de texte: définitions, origines, finalités
- Parangonnage à l'hôpital ? Quelles bases ? Quelles comparaisons ?
- Focus
 - revue des données RTC (exemple de données d'un CH)
 - exemples d'analyses par le RTC & la Base d'Angers
 - cas réel: travail sur les bases des stagiaires et exploitation croisée des bases en CHU

► **Atelier 7 - Le dialogue de gestion : construire ses tableaux de bord pour dialoguer avec les pôles**

- Le pilotage et la performance en milieu hospitalier
- Le rôle du contrôleur de gestion dans la production et l'analyse de tableaux de bord
- Objectifs du tableau de bord de pilotage et distinction avec le reporting
- La contractualisation et la délégation de gestion: outils support des tableaux de bord
- Principales étapes pour construire un tableau de bord multidimensionnel (définition des indicateurs, dimensions, construction d'un dictionnaire, etc.)
- L'analyse et le dialogue issue des tableaux de bord

► **Atelier 8 - Le contrôleur de gestion en ressources humaines et en personnel médical**

- Les enjeux du contrôle de gestion en ressources humaines
- Le reporting social et le pilotage social
- Le système d'information sociale et la fiabilité des informations
- L'affectation des charges de personnels dans la comptabilité analytique
- Le pilotage de la masse salariale et des effectifs rémunérés
- Cas pratique : méthodologie de construction du budget de la masse salariale
- Le benchmarking social par le bilan social, la BDHF, Hospidiag et la base d'Angers

► **Atelier 9 - Réaliser des analyses médicoéconomiques. Proposition de méthodes**

- Typologie des études médico-économiques
- Impact du choix de la méthode : coût complet ou coût marginal ?
- La présentation des résultats : calcul du point mort, ROI, mesure du risque
- Le chiffrage des « grands » projets (projet médical intra établissement et GHT interétablissement)
- Exemples de révisions capacitaires

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour)**

- Elaboration d'un projet professionnel portant sur le contrôle de gestion,

INTERVENANTS

- Frédéric Frisch, Coordinateur du parcours, Responsable de l'offre Finances, Contrôle de gestion du CNEH
- Vincent Bédoucha, directeur des affaires financières et du contrôle de gestion de territoire - Martine Cappe, responsable de l'offre RH médicales du CNEH - Sophie Colasse, responsable du contrôle de gestion - Alexandra Tilloux, responsable du département contrôle de gestion RH - Caroline Laroumagne, directrice adjointe - Alexandra Marcel, responsable budgétaire RH - Sandrine Rafini, contrôleur de gestion - Jordan Nesson, Responsable du Pôle Contrôle de Gestion Sociale/Pilotage budgétaire RH, CHU de Clermont Ferrand

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théorique - Retours d'expérience : une étude sur la performance économique des laboratoires d'un établissement - Retours d'expérience : impact économique de l'ouverture d'un nouveau bâtiment

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

- Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 800 €
Non-adhérents	5 280 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris du 21 au 25 sept. 2026
et du 7 au 11 déc. 2026

Paris 2, 3, 4, 5 févr. 2027
et 16, 17, 18 mars 2027
et 1, 2, 3 juin 2027

Paris 21, 22, 23, 24 sept. 2027
et 12, 13, 14 oct. 2027
et 7, 8, 9 déc. 2027



PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION SOCIALE

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F1159

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Concevoir et mettre en œuvre des méthodes permettant d'analyser et de garantir l'utilisation efficiente des ressources humaines de l'établissement
- Appréhender les outils utiles à l'exercice des fonctions de pilotage et de contrôle par le management
- Développer son réseau professionnel

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse à toute personne en charge du contrôle de gestion RH et social (médical ou non médical) dans la fonction publique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric FRISCH

Responsable de l'offre Contrôle de gestion et Achats du CNEH
06 38 11 93 64 - frederic.frisch@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION SOCIALE

F1159

Du 02/09/2026 au 19/11/2026 - 7 jours - 49 heures

Du 09/03/2027 au 24/06/2027 - 7 jours - 49 heures

Du 14/09/2027 au 17/11/2027 - 7 jours - 49 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 360 €
Tarif non-adhérents	3 700 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Le pilotage de la masse salariale**

- Comprendre les mécanismes de la paie
- Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH et à la DAF
- Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
- Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
- Réaliser un suivi budgétaire opérationnel

► **Atelier 1 - Le contrôle de gestion et la comptabilité analytique**

- La finalité du contrôle de gestion : diagnostiquer, anticiper et suivre au fil de l'eau
- Le contrôle de gestion sociale
 - les enjeux
 - les outils
 - les acteurs

► **Atelier 2 - Les composantes de la rémunération**

- La catégorie, le grade, les échelles et les grilles de rémunération, l'échelon, les indices, la valeur du point
- Le traitement de base
- Les compléments de rémunération : primes et indemnités
- Les variations de la rémunération
- Les cotisations et les charges
- La sécurisation du processus paie dans le cadre de la certification ou de la fiabilisation des comptes

► **Atelier 3 - Prévoir sa masse salariale, élaborer le titre I de l'EPRD et le TPER**

- La définition et les enjeux de la masse salariale et de l'EPRD
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
 - les composantes de la masse salariale
 - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- Les facteurs d'évolution de la masse salariale (définition et calcul des différents effets masse, report, prix, volume, etc.)
- La modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
- Effectifs : de quoi parle-t-on ?
- L'élaboration du TPER

► **Atelier 4 - Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs**

- La saisonnalisation du suivi budgétaire : prévoir et suivre sa masse salariale
- Un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
- Les tableaux de bord budgétaires
- Des outils tableurs remis aux stagiaires : outil d'analyse rétrospective et de suivi budgétaire, modèle de simulation de masse salariale
- Un cas pratique : le calcul d'une masse salariale
- Une feuille de route : le retour dans l'établissement

► **MODULE 2 (2 jours) - Les tableaux de bord RH et la performance sociale de l'établissement ou du pôle**

- Intégrer la dimension sociale dans le contrôle de gestion de l'établissement
- Diagnostiquer la performance sociale de l'établissement à l'aide des bases de comparaison
- Analyser les tableaux de bord sociaux existants
- Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés au public destinataire

► **Atelier 5 - Le système d'information sociale**

- Le fichier de structure de l'établissement
- La comptabilité analytique
- Le système d'information RH

► **Atelier 6 - Connaître le benchmark RH et en faire un outil de politique RH**

- Identifier les référentiels existants
 - BDHF, Base d'Angers, SNATIH, etc.
- Faire une analyse critique de ses données RH en comparaison des référentiels
- Cas pratique : analyser l'absentéisme
- Transformer les analyses en plan d'actions social
- Un travail d'analyse des tableaux de bord et des outils RH des établissements des stagiaires
- Des exemples de tableaux de bord

► **Atelier 7 - La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH**

- L'analyse des demandes des utilisateurs (direction, pôle, tutelle, etc.)
- Les objectifs des tableaux de bord RH
- Les composantes des tableaux de bord RH
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine (masse salariale, effectifs, formation, absentéisme, etc.)
 - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social : rationaliser la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord : critères de présentation et fréquence

► **Atelier 8 - Le tableau de bord RH, un outil de pilotage de la politique sociale**

- La communication sur les tableaux de bord RH
 - une communication ciblée auprès des interlocuteurs adéquats
 - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord RH
- L'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives
 - l'analyse des tableaux de bord RH
 - la prise de décision
- Le suivi des décisions
- Transformer les analyses en plan d'actions social

► **MODULE 3 (1,5 jours) - La place du contrôleur de gestion sociale**

- Acquérir les méthodes et les outils de la gestion de projet
- S'interroger sur le positionnement du contrôleur de gestion sociale
- Communiquer en tant que contrôleur de gestion sociale

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Frisch, Coordinateur du parcours, Responsable de l'offre Finances, Contrôle de gestion du CNEH
- Mounia Boubeker, Directeur des affaires médicales - Alexandra Marcel, responsable Ressources Humaines - Alexandra Tiloux, responsable du département Contrôle de Gestion RH - Jordan Nesson, responsable du Contrôle de Gestion Sociale et du pôle budgétaire RH - Séverine Touffet, consultante formatrice, spécialiste en organisation management et performance du CNEH - Antoine Coleu, responsable de la Gestion du Temps de Travail

MÉTHODES MOBILISÉES

Un cas pratique : le calcul d'une masse salariale - Une feuille de route : le retour dans l'établissement - Un travail d'analyse des tableaux de bord et des outils RH des établissements des stagiaires - Des exemples de tableaux

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 9 - La méthodologie de la conduite de projet

- Les grandes phases
- L'accompagnement du changement
- Les outils
- L'évaluation
- La communication

► Atelier 10 - Définir le positionnement professionnel du contrôleur de gestion sociale

- Réfléchir à sa place pour mieux la définir
- au sein de l'établissement et de son service
- avec ses partenaires principaux : DAF, DRH, DAM, DS, pôles, etc.

► Atelier 11 - Analyser sa pratique quotidienne pour mieux la transformer

- Présentation par les participants des problématiques rencontrées dans leur exercice professionnel
- Les analyser collectivement pour les comprendre
- Transformer sa pratique afin de la rendre plus efficace

► Atelier 12 - Cibler des apports théoriques en relation avec les thématiques évoquées lors de l'atelier 11

- La communication
- La socialisation et les relations interpersonnelles
- Des fiches de synthèse sur la gestion statutaire, l'absentéisme, le temps de travail

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 360 €
Non-adhérents	3 700 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSIONS

Paris	2, 3, 4 sept. 2026 et 14, 15 oct. 2026 et 18, 19 nov. 2026
Paris	9, 10, 11 mars 2027 et 30, 31 mars 2027 et 23, 24 juin 2027
Paris	14, 15, 16 sept. 2027 et 6, 7 oct. 2027 et 16, 17 nov. 2027

FINANCES - CŒUR DE MÉTIER

Choisissez l'école de référence !



F1319 - Les finances pour décideurs hospitaliers au service de la performance

Clés de lecture et leviers d'action - Nouveaux principes de pilotage des investissements

OBJECTIFS

Acquérir les clés de lecture de la réalité financière de son établissement

Identifier les leviers de la performance médico-économique

Intégrer la performance médico-économique dans sa communication et son management quotidien

Évoluer dans des situations financières atypiques ou complexes

PROGRAMME

► Module 1 - La fonction financière dans les établissements de santé : actualité et perspectives

- la fonction financière aujourd'hui : un enjeu de professionnalisation au service de la performance hospitalière
- les évolutions des modes de financement
- l'organisation des directions des finances et leur positionnement en interne et en externe (ARS et GHT)

► Module 2 - Maîtriser les équilibres financiers

- disposer d'un diagnostic patrimonial et financier
- la notion de soutenabilité financière
- le diagnostic du cycle exploitation : dépenses/recettes de l'année et perspectives
- la notion d'EPRD, le PGFP, les ratios de CAF
- ateliers
- lecture d'un bilan à destination des chefs d'établissement
- ce que vous révèle OVALIDE
- débat : faire ou faire faire en interne ou en externe : avantages et inconvénients

► Module 3 - Connaître les principales bases de la performance d'un établissement de santé

- les indicateurs clés de la performance organisationnelle

- l'optimisation des recettes
- atelier Hospidiag : analyse de la performance

► Module 4 - Piloter et mobiliser autour de la performance

- le suivi : les outils, les tableaux de bord et leur périodicité
- du pilotage opérationnel au management stratégique

► Module 5 - Communiquer sur la performance médico-économique

- en interne et en externe
- en routine, mettre en valeur les démarches de l'établissement
- en situation d'urgence financière

► Module 6 - Les situations spécifiques et exceptionnelles

- les situations de tension de trésorerie
- la construction d'un PRE/CRE
- les investissements de grande ampleur : nouveau dispositif visant à élargir les périmètres des investissements en lui consacrant une portée territoriale (Conseil Scientifique et Conseil National d'Investissement en Santé)
- la gestion en période de crise sanitaire

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Frisch, Responsable du pôle Contrôle de gestion du CNEH
- Elsa Potard, Responsable de supervision financière des établissements de santé au sein du département du pilotage médico-économique du Pôle efficience de la Direction de l'offre de soins, ARS IDF
- Gaëlle Quily, Responsable du service performance, Département du pilotage médico-économique, Pôle efficience de la DOS – ARS Ile de France

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices, débats, études de cas et analyse de vos propres documents financiers (EPRD, budget, compte financier, compte administratif) - Une approche stratégique, managériale et opérationnelle des finances au service de la performance des établissements de santé - Une formation qui s'adresse à tous les types d'établissement (financés en T2A ou par dotation, en M21 ou en M22)
- Ouvrage offert : «Droit budgétaire et financier des établissements publics de santé» Auteurs : Olivier Bossard et Jean Claude Delnatte

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 5 jours - 35h

Paris 24, 25, 26 juin 2026
et 8, 9 sept. 2026

Paris 28, 29, 30 juin 2027
et 6, 7 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 2 500 €
Tarif non-adhérents 2 750 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux (prise de poste)
Directeurs adjoints
Chargés de mission performance
Médecins DIM

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1321 - Définir sa stratégie financière pluriannuelle

Financement des investissements et trajectoires financières

OBJECTIFS

Construire et présenter un plan global d'investissement notamment dans le cadre d'une opération de reconstruction

PROGRAMME

- Stratégie d'établissement et analyse financière
 - identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
 - comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (roulement, trésorerie, indicateurs du tableau de bord financier des EPS)
 - déchiffrer son bilan financier et identifier ses marges de manœuvre
 - établir et diffuser un diagnostic de départ à partir de son bilan
- Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure
 - évaluer et prioriser les différents investissements
 - réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)
- Élaborer des scénarios de PGFP
 - maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
 - calculer plusieurs trajectoires financières
 - choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
- Élaborer et défendre face aux tutelles le PGFP de son établissement
 - présenter et défendre son PGFP
 - rédiger un rapport ARS

INTERVENANT.E.S

- Vincent Pegeot, Directeur, Hôpitaux Drôme Nord
- Lionel Chevallier, Directeur, CH de Périgueux

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme) : élaboration en ateliers d'un plan de financement d'une opération complexe et d'une analyse financière sur la base d'un cas concret

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

12, 13 oct. 2026

Paris

11, 12 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs adjoints
Directeurs des affaires financières
ARS : responsables finances, performance, SRIS

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2323 - Comprendre la dimension financière induite dans son activité

Finances pour non-financiers !

OBJECTIFS

Maîtriser les règles de base des financements qui régissent les établissements de santé
Disposer des clés de lecture des documents budgétaires et financiers avec un focus pour les membres des instances (CTE, CME, Conseil de surveillance)
Comprendre les impacts opérationnels sur son activité

PROGRAMME

- ▶ Le coût du système de santé en France : mieux comprendre le financement de la santé et ses implications sur l'activité des établissements
 - de gestion
 - les principes et apports de la comptabilité générale
 - les grandes notions comptables et financières
 - la distinction exploitation/investissement
 - intérêt du suivi des dépenses engagées
 - principes et apports de la comptabilité analytique
- ▶ Les modes et les acteurs du financement des établissements de santé
- ▶ Améliorer les échanges et comprendre les outils
- ▶ Comprendre l'EPRD et le cycle budgétaire

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions
• Philippe Solivéri, Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion, AFR, PMSI du CNEH
• Vincent Pegeot, Directeur, Hôpitaux Drôme Nord
• Lionel Chevallier, Directeur, CH de Périgueux

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une approche qui permet de comprendre à la fois les enjeux du système et le rôle des acteurs ainsi que les impacts opérationnels sur l'activité des établissements de santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 5, 6 nov. 2026
Paris 30, 31 mars 2027
Paris 4, 5 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Membres des instances (CTE, CME, conseil de surveillance)
Trios de pôle
Acheteurs hospitaliers (pharmaciens, etc.)
Cadres de santé ou cadres supérieurs
Gestionnaires de comptes et de magasins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1353 - Concevoir et piloter un Plan de Retour à l'Equilibre

Facteurs clés de réussite

OBJECTIFS

Maîtriser la préparation et élaborer le document formalisé du PRE/CRE
Mettre en oeuvre les mesures du PRE/CRE et évaluer les effets
Appréhender toutes les composantes d'un PRE/CRE : relations sociales, management, communication, etc.

PROGRAMME

- ▶ Diagnostic de la situation financière initiale et identification des actions
 - atelier : réalisation d'un audit
 - la constitution d'éléments de benchmark
- ▶ L'appréciation du contexte pour orienter la communication
 - atelier : la communication externe (communiqués de presse)
 - la communication interne (vers le personnel et aux instances)
- ▶ Le management en situation de crise : ressources et fonctionnement
 - les facteurs clés de succès
 - atelier : constituer une équipe ressource
 - la vision à long terme : l'après PRE/CRE
- ▶ L'élaboration des documents constitutifs du PRE/CRE
- ▶ Atelier de rédaction de fiches-actions thématiques
- ▶ Retours d'expérience : la réduction des effectifs
- ▶ Les apports du contrôle de gestion dans le choix des actions à mettre en œuvre
 - Atelier de création de tableaux de bord
- ▶ La mise en place d'outils de suivi
 - atelier : élaboration d'un reporting
 - la réévaluation du PRE/CRE
 - atelier : la réactualisation d'une fiche-action

INTERVENANT.E.S

- Pierre-Henri Guillet, Directeur d'hôpital, CH de Romorantin-Lanthenay

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Une approche inédite et concrète de la communication avec des jeux de rôle et des mises en situation des participants en ateliers - Un retour d'expérience réussi d'un plan - La remise d'un kit comprenant des outils et des documents types

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 16, 17 nov. 2026
Paris 17, 18 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs financiers et leurs adjoints
Directeurs RH et leurs adjoints

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1318 - La fiscalité dans les établissements de santé

Fondamentaux et actualité

OBJECTIFS

Comprendre l'essentiel de la fiscalité applicable aux établissements publics de santé
Connaître toutes les nouveautés fiscales
Identifier les leviers d'optimisation pour diminuer les charges fiscales (TVA et taxe sur les salaires)
Appréhender la fiscalisation des EHPAD, l'optimisation de la charge de taxe sur les salaires, la gestion d'un éventuel contrôle fiscal au travers de différents focus

PROGRAMME

- ▶ Introduction : la fiscalisation des EPS
 - le principe de neutralité de la TVA et ses exceptions
 - les liens avec la taxe sur les salaires
 - les modalités de calcul de la TVA déductible
 - les dernières actualités fiscales
 - ▶ Dans quels cas doit-on taxer ses recettes à la TVA ?
 - comprendre les notions d'assujetti et de redevable
 - identifier les recettes qui sont taxables
 - appréhender la notion de concurrence (EHPAD)
 - ▶ Comment appréhender les autres règles de taxation (territorialité, base d'imposition, taux) ?
 - les acquisitions de biens et prestations intracommunautaires
 - les livraisons à soi-même et les constructions immobilières
 - la refacturation des fluides
 - les autres obligations
 - ▶ Améliorer le rendement de sa TVA déductible
 - rappel des textes
 - choisir la méthode qui vous convient
 - calculer les coefficients
 - définir son périmètre de dépenses ouvrant droit à déduction
 - ▶ Identifier les conséquences de la TVA sur la taxe sur les salaires
 - le lien entre le périmètre d'assujettissement à la TVA et la taxe sur les salaires
 - le rapport d'assujettissement à la taxe sur les salaires
 - ▶ Focus
 - la fiscalisation aux autres impôts
 - les groupements (GHT) et autres montages
 - la gestion d'un éventuel contrôle fiscal
- Cette formation est complétée par la réf. 4022 - Les charges sociales dans les établissements publics de santé

INTERVENANT.E.S

- Un avocat ou un manager fiscaliste spécialiste des problématiques fiscales et montages juridiques complexes des établissements de santé et structures médico-sociales

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Un panorama complet et actualisé des fondamentaux de la fiscalité hospitalière - Une approche opérationnelle de la fiscalité comme levier d'optimisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Classe virtuelle 13 oct. 2026
Paris 1 juin 2027
Paris 12 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs généraux
Membres de la direction des affaires financières, des affaires juridiques, des RH
Directeurs adjoints

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1572 - La réforme du financement en psychiatrie

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la réforme du financement en psychiatrie
Mesurer les impacts sur son organisation
Intégrer cette variation de ressources à l'EPRD

PROGRAMME

- Comprendre la réforme et ses fondements
 - Les différents compartiments du financement
 - Simuler les impacts de la réforme
 - en atelier, chaque participant réalise une simulation à partir de ses propres données complétées par des sources disponibles en ligne
- à la fin de la seconde journée, chaque stagiaire aura identifié les points névralgiques de son organisation et ciblé les leviers pour s'adapter à la réforme
 - les professionnels en charge de la production de l'EPRD pourront évaluer les recettes assurances maladies

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Gaël Leloup, Directeur adjoint finances, contrôle de gestion et admission, CH Drôme-Vivarais
- Gaëlle Quily, Responsable du service performance, pôle efficience de la DOS, ARS Ile de France

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et ateliers qui permettent de mettre en œuvre les concepts et de repartir avec des éléments concrets pour son organisation (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 oct. 2026
Classe virtuelle 15, 16 mars 2027
Paris 25, 26 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints finances
Attachés d'administration
hospitalière finances
Contrôleurs de gestion
Médecins DIM
Techniciens de l'information
hospitalière
Responsables de l'efficience de
l'offre de soins en ARS
Chargés de mission en
psychiatrie en ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1275 - Réformes de financement du SMR, enjeux et évolutions

Se préparer à la mise en œuvre du modèle cible

OBJECTIFS

Comprendre la réforme du financement SMR et ses impacts sur les ressources de l'établissement
Présenter les modalités de mise en œuvre et envisager les leviers pour développer ses recettes et valoriser son activité
Identifier les impacts stratégiques de la réforme sur le pilotage de son service SMR

PROGRAMME

- Les fondements de la réforme
- Le PMSI SMR
 - l'activité et l'impact d'un codage optimisé
 - le modèle cible en 5 compartiments : activité, PTS, MO, MIGAC/MERRI, IFAQ
 - le modèle transitoire
- Comment se préparer à la montée en charge
 - l'optimisation du PMSI
 - le suivi par tableaux de bord
 - la chaîne de facturation
- Imaginer le SMR de demain
 - les travaux en cours

INTERVENANT.E.S

- Dr Patrick Legac, UGECAM Bretagne Pays de la Loire
- Anne Tranchard, Directrice des Finances, CH du Puy

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 7 sept. 2026

Classe virtuelle 8 mars 2027

Paris 11 juin 2027

Classe virtuelle 6 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des affaires financières
Responsables facturation

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F374 - Initiation aux finances hospitalières en M21 pour EPS et ESPIC

OBJECTIFS

Connaître les principales dispositions financières et comptables régissant le fonctionnement des EPS et des ESPIC

PROGRAMME

- Les règles de la comptabilité hospitalière des EPS et des ESPIC (M21)
 - l'instruction M21 : présentation et structure
 - les mécanismes d'enregistrement des opérations comptables
 - le plan comptable hospitalier et la nomenclature des comptes
 - exercices : les principales opérations comptables (correction de fin d'exercice, immobilisations, amortissements, provisions, etc.) et les documents de synthèse
 - mise en application pratique : les écritures comptables en partie double (achats, paie, emprunts, amortissements, provisions, cessions d'actifs, subventions)
- Comprendre l'état prévisionnel de recettes et de dépenses (EPRD)
 - la tarification à l'activité (T2A) et l'EPRD
 - l'architecture et le contenu de l'EPRD
 - l'élaboration et l'adoption de l'EPRD
 - l'exécution de l'EPRD et les modifications en cours d'exercice
- Le compte financier et les outils du diagnostic financier (cas pratiques)

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Françoise Malabat, Responsable budgétaire CH des Pyrénées
- Fabien Lebon, Fabien LEBON

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 3, 4 sept. 2026
Paris 28, 29 sept. 2026
Paris 12, 13 nov. 2026
Classe virtuelle 14, 15 déc. 2026
Classe virtuelle 28, 29 janv. 2027
Paris 16, 17 mars 2027
Classe virtuelle 10, 11 mai 2027
Paris 8, 9 juin 2027
Classe virtuelle 2, 3 sept. 2027
Paris 4, 5 oct. 2027
Paris 8, 9 nov. 2027
Classe virtuelle 13, 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs financiers des EPS et des ESPIC et leurs adjoints
Agents des services administratifs
Personnels soignants, médico-techniques, techniques et généraux
Assistants de gestion de pôle

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en comptabilité

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F375 - Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD - M21

OBJECTIFS

Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire
Maîtriser la démarche d'élaboration d'un EPRD

PROGRAMME

- Replacer l'EPRD dans la stratégie de l'établissement
 - le lien entre budget et projet d'établissement
 - Maîtriser les prérequis pour bâtir son EPRD
 - la T2A, la facturation
 - les grandeurs financières incontournables (résultat, CAF, FR, BFR, trésorerie, ratios)
 - le lien avec le PGFP
 - mise en application : lecture et interprétation d'un bilan
 - S'inscrire dans la campagne budgétaire en cours
 - la loi de financement
 - le plan ONDAM
 - les nouveaux modes de financement
 - Construire pas à pas son EPRD
 - les comptes de résultat, sa mise en application
- valorisation de l'activité et calcul de la masse salariale
 - le tableau de passage à la CAF
 - le tableau de financement prévisionnel et son impact sur le FR
 - Suivre et communiquer autour de l'EPRD
 - présenter son l'EPRD aux instances de l'établissement
 - maîtriser le suivi mensuel de son EPRD
 - construire le dialogue financier avec les pôles et les gestionnaires de crédit
 - Clôturer son EPRD
 - anticiper son calendrier de clôture
 - préparer son rapport financier
 - Atelier : construire la stratégie financière de son établissement

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Frisch, Responsable du pôle Contrôle de gestion du CNEH
- Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (exploitation des leviers stratégiques permis par l'EPRD)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 17, 18 sept. 2026
Paris 29, 30 oct. 2026
Classe virtuelle 18, 19 mars 2027
Paris 10, 11 juin 2027
Classe virtuelle 16, 17 sept. 2027
Paris 28, 29 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de la direction des affaires financières
Assistants de gestion de pôle

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F377 - Suivre et justifier l'évolution des dépenses de son pôle

OBJECTIFS

Maîtriser les mécanismes de la comptabilité des dépenses engagées
Analyser par compte et par article les crédits disponibles
Être en mesure de justifier auprès de la DAF les dépenses engagées de son service par rapport à l'EPRD

PROGRAMME

- ▶ La comptabilité des dépenses engagées : principes généraux
 - la réglementation
 - les complémentarités avec le contrôle de gestion
 - les résumés infra annuels obligatoires et l'aide à la rédaction du rapport financier
- ▶ Les différentes phases de la tenue de la comptabilité des dépenses engagées
 - de l'inscription budgétaire au mandatement
 - les virements de crédits et les décisions modificatives
- l'importance d'engager également les recettes
- ▶ Présentation de l'EPRD : architecture, élaboration, suivi et exécution
- ▶ Le compte financier : maîtriser les écritures de fin d'exercice et la clôture des comptes
- ▶ Le système d'information au service de la gestion économique et financière
 - atelier : élaborer un tableau de suivi sous Excel : exemple par direction administrative et/ou par titre

INTERVENANT.E.S

- Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Un focus sur les recettes significatives

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

6 nov. 2026

Paris

8, 9 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des services
acheteurs
Cadres de pôle

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale
des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F376 - Construire et gérer son plan annuel de trésorerie

OBJECTIFS

Acquérir les méthodes et les outils indispensables pour mettre en place une gestion active de la trésorerie

PROGRAMME

- Appréhender les grandes notions d'analyse financière
 - les cycles d'investissement, de financement et d'exploitation
 - les grands équilibres financiers : analyse du bilan fonctionnel
 - les enjeux de la gestion de la trésorerie
- Positionner la gestion de la trésorerie dans le cycle budgétaire
 - l'EPRD : une approche budgétaire et financière
 - le décalage entre production, facturation et encaissement
- l'impact de l'EPRD sur le plan de trésorerie
- retour d'expérience
- analyse de décaissement/encaissement
- Gérer sa trésorerie
 - la consolidation du fond de roulement
 - la maîtrise : besoin en fonds de roulement
 - l'incidence des choix budgétaires et de gestion
 - le financement de sa trésorerie
- Ateliers : 12 cas pratiques

INTERVENANT.E.S

- Marc Champion, Directeur adjoint des finances, GHT Yvelines Nord

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une approche concrète et opérationnelle qui s'appuie sur des retours d'expérience - La présentation d'un outil qui permet d'automatiser les prévisions de gestion de trésorerie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026
Classe virtuelle 17, 18 mars 2027
Paris 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires financières
Personnels de la direction des affaires financières
Trésoriers et personnels de la trésorerie

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1109 - Préparer et organiser la clôture tout au long de l'année

Le partenariat ordonnateur/comptable

OBJECTIFS

Maîtriser la technique comptable des écritures réalisées en cours et en fin d'exercice pour préparer au mieux sa clôture dans le cadre d'un calendrier budgétaire raccourci

PROGRAMME

- Les opérations réalisées en routine en cours d'exercice
 - l'émission de titres
 - l'émission de mandats
 - la contre-passation des écritures de rattachement de charges, de produits, d'ICNE
 - les écritures à passer dès le début de l'exercice pour les provisions d'investissements amortissables
 - les indispensables vérifications et rapprochements à mettre en place avec le comptable
- Les opérations comptables de fin d'exercice et les corrections de haut de bilan (ARE, CET, CNRACL)
 - les produits à recevoir et constatés d'avance, la sortie d'un bien du patrimoine, etc.
- Des exercices pratiques d'enregistrement des écritures comptables de fin d'exercice

INTERVENANT.E.S

- Mariéva Clementz, Adjointe Recettes Contentieux, Service Gestion Comptable Trésor Public
- Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exemples de tableaux servant de justificatifs aux écritures comptables et utiles dans votre dossier de clôture - Méthodologies d'évaluation des provisions et des produits à recevoir - Nombreux exercices et études de cas - Une formation pratique, essentielle pour comprendre comment travailler avec le comptable

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 12, 13 nov. 2026
Paris 15, 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels des directions des affaires financières
Personnels des services administratifs

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1113 - Rédiger son rapport financier

les clés de lecture du compte financier

OBJECTIFS

Rédiger l'annexe au compte financier et le rapport financier, conformément aux exigences de la fiabilisation et de la certification des comptes
Approfondir l'analyse du compte financier et mettre en évidence les faits marquants de la gestion et l'évolution des comptes sur l'exercice

PROGRAMME

- Présentation du calendrier de fin d'exercice
 - la clôture des comptes
 - les différentes étapes de validation du compte financier
 - l'affectation des résultats
 - le planning de l'audit final à préparer avec les commissaires aux comptes (pour les EPS concernés)
- La rédaction de l'annexe au compte financier
 - atelier : lecture collective d'un exemple d'annexe hospitalière validée par des commissaires aux comptes
- La rédaction du rapport financier
- Tome 1 : rapport sur les comptes annuels
 - rappel des principales règles et méthodes comptables
 - analyser les évolutions du compte de résultat
 - le retour de l'analyse prospective du compte financier
- Tome 2 : rapport sur l'exécution de l'EPRD
 - l'analyse de l'exécution des dépenses et des recettes
 - le financement des investissements
 - la gestion patrimoniale et financière
 - l'analyse de la dette

INTERVENANT.E.S

- Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Décryptage d'une annexe au compte financier nouveau format - Formation à l'approche en liste exigée du compte de résultat - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 30 sept. 2026 et 1 oct. 2026
Paris 29, 30 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs des affaires financières
Personnels de la direction des affaires financières

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F555 - L'EPRD et l'analyse financière en hôpital de proximité - M21

OBJECTIFS

Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire
Optimiser la gestion financière de son établissement

PROGRAMME

- ▶ Les modèles de financement modifiés
- ▶ L'état prévisionnel des recettes et des dépenses
 - définition et dimension financière
 - la nomenclature budgétaire
 - l'élaboration du compte de résultat prévisionnel
- ▶ La procédure d'élaboration et d'approbation de l'EPRD
- ▶ Le cadre de présentation budgétaire
- ▶ Le contenu de l'EPRD : les titres, chapitres et comptes d'exécution - Cas pratique
- ▶ Comment affecter ses résultats : cas pratique
- ▶ Le suivi de l'exécution de l'EPRD
 - le principe de crédits évaluatifs, limitatifs et fongibles
- ▶ Le compte financier : comment le préparer en collaboration avec le comptable ?
- ▶ Comment remplir efficacement ses annexes
- ▶ Réaliser l'analyse financière: méthodes et outils
 - ateliers : cas pratiques

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Frisch, Responsable du pôle Contrôle de gestion du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

8, 9 oct. 2026

Paris

7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Membres de la direction des affaires financières

PRÉREQUIS

Disposer de connaissances sur les budgets hospitaliers est conseillé. Les personnes ne répondant pas à cette exigence peuvent préalablement suivre la formation F374 : Initiation aux finances hospitalières en M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Éléments de langage

OBJECTIFS

Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- ▶ La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- ▶ La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- ▶ L'activité externe PMSI T2A
- ▶ L'organisation du recueil PMSI MCO

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 mars 2027

Classe virtuelle 2 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Cadres administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

Savoir exploiter la base de données PMSI - premier niveau d'analyse

OBJECTIFS

Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
Savoir repérer les dérives et les expliquer
Savoir analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

PROGRAMME

► Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours

indicateurs et élaboration d'un tableau de bord minimal

► Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
• atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques

► Analyser des indicateurs et un tableau de bord
• atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
• application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 4 sept. 2026

Classe virtuelle 12 mars 2027

Classe virtuelle 3 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1960 - Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs

Éléments de langage

OBJECTIFS

Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI SMR
Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation SMR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- ▶ L'organisation des tarifs en SMR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- ▶ La fonction de groupage en GME
- ▶ La valorisation de l'activité externe en SMR

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 3 sept. 2026
Classe virtuelle 4 mars 2027
Classe virtuelle 2 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CERTIFICATION ET FIABILISATION DES COMPTES

Choisissez l'école de référence !



F1311 - Mettre en œuvre votre plan d'actions après la venue du CAC

OBJECTIFS

Prendre en compte et mettre en œuvre les recommandations édictées dans le rapport du CAC
Connaître les bonnes pratiques et le savoir-faire pour lever les réserves
Se perfectionner sur les points de vigilance de chaque cycle

PROGRAMME

► Analyser les conclusions du rapport du CAC de votre établissement

- tenir compte des priorités
- communiquer et informer les différentes directions opérationnelles

► Mettre en œuvre votre plan d'actions et maintenir la dynamique d'amélioration continue

- vous organiser en mode projet pour gérer le dispositif : les bonnes pratiques
- mettre à jour le plan d'actions initial, le cas échéant

► Lever les réserves : les bonnes pratiques sur les principales réserves

- l'inventaire de l'actif
- les stocks non comptabilisés dits déportés
- les provisions (allocation de retour à emploi, pour litiges, etc.)
- les dépréciations, créances et stocks
- les subventions d'investissement
- la justification des comptes de tiers
- l'indépendance des exercices

INTERVENANT.E.S

• Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation-action «sur mesure» de 2 jours sur site + 1 jour hors site pour préparer de votre plan d'actions -Le formateur fera profiter l'établissement de la capitalisation de ses différentes expériences et pratiques - Le retour d'expérience d'un établissement certifié ou d'un commissaire aux comptes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de la direction des affaires financières
Référénts opérationnels
certification des comptes
Comptables publics hospitaliers
Chefs de projet contrôle interne

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1304 - Réussir le déploiement d'un dispositif de contrôle interne dans son établissement

OBJECTIFS

Comprendre les apports du contrôle interne
S'approprier la démarche opérationnelle et les outils pour mettre en œuvre le contrôle interne
Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Situer le contrôle interne
 - le contexte, les enjeux de la mise en œuvre d'un contrôle interne au sein des EPS
 - les éléments de langage
 - le contrôle interne, le contrôle interne comptable et financier, l'audit interne
 - le référentiel de contrôle interne
- La démarche et les outils pour mettre en œuvre le contrôle interne
 - les principes structurants du contrôle interne et leur déclinaison (analyse des risques, cotation des risques, etc.)
 - ateliers : déclinaison d'une cartographie du plan d'actions, construction de l'échelle de maturité des risques
 - la mise en œuvre opérationnelle et les facteurs de réussite du contrôle interne
- Retours d'expérience : les modèles de procédures, d'organigrammes fonctionnels et de grilles de séparation de fonctions
- Les perspectives du contrôle interne
 - le déploiement du contrôle interne et son évaluation
 - la mise en œuvre d'un service d'audit interne

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Formation opérationnelle étayée de nombreux exemples et retours d'expérience - Une méthodologie éprouvée - Exemples d'outils déployés - Documents de référence - La remise aux participants des outils d'aide au déploiement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 28, 29 sept. 2026
Classe virtuelle 5, 6 avr. 2027
Paris 27, 28 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, affaires médicales)
Responsables de cycles
Chefs de projet contrôle interne
Comptables publics hospitaliers

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1305 - Objectif certification des comptes

Ce qu'il faut savoir pour bien se préparer

OBJECTIFS

Comprendre les exigences de la certification des comptes et ses impacts sur l'organisation et les pratiques
Traiter les principaux points de vigilance cycle par cycle
Acquérir une méthode de préparation
Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Comprendre le contexte et les enjeux de la certification des comptes
 - l'évolution de la M21 en rapport avec la fiabilisation des comptes
 - la régularisation des comptes et la correction d'erreurs
- Se préparer étape par étape : retour d'expérience et méthode d'un établissement certifié
- Les dossiers à mettre en place
- La démarche et les outils pour mettre en place le contrôle interne comptable et financier

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Une approche complète qui permet d'aborder toutes les étapes de la certification pour chaque cycle - Nombreux exercices et études de cas - La remise aux participants des outils utiles à la préparation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 17, 18 sept. 2026
Paris 20, 21 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de la direction
des affaires financières et des
services supports

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire
M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1306 - Clôture des comptes : méthodologie projet pour préparer l'audit des comptes

Dossier de clôture, annexe et rapport financier

OBJECTIFS

S'approprier les règles et méthodes comptables des opérations complexes
Constituer un dossier de clôture structuré, centralisé et adapté aux demandes des commissaires aux comptes
Savoir rédiger l'annexe et le rapport financier
S'approprier toutes les étapes de la clôture des comptes

PROGRAMME

- Les principales étapes et écritures liées à la clôture des comptes : recensement, évaluation, documentation
 - le programme de travail à mettre en œuvre, cycle par cycle
 - les opérations de clôture et les corrections d'erreur et changements de méthodes
- Documenter la revue analytique des comptes de résultat
- La rédaction des documents à produire pour la clôture des comptes
 - le manuel de clôture
 - l'annexe au compte financier et le rapport financier
 - les instances
- La justification des comptes de bilan
- L'audit des comptes par le commissaire aux comptes

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions
• Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière, CHU de Besançon
• Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Le retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve - La remise aux participants des documents présentés et un exemple de dossier de clôture

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 2 oct. 2026
Paris 1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de la direction des affaires financières
Comptables publics hospitaliers

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1307 - Fiabiliser les immobilisations et les inventaires

OBJECTIFS

S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Rappels
 - les attentes du CAC
 - la place du SIH au sein du cycle
- Les leviers de la fiabilisation
 - les règles et méthodes comptables : périmètre, notions et définition d'un actif d'immobilisation en cours ; règles d'amortissement, valeur d'inventaire et illustration des principaux risques
 - distinction entre charges et immobilisations, approche par composants, etc.
- focus sur l'inventaire physique : méthode d'identification et de traçabilité des actifs valorisés, justification du patrimoine, illustrations (sorties d'actifs, etc.)
- Ateliers et exercices
 - analyse des forces et faiblesses (outil QuickAudit)
 - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?
 - un exemple de plan d'actions correctives

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - La remise aux participants de l'outil QuickAudit
- Les participants repartent avec l'autodiagnostic de leur cycle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 2 nov. 2026
Classe virtuelle 9 mars 2027
Paris 2 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directions fonctionnelles (achats, finances, RH, affaires médicales)
Personnels de la direction des affaires financières,
Chefs de projet contrôle interne
Référénts opérationnels
certification des comptes
Comptables publics hospitaliers

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire
M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1308 - Fiabiliser les achats et les stocks

OBJECTIFS

S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Rappels :
 - les attentes du CAC
 - la place du SIH au sein du cycle
- Les leviers de la fiabilisation
 - distinction entre charges et immobilisations, «cut-off» (indépendance des exercices)
 - les stocks dans les PUI et les unités de soin
- la construction du dossier de clôture du cycle achats et stocks
- Ateliers et exercices
 - analyse des forces et des faiblesses (outil QuickAudit)
 - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - La remise aux participants de l'outil QuickAudit
- Les participants repartent avec l'autodiagnostic de leur cycle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 3 nov. 2026
Classe virtuelle 10 mars 2027
Paris 3 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, affaires médicales)
Personnels de la direction des affaires financières
Chefs de projet contrôle interne
Référénts opérationnels certification des comptes
Comptables publics hospitaliers

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1017 - Fiabiliser le cycle personnel

OBJECTIFS

S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Comprendre les attentes du CAC
 - l'indépendance des exercices : valorisation de la dette sociale et provisions
 - le lien entre la paie et la comptabilité
- Les leviers de fiabilisation
 - fiabiliser les données RH au travers du SIH : contrôles embarqués, tests de cheminement
 - les contrôles clés au sein du cycle : entrée/sortie, impact des statuts, contrôle de la paie, bouclage des charges sociales
- Le dossier de clôture : éléments constitutifs et organisation
 - Ateliers et exercices
 - l'analyse des forces et des faiblesses (outil QuickAudit)
 - la base de l'outil QuickAudit
 - la valorisation des charges à rattacher et provisions, rapprochement entre paie et comptabilité

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - La réalisation d'un autodiagnostic du cycle - L'utilisation et la remise d'un outil spécifique d'autodiagnostic : QuickAudit

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h
Classe virtuelle 11 mars 2027
Paris 4 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, affaires médicales)
Personnels de la direction des affaires financières
Chefs de projet contrôle interne
Référénts opérationnels
certification des comptes
Comptables publics hospitaliers

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1018 - Fiabiliser le cycle recettes

OBJECTIFS

S'approprier les règles et méthodes comptables du cycle ainsi que la démarche du contrôle interne
Comprendre les enjeux d'information au sein du cycle pour mieux le sécuriser
Mettre en place le dossier de clôture sur le cycle
Bénéficier du retour d'expérience d'un établissement certifié sans réserve

PROGRAMME

- Comprendre les attentes du CAC
 - créances douteuses
 - justifier les soldes des comptes
 - l'indépendance des exercices
- Connaître les leviers de fiabilisation
 - fiabiliser les données au travers du SIH : les tests de cheminement
 - les contrôles clés au sein du cycle
- Le dossier de clôture : éléments constitutifs et organisation
 - la nécessité de structurer les recettes par nature
 - produire la méthodologie de valorisation des
- Ateliers et exercices
 - analyse des forces et faiblesses (outil QuickAudit)
 - quels leviers de fiabilisation mettre en œuvre et comment ?
 - les bonnes pratiques pour savoir rédiger des procédures

INTERVENANT.E.S

- Guillaume Soulard, Responsable budgétaire et financier, CHU d'Angers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 5 nov. 2026
Classe Virtuelle 12 mars 2027
Paris 5 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directions fonctionnelles concernées (achats, finances, RH, affaires médicales)
Personnels de la direction des affaires financières
Chefs de projet contrôle interne
Référénts opérationnels
certification des comptes
Comptables publics hospitaliers

PRÉREQUIS

Maîtriser l'instruction budgétaire M21

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CONTRÔLE DE GESTION – ACTUALITÉS

Choisissez l'école de référence !



F1705 - Devenez « Data efficace » pour décider et agir différemment !

Pouvoir exploiter les données hospitalières autrement : le retour d'expérience d'un CHU

OBJECTIFS

Mobiliser et transformer les données les plus pertinentes au service de la stratégie (médicale, financière, RH, etc.), de l'activité clinique et de la recherche
Découvrir concrètement les enjeux de l'exploitation massive des données hospitalières modélisées à cet effet et améliorer sa prise de décision
Appréhender l'ensemble des leviers pour mettre en œuvre une organisation « Data efficace »

PROGRAMME

- Les enjeux d'une gouvernance « Data efficace »
- Les cas d'usages d'aide au pilotage et à la décision managériale
 - Sur les ressources humaines : comment suivre précisément l'organisation du travail, l'attractivité
 - Sur les blocs : comment piloter l'utilisation des salles, optimiser les vacations et analyser précisément chaque intervention dans ses différentes étapes ?
 - Mobiliser les données du dossier patient aux Urgences afin de fluidifier au maximum les flux intra et extra hôpital
 - Améliorer les analyses sur le capacitaire - Disponibilité des lits en temps réel et rétrospective - création d'un indicateur avec la charge en soin et lien avec les données en ressources humaines
- Les cas d'usage d'aide à la décision clinique et aux projets de recherche
 - Exploitation des méta-données du dossier patient. Monitorer le remplissage du DP par les soignants et par les praticiens
 - Mobiliser les données de prise en charge sur le dossier patient afin de piloter des activités hors champs traditionnel PMSI ou Assurance Maladie et faire une première évaluation de leur pertinence
 - Aide sur des projets de recherche
- Les conditions de mise en œuvre et de réussite d'une approche centrée sur la valeur des données et la modélisation de leur exploitation

INTERVENANT.E.S

- Sylvain Delair, Directeur cellule DATA ANAP

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Des mises en application centrées sur les principaux enjeux stratégiques des établissements de santé (RH, Finances, capacitaire, pilotage des blocs opératoires, aide à la recherche et à l'innovation, etc.)
Des cas d'usage et des illustrations concrètes sous forme de retour d'expérience et d'exemples réalisés sur la base de données réelles
Discussions et débats autour de chaque cas d'usage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 18 sept. 2026
Classe virtuelle 5, 6 mai 2027
Paris 13 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 675 €
Tarif non-adhérents 750 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'établissement
Directeurs adjoints
Chefs de pôle
Chefs de service
Cadres administratifs
Cadres supérieurs de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

.

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1706 - Apprendre à modéliser et à exploiter les données hospitalières autrement, au bénéfice du pilotage, du management et de l'aide à la décision clinique

Démarche et outils

OBJECTIFS

Apprendre à mobiliser, transformer et exploiter les données hospitalières les plus pertinentes : la modélisation des données au service de la stratégie
S'approprier le modèle au travers de nombreux cas d'usage
Identifier les bonnes pratiques organisationnelles pour exploiter au mieux les données hospitalières

PROGRAMME

Télécharger la plaquette en haut à droite de l'écran

► Présentation générale des enjeux en lien avec les données

► Comprendre l'organisation des données hospitalières afin de mieux les mobiliser

► Cas d'usages d'aide à la décision managériale

- Cas d'usage 1 - les ressources humaines : comment suivre précisément l'organisation du travail, l'attractivité
- Cas d'usage 2 - les blocs : comment piloter l'utilisation des salles, optimiser les vacations et analyser précisément chaque intervention dans ses différentes étapes
- Cas d'usage 3 - comment mobiliser les données du dossier patient aux Urgences afin de fluidifier au maximum les flux intra et extra hôpital
- Cas d'usage 4 - Améliorer les analyses sur le capacitaire : disponibilité des lits en temps réel et rétrospective, création d'un indicateur avec la charge en soin et lien avec les données en ressources humaines
- Cas d'usage 5 - Mettre en place un pilotage

des secrétariats via l'exploitation des données d'agenda, de numérisation, de dictée numérique et de consultations externes

► Cas d'usage d'Aide à la décision clinique et aux projets de recherche

- Cas d'usage 6 - Exploitation des méta-données du dossier patient : monitorer le remplissage du DP par les soignants (recueil de données, pancarte) et par les praticiens (Diagnostic, Observations)
- Cas d'usage 7 - Mobiliser les données de prise en charge sur le dossier patient afin de piloter des activités hors champs traditionnel PMSI ou Assurance Maladie et faire une première évaluation de leur pertinence
- Cas d'usage 8 - Aider les projets de recherche en fournissant des jeux de données ad hoc les plus pertinents possibles, faisant appel à plusieurs domaines distincts

► Les principales solutions informatiques adéquates

► Les conditions de réussite organisationnelles et managériales

INTERVENANT.E.S

- Sylvain Delair, Directeur cellule DATA ANAP

EN DÉBUT DE FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants et confrontation au programme de la formation

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche pragmatique et opérationnelle
Des cas d'usage et des illustrations concrètes sous forme de retour d'expérience et d'exemples réalisés sur la base de données réelles
Discussions et débats autour de chaque cas d'usage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 9, 10 avr. 2026
Paris 15, 16 oct. 2026
Paris 18, 19 mai 2027
Paris 13, 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 350 €
Tarif non-adhérents 1 500 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires financières
Contrôleurs de gestion
Médecins DIM
Chefs de pôle
Chefs de service
Data scientist
Data analyst

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CONTRÔLE DE GESTION – LES FONDAMENTAUX

Choisissez l'école de référence !



F383 - Les fondamentaux du contrôleur de gestion

Mettre en place la comptabilité analytique hospitalière

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux pour un établissement hospitalier
Maîtriser les étapes clés pour mettre en place une comptabilité analytique
Construire sa boîte à outils
Contrôler et analyser ses données

PROGRAMME

- Introduction : le métier de contrôleur de gestion à l'hôpital
 - les outils réglementaires au service des tutelles : le retraitement comptable (RTC)
 - mise en application : réalisation de quelques étapes simplifiées via des fichiers Excel®
 - les outils au service du dialogue interne : compte de résultat par pôle et tableaux de bord
 - mise en application : expression des besoins et conception de tableaux de bord d'un pôle clinique, service support (exemples)
- Le passage de la comptabilité générale à la comptabilité analytique hospitalière (CAH) : les liens avec le service financier
- La mise en place la CAH : les principales étapes
 - construire le fichier commun de structure (FICOM) : quels pièges éviter ?
 - mise en pratique : analyse critique et échanges autour des FICOM des stagiaires
 - imputer les charges et les produits
 - ventiler les charges indirectes
- L'élaboration des principaux outils du contrôleur de gestion et leurs finalités
 - Exploiter les résultats au service du dialogue de gestion
 - les outils de benchmarking pour analyser sa performance : ScanSanté, Base d'Angers (coûts par activité), ENC (coûts par séjour), Hospidiag
 - les outils complémentaires pour analyser sa rentabilité : CRéA, CRéO

INTERVENANT.E.S

- Selon les sessions
- Sandrine Rafini, Responsable du contrôle de gestion, CHI d'Aix-Pertuis
 - Gaëlle Quily, Responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France
 - Sophie Colasse, Responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes
 - Frédéric Frisch, Responsable de l'offre Contrôle de Gestion au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants peuvent venir avec leur propre fichier structure pour élaborer un premier diagnostic - Mises en pratique - Nombreux exercices et études de cas en salle informatique - La remise aux participants des documents types

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 12, 13 oct. 2026
Classe virtuelle 30 nov. 2026 et 1 déc. 2026

Paris 20, 21 mai 2027
Classe virtuelle 13, 14 sept. 2027
Paris 29, 30 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Membres de la direction des affaires financières
Assistants de gestion de pôle

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1501 - Mettre en œuvre le contrôle de gestion dans les établissements médico-sociaux

OBJECTIFS

Appréhender les spécificités des établissements médico-sociaux
Maîtriser la méthodologie et les outils pour mettre en œuvre le contrôle de gestion

PROGRAMME

- Passer de la comptabilité générale à la comptabilité analytique médico-sociale : les liens avec le service financier
- les outils à mettre en place
- les outils au service du dialogue interne : compte de résultat et tableaux de bord
- Analyser la réglementation en vigueur sur le contrôle de gestion du secteur médico-social
- Atelier : Construction de tableaux de bord
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios
 - la rationalisation de la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord
- Les attentes des ESSMS en matière de contrôle de gestion
 - le suivi budgétaire

INTERVENANT.E.S

- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU Brest
- Frédéric Frisch, Responsable de l'offre Contrôle de Gestion au CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mise à disposition d'une boîte à outils spécifique - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 9 nov. 2026
Classe virtuelle 14 mai 2027
Paris 13 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge du développement d'un service de contrôle de gestion en établissement médico-social

PRÉREQUIS

Maîtriser les connaissances financières, budgétaires et institutionnelles liées au contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2056 - Le contrôle de gestion en psychiatrie

OBJECTIFS

Élaborer les principales briques du diagnostic territorial de santé mentale à partir de vos propres données
Connaître l'ensemble des bases disponibles sur le champ psychiatrique, notamment à des fins de parangon-
nage
Consolider vos objectifs stratégiques
Bâtir des propositions de contrats de pôle

PROGRAMME

- Définitions, théories et concepts
 - définir les objectifs d'activité à partir d'indicateurs de consommation de soins
- Les dimensions du contrôle de gestion en psychiatrie et leurs sources
 - dimensionner les moyens afférents à partir de référentiels nationaux
 - décliner ces objectifs dans un PGFP et dans les contrats de pôles
- Établir le diagnostic territorial de santé mentale
 - qualifier le territoire de santé
 - identifier l'offre de soins
 - analyser l'activité y compris les taux de fuite (cartographie)
 - évaluer l'efficience médico-économique des offreurs de soins
- un zoom sur :
 - le diagnostic territorial de santé mentale et l'outil Altasanté
 - le suivi de l'isolement et de la contention
- Le RIMP expliqué par un DIM spécialisé en psychiatrie
 - des bases de données nationales pour se comparer
- Construire les objectifs à partir du diagnostic réalisé au niveau du territoire, d'un établissement, d'un pôle

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Gaëlle Quily, Responsable de la mission performance, DOS, ARS IDF
- Gaël Leloup, Directeur adjoint en charge des finances et de l'analyse médico-économique, CH Drôme-Vivaraï

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices, ateliers mobilisant vos données et études de cas - Une co-animation DAF et médecin DIM - La remise de documents types

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14 h

Paris 4, 5 nov. 2026
Paris 3, 4 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires financières
Contrôleurs de gestion
Médecins DIM
TIM

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1098 - Le contrôle de gestion en SMR

OBJECTIFS

Identifier les outils essentiels d'un contrôle de gestion partenarial spécifique au champ SMR
Comparer les coûts de production des activités de SMR au référentiel de l'ENCC
Conduire des études médico-économiques basées sur la connaissance des organisations
Rechercher la performance de son établissement sous toutes ses dimensions

PROGRAMME

- ▶ Les grands axes de la réforme des modes de financement du secteur SMR organisation, RH)
- ▶ Le rôle et l'utilité du contrôle de gestion médicalisé
- ▶ Les outils, méthodes et processus du contrôle de gestion
- ▶ L'analyse de la performance en établissement SMR
 - les modèles du balanced scorecard ou de l'Hospidiag
 - l'illustration par les indicateurs adaptés aux établissements SMR (activité, finances, qualité,
- ▶ L'utilisation des indicateurs ATIH
- ▶ Les études médico-économiques d'aide à la décision en SMR
 - positionner son offre et l'objectiver à l'aide du PMSI SMR
 - s'appuyer sur l'analyse des chemins cliniques pour mesurer les coûts de prise en charge
 - mesurer l'impact économique d'un scénario d'activité

INTERVENANT.E.S

- Gaëlle Quily, Responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 17, 18 sept. 2026

Paris 7, 8 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Chefs de pôle
Exécutifs de pôle
Personnels du DIM
Personnels de la direction des affaires financières

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2059 - Le contrôle de gestion des achats en GHT

OBJECTIFS

Identifier la valeur ajoutée du contrôleur de gestion achats au service du pilotage du GHT
Savoir reconnaître les potentiels de gains au moyen de la cartographie des achats
Développer le dialogue grâce aux indicateurs performance et savoir les adapter à la stratégie du GHT

PROGRAMME

- Pourquoi un contrôleur de gestion des achats ?
 - mise en application : exercice de calcul de gain
- Le point de départ : la cartographie des achats
 - qu'est-ce que la cartographie des achats ?
 - comment la construire ?
 - les outils d'analyse (Pareto, ABC, matrice achats)
 - mise en application : un cas pratique en séance
- Les gains : un support au dialogue de gestion et à la professionnalisation des achats
 - le Plan d'Action Achat territorial
 - les types d'effets induits
 - le dialogue avec la direction financière autour des gains budgétaires (versus gains achats)
- Quels indicateurs pour quelle stratégie ?
 - les facteurs clés de succès d'un indicateur
 - des exemples d'indicateurs achats classés par thème
 - faire vivre l'indicateur dans le temps
 - mise en application : cas pratique d'identification d'indicateurs adaptés
- Le système d'information achats (SIHA) : l'outil au service de la fonction Achats
 - les attendus du contrôleur de gestion achats dans le choix et le déploiement d'un SIHA

INTERVENANT.E.S

- Sylvain Cabut, Contrôleur de gestion

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices - Ateliers ludiques - Pratiques et études de cas - Des retours d'expérience et des bonnes pratiques issues d'autres établissements hospitaliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 7, 8 sept. 2026
Paris 6, 7 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Directeurs des services économiques
Responsables des ressources matérielles
Directeurs des achats
Responsables des achats
Acheteurs de marchés
Gestionnaires de marchés
Pharmaciens en charge des achats de produits de santé dans leur établissement
Toute personne impliquée dans le processus Achat GHT

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1573 - Construire ses tableaux de bord, analyser et communiquer

Niveau débutant

OBJECTIFS

Identifier les étapes de construction d'un tableau de bord
Analyser les informations produites dans un tableau de bord
S'exercer à la communication autour des tableaux de bord.

PROGRAMME

- ▶ La méthodologie d'élaboration d'un tableau de bord
 - les différentes étapes pour construire un tableau de bord
 - mettre en forme le tableau de bord et le maintenir
 - Trois ateliers pour s'exercer :
 - atelier 1 : initier la trame du catalogue avec un tableau de bord choisi par les participants
 - atelier 2 : structurer les indicateurs de votre établissement
 - atelier 3 : documenter les indicateurs et construire une fiche méthodologique
- ▶ L'analyse du tableau de bord de l'établissement
 - Atelier 1 : analyse critique des tableaux de bord de votre établissement et les compléter le cas échéant par de nouveaux indicateurs croisés, des graphiques
 - Atelier 2 : construire une maquette simple type « 4 cadrans »
- ▶ Les fondamentaux de la communication à destination des contrôleurs de gestion
 - la communication orale, écrite, multimédia
 - les leviers de la communication
 - atelier : avantages et inconvénients des différentes types de communication
- ▶ Structurer son analyse et la restituer
 - communiquer autour de la donnée médico économique
 - jeu de rôle : restituer oralement un jeu de tableaux de bord lors d'une réunion de pôle
 - atelier 1 : mise en forme et rédaction des commentaires écrits
 - atelier 2 : s'exercer à présenter à l'oral des tableaux de bord à un trio de pôle
- ▶ Retours d'expérience et ouverture

INTERVENANT.E.S

- Un expert CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une pédagogie participative et de nombreux apprentissages autour de mises en situation et de jeux de rôle - Alternance d'apports théoriques et de mises en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 24, 25 sept. 2026
Paris 28, 29 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Membres de la direction des affaires financières
Assistants de gestion de pôle
Cadres administratifs de pôle
Chefs de pôle

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1574 - Automatiser ses tableaux de bord avec Excel®

Niveau intermédiaire

OBJECTIFS

Savoir créer tous types de graphiques sous Excel®

Savoir transformer une base de données en base exploitable pour créer un tableau de bord

Automatiser son tableau de bord à partir des outils existants

PROGRAMME

- ▶ Qu'est-ce qu'un bon tableau de bord, un bon graphique, un bon indicateur ?
 - les pré-requis de la construction d'un tableau de bord
 - exemples de différents tableaux en fonction de l'objectif recherché
- ▶ Création des différents types de graphique
 - les retraitements des bases de données avant l'utilisation dans un tableau de bord
 - mises en application
 - atelier : initier son tableau de bord

- ▶ Quel graphique pour quelle donnée ?
 - définition de sa stratégie et politique interne de communication du tableau de bord
- ▶ Atelier : créer son tableau de bord
 - intégration des indicateurs : ajouts de cibles et tendances
 - automatisation ou piste d'automatisation de son tableau de bord
 - améliorer ses tableaux de bord : analyse critique des tableaux de bord de chacun et propositions d'évolution

INTERVENANT.E.S

- Un expert CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas, à partir des tableaux de bord des participants
- Remise aux participants : d'un modèle Excel® de tableau de bord avec graphiques pré-conçus, de tutoriels par graphique - Les participants repartent avec un modèle initialisé de tableau de bord personnalisé et des pistes d'amélioration pour leurs tableaux de bord existants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 25, 26 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Membres de la direction des affaires financières
Assistants de gestion de pôle
Cadres administratifs de pôle
Responsables administratifs et techniques

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1575 - Enrichir ses tableaux de bord pour un dialogue de gestion adapté

Niveau confirmé

OBJECTIFS

Définir et suivre des cibles d'activité pertinentes
Construire et utiliser le dispositif de benchmark pour enrichir le dialogue de gestion
Intégrer les résultats des études médico-économiques et permettre le suivi des projets

PROGRAMME

► Enrichir le dialogue de gestion et passer à un contrôle de gestion prospectif

- cas pratique introductif : auto-évaluation du niveau de maturité du contrôle de gestion de votre établissement
- construire et suivre des cibles d'activité pertinentes en lien avec l'EPRD
- élaborer son propre dispositif de benchmark
- cas pratiques et retours d'expérience sur des activités cliniques et médico-techniques

► Intégrer les résultats des études médico-économiques et motiver les porteurs de projets

- rappels des fondamentaux
- panorama des bases de données médico-économiques à visée comparatives : étudier le positionnement de l'établissement dans son environnement

► Atelier : réaliser une étude médico-économique

INTERVENANT.E.S

- Sophie Colasse, Responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie participative - Alternance d'apports théoriques et méthodologiques - Nombreux exercices et études de cas (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 23, 24 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Membres de la direction des affaires financières
Assistants de gestion de pôle

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Choisissez l'école de référence !



F1502 - Faire évoluer son fichier de structure

De la théorie à la pratique

OBJECTIFS

Connaître les bonnes pratiques et les pièges à éviter
Identifier les actions prioritaires pour améliorer son/ses fichiers de structure
Construire sa boîte à outils

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ► Introduction : à quoi sert le fichier de structure ? <ul style="list-style-type: none">• un prérequis pour le calcul des coûts• un outil central qui revêt de multiples usages (mouvements, activité, facturation, livraison, reporting, etc.) | structure des stagiaires et analyse critique |
| ► Optimiser le/les fichier(s) de structure existants <ul style="list-style-type: none">• mise en application : échange des fichiers de | ► Faire évoluer son/ses fichier(s) de structure |
| | ► Les outils et les bonnes pratiques <ul style="list-style-type: none">• la gestion de la résistance au changement- mise en application : construction d'une boîte à outils |

INTERVENANT.E.S

- Sophie Colasse, Responsable du contrôle de gestion, CHU de Nîmes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Réalisation d'un cas pratique, fil conducteur, pouvant être reproduit en établissement
- Les stagiaires sont invités à venir avec leur fichier de structure et leur balance comptable analytique par pôle/service/UF - Un kit d'outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

14 sept. 2026

Paris 31 mai 2027 et 1 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Personnels des services financiers
Directeurs des finances
Informaticiens en charge des logiciels administratifs (GAM, PMSI, GEF, etc.)

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F768 - Le retraitement comptable (RTC)

OBJECTIFS

Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCAH RTC
S'approprier les nouveautés du RTC

PROGRAMME

Le contexte	de ses données
► La finalité de la démarche	• échanger avec les tutelles : exemples d'utilisation par l'ARS
► Les étapes du retraitement comptable	• compléter l'analyse de la performance par des indicateurs et diffuser sur le terrain
► L'analyse des résultats issus du RTC	► Atelier sur poste de travail à partir d'un cas réel
• apprendre à s'autocontrôler et évaluer la qualité	

INTERVENANT.E.S

- Sandrine Rafini, Responsable du contrôle de gestion, CHI d'Aix-Pertuis

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Un focus sur les travaux de l'ATIH en cours et les principales nouveautés (méthodologie, outil de recueil)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 27, 28 mai 2027
Paris 17, 18 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de la direction des affaires financières
Contrôleurs de gestion
Cadres administratifs de pôle

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2060 - Produire le retraitement comptable (RTC) en SMR

OBJECTIFS

Identifier les étapes clés de la construction d'une comptabilité analytique en coût complet et les appliquer au retraitement comptable (RTC)
Acquérir une méthodologie pour remplir le logiciel ARCAH RTC
S'approprier les nouveautés du RTC

PROGRAMME

- Le contexte, les enjeux et la finalité de la démarche
- Les étapes du retraitement comptable
- L'analyse des résultats issus du RTC
 - l'autocontrôle et l'évaluation de la qualité de ses données : contrôle historique; analyse des tableaux de contrôle restitués automatiquement par la plateforme
- l'échange avec les tutelles : exemples d'utilisation par l'ARS
- les indicateurs complémentaires à l'analyse de la performance et leur diffusion sur le terrain
- atelier interactif sur poste de travail à partir d'un cas réel
- focus sur les travaux de l'ATIH en cours et les principales nouveautés (méthodologie, outil de recueil)

INTERVENANT.E.S

- Gaëlle Quily, Responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Les participants viennent avec leurs données et manipulent l'outil ARCAH en salle informatique - Nombreux exercices et études de cas - Remise de fichiers d'aide à la production du RTC

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Directeurs des affaires financières
Personnels de la direction des affaires financières
Médecins DIM
Assistants de gestion de pôle

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2057 - Produire le retraitement comptable (RTC) en psychiatrie

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la production du retraitement comptable (RTC)
S'approprier les nouveautés du RTC
Maîtriser les étapes clés de la construction du RTC
Savoir contrôler la qualité de son RTC avant transmission à l'ARS

PROGRAMME

- ▶ Rappels des fondamentaux de la comptabilité analytique, du contexte du RTC, des méthodes et outils
- ▶ Les nouveautés du RTC
- ▶ Bâtir son tableau analytique commun (TAC) : prise en main de l'outil et paramétrage
 - comment construire un fichier d'import
 - le paramétrage d'ARCAH RTC
 - atelier de mise en pratique sur la base des fichiers des stagiaires
- ▶ Accompagnement à la production du tableau analytique commun (TAC)
 - le plan comptable simplifié
 - les règles de déversement analytique
 - la possibilité de mobiliser le TIC
- ▶ La construction du TAC
- ▶ Les contrôles : ARCAH, VALID-RTC, contrôles de cohérence

INTERVENANT.E.S

- Gaëlle Quily, Responsable de la mission performance DOS, ARS Ile-de-France

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Mises en situation des participants : analyse des méthodes mises en œuvre et propositions d'actions d'amélioration et d'optimisation - Les participants viennent avec leurs données et manipulent l'outil ARCAH en salle informatique - Remise des fichiers d'aide à la production du RTC et des recommandations et bonnes pratiques en matière de structuration de l'information (base de données, traçabilité des OD, etc.) et de contrôle tout au long de la production du RTC

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Directeurs des affaires financières
Personnels de la direction des affaires financières
Médecins DIM

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CONTRÔLE DE GESTION – APPROFONDISSEMENT

Choisissez l'école de référence !



La cancérologie

Les fondamentaux et les perspectives d'avenir

OBJECTIFS

- Acquérir les bases scientifiques relatives à la cancérologie

PROGRAMME

ok

AA

- aa

MÉTHODES MOBILISÉES

- xx

MÉTHODES MOBILISÉES

- xx

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- xxx

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- xxx

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- xxx

Durée 2 jours - dddxx

Paris 30 mai 2018

TARIFS

Paris 30 mai 2018

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'hôpital

PRÉREQUIS

Aucun prérequis j|||||

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible/inaccessibl

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible/inaccessibl

SATISFACTION

4/4

SATISFACTION

4/4

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'hôpital

F1314 - La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A

La collaboration DIM/contrôle de gestion

OBJECTIFS

Construire une prévision d'activité et de recettes en collaboration avec les pôles et le DIM
Acquérir les clés d'analyse de l'information médicale pour des prévisions et un suivi réalistes
Mettre en place des outils de suivi des prévisions d'activité et de recettes

PROGRAMME

- Comprendre le contexte réglementaire et managérial
 - les modalités de financement, la typologie des recettes
 - les enjeux de la communication DIM, DAF et contrôle de gestion
 - les enjeux de la contractualisation avec les pôles
- Élaborer collectivement les prévisions de recettes à partir d'analyses effectuées tout au long de l'année
 - les recettes issues de séjours
 - mise en application : tableau de synthèse des prévisions d'activité et de recettes par regroupement de GHM
 - les autres recettes
 - retours d'expérience : les acteurs à mobiliser pour aboutir à une prévision affinée et le calendrier de travail
- La mobilisation des chefs de pôle pour des prévisions réalistes
- Suivre les prévisions : les données PMSI
 - décrypter l'information médicale : tableaux Ovalide, transmission des données ; atelier de lecture
 - maîtriser les tableaux de bord de suivi de l'activité et des recettes
 - connaître les leviers d'action d'optimisation des recettes
- Cas pratique réalisé en sous-groupe
 - mettre en œuvre les principales étapes d'élaboration et de suivi des prévisions d'activité et de recettes à partir des données d'un pôle
 - réaliser l'étude initiale à partir des données PMSI de comparaison (ENC-BDHF)

INTERVENANT.E.S

- Caroline Laroumagne, Directrice adjointe, CH les Andelys
- Un médecin DIM

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exercices et études de cas - Des exemples d'outils de prévision et de suivi des recettes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 sept. 2026
Paris 9, 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Directeurs des affaires financières
Médecins DIM
Exécutifs de pôle

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières et de la construction budgétaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CONTRÔLE DE GESTION SOCIALE

Choisissez l'école de référence !



F835 - Prévoir et piloter sa masse salariale non médicale

OBJECTIFS

Faire de l'EPRD un véritable projet commun à la DRH
Identifier et comprendre les composantes de la masse salariale et ses facteurs d'évolution
Réaliser des prévisions de masse salariale fiables et argumentées
Mettre en place des tableaux de bord de pilotage budgétaire de la masse salariale

PROGRAMME

- Définition du contrôle de gestion RH
 - la modélisation des prévisions (illustration à l'aide d'un cas pratique et d'un outil développé avec le tableur)
- Le projet d'EPRD et la DRH : méthodes de conduite du projet avec la DAF
 - l'élaboration du TPER
 - la maîtrise des dépenses de personnel
- L'analyse rétrospective de la masse salariale et des effectifs
 - les composantes de la masse salariale
 - l'analyse de la masse salariale et de l'effectif n-1
- Le suivi budgétaire de la masse salariale et des effectifs
 - la saisonnalisation du suivi budgétaire
 - un outil de gestion au service du pilotage des effectifs : le tableau entrées-sorties
 - la réalisation des tableaux de bord
- L'analyse prospective de la masse salariale et des effectifs
 - les facteurs d'évolution de la masse salariale

INTERVENANT.E.S

- Selon les sessions
- Sonia Larid, Directrice administrative ORSNP, experte du CNEH
 - Alexandra Marcel, Chargée de mission ressources humaines, CH de Riom
 - Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest
 - Monia Boubeker, Directrice des affaires médicales, APHM

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Des outils Excel® remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 sept. 2026
Classe virtuelle 2, 3 déc. 2026
Classe virtuelle 26, 27 janv. 2027
Paris 25, 26 mars 2027
Paris 22, 23 sept. 2027
Classe virtuelle 1, 2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et cadres des affaires financières
Directeurs et cadres des ressources humaines
Directeurs et cadres des affaires médicales
Cadres administratifs

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la construction budgétaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1267 - Les outils pour piloter sa masse salariale non médicale

Initiation

OBJECTIFS

Construire des tableaux de bord sociaux pertinents et adaptés
Améliorer les tableaux de bord sociaux existants

PROGRAMME

- ▶ La méthodologie d'élaboration des tableaux de bord sociaux
 - interprétation des données et identification des pistes d'amélioration
 - les pistes d'amélioration en fonction des résultats des indicateurs
- ▶ Les composantes des tableaux de bord sociaux
 - l'identification des indicateurs clés et les principaux ratios de chaque domaine
 - l'utilisation des indicateurs existants dans le bilan social
 - la rationalisation de la production d'indicateurs
 - l'identification des cibles à atteindre
 - la mise en forme des tableaux de bord
- ▶ Structurer ses commentaires
 - la communication sur les tableaux de bord sociaux
 - la pédagogie nécessaire autour des tableaux de bord sociaux
 - l'élaboration de conclusions opérationnelles et prospectives : l'analyse des tableaux de bord sociaux, la prise de décision
 - le suivi des décisions
- ▶ Le tableau de bord social, un outil de pilotage stratégique de la politique sociale

INTERVENANT.E.S

- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Les participants sont invités à apporter leurs tableaux de bord sociaux afin qu'ils soient étudiés durant la session - Nombreux exercices, études de cas et exemples de tableaux de bord sociaux - Remise d'outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

13 oct. 2026

Paris

3, 4 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Cadres administratifs des ressources humaines
Cadres de pôle
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1499 - De la production à l'analyse des tableaux de bord sociaux

Perfectionnement

OBJECTIFS

Capitaliser sur les tableaux de bords existants dans votre établissement pour les rendre plus pertinents et améliorer le dialogue de gestion

PROGRAMME

- Rappel sur la méthodologie d'élaboration des tableaux de bord RH (clés de réussite pour bien construire les tableaux de bord et bien coordonner les différents indicateurs entre eux)
- Retours sur les tableaux de bord des stagiaires (ajustements et propositions)
- Analyser les tableaux de bord (atelier en salle informatique)
 - comment interagir et interpréter les datas en fonction des résultats obtenus ?
 - quelles pistes d'amélioration ?
- Conduire un projet au sein du Contrôle de gestion sociale.

INTERVENANT.E.S

- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et analyses de tableaux de bord - Des échanges et des retours d'expérience sur la mise en place des tableaux de bord sociaux avec les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

14 oct. 2026

Paris

15 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge du contrôle de gestion sociale non médical dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Savoir construire des tableaux de bord ou avoir suivi la formation F1267 (Construire et utiliser ses tableaux de bord RH), ou le Praxis F1159 (Contrôleur de gestion sociale)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1471 - Piloter efficacement sa masse salariale médicale

Méthodes, outils et retours d'expérience

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
Maîtriser les outils de gestion des effectifs et de suivi budgétaire du personnel médical
Se doter d'un outil de projection des effectifs médicaux et de suivi budgétaire
Mettre en place un outil de suivi commun entre la DAM et la DAF
Mettre en place des outils de pilotage de la performance

PROGRAMME

- Introduction
 - les différentes missions des Directions des affaires médicales
 - les liens étroits à construire avec le contrôle de gestion, la DAF et le DIM pour mettre en place des outils de pilotage médico-économique
 - Appréhender les fondamentaux du fonctionnement budgétaire des EPS
 - Gérer et suivre la masse salariale médicale
 - la nomenclature comptable propre au PM
 - les opérations de clôture sur le PM
 - le pilotage de la masse salariale
 - Piloter la performance
 - Cas pratiques : gestion et suivi de la masse salariale, pilotage de la performance, dialogue de gestion, recrutement médico économique, maquette organisationnelle, nouvelles expériences
- Le système d'information sociale
 - le fichier commun de structure
 - les règles d'affectation analytique
 - la fiabilisation des données de personnel
 - Construire des tableaux de bord RH
 - le contexte et enjeux des tableaux de bord RH, éléments de définition
 - la méthodologie de construction des tableaux de bord RH
 - Les tableaux de bord RH, outils de pilotage
 - des exemples de tableaux de bord RH
 - le tableau de pôle automatisé
 - le suivi budgétaire
 - focus sur l'absentéisme
 - le cadran RH
 - cas pratiques
 - Réaliser des diagnostics ciblés et utiliser les référentiels externes/benchmark

INTERVENANT.E.S

- Martine Cappe, Responsable de l'offre RH médicales du CNEH
- Monia Boubeker, Directrice des affaires médicales, APHM
- Antoine Coleu, Responsable de la Gestion du Temps de Travail, CHRU de Brest

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices et études de cas - Une mise en situation dans le cadre du dialogue de gestion - La remise d'outils de pilotage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 2, 3 nov. 2026
Paris 24, 25 mars 2027
Paris 9, 10 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et Responsables des affaires médicales
Attachés d'administration hospitalière
Toute personne en charge de la gestion des personnels médicaux dans la fonction publique hospitalière

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance minimale en contrôle de gestion

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1920 - Piloter et réorganiser la masse salariale en ESSMS

OBJECTIFS

Analyser la structure en effectifs et proposer des organisations les mieux adaptées aux besoins des résidents
Construire une maquette organisationnelle et calculer les effectifs cibles à partir de l'enveloppe allouée
Conduire de nouveaux modèles organisationnels avec les équipes en favorisant la qualité des prises en charge des résidents mais aussi la qualité de vie au travail des professionnels
Mettre en place un Plan action de lutte contre l'absentéisme

PROGRAMME

- Introduction et présentation du cas concret
 - analyse SWOT du cas concret proposé
 - rappel des modalités de calcul des effectifs cibles, principes de la gestion des congés et de la posture managériale pour rendre des arbitrages
 - projection des maquettes organisationnelles aux effectifs cibles à l'échelle d'une unité
 - analyse de la structure en effectifs et modalités d'organisations
- réflexion et échanges sur les ratios en personnel et de leur utilisation
- réalisation de nouvelles maquettes organisationnelles dans la cadre d'effectifs cibles définis et analyse au regard de la charge en soins ou de travail
- management du projet et méthodologie adaptée
- définition d'indicateurs de suivis pour les résidents et les professionnels

INTERVENANT.E.S

- Marie Henry, Directrice adjointe du projet Nouvel Hôpital, CHU de REIMS
- Thierry Brugeat, Coordonnateur général des soins, CHU de REIMS

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Nombreux cas pratiques - Positionnement/posture du manager - Méthodologie de réorganisation - La formation se déroule en s'appuyant sur les données d'un cas pratique d'un EHPAD et USLD

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

IDEC

Cadres de santé et cadres administratifs

Cadres de pôle

Toutes personnes ayant des fonctions d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

AFR : ACCUEIL, FACTURATION, RECOUVREMENT

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE ACCUEIL, FACTURATION, RECOUVREMENT

Investir pour sécuriser les recettes et offrir une expérience de qualité au patient

La performance de votre établissement repose sur une chaîne fluide et fiable : de l'accueil à la facturation, jusqu'au recouvrement.

Chaque étape est essentielle pour garantir un parcours patient sans faute, une facturation conforme et un recouvrement efficace. Investir dans cette chaîne, c'est sécuriser nos ressources et renforcer la qualité de service.

A photograph of two women in professional business attire. The woman on the left has short dark hair and is looking towards the right. The woman on the right has dark curly hair and is looking down at a laptop screen. They appear to be in a meeting or collaborative work environment.

**Plus de 15
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Personnels chargés de l'accueil, de la facturation, des admissions, du recouvrement, des dépôts et des régies
- Médecins DIM
- Directeurs des affaires financières et adjoints en charge des recettes
- Contrôle de gestion en charge de l'activité et des recettes

«L'accueil, la facturation et le recouvrement sont des leviers stratégiques pour garantir la performance économique et la qualité du parcours patient.

Ces fonctions requièrent des compétences essentielles : relation patient, maîtrise des règles de facturation, gestion des flux financiers et anticipation des risques. Le recouvrement, en lien étroit avec la trésorerie, assure la sécurisation des encaissements et la pérennité financière des établissements.

Ensemble, les équipes AFR et Trésor Public garantissent la continuité entre l'accueil, la facturation et la consolidation des recettes.

Avec l'offre AFR du CNEH, vous professionnalisez ces métiers stratégiques et renforcez la collaboration entre acteurs clés.»

Névine BRÉHAUT

Responsable de l'offre AFRdu CNEH

**Professionaliser
les équipes à
l'accueil des
patients, à la
facturation et au
recouvrement**

**Renforcer les liens
entre les acteurs**

**Piloter et suivre les
indicateurs de la
chaîne de facturation**

SATISFACTION CLIENT

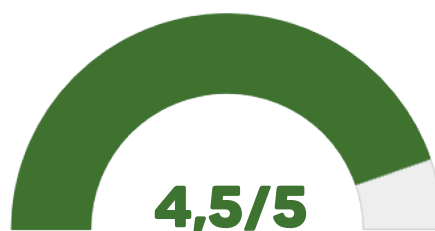


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 681

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 682

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation sur-mesure répondant parfaitement aux besoins et aux attentes des professionnels.»

«Formation intéressante, interactive qui correspond à mes attentes, adaptée à ma pratique.»

PÉDAGOGIE

«Une pédagogie très claire, des outils transposables aux missions du quotidien.»

DURÉE & RYTHME

«Durée et séquençage entre théorie et pratique très apprécié»

CONTENU

«Des supports et un enseignement d'une qualité excellente.»

«Le volet pratique de la formation couplé au profil de l'animatrice a particulièrement facilité l'acquisition des compétences.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation complète précise et enrichissante, me permettant de mettre en pratique des points essentiels vus au cours de cette session afin de ne pas passer à côté des suppléments forfait de réa et de soins intensifs.»

FORMATEUR.TRICE

«Une expertise avérée et une connaissance approfondie des sujets abordés.»

«Intervenante de terrain, ce qui est une plus-value importante sur l'intérêt et la qualité de la formation.»

L'ÉQUIPE

Névine Brehaut

Responsable de l'offre Accueil-Facturation-
Recouvrement (AFR) du CNEH

Email : nevine.brehaut@cneh.fr

Philippe Solivéri

Directeur de l'offre Finances, Contrôle de
gestion, AFR et PMSI du CNEH

Tél. 06 77 52 24 28

Email : philippe.soliveri@cneh.fr

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Sophie Millet

☎ 01 41 17 15 47

✉ sophie.millet@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sabrina Hupin

☎ 01 41 17 15 40

✉ sabrina.hupin@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Actualités - AFR

- 9e Journée Nationale - Accueil - Facturation - Recouvrement 739

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Responsable de la facturation des soins.....741
- Praxis - Gestionnaire administratif Accueil-Facturation-Recouvrement 745

Facturation - Gestion des données administratives

- F557 - Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation.... 750
- F778 - Se professionnaliser sur les dépôts des biens et des valeurs .. 751
- F1394 - Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation en psychiatrie 752
- F1391 - La facturation aux AMC et le projet ROC..... 753
- F1593 - Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers 754
- F2329 - Comprendre et traiter les rejets B2 755

Facturation - Gestion des données d'activité

- F1592 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO 757
- F2629 - Sécuriser les recettes de l'activité externe..... 758
- F1393 - La facturation des soins expliquée aux DIM à travers les outils PMSI 759
- F2330 - Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers 760
- F1227 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO - - Programme en cours d'actualisation 761
- F1390 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SMR - Programme en cours d'actualisation 762
- F1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1) 763
- F2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2) 764
- F1960 - Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs 765

Facturation - Pilotage et Recouvrement

- F373 - Se professionnaliser sur les régies 768
- F1216 - Mettre sous contrôle le processus AFR 769
- F1225 - 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins 770

Facturation en EHPAD et USLD

- F1389 - Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD USLD .. 772

ACTUALITÉS – AFR

Choisissez l'école de référence !



9^E JOURNÉE NATIONALE - ACCUEIL - FACTURATION - RECouvreMENT

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

RÉF. F1425

OBJECTIFS

Après le succès des précédentes éditions, le CNEH vous propose de participer à la 9^{ème} journée nationale Accueil – Facturation – Recouvrement, le 15 septembre 2026.

Comme chaque année, cette journée accueillera les acteurs de la facturation : directeurs et responsables des affaires financières, directeurs de la patientèle, responsables de la facturation, responsables des admissions et leurs équipes, médecins DIM, trésoriers, cadres de l'AMO et de l'AMC.

Nous vous proposerons une journée d'échanges, centrée sur vos préoccupations de terrain et sur le devenir des métiers de la facturation des soins.

► AU PROGRAMME

- La certification ISO 9001 de la chaîne AFR - Retour d'expérience du CHRU Nancy
- Comment mettre en place une démarche qualité pour les bureaux des entrées et pour toute la chaîne AFR ?
- Accompagnement des agents en reclassement professionnels présentation des travaux du service RH d'un CH en lien avec l'ANFH
- Mise en place de l'IUP dans le GHT (Identifiant Unique du Patient)
- Les automatisations robotisées des processus (RPA) au service de la chaîne AFR et un exemple de télé expert
- Les évolutions de l'Appli CV
- Outiller le métier de la facturation - Contexte et Appui
- Actualités et évolutions ROC V1 et V2 avec la DNS/ANS/Inter AMC
- Point sur l'état des lieux du déploiement, les objectifs cibles 2026/2027

COORDINATEUR.TRICE

Névine BREHAUT

Responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement du
CNEH

07 70 12 81 90 - nevine.brehaut@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

4,9/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F917

15 jours
105h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Bien débiter dans la fonction en bénéficiant d'un très bon socle de connaissances, dispensées avec clarté par des professionnels de terrain experts dans leur domaine
- Appréhender toutes les dimensions de la fonction, techniques comme managériales grâce à un programme complet, aligné sur le référentiel de compétences ANAP
- Développer son réseau professionnel et participer à la Journée national AFR organisée chaque année par le CNEH

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de cadre de bureaux des admissions-facturation en établissement de santé, public ou privé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Névine BREHAUT

Responsable de l'offre Accueil-Facturation-Re-couvrement du CNEH
07 70 12 81 90 - nevine.brehaut@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS

F917

Du 14/09/2026 au 11/12/2026 - 15 jours - 105 heures

Du 20/09/2027 au 26/11/2027 - 15 jours - 105 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	6 250 €
Tarif non-adhérents	6 875 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

SEMAINE 1

► **MODULE 1 (1 journée) - Introduction au cycle Le contexte de la facturation des soins**

- Resituer les enjeux de la facturation des soins dans le contexte de financement des établissements de santé
- Comprendre le processus de facturation des soins

Atelier 1 - Les recettes hospitalières : principes et enjeux de la facturation

- Le financement du secteur de la santé et du secteur hospitalier : historique et situation actuelle
- La tarification à l'activité (T2A)
- Les différentes recettes et dépenses de l'activité hospitalière
- Le processus d'accueil-facturation-recouvrement : Les raisons d'être de la facturation et du bureau des entrées
- Le processus transitoire de valorisation avec la plateforme e-PMSI
- Les notions budgétaires et l'EPRD. La certification des comptes.

► **Atelier 2 (1 journée) – NEW !!!**

Temps fort de votre parcours : Participation à 9e Journée Nationale Accueil – Facturation – Recouvrement - F1425
Date : Le 15/09/2026 Lieu : BFM, espace Cristalia - 60 Rue de la Glacière, 75013

► **MODULE 2 (1 journée) - Les prestations facturées - La prise en charge des frais en hospitalisation et en soins externes**

- Connaître en détail les activités d'admission et de la facturation
- Connaître et appliquer les règles de facturation

Atelier 3 - L'identitovigilance et la confidentialité

- L'INS,
- Les règles de l'identitovigilance

Atelier 4 - Le recueil des données de couverture sociale

- Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier administratif du patient : la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie (caisses, régimes et notions de risques), le patient assuré social (affiliation et ayants droit), le patient non assuré social, le tiers payant par les « mutuelles »

Atelier 5 - La facturation des prestations

- Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier
- Les débiteurs
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- Revue des prestations facturées : prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation : taux de prise en charge, ALD, invalidité, etc.
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une

facture de qualité : les bonnes pratiques, les cas particuliers et les pièges

- Le dossier complet et le « GO » facturation
- Identification des risques de non-conformité d'une facture
- Cas pratiques et mise en situation : - facturation à partir de différents cas de parcours patient - mon dossier est-il complet ? Établir des checklists selon les parcours du patient

► **MODULE 3 (2 journées) - La tarification des prestations de soins**

Atelier 6 - Le PMSI et la tarification des séjours

- Historique et principes fondamentaux du PMSI
- L'organisation et le rôle du DIM
- La production des informations relatives à l'activité en MCO et SSR
- Le traitement et la transmission des données de séjours MCO et SSR
- La valorisation des séjours et les tableaux OVALIDE

Atelier 7 - Les nomenclatures et les tarifs de soins externes. Les autres prestations

- Les notions d'acte, d'acte hors nomenclature, d'acte facturable
- Les professionnels de santé et leurs nomenclatures : CCAM, NGAP, NABM, RIHN
- tarifs de consultations, les tarifs des actes techniques, les forfaits
- Les grandes règles de tarification des actes externes (cumul, actes multiples, majoration, etc.)

SEMAINE 2

► **MODULE 4 (3 journées) - Le management des équipes et la gestion de projet**

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Acquérir les fondamentaux de la conduite du changement et de la gestion de projet

Atelier 8 - Gestion de projet

- Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation
- Connaître les étapes de la démarche de projet
- Conduite de projet qualité : outils et méthodologie
- Un exemple de projet
- Mise en œuvre d'un projet et résistance au changement

Atelier 9 - Management d'une équipe

- Qu'est-ce que manager ?
- Animer et motiver une équipe
- Les piliers d'une équipe efficiente
- Accompagner le changement
- Traiter les conflits potentiels

INTERVENANT.E.S

- Névine Brehaut, Responsable du pôle AFR du CNEH
- Aude Bloux, Consultante C-PAGE
- Christophe Feigueux, Directeur du Pôle Stratégie et Performance
- Corinne Villette, Responsable facturation CHU de Nantes
- Didier Carlier, Adjoint au directeur des Finances du CHU de TOULON
- Dr Gilles Hebbrecht, Chef de programme SIMPHONIE et des projets de facturation hospitalière à la DGOS
- Mariéva Clementz, Trésorerie de Cannes
- Dr Arnaud Etienne, Médecin DIM
- Stéphane Martin, Responsable admissions et facturation Compiègne-

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - cas pratiques - échanges avec le groupe

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► MODULE 5 (2 journées) – Les partenaires externes : tiers payeurs

Atelier 10 - Les caisses de paiement unique et la facturation directe

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'Assurance Maladie
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- La lutte contre la fraude et les dispositifs de contrôle

Atelier 11 - Les complémentaires santé et ROC

- Les acteurs de l'assurance complémentaire
- Le poids de l'hospitalier dans l'activité des complémentaires
- Les relations entre établissements et complémentaires
- Les évolutions attendues avec le projet ROC

SEMAINE 3

► MODULE 6 (2 journées) – Le contentieux et le recouvrement

Atelier 12 - Le contentieux et le rejets B2

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux et des rejets B2
- Cas pratiques de contentieux et de rejets B2

Atelier 13 - Le comptable public

- Les acteurs et les règles du recouvrement : - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable, les régies - les procédures, les poursuites, les délais de prescription
- Les évolutions attendues avec le projet ROC : - organisation et bonnes pratiques - la politique de recouvrement - la gestion des RAR - Les créances irrécouvrables

► MODULE 7 (1 journée) - Connaître les projets nationaux qui encouragent la dématérialisation et l'automatisation du processus de facturation

Atelier 14 - Les projets impulsés par la DGOS

- Les objectifs du programme SIMPHONIE
- Les projets nationaux dont ROC et FIDES séjours
- Le parcours du patient tel que l'envisage le programme SIMPHONIE
- Facilitation du recouvrement du reste à charge patient par les agents
- Le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaîne d'Accueil - Facturation - Recouvrement

► MODULE 8 (2 journées) - Le pilotage opérationnel de la chaîne de facturation

- Connaître les indicateurs majeurs de suivi
- Mettre en place et exploiter les indicateurs opérationnels du pilotage de la chaîne de facturation
- Enjeux et objectifs du pilotage de la chaîne de facturation et des recettes de l'activité
- Les indicateurs majeurs de suivi aux différentes étapes de la production de la facture et du recouvrement
- Mise en place d'outils de gestion communs

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (à distance)

Le parcours de formation fera l'objet d'une évaluation continue au moyen de questionnaires permettant de vérifier la progression des acquis.

À l'issue du parcours, une évaluation finale sous forme de questions à choix multiples sera réalisée afin d'attester la validation complète des connaissances et compétences abordées.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	6 250 €
Non-adhérents	6 875 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 15 jours - 105h

SESSIONS

Paris (COMPLET)	du 14 au 18 sept. 2026 et du 5 au 9 oct. 2026 et du 7 au 11 déc. 2026
Paris	du 20 au 24 sept. 2027 et du 11 au 15 oct. 2027 et du 22 au 26 nov. 2027



PRAXIS - GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL- FACTURATION-RECouvreMENT

Satisfaction

4,7/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F1553

5 jours
35h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser les fondamentaux pour produire un dossier administratif de qualité
- Bénéficier d'un enseignement concret dispensé par des professionnels de terrain experts dans leur domaine
- Apprendre d'un programme de formation complet et approfondi, aligné sur le référentiel de compétences ANAP
- Développer un réseau professionnel

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de gestionnaire accueil-facturation en établissement de santé MCO ou SMR, public ou privé

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Névine BREHAUT

Responsable de l'offre Accueil-Facturation-Re-couvrement du CNEH
07 70 12 81 90 - nevine.brehaut@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF ACCUEIL-FACTURATION-RECouvreMENT

F1553

Du 16/11/2026 au 20/11/2026 - 5 jours - 35 heures

Du 21/06/2027 au 25/06/2027 - 5 jours - 35 heures

Du 15/11/2027 au 19/11/2027 - 5 jours - 35 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 250 €
Tarif non-adhérents	2 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **En amont de la formation :**

Le cycle Praxis fait l'objet, dans les semaines qui précèdent, d'une préparation à distance en e-learning (1h30 maximum par séquences de 5 minutes environ) Les stagiaires devront pouvoir accéder par internet à la plate-forme e-learning du CNEH

► **INTRODUCTION (0,5 jour) - L'environnement, les missions et les responsabilités du gestionnaire administratif**

- Le contexte général : Le tiers-payant et la tarification à l'activité, raisons d'être de la facturation des soins
- Les enjeux de la facturation des soins et du recouvrement des prestations facturées : le financement de l'hôpital expliqué
- Le processus de facturation des soins hospitaliers : les activités et professionnels qui concourent au processus AFR (AccueilRecouvrement-Facturation)

► **MODULE 1 (2,5 jours) - De la prise en charge financière des frais de soins à la facturation des prestations d'hospitalisation et de soins externes**

- Connaître les règles d'identitovigilance et de couverture sociale pour constituer un dossier administratif de qualité

► **Atelier 1 - L'identitovigilance et la confidentialité des données**

- Définition des termes de l'identitovigilance
- Les règles de l'identitovigilance
- Les règles de la confidentialité

► **Atelier 2 - Le recueil des données de couverture sociale**

- Connaître en détail le contenu du dossier de couverture sociale du patient et maîtriser le vocabulaire de l'admission
 - les différents parcours du patient
 - la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie : régimes, caisses, risques, etc.
 - le patient assuré social : Son identification, ses droits à prise en charge, son reste à charge (ticket modérateur, forfait journalier, ...)
 - le patient non assuré social : les prises en charge possibles
 - le tiers payant par les « mutuelles »

► **Atelier 3 - La facturation des prestations en pratique**

- Revue des prestations facturées en hospitalisation et en soins externes - prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
- L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
- L'activité libérale, les prestations hôtelières
- Les règles de facturation - taux de prise en charge et exonérations (ALD, invalidité, soins « exonérant »)
- Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité
 - les bonnes pratiques, les cas particuliers
- Le dossier complet et le « GO » facturation

► **MODULE 2 (1 jour) - Les partenaires externes : tiers payeurs et comptable public**

- Mieux connaître les contraintes du tiers payant et du recouvrement

► **Atelier 4 - Les caisses de paiement unique et la facturation directe**

- Présentation des branches maladie et AT
- L'organisation d'une caisse de l'assurance Maladie CPAM
- Les relations entre établissements et caisses
- Les problématiques de service au sein des CPAM
- Les contrôles réalisés par les CPAM sur les factures hospitalières

► **Atelier 5 - Le comptable public**

- Les acteurs et les règles du recouvrement hospitalier :
 - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable ; les régies
 - les procédures, les poursuites, les délais de prescription

► **MODULE 3 (1 jour) - Connaître les formes et causes du contentieux**

- Maîtriser le traitement des contentieux simples
- Comprendre les différentes causes de non qualité de la facturation et acquérir les bonnes pratiques pour les éviter

► **Atelier 6 - Le contentieux, dont les rejets B2**

- Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
- Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
- L'organisation et le traitement du contentieux général et des rejets B2
 - Au travers de nombreux exercices les participants analysent les origines des contentieux, acquièrent la maîtrise des bonnes pratiques et s'entraînent à la correction des erreurs les plus fréquentes.
- Les mises en application portent sur des réclamations patients, des rejets « mutuelles » et des rejets B2, tous issus de cas concrets

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION**

- QCM (environ 1 heure)

INTERVENANT.E.S

- Névine Brehaut, Responsable du pôle AFR du CNEH
- Aude Bloux, Consultante C-PAGE
- Mariéva Clementz, Trésorie de Cannes
- Corinne Villette, Responsable facturation CHU de Nantes

MÉTHODES MOBILISÉES

Cas pratiques et mise en situation : facturation à partir de différents cas de parcours patient - Réalisation d'une demande de prise en charge
Organisation de la facturation : les évolutions

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 250 €
Non-adhérents	2 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 5 jours - 35h

SESSION.S

Classe virtuelle	du 16 au 20 nov. 2026
Classe virtuelle	du 21 au 25 juin 2027
Classe virtuelle	du 15 au 19 nov. 2027

FACTURATION - GESTION DES DONNÉES ADMINISTRATIVES

Choisissez l'école de référence !



F557 - Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation

OBJECTIFS

Comprendre l'environnement institutionnel, réglementaire et financier de la facturation hospitalière en MCO (Médecine-Chirurgie-Obstétrique) et en SMR (Soins Médicaux et de Réadaptation)
Identifier et utiliser de manière appropriée le vocabulaire spécifique lié à l'admission des patients, à la facturation et au recouvrement
Appliquer les règles de prise en charge des frais de soins (Assurance Maladie, complémentaires, restes à charge, situations particulières)

PROGRAMME

- ▶ 1 - Facturation et prestations hospitalières
 - Quelles prestations sont facturées et pourquoi
 - Tarifs de soins, T2A et DMA
- ▶ 2 - Assurance Maladie et couverture sociale
 - Assurance Maladie obligatoire en France : régimes, caisses, risques
 - Assurances complémentaires et C2S
 - Protection Universelle Maladie (PUMa)
 - Affiliation des assurés et ayants droit, consultation et justification des droits
 - Définitions clés : ticket modérateur, forfait journalier, code gestion, présomption, etc.
 - Assurances sociales : maladie, maternité, accident du travail et leurs règles de prise en charge (ALD, invalidité, actes exonérants...)
 - Parcours de soins coordonnés pour les soins externes
 - Prises en charge spécifiques : IVG, détenus, etc.
- ▶ 3 - Prise en charge des soins des non-assurés
- ▶ 4 - Processus Admission-Facturation-Recouvrement
 - Aide Médicale d'État (AME) et soins urgents
 - Conventions internationales
 - Étapes clés et rôles des acteurs
 - Programme SIMPHONIE et outils associés : FIDES, ROC, CDRi
 - Bonnes pratiques pour sécuriser le parcours du patient
- ▶ 5 - Identitovigilance
 - Fonction stratégique lors de l'admission
 - Risques et conséquences d'erreurs d'identité
- ▶ 6 - Pilotage et contentieux
 - Gestion et suivi de la chaîne AFR
 - Méthodes pour limiter les rejets et optimiser le recouvrement

INTERVENANT.E.S

- Sandra Lesaffre, Cadre facturation CH de Douai
- Corinne Villette, Cadre facturation CHU de Nantes
- Audrey Legrain, Coordinatrice de la facturation et du recouvrement, CHRU de Lille

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 2 jours - 14h

Paris 5, 6 oct. 2026
Classe virtuelle 7, 8 déc. 2026
Paris 8, 9 févr. 2027
Paris 13, 14 mai 2027
Classe virtuelle 10, 11 juin 2027
Paris 28, 29 oct. 2027
Classe virtuelle 6, 7 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

Personnels du bureau des admissions-facturation TIM

Secrétaires médicales
Responsables financiers
Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Requiert une expérience de quelques mois au bureau des entrées et/ou la facturation

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F778 - Se professionnaliser sur les dépôts des biens et des valeurs

OBJECTIFS

Appliquer les règles spécifiques au dépôt des biens et valeurs des patients
Sécuriser les biens confiés pendant l'hospitalisation
Assurer une traçabilité fiable et conforme aux exigences hospitalières
Limiter les risques de perte, de vol et de litiges
Garantir une restitution sécurisée et respectueuse des droits des patients

PROGRAMME

- **MODULE 1 – Enjeux du dépôt des biens et valeurs à l'hôpital**
 - Spécificités du milieu hospitalier
 - Typologie des biens des patients (argent, bijoux, documents, effets personnels)
 - Situations sensibles : urgences, patients inconscients, patients vulnérables
 - Rôle et responsabilité de l'hôpital
- **MODULE 2 – Cadre juridique et réglementaire hospitalier**
 - Responsabilité de l'établissement de santé
 - Droits des patients et des familles
 - Textes applicables (réglementation hospitalière, responsabilité civile)
 - Cas de litiges et réclamations
- **MODULE 3 – Procédures de dépôt des biens et valeurs**
 - Information du patient et consentement
 - Recensement et inventaire des biens
- Procédure de dépôt (admission, urgence, hospitalisation programmée)
- Rédaction des documents (fiche d'inventaire, reçu, registre)
- Circuit interne : service ► régie / coffre ► archivage
- Traçabilité et coordination entre services
- **MODULE 4 – Sécurisation et gestion des risques**
 - Stockage sécurisé (coffres, armoires sécurisées)
 - Gestion des accès et des clés
 - Prévention des pertes et vols
 - Conduite à tenir en cas d'incident
 - Déclaration et analyse des événements indésirables
- **MODULE 5 – Restitution des biens et valeurs**
 - Conditions de restitution au patient
 - Restitution à la famille ou au représentant légal
 - Cas particuliers : décès, transfert, sortie contre avis médical
 - Gestion des biens non réclamés

INTERVENANT.E.S

- Marie-Eva Clementz, Inspectrice des finances publiques à la Trésorerie de Cannes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports Théoriques et mise en pratique - Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants
- Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 30 nov. 2026

Classe virtuelle 14 avr. 2027

Paris 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de caisse ou de guichet
Régisseurs
Mandataires
Animateurs
Personnels soignants
Toute personne chargée de la gestion de biens ou de valeurs selon l'organisation de l'institution

PRÉREQUIS

Requiert une expérience minimale des modalités d'accueil des patients et résidents

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1394 - Tout connaître des règles de l'admission et de la facturation en psychiatrie

OBJECTIFS

Comprendre le vocabulaire spécifique lié à l'admission, à la facturation et au recouvrement des soins
Identifier et appliquer les règles de prise en charge des frais de soins
Maîtriser les principes fondamentaux qui sécurisent la facturation et optimisent le parcours administratif des patients

PROGRAMME

- 1 - Facturation hospitalière et prestations
 - Quelles prestations sont facturées et pourquoi
 - Tarifs de soins et principes de financement
 - La réforme du financement hospitalier en psy
 - 2 - Assurance Maladie et couverture sociale
 - Assurance Maladie Obligatoire en France : régimes, caisses, risques
 - Assurances complémentaires et Complémentaire Santé Solidaire (C2S)
 - Protection Universelle Maladie (PUMA)
 - Affiliation des assurés et de leurs ayants droit, consultation et justification des droits
 - Définitions essentielles : ticket modérateur, forfait journalier, code gestion, présomption...
 - Assurances sociales : maladie, maternité, accident du travail et règles de prise en charge (ALD, invalidité, actes exonérants...)
 - Parcours de soins coordonnés en soins externes
 - Prises en charge spécifiques : détenus, situations particulières
 - 3 - Processus Admission-Facturation-Recouvrement
- Étapes clés et rôles des acteurs : DIM, services de soins, trésorerie...
 - Programme SIMPHONIE et outils associés : FIDES, ROC, CDRi
 - Bonnes pratiques pour sécuriser le processus et limiter les rejets
- 4 - Psychiatrie et soins sans consentement
 - Particularités de l'admission en psychiatrie
 - Impacts sur la facturation et la prise en charge
 - 5 - Identitovigilance
 - Fonction stratégique lors de l'admission
 - Risques et bonnes pratiques pour sécuriser les dossiers
 - 6 - Prise en charge des non-assurés
 - Aide Médicale d'État (AME) et soins urgents
 - Conventions internationales
 - 7 - Contentieux et suivi
 - Gestion et pilotage de la chaîne AFR
 - Anticipation et résolution des litiges

INTERVENANT.E.S

- Sandra Lesaffre, Cadre facturation CH de Douai
- Corinne Villette, Cadre facturation CHU de Nantes
- Audrey Legrain, Coordinatrice de la facturation et du recouvrement, CHRU de Lille

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 8, 9 oct. 2026
Paris 4, 5 mars 2027
Classe virtuelle 24, 25 mai 2027
Paris 1, 2 juil. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
Personnels du bureau des admissions-facturation
TIM
Secrétaires médicales
Responsables financiers
Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Requiert une expérience de quelques mois au bureau des entrées et/ou la facturation

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1391 - La facturation aux AMC et le projet ROC

Les évolutions de la facturation aux complémentaires santé

OBJECTIFS

Comprendre les fondements réglementaires et techniques du projet ROC
Identifier les évolutions majeures du circuit de facturation AMC
Maîtriser les nouveaux flux ROC et leurs impacts organisationnels
Sécuriser la facturation aux complémentaires santé
Anticiper les risques, rejets et dysfonctionnements liés à ROC

PROGRAMME

- ▶ 1-Contexte et enjeux du projet ROC
 - Rappels sur la facturation aux complémentaires santé :
 - Fonctionnement historique (NOEMIE AMC, flux papier, hétérogénéité)
 - Genèse du projet ROC :
 - Objectifs nationaux (simplification, fiabilité, délais)
 - Acteurs impliqués (DGOS, CNAM, éditeurs, AMC)
 - Enjeux pour les établissements :
 - Réduction des délais de paiement
 - Sécurisation des recettes
 - Transformation des organisations
- ▶ 2-Cadre réglementaire et périmètre fonctionnel de ROC
 - Textes de référence et calendrier de déploiement
 - Périmètre ROC :
 - Actes et séjours concernés
 - Part complémentaire prise en charge
 - Articulation :
 - AMO / AMC
 - Tiers payant / reste à charge
- ▶ 3. Fonctionnement technique des flux ROC
 - Description détaillée du circuit ROC :
 - Calcul du reste à charge
 - Transmission des flux aux AMC
 - Retour des accords / rejets
 - Flux informatiques :
 - Formats, échanges, automatisation
 - Lien avec les logiciels GAM / facturation
 - Différences avec le circuit NOEMIE :
 - Ce qui change concrètement pour les équipes
- ▶ 4. Impacts organisationnels et opérationnels en établissement
 - Évolution du rôle des services :
 - Admissions /Facturation
 - SI / projets
 - Qualité des données en amont :
 - Droits AMC
 - Identité patient
 - Garanties
 - Adaptation des procédures internes :
 - Facturation au fil de l'eau
 - Suivi des paiements AMC
 - Formation et conduite du changement
- ▶ 5. Rejets, anomalies et sécurisation des recettes AMC
 - Typologie des rejets ROC :
 - Rejets techniques
 - Rejets de droits
 - Rejets de garanties
 - Analyse des causes
 - Données d'admission
 - Paramétrage SI
 - Erreurs de facturation
 - Rôle des équipes :
 - Traitement des rejets
 - Dialogue avec les AMC
 - Indicateurs de suivi ROC :
 - Taux de rejets
 - Délais de paiement
 - Taux de recouvrement AMC

INTERVENANT.E.S

- Sandra Ginon, Cadre en charge du contrôle interne sur le GHU Neurosciences (site de St Anne)

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports Théoriques et mise en pratique - Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants
- Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 9 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables AFR, cadres administratifs, référents ROC, Directeur des Affaires Financières/ Recettes, équipes admissions/ facturation

PRÉREQUIS

Connaissances générales de la facturation hospitalière et du circuit AMO/AMC

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1593 - Une journée pour connaître et comprendre la facturation des soins hospitaliers

Pourquoi facture t-on les soins à l'hôpital ?

OBJECTIFS

Rassembler les connaissances sur le paiement des frais de soins en France, par les assurances maladie et les patients

Situer la contribution du service admissions-facturation et du DIM dans les processus de recueil d'informations sur les activités et de valorisation de celles-ci

Intégrer une culture générale du financement hospitalier et les enjeux de la facturation des soins dans sa pratique professionnelle

PROGRAMME

► Quelques repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des frais de soins

- les dépenses de santé et les dépenses hospitalières
- qui paye quoi à l'hôpital public et privé. Le tiers payant. Comparaison avec la médecine libérale

► Notions fondamentales sur la Tarification A l'Activité (T2A) et la facturation des soins hospitaliers

- notre protection sociale avec ses principes et ses organismes
- le processus de Valorisation – Facturation à

l'Assurance Maladie. DIM, bureau des entrées, service social : quel est leur rôle ?

- la couverture sociale des patients et la prise en charge des frais de soins par l'Assurance Maladie et les «mutuelles»
- Et les patients sans couverture sociale ?

► Les tarifs des frais de soins pour la facturation

- les tarifs d'hospitalisation. Les notions fondamentales du PMSI
- les tarifs des soins externes. Les principales notions à savoir sur les nomenclatures

INTERVENANT.E.S

- Névine Brehaut, Responsable du pôle Accueil-Facturation-Recouvrement (AFR) du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- En e-learning, exposés - En présentiel, exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Un tour d'horizon complet et des explications claires à destination des néophytes, sur un sujet qui nous concerne également à titre individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 1 oct. 2026

Classe virtuelle 20 nov. 2026

Classe virtuelle 11 mars 2027

Classe virtuelle 25 juin 2027

Classe virtuelle 9 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres des services hospitaliers qu'ils soient administratifs, soignants, socio-éducatifs ou médico-techniques

Ingénieurs projets, chargés de mission (en établissement, à l'ARS, etc.)

Cadres des organismes d'assurance maladie obligatoire ou d'assurance maladie complémentaire

Cadres du Trésor Public

Ingénieurs et techniciens

des éditeurs de solutions

informatiques pour la gestion

des admissions/facturation et du

dossier patient

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2329 - Comprendre et traiter les rejets B2

Maîtriser son contentieux FIDES

OBJECTIFS

Expliquer les principes et la structure de la norme de facturation B2
Mettre en pratique les connaissances indispensables à la compréhension des rejets
Utiliser les clés pour traiter efficacement les rejets B2 et les prévenir

PROGRAMME

- ▶ Le système de télétransmission et la messagerie sécurisée
 - les flux aller B2 et les flux retour NOEMIE
 - les flux comptables vers la Trésorerie
- ▶ Les spécifications de la norme B2
 - la structure de la norme : illustrations à l'aide d'exemples
 - les correspondances entre l'encodage « budget global » actuel et l'encodage B2
- ▶ Les multiples causes de rejet et leur correction
 - les contrôles réalisés par l'Assurance Maladie et
- le dictionnaire des rejets IRIS
 - le parcours de soins coordonnés, cause fréquente de rejet
 - les rejets sur les droits : caisse gestionnaire, risque, etc.
 - les rejets sur les actes : tarifs, codes association, etc.
 - les règles de facturation
 - les rejets de paramétrage
 - les nomenclatures
- ▶ Cas pratiques

INTERVENANT.E.S

- Corinne Vilette, Responsable facturation CHU de Nantes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques liés aux rejets habituellement rencontrés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 oct. 2026
Classe Virtuelle 26, 27 nov. 2026
Classe Virtuelle 11, 12 févr. 2027
Classe Virtuelle 21, 22 avr. 2027
Classe Virtuelle 29, 30 juin 2027
Classe Virtuelle 8, 9 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation
Gestionnaires de paramétrage des logiciels de facturation
Gestionnaires contentieux

PRÉREQUIS

Requiert une expérience de quelques semaines au bureau des entrées

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

FACTURATION – GESTION DES DONNÉES D'ACTIVITÉ

Choisissez l'école de référence !



F1592 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO

Les données qui vont intéresser les cadres AFR

OBJECTIFS

Consolider les connaissances relatives au processus de déclaration et de la valorisation de l'activité MCO
Identifier et utiliser les tableaux OVALIDE MCO les plus pertinents pour l'analyser et pilotage la chaîne AFR
Maîtriser le vocabulaire associé à la plateforme EPMSI et des tableaux OVALIDE

PROGRAMME

- Identifier les activités et les étapes clés du processus de valorisation des séjours et des ACE en MCO
 - Panorama du processus déclaratif et de valorisation de l'activité MCO
 - Données médicales et administratives mobilisées
 - Chaînage des informations et coordination DIM / facturation
 - Fichiers et outils de déclaration (VIDHOSP, RSS, FICHCOMP, RSFACE) et logiciels associés
 - Exploitation des log A20/A10 et compréhension des rejets de séjours ou d'ACE
- Présentation générale des tableaux OVALIDE
 - Méthodologie et guide de lecture des tableaux
 - Organisation et structuration des tableaux OVALIDE
 - Terminologie spécifique et notions clés liées à OVALIDE
- Focus sur les tableaux OVALIDE clés pour la valorisation de l'activité ACE et séjours
 - Lecture d'un VIDHOSP
 - Analyse de tableaux ciblés du RSF ACE

INTERVENANT.E.S

- Franck Grandin, Contrôleur de gestion GHU Paris Saclay AP-HP
- Didier Carlier, Adjoint au Directeur des Finances CHU de Toulon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences - Lecture et analyse de tableaux OVALIDE avec les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle	28 sept. 2026
Classe virtuelle	6 nov. 2026
Classe virtuelle	26 févr. 2027
Classe virtuelle	2 avr. 2027
Classe virtuelle	25 oct. 2027
Classe virtuelle	13 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres AFR et Finances
Personnels qualifiés des ARS
Contrôleurs de gestion finances

PRÉREQUIS

Requiert une expérience minimale des modalités de facturation en MCO/SMR

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2629 - Sécuriser les recettes de l'activité externe

Votre RSF analysé, vos opportunités identifiées



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

OBJECTIFS

Une formation action pour mettre en évidence vos opportunités de sécurisation du codage détectées dans votre propre RSF ACE (flux FIDES et hors FIDES), puis quantifier les enjeux financiers récupérables afin d'aboutir à un plan d'action opérationnel. L'analyse réalisée permet d'identifier précisément les dossiers concernés puis d'engager des actions ciblées d'amélioration de la qualité du codage et de renforcer la fiabilité de vos pratiques.

PROGRAMME

► Déroulement de la formation (intra-établissement à distance)

Avoir une connaissance de base de la facturation hospitalière et du fonctionnement de l'activité externe. La connaissance du RSF n'est pas indispensable.

- Réunion de lancement afin de présenter les objectifs, la méthodologie et les modalités de la démarche ;
- Transmission par l'établissement de son fichier RSF anonymisé. Les données sont analysées par nos experts métier sur l'ensemble de l'activité externe afin d'identifier les opportunités de sécurisation du codage ;
- Restitution commentée des résultats de l'analyse, avec mise en évidence et priorisation des enjeux identifiés ;
- Élaboration d'un plan d'actions opérationnel visant à sécuriser les pratiques de codage et à optimiser les recettes associées.

► Cette formation-action s'appuie sur l'analyse des données réelles de votre établissement afin de garantir des résultats directement opérationnels. Elle alterne :

- Des apports méthodologiques ciblés sur les principales règles de facturation et de codage applicables à l'activité externe ;
- Une restitution commentée et pédagogique des résultats propres à votre établissement, à partir du rapport d'analyse et des fichiers détaillés ;
- Des temps d'échanges, de partage d'expérience et de questions-réponses avec un formateur expert du domaine ;

- Un atelier de priorisation des enjeux identifiés et de co-construction d'un plan d'actions adapté à votre contexte.

► Compétences développées

- Comprendre la structure du RSF et les principales règles de facturation de l'activité externe (CCAM, NGAP, NABM, forfaits et suppléments urgences) ;
- Lire et interpréter les résultats d'une analyse ciblée du RSF portant sur l'ensemble des prestations externes ;
- Savoir définir un plan d'action d'amélioration de la qualité du codage :
 - Priorisation des enjeux identifiés
 - Identification des causes racines : défaut de codage, problème d'interface, organisation interne
 - Définition des actions correctives et des acteurs responsables
 - intégration des principaux points de vigilance réglementaire.

► LES PLUS

Une analyse personnalisée réalisée au préalable à partir de votre RSF ;

- Plus de trente règles métier examinées sur l'ensemble de l'activité externe afin d'identifier les opportunités de sécurisation du codage ;
- Des livrables opérationnels immédiatement exploitables : rapport d'analyse détaillé, estimation des enjeux financiers et listes des numéros d'entrée concernés.

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires financières et/ou recettes

Personnel d'encadrement du bureau des admissions facturation
Contrôleurs de gestion impliqués dans le suivi de l'activité externe et de la facturation

PRÉREQUIS

Avoir une connaissance de base de la facturation hospitalière et du fonctionnement de l'activité externe. La connaissance du RSF n'est pas indispensable.

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Évaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Franck GRANDIN, responsable du contrôle de gestion sur le GHU Paris Saclay (AP-HP)

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposé de l'analyse réalisée au préalable par les experts CNEH AFR et PMSI - questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'établissement en format numérique via une plateforme

F1393 - La facturation des soins expliquée aux DIM à travers les outils PMSI

Un éclairage à travers les outils du PMSI

OBJECTIFS

Comprendre le cadre réglementaire actualisé de la facturation en EPS
Articuler PMSI – facturation – recettes dans une logique DIM
Identifier les points de vigilance DIM impactant la facturation
Sécuriser la facturation via la qualité des données médico administratives
Dialoguer efficacement avec la facturation, la direction financière et les pôles cliniques

PROGRAMME

- ▶ Enjeux et cadre général de la facturation en EPS
 - Rôle stratégique du DIM dans la chaîne de facturation
 - Facturation en EPS : enjeux financiers, réglementaires et médico-économiques
 - Panorama des modes de financement :
 - T2A (MCO)
 - DAF / dotations
 - MIGAC, FIR, forfaits
 - Articulation DIM – Facturation – Direction financière
- ▶ Rappels structurants sur les règles de facturation
 - Principes généraux de la facturation des soins :
 - Séjours, séances, consultations, actes externes
 - Liens entre :
 - RUM / RSA / FICHCOMP
 - GHM / GHS
 - Facturation au fil de l'eau vs facturation différée
 - Patients exonérés, AME, CMU-C, soins urgents
 - Rétrocession, prestations inter-établissements
- ▶ Focus sur les contrôles, rejets et contentieux
 - Typologie des rejets de facturation :
 - Rejets AMO / AMC
 - Rejets liés au PMSI
 - Contrôles :
 - CPAM
 - Contrôles externes (ARS, CNAM)
 - Indus et reprises financières :
- ▶ Coopération DIM – Facturation – Cliniciens
 - Organisation cible de la chaîne facturation-PMSI
 - Indicateurs utiles pour le DIM :
 - Taux de rejets
 - Délais de facturation
 - Recettes sécurisées / non sécurisées
 - Communication avec les équipes cliniques :
 - Sensibilisation au codage
 - Retours ciblés à valeur ajoutée
 - Partage des bonnes pratiques organisationnelles

INTERVENANT.E.S

- Sandrine Peyrat, Cheffe de service Analyse des Recettes d'Activité APHP
- Didier Carlier, Adjoint au Directeur des Finances du CHU de Toulon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports Théoriques et mise en pratique - Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle	2 oct. 2026
Classe virtuelle	18 mai 2027
Classe virtuelle	18 oct. 2027
Classe virtuelle	26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM
TIM expérimentés
Responsables financiers
Contrôleurs de gestion
Ingénieur statisticien au DIM

PRÉREQUIS

Requiert une expérience minimale des modalités de valorisation des séjours en MCO.
Se munir de ses codes E-PMSI pour permettre la mise en pratique.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4.5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2330 - Maîtriser la tarification des actes externes hospitaliers

Utiliser les nomenclatures NGAP, CCAM et NABM

OBJECTIFS

Rassembler les connaissances indispensables pour maîtriser la tarification des soins externes hospitaliers
Intégrer le vocabulaire employé par les nomenclatures pour la tarification des actes externes hospitaliers
Utiliser de façon adaptée les règles de tarification en vigueur dans les nomenclatures ad'hoc

PROGRAMME

- ▶ Les nomenclatures d'actes
 - leur raison d'être en tant qu'outil de recensement et de tarification de l'activité
 - la NABM, la NGAP et la CCAM et leur champ d'application respectif
 - la convention médicale et les logiques tarifaires
 - les grandes règles de cotation des actes (incompatibilités, limitations, majorations, etc.) et leurs exceptions
- ▶ La NABM
 - les actes de laboratoire
- ▶ La NGAP
 - les actes cliniques des médecins ; les tarifs de base, les tarifs spéciaux (dont ceux liés au parcours de soins)
- les actes des professionnels non médicaux
- ▶ La CCAM
 - définition des termes : acte global, phase, activité, modificateur, association d'actes, etc.
 - l'emploi des modificateurs et des associations d'actes CCAM
- ▶ UCD (Pharmacie)
- ▶ La cotation des actes en fonction des professionnels et de l'activité
 - les actes réalisés par les médecins, hors imagerie
 - les actes réalisés par les sages-femmes
 - les actes d'imagerie
 - les actes bucco-dentaires
 - les actes des auxiliaires médicaux

INTERVENANT.E.S

- Stéphane Martin, Responsable facturation, CHI de Compiègne-Noyon
- Cadre facturation

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Etudes de cas liés à la pratique des consultations programmées et des urgences : facturation d'actes multiples, facturation dans le cas du parcours de soins, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 16, 17 févr. 2027
Paris 10, 11 mai 2027
Paris 21, 22 oct. 2027
Paris 1, 2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels impliqués dans le codage des actes externes :
médecins, cadres et secrétaires médicales des services de consultation et des urgences
Personnels impliqués dans la facturation des soins externes :
médecins DIM, TIM, personnels et cadres du bureau des admissions/facturation

PRÉREQUIS

Une expérience d'au moins quelques semaines en milieu hospitalier, confrontée à la tarification/facturation des actes externes

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1227 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE MCO - - Programme en cours d'actualisation

Les données qui vont intéresser le DIM

OBJECTIFS

► **IMPORTANT** / Programme en cours d'actualisation - programmation des sessions de formation suspendue dans l'attente de la fin des travaux de l'ATIH

Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité MCO

Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE MCO

Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE MCO les plus pertinents pour analyser l'activité et la valorisation T2A

PROGRAMME

► **IMPORTANT** / Programme en cours d'actualisation - programmation des sessions de formation suspendue dans l'attente de la fin des travaux de l'ATIH

► Les activités et les étapes du processus de valorisation des séjours MCO

- les activités et les étapes du processus déclaratif en MCO
- les données : informations médicales, informations de couverture sociale
- le principe du chaînage des informations et la nécessaire collaboration DIM-bureau de facturation
- les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RSS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes)

avec les logiciels GENRSA, MAGIC et PREFACE

- analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO

► Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE

- le guide de lecture des tableaux
- la structuration des tableaux
- définition des termes spécifiques à OVALIDE

► Focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles

- les tableaux relatifs à l'activité pour l'analyse de la DMS, du casemix, des diagnostics, des actes, etc.
- les tableaux relatifs à la qualité des données d'activité (score qualité et son interprétation)

► Les logiciels VisualValo (séjours, ACE et Lamda)

INTERVENANT.E.S

• Dr Arnaud Etienne, Médecin DIM, ARS Grand Est

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Des cas pratiques tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

Ingénieurs et techniciens du DIM

Personnels qualifiés des ARS

Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours MCO en secteur «Ex-DG»

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1390 - Connaître et exploiter les tableaux OVALIDE SMR - Programme en cours d'actualisation

Les données qui vont intéresser le DIM

OBJECTIFS

- **IMPORTANT** / Programme en cours d'actualisation - programmation des sessions de formation suspendue dans l'attente de la fin des travaux de l'ATIH

Rassembler les connaissances sur le processus de déclaration et de valorisation de l'activité SMR
Définir les termes métiers rencontrés dans les tableaux OVALIDE SMR
Sélectionner et utiliser les tableaux OVALIDE SMR les plus pertinents pour analyser l'activité et la valorisation DMA

PROGRAMME

- **IMPORTANT** / Programme en cours d'actualisation - programmation des sessions de formation suspendue dans l'attente de la fin des travaux de l'ATIH

- Les activités et les étapes du processus de valorisation des résumés hebdomadaires SMR
 - les activités et les étapes du processus déclaratif en SMR
 - les informations du résumé hebdomadaire
 - les fichiers et outils utilisés pour la déclaration d'activité et sa valorisation : VIDHOSP, RHS, FICHCOMP, RSFACE (pour les soins externes) et les logiciels GENRHA, AGRAF, MAGIC et

PREFACE

- l'analyse des fichiers « log » pour comprendre le rejet de certains séjours ou de certaines MO
- le principe du chaînage des informations

► Vue d'ensemble des tableaux OVALIDE

- le guide de lecture des tableaux
- la structuration des tableaux
- définition des termes spécifiques à OVALIDE
- focus sur les tableaux OVALIDE les plus utiles
- les tableaux relatifs à l'activité pour l'analyse de la DMS, du case-mix, des diagnostics, des actes CSARR, des scores AVQ, etc.
- les tableaux relatifs à la qualité des données d'activité : score qualité et son interprétation

INTERVENANT.E.S

- Dr Delphine Nidegger, Médecin DIM, AP-HP

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Des cas pratiques tirés des données OVALIDE des établissements participants (se munir de ses codes E-PMSI)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM
Ingénieurs et techniciens du DIM
Personnels qualifiés des ARS
Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Requiert une connaissance minimale des modalités actuelles de valorisation et de facturation des séjours SMR en secteur «Ex-DG»

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Éléments de langage

OBJECTIFS

Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- ▶ La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- ▶ La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- ▶ La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- ▶ L'activité externe PMSI T2A
- ▶ L'organisation du recueil PMSI MCO

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 mars 2027

Classe virtuelle 2 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Cadres administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

Savoir exploiter la base de données PMSI - premier niveau d'analyse

OBJECTIFS

Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
Savoir repérer les dérives et les expliquer
Savoir analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

PROGRAMME

- Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours
- Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
 - atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques
- Analyser des indicateurs et un tableau de bord
 - atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
 - application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 4 sept. 2026

Classe virtuelle 12 mars 2027

Classe virtuelle 3 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1960 - Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs

Éléments de langage

OBJECTIFS

Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI SMR
Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- La production des informations PMSI en hospitalisation SMR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- L'organisation des tarifs en SMR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- La fonction de groupage en GME
- La valorisation de l'activité externe en SMR

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 3 sept. 2026

Classe virtuelle 4 mars 2027

Classe virtuelle 2 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

FACTURATION – PILOTAGE ET RECOUVREMENT

Choisissez l'école de référence !



FACTURATION – PILOTAGE ET RECOUVREMENT

Choisissez l'école de référence !



F373 - Se professionnaliser sur les régies

OBJECTIFS

Comprendre le rôle et les responsabilités du régisseur en EPS
Maîtriser le cadre réglementaire des régies publiques
Sécuriser la gestion des recettes et les avances
Mettre en œuvre des procédures conformes et traçables
Prévenir les risques financiers, comptables et juridiques
Gagner en professionnalisme et en autonomie dans l'exercice de la régie

PROGRAMME

- Fondamentaux et cadre réglementaire des régies
 - Relations avec la direction financière et le comptable public
 - Rôle du suppléant et continuité de la régie
- MODULE 1 – Les enjeux des régies en établissement public de santé (2h)
 - Place des régies dans l'organisation financière de l'EPS
 - Typologie des régies : régie de recettes, régie d'avances, régie mixte
 - Enjeux de continuité de service public et de sécurité financière
 - Rôles des acteurs : ordonnateur, comptable public, régisseur, suppléant
- MODULE 2 – Cadre juridique et réglementaire des régies
 - Principes de la gestion budgétaire et comptable publique
 - Textes encadrant les régies dans les EPS
 - Actes constitutifs de la régie (arrêté de création, nomination)
 - Responsabilités du régisseur :
 - Responsabilité personnelle et pécuniaire
 - Responsabilité disciplinaire et pénale
- MODULE 3 – Organisation et fonctionnement d'une régie
 - Mise en place opérationnelle d'une régie
 - Organisation matérielle et sécurisation (coffres, accès, moyens de paiement)
 - Outils de gestion : registres, journaux, pièces justificatives
- Gestion opérationnelle, contrôles et sécurisation
- MODULE 4 – Gestion quotidienne des régies
 - Encaissement des recettes : espèces, chèques, cartes bancaires, autres moyens de paiement
 - Paiement des dépenses via régie d'avances
 - Tenue des documents comptables
 - Dépôts, versements et justification des opérations
 - Gestion des écarts et anomalies
- MODULE 5 – Contrôles, audits et gestion des risques
 - Contrôles internes et externes
 - Rôle du comptable public et des corps de contrôle
 - Prévention des risques : erreurs de caisse, pertes et vols et fraudes
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de déficit
- MODULE 6 – Situations particulières en EPS et bonnes pratiques
 - Régies liées aux activités hospitalières : frais d'hospitalisation, consultations, dépôts de biens et valeurs des patients
 - Fin, suspension ou modification d'une régie

INTERVENANT.E.S

- Marie-Eva Clementz, Inspectrice des finances publiques à la Trésorerie de Cannes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports Théoriques et mise en pratique - Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 2 jours - 14h

Paris 5, 6 oct. 2026
Paris 12, 13 avr. 2027
Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Régisseurs et suppléants
Personnel d'encadrement des bureaux des admissions-facturation
Mandataires

PRÉREQUIS

Requiert une expérience minimale des modalités d'accueils et d'encaissement est recommandée

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1216 - Mettre sous contrôle le processus AFR

État de l'art du pilotage de la chaîne de facturation des soins

OBJECTIFS

Structurer le pilotage de la chaîne AFR dans son établissement
Construire et utiliser des indicateurs opérationnels pour mettre sous contrôle et sécuriser sa chaîne AFR
Adapter sa démarche de pilotage en fonction de son propre diagnostic de la chaîne AFR

PROGRAMME

- Le contexte et les enjeux du pilotage de la chaîne AFR
 - définition, enjeux et objectifs du pilotage
 - les différents niveaux de pilotage et leurs objectifs
- Les indicateurs essentiels à positionner sur la chaîne de facturation
- Le cahier des charges fonctionnel publié par le Ministère
- Construire un dispositif de pilotage adapté à son besoin
 - Diagnostiquer les points faibles de sa chaîne AFR
 - choisir et identifier les indicateurs majeurs, adaptés à la situation de l'établissement
 - définir et construire un indicateur
 - connaître les sources de données utiles pour comparer ses propres résultats à ceux d'autres établissements et déterminer ses marges de progression

INTERVENANT.E.S

- Didier Carlier, Cadre administratif, adjoint au Directeur des Finances -Hôpitaux du Bassin de Thau

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 9, 10 nov. 2026

Paris 8, 9 avr. 2027

Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires financières et/ou recettes

Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

Contrôle de gestion

PRÉREQUIS

Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1225 - 10 conseils pour maîtriser le recouvrement des frais de soins

L'indispensable collaboration ordonnateur-comptable

OBJECTIFS

Identifier les leviers d'actions efficaces, côté établissement comme côté Trésorerie, pour prévenir et minimiser les risques financiers inhérents au recouvrement des frais de soins
Structurer sa stratégie de gestion pour maîtriser les restes à recouvrer et les admissions en non-valeur des frais de soins, en collaboration avec la Trésorerie
Mettre en pratique des outils pour mettre sous contrôle et sécuriser le recouvrement des frais de soins

PROGRAMME

- Les règles et moyens du recouvrement public
- Les différentes poursuites : seuil et typologie
- Le recouvrement et les procédures comptables
 - l'impact de la certification des comptes
 - le programme SIMPHONIE (DIAPASON, ROC, etc.)
 - le suivi des rejets B2 avec le trésorier et le risque de prescription
- le recouvrement contentieux : la prise en charge par le trésorier
- le suivi des RAR : les documents à disposition et leur exploitation à des fins d'analyse
- la consultation d'un dossier Hélios
- les non-valeurs, leurs enjeux financiers, les méthodes de provisionnement possibles, les attentes du commissaire aux comptes
- le pilotage et les indicateurs de recouvrement

INTERVENANT.E.S

- Didier Carlier, Adjoint au directeur des Finances du CH du Bassin de Thau
- Mariéva Clementz, Trésorie de Cannes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - L'approche complémentaire de deux formateurs de terrain, un professionnel du recouvrement en Trésorerie et un responsable financier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 30 nov. 2026 et 1 déc. 2026

Paris 14, 15 juin 2027

Paris 15, 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des affaires financières et/ou recettes

Personnels d'encadrement du bureau des admissions-facturation

PRÉREQUIS

Requiert une expérience de quelques mois en direction ou encadrement du secteur finances/recettes/bureau des entrées

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

FACTURATION EN EHPAD ET USLD

Choisissez l'école de référence !



F1389 - Maîtriser la facturation et son environnement en EHPAD USLD

OBJECTIFS

Intégrer les enjeux, les problématiques budgétaires et tarifaires des EHPAD et USLD
Expliquer le processus, depuis l'admission jusqu'au recouvrement
Intégrer les aspects réglementaires de la facturation et du recouvrement en EHPAD et en USLD

PROGRAMME

- ▶ Le financement des structures pour personnes âgées
 - les acteurs institutionnels et le rôle central de l'ARS
 - les dépenses et les recettes des structures
 - la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement
 - les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)
 - le désintéressement partiel
- ▶ Le budget et la tarification des EHPAD et USLD
 - l'EPRD et les grands équilibres financiers
 - le calendrier budgétaire
- ▶ Les tarifs
 - soins, dépendance, hébergement
 - les règles communes
 - la déshabilitation des EHPAD
 - l'assujettissement à la TVA
- ▶ La facturation des frais en EHPAD et en USLD
 - le processus d'admission des personnes âgées, le dossier d'admission et le dossier d'aide sociale
 - le calendrier et les règles de facturation
- ▶ Le recouvrement des factures
 - la stratégie à l'entrée
 - les relations avec le département, la trésorerie, les résidents et leur famille
 - les outils utiles au recouvrement
 - le positionnement concurrentiel

INTERVENANT.E.S

- Pascal Delerue, Directeur adjoint, responsable du département des ressources financières, CH du Pays d'Avesnes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants - Retours d'expérience - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Apports théoriques - Mise en pratique - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 oct. 2026
Paris 9, 10 nov. 2026
Paris 4, 5 févr. 2027
Paris 20, 21 mai 2027
Paris 27, 28 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 660 €
Tarif non-adhérents 700 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs en EHPAD ou USLD
Cadres en EHPAD ou USLD
Personnels chargés de la facturation en EHPAD ou USLD

PRÉREQUIS

Requiert une expérience de quelques semaines en établissement EHPAD ou USLD

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INFORMATION MÉDICALE, PMSI

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE PMSI

Découvrir, se former et se perfectionner aux métiers de l'information Médicale

La qualité du recueil de l'information médicale constitue un enjeu prioritaire car elle détermine le financement de l'établissement et contribue directement à son pilotage stratégique et médico-économique.

Ce financement est en perpétuel évolution, il devient donc indispensable pour les établissements de veiller à l'exhaustivité et à la qualité des données transmises.



**Plus de 40
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Technicien d'Information Médical (TIM)
- Assistants médico-administratif (AMA)
- Personnels des secrétariats Médicaux
- Médecins DIM
- Statisticiens, ingénieurs
- Personnels des ARS
- Personnels administratifs
- Personnels paramédicaux (psychomotriciens, Rééducateurs, psychologue, diététiciens, ergo...etc.)
- Cadre de santé
- Contrôleurs de gestion
- Personnel en reconversion
- Cliniciens
- Personnels associés au codage
- Pharmaciens

«Le codage et le PMSI sont des leviers majeurs du financement et du pilotage médico-économique des établissements de santé. La qualité du recueil de l'information médicale conditionne la juste valorisation de l'activité et la sécurisation des recettes.

Dans un contexte réglementaire en constante évolution, l'exhaustivité et la fiabilité des données sont essentielles. Les formations proposées permettent de maîtriser les règles de codage, d'en comprendre les impacts financiers et d'adapter les pratiques à chaque acteur, avec l'appui d'experts en poste.

Former aujourd'hui, c'est sécuriser la performance de demain.»

Faustine LEGRIS

Responsable de l'offre Information médicale et PMSI du CNEH

Acquérir les fondamentaux du codage

Se perfectionner dans les situations complexes de codage

Comprendre l'impact financier de la qualité du codage

SATISFACTION CLIENT

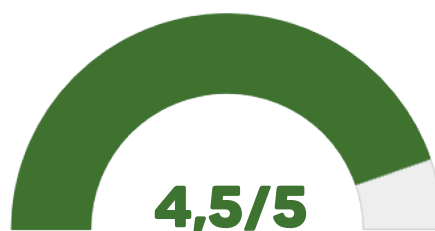


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 681

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 682

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation sur-mesure répondant parfaitement aux besoins et aux attentes des professionnels.»

«Formation intéressante, interactive qui correspond à mes attentes, adaptée à ma pratique.»

PÉDAGOGIE

«Une pédagogie très claire, des outils transposables aux missions du quotidien.»

«Des livrets d'exercices PMSI permettant de conforter la théorie.»

DURÉE & RYTHME

«Durée et séquençage entre théorie et pratique très apprécié»

CONTENU

«Des supports et un enseignement d'une qualité excellente.»

«Le volet pratique de la formation couplé au profil de l'animatrice à particulièrement facilité l'acquisition des compétences.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation complète précise et enrichissante, me permettant de mettre en pratique des points essentiels vus au cours de cette session afin de ne pas passer à côté des suppléments forfait de réa et de soins intensifs.»

«Etant novice dans le domaine du contentieux je suis sortie de cette formation avec de nouvelles connaissances qui vont me servir à mes tâches quotidiennes.»

FORMATEUR.TRICE

«Une expertise avérée et une connaissance approfondie des sujets abordés.»

«Intervenante de terrain, ce qui est une plus-value importante sur l'intérêt et la qualité de la formation.»

L'ÉQUIPE

Faustine Legris

Responsable de l'offre Information médicale
et PMSI du CNEH

Tél. 06 42 22 31 49

Email : faustine.legris@cneh.fr

Philippe Solivéri

Directeur de l'offre Finances, Contrôle de
gestion, AFR et PMSI du CNEH

Tél. 06 77 52 24 28

Email : philippe.soliveri@cneh.fr

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Sophie Millet

☎ 01 41 17 15 47

✉ sophie.millet@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sabrina Hupin

☎ 01 41 17 15 40

✉ sabrina.hupin@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Praxis - Parcours métiers

► Praxis - Réorientation vers le métier de médecin DIM.....	780
► Praxis - TIM encadrant	784
► Praxis - TIM ou assistant codeur PMSI MCO.....	788
► Praxis - TIM ou assistant codeur PMSI SMR	792

Les missions du DIM

► F2609 - La validation E-PMSI T2A de bout en bout	797
► F1926 - Rédiger une lettre de liaison à la sortie conforme, pour la sécurité des soins, un codage de qualité et une juste valorisation	798
► F1668 - La communication : une compétence clé du médecin DIM	799
► F3000 - Garantir une démarche qualité efficiente et pérenne en matière d'information médicale.....	800
► F1506 - La confidentialité des données de santé : et si on en parlait ?	801

Renforcer la synergie DIM - Services administratifs

► F1393 - La facturation des soins expliquée aux DIM à travers les outils PMSI	803
► F1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1) 804	
► F2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2) 805	
► F1960 - Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs	806
► F1314 - La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A.....	807

Les outils fondamentaux du PMSI

► F1179 - Maîtriser la terminologie médicale.....	809
► F1180 - Maîtriser la CIM 10	810
► F1181 - Maîtriser la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM)	811

Spécial TIM

► F1504 - Découvrir le métier de TIM	813
► F1961 - Se perfectionner : maîtriser les clés de lecture du dossier patient pour un codage optimisé	814

PMSI MCO

► F2359 - Optimiser le contrôle qualité des données PMSI MCO	816
► F2360 - S'initier au PMSI MCO	817

PMSI MCO - Cap sur l'expertise

► F1507 - Se perfectionner dans le codage de la gériatrie (MCO).....	819
► F1184 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de médecine et de ses complications	820
► F1185 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de chirurgie et de ses complications	821
► F1186 - Se perfectionner dans le codage de l'obstétrique et de ses complications	822
► F1679 - Se perfectionner dans le codage de la néonatalogie	823
► F1187 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de réanimation, de soins intensifs et de surveillance continue.....	824
► F1188 - Se perfectionner dans le codage de l'activité ambulatoire, hospitalisation et externe	825
► F1684 - Se perfectionner dans le codage des complications des actes médicaux et des effets indésirables des médicaments	826
► F1189 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de cancérologie et de ses complications	827
► F1685 - Se perfectionner dans le codage des maladies chroniques ...	828
► F4800 - Se perfectionner dans le codage des pathologies cardio-vasculaires	829
► F1930 - Se perfectionner dans le codage des maladies infectieuses ..	830

PMSI SMR

► F1997 - Décrypter la réforme du financement SMR pour sécuriser et optimiser les recettes liées à l'activité	832
► F1936 - Mise en œuvre de la réforme SMR : produire un codage et des cotations de qualité.....	833
► F1686 - Le CSARR expliqué aux thérapeutes et intervenants de rééducation réadaptation.....	834
► F1687 - Les fondamentaux de la dépendance PMSI SMR	835
► F1508 - Le CSARR (CSAR) : on vous dit tout !.....	836
► F2358 - S'initier au PMSI SMR.....	837
► F1509 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de SMR gériatrique 838	
► F2356 - Optimiser le contrôle qualité des données PMSI SMR.....	839
► F4020 - Comprendre la nouvelle classification PMSI SMR GME	840

PMSI HAD

► F1195 - Produire un codage et des cotations de qualité pour le PMSI HAD	842
► F1196 - Optimiser le contrôle qualité des données PMSI HAD	843

PMSI santé mentale

► F1198 - Produire un codage et des cotations de qualité pour l'information médicalisée en psychiatrie	845
► F1199 - Le contrôle qualité de l'information médicalisée en psychiatrie et la transmission des données.....	846
► F2604 - Quoi de neuf sur le RIMP ?	847

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RÉORIENTATION VERS LE MÉTIER DE MÉDECIN DIM

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F1537

35 jours
245h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

Appréhender les enjeux et les responsabilités du métier de DIM

S'approprier les fondamentaux pour produire une information médicale de qualité en vue d'une valorisation optimisée de l'activité animer une équipe de professionnels

Se positionner sur la dimension stratégique de la fonction et se familiariser aux pratiques et aux outils d'analyse des données

Découvrir d'autres organisations et bénéficier de retours d'expérience de professionnels expérimentés dans le cadre de 2 stages en immersion

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Médecins
Pharmaciens

Professionnels souhaitant se réorienter vers le métier de DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Faustine LEGRIS

Responsable de l'offre Information médicale et PMSI
du CNEH
06 42 22 31 49 - faustine.legris@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉORIENTATION VERS LE MÉTIER DE MÉDECIN
DIM

F1537

Du 08/09/2026 au 02/07/2027 - 35 jours - 245 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	11 250 €
Tarif non-adhérents	12 350 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 - Découvrir le métier de médecin DIM**

- Appréhender le métier de médecin DIM : ses responsabilités et son environnement
- Confronter ses représentations aux réalités du métier de médecin DIM

► **Atelier 1 - Diversité des missions et fonctions du médecin DIM**

- Appréhender le métier de médecin DIM dans toutes ses dimensions
- Se situer dans son environnement
- Les évolutions et les perspectives du métier de médecin DIM
- Table ronde et retours d'expérience : confronter ses représentations aux réalités du métier de médecin DIM : directeurs, président de CME, ARS, ATIH viennent témoigner des attentes et des interactions avec le DIM

► **Atelier 2 - Réformes des modes de financement et régulation**

- Le contexte de la réforme des modes de financement
- La régulation des dépenses de santé
- Vers un paiement combiné : tour d'horizon des réformes des modes de financement

► **Atelier 3 - La présentation du PMSI HAD**

► **MODULE 2 - Produire une information médicale de qualité en vue de la facturation des activités MCO et SMR**

- S'approprier les fondamentaux, les outils et les méthodes de production
- Acquérir les bonnes pratiques de codification, d'analyse et de contrôle qualité à partir d'exemples : médicaux, chirurgicaux, soins de suite et de réadaptation
- Appréhender les fonctions de groupage MCO et SMR
- Maîtriser les règles de transmission des données et interpréter les rejets, les erreurs et les atypies

► **Atelier 4 - Les fondamentaux du PMSI**

- Présentation du « Guide méthodologique de production des informations relatives à l'activité médicale et à sa facturation en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie » et analyse des chapitres
- Présentation et analyse de la CIM 10
- Présentation et analyse de la CCAM
- Exercices de codage en CIM 10

► **Atelier 5 - Production des informations relatives à la facturation de l'activité en MCO**

- Le résumé d'unité médicale, unité d'oeuvre du PMSI MCO
- La hiérarchisation des informations médicales du RUM
- Le guide des situations cliniques
- Les consignes de codage particulières
- Les exercices de codage à partir d'études de cas

► **Atelier 6 - La démarche qualité et l'optimisation des contrôles qualité de données PMSI/MCO**

- La démarche d'assurance qualité PMSI
- Les contrôles qualité des données PMSI/MCO

► **Atelier 7 - La transmission des données PMSI à la tutelle : rejets et erreurs, lecture des tableaux OVALIDE (MCO)**

- Les informations à transmettre, les outils de transmission, le format des fichiers, les acteurs de la transmission
- La transmission des données en pratique, l'analyse des rejets, erreurs, corrections des fichiers
- DATIM, les tableaux OVALIDE

► **Atelier 8 - Les statuts des Personnels Médicaux - à jour des réformes**

- Cadre réglementaire général et règles statutaires essentielles applicables aux médecins hospitaliers

► **Atelier 9 - Les bases de données et fonctionnalités Excel appliquées à l'information médicale**

- Fondamentaux et pratiques

► **Atelier 10 - Produire et transmettre des informations de qualité relatives à la facturation de l'activité en SMR**

- L'outil de codage des diagnostics, la CIM 10
- Le codage de la morbidité
- Le codage de l'activité de rééducation et de réadaptation
- La classification en GME
- Qualité et transmission : les spécificités en SMR

► **Atelier 11 - La présentation du PMSI Psychiatrie**

► **MODULE 3 - Analyse des données pour l'aide au pilotage et à la décision stratégique**

- Appréhender le rôle et la contribution du DIM dans le cadre de l'analyse stratégique et du dialogue de gestion
- S'acculturer aux finances hospitalières
- Connaître l'ensemble des sources d'information et les outils disponibles et utiles à ce type d'activités
- Etre en capacité de répondre aux différentes situations d'analyse en s'exerçant sur des cas pratiques

► **Atelier 12 - Le fonctionnement financier de l'hôpital**

- Le compte financier : le bilan et le compte de résultat
- L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et le Plan Global de Financement pluriannuel (PGFP)

► **Atelier 13 - Les 100 premiers jours d'un médecin DIM - Retour d'expérience**

► **Atelier 14 - Analyse opérationnelle et stratégique**

- L'aperçu des données médico-administratives disponibles aux niveaux national et régional (leur contenu et leur disponibilité) : PMSI, base d'Angers, ENC
- Les notions d'indicateurs et de tableau de bord, pilotage et stratégie
- L'analyse de l'activité et des recettes liées à l'activité d'hospitalisation (MCO et ACE)
- L'analyse de l'activité de l'établissement dans son environnement : analyse de marché, attractivité, partenariats /conventions

► **Atelier 15 - Des exercices pratiques pour être opérationnel**

- Choisir le niveau de granularité pertinent et les critères d'analyse par

INTERVENANT.E.S

- Une équipe de médecins DIM, directeurs d'établissement, experts en management

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Rxcercices pratiques - Retours d'expérience - cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

domaine d'activité, GHM, diagnostic, acte, etc.

- indicateurs d'activité et de recettes, évolution temporelle, benchmarking (secteur MCO)
- élaboration de l'EPRD
- l'établissement dans son environnement
- gestion de projet médical : nouvelle activité, innovation technologique ou organisationnelle
- du séjour au parcours (de soins et filières)
- Analyse de données et recherche clinique

► MODULE 4 - Être acteur dans sa fonction et son positionnement institutionnel

- Se positionner comme manager au sein de son équipe
- Définir et fixer des objectifs individuels et collectifs
- Motiver ses collaborateurs et développer leur potentiel
- Comprendre les clés de la communication pour convaincre et susciter l'adhésion
- Être DIM dans un GHT
- SIH et IA au service des DIM

► Atelier 16 - Animer son équipe et accompagner le changement

- La connaissance de son style de management
- Le développement et le maintien d'une dynamique positive d'équipe
- Les fondamentaux de la conduite et de l'animation de l'équipe
- La gestion des conflits

► Atelier 17 - Contexte réglementaire et responsabilités du médecin DIM

- La confidentialité des données
- La gestion de l'information médicale

► Atelier 18 - Être DIM dans un GHT : adapter son organisation et son fonctionnement aux différentes organisations de DIM

- Retour d'expérience

► Atelier 19 - Communiquer avec l'administration et ses collègues

- Les principes de base de la communication au niveau professionnel
- La préparation et l'organisation efficace d'une réunion
- La conduite de réunion
- Le suivi et la continuité dans l'action
- Les autres vecteurs de circulation de l'information (connaissance, reconnaissance)

► Atelier 20 - Le système d'information hospitalier

- Enjeux et perspective
- L'intelligence artificielle au service des DIM

► Atelier 21 - IA au service des DIM

► Ce parcours est complété par 2 STAGES EN IMMERSION

La période d'immersion permet au participant d'acquérir des savoir-faire pour tenir le rôle de médecin DIM.

Une évaluation a lieu à l'issue de chaque stage et permet de réajuster les objectifs

- Thème stage 1 : la production de l'information médicalisée et son traitement en vue de l'envoi à la tutelle.
- Thème stage 2 : l'exploitation de l'information médicalisée en vue de l'aide au pilotage ou aux choix stratégiques.

► Modules E-learning

A chaque intersession, chaque participant doit suivre un module e-learning, d'environ 20 minutes. Celui-ci reprend les thématiques du présentiel. La correction des exercices e-learning est réalisée au démarrage du regroupement suivant.

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- En fin de cycle, chaque participant est évalué sur la base de la réalisation d'une présentation (devant jury) en lien avec les stages réalisés en établissement.
- Cette présentation permet à chacun d'approfondir un sujet et d'apporter des informations complémentaires au groupe.

► Autofinancement

Contacter Sylvie LIOT : 01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55 sylvie.liot@cneh.fr

► Renseignements

Contacter Faustine LEGRIS : 06 42 22 31 49 - faustine.legris@cneh.fr

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	11 250 €
Non-adhérents	12 350 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 35 jours - 245h

SESSIONS

Paris (COMPLET) 8, 9, 10, 11 sept. 2026
et du 5 au 9 oct. 2026
et du 16 au 20 nov. 2026
et 15, 16, 17, 18 déc. 2026
et 16, 17, 18, 19 mars 2027
et 20, 21, 22, 23 avr. 2027
et 18, 19, 20, 21 mai 2027
et du 28 juin 2027 au 2 juil. 2027



PRAxis – TIM ENCADRANT

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F2302

16 jours
112h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser l'ensemble des enjeux liés à la fonction de TIM encadrant : dimension stratégique, juridique, organisationnelle et technique
- Acquérir les notions de management indispensable à la gestion d'une équipe
- Développer et approfondir vos savoirs et savoir-faire sur les missions de référent de l'information médicale (politique qualité, pilotage médico-économiques, etc.)
- Être opérationnel sur toutes les dimensions de la fonction TIM encadrant

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux TIM expérimentés

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Faustine LEGRIS

Responsable de l'offre Information médicale et PMSI
du CNEH
06 42 22 31 49 - faustine.legris@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - TIM ENCADRANT

F2302

Du 08/09/2026 au 04/12/2026 - 16 jours - 112 heures

Du 07/09/2027 au 03/12/2027 - 16 jours - 112 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 800 €
Tarif non-adhérents	5 280 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Mieux connaître son environnement et ses responsabilités**

- Comprendre son rôle au sein du DIM
- Identifier l'environnement du TIM encadrant et ses missions
- Se positionner auprès des équipes et des services

► **Atelier 1 - Mieux connaître son environnement et ses responsabilités**

- Structure et gouvernance des établissements de santé
- Enjeux stratégiques et financiers des établissements de santé
- Les différents modes de financement des établissements de santé
- La facturation : enjeux, grands principes et fonctionnement
- Les différents champs du PMSI : MCO, SSR, PSY et HAD

► **Atelier 2 - Se positionner aux côtés du médecin DIM**

- Les missions du DIM et le règlement intérieur du DIM
- Le DIM dans l'organigramme et la place du TIM encadrant
- Les missions du TIM encadrant et son environnement professionnel : périmètre, acteurs, outils
- Les différentes organisations du DIM : avantages, inconvénients et facteurs clés de réussite
- Politique du codage : le codage et la saisie centralisée / décentralisée
- La collaboration avec les partenaires institutionnels

► **Atelier 3 - Les enjeux juridiques réglementaires de la fonction TIM encadrant**

- Le droit hospitalier et le droit des patients
- Le secret professionnel : la confidentialité des données : l'accès aux dossiers
- Un panorama complet délivré par des experts de chaque domaine : DAF, DIM, juriste
- Une co animation DIM/TIM sur l'atelier 2

► **MODULE 2 (5 jours) - Être référent du codage de l'information médicale**

- Identifier les missions, la posture et les outils d'un référent du codage de l'information médicale
- Maîtriser les concepts et les fondamentaux d'une démarche qualité
- Dynamiser et manager une politique qualité au sein du DIM

► **Atelier 4 - Être référent du codage**

- Former et accompagner les TIM et les professionnels sur le codage
- Mettre en place des outils d'aide au codage et savoir les actualiser
- Assurer la veille réglementaire : enjeux, organisation et outils
- Le contrôle qualité avant envoi des données : détection des erreurs et des atypies et correction
- Le contrôle qualité avant / après envoi des données
- Améliorer la qualité du codage
- Repérer les anomalies dues à un défaut de codage : les données et les outils - Maîtriser et décrypter les tableaux OVALIDE : analyse des rejets et corrections des erreurs - La mise en application des textes réglementaires
- Contrôles externes de l'assurance maladie : la préparation du pré contrôle

► **Atelier 5 - Lecture de tableaux OVALIDE/DATIM**

► **Atelier 6 - Construire une politique qualité au DIM**

- La qualité au sein d'un établissement de santé : certification HAS et indicateurs associés
- La qualité de l'information médicale et les contrôles associés
- Les actions et outils à disposition pour faire vivre la démarche qualité
- Les procédures de contrôle qualité au DIM
- Les procédures de suivi de l'exhaustivité des données d'information médicale
- Les autres procédures
- Adapter les contrôles à son établissement
- Une approche pragmatique permettant de changer de posture pour passer du faire au faire faire et au pilotage de la mise en œuvre

► **MODULE 3 (4 jours) - Management des équipes, des projets et dimensions RH**

- Renforcer ses compétences managériales
- Comprendre les mécanismes relatifs aux statuts de la fonction publique hospitalière et aux personnels contractuels
- Acquérir les fondamentaux de la conduite de projet et de la conduite du changement

► **Atelier 7 - Le management d'équipe**

- Les grandes missions et dimensions du management
- Quel manager êtes-vous ?
- La posture et le positionnement du manager :
- Animer et motiver une équipe : performance individuelle et collective
- Gérer les situations particulières (anciens collègues, conflits, etc.)
- Le management au sein du DIM de territoire
- la coordination d'une équipe de TIM - l'articulation DIM - TIM encadrant - pilotage du DIM : les actions et les outils

► **Atelier 8 - Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines**

- La gestion statutaire des agents titulaires et des contractuels
- La réglementation relative au temps de travail
- Les outils et leviers RH : l'entretien d'évaluation, les différentes filières de formation des métiers de l'information médicale, l'identification et l'évaluation des compétences, la formation
- L'accueil des nouveaux arrivants
- Les fondamentaux de la GPMC et ses liens avec la politique RH

► **Atelier 9 - Conduite de projet et accompagnement du changement**

- Les fondamentaux de la conduite de projet
- Comprendre et accompagner les mécanismes du changement
- Mise en application par un cas pratique : un aperçu complet des fondamentaux de la gestion d'équipe et du changement avec une application concrète grâce à un cas pratique

► **MODULE 4 (3 jours) - Pilotage médico-économique : la dimension stratégique de l'information médicale**

- Comprendre les fondamentaux du pilotage médico-économique
- S'approprier les outils du pilotage médico-économique du DIM

► **Atelier 10 - Information médicale et contrôle de gestion : les concepts fondamentaux**

- Les recettes liées à l'activité et leurs enjeux à l'hôpital
- le recueil d'activité en MCO et en SSR - les données complémen-

INTERVENANT.E.S

- Faustine Legris, Responsable du pôle Information médicale et PMSI du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Dr Amélie Bruandet, Médecin DIM, CHRU de Lille
- Soraya Otmani, Responsable de la coordination PMSI-SMR, Hospices Civils de Lyon
- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Gaëlle Quily, Responsable cellule contrôle de gestion, direction de l'Offre de Soins ARS Ile de France
- Eric Sénéchal, Expert pilotage médico-économique

MÉTHODES MOBILISÉES

Des ateliers pratiques (atelier de codage, étude de cas : l'analyse des comportements d'une équipe en situation managériale, manager en situation de télétravail) - Retours d'expérience - Jeux de rôle - Mises en situation

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

taires à la T2A (MON, DMI, etc.) - le groupage en MCO et en SSR : les GHS et les GME - le case mix des hospitalisations, la valorisation et la politique tarifaire - l'impact des données issues du PMSI sur l'activité et l'EPRD

- Éléments de structure et FICH COMP

► Atelier 11 - Le pilotage médico-économique

- La notion de performance à l'hôpital
- Le fondement des études médico-économiques : méthode et outils
- Les tableaux de bord et indicateurs
 - le pilotage opérationnel du DIM vers les médecins codeurs
 - le tableau de bord de pilotage : par un reporting mensuel
 - les tableaux de bord multi dimensionnels

► Atelier 12 - La communication des résultats et de l'analyse

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

- Elaboration d'une fiche projet en module 1
- Présentation d'un projet devant un jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 800 €
Non-adhérents	5 280 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 16 jours - 112h

SESSIONS

Paris 8, 9, 10 sept. 2026
et du 5 au 9 oct. 2026
et 3, 4, 5, 6 nov. 2026
et 1, 2, 3, 4 déc. 2026

Paris 7, 8, 9 sept. 2027
et du 4 au 8 oct. 2027
et 2, 3, 4, 5 nov. 2027
et déc. 2027



PRAXIS – TIM OU ASSISTANT CODEUR PMSI MCO

Satisfaction

4,3/5

Atteinte des
objectifs

4,1/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F2350

15 jours
105h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Transmettre une forte culture médicale, point de départ d'un codage de qualité
- Favoriser la réflexion et la compréhension des situations cliniques au travers du décryptage des CRH
- Acquérir les méthodes nécessaires à de bonnes pratiques de codage
- Pour aller plus loin : Obtenir une VAE / VAF vers le DU Information médicale ou la license pro Management de l'information médicale de l'université de Lille 2

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux TIM et assistants codeurs ayant une première expérience de codage

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Faustine LEGRIS

Responsable de l'offre Information médicale et PMSI du CNEH
06 42 22 31 49 - faustine.legris@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - TIM OU ASSISTANT CODEUR PMSI MCO

F2350

Du 09/03/2027 au 24/06/2027 - 15 jours - 105 heures

Du 14/09/2027 au 16/12/2027 - 15 jours - 105 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 300 €
Tarif non-adhérents	5 830 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **En amont de la formation :**

Un test de positionnement et de connaissances est réalisé afin d'évaluer le niveau de chaque participant. Les résultats de ce test servent à l'équipe pédagogique à adapter les méthodes et le contenu des enseignements aux besoins du groupe

► **MODULE 1 (3 jours) - Les fondamentaux**

► **Atelier 1 - Consolidation des fondamentaux**

- Les fondamentaux du vocabulaire médical
- Les règles fondamentales et situations cliniques du guide méthodologique MCO

► **MODULE 2 (4 jours) - retour sur le module e_learning**

► **Atelier 2 - Corrections des exercices d'e-learning et consolidation des acquis du module 1**

► **Atelier 3 - L'appareil cardio-vasculaire**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : les codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques
- Exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients

► **Atelier 4 - L'appareil digestif**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques
- Exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients

► **Atelier 5 - Les troubles endocriniens et métaboliques : le diabète**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : les codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques
- Exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients

► **MODULE 3 (4 jours)**

► **Atelier 6 - Corrections des exercices d'e-learning et consolidation des acquis du module 2**

► **Atelier 7 - L'appareil respiratoire inférieur**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : les codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques
- Exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients

► **Atelier 8 - Les pathologies infectieuses**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : les codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques
- Exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients

► **Atelier 9 - Le système nerveux, l'appareil urinaire**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : les codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques
- Exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients

► **MODULE 4 (3 jours)**

► **Atelier 10 - Corrections des exercices d'e-learning et consolidation des acquis du module 3**

► **Atelier 11 - Traumatologie et complication des actes**

- La construction des termes médicaux : visualisation des racines et signification des termes les plus fréquemment utilisés
- Les fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Les particularités de la terminologie et les abréviations courantes
- Les examens complémentaires
- Les signes et/ou les symptômes
- Le codage des pathologies : les codes CIM 10 spécifiques
- Les règles spécifiques de codage des situations cliniques

► **Atelier 12 - Obstétrique**

INTERVENANT.E.S

- Faustine Legris, Responsable du pôle Information médicale et PMSI du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Dr Maggie le Bourhis, Médecin DIM, HCL
- Dr Nathalie Surer, Médecin DIM, CHU de Nantes
- Dr Anne Scarlett Berges, Médecin DIM, Infirmerie protestante Clinique de Lyon
- Médecins DIM en poste

MÉTHODES MOBILISÉES

Des ateliers pratiques : étude de cas - Atelier de codage - Etudes de dossier - Mises en situation

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes), En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► Atelier 13 - Consolidation et évaluation

► Module E-learning

A chaque intersession (fin de module), chaque participant doit suivre un module e-learning, d'environ 20 minutes. Celui-ci reprend les thématiques du présentiel. La correction des exercices e-learning est réalisée au démarrage du regroupement suivant.

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Un relevé des scores obtenus aux modules d'e-learning
- Un examen final comprenant une épreuve de codage et un test de connaissances

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 300 €
Non-adhérents	5 830 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 15 jours - 105h

SESSIONS

Paris 9, 10, 11, 12 mars 2027
et 13, 14, 15, 16 avr. 2027
et 18, 19, 20, 21 mai 2027
et 22, 23, 24 juin 2027

Paris 14, 15, 16, 17 sept. 2027
et 12, 13, 14, 15 oct. 2027
et 16, 17, 18, 19 nov. 2027
et 14, 15, 16 déc. 2027



Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS – TIM OU ASSISTANT CODEUR PMSI SMR

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F1554

14 jours
98h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Un enseignement médicalisé et centré sur la pratique de codage en situations complexes afin d'acquérir les bases et les méthodes nécessaires à de bonnes pratiques de codage et comprendre les situations cliniques à travers le décryptage et le codage des pathologies de prises en charge les plus fréquentes et des complications des séjours
- Transmettre une forte culture médicale, point de départ d'un codage de qualité
- Acquérir les bonnes pratiques de codage
- Maîtriser les fondamentaux et de la hiérarchisation du codage des séjours à partir des prises en charge les plus fréquentes en SMR
- Maîtriser les règles de codage

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux TIM ou assistants codeurs ayant une première expérience de codage

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Faustine LEGRIS

Responsable de l'offre Information médicale et PMSI du CNEH
06 42 22 31 49 - faustine.legris@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - TIM OU ASSISTANT CODEUR PMSI SMR

F1554

Du 21/09/2027 au 09/12/2027 - 14 jours - 98 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 200 €
Tarif non-adhérents	5 720 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours)**

► **Atelier 1 - Consolidation des fondamentaux**

- Les fondamentaux du PMSI SMR
- Les règles de cotations

► **Atelier 2 - Système nerveux et troubles mentaux**

- Termes médicaux, signification des termes les plus fréquents
- Fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Codage des pathologies, codes CIM 10 spécifiques
- Hiérarchisation du codage (Finalité principale, Manifestation Morbide Principale, Affection étiologique)
- Analyse de la fonction groupage pour quelques GME
- Mise en situation à partir de compte-rendu d'hospitalisation
- Codage de l'HDJ
- Pathologies et prise en charge propre à pédiatrie
- Complications et pathologies associées

► **MODULE 2 (4 jours)**

► **Atelier 3 - Corrections des exercices d'e-learning et consolidation des acquis du module 1**

► **Atelier 4 - Affections de l'appareil circulatoire**

- Termes médicaux, signification des termes les plus fréquents
- Fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Signes et symptômes
- Codage des pathologies, codes CIM 10 spécifiques
- Hiérarchisation du codage
- Analyse de la fonction de groupage pour quelques GME
- Mise en situation à partir de compte-rendu d'hospitalisation
- Codage de l'HDJ
- Pathologies et prise en charge propre à pédiatrie
- Complications et pathologies associées

► **Atelier 5 - Affections de l'appareil respiratoire**

- Termes médicaux, signification des termes les plus fréquents
- Fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Signes et symptômes
- Codage des pathologies, codes CIM 10 spécifiques
- Hiérarchisation du codage
- Analyse de la fonction de groupage pour quelques GME
- Mise en situation à partir de compte-rendu d'hospitalisation
- Codage de l'HDJ
- Pathologies et prise en charge propre à pédiatrie
- Complications et pathologies associées

► **Des exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients**

► **Atelier 6 - L'appareil digestif et l'addictologie**

- Termes médicaux, signification des termes les plus fréquents
- Fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Signes et symptômes
- Codage des pathologies, codes CIM 10 spécifiques

- Hiérarchisation du codage
- Analyse de la fonction de groupage pour quelques GME
- Mise en situation à partir de compte-rendu d'hospitalisation
- Codage de l'HDJ
- Pathologies et prise en charge propre à pédiatrie
- Complications et pathologies associées

► **Des exercices de codage à partir de comptes rendus d'hospitalisation réels et d'éléments de dossiers patients**

► **MODULE 3 (3 jours)**

► **Atelier 7 - Corrections des exercices d'e-learning et consolidation des acquis du module 2**

► **Atelier 8 - L'appareil locomoteur**

- Termes médicaux, signification des termes les plus fréquents
- Fondamentaux : rappels d'anatomie et de physiologie
- Codage des pathologies, codes CIM 10 spécifiques
- Hiérarchisation du codage (Finalité principale, Manifestation Morbide Principale, Affection étiologique)
- Analyse de la fonction groupage pour quelques GME
- Mise en situation à partir de compte-rendu d'hospitalisation
- Codage de l'HDJ
- Pathologies et prise en charge propre à pédiatrie
- Complications et pathologies associées

► **MODULE 4 (2 jours)**

- Corrections des exercices d'e-learning
- Consolidation des acquis

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Un relevé des scores obtenus aux modules d'e-learning
- Un examen final comprenant une épreuve de codage et un test de connaissances
- Chaque participant validé se voit remettre une attestation de compétences délivrée par le CNEH

INTERVENANT.E.S

- Faustine Legris, Responsable du pôle Information médicale et PMSI du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Dr Gilles Nuemi-Tchatchouang, Médecin DIM, CHU Dijon
- Soraya Otmani, Responsable de la coordination PMSI SMR, Hospices Civils de Lyon
- Dr Claude Petit-Marnier, Médecin DIM, CH de Montceau

MÉTHODES MOBILISÉES

Des ateliers pratiques : étude de cas - Atelier de codage - Etudes de dossier - Mises en situation

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 200 €
Non-adhérents	5 720 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 14 jours - 98h

SESSION.S

Paris	21, 22, 23, 24 sept. 2027 et 19, 20, 21 oct. 2027 et 15, 16, 17, 18 nov. 2027 et 7, 8, 9 déc. 2027
-------	---

LES MISSIONS DU DIM

Choisissez l'école de référence !



F2609 - La validation E-PMSI T2A de bout en bout

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la validation des données PMSI

OBJECTIFS

Mieux se comprendre pour mieux valider en MCO et SMR

Tout connaître sur les modalités de la validation mensuelle des arrêtés de versement T2A : les contraintes, les enjeux et la réglementation

PROGRAMME

► 1 - La validation par les établissements de leurs données de valorisation T2A

Connaître le processus depuis la création des fichiers jusqu'à la validation :

- Les contraintes et les enjeux
- Les bonnes pratiques et les outils
- La démarche assurance qualité

► 2 - La validation par l'ARS des données T2A déposées par les établissements

Tout savoir sur le déroulé de la validation des données PMSI T2A :

- Les contraintes, les enjeux, la réglementation
- L'envoi aux CPAM
- Les lamdas

► 3 - Echanges et débats : la fin de session permettra d'échanger avec les 2 formateurs sur des problématiques de terrain

INTERVENANT.E.S

- Céline De Vion de Gaillon, Cheffe de Projet – Direction de l'Offre de Soins - l'ARS Ile de France
- Dr Xavier Kyndt, Médecin DIM au Centre Hospitalier de Valenciennes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 13 oct. 2026

Classe virtuelle 12 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 600 €

Tarif non-adhérents 650 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

TIM

DAF

Responsables finances

Responsables contrôle de gestion

Cadres ARS, cadres ATIH

Responsables bureau des entrées

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1926 - Rédiger une lettre de liaison à la sortie conforme, pour la sécurité des soins, un codage de qualité et une juste valorisation

OBJECTIFS

Assurer la traçabilité réglementaire et un codage de qualité
Appréhender l'impact de la qualité des écrits sur la valorisation des séjours

PROGRAMME

- ▮ Les aspects médico-légaux et réglementaires
 - rappel des règles de constitution du dossier patient, documents communicables et non communicables
 - analyse et modalités de mise en œuvre du décret du 20 juillet 2016
 - traçabilité du séjour, des actes et contrôle externe
- ▮ La lettre de liaison, support de codage et de valorisation du séjour
 - hiérarchisation des informations à coder
 - impact direct du « CRH » sur le groupage et la valorisation
- ▮ Les critères qualité HAS, les indicateurs QLS et IQSS
- ▮ Atelier de mise en pratique
 - analyse comparative de « CRH » existants
 - exercices de hiérarchisation pré codage
 - propositions de standardisation : travail sur la base de maquettes amenées par les participants

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports règlementaires - Exercices de mise en application (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM
Chefs de clinique
Praticiens
Internes
Personnels paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1668 - La communication : une compétence clé du médecin DIM

Les clés pour communiquer efficacement autour des données médico économiques

OBJECTIFS

Structurer les informations clés d'une étude, d'une analyse ou d'un tableau de bord, pour une communication efficace

Adapter sa communication en fonction de ses objectifs, de messages clés ou de son auditoire

Développer les atouts et les axes d'amélioration de sa communication

Appliquer les fondamentaux de la communication professionnelle

PROGRAMME

► Revue des supports de communication existants

- analyse critique des supports des participants (tableaux de bord, diaporamas, etc.)
- avantages et inconvénients au regard des attentes des partenaires du DIM
- comment les améliorer ?

• les leviers de la communication

- informer, communiquer
- impliquer : s'orienter «client», s'orienter «solution»
- restituer : les «best practices» des supports de communication tableaux de bord, des diaporamas, etc.

► Les clés pour communiquer efficacement

- les grands principes de la communication professionnelle

► Atelier - Communiquer autour de la donnée économique et restituer des résultats

INTERVENANT.E.S

- Olivier Serre, Contrôleur de gestion/chargé de projet, ATIH, service ENC

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Ateliers pratiques : analyse critique des supports de communication - Mise en situation : restituer les résultats d'une analyse - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 13 nov. 2026

Classe virtuelle 1 juin 2027

Classe virtuelle 12 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F3000 - Garantir une démarche qualité efficiente et pérenne en matière d'information médicale

Enfin une approche opérationnelle !

OBJECTIFS

Structurer et déployer une démarche qualité au sein du DIM

Exploiter les leviers d'amélioration de la qualité de l'information médicale

Se positionner et développer les collaborations nécessaires à la pérennité de la démarche qualité

PROGRAMME

► SEQUENCE 1 : mettre en place une démarche qualité

► Introduction : le contexte et les concepts

- les référentiels qualité de production de l'information médicale
- répondre au exigences de certification de l'établissement
- les contrôles externes : les cibles et leurs liens avec le contrôle qualité

► Définir sa politique qualité par une approche « Analyse et gestion des risques »

- l'analyse des risques : rechercher les causes des risques sur la chaîne de l'information médicale
- la hiérarchisation des risques
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions

► L'approche qualité au travers de l'analyse du circuit de l'information médicale

- le référentiel qualité et les bonnes pratiques tout au long de la chaîne
- état des lieux du processus et de l'organisation du traitement de l'information médicale

- l'état des lieux de l'organisation du DIM, des compétences et des moyens
- la place du système d'information dans la qualité et l'impact du SI sur les données PMSI
- la maîtrise des risques liés au SI
- l'identification des risques pour mieux les maîtriser

► Faire vivre la démarche qualité au sein de l'établissement

- faire vivre et pérenniser une démarche qualité adaptée
- les partenaires du DIM

► SEQUENCE 2 : atelier de travail

► Caractériser les risques de votre chaîne de l'information médicale

► Identifier les priorités au sein de votre établissement

► Définir le plan d'actions et formaliser votre feuille de route

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 28, 29 sept. 2026

Classe virtuelle 27, 28 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

TIM encadrants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Dr Didier Theis, Médecin responsable du DIM de territoire, GHT Lille Métropole Flandres intérieure

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Etudes de cas - Feuille de route

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

F1506 - La confidentialité des données de santé : et si on en parlait ?

Les données de santé sur support informatique

OBJECTIFS

Identifier les connaissances réglementaires utiles au respect de la confidentialité des données personnelles
Elaborer une politique et mettre en oeuvre les mesures organisationnelles nécessaires au respect de la confidentialité des données

PROGRAMME

- ▶ La réglementation en vigueur
 - les données soumises à confidentialité
 - les obligations des professionnels et des établissements : secret professionnel, protection de données
 - les droits des patients
- ▶ La protection des données
 - les bonnes pratiques
 - le contrôle des accès
 - l'accès au dossier et la transmission d'informations
- ▶ Le partage et l'échange de données de santé
 - ce que permettent les textes
 - la notion d'équipe soignante
 - les limites et les contraintes
- ▶ Le dispositif institutionnel
 - la commission en charge des problématiques de confidentialité
 - la politique de gestion des habilitations
 - le délégué à la protection des données
 - le rôle du médecin DIM

INTERVENANT.E.S

- Amélie Bruandet, Médecin DIM, CHRU de Lille

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Conseils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h à

Classe virtuelle 29 oct. 2026

Classe virtuelle 22 avr. 2027

Classe virtuelle 28 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs

Médecins DIM

TIM

Cadres de santé

Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

RENFORCER LA SYNERGIE DIM - SERVICES ADMINISTRATIFS

Choisissez l'école de référence !



F1393 - La facturation des soins expliquée aux DIM à travers les outils PMSI

Un éclairage à travers les outils du PMSI

OBJECTIFS

Comprendre le cadre réglementaire actualisé de la facturation en EPS
Articuler PMSI – facturation – recettes dans une logique DIM
Identifier les points de vigilance DIM impactant la facturation
Sécuriser la facturation via la qualité des données médico administratives
Dialoguer efficacement avec la facturation, la direction financière et les pôles cliniques

PROGRAMME

► Enjeux et cadre général de la facturation en EPS

- Rôle stratégique du DIM dans la chaîne de facturation
- Facturation en EPS : enjeux financiers, réglementaires et médico-économiques
- Panorama des modes de financement :
 - T2A (MCO)
 - DAF / dotations
 - MIGAC, FIR, forfaits
- Articulation DIM – Facturation – Direction financière

► Rappels structurants sur les règles de facturation

- Principes généraux de la facturation des soins :
 - Séjours, séances, consultations, actes externes
 - Liens entre :
 - RUM / RSA / FICHCOMP
 - GHM / GHS
- Facturation au fil de l'eau vs facturation différée
- Patients exonérés, AME, CMU-C, soins urgents
- Rétrocession, prestations inter-établissements

► Focus sur les contrôles, rejets et contentieux

- Typologie des rejets de facturation :
 - Rejets AMO / AMC
 - Rejets liés au PMSI
 - Contrôles :
 - CPAM
 - Contrôles externes (ARS, CNAM)
 - Indus et reprises financières :
- Coopération DIM – Facturation – Cliniciens
 - Organisation cible de la chaîne facturation-PMSI
 - Indicateurs utiles pour le DIM :
 - Taux de rejets
 - Délais de facturation
 - Recettes sécurisées / non sécurisées
 - Communication avec les équipes cliniques :
 - Sensibilisation au codage
 - Retours ciblés à valeur ajoutée
 - Partage des bonnes pratiques organisationnelles

INTERVENANT.E.S

- Sandrine Peyrat, Cheffe de service Analyse des Recettes d'Activité APHP
- Didier Carlier, Adjoint au Directeur des Finances du CHU de Toulon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports Théoriques et mise en pratique - Exposés suivis de questions-réponses et échanges avec les participants - Retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 2 oct. 2026
Classe virtuelle 18 mai 2027
Classe virtuelle 18 oct. 2027
Classe virtuelle 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM
TIM expérimentés
Responsables financiers
Contrôleurs de gestion
Ingénieur statisticien au DIM

PRÉREQUIS

Requiert une expérience minimale des modalités de valorisation des séjours en MCO.
Se munir de ses codes E-PMSI pour permettre la mise en pratique.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4.5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1998 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 1)

Éléments de langage

OBJECTIFS

Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI
Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- La production des informations PMSI en hospitalisation MCO : les RUM et les RSS
- La facturation des activités d'hospitalisation MCO : les GHS
- La description de l'activité d'hospitalisation MCO : les GHM
- L'activité externe PMSI T2A
- L'organisation du recueil PMSI MCO

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 mars 2027

Classe virtuelle 2 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Cadres administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2002 - Le PMSI MCO expliqué aux personnels administratifs (Niveau 2)

Savoir exploiter la base de données PMSI - premier niveau d'analyse

OBJECTIFS

Connaître les indicateurs utilisés en MCO, savoir les construire pour son établissement et les organiser en tableaux de bord
Savoir repérer les dérives et les expliquer
Savoir analyser les indicateurs les uns en fonction des autres

PROGRAMME

► Organisation et contenu de la base de données PMSI, les sources de données, la valorisation des séjours

indicateurs et élaboration d'un tableau de bord minimal

► Repérer les données clés en fonction de vos besoins et construire les indicateurs correspondants
• atelier : exercices sur poste de travail sur la base d'un fichier Excel de données, calcul de quelques

► Analyser des indicateurs et un tableau de bord
• atelier : analyse des différents niveaux d'un case mix et de son évolution
• application sur le taux de chirurgie ambulatoire et de son évolution

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une formation centrée sur la pratique et de nombreuses mises en application (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 4 sept. 2026

Classe virtuelle 12 mars 2027

Classe virtuelle 3 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints
Contrôleurs de gestion
Statisticiens
Personnels des services administratifs
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cnef.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cnef.fr

F1960 - Le PMSI SMR expliqué aux personnels administratifs

Éléments de langage

OBJECTIFS

Acquérir en une journée les éléments communs de langage et de compréhension des notions élémentaires de PMSI SMR
Comprendre les différents apports du PMSI et les modalités organisationnelles de coopération

PROGRAMME

- La production des informations PMSI en hospitalisation SMR : les RHS et les SRHS, les variables et l'organisation du recueil
- L'organisation des tarifs en SMR : les GMT, les différentes zones du tarif, la construction de la DMA
- La fonction de groupage en GME
- La valorisation de l'activité externe en SMR

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 3 sept. 2026

Classe virtuelle 4 mars 2027

Classe virtuelle 2 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs adjoints

Contrôleurs de gestion

Statisticiens

Personnels des services administratifs

Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1314 - La prévision et le suivi des recettes d'activité en T2A

La collaboration DIM/contrôle de gestion

OBJECTIFS

Construire une prévision d'activité et de recettes en collaboration avec les pôles et le DIM
Acquérir les clés d'analyse de l'information médicale pour des prévisions et un suivi réalistes
Mettre en place des outils de suivi des prévisions d'activité et de recettes

PROGRAMME

- Comprendre le contexte réglementaire et managérial
 - les modalités de financement, la typologie des recettes
 - les enjeux de la communication DIM, DAF et contrôle de gestion
 - les enjeux de la contractualisation avec les pôles
- Élaborer collectivement les prévisions de recettes à partir d'analyses effectuées tout au long de l'année
 - les recettes issues de séjours
 - mise en application : tableau de synthèse des prévisions d'activité et de recettes par regroupement de GHM
 - les autres recettes
 - retours d'expérience : les acteurs à mobiliser pour aboutir à une prévision affinée et le calendrier de travail
- La mobilisation des chefs de pôle pour des prévisions réalistes
- Suivre les prévisions : les données PMSI
 - décrypter l'information médicale : tableaux Ovalide, transmission des données ; atelier de lecture
 - maîtriser les tableaux de bord de suivi de l'activité et des recettes
 - connaître les leviers d'action d'optimisation des recettes
- Cas pratique réalisé en sous-groupe
 - mettre en œuvre les principales étapes d'élaboration et de suivi des prévisions d'activité et de recettes à partir des données d'un pôle
 - réaliser l'étude initiale à partir des données PMSI de comparaison (ENC-BDHF)

INTERVENANT.E.S

- Caroline Laroumagne, Directrice adjointe, CH les Andelys
- Un médecin DIM

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exercices et études de cas - Des exemples d'outils de prévision et de suivi des recettes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à chaud à l'issue de la journée - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 sept. 2026
Paris 9, 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Contrôleurs de gestion
Directeurs des affaires financières
Médecins DIM
Exécutifs de pôle

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières et de la construction budgétaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

LES OUTILS FONDAMENTAUX DU PMSI

Choisissez l'école de référence !



F1179 - Maîtriser la terminologie médicale

OBJECTIFS

Décrypter l'information médicale contenue dans le dossier patient
Identifier des mots clés par spécialité, les sigles et acronymes
Se familiariser avec la définition des termes afin de les comprendre et de les orthographier correctement

PROGRAMME

- Utiliser l'étymologie pour comprendre le vocabulaire médical
 - les examens les plus courants
- Visualiser les racines et les unités de sens
- S'approprier les termes médicaux les plus fréquemment utilisés par les cliniciens
 - l'anatomie
 - les pathologies
- Ateliers pratiques
 - exercices d'entraînement permettant l'acquisition du mécanisme de compréhension des termes médicaux génériques
 - exercices d'application par appareil
 - décryptage de comptes rendus médicaux
 - travaux en sous-groupes

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Un TIM en poste
- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Ateliers pratiques (cf. programme) - Exercices e-learning

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 15 sept. 2026

Classe virtuelle 3 mars 2027

Classe virtuelle 14 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels administratifs et AMA ou faisant fonction
Personnels en conversion vers le métier de codeur ou de TIM
Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1180 - Maîtriser la CIM 10

OBJECTIFS

S'approprier la classification et ses subtilités
Identifier les règles d'utilisation spécifiques pour le PMSI MCO et SMR
Percevoir l'impact de la précision dans le choix des codes

PROGRAMME

- La logique de construction de la classification :
approche théorico-pratique des volumes 1 et 3 de la CIM 10
 - les conventions d'écriture et de lecture
 - les consignes de codage
 - les mises à jour
 - l'impact de la précision du codage
- Les bonnes pratiques de codage des diagnostics en MCO, en SMR et en psychiatrie
 - le mode d'emploi et les règles d'utilisation
- Exercices à partir de vignettes cliniques pour chacun des champs d'activité

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en application (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 14 sept. 2026

Classe virtuelle 4 mars 2027

Classe virtuelle 13 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

TIM

Personnels en conversion

(médecin DIM, TIM ou assistant codeur)

AMA et secrétaires médicales

Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1181 - Maîtriser la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM)

OBJECTIFS

Maîtriser l'outil de classification des actes techniques médicaux
S'approprier les règles de codage et de la facturation

PROGRAMME

- La nomenclature
 - les principes de construction et les particularités
 - la définition de l'acte global et de ses propriétés
 - Atelier de codage
 - les règles de codage et de facturation
- l'utilisation interactive de la CCAM : recherche d'actes
 - exercices de codage, par spécialité, à partir de vignettes cliniques et de comptes rendus opératoires

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Ateliers de codage (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 16 sept. 2026

Classe virtuelle 20 avr. 2027

Classe virtuelle 15 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

TIM

Personnels en conversion
(médecin DIM, TIM, assistant
codeur)

AMA et secrétaires médicales

Personnels des ARS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SPÉCIAL TIM

Choisissez l'école de référence !



F1504 - Découvrir le métier de TIM

Les coulisses d'un Département d'Information Médicale

OBJECTIFS

Découvrir le métier de Technicien de l'Information Médicale dans toutes ses dimensions et ses variantes
Identifier ses besoins en formation pour accéder au métier de TIM
Connaître l'organisation d'un Département de l'information médicale

PROGRAMME

- Situer le métier de TIM : le contexte et les enjeux
 - définition et raison d'être de l'information médicale
 - les fondamentaux du PMSI
 - le DIM à l'hôpital, ses missions et les organisations du travail possibles : les métiers en lien avec l'information médicale et le PMSI
- Comprendre le métier de TIM et son environnement
 - les missions et les responsabilités des TIM sur les champs MCO et SMR
- Etre TIM en pratique
 - les évolutions de carrière
 - quelques exercices simples de codage
 - retours d'expérience/questions-réponses
- l'impact des organisations du codage sur le positionnement et les missions des TIM
- l'environnement des TIM : les relations avec les services cliniques et médico-techniques, le service facturation, le service informatique et les services administratifs

INTERVENANT.E.S

- Elisabeth Le Squerent, Coordinatrice DIM, CH de Versailles

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposé - Retours d'expérience, conseils et échanges avec la salle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 17 sept. 2026

Classe virtuelle 24 mars 2027

Classe virtuelle 16 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en reconversion professionnelle qui souhaite découvrir le métier de TIM
Toute personne souhaitant découvrir le métier de TIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1961 - Se perfectionner : maîtriser les clés de lecture du dossier patient pour un codage optimisé

OBJECTIFS

Disposer de toutes les clés de lecture pour décrypter le dossier patient

Trouver l'information médicale et paramédicale pertinente pour les pathologies les plus fréquentes

Connaître les principaux signes cliniques, le contexte, les complications habituelles et leur mécanisme

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ► Rappel des fondamentaux <ul style="list-style-type: none">• bases anatomiques• physiopathologie | • les bonnes pratiques de codage en fonction des situations cliniques |
| ► Lecture et compréhension des éléments du dossier patient visant à s'approprier : | • les mises en relation avec la fonction de groupage |
| | ► Atelier de codage des séjours à partir de dossiers patients |

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Le programme se déroule à partir d'exemples de pathologies les plus fréquentes telles que : l'insuffisance cardiaque, l'AVC, le SCA, les pathologies respiratoires chroniques, etc. - Ateliers de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

TIM confirmés
Assistants codeurs ayant une expérience du codage
Personnels du DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PMSI MCO

Choisissez l'école de référence !



F2359 - Optimiser le contrôle qualité des données PMSI MCO

OBJECTIFS

Structurer une démarche qualité efficiente
Organiser la transmission des données PMSI MCO

PROGRAMME

- ▶ Le contexte et les enjeux de la qualité des données PMSI MCO
 - certification des comptes
 - organisation du recueil de l'information médicale
 - démarche d'assurance qualité
- ▶ La démarche d'assurance qualité PMSI
 - les processus de production de l'information médicale
 - analyse et cartographie des risques
 - plan d'assurance qualité
- ▶ Les contrôles qualité des données PMSI
 - dispositifs de contrôle interne du processus de valorisation des séjours
 - contrôles préliminaires lors du codage
 - contrôles secondaires à réaliser avant la validation des données
- outils : outils métiers PMSI, outils d'intelligence artificielle, tableaux OVALIDE, etc.
- ▶ La transmission des données PMSI MCO
 - les informations à transmettre
 - les fichiers des données médicales et administratives
 - les outils de transmission, DRUIDES
 - la transmission en pratique
- ≠ La plateforme e-PMSI
 - fonctionnement général
 - OVALIDE en pratique : analyse des tableaux incontournables
 - la validation

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Analyse des tableaux OVALIDE - Mises en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 15, 16 oct. 2026

Classe virtuelle 7, 8 oct. 2027

Classe virtuelle 27, 28 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

TIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2360 - S'initier au PMSI MCO

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux du PMSI

Apprendre à coder les pathologies et les prises en charge en soins de court séjour

Comprendre l'impact financier de la qualité du codage dans le cadre de la tarification à l'activité

PROGRAMME

► Atelier 1

- les bases fondatrices et les enjeux du PMSI
- les informations élémentaires du PMSI MCO
- le résumé d'unité médicale (RUM) et son contenu
- le résumé standardisé de sortie (RSS)

► Atelier 2

- la Classification Internationale des Maladies (CIM 10) et ses supports d'utilisation : volumes 1 et 3 de la CIM 10
- le mode d'emploi et les règles d'utilisation
- les consignes de codage
- l'impact de la précision du codage
- apprendre à coder les diagnostics en MCO : les bonnes pratiques
- atelier de mise en application : exercices à partir de vignettes cliniques

► Atelier 3

- s'approprier les règles de codage du guide méthodologique
- la hiérarchisation des informations médicales, le choix du diagnostic principal (DP) en fonction de la situation clinique, les pathologies associées
- le respect des définitions cliniques
- acquérir les bonnes pratiques de codage
- atelier de mises en application : exercices de codage de RUM et diagnostics

► Atelier 4

- comprendre les rouages du traitement de l'information médicale
- du dossier médical au GHS : l'algorithme de groupage MCO
- un aperçu de la transmission des données aux tutelles

INTERVENANT.E.S

- Médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en application (cf. programme) - Exercices e-learning pour s'entraîner et mettre en pratique les acquis de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 4 jours - 28h

Classe virtuelle 15, 16, 17, 18 sept. 2026

Classe virtuelle 1, 2, 3, 4 déc. 2026

Classe virtuelle 16, 17, 18, 19 mars 2027

Classe virtuelle 15, 16, 17, 18 juin 2027

Classe virtuelle 14, 15, 16, 17 sept. 2027

Classe virtuelle 30 nov. 2027 et 1, 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	2 050 €
Tarif non-adhérents	2 250 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels en conversion vers le métier de TIM

AMA et personnels des

secrétariats médicaux

Personnels des tutelles

Contrôleurs de gestion

Personnels administratifs

associés à la transmission des données

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures

nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PMSI MCO – CAP SUR L'EXPERTISE

Choisissez l'école de référence !



F1507 - Se perfectionner dans le codage de la gériatrie (MCO)

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances
 - les rappels réglementaires
 - les nouveautés de nomenclatures et des référentiels
 - la circulaire frontière et fragilité gériatrique
- Optimiser son codage et maîtriser les situations complexes de codage
 - le choix du DP en cas de polyopathologies et exercices de codage
 - le choix du DP en cas de cascade de pathologies
- et exercices de codage
 - le codage des pathologies spécifiques du sujet âgés: chute à répétition, problème sociaux, démence, etc. et exercices de codage
- Atelier de codage
 - résolution de CRH complexes, à partir de questions et de cas transmis par les stagiaires, en amont de la session
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés - Atelier de codage (cf. programme) : analyse et codage en séance, de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 9 sept. 2026

Classe virtuelle 25 mars 2027

Classe virtuelle 8 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens
TIM confirmés
Médecins DIM
Médecins en reconversion vers le métier de DIM
Assistants codeurs confirmés
AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1184 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de médecine et de ses complications

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances
 - rappels réglementaires
 - les nouveautés des nomenclatures et référentiels
- Atelier d'optimisation de codage : analyse et codage de CRH complexes

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et mises en pratique : ateliers de codage et analyses de cas concrets soumis par les participants - Echanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 10 sept. 2026

Classe virtuelle 15 mars 2027

Classe virtuelle 9 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

TIM confirmés

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1185 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de chirurgie et de ses complications

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances
 - rappels réglementaires
 - les nouveautés des nomenclatures et référentiels
- Atelier de codage : analyse et codage de CRH complexes

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et mises en pratique : ateliers de codage et analyses de cas concrets soumis par les participants - Echanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 sept. 2026
Classe virtuelle 16 mars 2027
Classe virtuelle 18 mars 2027
Classe virtuelle 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens
Médecins DIM
Médecins en conversion vers le métier de DIM
TIM confirmés
Assistants codeurs confirmés
AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1186 - Se perfectionner dans le codage de l'obstétrique et de ses complications

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances du codage des diagnostics
 - rappels réglementaires
 - les nouveautés des nomenclatures et référentiels
- les conseils et échanges de pratiques
- Atelier d'optimisation de codage : analyse et codage de CRH complexes

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques et mises en pratique : ateliers de codage et analyses de cas concrets soumis par les participants - Echanges de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 14 sept. 2026

Classe virtuelle 29 mars 2027

Classe virtuelle 13 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Sage-femmes

Médecins DIM

TIM confirmés

Médecins en conversion vers le métier de DIM

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1679 - Se perfectionner dans le codage de la néonatalogie

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- ▶ Les spécificités du codage PMSI en Néonatalogie
 - les variables obligatoires selon les situations de prise en charge (âge gestationnel et poids de naissance)
 - naissance, prise en charge en néonatalogie, réanimation néonatale
- ▶ Situations cliniques spécifiques de la néonatalogie
 - détresses respiratoires du nouveau-né/prématuré, retard de croissance et mal nutrition du fœtus, malformations congénitales, chirurgie néonatale et complications chirurgicales, infections materno-foetales, infections secondaires du nouveau-né, etc.
- ▶ Spécificités de la T2A en néonatalogie
 - classe majeure 15 (CM15 : nouveau-nés, prématurés et affections de la période périnatale)
- ▶ Atelier d'optimisation de codage
 - résolution de CRH complexes, à partir de questions et de cas transmis par les stagiaires, en amont de la session
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés et identifiés sur la base d'exercices en début de session - Echanges de pratiques
- Ateliers de codage : analyse et codage en séance, de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 1 déc. 2026

Classe virtuelle 23 mars 2027

Classe virtuelle 30 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens
Médecins DIM
Médecins en conversion vers le métier de DIM
TIM confirmées
Assistants codeurs confirmés
AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1187 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de réanimation, de soins intensifs et de surveillance continue

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances du codage des diagnostics
 - rappels réglementaires
 - les nouveautés des nomenclatures et référentiels
- S'approprier les règles de codage CCAM
 - les actes marqueurs de réanimation
- Critères d'attribution des suppléments de surveillance continue
- Atelier d'optimisation de codage
 - résolution de CRH complexes, à partir de questions et de cas transmis par les stagiaires
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés - Atelier de codage : analyse et codage en séance de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 28 sept. 2026

Classe virtuelle 10 juin 2027

Classe virtuelle 27 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

TIM confirmés

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1188 - Se perfectionner dans le codage de l'activité ambulatoire, hospitalisation et externe

A jour des nouveautés réglementaires

OBJECTIFS

Acquérir une expertise des situations de codage au regard de la réglementation de codage de l'activité ambulatoire, hospitalisation et externe
Savoir appliquer la nouvelle réglementation à l'activité HDJ de médecine/chirurgie

PROGRAMME

► Actualisation des connaissances du codage des diagnostics

- rappels réglementaires
- la circulaire frontière
- les nouveautés des nomenclatures et référentiels
- la place du financement dans le parcours de soin

► Atelier d'optimisation du codage

- le codage de CRH issus des unités de très courte durée (UHCD)
- résolution de CRH des unités de soins ambulatoires, à partir de questions et de cas transmis par les stagiaires
- correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés - Echanges de pratiques - Ateliers de codage : analyse et codage en séance de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 1 oct. 2026
Classe virtuelle 11 juin 2027
Classe virtuelle 30 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens
Responsables médicaux HDJ
Médecins DIM
Médecins en reconversion
TIM confirmés
Assistants codeurs confirmés
AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1684 - Se perfectionner dans le codage des complications des actes médicaux et des effets indésirables des médicaments

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances
 - les rappels réglementaires
 - les nouveautés de nomenclatures et des référentiels
- Atelier d'optimisation de codage
 - résolution de CRH complexes, à partir de questions et de cas transmis par les stagiaires, en amont de la session
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés et identifiés sur la base d'exercices en début de session - Echanges de pratiques - Ateliers de codage : analyse et codage en séance, de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 24 sept. 2026

Classe virtuelle 30 mars 2027

Classe virtuelle 23 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

TIM confirmés

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1189 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de cancérologie et de ses complications

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- Maîtriser les règles de codage PMSI de la cancérologie aux différents stade de la maladie
 - de la découverte à la phase terminale
 - les diagnostics CIM 10 spécifiques de cancérologie
- Atelier d'optimisation de codage
 - analyse et codage de CRH complexes
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés - Echanges de pratiques - Ateliers de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 30 sept. 2026

Classe virtuelle 23 juin 2027

Classe virtuelle 29 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

TIM confirmés

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1685 - Se perfectionner dans le codage des maladies chroniques

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Analyser et coder des CRH complexes

PROGRAMME

- ▶ Rappels physiopathologiques (diabète, insuffisance rénale chronique, insuffisance respiratoire chronique, etc.)
- ▶ Le guide des situations cliniques appliquées aux pathologies chroniques
- ▶ Les bonnes pratiques de codage des pathologies chroniques
- ▶ Atelier d'optimisation de codage
 - résolution de CRH complexes, à partir de questions et de cas transmis par les stagiaires, en amont de la session
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés et identifiés sur la base d'exercices en début de session - Echanges de pratiques - Ateliers de codage : analyse et codage en séance, de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 8 oct. 2026

Classe virtuelle 1 avr. 2027

Classe virtuelle 7 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

TIM confirmés

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F4800 - Se perfectionner dans le codage des pathologies cardio-vasculaires

OBJECTIFS

Analyser et coder des CRH complexes portant sur l'activité cardio-vasculaire (troubles du rythme, insuffisance cardiaque, coronaropathies, AVC, etc.)
Résoudre les situations complexes de codage

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances
 - rappels réglementaires
 - les nouveautés des nomenclatures et référentiels
- Ateliers optimisation de codage
 - analyse et codage de CRH complexes

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés - Atelier de codage : analyse et codage en séance, de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 15, 16 sept. 2026

Classe virtuelle 29, 30 mars 2027

Classe virtuelle 13, 14 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Tims confirmés

Médecins DIM

Médecins en reconversion vers le métier de médecin DIM

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnel des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1930 - Se perfectionner dans le codage des maladies infectieuses

OBJECTIFS

Acquérir une expertise de codage dans les maladies infectieuses
Acquérir les nouvelles règles de codage du sepsis et du choc septique en rapport avec le nouveau fascicule de codage publié par l'ATIH
Acquérir une méthodologie fiable pour le codage exhaustif des maladies infectieuses et de leurs retentissements

PROGRAMME

- Actualiser ses connaissances 2021)
 - rappel réglementaire
 - nouveautés de nomenclature : Fascicule VIII sur le codage des maladies infectieuses (Mise à jour
- ateliers de codage : Codage et analyse de CRH complexes

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de dossiers - Etude de cas : atelier de codage et analyses de cas concrets soumis par les participants - Echanges pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 23 nov. 2026

Classe virtuelle 15 mars 2027

Classe virtuelle 22 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM en reconversion

TIM confirmés

Assistants codeurs confirmés

AMA et personnels des

secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PMSI SMR

Choisissez l'école de référence !



F1997 - Décrypter la réforme du financement SMR pour sécuriser et optimiser les recettes liées à l'activité

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la réforme du financement SMR sur l'activité de son établissement
Identifier les mesures à mettre en place pour fiabiliser les éléments impactant le groupage
Disposer des clés pour maintenir les recettes liées à l'activité ou lien avec les prises en charge

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ► Les caractéristiques et les fondamentaux du PMSI SMR <ul style="list-style-type: none">• les principes et spécificités du recueil PMSI SMR• les principes de la nouvelle classification PMSI en SMR : impact sur les recettes | l'activité et sur sa valorisation |
| ► Appréhender le nouveau modèle de financement <ul style="list-style-type: none">• les compartiments du modèle de financement SMR• les impacts de la réforme sur la description de | ► Les mesures à mettre en oeuvre pour maintenir les recettes liées à l'activité |
| | ► Optimiser les recettes des compartiments hors activité |
| | ► Analyses des données <ul style="list-style-type: none">• simulations et VVS |

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 17 nov. 2026

Classe virtuelle 23 mars 2027

Classe virtuelle 15 juin 2027

Classe virtuelle 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecin DIM

TIM

Cadres administratifs

Responsables financiers

Contrôleurs de gestion

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1936 - Mise en œuvre de la réforme SMR : produire un codage et des cotations de qualité

OBJECTIFS

Harmoniser les messages clés pour diffuser et partager une culture commune de la qualité de l'information médicale
Comprendre la réforme et ses impacts
Appréhender les spécificités du PMSI SMR
Se professionnaliser dans le codage des diagnostics, des actes CSARR et dans la cotation de la dépendance aux activités de la vie quotidienne

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ► Séquence 1 - 0.5 jour - Réforme du financement : s'acculturer au PMSI SMR | ► Séquence 3 - 0.5 jour - Bien recueillir les actes de rééducation réadaptation (CSARR) |
| ► Séquence 2 - 0.5 jour - Bien coder les morbidités | ► Séquence 4 - 0.5 jour - Bien coter la dépendance aux activités de la vie quotidienne |

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Echanges de pratiques - Ateliers de codage et exercices à partir des cas cliniques des établissements

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel médical
Personnel soignant et paramédical
Personnel de direction et d'encadrement
Médecins DIM
Rééducateurs
Psychologues
Diététiciens
Assistants sociaux
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé et de rééducation
Cadres de santé SMR
Infirmiers
Aides-soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1686 - Le CSARR expliqué aux thérapeutes et intervenants de rééducation réadaptation

Les clés de lecture des données et tableaux de bord du CSARR

OBJECTIFS

Intégrer les fondamentaux du CSARR pour une utilisation concrète quotidienne dans le cadre de l'activité de suivi et de pilotage de l'activité
Mesurer l'impact financier du codage des actes CSARR compartiment d'activité
Interpréter les indicateurs et tableaux de bord du CSARR

PROGRAMME

► Enjeux et nécessité de la saisie des actes de rééducation réadaptation en SMR

► Les conditions d'application des règles du codage : fondamentaux et bonnes pratiques

- la notion d'acte global
- les actes d'évaluation
- les actes de prise en charge
- les informations complémentaires à déclarer

► Analyse des indicateurs et tableaux de bord

- Analyse commentée de plusieurs tableaux : distribution des actes CSARR par type d'intervenant, type d'actes CSARR par type d'intervenants, répartition par prise en charge (évaluations, actes collectifs, individuels dédiés et non dédiés, actes d'appareillage, etc.)

INTERVENANT.E.S

- Soraya Otmani, Responsable de la coordination PMSI SMR, Hospices Civils de Lyon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Des exemples terrain concrets, analysés et discutés en séance - Echanges de pratiques
- Exercices de codage des actes CSARR en e-learning

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.5 - 3h30

Classe virtuelle 1 oct. 2026

Classe virtuelle 18 mars 2027

Classe virtuelle 3 juin 2027

Classe virtuelle 30 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 250 €

Tarif non-adhérents 275 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé et de rééducation

Cadres supérieurs de santé

Directeurs des soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1687 - Les fondamentaux de la dépendance PMSI SMR

Impact sur la valorisation des séjours

OBJECTIFS

Intégrer les fondamentaux de la dépendance et contribuer à la qualité des données de la dépendance PMSI SMR

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ► Les enjeux et les objectifs de la saisie de la dépendance PMSI SMR | actions mesurées
- cas particuliers |
| ► Les fondamentaux de la dépendance | ► Analyse des indicateurs et tableaux de bord de la dépendance |
| • la dépendance selon la grille des activités de la vie quotidienne (AVQ) | • analyse commentée de plusieurs tableaux de bord des dépendances (répartition des scores AVQ) |
| • les 6 variables de la dépendance | |
| • principes de cotation de la dépendance | |
| - les niveaux de cotation : les variables et les | |

INTERVENANT.E.S

- Soraya Otmani, Responsable de la coordination PMSI SMR, Hospices Civils de Lyon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exemples concrets et analyse en séance de données et tableaux de bord de synthèse des dépendances

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.5 - 3h30
Classe virtuelle 2 oct. 2026
Classe virtuelle 19 mars 2027
Classe virtuelle 4 juin 2027
Classe virtuelle 1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 250 €
Tarif non-adhérents 275 €

PUBLIC CONCERNÉ

Direction
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
Soignants
Personnel du DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1508 - Le CSARR (CSAR) : on vous dit tout !

Les principes et règles d'utilisation du CSARR

OBJECTIFS

- Appliquer les règles d'utilisation du CSARR
- Construire ses outils (thésaurus métier)
- Optimiser le codage des actes CSARR en fonction de la prise en charge
- Comprendre l'impact du codage du Csarr sur la valorisation du séjour

PROGRAMME

- Les spécificités du recueil PMSI SMR
 - Les composantes du PMSI SMR
 - Le CSARR (Csar)
- Structure du Csarr
- Notion d'acte global et règles de codage,
- La fréquence du codage d'un acte Csarr (évaluations, séances, etc.)
- Les particularités
- Les évolutions du CSARR : Csar*
 - la traçabilité de la démarche de réadaptation
 - les outils utilisés, les thésaurus métiers, les thésaurus par plateaux techniques
 - les principes de la classification du PMSI en SMR et l'impact de la saisie des actes du Csarr (Csar)
- Les nouvelles modalités de financement et leurs impacts sur la valorisation
 - Les différents compartiments de financement
 - Les impacts de la réforme :
 - les impacts de la saisie des actes CSARR sur la valorisation d'un séjour : exemple de GME et de GMT en fonction du score RR
 - les actes spécialisés
 - les plateaux techniques spécialisés
- * En 2025, possibilité de coder le CSARR ou le CSAR (Catalogue Spécifique des Actes de Réadaptation) applicable en 2026
- Ateliers de codage

INTERVENANT.E.S

- Soraya Otmani, Responsable de la coordination du service SMR, Hospices Civils de Lyon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mise en application : exercices de codage sur la base de chemin clinique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 19 nov. 2026

Classe virtuelle 20 mai 2027

Classe virtuelle 18 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins

TIM

Personnels paramédicaux

Kinésithérapeutes

Psychomotriciens

Orthophonistes

Psychologues

Ergothérapeutes

Diététiciens

Assistants sociaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2358 - S'initier au PMSI SMR

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux du PMSI SMR

Apprendre à coder les pathologies et la dépendance PMSI SMR et les actes en SMR

Comprendre l'impact financier de la qualité du codage dans le cadre des recettes liées à l'activité

PROGRAMME

Atelier 1

- Les bases fondatrices et les enjeux du PMSI
 - les objectifs, le cadre juridique et réglementaire
 - la réforme du financement du SMR et ses impacts financiers
 - les informations élémentaires du PMSI SMR
 - le résumé hebdomadaire standardisé (RHS) et son contenu
 - nomenclatures et règles de codage
 - du RHS au SRHS au Groupe Médico Economique (GME), le groupage
 - les niveaux de sévérité

Atelier 2

- La classification Internationale des Maladies (CIM10)
 - le mode d'emploi et les règles d'utilisation
 - les consignes de codage
 - l'impact de la précision du codage
 - exercices à partir de vignette clinique

Atelier 3

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Quiz - Ateliers de mise en application et exercices à partir de vignettes clinique (cf. programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

► Le codage de la morbidité

- les règles de codage du guide méthodologique
- la hiérarchisation des informations médicales, le choix de la finalité principale de prise en charge, la manifestation morbide principale, l'affection étiologique et les diagnostics associés significatifs
- les actes médicaux
- exercices à partir de vignettes cliniques

► Le codage de la dépendance PMSI SMR selon la grille des activités de la vie quotidienne

- les variables de la dépendance
- les niveaux de cotation
- exercices à partir de vignettes cliniques

Atelier 4

► Le codage de l'activité de rééducation et de réadaptation

- le catalogue spécifique des actes de rééducation réadaptation (Csarr)
- les règles de codage
- la valorisation de l'activité SMR

Durée 4 jours - 28h

Paris 30 nov. 2026 et 1, 2, 3 déc. 2026

Classe virtuelle 16, 17, 18, 19 mars 2027

Paris 29, 30 nov. 2027 et 1, 2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	2 050 €
Tarif non-adhérents	2 250 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins SMR

Médecins en conversion vers le métier de DIM

Tout personnel en conversion vers le métier de codeur ou de TIM
AMA et personnels des secrétariats médicaux
Professionnels du SMR participant au codage

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1509 - Se perfectionner dans le codage de l'activité de SMR gériatrique

Optimiser le codage de votre activité

OBJECTIFS

Résoudre les situations complexes de codage
Appliquer les règles de codage dans les différentes situations cliniques de SMR gériatriques

PROGRAMME

- ▮ Les règles de codage les plus fréquentes
- ▮ Les règles de codage de situations spécifiques des SMR gériatriques
 - impact sur le groupage et la valorisation
- ▮ Atelier de codage
 - résolution de CHR complexes à partir de question et de cas transmis par les stagiaires
 - correction partagée, commentaires et échanges

INTERVENANT.E.S

- Delphine Nidegger, Médecin DIM, AP-HP

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques ciblés - Ateliers de codage : analyse et codage en séance de situations complexes proposées par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 19, 20 oct. 2026

Classe virtuelle 15, 16 avr. 2027

Classe virtuelle 17, 18 mai 2027

Classe virtuelle 18, 19 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le métier de DIM

TIM

Assistants codeurs

AMA et personnels des secrétariats médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2356 - Optimiser le contrôle qualité des données PMSI SMR

A jour de la réforme du modèle de financement SMR

OBJECTIFS

Maîtriser la chaîne de production et de transmission du PMSI SMR

PROGRAMME

- Atelier 1 : organiser le contrôle de qualité du codage
 - garantir la fiabilité des données administratives
 - optimiser la qualité du codage des diagnostics et des cotations
 - hiérarchiser le contrôle interne
 - la traçabilité des informations dans le dossier patient
 - les indicateurs IQSS
 - les tableaux de bord de suivi de la qualité
 - anticiper les contrôles externes : Assurance Maladie, certification des comptes
- Atelier 2 : organiser le contrôle de la transmission des données
 - les acteurs, le calendrier et la procédure
 - le contrôle qualité des fichiers VIDHOSP, DMI, MO, CCAM-RSFACE
 - l'analyse de l'envoi test
 - l'interprétation des rejets et erreurs
 - la validation finale
- Atelier 3 : analyser et exploiter les données d'activité
 - l'exploitation des tableaux OVALIDE SMR

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mise en application : analyse des tableaux OVALIDE - Echanges de pratiques et retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 19, 20 nov. 2026

Classe virtuelle 17, 18 juin 2027

Classe virtuelle 18, 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

Médecins en conversion vers le

métier de DIM

TIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F4020 - Comprendre la nouvelle classification PMSI SMR GME

OBJECTIFS

Connaître les principes de la nouvelle classification
Citer les informations mobilisées à chaque niveau hiérarchique
Comprendre les nouveautés : le type de réadaptation et le niveau de lourdeur
Identifier les informations à contrôler pour fiabiliser et optimiser les données

PROGRAMME

- ▶ Les principes de la nouvelle classification
 - les niveaux hiérarchiques
- ▶ Les nouveautés de la classification
 - la réadaptation
 - la lourdeur économique
- ▶ Du RHS au SRHS au groupe médico-économique : le groupage
- ▶ Les informations mobilisées et celles à contrôler

INTERVENANT.E.S

- Soraya Otmani, Responsable de la coordination des SMR, Hospices Civils de Lyon

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Étude de cas - Apports théoriques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 12 nov. 2026

Classe virtuelle 24 mars 2027

Classe virtuelle 11 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Direction des soins

Personnel soignant

Personnel du DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PMSI HAD

Choisissez l'école de référence !



F1195 - Produire un codage et des cotations de qualité pour le PMSI HAD

OBJECTIFS

Renforcer ses connaissances et compétences dans le respect des référentiels
Maîtriser les règles du codage et leur impact sur la valorisation de l'activité
Identifier des axes d'amélioration et d'évaluation des pratiques en matière de démarche qualité (IQSS)

PROGRAMME

- Optimiser la description de son activité pour bien la valoriser
 - les fondamentaux et les dernières évolutions réglementaires
 - le recueil de l'information : les résumés par séquence
 - le codage de la morbidité
 - la cotation de la dépendance aux activités de la vie quotidienne
- Bien coder les modes de prise en charge
 - les règles du recueil selon le guide méthodologique de production des recueils standardisés de l'hospitalisation à domicile
 - le recueil d'indicateurs pour l'amélioration et la sécurité des soins (IQSS)
- Optimiser son codage
 - mise en pratique par des exercices de codage
 - partage d'expériences

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partages de pratiques - Exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 5, 6 nov. 2026

Classe virtuelle 10, 11 juin 2027

Classe virtuelle 4, 5 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins coordonnateurs en HAD

Cliniciens

Médecins DIM

TIM

Personnels associés au codage

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1196 - Optimiser le contrôle qualité des données PMSI HAD

OBJECTIFS

Organiser un contrôle de qualité efficient avant transmission des données aux tutelles
Se préparer au contrôle de facturation
Analyser et exploiter les données OVALIDE HAD

PROGRAMME

- ▶ Garantir la fiabilité des données administratives
 - ▶ Optimiser la qualité du codage des diagnostics et des cotations
 - ▶ Apprendre à hiérarchiser le contrôle : atelier
 - cas pratiques commentés à partir de l'analyse de fichier RAPSS
 - revue d'atypie de codage : DATIM/DALIA
 - exercices de contrôle de cohérence de séquences
 - ▶ Préparer le contrôle externe T2A
 - revue d'atypies de codage : DATIM/DALIA
 - exercices de contrôle de cohérence des séquences et corrections partagées
 - ▶ La transmission des données
 - les données d'hospitalisation
 - les données d'activités externes
 - ▶ Exploiter les données PMSI HAD
 - la classification GHPC et GHT
 - analyse et exploitation des données OVALIDE HAD
 - exercices de repérage des indicateurs d'activité
 - corrections partagées et commentaires
 - retours d'expérience et échanges de pratiques
- sur la réalisation de tableaux de bord médico-économiques
- mise en œuvre d'exemple de tableaux de bord standardisés

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratiques commentés - Atelier de revue des atypies - Analyse des tableaux OVALIDE - Mise en situation : exploiter les données PMSI

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 17 nov. 2026
Classe virtuelle 25 mai 2027
Classe virtuelle 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins coordonnateurs en HAD
Médecins DIM
TIM
Cadres de santé en HAD
Personnels associés au codage

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PMSI SANTÉ MENTALE

Choisissez l'école de référence !



F1198 - Produire un codage et des cotations de qualité pour l'information médicalisée en psychiatrie

A jour de la réforme

OBJECTIFS

Repérer les modalités d'organisation du recueil
Comprendre l'impact de la qualité du recueil pour la valorisation de l'activité/réforme du financement
Analyser les points de difficulté en matière de codage et les pistes de résolution
Se fixer des axes d'amélioration et d'évaluation des pratiques en matière de démarche qualité (IQSS)

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ► S'approprier le recueil des informations en hospitalisation (RPS et Fichcomps) et ambulatoire (RAA) | ► Mettre en pratique les notions théoriques <ul style="list-style-type: none">• exercices de codage de diagnostics en CIM 10• études de cas cliniques• cas pratiques de codification (grille EDGAR)• organiser le recueil et définir le rôle des acteurs• s'assurer de la traçabilité des informations du dossier du patient |
| ► Découvrir l'outil de codage de la morbidité psychiatrique et somatique <ul style="list-style-type: none">• la CIM 10 et ses règles d'utilisation | |

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en pratique : études de cas cliniques, exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 26, 27 nov. 2026

Classe virtuelle 15, 16 avr. 2027

Classe virtuelle 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens

Médecins DIM

TIM

Personnels associés au codage en psychiatrie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1199 - Le contrôle qualité de l'information médicalisée en psychiatrie et la transmission des données

A jour de la réforme

OBJECTIFS

Organiser un contrôle de qualité efficient de la qualité des données
Transmettre les données aux tutelles

PROGRAMME

- Garantir la fiabilité des données administratives
 - l'identitovigilance
 - les modes légaux d'hospitalisation
- Optimiser la qualité du codage des informations en hospitalisation et en ambulatoire
 - le contrôle de cohérence des informations recueillies
 - la traçabilité des événements
- Atelier : organiser la transmission des données d'hospitalisation
 - les acteurs, le calendrier et le processus de préparation
 - les fichiers à vérifier : VIDHOSP, VID-IPP, RPSA et RAAA et Fichcomps
 - l'envoi test et l'analyse, la validation finale
- Atelier : s'approprier les techniques et outils de la transmission

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Ateliers : contrôle et analyse commentée des fichiers à transmettre

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 19 oct. 2026

Classe virtuelle 10 mai 2027

Classe virtuelle 25 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins DIM

TIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,1/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2604 - Quoi de neuf sur le RIMP ?

OBJECTIFS

Repérer les modalités d'organisation du recueil
Comprendre l'impact de la qualité du recueil pour la valorisation de l'activité
Analyser les points de difficulté en matière de codage et les pistes de résolution
Se fixer des axes d'amélioration via un PAQ

PROGRAMME

- La réforme du financement et ses impacts sur le recueil
- Rappel des règles de codage : temps complet, temps partiel et ambulatoire
- La réforme des autorisations et ses impacts sur la description d'activité
- Pistes pour la mise en place d'un plan d'assurance qualité
- ▶ Ateliers de codage
 - études de cas pratiques, analyse de l'activité
 - cas pratiques de codification (grille EDGAR)
 - organiser le recueil et définir le rôle des acteurs

INTERVENANT.E.S

- Un médecin DIM en poste

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Mises en pratique : études de cas cliniques, exercices de codage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Bilan des acquis et évaluation à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 sept. 2026

Classe virtuelle 10 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cliniciens
Médecins DIM
TIM
Personnels associés au codage en psychiatrie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SYSTÈMES D'INFORMATION HOSPITALIERS

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE SYSTÈMES D'INFORMATION HOSPITALIERS

Devenez acteur et leader de votre projet SI

Avec la création des GHT et la recomposition de l'offre de soins, la convergence des systèmes d'information n'est plus une option : c'est une condition essentielle pour garantir la coordination des parcours patients et la performance collective.

Les SI ne sont pas seulement des outils : ils sont le moteur de l'organisation hospitalière de demain. Gouvernance, interopérabilité, cybersécurité, pilotage des projets... ces enjeux stratégiques exigent des compétences solides et actualisées.

A photograph of two women in a professional setting. One woman, with dark hair, is pointing at a laptop screen. The other woman, with blonde hair, is looking at the screen with her hand on her chin, appearing thoughtful. They are both wearing light blue shirts. The background is a blurred office environment.

**5 formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Directeurs des systèmes d'information
- Responsables des systèmes d'information
- Chefs de projet

«Le CNEH vous propose des formations concrètes, opérationnelles et adaptées à vos besoins.

Nos parcours vous apportent des solutions immédiatement applicables, des cas pratiques, et des outils personnalisés.

Ensemble, faisons du numérique un levier de performance et de qualité pour vos établissements de santé.»

Philippe SOLIVERI

Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion, AFR, PMSI et SI du CNEH

**Réussir la
convergence des
SI et sécuriser
vos projets
numériques**

**Renforcer la
culture digitale et la
gouvernance au sein
des équipes**

**Anticiper les
innovations
pour intégrer
les technologies
émergentes**

SATISFACTION CLIENT

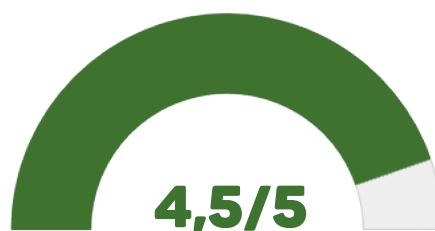


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 681

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 682

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation sur-mesure répondant parfaitement aux besoins et aux attentes des professionnels.»

«Formation intéressante, interactive qui correspond à mes attentes, adaptée à ma pratique.»

PÉDAGOGIE

«Une pédagogie très claire, des outils transposables aux missions du quotidien.»

«Des livrets d'exercices PMSI permettant de conforter la théorie.»

DURÉE & RYTHME

«Durée et séquençage entre théorie et pratique très apprécié»

CONTENU

«Des supports et un enseignement d'une qualité excellente.»

«Le volet pratique de la formation couplé au profil de l'animatrice à particulièrement facilité l'acquisition des compétences.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«Formation complète précise et enrichissante, me permettant de mettre en pratique des points essentiels vus au cours de cette session afin de ne pas passer à côté des suppléments forfait de réa et de soins intensifs.»

«Etant novice dans le domaine du contentieux je suis sortie de cette formation avec de nouvelles connaissances qui vont me servir à mes tâches quotidiennes.»

FORMATEUR.TRICE

«Une expertise avérée et une connaissance approfondie des sujets abordés.»

«Intervenante de terrain, ce qui est une plus-value importante sur l'intérêt et la qualité de la formation.»

L'ÉQUIPE

Faustine Legris

Responsable de l'offre Information médicale et PMSI du CNEH

Tél. 06 42 22 31 49

Email : faustine.legris@cneh.fr

Philippe Solivéri

Directeur de l'offre Finances, Contrôle de gestion, AFR et PMSI du CNEH

Tél. 06 77 52 24 28

Email : philippe.soliveri@cneh.fr

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Sophie Millet

☎ 01 41 17 15 47

✉ sophie.millet@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Sabrina Hupin

☎ 01 41 17 15 40

✉ sabrina.hupin@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Chef de projet SI à l'hôpital..... 855
- Praxis - Référent sécurité système d'information 859

Virage numérique : les incontournables

- F1688 - Décrypter la doctrine technique du numérique en santé 864
- F1689 - Intégrer son SI dans le cadre d'urbanisation sectoriel des SI de Santé 865
- F2049 - Comment instaurer et promouvoir une DSI de GHT ? 866
- F2630 - Accompagnement à la carte BIA / PCA / PRA 867

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL

Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F902

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Réussir vos projets informatiques hospitaliers concourant à la réussite du programme H'OPEN
- Explorer les dimensions stratégiques, opérationnelles et managériales du chef de projet SI à l'hôpital
- Conduire des projets de modernisation de SI
- Se positionner au sein du GHT
- Appréhender la sécurité des SI
- Acquérir les techniques et outils de la gestion de projet

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux responsables des systèmes d'information, aux TS et TSH des services informatiques, à toute personne en charge du déploiement de solutions informatiques et aux référents métiers (cadres hospitaliers en charge du déploiement de solutions informatiques telles que le DPI, le circuit du médicament, l'informatisation des urgences, etc.).

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Philippe SOLIVERI
Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion,
AFR, PMSI du CNEH
06 77 52 24 28 - philippe.soliveri@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL

F902

Du 29/09/2026 au 23/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 15/03/2027 au 03/06/2027 - 11 jours - 77 heures

Du 28/09/2027 au 22/12/2027 - 11 jours - 77 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 950 €
Tarif non-adhérents	4 345 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - Le chef de projet et la stratégie des SI**

- Connaître et appréhender l'impact de la modernisation des SI sur la stratégie de l'établissement
- Comprendre les objectifs de la feuille de route numérique en santé et décliner les chantiers qui s'imposent
- Piloter le changement au sein des équipes en maîtrisant les contingences organisationnelles et humaines

► **Atelier 1 - Les SI à l'hôpital : contexte et acteurs**

- Les acteurs
- Les grands chantiers qui s'imposent et les projets structurants (Feuille de route du numérique en santé, SEGUR Vague 2, GHT, e. parcours, projet SEMAPHORE, HAS 2025 ...)
- Le programme H'OPEN
- Les programmes CARE et HOSPICONNECT
- Qu'est-ce qu'un Projet ?
- La place du chef de projet SI

► **Atelier 2 - Evaluer les apports des NTIC et mesurer le ROI d'un projet**

- Les technologies informatiques actuelles, l'état de l'art sur nouvelles techniques
- L'IA dans la Santé
- Le Cycle de vie d'un projet et les grands principes de la gestion de projet
- Mesurer le ROI d'un projet
- Méthodologie pour calculer et analyser les coûts des différentes prestations, matérielles ou de service.

► **Atelier 3 - La dimension humaine des projets : l'évolution de son SI et ses impacts sur les équipes et sur l'organisation hospitalière**

- Animer un projet
 - conduire une réunion
 - animer une équipe
 - communiquer
- La conduite du changement : l'anticiper et l'ajuster
 - les types de changement
 - les réactions au changement, les risques et leviers
 - les conditions de réussite, les outils

► **Travail en intersession (1)**

Le travail personnel de cette première intersession vise à l'élaboration d'une étude d'opportunité et d'une fiche Projet. Ces études sont élaborées sur la base de modèles fournis et portent sur un projet choisi en concertation avec le coordonnateur. Un quizz RGPD et un quizz IA sont également à remplir.

► **MODULE 2 (3 jours) - Le chef de projet SI et l'opérationnel**

- Acquérir les techniques et les outils de gestion de projet
- Maîtriser les relations contractuelles internes et externes et gérer la conduite du changement
- Le SI et la cybersécurité

► **Atelier 4 - Agir en stratégie pour choisir les solutions permettant cette modernisation**

- L'adaptation du schéma directeur du SI aux enjeux du GHT, du niveau national et du niveau régional
- Le SI et la Cyber sécurité
- Les données d'entrée à prendre en compte
 - les projets d'établissement et les projets médicaux
 - la cartographie de l'existant : logiciel, infrastructure, moyens humains, etc.
 - le recueil des besoins métiers
 - les exigences réglementaires et contractuelles

► **Atelier 5 - La gouvernance des projets SI**

- Chef de projet : un Métier, une méthode, des outils
 - Approche fonctionnelle
 - Méthode PERT
- La gestion du portefeuille de projet
- L'utilisation des outils adéquats de gestion de projet
 - cadrage
 - suivi
 - autodiagnostic
 - plan d'assurance qualité
 - tableaux de bord
 - cartographie des risques

► **Atelier 6 - Le dossier patient, colonne vertébrale du SI**

- Penser le SI dans la perspective du dossier patient multi-entité juridique
- Méthodologie pour gérer les droits d'accès/habilitations
- Les principes
 - le contenu du dossier patient en lien avec Mon Espace Santé
 - l'appui de l'IA afin de rendre du temps aux professionnels
 - centrer le SI sur le dossier patient
 - un dossier patient, des dossiers médicaux et de soins ?
- Les outils : l'interopérabilité, les normes d'échanges, les profils IHE, FIHR
- Déployer un nouveau DPI en mode Big Bang : avantages/inconvénients

► **Atelier 7 - Programmation des ressources et agenda du patient**

- Définition du périmètre et évaluation des besoins
- Le contexte institutionnel
 - projet d'établissement
 - cartographie des applicatifs
 - niveau d'interopérabilité des applicatifs
- L'inventaire des ressources et la faisabilité
- Relever les défis complexes induits par les besoins de la planification moderne et répondre aux exigences d'HOPEN et du SEGUR
- Focus sur les aspects techniques incontournables (intégration, normalisation, etc.)

► **Atelier 8 - Tableaux de bord décisionnels et SI : mettre en place un outil d'aide à la décision**

- En quoi consistent les outils décisionnels ?
- L'organisation d'un système d'information décisionnel
- La mise en place d'un outil d'aide à la décision au sein du SI de l'hôpital : prérequis techniques et fonctionnels
- Les conditions de réussite d'un tableau de bord
- Brainstorming sur les différentes étapes clés d'un projet, les points de

INTERVENANT.E.S

- Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale
- Cédric Cartau, RSSI CHU de Nantes
- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Olivier Plassais, Directeur territorial des SI, CH Bretagne Atlantique

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Cas pratique - Etudes de cas - Quiz

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

vigilance et le cadre réglementaire

- Retours d'expérience sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques

► Atelier 9 - La sécurité des SI

- Les fondamentaux
- Éléments de stratégie
- Le SMSI
- Les projets SSI
- Les aspects financiers
- Domaines connexes
- Prospective 2030

► Travail en intersession (2)

Le travail personnel de cette deuxième intersession vise à l'élaboration d'une étude de gestion des risques basée sur un modèle fourni et portant sur le projet choisi au début de la formation en concertation avec le coordonnateur. Un exercice PERT est également à faire.

► MODULE 3 (2 jours) - Le rôle propre du chef de projet

- Maîtriser les contingences juridiques
- Comprendre les enjeux du cadre d'urbanisation sectoriel des SI de Santé
- Savoir passer d'un SI « hospitalo-centré » à un SI de GHT ouvert sur les autres SI de santé et l'ensemble de l'écosystème numérique national

► Atelier 10 - L'urbanisation des SI

- La mise en œuvre du socle technologique commun
- La mise en œuvre de la trajectoire applicative et la gestion des problématiques associées
 - le processus métier
 - l'articulation avec les référentiels socle nationaux
 - l'articulation des autres SI (ambulatoires, régionaux ...)
- Échange et partages
- Prérequis à la mise en œuvre des PCA/PRA (Care D2)
- Le cadre d'urbanisation sectoriel (Ma santé 2022/SEGUR)

► Atelier 11 - Les aspects juridiques du SI

- Prendre conscience de l'ensemble des contraintes, induites par la sécurité du SI
 - analyse de l'environnement législatif et normatif du applicable au SI
- Les obligations portant sur les traitements automatisés des données à caractère personnel
 - Les données de santé, les données administratives, les données de vie privée relatives aux usagers et aux personnels
- Les conditions spécifiques à la conservation et à l'archivage des données à caractère personnel

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Une évaluation sous forme d'un exposé, de corrigés des études d'opportunité et de projet, du tableau d'analyse des risques, de l'exercice PERT et des quizz (RGPPD et IA) des intersessions
- Les évaluations orales sont corrigées et argumentées en séance par le coordonnateur

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 950 €
Non-adhérents	4 345 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Classe virtuelle 29, 30 sept. 2026 et 1 oct. 2026
et 4, 5, 6 nov. 2026
et 12 nov. 2026
et 10, 11 déc. 2026
et 14 déc. 2026

Paris 15, 16, 17 mars 2027
et 13, 14, 15 avr. 2027
et 22 avr. 2027
et 18, 19, 20 mai 2027
et 3 juin 2027

Paris 28, 29, 30 sept. 2027
et 3, 4, 5 nov. 2027
et 10 nov. 2027
et 8, 9, 10 déc. 2027
et 22 déc. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT SÉCURITÉ SYSTÈME D'INFORMATION

Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2573

5 jours
35h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Connaître les enjeux de la sécurité du système d'information et mettre en œuvre les mesures indispensables pour garantir la sécurité du patient
- S'approprier les impacts d'une situation de crise en cas d'atteinte à la sécurité numérique
- Construire la cartographie des risques pour et dans les secteurs à risques
- Mobiliser tous les acteurs pour identifier les signaux d'une attaque, alerter et adopter les bons réflexes
- Guider les professionnels dans la mise en œuvre de leur plan de continuité et de reprise d'activité
- Former et s'entraîner pour la mise en œuvre du plan dégradé
- Communiquer efficacement auprès des professionnels

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Professionnels investis des missions de référent sécurité du système d'information en service de soins, médico-techniques, service qualité, direction des soins

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 89 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT SÉCURITÉ SYSTÈME D'INFORMATION

E2573

Du 08/09/2027 au 17/12/2027 - 5 jours - 35 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 250 €
Tarif non-adhérents	2 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'expert :**

5 jours de pratique intensive pour conforter et développer des connaissances et des compétences pour mener à bien sa mission de référent sécurité du système d'information en services de soins, médico-techniques et répondre aux exigences de la certification HAS : relai des équipes SI dans les secteurs les plus à risques.

► **Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle PRAXIS**

► **MODULE 1 : LES ENJEUX DE LA SECURITE NUMERIQUE EN SANTE**

- Actualiser et renforcer les connaissances sur les évolutions du numérique en santé
- S'approprier les référentiels
- Construire une autoévaluation
- Identifier prérequis indispensables à la sécurisation

► **Atelier 1 : Présentation du contexte et des enjeux**

- Définition, objectifs et contexte
- Les enjeux : la gouvernance nationale de la cybersécurité en santé (ANSII, ANS, DGOS)
- Les attentes de la HAS
- Les prérequis, PSSI-S. Programme HOP'EN et les référentiels nationaux
- Présentation du programme CARE : programme de renforcement cyber

► **Les plus :**

- Appréhender les points clefs des textes réglementaires, des référentiels et leurs attendus
- Auto-évaluation des pré requis

► **Atelier 2 : Les risques numériques pour son service et la criticité pour les patients : les bonnes pratiques**

- Présentation des risques cyber et des impacts
- Identification des événements redoutés et évaluation de la gravité de leurs impacts
- Identification des sources de risque pour établir une cartographie des risques sur le service
- Construction d'une cartographie

► **Les plus :**

- Une présentation illustrée de cartographie

► **MODULE 2 : LES BONNES PRATIQUES DE PREVENTION**

► **Atelier 3 : De la prévention au déclenchement de l'alerte**

- Les bonnes pratiques de prévention adaptées aux soignants
- Détection d'une attaque informatique
- Réaction immédiate face à une attaque
- Comprendre et appliquer le PCRA en milieu de soins
- Développer la résilience des professionnels de santé

► **Les plus :**

- Atelier construction d'un PCRA adapté aux établissements de santé
- Check-list de bonnes pratiques pour sécuriser les accès et prévenir les incidents

- Modèle de fiche réflexe à utiliser en cas d'incident informatique
- Cas pratiques basés sur des incidents hospitaliers réels

► **Atelier 4 : La simulation grandeur nature et le retour d'expérience**

- La mise à jour des connaissances de professionnels et leur implication
- La simulation et l'animation de retours d'expériences
- Les outils de communication à mettre en place
- Rôles et missions des différents acteurs

► **Les plus :**

- Fiches réflexes et réalisation d'une évaluation
- Présentation d'une cartographie des acteurs
- Mise en situation et retour d'expérience

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour) - en classe virtuelle**

- Remise d'un dossier documentaire permettant de valoriser son expérience, sa mise en œuvre des apports présentés lors de la formation
- Présentation orale pour devant un jury d'experts

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Cas pratique - Etudes de cas - Quiz

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 250 €
Non-adhérents	2 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 5 jours - 35h

SESSIONS

Paris 8, 9 sept. 2026
et 12, 13 nov. 2026
et 18 déc. 2026

Paris/Classe virtuelle 8, 9 sept. 2027
et 4, 5 nov. 2027
et 17 déc. 2027

VIRAGE NUMÉRIQUE : LES INCONTOURNABLES

Choisissez l'école de référence !



F1688 - Décrypter la doctrine technique du numérique en santé

Déclinaison opérationnelle pour les DSI

OBJECTIFS

Présenter le cadre technique dans lesquels doivent s'inscrire les services numériques de données de santé
Décliner les principaux chapitres de la feuille de route du numérique en santé dans les SI des établissements
Utiliser les outils mis à disposition

PROGRAMME

FORMATION SUR 2 DEMI-JOURNEES DE 9H à 12H EN CLASSE VIRTUELLE

- ▶ Les référentiels socles
 - interopérabilité des SI de santé
 - les référentiels de sécurité, l'éthique : les solutions à mettre en place
 - authentification, identité numérique des patients et des professionnels : comprendre et organiser
- ▶ Le déploiement des services numériques socles : une priorité immédiate
 - le DMP, MSSanté, E-prescription
 - le dossier de coordination (e-parcours) : impacts stratégiques et techniques sur les SI locaux
 - retour d'expérience : le projet PREDICE

- ▶ Le déploiement des plateformes numériques nationales
- ▶ Décliner le virage numérique dans les GHT et accélérer la convergence des SI
- ▶ HOP'EN : les plans d'actions pour la mise en conformité des prérequis et des domaines
- ▶ Le programme de transformation numérique des ESMS : clés de lecture
- ▶ La certification des SI des établissements de santé : comment s'en assurer ?

INTERVENANT.E.S

Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants.

MÉTHODES MOBILISÉES

- Accompagnement d'une heure post formation, individualisé et contextualisé, sur les problématiques de chacun - Apports réglementaires - Retours d'expérience et illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes en début de session - Questionnaire d'évaluation dématérialisé en fin de session

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 6h

Classe virtuelle 4, 5 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des systèmes d'information
Responsables des systèmes d'information
Chefs de projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F1689 - Intégrer son SI dans le cadre d'urbanisation sectoriel des SI de Santé

Démarche pratique d'intégration dans l'écosystème numérique national et régional

OBJECTIFS

Identifier les enjeux du cadre d'urbanisation sectoriel des SI de santé
Passer d'un SI «hospitalo-Centré» à un SI de GHT ouvert et intégré dans l'écosystème numérique national
Estimer les impacts techniques et organisationnels d'une démarche d'urbanisation
Mettre en pratique la démarche et les outils nécessaire à l'urbanisation

PROGRAMME

FORMATION SUR 2 DEMI-JOURNEES DE 9h à 12h EN CLASSE VIRTUELLE

► Rappels : les principes et règles d'urbanisation

► Ma Santé 2022 : le cadre d'urbanisation sectoriel des SI de santé

► Démarche et bonnes pratiques :

- repérer les grands chantiers qui touchent à la convergence
- mise en oeuvre d'un socle technologique commun
- mise en oeuvre de la trajectoire applicative et gestion des problématiques associées : la gestion des processus métiers, la trajectoire de convergence des domaines fonctionnels, l'articulation avec les référentiels socle du Dossier de Coordination

Régional

- mesurer les impacts techniques et organisationnels
- la trajectoire d'évolution du SI et son alignement sur le métier
- les études, projets et opérations de maintenance
- le pilotage de l'urbanisation du SI
- les métiers et leurs transformations
- le développement des compétences en urbanisation du SI
- les acteurs de la démarche, leurs rôles et responsabilités
- outiller un projet d'urbanisation
- le découpage logique du SI
- les différentes cartographie
- la mise en place d'un référentiel
- la gestion des indicateurs d'urbanisation
- le plan de communication

INTERVENANT.E.S

- Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale
- Olivier Plassais, Directeur des services numériques, CHU de Nantes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Accompagnement d'une heure post formation, individualisé et contextualisé, sur les problématiques de chacun - Apports réglementaires - Retours d'expérience et illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes en début de session - Questionnaire d'évaluation dématérialisé en fin de session

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 6h

Classe virtuelle 4, 5 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des systèmes d'information
Responsables des systèmes d'information
Chefs de projets

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2049 - Comment instaurer et promouvoir une DSI de GHT ?

Une condition indispensable à la convergence

OBJECTIFS

Identifier les fondamentaux et les différentes composantes de la gouvernance des SI et les adapter au GHT
Mettre en place des instances de gouvernance SI qui favorisent l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels du GHT

Intégrer les meilleures pratiques de gouvernance
Mettre en application les outils à disposition

PROGRAMME

FORMATION SUR 3 DEMI-JOURNÉES DE 9H à 12H EN CLASSE VIRTUELLE

► Définition et fondements de la gouvernance des SI et de sa mise en place opérationnelle

► Les référentiels de la gouvernance des SI de GHT et leur utilisation

- tour d'horizon des référentiels de gouvernance
- catalogue de services
- fiches par composantes de services (PMO, MCO, sécurité)
- les principaux processus et les indicateurs de performance

► Les déterminants de l'organisation de la DSI et de sa gouvernance

- le schéma directeur et la stratégie
- l'anticipation et la gestion des compétences nécessaires
- les outils de la GMPC/GPEC

- repérer et entretenir les compétences rares
- les traitements et ajustement entre les besoins
- l'alignement du management avec le schéma directeur

- les meilleures pratiques de gouvernance des SI
- manager une équipe multiculturelle

► L'organisation d'une délégation efficace, l'évaluation et l'optimisation de la performance du SI de GHT

► La maîtrise des coûts des activités de la DSI

- le processus budgétaire et les clés de répartition/budget

► Les leviers et les freins au changement (matrice SWOT)

- la gouvernance des SI
- la maturité technologiques des SI
- la maturité des équipes SI
- la capacité financière des établissements
- les avantages et inconvénients de l'externalisation
- l'étude de l'écosystème régional

INTERVENANT.E.S

- Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale
- Olivier Plassais, Directeur des services numériques, CHU de Nantes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Accompagnement d'une heure post formation, individualisé et contextualisé, sur les problématiques de chacun - Apports théoriques - Illustrations et cas concret - Mise en applications des outils en séance - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants en début de session - Evaluation à chaud à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 9h

Classe virtuelle 7, 8, 9 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 740 €
Tarif non-adhérents 810 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des systèmes d'information
Responsables des systèmes d'information
Chefs de projet

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

F2630 - Accompagnement à la carte BIA / PCA / PRA

Résilience cyber des établissements de santé – avec cible Agent IA pour une cellule de crise

OBJECTIFS

Sécuriser la continuité des soins en cas d'incident majeur (dont cyberattaque)
Réaliser ou en mettant à jour vos Bilan d'Impact d'Activités
Structurer vos Plan de Continuité d'Activité et de Reprise d'Activité
Outiller la cellule de crise avec un agent IA capable d'assister la mise en oeuvre opérationnelle des procédures (checklists, décision, communication, traçabilité)
Répondre aux enjeux du programme CARE

PROGRAMME

Modules activables à la carte :

Module 1 : Cadrage & périmètre

- Ateliers de lancement (DSI, direction, qualité/ gestion des risques, RSSI, métiers).
- Définition du périmètre SI critique (applications, infrastructures, identités, téléphonie, interconnexions, prestataires).
- Choix des scénarios (cyberattaque, perte SIH, perte réseau, indisponibilité datacenter, fuite de données, etc.)

Module 2 : Réalisation des BIA (métier + SI)

- Animation des entretiens et collecte des données (processus, dépendances, « mode dégradé », ressources minimales).
- Définition des objectifs de continuité : durée maximale d'interruption admissible, priorisation, jalons 1h/3h/24h/3j/2sem.
- Consolidation : cartographie des interdépendances, « services vitaux », impacts patients / réglementaires / financiers / réputation.

Module 3 : Construction / mise à jour PCA

- Organisation de crise : rôles, astreintes, circuits de

décision, communication interne/externe.

- Procédures métier en mode dégradé (soins, imagerie, biologie, pharmacie, admissions, bloc, logistique).
- Kits opérationnels : checklists, modèles de messages, fiches réflexes par scénario.

Module 4 : Construction / mise à jour PRA (SI)

- Stratégie de reprise (sauvegardes, restauration, reconstruction, priorisation applicative, RTO/ RPO).
- Pré-requis techniques : comptes d'urgence, bastion, annuaires, référentiels, inventaires, dépendances fournisseurs.
- Plan de tests et preuves (tests de restauration, tests « table-top », exercices techniques).

Module 5 : Exercices de crise cyber

- Aide à la définition des scénarii

Module 6 : Cible : Agent IA pour cellule de crise

- Aide à la conception du « copilote » IA : recherche dans la documentation (PCA/PRA), guidage pas-à-pas, génération de checklists.

INTERVENANT.E.S

- Expert SI Continuité d'activité & écosystème en e-santé Sylvie DELPLANQUE
- Expert SI Continuité d'activité & écosystème en e-santé Olivier PLASSAIS

MÉTHODES MOBILISÉES

Accompagnement pragmatique, à la carte, mené par 2 experts numériques (continuité d'activité & cybersécurité urbanisation du SI) - articulé avec vos dispositifs qualité, risques, DIM, biomédical, logistique et soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Livrables (selon modules) : Dossier BIA consolidé (métiers + dépendances SI) et priorisation des activités / PCA « établissement » : organisation de crise, fiches réflexes, annuaires, modèles de communication / PRA SI : cartographie applicative, stratégie RTO/RPO, séquençement de reprise, plan de tests / Kit d'exercice : scénario, injects, grille d'observation, compte-rendu et plan d'actions / Dossier de conception « Agent IA de crise » : cas d'usage, corpus documentaire.

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs ou responsables des SI

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

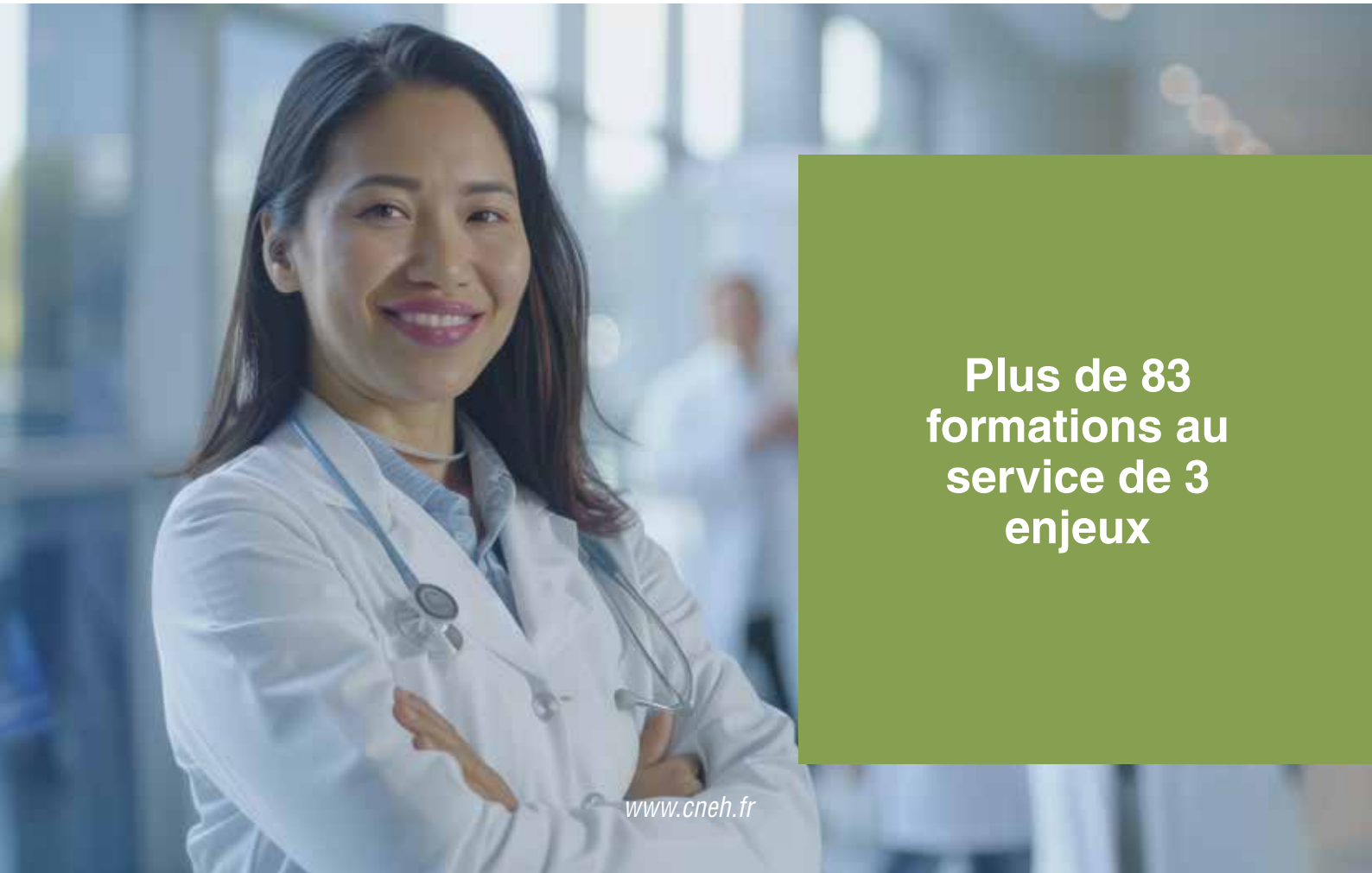
QUALISANTÉ - ÉVALUATION, QUALITÉ, GESTION DES RISQUES

CATALOGUE DE
FORMATION

DÉTAILS DE L'OFFRE QUALISANTÉ ÉVALUATION, QUALITÉ, GESTION DES RISQUES

**Vers plus de sécurité de soins, d'accompagnement des patients et
d'intégration du développement durable**

L'offre QualiSanté a été conçu pour accompagner les équipes dans la compréhension, la mise en œuvre et l'appropriation des démarches qualité, gestion des risques, partenariat patient, développement durable et RSE. Nos formations visent à apporter des outils concrets, opérationnels et adaptés aux réalités du terrain. Nos formateurs expérimentés, experts opérationnels garantissent des apports immédiatement transposables, fondés sur des retours d'expérience solides et des pratiques éprouvées. De nombreuses sessions sont favorablement enregistrées auprès de l'ANDPC.



**Plus de 83
formations au
service de 3
enjeux**

Public concerné

- Membres des équipes qualité-gestion des risques
- Coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins
- Chefs de pôle, Chefs de service, Médecins
- Directeurs des soins, Cadres Supérieurs de Santé, Cadres de Santé
- Responsables des parcours patient
- Représentants des usagers, Patients experts, Patients partenaires
- Référents développement durable
- Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

“À travers ce catalogue, notre ambition est de contribuer au renforcement des compétences des professionnels, de favoriser la culture qualité et sécurité. Très bonne lecture et à bientôt !”

Jean-Luc LE MOAL,

Directeur du pôle QualiSanté du CNEH Docteur en pharmacie, diplômé en économie et gestion des systèmes de santé (IAE)

**Améliorer la
qualité des soins
et la maîtrise des
risques**

**Prendre en compte
l'expérience patient**

**Intégrer la
démarche RSE et
développement
durable dans son
management**

SATISFACTION CLIENT

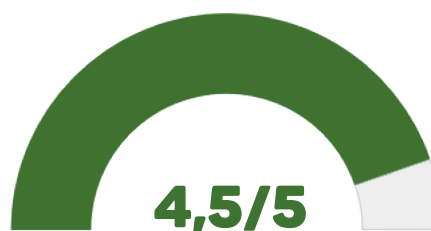


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 426

SATISFACTION GLOBALE



RÉPONSES EFFECTIVES : 426

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation adaptée à mes attentes.»

«La formation et l'outil proposé sont en complète adéquation avec les attendus que j'avais. »

PÉDAGOGIE

«Méthodes et outils pédagogiques utilisés très appréciés.»

«Etudes de cas basées sur des situations très concrètes et réelles.»

DURÉE & RYTHME

«Équilibre parfait entre pratique, partage et théorie.»

CONTENU

«Contenu riche et mise en situation et exemples permettant de se projeter dans son quotidien et de faire des liens.»

«Les formations du CNEH font toujours preuve d'une très grande expertise des thèmes abordées »

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«M'a permis de me rapprocher de mon binôme, de confirmer nos objectifs communs, de développer de nouvelles approches de collaboration.»

«Très enrichissant pour le binôme cadre/chef de service et pour le management au quotidien dans un service de soins.»

«Formation applicable dans le quotidien avec des apports mobilisables en pratique.»

FORMATEUR.TRICE

«Des formations animées par des hospitaliers pour des hospitaliers.»

«Les animateurs maîtrisent leur sujet.»

L'ÉQUIPE

Jean-Luc Le Moal

Directeur du pôle QualiSanté du CNEH Docteur en pharmacie, diplômé en économie et gestion des systèmes de santé (IAE)

Tél. 06 82 89 94 42
Email : jean-luc.lemoal@cneh.fr

Cécile Goguet

Diplômée en gestion et politique de santé (Science Po), ingénieur qualité (ILIS)

Expertises : gestion des risques, méthodologie qualité, audit de processus, logistique, alimentation et restauration.

Pascale Ravé

Directrice qualité-gestion des risques. Diplômée en management général hospitalier (ESSEC), ingénieur en sciences et techniques du vivant (CNAM)

Expertises : qualité et gestion des risques (management, mise en œuvre opérationnelle des projets, certification, EPP, accréditation des laboratoires)

Virginie Lazzarotti

Cadre de santé,
ingénieur qualité et gestion des risques

Expertises : soins, méthodologie qualité, EPP, gestion des risques, certification HAS, gestion de projet, audits organisationnels, conduite du changement.

Anja Andriamanantena

Diplômé en gestion globale des risques et des crises (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)

Expertises : méthodologie qualité, EPP, gestion des risques, certification HAS, évaluation secteur médico-social, gestion de projet.

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Mélanie Doisneau

☎ 01 41 17 15 37

✉ melanie.doisneau@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Bénédicte Ambry

☎ 01 41 17 15 65

✉ benedicte.ambry@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Actualités - QualiSanté

► 3e Journée Partenariat et expérience patient - Comment les établissements intègrent l'usager, le patient dans leurs projets ?	876
► Certification HAS qualité des soins : retours d'expériences.....	877
► Le dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)	878

Praxis - Parcours métiers

► Praxis - Manager la qualité en établissement de santé	880
► Praxis - Gestionnaire de risques, coordonnateur de risques associés aux soins	884
► Praxis - Assistant qualité	888
► Praxis - Evaluator Interne en ESSMS.....	892
► Praxis - Certification HAS : devenir expert en évaluation interne.....	896
► Praxis - Responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse.....	900
► Praxis - Responsable qualité en radiologie diagnostique, médecine nucléaire et imagerie	904
► Praxis - Responsable qualité en radiothérapie.....	908
► Praxis - Management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs médicaux implantables (DMI).....	912
► Praxis - Management des parcours patient.....	916
► Praxis - Référent expérience patient.....	920
► Praxis - Référent simulation en santé	924
► Praxis - Responsable développement durable/RSE	928

Certification HAS qualité des soins

► E2083 - Les clés du maintien de la dynamique qualité entre 2 certifications	933
► E2020 - Certification HAS qualité des soins : retours d'expériences....	934
► E2032 - La certification HAS qualité des soins 6ème version	935
► E1069 - Le patient traceur dans la certification HAS qualité des soins	936
► E2560 - L'annonce du dommage associé aux soins - Visio 2 H.....	937
► E1629 - Le parcours traceur dans la certification HAS qualité des soins....	938
► E1385 - Les traceurs ciblés et les audits système dans la certification HAS qualité des soins	939
► E2503 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : isolement et contention en psychiatrie	940
► E2633 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : la maternité ..	941
► E2634 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : les événements indésirables	942
► E2632 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : les secteurs interventionnels.....	943
► E2636 - Haute qualité des soins : Focus sur l'accréditation des médecins et des équipes médicales.....	944

Certification HAS – Sécurité numérique

► E2505 - Certification HAS - Sécurité numérique en santé	946
► E2631 - IA : Les prompts cliniques	947
► E2637 - HospiConnect : guide pratique d'utilisation	948
► E2638 - Les dispositifs médicaux numériques (DMN).....	949

Dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

► E4000 - Le dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)	951
► E4043 - Management qualité et gestion des risques en ESSMS	952
► E1380 - L'accompagné traceur en ESSMS.....	953
► E4016 - E-learning - Le dispositif d'évaluation HAS des ESSMS.....	954
► E4017 - Les traceurs ciblés en ESSMS.....	955
► E4018 - L'audit système en ESSMS	956

Démarche qualité

► E2036 - Mettre en place et réussir son projet Lean à l'hôpital.....	958
► E170 - L'ISO 9001 en pratique pour un établissement de santé.....	959
► E158 - Bâtir et entretenir le système documentaire qualité.....	960

Qualité en instituts de formation

► E1478 - Etre tuteur de stage : optimiser ses compétences	962
--	-----

Gouvernance qualité et appropriation par les équipes

► E153 - Le responsable qualité en établissement de santé	964
► E155 - Le référent qualité-gestion des risques	965
► E1660 - Mobiliser vos équipes sur les enjeux de la qualité et sécurité des soins.....	966

Actualités - QualiSanté

► E4055 - 3e Journée Partenariat et expérience patient - Comment les établissements intègrent l'usager, le patient dans leurs projets ?	968
► E2566 - Le partenariat patient	969
► E1466 - L'expérience patient, le patient expert.....	970
► E2556 - Intégrer les PREM's, PROM's, PRIM's dans la démarche qualité. 971	
► E2420 - PREMs, PROMs et parcours patient	972
► E2635 - Entretiens individuels avec les patients	973
► E2555 - La méthode du shadowing.....	974
► E1560 - La méthode du « Focus Group »	975

Evaluation EPP et pertinence des soins

► E165 - Indicateurs et tableaux de bord.....	977
► E161 - L'évaluation des pratiques professionnelles.....	978
► E159 - Mener un audit interne/clinique	979
► E1379 - Revue de pertinence des pratiques.....	980
► E1229 - Les chemins cliniques : de l'élaboration au pilotage	981
► E167 - Les revues de morbi-mortalité (RMM).....	982
► E1140 - Le comité de retours d'expérience (CREX) et la méthode ALARME	983
► E1673 - Analyse des pratiques professionnelles.....	984

Risques et travail en équipe

► E1378 - La gestion des risques associés aux soins	986
► E874 - La cartographie des risques	987
► E1384 - Le travail en équipe au service de la sécurité des patients (PACTE)	988
► E1377 - Développer la simulation en santé au sein d'une équipe.....	989
► E2353 - Les facteurs organisationnels et humains dans la gestion des risques liés aux soins	990

Situations sanitaires exceptionnelles, gestion de crises

► E1482 - Plan de gestion des tensions hospitalières	992
► E2029 - Gérer les crises à l'hôpital.....	993

Risques spécifiques

► E182 - La matériovigilance.....	995
► E978 - L'identitovigilance	996
► E670 - Actualiser le document unique.....	997
► E1022 - L'annonce du dommage associé aux soins.....	998
► E2560 - L'annonce du dommage associé aux soins - Visio 2 H.....	999
► E1480 - L'annonce d'un diagnostic grave	1000

Développement durable et RSE

► E861 - Construire son projet développement durable.....	1002
---	------



SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

- ▶ E1517 - La responsabilité sociale entreprise (RSE) à l'hôpital 1003
- ▶ E1650 - Soins écoresponsables 1004

ACTUALITÉS - QUALISANTÉ

Choisissez l'école de référence !



3E JOURNÉE PARTENARIAT ET EXPÉRIENCE PATIENT - COMMENT LES ÉTABLISSEMENTS INTÈGRENT L'USAGER, LE PATIENT DANS LEURS PROJETS ?

VENDREDI 5 JUIN 2026 EN CLASSE VIRTUELLE

RÉF. E4055

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la 3e Journée Partenariat et expérience patient. cette édition posera la question de : Comment les établissements intègrent l'utilisateur, le patient dans leurs projets ?

► AU PROGRAMME

- Partager des initiatives concrètes autour du partenariat patient
- Favoriser la co-construction entre professionnels, patients partenaires et établissements de santé
- Inspirer de nouvelles dynamiques locales pour renforcer l'écoute, la participation et la personnalisation des soins

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Directrice qualité et gestion des risques, cadre de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
01 41 17 15 37 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation
01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

CERTIFICATION HAS QUALITÉ DES SOINS : RETOURS D'EXPÉRIENCES

2 SESSIONS EN CLASSE VIRTUELLE

RÉF. E2020

OBJECTIFS

Bénéficier de retours d'expériences et de partages d'outils d'établissements sanitaires venant de passer leur visite de certification qualité des soins.

► AU PROGRAMME

- La préparation, l'organisation et le déroulement de la visite de certification
- Focus sur l'évaluation de critères impératifs
- Focus sur les nouveautés des méthodes de visite (traceur ciblé interventionnel, audit système encadrement, ...)
- Conseils et échanges de pratiques pour valoriser votre établissement
- Les résultats des visites : quelles sont les fiches anomalies ouvertes ? Les critères avancés validés ?
- Les recommandations des experts visiteurs ?

COORDINATEUR.TRICE

Jean-Luc LE MOAL

Directeur du pôle QualiSanté, consultant du CNEH

06 82 89 94 42 - jean-luc.lemoal@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation

01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

RÉF. E4000

OBJECTIFS

Le CNEH vous propose une journée animée par des directions, soignants et équipes qualité issus d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

► AU PROGRAMME

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- Focus sur les attentes du référentiel d'évaluation HAS ESSMS, notamment les critères impératifs
- En pratique, les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
- L'auto-évaluation et la stratégie de préparation
- Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
- Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
- Présentation pratique de SYNAE

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Directrice qualité et gestion des risques, cadre de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
01 41 17 15 37 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation
01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - MANAGER LA QUALITÉ EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E904

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Définir, piloter et contrôler la mise en œuvre de la politique et du plan d'action assurance qualité de l'établissement
- Garantir la conformité aux référentiels par rapport aux exigences et aux réglementations en vigueur, en relation avec les clients et les fournisseurs
- Définir et assurer le déploiement opérationnel de la gestion des risques et du programme de sécurité

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels en charge du management de la qualité au sein d'un établissement de santé, d'un pôle d'activité ou d'un secteur : assistants qualité, cadres de santé assumant une fonction qualité, chefs de pôle ou membres de trio de pôle chargés du déploiement de la qualité dans un secteur

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGER LA QUALITÉ EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

E904

Du 28/09/2026 au 11/12/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 22/03/2027 au 13/10/2027 - 12 jours - 84 heures

Du 27/09/2027 au 17/12/2027 - 12 jours - 84 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 400 €
Tarif non-adhérents	5 750 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Modalité d'enseignement : choisissez la modalité adaptée à votre organisation en optant pour un enseignement 100% en classe virtuelle ou 100% en présentiel dans les locaux du CNEH.**

► **MODULE 1 (5 jours) - PLAN & DO : comment planifier et prévoir ? Comment mettre en oeuvre ?**

► **Atelier 1 - Définition et panorama des démarches qualité**

- Appréhender la qualité, ses fondements et ses principes
- Connaître les approches qualité déclinables en santé
- Qu'est-ce que la qualité en santé ?
- Les modèles conceptuels (Deming, Shortell, Donabedian, etc.)
- Les modèles industriels (contrôle qualité/assurance qualité/ TQM/ EFQM)
- Les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE)
- Les certifications HAS, ISO 9001, la certification de services, l'évaluation externe des établissements médico-sociaux
- La démarche qualité en laboratoire d'analyses médicales (ISO 15189 et GBEA)
- Les reconnaissances extérieures techniques (RABC, HACCP)
- L'accréditation des équipes médicales à risques de la HAS

► **Méthodes pédagogiques**

- Avantages, inconvénients et particularités de chaque approche ainsi que des critères de choix pour hiérarchiser et prioriser leur mise en oeuvre

► **Atelier 2 - Le lien entre démarche qualité et démarche de gestion des risques**

- Les enjeux : humains, financiers et sociétaux (résultats patients, IFAQ,...)
- Appréhender la gestion des risques au quotidien
- Présentation de la gestion des risques : historique, définition, principes et concepts fondamentaux
- Le panorama succinct des approches méthodologiques de la gestion des risques
- Identifier les leviers et forces communes entre les approches (qualité et gestion des risques)

► **Méthodes pédagogiques**

- Faire le lien organisationnel et fonctionnel avec l'approche complémentaire et nécessaire que représente la gestion des risques

► **Atelier 3 - L'approche processus et la cartographie des processus**

- Connaître les principes et les objectifs de l'approche processus
- Pouvoir analyser les processus et élaborer leur cartographie
- Les définitions, principes et typologies des processus
- La cartographie des processus : modalités de présentation, carte d'identité et schémas synthétiques)
- La méthodologie du projet d'élaboration

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : élaboration individuelle du planning de son projet et feuille de route du déploiement qualité

► **Atelier 4 - Le système documentaire qualité (SDQ)**

- Connaître les règles de construction et de gestion d'un système documentaire qualité

- Rendre le SDQ harmonisé, efficace et pérenne
- Les intérêts et enjeux du SDQ : place de l'écrit en santé, des référentiels qualité
- Les méthodologies d'élaboration et les points clés de réussite : rédaction, diffusion, actualisation, élimination et archivage
- L'évaluation de la pyramide documentaire : indicateurs et appropriation par les professionnels

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : construction de la pyramide documentaire et élaboration d'une procédure interne sous forme de logigramme

► **Atelier 5 - Le positionnement de la fonction qualité**

- Présenter et valoriser la fonction qualité au sein de l'établissement
- Les missions de la fonction qualité au sein de l'établissement
- Les missions au sein des pôles, des secteurs d'activités et des services
- Le rôle et l'organisation des instances qualité internes : comité de pilotage, cellule qualité, référents qualité, CME, coordonnateur des risques associés aux soins, RSMQPEC Med)
- Présentation d'exemples et réalisation d'un atelier

► **Atelier 6 - Lancement du projet professionnel des participants**

- Préparer son propre projet professionnel en utilisant les outils et méthodes présentés au cours du cycle
- Bien cerner sa problématique, adopter l'approche et les outils adéquats

► **Méthodes pédagogiques**

- Soutien méthodologique à distance apporté par un tuteur CNEH

► **Atelier 7 - Le management d'un projet qualité**

- Repérer les points clés pour planifier, organiser et suivre les démarches qualité internes
- Déployer la culture qualité auprès des professionnels
- La déclinaison pratique de la roue de Deming (PDCA)
- Les aspects organisationnels
- La déclinaison des objectifs et leur suivi
- Les modalités de communication interne et externe

► **Méthodes pédagogiques**

- Cas pratique : élaboration individuelle du planning et de la feuille de route pour déployer son projet qualité

► **Atelier 8 - La certification HAS**

- Comprendre les enjeux et les attentes de la HAS
- Anticiper l'organisation de mise en oeuvre de la certification HAS
- Développer les nouveaux outils et méthodes à disposition
- Les principes et les enjeux de la certification HAS
- Les étapes, le calendrier de la procédure et les nouvelles modalités de visite
- Le compte qualité et la méthode des traceurs
- L'intégration des indicateurs au niveau de la procédure HAS
- Les modalités de préparation
- Les évolutions dans le cadre des GHT

► **Méthodes pédagogiques**

- Exposé de plannings et d'exemples de diagrammes-projets

► **Atelier 9 - La certification ISO 9001**

- Comprendre la norme ISO 9001 et ses spécificités
- Appréhender les méthodes et outils de déploiement

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du CNEHH, coordinatrice du Praxis
- Anja Andriamanantena, diplômé en gestion globale des risques et des crises, ingénieur, consultant du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Le référentiel ISO et ses exigences normatives
- Le projet de certification : responsabilités et rôle des acteurs, étapes du projet, communication, points clés à maîtriser
- Exemples de manuels qualité ISO

► Atelier 10 - L'évaluation externe des établissements médico-sociaux

- Connaître la démarche obligatoire d'évaluation externe des EHPAD
- Anticiper le déploiement de la démarche et préparer son établissement
- Mettre à profit les exigences communes aux secteurs sanitaire et médico-social
- Les modalités d'évaluation externe : agence, acteurs, méthodologie
- Le référentiel EVA du CNEH
- Les avantages et points critiques à maîtriser
- Méthodes pédagogiques
- Présentation du référentiel EVA du CNEH et calendrier du projet

► MODULE 2 - 6 jours - CHECK & ACT : comment évaluer ? Ajuster et pérenniser ?

► Atelier 11 - Suivi du projet professionnel des participants

- État d'avancement du projet professionnel
- Méthodes pédagogiques
- Rappel méthodologique, réajustement et aide au cas par cas

► Atelier 12 - Les méthodes et outils d'évaluation

- Connaître les différentes méthodes d'évaluation
- Savoir quand les mettre en oeuvre et pour quels projets
- Convaincre et faire participer les professionnels à l'évaluation
- Les EPP : présentation et enjeux, attentes de la HAS, panorama des méthodologies de 1re et de 2e génération, lien avec la gestion des risques (RMM, CREX, APR, etc.) et la pertinence des soins
- L'audit interne : définition, méthode d'élaboration, utilisation des outils
- L'expérience patient : enquête et mesure de la satisfaction
- Les différents traceurs (patient, parcours, ciblé)
- Les indicateurs en santé

► Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques : élaboration d'outils d'audit (lettre de mission, questionnaire, planning); exemples de méthodologies d'EPP (chemin clinique, revue de pertinence, règlement de RMM, charte de fonctionnement de staff-EPP...); construction d'un mini-questionnaire de satisfaction ciblé

► Atelier 13 - Le management opérationnel d'un projet

- Connaître les différentes étapes d'un projet d'amélioration de la qualité
- Appréhender les outils qualité de résolution de problème
- Décliner ces outils dans les autres approches (EPP, autoévaluation, gestion des risques)
- La méthodologie : définition, gestion de projet, communication

- Les outils adaptés à chaque phase du projet
- L'évaluation : indicateurs et suivi des améliorations

► Méthodes pédagogiques

- Présentation et manipulation de 11 outils qualité (logigramme, QQQQCP, brainstorming, Pareto, 5M, Ishikawa, diagramme d'affinité, arbre des causes, arbres de défaillance, votes simples et pondérés, matrice de priorisation)

► Atelier 14 - Le management par la qualité : cap vers les résultats patient

- Appréhender son positionnement managérial au sein de sa structure
- Pouvoir définir ses missions spécifiques sur le terrain
- Favoriser la conduite du changement et motiver le management (comité de pilotage, conseil exécutif, instances, etc.)
- La structuration des acteurs qualité
- La définition des missions
- La conduite du changement
- La communication

► Méthodes pédagogiques

- Présentation d'une politique de communication interne autour de la qualité

► Atelier 15 - Le pilotage de la démarche et la mise en place de tableaux de bord prospectifs de la qualité

- Acquérir la méthodologie de construction et d'élaboration des tableaux de bord qualité
- Utiliser les tableaux de bord comme outils de pilotage
- Les différents types de tableaux de bord
- La méthodologie de construction et de suivi des tableaux de bord
- Le tableau de bord des pôles et les processus métiers : contenu et exemples

► Méthodes pédagogiques

- Cas pratiques : construction du tableau de bord fonctionnel du service qualité
- Exemples de tableaux de bord hospitaliers prospectifs

► Atelier 16

- 1 journée d'actualité sur les évolutions de la qualité en santé

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (2 jours)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 400 €
Non-adhérents	5 750 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris du 28 sept. 2026 au 2 oct. 2026
et du 16 au 20 nov. 2026
et 10, 11 déc. 2026

Classe virtuelle 22, 23 mars 2027
et 7, 8 avr. 2027
et 10, 11 mai 2027
et 10, 11 juin 2027
et 13, 14 sept. 2027
et 12, 13 oct. 2027

Paris du 27 sept. 2027 au 1 oct. 2027
et du 22 au 26 nov. 2027
et 16, 17 déc. 2027



PRAXIS - GESTIONNAIRE DE RISQUES, COORDONNATEUR DE RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS

Satisfaction

4,3/5

Atteinte des
objectifs

4,3/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E906

14 jours
98h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Manager la démarche de gestion des risques et décliner la politique institutionnelle
- Promouvoir la culture de l'erreur apprenante et faire adhérer les équipes
- Connaître les enjeux humains et sociétaux
- Se doter d'outils, de méthode pour une gestion des risques performante

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux gestionnaires de risques en poste souhaitant approfondir leurs connaissances pour l'exercice de leur fonction, ainsi qu'aux professionnels en cours de prise de fonction au poste de gestionnaire de risques

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguette@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - GESTIONNAIRE DE RISQUES, COORDONNATEUR DE RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS

E906

Du 21/09/2026 au 07/12/2026 - 14 jours - 98 heures

Du 08/03/2027 au 01/12/2027 - 14 jours - 98 heures

Du 20/09/2027 au 10/12/2027 - 14 jours - 98 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 500 €
Tarif non-adhérents	6 200 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Modalité d'enseignement : choisissez la modalité adaptée à votre organisation en optant pour un enseignement 100% en classe virtuelle ou 100% en présentiel dans les locaux du CNEH.**

► **MODULE 1 (5 jours) - La gestion des risques : principes, enjeux et méthodologie**

• Connaître les différentes réformes hospitalières et leurs enjeux
Appréhender les changements attendus en termes d'activités et de compétences

► **Atelier 1 - La gestion des risques, principes et enjeux**

► **Appréhender les fondamentaux de la gestion des risques**

► **Connaître le contexte de l'émergence de la gestion des risques**

► **Maîtriser le vocabulaire**

► **Connaître les implications et les enjeux de la gestion des risques pour mobiliser les acteurs**

- La gestion des risques : historique et sémantique
- Les enjeux de la gestion des risques et de la sécurité sanitaire

► **Méthodes pédagogiques**

- Quiz et exercices pratiques
- Revue des principaux textes réglementaires et bibliographie (articles de presse, etc.)

► **Atelier 2 - L'évolution des normes sanitaires, des contraintes réglementaires et normatives à visée sanitaire**

► **Comprendre la notion de vigilance et les exigences, réglementaires ou non, s'appliquant aux établissements de santé**

- Les crises sanitaires
- Les vigilances réglementées et les alertes
- Les vigilances non réglementées (identitovigilance, nutritiovigilance, etc.)
- Les références HAS
- L'accréditation des médecins
- Les références opposables (document unique, etc.)
- Les décrets en matière de gestion des risques
- Protocole d'alerte

► **Méthodes pédagogiques**

- Exposé synthétique des vigilances, du rôle, des obligations des vigilants et des professionnels de santé

► **Atelier 3 - Structurer la gestion globale des risques : l'organisation et le processus de gestion des risques**

► **Connaître les organisations hospitalières existantes pour mettre en place et pérenniser un dispositif global de gestion des risques permettant à l'hôpital de répondre aux exigences auxquelles il est soumis**

► **Connaître le processus de gestion des risques**

- Le processus de gestion des risques
- Les structures de gestion des risques en établissement de santé (structures décisionnelles, de pilotage, opérationnelles)
- Le rôle des différentes structures, de la définition de la politique à la mise en place du programme opérationnel de gestion des risques

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expériences

► **Atelier 4 - Politique institutionnelle**

► **Appréhender la finalité et les points clés d'une politique de gestion des risques**

► **Définir une typologie de risques et la convertir en une véritable cartographie opérationnelle**

- La politique de gestion des risques
- Les différentes étapes d'un programme de gestion des risques
- De la typologie des risques à la cartographie des risques
- **Méthodes pédagogiques**
- Exemples de politique de gestion des risques
- Mises en situation, jeux de rôle
- Exercice de hiérarchisation
- Atelier de description des processus de gestion des risques et de management

► **Atelier 5 - Les outils et méthodes de la gestion des risques**

► **Acquérir les outils et les méthodes permettant d'accompagner son établissement**

► **Appréhender les spécificités de chaque méthode**

► **Choisir la méthode ou l'outil le plus adapté à la problématique**

- Le programme de gestion des risques
- Les outils à disposition
- Les méthodes d'identification a priori des risques : la visite de risques ; l'analyse de scénario ; l'analyse préliminaire des risques APR ; l'AMDEC ; l'HACCP ; le staff EPP ; les méthodes préconisées par la HAS et l'EPP
- Les méthodes d'identification a posteriori des risques
- Les méthodes d'analyse des risques : ALARME, analyse systémique des risques ; arbre des causes, arbre des défaillances, RMM, 5 M ou diagramme d'Ishikawa
- La gestion de crise

► **Méthodes pédagogiques**

- Nombreux exercices de mise en application d'identification et d'analyse de risques sous forme d'ateliers pratiques

► **MODULE 2 (5 jours) - Les risques en établissement de santé**

► **Atelier 6 - Zooms pratiques**

► **Acquérir une vision globale de la gestion des risques et une culture transversale de l'ensemble des domaines d'activité d'un établissement**

► **Appréhender les priorités en fonction du contexte et de l'identité d'un établissement**

- Zoom 1 : la gestion des risques iatrogènes et assurantiels
- Zoom 2 : la gestion des risques liés au circuit du médicament
- Zoom 3 : la gestion des risques liés à la prise en charge et place du système d'information dans la production des indicateurs
- Zoom 4 : place des facteurs humains en gestion des risques

► **Méthodes pédagogiques**

- Présentation et retours d'expérience de dispositifs de gestion des risques

► **MODULE 3 (3 jours) - De la politique à la gouvernance des risques**

► **Atelier 7 - Les prérequis indispensables à la démarche**

► **Comprendre la définition du poste de gestionnaire de risques**

► **Connaître les facteurs de réussite pour la mise en place d'une démarche globale de gestion des risques**

- Le gestionnaire des risques : rôle, missions, place et positionnement
- Les prérequis à la mise en place d'un dispositif de gouvernance des risques
- La posture managériale du coordonnateur (positionnement et évaluation de la fonction gestion des risques)

► **Méthodes pédagogiques**

- Témoignages, fiche de poste, organigramme

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Pascale Ravé, directeur qualité et gestion des risques, consultante du CNEH
- Un groupe d'experts : gestionnaires de risques, assureur, spécialiste des facteurs humains

MÉTHODES MOBILISÉES

Quiz et exercices pratiques - Retours d'expériences - Retours d'expérience de l'industrie et cas pratique sur sa transposition à l'hôpital - Échanges/débats - Nombreux exercices - Mises en situation, jeux de rôle

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Échanges/débats
- Retours d'expérience

- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

► Atelier 8 - Politique de gestion des risques et projets opérationnels

► Affiner ses connaissances sur la politique de gestion des risques

► Acquérir une méthodologie de construction de cette politique

- Le lien avec la politique globale de l'établissement et notamment la politique d'amélioration continue de la qualité
- Les différentes composantes du projet de gestion des risques : stratégiques, structurelles, techniques et culturelles

► Méthodes pédagogiques

- Retours d'expérience de l'industrie et cas pratique sur sa transposition à l'hôpital

► Atelier 9 - Les outils et méthodes de la conduite de projet

► Maîtriser les fondamentaux de la conduite de projet

► Coordonner et impliquer les multiples acteurs

- Le comité de pilotage et son lien avec la sous-commission qualité, sécurité des soins de la CME, le lien avec les instances (CLIN, CLUD, COMEDIMS, CHSCT, CDU)

- Les groupes projet
- Les techniques d'animation
- La planification des actions
- Les fiches actions
- L'importance du plan de communication
- Les indicateurs et tableaux de bord
- L'organisation à mettre en place

► Méthodes pédagogiques

- Exemples de procédures et de règlements intérieurs
- Jeux de rôle
- Exercices de planification et élaboration de fiches actions

► Atelier 10 - L'évaluation du programme de gestion des risques et le reporting auprès des acteurs (direction, pôles, prestataires)

- Évaluer l'efficacité du dispositif de gestion des risques dans son ensemble

- Les dimensions à évaluer
- Les indicateurs
- Le bilan d'activité
- L'importance du plan de communication

► Méthodes pédagogiques

- Cas pratique : construction d'indicateurs et de tableaux de bord

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence

Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents 5 500 €

Non-adhérents 6 200 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 14 jours - 98h

SESSIONS

Classe virtuelle 8, 9 mars 2027
et 1, 2 avr. 2027
et 12, 13 mai 2027
et 2, 3 juin 2027
et 7, 8 sept. 2027
et 12 oct. 2027
et 4, 5 nov. 2027
et 1 déc. 2027

Paris du 20 au 24 sept. 2027
et du 4 au 8 oct. 2027
et 15, 16, 17 nov. 2027
et 10 déc. 2027



PRAXIS - ASSISTANT QUALITÉ

Satisfaction

4,1/5

Atteinte des
objectifs

4/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2301

6 jours
42h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender à 360 degrés la démarche qualité et avoir une compréhension globale du dispositif et du vocabulaire
- Utiliser les outils et méthodes indispensables au poste d'assistant qualité sous forme de fiches techniques
- Connaître les clés d'une gestion documentaire performante
- Animer des groupes de travail et en assurer un suivi
- Disposer d'une formation basée sur l'expérience de professionnels de la démarche qualité

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux assistants qualité en poste ou en devenir
Référents qualité

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Anja ANDRIAMANANTENA

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 33 53 87 11 - anja.andriamanantena@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - ASSISTANT QUALITÉ

E2301

Du 14/09/2026 au 16/12/2026 - 6 jours - 42 heures

Du 15/03/2027 au 21/06/2027 - 5 jours - 35 heures

Du 27/09/2027 au 19/11/2027 - 5 jours - 35 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 580 €
Tarif non-adhérents	2 700 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - Niveau initial**

- Connaître les fondamentaux de la démarche qualité
- Savoir se repérer dans les documents qualité et assurer leur bonne gestion
- Définir les missions de l'assistant qualité et son positionnement

► **Atelier 1 - La démarche qualité : à quoi ça sert, comment ça marche ?**

- Définir la qualité, les concepts
 - Définition, vocabulaire et acronymes
 - La roue de Deming
- La place de la gestion des risques et la complémentarité entre la démarche qualité et la gestion des risques
- Comprendre les principes du management de la qualité
- Organiser la démarche qualité en établissement de santé : rôle et missions des principaux acteurs
- Les principaux référentiels des démarches qualité en établissement de santé
 - Le manuel de certification HAS
 - Le référentiel ISO 9001
 - Les référentiels d'évaluation externe
- L'approche par processus

► **Atelier 2 - La gestion documentaire**

- L'importance du système de gestion documentaire
- L'architecture de la gestion documentaire
- Les exigences qualité et matière de gestion documentaire
 - La réponse aux besoins et validation
 - La création des documents, la rédaction
 - La diffusion : la mise à disposition aux équipes
 - La mise à jour des documents
 - L'archivage, le classement
- Adapter la documentation aux besoins et aux destinataires

► **Atelier 3 - Les outils et missions de l'assistant qualité**

- La fiche de poste de l'assistant qualité
- Aider à la mise en oeuvre du système de management de la qualité, assurer la mesure et le suivi qualité
 - Gérer les plannings d'activités du service qualité (audits, revues, plan d'action qualité, etc.)
 - Assurer le bilan de l'avancement des actions de progrès : actions correctives, traitement des réclamations, etc.
 - Assister les groupes de travail et leur suivi (recherche bibliographique, les outils de résolutions de problème, etc.)
 - Mettre en forme les tableaux de bord qualité
- Accompagner la démarche auprès des équipes par une communication des résultats simple et efficace

► **Méthodes pédagogiques**

- Réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances
- Méta-plan
- Présentation de processus
- Réalisation de logigramme du système de gestion documentaire
- Rédaction des procédures chapeaux
- Cas pratiques : utilisation des différents outils utilisés par l'assis-

tant qualité

- Analyse réflexive des pratiques

► **MODULE 2 (0,5 jour) - E-learning en inter session**

- Certification et compte qualité

► **MODULE 3 (3 jours) - Niveau perfectionnement**

- Réactiver, harmoniser les connaissances
- Connaître les principaux outils d'évaluation et pouvoir suivre les démarches

► **Atelier 4 - Brefs rappels des principes de la démarche qualité**

- La vision globale du système de management de la qualité
- La fonction d'assistant qualité dans le système de management de la qualité
- Les principales tâches et difficultés majeures de la fonction
- Pouvoir accompagner des groupes de travail

► **Atelier 5 - Les outils d'évaluation de la cadre d'une démarche qualité en établissement de santé**

- Panorama des outils d'évaluation et focus sur la démarche d'audit (audit interne, audit de processus)
 - Les évaluations de pratiques professionnelles
 - les principes, définition
 - les méthodes
 - l'accompagnement des EPP : la bibliographie, aide à la conception de grilles de recueil, l'accompagnement du recueil de données, le suivi des plans d'actions
 - Le suivi des événements indésirables, des non-conformités et des actions d'amélioration

► **Atelier 6 - Promouvoir efficacement la démarche qualité**

- Préparer et participer efficacement aux réunions qualité
- Le suivi des plannings et des convocations (réunions, audits, etc.)
- Adopter une attitude positive, relancer avec diplomatie
- La gestion des résistances
- La gestion et l'amélioration des indicateurs et tableaux de bord
- Se positionner en tant que «personne ressources» et être force de proposition

► **Méthodes pédagogiques**

- E-learning en amont des 3 jours présentiels
- Check-list d'activités
- Quiz de connaissances
- Présentation et remise de différents outils
- Présentation de retours d'expérience
- Mise en situation et analyse des pratiques

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour) - en classe virtuelle**

- Evaluation à partir de la réalisation d'un dossier documenté : valoriser son expérience, son positionnement et son réinvestissement des outils présentés lors de la formation
- Le document sera remis à un jury CNEH qui procèdera à son analyse et à la formulation d'une synthèse

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinateur du Praxis
- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances - Méta-plan - Cas pratiques : utilisation des différents outils utilisés par l'assistant qualité - Analyse réflexive des pratiques - E-learning en amont des 3 jours présentiels

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 580 €
Non-adhérents	2 700 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 6 jours - 42h

SESSIONS

Paris	14, 15 sept. 2026 et 2, 3, 4 nov. 2026 et 16 déc. 2026
Paris	15, 16 mars 2027 et 26, 27, 28 mai 2027 et 21 juin 2027
Paris	27, 28 sept. 2027 et 11, 12, 13 oct. 2027 et 19 nov. 2027



PRAXIS – EVALUATEUR INTERNE EN ESSMS

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2425

9 jours
63h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Identifier les bonnes pratiques d'évaluation et mettre en œuvre une démarche d'évaluation indépendante, structurée et factuelle
- Garantir l'objectivité de l'évaluation et préciser très clairement les attendus de la HAS au niveau des différents critères du référentiel
- Mobiliser une approche de communication pédagogique et de bienveillance auprès des personnes interviewées

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels souhaitant devenir évaluateur en ESSMS

PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience dans le secteur social et médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguette@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - EVALUATEUR INTERNE EN ESSMS

E2425

Du 13/04/2027 au 17/12/2027 - 9 jours - 63 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE) :

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) :

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 700 €
Tarif non-adhérents	4 100 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours en présentiel) - Les objectifs de l'évaluation et les bonnes pratiques d'évaluation**

- Situer la démarche d'évaluation dans la culture qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Connaître les principes de l'amélioration continue de la qualité
- Présenter les outils d'évaluation dans la dynamique qualité
- Maîtriser le vocabulaire de l'évaluation

► **Atelier 1 - Le contexte, les exigences réglementaires de la HAS, les évolutions attendues (durée de chaque atelier à spécifier)**

- La culture de l'évaluation et son contexte
- Principes issus pour un système du management qualité
- Les enjeux actuels et les prérequis de l'auto-évaluation et de la certification
- Présentation du référentiel HAS en ESSMS
- Plateforme SYNAE

► **Atelier 2 - La déontologie de l'évaluateur, les bonnes pratiques d'évaluation et la préparation d'une évaluation**

- Les qualités non techniques d'un évaluateur : savoir être et indépendance
- Les bonnes pratiques d'évaluation et le code de déontologie de l'évaluateur
- Les différentes étapes d'une évaluation et les missions de l'évaluateur

► **Atelier 3 - Savoir communiquer et se positionner en qualité d'évaluateur**

- Les techniques d'entretien
- La mise en place d'une dynamique de confiance
- La gestion des conflits
- L'écoute active et l'importance de la communication non verbale

► **MODULE 2 (6 jours, dont 3 jours en visio) - S'approprier les méthodes et les outils de l'évaluation**

- Savoir organiser les différents types de méthodes d'évaluation
- Comprendre les attendus et la complémentarité des méthodes
- Décortiquer les principales thématiques de l'évaluation en ESSMS

► **Atelier 4 - Les différentes méthodes d'évaluation de l'évaluation HAS en ESSMS**

- Présentation des différentes méthodes d'évaluation et des grilles d'évaluation utilisées :
 - l'accompagné traceur
 - le traceur ciblé
 - l'évaluation système
 - l'analyse documentaire
 - les observations

► **Atelier 5 (3 jours en visio) - S'approprier le référentiel : les points clés et les recommandations de bonnes pratiques pour mieux identifier les conformités et mettre en évidence les écarts de pratiques**

- Focus « circuit du médicament en ESSMS »
- Focus « démarche qualité et gestion des risques »
- Focus « politique RH »
- Focus « droits de la personne accompagnée »

- Focus « bientraitance et éthique »
- Focus « co construction et personnalisation du projet d'accompagnement »
- Focus « continuité et fluidité des parcours »
- Focus « soins et accompagnement à la santé / Accompagnement à l'autonomie »
- Focus « vie sociale »
- Focus « expression et participation de la personne accompagnée »

► **MODULE 3 (1 jour en classe virtuelle) - Expérimenter les méthodes d'évaluation**

- Réalisation d'une auto-évaluation (sur focus) à partir de la plateforme SYNAE par le participant au sein de sa structure et retours d'expériences évaluateur / évalué
- Pour cette phase, un suivi à distance par un consultant évaluateur CNEH sera mis en place, avec conseils personnalisés (en amont et/ou en aval de l'évaluation interne, afin de permettre la réalisation au mieux de l'évaluation)
- Mesure d'impact de l'évaluation sur l'amélioration continue de la qualité délivrée au sein de l'établissement
- Débriefing

► **Méthodes pédagogiques utilisées durant le parcours**

- Elearning à disposition en inter session
- Echanges de pratiques
- La gestion documentaire
- Remise d'une synthèse de bonnes pratiques d'évaluation
- Structuration d'un planning d'évaluation
- Remise des grilles d'évaluation en lien avec les exigences de la HAS (champ de l'investigation, identification des personnes à interviewer)
- Entraînement à la réalisation d'entretien
- Jeux de rôles
- Co-construction de grilles d'évaluation spécifique au focus
- Etudes de cas
- Remise d'exemples pratiques d'outil de planification d'évaluation, de restitution
- Retours d'expériences

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- Elaboration d'un rapport d'évaluation effectué sur le terrain
- Le document sera transmis au jury CNEH qui procèdera à l'analyse de l'évaluation présenté
- Analyse de la satisfaction des évalués pour valider le savoir être du participant
- Présentation orale devant un jury d'experts en visio

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Évaluateur accrédité en ESSMS
- Expert en communication

MÉTHODES MOBILISÉES

Quiz et exercices pratiques - Retours d'expériences - Retours d'expérience et cas pratique sur sa transposition en ESSMS - Échanges/débats - Nombreux exercices - Mises en situation, jeux de rôle

EN AMONT DE LA FORMATION

Définition du projet professionnel individuel.
Accompagnement du vos projets professionnels pendant le cycle.

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 700 €
Non-adhérents	4 100 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 9 jours - 63h

SESSION.S

Paris	13, 14, 15, 16 avr. 2027 et 1, 2, 3, 4 juin 2027 et 17 déc. 2027
-------	--



PRAXIS - CERTIFICATION HAS : DEVENIR EXPERT EN ÉVALUATION INTERNE

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2426

9 jours
63h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Identifier les bonnes pratiques d'audit
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation indépendante, structurée et factuelle
- Comprendre, savoir mettre en œuvre et suivre un programme d'amélioration des pratiques au niveau institutionnel, en accompagnement d'une équipe ou d'une spécialité
- Mobiliser les équipes dans une approche de communication pédagogique et de bienveillance auprès des personnes évaluées
- Faire un reporting auprès de vos interlocuteurs (le service qualité, les instances, les experts internes, les responsables hiérarchiques des équipes, etc.)

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels souhaitant devenir expert en évaluation interne certification HAS pour les établissements sanitaires, auditeur identifié au niveau d'un GHT, d'un établissement ou dans l'équipe de préparation à la certification HAS, membre de l'équipe d'auditeurs internes, référents qualité de pôle ou de service, expert thématique (médicament, bientraitance, douleur, etc.)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référénte Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des établissements sanitaires

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CERTIFICATION HAS : DEVENIR EXPERT EN ÉVALUATION INTERNE

E2426

Du 13/04/2027 au 17/12/2027 - 9 jours - 63 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 700 €
Tarif non-adhérents	4 100 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **12 jours de pratique intensive pour conforter et développer le savoir être et le savoir-faire de l'auditeur, indispensables à la mise en œuvre d'une évaluation interne efficace et mobilisatrice**

► **MODULE 1 (4 jours en présentiel) - Les objectifs de l'évaluation et les bonnes pratiques d'audit**

- Situer la démarche d'audit dans la culture des établissements de santé
- Présenter les outils d'évaluation promus par la HAS pour consolider et maintenir une dynamique continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

► **Atelier 1 - Le contexte, les exigences réglementaires, les évolutions attendues**

- La culture de l'évaluation et le contexte sanitaire
- Les enjeux actuels et les prérequis de l'évaluation

► **Atelier 2 - La déontologie de l'auditeur, les bonnes pratiques d'audit et la préparation d'un audit**

- Les qualités non techniques d'un auditeur : savoir être et indépendance
- Les bonnes pratiques d'audit et le code de déontologie de l'auditeur
- Les différentes étapes d'un audit et les missions de l'auditeur

► **Atelier 3 - Savoir communiquer et se positionner en qualité d'auditeur**

- Les techniques d'entretien
- La mise en place d'une dynamique de confiance
- La gestion des conflits
- L'écoute active et l'importance de la communication non verbale

► **MODULE 2 (6 jours dont 4 jours en visio) - S'approprier les méthodes et les outils de l'audit**

- Savoir organiser les différents types de méthodes d'audit
- Comprendre les attendus et la complémentarité des méthodes
- Décortiquer les attendus des principales thématiques de la certification

► **Atelier 4 - Les différentes méthodes d'audit dans la certification HAS pour les établissements sanitaires**

- Présentation des différentes méthodes d'évaluation et des grilles d'audit utilisées : patient traceur ; parcours traceur ; traceurs ciblés ; audit système ; observations

► **Atelier 5 - S'approprier le référentiel : les points clés et les recommandations de bonnes pratiques**

- Focus sur « l'information du patient »
- Focus « droits des patients vulnérables : mineurs/personnes âgées en situation de vulnérabilité »
- Focus « parcours patient »
- Focus « transfusion sanguine »
- Focus « prise en charge médicamenteuse »
- Focus « urgences vitales »
- Focus « spécificités secteurs d'activités »
- Focus « spécificités mode de prise en charge »
- Focus « Management de la qualité et sécurité des soins, dynamique d'amélioration et travail en équipe »

► **MODULE 3 (1 jour de suivi en visio) - Expérimenter les méthodes d'audit**

- Réalisation d'un audit interne par le participant au sein de son établissement de santé et retours d'expériences auditeur/audité
- Pour cette phase, un suivi à distance par un consultant auditeur CNEH sera mis en place, avec conseils personnalisés (en amont et/ou en aval de l'audit interne, afin d'accompagner le participant dans réalisation de son audit interne)
- Débriefing

► **Méthodes pédagogiques mobilisées**

- Echanges de pratiques
- Quiz et exercices
- Remise d'une synthèse de bonnes pratiques d'audit
- Structuration d'un planning d'audit et sommaire type d'un protocole d'audit
- Retours d'expérience et cas pratique sur sa transposition à l'hôpital
- Échanges/débats
- Mises en situation
- Jeux de rôle
- Entraînement à la réalisation d'entretien - modules E learning en inter session

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Réalisation d'audits sur le terrain, avec production d'un rapport d'audit rédigé par l'évaluateur (de la conception à la formulation des constats d'audit et modalités de suivi)
- Ce document sera transmis au jury CNEH qui procédera à l'analyse de l'audit présenté et l'analyse de la satisfaction des audités permettra également la validation du savoir être du participant.
- Présentation orale devant un jury d'experts

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Anciens experts visiteurs
- Médecin
- Expert en communication

MÉTHODES MOBILISÉES

cf Programme

EN AMONT DE LA FORMATION

Pour chacun des participants, définition du projet professionnel individuel au début du premier module. Accompagnement de vos projets professionnels pendant le cycle Praxis

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 700 €
Non-adhérents	4 100 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire
Remise de trames indispensables à la réalisation d'un audit interne - certification HAS

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 9 jours - 63h

SESSION.S

Paris	13, 14, 15, 16 avr. 2027 et 1, 2, 3, 4 juin 2027 et 17 déc. 2027
-------	--



PRAXIS - RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2310

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Mobiliser tous les acteurs et instances concernés (prescripteurs, pharmaciens et préparateurs, personnels soignants, gestionnaires qualité/risques, directions, COMEDIMS, ...)
- Garantir l'approche multidisciplinaire des référentiels de bon usage et prescription et mettre en oeuvre le signalement et à l'analyse collective des erreurs médicamenteuses
- Identifier des points critiques par l'auto évaluation des PUI et des unités de soins
- Mettre en oeuvre des actions d'amélioration et de la politique de communication

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels occupant la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse : médecin, pharmacien, cadre de santé, responsable qualité, etc.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en oeuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 89 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMEN-

E2310

Du 05/10/2026 au 15/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 04/10/2027 au 14/12/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 800 €
Tarif non-adhérents	3 080 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (7 jours) - Le système de management de la qualité appliqué à la prise en charge médicamenteuse : méthodes et outils**

- Cerner la pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines
- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- Conforter la gouvernance d'une démarche qualité appliquée à la prise en charge médicamenteuse
- S'approprier l'approche par processus
- Appréhender les diverses modalités d'évaluation

► **Atelier 1 - La pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines**

- Le contexte, les enjeux, l'origine de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Rappels sur la notion de risques et leur typologie : événements indésirables, détection et circonstances favorisant leur survenue, etc.
- Définitions, sémantique, concepts, typologies et causes : les erreurs médicamenteuses, les erreurs de médication, les never events, etc.
- Les démarches de maîtrise des risques et l'intégration du risque iatrogène médicamenteux à la démarche générale
- La gestion des risques liées aux soins a priori et a posteriori

► **Atelier 2 - La législation relative à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**

- Le point sur la loi HPST
- Les points clés de l'arrêté du 6 avril 2011 associé à la circulaire du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé
- Les exigences de la HAS
- L'articulation avec les autres dispositifs réglementaires
- Le bon usage, l'informatisation, l'assurance qualité, le circuit du médicament, la sécurisation et la T2A
- La problématique de la dispensation à délivrance nominative
- la préparation des doses à administrer (PDA), l'automatisation
- Les guides ANAP, DGOS
- Les procédures en lien notamment avec l'arrêté relatif aux RETEX
- L'évolution des pharmacies hospitalières

► **Atelier 3 - Les fondamentaux du management par la qualité**

- La déclinaison pratique de la roue de Deming
- La déclinaison des objectifs et leur suivi
- La démarche qualité et les liens avec la gestion des risques
- Les liens avec la démarche de certification HAS et les procédures d'inspection ARS

► **Atelier 4 - Le processus de prise en charge médicamenteuse**

- Les principes et intérêts de l'approche processus
- La relation client / fournisseur
- Les grandes étapes du processus
- La définition de la stratégie
- Les rôles et responsabilités de chaque acteur : le patient, les médecins, pharmaciens, préparateurs, infirmiers, aides-soignants, directeurs tels que définis par les textes réglementaires et les pratiques professionnelles
- Les ressources à disposition : humaines, matérielles, documentaires, etc.

► **Atelier 5 - Le management des risques dans la prise en charge médicamenteuse**

- Les outils d'identification des risques : les sources internes et externes
- La hiérarchisation des risques
- La description des risques liés à la PECM du patient
- Les principaux risques à chacune des étapes de la PECM
- Les risques logistiques et la gestion des stocks
- Les principes de maîtrise des risques
- Les liens avec les outils Archimed, Interdiag
- Les actions préventives à mettre en place
- La gestion de crise, retour d'expérience du Covid 19

► **Atelier 6 - La prévention des erreurs médicamenteuses en équipe**

- Les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en oeuvre
- Une déclaration promue par la direction ?
- les outils d'analyse des EI et les principes de l'analyse systémique
- les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en oeuvre
- les situations qui relèvent d'une analyse systémique
- les éléments clés d'une analyse systémique la méthodologie, les outils et méthodes, etc.
- le principe et la démarche du CREX / REMED

► **Atelier 7 - Lancement du projet professionnel des participants**

- Préparer son propre projet professionnel en utilisant les outils et méthodes présentés au cours du cycle
- Bien cerner sa problématique, adopter l'approche et les outils adéquats

► **Atelier 8 - Les différents outils d'évaluation appliqués au processus de prise en charge médicamenteuse**

- Les différentes méthodes d'évaluations : modalités pratiques de réalisation : les audits internes, les EPP, les audits de processus, le patient traceur, les inspections
- La définition et le suivi du plan d'actions
- Le suivi des indicateurs

► **Méthodes pédagogiques**

- Une présentation illustrée de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Une analyse éclairée des référentiels existants
- Des illustrations pratiques
- la présentation d'une carte d'identité du processus de prise en charge médicamenteuse et l'élaboration d'un manuel d'assurance qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse
- la réalisation d'un audit de processus de la prise en charge médicamenteuse
- l'analyse de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse
- La présentation d'une cartographie des risques
- Des zooms sur une étape du processus de prise en charge médicamenteuse, sur l'informatisation de la PECM médicamenteuse
- Des ateliers sur :
 - les moyens de prévention de la iatrogénie médicamenteuse
 - les Never Events dans son établissement (échanges de bonnes pratiques,
 - un atelier CREX sur la base d'un événement indésirable rapporté par un participant

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Aude Jardel, Docteur en Sciences pharmaceutiques - Ingénieur qualité et risques - Pharmacien, expert au CNEH
- Lauren Samson, Expert qualité pour le CNEH
- Catherin Silvestrin, Cadre supérieur de santé, expert CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

E-learning en amont des jours présentiels : réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances - Méta-plan - Cas pratiques - Analyse réflexive des pratiques - Présentation de retours d'expérience - Mise en situation et analyse des

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► MODULE 2 (2 jours) - Pilotage et management de la démarche qualité de la PECM

- Accompagner un établissement à l'amélioration de la qualité du processus de la PECM
- Appréhender la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (RSMQPECM)

► Atelier 9 - Le management du projet qualité et le Lean Management

- Les points clés pour planifier, organiser et suivre la démarche projet
- Le déploiement de la culture qualité auprès des professionnels
- La conduite du changement et la motivation du management
 - la structuration des acteurs qualité
 - la définition des missions
 - la conduite du changement
 - la communication
- Les modalités de communication interne et externe

► Atelier 10 - Le pilotage de la démarche qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse

- La politique de prise en charge médicamenteuse
- Le positionnement de la fonction RSMQPECM
- La présentation et la valorisation de la fonction au sein de l'établissement
 - son rôle, ses qualités, ses compétences, ses responsabilités, son périmètre d'intervention, sa fiche de poste
 - La définition de ses missions spécifiques sur le terrain
 - Le lien avec les différents acteurs et instances : comité de pilotage de la qualité, COVIRIS, CME, COMEDIMS, direction, coordonnateur des risques associés aux soins, responsable qualité, etc.
 - sa place sur l'organigramme de l'établissement
 - ses relations fonctionnelles et hiérarchiques indispensables
 - La conduite du changement et la motivation du management
 - La communication

► Atelier 11 - La mise en place de tableaux de bord prospectifs de la qualité de la PECM

- La méthodologie de construction et d'élaboration des tableaux de bord qualité
- L'utilisation des tableaux de bord comme outils de pilotage pour son établissement
 - les différents types de tableaux de bord
 - la méthodologie de construction et de suivi des tableaux de bord

► Méthodes pédagogiques

- La construction du tableau de bord fonctionnel qualité à partir d'exemples de tableaux de bord prospectifs
- Des cas pratiques et analyses critiques
 - la déclinaison par le participant de sa démarche projet qualité
 - la présentation de politiques de prise en charge médicamenteuse
 - la présentation de programme d'amélioration de la qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse (PAQ PECM)
- Co-construction d'un plan de communication à partir d'un exemple de politique de communication interne autour de la qualité et l'intégration de la politique d'amélioration de la qualité de la PECM avec les orientations stratégiques institutionnelles
- Élaboration en atelier d'organigrammes, fiches de poste / fonction à partir d'exemples
- Réalisation, à partir de l'outil SWOT, d'un diagnostic de son propre positionnement au sein de l'établissement

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 800 €
Non-adhérents	3 080 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris	du 5 au 9 oct. 2026 et du 16 au 20 nov. 2026 et 15 déc. 2026
Paris	du 4 au 8 oct. 2027 et du 15 au 19 nov. 2027 et 14 déc. 2027



PRAXIS - RESPONSABLE QUALITÉ EN RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE, MÉDECINE NUCLÉAIRE ET IMAGERIE

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E1558

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Répondre aux exigences de la décision 660 et 708 de l'ASN
- Partager une culture qualité et gestion des risques en équipe dans un service d'imagerie médicale
- Adopter une démarche qualité au service des besoins et attentes des clients
- Utiliser les indicateurs pour fluidifier le parcours du patient et sécuriser sa prise en charge
- Choisir les bons outils de pilotage de l'activité et identifier les leviers d'optimisation
- Assurer la gestion des connaissances et des compétences des acteurs
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue de la qualité en imagerie

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux cadres d'imagerie, chefs de service d'imagerie, médecine nucléaire, imagerie interventionnelle, cellule qualité et gestion des risques, responsables qualité et gestion des risques, tous les professionnels de l'imagerie et des services en interface avec l'imagerie Radio-physiciens, personnes Compétentes en Radioprotection (PCR), référents ou responsables qualité en imagerie médicale

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguuet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE QUALITÉ EN RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE, MÉDECINE NUCLÉAIRE ET IMAGERIE

E1558

Du 10/05/2027 au 29/11/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 400 €
Tarif non-adhérents	4 840 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - La démarche qualité en imagerie médicale**

- Appréhender les fondements et l'intérêt de la démarche qualité
- Connaître les textes de références applicables à l'imagerie médicale
- Utiliser les méthodes et outils de description des organisations

► **Atelier 1 - Principes, enjeux**

- La démarche qualité en imagerie médicale : principes et enjeux
- Des glossaires des principales définitions

► **Atelier 2 - Les exigences et les référentiels associés**

- La réglementation
 - arrêté du 8 février 2019
 - les décrets radioprotection
- Les référentiels de certification : HAS, certification ISO 9001
- La labellisation : exemple de Labelix
- Les démarches d'accréditation
 - ISO 15189
 - La norme 99-300
 - l'accréditation des équipes radiologiques
- Les référentiels des bonnes pratiques
 - guide de bon usage des examens d'imagerie
 - les recommandations de bonnes pratiques
 - Les inspections de l'ASNR

► **Méthodes pédagogiques**

- L'état des lieux des principales exigences applicables

► **Atelier 3 - La description des organisations**

- Orientation stratégique de la démarche qualité, structuration autour des valeurs définies au préalable
- Le processus d'imagerie médicale et les interfaces
 - la cartographie des processus
 - les principales étapes et activités
 - leur description
 - les indicateurs de performance
- L'identification et l'analyse de risque
 - l'identification des risques et le signalement des événements indésirables
 - l'analyse et les traitements des risques
 - focus sur les processus à risques en imagerie
- Le système de management de la qualité en imagerie médicale
 - organigramme fonctionnel
 - les acteurs : rôle et mission
- La gestion documentaire et les documents incontournables
 - les principes clés : architecture et maîtrise documentaire
 - les procédures liées au parcours du patient (prise de rendez-vous, accueil, information, dossier, restitution du compte-rendu, modalités de sortie)
 - les modalités de réalisation de l'examen (gestion des salles, protocoles examen, spécificité pour l'imagerie interventionnelle...)
 - les procédures pour la restitution des résultats (dictée du compte rendu, dossier d'images...)
 - les modalités d'évaluation et d'optimisation (recueil des événements indésirables et leur traitement, recueil et analyse de doses...)
 - l'habilitation du personnel : exigences réglementaires de formalisation

de l'habilitation en imagerie, exemples d'habilitation (radiologues, médecins nucléaires, manipulateurs, physiciens, ...)

► **Méthodes pédagogiques**

- La réalisation de la description du process sur une maquette CNEH
- La remise d'un exemple d'organigramme fonctionnel
- La réalisation d'un atelier puzzle
- La réalisation d'un logigramme
- La remise de nombreux outils et exemples de documents

► **MODULE 2 (5 jours) - FOH, donner du sens et valoriser au quotidien**

- Comprendre les Facteurs Organisationnels et Humains
- Adopter un positionnement managérial et montrer son engagement
- Choisir les outils d'évaluation adaptés aux objectifs à atteindre
- Favoriser l'engagement de chacun
- Construire et choisir des indicateurs pertinents

► **Atelier 4 - Donner du sens à la démarche**

- La culture qualité et gestion des risques
 - leadership et positionnement managérial
 - plan de communication et conduite du changement

► **Méthodes pédagogiques**

- Un jeu de rôle
- Une remise de fiches outils
- Un atelier en sous-groupe

► **Atelier 5 - Evaluer et valoriser les progrès au quotidien**

- Les outils d'évaluation
 - la cartographie des risques (dont les vigilances) et leur traitement
 - spécificités de l'imagerie interventionnelle et de la médecine nucléaire
- Les EPP et l'évaluation de la pertinence de l'acte (de la réception de la demande à la décision)
- L'audit
- Les traceurs
 - les différents types de traceurs
 - leurs modalités de réalisations
- Les CREX

► **Méthodes pédagogiques**

- Des retours d'expérience et des exemples illustratifs
- Remise de grilles d'audits

► **Atelier 6 - Les Facteurs organisationnels et humaines**

- Définitions : FOH, Histoire et principes fondamentaux, les compétences non techniques
- Fondamentaux des dynamiques cognitives de l'erreur humaine (slips, lapsus, biais cognitifs, système 1-2-3, ...)
- Les interruptions des tâches et les multitasking
- Les violations
- La normalisation de la déviance
- La culture juste
- Conditions organisationnels préalables à l'erreur humaine
- La communication intra et inter-équipes
- Méta-règles de sécurité
- FOH et cybersécurité en imagerie médicale
- Déploiement sécurisé de l'intelligence artificielle en imagerie

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Gianfranco Brusadin, Responsable qualité en imagerie service oncologie, Institut Gustave Roussy, expert au CNEH
- Catherine Silvestrin, manager coach, experte en communication, expert CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Cas pratiques - Retour d'expériences
- Etudes de cas

EN AMONT DE LA FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► **Méthode pédagogique**

- Ateliers de concrétisation :
- Réaliser une analyse des risques à priori, analyse a posteriori d'ESR réels, expériences FH, préparer une EPP
- La construction d'indicateurs, de tableaux de bord et reporting
- Une autoévaluation de ses pratiques

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- Elaboration d'un rapport en lien direct avec la pratique managériale du participant, permettant la mise en oeuvre de connaissance, d'outils présentés au cours du Praxis
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 400 €
Non-adhérents	4 840 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSION.S

Paris	du 10 au 14 mai 2027 et du 4 au 8 oct. 2027 et 29 nov. 2027
-------	---



PRAXIS - RESPONSABLE QUALITÉ EN RADIOTHÉRAPIE

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E1250

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser les enjeux et les processus clés indispensables à la mise en place réussie d'une démarche de management de la sécurité et de la qualité des soins en radiothérapie
- Apprécier l'état d'avancement des projets qualité et conduire par étapes successives les activités de radiothérapie pour une démarche qualité gestion des risques harmonisée
- Assurer l'interface avec les projets institutionnels en cohérence avec la politique et le programme qualité sécurité de l'établissement
- Assurer et coordonner la production d'indicateurs de performance de qualité et de sécurité des soins en cohérence avec les attendus du plan cancer et la politique institutionnelle
- Fédérer les compétences et les énergies

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse à toute personne en charge du management de la qualité ou référent qualité en secteur de radiothérapie : radiothérapeute, manipulateur en électro-radiologie, responsable qualité, etc.

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguuet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE QUALITÉ EN RADIOTHÉRAPIE

E1250

Du 28/09/2026 au 14/12/2026 - 11 jours - 77 heures

Du 13/09/2027 au 02/12/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 700 €
Tarif non-adhérents	3 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours) - Le management de la sécurité et de la qualité des soins :**

principes, enjeux et méthodologie

- Appréhender les fondements et les enjeux de la démarche
- Connaître les référentiels s'appliquant au secteur de la radiothérapie
- Maîtriser les modalités d'élaboration et de mise en oeuvre de la démarche

► **Atelier 1 - La démarche de sécurité et de qualité des soins en radiothérapie**

- Histoire et principes fondamentaux
- Les enjeux et la réglementation applicable en radiothérapie
- Les grandes étapes de mise en place d'une démarche qualité et de sécurité
- Ce qu'intègrent la qualité et la sécurité des soins
- Les liens entre la qualité et la gestion des risques
- Le référentiel de base, ISO 9001, comme cadre des principes
- Les référentiels obligatoires des autorités compétentes : INCA, ASN, HAS, supports du système de management
- Les guides de bonnes pratiques : OMS, PAHO, ESTRO, AIEA...

► **Atelier 2 - La structuration de la démarche de management**

- L'engagement de la direction
- La définition et la précision des rôles et responsabilités de chacun : compétences, formations, implication, les profils de poste, la gestion des ressources humaines
- Les partenaires
- La culture de sécurité pour une prise de conscience partagée de la sécurité des soins et la création d'une dynamique collective en vue d'une organisation sûre
- La communication (montante et descendante)
- Les échanges et les rencontres régulières autour de la maîtrise des risques évitables
- La revue de direction

► **Atelier 3 - L'habilitation du personnel**

- Exigences réglementaires de formalisation de l'habilitation en radiothérapie
- Exemples d'habilitation (oncologues-radiothérapeute, manipulateurs, dosimétristes, physiciens, ...)

► **Atelier 4 - La cartographie des processus et des risques en radiothérapie**

- Les liens entre cartographie des processus et cartographie des risques
- Définitions, les risques a priori
- La gestion des risques associés aux soins
- Le classement et la typologie des risques
- L'identification et l'analyse des risques : réalisation d'une cartographie des risques
- Les outils indispensables à la réalisation de la cartographie des risques
- La complémentarité des approches d'analyse
- Les méthodes a priori ou la prévention des dysfonctionnements : les

principales méthodes d'évaluation

- Savoir évaluer son niveau de maîtrise des risques
- Construire la cartographie
- Les méthodes de prévention : définition des actions préventives adaptées, élaboration de procédures en lien avec la prise en charge du patient, fonctionnement des circuits de prise en charge (modalités d'élaboration et de régulation des programmes)

► **Méthodes pédagogiques**

- L'élaboration d'une cartographie des risques et du processus prévention des risques en radiothérapie

► **MODULE 2 (4 jours) - La maîtrise de processus clés du management de la sécurité et de la qualité des soins en radiothérapie**

- Acquérir les compétences nécessaires au fonctionnement du secteur de radiothérapie dans un mode de démarche de sécurité des soins et de qualité
- Appréhender les problématiques liées au respect des référentiels métiers

► **Atelier 5 - Zoom spécifiques**

- PROMs, PREMs
- Rôle du patient dans la gestion des risques
- Gestion de crise : cybersécurité et cyberrésilience, plan de reprise d'activité, plan de continuité d'activité
- Focus sur la curiethérapie : protection contre la malveillance

► **Atelier 6 - Le suivi des inspections**

- La préparation de l'inspection
- Le déroulement de l'inspection
- Le suivi des remarques

► **Projet professionnel - inter session**

Les participants sont invités dès le début du cycle à choisir une thématique de projet en lien avec leur fonction et nécessaire au centre de radiothérapie dans lequel ils travaillent.

Un travail intersession personnalisé et suivi par un tuteur CNEH sera à réaliser par les participants.

► **Atelier 7 - Le processus de gestion des événements indésirables**

- L'identification des non-conformités
- Les différents types d'événements : EIG associés aux soins, les événements significatifs de radioprotection et les incidents ou risques d'incidents de matiovigilance, les signes précurseurs, ...
- La remontée d'information
- Les fiches de déclaration : règles et mise en oeuvre
- L'analyse et le traitement des EI a posteriori
- Le principe du retour d'expérience CREX, sa place dans le dispositif global de gestion des risques
- Différences, complémentarité des CREX avec les RMM (revues de morbi-mortalité)
- Les outils d'analyse systémique : apprendre à choisir et mettre en oeuvre les outils et méthodes d'analyse appropriés
- La démarche de retours d'expériences et les RMM
- Les indications du retour d'expérience : les situations qui relèvent d'une analyse systémique CREX
- La démarche d'animation d'un CREX et d'une RMM

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Une équipe d'experts, consultants en qualité gestion des risques

MÉTHODES MOBILISÉES

E-learning en amont des jours présentiels -Réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances - Méta-plan - Cas pratiques - Analyse réflexive des pratiques - Présentation de retours d'expérience - Mise en situation et analyse des

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Les outils de formalisation
- Les conseils pratiques
- La déclaration des événements à l'ASN et leur gestion
- La mise en oeuvre des actions correctives

► Atelier 8 - Le processus de gestion documentaire

- Le manuel qualité et l'architecture documentaire
- Les règles de gestion et d'organisation d'un système de gestion documentaire (création, modification, vérification/validation, mise à jour des documents, diffusion jusqu'aux professionnels)
- Les responsabilités pour la gestion du système documentaire (validation, enregistrement, mise à jour)
- Les documents externes
- Le système d'information en lien avec les équipements pour la préparation et la réalisation du traitement
- L'évaluation de la connaissance et de l'application des documents par les professionnels
- L'évaluation du système de gestion documentaire : accessibilité, adéquation avec le besoin des professionnels
- Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins : son rôle clé dans la démarche, son contenu, ses modalités d'élaboration et ses éléments d'information sources

► Méthodes pédagogiques

- Des ateliers d'analyse d'événements indésirables ou d'événements porteurs de risques
- L'élaboration d'un programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

► MODULE 3 (1,5 jours) - Le pilotage et le suivi de la démarche de management de la sécurité et de la qualité des soins

- Manager de manière pérenne la démarche

► Atelier 9 Les outils d'évaluation

- La gestion des plaintes et réclamations, le recueil de la satisfaction des usagers
- Le suivi et l'évaluation par le patient de son expérience des soins
- La démarche d'EPP et la mesure de l'impact des actions, les méthodes pour mener à bien les EPP, l'organisation pour les mettre en oeuvre et les suivre
- L'audit qualité interne : la formation des auditeurs, la réalisation des grilles, la planification des audits, la rédaction du rapport, la gestion des écarts
- La déclinaison des objectifs institutionnels et les indicateurs du service
- La mise en oeuvre et le suivi des plans d'amélioration (actions correctives et préventives)
- L'amélioration des pratiques : le suivi de l'efficacité des actions

- L'impact des actions sur les pratiques

► Atelier 10 - Les Facteurs organisationnels et humains

- Définitions FOH, Histoire et principes fondamentaux, les compétences non techniques
- Fondamentaux des dynamiques cognitives de l'erreur humaine (slips, lapsus, biais cognitifs, système 1-2-3, ...)
- Les interruptions des tâches et les multitasking
- Les violations
- La normalisation de la déviance
- La culture juste
- Conditions organisationnelles préalables à l'erreur humaine
- La communication intra et inter-équipes
- Métarègles de sécurité
- FOH et cybersécurité en radiothérapie
- Déploiement sécurisé de l'intelligence artificielle en radiothérapie

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION 0,5 jour

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 700 €
Non-adhérents	3 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris	du 28 sept. 2026 au 2 oct. 2026 et du 2 au 6 nov. 2026 et 14 déc. 2026
Paris	du 13 au 17 sept. 2027 et du 11 au 15 oct. 2027 et 2 déc. 2027



Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS - MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU CIRCUIT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX IMPLANTABLES (DMI)

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2312

10 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Conforter et développer des compétences managériales, méthodologiques et techniques indispensables au management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs Médicaux Implantables - DMI
- Identifier les points critiques du circuit des DMI et mettre en oeuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des pratiques
- Garantir l'approche multidisciplinaire et définir l'ensemble des procédures organisationnelles et opérationnelles
- Mobiliser tous les acteurs concernés (chirurgiens, pharmaciens et préparateurs, personnels soignants, gestionnaires qualité/risques, agents logistiques, directions) et instances (COMEDIMS, etc.) par une approche managériale et communicative

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels investis dans la sécurisation du circuit des Management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs médicaux implantables (DMI) : médecins, pharmaciens, cadres de santé, préparateurs en pharmacie, responsables qualité, gestionnaire des risques, etc

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en oeuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Pascale RAVE

Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
07 86 89 43 34 - pascale.rave@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU CIRCUIT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX IMPLANTÉS

E2312

Du 22/03/2027 au 10/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 500 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **PLANNING 2027 - formation mixte en présentiel et en classe virtuelle selon les regroupements :**

- 22 mars 2027 en distanciel
- 3, 4 mai 2027 en présentiel
- 17, 18 mai 2027 en distanciel
- 10, 11 juin 2027 en présentiel
- 7, 8 octobre 2027 en présentiel
- 10 décembre 2027 (Jury), en distanciel

► **MODULE 1 (5 jours) - Le système de management de la qualité appliqué aux DMI : méthodes et outils**

Horaires : jour 1 : 9h30 - 17h00; les jours suivants 9h - 17h00

- Appréhender le risque iatrogène lié aux Dispositifs Médicaux Implantables (DMI)
- Actualiser et renforcer les connaissances juridiques
- S'approprier l'approche par processus
- Identifier les points sensibles du circuit, le rôle des acteurs dans ce circuit
- Conforter la gouvernance dans une démarche qualité et sécurité appliquée aux DMI

► **Atelier 1 - Le contexte, les exigences réglementaires, les évolutions attendues**

- Les risques pour le patient en lien avec le circuit des dispositifs médicaux implantables
- Panorama des textes réglementaires, des guides sur l'application du règlement
- Les documents et guides à venir
- Les attentes de la certification HAS qualité des soins
- L'état des lieux national de la traçabilité sanitaire des DMI
- Les enjeux fonctionnels et organisationnels Méthodes pédagogiques
- Appréhender les points clefs des textes réglementaires et de leurs attendus

► **Méthodes pédagogiques**

- Synthèse des principales modifications de la réglementation
- Remise d'une mallette réglementaire

► **Atelier 2 - Le système de management de la qualité**

- Les principes fondamentaux
- La déclinaison pratique de la roue de Deming
- La déclinaison des objectifs et de leur suivi
- La démarche qualité et les liens avec la gestion des risques
- Les outils et les méthodes associées
- La gestion documentaire

► **Méthodes pédagogiques**

- Une présentation illustrée en lien avec le DMI
- Remise d'une check liste des documents attendus permettant de sécuriser le circuit des DMI

► **Atelier 3 - Le circuit des DMI : processus regroupant des étapes pluridisciplinaires et interdépendantes ayant pour objectif une utilisation sécurisée, tracée et appropriée pour le patient**

- La description du processus organisationnel du circuit des DMI
- La description du processus managérial Méthodes pédagogiques

- Présentation d'une carte d'identité du processus DMI
- Description du circuit du DMI, réglementairement parlant avec le rôle de chacun des acteurs

► **Méthodes pédagogiques**

- Mise en parallèle avec le circuit du DMI de l'établissement dont est issu le participant

► **Atelier 4 - La maîtrise des risques**

- Rappels sur la notion de risques et barrières de sécurité
- Les risques et les points de vulnérabilité à chaque étape du circuit des DMI
- Les principes fondamentaux et les outils incontournables de la gestion des risques
- L'analyse a priori du processus : identification des risques et cartographie a priori
- Les méthodes : analyse Préliminaire des Risques, AMDEC
- La gestion des risques a posteriori (la gestion des événements indésirables : du signalement au plan d'actions en passant par l'analyse des causes)
- Les méthodes a posteriori : arbre des causes, ALARME, etc.
- La gestion des non-conformités et les retours d'expériences

► **Méthodes pédagogiques**

- Présentation d'une cartographie des risques
- Identification des risques a priori aux interfaces : bloc opératoire-pharmacie
- Identification des risques a priori d'une étape
- Atelier de mise en situation sur l'analyse a posteriori d'un cas concret

► **Atelier 5 - La fonction de responsable du système de management de la qualité du circuit des DMI**

- Le schéma de gouvernance de la démarche qualité et sécurité (qui décide ? qui pilote ? qui met en oeuvre ?) : rôles et responsabilités de la Direction, des cadres, des opérateurs
- La place du responsable du système de management de la qualité du circuit des DMI
- Méthodes pédagogiques
- Décodage des rôles et des missions

► **Méthodes pédagogiques**

- Réalisation, à partir de l'outil SWOT, d'un diagnostic de son propre positionnement au sein de l'établissement

► **Atelier 6 - Lancement du projet professionnel des participants**

- Préparation de son propre projet professionnel en utilisant les méthodes et outils présentés au cours du cycle
- Formalisation de sa problématique, de l'approche et des outils adéquats permettant d'y répondre

► **MODULE 2 (5 jours) - Les bonnes pratiques de gestion des DMI & la gestion de projet (Connaître ; Organiser ; Gérer)**

- Acquérir des connaissances sur les DMI et leur application pratique par spécialités en vue d'une meilleure dispensation et d'un meilleur usage
- Accroître la sécurité et la traçabilité des DMI par la mise en place d'un management de la qualité et de gestion des risques spécifique
- Accompagner l'établissement dans cette mise en place

► **Atelier 7 - Le référencement et les modalités de gestion des DMI (prévi-**

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Cécile Goguet, Diplômée en gestion et politique de santé (Science Po), ingénieur qualité (ILIS), consultante CNEH
- François Vanel, Pharmacien hospitalier, CHR de Metz Thionville
- Dr Christian Guillaudin, Praticien hospitalier, pharmacien, CH de Agen Nérac
- Odile Demoulin, Ingénieur qualité, CH de Valenciennes
- Un médecin DIM
- Une directrice qualité, pertinence et sécurité des soins

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

sion et anticipation)

- Le circuit de référencement
- Les enjeux fonctionnels et organisationnels
- Le contrat de dépôt-vente
- La compréhension et l'anticipation des besoins
- La gestion des interfaces entre le bloc opératoire et la PUI
- La fonction de coordonnateur

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques

► Atelier 8 - La traçabilité sanitaire et le bon usage

- Où, quoi, qui et quand tracer ? Pourquoi tracer ?
- Carte d'implant : entre obligation et défi Méthodes pédagogiques
- Les points clefs

► Atelier 9 - La traçabilité logistique, la maîtrise des flux et la contractualisation

- Comment ne pas subir les ruptures et les surstocks en période de grandes incertitudes ?
- Les paramètres de gestion des stocks
- Le diagramme de PERT
- Le contrat de service entre le bloc opératoire et la PUI

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques

► Atelier 10 - La traçabilité financière

- La liste LPPR
- L'optimisation et la consolidation du recueil

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques

► Atelier 11 - Le système d'information et l'interopérabilité

- Les bases de données
- La gestion des fichiers
- L'UDI et dématérialisation de la traçabilité des DMI

► Méthodes pédagogiques

- Panorama des solutions disponibles

► Atelier 12 - La formation et la gestion des compétences

- Le plan de formation
- Les méthodes d'habilitation
- La connaissance des DMI
- La connaissance des besoins chirurgicaux

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques
- Retours d'expériences

► Atelier 13 - Le management du projet d'amélioration de la qualité et de sécurisation du circuit des DMI

- Les points clés pour planifier, organiser et suivre la démarche projet
 - Le déploiement de la culture qualité auprès des professionnels
 - Les modalités de communication interne et externe
 - La politique institutionnelle, le projet et le programme d'amélioration de la qualité
 - L'importance de la communication
- Méthodes pédagogiques**
- Des cas pratiques et analyses critiques :
 - la déclinaison par le participant de sa démarche projet qualité - la présentation de politiques - la présentation de programmes d'amélioration de la qualité en lien avec les DMI
 - Co-construction d'un plan de communication à partir d'un exemple de politique de communication interne

► Atelier 14 - L'évaluation des pratiques

- Les méthodes et les outils
 - Les indicateurs clés de performance (quantitatifs & qualitatifs)
 - La place du CAQES
- Méthodes pédagogiques**
- Cas pratiques
 - Retours d'expérience

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle PRAXIS
 - Remise d'un dossier documentaire permettant de valoriser son expérience, sa mise en oeuvre des apports présentés lors de la formation
- Le document sera transmis au jury CNEH qui procèdera à l'analyse
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 500 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 77h

SESSIONS

Paris/Visio 22 mars 2027
et 12, 13 mai 2027
et 20, 21 mai 2027
et 10, 11 juin 2027
et 7, 8 oct. 2027
et 10 déc. 2027



Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS – MANAGEMENT DES PARCOURS PATIENT

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2031

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Décrire, structurer et évaluer les parcours patient
- Mettre en place une organisation efficiente avec le patient
- Assurer une gouvernance stratégie et opérationnelle
- Valoriser la structuration et l'optimisation des parcours au travers de l'écoute patient et assurer le suivi de la performance des parcours
- Suivre l'évolution et la digitalisation des parcours patient

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, pilotes de parcours patient, coordinateurs de parcours, responsable de cellules d'ordonnancement, chefs de pôle, cadres supérieurs de santé, responsables qualité, directeurs des soins, présidents de CME

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Être en charge du pilotage de parcours patient

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Pascale RAVE

Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.gouget@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGEMENT DES PARCOURS PATIENT

E2031

Du 01/06/2026 au 25/11/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 31/05/2027 au 26/11/2027 - 12 jours - 84 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 750 €
Tarif non-adhérents	5 225 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - Décrire et analyser les parcours patient**

- Comprendre les enjeux en lien avec les parcours patients
- Savoir structurer les parcours dans son établissement et dans le cadre d'un GHT
- Décrire et communiquer l'organisation des parcours

► **Atelier 1 - Le parcours patient**

- Définitions
- Les termes associés : filière, trajectoire patient, parcours de soins, projet personnalisé de soins, projet thérapeutique, chemin clinique, plans de soins personnalisés
- Les structures associées : réseaux de santé, groupements, CPTS, maisons de santé, Centres de santé, pôles de santé, équipes territoriales, consultations avancées, équipes mobiles, etc.

► **Atelier 2 - Les enjeux motivant les évolutions et l'intérêt des démarches d'optimisation des parcours patient**

- Politiques : les attentes nationales, régionales et locales
- Sociologiques : la notion de trajectoire patient et de réseau de soins, du point de vue du patient, versus du point de vue des professionnels concernés : la relation « client / fournisseur » à l'épreuve de l'offre de soins
- Réglementaires et normatifs (Evolution des exigences de la HAS dans le cadre de la certification, autres dispositifs valorisables tels que l'accréditation d'une équipe)
- Humains : satisfaction, délai de prise en charge, gestion du risque évitable, information : réponse aux nouvelles exigences des patients et de leur entourage ?
- Financiers et médico-économiques : la qualité et la maîtrise des risques, des outils de régulation incontournables ?
- Numériques et technologiques

► **Atelier 3 - Les attentes de l'ARS et l'analyse du PRS : comment répondre aux consignes ?**

- Les liens avec le projet médico-soignant (établissement, GHT) et le CPOM
- L'analyse de l'offre de soins : la concurrence, les partenaires :
 - parcours patient développé avec les différents acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
 - offre de soins graduée
 - coordination et coopération avec les acteurs et les structures du territoire, notamment avec les acteurs de la ville et du domicile
 - attentes concernant certaines populations : les personnes âgées, les enfants ou adolescents

► **Atelier 4 - Décrire les parcours par la méthode des processus : outil indispensable à l'analyse systémique**

- Identifier les étapes clés des parcours (générique et spécifiques). Sécuriser les points critiques
- Le parcours global : entrée dans le parcours ; orientation ; prise en charge : par pathologie, par population (personne âgée, ...), par type de prise en charge, par niveau de soins ; Suivi immédiat et au long court
- Le parcours intra-hospitalier : accueil ; évaluation initiale des probléma-

tiques du patient (médicales, paramédicales, sociales, de rééducation, psychologiques) ; La prise en charge : la mise en oeuvre et le suivi du PPS, les transferts, la coordination et la continuité des soins ; L'organisation de la sortie : la coordination et la continuité des soins ; suivi : et si nous nous intéressons au résultat pour le patient et du point de vue de l'équipe ?

► **Atelier 5 - Caractériser et analyser les parcours**

- Les modalités d'évaluation de la pertinence du parcours
- Les référentiels (HAS, sociétés savantes, ARS)
- Les données du PMSI à mobiliser et l'utilisation des GHM
- L'identification des risques : les risques génériques et/ou spécifiques par profil de patient
- Les indicateurs disponibles (les reporting obligatoires) et évolutions attendues (liens avec le CAQES et l'IFAQ)
- Les autres indicateurs internes ou contractuels : la nécessité de « faire un tri efficace » ; d'associer les ressources du SIH, et de contractualiser en interne et en externe

► **Atelier 6 - Les outils de structuration d'analyse et d'évaluation**

- Les liens avec les étapes clés de la prise en charge des patients et le PPS (en intra / inter / extra hospitalière), le rôle du médecin traitant et des différents intervenants
- Les liens entre le chemin clinique (une réflexion préétablie, incontournable), les projets personnalisés de soins et les PSP (plans de soins personnalisés)
- La planification des actes, des informations, des objectifs et des types de prises en charge : en fonction des capacités du patient à comprendre et coopérer / adhérer, le respect de ses choix et préférences
- L'analyse en équipe de soins
- Zoom sur l'analyse de processus. Le chemin clinique : définitions, choix du périmètre, description du parcours de prise en charge de la pathologie
 - analyse des RBP à chacune des étapes
 - formalisation du chemin clinique
 - les étapes de validation du chemin clinique
 - formation des acteurs pour la mise en oeuvre
 - évaluation, reporting périodique et ajustement des écarts
 - du chemin clinique, au projet personnalisé de soins en passant par les plans de soins personnalisés
 - les autres méthodes et outils associés et reconnus : RCP, revue de pertinence, Focus groupes, RMM et REX, trigger tools

► **MODULE 2 (6 jours) - Manager et optimiser les parcours patients : vers l'amélioration de la performance et la mise en cohérence des organisations**

- Assurer le management des parcours par une gouvernance agile
- Identifier les leviers pour optimiser les parcours patients
- Assurer une démarche d'amélioration continue et répondre aux attentes et besoins des patients

► **Atelier 7 - La gouvernance des parcours patient : de la politique à la déclinaison pratique. clarifier les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués**

- Au niveau territorial : intégrer les impacts des GHT et autres groupements
- Au niveau stratégique

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Une équipe pluridisciplinaire

MÉTHODES MOBILISÉES

cf Modalité d'évaluation en fin de programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- instances, acteurs et rôles au sein de chaque structure
- la nécessité d'un projet médical structuré et consensuel
- Au niveau opérationnel
- leadership et pilotage des parcours patient
- rôles et responsabilités des acteurs
- pertinence de la fonction de coordonnateur de parcours
- place des de nouveaux métiers et de nouvelles organisations : bed manager, coordonnateur de parcours, référent de l'accueil et de l'efficacité des parcours, gestionnaire de cas, IPA, patient expert, équipes mobiles expertes, téléopérateur, cellule d'ordonnement, commission des séjours longs...

► Atelier 8 - Le parcours patient et la mobilisation des ressources

- La culture du travail en équipe : la collaboration
- Les principes fondamentaux et principaux outils d'un PACTE (programme d'amélioration continue du travail en équipe)

► Atelier 9 - Le parcours patient et la gestion des flux d'informations

- Les modalités de coordination inter-secteurs et inter-professionnelles
- Le partage d'information à tout moment dans un environnement sécurisé, interconnecté, entre les différents professionnels autorisés
- Des consignes et des supports de transmission communs
- procédures et protocoles
- check-lists
- parcours patient guide
- livrets à destination des patients, documents
- programme d'ETP, modalités de sortie
- Le partage d'information relatif à la traçabilité des actes : communication et flux d'informations : la nécessité de disposer d'un système d'information performant
- Hôpital connecté, le digital au service du parcours patient : état des lieux et avenir (accueil, information, télémedecine, suivi du patient à distance, etc.)

► Atelier 10 - Focus sur la mise en place d'un partenariat patient avec et pour le patient et son endouage: un parcours structuré, lisible et partagé

- Partenariat et mesure de l'expérience patient : définitions, enjeux et formats
- le respect des délais
- La simplification des démarches pour le patient
- La place des patients experts
- La place de l'entourage et des aidants
- L'impact sur la maîtrise des risques : diminution de la mortalité/morbidité pour les patients
- La mesure de l'expérience patient (PREMS, PROMS, PRIMs)
- L'identification des tâches créatrices de valeur ajoutée : information, éducation, communication avec le patient

► Méthodes pédagogiques

- Quiz et exercices pratiques
- Échanges/débats
- Retours d'expériences
- Exercices de planification et élaboration de fiches actions
- Cas pratiques : descriptions de parcours patients / construction d'indicateurs et de tableaux de bord
- Exemple de documents / maquettes pour la description des parcours patients

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 750 €
Non-adhérents	5 225 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris	du 1 au 5 juin 2026 et du 21 au 25 sept. 2026 et 24, 25 nov. 2026
Paris	du 31 mai 2027 au 4 juin 2027 et du 27 sept. 2027 au 1 oct. 2027 et 25, 26 nov. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT EXPÉRIENCE PATIENT

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E4090

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender des méthodes innovantes relatives au recueil de l'expérience patient
- Accompagner les équipes dans le déploiement de projets inhérents à l'engagement patient

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels ayant des missions de référents « expérience patient » ou étant en poste ou en passe d'être nommé « responsable expérience patient, patients et association de patients souhaitant s'inscrire dans une démarche collaborative « expérience patient » en ES ou ESSMS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
01 41 17 15 37 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT EXPÉRIENCE PATIENT

E4090

Du 06/10/2026 au 18/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 05/10/2027 au 13/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE) :

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) :

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 500 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - L'expérience patient : la démarche et le schéma de gouvernance**

- Connaître les évolutions et les différents enjeux de « l'expérience patient »
- Appréhender les changements induits en termes d'organisation et de compétences

► **Atelier 1 - L'expérience patient de quoi parle-t-on ?**

- Genèse de l'Expérience Patient : Fondements et évolution du patient-expert
- Le partenariat patient : évolutions et cadre réglementaire
- Les attendus de la HAS :
 - Les évolutions de la démarche qualité sécurité des soins dans le recueil de l'expérience patient
 - Comment initier le recueil de l'expérience patient ?
- Les enjeux du partenariat patient
- De quoi parle-t-on ? : « engagement patient » « partenariat patient » « expérience patient » « patient partenaire » « patient formateur. »
- Le modèle relationnel du partenariat patient : Quels enjeux de Santé Publique ?
- Les facteurs qui influent sur l'expérience patient
- Les déterminants à repérer
- Les 8 dimensions de l'expérience patient

► **Méthodes pédagogiques**

- Quiz
- Exercices pratiques

► **Atelier 2 - Repérer et développer les projets qui s'inscrivent dans la démarche « expérience patient »**

- Pourquoi établir une démarche de partenariat avec les patients et comment ?
- Quel niveau d'engagement des patients dans nos établissements ?
 - Le continuum de l'engagement patient d'après le modèle de Montréal
 - Les domaines à explorer au niveau de la Gouvernance ; des équipes et des patients
 - De quelle contribution ai-je besoin ?
 - Quels sont les objectifs ?
 - Quelle valeur ajoutée : pour les patients ; la gouvernance ; pour les équipes ?
 - Comment apporter une réponse adaptée à des projets multiples ?
- Quels rôles et places des RU dans ces projets ?
- Rôle et place des instances (CDU ; CME...)

► **Atelier 3 - Développer une approche méthodologique de gestion de projet appliqué au partenariat patient**

- les prérequis à la gestion de projet
- la définition des objectifs
- les étapes incontournables du projet
- les outils projets
- la communication

► **Méthodes pédagogiques**

- Exercices pratiques
- Appropriation d'outils

► **Atelier 4 - Identifier le rôle et les missions du « référent expérience patient »**

- La posture du référent : animateur ou facilitateur ?
- Animer des ateliers « expérience patient » :
 - Les phases indispensables à respecter : avant, pendant et le suivi des ateliers
 - Les sources de données pour identifier les thèmes des ateliers
 - Les méthodes d'animation à utiliser auprès des patients
- Accompagner les professionnels dans leurs démarches « expérience patient » :
 - La culture « expérience patient » de l'équipe : comment co-construire un modèle collaboratif équipe-patients ?
 - Quels leviers mobilisés auprès de l'équipe ?
- Les supports de communication : quel public ? quels résultats ?

► **Méthodes pédagogiques**

- Travail sur la fiche de poste
- Ateliers sur la posture du référent : coconstruction avec les professionnels ; les patients

► **Atelier 5 - Structurer le dispositif global « expérience patient »**

- Au niveau de la Gouvernance : comment développer la coopération dans notre écosystème hospitalier ?
- Au niveau des équipes : comment l'organiser à l'échelle du terrain ?
- Au niveau des patients : comment identifier les profils patients et pour quels projets ?
- Au niveau des comités et instances : le rôle des différentes structures dans la mise en place opérationnelle des projets « expérience patient » de l'établissement

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expériences
- Les stagiaires sont invités au cours de tables rondes à construire le dispositif « expérience patient » de la stratégie au pilotage et à la mise en oeuvre opérationnelle

► **MODULE 2 (3 jours) - Les outils et méthodes de « l'expérience patient »**

- Comment utiliser les outils et les méthodes « expérience patient » en intégrant le patient-partenaire ?
- Comment mobiliser le Design au service de l'expérience patient ?

► **Atelier 6 - Appréhender le Design comme concept facilitant le recueil de l'expérience patient**

- Les enjeux du Design dans l'écosystème sanitaire
- Définitions : Design thinking ; Design de parcours...
- Les caractéristiques du Design
- Comment implanter le Design dans votre établissement ?
- La méthodologie du Design
- Les étapes appliquées à un parcours patient : le Design de parcours
- Les modalités de participation des usagers ; des professionnels
- Les outils du Design

► **Atelier 7 - Appréhender l'intelligence collective au service des patients**

- Comment initier et déployer un projet d'intelligence collective ?
- Quels outils mobiliser ?
- Quelle méthode utiliser ?
- Analyse de projet

► **Méthodes pédagogiques**

- Des interventions s'appuyant sur des retours d'expérience.

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Un représentant de France Assos
- Un patient expert
- Différents intervenants dans le domaine de l'engagement et expérience patient

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 8 - Évaluer et améliorer les parcours de soins à partir de la méthode AmPPaTi (Amélioration du Parcours vécu par le patient et son entourage en Immersion)

- Prérequis :
 - Accompagnement à la définition des parcours de votre établissement
 - Choix des segments de parcours
- Approche méthodologique de la méthode AmPPaTi :
 - Les étapes incontournables
 - L'organisation du dispositif :
 - Quelle complémentarité avec les autres méthodes de recueil ? E-SA-TIS ; patient traceur ; questionnaires PREMS, PROMS....
 - Le recueil et l'analyse des données « expérience patient » :
 - La fiche synthèse : données qualitatives et données quantitatives
 - La fiche actions : choix et priorisation des actions à mener
 - Le plan de communication des résultats et des actions : forme contenu diffusion
 - La communication :
 - L'écoute active : techniques pour améliorer la qualité de l'écoute auprès des patients

► Méthodes pédagogiques

- Atelier sur la méthode à partir d'un segment de parcours choisi par les stagiaires

► Atelier 9 - Animer un groupe « patients » : Le Focus group

- Approche méthodologique du « Focus Group » :
 - Les phases incontournables : de la préparation à la mise en oeuvre
 - Intégration des patients partenaires : comment s'y prendre ?
 - Le choix des thématiques : co-construction professionnels-patients
 - Les outils : guide d'entretien qualitatif et questionnaire quantitatif
- La dynamique de groupe :
 - Techniques d'animation du Focus Group
 - Rôle du modérateur
 - Rôle de l'observateur
 - Debriefing du binôme modérateur-observateur
- Résultats
 - Analyse
 - Présentation

► Méthodes pédagogiques

- Mise en situation d'un Focus Group : animation et débriefing

► Atelier 10 - Développer les indicateurs « expérience patient »

- A quoi servent les PREMS PROMS PRIMS ?
 - Définitions
 - Indications
 - L'utilisation des indicateurs « expérience patient » à l'international
 - L'utilisation des indicateurs « expérience patient » en France
- Comment utiliser les résultats issus des PREMS ?

- Que mesure-t-on par les PREMS ?
- PREMS et indicateurs de satisfaction patient : quelle complémentarité ?
- Comment utiliser les résultats issus des PROMS ?
- Que mesure-t-on par les PROMS ?
- Comment s'y prendre pour valoriser le SMR (Service Médical Rendu) dans les parcours de soins ?
- Les registres PROMS : quelle finalité ?
- Suivi et coordination des indicateurs :
 - Elaboration des tableaux de bord « expérience patient »
- Méthodes pédagogiques
- Nombreuses illustrations et cas concrets.

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : expérimentation d'une méthode ou d'un outil de recueil de l'expérience patient au sein de l'établissement du participant
- Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 500 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Classe virtuelle 6, 7, 8, 9 oct. 2026
et du 16 au 20 nov. 2026
et 18 déc. 2026



PRAXIS - RÉFÉRENT SIMULATION EN SANTÉ

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E1704

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- 10 jours de pratique intensive pour conforter et développer le savoir être et le savoir faire du pilote CRM Santé indispensables à la mise en oeuvre du travail en équipe.
 - Conforter et développer le savoir être et le savoir-faire du pilote CRM Santé, indispensables à la mise en œuvre du travail en équipe
 - Fédérer les équipes sur les enjeux de la démarche qualité sécurité des soins
 - Repérer l'impact des facteurs humains sur la cohésion d'une équipe
 - Identifier les facteurs de réussite qui caractérisent une équipe fiable
 - Se doter de méthodes d'analyses innovantes qui sécurisent les organisations et les parcours de soins
- Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, responsables qualité/gestion des risques, directeurs des soins, coordinateurs de la gestion des risques associés aux soins, cadres de santé, personnels soignants

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
01 41 17 15 37 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT SIMULATION EN SANTÉ

E1704

Du 27/09/2027 au 14/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 000 €
Tarif non-adhérents	5 500 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (4 jours) - La sécurité des soins intégrée : principes, enjeux du travail en équipe**

- appréhender le positionnement des différents professionnels qui impulsent la démarche qualité sécurité des soins au sein de la structure
- comprendre les liens entre la transformation du système de santé et les attendus de la certification HAS relatifs au travail en équipe

► **Atelier 1 : Contexte et enjeux nationaux**

- Contexte réglementaire
- Qualité, sécurité et pertinence des soins : les axes prioritaires sur le plan National
- La feuille de route du Programme National pour la Sécurité des patients : Focus sur Facteurs Humains et compétences non techniques
- Les exigences de la Certification HAS : nouveautés 2025
- Capitalisation des RETEX Nationaux: focus sur les secteurs de soins dits «sensibles»

► **Atelier 2 : les enjeux de la culture sécurité sur le fonctionnement de l'équipe**

- les évolutions de la sécurité des soins afin de rendre notre écosystème de santé fiable
- quelles définitions de la culture sécurité, de l'équipe et du travail en équipe ?
- comment rendre lisible les différents programmes de sécurité ?
- programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe (PACTE), la gestion des compétences non techniques d'une équipe (Crew Resource Management en Santé), etc. et les attentes de la démarche certification HAS
- réaliser le diagnostic de la culture qualité sécurité des soins de votre équipe
- quelle stratégie mettre en place à l'échelle de la gouvernance ?
- comment piloter la fiabilité, l'efficacité et la sécurité des soins au sein de l'équipe ?

► **Méthodes pédagogiques**

- Débats, échanges à partir de vidéos - Exercice pratique de réalisation du diagnostic qualité, sécurité des soins de la structure - Retours d'expérience

► **Atelier 3 : Le leadership, une capacité à intégrer dans l'animation d'une équipe**

- quelles représentations l'équipe se fait du leader ?
- quelles notions du leadership sont à développer pour fédérer l'équipe autour d'une vision commune de la sécurité en santé ?
- comment développer le potentiel de l'équipe : les compétences non techniques au service de la sécurité des soins ?
- quels outils et quelles méthodes sont efficaces pour animer l'équipe ?
- comment mobiliser l'intelligence collective d'une équipe : se positionner pour gagner en efficacité et en performance
- le leadership : les différents types de leadership
- le positionnement des différents professionnels au sein de la structure
- l'identification des partenaires principaux : identité professionnelle, prisme de lecture des comportements et des attitudes
- les interactions entre les différents corps professionnels

► **Méthodes pédagogiques**

- Animation d'ateliers autour du leadership (saynètes, speed boat, etc)
- Mise en situation avec des outils d'animation d'équipe (mini forum d'échanges, rapport d'étonnement, etc.)

► **MODULE 2 (5 jours) - Le déploiement des outils de sécurisation des pratiques**

- intégrer les outils et les méthodes du travail en équipe dans une perspective d'intelligence collective
- comprendre l'impact du partenariat patient sur la sécurité des soins

► **Atelier 4 : les facteurs humains en santé, quelle considération au sein d'une équipe ?**

- les enjeux du travail en équipe
- les 4 composantes du travail en équipe
- les résultats liés à l'équipe
- les outils à mobiliser pour chaque composante
- la culture sécurité, les bonnes pratiques de sécurité au sein d'une équipe
- le partenariat patient : pratiques collaboratives patient/équipe : concept ou principe de réalité ?
- la communication : quels outils rendent l'équipe fiable ? Sécuriser la communication en situation critique, animer une séquence de briefing et de débriefing, etc. au sein de l'équipe

► **Méthodes pédagogiques**

- Ateliers : jeux de rôles - Partages d'outils - Mise en situation à partir de scénarios identifiés par les participants : animer une séquence de briefing puis de débriefing

► **Atelier 5 : Animer une séquence CRM**

- améliorer la fiabilité de l'équipe en travaillant sur les facteurs humains
- le CRM Santé : pourquoi ? Quels moyens ? Quels buts ? Les prérequis
- le rôle du facilitateur/animateur CRM extérieur à l'équipe
- le rôle des référents CRM au sein de l'équipe
- comment identifier avec l'équipe une problématique de sécurité ?
- comment animer un CRM Santé : du choix de la problématique à la mise en œuvre des actions ?

► **Méthodes pédagogiques**

- Atelier pratique : réalisation d'un diagnostic de fonctionnement de l'équipe - Mises en situation : animation de séquences CRM

► **Atelier 6 : Technique efficace au service du collectif de travail : la simulation en santé**

- choix des techniques de simulation/objectifs de l'équipe
- identification des scénarios
- les étapes d'une séance de simulation
- les axes de progression en équipe : comment animer la séquence de briefing et de débriefing ?

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazarrotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Un groupe d'experts, spécialistes des facteurs humains

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. Programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 000 €
Non-adhérents	5 500 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSION.S

Paris	27, 28, 29, 30 sept. 2027 et du 15 au 19 nov. 2027 et 14 déc. 2027
-------	--



PRAXIS - RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE/RSE

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2427

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Mettre en œuvre la démarche RSE basée sur le management des risques et l'amélioration continue
- Connaître les méthodes et outils permettant de mettre en œuvre le diagnostic développement durable/RSE
- Définir une stratégie/politique RSE
- Accompagner les changements managériaux pour déployer la démarche

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs d'établissement, responsables techniques, responsables qualité QSE, HSE, responsables développement durable/RSE, responsables communication

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre
Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement [contacter formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

COORDINATEUR.TRICE

Anja ANDRIAMANANTENA

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 33 53 87 11 - anja.andriamanantena@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE/RSE

E2427

Du 05/10/2026 au 17/12/2026 - 11 jours - 77 heures

Du 04/10/2027 au 17/12/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 455 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2,5 jours) - Maîtriser le contexte et les informations à la base de la problématique RSE/développement durable**

- Déterminer les enjeux actuels du développement durable avec un regard transversal et systémique
- Comprendre l'environnement normatifs/réglementaire applicable aux établissements de santé

► **Atelier 1 - Les fondamentaux de la démarche, l'histoire et la prise de conscience mondiale**

- Le rapport meadows
- Le club de Rome
- Le rapport brundtland
- Le sommet de Rio, protocole de Kyoto, sommet de Copenhague
- Les Cops

► **Atelier 2 - Les enjeux climatiques et environnementaux à partir des données scientifiques**

- Le rapport du GIEC
- La biodiversité
- L'eau
- La gestion des déchets
- La pollution de l'air
- Le changement climatique
- Les ODD

► **Atelier 3 - Les enjeux réglementaires développement durable du secteur hospitalier**

- La réglementation thermique
- La réglementation sur les diagnostics environnementaux
- La réglementation sur les volets sociétaux
- La réglementation sur la gestion des déchets
- La réglementation sur l'eau, la gestion de l'air, l'énergie
- La loi ELAN
- La loi Egalim
- La convention citoyenne pour le climat
- Définition de l'économie circulaire et enjeux

► **Atelier 4 - Les principaux référentiels autour de la thématique du management durable en santé**

- La norme ISO 14001
- La norme ISO 26000
- Le référentiel EMAS
- Le référentiel HAS

► **MODULE 2 (2,5 jours) – Construire son diagnostic développement durable**

► **Atelier 5 - Le diagnostic de performance énergétique**

- Point sur la réglementation
- Point d'intérêts

► **Atelier 6 - Le bilan des gaz à effets de Serre**

- Point sur la réglementation
- Méthode d'élaboration

- Exploitation du bilan

► **Atelier 7 - Diagnostic développement durable/RSE**

- Méthodologie
- Outils d'autoévaluation
- L'observatoire du développement durable

► **Atelier 8 - Construire un tableau de bord de suivi environnemental**

- Définition des indicateurs
- Méthodologie d'élaboration

► **Atelier 9 - Diagnostic de la dimension sociale**

- Analyse des risques professionnels
- Analyse de la qualité de vie au travail

► **MODULE 3 (2 jours) - Construire la stratégie RSE/développement durable**

Mettre en œuvre et piloter la stratégie environnementale et sociétale à l'aide d'outils et s'appuyer sur des approches spécifiques et innovantes

► **Atelier 10 - Le lien entre la stratégie et le diagnostic RSE/développement durable**

- Formulation d'objectifs issus des données diagnostiques
- Mise en cohérence des objectifs

► **Atelier 11 - Méthode d'analyse de la matérialité**

- Définition des parties prenantes
- Consultation des parties prenantes
- Analyse comparative
- Analyse des résultats
- Définition des priorités

► **Atelier 12 - Modalités de pilotage de la démarche et suivi de la performance**

- Définir un comité de pilotage
- Rôle/positionnement du responsable RSE/développement durable
- Organisation du reporting des résultats

► **Atelier 13 - Focus sur la fonction achat : définir une politique achat**

- Règles/fonctionnement des marchés publics
- Intégration des critères développement durable dans la politique achat
- Modalités de construction de la politique achat développement durable

► **MODULE 4 (2 jours) - Déployer la démarche**

► **Atelier 14 - L'accompagnement au changement**

- La théorie de l'engagement
- Les actions innovantes de communication (serious game, nudge)
- Le diagnostic des changements
- Les leviers de mobilisation (sensibilisation, formation, ancrage)
- Les modalités de déploiement

► **Atelier 15 - Manager les alliés et oppositions**

- La stratégie des alliés
- La gestion des objecteurs

► **Atelier 16 - La communication**

- Communiquer sur le site internet

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinateur du Praxis
- Autres experts en activité sur le management du développement durable

MÉTHODES MOBILISÉES

Quiz et exercices pratiques - Retours d'expériences - Retours d'expérience et cas pratique sur sa transposition à l'hôpital - Échanges/débats - Nombreux exercices

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

- Communiquer et valoriser la politique, les actions et les résultats

► **MODULE 5 (1 jour) - Retours d'expérience**

► **Atelier 17 - Les éco-soins**

- Méthodologie
- Retours d'expérience

► **Atelier 18 - Retour d'expérience diagnostic environnemental et déploiement d'une démarche RSE/développement durable**

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 455 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris	du 5 au 9 oct. 2026 et du 23 au 27 nov. 2026 et 17 déc. 2026
Paris	du 4 au 8 oct. 2027 et du 22 au 26 nov. 2027 et 17 déc. 2027

CERTIFICATION HAS QUALITÉ DES SOINS

Choisissez l'école de référence !



E2083 - Les clés du maintien de la dynamique qualité entre 2 certifications

OBJECTIFS

Repérer les points d'appui pour obtenir l'adhésion et l'implication des professionnels
Identifier des modalités d'animation et de suivi encourageant l'engagement des équipes au quotidien
Maintenir la dynamique de la démarche globale d'amélioration continue entre deux procédures de certification

PROGRAMME

- Dynamiser sa communication dans le cadre de la démarche qualité et gestion des risques
 - mettre en place des outils de communication adaptés
 - valoriser les démarches et proposer une dynamique d'équipe
 - promouvoir la diffusion d'une dynamique positive
 - les médias à privilégier pour communiquer
- Évaluer l'impact des progrès réalisés
- Rendre les réunions qualité plus dynamiques et interactives
- Appréhender les fondamentaux de la négociation efficace
- Faire adhérer les acteurs et les mobiliser dans le cadre de la démarche qualité
 - l'identification des potentiels d'amélioration
 - les outils de persuasion
 - la gestion des risques liés aux projets et aux résistances

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du CNEH
- Un coach et expert en communication

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Etude de cas - Jeux de rôle - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 5, 6 oct. 2026
Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Membres de l'équipe qualité-gestion des risques
Référénts qualité-gestion des risques au sein des pôles

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2020 - Certification HAS qualité des soins : retours d'expériences

OBJECTIFS

Bénéficier de retours d'expériences et de partages d'outils d'établissements sanitaires venant de passer leur visite de certification qualité des soins.

AU PROGRAMME

- La préparation, l'organisation et le déroulement de la visite de certification
- Focus sur l'évaluation de critères impératifs
- Focus sur les nouveautés des méthodes de visite (traceur ciblé interventionnel, audit système encadrement, ...)
- Conseils et échanges de pratiques pour valoriser votre établissement
- Les résultats des visites : quelles sont les fiches anomalies ouvertes ? Les critères avancés validés ?
- Les recommandations des experts visiteurs ?

PROGRAMME

Le CNEH vous propose une demi-journée animée par des directions, soignants, équipes qualité issus d'établissements ayant bénéficié de la certification HAS.

Programme

- La préparation, l'organisation et le déroulement de la visite de certification
- Focus sur l'évaluation de critères impératifs

- Focus sur les nouveautés des méthodes de visite (traceur ciblé interventionnel, audit système encadrement, ...)
- Conseils et échanges de pratiques pour valoriser votre établissement
- Les résultats des visites : quelles sont les fiches anomalies ouvertes ? Les critères avancés validés ? Les recommandations des experts visiteurs ?

INTERVENANT.E.S

- Directeurs
- Soignants
- Membres d'équipes qualité

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expériences et de situations vécues - Interactivité - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.5 - 3h

VISIO 13h30-16h30 10 juil. 2026
VISIO 13h30-16h30 4 déc. 2026
VISIO 13h30-16h30 9 juil. 2027
VISIO 13h30-16h30 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 300 €
Tarif non-adhérents 330 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs qualité
Membres des équipes qualité et gestion des risques
Direction des soins
Cadres et cadres supérieurs de santé
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2032 - La certification HAS qualité des soins 6ème version

Certification des établissements de santé pour la qualité des soins

OBJECTIFS

Mettre en œuvre les nouvelles modalités de la certification
Structurer, au sein de son établissement et/ou d'un groupement (GHT, etc.), une stratégie permettant d'accompagner le changement indispensable au pilotage de la démarche qualité et de la gestion des risques

PROGRAMME

- ▶ La certification HAS qualité des soins, les enjeux
- ▶ Le rétroplanning proposé par la HAS qualité des soins, depuis l'inscription de l'établissement dans la démarche jusqu'à la diffusion du rapport de certification
- ▶ La structuration du manuel de certification HAS qualité des soins
- ▶ La structuration du compte qualité CALISTA
- ▶ L'impact des IQSS
- ▶ L'impact des données externes et des résultats de l'évaluation interne
- ▶ Les modalités de visite utilisées par les experts-visiteurs dans le cadre de la certification
- ▶ Le planning de visite
- ▶ Le processus décisionnel
- ▶ La stratégie d'établissement : comment aborder la certification HAS qualité des soins ? Comment s'y préparer ?

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Jean-Luc Le Moal, Pharmacien, directeur du pôle QualiSanté du CNEH
- Pascale Ravé, Directeur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Interactivité - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 7 déc. 2026

Classe virtuelle 4 juin 2027

Classe virtuelle 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables

qualité-gestion des risques

Assistants qualité

Cadres et cadres supérieurs de santé

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1069 - Le patient traceur dans la certification HAS qualité des soins

OBJECTIFS

Comprendre la place du patient traceur dans la démarche de certification HAS et la démarche qualité
Acquérir les méthodes et les outils pratiques pour sa mise en place

PROGRAMME

- ▶ Le patient traceur : définition, brefs rappels de sa place dans la certification HAS qualité des soins
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation : les étapes de la démarche, la place et le rôle des différents acteurs et des instances
- ▶ L'identification des principaux parcours patients de l'établissement au regard du profil de l'établissement, des filières de soins
- ▶ La méthode du patient traceur : entretien patient, entretien avec l'équipe et analyse du dossier patient, observations
- ▶ La préparation de l'audit : choix des profils et des patients, élaboration des grilles de recueil, communication auprès des équipes
- ▶ Les modalités d'animation du patient traceur
- ▶ Le reporting et le suivi des actions : la définition des actions d'amélioration ; la communication aux instances (CME, CSIRMT, réunion d'encadrement, CDU), aux pôles, aux équipes ; le bilan annuel de service, de pôle, d'établissement ; le suivi des actions ; le suivi de l'efficacité des actions d'amélioration

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Directeur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation/jeux de rôles - Réalisation d'un patient traceur à partir d'un dossier anonymisé (identification des points critiques du parcours, des points forts de la prise en charge et des axes d'amélioration, rédaction d'un compte-rendu patient traceur)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Des ateliers pratiques pour s'approprier les outils, pour apprendre à poser les questions aux équipes, organiser sa prise de notes et être capable de restituer aux équipes « à chaud » - Remise d'une boîte à outils pratiques - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux
Directeurs des soins
Cadres de santé
Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2560 - L'annonce du dommage associé aux soins - Visio 2 H

Comment s'organiser, informer et accompagner ?

OBJECTIFS

- Doter chaque professionnel de santé concerné des connaissances et les outils nécessaires à l'organiser une annonce de dommage associé aux soins
- Anticiper pour accompagner au mieux le patient victime du dommage ou ses proches
- Répondre aux exigences de la HAS

PROGRAMME

Session de 2 heures en Classe virtuelle de 10H à 12H	► La communication de l'information
► Les étapes de l'annonce du dommage lié aux soins	► La continuité des soins et le plan de soins post-dommage
► Que faire lorsqu'un dommage survient ?	► La traçabilité et l'accès au dossier médical
► l'organisation institutionnelle à mettre en place	► La définition du rôle de chacun : direction, cadre de santé, médecin chef de service et personnel impliqué, la CDU et la médiation
► La préparation de l'annonce du dommage • la réalisation de l'annonce du dommage • son déroulement, les phases, la conduite à tenir et les pièges à éviter	► Les recommandations pour la pratique • la sécurisation juridique des écrits • la traçabilité • les points de vigilance • les difficultés potentielles
► Le suivi de l'annonce et de l'événement • les rendez-vous de suivi	

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage d'expériences - Présentation et illustrations concrètes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire en ligne

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.3 - 2h

Visio 10h - 12h	14 oct. 2026
Visio 14h - 16h	14 oct. 2026
Visio 10h - 12h	12 nov. 2026
Visio 14h - 16h	12 nov. 2026
Visio 10h - 12h	24 mars 2027
Visio 14h - 16h	24 mars 2027
Visio 10h - 12h	7 juin 2027
Visio 14h - 16h	7 juin 2027
Visio 10h - 12h	5 oct. 2027
Visio 14h - 16h	5 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	150 €
Tarif non-adhérents	170 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins
- Cadres de santé
- IDE
- Responsable qualité
- Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1629 - Le parcours traceur dans la certification HAS qualité des soins

OBJECTIFS

Comprendre la place du parcours traceur dans la démarche de certification HAS et la démarche qualité
Acquérir la méthode et les outils pratiques pour sa mise en place

PROGRAMME

- ▶ Le parcours traceur : définition ; complémentarités avec la démarche du patient traceur
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation : les étapes de la démarche, la place et le rôle des différents acteurs et des instances
- ▶ L'identification des principaux parcours patients de l'établissement au regard du profil de l'établissement, des filières de soins
- ▶ La méthode du parcours traceur : réalisation pratique du parcours patient, entretiens avec les différentes équipes et analyse de dossiers patient, réalisation d'observations
- ▶ La préparation de l'audit : choix des profils et des patients, élaboration des grilles de recueil, communication auprès des équipes

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH
- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation/jeux de rôles : travail sur l'élaboration d'une grille parcours traceur, entretien avec les équipes concernées par le parcours patient, consultation de dossiers patient, identification des points forts de la prise en charge et des axes d'amélioration, rédaction d'un compte rendu parcours traceur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Des ateliers pratiques pour s'approprier les outils, apprendre à poser les questions aux équipes, organiser sa prise de notes et être capable de restituer aux équipes « à chaud » - Remises d'une boîte à outils pratiques - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux
Directeurs des soins
Cadres de santé
Membres de l'équipe qualité-gestion des risques
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1385 - Les traceurs ciblés et les audits système dans la certification HAS qualité des soins

OBJECTIFS

Appréhender la place des traceurs ciblés et des audits système dans la démarche qualité et sécurité des soins
Acquérir les méthodes et les outils pratiques pour leur mise en place

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ▶ Les traceurs ciblés, les audits système : définitions | ▶ L'impact sur les processus |
| ▶ La place des traceurs et de l'audit système dans la certification | ▶ Les modalités de déploiement au sein de l'établissement |
| ▶ Les modalités pratiques de réalisation du traceur ciblé | ▶ Les modalités pratiques de réalisation des audits système. Leurs impacts sur les politiques |

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Directeur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques à partir d'un événement et d'un produit « traceur » : élaboration des grilles de recueil, simulation d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation - Remise d'une boîte à outils

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables qualité-gestion des risques
Cadres de santé
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2503 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : isolement et contention en psychiatrie

OBJECTIFS

Appréhender de manière concrète le cadre juridique des libertés individuelles en psychiatrie
Appréhender les attentes concrètes des experts-visiteurs
Repérer les situations à risque d'anomalie
S'autoévaluer efficacement pour viser le zéro anomalie

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Les critères impératifs de la HAS constituent des points de vigilance majeurs dans le processus de certification, en particulier en psychiatrie sur l'isolement et la contention. Leur non-respect peut entraîner une ou des anomalies impactant directement le résultat global de la certification.

Une seule anomalie sur un critère impératif peut suffire à compromettre la certification de votre établissement.

En 2 heures 30, cette formation vous propose un décryptage clair, concret et opérationnel des critères incontournables appliqués à la psychiatrie.

Un format court et concret pour viser le zéro anomalie et aborder la visite de certification avec confiance

- Décryptage du critère impératif HAS en psychiatrie
- Ce que la HAS attend, les bonnes pratiques organisationnelles
- Pour des patients adultes en soins sous contrainte (quel est le cadre légal ?)
- Quid des pratiques mises en œuvre en situation

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

exceptionnelle pour les enfants ou les adolescents ?

- Focus sur les autres restrictions de liberté
- Contact avec ses proches
- Accès à ses effets personnels
- Liberté d'aller et de venir
- Les liens avec les règlements internes ou règlements de fonctionnement (transmis/affichés et la justification des restrictions de liberté unilatérales, etc.)
- Les bonnes pratiques de prescription, suivi et levée d'une restriction individuelle de liberté
- Les points de questionnements auprès des professionnels, les observations, les éléments de traçabilité
- Analyse de situations réelles (cas pratiques)
- Comment atteindre le "zéro anomalie" : méthodes et outils, les leviers d'adhésion
- Check-list terrain favorisant l'implication des équipes
- Préparer efficacement la visite HAS

Durée 0 jour - 2h30

Visio 2H30 4 déc. 2026

Visio 2H30 4 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 150 €

Tarif non-adhérents 170 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs, responsables qualité
gestion des risques, assistants
qualité en psychiatrie
Médecins psychiatres
Soignants spécialisés en
psychiatrie
Tout professionnel impliqué dans
la démarche qualité

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de
certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2633 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : la maternité

OBJECTIFS

Appréhender les attentes concrètes des experts-visiteurs en maternité
Repérer les situations à risque d'anomalie
S'autoévaluer efficacement pour viser le zéro anomalie

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Les critères impératifs de la HAS constituent des points de vigilance majeurs dans le processus de certification, en particulier dans la maternité. Leur non-respect peut entraîner une ou des anomalies impactant directement le résultat global de la certification.

Une seule anomalie sur un critère impératif peut suffire à compromettre la certification de votre établissement.

En 2 heures 30, cette formation vous propose un décryptage clair, concret et opérationnel des critères incontournables appliqués à la maternité.

Un format court et concret pour viser le zéro anomalie et aborder la visite avec confiance

- Décryptage des critères impératifs HAS en maternité
- Ce que la HAS attend, les bonnes pratiques organisationnelles
- Les points de questionnements auprès des professionnels, les observations, les éléments de traçabilité
- Exemples concrets d'anomalies
- Analyse de situations réelles (cas pratiques)
- Comment atteindre le "zéro anomalie" : méthodes et outils, les leviers d'adhésion
- Check-list terrain favorisant l'implication des équipes
- Préparer efficacement la visite HAS

INTERVENANT.E.S

- Responsable qualité

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 0 jour - 2h30

Visio 2h30 11 déc. 2026

Visio 2h30 11 juin 2027

Visio 2h30 15 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 150 €

Tarif non-adhérents 170 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Assistants qualité
Cadres et cadres supérieurs de santé de maternité
Soignants de la maternité
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2634 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : les événements indésirables

OBJECTIFS

Appréhender les attentes concrètes des experts-visiteurs concernant la culture de la déclaration des événements indésirables
Repérer les situations à risque d'anomalie
S'autoévaluer efficacement pour viser le zéro anomalie

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Les critères impératifs de la HAS constituent des points de vigilance majeurs dans le processus de certification, en particulier concernant la culture de la déclaration des événements indésirables, dont les presque accidents. Leur non-respect peut entraîner une ou des anomalies impactant directement le résultat global de la certification.

Une seule anomalie sur un critère impératif peut suffire à compromettre la certification de votre établissement.

En 2 heures 30, cette formation vous propose un décryptage clair, concret et opérationnel du critère impératif concernant les événements indésirables.

Un format court et concret pour viser le zéro anomalie et aborder la visite avec confiance

► Décryptage du critère impératif HAS sur la culture de la déclaration des événements indésirables, dont les presque accidents

► Comment est réalisée concrètement l'évaluation ?

► Ce que la HAS attend, les bonnes pratiques organisationnelles

► Les points de questionnements auprès des professionnels, les observations, les éléments de traçabilité, les comptes-rendus d'analyse

► Le lien avec le dispositif d'accréditation

► Exemples concrets d'anomalies

► Analyse de situations réelles (cas pratiques)

► Comment atteindre le "zéro anomalie" : méthodes et outils, les leviers d'adhésion

► Check-list terrain favorisant l'implication des équipes

► Préparer efficacement la visite HAS

INTERVENANT.E.S

- Responsable qualité

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 0 jour - 2h30

Visio 2h30

1 déc. 2026

Visio 2h30

12 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 150 €

Tarif non-adhérents 1710 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables

qualité-gestion des risques

Assistants qualité

Cadres et cadres supérieurs de

santé

Tout professionnel impliqué dans

la démarche qualité

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures

nécessaires à mettre en œuvre

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2632 - Zéro anomalie sur les critères impératifs HAS : les secteurs interventionnels

OBJECTIFS

Appréhender les attentes concrètes des experts-visiteurs dans les secteurs interventionnels
Repérer les situations à risque d'anomalie
S'autoévaluer efficacement pour viser le zéro anomalie

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Les critères impératifs de la HAS constituent des points de vigilance majeurs dans le processus de certification, en particulier dans les secteurs interventionnels (bloc opératoire, endoscopie, radiologie interventionnelle, cardiologie interventionnelle, échographie endocavitaire, ...). Leur non-respect peut entraîner une ou des anomalies impactant directement le résultat global de la certification.

Une seule anomalie sur un critère impératif peut suffire à compromettre la certification de votre établissement.

En 2 heures 30, cette formation vous propose un décryptage clair, concret et opérationnel des critères incontournables appliqués au bloc opératoire, à l'endoscopie et aux autres secteurs interventionnels.

Un format court et concret pour viser le zéro anomalie et aborder la visite avec confiance

► Décryptage des critères impératifs HAS sur les secteurs interventionnels (bloc opératoire, endoscopie, radiologie interventionnelle, cardiologie interventionnelle, échographie endocavitaire, ...)

► Ce que la HAS attend, les bonnes pratiques organisationnelles

► Les points de questionnements auprès des professionnels, les observations, les éléments de traçabilité

► Exemples concrets d'anomalies

► Analyse de situations réelles (cas pratiques)

► Comment atteindre le "zéro anomalie" : méthodes et outils, les leviers d'adhésion

► Check-list terrain favorisant l'implication des équipes

► Préparer efficacement la visite HAS

INTERVENANT.E.S

- Responsable qualité

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 0 jour - 2h30

Visio 2h30

10 déc. 2026

Visio 2h30

8 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 150 €

Tarif non-adhérents 170 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Assistants qualité
Cadres et cadres supérieurs de santé des secteurs interventionnels
Soignants des secteurs interventionnels
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2636 - Haute qualité des soins : Focus sur l'accréditation des médecins et des équipes médicales

OBJECTIFS

Appréhender concrètement le dispositif d'accréditation
Identifier les différentes étapes pour s'engager dans l'accréditation

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Le dispositif d'accréditation des médecins et des équipes médicales soulève de nombreuses questions et ... parfois des hésitations.

Et si l'accréditation devenait un véritable levier... plutôt qu'une contrainte ?

Souvent perçu comme complexe, chronophage, le dispositif d'accréditation des médecins et des équipes médicales est un outil puissant pour sécuriser les pratiques et valoriser l'engagement des professionnels

En 2h30, cette formation vous propose, à travers d'exemples, un décryptage clair et concret pour comprendre ce qui est attendu et identifier les étapes clés

► Les enjeux et les finalités du dispositif d'accréditation

INTERVENANT.E.S

- Responsable qualité

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

► Le dispositif d'accréditation comme levier d'amélioration des pratiques et de sécurisation des soins

► Les professionnels et les spécialités concernés

- Les étapes clés du processus d'accréditation
- Engagement dans la démarche
 - Déclaration et analyse des événements porteurs de risques
 - Mise en œuvre d'actions d'amélioration
 - Validation et suivi

► Les exigences en matière de gestion des risques et d'EIAS

► Le lien avec le plan de formation

► L'accréditation en équipe : pourquoi et comment ?

► L'articulation avec la certification des établissements

Durée 0 jour - 2h30

Visio 2h30

1 déc. 2026

Visio 2h30

12 avr. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	150 €
Tarif non-adhérents	170 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Assistants qualité
Médecins concernés par l'accréditation
Cadres et cadres supérieurs de santé
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

CERTIFICATION HAS – SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Choisissez l'école de référence !



E2505 - Certification HAS - Sécurité numérique en santé

Plan de continuité d'activité – Plan de reprise d'activité (PCA PRA) Soyez prêt pour quand cela se produira !

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux d'un PCA et d'un PRA (Plan de Continuité d'Activité / Plan de Reprise d'Activité)
Définir les étapes essentielles à la mise en œuvre d'un PCA PRA
Renforcer la résilience de son organisation
Mobiliser les acteurs et être prêt le jour !

PROGRAMME

- Définition, contexte, enjeux de la sécurité numérique en santé
 - attentes de la HAS
 - prérequis et référentiels nationaux
 - pilotage de projet
- Structuration d'une méthodologie de travail et identification des acteurs à mobiliser à chaque étape
 - identification des processus critiques par service et des risques potentiels
 - définition des scénarios de crises
 - développement de plans d'interventions spécifiques à chaque scénario de crise
 - mise en place de tests des plans de continuité d'activité
 - sensibilisation des personnels aux enjeux de la continuité d'activité
- équipe identifiée pour le lancement de la continuité d'activité
- formation des personnels à l'exécution du PCA
- inventaire des ressources humaines/matériels/logiciels nécessaires à la reprise d'activité
- rôle des référents sécurité SI
- plan de communication des procédures à suivre en cas de mise en route de PCA
- Evaluation du dispositif
- Gestion des incidents significatifs ou graves de sécurité des systèmes d'information
- Gestion des recommandations et des mesures d'urgence proposées par l'ANSSI

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Retours d'expérience et capitalisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026
Paris 14, 15 juin 2027
Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

RSSI et référents Sécurité Informatique
Directeurs/responsables qualité et gestionnaires de risques
Directeurs des soins, cadres de santé
Chefs de pôle, médecins
Responsables du bureau des entrées
Pharmaciens responsables
Responsables laboratoires de biologie médicale

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2631 - IA : Les prompts cliniques

Appui à la réflexion clinique, à l'analyse des situations et à l'organisation des activités hospitalières

OBJECTIFS

Appréhender concrètement les usages possibles de l'IA dans la pratique médicale
Éviter les risques cliniques, réglementaires, éthiques et cyber
Structurer un prompt clinique pertinent

PROGRAMME

- ▶ Positionnement et cadrage
- ▶ Protection des professionnels de santé face à l'IA
- ▶ Les principes de fonctionnement de l'IA
- ▶ Outils d'Intelligence Artificielle au quotidien pour aider les professionnels de santé
 - Rédiger des documents cliniques et médicaux : lettres, résumés, supports patients
 - Transcrire des échanges avec les patients
 - Accélérer la lecture de résultats complexes
 - Améliorer la précision des diagnostics
- ▶ Les limites de l'IA en santé
- ▶ Rédiger un prompt clinique expert : la méthode RCC (rôle, contexte, consigne) : contexte clinique minimal, objectif thérapeutique explicite, demande de justificatif scientifique robuste
- ▶ Prompting appliqué aux professionnels de santé
- ▶ Détecter les erreurs ou biais (hallucinations thérapeutiques, fuite de données de santé...)
- ▶ Cas pratique : validation pharmaceutique et cadre sécurisé (traçabilité des prompts, gestion dynamique des connaissances médicales, conformité réglementaire logiciel médical)
- ▶ Innovation et défis des IA actuelles

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien expert IA et sécurité numérique

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques - Apports ciblés, démonstrations, ateliers pratiques, études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire initial, tour de table en fin de formation - Questionnaire de satisfaction

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 16 déc. 2026

Classe virtuelle 5 avr. 2027

Paris 11 juin 2027

Classe virtuelle 16 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens

Médecins

Cadres de santé

Responsables qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2637 - HospiConnect : guide pratique d'utilisation

OBJECTIFS

Mettre en œuvre HospiConnect

S'aligner avec les exigences de sécurité, de conformité et de traçabilité des référentiels

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

La transformation numérique des établissements de santé implique une maîtrise renforcée des dispositifs d'identification électronique, de gestion des identités, d'authentification forte et de conformité réglementaire.

Cette formation vise à permettre aux professionnels des systèmes d'information hospitaliers de maîtriser le déploiement et l'exploitation d'Hospiconnect dans le respect des exigences nationales relatives à l'identification électronique en santé, aux volets CaRE, HOP'EN 2, aux référentiels de cybersécurité, ainsi qu'aux évolutions réglementaires applicables. Pragmatique et orientée résultats, cette formation permet aux équipes de gagner du temps, de structurer leur démarche et d'aborder la certification avec confiance.

► HospiConnect : mise en œuvre opérationnelle

INTERVENANT.E.S

Expert sécurité numérique et certification HAS

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

de l'identification électronique (structuration, organisation, sécurisation)

- Gestion des identités et des comptes
 - Procédure de mise à jour des comptes
- Gestion des habilitations utilisateurs
- Simulation d'un modèle d'habilitation et d'un flux d'identification avec analyse d'impact sur les services
- Panorama des MIE
- Cartes CPS, e-CPS, PSI
- Qualification de l'Identité Nationale de Santé (INS) et recueil du consentement patient
- Alignement avec les exigences de sécurité, de conformité et de traçabilité des référentiels :
 - Application à la consultation intégrée du DMP
 - Analyse de risques et définition des critères de sécurité
 - Analyse des indicateurs de maturité et maîtrise de la plateforme Convergence
 - Mise en place du mode dégradé
 - Rédaction d'un dossier de preuves intégrant les critères de sécurité

Durée 1 jour - 7h

Paris 2 déc. 2026

Paris 2 juin 2027

Paris 1 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des systèmes d'information hospitaliers
Responsables sécurité des systèmes d'information (RSSI)
Responsables applicatifs SIH
Chefs de projet transformation numérique
Référénts identité numérique
Cadres impliqués dans la gouvernance des accès et habilitations

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2638 - Les dispositifs médicaux numériques (DMN) Sécuriser et répondre aux exigences de la HAS

OBJECTIFS

Identifier les exigences HAS applicables aux dispositifs médicaux numériques
Cartographier les dispositifs médicaux numériques à usage professionnel
Mettre en œuvre une organisation pour l'acquisition des dispositifs médicaux numériques
Piloter l'usage des dispositifs médicaux numériques à usage professionnel

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Face aux exigences croissantes de la certification HAS et à l'essor du numérique en santé, cette formation propose une approche concrète, rapide et directement utile sur le terrain.

Les participants acquièrent les clés pour maîtriser le déploiement des dispositifs médicaux numériques (DMN) et répondre efficacement aux attendus du référentiel HAS

La formation s'appuie sur des cas pratiques et des outils immédiatement réutilisables : cartographie des DMN, grille d'audit fournisseur, gestion des incidents, et communication auprès des patients

► Atelier 1 : Qualification et Cartographie

- Exercice pratique : «Est-ce un DMN ? »
- Initialisation de la cartographie exhaustive des DMN à usage professionnel, avec et sans IA

► Atelier 2 : Audit fournisseur et intégration sécurisée

- Exercice pratique : Analyser une offre de contrat d'un éditeur de solution d'IA
- Check-list de vérification
- Certificat HDS pour l'hébergement

- Conformité au Ségur du numérique (interopérabilité INS, Pro Santé Connect, MSSanté)
- Clauses de maintenance corrective
- Suivi matériovigilance
- Grille d'évaluation «Achat Numérique» pour les services biomédicaux et informatiques

► Atelier 3 : Gestion des risques et matériovigilance logicielle

- Simulation d'incident : Un bug critique est détecté sur une solution de télésurveillance
- Circuit de signalement
- Focus IA : Réaliser une mini-AIPD (Analyse d'Impact relative à la Protection des Données)
- Procédure simplifiée de gestion d'une alerte de sécurité (FSN - Field Safety Notice)

► Atelier 4 : Le patient partenaire et l'hygiène informatique

- Jeux de rôles : Informer un patient qu'un algorithme d'IA aide au diagnostic de sa pathologie (Exigence HAS)
- Audit flash «Hygiène Informatique»
- Trame de paragraphe pour le livret d'accueil patient sur l'usage des innovations numériques et IA

INTERVENANT.E.S

- Experts sécurité numérique et certification

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques - Etudes de cas - Ateliers de co construction

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026
et 3, 4 juin 2027
et 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Responsables sécurité des systèmes d'information (RSSI)
Ingénieurs biomédical

PRÉREQUIS

Connaître le dispositif de certification HAS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DES ESSMS

Choisissez l'école de référence !



E4000 - Le dispositif d'évaluation HAS des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Des conseils et des outils pour mieux se préparer

OBJECTIFS

Le CNEH vous propose une journée animée par des directions, soignants et équipes qualité issus d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

► AU PROGRAMME

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- Focus sur les attentes du référentiel d'évaluation HAS ESSMS, notamment les critères impératifs
- En pratique, les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
- L'auto-évaluation et la stratégie de préparation
- Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
- Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
- Présentation pratique de SYNAE

PROGRAMME

► Programme

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- Focus sur les attentes du référentiel d'évaluation HAS ESSMS, notamment les critères impératifs
- En pratique, les nouvelles modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
- L'auto-évaluation et la stratégie de préparation
- Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
- Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
- Présentation pratique de SYNAE

► Interventions

- L'EHPAD et le SSIAD de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin, Aurore GUIBERT, Responsable QVR
 - La mise en œuvre des nouvelles méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
 - La feuille de route de l'établissement : comment se prépare t'il concrètement à la visite ?
- Un organisme accrédité :
 - Les modalités d'intervention depuis la sollicitation de l'OA à l'envoi du rapport d'évaluation; les documents sollicités en amont; ses conseils pour bien préparer et mener la visite

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Aurore Guibert, Responsable QVR

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Questionnaire en amont et post formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 déc. 2026

Classe virtuelle 11 juin 2027

Classe virtuelle 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Direction

Cadres de santé

IDEC

Membres des équipes qualité et gestion des risques

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4043 - Management qualité et gestion des risques en ESSMS

OBJECTIFS

Accompagner la mise en place ou le développement de la démarche qualité et sécurité dans sa structure

PROGRAMME

- ▶ La démarche qualité et gestion des risques (a priori, a posteriori) en ESSMS
- ▶ L'articulation entre projet d'établissement, convention, évaluation HAS
- ▶ Le management par la qualité, les axes à développer : stratégique, technique, structurel, culturel
- ▶ La politique qualité et sécurité de son institution
- ▶ La culture qualité et sécurité dans son établissement
- ▶ L'association des usagers à la démarche
- ▶ La gestion de projet : de la réalisation du diagnostic qualité à l'élaboration du programme d'actions
- ▶ La boîte à outils

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Echanges de pratique - Illustrations et retours d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et relevé des attentes des participants - Quiz - Fiche d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 oct. 2026

Paris 20, 21 mai 2027

Paris 30 sept. 2027 et 1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Direction

Cadres de santé

IDEC

Membres des équipes qualité-gestion des risques

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1380 - L'accompagné traceur en ESSMS

OBJECTIFS

Etablir l'état des lieux de la prise en soins en ESSMS (points forts et points à améliorer) en intégrant l'expérience de la personne accompagnée
Acquérir la méthodologie et les outils pratiques pour la mise en place de la méthode de l'accompagné traceur en ESSMS

PROGRAMME

- ▶ L'accompagné traceur : définition, objectifs, enjeux
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation d'un accompagné traceur : étapes de la démarche, qui ? Quoi ? Comment ? Quand ?
- ▶ La place de la personne accompagnée et de son
- entourage : consolidation de l'analyse
- ▶ Le reporting et le suivi des actions. Le suivi de l'efficacité des actions d'amélioration
- ▶ Les modalités de déploiement

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, ingénieur, diplômé en gestion globale des risques et des crises, consultant du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation : réalisation d'un accompagné traceur à partir d'un dossier anonymisé : points critiques du parcours, points forts de la prise en soins et axes d'amélioration, rédaction d'un rapport d'investigation, communication et retours d'expérience à son équipe ou à l'institution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation - La remise d'une grille d'audit accompagné traceur - Les modalités de déploiement pratique seront discutées au regard des retours de la réalisation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Médecins coordinateurs en EHPAD
Médecins généralistes
Équipes d'encadrement
IDEC
Personnels paramédicaux, de rééducation et de soutien
Membres de la CVS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4.5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4016 - E-learning - Le dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

OBJECTIFS

Appréhender de manière concrète le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS

PROGRAMME

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS : l'accompagné traceur ; le traceur ciblé ; l'audit système ; les observations
- La structuration du manuel d'évaluation HAS ESSMS ; les critères impératifs
- L'auto-évaluation : Comment l'appréhender ? Réflexion sur la feuille de route de l'établissement
- Les modalités de visite dans le cadre de l'évaluation menées par les organismes accrédités
- Les organismes accrédités

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports illustratifs - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz de connaissances - questionnaire d'évaluation - 2 heures pour se former à distance : méthode, pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.3 - 2h

TARIFS

Tarif adhérents 120 €
Tarif non-adhérents 135 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux, paramédicaux, de rééducation et de soutien, éducatifs
Cadres de santé
Directeurs
Référénts qualité de pôle, membres des cellules qualité
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4017 - Les traceurs ciblés en ESSMS

OBJECTIFS

Appréhender la place des traceurs ciblés dans la démarche qualité
Acquérir la méthode et les outils pratiques pour leur mise en place

PROGRAMME

- Les traceurs ciblés : définition, leur place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS, les domaines tracés
- Les modalités de déploiement au sein de l'établissement : qui ? Comment ? Boîte à outils ?
- Les modalités pratiques de réalisation du traceur ciblé
- Point focus sur les critères impératifs

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques à partir d'un événement « traceur » : élaboration des grilles de recueil, simulation d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables qualité-gestion des risques
Cadres
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4.5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E4018 - L'audit système en ESSMS

OBJECTIFS

Appréhender la place de l'audit système dans la démarche qualité
Acquérir la méthode et les outils pratiques pour sa mise en place

PROGRAMME

- L'audit système : définitions, sa place dans le nouveau dispositif d'évaluation HAS des ESSMS et dans la démarche qualité
- Les modalités pratiques de réalisation des audits système
- L'impact sur les processus et sur la politique de l'établissement
- Les modalités de déploiement au sein de l'établissement : qui ? Comment ? Boîte à outils ?
- Point focus sur les critères impératifs

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Directeur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs
Cadres de santé
Responsables qualité-gestion des risques
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4.5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

DÉMARCHE QUALITÉ

Choisissez l'école de référence !



E2036 - Mettre en place et réussir son projet Lean à l'hôpital

Gagner du temps pour le patient

OBJECTIFS

Maîtriser les différents outils du Lean, comprendre leurs intérêts et savoir les utiliser
Mettre en œuvre concrètement la démarche Lean
Intégrer l'humain dans la mise en place du Lean au niveau de la direction et du management

PROGRAMME

- L'état d'esprit du Lean
 - définition du Lean Management
 - la philosophie du Lean en tant que stratégie de management
 - les deux aspects essentiels du Lean : réduire les gaspillages et développer le personnel
 - la démarche Lean resituée dans le contexte managérial
- Le concept du Lean dans le secteur de la santé
 - les processus et les chaînes de valeurs à l'hôpital
 - l'identification des tâches sans valeur ajoutée, sans altérer la qualité de la prise en charge
 - la recherche de l'excellence en flux continu dans un établissement hospitalier
- Les principaux outils utilisés
 - l'analyse des flux de valeur (Value Stream Mapping ; bien voir pour mieux comprendre)
 - les 5S pour mieux s'y retrouver
 - l'esprit Kaizen, le PDCA, le TWI, le management visuel
 - le DMAIC pour la résolution de problème (définir, mesurer, analyser, innover/améliorer, contrôler/maîtriser)
- Adopter la « Lean attitude » pour mettre en place le management approprié
 - développer le management visuel, le travail collaboratif, le « Gemba »
- transformer les risques en opportunités d'amélioration des pratiques
- améliorer la formation et standardiser certaines pratiques hospitalières
- perfectionner les entretiens d'évaluation et la fixation d'objectifs grâce à la Lean attitude
- réflexion collective : priorisation des axes d'amélioration managériaux pour chaque établissement
- Les étapes de mise en place de la démarche Lean à l'hôpital
 - la place de la direction, des responsables de secteurs et de la CME
 - le choix d'un service pilote pour mettre en œuvre la démarche Lean
 - le soutien méthodologique aux services pilotes
 - la communication des premiers résultats en termes de gains et suppression de gaspillages
- Éviter la « rechute » des démarches entreprises
 - les modalités de surveillance de la thématique pour la mise en œuvre d'une véritable démarche continue de la qualité
 - travaux pratiques : élaboration d'un plan d'actions personnalisé pour chacun des projets des participants

INTERVENANT.E.S

- Un consultant formateur spécialisé dans le lean management, ayant accompagné de nombreux établissements

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Nombreux ateliers pratiques et mises en situations - Une formation-action - De nombreux exemples appliqués de mise en œuvre - Des exercices et travaux sur l'utilisation des techniques et outils dédiés au Lean management s'appuyant sur des cas liés aux problématiques et fonctions des participants présents - Les cas travaillés pourront être poursuivis ultérieurement par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Personnels médicaux, pharmaciens
Directeurs des soins
Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Cadres de santé et personnels soignants
Personnels d'encadrement (logistique, achats, approvisionnement)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E170 - L'ISO 9001 en pratique pour un établissement de santé

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances et comprendre la norme ISO 9001
Mettre en place le projet de certification ISO au sein de son établissement

PROGRAMME

- ▶ La certification ISO 9001, la structure de la norme, les exigences de l'ISO 9001
- ▶ Les déclinaisons pratiques des exigences pour les acteurs de la certification
 - le contexte de l'organisme (établissement, secteur, etc.)
- besoins et attentes des parties intéressées
- périmètre du système
- approche processus
 - le leadership
- engagement
- politique qualité : enjeux et contenu
- rôles, responsabilités et autorités
 - la planification du SMQ
- risques et opportunité
- objectifs qualité et plans d'actions
 - le soutien
- ressources, compétences et infrastructures
- communication
- documentation
 - le fonctionnement
- planification, exigences clients, conception et développement
- maîtrise, réalisation et libération de la fourniture des biens et services
- maîtrise des biens et services non conformes : les

étapes

- l'évaluation des performances
- surveillance, mesure, analyse et évaluation
- audit interne : les exigences
- revue de direction
 - l'amélioration
- non-conformités et actions correctives
- amélioration continue

▶ Les attentes des auditeurs ISO

▶ Les points clés à maîtriser

- ▶ Le projet de mise en place de la certification ISO
 - l'identification des étapes du projet de certification
 - comment argumenter la certification auprès de la direction de l'établissement
 - comment présenter la certification et faire adhérer les équipes concernées ?
 - la communication au sein de l'établissement et à l'extérieur
 - la distribution pour les professionnels des rôles et des responsabilités
 - l'élaboration de la fiche projet



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Encadrements de services de radiothérapie, d'imagerie
Équipes d'instituts de formation
Encadrements de services techniques et logistiques
Encadrements de SAMU
Équipes de services de recherche

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE
formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Un auditeur certifié COFRAC

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas
- L'identification des modalités de réponse à la norme ISO 9001 - Une formation animée par un intervenant ayant accompagné de nombreux projets de certification

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

E158 - Bâtir et entretenir le système documentaire qualité

OBJECTIFS

Maîtriser les règles de rédaction et de gestion des documents qualité
Rendre son système documentaire efficace et pérenne
Favoriser l'appropriation et l'utilisation des documents qualité par les équipes

PROGRAMME

- ▶ La gestion documentaire dans une démarche qualité : intérêts, définition des termes
 - l'utilisation du logigramme
 - la communication, la sensibilisation et l'utilisation sur le terrain
 - exemples de tableaux de bord de gestion des documents
- ▶ La mise en place de la gestion documentaire
 - le rôle du responsable assurance qualité
 - le mode de rédaction des documents qualité
 - le recensement et la mise à jour des documents qualité existants
 - la nécessité de la « procédure des procédures » et de la « procédure de gestion des documents » : exemples hospitaliers
- ▶ Des « recettes » pour réussir la mise en place des documents qualité ?
 - les documents à élaborer : manuel qualité, charte qualité, procédures, modes opératoires, enregistrements
- ▶ L'intégration des documents externes à l'établissement, des notes de service, des notes d'information et de logiciels documentaires, etc.
- ▶ Les principaux systèmes d'information à disposition
- ▶ Des retours d'expérience hospitalières
 - la mise en place des documents
 - la communication autour des documents
 - l'aide de l'informatique

INTERVENANT.E.S

• Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 6 oct. 2026
Paris 4 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Membres du service qualité
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

QUALITÉ EN INSTITUTS DE FORMATION

Choisissez l'école de référence !



E1478 - Etre tuteur de stage : optimiser ses compétences

OBJECTIFS

Se positionner en tant que tuteur pour favoriser le développement des pratiques en évaluation des compétences
Acquérir ou actualiser ses connaissances sur le tutorat, la pédagogie, l'évaluation, la notion de compétence
Analyser ses pratiques en identifiant des questions relatives à l'encadrement des étudiants
Repérer et analyser les situations d'apprentissage
Favoriser l'analyse réflexive, l'analyse de pratiques
Mettre en œuvre le tutorat dans son service

PROGRAMME

- ▶ Le référentiel de formation. L'approche par compétences
 - la présentation du cadre législatif, des différents référentiels (métier, compétences et formation), des documents (charte, livret d'accueil, portfolio)
 - la place du stage au sein du référentiel
- ▶ L'approche par compétences
- ▶ Le développement de l'autonomie de l'étudiant en stage
- ▶ Comment gérer les situations difficiles et les étudiants en difficulté
- ▶ L'accompagnement pédagogique : acquisition des outils d'aide à la remédiation pédagogique
- ▶ Les modèles pédagogiques et les paliers d'apprentissage
 - les différents mécanismes mis en œuvre dans une situation d'apprentissage
 - les différents modèles de l'alternance
 - les concepts de transférabilité et de réflexivité
- ▶ L'organisation du stage : aide à la structuration du stage autour des objectifs d'apprentissage
- ▶ Le dispositif de tutorat, les différents acteurs
 - les rôles et relations entre les différents partenaires (tuteur, maître de stage, professionnel de proximité, formateur référent de stage)
 - le rôle des tuteurs de stage
- ▶ Construire une situation apprenante : les différentes composantes du projet d'apprentissage de l'étudiant
- ▶ Accompagner le stagiaire dans sa progression
 - l'accompagnement individualisé de l'étudiant
 - les différences intergénérationnelles
 - les approches pédagogiques
- ▶ Conduire un entretien pédagogique
- ▶ Evaluation des compétences (bien comprendre le référentiel)
- ▶ Maîtriser l'utilisation des outils et en particulier le portfolio
- ▶ Savoir rédiger une évaluation littéraire et les différents rapports lors du stage
- ▶ L'évaluation et la validation des compétences
- ▶ Le tuteur face à l'évaluation
- ▶ S'initier aux analyses de pratiques professionnelles (APP)
- ▶ Apprendre à conduire une analyse de pratique (méthodes et techniques)
- ▶ Expérimentation en simulation de la conduite d'entretien évaluatif
- ▶ Expérimentation en simulation d'une situation d'analyse de pratique
- ▶ Mise en place d'une plateforme collaborative
- ▶ Faire un travail sur sa posture de tuteur
 - l'identification des représentations, des difficultés et des ressources du tutorat

INTERVENANT.E.S

- Un responsable pédagogique, directeur d'un institut de formation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Etude de cas - Mises en situation - En intersession : expérimentation des outils proposés, évaluation a priori et renforcement des connaissances cliniques des étudiants, utilisation des techniques de l'entretien d'explicitation, utilisation de la carte mentale, recueil des situations emblématiques pour ateliers d'analyse de pratique, point sur l'organisation des stages et les outils mis en place dans le service

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation - Des temps de brainstorming et d'échanges - Une réflexion et des apports sur les représentations et le rôle des différents acteurs, sur les concepts de compétences, d'alternance, d'apprentissage, autour des situations de soins prévalentes

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Paramédicaux exerçant des missions de tutorat d'étudiants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

GOUVERNANCE QUALITÉ ET APPROPRIATION PAR LES ÉQUIPES

Choisissez l'école de référence !



E153 - Le responsable qualité en établissement de santé

Appréhender sa prise de fonction

OBJECTIFS

Appréhender le rôle et les missions du responsable qualité et des instances qualité
Acquérir les outils nécessaires à sa fonction
Savoir coordonner la gestion des risques et la démarche qualité

PROGRAMME

- ▶ Appréhender le positionnement et les missions des acteurs qualité (comité de pilotage, cellule qualité, référents qualité, responsables qualité, coordonnateur de la gestion des risques, etc.)
 - des risques a priori et a posteriori
 - exemple d'une démarche a priori des risques : définitions, concepts et illustration
- ▶ Structurer et élaborer une politique qualité et sécurité des soins
 - les thèmes prioritaires, les objectifs, les indicateurs de suivi
 - la formalisation et la présentation de la politique
 - l'intégration de la démarche de gestion des risques
- ▶ Communiquer afin de garder la dynamique de la démarche
- ▶ Organiser et piloter le déploiement de la gestion des risques dans son établissement
 - l'intégration de la gestion des risques à la politique qualité globale de l'établissement
 - l'organisation du circuit interne et de la gestion
- ▶ Répondre aux exigences de la HAS en matière de dynamique d'évaluation : patients et parcours traceurs, traceurs ciblés, audits, enquêtes, EPP, revues de pertinence des soins
 - les méthodologies (ponctuelles et continues) des évaluations des pratiques professionnelles
 - la mise en place des indicateurs et tableaux de bord qualité en santé
- ▶ Appliquer les différents outils d'évaluation en lien avec les EIAS : retours d'expérience, RMM
- ▶ La mission propre de l'équipe de direction et du corps médical aux étapes clés du projet qualité
- ▶ Les freins, écueils et facteurs clés de succès d'une intégration qualité réussie

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation - Présentation et échanges sur toutes les facettes du métier

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 27, 28 mai 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E155 - Le référent qualité-gestion des risques

OBJECTIFS

Appréhender les rôles et les missions du référent qualité-gestion des risques en établissement
Acquérir les méthodes et les outils permettant d'assurer efficacement sa mission de référent qualité-gestion des risques

PROGRAMME

- ▶ La démarche qualité/gestion des risques
 - les fondements
 - les principes communs
 - le lien avec la certification HAS
 - les méthodes et approches spécifiques aux deux démarches
 - le rôle et les missions du référent qualité dans ces approches
 - les référents et les EPP
- ▶ Atelier 1 - Réflexion et rédaction de fiches de missions et de fiches de poste
- ▶ Le management des risques
 - la gestion des risques en santé : enjeux et approches spécifiques
 - la construction des échelles et matrice de risque
 - les principales méthodes a priori (APR, AMDEC)
 - les principales méthodes a posteriori (arbres des causes, CREX, RMM)
- ▶ Atelier 2 - Animation d'un CREX
- ▶ Les groupes d'amélioration de la qualité
 - la méthodologie de travail
 - la préparation de la feuille de route
 - les aides bibliographiques et adresses de recherche
- les outils à utiliser, l'accompagnement à apporter
- la présentation pour validation aux instances concernées
- ▶ La gestion documentaire qualité
 - comment construire sa gestion documentaire ?
 - quelles aides apporter aux équipes terrain ?
 - quels accompagnements apporter (aide à la diffusion, à la mise à jour) ?
 - exemples de tableaux de bord de gestion des documents
- ▶ L'évaluation de la qualité
 - l'évaluation au travers des EPP, des audits qualité et des indicateurs
 - la préparation des EPP
 - les soutiens bibliographiques
 - l'aide à l'élaboration des grilles d'audit, l'accompagnement du recueil des données, l'aide à l'élaboration et au suivi des plans d'actions
 - la construction de tableaux de suivi des actions correctives
 - l'élaboration de tableaux d'indicateurs de pilotage et leur suivi dans le temps
- ▶ Echanges sur le rôle du référent qualité/gestion des risques

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Remises d'outils
- Etude de cas - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026
Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Référents qualité-gestion des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1660 - Mobiliser vos équipes sur les enjeux de la qualité et sécurité des soins

Les outils du coaching pour développer vos talents !

OBJECTIFS

Découvrir et mettre en application les outils du coaching pour favoriser l'adhésion des équipes aux démarches qualité et sécurité des soins
Fédérer les équipes dans la construction d'une vision commune
Développer vos ressources personnelles et vos compétences relationnelles

PROGRAMME

► **MODULE 1 (2 jours)** - Appréhender les outils du coaching pour déployer et pérenniser la démarche qualité et sécurité

- Appréhender ce qui distingue et lie le manager, le coach et l'expert
- Identifier son propre mode de fonctionnement et ses valeurs
- Intégrer des outils de coaching adaptés aux démarches qualité et sécurité des soins
- Atelier 1 : Le manager, le coach et l'expert : différences et complémentarités ?
- Atelier 2 : Les processus d'accompagnement des équipes
- Atelier 3 : La communication positive

► **MODULE 2 (2 jours)** - Engager les équipes à l'action

- Apprendre à co-construire
- S'appropriier les outils et les méthodes d'amélioration continue en équipe
- Atelier 4 : L'intelligence collective au service de la démarche qualité et sécurité des soins
- Atelier 5 : Les programmes d'amélioration continue
- Atelier 6 : La culture du résultat

► **Club Intervention (1 jour)**

INTERVENANT.E.S

- Laurent Lévy-Bourru, Coach certifié (Metasystem-Orygin), consultant en management du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Directeur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Ateliers pratiques - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Atelier : test de positionnement pour identifier votre style de management - Atelier d'écoute authentique en deux temps : séquence d'écoute et de présence authentiques, débriefing (feed back positif & feed forward) - Atelier de co-développement à partir de situations professionnelles vécues par les participants - Mises en situation : briefing, débriefing, outil SAED - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 5 jours - 35h

Paris 15, 16 oct. 2026
et 5, 6 nov. 2026
et 4 déc. 2026
Paris 14, 15 oct. 2027
et 4, 5 nov. 2027
et 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 2 500 €
Tarif non-adhérents 2 750 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Directeurs des soins, cadres de santé
Chefs de pôle, médecins, pharmaciens
Toute personne en position d'accompagner des équipes au déploiement des démarches qualité, sécurité des soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

ACTUALITÉS - QUALISANTÉ

Choisissez l'école de référence !



E4055 - 3e Journée Partenariat et expérience patient - Comment les établissements intègrent l'usager, le patient dans leurs projets ?

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la 3e Journée Partenariat et expérience patient. Cette édition posera la question de : Comment les établissements intègrent l'usager, le patient dans leurs projets ?

► AU PROGRAMME

- Partager des initiatives concrètes autour du partenariat patient
- Favoriser la co-construction entre professionnels, patients partenaires et établissements de santé
- Inspirer de nouvelles dynamiques locales pour renforcer l'écoute, la participation et la personnalisation des soins

PROGRAMME

► Programme détaillé à télécharger en PDF (en haut de la page)

► 9h00 : Introduction

- Virginie LAZZAROTTI, Coordinatrice et animatrice de la journée, Consultante pôle QualiSanté

► 9h15 : Partenariat et expérience patient : un levier pour améliorer la valeur en santé ?

- Intervenants : Vincent Dumez, patient partenaire co-fondateur du Centre d'Excellence sur le Partenariat avec les Patients et le Public (CEPPP) / Directeur Général EMOI Coop
- Guillaume Rousson, Kinésithérapeute, référent santé communautaire à Aubervilliers et président EMOI Coop

► 10h00 : Le déploiement de la paire aide professionnelle en santé mentale : de la politique institutionnelle au terrain

- Intervenants : Anne Sophie BOUSSARD, Directrice des activités médico-sociales et du partenariat patient, GHU Paris psychiatrie & neurosciences
- Stéphane COGNON, médiateur santé pair du pôle hospitalo-universitaire 15, GHU Paris psychiatrie & neurosciences

► 11h00 : PAUSE

► 11h15 : Illustrations de la dynamique «patients ressources»

- Intervenante : Mélanie GAUDILLIER, Directrice Générale Adjointe, Centre Hospitalier Métropole Savoie Chambéry

► 11h35 : Retours d'expériences de formations en Education Thérapeutique du patient, réalisées à 2

voix, patients ressources et soignants

- Intervenants : Dr Anouck GACHET, Praticien Hospitalier, coordonnateur médical de l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique du patient (UTEP), accompagnée d'un patient ressource formateur en ETP, Centre Hospitalier Métropole Savoie Chambéry

► 12h30 : DEJEUNER

► 13h30 : Retours d'expériences sur le déploiement de la démarche Expérience patient et la mise en place des indicateurs PREMS, PROMS

- Intervenants : Valérie MOULINS, Directrice de la Communication et de l'Expérience patient
- Aléna SORRET, Responsable de l'expérience patient, Hôpital Foch Suresnes

► 14h30 : Présentation du projet «Médeia in Savoie» : formation-action et supervision, un projet pluri-pro intégrant les représentants des usagers

- Intervenants : Dr Olivier ROGEAUX, Infectiologue, Médiateur médical, Centre Hospitalier Métropole Savoie Chambéry et accompagné d'un RU et d'un médiateur non médecin

► 15h30 : PAUSE

► 15h40 - 16h20 : Retour d'expérience sur la feuille de route du Comité Technique

- Expérience patient : Mr Abdé BOUDILMI, Manager qualité risques, GHT NORD Dauphiné
- Mr Thibaud CAZELLES, Cadre de santé qualité coordonnateur expérience patient, GHT NORD Dauphiné

► 16h30 : CLOTURE DE LA JOURNÉE

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Coordinatrice et animatrice de la journée, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage de pratiques - Questionnaires en amont de la formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction soumis à l'issue de la journée

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 4 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 600 €
Tarif non-adhérents 660 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directions
Membres des équipes qualité/ gestion des risques
Soignants
Associations de patients
Tout professionnel impliqué dans la démarche partenariat et expérience patient
Patients partenaires

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2566 - Le partenariat patient

Développer vos projets en co-leadership avec les patients partenaires

OBJECTIFS

Appréhender le partenariat en santé au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux
Structurer les projets en intégrant l'usager partenaire

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Repenser un nouveau modèle d'écosystème hospitalier fondé sur la co-construction des projets en incluant des patients partenaires à tous les niveaux (stratégiques et opérationnels) permet d'améliorer la sécurité des soins, la pertinence des interventions de santé en répondant aux attentes et besoins réels des usagers.

Cette approche permet d'optimiser l'allocation de ressources limitées, au sein d'un écosystème de santé qui doit amorcer des transformations.

L'objet de ce programme est de favoriser une compréhension approfondie de l'approche partenariat en santé dans la gestion des projets des établissements de santé.

► Contexte et enjeux du partenariat en santé : à l'échelle internationale avec focus sur le Québec, à l'échelle nationale

► Définitions : partenaires en santé, patient partenaire, pair aidant, ... pourquoi parle-t-on de santé durable ? de co-leadership ?

► Les principes du partenariat en santé (co-leadership, co-responsabilité, co-construction)

► Le continuum du partenariat : les différentes formes d'implication des usagers partenaires et les concepts qui s'y rattachent

► Rôle et complémentarité des partenaires en santé (CDU ; pair-aidants...)

► Comment développer une culture du partenariat en santé au sein de vos établissements ? quelle vision commune ?

► Formaliser votre politique de partenariat en santé : de l'élaboration à la mise en œuvre opérationnelle :

- quels sont les champs d'intervention du partenariat ? comité de pilotage ; ETP ; groupes de travail
- quels sont les différents domaines ? organisation des soins ; qualité des soins ; formation ; recherche
- quels sont les objectifs ?
- quelles sont les valeurs et les principes qui s'appliquent ?
- quelles sont les ressources allouées ? appels à projets ; subventions
- quels sont les principaux facteurs à prendre en compte dans la stratégie de recrutement des patients partenaires ? focus sur la formation

► Atelier 1 : Etat des lieux du niveau d'engagement des patients dans les projets et ou programmes de votre établissement

► Les étapes indispensables d'un projet co-construit avec les usagers partenaires en santé :

- les enjeux du projet : création de valeur ? pertinence des soins ? qualité des soins ?
- le choix du thème et ou du projet
- les objectifs de l'équipe et des usagers partenaires : vision commune ?
- le cadre d'intervention de l'usager partenaire au sein du projet : rôle et missions ; autodétermination à une étape du projet ? ou sur l'intégralité du projet ?
- les moyens alloués au projet (financiers, humains, temps)
- mesurer les résultats : choix des indicateurs ; évaluation de la démarche d'engagement du ou des usagers partenaires en santé et des professionnels de santé (modalités d'évaluation ; utilisation des résultats ; choix des indicateurs)
- communication auprès des parties prenantes

► Atelier 2 : Structurer un programme de partenariat à partir d'un thème d'amélioration, choisi par les participants

Durée 2 jours - 14h

Paris

1, 2 avr. 2027

Paris

23, 24 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040€
Tarif non-adhérents	1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins, paramédicaux
Directeurs et responsables
qualité-gestion des risques
Tout professionnel impliqué dans
la démarche qualité
Patients partenaires
Représentants des usagers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

• Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table des participants et recueil des objectifs - Test de positionnement du groupe sur le sujet (utilisation de la plateforme Klaxoon ou Kahoot)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Session de Questions / Réponses - Animation d'ateliers - Partage de pratiques - Retour d'expériences - Capsules vidéo

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz, mise en situation, cas pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

E1466 - L'expérience patient, le patient expert

De nouveaux leviers pour améliorer la qualité des soins

OBJECTIFS

Comprendre les dimensions de l'expérience patient et sa place dans la démarche qualité
Appréhender de nouveaux modèles d'évaluation
Renforcer la relation soignant/soigné

PROGRAMME

- Les évolutions du système de santé en faveur de l'expérience patient et leurs impacts
 - l'expérience patient et la loi de modernisation de notre système de santé (article 51)
 - les attendus de la certification HAS
- Les définitions, concepts et enjeux du partenariat patient et du patient expert
- Les facteurs qui influent sur l'expérience patient
- Les dimensions de l'expérience de soins
- Comment co-construire une nouvelle approche des soins avec les usagers ?
- Construire ensemble le parcours de soins idéal du point de vue de l'utilisateur : la méthode AMPPATI (AMélioration du Parcours vécu par le Patient en immersion)
- Comment intégrer l'expérience de l'utilisateur et de son entourage ?
 - les méthodes pour évaluer les soins prodigués à travers le vécu et le ressenti des patients et de leurs proches (dans les limites autorisées du partage d'informations et du rôle de chacun): la méthode du Focus Group
- La communication, l'écoute active, les attitudes permettant d'améliorer la qualité de l'écoute
 - les outils de mesure de l'expérience patient, au-delà des questionnaires
 - la mesure de l'efficacité des prises en charge et de la perception du point de vue du patient : les PREMs, PROMs, PRIMs
- La communication : les points d'ancrage à une écoute authentique tournée vers le patient : mener un entretien auprès du patient
- Comment intégrer des patients partenaires dans les projets des établissements et mobiliser leurs expériences
 - Les liens avec les projets de pôle, de service, l'approche par parcours
 - la valorisation des données
- Débriefing sur les projets de partenariat à développer au sein de son établissement et les modalités de mise en œuvre

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Remise d'un guide pratique - Etude d'un parcours patient spécifique, par pathologie ou population : élaboration d'un dispositif de mesure de l'expérience patient, d'un guide d'entretien standardisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 7, 8 déc. 2026
Classe virtuelle 9, 10 juin 2027
Paris 6, 7 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Cadres et cadres supérieurs de santé
Personnels médicaux et paramédicaux
Responsables des parcours patient, chefs de service, chefs de pôle
Représentants des usagers
Patients experts
Patients partenaires
PUBLICS DPC : Aide-soignant
- Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- Diététicien - Ergothérapeute
- Masseur-kinésithérapeute - Chirurgie générale - Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique - Oncologie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,3/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2556 - Intégrer les PREM's, PROM's, PRIM's dans la démarche qualité

Indicateurs expérience patient

OBJECTIFS

Définir et comprendre les concepts des PREM's, PROM's et PRIM's

Élaborer une stratégie pour recueillir, analyser et utiliser ces indicateurs de manière efficace, selon les profils des patients

PROGRAMME

► PREM's, PROM's, PRIM's

- Définitions et enjeux
- Les recommandations de la HAS

► Mise en œuvre des indicateurs dans les établissements de santé

- Modalités de recueil des données (questionnaires, enquêtes, entretiens)
- Présentation d'outils et de méthodologies validées par la HAS

► Exemples de pratiques dans différents établissements

► Ateliers pratiques – Mise en situation

- Étude de cas : Analyse de questionnaire PREM's, PROM's ou PRIM's
- Travail en groupe : Élaborer une stratégie de mise en œuvre dans un service hospitalier

► Intégration dans la démarche qualité et suivi des résultats

- Exploitation des données recueillies pour améliorer la prise en charge
- Communication des résultats auprès des équipes et des patients
- Stratégies d'amélioration continue basées sur les retours patients

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 22 sept. 2026

Classe virtuelle 4 déc. 2026

Classe virtuelle 24 mai 2027

Classe virtuelle 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé responsables qualité tous professionnels impliqués dans l'amélioration de la qualité des soins

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre théorie et pratique : exposés, échanges interactifs, études de cas - Ateliers collaboratifs : travail en petits groupes pour favoriser la mise en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme documentaire

E2420 - PREMs, PROMs et parcours patient

OBJECTIFS

Acquérir les notions théoriques concernant l'approche « Value Based HealthCare », c'est-à-dire savoir comment mesurer et améliorer en continu la valeur créée pour le patient

- Connaître les principes de déploiement concret d'un dispositif de mesure des résultats des soins et de l'expérience patient : facteurs clés de succès, freins et leviers
- Construire une démarche bienveillante et collaborative d'amélioration continue sur la base des résultats des soins et de l'expérience patient

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Le bon soin, au bon moment, au bon endroit, au bon patient, au bon coût» disait le Pr Philippe Michel en 2019 pour expliquer ce qui devrait orienter tous les choix en santé. Mais comment faire en pratique ? Il faut passer d'unités en silos à des parcours de soins intégrés et d'une culture qualité à une culture de la pertinence des soins dirigée par la valeur patient. C'est ce que propose l'approche Value-Based HealthCare (VBHC). En deux jours de formation, au travers de conférences, de capsules vidéos et d'ateliers pratiques, vous explorerez le cadre méthodologique de la Valeur Patient, découvrirez des projets internationaux et français innovants, et apprendrez à intégrer et évaluer en continu la pertinence des soins, dans le cadre de la mise en place de parcours de soins intégrés. Nous mettrons notamment l'accent sur l'utilisation d'outils essentiels à cette approche tels que les PREMs et PROMs.

► Contexte réglementaire et enjeux :

- Evolution du financement des soins (T2A)
- Evolution du financement à la qualité des soins
- Exigences HAS pour la qualité des soins (Certification)

► Qu'est-ce que la VBHC ? :

- Cadre général
- Définitions : Unités de pratique intégrée (UPI), VBHC (Value-Based HealthCare)
- Principes et méthodes
- Retours d'expériences internationales de projets intégrant la VBHC
- Focus sur les projets VBHC en France,

notamment l'article 51 « épisodes de soins », article 51 « Cataracte », EUHA, Santeon, Martini Clinique, Sally Willis

► Comment intégrer la VHBC dans un parcours de soins ?

- Apports méthodologiques : de la description d'un parcours de soins à sa transformation en Unité de pratique intégrée (UPI)
- Atelier 1 : décryptage d'un parcours de soins et construction d'une UPI

► Comment évaluer en continu la pertinence des soins d'un parcours de soins ?

- Présentation des outils PREMs et PROMs
- Prérequis, base de données pour les identifier et recommandations
- Exemples français et internationaux de questionnaires et leurs applications concrètes
- Atelier 2 : Elaboration d'une évaluation de la pertinence des soins au travers de questionnaires PREMs et PROMs, en lien avec le parcours de soins étudié dans l'atelier 1

► Comment évaluer les coûts directs, indirects et cachés des soins ?

- L'évaluation en continu des coûts selon l'approche TDABC
- Atelier 3 : - vidéo puis debriefing

► « Pour aller plus loin » avec partage de nombreuses ressources (guides, vidéos de vulgarisation pour les équipes)

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Dr Virginie Luce-Garnier, Médecin Anesthésiste réanimatrice, Directrice de projet VBHC AP-HP, présidente de la Société française de la Valeur en Santé - VBHC
- Guillaume Rousson, Administrateur de l'Association Européenne de l'Expérience Patient (Shared Patient Experience), Certifié VBHC Green Belt par le VBHC Center Europe

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table des participants et recueil des objectifs - Test de positionnement du groupe sur le sujet (utilisation de la plateforme Kahoot)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Session de questions/réponses - Animation d'ateliers : mise en situation, cas pratique - Partage de pratiques - Retour d'expériences - Capsules vidéo

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire. Présentation des ressources pour aller plus loin et des lieux pour apprendre (association, congrès, sites, ...)

Durée 2 jours - 14h

Paris 15, 16 oct. 2026
Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Acteur.rice.s du monde de la santé, notamment Médecins, soignant.e.s, Directeur.rice.s d'Hôpital, Responsable Qualité, Cadre de santé, Représentant.e.s de l'industrie pharmaceutiques et Représentant.e.s des institutions publiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2635 - Entretiens individuels avec les patients

Recueillir, analyser pour améliorer l'expérience patient

OBJECTIFS

Apprendre les méthodologies de recueil de l'expérience patient
Appréhender la méthode des entretiens individuels avec des patients

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

La conduite d'entretiens individuels avec les patients constitue un moment clé de la prise en charge. Une formation dédiée permet aux professionnels de santé de développer leurs compétences en communication, de recueillir des informations fiables, d'identifier les besoins et attentes des patients, et de favoriser une relation de confiance.

La conduite d'entretiens individuels contribue ainsi à une meilleure compréhension des situations, à une prise en charge plus personnalisée et à une plus grande adhésion du patient à son parcours de soins.

La prise en compte de l'expérience patient est reconnue comme un objectif prioritaire à travers un critère impératif dans la certification HAS.

C'est dans cette dynamique que le CNEH propose une formation-action pragmatique au service d'une culture partagée de l'expérience patient.

► L'expérience patient, de quoi parle-t-on ?

► Les modalités de recueil de l'expérience patient

► Les enjeux de l'entretien de recueil avec un patient

► Comment recueillir l'expérience patient ?

- Identification des thématiques à explorer

- Modalités de sélection et de prise de contact avec les patients
- Organisation des entretiens et répartition des rôles

► En pratique, la méthode des entretiens individuels avec des patients

- La méthodologie de l'entretien semi-directif : de l'élaboration du guide jusqu'à l'analyse des résultats
- Positionnement et attitude pour créer les conditions favorables au recueil de l'expérience du patient
- Mises en situation pour expérimenter la méthodologie

► Analyse de l'expérience recueillie :

- Exploitation des comptes-rendus d'entretiens
- Identification des pistes d'améliorations simples et concrètes
- Restitution aux équipes

► Déploiement de la démarche au niveau de l'établissement

► LES PLUS

Elaboration de guide d'entretien semi-directif sur la base des thématiques choisies par les participants.
Mise en situation : conduite d'un entretien et débriefing

Durée 1 jour - 7h

Paris

8 juin 2027

Paris

14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Soignants (IDE, AS, cadres de santé, médecins, ...)

Membres des équipes qualité

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, ingénieur qualité gestion des risques, consultante CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Mise en situation - Partage de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

E2555 - La méthode du shadowing

Amélioration de la prise en charge des patients par le recueil de leur expérience

OBJECTIFS

Comprendre la méthode du shadowing et les différentes étapes qui la compose
Promouvoir et déployer la démarche de shadowing dans son établissement

PROGRAMME

- ▶ Le shadowing
 - Définition, origine et objectifs du shadowing
 - Différence et complémentarité entre le shadowing et les autres méthodes d'évaluation de l'expérience patient (E satis, Prem's, Prom's, Prim's, ...)
 - ▶ Mettre en place une démarche de shadowing
 - Les étapes clés : préparation, observation, analyse, restitution
 - Définition du périmètre : quels patients observer ? À quel moment ?
 - Posture de l'observateur : neutralité, discrétion et bienveillance
 - Exemples concrets de mise en œuvre
 - ▶ Ateliers pratiques
 - Mise en situation : observation d'un parcours patient fictif à l'aide de scénarios
 - Analyse des observations recueillies :
- identification des points forts et des axes d'amélioration
 - Restitution en groupe et échanges sur les enseignements tirés
- ▶ Exploitation des données et actions d'amélioration
 - Analyse des observations : catégorisation des problématiques
 - Communication des résultats aux équipes de soins
 - Élaboration d'un plan d'action : transformer les observations en solutions concrètes
- ▶ LES PLUS
 - Cette formation vous apportera des outils méthodologiques, des retours d'expériences et des mises en situation, afin de vous permettre d'intégrer efficacement le shadowing dans la démarche qualité et de renforcer votre rôle dans l'amélioration des soins et de l'accueil des patients

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre théorie et pratique : exposés, échanges interactifs, études de cas - Ateliers collaboratifs : travail en petits groupes pour favoriser la mise en application

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
Responsables qualité
Tous professionnels impliqués dans l'amélioration de la qualité des soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Sylvie LIOT – 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr, Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1560 - La méthode du « Focus Group »

Patient partenaire et dynamique d'équipe

OBJECTIFS

Découvrir et maîtriser la méthode du Focus group

Acquérir une méthode d'évaluation qualitative des besoins et attentes des patients, complémentaire aux méthodes existantes

PROGRAMME

- ▶ Le patient partenaire et l'évolution du système de santé
- ▶ Définitions et enjeux : patient client, patient vigilant, patient expert, patient citoyen, patient partenaire, etc.
- ▶ Approche méthodologique du « Focus Group »
- ▶ Les situations adaptées au « Focus Group »
- ▶ Les différentes étapes de la méthode
- ▶ Les outils d'évaluation : guide d'entretien qualitatif et questionnaire quantitatif
- ▶ La dynamique de groupe : animation et observations, les techniques d'animation du débat
- ▶ Le débriefing observateur et modérateur
- ▶ Analyse et présentation des résultats issus des discussions du « Focus Group »
- ▶ Et après le « Focus Group »

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Elaboration d'un guide d'entretien - Mise en situation d'un Focus Group/jeu de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 17 nov. 2026
Paris 6 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Cadres et cadres supérieurs de santé
Personnels médicaux et paramédicaux
Responsables des parcours patient, chefs de service, chefs de pôle
Représentants des usagers
Patients experts
Patients partenaires
PUBLICS DPC : Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture -
Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) - Infirmier
Diplômé d'Etat (IDE) - Infirmier
Puéricultrice Diplômée d'Etat
- Infirmier de Bloc Opératoire
Diplômé d'Etat (IBODE) -
Diététicien - Ergothérapeute
- Masseur-kinésithérapeute -
Psychomotricien - Sage-Femme

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

EVALUATION EPP ET PERTINENCE DES SOINS

Choisissez l'école de référence !



E165 - Indicateurs et tableaux de bord

Piloter efficacement la qualité, la sécurité, la pertinence et les résultats des soins

OBJECTIFS

Sélectionner et définir des indicateurs pertinents et des tableaux de bord efficaces
Utiliser les indicateurs et tableaux de bord comme outils de pilotage et d'aide à la décision

PROGRAMME

► Les enjeux du pilotage par les indicateurs	PREMS, PROMS
► Positionnement de l'établissement, enjeux financiers • les évolutions des systèmes de financement, de management des organisations, d'évaluation et leurs conséquences • le positionnement et l'articulation des différentes attentes externes et internes en termes de tableaux de bord • l'évolution du management : du contrôle au pilotage par la performance • la finalité d'un tableau de bord et place dans le pilotage d'une équipe, d'un pôle, d'un établissement, d'un groupement	► Les facteurs de performance ► Le déploiement des objectifs stratégiques selon la méthode BSC (Balanced Score-Card) ► La construction d'un tableau de bord et sa mise en place ► Choisir, construire et faire vivre les indicateurs et les tableaux de bord : Le reporting et l'analyse : qui est sensé faire quoi, comment et pourquoi ?
► Les définitions : indicateur, tableau de bord, types de mesure et d'indicateurs	► Les conseils et les recommandations pour pérenniser le dispositif • les usages, les mésusages des tableaux de bord • la communication et la reconnaissance • les comparaisons (benchmark interne et externe) • le déploiement au sein des équipes : les étapes à ne pas manquer • les éléments de dysfonctionnements mis en évidence par les tableaux de bord • la recherche et l'analyse des causes et la détermination des actions d'amélioration
► Les indicateurs externes, obligatoires (HAS, ARS, CAQES, etc)	
► Les indicateurs qualité sécurité des soins IQSS	
► Développement des indicateurs de type PRIMs,	

INTERVENANT.E.S

• Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

• Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Un travail en sous-groupes autour de thématiques ciblées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants - Remise d'outils opérationnels - Cette formation contribue au respect des exigences et recommandations externes : certification HAS, IQSS/IFAQ, CAQES, etc. - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

• Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026
Paris 23, 24 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Présidents de CME
Chefs de pôle
Directeurs des soins
Cadres et cadres supérieurs de santé
Directeurs, responsables qualité-gestion des risques
Professionnels impliqués dans la démarche qualité
Data manager
Médecins et techniciens DIM

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

•

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E161 - L'évaluation des pratiques professionnelles

OBJECTIFS

Appréhender la cartographie des approches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)
Acquérir les méthodes et les outils d'EPP

PROGRAMME

- Les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles
 - méthodologie, intérêts, limites, avantages, inconvénients
 - l'audit clinique, l'audit clinique ciblé
 - les enquêtes de pratique
 - le chemin clinique
 - le parcours patient
- La mise en place des EPP au sein des établissements de santé
 - l'identification des objectifs recherchés
 - le choix de la méthode d'évaluation : critères de choix de la méthode d'EPP la plus adaptée
 - les étapes en pratique : analyse du processus et des pratiques de soins, identification et prise en compte des recommandations de pratiques pertinentes, diagnostic de l'existant, plan d'amélioration, dynamique de changement, mesure des résultats (indicateurs), suivi, maintien des résultats, réévaluation
- La mise en œuvre des démarches d'EPP
 - la revue de pertinence des soins
 - l'approche par indicateurs
 - les staff-EPP
 - la revue de mortalité/morbidité
 - la réunion de concertation pluridisciplinaire
 - les groupes d'analyse de pratiques en pairs
 - les réseaux de santé
- La pérennisation des EPP au sein des établissements
- Le développement en pratique des différentes méthodes d'EPP

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanatena, ingénieur qualité et gestion des risques, consultant du CNEH
- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Ateliers pratiques : chemin clinique, parcours patient, pertinence des soins, indicateur de pratique clinique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 23, 24 nov. 2026
Classe virtuelle 25, 26 mars 2027
Paris 22, 23 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Directeurs et responsables
qualité-gestion des risques
Cadres de santé
Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

•

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E159 - Mener un audit interne/clinique

Les clés de la méthode d'audit qualité interne

OBJECTIFS

Appréhender les différentes phases d'un audit qualité interne

PROGRAMME

- ▶ L'évaluation interne
 - les différentes catégories d'évaluation interne
 - leurs objectifs
 - l'audit interne et l'audit clinique
 - le choix des thèmes
 - les référentiels, la législation, les normes techniques applicables
 - les parties concernées (la direction, les évaluateurs, les professionnels dont les pratiques sont évaluées, la tierce partie)
 - les rôles et missions des différents acteurs hospitaliers
- ▶ Les différentes étapes de réalisation
- ▶ La préparation de l'évaluation interne
 - le choix des critères d'évaluation
- le choix de la méthode de mesure
- le programme d'audit
- ▶ La grille d'observations et d'interviews
- ▶ Le protocole d'audit, l'échantillonnage
 - le recueil des éléments
 - la communication auprès des audités
- ▶ Le comportement des évaluateurs
 - l'attitude et la présence physique
 - les formes de communication orales à adopter
 - les modalités d'interview
 - la technique de l'entonnoir
 - le relevé des éléments de preuve
- ▶ Le rapport d'audit

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Ateliers de mise en pratique - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026

Paris 15, 16 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1379 - Revue de pertinence des pratiques

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux actuels sur la pertinence des soins
Acquérir les méthodes et les outils d'évaluation de la pertinence des pratiques
Promouvoir la culture de la pertinence et mobiliser les équipes

PROGRAMME

- L'enjeu de la pertinence
 - Le lien avec les financeurs (Assurance Maladie, ARS, etc.) et le dialogue de gestion tripartite
 - L'impact sur les modalités de financement du système de santé
 - Les attentes de la HAS dans le cadre de la certification
 - Le développement de la culture de la pertinence des pratiques
 - La pertinence des pratiques, de quoi parle-t-on : d'une décision de prise en charge, d'actes diagnostiques ou thérapeutiques, de prescriptions, d'orientation, de maintien de prise en charge, etc. ?
 - Comment faire : les référentiels, les méthodes d'évaluation, l'échantillonnage ?
 - Des exemples pratiques : pertinence de l'adressage, pertinence des admissions et séjours
- permettant d'ajuster les filières (par exemple prise en charge en SSR), pertinence de recours à des mesures restrictives de liberté, pertinence de la transfusion de produits sanguins labiles, pertinence de prescriptions d'antibiotiques, etc.
- Les acteurs internes pour l'évaluation de la pertinence (médecin DIM, CGRAS, cadre de proximité, etc.), le rôle clé du médecin responsable de la prise en charge du patient
 - Programmes d'action sur la pertinence des soins impulsées au niveau d'un groupement (GHT, privé) les démarches d'évaluation de la pertinence des soins inter établissements
 - l'analyse de la pertinence tout au long du parcours du patient
 - Soutenir des revues de pertinence des pratiques
 - la mobilisation des équipes sur l'identification et la diffusion des recommandations de bonnes pratiques
 - le travail en équipe sur l'adéquation des procédures à ces recommandations

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 16, 17 nov. 2026

Paris 4 juin 2027

Paris 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Personnels médicaux
Personnels paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1229 - Les chemins cliniques : de l'élaboration au pilotage

OBJECTIFS

Mettre en œuvre la méthode du chemin clinique afin de renforcer le parcours patient

PROGRAMME

- ▶ Le contexte général, les enjeux, les objectifs
- ▶ Présentation des chemins cliniques
 - la définition des différents termes : chemin clinique, plan de soins, etc.
 - la faisabilité du chemin clinique
 - la formalisation des résultats optimaux interdisciplinaires, des indicateurs de pratiques cliniques, de processus
 - les possibilités de recueil des indicateurs en lien avec le système informatique
- ▶ La méthode d'élaboration pratique des chemins cliniques
 - le choix du chemin clinique : prise en charge ou pathologie
 - la recherche des références, des recommandations professionnelles, du cadre réglementaire et de la documentation qualité élaborée au niveau de l'établissement
 - la prise en compte des besoins des usagers
 - l'analyse du processus actuel de prise en charge et la comparaison avec les référentiels de bonnes pratiques
- ▶ L'identification des points critiques du parcours et leur mise sous contrôle
- ▶ La reconfiguration du processus de prise en charge
 - la modélisation des processus de soin
 - la planification de l'ensemble des soins, traitements, examens complémentaires, consultations, surveillance, actions de prévention, information et éducation du patient
 - les résultats attendus à la fin de chaque séquence de soins
 - l'élaboration des nouveaux protocoles de soins
- ▶ Le déploiement du chemin clinique
 - le test du chemin clinique
 - la mise en œuvre du chemin clinique
 - le plan de communication et l'acculturation des professionnels
- ▶ Les modalités d'évaluation
 - les indicateurs de résultats et «expérience patient», leur suivi
 - les patients traceurs et les parcours traceurs

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Travaux de groupes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Directeurs des soins, cadres de santé
Personnels de soins
Directeurs et responsables qualité-gestion des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E167 - Les revues de morbi-mortalité (RMM)

Analyse clinique des Événements Indésirables Associés aux Soins

OBJECTIFS

Maîtriser la méthode de revue de mortalité-morbidité (RMM)

Animer une revue de mortalité-morbidité (RMM)

Intégrer cette méthode d'évaluation au sein de son unité et de l'établissement

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux dans laquelle s'inscrit la RMM
 - une réflexion pertinence des soins et culture du résultat
 - la place de la RMM comme valorisation des démarches en équipe et au niveau de l'accréditation des médecins et des équipes médicales
- ▶ La revue de mortalité/morbidité (RMM)
: présentation de la méthode, de ses objectifs
- ▶ La mise en œuvre institutionnelle de la RMM
 - le positionnement du management : direction, CME
 - l'implication de la communauté médicale
 - la dynamique d'équipe autour de l'analyse
- ▶ La mise en œuvre opérationnelle de la RMM
 - l'organisation des RMM par spécialités médicales
 - l'identification des ressources humaines : animateurs RMM, référent méthodologique, analystes des causes profondes
- ▶ La mise en œuvre culturelle
- ▶ Le développement en pratique de la RMM
 - la méthode d'analyse des causes profondes : focus sur ALARME/ORION
 - les règles de fonctionnement
 - la périodicité des réunions et leur durée
 - les modes et critères de sélection des cas : décès, complications inhabituelles, complications banales : dénombrées et analysées seulement comme indicateurs qualité
 - la composition des membres de la RMM
 - les questions à se poser
 - la revue bibliographique en lien avec la prise en charge
 - le développement des outils utilisés
 - la traçabilité et l'archivage des débats ainsi que des conclusions
- ▶ L'animation d'une Revue Morbi-Mortalité
 - la posture de l'animateur orienté solutions et non problèmes
 - la gestion de la dynamique de groupe : expression individuelle dans un collectif
 - la réflexion collective sur les situations évitables à fort potentiel d'amélioration

INTERVENANT.E.S

- Un médecin, expert visiteur HAS
- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active
- Alternance d'exposés théoriques, étude et analyse de cas - Atelier d'animation d'une RMM à partir d'un événement proposé par l'équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des besoins des participants en amont de la séquence, identification d'un ou d'événements pouvant faire l'objet d'atelier de simulation RMM lors de la journée de formation - Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Personnels paramédicaux
Directeurs et responsables qualité-gestion des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1140 - Le comité de retours d'expérience (CREX) et la méthode ALARME

Analyse collective des Événements Indésirables Associés aux Soins

OBJECTIFS

Positionner le CREX dans la démarche de gestion des risques de l'établissement
Comprendre la méthodologie, notamment ALARME
Favoriser la mise en place d'un CREX

PROGRAMME

- ▶ Le principe du retour d'expérience CREX, sa place dans le dispositif global de gestion des risques
- ▶ Les indications du retour d'expérience. Les situations qui relèvent d'une analyse systémique
- ▶ Les outils d'analyse systémique : ORION et ALARME
 - présentation de chaque méthode-outil
- ▶ Les principes d'organisation et les clés de succès
 - quand mettre en place les méthodes ?
 - qui doit les réaliser ?
 - les questions à poser
- ▶ Savoir mener un CREX
 - les compétences de l'équipe pour travailler ensemble
 - la méthodologie d'un CREX
 - le principe de fonctionnement, l'exploitation des données relatives aux événements, le choix et le suivi des actions correctives
- ▶ Les 4 points clés lors de l'analyse de l'EIAS
 - l'organisation de l'annonce du dommage au patient, en prenant en compte l'expérience du patient
 - l'évaluation de la situation sur l'ensemble des épisodes de soins en lien avec l'évén
 - les modalités de détection et de récupération de l'EIAS, notamment en termes de points positifs
 - le contexte dans lequel s'est produit l'EIAS
- ▶ Le reporting dans le cadre d'une démarche globale de gestion des risques
 - la communication à la CDU des EIGS déclarés par l'établissement
 - la mise en oeuvre par les équipes du plan d'actions
- ▶ Les conseils pratiques
- ▶ Les outils de formalisation

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, d'une étude de cas permettant l'appropriation des méthodes ALARME et ORION - Atelier d'animation d'un CREX

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle	1 juil. 2026
Classe virtuelle	9 sept. 2026
Paris	14 déc. 2026
Classe virtuelle	18 juin 2027
Paris	13 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Directeurs des soins
Cadres de santé
Personnels médicaux
Personnels soignants
PUBLICS DPC : Préparateur en pharmacie ; Préparateur en pharmacie hospitalière ; Sage-Femme ; Pharmacien hospitalier ; Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) ; Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) ; Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat ; Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,6/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1673 - Analyse des pratiques professionnelles

OBJECTIFS

Permettre de verbaliser sur les situations de travail, notamment sur les problématiques les plus complexes
Se dégager des situations enfermantes ou sans issue en les analysant collectivement, sortir des impasses et rompre l'isolement
Permettre un partage et une analyse des problématiques individuelles et collectives rencontrées dans l'exercice professionnel

PROGRAMME

- Pour chaque groupe d'APP, en amont de la 1ère séance, un temps d'échange sera organisé avec l'animateur afin de :
 - bien appréhender les attentes et demandes de l'institution et/ou des équipes
 - décider de la constitution pluriprofessionnelle des groupes d'APP (paramédicaux, médecins, cadres, etc.)
- Les étapes de la réunion d'Analyse des Pratiques Professionnelles
 - point de départ des discussions, le sujet analysé
 - analyse collective de la situation présentée, avec autorisation de l'expression des affects
 - passage à l'action : échange sur les bonnes pratiques mises en place par certains ou sur les stratégies à déployer, avec un cadre de référence

INTERVENANT.E.S

- Un psychologue, expert en gestion du stress et situations difficiles, formateur senior

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Animation d'un groupe d'APP - L'animateur de la séance d'APP vient nourrir la réflexion en apportant des éléments théoriques, pratiques, méthodologiques en lien avec les thèmes abordés et un regard critique sur la place de l'écoute dans le groupe, de même qu'un point d'étape sur l'évolution de l'écoute dans les situations de travail des participant

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Membres d'une équipe de soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

RISQUES ET TRAVAIL EN ÉQUIPE

Choisissez l'école de référence !



E1378 - La gestion des risques associés aux soins

OBJECTIFS

Appréhender les enjeux de la gestion des risques associée aux soins

Bâtir un dispositif de gestion des risques, efficace et pérenne

Mettre en œuvre les méthodes et techniques propres à la gestion des risques

Adopter une posture managériale de la gestion des risques

PROGRAMME

► Les enjeux de santé publique et le contexte

► Le cadre réglementaire du dispositif de gestion des risques associés aux soins

► La centralisation de l'information sur les risques associés aux soins : sources de données internes et externes

► La politique de gestion des risques associés aux soins : définir les priorités

► Qui fait quoi ? La place et les missions du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, de la CME, etc.

► Comment et avec qui animer le dispositif ?

► Comment impliquer le patient et favoriser son retour d'expérience ? : l'écoute authentique et l'analyse des perceptions du patient

► La collaboration soignant/soigné : un incontournable

► Comment fédérer une l'équipe ? : quelques outils de « coaching » d'équipe

► L'implication des personnels et des patients : un incontournable

► La culture de sécurité des soins

► Les outils à déployer au sein de l'établissement : CREX, RMM, analyse en équipe, analyse du processus

► La conception d'un système d'information permettant un reporting en lien avec le dispositif de gestion des risques

► Le programme de gestion des risques

INTERVENANT.E.S

• Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

• Mises en situation sur l'utilisation des outils - Retours d'expérience des participants et analyse des points forts et des situations à éviter

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

• Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

3, 4 déc. 2026

Classe virtuelle

27, 28 mai 2027

Paris

2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables

qualité-gestion des risques

Directeurs des soins

Cadres de santé

Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures

nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E874 - La cartographie des risques

OBJECTIFS

Connaître les différentes étapes pour la mise en place d'une cartographie des risques
Élaborer un plan de maîtrise des risques à partir de la cartographie des risques
Intégrer cet outil comme un outil de pilotage du management des risques

PROGRAMME

- ▶ Les sources d'information
 - méthodes et démarches pour réaliser sa cartographie des risques (identification, évaluation, hiérarchisation, etc.)
- ▶ La typologie des risques
- ▶ Les outils indispensables à la réalisation de la cartographie
- ▶ La complémentarité des approches d'analyse à priori et à posteriori
- ▶ Savoir évaluer son niveau de maîtrise des risques
- ▶ Construire la cartographie des risques
 - cas pratiques et retours d'expérience
- ▶ Représenter sa cartographie : exemples illustrés de cartographie de risques hospitaliers
 - les difficultés de réalisation
 - les facteurs de succès
- ▶ Construire son plan de maîtrise des risques
- ▶ La cartographie des risques, outil stratégique de pilotage des risques hospitaliers

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Cadres de santé
Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1384 - Le travail en équipe au service de la sécurité des patients (PACTE)

OBJECTIFS

Créer une dynamique d'amélioration partagée par la gestion des risques en équipe
Identifier les leviers positifs et les axes d'amélioration du travail en équipe pour améliorer la qualité et la sécurité du patient

PROGRAMME

- Définition, principes et méthodologie du Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe (PACTE)
- Le cadre réglementaire de PACTE
- La place de la gouvernance dans le déploiement du travail en équipe
 - comment définir un objectif commun ? Le leadership et le système de valeurs
 - qu'est-ce qu'une équipe impliquée ? Le sens de l'action et la recherche de solutions par l'équipe
 - les techniques et méthodes au service du travail en équipe (team building, CRM en santé, etc.)
- L'implication du patient au sein de l'équipe PACTE
- La mise en œuvre du programme « PACTE » à partir du diagnostic culture sécurité de l'équipe
- Les outils à déployer au sein de l'équipe « PACTE » : CRM Santé, SAED, «faire dire», briefing/débriefing
- Les techniques d'animation d'une équipe
- Les méthodes pour faciliter l'intégration du patient : «faire dire», animation groupe «patients»
- La réalisation d'un diagnostic fonctionnement collectif de l'équipe (CRM santé)
- La construction et le déploiement du programme d'actions en équipe
- L'évaluation de l'impact du Programme PACTE sur l'équipe, l'organisation des soins et les pratiques professionnelles
- Le suivi des résultats et le plan de communication
 - la gouvernance : implication et soutien aux équipes
 - les instances : quels messages à délivrer ?
 - les équipes : quelles perspectives en termes de coordination et d'organisation ?

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Identification des enseignements et proposition de solutions adaptées au contexte à partir d'événements indésirables énoncés par les participants - Identification des bonnes pratiques de sécurité : briefing et débriefing autour d'une situation à risques choisie par les participants (RMM, CREX, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 31 mai 2027 et 1 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins
Directeurs des soins
Cadres de santé
Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1377 - Développer la simulation en santé au sein d'une équipe

Analyse des facteurs humains et organisationnels (CRM Santé)

OBJECTIFS

Élaborer un diagnostic de fonctionnement de l'équipe à partir des compétences non techniques
Améliorer la performance de l'équipe en travaillant sur les facteurs humains

PROGRAMME

- La méthode «Crew Resource Management» (CRM) : historique et contexte de mise en œuvre
 - verbale au sein de l'équipe
 - la communication positive
- L'articulation entre le CRM en santé et la démarche de certification HAS pour la qualité des soins
- Les phases indispensables du CRM
- Comment animer une séquence CRM en Santé ?
- Les compétences non techniques : compétences sociales, résolution des conflits, gestion du stress, etc.
 - Rôle de l'animateur
 - Rôle du facilitateur
- Les différents types de leadership
 - Quel plan d'actions en équipe ? Synthèse et bilan
- Les pré-requis du CRM
 - la répartition des tâches au sein de l'équipe et le leadership
 - Perspectives : quels outils CRM à mobiliser en routine au sein d'une équipe ?
 - la gestion de la communication verbale et non

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques, de mises en situation, d'ateliers et de jeux de rôles - Mise en situation à partir de situations inhabituelles : briefing, débriefing, etc. - Elaboration d'un diagnostic du fonctionnement de l'équipe à partir des compétences non techniques - Animation d'une séquence CRM à partir d'un événement vécu par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- L'évaluation des acquis s'effectue tout au long de la formation - Au démarrage : recueil des besoins des participants lors du lancement de la formation - En cours de formation : les participants seront invités à faire une synthèse de leurs acquis et leurs connaissances par la méthode du design thinking - En fin de journée : un tour de table

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026
Paris 29, 30 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables
qualité-gestion des risques
Coordinateurs de la gestion des
risques associés aux soins
Directeurs des soins
Cadres de santé
Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2353 - Les facteurs organisationnels et humains dans la gestion des risques liés aux soins

OBJECTIFS

Connaître les concepts liés aux facteurs organisationnels et humains (FOH)
Connaître les causes de défaillance humaine et organisationnelle
Mettre en œuvre un programme et des mesures de prévention

PROGRAMME

- ▶ Les FOH : de quoi parle-t-on ?
 - l'autorité, l'effet de halo
- ▶ L'erreur humaine : causes et typologie de Reason, fréquence, rattrapage
 - le fonctionnement cognitif : modèle de Rasmussen
 - la mémoire, la perception, la prise de décision, la communication
 - les facteurs physiologiques (fatigue, stress) et environnementaux
 - les facteurs organisationnels
- ▶ Les violations et les transgressions
- ▶ Le collectif : rôle et risques
 - les phénomènes de groupe : conformité, group think
- ▶ Des exemples tirés de l'industrie aéronautique et du nucléaire
- ▶ La culture de sécurité
 - les concepts, la mesure
 - les points clés et le rôle du management
- ▶ Les mesures de prévention
- ▶ La sécurisation des pratiques cliniques et la typologie des réponses : organisation et pratiques collectives

INTERVENANT.E.S

- Un psychosociologue, spécialiste en facteurs humains

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie interactive - Présentation de photographies et de vidéos aux participants et débriefing concernant la typologie des erreurs - Analyse réflexive sur les situations rencontrées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 déc. 2026
Paris 13, 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables
qualité-gestion des risques
Coordonnateurs des risques
associés aux soins
Personnels médicaux et
paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES, GESTION DE CRISES

Choisissez l'école de référence !



E1482 - Plan de gestion des tensions hospitalières

OBJECTIFS

Mettre en place un plan de gestion des tensions hospitalières permettant de répondre aux situations exceptionnelles
S'assurer de la circulation de l'information en conséquence et de la participation des professionnels

PROGRAMME

- ▶ Les objectifs fixés par les pouvoirs publics des soins, responsables du service d'urgences, SAMU et SMUR)
- ▶ L'anticipation des situations de tension sanitaires exceptionnelles
 - ▶ Le plan de communication envers les partenaires externes et les professionnels de l'établissement
- ▶ La cellule de crise
 - ▶ Les grands principes de mise en œuvre
- ▶ La gestion des tensions hospitalières sur les lits face aux afflux massifs de patients, notamment pendant les épidémies saisonnières
 - ▶ L'évaluation et l'adaptation du plan en fonction des besoins
- ▶ L'organisation spécifique pour répondre aux différentes situations sanitaires exceptionnelles
 - ▶ Prévoir la simulation opérationnelle du plan de gestion des SSE
- ▶ Le rôle des acteurs (directeurs, CME, commission)
 - ▶ Prévoir un RETEX

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Retours d'expérience
- Brainstorming - World café - Une remise de documents pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Responsables sécurité
Cadres de santé
Membres de cellules de crise

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2029 - Gérer les crises à l'hôpital

De la théorie à la pratique

OBJECTIFS

Appréhender les dispositifs généraux de gestion de crise au niveaux régional et national
Elaborer une stratégie adaptée en cas de crise
Mettre en oeuvre les outils adaptés aux situations de crise et communiquer en temps de crise

PROGRAMME

► Les impacts d'une situation de crises : sur les personnes, les organisations, etc.	fait quoi ?
► La conduite à tenir vis-à-vis des victimes de l'événement	► Anticiper la crise pour ne pas se laisser déborder
► L'entrée des médias	► Conduire la crise : le PCA, les dispositifs à mettre en place, l'anticipation des évolutions, le plan d'actions (les écueils à éviter)
► La gestion des acteurs sociaux (associations, élus et autorités politiques, etc.)	► Conduire l'après-crise : le PRA, les réponses à apporter, comment agir ?
► Le recours à l'expertise et aux experts	► Le plan de communication : de l'élaboration à sa mise en œuvre
► Les outils nationaux : les systèmes d'information numériques (Sivic)	• le plan de communication auprès du personnel, de l'entourage, des institutionnels, des médias
► Les dispositifs de gestion des crises hospitalières : plan blanc, plan bleu, plan ORSEC NOVI, etc.	• les outils de communication disponibles : réunions d'équipes, interview, point et conférence de presse, réseaux sociaux, site internet, etc
► Les dispositifs régionaux et nationaux de crise : qui	► La conduite et les stratégies du changement

INTERVENANT.E.S

• Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Apport pratique - Ateliers pour une application et une mise en œuvre directe - Simulation - Jeux de rôle : face à un journaliste et un cameraman - Montage en direct de sujet type «JT» pour diffusion pendant la formation et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026
Paris 22, 23 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Présidents de CME
Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Équipes de direction
Directeurs et responsables de communication
Personnels médicaux
Personnels d'encadrement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

RISQUES SPÉCIFIQUES

Choisissez l'école de référence !



E182 - La matériovigilance

OBJECTIFS

Développer les procédures de matériovigilance au niveau national et local
Réaliser une déclaration pertinente et déjouer les pièges

PROGRAMME

- ▶ La réglementation et le fonctionnement de l'échelon national
- ▶ Le correspondant local de matériovigilance, ses missions
- ▶ Signaler un incident : que signaler ? Qui doit signaler ? A qui signaler ? Comment signaler ?
- ▶ En cas d'incident, l'enquête préliminaire
 - comment organiser la transmission ?
 - faut-il prendre des mesures conservatoires ?
 - faut-il signaler ?
- ▶ La détermination des modalités de formation et d'information interne
- ▶ La procédure interne de matériovigilance
- ▶ La traçabilité des actions
- ▶ Le bilan des signalements et leur exploitation dans le dispositif de gestion des risques
- ▶ La coordination avec les autres structures de recueil des événements indésirables

INTERVENANT.E.S

- Un matériovigilant

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 9 oct. 2026

Classe virtuelle 11 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Correspondants de matériovigilance
Ingénieurs biomédicaux
Cadres de santé
Professionnels de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,3/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E978 - L'identitovigilance

Déclinaison pratique tout au long du parcours de soins

OBJECTIFS

Identifier les pré-requis nécessaires à la mise en place de l'INS

Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'identitovigilance : depuis la politique jusqu'à la sécurisation des processus clés pour le patient et pour l'établissement

PROGRAMME

- Définition et enjeux juridiques
 - complémentaires
 - au départ du patient
 - lors d'un transfert
- L'INS : qu'est ce que c'est ? Comment cela fonctionne ? Qui est concerné ? Comment s'adapter ?
- Les points clés de l'identitovigilance
 - au niveau du SIH : dysfonctionnement, doublon, fusion, perte de données et analyse, etc.
 - au niveau des pratiques de soins
- Les responsabilités, les structures et les acteurs
 - la cellule d'identitovigilance
 - l'importance du SIH et des responsables
- La politique d'identification du patient
- La connaissance des lieux et des acteurs impliqués dans l'identification des patients
- Les procédures à mettre en place : charte, contrôles, rôles et responsabilités des acteurs
- Les bonnes pratiques à chaque étape
 - en pré-admission
 - au moment de l'admission
 - au cours du séjour et lors d'exams
- Les conduites à tenir en cas de patient anonyme, patient sous X, patient sans papier, patient étranger, etc
- L'évaluation du processus d'identitovigilance
 - les indicateurs à mettre en place
 - réguler les erreurs et évaluer la qualité de l'identification (doublons, collisions) : audit, analyse des résultats des logiciels, contrôles réguliers, etc.
- Le signalement lié à l'identitovigilance
 - qui détecte les doublons ? quelle est la mission de chacun ? comment les signaler ?
- La prise en charge des signalements
 - est-ce vraiment un doublon ? si oui, comment organiser la fusion des dossiers et de tous leurs sous-dossiers ?
- Identitovigilance et GHT
- La charte de rapprochement

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Cas concrets hospitaliers - Mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 4 déc. 2026

Classe virtuelle 5 avr. 2027

Classe virtuelle 25 juin 2027

Classe virtuelle 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels de santé

Personnels administratifs des entrées

Toute personne impliquée dans l'identitovigilance

Directeurs et responsables qualité gestion des risques

PUBLICS DPC : Aide-soignant

- Auxiliaire de puériculture -

Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) - Infirmier

Diplômé d'Etat (IDE) - Infirmier

Puéricultrice Diplômée d'Etat

- Infirmier de Bloc Opératoire

Diplômé d'Etat (IBODE) -

Manipulateur d'électroradiologie

médicale (ERM) - Préparateur

en pharmacie hospitalière -

Technicien de laboratoire médical

- Sage-Femme - Pharmacien

hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures

nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,1/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E670 - Actualiser le document unique

OBJECTIFS

Mettre à jour son document unique (DU)
Actualiser ses connaissances en matière de risques professionnels

PROGRAMME

- ▶ Rappels sur les enjeux et principes du DU
 - le règlement CLP (classification, étiquetage, emballage des produits chimiques)
- ▶ Les contrôles
 - les conséquences possibles en cas d'absence de DU ou de sa mise à jour
- ▶ Le partage d'informations avec les différentes parties concernées de l'établissement
 - le service de santé au travail
 - les intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP)
 - les services économiques
 - le service des ressources humaines
 - le service de formation
 - les services techniques
 - les personnes compétentes dans la prévention de risques spécifiques (incendie, radioprotection, etc.)
- ▶ Les documents internes permettant la réactualisation du DU
 - les risques psychosociaux (RPS)
 - l'évolution des plans d'actions de prévention, gestion post crises, etc
 - l'évolution des activités, des produits et matériels utilisés (grille d'analyse)
 - l'évolution des réglementations et des connaissances
 - l'exemple du formol, de l'amiante, des CMR
- ▶ Les domaines à investiguer dans le cadre de la mise à jour du DU
- ▶ La coordination et les outils indispensables
- ▶ La méthodologie utilisée pour l'actualisation du document unique
 - l'adaptation du phasage du projet
 - le concept d'unité de travail
 - les outils d'analyse des postes au travail
 - les grilles d'entretien
 - le guide d'utilisation des grilles et d'analyse des risques (points à vérifier, sources de danger, etc)
 - la matrice de criticité
 - le cadre de présentation de la cartographie des risques professionnels
 - la création d'un réseau de correspondants risques professionnels
 - la planification des visites au sein des unités tests de travail
 - les modalités de centralisation et d'actualisation au niveau du groupe de pilotage
- ▶ Le plan de communication, d'appropriation pour l'accompagnement du projet

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Ateliers pratiques - Remise d'une boîte à outils complète : grilles d'entretien, guide d'utilisation des grilles et d'analyse des risques, une matrice de criticité - Remise d'exemples de Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels - Remise de cartographie des risques sur plusieurs dimensions : lieu, personnel exposé, effectif exposé, criticité résiduelle - Remise d'exemples de plans d'actions de prévention des risques identifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Directeurs et responsables des ressources humaines
Représentants du CHSCT/CSE
Médecins du travail

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1022 - L'annonce du dommage associé aux soins

Comment s'organiser, informer et accompagner ?

OBJECTIFS

Connaître le dispositif juridique de l'information due au patient en cas de dommage lié aux soins
Mettre en œuvre les procédures au sein de l'établissement conformément aux exigences de la HAS
Anticiper pour accompagner au mieux le patient victime du dommage ou ses proches

PROGRAMME

► Rappel juridique sur les différentes obligations d'information du patient

- les règles d'or de l'information du patient
- l'information à donner au patient en cas de dommage lié aux soins

- le dispositif imposé par la loi
- la distinction entre demande d'information et réclamation
- l'analyse des cas particuliers : patient mineur, patient sous tutelle

- le rôle des divers intervenants : le coordonnateur du risque lié aux soins et la CDU
- l'engagement de la responsabilité des établissements et des professionnels de santé

- l'organisation institutionnelle à mettre en place
- la préparation de l'annonce du dommage

- la réalisation de l'annonce du dommage

- son déroulement, les phases, la conduite à tenir et les pièges à éviter

- le suivi de l'annonce et de l'événement

- les rendez-vous de suivi
- la communication de l'information
- la continuité des soins et le plan de soins postdommage
- la traçabilité et l'accès au dossier médical

- la définition du rôle de chacun : direction, cadre de santé, médecin chef de service et personnel impliqué ; la CDU et la médiation

► Anticiper et organiser l'annonce d'un dommage associé aux soins

- les étapes de l'annonce du dommage lié aux soins

- que faire lorsqu'un dommage survient ?

► Les recommandations pour la pratique

- la sécurisation juridique des écrits
- la traçabilité
- les points de vigilance
- les difficultés potentielles

INTERVENANT.E.S

• Isabelle Génot-Pok, juriste, consultante au Centre de droit JuriSanté du CNEH
• Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

• Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Jeu de rôle - Simulation d'un entretien d'annonce - Analyse collective de l'entretien avec deux grilles, l'une sur le déroulement de l'entretien d'annonce et l'autre sur les comportements

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

• Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris	5 nov. 2026
Paris	10 déc. 2026
Classe virtuelle	26 mars 2027
Classe virtuelle	31 mai 2027
Paris	27 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité-gestion des risques
Personnels médicaux
Personnels soignants
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2560 - L'annonce du dommage associé aux soins - Visio 2 H

Comment s'organiser, informer et accompagner ?

OBJECTIFS

- Doter chaque professionnel de santé concerné des connaissances et les outils nécessaires à l'organiser une annonce de dommage associé aux soins
- Anticiper pour accompagner au mieux le patient victime du dommage ou ses proches
- Répondre aux exigences de la HAS

PROGRAMME

Session de 2 heures en Classe virtuelle de 10H à 12H	► La communication de l'information
► Les étapes de l'annonce du dommage lié aux soins	► La continuité des soins et le plan de soins post-dommage
► Que faire lorsqu'un dommage survient ?	► La traçabilité et l'accès au dossier médical
► l'organisation institutionnelle à mettre en place	► La définition du rôle de chacun : direction, cadre de santé, médecin chef de service et personnel impliqué, la CDU et la médiation
► La préparation de l'annonce du dommage • la réalisation de l'annonce du dommage • son déroulement, les phases, la conduite à tenir et les pièges à éviter	► Les recommandations pour la pratique • la sécurisation juridique des écrits • la traçabilité • les points de vigilance • les difficultés potentielles
► Le suivi de l'annonce et de l'événement • les rendez-vous de suivi	

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur, diplômée en gestion et politique de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table

MÉTHODES MOBILISÉES

- Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage d'expériences - Présentation et illustrations concrètes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire en ligne

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 0.3 - 2h

Visio 10h - 12h	14 oct. 2026
Visio 14h - 16h	14 oct. 2026
Visio 10h - 12h	12 nov. 2026
Visio 14h - 16h	12 nov. 2026
Visio 10h - 12h	24 mars 2027
Visio 14h - 16h	24 mars 2027
Visio 10h - 12h	7 juin 2027
Visio 14h - 16h	7 juin 2027
Visio 10h - 12h	5 oct. 2027
Visio 14h - 16h	5 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	150 €
Tarif non-adhérents	170 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins
- Cadres de santé
- IDE
- Responsable qualité
- Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1480 - L'annonce d'un diagnostic grave

OBJECTIFS

Développer des compétences techniques et relationnelles pour améliorer la relation patient/médecin lors des annonces difficiles

Transmettre une information grave de manière adaptée

Délivrer une information pour éclairer le consentement

Disposer des techniques de communication pour accueillir et ne pas amplifier la souffrance de l'interlocuteur

Gérer les situations difficiles

PROGRAMME

- ▶ Le diagnostic grave
- ▶ Les recommandations essentielles encadrant l'annonce d'un diagnostic grave
- ▶ Le dispositif d'annonce et ses différents temps
- ▶ Le rôle et les actions des acteurs du soin dans cette situation clinique
- ▶ Ressources et complémentarité de chaque membre de l'équipe
- ▶ Les temps de coordination avec les autres acteurs de la prise en charge
- ▶ L'identification des mécanismes d'adaptation psychique et des angoisses spécifiques, interrogations, représentations
- ▶ La relation d'aide
- ▶ La communication : les grands principes de la PNL
- ▶ Les différentes situations : crise, aiguë, chronique avec les familles (situations spécifiques : annonce d'une mauvaise nouvelle, deuil, etc.)
- ▶ La situation difficile, traumatisante
- ▶ Les différents types de stress en situation difficile, traumatisante : stress adapté, stress dépassé, stress différé
- ▶ L'accompagnement des familles dans ces circonstances (diagnostic brutal, longue maladie, décès, etc.)
- ▶ La posture du soignant et l'écoute empathique
- ▶ Réussir la gestion de l'après

INTERVENANT.E.S

- Un psychologue

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Mises en situation - Un training d'entretien

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Cadres de santé
Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

Choisissez l'école de référence !



E861 - Construire son projet développement durable

OBJECTIFS

Identifier les clés de succès d'un projet de développement durable

Mettre en œuvre la démarche (stratégie, positionnement, méthodologie, diagnostic initial, plan d'actions, tableaux de bord)

PROGRAMME

- ▶ Les principaux enjeux environnementaux, économiques, sociaux
- ▶ Le développement durable en santé
- ▶ Les dimensions du développement durable dans un établissement de santé
- ▶ Les principes méthodologiques de mise en place d'une démarche de développement durable
- ▶ Du diagnostic initial aux outils techniques pour aller plus loin dans la démarche
- ▶ Exemples non exhaustifs de pratiques de développement durable menés au sein d'établissements de santé (côté environnemental, social, financier, etc.)
- ▶ La formalisation du projet développement durable
 - les modalités de formalisation et de présentation
 - la politique développement durable (objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, moyens alloués)
 - les étapes de construction de son programme
- ▶ Le déploiement du projet
 - le plan de communication et les modalités de diffusion
 - le rôle des acteurs
 - l'image de son établissement au travers de ses pratiques citoyennes
 - la démultiplication de la démarche de développement durable auprès des acteurs hospitaliers
- ▶ L'évaluation du projet : critères, indicateurs

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Cas concrets hospitaliers - Exercices pratiques - Présentation de politiques, projets, etc.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris

5, 6 nov. 2026

Paris

18, 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 990 €
Tarif non-adhérents 1 100 €

PUBLIC CONCERNÉ

Équipes de direction

Cadres de santé

Référents développement durable

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1517 - La responsabilité sociale entreprise (RSE) à l'hôpital

OBJECTIFS

Appréhender les notions de responsabilité sociale à l'hôpital
Mettre en œuvre les outils d'aide à la décision en matière de management durable
Accompagner le changement

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux du développement durable
 - l'environnement réglementaire : loi NRE, loi Sapin 2, grenelle de l'environnement, bilan carbone, diagnostic de performance énergétique, etc.
 - rappel des lignes directrices mondiales en matière de développement durable : COP 21, différents sommets, objectifs développements durables (ODD)
 - l'impact de l'hôpital sur son environnement
- ▶ Les priorités de l'hôpital en matière de RSE (démarche de management durable)
 - la cartographie des parties intéressées et des parties prenantes
 - l'utilisation de la matrice de matérialité à partir des enjeux internes et externes
 - construire la gouvernance autour de la RSE
 - les outils et partenaires dans la construction de la démarche
- ▶ Appréhender la norme ISO 26 000
 - la présentation de la norme
 - l'utilisation de la norme pour construire la démarche
- ▶ La conduite du changement au service de la RSE
 - savoir repérer les freins et les leviers
 - notions de socio-dynamique
- ▶ Construire les indicateurs de performance
 - les critères de choix des indicateurs
 - la définition des différents types d'indicateurs
 - les outils de construction des tableaux de bord
- ▶ La communication responsable
 - les cibles de communication
 - des moyens innovants : nudges, numérique
 - la valorisation des initiatives locales

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Des exemples de l'industrie et hospitaliers - Des ateliers pratiques pour une mise en œuvre dès le retour dans son établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 26, 27 oct. 2026

Classe virtuelle 11, 12 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables RSE
Équipes de direction
Directeurs des services techniques
Responsables de ressources humaines
Chargés de communication
Cadres de santé
Référénts développement durable

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1650 - Soins écoresponsables

OBJECTIFS

Cerner les enjeux que recouvre l'écoconception des soins et les avantages stratégiques qu'elle procure
Connaître les produits/matières favorables à une démarche d'écoconception des soins
Définir et développer une démarche d'écoconception des soins

PROGRAMME

- ▶ Les principes et les clefs de la démarche d'écoconception des soins
 - d'écoconception grâce à la roue de Brezet
 - l'aide à la décision : manipulation d'une méthode en score unique
 - l'évaluation environnementale comparative
 - la valorisation de la nouvelle offre et stratégie de communication
- ▶ Les enjeux et les avantages stratégiques de l'écoconception des soins
- ▶ La mise en place d'une démarche d'écoconception des soins en six étapes, autour d'un cas pratique
 - l'organisation de la démarche : choix du champ d'application, de l'équipe projet, du degré d'intégration d'éco-conception, et utilisation d'une matrice d'analyse des opportunités et des capacités de réalisation
 - l'évaluation environnementale des soins de référence
 - la recherche de pistes d'amélioration
- ▶ Les conseils opérationnels afin de réussir l'écoconception des soins
- ▶ Les produits/matières favorables à une démarche d'écoconception des soins
- ▶ Les procédés/techniques qui permettent de minimiser l'impact négatif des soins

INTERVENANT.E.S

- Dr Vincent Leroux, Médecin des Hôpitaux

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mise en place complète d'un cas pratique à partir de la roue de Brezet - Des ateliers pratiques pour s'approprier la démarche et les outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 déc. 2026

Classe virtuelle 28 mai 2027

Classe virtuelle 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des soins

Cadres de santé

Personnels paramédicaux

Directeurs et responsables

qualité-gestion des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PHARMACIE, STÉRILISATION ET HYGIÈNE

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE PHARMACIE

Accompagner l'évolution des métiers et des exigences de qualité

Ce catalogue a été conçu pour accompagner l'ensemble des acteurs impliqués dans la pharmacie hospitalière, la stérilisation et l'hygiène. Il propose un ensemble de formations ciblées, pragmatiques et alignées sur la réglementation et les recommandations de bonnes pratiques.

Notre objectif est de soutenir les équipes dans leur développement professionnel, tout en contribuant à la sécurité et à la qualité des circuits du médicament, des dispositifs médicaux stériles et à la prévention des infections associées aux soins. À travers ces formations, nous souhaitons offrir des outils concrets et opérationnels pour répondre aux enjeux actuels et futurs des établissements de santé.



**Plus de 50
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Pharmaciens, préparateurs en pharmacie
- Cadres de santé
- Médecins
- Personnels soignants
- Personnels de stérilisation
- Personnels de bloc opératoire
- Acteurs de l'hygiène
- Ingénieurs/techniciens/biomédicaux
- Directeurs logistiques
- Responsables qualité, gestionnaires des risques

«Toutes nos sessions sont animées par des formateurs expérimentés, directement impliqués sur le terrain et au fait des réalités opérationnelles des établissements de santé. Leur expertise pratique garantit des contenus concrets, pertinents et immédiatement transposables dans les organisations.

De nombreuses sessions sont favorablement enregistrées auprès de l'ANDPC.

Nous vous invitons à découvrir ce catalogue, pensé pour s'adapter à vos besoins, vos contextes et vos ambitions professionnelles.

Très bonne lecture et à bientôt ! »

Jean-Luc LE MOAL,

Directeur du pôle QualiSanté du CNEH
Docteur en pharmacie, diplômé en économie
et gestion des systèmes de santé (IAE)

**Sécuriser les
circuits du
médicament et
des dispositifs
médicaux stériles**

**Assurer les bonnes
pratiques de
stérilisation des
dispositif médicaux**

**Prévenir les infections
associées aux soins**

SATISFACTION CLIENT

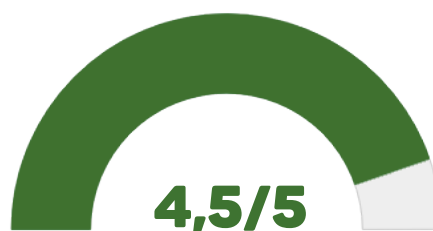


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 426

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 426

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation adaptée à mes attentes.»

«La formation et l'outil proposé sont en complète adéquation avec les attendus que j'avais. »

PÉDAGOGIE

«Méthodes et outils pédagogiques utilisés très appréciés.»

«Etudes de cas basées sur des situations très concrètes et réelles.»

DURÉE & RYTHME

«Équilibre parfait entre pratique, partage et théorie.»

CONTENU

«Contenu riche et mise en situation et exemples permettant de se projeter dans son quotidien et de faire des liens.»

«Les formations du CNEH font toujours preuve d'une très grande expertise des thèmes abordées »

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«M'a permis de me rapprocher de mon binôme, de confirmer nos objectifs communs, de développer de nouvelles approches de collaboration.»

«Très enrichissant pour le binôme cadre/chef de service et pour le management au quotidien dans un service de soins.»

«Formation applicable dans le quotidien avec des apports mobilisables en pratique.»

FORMATEUR.TRICE

«Des formations animées par des hospitaliers pour des hospitaliers.»

«Les animateurs maîtrisent leur sujet.»

L'ÉQUIPE

Jean-Luc Le Moal

Directeur du pôle QualiSanté du CNEH Docteur en pharmacie, diplômé en économie et gestion des systèmes de santé (IAE)

Expertises : Docteur en pharmacie, diplômé en économie et gestion des systèmes de santé (IAE)

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Valérie Pizzutti

☎ 01 41 17 15 03

✉ valerie.pizzutti@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Bénédicte Ambry

☎ 01 41 17 15 65

✉ benedicte.ambry@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Praxis - Parcours métiers

▶ Praxis - Responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse	1012
▶ Praxis - Agent de stérilisation en milieu hospitalier	1016
▶ Praxis - Référent en hygiène en EHPAD et établissements médico-sociaux	1020
▶ Praxis - Management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs médicaux implantables (DMI)	1024

Pharmacie

▶ E243 - Les enjeux de l'approvisionnement pharmaceutique dans les services de soins	1029
▶ E2631 - IA : Les prompts cliniques	1030

Médicament

▶ E1008 - Le système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse	1032
▶ E235 - Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament à l'hôpital	1033
▶ E237 - Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament en ESSMS.....	1034
▶ E2046 - Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament en HAD.....	1035
▶ E1555 - L'aide-soignant et l'aide à la prise des médicaments	1036
▶ E944 - REMED et CREX, analyse collective des erreurs médicamenteuses	1037
▶ E468 - Prévenir les erreurs médicamenteuses évitables	1038
▶ E1641 - Les médicaments psychotropes chez les personnes âgées	1039
▶ E1095 - Médicaments, patients et situations à risques : répondre aux attentes de la certification HAS v2025	1040
▶ E759 - La prescription médicamenteuse chez la personne âgée	1041
▶ E269 - L'analyse de la prescription	1042
▶ E240 - Actualités en thérapeutique	1043
▶ E1244 - La conciliation médicamenteuse.....	1044
▶ E1576 - Mener un entretien pharmaceutique.....	1045
▶ E270 - L'éducation thérapeutique du patient sur son traitement médicamenteux	1046
▶ E1527 - Soulager la douleur par l'aromathérapie	1047
▶ E581 - Renforcer le bon usage des antibiotiques	1048
▶ E1295 - Les médicaments dérivés du sang (MDS) et plasma SD-MDS	1049
▶ E238 - La production hospitalière des chimiothérapies : travail dans un isolateur.....	1050
▶ E271 - La production hospitalière des chimiothérapies : travail sous hotte à flux laminaire.....	1051
▶ E2608 - La collaboration aides-soignants / infirmiers	1052

Dispositifs médicaux stériles

▶ E1578 - Le système de management de la qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables (DMI)	1054
▶ E458 - Maîtriser et sécuriser le circuit des dispositifs médicaux stériles.....	1055
▶ E980 - Les dispositifs médicaux de perfusion et urinaires.....	1056
▶ E227 - Les dispositifs médicaux stériles : actualités et innovations....	1057
▶ E460 - Les dispositifs médicaux spécifiques en orthopédie/ostéosynthèse	1058

Fluides médicaux

▶ E231 - Les fluides médicaux : réglementation, installation, sécurisation	1060
▶ E457 - L'utilisation des gaz médicaux en toute sécurité.....	1061

Stérilisation

▶ E1364 - Être cadre en stérilisation	1063
---	------

▶ E249 - Ergonomie et organisation du travail en stérilisation	1064
▶ E1579 - Analyse des pratiques et gestion des risques en stérilisation hospitalière	1065
▶ E245 - Bonnes pratiques de stérilisation - Bases	1066
▶ E246 - Bonnes pratiques de stérilisation - Perfectionnement.....	1067
▶ E247 - Habilitation à la conduite des autoclaves.....	1068
▶ E461 - Libération des charges d'autoclaves.....	1069
▶ E1443 - Stérilisation basse température.....	1070
▶ E1580 - Bonnes pratiques d'emballage des dispositifs médicaux	1071
▶ E248 - Bonnes pratiques de lavage des dispositifs médicaux	1072
▶ E255 - Les plateaux opératoires d'instrumentation : connaissance pratique de l'instrumentation	1073
▶ E946 - La reconstitution des plateaux opératoires : auxiliaires, implants... ..	1074
▶ E947 - Préparation des instruments de coelochirurgie.....	1075
▶ E256 - L'instrumentation des blocs opératoires : rationalisation, traçabilité, achat	1076

Hygiène

▶ E254 - Bonnes pratiques de désinfection des endoscopes	1078
▶ E1587 - Formation action : Bonnes pratiques de désinfection des endoscopes	1079
▶ E262 - Le correspondant en hygiène - Actualisation des connaissances... ..	1080
▶ E266 - La maîtrise du risque infectieux en secteur opératoire	1081
▶ E605 - La maîtrise du risque infectieux en établissement SMR.....	1082
▶ E644 - Hygiène en balnéothérapie et piscine hospitalière.....	1083
▶ E267 - La maîtrise du risque infectieux en ESSMS.....	1084
▶ E1534 - Hygiène bucco-dentaire	1085
▶ E140 - Le bionettoyage	1086
▶ E123 - La gestion des déchets	1087
▶ E639 - Faire vivre le plan de maîtrise sanitaire (PMS).....	1088
▶ E138 - Hygiène et HACCP en restauration collective	1089

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2310

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Mobiliser tous les acteurs et instances concernés (prescripteurs, pharmaciens et préparateurs, personnels soignants, gestionnaires qualité/risques, directions, COMEDIMS, ...)
- Garantir l'approche multidisciplinaire des référentiels de bon usage et prescription et mettre en oeuvre le signalement et à l'analyse collective des erreurs médicamenteuses
- Identifier des points critiques par l'auto évaluation des PUI et des unités de soins
- Mettre en oeuvre des actions d'amélioration et de la politique de communication

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels occupant la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse : médecin, pharmacien, cadre de santé, responsable qualité, etc.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en oeuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 89 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMEN-

E2310

Du 05/10/2026 au 15/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 04/10/2027 au 14/12/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	2 800 €
Tarif non-adhérents	3 080 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (7 jours) - Le système de management de la qualité appliqué à la prise en charge médicamenteuse : méthodes et outils**

- Cerner la pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines
- Actualiser et renforcer les fondamentaux juridiques
- Conforter la gouvernance d'une démarche qualité appliquée à la prise en charge médicamenteuse
- S'approprier l'approche par processus
- Appréhender les diverses modalités d'évaluation

► **Atelier 1 - La pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines**

- Le contexte, les enjeux, l'origine de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Rappels sur la notion de risques et leur typologie : événements indésirables, détection et circonstances favorisant leur survenue, etc.
- Définitions, sémantique, concepts, typologies et causes : les erreurs médicamenteuses, les erreurs de médication, les never events, etc.
- Les démarches de maîtrise des risques et l'intégration du risque iatrogène médicamenteux à la démarche générale
- La gestion des risques liées aux soins a priori et a posteriori

► **Atelier 2 - La législation relative à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**

- Le point sur la loi HPST
- Les points clés de l'arrêté du 6 avril 2011 associé à la circulaire du 14 février 2012 relative au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse dans les établissements de santé
- Les exigences de la HAS
- L'articulation avec les autres dispositifs réglementaires
- Le bon usage, l'informatisation, l'assurance qualité, le circuit du médicament, la sécurisation et la T2A
- La problématique de la dispensation à délivrance nominative
- la préparation des doses à administrer (PDA), l'automatisation
- Les guides ANAP, DGOS
- Les procédures en lien notamment avec l'arrêté relatif aux RETEX
- L'évolution des pharmacies hospitalières

► **Atelier 3 - Les fondamentaux du management par la qualité**

- La déclinaison pratique de la roue de Deming
- La déclinaison des objectifs et leur suivi
- La démarche qualité et les liens avec la gestion des risques
- Les liens avec la démarche de certification HAS et les procédures d'inspection ARS

► **Atelier 4 - Le processus de prise en charge médicamenteuse**

- Les principes et intérêts de l'approche processus
- La relation client / fournisseur
- Les grandes étapes du processus
- La définition de la stratégie
- Les rôles et responsabilités de chaque acteur : le patient, les médecins, pharmaciens, préparateurs, infirmiers, aides-soignants, directeurs tels que définis par les textes réglementaires et les pratiques professionnelles
- Les ressources à disposition : humaines, matérielles, documentaires, etc.

► **Atelier 5 - Le management des risques dans la prise en charge médicamenteuse**

- Les outils d'identification des risques : les sources internes et externes
- La hiérarchisation des risques
- La description des risques liés à la PECM du patient
- Les principaux risques à chacune des étapes de la PECM
- Les risques logistiques et la gestion des stocks
- Les principes de maîtrise des risques
- Les liens avec les outils Archimède, Interdiag
- Les actions préventives à mettre en place
- La gestion de crise, retour d'expérience du Covid 19

► **Atelier 6 - La prévention des erreurs médicamenteuses en équipe**

- Les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en oeuvre
- Une déclaration promue par la direction ?
- les outils d'analyse des EI et les principes de l'analyse systémique
- les fiches de déclaration des erreurs médicamenteuses, les règles et leur mise en oeuvre
- les situations qui relèvent d'une analyse systémique
- les éléments clés d'une analyse systémique la méthodologie, les outils et méthodes, etc.
- le principe et la démarche du CREX / REMED

► **Atelier 7 - Lancement du projet professionnel des participants**

- Préparer son propre projet professionnel en utilisant les outils et méthodes présentés au cours du cycle
- Bien cerner sa problématique, adopter l'approche et les outils adéquats

► **Atelier 8 - Les différents outils d'évaluation appliqués au processus de prise en charge médicamenteuse**

- Les différentes méthodes d'évaluations : modalités pratiques de réalisation : les audits internes, les EPP, les audits de processus, le patient traceur, les inspections
- La définition et le suivi du plan d'actions
- Le suivi des indicateurs

► **Méthodes pédagogiques**

- Une présentation illustrée de la pathologie iatrogène médicamenteuse
- Une analyse éclairée des référentiels existants
- Des illustrations pratiques
- la présentation d'une carte d'identité du processus de prise en charge médicamenteuse et l'élaboration d'un manuel d'assurance qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse
- la réalisation d'un audit de processus de la prise en charge médicamenteuse
- l'analyse de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse
- La présentation d'une cartographie des risques
- Des zooms sur une étape du processus de prise en charge médicamenteuse, sur l'informatisation de la PECM médicamenteuse
- Des ateliers sur :
 - les moyens de prévention de la iatrogénie médicamenteuse
 - les Never Events dans son établissement (échanges de bonnes pratiques,
 - un atelier CREX sur la base d'un événement indésirable rapporté par un participant

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Aude Jardel, Docteur en Sciences pharmaceutiques - Ingénieur qualité et risques - Pharmacien, expert au CNEH
- Lauren Samson, Expert qualité pour le CNEH
- Catherin Silvestrin, Cadre supérieur de santé, expert CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

E-learning en amont des jours présentiels : réalisation d'un quiz de positionnement de connaissances - Méta-plan - Cas pratiques - Analyse réflexive des pratiques - Présentation de retours d'expérience - Mise en situation et analyse des

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► MODULE 2 (2 jours) - Pilotage et management de la démarche qualité de la PECM

- Accompagner un établissement à l'amélioration de la qualité du processus de la PECM
- Appréhender la fonction de responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse (RSMQPECM)

► Atelier 9 - Le management du projet qualité et le Lean Management

- Les points clés pour planifier, organiser et suivre la démarche projet
- Le déploiement de la culture qualité auprès des professionnels
- La conduite du changement et la motivation du management
 - la structuration des acteurs qualité
 - la définition des missions
 - la conduite du changement
 - la communication
- Les modalités de communication interne et externe

► Atelier 10 - Le pilotage de la démarche qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse

- La politique de prise en charge médicamenteuse
- Le positionnement de la fonction RSMQPECM
- La présentation et la valorisation de la fonction au sein de l'établissement
 - son rôle, ses qualités, ses compétences, ses responsabilités, son périmètre d'intervention, sa fiche de poste
 - La définition de ses missions spécifiques sur le terrain
 - Le lien avec les différents acteurs et instances : comité de pilotage de la qualité, COVIRIS, CME, COMEDIMS, direction, coordonnateur des risques associés aux soins, responsable qualité, etc.
 - sa place sur l'organigramme de l'établissement
 - ses relations fonctionnelles et hiérarchiques indispensables
 - La conduite du changement et la motivation du management
 - La communication

► Atelier 11 - La mise en place de tableaux de bord prospectifs de la qualité de la PECM

- La méthodologie de construction et d'élaboration des tableaux de bord qualité
- L'utilisation des tableaux de bord comme outils de pilotage pour son établissement
 - les différents types de tableaux de bord
 - la méthodologie de construction et de suivi des tableaux de bord

► Méthodes pédagogiques

- La construction du tableau de bord fonctionnel qualité à partir d'exemples de tableaux de bord prospectifs
- Des cas pratiques et analyses critiques
 - la déclinaison par le participant de sa démarche projet qualité
 - la présentation de politiques de prise en charge médicamenteuse
 - la présentation de programme d'amélioration de la qualité en lien avec la prise en charge médicamenteuse (PAQ PECM)
- Co-construction d'un plan de communication à partir d'un exemple de politique de communication interne autour de la qualité et l'intégration de la politique d'amélioration de la qualité de la PECM avec les orientations stratégiques institutionnelles
- Élaboration en atelier d'organigrammes, fiches de poste / fonction à partir d'exemples
- Réalisation, à partir de l'outil SWOT, d'un diagnostic de son propre positionnement au sein de l'établissement

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	2 800 €
Non-adhérents	3 080 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSIONS

Paris	du 5 au 9 oct. 2026 et du 16 au 20 nov. 2026 et 15 déc. 2026
Paris	du 4 au 8 oct. 2027 et du 15 au 19 nov. 2027 et 14 déc. 2027



PRAXIS - AGENT DE STÉRILISATION EN MILIEU HOSPITALIER

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E1458

21 jours
147h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Assurer par ses missions la préparation stérile de dispositifs médicaux réutilisables, matériels, linges,
- Délivrer une prestation de qualité à destination, notamment, des professionnels des secteurs opératoires
- Appréhender l'ensemble des exigences de son métier
- Exercer son activité en stérilisation d'un établissement de santé ou au sein d'une société assurant une prestation de stérilisation auprès d'un hôpital ou d'une clinique ayant externalisé ce service

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux personnes travaillant déjà en stérilisation et souhaitant se professionnaliser (ASH, ouvrier professionnel, etc.)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Vérifier votre éligibilité à cette formation en reportant le n° d'organisme du CNEH : 1044 sur le site <https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>
Être à jour des vaccinations obligatoires (DT Polio) + Hépatite B

ÉLIGIBILITÉ FORMATION

Éligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 81 55 89 05 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - AGENT DE STÉRILISATION EN MILIEU HOSPITALIER

E1458

Du 02/11/2026 au 17/12/2026 - 21 jours - 147 heures

Du 04/10/2027 au 17/12/2027 - 21 jours - 147 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE	
Tarif adhérents	3 500 €
Tarif non-adhérents	3 850 €
.....	
LIEU	
La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).	
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► [Téléchargez la plaquette pdf \(programme détaillé, planning et bulletin d'inscription\) en haut d'écran à droite](#)

► LES 5 ETAPES DE LA FORMATION - 21 jours

- Etape 1 - 5 jours : en présentiel au CNEH à Malakoff
- Etape 2 - 5 jours : immersion en établissement
- Etape 3 - 5 jours : en classe virtuelle
- Etape 5 - 5 jours : immersion en établissement
- Etape 6 - 1 jour : Validation du parcours devant un jury d'experts en classe virtuelle

► PLANNING 2026

- 2 et 3 novembre : en présentiel au CNEH à Malakoff
- 4, 5 et 6 novembre : en présentiel au CNEH à Malakoff
- 30 novembre au 04 décembre : en classe virtuelle
- 17 décembre : Validation du parcours devant un jury d'experts en classe virtuelle

► Dates des stages dans votre établissement ou un autre site selon votre choix :

- Du 16 au 20 novembre 2026 - Immersion 1
- Du 7 au 11 décembre 2026 - Immersion 2

► PLANNING 2027

- Du 4 au 8 octobre : en présentiel au CNEH à Malakoff
- Du 6 au 10 décembre : en présentiel au CNEH à Malakoff
- 17 décembre : Validation du parcours devant un jury d'experts en classe virtuelle

► Dates des stages dans votre établissement ou un autre site selon votre choix :

- 5 jours - Immersion 1
- 5 jours - Immersion 2

► MODULE 1 - L'environnement de la stérilisation

- Acquérir les bases de connaissance concernant la stérilisation au service des établissements de santé
- Comprendre l'environnement, le contexte, au niveau desquels oeuvrent les acteurs de stérilisation
- Maîtriser les notions générales sur la transmission des infections, dont le risque de contamination du matériel propre
- Expliquer la place de la stérilisation dans la lutte contre les infections nosocomiales
- Définir la structure et le fonctionnement d'une stérilisation

► Atelier 1 - La stérilisation au service des établissements de santé

- La place de la stérilisation dans les établissements de santé
- Les textes et la réglementation en vigueur
- Les différents produits à préparer stériles : dispositifs médicaux, matériels, linges, ... Les différents clients : les blocs opératoires, les autres services
- Les dispositifs médicaux (DM), le marquage CE, les grandes familles, les matériaux
- La stérilisation, l'état stérile, l'importance de chaque étape du process

► Atelier 2 - Notions générales sur la transmission des infections et la place de la stérilisation dans la lutte contre les infections nosocomiales

- Les micro-organismes, les différents types de micro-organismes
- Les agents transmissibles non conventionnels
- Le mode de transmission des micro-organismes
- Le niveau de traitement requis pour les dispositifs médicaux en fonction du risque infectieux

► Atelier 3 - L'architecture et l'environnement

- L'organisation générale, les locaux, les circuits
- Les règles de fonctionnement en interne
- Les liens logistiques avec les clients (blocs opératoires, services de soins)
- Les règles de fonctionnement avec les clients : ramassage, livraison, horaires, supports de demande, place de l'informatique, etc.
- Les fluides : l'eau, l'air
- Les acteurs en stérilisation
- L'hygiène du personnel, des locaux
- Les attentes des bonnes pratiques de pharmacie hospitalière en terme de maîtrise de l'environnement
- Les grands principes de l'entretien des locaux de stérilisation (bionettoyage)

► MODULE 2 - Les différentes étapes du processus de stérilisation

- Mettre en pratique les bonnes pratiques de stérilisation aux différentes étapes (pré-désinfection, lavage, choix opportun du conditionnement, traçabilité, stockage)

► Atelier 4 - La pré-désinfection et le lavage

- La réception, la vérification, le contrôle et le tri du matériel à stériliser
- L'étape de pré-désinfection et les bonnes pratiques de lavage
- Les milieux, les personnels, les matières premières
- Les techniques et les équipements utilisés

► Atelier 5 - La reconstitution

- Connaissance de l'instrumentation de base
- L'instrumentation spécifique (chirurgie digestive, orthopédique, traumatologique, vasculaire, ORL, etc.)
- La gestion des prêts de matériels

► Atelier 6 - Le conditionnement

- Les objectifs du conditionnement, les règles à observer
- Les bonnes pratiques de conditionnement
- Les matériaux d'emballage et les différents types de conditionnement
- La connaissance et l'utilisation des soudeuses
- Les contrôles

► Atelier 7 - Les différents procédés de stérilisation

- La préparation d'une charge à stériliser
- Le chargement d'un stérilisateur
- Le déchargement
- La validation et la libération des charges
- Les durées de péremption
- L'étiquetage
- Les principaux incidents et les conduites à tenir
- Connaître les autres procédés de stérilisation

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, ingénieur qualité gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Pharmaciens en stérilisation
- Cadres de santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Stage en immersion dans un service de stérilisation
- Reconnaître et vérifier les différents types d'instruments afin de réaliser la reconstitution des plateaux opératoires mis à disposition - La lecture des enregistrements (cycle

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 8 - Habilitation à la conduite des autoclaves vapeur

- Les organes de commande
- Les organes de contrôle (chambre, double enveloppe, générateur de vapeur)
- La mise en route de l'autoclave
- Les règles de sécurité lors de l'utilisation d'autoclaves
- Les différents risques
- L'organisation de la prévention
- La documentation et les consignes de sécurité
- Le contrôle des dispositifs de réglage, de signalisation et de sécurité
- La qualification et la formation du personnel
- La matériovigilance
- Identifier la conduite à tenir en cas d'anomalie sur autoclave

► Atelier 9 - La traçabilité, l'archivage et la distribution dans les services

- L'archivage, sa durée, les outils
- La traçabilité des procédures, des procédés, des produits, des équipements
- Les conditions de stockage des dispositifs médicaux
- La gestion du stock stérile
- La préparation de la livraison dans les services en fonction des stocks nécessaires

► MODULE 3 - Le management de la qualité en stérilisation

- Maîtriser les bases de l'assurance qualité en stérilisation

► Atelier 10 - Le management de la qualité

- L'assurance qualité en pratique : par qui ? comment ? quand ?
- Le Système de Management de la Qualité, les procédures, les modes opératoires
- Le suivi des non-conformités

► Atelier 11 - Le management et l'organisation de la stérilisation, la gestion des ressources humaines, les outils de communication, les prêts

- L'organisation pratique et fonctionnelle
- Les amplitudes de fonctionnement
- La gestion du personnel

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle Praxis
- La validation du Praxis se fera sur la base des résultats :
 - des mises en situation réalisées, en lien avec chacune des composantes de l'activité du métier d'agent en stérilisation
 - des questionnaires de connaissances

- de l'évaluation en situation de travail, réalisée par le tuteur et un formateur, en fin de cycle
- du dossier documentaire constitué par le participant, permettant de valoriser son expérience et la mise en oeuvre des apports présentés lors de la formation. Ce document sera présenté et soutenu devant un jury CNEH par le participant

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 500 €
Non-adhérents	3 850 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 21 jours - 147h

SESSIONS

Paris	du 2 au 6 nov. 2026 et du 30 nov. 2026 au 4 déc. 2026 et 17 déc. 2026
Paris	du 4 au 8 oct. 2027 et du 6 au 10 déc. 2027 et 17 déc. 2027



PRAXIS - RÉFÉRENT EN HYGIÈNE EN EHPAD ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E1551

5 jours
35h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Actualiser et approfondir les connaissances et les compétences en prévention des infections nosocomiales
- Pérenniser la dynamique en hygiène dans son établissement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux personnes en EHPAD, en institution médico-sociale (MAS, CSAPA, IME, ESAT, Foyer d'hébergement, etc.) souhaitant devenir référent hygiène

PUBLICS DPC : Aide-soignant - Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF

COORDINATEUR.TRICE

Anja ANDRIAMANANTENA

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 33 53 87 11 - anja.andriamanantena@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT EN HYGIÈNE EN EHPAD ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

E1551

Du 07/10/2026 au 06/11/2026 - 5 jours - 35 heures

Du 04/10/2027 au 19/11/2027 - 5 jours - 35 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	1 750 €
Tarif non-adhérents	1 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► [Téléchargez la plaquette pdf \(programme détaillé, planning et bulletin d'inscription\) en haut d'écran à droite](#)

► **3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel**

► **MODULE 1 (3 jours) - Les moyens de prévention - Présentiel au CNEH**

- Actualiser et approfondir les connaissances et les compétences en prévention des infections nosocomiales, en EHPAD et établissements médico-sociaux
- Approfondir les compétences en prévention des infections acquises
- Identifier les situations à risque infectieux
 - Atelier 1 : Notions générales, organisation de la lutte contre les infections associées aux soins
 - Atelier 2 : Les moyens de prévention
 - Atelier 3 : La gestion de situations à risques d'infections associées aux soins
 - Atelier 4 : La gestion des risques liés à l'environnement

► **MODULE 2 (1.5 jours) - Pérenniser la dynamique en hygiène dans son établissement) - Classe virtuelle**

- Donner des éléments pour élaborer des protocoles de soins et les mettre en place
- Analyser les pratiques et relever les dysfonctionnements
- Participer aux enquêtes et surveillance des infections associées aux soins
- Sensibiliser le référent à sa mission
- Être en capacité de diffuser les éléments essentiels aux personnels de l'EHPAD, de l'établissement médico-social
 - Atelier 5 : Les dispositifs à mettre en place pour l'organisation des moyens de prévention du risque infectieux
 - Atelier 6 : Les modalités et les outils pour l'évaluation et la maîtrise du risque infectieux
 - Atelier 7 : Le rôle et les missions des référents en hygiène
 - Atelier 8 : Les modalités de communication

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour) - en classe virtuelle**

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle Praxis
- La validation du Praxis se fera à partir des résultats issus des mises en situation professionnelle et des questionnaires de connaissances
- Pour chacun des participants, un entretien aura également lieu devant un jury
- Le participant procédera à la remise d'un dossier documentaire permettant de valoriser son expérience, sa mise en oeuvre des apports présentés lors de la formation. Ce document sera transmis au jury CNEH qui procédera à l'analyse du projet présenté. Une soutenance sera menée par le participant

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinateur du Praxis
- Mary-Carmen Aubry-Roces, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène en établissement de santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis - Cas pratiques - Mise en situation - Points clefs - Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis - Point sur les forces/faiblesses/facilités/

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	1 750 €
Non-adhérents	1 900 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 5 jours - 35h

SESSION.S

Paris 7, 8, 9 oct. 2026
et du 5 au 6 nov. 2026

Paris 4, 5, 6 oct. 2027
et 18, 19 nov. 2027



Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS - MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU CIRCUIT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX IMPLANTABLES (DMI)

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2312

10 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Conforter et développer des compétences managériales, méthodologiques et techniques indispensables au management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs Médicaux Implantables - DMI
- Identifier les points critiques du circuit des DMI et mettre en oeuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des pratiques
- Garantir l'approche multidisciplinaire et définir l'ensemble des procédures organisationnelles et opérationnelles
- Mobiliser tous les acteurs concernés (chirurgiens, pharmaciens et préparateurs, personnels soignants, gestionnaires qualité/risques, agents logistiques, directions) et instances (COMEDIMS, etc.) par une approche managériale et communicative

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels investis dans la sécurisation du circuit des Management de la qualité et de la sécurité du circuit des Dispositifs médicaux implantables (DMI) : médecins, pharmaciens, cadres de santé, préparateurs en pharmacie, responsables qualité, gestionnaire des risques, etc

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Pascale RAVE

Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
07 86 89 43 34 - pascale.rave@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU CIRCUIT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX IMPLANT-

E2312

Du 22/03/2027 au 10/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 500 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

► Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

► Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

► CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **PLANNING 2027 - formation mixte en présentiel et en classe virtuelle selon les regroupements :**

- 22 mars 2027 en distanciel
- 3, 4 mai 2027 en présentiel
- 17, 18 mai 2027 en distanciel
- 10, 11 juin 2027 en présentiel
- 7, 8 octobre 2027 en présentiel
- 10 décembre 2027 (Jury), en distanciel

► **MODULE 1 (5 jours) - Le système de management de la qualité appliqué aux DMI : méthodes et outils**

Horaires : jour 1 : 9h30 - 17h00; les jours suivants 9h - 17h00

- Appréhender le risque iatrogène lié aux Dispositifs Médicaux Implantables (DMI)
- Actualiser et renforcer les connaissances juridiques
- S'approprier l'approche par processus
- Identifier les points sensibles du circuit, le rôle des acteurs dans ce circuit
- Conforter la gouvernance dans une démarche qualité et sécurité appliquée aux DMI

► **Atelier 1 - Le contexte, les exigences réglementaires, les évolutions attendues**

- Les risques pour le patient en lien avec le circuit des dispositifs médicaux implantables
- Panorama des textes réglementaires, des guides sur l'application du règlement
- Les documents et guides à venir
- Les attentes de la certification HAS qualité des soins
- L'état des lieux national de la traçabilité sanitaire des DMI
- Les enjeux fonctionnels et organisationnels Méthodes pédagogiques
- Appréhender les points clefs des textes réglementaires et de leurs attendus

► **Méthodes pédagogiques**

- Synthèse des principales modifications de la réglementation
- Remise d'une mallette réglementaire

► **Atelier 2 - Le système de management de la qualité**

- Les principes fondamentaux
- La déclinaison pratique de la roue de Deming
- La déclinaison des objectifs et de leur suivi
- La démarche qualité et les liens avec la gestion des risques
- Les outils et les méthodes associées
- La gestion documentaire

► **Méthodes pédagogiques**

- Une présentation illustrée en lien avec le DMI
- Remise d'une check liste des documents attendus permettant de sécuriser le circuit des DMI

► **Atelier 3 - Le circuit des DMI : processus regroupant des étapes pluridisciplinaires et interdépendantes ayant pour objectif une utilisation sécurisée, tracée et appropriée pour le patient**

- La description du processus organisationnel du circuit des DMI
- La description du processus managérial Méthodes pédagogiques

- Présentation d'une carte d'identité du processus DMI
- Description du circuit du DMI, réglementairement parlant avec le rôle de chacun des acteurs
- **Méthodes pédagogiques**
- Mise en parallèle avec le circuit du DMI de l'établissement dont est issu le participant

► **Atelier 4 - La maîtrise des risques**

- Rappels sur la notion de risques et barrières de sécurité
- Les risques et les points de vulnérabilité à chaque étape du circuit des DMI
- Les principes fondamentaux et les outils incontournables de la gestion des risques
- L'analyse a priori du processus : identification des risques et cartographie a priori
- Les méthodes : analyse Préliminaire des Risques, AMDEC
- La gestion des risques a posteriori (la gestion des événements indésirables : du signalement au plan d'actions en passant par l'analyse des causes)
- Les méthodes a posteriori : arbre des causes, ALARME, etc.
- La gestion des non-conformités et les retours d'expériences

► **Méthodes pédagogiques**

- Présentation d'une cartographie des risques
- Identification des risques a priori aux interfaces : bloc opératoire-pharmacie
- Identification des risques a priori d'une étape
- Atelier de mise en situation sur l'analyse a posteriori d'un cas concret

► **Atelier 5 - La fonction de responsable du système de management de la qualité du circuit des DMI**

- Le schéma de gouvernance de la démarche qualité et sécurité (qui décide ? qui pilote ? qui met en oeuvre ?) : rôles et responsabilités de la Direction, des cadres, des opérateurs
- La place du responsable du système de management de la qualité du circuit des DMI
- Méthodes pédagogiques
- Décodage des rôles et des missions
- **Méthodes pédagogiques**
- Réalisation, à partir de l'outil SWOT, d'un diagnostic de son propre positionnement au sein de l'établissement

► **Atelier 6 - Lancement du projet professionnel des participants**

- Préparation de son propre projet professionnel en utilisant les méthodes et outils présentés au cours du cycle
- Formalisation de sa problématique, de l'approche et des outils adéquats permettant d'y répondre

► **MODULE 2 (5 jours) - Les bonnes pratiques de gestion des DMI & la gestion de projet (Connaître ; Organiser ; Gérer)**

- Acquérir des connaissances sur les DMI et leur application pratique par spécialités en vue d'une meilleure dispensation et d'un meilleur usage
- Accroître la sécurité et la traçabilité des DMI par la mise en place d'un management de la qualité et de gestion des risques spécifique
- Accompagner l'établissement dans cette mise en place
- **Atelier 7 - Le référencement et les modalités de gestion des DMI (prévi-**

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Cécile Goguet, Diplômée en gestion et politique de santé (Science Po), ingénieur qualité (ILIS), consultante CNEH
- François Vanel, Pharmacien hospitalier, CHR de Metz Thionville
- Dr Christian Guillaudin, Praticien hospitalier, pharmacien, CH de Agen Nérac
- Odile Demoulin, Ingénieur qualité, CH de Valenciennes
- Un médecin DIM
- Une directrice qualité, pertinence et sécurité des soins

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

sion et anticipation)

- Le circuit de référencement
- Les enjeux fonctionnels et organisationnels
- Le contrat de dépôt-vente
- La compréhension et l'anticipation des besoins
- La gestion des interfaces entre le bloc opératoire et la PUI
- La fonction de coordonnateur

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques

► Atelier 8 - La traçabilité sanitaire et le bon usage

- Où, quoi, qui et quand tracer ? Pourquoi tracer ?
- Carte d'implant : entre obligation et défi Méthodes pédagogiques
- Les points clefs

► Atelier 9 - La traçabilité logistique, la maîtrise des flux et la contractualisation

- Comment ne pas subir les ruptures et les surstocks en période de grandes incertitudes ?
- Les paramètres de gestion des stocks
- Le diagramme de PERT
- Le contrat de service entre le bloc opératoire et la PUI

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques

► Atelier 10 - La traçabilité financière

- La liste LPPR
- L'optimisation et la consolidation du recueil

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques

► Atelier 11 - Le système d'information et l'interopérabilité

- Les bases de données
- La gestion des fichiers
- L'UDI et dématérialisation de la traçabilité des DMI

► Méthodes pédagogiques

- Panorama des solutions disponibles

► Atelier 12 - La formation et la gestion des compétences

- Le plan de formation
- Les méthodes d'habilitation
- La connaissance des DMI
- La connaissance des besoins chirurgicaux

► Méthodes pédagogiques

- Remise d'exemples pratiques
- Retours d'expériences

► Atelier 13 - Le management du projet d'amélioration de la qualité et de sécurisation du circuit des DMI

- Les points clés pour planifier, organiser et suivre la démarche projet
 - Le déploiement de la culture qualité auprès des professionnels
 - Les modalités de communication interne et externe
 - La politique institutionnelle, le projet et le programme d'amélioration de la qualité
 - L'importance de la communication
- Méthodes pédagogiques**
- Des cas pratiques et analyses critiques :
 - la déclinaison par le participant de sa démarche projet qualité - la présentation de politiques - la présentation de programmes d'amélioration de la qualité en lien avec les DMI
 - Co-construction d'un plan de communication à partir d'un exemple de politique de communication interne

► Atelier 14 - L'évaluation des pratiques

- Les méthodes et les outils
 - Les indicateurs clés de performance (quantitatifs & qualitatifs)
 - La place du CAQES
- Méthodes pédagogiques**
- Cas pratiques
 - Retours d'expérience

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle PRAXIS
 - Remise d'un dossier documentaire permettant de valoriser son expérience, sa mise en oeuvre des apports présentés lors de la formation
- Le document sera transmis au jury CNEH qui procèdera à l'analyse
- Présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 500 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 77h

SESSIONS

Paris/Visio 22 mars 2027
et 12, 13 mai 2027
et 20, 21 mai 2027
et 10, 11 juin 2027
et 7, 8 oct. 2027
et 10 déc. 2027

PHARMACIE

Choisissez l'école de référence !



E243 - Les enjeux de l'approvisionnement pharmaceutique dans les services de soins

OBJECTIFS

Optimiser le processus de gestion des stocks
Améliorer le pilotage de l'activité en PUI et en service de soins
Conforter les relations de partenariat avec les services de soins

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux de la gestion des stocks
 - Impacts sur la qualité des soins, les coûts et la sécurité
 - Risques liés aux ruptures et surstocks
 - Équilibre entre disponibilité et efficience économique
- ▶ Le positionnement des approvisionnements pharmaceutiques
- ▶ Le processus ; les acteurs ; le système d'information
- ▶ Les axes de solutions en PUI et en service de soins
- ▶ La gestion des stocks en PUI
 - Le taux de service
 - La couverture de stock
 - Les composantes du stock
 - Le calcul du stock de sécurité. La classification ABC. Les méthodes de gestion des stocks centraux. Les recommandations et le traitement des cas particuliers
- ▶ La gestion des stocks au bloc opératoire et en service de soins
- Le taux de service
- Le calcul du stock de sécurité
- La méthode du plein / vide
- Le calcul des dotations
- ▶ La gestion du temps
 - La notion d'urgence ; la régulation des commandes fournisseurs ; la régulation des distributions et des délais de livraison
- ▶ Outils et logiciels de gestion
- ▶ Les évolutions du système d'information et leurs incidences sur les approvisionnements
- ▶ L'organisation et le rangement des stocks (bonnes pratiques d'étiquetage; signalétique; rayonnage ; péremptions)
- ▶ Règles de sécurisé et d'hygiène
- ▶ Les indicateurs de pilotage au magasin, à la PUI et en service de soins
- ▶ Les contrats de service entre magasins, PUI et service de soins

INTERVENANT.E.S

- Un expert en approvisionnement et en logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Nombreuses illustrations - Cas concrets - Présentation des nouveaux équipements

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 déc. 2026
Paris 1, 2 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables logistiques
Pharmaciens
Cadres de santé
Préparateurs en pharmacie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2631 - IA : Les prompts cliniques

Appui à la réflexion clinique, à l'analyse des situations et à l'organisation des activités hospitalières

OBJECTIFS

Appréhender concrètement les usages possibles de l'IA dans la pratique médicale
Éviter les risques cliniques, réglementaires, éthiques et cyber
Structurer un prompt clinique pertinent

PROGRAMME

- ▶ Positionnement et cadrage
- ▶ Protection des professionnels de santé face à l'IA
- ▶ Les principes de fonctionnement de l'IA
- ▶ Outils d'Intelligence Artificielle au quotidien pour aider les professionnels de santé
 - Rédiger des documents cliniques et médicaux : lettres, résumés, supports patients
 - Transcrire des échanges avec les patients
 - Accélérer la lecture de résultats complexes
 - Améliorer la précision des diagnostics
- ▶ Les limites de l'IA en santé
- ▶ Rédiger un prompt clinique expert : la méthode RCC (rôle, contexte, consigne) : contexte clinique minimal, objectif thérapeutique explicite, demande de justificatif scientifique robuste
- ▶ Prompting appliqué aux professionnels de santé
- ▶ Détecter les erreurs ou biais (hallucinations thérapeutiques, fuite de données de santé...)
- ▶ Cas pratique : validation pharmaceutique et cadre sécurisé (traçabilité des prompts, gestion dynamique des connaissances médicales, conformité réglementaire logiciel médical)
- ▶ Innovation et défis des IA actuelles

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien expert IA et sécurité numérique

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table - Relevé des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Partage de pratiques - Apports ciblés, démonstrations, ateliers pratiques, études de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire initial, tour de table en fin de formation - Questionnaire de satisfaction

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 16 déc. 2026

Classe virtuelle 5 avr. 2027

Paris 11 juin 2027

Classe virtuelle 16 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens

Médecins

Cadres de santé

Responsables qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite aucun prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

MÉDICAMENT

Choisissez l'école de référence !



E1008 - Le système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

OBJECTIFS

Appréhender le système de management de la qualité
Développer les méthodes et outils associés

PROGRAMME

- ▶ Contexte, enjeux, définitions
- ▶ Le système de management
 - la politique qualité
 - le responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse
 - les liens avec la direction et la CME
- ▶ Comment s'y prendre ?
 - le manuel qualité
 - la structuration du manuel
 - le développement des différents chapitres
 - la documentation qualité, les procédures, les modes opératoires, les fiches techniques et profils de poste
- ▶ La cartographie des processus
- ▶ Le programme qualité
- ▶ La cartographie des risques
- ▶ L'évaluation
 - les audits internes
 - les évaluations de pratiques professionnelles
 - les enquêtes de satisfaction
- ▶ La gestion des événements indésirables
- ▶ Les indicateurs de suivi
- ▶ La « revue de direction »
- ▶ Le programme qualité et sécurité des soins en lien avec la prise en charge médicamenteuse
- ▶ Le management et la communication
 - les outils de la gestion de projet
 - la conduite de réunion et l'animation d'un groupe

INTERVENANT.E.S

- Grégory Rondelot, Pharmacien hospitalier, chef de pôle pharmacie-stérilisation, CHR de Metz-Thionville

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 7, 8 déc. 2026

Classe virtuelle 6, 7 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Cadres de santé
Préparateurs en pharmacie
Responsables qualité,
gestionnaires des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E235 - Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament à l'hôpital

OBJECTIFS

Sécuriser le circuit du médicament
Rappeler la réglementation en vigueur, situer la place et la responsabilité des différents acteurs
Appréhender les outils et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ▶ La pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines | d'amélioration du circuit du médicament |
| ▶ Le point sur la réglementation et les attentes de la HAS | ▶ La prescription et l'analyse des ordonnances |
| ▶ Les responsabilités et le rôle de chacun des acteurs | ▶ La logistique pharmaceutique au service du circuit du médicament |
| ▶ La démarche méthodologique de maîtrise et | ▶ La préparation et l'administration des médicaments |
| | ▶ Le suivi de la performance et de l'efficacité |

INTERVENANT.E.S

- Grégory Rondelot, Pharmacien hospitalier, chef de pôle pharmacie-stérilisation, CHR de Metz-Thionville

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026
Classe virtuelle 20, 21 mai 2027
Paris 18, 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Pharmaciens
Cadres de santé
Préparateurs en pharmacie
Personnels soignants
Responsables qualité,
gestionnaires des risques
PUBLICS DPC : Préparateur
en pharmacie hospitalière -
Sage-Femme - Pharmacien
hospitalier - Infirmier Anesthésiste
Diplômé d'Etat (IADE) - Infirmier
Diplômé d'Etat (IDE) - Infirmier
Puéricultrice Diplômée d'Etat
- Infirmier de Bloc Opératoire
Diplômé d'Etat (IBODE)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E237 - Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament en ESSMS

OBJECTIFS

Identifier les points critiques de chaque étape du circuit du médicament en ESSMS
Dégager des axes d'amélioration concrets et applicables pour améliorer la sécurisation du circuit du médicament

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ La réglementation relative au circuit du médicament en ESSMS | aux différentes étapes |
| ▶ La pharmacie à usage intérieur/l'officine de ville : avantages, inconvénients, impacts | ▶ L'identification, l'évaluation, la hiérarchisation des risques, le repérage des dispositifs de maîtrise en place au regard des risques liés à la prise en charge médicamenteuse |
| ▶ Les responsabilités et le rôle de chacun des acteurs | ▶ La définition d'un plan d'actions en lien, le suivi des indicateurs internes de processus et de résultats |
| ▶ Les étapes du circuit du médicament, les risques | |

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien, praticien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026
Paris 22, 23 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs d'établissement
Responsables qualité
Gestionnaires des risques
Cadres de santé, IDEC
Médecins
Pharmaciens
Préparateurs en pharmacie
IDE, AS
PUBLICS DPC : Préparateur en pharmacie - Préparateur en pharmacie hospitalière - Pharmacien adjoint d'officine - Pharmacien hospitalier - Pharmacien titulaire d'officine

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2046 - Maîtriser et sécuriser le circuit du médicament en HAD

OBJECTIFS

Maîtriser le circuit des produits pharmaceutiques et l'adapter aux spécificités de l'HAD
Connaître les outils et les méthodes permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse

PROGRAMME

- ▶ La réglementation relative au circuit du médicament en HAD
- ▶ Les étapes du circuit du médicament, les risques aux différentes étapes
- ▶ Le partage de l'information entre les différents intervenants à domicile
- ▶ La prescription et l'analyse des ordonnances
- ▶ La logistique pharmaceutique
- ▶ Maîtriser la préparation et l'administration des médicaments
- ▶ Faire évoluer le circuit du médicament

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien, praticien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Médecins coordonnateurs
Cadres de santé
IDE, IDEC

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1555 - L'aide-soignant et l'aide à la prise des médicaments

OBJECTIFS

Appréhender les bonnes pratiques d'administration des médicaments
Sécuriser cette étape par une bonne communication entre les acteurs

PROGRAMME

- ▶ Aide à la prise du médicament par les aides-soignants
- ▶ Qu'est ce que le circuit du médicament ?
- ▶ Le rôle des différents acteurs, le rôle des aides-soignants
- ▶ L'importance de la communication avec l'infirmier
- ▶ La place des familles
- ▶ La notion de responsabilité
- ▶ Connaissances générales sur les médicaments
- ▶ Les effets bénéfiques et toxiques
- ▶ Les interactions médicamenteuses
- ▶ La composition, les principes actifs, les excipients, génériques
- ▶ Présentation des médicaments
- ▶ Les médicaments pouvant donner lieu à aide à la prise
- ▶ Par la pratique, les bonnes pratiques d'aide à la prise des médicaments
- ▶ La règle des 5 B appliquée aux aides soignants
- ▶ Focus sur le bon résident
- ▶ Focus sur les troubles de la déglutition
- ▶ Le bon usage des médicaments relevant de l'aide à la prise
- ▶ Le broyage des médicaments
- ▶ La traçabilité
- ▶ La surveillance des résidents par l'aide soignant après l'administration
- ▶ Les erreurs possibles lors de l'aide à la prise

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien, praticien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Mises en situation - Définition d'axes d'amélioration sur le plan collectif et individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants
PUBLIC DPC : Aide-soignant

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E944 - REMED et CREX, analyse collective des erreurs médicamenteuses

OBJECTIFS

Mettre en place et animer des REMED et des CREX
Introduire le concept du « travail en équipe »

PROGRAMME

- ▶ La définition des différents termes. Les Never Events
- ▶ Les indications du CREX et des REMED
- ▶ La démarche de retour d'expérience : principe de fonctionnement, exploitation des données relatives aux événements, choix et suivi des actions correctives
- ▶ Le principe et la démarche REMED
- ▶ Les outils de gestion des risques et les méthodes d'analyse des causes
- ▶ Les modalités de mise en œuvre
- ▶ La démarche d'animation d'un CREX/REMED

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes de pédagogie active : alternance d'exposés théoriques/étude de cas/d'analyse - Atelier d'animation d'un CREX

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

CLasse virtuelle 7 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Pharmaciens
Cadres de santé
Préparateurs en pharmacie
Personnels paramédicaux
Responsables qualité,
gestionnaires des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E468 - Prévenir les erreurs médicamenteuses évitables

OBJECTIFS

Appréhender les risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables afin de mieux les prévenir dans la pratique
Appréhender la notion de iatrogénie médicamenteuse et d'erreur médicamenteuse évitable

PROGRAMME

- ▶ Le contexte réglementaire, les enjeux
- ▶ La pathologie iatrogène médicamenteuse et ses origines
- ▶ La gestion des risques a priori
- ▶ La gestion des risques a posteriori
- ▶ L'organisation des soins par la sécurisation du circuit du médicament

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 16, 17 nov. 2026

Paris 10, 11 juin 2027

Paris 18, 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins

Pharmaciens

Cadres de santé

Préparateurs en pharmacie

IDE

Responsables qualité,

gestionnaires des risques

PUBLICS DPC : Pharmacien

hospitalier - Infirmier Anesthésiste

Diplômé d'Etat (IADE) - Infirmier

Diplômé d'Etat (IDE) - Infirmier

Puéricultrice Diplômée d'Etat

- Infirmier de Bloc Opératoire

Diplômé d'Etat (IBODE) -

Préparateur en pharmacie

hospitalière

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures

nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1641 - Les médicaments psychotropes chez les personnes âgées

OBJECTIFS

Sécuriser la prescription pour diminuer les erreurs médicamenteuses

Sécuriser la déprescription en la basant sur une liste de médicaments à écarter et sur une démarche éthique d'analyse des bénéfices et des risques

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ▶ La rédaction des ordonnances ; les informations données au patient | famille/infirmiers/pharmacien |
| ▶ La surveillance des traitements psychotropes | ▶ Les anxiolytiques et hypnotiques ; les antidépresseurs ; les stabilisateurs de l'humeur ; les neuroleptiques antipsychotiques |
| ▶ La sécurisation via la collaboration prescripteur/ | |

INTERVENANT.E.S

- Un pharmacien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

A partir de quelques dossiers apportés par les participants (anonymisés) : analyse de rédaction d'ordonnances, analyse des modalités de la surveillance des traitements psychotropes, analyse de pratiques au niveau des informations données au patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Pharmaciens

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1095 - Médicaments, patients et situations à risques : répondre aux attendus de la certification HAS v2025

OBJECTIFS

Définir et identifier les médicaments, patients et situations à risque
Proposer des actions pour maîtriser les risques

PROGRAMME

- ▶ La légitimité de la distinction entre les médicaments à risque et les autres : existe-t-il des médicaments sans risque ?
- ▶ Les événements ne devant plus survenir (les never events)
- ▶ Les sources de repérage des médicaments à
- risque (événement indésirable, CREX, etc.)
- ▶ Les situations à risque, les patients à risque
- ▶ La mise en place des mesures de protection en regard (sécurisation de la prescription, de la dispensation, de la détention, du stockage, de l'administration et suivi thérapeutique approprié)

INTERVENANT.E.S

- Un pharmacien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théorique - Retours d'expérience - Echanges de pratique - Cadre réglementaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table - Quiz - Questionnaire d'évaluation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 1 déc. 2026

Classe virtuelle 24 mai 2027

Classe virtuelle 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 560 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins

Pharmaciens

Cadres de santé

Préparateurs en pharmacie

IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E759 - La prescription médicamenteuse chez la personne âgée

OBJECTIFS

Réduire le risque iatrogénique chez le sujet âgé
Éviter toute prescription inutile

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ▶ La pathologie iatrogène médicamenteuse, ses origines et ses principales manifestations | risques liés aux médicaments |
| ▶ Les étapes pour bien prescrire | ▶ Le diagnostic précis établi ? Alternative non médicamenteuse ? |
| ▶ La hiérarchisation des pathologies à traiter | ▶ l'arrêt avec substitution ou non ? Ajustement posologique ? |
| ▶ La spécificité du sujet âgé = le vieillissement | ▶ Les modalités de suivi de l'efficacité et de la tolérance, les médicaments à risque |
| ▶ Quel réflexe devant un nouveau symptôme de la personne âgée ? L'accident iatrogénique est-il possible ? | ▶ Comment réviser le traitement médicamenteux ? Le suivi de l'observance |
| ▶ Les questions à se poser. Description de l'altération des fonctions physiologiques avec les conséquences sur la pharmacocinétique des médicaments | ▶ L'éducation thérapeutique des patients et/ou des aidants, l'observance par une prise en charge de qualité des prescriptions |
| ▶ Les risques de dénutrition | ▶ Les outils à disposition. Le suivi de la prescription. Les modalités d'évaluation de sa pratique |
| ▶ Les interactions médicamenteuses concernées, les | |

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien, praticien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Mise en pratique : analyses de dossiers et de cas relatifs à la iatrogénie médicamenteuse : conditions de survenue des complications, facteurs favorisant, éléments de diagnostic, conséquences pour le patient, moyens de prévenir ces erreurs, éléments d'information à délivrer au patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 2 oct. 2026

Classe virtuelle 11 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Médecins

PUBLIC DPC : Pharmacien
hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

.

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E269 - L'analyse de la prescription

OBJECTIFS

Appréhender les outils et les techniques d'analyse des prescriptions médicamenteuses

PROGRAMME

- ▶ L'analyse de la prescription
- ▶ Classes thérapeutiques incontournables, situations cliniques à cibler, molécules à suivre
- ▶ Analyse de niveau 1, 2, 3 : quelles différences ? Outils à connaître/référentiel dans le domaine de l'analyse (base de données THERIAQUE etc)
- ▶ Comment rendre les avis pertinents, quelles sont les attentes du clinicien ?
- ▶ Quel impact pour les interventions pharmaceutiques ? (revue de biblio ?)
- ▶ Réflexions organisationnelles
- ▶ Quels besoins, pour quelles UF ?
- ▶ Comment rendre les avis pour garantir leur visibilité et comment organiser le suivi des avis ?
- ▶ Comment suivre et valoriser cette activité au sein de l'établissement (indicateurs) ?
- ▶ Quel rôle peut jouer le PPH ?
- ▶ Doit-on harmoniser nos pratiques ?
- ▶ Latrogénie induite par l'informatisation

INTERVENANT.E.S

- Arnaud Tanty, Pharmacien hospitalier, CHU de Grenoble

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mise en situation : analyse en groupes de prescriptions complexes

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 1 déc. 2026

Classe virtuelle 4 juin 2027

Classe virtuelle 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens

Médecins

PUBLICS DPC : Préparateur en pharmacie hospitalière - Pharmacien hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E240 - Actualités en thérapeutique

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances sur les nouveaux traitements

PROGRAMME

- ▶ Les antibiotiques
- ▶ Les médicaments de cardiologie, les antihypertenseurs, les héparines et les nouveaux anticoagulants
- ▶ Les hypolipémiants, les statines
- ▶ Le traitement du diabète
- ▶ Les médicaments du SNC - Classes thérapeutiques diverses
- ▶ Les traitements de la douleur
- ▶ Les nouveaux antifongiques - Les médicaments anti sida, hépatite B, hépatite C
- ▶ La cancérologie

INTERVENANT.E.S

- Un pharmacien, praticien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cas cliniques - Travail sur les difficultés et problématiques des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 10, 11 déc. 2026

Classe virtuelle 3, 4 juin 2027

Paris 9, 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Préparateurs en pharmacie

IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1244 - La conciliation médicamenteuse

OBJECTIFS

Mettre en œuvre la démarche de conciliation

Intégrer la conciliation dans le parcours du patient hospitalisé (admission, transfert, sortie) et identifier les acteurs internes et externes

PROGRAMME

- ▶ La conciliation médicamenteuse, pourquoi ?
- ▶ Les modalités pratiques de réalisation
- ▶ La conciliation médicamenteuse à l'admission, lors des transferts, à la sortie
- ▶ Les outils et informations nécessaires
- ▶ La gestion de projet de mise en place

INTERVENANT.E.S

- Elisa Vitale, Pharmacien hospitalier, CHU de Grenoble

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 20 nov. 2026

Classe virtuelle 4 déc. 2026

Classe virtuelle 21 mai 2027

Classe virtuelle 8 oct. 2027

Classe virtuelle 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins et soignants

Pharmaciens

Préparateurs en pharmacie

PUBLICS DPC : Médecine

générale - Endocrinologie-

diabétologie-nutrition - Hépatogastro-

gastro-entérologie - Médecine

cardiovasculaire - Médecine

d'urgence - Médecine interne et

immunologie clinique - Médecine

physique et de réadaptation -

Médecine vasculaire - Neurologie

- Pneumologie - Psychiatrie

- Pharmacien - Pharmacien

hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre

: adaptations pédagogiques

et aménagements adéquats,

contactez notre Référente

Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -

Evaluation de l'atteinte des objectifs

à l'issue de la formation (et/ou à

chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1576 - Mener un entretien pharmaceutique

OBJECTIFS

Appréhender les principes et les techniques de l'entretien pharmaceutique
Développer sa capacité à favoriser le changement de comportement

PROGRAMME

- ▶ L'information, le conseil, l'éducation
- ▶ L'entretien motivationnel
 - définition, objectifs et concepts
 - les stades de changement, la balance décisionnelle
- ▶ Comment conseiller de façon motivationnelle ?
- ▶ Les outils de la communication, l'environnement favorable aux entretiens

INTERVENANT.E.S

- Un ingénieur en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
PUBLIC DPC : Pharmacien
hospitalier

PRÉREQUIS

Ce programme s'adresse aux
pharmaciens souhaitant s'investir
dans le déploiement de l'entretien
pharmaceutique au sein de leur
établissement

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E270 - L'éducation thérapeutique du patient sur son traitement médicamenteux

OBJECTIFS

S'approprier les différents aspects de l'éducation thérapeutique en référence aux textes
Connaître la méthodologie, les différentes stratégies et modèles d'éducation thérapeutique et les adapter aux situations rencontrées

PROGRAMME

- ▶ Le concept d'éducation thérapeutique et la logique d'apprentissage
- ▶ La méthodologie de réalisation
- ▶ La relation soignant/soigné
- ▶ L'animation d'une séance éducative ou d'un atelier
- ▶ La conduite d'un entretien
- ▶ L'évaluation des résultats

INTERVENANT.E.S

- Un ingénieur en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Atelier Delphes - Mise en situation avec exercice en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Médecins
Préparateurs en pharmacie
IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1527 - Soulager la douleur par l'aromathérapie

OBJECTIFS

Soulager la douleur par la phytothérapie comme alternative thérapeutique

PROGRAMME

- ▶ Les Huiles Essentielles (HE)
- ▶ Les indications et contre indications ; les effets indésirables ; le risque toxicologique des HE
- ▶ Les restrictions d'usage
- ▶ Les huiles végétales ; les différentes voies d'administration
- ▶ Aromathérapie et prise en charge de la douleur : Indications des HE dans les douleurs aiguës, inflammatoires, neuropathiques, musculaires, plaies chroniques, induites par les soins

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien, praticien hospitalier, phytoaromathérapeute

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Mises en situation, des manipulations d'échantillon d'huiles essentielles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens/préparateurs en pharmacie
Cadres de santé
IDE, AS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E581 - Renforcer le bon usage des antibiotiques

OBJECTIFS

Appréhender les modalités de préservation de l'efficacité des antibiotiques
Connaître et appliquer les recommandations en matière de bon usage des antibiotiques et de prévention de l'émergence des bactéries résistantes

PROGRAMME

▶ La situation épidémiologique actuelle de la résistance aux antibiotiques, sa dynamique, et les enjeux associés	antibiogrammes
▶ Les mécanismes d'émergence et de diffusion à l'origine du développement de la résistance des bactéries aux antibiotiques (intégration de la santé humaine, animale et de l'environnement)	▶ L'enjeu du portage des bactéries multi-résistantes
▶ Actualisation des connaissances sur le bon usage des ATB dans les pathologies courantes	▶ Les modalités de prescription des antibiotiques
▶ L'interprétation d'un antibiogramme	▶ Le complément de la prise en charge par les autres thérapeutiques et les conseils associés
▶ Les «équivalences» de molécules testées dans les	▶ Résumé des dernières innovations des antibiotiques, des dernières émergences de résistance
	▶ Les réévaluations servent à quoi au bout de 48h en antibiothérapie

INTERVENANT.E.S

- Grégory Rondelot, Pharmacien hospitalier, chef de pôle pharmacie-stérilisation, CHR Metz-Thionville

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expériences - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Etude de cas cliniques, analyse de dossiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Classe virtuelle 11 sept. 2026
Classe virtuelle 2 oct. 2026
Classe virtuelle 14 mai 2027
Classe virtuelle 1 oct. 2027
Classe virtuelle 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Pharmaciens

DPC uniquement pour les métiers suivants Médecins spécialistes
- Anesthésie-réanimation
- Chirurgie générale - Chirurgie viscérale et digestive - Hépatogastro-entérologie - Médecine d'urgence - Médecine interne et immunologie clinique

Intitulé de l'action Antibiothérapie
Orientation(s) prioritaire(s) :
Amélioration de la prévention, du repérage et des prises en charge (tout public)
2 : Prévention des infections et de l'antibiorésistance ;

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1295 - Les médicaments dérivés du sang (MDS) et plasma SD-MDS

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances en matière de gestion et de dispensation des médicaments dérivés du sang
Mettre en place et surveiller le traitement

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ▶ Définition, statut des produits sanguins stables, particularités de ces médicaments | l'utilisation des médicaments dérivés du sang |
| ▶ Actualités réglementaires des produits sanguins labiles et produits sanguins stables (MDS) | ▶ Du don de sang, au fractionnement et au contrôle qualité/sécurité des produits |
| ▶ La gestion du plasma SD devenu MDS : groupage ABO | ▶ Les matières premières, la fabrication et le contrôle qualité des produits |
| ▶ La pharmacologie des produits ; les risques liés à | ▶ Pharmacovigilance et traçabilité de MDS |

INTERVENANT.E.S

• Amélie Liou-Schischmanoff, Pharmacien des hôpitaux, UF qualité gestion des risque, médicaments dérivés du sang (QGDR-MDS)

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Des échanges autour de problématiques apportées par les participants - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 7, 8 déc. 2026

Classe virtuelle 6, 7 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Soignants
Pharmaciens
Préparateurs en pharmacie
PUBLICS DPC : Pharmacien hospitalier - Infirmier Anesthésiste
Diplômé d'Etat (IADE) - Infirmier
Diplômé d'Etat (IDE) - Infirmier
Puéricultrice Diplômée d'Etat
- Infirmier de Bloc Opératoire
Diplômé d'Etat (IBODE)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E238 - La production hospitalière des chimiothérapies : travail dans un isolateur

OBJECTIFS

Acquérir une bonne maîtrise des techniques de reconstitution des médicaments cytotoxiques injectables en isolateur

PROGRAMME

Formation-Action : La formation se déroule en situation de travail dans un établissement Hospitalier parisien partenaire du CNEH

- ▶ L'organisation générale d'une unité de reconstitution
- ▶ La manipulation en espace contrôlé
- ▶ L'organisation et la planification des tâches
- ▶ Manipulations pratiques : les protocoles de chimiothérapies
- ▶ La traçabilité du processus et des objets thérapeutiques
- ▶ Les contrôles analytiques en post-production
- ▶ Les contrôles : stérilisation, bactériologie, étanchéité, aéraulique
- ▶ Le nettoyage et la maintenance opérationnelle des équipements ; la gestion des déchets cytostatiques
- ▶ L'approvisionnement, la gestion des stocks, la stérilisation des outils et des biens

INTERVENANT.E.S

- Laëtitia Le ; Eric Caudron, pharmaciens hospitaliers, chefs de service, HEGP Paris

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Cette formation se réalise au sein d'un établissement de santé avec zone à atmosphère contrôlée équipée d'un isolateur rigide flux tendu en surpression - Ces locaux sont adaptés à l'analyse des pratiques du personnel pharmaceutique en termes d'hygiène et de manipulation : observation de pratiques en secteur de production par simulation, compléments de connaissance au regard des écarts observés vis-à-vis des recommandations, conseils pratiques au niveau de l'organisation du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 25, 26, 27 nov. 2026

Paris 24, 25, 26 mars 2027

Paris 2, 3, 4 juin 2027

Paris 24, 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens

Préparateurs en pharmacie

Infirmiers

PUBLICS DPC : Pharmacien hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,7/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E271 - La production hospitalière des chimiothérapies : travail sous hotte à flux laminaire

OBJECTIFS

Acquérir une bonne maîtrise des techniques de reconstitution des médicaments cytotoxiques

PROGRAMME

Formation-Action : La formation se déroule en situation de travail dans un établissement Hospitalier parisien partenaire du CNEH

risques liés à chaque produit : toxiques, mutagènes, cancérogènes, etc.)

► Les injectables sous hotte à flux laminaire

► La traçabilité du processus et des objets thérapeutiques

► Isotechnie et hotte à flux laminaire

► Les contrôles analytiques en post-production

► La manipulation en espace contrôlé

► Le nettoyage et la maintenance opérationnelle des équipements

► Les ressources humaines ; l'organisation et la planification des tâches

► La gestion des déchets cytostatiques ; l'approvisionnement, la gestion des stocks, la stérilisation des outils et des biens

► Manipulations pratiques : les protocoles de chimiothérapies (« manipuler » en respectant les

INTERVENANT.E.S

• Pharmaciens hospitaliers, chefs de service, HEGP Paris

EN DÉBUT DE FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

• Simulations - Mises en situation en conditions réelles en unité de préparation de chimiothérapies
- Compléments de connaissances au regard des écarts observés vis-à-vis des recommandations - Conseils pratiques au niveau de l'organisation du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

• Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

• Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 25, 26, 27 nov. 2026

Paris 24, 25, 26 mars 2027

Paris 2, 3, 4 juin 2027

Paris 24, 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Préparateurs en pharmacie
Infirmiers
PUBLIC DPC : Pharmacien hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,2/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2608 - La collaboration aides-soignants / infirmiers

La distribution des médicaments

OBJECTIFS

Sécuriser le circuit du médicament par une collaboration efficace IDE / AS
Appréhender les droits, les limites, les responsabilités
Améliorer la communication et la coordination au sein de l'équipe

PROGRAMME

Le mot de l'expert

Les ESSMS d'aujourd'hui sont des lieux de vie, ainsi que des étapes du parcours des personnes accompagnées, avec notamment la prise en charge de la dépendance, du handicap et de la polypathologie

Ce point nous amène à la prise en charge médicamenteuse (alias circuit du médicament) marquée le plus souvent par :
- Une poly médication dont la personne accompagnée est supposée tirer des bénéfices non négligeables en termes d'amélioration du confort de vie, voire sa prolongation, mais avec son lot d'effets indésirables
- L'intervention de multiples professionnels
- La nécessité de collaboration entre professionnels et particulièrement entre infirmiers et aides-soignants (voir autres aidants)

La journée permettra de poser les questions principales, d'échanger et de trouver des réponses étayées.

Evaluation du circuit du médicament

INTERVENANT.E.S

Pharmacien

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Relevé des attentes des participants - Questionnaire ou test de positionnement

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Partage de pratiques – Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table en fin de formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Aides-soignants
AMP
IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

DISPOSITIFS MÉDICAUX STÉRILES

Choisissez l'école de référence !



E1578 - Le système de management de la qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables (DMI)

OBJECTIFS

Appréhender le système de management de la qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables (DMI) dans le but de prévenir la pathologie iatrogène
Identifier les points critiques du circuit des DMI et en proposer des actions préventives

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ▶ Contexte, enjeux, définitions | ▶ La cartographie des risques. Les erreurs potentielles par étape |
| ▶ Le système de management de la qualité <ul style="list-style-type: none">• la politique qualité• le programme qualité et sécurité des soins• le responsable du système de management de la qualité du circuit des dispositifs médicaux implantables | ▶ Les axes d'amélioration de la qualité du circuit des DMI |
| ▶ Comment s'y prendre ? Le circuit du dispositif médical un processus transversal à maîtriser | ▶ Le manuel qualité. La documentation qualité en lien |
| ▶ La traçabilité des DMI | ▶ L'évaluation. La gestion des événements indésirables. Les indicateurs de suivi |
| ▶ La cartographie des processus | ▶ La « revue de direction » |
| | ▶ Le management et la communication auprès des équipes |

INTERVENANT.E.S

- François Vanel, Pharmacien hospitalier, CHR Metz-Thionville

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 24, 25 sept. 2026
Paris 27, 28 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Cadres de santé en pharmacie
Préparateurs en pharmacie
Responsables qualité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E458 - Maîtriser et sécuriser le circuit des dispositifs médicaux stériles

OBJECTIFS

Sécuriser les différentes étapes de dispensation, bon usage et vigilance pour la sécurisation du circuit des dispositifs médicaux stériles

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ▶ La réglementation appliquée aux dispositifs médicaux | • les indicateurs pour suivre la performance du circuit |
| ▶ Les responsabilités et le rôle de chacun des acteurs | ▶ L'organisation des soins pour sécuriser le circuit des dispositifs médicaux |
| ▶ Le circuit des dispositifs médicaux <ul style="list-style-type: none">• les erreurs potentielles par étapes et leurs origines• les points critiques• les principaux leviers de sécurisation• comment générer une dynamique d'amélioration ?• comment développer une culture de sécurité parmi le personnel ?• la politique du dispositif médical, le contrat de bon usage• la traçabilité• le suivi de la performance et de l'efficacité | ▶ Le développement des outils et des méthodes de prévention |
| | ▶ L'achat et l'approvisionnement des dispositifs médicaux <ul style="list-style-type: none">• la réception• la distribution• la livraison et le stockage dans les unités• la gestion des retours• la gestion des stocks |
| | ▶ L'information des professionnels et des patients |

INTERVENANT.E.S

- François Vanel, Pharmacien hospitalier DM, CHR Metz-Thionville

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Description du processus complet du circuit des dispositifs médicaux stériles - Identification des risques - Définition d'un plan d'actions, de manière à consolider le dispositif de maîtrise en place

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Classe virtuelle 10, 11 déc. 2026
Paris 3, 4 juin 2027
Paris 9, 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Cadres de santé en pharmacie
Préparateurs en pharmacie
PUBLICS DPC : Préparateur en pharmacie - Préparateur en pharmacie hospitalière - Pharmacien hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E980 - Les dispositifs médicaux de perfusion et urinaires

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et l'utilisation pratique des dispositifs médicaux à usage unique

PROGRAMME

- ▶ La perfusion
 - les fiches de bon usage
 - les valves unidirectionnelles, anti-retour : technique, indications et limites
 - la sécurisation de la perfusion
 - les régulateurs de débit : technique, indications et limites
- ▶ L'abord vasculaire
 - la voie périphérique
 - la voie centrale (chambre implantable et CVC)
- ▶ L'abord urinaire (Sondage à demeure, Collecteurs à urine, Collecteurs à urine)
- ▶ Les sondes d'aspiration trachéo-bronchique

INTERVENANT.E.S

- Pharmacien hospitalier

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Nombreuses illustrations - Manipulations de dispositifs médicaux - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

16 oct. 2026

Paris

5 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Préparateurs en pharmacie
IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E227 - Les dispositifs médicaux stériles : actualités et innovations

OBJECTIFS

Appréhender l'actualité en matière de dispositifs médicaux
Connaître l'utilisation pratique des dispositifs médicaux stériles

PROGRAMME

- ▶ Orthopédie/ostéosynthèse
 - les dispositifs médicaux stériles
 - leur utilisation pratique
 - les matériaux et les couples de friction
 - les modes de fixation des implants
 - l'arthroplastie (hanche, genou, épaule)
 - l'ostéosynthèse
 - le rachis
- ▶ Gynécologie et urologie
 - les dispositifs médicaux stériles
 - leur utilisation pratique
 - la stérilisation tubaire
 - l'incontinence urinaire
 - l'obstruction urétrale et urétérale

INTERVENANT.E.S

- François Vanel, Pharmacien hospitalier DM, CHR Metz-Thionville

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- De nombreuses illustrations - Manipulation de dispositifs médicaux, photographies - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 déc. 2026

Paris 13, 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens

Cadres de santé en pharmacie

Préparateurs en pharmacie

IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E460 - Les dispositifs médicaux spécifiques en orthopédie/ostéosynthèse

OBJECTIFS

Acquérir les compétences spécifiques en matière de dispositifs médicaux spécifiques en orthopédie/ostéosynthèse
Améliorer la dispensation et l'utilisation des dispositifs médicaux spécifiques

PROGRAMME

- ▶ Les dispositifs médicaux stériles en orthopédie/ostéosynthèse
 - la classification
 - les usages en termes de soins
 - les modalités d'utilisation
- les principales nouveautés
- ▶ Les techniques spécifiques
- ▶ Les chirurgies concernées

INTERVENANT.E.S

- Expert en dispositifs médicaux d'orthopédie/ostéosynthèse

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Nombreuses illustrations - Analyses de pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

2 oct. 2026

Paris

1 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	520 €
Tarif non-adhérents	570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Cadres de santé en pharmacie
Préparateurs en pharmacie
IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,2/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

FLUIDES MÉDICAUX

Choisissez l'école de référence !



E231 - Les fluides médicaux : réglementation, installation, sécurisation

OBJECTIFS

Comprendre le circuit des fluides médicaux au sein de l'établissement
Sécuriser les gaz médicaux et leur distribution

PROGRAMME

- ▶ Base réglementaire des réseaux de fluides médicaux au sein d'un établissement de santé
- ▶ Le contexte réglementaire et normatif
- ▶ Les installations classées
- ▶ La réglementation relative à la sécurité
- ▶ Les nouvelles normes européennes
- ▶ Base de connaissance et de fonctionnement d'un réseau de fluides médicaux (matériel de production et de stockage, distribution par réseau...)
- ▶ Les installations de fluides médicaux
- ▶ Les différents organes d'une installation de gaz médicaux
- ▶ Les organes de sécurité
- ▶ Le dimensionnement des installations
- ▶ Les équipements
 - les matériels de production et de stockage
 - les équipements de distribution
 - les équipements de ventilation
- ▶ Suivi, exploitation et maintenance d'un système de distribution de gaz médicaux
- ▶ Le préventif : la planification, les interventions à prévoir
- ▶ Le curatif : les modalités d'intervention
- ▶ La traçabilité à tenir

INTERVENANT.E.S

- Un ingénieur hospitalier en chef

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 29, 30 sept. 2026
Paris 29, 30 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Acteurs des services techniques et de maintenance
PUBLICS DPC : Préparateur en pharmacie - Préparateur en pharmacie hospitalière - Pharmacien hospitalier

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E457 - L'utilisation des gaz médicaux en toute sécurité

OBJECTIFS

Comprendre les risques liés aux fluides médicaux
Manipuler le matériel en toute sécurité

PROGRAMME

- ▶ Les gaz médicaux
 - la présentation des différents gaz médicaux
 - le statut pharmaceutique des gaz
 - les principales utilisations des gaz médicaux
 - les caractéristiques des gaz médicaux
- ▶ La gestion du risque lié aux gaz médicaux en établissement de santé
- ▶ Que faire en cas d'urgence ?
- ▶ Les réseaux d'alimentation
 - centrale bouteilles, stockage d'oxygène liquide, réseau de distribution, prises, etc.
- ▶ Les bouteilles
 - présentation d'une bouteille avec les différents robinets, manomètre intégré
 - les couleurs des bouteilles et des raccords
 - la traçabilité
 - le calcul du volume de gaz utilisable dans une bouteille
 - le stockage
 - la manutention
 - le transport
 - les différents types de détendeur
 - la pose d'un détendeur débitmètre
- ▶ Les prises murales
 - présentation des différentes prises pour les différents gaz, couleur, étiquetage, crantage
 - le débitmètre : montage, démontage
 - l'humidificateur
 - les flexibles de raccordement

INTERVENANT.E.S

- Un ingénieur hospitalier en chef

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Mises en situation - Manipulations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 4 déc. 2026
Paris 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels manipulant les gaz médicaux (IDE, AS, brancardiers, manipulateurs d'électroradiologie, etc.)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

STÉRILISATION

Choisissez l'école de référence !



E1364 - Être cadre en stérilisation

OBJECTIFS

Intégrer (ou conforter) la fonction de cadre en stérilisation dans une dynamique d'équipe
Optimiser la gestion et les ressources du service

PROGRAMME

- ▶ La gestion des ressources humaines
 - formation et évaluation des acquis)
 - le tutorat
 - la formation initiale et continue
- ▶ L'animation de l'équipe
 - le développement d'une équipe
 - la polyvalence
 - l'articulation des postes de travail et la collaboration des agents
 - la communication entre le cadre et l'équipe
- ▶ Le suivi et le contrôle du processus de stérilisation
 - le suivi des différentes étapes : la présence du cadre dans les zones de travail
- ▶ Créer les conditions de la motivation
- ▶ La négociation, la gestion des conflits
- ▶ Fixer les objectifs et évaluer les résultats
- ▶ L'organisation du travail
- ▶ La qualité et les risques
 - le respect des procédures
 - la responsabilité face à l'erreur
 - les indicateurs qualité, les indicateurs de performance
- ▶ La relation et collaboration avec les services de soins et blocs opératoires
- ▶ Les compétences de l'équipe
 - le développement, le maintien, le traitement des compétences individuelles et globales de l'équipe
 - la formation des nouveaux arrivants (plan de
- ▶ La qualité du cadre
- ▶ L'expertise

INTERVENANT.E.S

- Un cadre supérieur de santé en stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Autoévaluation de son mode de management - Nombreuses illustrations - Étude de cas difficiles - Mises en situation et jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Préparateurs en pharmacie IDE
Cadres de santé et faisant fonction

PRÉREQUIS

Prendre une fonction d'encadrement ou être en position d'encadrant

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E249 - Ergonomie et organisation du travail en stérilisation

OBJECTIFS

Appréhender l'organisation fonctionnelle du service

Connaître les exigences et les contraintes des services desservis (blocs opératoires, unités de soins)

PROGRAMME

- ▶ Les missions de la stérilisation centrale et le système hospitalier
- ▶ Les besoins de la stérilisation pour une prise en charge de l'activité
- ▶ L'identification des qualifications des agents au regard des besoins (ASH, AS, OP, IDE, IBODE, préparateur en pharmacie)
- ▶ Le dimensionnement de l'équipe de stérilisation
- ▶ L'organisation de l'équipe de stérilisation
- ▶ Les différents types d'équipements en stérilisation et leurs impacts sur le dimensionnement de l'équipe et sur l'organisation du service
- ▶ L'ergonomie dans le travail
- ▶ Les liens entre les services de soins, les blocs opératoires et l'unité de stérilisation
- ▶ Exemple de charte de fonctionnement entre la stérilisation et les blocs opératoires
- ▶ Les modalités de transport, le rôle des acteurs, les équipements mobiles de transport, les bacs de transport
- ▶ Les outils de communication avec les services clients
- ▶ Les indicateurs de suivi
- ▶ Les partenariats avec l'industrie
 - la gestion des ancillaires en prêt
 - les essais
 - les nouveaux dispositifs médicaux en test

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance théorie/illustrations pratiques - Retours d'expérience - Analyse de pratique et interactivité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Préparateurs en pharmacie
Cadres de santé
Acteurs de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1579 - Analyse des pratiques et gestion des risques en stérilisation hospitalière

OBJECTIFS

Développer une culture qualité/gestion des risques

Participer à l'élaboration d'une cartographie des risques et positionner le CREX dans la démarche de gestion des risques du service

PROGRAMME

- ▶ La gestion des risques en stérilisation
- ▶ L'analyse des événements indésirables
- ▶ La gestion des risques a priori
- ▶ Mener un CREX

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
- Réalisation en pratique d'une cartographie des risques - Remise d'exemples de cartographie des risques
- Réalisation en pratique d'un CREX afin de s'approprier les outils

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs de stérilisation
Pharmaciens
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E245 - Bonnes pratiques de stérilisation - Bases

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base en matière de stérilisation hospitalière

PROGRAMME

- ▶ La prédésinfection et le lavage des dispositifs médicaux
- ▶ La maintenance des équipements
- ▶ La reconstitution et le conditionnement des dispositifs médicaux
- ▶ La maîtrise de l'environnement : qualité de l'air, de l'eau et des surfaces
- ▶ Les méthodes et techniques de stérilisation
- ▶ Les principes et les règles de fonctionnement d'une stérilisation
- ▶ La traçabilité et l'archivage
- ▶ Les acteurs en stérilisation
- ▶ Le stockage (dans les services de soins et de stérilisation)
- ▶ La démarche qualité en stérilisation

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Anne-Valérie Lebel, Pharmacien, responsable de la stérilisation, CHU d'Angers
- Martine Le Verger, Pharmacien, chef de service, CHRU de Tours

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Ateliers pratiques d'approfondissement : lecture d'un cycle, validation et libération des charges, vérification des soudures des sachets - contrôles de stérilisation - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Mises en situation avec du matériel stérilisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 25, 26, 27 nov. 2026

Paris 24, 25, 26 mars 2027

Paris 2, 3, 4 juin 2027

Paris 24, 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €

Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Agents de stérilisation

OP, OPQ

AS, ASH

IBODE et IDE

Préparateurs en pharmacie

Cadres de stérilisation

Pharmaciens

PUBLICS DPC : Aide-soignant -

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E246 - Bonnes pratiques de stérilisation - Perfectionnement

OBJECTIFS

Réactualiser ses connaissances en stérilisation
Appréhender les évolutions techniques et réglementaires

PROGRAMME

- ▶ Le point sur le procédé de lavage
- ▶ Le point sur le conditionnement des dispositifs médicaux
- ▶ Le point sur le procédé de stérilisation
- ▶ La traçabilité en stérilisation
- ▶ La traçabilité de l'instrumentation opératoire
- ▶ Logiciels de supervision, sondes embarquées
- ▶ La maîtrise de l'environnement
- ▶ La maintenance des équipements

INTERVENANT.E.S

Selon les sessions

- Anne-Valérie Lebel, Pharmacien, responsable de la stérilisation, CHU d'Angers
- Valérie Jacques, Pharmacien, stérilisation, CHRU de Tours

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 déc. 2026
Paris 27, 28 mai 2027
Paris 9, 10 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Cadres de stérilisation
IDE, IBODE
Préparateurs en pharmacie
Personnels de stérilisation (AS, OPQ, etc.)

PRÉREQUIS

Disposer d'une formation de base en stérilisation et d'une expérience de 2 années minimales

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E247 - Habilitation à la conduite des autoclaves

OBJECTIFS

Obtenir le certificat d'aptitude à la conduite des stérilisateurs à vapeur d'eau

Connaître le fonctionnement des stérilisateurs à vapeur d'eau et les conduites à tenir en cas de dysfonctionnements

PROGRAMME

- ▶ Partie 1 : Sécurité des stérilisateurs vapeur
 - Le principe de fonctionnement d'un autoclave et de son générateur de vapeur
 - Sécurité d'un appareil à pression, d'un appareil électrique, concernant les éléments mobiles motorisés (portes, éléments de chargement)
 - L'autoclave est un dispositif médical

- ▶ Partie 2 : Conduite des stérilisateurs vapeur

- L'organe de commande, le tableau de commande
- Les organes de contrôle (chambre, double enveloppe, générateur de vapeur), la pression, la pression relative, la pression absolue
- La mise en route de l'autoclave
- La conduite à tenir en cas d'anomalies sur l'autoclave
- Le chargement et le déchargement

INTERVENANT.E.S

- Un ingénieur biomédical

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation - Contrôle de connaissances en termes de sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Utilisateurs des stérilisateurs à vapeur d'eau

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E461 - Libération des charges d'autoclaves

OBJECTIFS

Appréhender de manière approfondie les différents paramètres permettant de valider les charges des autoclaves
Mettre en œuvre une validation conforme aux référentiels

PROGRAMME

- Les éléments de validation du procédé de stérilisation, le référentiel en vigueur, BPPH, les normes (dont notions sur les normes EN 554 et ISO 17665)
- Les différents moyens de contrôle : pression, température, durée
- Les modalités de libération des charges
- Les organes de commande d'un stérilisateur
- L'étiquetage, la durée de péremption, l'archivage des documents
- Les éléments de validation du procédé de stérilisation

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Des ateliers de mise en situation : lecture de graphes, libération des charges

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout acteur de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1443 - Stérilisation basse température

OBJECTIFS

Appréhender les méthodes et les techniques de stérilisation basse température

PROGRAMME

- Les recommandations en vigueur
- Les modalités pratiques de prise en charge
 - les consignes de préparation
 - les consignes de chargement
 - l'adaptation des programmes aux dispositifs médicaux stérilisés
- Les intérêts et les limites de la stérilisation basse température
- Le cas spécifique des endoscopes souples
- Les méthodes de stérilisation basse température
 - les critères de choix
 - les avantages et inconvénients
 - les contrôles des procédés
- Les coûts par utilisation

INTERVENANT.E.S

- Evissi-Kouva Okiemy, Pharmacien, chef de service, CH Cambrai

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

1 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens
Cadres de santé
Préparateurs en pharmacie
IDE, AS
Tout acteur de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1580 - Bonnes pratiques d'emballage des dispositifs médicaux

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances relatives aux caractéristiques techniques et au mode d'utilisation optimal des emballages de stérilisation à usage unique ou réutilisables
Maîtriser en pratique la mise en œuvre des bonnes pratiques de conditionnement
Perfectionner les pratiques des personnels sur leur postes de travail

PROGRAMME

- Les objectifs du conditionnement. Les règles à observer
- Les règles de reconstitution
- La reconstitution des plateaux opératoires
- Performance attendue des emballages de stérilisation
- Connaissance approfondie des différents types d'emballages de stérilisation présents sur le marché
- Le choix des conditionnements
- Les méthodes, les fermetures, les soudures de qualité
- Connaissance et modalités d'utilisation optimale des soudeuses
- Les contrôles
- Traçabilité associée à l'emballage
- Préparation d'une charge à stériliser

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation - Ateliers d'emballage

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E248 - Bonnes pratiques de lavage des dispositifs médicaux

OBJECTIFS

Réactualiser ses connaissances en matière de lavage des dispositifs médicaux

PROGRAMME

- ▶ Le lavage manuel : quand ? Comment ? d'associations de procédés selon le matériel
- ▶ Le lavage ultrasons : appareils, principe de fonctionnement, types d'instruments destinataires
- ▶ Les laveurs-désinfecteurs : caractéristiques, supports, fonctionnement, types de lavage et
- ▶ Points d'approfondissement
- ▶ L'organisation du travail au niveau du lavage
- ▶ La qualité des dispositifs médicaux après lavage

INTERVENANT.E.S

- Valérie Jacques, Pharmacien stérilisation, CHRU de Tours

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Mises en situation en secteur de lavage, approfondissement des connaissances au regard des observations réalisées - Conseils sur l'organisation du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 20 nov. 2026

Paris 11 juin 2027

Paris 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Pharmaciens

Cadres de stérilisation

Préparateurs en pharmacie

Acteurs de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E255 - Les plateaux opératoires d'instrumentation : connaissance pratique de l'instrumentation

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les différents types d'instruments opératoires en vue de savoir recomposer les différents plateaux des blocs opératoires
Préparer et recomposer les plateaux opératoires avant la phase de stérilisation

PROGRAMME

- ▶ L'état à atteindre des dispositifs médicaux à l'étape de la reconstitution des plateaux opératoires
 - vérification avant conditionnement
- ▶ La connaissance des instruments opératoires et leurs finalités en termes de soins
 - ▶ Les fiches de reconstitution des plateaux opératoires
- ▶ Le tri de l'instrumentation chirurgicale et la
 - ▶ La prise en charge du matériel opératoire

INTERVENANT.E.S

- Un cadre supérieur de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations, photographies - Mises en situation, ateliers pratiques de reconstitution des plateaux opératoires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026

Paris 10, 11 juin 2027

Paris 25, 26 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €

Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Préparateurs en pharmacie

Agents de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E946 - La recomposition des plateaux opératoires : ancillaires, implants

OBJECTIFS

Maîtriser le matériel ancillaire et les implants
Maîtriser les bonnes pratiques de recomposition des plateaux ancillaires

PROGRAMME

- ▶ L'instrumentation ancillaire
- ▶ Les objectifs en termes de soins, la pose de prothèse et la mise en situation des instruments ancillaires
- ▶ Les différents instruments. Les vérifications et les traitements spécifiques
- ▶ Les moteurs et les modalités pratiques de préparation
- ▶ La reconstitution des plateaux ancillaires
- ▶ Les matériels en prêt : prise en charge par le service de stérilisation
- ▶ L'optimisation du circuit des ancillaires

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation avec matériel : ateliers autour de la recomposition de plateaux opératoires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 20 nov. 2026
Paris 24 mai 2027
Paris 18 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Préparateurs en pharmacie
Agents de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E947 - Préparation des instruments de coeliochirurgie

OBJECTIFS

Maîtriser le matériel de coeliochirurgie et les attentes des utilisateurs

Appréhender les conditions de mise en œuvre de la coeliochirurgie et les particularités du matériel

PROGRAMME

▶ Les instruments de coeliochirurgie

▶ Les étapes de traitement des instruments de coeliochirurgie

▶ Les exigences en terme de montage/démontage des instruments

▶ Les vérifications de fonctionnalité des optiques et câbles de lumière

▶ Les traitements applicables

▶ La reconstitution des plateaux de coeliochirurgie

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Mises en situation avec matériel : ateliers autour de la reconstitution de plateaux opératoires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 19 nov. 2026

Paris 25 mai 2027

Paris 19 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €

Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Agents de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,7/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E256 - L'instrumentation des blocs opératoires : rationalisation, traçabilité, achat

OBJECTIFS

Rationaliser le processus de composition des plateaux opératoires
Assurer l'ergonomie, la sécurité et la traçabilité

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ▶ La traçabilité des plateaux opératoires | jour des connaissances) |
| ▶ L'élaboration d'un cahier des charges pour l'achat de l'instrumentation de chirurgie | ▶ La gestion des plateaux opératoires |
| ▶ La reconstitution des plateaux opératoires (mise à | ▶ La rationalisation et l'harmonisation des plateaux opératoires |

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de stérilisation

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Etudes de cas - Analyses de pratiques et interactivité - Nombreuses illustrations - Présentation de cahiers des charges

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de bloc opératoire
Cadres de stérilisation
Pharmaciens
Préparateurs en pharmacie
IBODE, IDE
Agents de stérilisation

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

HYGIÈNE

Choisissez l'école de référence !



E254 - Bonnes pratiques de désinfection des endoscopes

OBJECTIFS

Acquérir ou actualiser ses connaissances relatives à la désinfection des endoscopes
Analyser et améliorer sa pratique au regard des recommandations externes et de l'évolution technologique

PROGRAMME

- ▶ Les principes de fabrication des endoscopes
- ▶ Les principes et règles de fonctionnement d'une unité d'endoscopie
- ▶ Les pratiques de l'endoscopie au bloc opératoire
- ▶ Le traitement des endoscopes. Les produits de traitement des endoscopes
- ▶ Les procédures manuelle, semi-automatique, automatique d'entretien du matériel d'endoscopie
- ▶ Les qualités d'eau requises
- ▶ Les équipements et conditions de stockage
- ▶ Le transport : supports ou modules de transport, conditions de transport, etc.
- ▶ L'évaluation de l'efficacité des procédures
- ▶ La maintenance des endoscopes

INTERVENANT.E.S

- Sandrine Gotty, Cadre de santé en hygiène, AP-HP

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Vidéos - Les analyses de pratiques seront privilégiées : démonstration pratique, réalisation d'étapes critiques du processus de désinfection des endoscopes, réalisation de prélèvements sur endoscope

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026
Paris 17, 18 juin 2027
Paris 2, 3 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels d'endoscopie (cadres et référents hygiène, IDE, AS, agents de désinfection)
Pharmaciens
Membres de la cellule d'hygiène
Ingénieurs/techniciens/ biomédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1587 - Formation action : Bonnes pratiques de désinfection des endoscopes

Formation action

OBJECTIFS

Analyser et améliorer sa pratique au regard des référentiels

Définir et mettre en place des actions d'amélioration concernant l'organisation, les ressources nécessaires et les procédures de désinfection en place

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ▶ Les procédés de désinfection des endoscopes, de stockage | ▶ Les modalités de transport : supports ou modules de transport, conditions de transport, etc. |
| ▶ L'organisation générale, les locaux, les circuits, la traçabilité | ▶ Les ressources humaines, matérielles, documentaires |

INTERVENANT.E.S

- Sandrine Gotty, Cadre de santé en endoscopie, AP-HP

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation-action axée sur la pratique -Accompagnement individuel des stagiaires en situation professionnelle
- Transfert de compétences par le formateur - Apprentissage combinant observations, démonstrations, explications, répétitions : l'acteur travaille en zone d'endoscopie en activité professionnelle ; le formateur l'observe, l'interroge, le conseille sur ses pratiques en lui montrant si besoin les bons gestes et en lui donnant des explications - Mesure des écarts entre les bonnes pratiques et les pratiques dans le secteur de désinfection des endoscopes et proposition d'améliorations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs d'endoscopie
Hygiénistes (infirmiers, cadres, praticiens)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E262 - Le correspondant en hygiène - Actualisation des connaissances

OBJECTIFS

Acquérir et/ou améliorer ses connaissances théoriques concernant les mesures de prévention des infections associées aux soins
Participer aux enquêtes, surveillances épidémiologiques et aux évaluations des bonnes pratiques de soins

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ▸ Les actualités en hygiène hospitalière | d'évaluation |
| ▸ Approfondissement des moyens de prévention | ▸ L'importance de la communication des résultats |
| ▸ Le circuit du signalement | ▸ Échanges sur la définition du rôle et des missions des correspondants en hygiène |
| ▸ Approfondissement des outils de surveillance et | |

INTERVENANT.E.S

- Mary-Carmen Aubry-Rocès, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Etude de cas - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels soignants
Acteurs de l'hygiène hospitalière, EOHH
Correspondants en hygiène

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E266 - La maîtrise du risque infectieux en secteur opératoire

OBJECTIFS

Appréhender les facteurs d'infections nosocomiales au bloc opératoire
Appliquer les procédures et les techniques pour maîtriser le risque infectieux

PROGRAMME

- La réalité du risque infectieux dans les secteurs opératoires
- Les méthodes de surveillance des ISO
- Les priorités pour la maîtrise du risque : les recommandations de bonnes pratiques
- Le développement d'un programme de prévention du risque infectieux dans les secteurs opératoires en cinq axes prioritaires (patient, environnement, acteurs, organisation, évaluation)

INTERVENANT.E.S

- Mary-Carmen Aubry-Rocès, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chirurgiens, anesthésistes
Cadres de bloc opératoire
IBODE, IADE, IDE, AS, ASH
Brancardiers
Membres de la cellule opérationnelle d'hygiène

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E605 - La maîtrise du risque infectieux en établissement SMR

OBJECTIFS

Connaître les spécificités du risque infectieux en SMR
Prévenir et maîtriser le risque infectieux

PROGRAMME

- ▶ Le risque infectieux en SMR
- ▶ La gestion environnementale
- ▶ Les moyens de prévention
- ▶ La rééducation
- ▶ La blanothérapie
- ▶ La gestion du risque infectieux en SMR : rôle du CLIAS, organisation des soins

INTERVENANT.E.S

- Mary-Carmen Aubry-Rocès, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Applications pratiques, une réelle interactivité et des échanges d'expérience - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Pharmaciens
IDE,
Rééducateurs
AS, ASH
Cadres de santé
Référénts en hygiène
PUBLICS DPC : Aide-soignant -
Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E644 - Hygiène en balnéothérapie et piscine hospitalière

OBJECTIFS

Mettre en œuvre des procédures assurant la sécurité des patients et des résidents bénéficiant de prestations aquatiques en établissements ESSMS

PROGRAMME

- ▶ Les notions réglementaires relatives aux piscines et aux bains thérapeutiques
 - la législation des piscines
 - les contrôles réglementaires
 - les contrôles avant utilisation des bains
- ▶ Les règles élémentaires d'hygiène pour les personnels et les bénéficiaires
- ▶ La notion d'infection liée aux actes de soins
- ▶ Les modalités de traitement de l'eau de baignade
 - installations et fonctionnement + visite de la sous station
 - le traitement de l'espace aquatique
 - le matériel
 - les produits
 - les gammes de produits et leur usage ad hoc
- ▶ Les procédures adaptées
- ▶ Les plans de nettoyage et leur mise en œuvre
- ▶ Problèmes techniques et solutions
- ▶ La notion d'organisation de la traçabilité
- ▶ Les contrôles à mettre en place
- ▶ Les modalités d'accès en zone aquatique
- ▶ Les professionnels
- ▶ Les patients
- ▶ Conduites à tenir en cas pansements, ...
- ▶ Analyse des protocoles en place
- ▶ Définition d'un plan d'amélioration

INTERVENANT.E.S

Mary-Carmen Aubry-Rocès, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Remise de fiches techniques des produits et du matériel spécifique - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables hygiène
Personnels de balnéothérapie
Personnels soignants
Membres des services techniques, maintenance

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E267 - La maîtrise du risque infectieux en ESSMS

OBJECTIFS

Connaître les spécificités du risque infectieux en ESSMS

Donner aux référents les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au bon exercice de leurs missions

PROGRAMME

- ▶ Le cadre réglementaire et les enjeux de la maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social
- ▶ Les précautions complémentaires
- ▶ Contact
- ▶ Gouttellettes
- ▶ Air
- ▶ Les accidents avec exposition au sang
 - les collecteurs
 - les bonnes pratiques d'usage
 - la conduite à tenir
- ▶ Les précautions standard en EHPAD
 - l'hygiène des mains
 - le port des gants
 - la tenue professionnelle
 - le port du masque et de lunettes
 - la gestion des matériels et des surfaces
 - la gestion du linge
 - la gestion des déchets
 - la gestion des prélèvements

INTERVENANT.E.S

- Mary-Carmen Aubry-Rocès, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table - Recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etudes de cas - Mises en situation - Retours d'expérience - Analyse de pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants, quiz de connaissances - En fin de formation ou de module : tour de table, quiz de progression, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux
Équipes d'animation
Équipes hôtelières

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1534 - Hygiène bucco-dentaire

OBJECTIFS

Appréhender et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire
Prévenir les risques d'hygiène bucco-dentaire non maîtrisée

PROGRAMME

- ▶ La santé bucco-dentaire en unité de soins et d'hébergement
- ▶ L'anatomie et le vieillissement de la cavité buccale
- ▶ Les répercussions sur la nutrition et les fonctions de l'oralité, sur la qualité de vie
- ▶ Les principales pathologies infectieuses et leurs conséquences sur les fonctions d'oralité et l'état de santé de la personne
- ▶ La complexité des polyopathologies du sujet âgé
- ▶ Les maladies chroniques et les conséquences de leurs traitements sur la cavité buccale
- ▶ Les pathologies liées à l'insuffisance ou à l'absence d'hygiène bucco-dentaire
- ▶ Professionnaliser la prise en charge de la santé bucco-dentaire

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation portant sur : brossage dentaire, entretien de la prothèse dentaire, nettoyage des muqueuses buccales

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz : analyse des prérequis et du positionnement des participants par le biais d'un questionnaire de connaissances et de pratiques - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

IDE
AS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E140 - Le bionettoyage

OBJECTIFS

Mesurer l'importance de la maîtrise de l'environnement en milieux sanitaire et en ESSMS
Acquérir des méthodes adaptées d'entretien et de désinfection des surfaces

PROGRAMME

- ▶ Les grands principes de nettoyage ; Les techniques de dépoussiérage
- ▶ Les techniques d'entretien par la vapeur
- ▶ Essuyage humide des surfaces, balayage humide, nettoyage par aspiration
- ▶ Leurs entretiens et les principes de sécurité liés à leur utilisation
- ▶ Les techniques de lavage selon les surfaces ou les éléments (sols, mobiliers, sanitaires)
- ▶ La fréquence de nettoyage des différents locaux. Rythme et spécificité des locaux (communs, spécifiques). La chronologie des étapes d'entretien ; Notion de priorité
- ▶ Lavage manuel, lavage mécanisé
- ▶ Les situations à risques nécessitant une intervention
- ▶ Techniques de maintenance des sols thermo-plastiques
- ▶ L'entretien du matériel, le stockage des produits
- ▶ Les techniques de lavage-désinfection
- ▶ Approche ergonomique de la pratique du bio-nettoyage
- ▶ Les techniques de nettoyage des sanitaires
- ▶ Les machines de nettoyage : monobrosse, aspirateur mixte, autolaveuse
- ▶ Les moyens de protection. Prévention des accidents. Les règles de sécurité

INTERVENANT.E.S

- Mary-Carmen Aubry-Rocès, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Engagement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels en charge de l'environnement
Agents d'entretien
Aides-soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

.

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E123 - La gestion des déchets

OBJECTIFS

Mettre en place une politique de gestion des déchets
Maîtriser les outils de mise en œuvre, appliquer et évaluer sa politique de gestion des déchets

PROGRAMME

- ▶ Le cadre législatif et réglementaire de l'élimination des déchets
- ▶ La production, les gisements et les réglementations applicables aux déchets d'activités de soins à risques infectieux
- ▶ Cas concrets : la filière d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux, de la production au traitement par incinération ou prétraitement par système de désinfection
- ▶ La production, les gisements et les réglementations applicables aux déchets dangereux autres que les DASRI
- ▶ Cas concrets : la filière d'élimination des déchets à risques chimiques et toxiques des laboratoires, de la production au traitement en centre industriel
- ▶ La traçabilité et les documents à vérifier auprès d'un tiers
- ▶ Les modalités d'évaluation et de suivi

INTERVENANT.E.S

- Un formateur expert en déchets hospitaliers

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Essentiellement participative, la pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants - Apports théoriques
 - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations
 - Présentation de cahiers des charges - Etude de cas - Les analyses de pratiques seront privilégiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- En début de formation : tour de table, recueil des attentes des participants - Pendant la formation : débriefing
 - En fin de journée : réveil matin, évaluation des acquis des points clés de la veille - En fin de formation : tour de table, autoévaluation par le Blob Tree, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 7, 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables des services économiques et logistiques
Responsables de la collecte interne des déchets et des activités de soins
Responsables développement durable
Membres de l'équipe hygiène
Cadres de proximité (surveillants, gouvernants, intendants)
Responsables qualité, gestionnaires des risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E639 - Faire vivre le plan de maîtrise sanitaire (PMS) Répondre aux exigences du paquet hygiène

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences du plan de maîtrise sanitaire de la cuisine centrale en secteur sanitaire et médico-social
- Définir les applications du PMS à mettre en œuvre concrètement pour être en règle vis-à-vis de la réglementation
- Animer et valider le PMS de son établissement
- Clarifier et fiabiliser la démarche HACCP de l'unité centrale de production

PROGRAMME

- ▶ Le cadre législatif et réglementaire applicable à la restauration collective en milieu hospitalier
- ▶ La définition et l'argumentation des bonnes pratiques de fabrication, des bonnes pratiques d'hygiène et des CCP
- ▶ L'élaboration d'un plan de maîtrise sanitaire (PMS) complet, pertinent et argumenté : les différentes composantes du PMS
 - bonnes pratiques d'hygiène
 - plan HACCP
 - dispositions organisationnelles (traçabilité, gestion des non conformités, etc.)
- ▶ Les procédures et les enregistrements associés au PMS
- ▶ La place du PMS dans un dossier d'agrément sanitaire
- ▶ La rédaction du PMS et son intégration dans le D1 et D2 du dossier d'agrément européen
- ▶ Les attentes concrètes des services de la DDPP
- ▶ Une approche encadrée pour la constitution, l'agencement et la mise à jour du PMS

INTERVENANT.E.S

- Formateur expert en restauration collective et démarche HACCP

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Essentiellement participative, la pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants - Apports théoriques - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Présentation de dossier d'agrément - Les analyses de pratiques seront privilégiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Encadrement des services de restauration
Responsables qualité en restauration collective
Diététiciens, nutritionnistes, gouvernants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E138 - Hygiène et HACCP en restauration collective

OBJECTIFS

Connaître la réglementation et ses dernières évolutions
Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire
Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire
Appliquer la méthode HACCP en restauration
Définir les axes d'amélioration du système HACCP

PROGRAMME

- ▶ Rappel de l'évolution de la législation : la sécurité alimentaire au travers des textes réglementaires
- ▶ Le plan de maîtrise sanitaire, la méthodologie HACCP
 - l'HACCP et le PMS : la méthode et les attentes du paquet hygiène
 - les inspections vétérinaires et leurs nouvelles applications
 - la construction d'une démarche HACCP performante : les différentes étapes
 - Les différents risques en fonction des différentes zones
 - la démarche déclinée de la cuisine jusqu'aux offices
 - les règles fondamentales d'hygiène en cuisine
- ▶ Les obligations de traçabilité
 - la gestion documentaire : construire une structure documentaire adaptée
 - l'autocontrôle et la traçabilité
- ▶ Les principes généraux du nettoyage : port des EPI, hygiène des mains
- ▶ La conduite à tenir en cas particuliers : épidémie, isolement
- ▶ L'organisation : élaboration du cahier des charges et du plan de nettoyage
- ▶ L'information des consommateurs : OGM, traçabilité des viandes

INTERVENANT.E.S

- Formateur expert en restauration collective et démarche HACCP

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Essentiellement participative, la pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants - Apports théoriques - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etudes de cas - Observation des pratiques dans un secteur (production et self, chaîne d'alimentation ou production, office alimentaire) - Les analyses de pratiques seront privilégiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de cuisine
Responsables qualité en restauration collective

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PATIENTS - EXPERTISE CLINIQUE - SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE PATIENTS

Garantir des soins toujours plus sûrs, humains et performants

Dans un système de santé en pleine évolution, les professionnels du soin jouent un rôle déterminant dans la qualité et la sécurité des prises en charge. Les progrès médicaux, les innovations organisationnelles, les attentes des patients et les évolutions réglementaires imposent une adaptation continue des pratiques. La formation constitue ainsi un levier essentiel pour soutenir l'excellence clinique, renforcer les compétences et garantir des soins toujours plus sûrs, humains et performants.

Ce catalogue a été conçu pour accompagner l'ensemble des équipes soignantes infirmiers, aides-soignants, cadres de santé, rééducateurs, psychologues, professionnels médico-techniques, ... dans le développement de leurs compétences. Il propose des formations variées, centrées sur les besoins réels du terrain, couvrant aussi bien les techniques de soins que la communication, la coordination, la prévention des risques ou encore l'amélioration de l'expérience patient.



**Plus de 50
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Tout professionnel de santé : Directeurs, Responsables, Médecins, IDE, Psychomotriciens, Psychologues, Aides-soignants, Auxiliaires de puériculture, Infirmiers Ergothérapeutes, Kinésithérapeutes, Psychomotriciens, Educateurs spécialisés, Assistants sociaux, Pharmaciens et préparateurs en pharmacie, Agents de Service Hospitalier

«Toutes nos sessions sont animées par des formateurs expérimentés, directement impliqués dans la pratique clinique et au contact quotidien des réalités des établissements de santé. Leur approche pédagogique s'appuie sur des situations concrètes, des retours d'expérience et des méthodes actives favorisant l'ancrage durable des compétences.

De nombreuses sessions sont favorablement enregistrées auprès de l'ANDPC.

À travers ce catalogue, nous souhaitons contribuer au renforcement des savoir-faire et des savoir-être qui fondent la qualité des soins, soutenir les professionnels dans leurs missions et accompagner les établissements dans leurs enjeux de performance, d'innovation et de sécurité. Très bonne lecture et à bientôt !»

Jean-Luc Le Moal,

Directeur du pôle QualiSanté du CNEH
Docteur en pharmacie, diplômé en économie
et gestion des systèmes de santé (IAE)

**Améliorer la
qualité et la
pertinence
des pratiques
cliniques**

**Renforcer l'expertise
clinique centrée sur
le patient**

**Valoriser les
compétences et soutenir
la professionnalisation**

SATISFACTION CLIENT

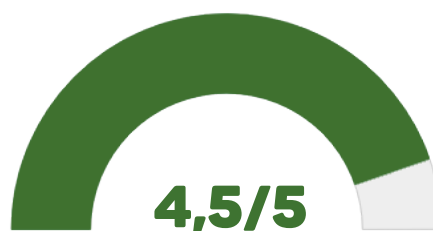


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 485

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 485

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation adaptée à mes attentes.»

«La formation et l'outil proposé sont en complète adéquation avec les attendus que j'avais. »

PÉDAGOGIE

«Méthodes et outils pédagogiques utilisés très appréciés.»

«Etudes de cas basées sur des situations très concrètes et réelles.»

DURÉE & RYTHME

«Équilibre parfait entre pratique, partage et théorie.»

CONTENU

«Contenu riche et mise en situation et exemples permettant de se projeter dans son quotidien et de faire des liens.»

«Les formations du CNEH font toujours preuve d'une très grande expertise des thèmes abordées »

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«M'a permis de me rapprocher de mon binôme, de confirmer nos objectifs communs, de développer de nouvelles approches de collaboration.»

«Très enrichissant pour le binôme cadre/chef de service et pour le management au quotidien dans un service de soins.»

«Formation applicable dans le quotidien avec des apports mobilisables en pratique.»

FORMATEUR.TRICE

«Des formations animées par des hospitaliers pour des hospitaliers.»

«Les animateurs maîtrisent leur sujet.»

L'ÉQUIPE

Jean-Luc Le Moal

Directeur du pôle QualiSanté du CNEH Docteur en pharmacie, diplômé en économie et gestion des systèmes de santé (IAE)

Expertises : Docteur en pharmacie, diplômé en économie et gestion des systèmes de santé (IAE)

Virginie Lazzarotti

Cadre de santé,
ingénieur qualité et gestion des risques

Expertises : soins, méthodologie qualité, EPP, gestion des risques, certification HAS, gestion de projet, audits organisationnels, conduite du changement.

Pascale Ravé

Directeur qualité-gestion des risques. Diplômée en management général hospitalier (ESSEC), ingénieur en sciences et techniques du vivant (CNAM)

Expertises : qualité et gestion des risques (management, mise en œuvre opérationnelle des projets, certification, EPP, accréditation des laboratoires)

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Elodie Castaldo

☎ 01 41 17 15 01

✉ elodie.castaldo@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Bénédicte Ambry

☎ 01 41 17 15 65

✉ benedicte.ambry@cneh.fr

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails

Actualités - QualiSanté

- 3e Journée Partenariat et expérience patient - Comment les établissements intègrent l'usager, le patient dans leurs projets ? 1097

Praxis - Parcours métiers

- Praxis - Management des parcours patient 1099
- Praxis - Éducation thérapeutique du patient 1103
- Praxis - Référent expérience patient 1107
- Praxis - Cadre régulateur de bloc (chef de bloc) 1111

SAMU - SMUR - Urgences

- E1416 - Infirmier organisateur de l'accueil (IOA) aux urgences 1116
- E1381 - Gestion des appels en situation d'urgence 1117
- E1228 - Urgence médico-psychologique en situation d'exception 1118
- E1265 - Le débriefing en pratique et la prise en charge post-traumatique 1119
- E1266 - Le défusing en pratique : soins immédiats post-traumatiques 1120
- E2047 - L'accompagnement immédiat des familles endeuillées 1121

Parcours patient et prise en charge

- E2076 - Structurer et mettre en œuvre les parcours patient 1123
- E2566 - Le partenariat patient 1124
- E1600 - Le projet individualisé de soins 1125
- E2035 - Le raisonnement clinique partagé 1126
- E2064 - Les transmissions ciblées 1127

Prévenir les risques dans le parcours patient

- E1252 - Prévention et soins des escarres 1129
- E1176 - La prise en charge de la douleur 1130
- E2061 - Indications et modalités d'utilisation du MEOPA dans les douleurs induites 1131
- E1528 - Prise en charge non médicamenteuse de la douleur 1132
- E760 - La prise en charge de la douleur en psychiatrie 1133
- E1344 - La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie 1134
- E2317 - Promouvoir une culture de la bientraitance dans les soins à l'hôpital 1135
- E1900 - Communication : s'approprier les bases de la PNL 1136
- E1345 - La relation d'aide 1137
- R1358 - La prise en charge de patients souffrant de troubles psychiatriques en soins généraux 1138

Éducation thérapeutique du patient

- E1532 - Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient 1140
- E1044 - Sensibilisation à l'éducation thérapeutique 1141
- E859 - L'entretien motivationnel, module initiation 1142
- E1656 - L'entretien motivationnel, module perfectionnement 1143
- E1047 - L'évaluation d'un programme d'éducation thérapeutique 1144
- E2433 - Accompagnement du changement de comportement du patient 1145

Santé mentale et psychiatrie

- R1594 - Initiation à la santé mentale et la psychopathologie pour les non soignants 1147
- R1595 - Psychopathologie de l'adulte 1148
- R1596 - Prévention et gestion des conduites suicidaires 1149
- R1591 - L'examen somatique en psychiatrie 1151
- R1597 - Les entretiens en santé mentale 1152
- R1598 - Les écrits professionnels en santé mentale 1153
- R1599 - Parcours modulaire des nouveaux professionnels infirmiers en

- psychiatrie 1154
- R1602 - Sensibilisation aux thérapies de réhabilitation psychosociale en psychiatrie 1157
- R1603 - Le case management en santé mentale 1159
- R4035 - Communication non-violente avec les personnes accueillies et au sein des équipes 1160
- R1607 - Le tutorat des nouveaux soignants en psychiatrie 1161
- R1609 - L'amélioration de l'organisation des CMP par la méthode de l'audit interne 1162
- R1610 - Sensibilisation à la remédiation cognitive 1163
- R1613 - Initiation à l'hypnose 1164
- La cancérologie 1165
- R2613 - Continuum de la prescription à la déprescription des psychotropes 1166
- La cancérologie 1167
- S2615 - Prise en charge du psychotraumatisme chez l'adulte 1168
- S2616 - Ethnopsychiatrie : des concepts à la pratique clinique opérationnelle 1169
- S2618 - Quels devenirs post-ASE pour les adolescents placés en protection de l'enfance 1170
- S2619 - Santé mentale à l'adolescence en milieu scolaire 1171
- S2620 - Clinique de l'exil et de la précarité : traumatismes, enjeux psychiques et transculturels 1172

ACTUALITÉS - QUALISANTÉ

Choisissez l'école de référence !





3E JOURNÉE PARTENARIAT ET EXPÉRIENCE PATIENT - COMMENT LES ÉTABLISSEMENTS INTÈGRENT L'USAGER, LE PATIENT DANS LEURS PROJETS ?

VENDREDI 5 JUIN 2026 EN CLASSE VIRTUELLE

RÉF. E4055

OBJECTIFS

Le CNEH vous donne rendez-vous à Paris pour la 3e Journée Partenariat et expérience patient. cette édition posera la question de : Comment les établissements intègrent l'utilisateur, le patient dans leurs projets ?

► AU PROGRAMME

- Partager des initiatives concrètes autour du partenariat patient
- Favoriser la co-construction entre professionnels, patients partenaires et établissements de santé
- Inspirer de nouvelles dynamiques locales pour renforcer l'écoute, la participation et la personnalisation des soins

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Directrice qualité et gestion des risques, cadre de santé, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
01 41 17 15 37 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

INSCRIPTIONS

Sylvie LIOT

Responsable développement et formation
01 41 17 15 76 - formation@cneh.fr

PRAXIS - PARCOURS MÉTIER

Choisissez l'école de référence !





Satisfaction

4,6/5

Atteinte des
objectifs

5/5

PRAXIS - MANAGEMENT DES PARCOURS PATIENT

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E2031

12 jours
84h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Décrire, structurer et évaluer les parcours patient
- Mettre en place une organisation efficiente avec le patient
- Assurer une gouvernance stratégie et opérationnelle
- Valoriser la structuration et l'optimisation des parcours au travers de l'écoute patient et assurer le suivi de la performance des parcours
- Suivre l'évolution et la digitalisation des parcours patient

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux directeurs, pilotes de parcours patient, coordinateurs de parcours, responsable de cellules d'ordonnancement, chefs de pôle, cadres supérieurs de santé, responsables qualité, directeurs des soins, présidents de CME

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Être en charge du pilotage de parcours patient

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Pascale RAVE

Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGEMENT DES PARCOURS PATIENT

E2031

Du 01/06/2026 au 25/11/2026 - 12 jours - 84 heures

Du 31/05/2027 au 26/11/2027 - 12 jours - 84 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 750 €
Tarif non-adhérents	5 225 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - Décrire et analyser les parcours patient**

- Comprendre les enjeux en lien avec les parcours patients
- Savoir structurer les parcours dans son établissement et dans le cadre d'un GHT
- Décrire et communiquer l'organisation des parcours

► **Atelier 1 - Le parcours patient**

- Définitions
- Les termes associés : filière, trajectoire patient, parcours de soins, projet personnalisé de soins, projet thérapeutique, chemin clinique, plans de soins personnalisés
- Les structures associées : réseaux de santé, groupements, CPTS, maisons de santé, Centres de santé, pôles de santé, équipes territoriales, consultations avancées, équipes mobiles, etc.

► **Atelier 2 - Les enjeux motivant les évolutions et l'intérêt des démarches d'optimisation des parcours patient**

- Politiques : les attentes nationales, régionales et locales
- Sociologiques : la notion de trajectoire patient et de réseau de soins, du point de vue du patient, versus du point de vue des professionnels concernés : la relation « client / fournisseur » à l'épreuve de l'offre de soins
- Réglementaires et normatifs (Evolution des exigences de la HAS dans le cadre de la certification, autres dispositifs valorisables tels que l'accréditation d'une équipe)
- Humains : satisfaction, délai de prise en charge, gestion du risque évitable, information : réponse aux nouvelles exigences des patients et de leur entourage ?
- Financiers et médico-économiques : la qualité et la maîtrise des risques, des outils de régulation incontournables ?
- Numériques et technologiques

► **Atelier 3 - Les attentes de l'ARS et l'analyse du PRS : comment répondre aux consignes ?**

- Les liens avec le projet médico-soignant (établissement, GHT) et le CPOM
- L'analyse de l'offre de soins : la concurrence, les partenaires :
 - parcours patient développé avec les différents acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
 - offre de soins graduée
 - coordination et coopération avec les acteurs et les structures du territoire, notamment avec les acteurs de la ville et du domicile
 - attentes concernant certaines populations : les personnes âgées, les enfants ou adolescents

► **Atelier 4 - Décrire les parcours par la méthode des processus : outil indispensable à l'analyse systémique**

- Identifier les étapes clés des parcours (générique et spécifiques). Sécuriser les points critiques
- Le parcours global : entrée dans le parcours ; orientation ; prise en charge : par pathologie, par population (personne âgée, ...), par type de prise en charge, par niveau de soins ; Suivi immédiat et au long court
- Le parcours intra-hospitalier : accueil ; évaluation initiale des probléma-

tiques du patient (médicales, paramédicales, sociales, de rééducation, psychologiques) ; La prise en charge : la mise en oeuvre et le suivi du PPS, les transferts, la coordination et la continuité des soins ; L'organisation de la sortie : la coordination et la continuité des soins ; suivi : et si nous nous intéressons au résultat pour le patient et du point de vue de l'équipe ?

► **Atelier 5 - Caractériser et analyser les parcours**

- Les modalités d'évaluation de la pertinence du parcours
- Les référentiels (HAS, sociétés savantes, ARS)
- Les données du PMSI à mobiliser et l'utilisation des GHM
- L'identification des risques : les risques génériques et/ou spécifiques par profil de patient
- Les indicateurs disponibles (les reporting obligatoires) et évolutions attendues (liens avec le CAQES et l'IFAQ)
- Les autres indicateurs internes ou contractuels : la nécessité de « faire un tri efficace » ; d'associer les ressources du SIH, et de contractualiser en interne et en externe

► **Atelier 6 - Les outils de structuration d'analyse et d'évaluation**

- Les liens avec les étapes clés de la prise en charge des patients et le PPS (en intra / inter / extra hospitalière), le rôle du médecin traitant et des différents intervenants
- Les liens entre le chemin clinique (une réflexion préétablie, incontournable), les projets personnalisés de soins et les PSP (plans de soins personnalisés)
- La planification des actes, des informations, des objectifs et des types de prises en charge : en fonction des capacités du patient à comprendre et coopérer / adhérer, le respect de ses choix et préférences
- L'analyse en équipe de soins
- Zoom sur l'analyse de processus. Le chemin clinique : définitions, choix du périmètre, description du parcours de prise en charge de la pathologie
 - analyse des RBP à chacune des étapes
 - formalisation du chemin clinique
 - les étapes de validation du chemin clinique
 - formation des acteurs pour la mise en oeuvre
 - évaluation, reporting périodique et ajustement des écarts
 - du chemin clinique, au projet personnalisé de soins en passant par les plans de soins personnalisés
 - les autres méthodes et outils associés et reconnus : RCP, revue de pertinence, Focus groupes, RMM et REX, trigger tools

► **MODULE 2 (6 jours) - Manager et optimiser les parcours patients : vers l'amélioration de la performance et la mise en cohérence des organisations**

- Assurer le management des parcours par une gouvernance agile
- Identifier les leviers pour optimiser les parcours patients
- Assurer une démarche d'amélioration continue et répondre aux attentes et besoins des patients

► **Atelier 7 - La gouvernance des parcours patient : de la politique à la déclinaison pratique. clarifier les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués**

- Au niveau territorial : intégrer les impacts des GHT et autres groupements
- Au niveau stratégique

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Une équipe pluridisciplinaire

MÉTHODES MOBILISÉES

cf Modalité d'évaluation en fin de programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- instances, acteurs et rôles au sein de chaque structure
- la nécessité d'un projet médical structuré et consensuel
- Au niveau opérationnel
- leadership et pilotage des parcours patient
- rôles et responsabilités des acteurs
- pertinence de la fonction de coordonnateur de parcours
- place des de nouveaux métiers et de nouvelles organisations : bed manager, coordonnateur de parcours, référent de l'accueil et de l'efficacité des parcours, gestionnaire de cas, IPA, patient expert, équipes mobiles expertes, téléopérateur, cellule d'ordonnement, commission des séjours longs...

► Atelier 8 - Le parcours patient et la mobilisation des ressources

- La culture du travail en équipe : la collaboration
- Les principes fondamentaux et principaux outils d'un PACTE (programme d'amélioration continue du travail en équipe)

► Atelier 9 - Le parcours patient et la gestion des flux d'informations

- Les modalités de coordination inter-secteurs et inter-professionnelles
- Le partage d'information à tout moment dans un environnement sécurisé, interconnecté, entre les différents professionnels autorisés
- Des consignes et des supports de transmission communs
- procédures et protocoles
- check-lists
- parcours patient guide
- livrets à destination des patients, documents
- programme d'ETP, modalités de sortie
- Le partage d'information relatif à la traçabilité des actes : communication et flux d'informations : la nécessité de disposer d'un système d'information performant
- Hôpital connecté, le digital au service du parcours patient : état des lieux et avenir (accueil, information, télémedecine, suivi du patient à distance, etc.)

► Atelier 10 - Focus sur la mise en place d'un partenariat patient avec et pour le patient et son endouage: un parcours structuré, lisible et partagé

- Partenariat et mesure de l'expérience patient : définitions, enjeux et formats
- le respect des délais
- La simplification des démarches pour le patient
- La place des patients experts
- La place de l'entourage et des aidants
- L'impact sur la maîtrise des risques : diminution de la mortalité/morbidité pour les patients
- La mesure de l'expérience patient (PREMS, PROMS, PRIMs)
- L'identification des tâches créatrices de valeur ajoutée : information, éducation, communication avec le patient

► Méthodes pédagogiques

- Quiz et exercices pratiques
- Échanges/débats
- Retours d'expériences
- Exercices de planification et élaboration de fiches actions
- Cas pratiques : descriptions de parcours patients / construction d'indicateurs et de tableaux de bord
- Exemple de documents / maquettes pour la description des parcours patients

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 750 €
Non-adhérents	5 225 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 12 jours - 84h

SESSIONS

Paris	du 1 au 5 juin 2026 et du 21 au 25 sept. 2026 et 24, 25 nov. 2026
Paris	du 31 mai 2027 au 4 juin 2027 et du 27 sept. 2027 au 1 oct. 2027 et 25, 26 nov. 2027



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



Satisfaction

NEW

Atteinte des
objectifs

NEW

PRAXIS - ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E924

Sur site

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

6 jours pour maîtriser les compétences méthodologiques et techniques pour accompagner efficacement le patient

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel
ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans un programme d'éducation
thérapeutique du patient souhaitant approfondir ses connaissances
Médecins - Pharmaciens - Cadre de santé - IDE - AS - Rééducateurs -
Patients experts

PUBLICS DPC : Aide-soignant - Auxiliaire de puériculture - Infirmier
Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE) - Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) -
Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat - Infirmier de Bloc Opératoire
Diplômé d'Etat (IBODE) - Diététicien - Ergothérapeute - Masseuse-
kinésithérapeute - Préparateur en pharmacie - Préparateur en pharmacie
hospitalière - Sage-Femme - Médecins spécialistes autres que les
spécialistes en médecine générale

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Cécile GOGUET

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 76 86 59 97 - cecile.goguet@cneh.fr

ASSISTANT.E

Valérie PIZZUTTI

Assistante formation du CNEH

01 41 17 15 03 - valerie.pizzutti@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

E924

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) [][][][][][][][][][][][][][][][]

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents
Tarif non-adhérents

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Valérie PIZZUTTI

Assistante formation du CNEH

01 41 17 15 03 - valerie.pizzutti@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Programme détaillé : téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (3 jours) - La conception d'une démarche d'ETP**

- Connaître la réglementation et les recommandations en vigueur
- Prendre connaissance et conscience de la maladie chronique et de ses représentations
- Définir les rôles et responsabilités des différents professionnels de santé
- Élaborer un diagnostic éducatif pour comprendre le patient et définir ses besoins
- Construire avec le patient un contrat éducatif
- Acquérir une méthodologie d'élaboration, de mise en place d'un programme et de suivi
- Evaluer l'outil mis en place, la méthode et l'adapter
 - Atelier 1 : L'éducation thérapeutique dans un contexte évolutif
 - Atelier 2 : La méthodologie pour un diagnostic éducatif partagé
 - Atelier 3 : La prise en compte des représentations dans la relation soignant/soigné
 - Atelier 4 : Le programme d'ETP : apports méthodologiques de la conception à l'évaluation

► **MODULE 2 (2.5 jours) - La mise en pratique d'un programme d'ETP**

- Construire un programme avec tous les intervenants
- Identifier les moyens nécessaires
- Faire des mises en situation autour d'un diagnostic éducatif : mise en place de réunions de synthèse
- Evaluer les actions entreprises
- Construire des outils de suivi en lien avec les indicateurs de l'ARS
 - Atelier 5 : Le programme d'ETP dans les services et les structures des participants : de la théorie à la pratique
 - Atelier 6 : La pédagogie et les outils pédagogiques
 - Atelier 7 : Évaluation de la mise en œuvre d'un projet individualisé

► **VALIDATION PROFESSIONNELLE (0.5 jour)**

- La validation du parcours de formation des acquis et de la maîtrise de la fonction se formalise par une évaluation sous forme d'un devoir sur table (QCM, cas pratique, etc.)
- Le devoir est ensuite corrigé de manière argumentée par un jury d'experts
- Clôture du cycle

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Une ingénieure en éducation thérapeutique

MÉTHODES MOBILISÉES

EN AMONT DE LA FORMATION
Tour de table, recueil des attentes des participants

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation Sur site -

SESSION.S

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents

Non-adhérents

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format
papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue
de la formation (et/ou à chaque regroupement)



PRAXIS - RÉFÉRENT EXPÉRIENCE PATIENT

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. E4090

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Appréhender des méthodes innovantes relatives au recueil de l'expérience patient
- Accompagner les équipes dans le déploiement de projets inhérents à l'engagement patient

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel
ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux professionnels ayant des missions de référents « expérience patient » ou étant en poste ou en passe d'être nommé « responsable expérience patient, patients et association de patients souhaitant s'inscrire dans une démarche collaborative « expérience patient » en ES ou ESSMS

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Virginie LAZZAROTTI

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
01 41 17 15 37 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT EXPÉRIENCE PATIENT

E4090

Du 06/10/2026 au 18/12/2026 - 10 jours - 70 heures

Du 05/10/2027 au 13/12/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 500 €
Tarif non-adhérents	4 950 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (2 jours) - L'expérience patient : la démarche et le schéma de gouvernance**

- Connaitre les évolutions et les différents enjeux de « l'expérience patient »
- Appréhender les changements induits en termes d'organisation et de compétences

► **Atelier 1 - L'expérience patient de quoi parle-t-on ?**

- Genèse de l'Expérience Patient : Fondements et évolution du patient-expert
- Le partenariat patient : évolutions et cadre réglementaire
- Les attendus de la HAS :
 - Les évolutions de la démarche qualité sécurité des soins dans le recueil de l'expérience patient
 - Comment initier le recueil de l'expérience patient ?
- Les enjeux du partenariat patient
- De quoi parle-t-on ? : « engagement patient » « partenariat patient » « expérience patient » « patient partenaire » « patient formateur. »
- Le modèle relationnel du partenariat patient : Quels enjeux de Santé Publique ?
- Les facteurs qui influent sur l'expérience patient
- Les déterminants à repérer
- Les 8 dimensions de l'expérience patient

► **Méthodes pédagogiques**

- Quiz
- Exercices pratiques

► **Atelier 2 - Repérer et développer les projets qui s'inscrivent dans la démarche « expérience patient »**

- Pourquoi établir une démarche de partenariat avec les patients et comment ?
- Quel niveau d'engagement des patients dans nos établissements ?
 - Le continuum de l'engagement patient d'après le modèle de Montréal
 - Les domaines à explorer au niveau de la Gouvernance ; des équipes et des patients
 - De quelle contribution ai-je besoin ?
 - Quels sont les objectifs ?
 - Quelle valeur ajoutée : pour les patients ; la gouvernance ; pour les équipes ?
 - Comment apporter une réponse adaptée à des projets multiples ?
- Quels rôles et places des RU dans ces projets ?
- Rôle et place des instances (CDU ; CME...)

► **Atelier 3 - Développer une approche méthodologique de gestion de projet appliqué au partenariat patient**

- les prérequis à la gestion de projet
- la définition des objectifs
- les étapes incontournables du projet
- les outils projets
- la communication

► **Méthodes pédagogiques**

- Exercices pratiques
- Appropriation d'outils

► **Atelier 4 - Identifier le rôle et les missions du « référent expérience patient »**

- La posture du référent : animateur ou facilitateur ?
- Animer des ateliers « expérience patient » :
 - Les phases indispensables à respecter : avant, pendant et le suivi des ateliers
 - Les sources de données pour identifier les thèmes des ateliers
 - Les méthodes d'animation à utiliser auprès des patients
- Accompagner les professionnels dans leurs démarches « expérience patient » :
 - La culture « expérience patient » de l'équipe : comment co-construire un modèle collaboratif équipe-patients ?
 - Quels leviers mobilisés auprès de l'équipe ?
- Les supports de communication : quel public ? quels résultats ?

► **Méthodes pédagogiques**

- Travail sur la fiche de poste
- Ateliers sur la posture du référent : coconstruction avec les professionnels ; les patients

► **Atelier 5 - Structurer le dispositif global « expérience patient »**

- Au niveau de la Gouvernance : comment développer la coopération dans notre écosystème hospitalier ?
- Au niveau des équipes : comment l'organiser à l'échelle du terrain ?
- Au niveau des patients : comment identifier les profils patients et pour quels projets ?
- Au niveau des comités et instances : le rôle des différentes structures dans la mise en place opérationnelle des projets « expérience patient » de l'établissement

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expériences
- Les stagiaires sont invités au cours de tables rondes à construire le dispositif « expérience patient » de la stratégie au pilotage et à la mise en oeuvre opérationnelle

► **MODULE 2 (3 jours) - Les outils et méthodes de « l'expérience patient »**

- Comment utiliser les outils et les méthodes « expérience patient » en intégrant le patient-partenaire ?
- Comment mobiliser le Design au service de l'expérience patient ?

► **Atelier 6 - Appréhender le Design comme concept facilitant le recueil de l'expérience patient**

- Les enjeux du Design dans l'écosystème sanitaire
- Définitions : Design thinking ; Design de parcours...
- Les caractéristiques du Design
- Comment implanter le Design dans votre établissement ?
- La méthodologie du Design
- Les étapes appliquées à un parcours patient : le Design de parcours
- Les modalités de participation des usagers ; des professionnels
- Les outils du Design

► **Atelier 7 - Appréhender l'intelligence collective au service des patients**

- Comment initier et déployer un projet d'intelligence collective ?
 - Quels outils mobiliser ?
 - Quelle méthode utiliser ?
 - Analyse de projet
- **Méthodes pédagogiques**
- Des interventions s'appuyant sur des retours d'expérience.

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Un représentant de France Assos
- Un patient expert
- Différents intervenants dans le domaine de l'engagement et expérience patient

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

► Atelier 8 - Évaluer et améliorer les parcours de soins à partir de la méthode AmPPaTi (Amélioration du Parcours vécu par le patient et son entourage en Immersion)

- Prérequis :
 - Accompagnement à la définition des parcours de votre établissement
 - Choix des segments de parcours
- Approche méthodologique de la méthode AmPPaTi :
 - Les étapes incontournables
 - L'organisation du dispositif :
 - Quelle complémentarité avec les autres méthodes de recueil ? E-SA-TIS ; patient traceur ; questionnaires PREMS, PROMS....
 - Le recueil et l'analyse des données « expérience patient » :
 - La fiche synthèse : données qualitatives et données quantitatives
 - La fiche actions : choix et priorisation des actions à mener
 - Le plan de communication des résultats et des actions : forme contenu diffusion
 - La communication :
 - L'écoute active : techniques pour améliorer la qualité de l'écoute auprès des patients

► Méthodes pédagogiques

- Atelier sur la méthode à partir d'un segment de parcours choisi par les stagiaires

► Atelier 9 - Animer un groupe « patients » : Le Focus group

- Approche méthodologique du « Focus Group » :
 - Les phases incontournables : de la préparation à la mise en oeuvre
 - Intégration des patients partenaires : comment s'y prendre ?
 - Le choix des thématiques : co-construction professionnels-patients
 - Les outils : guide d'entretien qualitatif et questionnaire quantitatif
- La dynamique de groupe :
 - Techniques d'animation du Focus Group
 - Rôle du modérateur
 - Rôle de l'observateur
 - Debriefing du binôme modérateur-observateur
- Résultats
 - Analyse
 - Présentation

► Méthodes pédagogiques

- Mise en situation d'un Focus Group : animation et débriefing

► Atelier 10 - Développer les indicateurs « expérience patient »

- A quoi servent les PREMS PROMS PRIMS ?
 - Définitions
 - Indications
 - L'utilisation des indicateurs « expérience patient » à l'international
 - L'utilisation des indicateurs « expérience patient » en France
- Comment utiliser les résultats issus des PREMS ?

- Que mesure-t-on par les PREMS ?
- PREMS et indicateurs de satisfaction patient : quelle complémentarité ?
- Comment utiliser les résultats issus des PROMS ?
- Que mesure-t-on par les PROMS ?
- Comment s'y prendre pour valoriser le SMR (Service Médical Rendu) dans les parcours de soins ?
- Les registres PROMS : quelle finalité ?
- Suivi et coordination des indicateurs :
 - Elaboration des tableaux de bord « expérience patient »
- Méthodes pédagogiques
- Nombreuses illustrations et cas concrets.

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : expérimentation d'une méthode ou d'un outil de recueil de l'expérience patient au sein de l'établissement du participant
- Présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 500 €
Non-adhérents	4 950 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Classe virtuelle 6, 7, 8, 9 oct. 2026
et du 16 au 20 nov. 2026
et 18 déc. 2026



PRAXIS - CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1399

7 jours
49h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Coordonner l'ensemble des acteurs, afin de rendre possible la réalisation de tous les actes planifiés, le respect de cette programmation et l'organisation en situation d'urgence chirurgicale
- Assurer le respect de la charte de bloc, des décisions prises par le conseil de bloc et les cadres de santé du bloc, par délégation des cadres de santé du service
- Garantir la qualité des soins et la prise en charge des patients en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur
- Mettre en œuvre et faire appliquer les règles de fonctionnement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

- Chefs de bloc, cadres régulateurs de bloc
- IBODE ou IADE faisant fonction de cadre régulateur,
- Secrétaires assumant des missions d'ordonnancement au bloc opératoire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Exercer au bloc opératoire en participant à son fonctionnement du bloc opératoire depuis plusieurs années

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Dr Frédéric POUJADE
Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH
06 87 62 35 35 - frederic.poujade@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)

S1399

Du 16/09/2026 au 20/11/2026 - 7 jours - 49 heures

Du 15/09/2027 au 19/11/2027 - 7 jours - 49 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 200 €
Tarif non-adhérents	3 520 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable formation et développement au CNEH

01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) - La gouvernance et le pilotage du bloc opératoire**
 ► **Atelier 1 - Les acteurs du pilotage du bloc opératoire : rôles et responsabilités respectives**

- Le cadre régulateur de bloc ou chef de bloc : rôles et responsabilités
- Le médecin coordonnateur de bloc : rôle et responsabilités
- Un binôme à construire et des compétences à partager

► **Atelier 2 - Les instances de pilotage du bloc opératoire**

- Le conseil de bloc, au cœur de l'organisation opérationnelle du bloc
- La charte de bloc

► **Atelier 3 - Les outils d'aide au pilotage du bloc**

- Les indicateurs et tableaux de bord de suivi d'activité du bloc
- Le logigramme d'élaboration et d'utilisation d'un tableau de bord de bloc
- Le plan d'amélioration qualité et le logigramme du processus qualité
- L'utilisation du tableau de bord dans la prise de décision

► **Méthodes pédagogiques**

- Des exemples de chartes de bloc
- Un tableau de suivi des décisions
- Des fiches de poste de chefs de bloc et de coordonnateurs
- Des tableaux de bord

► **MODULE 2 (1 jour) - Les processus organisationnels**

► **Atelier 4 - Les processus organisationnels**

- L'évaluation de l'occupation des vacations au bloc, le calcul du besoin heure/salle, la prise en compte de la saisonnalité et la définition d'un schéma cible de vacations opératoires interindividuelles
- La conception du processus de programmation : principes, règles de programmation, organisation de la demande d'interventions, outils de la programmation au fil de l'eau

► **Méthodes pédagogiques**

- Retours d'expérience sur les bonnes pratiques organisationnelles observées dans les blocs
- Les règles d'or de la planification et de la programmation

► **Atelier 5 - Le respect des processus organisationnels et des règles de fonctionnement**

- La régulation au quotidien pour des décisions non opposables et légitimes : rajouts, urgences, annulations, etc.
- Le respect des horaires par l'ensemble des protagonistes
- Le rôle du régulateur : la négociation et la gestion des tensions

► **Méthodes pédagogiques**

- Des retours d'expérience
- Des tableaux de saisonnalité
- Des fiches de mission de régulateur
- Un outil de modélisation des plannings

► **MODULE 3 (1 jour) - Les interfaces avec la pharmacie et la stérilisation**

► **Atelier 6 - La maîtrise de la gestion des stocks**

- Le choix du système logistique et la définition des seuils de commandes et/ou dotations

- La logistique des inventaires de stocks
- L'organisation de la commande des DM
- L'optimisation des interfaces avec la pharmacie
- La traçabilité des entrées et sorties de stocks
- L'anticipation de la programmation, l'utilisation des DM et le contrôle de leur disponibilité

► **Atelier 7 - L'organisation de la traçabilité de l'utilisation des dispositifs médicaux (DMI, DMS, DMR et DMNS)**

- La maîtrise de la consommation des DM
 - L'organisation des responsabilités en matière de gestion des DM
 - Les nouvelles organisations avec le gestionnaire de flux
 - Les modes de stockage des DM au bloc opératoire
 - La disponibilité des ancillaires, la multiplicité des fournisseurs
- **Méthodes pédagogiques**
- Des tableaux de bord types de suivi des DM, des profils de poste du référent DM
 - Des retours d'expérience sur l'anticipation de l'utilisation des DM
 - Les actions de maîtrise de la consommation et des stocks

► **MODULE 4 (2 jours) - La gestion des ressources humaines**

► **Atelier 8 - L'adéquation entre ressources humaines et activité**

- L'analyse des plannings existants et la vérification de leur adéquation avec l'activité
- La définition d'une organisation cible : modèle d'armement, tâches afférentes, pauses repas, horaires de travail
- La gestion des absences
- La définition du besoin en équivalent temps plein (ETP)

► **Atelier 9 - La gestion des compétences**

- L'anticipation des départs et l'identification des futurs besoins
- L'organisation des programmes de formation interne et externe
- La définition et la mise en œuvre d'un circuit d'accueil du nouvel arrivant

► **Atelier 10 - Le management et l'accompagnement du changement au bloc opératoire**

- L'accompagnement du changement dans un cadre sécurisé
- La cartographie des acteurs
- La feuille de route et le plan de déploiement au service du management et de l'accompagnement du changement
- Le plan de communication

► **Méthodes pédagogiques**

- Une étude de cas sur un scénario d'organisation des RH
- Des exemples d'outils : baromètre social, cartographie des acteurs, matrice d'impact des changements, fiche d'habilitation aux postes, outil de modélisation de plannings

► **MODULE 5 (0,5 jour) - La chirurgie ambulatoire**

► **Atelier 11 - L'optimisation de la prise en charge du patient en chirurgie ambulatoire**

- L'identification des flux
- La mise en place des flux tirés
- Les leviers dans la phase de pré-hospitalisation : consultation, sécurisation de l'arrivée du patient
- Les leviers dans la phase opératoire : salle dédiée à la chirurgie ambu-

INTERVENANT.E.S

- Dr Frédéric Poujade, Médecin biologiste, Directeur médical du CNEH, coordinateur du Praxis
- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur spécialisé en organisation du plateau technique et en conduite du changement, consultant du CNEH
- Christophe Feigueux, Cadre supérieur de santé, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Séverine Toufflet, Consultante, formatrice du pôle Executive Leadership du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Atelier « charte de bloc » - Etude de cas - Retours d'expérience et proposition de solutions organisationnelles
 - Exemples d'outils - Assistance sur le travail personnel engagé

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

latoire (avantages/inconvénients)

- Les leviers dans la phase post-opératoire : SSPI, fluidité de la sortie
- Les leviers dans la phase post-hospitalisation : suivi à J+1, suivi post-hospitalisation
- La prise en charge de l'urgence en UCA

► Méthodes pédagogiques

- Des retours d'expérience et des propositions de solutions organisationnelles

► MODULE 6 (0,5 jour) - La stratégie territoriale du bloc opératoire

► Atelier 12 - L'analyse de son positionnement territorial

- La définition du périmètre de l'étude
- L'analyse de ses parts de marché
- L'évaluation des fuites sur le territoire

► Atelier 13 - L'identification des besoins et des leviers

- L'analyse de l'offre et de la demande
- L'identification des filières à fort enjeu de coopération

► Méthodes pédagogiques

- L'ouverture sur la stratégie globale de l'établissement
- Des exemples d'analyses territoriales

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)

- Elaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un état des lieux d'une organisation donnée, et une proposition de plan d'actions ou d'améliorations
- Présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 200 €
Non-adhérents	3 520 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 7 jours - 49h

SESSIONS

Paris 16, 17, 18 sept. 2026
et 15, 16 oct. 2026
et 19, 20 nov. 2026

Paris/Visio 15, 16, 17 sept. 2027
et 13, 14 oct. 2027
et 18, 19 nov. 2027

SAMU – SMUR – URGENCES

Choisissez l'école de référence !



E1416 - Infirmier organisateur de l'accueil (IOA) aux urgences

OBJECTIFS

Appréhender concrètement le rôle de l'IOA et se positionner au sein de l'équipe pluridisciplinaire des urgences

PROGRAMME

- **MODULE 1 (1 jour)** - L'organisation du service des urgences et la place de l'IOA
 - Définir un champ de compétence spécifique et appréhender un cadre législatif complexe
 - Atelier 1 : Les textes législatifs et les responsabilités juridiques de l'IDE
 - Atelier 2 : La gestion des situations de crises
- **MODULE 2 (2 jours)** - Initiation à la prise de fonction : le tri, la gestion du flux patients et la coordination de soins
 - Appréhender le rôle de l'IOA sur le plan technique et organisationnel
 - Atelier 3 : L'évaluation du patient adulte : repérer et évaluer les signes cliniques
 - Atelier 4 : Le tri des patients
 - Atelier 5 : Les spécificités pédiatriques
 - Atelier 6 : La communication entre professionnels, patients et accompagnants
- **MODULE 3 (2 jours)** - De la théorie à la pratique
 - Savoir utiliser ses connaissances théoriques apportées dans un exercice de terrain
 - Atelier 7 : Mobilisation des connaissances
 - Atelier 8 : Initiation au self défense
 - Atelier 9 : Certification sur une étude de cas, à remettre en fin de journée

INTERVENANT.E.S

- Cécile Goguet, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Un psychologue spécialiste de la gestion du stress et des situations d'urgence
- Un infirmier organisateur de l'accueil (IOA)
- Un cadre supérieur de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Utilisation de Quiz interactif - Débats et retours d'expérience - Analyse de situations vécues par les participants
- Mobilisation des connaissances - Mises en situation, jeux de rôle (utilisation de la vidéo) - Analyse de cas concrets : la reconnaissance de l'urgence - Debriefing collectif et individuel - Débats et retours d'expérience
- Etude des sources de dysfonctionnement et des modes de résolution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emergence - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers des services d'urgences ou en mutation vers un service d'urgences
Cadres de santé
Coordonnateurs de parcours patient

PRÉREQUIS

Souhait d'intégrer la fonction d'Infirmier Organisateur de l'Accueil (IOA) au sein d'un service d'urgences ou de conforter sa fonction

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

Atteinte des Objectifs

New

Adresse Mail Générique

formation@cneh.fr

E1381 - Gestion des appels en situation d'urgence

OBJECTIFS

Appréhender le stress et le traumatisme psychique pour comprendre les comportements des victimes et des écoutants
Acquérir les clés pour être en situation d'écoute et de réponse efficace et humaine aux appels lors de situations d'urgences

PROGRAMME

- ▶ La situation d'exception : le traumatisme
- ▶ Communiquer, c'est savoir écouter
- ▶ Les règles de communication téléphonique en cas de crise
- ▶ Le développement de la communication entre l'appelant et l'écouter
- ▶ Les consignes d'exploitation des appels
- ▶ Les questions posées par les appelants
- ▶ Le décodage des manifestations comportementales de l'appelant, les réponses à lui apporter
- ▶ Les contraintes pour l'écouter : analyse de l'appel, contrainte de la réponse, les renseignements sur la victime

INTERVENANT.E.S

- Une psychologue, consultante en gestion de crise, formatrice en ressources humaines, diplômée de victimologie

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre apports théoriques, exercices d'entraînement, mises en situation et analyse de l'expérience des participants - Mises en situation : l'accueil et l'écoute au téléphone, repérage des comportements, des stratégies d'adaptation, évaluation des actions et réajustement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Télé-opérateurs de la cellule accueil au public en cas d'urgence

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1228 - Urgence médico-psychologique en situation d'exception

OBJECTIFS

Appréhender l'organisation de la prise en charge médico-psychologique en situation de crise
Connaître l'organisation et le rôle de chacun dans une CUMP

PROGRAMME

- ▶ La catastrophe : conséquences et organisation primaire de secours
- ▶ La cellule d'urgence médico-psychologique dans le dispositif des secours
- ▶ Le traumatisme psychique
- ▶ L'organisation pratique et logistique
- ▶ Le rôle des différents intervenants dans la prise en charge collective des blessés psychiques
- ▶ L'accueil immédiat : écoute, réassurance, défusing
- ▶ La prise en charge post-immédiate psychologique : objectifs, modalités, indications et limites

INTERVENANT.E.S

- Une psychologue, formatrice en gestion de crise, spécialiste en psycho-traumatologie et victimologie, ancienne permanencière auxiliaire de régulation Médicale au SAMU de Paris

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation - Exemples d'interventions débriefing : attentats, prise d'otages, accidents collectifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Psychiatres
Psychologues
Infirmiers susceptibles d'intervenir dans le cadre de la CUMP

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1265 - Le débriefing en pratique et la prise en charge post-traumatique

OBJECTIFS

Connaître la clinique des troubles précoces et de la pathologie chronique post-traumatique
Définir une stratégie de prise en charge adaptée à la situation

PROGRAMME

- ▮ Les événements potentiellement traumatisants
- ▮ Les CUMP : leur composition ; l'organisation ; leurs missions
- ▮ Les différents types d'interventions
- ▮ Les réactions immédiates : le stress adapté ; le stress dépassé ; le trauma
- ▮ La pathologie post immédiate ; les troubles tardifs
- ▮ La gestion de l'appel
- ▮ La prise en charge immédiate : le défusing
- ▮ La prise en charge post immédiate : le débriefing
- ▮ Les indications et contre-indications
- ▮ L'organisation pratique et les modalités opérationnelles du débriefing
- ▮ Les prises en charge particulières : personnes endeuillées et enfants

INTERVENANT.E.S

- Un coordinateur de cellule d'urgence médico-psychologique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Personnels soignants
Cadres
Professionnels de santé
Volontaires de la CUMP

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1266 - Le défusing en pratique : soins immédiats post-traumatiques

OBJECTIFS

Définir une stratégie de prise en charge adaptée à la situation

Définir les modalités pratiques d'organisation de la prise en charge psychique immédiate post-traumatique

PROGRAMME

- Les différents événements
- Le stress et le trauma
- La clinique du psychotraumatisme
- Les réactions immédiates : la réaction de stress adapté ; les réactions de stress dépassé
- Les réactions post-immédiates et tardives
- La prise en charge médico-psychologique des victimes
- Les soins immédiats : accueil immédiat, réassurance, défusing
- Les soins post-immédiats
- Les consultations spécialisées

INTERVENANT.E.S

- Un coordonnateur de cellule d'urgence médico-psychologique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas - Une pédagogie orientée sur la pratique (simulations, jeux de rôle)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Personnels soignants
Cadres de santé
Professionnels de santé au travail
Volontaires de la CUMP

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2047 - L'accompagnement immédiat des familles endeuillées

OBJECTIFS

Gérer l'annonce du décès

Reconnaître les différents signes que peuvent manifester les adultes et les enfants suite à l'annonce d'un décès
Identifier les besoins des adultes et des enfants afin de pouvoir y répondre de façon professionnelle et adaptée

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ▶ La gestion des situations de deuils violents | administratifs |
| ▶ L'annonce du décès : qui réalise l'annonce ? Les éléments à communiquer | ▶ Les cas particuliers : l'obstacle médico-légal |
| ▶ Les modes de communication verbale et non verbale, les techniques, les messages | ▶ Le départ de la famille |
| ▶ Les réactions émotionnelles suite à l'annonce | ▶ La présentation des relais à disposition : au sein du service, le médecin traitant, les réseaux associatifs et autres |
| ▶ Aider les enfants en deuil | ▶ Les procédures de prise en charge permettant d'harmoniser les pratiques |
| ▶ Délivrer les informations et les documents | |

INTERVENANT.E.S

- Une consultante, coach, formatrice en gestion psychologique de crise

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreux exercices en groupes - Cas concrets et jeux de rôle - Analyse d'un retour d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants - Tour de table, questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux
Personnels soignants
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PARCOURS PATIENT ET PRISE EN CHARGE

Choisissez l'école de référence !



E2076 - Structurer et mettre en œuvre les parcours patient

OBJECTIFS

Maîtriser les méthodes et outils pour structurer, qualifier et financer les parcours patients
Développer des actions d'anticipation, de coordination et d'échanges d'informations entre tous les acteurs impliqués dans la prise en charge des patients
Participer à l'élaboration des parcours patient au sein des filières

PROGRAMME

- Le contexte, les enjeux : le financement à la qualité et à la pertinence des soins, le financement au parcours ; la certification HAS
- Les définitions
- Les flux patients
- La méthodologie d'analyse et de structuration des parcours patients
- Les modalités d'évaluation de la pertinence des filières et des parcours
- La mesure de l'expérience patient : les PREMS, les PROMS et les PRIMs
- Réflexion sur les conditions permettant que cette démarche d'évaluation s'inscrive dans un processus dynamique et pérenne

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, Directrice qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
- Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- De nombreux ateliers : élaboration d'un parcours patient, etc. - Une analyse et le partage des pratiques actuelles afin de les améliorer

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 8, 9 oct. 2026
Paris 13, 14 déc. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Coordinateurs de parcours
Gestionnaires de lits,
gestionnaires de cas, infirmiers de
pratique avancée
Directeurs et responsables
qualité, gestion des risques
Coordinateurs des risques
associés aux soins
Présidents de CME
DSI, DIM
Exécutifs de pôle
Référénts qualité, gestion des
risques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,4/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,4/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2566 - Le partenariat patient

Développer vos projets en co-leadership avec les patients partenaires

OBJECTIFS

Appréhender le partenariat en santé au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux
Structurer les projets en intégrant l'usager partenaire

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Repenser un nouveau modèle d'écosystème hospitalier fondé sur la co-construction des projets en incluant des patients partenaires à tous les niveaux (stratégiques et opérationnels) permet d'améliorer la sécurité des soins, la pertinence des interventions de santé en répondant aux attentes et besoins réels des usagers.

Cette approche permet d'optimiser l'allocation de ressources limitées, au sein d'un écosystème de santé qui doit amorcer des transformations.

L'objet de ce programme est de favoriser une compréhension approfondie de l'approche partenariat en santé dans la gestion des projets des établissements de santé.

► Contexte et enjeux du partenariat en santé : à l'échelle internationale avec focus sur le Québec, à l'échelle nationale

► Définitions : partenaires en santé, patient partenaire, pair aidant, ... pourquoi parle-t-on de santé durable ? de co-leadership ?

► Les principes du partenariat en santé (co-leadership, co-responsabilité, co-construction)

► Le continuum du partenariat : les différentes formes d'implication des usagers partenaires et les concepts qui s'y rattachent

► Rôle et complémentarité des partenaires en santé (CDU ; pair-aidants...)

► Comment développer une culture du partenariat en santé au sein de vos établissements ? quelle vision commune ?

► Formaliser votre politique de partenariat en santé : de l'élaboration à la mise en œuvre opérationnelle :

- quels sont les champs d'intervention du partenariat ? comité de pilotage ; ETP ; groupes de travail
- quels sont les différents domaines ? organisation des soins ; qualité des soins ; formation ; recherche
- quels sont les objectifs ?
- quelles sont les valeurs et les principes qui s'appliquent ?
- quelles sont les ressources allouées ? appels à projets ; subventions
- quels sont les principaux facteurs à prendre en compte dans la stratégie de recrutement des patients partenaires ? focus sur la formation

► Atelier 1 : Etat des lieux du niveau d'engagement des patients dans les projets et ou programmes de votre établissement

► Les étapes indispensables d'un projet co-construit avec les usagers partenaires en santé :

- les enjeux du projet : création de valeur ? pertinence des soins ? qualité des soins ?
- le choix du thème et ou du projet
- les objectifs de l'équipe et des usagers partenaires : vision commune ?
- le cadre d'intervention de l'usager partenaire au sein du projet : rôle et missions ; autodétermination à une étape du projet ? ou sur l'intégralité du projet ?
- les moyens alloués au projet (financiers, humains, temps)
- mesurer les résultats : choix des indicateurs ; évaluation de la démarche d'engagement du ou des usagers partenaires en santé et des professionnels de santé (modalités d'évaluation ; utilisation des résultats ; choix des indicateurs)
- communication auprès des parties prenantes

► Atelier 2 : Structurer un programme de partenariat à partir d'un thème d'amélioration, choisi par les participants

INTERVENANT.E.S

• Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table des participants et recueil des objectifs - Test de positionnement du groupe sur le sujet (utilisation de la plateforme Klaxoon ou Kahoot)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Session de Questions / Réponses - Animation d'ateliers - Partage de pratiques - Retour d'expériences - Capsules vidéo

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Quiz, mise en situation, cas pratique

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Support remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme

Durée 2 jours - 14h

Paris

1, 2 avr. 2027

Paris

23, 24 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040€

Tarif non-adhérents 1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins, paramédicaux
Directeurs et responsables
qualité-gestion des risques
Tout professionnel impliqué dans
la démarche qualité
Patients partenaires
Représentants des usagers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1600 - Le projet individualisé de soins

OBJECTIFS

Fonder une démarche méthodologique d'élaboration du projet individualisé de soins
Instrumenter et appliquer une démarche d'équipe et à la contractualisation avec le patient et son entourage
Formaliser un projet individualisé de soins

PROGRAMME

- ▶ Les fondements juridiques
 - ▶ Le rassemblement de toutes les informations utiles et l'organisation du suivi
- ▶ Projet thérapeutique, projet personnalisé de soins (PPS), projet individualiser de soins : définitions
 - ▶ Le consentement libre et éclairé du patient sur son projet de soins
- ▶ L'évaluation initiale du patient : données à recueillir pour chaque patient
 - ▶ L'implication des proches et/ou aidants dans la mise en œuvre du projet de soins
- ▶ La construction du projet de soins en staff pluridisciplinaire et pluriprofessionnel
 - ▶ Les modalités de mise en œuvre du projet de soins
- ▶ Les différentes composantes du projet de soins
 - ▶ L'organisation du suivi du projet de soins à la sortie du patient et après la sortie
- ▶ L'organisation des réunions de synthèse, des staffs d'équipe

INTERVENANT.E.S

- Pascale Ravé, directrice qualité et gestion des risques, consultante du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Ateliers pratiques : description du processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'un projet individualisé de soins ; construction d'un dispositif d'évaluation des pratiques en équipe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs et responsables qualité, gestion des risques
Directeurs d'établissement
Présidents de CME, chefs de pôle, chefs de service
Direction des soins, cadres supérieurs, cadres de proximité

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2035 - Le raisonnement clinique partagé

OBJECTIFS

Interroger les modèles de soins qui structurent le raisonnement clinique partagé

Identifier les outils qui permettent de formaliser le raisonnement clinique collectif

Repérer la place des directions des soins et des cadres dans le développement d'outils qui traduisent la qualité du raisonnement clinique des équipes

PROGRAMME

► Les enjeux nationaux : pertinence des soins et des actes, qualité des prises en soins du point de vue de l'usager, sécurité des prises en soins et travail en équipe	résultats
► La clarification des processus s'appuyant sur le raisonnement clinique	► La recherche clinique en soins
► Le concept de raisonnement clinique	► Les liens entre le raisonnement clinique mental et sa formalisation dans les transmissions écrites et orales
► Le déploiement de la démarche clinique à l'aide d'un modèle de soins adapté	► Les étapes du processus mettant en lien transmissions ciblées, plans de soins types et chemins cliniques
► Le raisonnement clinique orienté solution et	► Le projet de déploiement des outils du raisonnement clinique au sein de l'établissement

INTERVENANT.E.S

• Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Des mises en situation adossées à des cas cliniques - Nombreux exercices et cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des soins
Cadres de santé
Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2064 - Les transmissions ciblées

OBJECTIFS

Coordonner les parcours patient en interdisciplinarité, sécuriser les prises en soins

Valoriser le travail fait et responsabiliser les acteurs

Organiser des transmissions ciblées, gagner en temps et en efficacité, optimiser les transmissions ciblées dans le système d'information

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| ▶ Le cadre réglementaire du dossier de soins et les enjeux sécurité pour le patient | en termes de cibles ; l'organisation de la transcription des informations |
| ▶ La méthodologie des transmissions ciblées et construction du raisonnement clinique | ▶ La qualité de l'information : hiérarchisée, synthétique (précise, essentielle, suffisante, pertinente, sans jugement de valeur), claire (sans surcharge calligraphique), validée (datée et signée) et structurée |
| ▶ La priorisation et l'ordonnancement des informations | ▶ L'identification des différents éléments nécessaires à l'élaboration d'une transmission écrite |
| ▶ La démarche clinique infirmière et les transmissions ciblées | |
| ▶ Les problèmes prioritaires de la personne soignée, | ▶ Structurer les transmissions orales |

INTERVENANT.E.S

• Virginie Lazzarotti, Cadre de santé, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreux cas et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Équipes d'encadrement
Personnels paramédicaux, de rééducation et de soutien

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

PRÉVENIR LES RISQUES DANS LE PARCOURS PATIENT

Choisissez l'école de référence !



E1252 - Prévention et soins des escarres

OBJECTIFS

Maîtriser les notions de base en matière d'anatomo-physiologie de la peau et des tissus

Maîtriser les types, les stades et les techniques de soin de l'escarre et réaliser les soins de l'escarre

PROGRAMME

- ▶ La physiologie de la peau et les phénomènes de la cicatrisation
- ▶ Les modalités de détection : les échelles, les modalités d'utilisation ; la fréquence de dépistage
- ▶ Les modalités de prévention des escarres
- ▶ Les différents traitements (locaux et chirurgicaux)
- ▶ Le traitement de l'escarre (nettoyage, pansements, douleur) à leurs différents stades de constitution
- ▶ Les pansements : les hydrogels, hydrocolloïdes, hydrocellulaires, alginates, et pansements gras/interfaces, etc.
- ▶ Les plaies et la nutrition
- ▶ Les protocoles de soins

INTERVENANT.E.S

- Un dermatologue
- Une cadre de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Autoévaluation de ses pratiques professionnelles - Etude de cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
Pharmaciens
DE, AS

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1176 - La prise en charge de la douleur

OBJECTIFS

Améliorer la prise en charge de la douleur, en apportant les connaissances nécessaires et spécifiques pour une prise en charge personnalisée de la douleur du patient
Evaluer et ré évaluer la douleur, dans l'objectif d'adapter la prise en charge en déployant de nouveaux outils et traitements
Prévenir les actes douloureux

PROGRAMME

- ▶ La douleur : éléments de contexte ; le cadre réglementaire
- ▶ La physiopathologie et les origines de la douleur
- ▶ Les signes cliniques de la douleur
- ▶ La relation et l'entretien avec la personne algique
- ▶ La prévention de la douleur
- ▶ Quelles réponses face aux situations difficiles : prostration, douleur, agression, demande déguisée
- ▶ Les outils d'évaluation : intérêt et limites
- ▶ La prise en charge de la douleur
- ▶ Prendre en charge la douleur psychique de manière optimale
- ▶ Les situations spécifiques
- ▶ Le nécessaire travail d'équipe : le rôle et la complémentarité de chacun

INTERVENANT.E.S

- Dr Nicolas Saffon, unité résonance (soins palliatifs, douleur, soins de support), CHU de Toulouse
- Elisabeth Gawsewitch, Cadre de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Questions/débat - Quiz vrai ou faux - Partage et valorisation de l'expérience - Etude de cas apportés par le formateur ou par les participants - Etude des protocoles de l'établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2061 - Indications et modalités d'utilisation du MEOPA dans les douleurs induites

OBJECTIFS

Maîtriser les indications et contre-indications du MEOPA
Être en capacité d'administrer le MEOPA et acquérir les bons gestes

PROGRAMME

- ▀ Douleur et anxiété
- ▀ Sédation
- ▀ Respiration : physiologie respiratoire, monitoring, oxymétrie ; détresse respiratoire, insuffisance respiratoire aiguë
- ▀ Le MEOPA (protoxyde d'azote)
- ▀ Les indications et contre indications, mode d'action, associations et interactions médicamenteuse (synergie et risques), les effets secondaires
- ▀ Les risques environnementaux et toxicité pour le personnel
- ▀ Les bonnes pratiques : stockage, manipulation, utilisation
- ▀ Les protocoles d'administration, efficacité, tolérance
- ▀ Les bonnes pratiques : surveillance, monitoring
- ▀ L'information et le consentement éclairé du patient

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de santé, spécialiste de la prise en charge de la douleur

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Pratique de l'utilisation du MEOPA - Manipulation et maintenance du matériel - Fiche matériel - Utilisation des critères d'efficacité (succès et échecs), aux échelles de comportements et aux critères de tolérance (effets indésirables graves ou mineurs) - Surveillance, fonctions vitales, monitoring (oxymètre) - Ateliers pratiques de manipulation et d'administration de MEOPA avec présentation des bouteilles - Une expérience pratique pour chaque participant d'une administration de MEOPA

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Équipes d'encadrement
Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1528 - Prise en charge non médicamenteuse de la douleur

OBJECTIFS

Appréhender les techniques de prise en charge non médicamenteuse de la douleur

PROGRAMME

- ▶ La douleur et ses principaux mécanismes physiopathologiques
- ▶ Les différentes stratégies non thérapeutiques de prise en charge de la douleur
- ▶ Le développement en pratique des approches non médicamenteuses pour prévenir et traiter la douleur
- ▶ Les différentes stratégies non thérapeutiques
- ▶ L'anticipation de la douleur et la mise en place d'une stratégie de prévention de la douleur induite par les soins
- ▶ La proposition d'actions non médicamenteuses à mettre en place
- ▶ Développer un projet de prise en charge de la douleur au quotidien

INTERVENANT.E.S

- Un pharmacien, ressource douleur

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Ateliers pratiques sur la prise en charge non médicamenteuse - Mises en situation - Visualisation de séquences vidéo sur un thème particulier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels soignants (IDE, AS)
AMP
Animateurs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E760 - La prise en charge de la douleur en psychiatrie

OBJECTIFS

Appréhender la douleur dans l'interaction somatique et psychique
Travailler sur un repérage des indicateurs de douleur et de souffrance psychique
Développer les capacités d'accueil, de soutien et d'accompagnement des personnes en souffrance par des attitudes relationnelles adéquates

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ▶ Les représentations de la douleur et de la souffrance | ▶ Les mécanismes de la douleur |
| ▶ Le cadre légal et réglementaire | ▶ La prévention de la douleur |
| ▶ L'organisation de la prise en charge de la douleur au niveau de l'établissement | ▶ Quelles réponses face aux situations difficiles : prostration, douleur, agression, demande déguisée |
| ▶ La douleur en santé mentale | ▶ Les outils d'évaluation : intérêt et limites |
| ▶ La physiologie de la douleur | ▶ Appréhender les différentes échelles d'évaluation de la douleur en santé mentale |
| ▶ Les différents types de douleurs | ▶ Les traitements médicamenteux et non médicamenteux de la douleur |
| ▶ Les différentes dimensions de la douleur (composantes, aspects, mécanismes) | |

INTERVENANT.E.S

- Dr Nicolas Saffon, unité résonance (soins palliatifs, douleur, soins de support), CHU de Toulouse

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas cliniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins
Personnels soignants
Membres du CLUD

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1344 - La démarche palliative et l'accompagnement des personnes en fin de vie

OBJECTIFS

Améliorer sa pratique pour mieux répondre aux besoins et attentes de la personne en fin de vie
Organiser les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie
Travailler de manière pluridisciplinaire en équipe de soin et en réseau

PROGRAMME

- Les soins palliatifs : approche historique, législative et sociétale
- Identifier, prévenir, évaluer et soulager les souffrances
- L'accompagnement du patient
- Les enjeux de la parole dans l'accompagnement de la personne arrivant au terme de sa vie
- La prise en charge des symptômes inconfortables en fin de vie
- Élaborer et suivre le projet d'accompagnement en équipe
- Comprendre le processus de deuil, ses étapes et les facteurs favorisant un meilleur déroulement du deuil
- L'accompagnement de l'entourage
- La démarche éthique et les situations difficiles
- Le travail en équipes de soins
- Les professionnels face à la fin de vie

INTERVENANT.E.S

- Christian Gandiol, Assistant social en équipe mobile de soins palliatifs, psychothérapeute
- Dr Nicolas Saffon, unité résonance (soins palliatifs, douleur, soins de support), CHU de Toulouse

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Echanges sur les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration - Ateliers pratiques : étude de cas de mise en œuvre d'une démarche palliative, autoévaluation de ses pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels médicaux et paramédicaux
PUBLICS DPC : Aide-soignant
- Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
- Diététicien - Ergothérapeute
- Masseur-kinésithérapeute - Psychomotricien - Gériatrie / Gériologie
Médecine interne et immunologie clinique - Médecine physique et de réadaptation - Oncologie - Médecine générale

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de satisfaction des participants

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE
formation@cneh.fr

E2317 - Promouvoir une culture de la bientraitance dans les soins à l'hôpital

OBJECTIFS

Déployer une culture de bientraitance

Prévenir et détecter les situations et les actes de maltraitance

Comprendre et analyser les facteurs de risques de maltraitance dans le quotidien d'un établissement

PROGRAMME

► Définition et concept de la bientraitance, du prendre soin bientraitant

► Les textes relatifs aux droits des patients/résidents, des familles et des proches

► Les paramètres à prendre en compte pour promouvoir la bientraitance

► Les valeurs, approches et attitudes de la notion de bientraitance : les notions de singularité, respect des droits, vulnérabilité, sollicitude, etc.

► Le respect de l'intimité et de la dignité du patient, critère impératif de la HAS

► La maltraitance : abus ou omissions ?

► Les différents aspects de la bientraitance

► La mise en place d'une dynamique favorable à la bientraitance

► Déployer une culture de bientraitance au sein de l'établissement

► Mettre en place un dispositif d'évaluation périodique de la bientraitance, du respect de l'intimité et de la dignité du patient et plus largement de ses droits fondamentaux au regard du profil des patients accueillis dans l'établissement

INTERVENANT.E.S

- Une psychologue
- Une cadre supérieure de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations, vidéos - Etude de cas - Mises en situation/jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emergence - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs d'établissement
Personnels médicaux et paramédicaux
Personnels d'encadrement
PUBLICS DPC : Aide-soignant - Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

•

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1900 - Communication : s'approprier les bases de la PNL

OBJECTIFS

Adapter le langage à l'interlocuteur
Maîtriser les bases de la communication selon la PNL
Utiliser les techniques de recadrage et de reformulation
Communiquer plus efficacement

PROGRAMME

- ▶ L'objectif de la PNL en 5 étapes
- ▶ La mobilisation des ressources
- ▶ Les états internes : l'influence de nos pensées ; notre système de perception ; notre congruence identitaire
- ▶ Les niveaux logiques et leur alignement selon notre système de valeurs
- ▶ La communication : l'écoute active et bienveillante : le questionnement et la reformulation ; la validation et technique de l'ancrage
- ▶ L'acceptation de soi/affirmation de soi/confiance en soi
- ▶ Les valeurs : vivre en accord avec ses valeurs, assumer sa responsabilité

INTERVENANT.E.S

- Un consultant formateur expert Management, PNL et coach certifié

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses mises en situations/ jeux de rôles - Etude de cas difficiles

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Managers
Personnels médicaux et paramédicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1345 - La relation d'aide

OBJECTIFS

Maîtriser le concept de relation d'aide
Développer ses compétences relationnelles

PROGRAMME

- Explorer des représentations sur la relation d'aide
- Les techniques d'entretien
- Les différentes approches et enjeux de la relation d'aide
- Les outils pour mieux comprendre le malade
- Une posture d'accompagnement
- Les étapes de l'accompagnement
- Accompagner le patient dans le changement

INTERVENANT.E.S

• Une psychologue, hypnothérapeute, diplômée de victimologie, master de gestion des émotions, collaboratrice pour l'organisation et le suivi des enseignements en psycho-traumatologie et victimologie, ancienne permanente Auxiliaire de Régulation Médicale au SAMU de Paris

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Mises en situation/jeux de rôle - Cas pratiques à partir de situations de patients proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels soignants
Personnels médicaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures
nécessaires à mettre en œuvre
: adaptations pédagogiques
et aménagements adéquats,
contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs
à l'issue de la formation (et/ou à
chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1358 - La prise en charge de patients souffrant de troubles psychiatriques en soins généraux

OBJECTIFS

- Appréhender les modalités de prise en charge spécifiques de patients souffrant de troubles psychiatriques en service de soins généraux
- Saisir l'importance d'une prise en charge globale
- Reconnaître les attitudes et comportements des personnes présentant des troubles psychiatriques afin d'ajuster ses réponses relationnelles
- Anticiper les facteurs de risques d'une décompensation somatique et/ou psychique

PROGRAMME

- Les représentations sociales de la maladie psychiatrique
 - la prise en charge globale du patient
 - l'observation du comportement du patient
 - l'entretien soignant auprès d'un patient souffrant de troubles psychique
 - les techniques relationnelles adaptées au patient
- Les spécificités de la prise en charge de la maladie mentale
 - les signes cliniques psychiatriques
 - la perception des symptômes somatiques d'un patient souffrant de troubles psychiques
 - le décryptage des signes cliniques de patients souffrant de troubles psychiatriques
 - le panorama de la nosographie psychiatrique : la sémiologie des grandes pathologies psychiatriques
- Etude de cas clinique
 - La relation soignante auprès d'un patient souffrant de troubles psychiques
 - le temps de l'accueil et de la prise de contact
 - l'information et la réassurance pour créer un lien
- Atelier de mise en pratique
 - le respect des droits du patient
 - la gestion de la prise en charge dont les situations complexes
 - l'alliance thérapeutique
 - l'utilisation de l'espace et du temps
 - la posture clinique du soignant
 - la prise en compte des risques et la surveillance minimale à effectuer
 - l'évaluation de l'urgence psychiatrique
 - la prise en charge des situations complexes (refus de soins, productions délirantes, alcoolisation aigüe, mutilation, menaces suicidaires, etc.)

INTERVENANT.E.S

- Un médecin psychiatre
- Un cadre de santé, responsable d'un service d'urgence psychiatrique et d'une équipe de liaison

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Jeux de rôle - Etude de cas : analyse d'une situation clinique - Mise en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des soins
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé
Professionnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Choisissez l'école de référence !



E1532 - Coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient

OBJECTIFS

Créer un climat favorable à la mise en place de l'ETP et une culture en éducation par la mise en place d'une équipe transversale
Réfléchir sur sa posture de coordonnateur afin de conduire et suivre le déroulé d'une démarche ETP
Évaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques ETP

PROGRAMME

- ▶ La construction du programme d'ETP : exploration des priorités et besoins en compétence du public
- ▶ La démarche éducative et la posture éducative
- ▶ Le rôle du coordonnateur ; la constitution de l'équipe pour développer le programme d'ETP
- ▶ La coordination des acteurs
- ▶ La communication et les apprentissages entre les acteurs
- ▶ Communiquer auprès des patients
- ▶ Communiquer sur l'expérience de l'équipe
- ▶ L'évaluation et l'autoévaluation. Préparer son évaluation
- ▶ Faire évaluer sa démarche d'ETP
- ▶ Analyser des situations difficiles
- ▶ Favoriser les changements à partir de l'expérience de l'équipe

INTERVENANT.E.S

- Une ingénieure en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etudes de cas - Mises en situation, exercices en groupes et jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Coordonnateurs ou futurs coordonnateurs de programme d'éducation thérapeutique

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1044 - Sensibilisation à l'éducation thérapeutique

Être davantage à l'écoute du patient

OBJECTIFS

Comprendre et situer les enjeux de l'éducation du patient à visée thérapeutique
Analyser avec le patient ses besoins et sa situation pour co-construire une démarche individuelle et adaptée
Créer une relation de confiance afin de mettre en place une véritable «alliance thérapeutique»

PROGRAMME

► L'éducation thérapeutique du patient	l'évaluation
► La place des associations de patients et des aidants en ETP	► La pédagogie et les outils pédagogiques : utiliser et choisir des méthodes pédagogiques
► La construction méthodologique d'un diagnostic éducatif partagé et centré sur le patient	► Les techniques d'entretien, de la théorie à la pratique
► Le programme d'ETP, de la conception à	► Les ateliers pédagogiques

INTERVENANT.E.S

- Une ingénieure en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Un format permettant d'acquérir les bases théoriques et de les intégrer - Ateliers pratiques et des jeux de rôle : conception d'une séance d'éducation thérapeutique : objectifs, contenu et outils, conduite des entretiens : élaboration des grilles, posture relationnelle et mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 21, 22 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels soignants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E859 - L'entretien motivationnel, module initiation

OBJECTIFS

Connaître les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
Utiliser les techniques de l'entretien motivationnel
Développer sa capacité à favoriser le changement de comportement

PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| ▸ L'entretien motivationnel | ▸ Les compétences d'adaptation du patient |
| ▸ L'information, le conseil, l'éducation | ▸ Les grands principes de l'entretien motivationnel |
| ▸ Comment conseiller de façon motivationnelle ? | ▸ L'environnement favorable aux entretiens |
| ▸ Les outils de la communication | ▸ Les compétences pour pratiquer l'entretien motivationnel |
| ▸ Le modèle transthéorique du changement (Prochaska et Di Clemente) | ▸ La mise en œuvre d'un plan d'actions |

INTERVENANT.E.S

- Une ingénieure en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etude de cas : identifier les attitudes et les outils de la communication bloquant les échanges entre soignants et patients, facilitant les échanges entre soignants et patients - Mises en situation : s'exercer à utiliser les outils de la communication et adopter une posture empathique dans un entretien - Jeux de rôle - Visionnage de vidéos avec débat et construction d'un guide d'entretien motivationnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1656 - L'entretien motivationnel, module perfectionnement

OBJECTIFS

Structurer les interventions auprès du patient favorisant les changements de comportements Utiliser les outils et les stratégies pour susciter le discours d'engagement dans le changement
Accompagner les patients dans la construction de leur plan d'engagement dans le changement

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| ► Le recensement des pratiques, des leviers et des difficultés rencontrées individuellement dans les pratiques de l'entretien motivationnel | focalisation, planification |
| ► Rappels sur les fondamentaux de la posture relationnelle et des outils (OUVER) | ► Demander, écouter, demander |
| ► Pratiquer la valorisation | ► La focalisation et l'évocation |
| ► Les processus pour accompagner le changement de comportement : créer l'alliance, évocation, | ► Repérer le discours du patient : raison, maintien, besoin |
| | ► Susciter et répondre au discours du changement |

INTERVENANT.E.S

- Une ingénieure en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Jeux de rôles - Ateliers de pratique de l'entretien motivationnel - Mises en situation, une formation axée sur la pratique - Visionnage de vidéos avec débat et construction d'un guide d'entretien motivationnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E1047 - L'évaluation d'un programme d'éducation thérapeutique

OBJECTIFS

Acquérir la méthodologie permettant d'évaluer son programme d'ETP

PROGRAMME

- L'évaluation : le cadre et le contexte législatif ; les recommandations de la HAS : l'implication de toute une équipe ; un processus continu ; un cadre : des objectifs généraux aux méthodes de recueil des données
- Pourquoi évaluer ?
- Qu'évalue-t-on au sein d'un programme d'ETP ?
- Définir des objectifs d'amélioration
- Construire sa méthodologie d'évaluation
- Suivre l'efficacité des actions

INTERVENANT.E.S

- Une ingénieure en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité - Etude des programmes des participants - Les participants construisent la méthode d'évaluation de leur propre programme - Remise d'une grille d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels soignants

PRÉREQUIS

Nécessite que les stagiaires participent à la mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E2433 - Accompagnement du changement de comportement du patient

OBJECTIFS

Acquérir des compétences et outils pour accompagner efficacement les patients dans leur changement de comportement

PROGRAMME

- Le coaching en santé : en quoi est-il un élément clé de l'accompagnement du patient en ETP ?
- Le changement de comportement : les enjeux et conditions de sa réussite
- La posture, les compétences du coach
- Les étapes de l'accompagnement : la motivation au changement, la clarification de la situation, la vision du changement, le plan d'actions et le suivi du plan d'actions
- Les outils de coaching pour motiver le patient accompagner efficacement son changement de comportement

INTERVENANT.E.S

- Une ingénieure en éducation thérapeutique

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Travaux de sous-groupes à partir d'étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels soignants

PRÉREQUIS

Avoir suivi le Praxis E24001 certifiant de 40 heures en ETP

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

Choisissez l'école de référence !



R1594 - Initiation à la santé mentale et la psychopathologie pour les non soignants

OBJECTIFS

Mieux appréhender le champ de la santé mentale

Repérer des manifestations psychiatriques fréquentes, ajuster sa posture professionnelle

Repérer les signes cliniques des principaux troubles psychiques

Parvenir à situer dans son périmètre de compétences son rôle professionnel au sein de l'équipe

Adapter sa communication professionnelle auprès de patients souffrant de troubles psychiatriques

PROGRAMME

► Identification des représentations des participants en lien avec la maladie mentale

- Atelier de mise en pratique : travail sur les représentations des participants

► Santé mentale et psychiatrie : de quoi s'agit-il ?

- Les principaux courants de pensée en psychiatrie, De la folie à la santé mentale : une évolution des regards et des pratiques
- Valeurs dignité, droits, lutte contre la stigmatisation
- Rétablissement, participation de l'usager, place des non-soignants
- Le normal et le pathologique

► La souffrance psychique et ses manifestations

- Atelier de mise en pratique : à partir d'études de cas, recherche des éléments à transmettre à l'équipe soignante

► Les principaux troubles psychiatriques :

- Les troubles anxieux, dont l'état de stress post traumatique
 - Les troubles de l'humeur, point d'attention sur le risque suicidaire
 - Les troubles de la personnalité, perception de soi, des autres et des interactions
 - Les troubles psychotiques, rapport à la réalité et cognition sociale
 - Les troubles de l'usage de substance
 - Les troubles en lien avec une addiction
- Atelier de mise en pratique : à partir de jeux de rôle, identification des différents tableaux cliniques
- La communication professionnelle auprès de patients souffrant de troubles mentaux
- Le positionnement de l'agent et la collaboration avec l'équipe soignante
 - Analyse de pratique, à partir de situations apportées par les participants

INTERVENANT.E.S

- Infirmier en Pratique Avancée mention Psychiatrie Santé Mentale
- Cadre supérieur de santé
- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Nombreuses mises en situation - Etudes de cas (cf.programme)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Agents de Service Hospitalier (ASH)

Agents administratifs

Agents des services techniques

Agents des services logistiques

Tout professionnel non soignant

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

Atteinte des Objectifs

New

Adresse Mail Générique

formation@cneh.fr

R1595 - Psychopathologie de l'adulte

OBJECTIFS

Connaître la classification des troubles psychiques
Repérer les signes cliniques lors d'un entretien avec le patient
Connaître les différents troubles psychiques
Ajuster son positionnement relationnel en fonction de la situation clinique du patient

PROGRAMME

- ▶ Les notions essentielles en psychopathologie
 - Les repères sémiologiques de base en psychiatrie.
 - Les signes, symptômes, syndromes et grands registres cliniques.
 - Le normal et le pathologique.
 - Les classifications internationales : repères utiles à partir de la CIM-11 et articulation avec le DSM.
 - Les grands principes du raisonnement clinique en psychiatrie.
- ▶ Présentation des principales vignettes cliniques chez l'adulte
 - Les troubles bipolaires ou apparentés.
 - Les troubles dépressifs.
 - Les troubles anxieux, les troubles liés au stress et les troubles obsessionnels compulsifs ou apparentés.
 - Les troubles psychotiques et du spectre schizophrénique.
 - Les troubles de la personnalité.
 - Les troubles liés aux addictions et leurs effets de masquage sur la clinique psychiatrique.
 - Les troubles à symptomatologie somatique et apparentés.
 - Les troubles des conduites alimentaires.
 - Les troubles du sommeil en lien avec la clinique psychiatrique.
- ▶ Focus selon les besoins des apprenants sur certaines situations cliniques nécessitant des repères complémentaires
 - Les troubles psychiques de la personne âgée : confusion, troubles neurocognitifs, syndromes délirants, troubles thymiques et anxieux.
 - Les symptômes d'allure psychiatrique en lien avec une affection somatique, neurologique, métabolique, endocrinienne ou iatrogène.
 - Les troubles du neurodéveloppement à connaître dans les pratiques de psychiatrie adulte : déficience intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme, TDAH.
 - Les troubles émergents de l'adolescent et du jeune adulte nécessitant un repérage et une orientation adaptés.
- ▶ Les diagnostics différentiels et les situations de recouvrement
 - Les diagnostics différentiels entre troubles psychiatriques.
 - Les diagnostics différentiels avec les affections somatiques et neurologiques.
 - Les effets de masquage ou de brouillage clinique liés aux addictions, à la déficience intellectuelle, aux troubles neurodéveloppementaux ou aux comorbidités.
 - L'intérêt d'une approche clinique prudente, contextualisée et évolutive.

INTERVENANT.E.S

- Un cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Un IPA
- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Nombreux cas pratiques - Etude de cas : l'entretien et l'observation clinique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel soignant

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1596 - Prévention et gestion des conduites suicidaires

OBJECTIFS

Etre en capacité d'évaluer l'urgence et l'imminence d'un passage à l'acte
Prévenir les situations à risque de passage à l'acte suicidaire
Savoir désamorcer une crise et assimiler les modes d'intervention
Savoir accompagner les suicidants et assurer le suivi de la crise

PROGRAMME

- Concepts et réalité de la crise suicidaire
 - Définitions, concepts et revue actualisée des connaissances en lien avec le suicide.
 - La crise suicidaire : de quoi s'agit-il ? Définition et éléments de repérage.
 - Les dimensions cliniques, relationnelles, sociales et environnementales des conduites suicidaires.
 - Historique et approche sociétale, clinique et éthique du suicide.
- La crise suicidaire et l'évaluation du risque suicidaire
 - L'évaluation clinique du risque suicidaire : facteurs de risque, facteurs de protection, vulnérabilités et éléments contextuels.
 - Les signes d'alerte, les signaux faibles, l'imminence, l'accès aux moyens létaux et les éléments de danger immédiat.
 - Les personnes fragiles et le suicide : adolescents, personnes âgées, patients souffrant de troubles psychiatriques, de douleurs chroniques, d'addictions ou de vulnérabilités sociales.
 - La nécessité d'une évaluation globale, répétée et contextualisée, sans réduire la décision clinique à une cotation isolée.
- Les situations de soins et les patients à risque
 - Le modèle stress-vulnérabilité et les mécanismes de la crise suicidaire : des idées aux actes.
 - La prévention du risque suicidaire dans les différentes situations de soins.
 - Focus : conduites suicidaires du sujet âgé, de l'adolescent et des personnes fragiles.
 - La place des proches, de l'environnement et de la continuité relationnelle dans la prévention.
- Les outils d'évaluation du risque suicidaire : mise en pratique
 - Comment et quand utiliser un outil d'aide à l'évaluation clinique.
 - Présentation d'outils structurants d'entretien et d'évaluation (RSD, RUD, Columbia, Safety plan, PCC...)
 - Savoir apprécier le risque, l'urgence et la dangerosité dans une logique clinique, plurifactorielle et prudente.
 - Mise en pratique à partir de jeux de rôle et de situations cliniques.
- Limites des échelles : elles aident à structurer l'évaluation, mais ne remplacent ni le jugement clinique, ni l'entretien, ni la décision de prise en charge.
- Les bonnes pratiques de prise en charge
 - Revue actualisée des bonnes pratiques et recommandations.
 - Prévention primaire, secondaire et tertiaire du suicide.
 - Le repérage des signes et les modalités d'intervention.
 - La réduction de l'accès aux moyens, la sécurisation de l'environnement et le recours aux mesures les moins restrictives possibles.
 - La construction d'un plan de sécurité personnalisé et l'organisation de la continuité des soins.
- L'entretien soignant auprès d'un patient présentant des idées suicidaires
 - La relation thérapeutique auprès du suicidant.
 - Comment parler du suicide, explorer sans banaliser ni dramatiser, et maintenir une posture soignante contenant.
 - L'entretien de crise, l'évaluation du scénario suicidaire, des ressources disponibles et de l'acceptation de l'aide.
 - La mobilisation des proches et des relais avec l'accord du patient lorsque cela est possible.
- Accompagnement et traçabilité dans le dossier de soin des éléments de surveillance et des éléments cliniques
 - La qualité et la sécurisation des transmissions orales et écrites.
 - La traçabilité des éléments cliniques, décisionnels et relationnels utiles à la continuité des soins.
 - L'organisation du suivi post-crise, après passage aux urgences, hospitalisation ou retour à domicile.
 - L'articulation avec les ressources de prévention du suicide : 3114, dispositif de recontact et relais territoriaux.
- Mise en situation : à partir de jeux de rôle, identification des éléments annonciateurs d'un risque et mise en œuvre d'une prise en charge adaptée

INTERVENANT.E.S

- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers pratiques - Nombreux cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Soignants
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

R1591 - L'examen somatique en psychiatrie

OBJECTIFS

Comprendre la place de l'examen somatique dans le parcours du patient en psychiatrie
Définir les contenus et les fréquences de réalisation tout au long de la prise en charge
Promouvoir la coordination des soins avec tous les acteurs

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▶ L'examen somatique : pourquoi et pour quels enjeux ? Pour quels patients ? A quelles étapes du parcours ? Par qui ?▶ L'examen somatique d'entrée<ul style="list-style-type: none">• le contenu- l'évaluation de la douleur somatique- l'évaluation cardio-vasculaire et métabolique- l'évaluation gastro-intestinale- la recherche des addictions- l'évaluation du mode de vie• les modalités de recueil des données et les délais de réalisation• les attendus de l'IQSS « Prise en charge somatique en établissement de santé »▶ Le dépistage et la surveillance des comorbidités somatiques chez les patients atteints de schizophrénie ou de troubles bipolaires▶ Les modalités de prise en charge des troubles somatiques▶ La surveillance somatique en cours | <ul style="list-style-type: none">d'hospitalisation▶ Les préconisations en matière de soins ambulatoires▶ L'examen somatique lors d'une contention ou d'un isolement thérapeutique▶ L'intégration du suivi somatique dans le projet individualisé de soins : l'importance de la communication entre psychiatres, médecins somaticiens, médecin traitant et les autres spécialistes▶ L'identification, le rôle et la place du soignant assurant le suivi somatique▶ La traçabilité dans le dossier patient et l'aide du système d'information (les écrans bilans mesures, etc)▶ La mise en place des groupes de psychoéducation de suivi somatique pour les patients et leurs familles |
|---|---|

INTERVENANT.E.S

- Un médecin somaticien

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Réflexion sur les expériences vécues, analyse de la pratique et interactivité

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins somaticiens
Médecins psychiatres
Directions des soins
Cadres de santé
IDE

PRÉREQUIS

Avoir une fonction en lien avec le parcours du patient en psychiatrie

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1597 - Les entretiens en santé mentale

OBJECTIFS

Améliorer la relation soignant/soigné
Renforcer l'alliance thérapeutique avec le patient
Connaître les différents entretiens en santé mentale
Maîtriser les différentes techniques d'entretien
Repérer le type d'entretien le mieux adapté à la situation de soins

PROGRAMME

- L'entretien infirmier en santé mentale : cadre, fonction, rôle et enjeux
 - La définition de l'entretien infirmier : ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.
 - Les liens entre l'entretien infirmier, le projet de soins et le raisonnement clinique.
 - Le recueil de données : l'analyse clinique de la situation de soin.
 - La spécificité de l'entretien en santé mentale : alliance thérapeutique, cadre, éthique, juste distance professionnelle.
- Quel entretien, pour quels objectifs ?
 - L'analyse des besoins et la recherche de la réponse adaptée.
 - La sémiologie des éléments cliniques nécessitant la programmation d'un entretien.
 - La posture soignante, l'asymétrie de la relation et la juste distance professionnelle.
 - L'ajustement de son positionnement en cohérence avec le projet de soins et le projet de la personne.
 - L'entretien au service du raisonnement clinique en santé mentale.
- Les différents types d'entretiens
 - Les grands types d'entretiens (d'accueil, d'aide, de crise, informel, formel, de référence, de sortie, motivationnel, éducatif, etc.), dont un focus sur l'entretien de l'urgence suicidaire et l'entretien de désescalade.
 - Les différents entretiens en fonction de la spécificité du service (CMP, unité d'admission, etc.) :
 - Les spécificités de l'entretien d'accueil en CMP
 - Les spécificités de l'entretien clinique et de suivi en CMP
 - Les spécificités de l'entretien d'accueil en unité d'hospitalisation
 - Les spécificités de l'entretien auprès des familles
 - Les spécificités de l'entretien en psychiatrie de la personne âgée
 - Les spécificités de l'entretien en service adolescent
- La méthodologie de l'entretien
 - Les objectifs de l'entretien
 - La préparation de l'entretien
 - L'environnement et le contexte
 - Les étapes de l'entretien
 - La grille d'entretien et le support
 - Les techniques d'entretien et l'approche relationnelle
 - La conduite de l'entretien
 - La clôture de l'entretien, l'évaluation et les suites à donner
- L'entretien et le travail en équipe
 - La formalisation écrite de l'entretien
 - Les supports classiques et informatiques
 - La retranscription de l'entretien selon l'approche des transmissions ciblées (données, actions, résultats)
 - La présentation orale de l'entretien (contexte, éléments cliniques, objectifs, actions, résultats, programmation des soins, devenir du patient)

INTERVENANT.E.S

- Infirmier en pratique avancée psychiatrie santé mentale

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Nombreux cas pratiques - Etudes de cas : la préparation de l'entretien/une situation d'entretien complexe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Soignants
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1598 - Les écrits professionnels en santé mentale

Mieux articuler les transmissions orales et écrites ciblées

OBJECTIFS

Etablir un état des lieux de l'organisation actuelle des écrits professionnels
Optimiser le temps de transmissions lors des chevauchements d'équipe
Améliorer la transmission des informations utiles pour la prise en charge du patient
Optimiser et sécuriser ses écrits professionnels
Garantir la continuité des soins en santé mentale
Maîtriser les techniques d'écrits structurés en psychiatrie et l'utilisation des supports de partage de l'information

PROGRAMME

- ▶ L'analyse et les indicateurs de bonnes pratiques des écrits professionnels en psychiatrie
 - Les exigences de qualité, de traçabilité et de continuité des soins.
 - Les points de vigilance en lien avec les attendus IQSS et la sécurisation du parcours patient.
- ▶ La gestion du dossier de soins
 - Le check-up du dossier de soins en psychiatrie.
 - L'organisation, la composition et la lisibilité du dossier patient.
 - Le devoir d'information entre professionnels et les règles de partage utile de l'information.
 - Le passage de l'oralité de l'entretien infirmier à sa traçabilité à l'écrit
 - La spécificité des transmissions ciblées en psychiatrie.
 - Le référentiel de cibles spécifiques à la psychiatrie.
 - Les données, actions et résultats types en psychiatrie.
 - Les macrocibles : entrée, intermédiaires, sortie, etc.
 - La traçabilité du projet soignant, du projet de la personne soignée et du consentement.
- ▶ Le lien entre le raisonnement clinique et la qualité des transmissions écrites
 - La place de la clinique, de la sémiologie et de l'observation dans la qualité des écrits.
 - La complémentarité des transmissions ciblées et du diagramme de soins.
 - La méthodologie des transmissions ciblées adaptée à la psychiatrie.
 - La traçabilité des données indispensables : risque suicidaire, douleur, suivi somatique, éléments de vulnérabilité, de protection et d'alerte.
- ▶ Optimisation de l'articulation des transmissions écrites et orales
 - la complémentarité des transmissions ciblées et du diagramme de soins
 - la méthodologie des transmissions ciblées adaptée à la psychiatrie
- ▶ Optimisation de l'articulation des transmissions écrites et orales
 - Les indicateurs de performance des écrits professionnels en psychiatrie.
 - L'utilité clinique des écrits pour la continuité, la coordination et la sécurisation des prises en charge

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Etudes de cas : les différents écrits en psychiatrie - Nombreux exercices de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

IDE

Aides-soignants
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1599 - Parcours modulaire des nouveaux professionnels infirmiers en psychiatrie

La transmission des savoirs en psychiatrie

OBJECTIFS

Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et s'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire au niveau de la réflexion et de la prise en charge des soigné
Mieux comprendre les interactions et leurs impacts entre les personnes soignées et les soignants
Favoriser une mobilisation des acquis et des connaissances par l'infirmier lors des situations de soins
Permettre au soignant la construction d'une alliance thérapeutique avec le patient
Développer le raisonnement clinique
Acquérir une distance relationnelle structurante et contenant

PROGRAMME



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
IDE

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction -
Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

► **Module 1 : La démarche clinique en psychiatrie et les cibles soignantes spécifiques (2 jours)**

- Quelques éléments de psychopathologie et de sémiologie utiles à la pratique infirmière.
- L'observation clinique en psychiatrie.
- Le recueil de données partagées.
- Le raisonnement clinique en psychiatrie : repères, hypothèses, priorisation.
- L'analyse et les indicateurs de bonnes pratiques des écrits professionnels en psychiatrie.
- Rappel des dispositions législatives en lien avec les transmissions écrites et orales.
- La spécificité des transmissions ciblées en psychiatrie.
- Le référentiel de cibles spécifiques à la psychiatrie.
- Les données, actions et résultats.
- Les macrocibles spécifiques en psychiatrie : macrocible d'entrée, macrocibles intermédiaires, macrocible de sortie.
- La traçabilité des éléments cliniques indispensables : risque suicidaire, douleur, suivi somatique, éléments de vulnérabilité, de protection et d'alerte.

► **Module 2 : Le statut, la législation et les droits du patient en psychiatrie : les grandes lignes et leurs applications pratiques (2 jours)**

- Introduire la thématique autour d'un quiz de connaissances et évaluer le niveau de connaissance initial des participants.
- De la loi de 2002 à la loi de 2011 et à celle de 2016 : leurs objectifs en termes de droits.
- Repérer les différents droits applicables et les resituer dans la pratique professionnelle.
- Analyse des changements et évolutions pour les patients : droits et obligations.
- Analyse des changements et évolutions pour les professionnels : responsabilités professionnelles.
- Les soins libres et les soins contraints : principes et exceptions.
- Les droits dits fondamentaux.
- Les droits dans les libertés individuelles : les impératifs.
- L'accès pour tous : mission de service public hospitalier renforcée.
- Les différents libres choix.
- La liberté religieuse.
- La liberté d'aller et venir.
- Focus : applications aux différentes situations du patient : patient en soins libres, majeur protégé, mineur, patient détenu.
- L'information du patient pris en charge en psychiatrie.
- L'information du patient : vecteur de communication et de responsabilité.
- Quelles informations ? Définition du champ d'application.
- Qui la donne : responsabilité des professionnels.
- Qui la reçoit : analyse des différentes situations de patient : patient compétent, patient non compétent, patient mineur, patient protégé, patient étranger, place de la personne de confiance.
- La trace de l'information dans le dossier médical.
- La place du secret professionnel dans l'information : analyse des différents cas d'interlocuteurs.
- Focus : l'information spécifique du patient en soins contraints.
- Repères pratiques sur l'isolement, la contention, la traçabilité et les droits du patient dans ces situations.

► **Module 3 : L'entretien IDE, la posture soignante et**

l'approche relationnelle (1 jour)

- L'entretien infirmier en santé mentale : cadre, fonction, rôle et enjeux.
- La définition de l'entretien infirmier : ce qu'il est et ce qu'il n'est pas.
- Les liens entre l'entretien infirmier, le projet de soins et le raisonnement clinique.
- Le recueil de données : l'analyse clinique de la situation de soin.
- La spécificité de l'entretien en santé mentale.
- Quel entretien, pour quels objectifs ?
- L'analyse des besoins et la réponse adaptée.
- La sémiologie des éléments cliniques nécessitant la programmation d'un entretien.
- La posture et la distance professionnelle.
- L'ajustement de son positionnement en cohérence avec le projet de soins.
- Le raisonnement clinique en santé mentale.
- Les différents types d'entretiens.
- Les grands types d'entretiens : accueil, aide, crise, informel, formel, de référence, de sortie, avec un focus sur l'entretien de l'urgence suicidaire et l'entretien de désescalade.
- Les différents entretiens en fonction de la spécificité du service : CMP, unité d'admission, hospitalisation, etc.
- Les spécificités des différents entretiens.
- La méthodologie de l'entretien.
- Les objectifs de l'entretien.
- La préparation de l'entretien.
- L'environnement et le contexte.
- Les étapes de l'entretien.
- La grille d'entretien et le support.
- Les techniques d'entretien et l'approche relationnelle.
- La conduite de l'entretien.
- La clôture de l'entretien.
- L'entretien et le travail en équipe.
- La formalisation écrite de l'entretien.
- Les supports classiques et informatiques.
- La retranscription de l'entretien selon l'approche des transmissions ciblées : données, actions, résultats.
- La présentation orale de l'entretien : contexte, éléments cliniques, objectifs, actions, résultats, programmation des soins, devenir du patient.

► **Module 4 : Le lien entre médicaments, pathologies et surveillance clinique en psychiatrie (1 jour)**

- Les médicaments psychotropes.
- Qu'est-ce qu'un psychotrope ?
- Les cinq grands groupes de médicaments psychotropes : antidépresseurs, antipsychotiques, anxiolytiques, hypnotiques, stabilisants de l'humeur ou thymorégulateurs.
- Les bénéfices attendus des psychotropes.
- La balance bénéfice/risque.
- Observation, administration et prescription.
- Le suivi de la prescription.
- Quiz : symptômes, pathologies et psychotropes.
- Pour chaque traitement des cinq grands groupes :
- Quelle indication ? Qui est concerné et pour quelle pathologie ?
- Les effets attendus.
- Les précautions et les risques.
- Les bonnes pratiques soignantes : de l'administration à la surveillance.
- Le repérage des effets indésirables fréquents et des situations d'alerte.
- La surveillance somatique de base en psychiatrie : paramètres cliniques, douleur, vigilance métabolique, addictions, éléments à transmettre.
- La traçabilité de la surveillance et de l'administration dans le dossier du patient.



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Un IPA
- Un médecin psychiatre
- Un juriste

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers pratiques - Etudes de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

R1602 - Sensibilisation aux thérapies de réhabilitation psychosociale en psychiatrie

OBJECTIFS

Sensibiliser les équipes soignantes à la réhabilitation psychosociale et aux thérapies visant à aider les personnes souffrant de troubles psychiques à se rétablir en obtenant un niveau de vie satisfaisant
Accompagner la mise en œuvre d'une nouvelle culture de soin qui s'appuie sur les compétences et les capacités du malade à s'engager dans une réinsertion sociale relationnelle et/ou professionnelle
Favoriser la prévention de l'apparition du handicap
Lutter contre la chronicisation et les réhospitalisations, en prenant en compte le projet personnalisé du malade
Distinguer les concepts de la réhabilitation psycho-sociale
Identifier les difficultés liées aux populations concernées et analyser ses pratiques professionnelles
Intégrer dans sa pratique professionnelle les approches mobilisées dans le champ de la réhabilitation psycho-sociale et les mettre en œuvre : La remédiation cognitive, les thérapies cognitives et comportementales, l'entretien motivationnel, l'entraînement aux habiletés sociales, l'éducation thérapeutique du patient et de ses proches
Elaborer des projets individualisés de réhabilitation psycho-sociale et concevoir le processus d'évaluation.

PROGRAMME

- Les concepts de la réhabilitation psychosociale
 - Les fondements de l'approche centrée sur le rétablissement.
 - Les droits des personnes, la participation aux décisions et le pouvoir d'agir.
 - Les modèles du handicap psychique, du fonctionnement et du rétablissement.
 - Les liens entre réhabilitation psychosociale, qualité de vie, autonomie et inclusion.
- L'utilité de la réhabilitation psychosociale pour répondre aux difficultés liées aux populations concernées
 - Les besoins spécifiques des usagers souffrant de troubles psychiatriques sévères et persistants.
 - Les déterminants du fonctionnement quotidien et du rétablissement.
 - L'expérience du rétablissement et le mouvement des usagers.
 - Les données de preuve concernant la réhabilitation psychosociale.
 - La réhabilitation psychosociale dans les troubles psychotiques, les premiers épisodes psychotiques, les addictions, les troubles du neurodéveloppement et les situations de handicap psychique.
 - État des lieux avec sa pratique quotidienne et les prises en charge actuellement mises en place.
- Les approches et les outils mobilisés dans le champ de la réhabilitation psycho-sociale
 - Les outils et stratégies d'intervention de la réhabilitation psychosociale.
 - L'évaluation de l'autonomie quotidienne, du fonctionnement et des besoins de soutien.
 - L'évaluation des fonctions neurocognitives et de la cognition sociale.
 - Le développement des ressources personnelles, de l'insight et de la motivation au changement.
 - Les stratégies d'intervention, d'implantation et de développement de la réhabilitation psychosociale dans les secteurs de psychiatrie générale et dans les structures spécifiques.
 - Les principales approches mobilisées dans la réhabilitation psychosociale :
 - Remédiation cognitive ;

- Psychoéducation du patient et des proches ;
- Entraînement aux habiletés sociales ;
- Entretien motivationnel ;
- Amélioration des soins somatiques et du mode de vie ;
- Réduction des consommations de tabac, alcool, cannabis et autres substances ;
- Soutien à l'emploi, notamment selon les principes de l'IPS ;
- Pair-aidance ;
- Modèle de case management et coordination de parcours ;
- Accompagnement dans la communauté et alternatives à l'hospitalisation ;
- Articulation avec les ressources du territoire : SAMSAH, GEM, Clubhouse et dispositifs de réhabilitation.

- La conception de projets individualisés de réhabilitation psycho-sociale et leur évaluation
 - Les étapes préparatoires et d'organisation du soutien.
 - L'importance de l'information donnée à la personne en tenant compte de ses difficultés cognitives et fonctionnelles.
 - La prise en considération des informations à délivrer à l'entourage.
 - Le soutien et l'accompagnement des familles.
 - La place des associations d'usagers et de familles.
 - Le rôle et la place des médiateurs de santé pairs et des pairs aidants.
 - Les principes et l'intérêt de la psychoéducation pour les proches.
 - La conduite et les démarches de conception de projets individualisés.
 - Le travail sur les images sociales des troubles psychiques : stigmatisation, auto-stigmatisation et déstigmatisation.
 - Les plans de soins individualisés, la motivation et l'engagement dans la prise en charge.
 - La coordination interprofessionnelle, le réseau et les ressources du territoire.
 - L'évaluation du projet individualisé à partir d'objectifs concrets de fonctionnement, d'autonomie et de participation sociale.

INTERVENANT.E.S

- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Etude de cas : le travail de conception d'un plan de soins individualisé



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
IDE
Psychomotriciens
Psychologues
Ergothérapeutes
Educateurs spécialisés

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous
à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

R1603 - Le case management en santé mentale

L'amélioration de la gestion des cas complexes et de la coordination du parcours patient

OBJECTIFS

Comprendre les notions fondamentales du Case management et ses missions en santé mentale : enjeux, principes, intérêts, limites
Connaître les différents modèles de case management
Adopter une vision commune et partagée du case management
Connaître les principes du case management selon les différents modèles
Identifier les missions et compétences du case management selon les différents modèles
Repérer les conditions de mise en œuvre d'un projet de case management
Mieux appréhender les enjeux et intérêts à intégrer le case management à l'offre de soins existante

PROGRAMME

► Le case management, de quoi s'agit-il ? Enjeux, intérêts et limites

- Définition du case management
- Quelle différence et complémentarité entre le case management et l'infirmier(e) référent(e) ?
- Développement historique du case management et rappel sur les premières initiatives en France
- Clarification du concept et de son utilité en santé mentale
- Repérage des situations complexes relevant du case management : ruptures de parcours, hospitalisations répétées, précarité, isolement, comorbidités, difficultés d'accès aux soins et aux droits

► Les modèles et approches du case management

- Les différents modèles de case management (CM) : CM de courtage, CM clinique, CM de réadaptation, CM basé sur les forces personnelles
- Les exemples de programmes de case management : le suivi intensif en équipe (ACT), le suivi intensif individuel, les modèles de transition post-hospitalière, etc.
- Les aspects théoriques et les principales caractéristiques du case management
- La gradation de l'intensité d'intervention selon les besoins, les risques et le niveau de complexité des situations

► Les outils, rôles et mission du case manager

- Le case management et le parcours du patient
- Le rôle et les missions du case manager en santé mentale
- Les outils du case manager : évaluation des besoins, plan d'accompagnement personnalisé, plan de crise, cartographie du réseau, outils de suivi et de coordination
- Les lieux du case management : hospitalisation ? ambulatoire ? psychiatrie de liaison ?
- Les critères d'entrée, de réévaluation, de relais et de sortie du dispositif

► Retour d'expérience : présentation d'un dispositif opérationnel de case management

► Les conditions de mise en œuvre du case management en psychiatrie

- Analyse du contexte et état des lieux de la coordination des parcours
- Identification des besoins non couverts, de la population cible et des objectifs du dispositif
- Articulation avec les organisations existantes et les partenaires du territoire
- Repérage des acteurs, ressources et compétences nécessaires
- Choix du modèle de case management le plus adapté
- Principes de déploiement, de suivi et d'évaluation du dispositif



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
IDE
Psychomotriciens
Psychologues
Ergothérapeutes
Educateurs spécialisés
Assistants sociaux

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

- Un IPA
- Un cadre supérieur de santé
- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Retours d'expérience - Mise en situation - Etudes de cas : la mise en place du case management

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

R4035 - Communication non-violente avec les personnes accueillies et au sein des équipes

OBJECTIFS

Comprendre les fondements et les enjeux de la communication non-violente en situation professionnelle
S'entraîner aux techniques de la communication non-violente
Œuvrer pour une ambiance de travail collaborative et apaisée, en favorisant des relations respectueuses de chacun (collègues, patients, familles)

PROGRAMME

► Les préalables à la communication non-violente de Marshall Rosenberg

- De la communication violente à la communication non-violente : des paroles toxiques aliénantes aux paroles bienfaisantes
- La distinction entre agressivité (défensive/ expressive/pathologique), l'agression (physique, visible) et l'oppression (symbolique, invisible)
- Les deux niveaux de la communication (contenu/ relation) et la grille de diagnostic relationnel : le pouvoir, la distance affective, les échanges, les valeurs
- Les relations complémentaires et symétriques, hautes et basses

► La CNV, une approche issue de la psychologie humaniste

- La psychologie humaniste comme troisième force en psychologie et l'anthropologie positive
- Les deux auteurs au fondement de la CNV créée par M. Rosenberg : C. Rogers (la centration sur la personne) et A. Maslow (la pyramide des besoins, de base et de réalisation)
- Le parcours et les orientations de M. Rosenberg (1934-2015)

► La CNV au service de la pacification des relations humaines

- Le principe fondamental de la CNV : connecter avec soi pour connecter avec l'autre

- Les fondements de la CNV : l'écoute empathique, l'auto-empathie, l'authenticité
- Du langage de domination (du chacal, le pouvoir « sur ») au langage qui laisse la place à l'autre (de la girafe, le pouvoir « avec ») : les quatre manières d'écouter un message et de réagir à un stimulus

► Les distinctions clés de la CNV

- Entre l'observation et l'évaluation
- Entre les sentiments et les pensées (interprétation)
- Entre les besoins et les stratégies pour les satisfaire (accusation)
- Entre les demandes et les exigences
- En synthèse, l'outil OSBD (Observation-Sentiment-Besoin-Demande)

► Les prises de décision non-violentes via le consensus systémique : objectif gagnant-gagnant

- Le renversement dans les critères de décision collective : du degré d'approbation (la majorité) au degré d'opposition
- Les méthodes pratiques du consensus « express » et du consensus « approfondi »
- L'utilisation des trois fonctions de la communication : Informer et la visée de l'objectivité vs le mensonge - S'exprimer et l'approche subjective vs la conformité - Convaincre et chercher l'intersubjectivité vs la manipulation

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante, formatrice en Management et RH, experte RPS et QVCT du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

- Une approche originale de la communication au service de la pacification des relations, des exercices pratiques d'entraînement à la CNV, une analyse des relations difficiles proposées par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table de recueil des attentes, quizz d'évaluation de connaissances - Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 26, 27 nov. 2026

Paris 15, 16 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040€

Tarif non-adhérents 1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1607 - Le tutorat des nouveaux soignants en psychiatrie

OBJECTIFS

Maîtriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation des nouveaux professionnels
Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
Développer les pratiques en évaluation des compétences
Identifier le projet professionnel du nouvel arrivant et sa progression d'apprentissage
Accompagner la réalisation de l'intégration du nouveau professionnel au sein de l'équipe en lien avec les objectifs définis
Utiliser les outils du tuteur en connaissant le rôle de chaque intervenant
Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

PROGRAMME

- ▶ Le cadre actuel du tutorat et de l'accompagnement des nouveaux professionnels
 - Les évolutions récentes du cadre infirmier.
 - Les repères du référentiel de formation et d'activité des IDE.
 - La place du tuteur dans l'intégration, la professionnalisation et la sécurisation des pratiques. (legifrance.gouv.fr)
- ▶ Les concepts clés de la pédagogie par les compétences
 - La notion de compétence.
 - L'approche par compétences et la réflexivité.
 - Les principes de la formation en alternance.
 - L'importance du raisonnement clinique et de l'analyse des situations de soins.
- ▶ L'intégration des nouveaux professionnels en psychiatrie
 - L'accueil du nouvel arrivant.
 - Les besoins du nouveau professionnel dans l'acquisition des compétences.
 - Le partage du sens et des valeurs professionnelles.
 - L'importance de la référence, des transmissions et du travail en équipe.
 - Focus sur le soin en psychiatrie :
- Bien travailler en psychiatrie, de quoi s'agit-il ?
 - La posture professionnelle et sa visée thérapeutique.
- ▶ Mettre en place des situations d'apprentissage adaptées aux unités de soins
 - Les principes généraux de l'apprentissage.
 - L'articulation entre théorie et pratique.
 - L'apprentissage à partir de l'action et de l'expérience.
 - Comment apprendre à analyser les situations de soins.
- ▶ L'évaluation et les outils du tuteur
 - Les stades d'acquisition des compétences.
 - Le suivi de la progression du nouvel arrivant.
 - Les points d'étape et le feedback.
 - L'évaluation formative en situation.
 - Les outils de suivi et de partage des pratiques.
- ▶ Atelier de codéveloppement
 - Focus sur les compétences attendues en psychiatrie.
 - Co-construction d'un outil simple de repérage et de suivi du nouvel arrivant.
 - Échanges sur la posture tutorale et les difficultés rencontrées.

INTERVENANT.E.S

- Un cadre supérieur de santé

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnels de santé

PRÉREQUIS

Avoir une expérience minimum de 3 ans en psychiatrie

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1609 - L'amélioration de l'organisation des CMP par la méthode de l'audit interne



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

OBJECTIFS

Réaliser un diagnostic complet concernant l'ensemble des CMP et CMPEA des différents secteurs
Maîtriser la méthodologie de l'audit interne
Établir une photographie à un instant T de la pertinence et de la performance des structures ambulatoires
Engager une démarche d'amélioration du fonctionnement et des moyens alloués aux CMP et CMPEA
Identifier les pratiques les plus efficaces ainsi que les leviers d'actions pertinents
Améliorer la coordination du parcours patient en santé mentale

PROGRAMME

- ▶ La réalisation d'une enquête comme préalable à la tenue d'entretiens sur chaque site
 - Les objectifs de l'enquête
 - La construction du questionnaire, les outils informatiques de construction d'un questionnaire
 - Étude de cas : analyse d'un questionnaire d'enquête
 - Définition du cadre d'analyse de l'enquête :
 - Accès aux soins, délais d'accès et priorisation ; pertinence des activités ; flux entrants, file active et intensité de suivi
 - Ressources humaines
 - Étude des liens avec les acteurs de la prise en charge ; coordination avec la médecine générale, le social et le médico-social ; continuité des soins somatiques
 - Réponses aux usages de substances
 - Performance
 - L'analyse des résultats et la rédaction du rapport de restitution
 - Étude de cas à partir d'un audit ambulatoire
- ▶ Préparation et mise en œuvre des entretiens de terrain
- La préparation et la construction de la grille d'entretien
- L'analyse des parcours et des orientations : HDJ, CATTP/CATTG, domicile, équipes mobiles, partenaires
- L'identification des points de rupture, des écarts de fonctionnement et des besoins non couverts
- L'analyse des résultats des entretiens et la rédaction du rapport de restitution
- ▶ Le plan d'actions et la démarche d'accompagnement
 - Les composantes du plan d'actions
 - La mise en œuvre du processus collaboratif de co-développement de transformations et de capitalisation des résultats de l'audit
 - La priorisation des actions autour de l'accès précoce, de la coordination territoriale, du lien CMP-ville, de la vigilance somatique et des addictions
 - Ateliers de co-développement : world café, scénario rose et noir, pont de corde, etc.
 - Le suivi et l'évaluation des actions engagées

INTERVENANT.E.S

- Un cadre supérieur de santé
- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers de co-développement - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des ressources humaines
Directeurs des soins
Directeurs fonctionnels
Chargés des missions en santé mentale
Chefs de projets
Cadres supérieurs de santé
Cadres de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1610 - Sensibilisation à la remédiation cognitive

OBJECTIFS

Définir et approfondir le concept de réhabilitation-Sociale

Outiller les professionnels en santé mentale par la sensibilisation aux outils de la remédiation cognitive

Identifier les modalités d'approche spécifiques à la remédiation cognitive dans l'accompagnement de l'usager et de son projet de vie

Connaître les étapes qui peuvent conduire le patient vers le rétablissement

PROGRAMME

- ▶ La réhabilitation psychosociale et le projet individualisé du patient
 - Généralisation dans la vie quotidienne.
- ▶ Les indications de la remédiation cognitive et les principales populations concernées
 - Troubles du spectre schizophrénique et autres troubles psychotiques.
 - Situations de réhabilitation nécessitant un travail sur le fonctionnement cognitif et social.
- ▶ L'évaluation des répercussions fonctionnelles
 - Repérage des difficultés cognitives dans la vie quotidienne.
 - Articulation entre plainte cognitive, fonctionnement et projet du patient.
- ▶ Les principes et les grandes phases de la remédiation cognitive
 - Évaluation.
 - Définition des objectifs.
 - Choix des cibles thérapeutiques.
- ▶ Les objectifs de la remédiation cognitive
 - Amélioration des performances cognitives.
 - Amélioration du fonctionnement psychosocial.
 - Soutien du projet de rétablissement.
- ▶ Les domaines d'action de la remédiation
 - L'attention.
 - La mémoire.
 - Les fonctions exécutives.
 - La vitesse de traitement.
 - La cognition sociale.
 - La métacognition.
- ▶ La construction du cheminement du patient vers le rétablissement
 - Articulation avec les autres approches de réhabilitation.
 - Place de l'équipe pluridisciplinaire.
 - Mise en lien avec les objectifs concrets du patient.

INTERVENANT.E.S

- Une psychologue
- Un médecin psychiatre

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Embarquement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de santé
IDE
Psychomotriciens
Psychologues
Ergothérapeutes
Educateurs spécialisés
Assistants socio-éducatifs

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R1613 - Initiation à l'hypnose

Premières approches de l'hypnose

OBJECTIFS

S'initier aux techniques de l'hypnose thérapeutique
Comprendre les caractéristiques de l'hypnose
Identifier l'intérêt de l'hypnose dans sa pratique professionnelle
Comprendre les indications et ses domaines d'application

PROGRAMME

- ▶ Les fondamentaux de l'hypnose thérapeutique contemporaine
 - les techniques de suggestion
 - l'induction
 - le comportement
 - la cognition sociale
- ▶ Définitions, pratiques et principaux courants de l'hypnose
- ▶ Le cadre éthique et thérapeutique de l'hypnose dans le domaine de la santé
 - La préparation type d'une séance d'hypnose
 - étude de cas en rapport avec une séance d'hypnose
- ▶ Les indications et limites de l'hypnose
 - l'expérimentation de l'état hypnotique
 - la communication spécifique
 - le ressenti de la transe hypnotique
- ▶ Les principales techniques de l'hypnose :
 - le processus hypnotique

INTERVENANT.E.S

- Un cadre de santé, hypnothérapeute

EN DÉBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

MÉTHODES MOBILISÉES

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel de santé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

Les fondamentaux et les perspectives d'avenir

- Acquérir les bases scientifiques relatives à la cancérologie

- Les éléments de définition.

- aa

- La logique de dernier recours.

- Les responsabilités professionnelles dans la mise

EN DEBUT DE FORMATION

Tour de table, recueil des attentes des participants

Jeux de rôle - Mise en situation - Ateliers de co-développement (cf. programme)

Recueil des attentes des participants - Quiz de connaissances - Questionnaire d'évaluation à chaud

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une



Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

- Directeurs d'hôpital

Aucun prérequis |||

Formation accessible/inaccessible

Formation accessible/inaccessible

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

R2613 - Continuum de la prescription à la déprescription des psychotropes

Sécuriser la prescription infirmière en psychiatrie : indications, efficacité attendue, tolérance et suivi somatique.

OBJECTIFS

Connaître les singularités des molécules (au-delà des classes) : indications, efficacité attendue, tolérance, interactions et points de vigilance
Comprendre et proposer une décision de prescription/déprescription (bénéfice-risque, alternatives, critères d'arrêt, prévention de la rechute)
Conduire un switch (antipsychotiques, antidépresseurs, thymorégulateurs) en limitant les risques : sevrage, rebond, QT, sédation, interactions
Mettre en œuvre un suivi clinique et paraclinique minimal adapté (cardio, métabolique, rénal, hépatique, endocrinien/thyroïde, hématologique)
Gérer les situations à risque : marges thérapeutiques étroites, clozapine, lithium, benzodiazépines, anticonvulsivants, méthylphénidate; et coordonner avec la pluriprofessionnalité.

PROGRAMME

► Le mot de l'expert

Une formation essentielle pour plusieurs raisons :
Vu les impératifs liés à la certification périodique des professions de santé à ordre (loi du 24 juillet 2019, ordonnance du 19 juillet 2021, décrets d'application du 26 décembre 2025) : exigences renforcées de compétences actualisées et traçables en particulier pour les IPA sur la prescription.

Avec, dans le même temps, des formations universitaires des IPA mention Psychiatrie Santé Mentale en psychopharmacologie qui demeurent hétérogènes.

Or sécuriser une prescription ne se limite pas aux classes pharmacologiques : il faut connaître les molécules, leurs indications, l'efficacité attendue, leur tolérance et les surveillances associées.

De plus la raréfaction du temps médical recentre l'activité médicale sur la crise et la complexité ; elle renforce le besoin de décisions infirmières robustes, coordonnées et documentées.

Enfin, le travail en silo fragilise l'axe somatique, pourtant indissociable des enjeux de toxicité, d'interactions et de suivi des psychotropes.

- Formation modulable : possibilité d'ajouter 2 jours (raisonnement clinique, diagnostic différentiel, traçabilité, suivi somatique) pour un format 5 jours, notamment pour IDEP/IDEP.

- Programme adaptable aux priorités de l'établissement et aux protocoles locaux (ARS/établissement).

► Programme

- Cadre et continuum : repères historiques, représentations (patient/proches/soignants), placebo-nocébo, principes de sécurisation et de déprescription.
- Antipsychotiques : choix, optimisation, switches, formes LP/LAI, prévention iatrogénie ; focus clozapine (titration, surveillance, situations à risque).
- Antidépresseurs : indications de première ligne, efficacité attendue, durée, arrêt et prévention de la rechute ; stratégies de réduction.
- Thymorégulateurs : lithium et anticonvulsivants (valproate, lamotrigine, carbamazépine) : tolérance, interactions, surveillance rénale/thyroïde/hépatique.
- Benzodiazépines et hypnotiques : dépendance, réduction progressive, alternatives.
- Méthylphénidate : indications, vigilance cardio-psy, mésusage, suivi.
- Suivi somatique minimal et coordination ville-hôpital : clinique/paraclinique et traçabilité.

INTERVENANT.E.S

- Franz Bulmé – Infirmier en pratique avancée (psychiatrie et santé mentale), DU de pharmacopsychiatrie, référent pédagogique Master 2 IPA PSM (UPEC), formateur consultant du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

Quiz court et échange préalable avec le référent de l'établissement pour adapter le niveau, les priorités et les cas cliniques

MÉTHODES MOBILISÉES

Analyse de pratiques - Quiz digitaux (Kahoot) - Ateliers de concrétisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Quiz - Évaluation formative sur cas - Plan de transposition

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

IPA mention psychiatrie et santé mentale ; IDE expérimentés en psychiatrie
IDE exerçant dans le cadre de protocoles de coopération (IDEP/IDEP) – selon périmètre local

PRÉREQUIS

Expérience clinique en psychiatrie. Notions de base infirmière en psychopharmacologie. Pour IDEP/IDEP : exercice (ou projet) dans le cadre d'un protocole de coopération.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

Les fondamentaux et les perspectives d'avenir

- Acquérir les bases scientifiques relatives à la cancérologie

- 1. INTRO : Evolution des pathologies psychiatriques
- 2. NOTIONS DE BASE EN PSYCHIATRIE
 - Le conscient et la psyche
 - L'identité

- aa

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

- Apports théoriques – Méthodes ludiques d'animation et d'exercices pratiques (challenges entre sous-

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une

Paris 1, 2 oct. 2026

Tarif adhérents	1 040€
-----------------	--------

- Directeurs d'hôpital

[illegible]

Formation accessible/inaccessible

Formation accessible/inaccessible

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE
formation@cneh.fr

S2615 - Prise en charge du psychotraumatisme chez l'adulte

OBJECTIFS

Comprendre et savoir identifier les impacts du traumatisme sur la désagrégation psychique du sujet
Apprendre à maîtriser les mouvements contre-transférentiels
Utiliser les approches de prise en charge et l'arsenal d'outils thérapeutiques concrets
Savoir mettre en pratique les outils diagnostiques et thérapeutiques

PROGRAMME

- | | |
|---|---|
| • Psychopathologie du Psychotraumatisme | événement traumatique |
| • Reactions Face au Psychotraumatisme (3 Phases) | • Comorbidité du Psychotraumatisme |
| • Formes de traumatismes et états dissociatifs | • Outil d'évaluation du Psychotraumatisme |
| • Situations traumatiques | • Formulation d'hypothèses diagnostiques |
| • Retentissements psychiques et tableaux cliniques | • Propositions thérapeutiques (Tcc, Icv, Emdr, Hypnose, Pnl, Thérapie Schemas, L'Eft, Thérapie Act, Thérapie Systemique, Thérapie Transactionnelle, Art -Thérapie, Médiation Thérapeutique) |
| • Approches complémentaires des classifications cliniques | • Mise en pratique des outils thérapeutiques |
| • Les impacts du psychotraumatisme à court terme sur la vie quotidienne | • Elaboration du plan de suivi clinique et utilité d'un référent de soin |
| • Les impacts du psychotraumatisme sur le long terme sur le Psychisme | • Re-évaluation de la situation clinique |
| • Formes de résilience chez l'adulte suite à un | |

INTERVENANT.E.S

- Psychologue clinicien, expérience professionnelle de psychologue en associations d'accompagnement des étrangers et en unité de prise en charge des psychotraumatismes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Partage de pratiques et d'expériences - Mise en situations - Traitement de cas spécifiques évoqués par les participants

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 3, 4 déc. 2026

TARIFS

Tarif adhérents	1 040€
Tarif non-adhérents	1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des équipes soignantes de psychiatrie (IDE, Psychologues, Rééducateurs, Educateurs, AMA etc.)

PRÉREQUIS

Etre professionnel d'un établissement psychiatrique, sanitaire ou médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2616 - Ethnopsychiatrie : des concepts à la pratique clinique opérationnelle

OBJECTIFS

Comprendre les ingrédients de l'altérité culturelle et les désordres liés à l'exil
Comprendre les différentes démarches cliniques d'ethnopsychiatrie
Construire et utiliser des outils d'ethnopsychiatrie et s'appuyer sur des dispositifs de référence

PROGRAMME

- 1. Données historiques
 - Acceptation du diagnostic et diagnostique différentiel
- 2. Définition et fonctions de la Culture
 - La reconnaissance de la maladie par les professionnels et ses proches
 - La grille de lecture du sujet concernant sa maladie
- 3. Le rôle des rituels et leurs représentations
 - Rituels de passation, de naissance, funéraires, de purifications, de guérison
- 4. Les ingrédients culturels qui influencent
 - Les normes d'origine
 - Les lois et règlements
 - Les coutumes et conventions
 - Les rites
 - Les valeurs
 - Les légendes et mythes d'origine
 - La religion
 - Les préjugés et stéréotypes
- 5. Ethnopsychiatrie, un carrefour des méthodes
 - L'anthropologie
 - L'ethnologie
 - L'universalisme culturel
 - Le relativisme culturel
 - L'ethnocentrisme
 - L'évolutionnisme
 - Le diffusionnisme
 - Le structuralisme
- 6. L'ethnopsychiatrie en France et ses précurseurs
 - 1. Méthodes complémentaristes - Georges Devereux
 - Différence entre normale et pathologique
 - Désordre de la personnalité
 - 2. Ethnopsychiatrie clinique – Tobie Nathan
 - 3. Ethnopsychiatrie transculturelle - Marie Rose Moro
 - 7. Anthropologie médicale clinique
 - Définition
 - La maladie vécue au quotidien par le sujet
 - 8. Le pont entre l'ethnopsychiatrie et la clinique transculturelle et interculturelle
 - Données de divergences et de complémentarité
 - Le rôle des thérapies en ethnopsychiatrie
 - Thérapie interculturelle
 - Thérapie intra culturelle
 - Thérapie transculturelle
 - 9. L'influence des modèles explicatifs dans la rencontre soignant - soigné
 - La proxémie sociale
 - La distance sociale
 - Les modalités de décentrage culturel
 - Le transfert culturel
 - Le contre-transfert culturel
 - Spécificités de communication verbales et non-verbales
 - La culture de soin de l'institution
 - La culture de soin du service
 - La culture de soin du professionnel
 - 10. Divers démarches de prise en charge en Ethnopsychiatrie - réseaux professionnels
 - Démarche interdisciplinaire
 - Démarche pluridisciplinaire
 - Démarche complémentariste
 - 11. Concrétisation d'un outil d'évaluation selon les apports théoriques et pratiques cliniques
 - Co-construction d'un outil d'évaluation
 - Modalité des mises en pratiques
 - 12. Dispositifs existants en Ethnopsychiatrie sur le territoire Français

INTERVENANT.E.S

• Psychologue clinicien, expérience professionnelle de psychologue en associations d'accompagnement des étrangers et en unité de prise en charge des psychotraumatismes

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Partage de pratiques et d'expériences - Mise en situations - Traitement de cas spécifiques évoqués par les participants

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 18, 19, 20 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 530€
Tarif non-adhérents 1 670€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des équipes soignantes de psychiatrie (IDE, Psychologues, Rééducateurs, Educateurs, AMA etc.)

PRÉREQUIS

Etre professionnel d'un établissement psychiatrique, sanitaire ou médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2618 - Quels devenir post-ASE pour les adolescents placés en protection de l'enfance

Ruptures, traumatismes et altération de la sensorialité

OBJECTIFS

Comprendre les effets psychiques des parcours de placement à l'adolescence, marqués par des ruptures répétées, des violences dans les liens et des discontinuités institutionnelles

Appréhender le traumatisme dans une perspective psychanalytique, comme une effraction durable qui transforme le rapport du sujet à lui-même, aux autres et au monde

Identifier les altérations de la sensorialité et du monde vécu chez les adolescents placés (rapport au corps, au temps, à l'espace, au cadre)

Penser les symptômes et passages à l'acte comme des tentatives de survie psychique et de symbolisation, et non comme de simples troubles à faire disparaître

Interroger les devenir post-ASE : sorties sèches, précarité, répétition traumatique, cycles de violence, vulnérabilités sociales et psychiques

Soutenir la posture clinique et institutionnelle des professionnels, dans un contexte de contraintes politiques, budgétaires et structurelles fortes

Mettre en valeur l'importance de l'accueil, du cadre et de la mise en récit, comme leviers essentiels de subjectivation et de continuité psychique

PROGRAMME

► 1. Protection de l'enfance et adolescence : ruptures et discontinuités

- Spécificités des placements à l'adolescence
- Ruptures familiales, institutionnelles et symboliques
- Effets psychiques des changements répétés de lieux, de cadres et de figures de référence
- Violences visibles et invisibles dans les liens

► 2. Le traumatisme : repères cliniques et épistémologie psychanalytique

- Évolution du concept de traumatisme en psychanalyse
- Traumatisme comme effraction et débordement de la capacité de symbolisation
- Traumatisme chronique, cumulatif et complexe
- L'Unheimlich, l'effondrement du familial et la perte de continuité psychique

► 3. Altérations de la sensorialité et du monde vécu

- Transformation du rapport au corps, au temps et à l'espace
- Insécurité interne, sentiment d'étrangeté, vécu de déracinement
- Difficultés à habiter les lieux, les relations et les cadres ; crainte d'effondrement psychique

► 4. Symptômes, passages à l'acte et conduites de rupture

- Le symptôme comme message et compromis psychique
- Passages à l'acte, mises en danger, violences et ruptures répétées
- Limites des réponses uniquement normatives ou

gestionnaires

- Enjeux du repérage, de la contenance et de la temporalité clinique

► 5. L'après-ASE : devenir adulte, précarité et répétition traumatique

- La majorité comme nouvelle rupture institutionnelle
- Sorties sèches, absence de continuité et perte des étayages
- Précarité sociale et psychique, errance, répétition des violences
- Apports quantitatifs des études PIPAS et constats cliniques de terrain

► 6. Accueil, cadre et mise en récit : enjeux cliniques et institutionnels

- Importance de l'accueil comme acte clinique fondateur
- Le cadre comme contenant face à l'effondrement
- Mise en récit, après-coup et narrativité symbolisante
- Dispositifs cliniques individuels et groupaux, médiations thérapeutiques

► 7. Institutions, politiques publiques et posture professionnelle

- Fonctions contenantes et failles institutionnelles
- Contraintes budgétaires, manque de places, logiques gestionnaires
- Effets subjectifs des décisions politiques
- Ajuster sa posture clinique, éthique et institutionnelle dans un cadre contraint

INTERVENANT.E.S

• Psychologue clinicienne avec une expérience professionnelle de psychologue de l'Éducation Nationale dans le second degré

• Doctorante en Psychologie Clinique Psychopathologique à l'Université Sorbonne Paris Nord- Labo UTRPP sur le devenir du sujet après un placement ASE.

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Exposition de situations cliniques concrètes - Mise en situations - Données d'analyse clinique et de positionnement sur la situation clinique - Temps d'échanges autour des situations cliniques rencontrés par les participants

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 10, 11 déc. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040€
Tarif non-adhérents 1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des équipes soignantes de psychiatrie (IDE, Psychologues, Rééducateurs, Educateurs, AMA etc.)

PRÉREQUIS

Etre professionnel d'un établissement psychiatrique, sanitaire ou médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2619 - Santé mentale à l'adolescence en milieu scolaire

Phobie scolaire, harcèlement, décrochage scolaire quels liens ?

OBJECTIFS

Comprendre la complexité des manifestations symptomatiques à l'adolescence, notamment la phobie scolaire, le harcèlement et le décrochage, comme expressions d'une souffrance psychique

Appréhender le symptôme comme un compromis à un conflit psychique interne, en lien avec l'histoire du sujet, son environnement primaire et les remaniements pubertaires

Identifier les liens entre passages à l'acte, mises en danger, conduites de rupture et souffrance adolescente

Interroger la place de l'institution hospitalière dans l'accueil, le repérage et l'orientation des adolescents en difficulté scolaire

Soutenir le positionnement clinique et éthique des professionnels face aux contraintes institutionnelles (disponibilité des lits, temporalités, enjeux budgétaires)

Penser l'accompagnement des familles et les modalités de coopération avec l'Éducation Nationale (Psychologues de l'Éducation nationale, équipes éducatives)

Proposer des outils cliniques et médiations adaptées à l'adolescence (ex : photolangage, supports médiatisés)

PROGRAMME

- ▶ 1. Définitions et repères cliniques : phobie scolaire, harcèlement et décrochage scolaire
- ▶ 2. Adolescence et remaniements psychiques :
 - conflits internes
 - réactivation des problématiques oedipiennes
 - enjeux identificatoires et place du groupe de pairs
- ▶ 3. Complexité des manifestations symptomatiques :
 - phobie scolaire
 - harcèlement et décrochage comme expressions possibles d'un même noyau de souffrance psychique
 - le symptôme comme compromis à un conflit psychique interne, en lien avec l'histoire du sujet et son environnement primaire
- ▶ 4. Passage à l'acte, conduites à risque et mises en danger :
 - repérage
 - compréhension clinique
 - articulation avec les manifestations scolaires et limites de l'intervention en milieu hospitalier
- ▶ 5. La place de l'institution hospitalière face aux ruptures scolaires :
 - accueil, évaluation
 - indication d'hospitalisation
 - réalités institutionnelles (disponibilité des lits, temporalités, enjeux budgétaires) et réalités du terrain
- ▶ 6. Travail avec les familles et articulation interinstitutionnelle :
 - accompagnement de la parentalité
 - alliances thérapeutiques
 - coopération avec l'Éducation nationale (Psychologues de l'Éducation nationale, équipes éducatives) et continuité des soins
- ▶ 7. Outils cliniques et médiations adaptées à l'adolescence :
 - ateliers
 - photolangage
 - supports médiatisés et dispositifs favorisant la narrativité et la symbolisation

INTERVENANT.E.S

- Psychologue clinicienne avec une expérience professionnelle de psychologue de l'Éducation Nationale dans le second degré
- Doctorante en Psychologie Clinique Psychopathologique à l'Université Sorbonne Paris Nord- Labo UTRPP sur le devenir du sujet après un placement ASE

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exposition de situations cliniques concrètes - Mise en situations - Données d'analyse clinique et de positionnement sur la situation clinique - Temps d'échanges autour des situations cliniques rencontrés par les participants - Outils existants à disposition des professionnels - Distribution d'une bibliographie sur le thème abordé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 13 oct. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 520€
Tarif non-adhérents 570€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des équipes soignantes de psychiatrie (IDE, Psychologues, Rééducateurs, Educateurs, AMA etc.)

PRÉREQUIS

Etre professionnel d'un établissement psychiatrique, sanitaire ou médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2620 - Clinique de l'exil et de la précarité : traumatismes, enjeux psychiques et transculturels

OBJECTIFS

Comprendre les effets psychiques de la précarité et de l'exil sur la parentalité, les adultes et les enfants
Identifier les manifestations cliniques des traumatismes en contexte migratoire, avec un focus sur le féminin
Appréhender les enjeux transculturels dans l'accompagnement des familles en centre d'hébergement
Soutenir et penser la clinique, le positionnement professionnel et l'accompagnement global face à des situations complexes

PROGRAMME

- Précarité, exil et traumatismes psychiques
- Spécificités cliniques des familles migrantes, avec un focus sur les femmes seules ou mères avec enfants
- Soutenir la parentalité et enjeux dans la scolarité des enfants avec une dimension transculturelle (ex : le bilinguisme, la réussite scolaire, le relationnel entre pairs, la communication inter-institution)
- Traversées et effondrements psychiques : comprendre les enjeux et parcours pour un meilleur accompagnement
- Importance de la question de la narrativité dans la clinique du traumatisme
- Accueil et positionnement professionnel en milieu institutionnel
- Appui sur des situations cliniques issues de la pratique et réflexions groupales
- Outils cliniques et repères pour la pratique professionnelle

INTERVENANT.E.S

- Psychologue Clinicienne en AHI (Accueil, Hébergement, Insertion) en CHRS et CHU
- Doctorante en Psychologie Clinique Psychopathologique à l'Université Sorbonne Paris Nord- Labo UTRPP sur le devenir du sujet après un placement ASE

EN DÉBUT DE FORMATION

- Questionnaire de préparation de la formation (objectifs, attentes, niveau de connaissance)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Exposition de situations cliniques concrètes - Mise en situations - Données d'analyse clinique et de positionnement sur la situation clinique - Temps d'échanges autour des situations cliniques rencontrés par les participants - Outils existants à disposition des professionnels - Distribution d'une bibliographie sur le thème abordé

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 19, 20 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040€
Tarif non-adhérents 1 140€

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel des équipes soignantes de psychiatrie (IDE, Psychologues, Rééducateurs, Educateurs, AMA etc.)

PRÉREQUIS

Etre professionnel d'un établissement psychiatrique, sanitaire ou médico-social

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

LOGISTIQUE - ORGANISATION ET MANAGEMENT

CATALOGUE DE
FORMATION



DÉTAILS DE L'OFFRE LOGISTIQUE - ORGANISATION ET MANAGEMENT

Vers des processus plus performants et une professionnalisation des responsables et agents.

Une logistique plus efficiente nécessite des processus fiables impliquant les services logistiques et les unités de soins, une rationalisation et une professionnalisation des effectifs logistiques, un développement du service rendu aux autres services, une rationalisation des coûts et achats, et une dynamique de développement durable.



**Plus de 20
formations
au service
de 3 enjeux**

Public concerné

- Directeurs des services économiques, logistiques et techniques
- Responsables de magasins
- Ingénieurs logistiques
- Responsables, Ingénieurs et agents de restauration
- Responsables des transports logistiques
- Magasiniers
- Pharmaciens et préparateurs en Pharmacie
- Responsables et agents de blanchisserie/lingerie
- Tout professionnel engagé dans un projet de déménagement

“Les transformations des services logistiques vers des organisations plus performantes, s’appuient sur des processus techniques mais restent complexes à mettre en œuvre car elles impliquent une dynamique institutionnelle et un grand nombre d’acteurs vers une stratégie et des objectifs opérationnels communs.

Le CNEH vous propose d’initier ces transformations logistiques, médico-techniques, techniques, soit à travers des formations inter/intra, soit à travers des missions de conseil dans votre établissement.»

Jean-Marc BONNASSOT

Ingénieur, Consultant senior au CNEH

Fiabiliser les processus et réduire les coûts (services restauration, blanchisserie, pharmacie, déchets)

Professionaliser les managers et agents, et réorganiser les postes de travail

Inscrire la logistique dans un projet de développement durable

SATISFACTION CLIENT

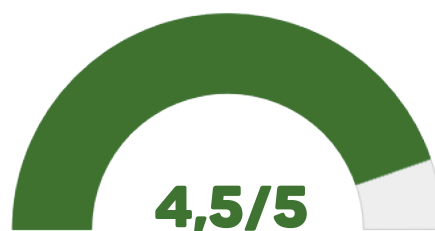


ATTEINTE DES OBJECTIFS



RÉPONSES EFFECTIVES : 112

SATISFACTION



RÉPONSES EFFECTIVES : 112

EXTRAITS DE VERBATIMS

OBJECTIFS & ATTENTES

«Formation complète et répondant aux attentes.»

«Formation très professionnelle.»

PÉDAGOGIE

«Méthodes et outils pédagogiques utilisés très appréciés.»

«Études de cas basées sur des situations très concrètes et réelles.»

DURÉE & RYTHME

«Équilibre parfait entre pratique, partage et théorie.»

CONTENU

«Contenu riche et mise en situation et exemples permettant de se projeter dans son quotidien et de faire des liens.»

«Les formations du CNEH font toujours preuve d'une très grande expertise des thèmes abordées.»

UTILITÉ & ACQUISITION DE CONNAISSANCE

«M'a permis de me rapprocher de mon binôme, de confirmer nos objectifs communs, de développer de nouvelles approches de collaboration.»

«Formation applicable dans le quotidien avec des apports mobilisables en pratique.»

«Des notions développées et l'apport d'outils permettant de trouver des solutions managériales.»

FORMATEUR.TRICE

«Des formations animées par des hospitaliers pour des hospitaliers.»

«Animatrice au top ! Bienveillante écoute, sourire, énergie positive, bonne humeur et douceur.»

L'ÉQUIPE

Jean-Marc Bonnassot

Ingénieur, Consultant senior au CNEH

Expertises : - Audit et réorganisation des cuisines, blanchisseries, magasins, services transports, services intérieurs, bionettoyage

- Audit et réorganisation des services techniques, travaux

- Audit et réorganisation des pharmacies, stérilisations, imageries et des services biomédicaux en vue d'optimisation ou de développements d'activités

- Gestion des situations de crises et de conflits dans ces services

CONTACTS

FORMATIONS SUR SITE

Yaa Mansah

☎ 01 41 17 15 08

✉ yaa.mansah@cneh.fr

FORMATIONS AU CNEH

Bénédicte Ambry

☎ 01 41 17 15 65

✉ benedicte.ambry@cneh.fr

SOMMAIRE

*Cliquez sur le titre d'une formation
pour accéder aux détails*

Praxis - Parcours métiers

- S1276 - Responsable magasin, responsable logistique en établissement de santé 1180
- Praxis - Management de la restauration collective hospitalière 1184

Transports

- S1276 - Regrouper les transports logistiques au sein d'une équipe transversale de transports de biens 1189
- S1298 - Optimiser les transports de patients 1190

Logistique et gestion des stocks

- S1708 - Etre manager d'une équipe logistique ou technique : une formation pratique sur des situations hospitalières 1192
- S2559 - L'organisation et le management d'un service Biomédical 1193
- S2558 - Les risques professionnels en restauration collective 1195
- S1707 - Informatisation de la logistique du magasin et de la pharmacie.... 1197
- S121 - La logistique de distribution et la gestion des stocks dans un service de soins 1198
- S1623 - Intégration du développement durable dans le pilotage de la chaîne logistique hospitalière 1199
- S120 - L'organisation des magasins 1200
- S119 - La gestion des stocks 1201
- S663 - Initiation aux opérations comptables relatives aux stocks 1202

Blanchisserie

- TS1055 - Méthode RABC en blanchisserie en établissement hospitalier .. 1204
- S4023 - Mettre en place la méthode RABC en ESSMS 1205

Restauration

- S1634 - La loi EGALIM et la loi AGECE en restauration collective 1207
- S2504 - Améliorer le goût et la valeur nutritionnelle des plats en restauration collective 1208
- E138 - Hygiène et HACCP en restauration collective 1209
- E639 - Faire vivre le plan de maîtrise sanitaire (PMS) 1210

Architecture et immobilier hospitalier

- S749 - Conduire un projet de déménagement hospitalier de A à Z 1212
- S4005 - Organiser le déménagement d'une structure médico-sociale 1213

PRAXIS - PARCOURS MÉTIERS

Choisissez l'école de référence !





PRAXIS - RESPONSABLE MAGASIN, RESPONSABLE LOGISTIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

4,7/5

Atteinte des objectifs

4,7/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1058

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Organiser et contrôler l'adéquation besoins-ressources entre des prévisions de besoins et les capacités de production et de distribution des services logistiques et magasins
- Définir et mettre en œuvre le plan d'approvisionnement, gérer les commandes, la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux magasiniers en chef, aux responsables des magasins, aux responsables des services logistiques et aux personnels des services économiques

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Jean-Marc BONNASSOT

Ingénieur, consultant du pôle Logistique - Organisation et Management du CNEH
06 32 25 00 28 - jean-marc.bonnassot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RESPONSABLE MAGASIN, RESPONSABLE LOGISTIQUE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

S1058

Du 09/03/2027 au 23/09/2027 - 10 jours - 70 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 400 €
Tarif non-adhérents	3 740 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (1 jour) - Les fondamentaux de la gestion de projet en logistique**

- Connaître les éléments essentiels de méthode de gestion de projet
- Comprendre les impacts d'une bonne gestion de projet sur la logistique hospitalière

► **Atelier 1 - Contexte et enjeux**

- Les enjeux majeurs de la logistique hospitalière
- Les perspectives d'évolution : GHT, innovations

► **Atelier 2 - Les fondamentaux de la gestion de projet**

- La démarche de gestion de projet
- Les principaux acteurs
- Les outils incontournables
- Dépasser les difficultés
- **Méthodes pédagogiques**
- Un kit outil de gestion de projet
- Mise en œuvre des outils de gestion de projet sur le projet du candidat

► **MODULE 2 (5 jours) - Magasin central et unité de soin : organisation, gestion des stocks et relation client-fournisseur**

- Connaître les différents modes d'organisation envisageables
- Appréhender les technologies possibles en matière d'équipements, de système d'information et d'implantations
- Comprendre les enjeux d'une bonne gestion des stocks

► **Atelier 3 - La gestion des stocks**

- Les grands principes de gestion des stocks
- L'optimisation du référencement
- Les composantes d'un stock
- Le stock de sécurité
- La quantité de réapprovisionnement
- La classification ABC
- La prévision des besoins
- La gestion physique du stock
- **Méthodes pédagogiques**
- Cas concrets de dimensionnement des stocks

► **Atelier 4 - Les approvisionnements internes et externes**

- Concepts et enjeux
- Problématiques récurrentes et leurs impacts
- Les méthodes de gestion des approvisionnements : gestion simple, réapprovisionnement périodique, réapprovisionnement sur seuil
- Axes d'amélioration
- **Méthodes pédagogiques**
- Apport de solutions pratiques
- Réflexion sur les cas rencontrés par les stagiaires

► **Atelier 5 - La gestion du magasin**

- Les produits
- Les processus : réception, rangement, préparation et distribution
- Les missions de l'encadrant logistique
- Les solutions envisageables pour l'organisation du magasin

- Les règles de sécurité dans les magasins
- Les architectures fonctionnelles possibles pour la composante logistique du système d'information
- Les solutions de transport
- RSE

► **Méthodes pédagogiques**

- Exemples de solutions techniques »

► **Atelier 6 - La relation client/fournisseur et la contractualisation avec les services clients**

- La détermination des dotations des unités de soins
- La technique de complémentation
- La technique plein/vide
- L'identification automatique
- Le suivi des consommations des unités de soin
- Le contrat type de service
- **Méthodes pédagogiques**
- Présentation de contrat
- Simulation d'une enquête de satisfaction ou d'analyse de dysfonctionnements

► **MODULE 3 (3 jours) - Le management du service logistique**

- Définir les outils du management au sein d'une équipe logistique
- Maîtriser les objectifs de la démarche qualité et l'appliquer à la logistique d'approvisionnement
- Connaître les impacts comptables de la gestion d'un magasin

► **Atelier 7 - L'impact comptable de la gestion d'un magasin**

- Le bilan comptable
- Les opérations comptables relatives aux stocks
- La tenue de la comptabilité des stocks
- L'évaluation des stocks lors de l'entrée dans le patrimoine
 - la règle générale d'évaluation
 - les modalités d'évaluation
 - les éléments identifiables
 - les éléments interchangeables
- L'évaluation des stocks postérieure à la date d'entrée
 - à l'inventaire
 - à l'arrêté des comptes
- **Méthodes pédagogiques**
- Quiz de connaissances
- Présentation d'exemples de bonnes ou mauvaises pratiques

► **Atelier 8 - La communication et le management des équipes**

- Être un manager
- Bien se connaître pour mieux agir
- Développer la motivation et la collaboration
- La conduite de réunion
- Le processus de managérialité
- La gestion des situations difficiles
- **Méthodes pédagogiques**
- Analyse de pratiques

► **Atelier 9 - La démarche qualité appliquée au magasinage**

- Les principes de la démarche qualité et le projet de service
- La mise en place d'un projet de service

INTERVENANT.E.S

- Cécile Parent, Experte en logistique hospitalière
- Frédéric Frisch, Responsable du pôle Contrôle de gestion du CNEH
- Jean Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant du pôle Logistique - Organisation et Management du CNEH
- Valentin Simon, Directeur des achats et des services logistiques, Hôpitaux Confluence Val de Marne Essonne

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Exercices de mise en application
- Mises en situation - Mise en œuvre des outils de gestion de projet sur le projet du candidat - Un kit outil de gestion de projet - Cas concrets de dimensionnement

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- La formalisation des pratiques
- La mise en œuvre des bonnes pratiques et la conduite du changement
- L'analyse des dysfonctionnements et la mise en place d'actions correctives
- L'importance de la traçabilité des actions et les apports des NTIC
- Les indicateurs, tableaux de bord, reporting et la mesure de l'efficacité
- Les exigences de la certification
- **Méthodes pédagogiques**
- Retours d'expérience
- Mises en pratique
- Exemples de procédures

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**

- Présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 400 €
Non-adhérents	3 740 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris 9, 10, 11, 12 mars 2027
et 25, 26, 27, 28 mai 2027
et 22, 23 sept. 2027



PRAXIS - MANAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE HOSPITALIÈRE

Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,3/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. S1662

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Apprendre à définir une offre alimentaire adaptée aux besoins des patients, en évitant une trop grande complexité des déclinaisons
- Organiser sa production par des outils simples pour améliorer la qualité organoleptique et éviter les coups de feu
- Manager les agents de restauration
- Mettre en place des outils de pilotage du processus restauration et gérer les projets restauration dans un contexte local contraint

► Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux responsables ou chefs de production d'Unité de
Production Culinaire et Ingénieurs restauration

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations
pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente
Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Jean-Marc BONNASSOT

Ingénieur, consultant du pôle Logistique - Organisa-
tion et Management du CNEH
06 32 25 00 28 - jean-marc.bonnassot@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la forma-
tion au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - MANAGEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE HOSPITALIÈRE

S1662

Du 22/03/2027 au 24/09/2027 - 11 jours - 77 heures

EN PRATIQUE

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 290 €
Tarif non-adhérents	4 675 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55

sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

►Organisme de formation : 11 92 1585 192 - Qualiopi : N°2021/92714.2

►Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : ACTIONS DE FORMATION

►CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - 01 41 17 15 15 - formation@cneh.fr

www.cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette - programme détaillé, planning et bulletin d'inscription - en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - Définir son offre alimentaire rationalisée en regard des besoins, et optimiser l'organisation de sa production**

► **Atelier 1 - La gestion de projets de restauration**

- Fixer ses objectifs en lien avec le projet d'établissement
- Définir le contenu de l'étude et son périmètre
- Définir le niveau de précision de l'étude
- Lancement du projet
- Organisation de la mise en oeuvre
- Evaluation du projet

► **Atelier 2 - Comprendre la diététique pour adapter l'offre alimentaire les textures et les régimes**

- La collaboration services diététique/restauration
- Définir les profils alimentaires en lien avec la DMS observée

► **Atelier 3 - De la recommandation à l'obligation de la prise en charge alimentaire**

- Se mettre en conformité avec la réglementation : La loi AGECE, arrêté du 14 septembre 2022, Décret 2021 de la transition économique, gaspillage alimentaire et tri, Les matières plastiques, Décret du 4 janvier 20022 (dérogation d'utilisation des matières plastiques)
- Réussir à adapter son offre alimentaire aux nouvelles contraintes sociétales, médicales, techniques et organisationnelles
- Prendre le virage ambulatoire
- Mettre en oeuvre La loi EGALIM

► **Atelier 4 - Caractériser l'activité de son établissement pour mieux définir l'offre alimentaire**

- Disposer d'une cartographie de son/ses établissements : activité hospitalière - nombre de lits
- Connaître les DMS moyennes par service et par types de structures

► **Atelier 5 - Rationaliser ses volumes à produire et organiser sa production**

- Définir les modes de conditionnement et de stockage en rapport avec les types de DMS pour limiter les pertes de distribution
- Optimiser ses process de cuisson et limiter les pertes en cuisson
- Préserver la qualité gustative des produits en organisant la production à partir de leurs T°C optimales de cuisson et de remise en température
- Les outils d'aide à la planification, l'optimisation et l'organisation de la production (fiche recette, planning de production, planning d'occupation des cellules, etc.)

► **Atelier 6 - Maîtriser la sécurité alimentaire de son processus de restauration**

- La réglementation : PMS, CCP, contrôles et enregistrements
- Les analyses : recherche microbiologique, étude de vieillissement

► **MODULE 2 (5,5 jours) - Management des ressources humaines et de l'activité en restauration collective**

► **Atelier 7 - Management RH : Définir une organisation - Organisation des postes de travail - Comment déléguer des responsabilités - les plannings - suivi des effectifs - les évaluations annuelles - la planification des formations individuelles et institutionnelles**

- Les outils pour faciliter l'intégration des nouvelles recrues
- Définition des organisations synoptiques des postes de travail et rationalisation
- La polyvalence des agents sur les postes
- L'organisation des responsabilités hiérarchiques/fonctionnelles dans une UPC
- Les missions des encadrants hiérarchiques
- La sectorisation et les responsables de secteurs
- Les référents fonctionnels/techniques
- Psychologie et management d'une équipe de restauration
- La gestion des emplois et des compétences
- Adapter son management et développer des outils pour fédérer ses équipes

► **Atelier 8 - 1 jour - Qualité et réglementation des denrées alimentaires**

- Eléments techniques et standards qualité des viandes
- Eléments techniques et standards qualité des fruits et légumes
- Eléments techniques et standards qualité des poissons etc.

► **Atelier 9 - Maîtriser la sécurité alimentaire de son processus de restauration**

- La réglementation : PMS, CCP, contrôles et enregistrements
- Les analyses : recherche microbiologique, étude de vieillissement

► **Atelier 10 - Développer la relation client/fournisseur avec les services de soins**

- Intérêts et objectifs d'une relation de confiance
- Les organisations à mettre en place pour instaurer cette confiance
- Les obligations réciproques et la contractualisation

► **Atelier 11 - Mettre en place indicateurs simples de suivi de la restauration**

- Mettre en place des indicateurs simples de suivi (qualitatif, quantitatif, de maintenance, économique)
- Piloter l'activité avec ces indicateurs

► **Atelier 12 - Le livret d'accueil et de sécurité**

► **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Etudes de cas : calcul des volumes de repas d'après les séjours, adaptation des menus selon les DMS etc.
- Jeux de rôle : gérer une réclamation d'un service client
- Mises en situation : gérer un conflit entre 2 agents, organiser un projet de réorganisation des postes de travail etc.
- Tests de positionnement : quel type de manager êtes-vous ?

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour)**

- Evaluation sous forme d'un devoir sur table (QCM, cas pratique...)
- Le devoir est corrigé de manière argumentée par un jury d'experts

► **LES PLUS**

- Des fiches techniques, de synthèses, modèles de documents, guide de bonnes pratiques : modèles d'éclatés de postes agents, modèle de charte de l'encadrement etc.
- Des outils opérationnels et concrets : exemples de plannings de production, de planning du refroidissement en cellule, fiches de postes

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur agronome, coordinateur du parcours Praxis
- Alain Briquet, ancien Ingénieur Process Restauration anciennement, CHU de Bordeaux et Hospices Civils de Lyon
- Stéphane Lebigre, Ingénieur restauration et process alimentaire en collectivité, Hospices Civils de Lyon
- Laurence Bled, Ingénieure restauration au CHU de Bordeaux

MÉTHODES MOBILISÉES

cf. programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

d'encadrants....

- Un exemple de livret du nouvel agent en restauration
- Une large place laissée aux échanges

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 290 €
Non-adhérents	4 675 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSION.S

Paris	22, 23, 24 mars 2027 et 12, 13 mai 2027 et 25, 26 mai 2027 et 10, 11 juin 2027 et 23, 24 sept. 2027
-------	---

TRANSPORTS

Choisissez l'école de référence !



S1276 - Regrouper les transports logistiques au sein d'une équipe transversale de transports de biens

Optimiser les moyens pour une logistique performante

OBJECTIFS

Maîtriser la démarche et les outils de mutualisation des transports logistiques (produits du magasin, linge, repas, déchets, médicaments et DM, prélèvements laboratoires, chimiothérapies, courriers, etc.)
Organiser une équipe centrale de transports (postes, effectif, formation, équipements et locaux)

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux de la mutualisation et de la centralisation des transports logistiques
 - l'organisation des postes de travail, formation des agents, polyvalence ou non sur les différentes tâches
- ▶ La démarche globale de centralisation des transports logistiques pour optimiser le flux
 - cartographie des flux, mutualisation de certains flux, planning des tournées, organisation des moyens
- ▶ L'organisation d'une équipe centrale de transports logistiques
 - ▶ L'organisation des équipements logistiques
 - ▶ L'organisation des locaux logistiques
 - ▶ L'accompagnement au démarrage d'une équipe centrale de transports logistiques
 - comment préparer et suivre le démarrage ?

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant du pôle Logistique du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Thématiques de réflexion à traiter en sous-groupes - Etude de cas de flux logistiques à mutualiser - Mises en situation - Des cas concrets de mutualisation des flux et d'organisation d'une équipe centrale

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 16, 17 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Agents ou responsables logistiques du magasin, de la blanchisserie, de la cuisine, de la pharmacie, des déchets, vagemestres
Directeurs des services économiques et logistiques
Ingénieurs logistiques, logisticiens

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1298 - Optimiser les transports de patients

OBJECTIFS

Améliorer la performance des processus et des organisations de transport, depuis la prescription jusqu'à la facturation

Diminuer les coûts des transports motorisés par un partage économiquement réfléchi des transports entre sociétés privées et équipes internes d'ambulanciers

Améliorer la qualité des prestations des sociétés privées d'ambulances par un suivi

PROGRAMME

- | | |
|--|---|
| ► Les enjeux de l'optimisation des transports de patients | médicales de transport |
| ► Optimiser les processus et les organisations du brancardage <ul style="list-style-type: none">• postes de travail dédiés ou polyvalents, organisation de la régulation, indicateurs | ► Développer l'utilisation par les patients, de transports motorisés à faible coût et remboursés par l'Assurance Maladie |
| ► Optimiser les processus et les organisations des transports motorisés <ul style="list-style-type: none">• organiser le processus avec les prestataires extérieurs, organiser les portes de travail d'équipes internes, organiser la régulation | ► Optimiser les coûts des transports de patients et organiser un partage pertinent entre équipes internes et sociétés privées |
| ► Améliorer la pertinence des prescriptions | ► Organiser et optimiser la facturation des transports |
| | ► Les facteurs clés de succès d'un projet d'optimisation des transports |

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant du pôle Logistique du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Etude de cas sur la pertinence de transports partagés en fonction des flux horaires de patients - Exercices pratiques sur les coûts - Atelier de réflexion sur l'adaptation des indicateurs de suivi des transports patient - Atelier sur l'élaboration de plans d'actions d'amélioration des transports patient

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence

Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables d'équipes de brancardage et d'ambulanciers
Agents économiques de facturation des transports
Directeurs des services économiques et logistiques
Ingénieurs logistiques, logisticiens

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

LOGISTIQUE ET GESTION DES STOCKS

Choisissez l'école de référence !



S1708 - Etre manager d'une équipe logistique ou technique : une formation pratique sur des situations hospitalières

Le management d'une équipe logistique/technique est réputé difficile : comment se positionner en tant que manager et gérer les situations difficiles ?

OBJECTIFS

Savoir se positionner en tant que Manager au sein d'une équipe logistique/technique
Comprendre et gérer la dynamique de son équipe et les personnalités qui la composent
Savoir gérer son temps en tant que manager
Savoir gérer les situations RH difficiles
Savoir instaurer un climat de confiance et de respect avec son équipe et sa hiérarchie

PROGRAMME

- Rappel de la définition du management et du rôle du manager
 - Cas détaillés de relations
 - Le management des personnalités « difficiles »
 - Exercice pratique : comment gérer une personnalité difficile ?
- Se connaître : quel type de manager êtes-vous ?
 - Les différents styles de management
- Apprendre à connaître les différentes personnalités dans son équipe logistique
 - Les différents profils de personnalités
 - Les différents profils de communicants
 - Caractériser le profil de ses agents
 - Faire évoluer la composition de son équipe vers une composition équilibrée
 - Le rôle des différents profils dans un projet
 - Exercice pratique : s'auto-évaluer en tant que manager
- Les particularités des équipes logistiques et techniques
 - La culture de l'action et l'oral plutôt que celle de l'écrit
 - Un besoin important de suivi sur le terrain
 - La rencontre de profils psychologiques fragiles et de caractères forts
 - Des restrictions médicales nombreuses
 - Un relationnel très personnel entre agents etc.
- Se positionner comme manager au sein d'une équipe logistique ou technique
 - Maîtriser la technicité du métier
 - Aider et défendre l'équipe
 - S'auto-évaluer pour travailler ses points faibles
 - Exercice pratique : évaluer la maturité et l'« ambiance » de votre équipe
- Les relations entre les différentes personnalités
 - Les relations entre les personnalités
- Développer un esprit d'équipe
 - Faire sens par des valeurs communes
 - Tisser des liens entre les individus
 - Instaurer la démarche participative
- Construire les relations de l'équipe avec les autres services de l'établissement
 - Organiser les sollicitations des agents par d'autres services
 - Permettre aux agents à se positionner comme professionnels
 - Initier des rencontres avec les services clients
- Gérer son temps en tant que manager d'une équipe logistique
 - Gérer les demandes des services
 - Gérer les demandes des agents
 - Trouver du temps pour conduire les projets
 - Exercice pratique sur la chronologie des tâches d'un manager
- La gestion des situations RH difficiles
 - Exercice pratique : cas vécu d'une situation RH difficile
- La gestion des conflits au sein d'une équipe logistique
 - Dépister et prévenir les conflits larvés
 - Gérer le conflit ouvert
- Savoir positiver et prendre du recul sur les événements de son équipe

INTERVENANT.E.S

- Laurence Bled, Ingénieure Process Restauration au CHU de Bordeaux
- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant en logistique du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Partage de pratiques et d'expériences, etc - Mise en situations - Traitement de cas spécifiques évoqués par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 1, 2, 3 déc. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Encadrants ou futurs encadrants d'une équipe logistique/technique (restauration, blanchisserie, magasin, transport, équipe de bionettoyage, services techniques)

PRÉREQUIS

Etre encadrant ou futur encadrant d'une équipe logistique ou technique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2559 - L'organisation et le management d'un service Biomédical

Faire face aux nouveaux défis internes et externes du Biomédical

OBJECTIFS

Comprendre les impacts concrets des évolutions des équipements et du contexte sur la fonction Biomédicale
Ré-organiser la fonction biomédicale et monter en compétences pour faire face à ces défis
Organiser la communication avec les services de soins par une approche rationnelle et efficace
Piloter la fonction biomédicale et manager les équipes
Renforcer les liens avec les Achats, les Travaux et l'Informatique, en structurant ces interfaces

PROGRAMME

► **INTRODUCTION** : les évolutions du contexte et des équipements sur la fonction biomédicale
• Quels impacts concrets des défis futurs ?

► Les missions de la fonction biomédicale
• Rappel des différentes missions

► L'élaboration du plan annuel d'équipements
• Cartographie et bilan de vétusté des équipements
• Process d'élaboration du plan d'équipements
• Commission d'Equipements
• Quelle stratégie d'acquisition (Achat, Location, Mise à Disposition) ?
• Le budget du plan annuel d'équipements
• Quelle délégation de budget aux pôles ?

► Organiser la maintenance des équipements
• Fiabiliser la maintenance curative
• Fiabiliser la maintenance préventive
• Internaliser ou externaliser la maintenance ?
• Organiser le suivi de la maintenance et des contrats de maintenance
• Exercice pratique : identifier les axes d'amélioration de la maintenance dans votre établissement

► Prévoir et mettre en service l'équipement biomédical de grands projets immobiliers
• Faire préciser les projets et leurs calendriers
• Process de conduite d'un grand projet immobilier
• Evaluer la surcharge de travail
• Les différentes stratégies pour absorber la charge de travail des grands projets
• Organiser les RH supplémentaires pour les grands projets
• Exercice pratique : évaluer le plan de charge des grands projets

► Organiser le pilotage de l'activité biomédicale
• Le suivi technique des activités
• Le suivi administratif et budgétaire des activités biomédicales
• Mettre en place des indicateurs et un tableau de bord de l'activité biomédicales
• Les freins à contourner
• Exercice pratique : quels objectifs d'améliorations et quels freins dans votre établissement

► Réorganiser les postes et rh du service biomédical
• Organiser les postes de techniciens biomédicaux
• Organiser les postes d'ingénieurs biomédicaux
• Horaires des techniciens
• La gestion des remplacements
• Astreinte Biomédicale

• Exercice pratique : quelles sont les forces et faiblesses de votre organigramme actuel ?

► Le management d'un service biomédical
• Renforcer la cohésion d'équipe et les liens entre ingénieurs et techniciens
• Accroître la performance de certaines tâches
• Motiver les équipes dans un contexte salarial contraint
• Formation, promotions

► Gérer son temps en tant que manager d'une équipe logistique
• Gérer les demandes des services
• Gérer les demandes des agents
• Trouver du temps pour conduire les projets
• Exercice pratique sur la chronologie des tâches d'un manager

► Organiser la GMAO

► Structurer les liens avec les achats
• Définir la politique achat
• Elaborer et suivre les marchés
• Pertinence ou non de l'achat en coût complet
• Structuration des relations

► Structurer les liens avec le service informatique
• Définir les responsabilités respectives
• Dispositions pour structurer les relations
• Structuration des relations
• Exercice pratique : quelle montée en compétence des équipes biomédicales sur l'informatique ?

► Structurer les liens avec le service des travaux et de la maintenance des bâtiments
• Définir les responsabilités respectives
• Dispositions pour structurer les relations
• Structuration des relations

► **LES PLUS DE LA FORMATION**
• Les apports et la grande expérience d'un Directeur Biomédical de CHU mais avec des solutions adaptables aux petits établissements

• Exercices pratiques sur les impacts et solutions concrètes face aux défis du Biomédical de demain

• Mise en situation sur des situations techniques complexes

• Mise en situation sur des situations complexes de management

Durée 2 jours - 14h

Paris 29, 30 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Encadrant ou futur encadrant d'une équipe Biomédicale
Directeur / Ingénieur logistique ou des Ressources Matérielles

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

• Un Directeur Biomédical de CHU

EN DÉBUT DE FORMATION

• En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

• Apports théoriques – Partage de pratiques et d'expériences - Mise en situations - Traitement de cas spécifiques évoqués par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

S2558 - Les risques professionnels en restauration collective

Construire / Réviser son document unique

OBJECTIFS

Comprendre les concepts d'évaluation des risques professionnels
Conduire une démarche d'évaluation des risques professionnels
Cartographier les risques
Construire son Document Unique et son livret de sécurité

PROGRAMME

► Introduction : les enjeux de l'évaluation des risques en restauration collective

► Méthodologie d'évaluation des risques

► Les 9 principes généraux de prévention

► Définition de la prévention et concepts généraux de l'évaluation des risques professionnels

- La définition du risque
- La définition du danger
- Les sources de danger – liste des dangers
- Les situations dangereuses
- Les enjeux de la prévention – rappel sur les étapes de la prévention
- Les dangers et les risques existants
- Le contexte réglementaire

► Les objectifs de la prévention

► Comment conduire une démarche d'évaluation globale des risques au sein de mon service restauration

- Le document unique : L'état des lieux sur mon établissement ?
- Les acteurs de la sécurité au sein de mon établissement
- Evaluer les risques au sein de mon service
- Méthode : étapes pour l'évaluation du risque
- Elaborer mon programme d'actions : passer de l'évaluation des risques au programme d'actions
- Mettre en œuvre mon programme d'actions
- Définir mon processus d'évaluation des risques et choisir les outils
- Mettre à jour l'évaluation des risques

► Méthode Et Outils D'évaluation Des Risques

- Gravité – fréquence – mesures de prévention
- Construire ma grille de recueil

► Aide Au Repérage Des Risques Professionnels En Restauration Collective

- Les règles générales de la sécurité au travail en milieu technique de restauration
- Les situations dangereuses communes à plusieurs unités de travail
- Les situations dangereuses spécifiques à chaque unité de travail
- L'information et la formation des agents
- Les équipements et les moyens de protection individuelle (EPI)
- Les équipements et les moyens de protection collective (EPC)

► La Cartographie Des Risques En Restauration

Collective

- Quels sont les accidents rencontrés en restauration ?
- Quelles sont les blessures les plus fréquentes ?
- Les risques liés aux manutentions, gestes et TMS (postures de travail)
- Les risques liés aux ambiances physiques
- Les risques de chutes liés à la circulation, travail de plain-pied ou hauteur
- Les risques d'incendie
- Les risques liés aux équipements de travail et machines
- Les risques liés aux produits chimiques et produits dangereux
- Les risques liés aux produits biologiques
- Les autres sources de risques - psycho-organisationnels psycho-sociaux, organisation du travail - Travail sur écran

► Exercice pratique : construire mon livret de prévention

► Exercice pratique : comment identifier une situation de travail dangereuse, la quantifier et définir les actions préventives/curatives

► Définir sa politique qualité et de gestion globale des risques

- Les risques internes
- Les risques externes identifiés
- Les risques environnementaux
- Lien avec les critères de certification HAS

► La Création Du Document Unique

- Niveau entité / unité de travail / danger
- Niveau action
- Pilotage de ma démarche d'évaluation et de maîtrise des risques

► LE PAPRIAPACT

- Aide au repérage de la constitution de votre programme d'actions
- Structuration des acteurs de la politique des risques professionnels en établissements
- Le livret de sécurité
- Les indicateurs de pilotage du document unique d'évaluation des risques
- L'accident de travail

► LES PLUS DE LA FORMATION

- L'expérience professionnelle du formateur, responsable restauration de CHU
- Exercices pratiques sur l'évaluation des risques - Mises en situation sur des cas concrets

Durée 2 jours - 14h

Paris 29, 30 sept. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 840 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsable / Ingénieur
Restauration
Responsable / Ingénieur
Logistique
Agents de restauration

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

Taux de Satisfaction Des Participants

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

INTERVENANT.E.S

• Formateur, Responsable restauration de CHU

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques – Partage de pratiques et d'expériences - Mise en situations - Traitement de cas spécifiques évoqués par les participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

S1707 - Informatisation de la logistique du magasin et de la pharmacie

Le logiciel logistique, l'outil indispensable pour optimiser

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de l'informatisation de la logistique et les gains de temps qu'elle peut permettre
Connaître les logiciels logistiques les plus courants sur les établissements et les qualités/points à améliorer de chacun
Savoir rédiger les spécifications fonctionnelles et techniques d'un logiciel logistique en vue de son acquisition

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux de l'informatisation de la logistique : les logiciels WMS (Warehouse Management System)
 - Requêtes/statistiques
 - Connexions aux automates
- ▶ Place du logiciel WMS dans l'architecture informatique de l'établissement
- ▶ Les critères macroscopiques de sélection d'un WMS
- ▶ Les fonctionnalités attendues d'un WMS
 - Suivi des commandes et des réceptions fournisseurs
 - Gestion des demandes des services
 - Gestion des stocks : mouvements, inventaires
 - Gestion des colis hors stock
 - Préparation des demandes :
 - en pharmacie : plans de cueillette
 - au magasin : ordre de préparation
 - Gestion des expéditions
 - Gestion des transports
 - Traçabilité des produits et flux
 - Gestion des retours, retraits de lots et des vigilances
- ▶ Présentation de logiciels WMS par les éditeurs
 - présentation d'un logiciel n°1 par son éditeur
 - présentation d'un logiciel n°2 par son éditeur
- ▶ Les spécifications informatiques
 - Interfaces
 - Gestion des profils utilisateurs
 - Critères d'implémentation
 - Protocoles d'échanges
 - Terminaux mobiles
- ▶ Utiliser le WMS pour optimiser :
 - Gagner du temps
 - Gagner de la place
 - Gagner en qualité (traçabilité, délais)
 - Améliorer le suivi financier
- ▶ Vers une chaîne logistique pilotée

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant du pôle Logistique du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Exposés - Travail en sous-groupes sur les besoins en fonctionnalités d'un logiciel logistique - Cas pratiques de gains de temps

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

TARIFS

Tarif adhérents	1 040 €
Tarif non-adhérents	1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs logistique
Responsables logistique
Responsables magasin
Magasiniers
Pharmaciens
Préparateurs en Pharmacie

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S121 - La logistique de distribution et la gestion des stocks dans un service de soins

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux de la logistique dans les services de soins
Acquérir les méthodes de gestion des stocks dans les unités de soins
Développer et optimiser les techniques de distribution
Assurer un suivi rigoureux de l'activité de l'unité de soins

PROGRAMME

- ▶ Les principales notions
 - la définition de la logistique de distribution
 - les enjeux majeurs
 - le rôle des différents acteurs
- ▶ La technique plein/vide
 - la définition et les objectifs
 - l'étude du fonctionnement et la procédure
 - le dimensionnement
- ▶ La détermination des dotations des unités de soins
 - la méthode
 - exposé d'un cas concret
 - exercice d'application
- ▶ L'identification automatique
 - la définition et les apports
 - les codes à barres
- ▶ La technique de complémentation
 - la formalisation de l'expression du besoin utilisateur
 - la transmission des demandes d'approvisionnement
 - l'exploitation par les services économiques ou par la PUI
 - l'organisation des livraisons
- ▶ Le suivi des consommations des unités de soins
 - les domaines de responsabilité
 - la valorisation des distributions
 - le tableau de bord et les indicateurs
- ▶ Le contrat type de service
 - les éléments constitutifs
- ▶ L'élaboration d'un plan d'actions

INTERVENANT.E.S

- Cécile Parent, Experte en logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etudes de cas - Exercices de calcul - Retours d'expérience - Préparation d'un plan d'actions professionnel personnalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 24, 25 sept. 2026
Paris 23, 24 mars 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Gestionnaires de stocks des services économiques
Chefs de magasins
Magasiniers
Préparateurs en pharmacie
Agents logistiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S1623 - Intégration du développement durable dans le pilotage de la chaîne logistique hospitalière

En lien avec la démarche de RSE de l'établissement

OBJECTIFS

Identifier les leviers de développement durable au sein de la chaîne logistique hospitalière
Concevoir une stratégie de logistique durable
Piloter la mise en œuvre d'une initiative de développement durable

PROGRAMME

► Le développement durable en logistique hospitalière

- un levier de la performance hospitalière
- les concepts de développement durable, RSE et RSO : définitions, normes, cadre réglementaire et référentiels
- les enjeux du développement durable pour la logistique hospitalière
- les impacts organisationnels et structurels
- l'intégration du développement durable dans la cartographie des flux logistiques
 - les flux produits (entrants, sortants et circulants)
 - les transports internes et externes des biens et des personnes
 - notions d'économie circulaire et d'éco-conception
 - panorama d'initiatives de développement durable en logistique

► La mise en œuvre et le pilotage d'un projet de développement durable au sein d'une chaîne logistique

- élaborer et développer la démarche en cohérence avec tous les services logistiques et la stratégie de l'établissement (comité DD, enjeux stratégiques, analyse de matérialité)
- cartographier les parties prenantes de la chaîne logistique et dialoguer avec elles (niveau d'influence, besoins, attentes, opportunités)
- élaborer le plan d'actions (fiches actions, référents projet, planning, freins et leviers, moyens financiers, techniques et humains)

- suivre la performance des actions par la mise en place d'indicateurs
- sensibiliser et mobiliser à travers des campagnes de communication
- assurer une veille technologique, réglementaire et normative continue

► Les initiatives de développement durable en logistique hospitalière à travers quelques retours d'expérience

- intervention d'un grand témoin, acteur du développement durable dans un Centre Hospitalier
 - retours d'expérience sur la mise en œuvre d'une initiative de développement durable en logistique
 - la méthode utilisée
 - les moyens déployés
 - les résultats obtenus
- les achats éco-responsables
- la restauration collective et la lutte contre le gaspillage alimentaire
- la consommation responsable
- les transports et développement d'une flotte de véhicules et d'engins de manutention bas carbone
- le traitement des déchets, développement de l'économie circulaire et des filières de recyclage
- développement durable et service courrier
- la logistique des espaces verts
- les ressources humaines des métiers de la logistique

INTERVENANT.E.S

• Cécile Parent, Experte RSE et logistique dans le secteur de la santé, log2D

EN DÉBUT DE FORMATION

• En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

• Apports théoriques - Atelier : suivre une démarche pour mettre en œuvre un projet de développement durable en logistique et élaborer un plan d'actions (projet personnalisé) - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

• Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

• Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

• Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 24, 25 nov. 2026
Paris 6, 7 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des services techniques
Directeurs de la logistique
Ingénieurs logistique
Techniciens hospitaliers
Techniciens supérieurs hospitaliers

PRÉREQUIS

Exercer un métier de la logistique hospitalière

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

.

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S120 - L'organisation des magasins

OBJECTIFS

Optimiser le fonctionnement et la gestion d'un magasin
Assurer un suivi rigoureux des stocks
Maîtriser la gestion physique des stocks

PROGRAMME

- ▶ La logistique hospitalière d'approvisionnement : définition, évolution et enjeux
 - la traçabilité et les systèmes d'information
- ▶ L'analyse et le règlement des litiges
- ▶ L'organisation du magasin
 - la place des magasins dans l'organisation logistique
 - les moyens humains et matériels
 - la relation client/fournisseur
- ▶ Les inventaires
 - les différents types d'inventaires
 - la préparation et l'exécution
 - la méthode de résolution des écarts
- ▶ Le tableau de bord et les indicateurs
- ▶ L'organisation physique du magasin
 - la détermination de l'implantation des stocks
 - l'analyse ABC
 - Le matériel de stockage et de transport
- ▶ La sécurité dans les magasins
 - les principaux risques
 - les règles de sécurité et la prévention
 - l'hygiène
- ▶ Le processus de distribution
 - les différentes étapes : réception, contrôle qualité,
- ▶ L'élaboration d'un plan d'actions

INTERVENANT.E.S

- Cécile Parent, Experte en logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Exercices de calcul - Retours d'expérience - Préparation d'un plan d'actions professionnel personnalisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 20, 21, 22 oct. 2026

Paris 23, 24, 25 nov. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Chefs de magasins
Agents magasiniers

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S119 - La gestion des stocks

OBJECTIFS

Maîtriser les méthodes de gestion des stocks
Améliorer le taux de service utilisateurs
Optimiser le niveau des stocks

PROGRAMME

- ▶ La gestion des stocks au sein des fonctions d'approvisionnement
 - les processus
 - les enjeux
 - les acteurs impliqués dans la gestion des stocks
- ▶ Les notions de base de la gestion des stocks
 - l'optimisation du référencement
 - les composantes d'un stock
 - le stock de sécurité
 - la quantité de réapprovisionnement
 - la classification ABC
- ▶ La prévision des besoins
 - les paramètres de calcul (dotations)
 - l'analyse des historiques
- ▶ Les méthodes de gestion des approvisionnements
 - la méthode de gestion simple
 - la méthode de réapprovisionnement périodique
 - la méthode de réapprovisionnement sur seuil
 - la méthode plein/vide et la complémentation
 - la gestion physique du stock
- ▶ L'élaboration d'un plan d'actions

INTERVENANT.E.S

- Cécile Parent, Experte en logistique hospitalière

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas - Exercices de calcul - Retours d'expérience

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 15, 16, 17 sept. 2026
Paris 14, 15, 16 sept. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Directeurs des services économiques
Chefs de magasins
Gestionnaires de PUI
Agents logistiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,8/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

4,8/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S663 - Initiation aux opérations comptables relatives aux stocks

Connaître les dispositions financières et comptables régissant le fonctionnement des stocks

OBJECTIFS

Comprendre la logique comptable
Connaître les impacts de ses actions sur la comptabilité de l'établissement
Se situer dans la chaîne comptable

PROGRAMME

- ▶ Les règles de la comptabilité hospitalière
 - introduction à la comptabilité générale
 - introduction à la comptabilité analytique
 - initiation aux opérations comptables
 - ▶ Les opérations comptables relatives aux stocks
 - une définition des stocks
 - l'évaluation des stocks
 - le suivi comptable des stocks
 - la dépréciation des stocks et encours
 - ▶ L'impact des opérations quotidiennes d'achats sur
- l'exécution budgétaire à l'hôpital
 - ▶ La volonté du législateur, les textes de référence
 - ▶ L'EPRD : dimension financière, architecture, règles de gestion, élaboration et approbation
 - ▶ Le compte financier, un document unique qui se substitue au compte de gestion et au compte administratif
 - ▶ Le compte financier édité par le comptable et complété par l'ordonnateur

INTERVENANT.E.S

- Frédéric Frisch, Responsable de l'offre Finances et Contrôle de Gestion du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Nombreux exercices - Etudes de cas sur l'évaluation des stocks au CMP et au PEP (FIFO)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 2 jours - 14h

Paris 1, 2 oct. 2026
Paris 5, 6 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 1 040 €
Tarif non-adhérents 1 140 €

PUBLIC CONCERNÉ

Magasiniers
Responsables de magasins
Agents des services économiques
Préparateurs en pharmacie
Personnels en charge de la gestion ou du suivi des stocks

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

BLANCHISSERIE

Choisissez l'école de référence !



TS1055 - Méthode RABC en blanchisserie en établissement hospitalier

OBJECTIFS

Mettre en place la méthode RABC (méthode et outils)

Rédiger les documents de maîtrise liés aux bonnes pratiques d'hygiène en blanchisserie

Evaluer la maîtrise des risques et identifier les conditions de réussite ou d'échec dans l'application de la méthode RABC

PROGRAMME

- ▶ Le contexte d'hygiène en blanchisserie ; les enjeux de la mise en place de la méthode RABC
- ▶ La norme EN ISO 14 065 dite norme RABC
- ▶ Principe et étapes de la méthode RABC
- ▶ Démarche de mise en place de la méthode RABC
- ▶ Les facteurs de réussite de la mise en place
- ▶ Les bonnes pratiques d'hygiène en blanchisserie
- ▶ Les documents de maîtrise liés aux bonnes pratiques d'hygiène en blanchisserie

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant du pôle Stratégie et Performance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Essentiellement participative, la pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants : apports théoriques - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris

18 juin 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de l'hygiène, de la sécurité en relation avec la fonction linge

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S4023 - Mettre en place la méthode RABC en ESSMS

OBJECTIFS

Comprendre la méthode RABC et comment la mettre en place dans un contexte d'ESSMS avec une lingerie/blanchisserie aux moyens limités
Rédiger des documents RABC simples et pratiques pour maîtriser la biocontamination des textiles sans alourdir la charge de travail de traçabilité pour les agents
Offrir un accompagnement professionnel des résidents pour leur participation à certaines étapes de traitement du linge

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">► Les enjeux de la mise en place de la méthode RABC► La norme EN ISO 14065 dite norme RABC► Les principes de la méthode RABC<ul style="list-style-type: none">• décrire les processus de traitement du linge• lister les dangers et définir les mesures de maîtrise et les systèmes de surveillances de ces dangers► Organiser la mise en place de la méthode RABC dans un ESSMS<ul style="list-style-type: none">• démarche de mise en place• créer une marche en avant dans une blanchisserie/lingerie de taille limitée• structurer les pratiques du personnel sans trop alourdir leur charge de travail: changement de tenue, désinfection des matériels• organiser une maintenance de qualité, des équipements• organiser des prélèvements bactériologiques sur | <ul style="list-style-type: none">les surfaces et le linge propre► Organiser les relations avec les personnels éducatifs et soignants<ul style="list-style-type: none">• échanger les informations essentielles, répondre aux demandes de quantité, limiter l'accès à la blanchisserie/lingerie, etc.► Option pour les établissements du secteur Handicap : offrir un accompagnement professionnel des résidents pour leur participation à certaines étapes de traitement du linge<ul style="list-style-type: none">• intégrer des résidents handicapés dans le processus de traitement du linge• organiser un atelier de formation professionnel de résidents, sur les métiers de la blanchisserie► Exercices pratiques : rédiger les documents RABC pour votre établissement<ul style="list-style-type: none">• rédiger des documents synthétiques et simples de maîtrise de la méthode RABC |
|--|--|

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant du pôle Stratégie et Performance du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retour d'expérience : retours d'expérience sur les méthodes/documents RABC utilisés par d'autres ESSMS - Mise en situation : décliner différentes mesures de maîtrise RABC en méthodes réalistes dans le contexte de votre établissement - Exercices pratiques : rédiger les documents RABC adaptés à votre établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout agent de blanchisserie/lingerie
Responsable impliqué dans la fonction linge

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

RESTAURATION

Choisissez l'école de référence !



S1634 - La loi EGALIM et la loi AGECE en restauration collective

OBJECTIFS

Concilier les nouvelles règles d'approvisionnement avec les marchés publics et les contraintes financières de son établissement

Adapter les solutions techniques de mise en œuvre de la loi à son contexte local (matières premières labellisées, qualité de l'eau, etc.)

Développer une communication efficace et valorisante auprès des consommateurs

Gaspillage et économie circulaire

Décret de la transition écologique

PROGRAMME

► Preamble

- réglementation de la loi EGALIM, la loi AGECE et la loi 2020 sur le gaspillage alimentaire (arrêté du 14/09/2022)

- concilier Marchés Publics et achat local
- projet alimentaire de territoire
- critères d'achats (externalités et performances)

► L'information des usagers

► Objectifs généraux

- restauration collective : qui est concerné ?
- commandes publiques et achat local
- code rural et de la pêche maritime

► Diversification des sources de protéines et menu végétarien

► La substitution des plastiques

► Approvisionnements

- produits entrants dans les objectifs (SIQO)
- signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) - Transmission des données

► La classification des plastiques

► La lutte contre le gaspillage alimentaire

INTERVENANT.E.S

• Alain Briquet, ancien Ingénieur Process Restauration anciennement, CHU de Bordeaux et Hospices Civils de Lyon

• Stéphane Lebrigre, Ingénieur restauration et process alimentaire en collectivité, Hospices Civils de Lyon

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Etude de cas de différents fournisseurs labellisés ou non : les valoriser ou en changer
- Retour d'expérience : choix d'autres établissements pour substituer le plastique - Mise en situation : grille d'analyses de sa situation sur le gaspillage alimentaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
- Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
- Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 1 jour - 7h

Paris 8 oct. 2027

TARIFS

Tarif adhérents 520 €
Tarif non-adhérents 570 €

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de restauration collective, hôtellerie, logistique
Agents de restauration collective, hôtellerie, logistique

PRÉREQUIS

Occuper un poste de responsable ou d'agent de restauration collective

Occuper un poste d'acheteur de service économique

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,6/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S2504 - Améliorer le goût et la valeur nutritionnelle des plats en restauration collective

Utiliser les nouvelles techniques culinaires et les méthodes traditionnelles pour conserver et renforcer la saveur des plats en restauration collective

OBJECTIFS

Comprendre la biochimie alimentaire afin de préserver les saveurs et les éléments nutritionnels des plats
Renforcer le goût des plats en restauration collective sans impacter la charge de travail
Utiliser de nouvelles techniques culinaires pour augmenter la DLC des plats et réduire le temps de fabrication pour gagner du temps en cuisine
Cuire à la juste température pour utiliser moins d'énergie

PROGRAMME

► Programme détaillé : téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

► Pourquoi des méthodes culinaires non-maîtrisées détruisent-elles le goût et la valeur nutritionnelle des denrées alimentaires ?

- La composition biochimique des denrées alimentaire
- La réaction des composés biochimiques aux traitements alimentaires :
- Adapter les procédés culinaires pour mieux préserver les protéines, les vitamines, la texture, les composés organoleptiques

► La cuisson sous-vide

- Le principe de cuisson sous vide et ses avantages (DLC, rendement etc.)
- La maîtrise des paramètres de cuisson sous vide : niveau de vide, température, durée, épaisseur des produits
- Organisation pratique de la cuisson vide et matériels nécessaires
- Les remises en température et la méthodologie

d'organisation de celle-ci auprès de l'utilisateur

► L'extraction et la cryoconcentration des goûts pour renforcer celui des plats

- Principes de l'extraction et la concentration des goûts : les différents procédés
- La cryoconcentration : Filtration des jus obtenus en extraction et congélation
- L'organisation pratique des procédés d'extraction et de concentration :
- Maîtrise de l'hygiène liée à l'extraction et la concentration

► Renforcer le goût des plats pour les méthodes culinaires traditionnelles

- Cuire à la sonde aux justes températures de cuisson, cuisson de nuit, herbes aromatiques etc.

► Exercices pratiques

- Réalisation de cuissons sous vide
- Réalisation d'extractions
- Dégustation des productions et analyse des résultats organoleptiques et des rendements

INTERVENANT.E.S

- Bruno Goussault, Ingénieur ParisTech, docteur en Economie, spécialisé en Microbiologie et Biochimie des Cuissons - Conseiller scientifique de Grands Chefs : Joël Robuchon, Anne-Sophie Pique
- Alain Briquet, ancien Ingénieur Process Restauration anciennement, CHU de Bordeaux et Hospices Civils de Lyon

EN DÉBUT DE FORMATION

- En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques - Retours d'expérience sur les méthodes - Mise en situation : exercices réels de cuisson et des bases pour le renforcement des goûts

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

- Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

Durée 3 jours - 21h

Paris 24, 25, 26 nov. 2026

TARIFS

Tarif adhérents 1 530 €
Tarif non-adhérents 1 670 €

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de restauration de collectivités ou d'établissements privés

Diététiciens

Responsables de restauration en établissement de santé

Personnels de la production en cuisine

Responsables logistiques

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

4,5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E138 - Hygiène et HACCP en restauration collective

OBJECTIFS

Connaître la réglementation et ses dernières évolutions
Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire
Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire
Appliquer la méthode HACCP en restauration
Définir les axes d'amélioration du système HACCP

PROGRAMME

- ▶ Rappel de l'évolution de la législation : la sécurité alimentaire au travers des textes réglementaires
- ▶ Le plan de maîtrise sanitaire, la méthodologie HACCP
 - l'HACCP et le PMS : la méthode et les attentes du paquet hygiène
 - les inspections vétérinaires et leurs nouvelles applications
 - la construction d'une démarche HACCP performante : les différentes étapes
 - Les différents risques en fonction des différentes zones
 - la démarche déclinée de la cuisine jusqu'aux offices
 - les règles fondamentales d'hygiène en cuisine
- ▶ Les obligations de traçabilité
 - la gestion documentaire : construire une structure documentaire adaptée
 - l'autocontrôle et la traçabilité
- ▶ Les principes généraux du nettoyage : port des EPI, hygiène des mains
- ▶ La conduite à tenir en cas particuliers : épidémie, isolement
- ▶ L'organisation : élaboration du cahier des charges et du plan de nettoyage
- ▶ L'information des consommateurs : OGM, traçabilité des viandes

INTERVENANT.E.S

- Formateur expert en restauration collective et démarche HACCP

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Essentiellement participative, la pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants - Apports théoriques - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Nombreuses illustrations - Etudes de cas - Observation des pratiques dans un secteur (production et self, chaîne d'approvisionnement ou production, office alimentaire) - Les analyses de pratiques seront privilégiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Personnels de cuisine
Responsables qualité en restauration collective

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

E639 - Faire vivre le plan de maîtrise sanitaire (PMS) Répondre aux exigences du paquet hygiène

OBJECTIFS

- Comprendre les exigences du plan de maîtrise sanitaire de la cuisine centrale en secteur sanitaire et médico-social
- Définir les applications du PMS à mettre en œuvre concrètement pour être en règle vis-à-vis de la réglementation
- Animer et valider le PMS de son établissement
- Clarifier et fiabiliser la démarche HACCP de l'unité centrale de production

PROGRAMME

- Le cadre législatif et réglementaire applicable à la restauration collective en milieu hospitalier
- La définition et l'argumentation des bonnes pratiques de fabrication, des bonnes pratiques d'hygiène et des CCP
- L'élaboration d'un plan de maîtrise sanitaire (PMS) complet, pertinent et argumenté : les différentes composantes du PMS
 - bonnes pratiques d'hygiène
 - plan HACCP
 - dispositions organisationnelles (traçabilité, gestion des non conformités, etc.)
- Les procédures et les enregistrements associés au PMS
- La place du PMS dans un dossier d'agrément sanitaire
- La rédaction du PMS et son intégration dans le D1 et D2 du dossier d'agrément européen
- Les attentes concrètes des services de la DDPP
- Une approche encadrée pour la constitution, l'agencement et la mise à jour du PMS

INTERVENANT.E.S

- Formateur expert en restauration collective et démarche HACCP

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Essentiellement participative, la pédagogie s'appuie sur l'expérience des participants - Apports théoriques - Réflexion sur les expériences vécues - Analyse de la pratique et interactivité - Présentation de dossier d'agrément - Les analyses de pratiques seront privilégiées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



SUR SITE

Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis :
formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Encadrement des services de restauration
Responsables qualité en restauration collective
Diététiciens, nutritionnistes, gouvernants

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

ARCHITECTURE ET IMMOBILIER HOSPITALIER

Choisissez l'école de référence !



S749 - Conduire un projet de déménagement hospitalier de A à Z

OBJECTIFS

Connaître les étapes clés d'un projet de déménagement hospitalier et ses spécificités
Appréhender la dimension humaine et organisationnelle
Identifier les facteurs de réussite

PROGRAMME

- ▶ Introduction
 - les enjeux et la complexité des projets de déménagement
- ▶ Cadrer le projet de déménagement avec les responsables de l'établissement
 - un déménagement n'est pas qu'un simple mouvement géographique
- ▶ Les étapes de la préparation et réalisation du déménagement
- ▶ Organiser le transfert des patients
- ▶ Organiser la continuité des soins
- ▶ Organiser le transfert des effets personnels
- ▶ Organiser le transfert des mobiliers
- ▶ Adapter les tâches des personnels en vue du déménagement
- ▶ Gérer l'anxiété des patients et du personnel
- ▶ Organiser les fonctions logistiques du nouveau bâtiment : hygiène, restauration, lingerie, pharmacie, bureaux, etc.)
- ▶ Organiser le fonctionnement technique des nouveaux bâtiments
- ▶ Le plan de communication «déménagement» : les opportunités
- ▶ Evaluer le coût d'un déménagement
- ▶ La mise en concurrence des déménageurs
- ▶ Organiser les journées de déménagement
- ▶ Gérer «l'après-déménagement»
- ▶ Les écueils couramment rencontrés

INTERVENANT.E.S

- Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant en logistique du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience sur le vécu d'un déménagement - Réflexion sur le cadrage d'un déménagement - Atelier en sous-groupes d'adaptation d'un plan d'actions type aux contextes des établissements des participants - Atelier en sous-groupes d'élaboration d'un plan de communication sur un déménagement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables de projet de déménagement et leurs équipes

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

5/5

ATTEINTE DES OBJECTIFS

5/5

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE

formation@cneh.fr

S4005 - Organiser le déménagement d'une structure médico-sociale

OBJECTIFS

Connaître les étapes clés de l'organisation du déménagement d'une structure médico-sociale
Adapter l'organisation du déménagement aux différentes situations cliniques du résident
Développer un plan de communication à destination des résidents, des familles, des aidants, du personnel, etc.
Gérer l'anxiété de tous les acteurs impliqués
Adapter les organisations soignantes et les fonctions support aux nouveaux locaux

PROGRAMME

- ▶ Le déménagement : une opération autant psychologique que pratique
- ▶ Les objectifs qualitatifs d'un déménagement réussi
- ▶ La démarche globale d'un déménagement
- ▶ Le cadrage de la démarche et du calendrier de déménagement
- ▶ L'accompagnement psychologique et médical des résidents
- ▶ Le déménagement des effets personnels des résidents
- ▶ Le transfert du mobilier de l'établissement
- ▶ L'adaptation des missions et des tâches des professionnels de santé durant la période de déménagement
- ▶ La continuité des soins
- ▶ La gestion de l'anxiété des personnels
- ▶ Le plan de communication du déménagement
- ▶ Le déménagement des services administratifs de l'ESMS
- ▶ La préparation logistique et technique des nouveaux locaux pour le déménagement
- ▶ L'organisation des achats pour le nouveau bâtiment et le déménagement
- ▶ Le plan d'actions et le calendrier du déménagement
- ▶ L'organisation du suivi de la préparation du déménagement
- ▶ Le pilotage des journées de déménagement
- ▶ Le bilan

INTERVENANT.E.S

• Jean-Marc Bonnassot, Ingénieur, consultant en logistique du CNEH

EN DÉBUT DE FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - Retours d'expérience : inventaires des difficultés rencontrées - Adaptation d'un document de cadrage du déménagement à votre établissement, Adaptation d'un plan d'actions type à votre établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Tour de table et recueil des attentes des participants - En cours de formation : remobilisation des acquis et activité de bilan en fin de journée - Recueil des questions complémentaires des participants et réponses

SUIVI DE L'EXÉCUTION/ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire



Formation organisée chez vous à la date qui vous convient.

Pour obtenir un devis : formation@cneh.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Tout professionnel engagé dans un projet de déménagement

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

TAUX DE SATISFACTION DES PARTICIPANTS

New

ATTEINTE DES OBJECTIFS

New

ADRESSE MAIL GÉNÉRIQUE
formation@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION



A RENVoyer AU CNEH

Sur le site www.cneh.fr / rubrique Evénements

par courrier : CNEH - Service formation : 3 rue Danton, 92 240 Malakoff

Par mail : formation@cneh.fr / 01 41 17 15 04

Référent handicap : Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr

merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

FORMATION

Intitulé

Référence Dates

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale

Adresse

CP Ville Tél.

Responsable de formation*

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

***Tous les champs sont obligatoires**

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, fax, e-mail ou formulaire d'inscription en ligne. Dès que votre inscription nous parvient, nous vous adressons un accusé de réception, accompagné d'une convention de formation en double exemplaire. L'inscription est réputée définitive à réception par le CNEH d'un exemplaire de la convention signé de l'établissement. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

DÉROULEMENT D'UNE FORMATION

- Avant le stage

Convocation deux semaines au plus tard avant le début du stage, une convocation vous est adressée précisant l'intitulé du stage, son programme, ainsi que le lieu de la formation (un plan d'accès est joint à la convocation). Le lieu de la formation peut être le CNEH à Malakoff ou un site hôtelier à Paris, ou en province quand le stage est prévu en région.

- Pendant le stage

Horaires

En règle générale, les stages se déroulent de 9h à 17h00. Pour certaines sessions, les horaires de début et de fin de stage peuvent être différents en fonction de l'organisation pédagogique retenue. Ils sont précisés dans les convocations adressées aux participants.

Déroulement

À l'ouverture du stage, l'intervenant vous rappelle l'objectif de la formation, son découpage pédagogique et recense vos attentes lors d'un tour de table de présentation. L'équipe formation est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

- À la fin du stage

Évaluation du stage

Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos prestations. À l'issue du stage, chaque participant est invité à renseigner une évaluation. L'analyse de celle-ci permet de vérifier la conformité de la formation réalisée avec les objectifs et le contenu du programme prévus. Ce questionnaire sert également à apprécier la qualité de l'animateur et des prestations annexes (accueil, supports de cours, restauration...).

Attestation de formation

Une attestation de présence est remise à chaque participant à l'issue de la formation. Un second exemplaire est envoyé à l'établissement avec la facture.

ANNULATION / REMPLACEMENT / REPORT

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaires insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez bien évidemment la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit (fax ou mail - formation@cneh.fr).

En cas d'annulation tardive nous appliquons les frais suivants :

- 50 % du montant en cas d'annulation dans les 10 jours ouvrés avant le début de la formation ;
- 100% du montant en cas d'annulation moins de 5 jours ouvrés avant le début de la formation ;

Tout stage démarré est dû en totalité

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le CNEH se réserve le droit d'annuler la session, au plus tard deux semaines avant la date prévue. Le CNEH se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

TARIFS / RÈGLEMENT

Tous les prix sont indiqués nets de taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Nos tarifs sont forfaitaires, ils comprennent la documentation pédagogique remise pendant la formation et les pauses-café. Le déjeuner n'est pas compris dans le prix de la formation.

En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au client.

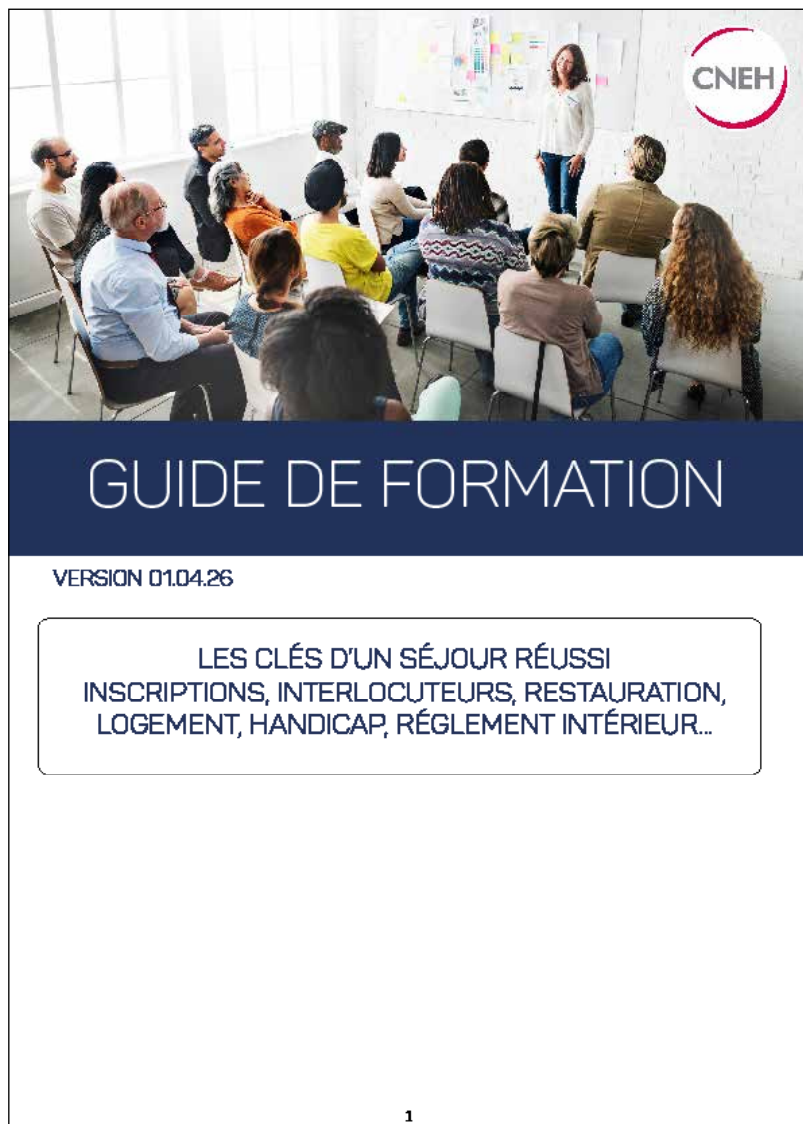
Remises particulières

Une remise de 10 % sur le prix catalogue est accordée aux adhérents du CNEH à jour de leur cotisation. Le tarif adhérent est précisé pour chacun de nos stages. Pour vous informer sur les conditions d'adhésion au CNEH, contactez-nous par mail : contact@cneh.fr ou au 01 41 17 15 15.

**N'hésitez pas à contacter notre service clients par téléphone au :
01 41 17 15 76 ou par mail formation@cneh.fr.**

LA FORMATION EN PRATIQUE

Retrouvez le guide de formation



Sommaire

- Une équipe à votre service
- Le CNEH certifié Qualiopi
- Vous nous avez fait confiance
- Modalités de formation
- Le CNEH en quelques chiffres
- L'accès à la formation des PSH
- Inscription à une formation
- Votre journée de formation
- La restauration
- L'hébergement
- Règlement intérieur pour les stagiaires

QR code de téléchargement :



Certificat Qualiopi CNEH



RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CNEH.FR



CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15